ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TABLES DES DÉBATS

TABLES DE LÉGISLATURE

CINQUIÈME LÉGISLATURE

2 avril 1973 - 2 avril 1978

TABLE DES MATIÈRES

TOME III

P à Z

CONGRÈS DU PARLEMENT

ABRÉVIATIONS

DÉNOMINATION DES GROUPES POLITIQUES

U.D.R. ... puis R.P.R. ...	Groupe d'union des démocrates pour la République (1). Groupe du rassemblement pour la République.
P.S.R.G. ..	Groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche.
C.	Groupe communiste.
R.I. ..... puis R.	Groupe des républicains indépendants (2). Groupe républicain.
R.C.D.S. ..	Groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.
R.D.S. ...	Groupe des réformateurs, démocrates sociaux.
U.C.	Groupe union centriste.
N.I.	Députés n'appartenant à aucun groupe.

(1) Remplacement de la dénomination de ce groupe par la nouvelle dénomination de : groupe du rassemblement pour la République [10 décembre 1976] (p. 9249).

(2) Remplacement de la dénomination de ce groupe par la nouvelle dénomination de : groupe républicain [25 mai 1977] (p. 3043).

P

PAIEMENTS

— **Balance des —.** *Voir* PLAN 2 ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL 1 (p. 7389, 7391, 7396, 7402).

PAILLE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1773** TENDANT A LA CRÉATION D'UN OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE LA PAILLE, présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 par M. Boyer (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

PAIMPOL

— **Ecole maritime de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 [30 octobre 1973] (p. 5084).

PALESTINE

— **Ouverture à Paris d'un bureau d'information et de liaison de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 602.

PAPIER

— **Pâtes à —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Imprimerie nationale (Crise mondiale du marché des pâtes à papier) [4 novembre 1974] (p. 5765) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 159.

— **Difficultés dans l'industrie papetière.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 855.

— **Industrie du papier-carton.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1093.

PARCS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture, protection de la nature et de l'environnement [19, 20 novembre 1973] (p. 6043, 6065) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5638, 5646, 5649, 5653, 5657 à 5661) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : II. — Environnement.

PARCS DE STATIONNEMENT

— **Création de — dans le centre des villes.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 314.

PARFUMS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), Article 10 (deuxième partie), Articles de récapitulation et seconde délibération, Article 10, amendement n° 2, commission mixte paritaire.

PARI

Voir JEUX ET PARIS.

PARI MUTUEL URBAIN

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 6167 à 6169) ; Seconde délibération [20 novembre 1973] (p. 6170, 6171) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5647) ; Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5684, 5686, 5696, 5701, 5706).

— **dans les DOM.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6659).

— **Prélèvement sur les rapports des paris quarté.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie). Articles et articles additionnels non rattachés, article 66.

PARIS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 70** TENDANT A MODIFIER LA LOI n° 64-707 DU 10 JUILLET 1964 PORTANT RÉORGANISATION DE LA RÉGION PARISIENNE, nouvelle rédaction : PROPOSITION DE LOI PORTANT RÉFORME DU STATUT DE LA VILLE DE PARIS (LOI n° 64-707 DU 10 JUILLET 1964 PORTANT RÉORGANISATION DE LA RÉGION PARISIENNE), présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Fanton (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Voir PARIS 16.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 72** TENDANT A MODIFIER LE RÉGIME ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE PARIS NOTAMMENT PAR LA CRÉATION DE VINGT COMMUNES D'ARRONDISSEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Lafay (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir PARIS 16.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 85** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 12 DE LA LOI DU 2 MAI 1930 AFIN DE SOUMETTRE AU CONSEIL DE PARIS TOUT PROJET ENTRAINANT UNE DÉROGATION DE HAUTEUR EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION DANS LE PÉRIMÈTRE DE PARIS DÉLIMITÉ PAR L'ENCEINTE DES FERMIERS GÉNÉRAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 397** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 12 DE LA LOI DU 2 MAI 1930 AFIN DE SOUMETTRE AU CONSEIL DE PARIS TOUT PROJET ENTRAINANT UNE DÉROGATION DE HAUTEUR EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Stehlin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 471** TENDANT A DOTER PARIS D'UN STATUT DÉMOCRATIQUE DE « VILLE-CAPITALE », présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Fiszbin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir PARIS 16.

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 483** TENDANT A LIBÉRALISER ET A DÉCENTRALISER L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par MM. Mesmin et Stehlin (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 568** PORTANT RÉFORME DU STATUT DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. de La Malène (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir PARIS 16.

8. — PROPOSITION DE LOI n° 739 TENDANT A RÉTABLIR LE BÉNÉFICE DU « RÉGIME INSALUBRE » AU PERSONNEL DU SERVICE MUNICIPAL DE LA DÉSINFECTION DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par M. Chambaz et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI n° 785 TENDANT A L'AUGMENTATION DES CONTINGENTS VERSÉS PAR L'ÉTAT A LA VILLE DE PARIS EN MATIÈRE D'AIDE SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

10. — PROPOSITION DE LOI n° 881 TENDANT A INSTITUER UNE VÉRITABLE PRIORITÉ AU LOGEMENT SOCIAL A PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

11. — PROPOSITION DE LOI n° 1005 RELATIVE AU STATUT DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Péronnet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir PARIS 16.

12. — PROPOSITION DE LOI n° 1026 TENDANT A UNE RÉORGANISATION DÉMOCRATIQUE DE LA RÉGION PARISIENNE ET DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

13. — PROPOSITION DE LOI n° 1155 TENDANT A UNE RÉORGANISATION DÉMOCRATIQUE DE LA RÉGION PARISIENNE ET DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir PARIS 16.

14. — PROPOSITION DE LOI n° 1216 TENDANT A PERMETTRE LA CRÉATION D'ESPACES VERTS A PARIS SUR DES TERRAINS RESSORTISSANT AU DOMAINE CONCÉDÉ A LA SNCF, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Lafay (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

15. — PROPOSITION DE LOI n° 1310 SUR L'ORGANISATION DE LA RÉGION PARISIENNE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 par M. Paul Laurent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir RÉGIONS 7.

16. — PROPOSITION DE LOI n° 1869 PORTANT RÉFORME DU RÉGIME ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE PARIS, présenté à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 21 novembre 1975 par M. Fanton, n° 2001 ; adoption le 4 décembre 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 386.

Transmis au Sénat le 5 novembre 1975, n° 84 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; avis le 8 décembre 1975 par M. André Fosset au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, n° 105 (année 1975-1976) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. Jean Auburtin, n° 121 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 15 décembre 1975. — Projet de loi n° 52 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 2069 ; rapport le 17 décembre 1975 par M. André Fanton au nom de la commission mixte paritaire, n° 2081 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 423.

Transmis au Sénat ; rapport le 17 décembre 1975 par M. Auburtin au nom de la commission mixte paritaire, n° 158 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 79 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1331 du 31 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1976 (p. 143).

PREMIÈRE LECTURE [2 décembre 1975] (p. 9178, 9198), [3 décembre 1975] (p. 9268, 9288), [4 décembre 1975] (p. 9346).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fanton, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Neuwirth, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Boulay, Pierre Bas, Fiszbin, Alain Vivien, Mesmin, Baillot, Villa, Claudius-Petit, Gautier, Clérambeaux, Marette, Dalbera, de La Malène, Peretti, Chinaud, Frédéric-Dupont, Palewski, Boscher, Chassagne, Hamel, Jans, Kalinsky, Mme Moreau, MM. Marcus, Ducoloné, Macquet, Krieg, Gaudin, Wagner.*

L'importance du rôle joué par la ville de Paris dans l'histoire de la France ; le maintien de la ville dans une situation de minorité (p. 9178) ; les rôles du préfet de Paris (p. 9178, 9179) ; l'institution d'un maire et d'un conseil élu au suffrage universel (p. 9178) ; l'exercice des fonctions de maire ; ses rapports avec le préfet et l'administration (p. 9179) ; l'application du droit commun à la ville de Paris ; le nombre des conseillers ; les propositions relatives à la nouvelle organisation de la ville de Paris (p. 9180) ; relancer la déconcentration administrative ; le maintien du département ; le système budgétaire particulier de Paris ; les contrôles financiers de l'Etat ; le sort des personnels (p. 9181) ; la gestion future des personnels par le maire ; l'autorité du maire en matière d'ordre public ; la limitation des mandats de maire (p. 9182) ; le désir de participation des populations ; l'exemple que constitue Paris pour les autres grandes villes en matière de rapprochement du pouvoir des administrés (p. 9183).

Intervention de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 9183) :

L'engagement pris par le Président de la République visant à doter la capitale d'un statut libéral ; l'historique de l'administration parisienne et les caractéristiques du système actuel ; (p. 9184) : un projet qui répond aux exigences de l'autonomie et de l'efficacité ; un maire élu pour six ans mais ne pouvant exercer que deux mandats ; le nombre des adjoints ; les compétences du conseil de Paris en tant que conseil municipal ; le problème de la commission permanente ; la déconcentration dont bénéficieront les arrondissements ; le maintien du système budgétaire actuel ; la double nature de Paris, à la fois département et commune ; la situation des personnels ; l'intégration pure et simple des administrateurs (p. 9185).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rôle joué par Paris dans le passé, le régime particulier auquel a été soumise la capitale (p. 9185, 9186, 9187, 9189) ; l'attitude du pouvoir central face à Paris (p. 9187, 9190, 9204) ; la position de la province face à Paris (p. 9203) ; l'importance et les conditions de la réforme proposée (p. 9185, 9188, 9192) ; les finalités de la réforme ; la participation et l'autogestion des Parisiens (p. 9186, 9187, 9190, 9199) ; la décentralisation des pouvoirs (p. 9193, 9200) ; les organes de la ville ; l'application du droit commun (p. 9185, 9186, 9199, 9201) ; les conseils d'arrondissements (p. 9189, 9190, 9199, 9200, 9201) ; le nombre et la répartition des conseillers (p. 9190, 9199, 9203) ; le maire (p. 9191, 9194, 9200, 9203, 9205) ; le département (p. 9186) ; le préfet (p. 9200, 9204) ; un syndicat interdépartemental (p. 9189) ; le maintien de l'ordre (p. 9199, 9205) ; la situation financière de la ville (p. 9187, 9191, 9194, 9199) ; le personnel de la ville (p. 9185, 9191, 9203) ; le sort des personnels de l'assistance publique (p. 9206, 9202, 9207) ; l'exemplarité de la réforme (p. 9188, 9199).

Intervention de M. Poniatowski, ministre (p. 9205) :

L'accord du Gouvernement sur certaines propositions de la commission des lois ; le respect des droits acquis par le personnel ; les responsabilités qui incomberont au préfet de police ; le rattachement de la ville à un département ; (p. 9206) : les limites à apporter aux responsabilités des arrondissements ; l'hommage qui doit être rendu aux préfets qui ont eu la responsabilité de la capitale ; l'importance de la réforme qui va permettre de préciser les responsabilités en matière de gestion municipale ; sa réponse à la question de M. Fiszbin portant sur le personnel de l'assistance publique ; (p. 9207) : le maintien des pouvoirs de police entre les mains du préfet de police ; les pouvoirs qui seront reconnus aux commissions d'arrondissement ; sa réponse à une nouvelle question de M. Fiszbin portant sur le personnel de l'assistance publique ; la responsabilité municipale ; le fonctionnement des services dans le cadre du nouveau statut.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 138* de M. Boulay : organisation du ressort territorial de Paris en trois niveaux (p. 9203) ; adoption de l'*amendement n° 80* de la commission : mise en évidence de la

distinction entre commune et département (p. 9210) ; adoption de l'*amendement n° 81* de la commission : insertion d'un nouveau titre (p. 9211).

ART. 1er (organisation de la ville de Paris selon le régime de la commune) : adoption (p. 9211).

ART. 2 (attribution du conseil de Paris) (p. 9211) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 83* de la commission (p. 9211) : l'article 2 est supprimé (p. 9211).

ART. 3 (présidence du conseil de Paris par le maire) (p. 9211) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 84* de la commission ; l'article 3 est supprimé (p. 9211).

ART. 4 (pouvoirs et attributions du préfet de police) (p. 9211) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 85* de la commission (p. 9211) ; l'article 4 est supprimé (p. 9211).

ART. 5 (représentation de l'Etat par le préfet de Paris et le préfet de police) (p. 9211) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 86* de la commission ; l'article 5 est supprimé (p. 9211).

ART. 6 : réservé à la demande du Gouvernement (p. 9268).

Avant l'ART. 6, TITRE 1er : adoption de l'*amendement n° 87* de la commission : le titre 1er devient chapitre I (p. 9269) ; adoption de l'*amendement n° 88* de la commission : appellation du conseil municipal de Paris (p. 9269).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement n° 149* de M. Dalbera : siège du conseil de Paris (p. 9269).

ART. 7 (régime des sessions du conseil) (p. 9269) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 89* de la commission (p. 9270) ; l'article 7 est supprimé (p. 9270) ; les *amendements n° 150* de M. Fiszbin et *n° 27* de M. Boulay deviennent sans objet (p. 9270).

ART. 8 (convocation du conseil) (p. 9270) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 90* de la commission (p. 9270) ; l'article 8 est supprimé (p. 9270).

ART. 9 (régime des sessions extraordinaires du conseil) (p. 9270) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 91* de la commission (p. 9271) ; l'article 9 est supprimé (p. 9271).

ART. 10 (élection du maire et des adjoints) (p. 9271) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 92* de la commission (p. 9271) ; l'article 10 est supprimé ; l'*amendement n° 175* corrigé de M. de La Malène devient sans objet (p. 9271).

ART. 11 (formation du conseil en comité secret) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 93* de la commission (p. 9271) ; l'article 11 est supprimé (p. 9271).

ART. 12 (publication des délibérations du conseil) (p. 9271) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 94* de la commission (p. 9272) ; l'article 12 est supprimé (p. 9272).

ART. 13 (règlement intérieur) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 95* de la commission (p. 9272) ; l'article 13 est supprimé (p. 9272).

ART. 14 (régime de la dissolution du conseil) : retrait de l'*amendement n° 6* de suppression de M. Pierre Bas (p. 9272) ; adoption du *sous-amendement n° 96* de la commission à l'*amendement n° 29* : renforcement du caractère solennel de la dissolution (p. 9272) ; adoption de l'*amendement n° 29* de M. Boulay : application des dispositions de la loi du 10 août 1971 relative aux conseils généraux (p. 9272) ; adoption de l'article 14 ainsi modifié (p. 9273).

ART. 15 (élection et composition de la commission permanente) : adoption du texte commun des *amendements* de suppression *n° 55* de M. Fanton et *n° 151* de M. Baillot (p. 9273) ; l'article 15 est supprimé (p. 9273).

ART. 16 (rôle de la commission permanente) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 56* de M. Fanton (p. 9273) ; l'article 16 est supprimé (p. 9273).

ART. 17 (modalités des décisions de la commission permanente) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 57* de M. Fanton (p. 9273) ; l'article 17 est supprimé (p. 9273).

ART. 18 (réunion de la commission permanente) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 58* de M. Fanton (p. 9273) ; l'article 18 est supprimé (p. 9273).

ART. 19 (caractère non public des séances) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 59* de M. Fanton (p. 9273) ; l'article 19 est supprimé (p. 9273).

ART. 20 (rapports entre le conseil et la commission) (p. 9273) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 60* de M. Fanton (p. 9273) ; l'article 20 est supprimé (p. 9274).

ART. 21 (accès du préfet de police au conseil et à la commission) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 97* de la commission (p. 9274) ; l'article 21 est supprimé (p. 9274).

Avant l'ART. 22, TITRE II : adoption de l'*amendement n° 98* de la commission : le titre II devient chapitre II (p. 9274).

Les ART. 22, 23 et 24 sont réservés (p. 9274 et 9275).

Après l'ART. 24 : adoption de l'*amendement n° 107* de la commission : « Chapitre III » (p. 9275) ; rejet des deux *sous-amendements n° 163* de M. Fiszbin et *n° 147* de M. Mesmin à l'*amendement n° 61 :* exercice du pouvoir de police (p. 9277) ; adoption de l'*amendement n° 61* de Mme de Hauteclocque : pouvoirs du préfet de police (p. 9277) ; adoption de l'*amendement n° 62* de Mme de Hauteclocque : exécution par le préfet de police des délibérations du domaine de sa compétence (p. 9277) ; adoption de l'*amendement n° 63* de Mme de Hauteclocque: accès du préfet de police au conseil de Paris (p. 9277).

Avant l'ART. 25 : réserve de l'*amendement n° 108* de la commission (p. 9277) ; réserve de l'article 25, des amendements additionnels après l'article 25 et des articles 26 et 27 (p. 9277).

Avant l'ART. 28, TITRE III : adoption de l'*amendement n° 113* de la commission : le titre III devient le titre II (p. 9277).

ART. 28 (compétence du département de Paris) : adoption (p. 9277).

Après l'ART. 28 : rejet de l'*amendement n° 167* de M. Ducoloné : pouvoirs exercés par le maire (p. 9277 et 9278).

ART. 29 (attributions de la commission permanente) : adoption de l'*amendement n° 114* de la commission qui devient l'article 29 : attributions départementales du conseil de Paris (p. 9278).

ART. 30 (fixation des dates des séances du conseil) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 115* de la commission (p. 9278) ; l'article 31 est supprimé (p. 9278).

ART. 31 (accès du préfet de Paris au conseil et à la commission) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 116* de la commission (p. 9278) ; l'article 31 est supprimé (p. 9278).

Après l'ART. 31 : adoption de l'*amendement n° 117* de la commission : titre III (p. 9278) ; adoption de l'*amendement n° 118* de la commission : représentation de l'Etat par les préfets (p. 9279) ; retrait de l'*amendement n° 141* de M. Fanton : exercice des fonctions de préfet de région par le préfet de Paris (p. 9280).

Avant l'ART. 32, TITRE IV : adoption (p. 9280).

ART. 32 (budget) (p. 9280) : adoption du *sous-amendement n° 119* de la commission à l'*amendement n° 36 :* modification rédactionnelle (p. 9281) ; adoption de l'*amendement n° 36* de M. Boulay : création d'un budget communal et d'un budget départemental (p. 9281) ; réserve de l'*amendement n° 176* de M. de La Malène et de l'article 32 (p. 9281).

Après l'ART. 32 : retrait de l'*amendement n° 37* de M. Boulay : préparation et exécution du budget spécial de la préfecture de police (p. 9281) ; retrait de l'*amendement n° 38* de M. Boulay : préparation et exécution des budgets (p. 9281) ; réserve de l'*amendement n° 39* de M. Boulay (p. 9282).

ART. 33 (financement du budget d'investissement) : adoption du texte commun des *amendements n° 120* de la commission et *n° 40* rectifié de M. Boulay : modification rédactionnelle (p. 9282) ; retrait de l'*amendement n° 41* de M. Boulay : recours à l'emprunt dans les conditions de droit commun (p. 9282) ; adoption de l'article 33 modifié (p. 9282).

ART. 34 (application des dispositions du décret n° 70-1089 du 30 novembre 1970) (p. 9282) : retrait de l'*amendement n° 42* de M. Boulay : application du droit commun en matière financière (p. 9283) ; adoption de l'*amendement n° 121* de la commission : modification de pure forme (p. 9283) ; adoption de l'*amendement n° 122* de la commission : modification rédactionnelle (p. 9283) ; adoption de l'article 34 modifié (p. 9283).

Après l'ART. 34 : retrait de l'*amendement n° 43* de M. Boulay : inscription d'office des dépenses obligatoires (p. 9283).

ART. 35 (ordonnancement du budget communal et du budget départemental) (p. 9283) : adoption de l'*amendement n° 123* de la commission : modification rédactionnelle (p. 9284); adoption de l'article 35 modifié (p. 9284).

ART. 36 (présentation du compte administratif) : retrait de l'*amendement n° 44* de M. Boulay : absence du maire et des préfets lors du vote du compte (p. 9284) ; adoption de l'article 36 (p. 9284).

ART. 37 (contrôle financier) (p. 9284) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 168* de M. Baillot (p. 9285) ; rejet de l'*amendement n° 45* de M. Boulay : contrôle financier de droit commun (p. 9285) ; adoption de l'*amendement n° 125* de la commission : limitation du contrôle au budget d'investissement (p. 9286) ; adoption de l'article 37 modifié (p. 9286).

ART. 32 (*suite*) (composition des budgets) : retrait de l'*amendement n° 176* rectifié de M. de La Malène : contrôle par le maire des dépenses de fonctionnement (p. 9286) ; adoption de l'article 32 modifié (p. 9286).

ART. 38 (passation des marchés) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 126* de la commission (p. 9286) ; adoption de l'article 38 modifié (p. 9286).

ART. 39 (liste et transfert des immeubles appartenant au département de Paris) : adoption (p. 9286).

Avant l'ART. 40, TITRE V (p. 9288) : adoption de l'*amendement n° 127* de la commission : chapitre premier (p. 9288).

ART. 40 (personnels de la ville et du département de Paris) : rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 170* de M. Villa : maintien du statut des personnels de la ville de Paris (p. 9291) ; liste des votants (p. 9313) ; adoption de l'*amendement n° 128* de la commission qui devient l'article 40 : statut des personnels de la commune et du département de Paris (p. 9292) ; l'*amendement n° 47* de M. Boulay devient sans objet (p. 9292).

Après l'ART. 40 : retrait de l'*amendement n° 180* de M. de La Malène : conditions de détachement de certains personnels (p. 9292).

ART. 41 (conditions de dérogation des dispositions statutaires applicables aux personnels de la ville et du département de Paris) (p. 9292) : réserve de l'*amendement n° 171* de M. Villa (p. 9292) ; adoption de l'*amendement n° 129* de la commission : modification rédactionnelle (p. 9293) ; retrait de l'*amendement n° 48* de M. Boulay : refus de dérogation en matière de pouvoirs du maire sur les personnels communaux (p. 9292) ; adoption de l'*amendement n° 130* de la commission : modification rédactionnelle (p. 9293) ; adoption de l'article 41 modifié (p. 9293).

Après l'ART. 41 : adoption de l'*amendement n° 131* de la commission : chapitre II (p. 9293).

ART. 42 (intégration et répartition de certains fonctionnaires) (p. 9293) : rejet de l'*amendement n° 172* de M. Dalbera : option proposée à certains fonctionnaires (p. 9295) ; adoption de l'*amendement n° 66* de M. Fanton : conditions de l'intégration de certains fonctionnaires (p. 9295) ; adoption de l'*amendement n° 67* de M. Fanton : conditions de l'intégration de certains fonctionnaires (p. 9295) ; retrait de l'*amendement n° 49* de M. Boulay : autres possibilités d'intégration (p. 9295) ; adoption de l'*amendement n° 68* de M. de La Malène : intégration des membres du cadre spécial du conseil de Paris (p. 9295) ; adoption de l'*amendement n° 69* de M. Fanton : possibilité de détachement ou d'affectation à des emplois de l'Etat (p. 9296) ; l'*amendement n° 50* de M. Boulay n'a plus d'objet (p. 9296) ; adoption de l'article 42 ainsi modifié (p. 9296).

Après l'ART. 42 : retrait de l'*amendement n° 173* de M. Dalbera : reconstitution du cadre spécial du conseil de Paris (p. 9296).

ART. 43 (intégration et répartition des personnels soumis aux dispositions du décret n° 60-729 du 25 juillet 1960) (p. 9296) : rejet de l'*amendement n° 174* de Mme Moreau : introduction d'une procédure de concertation en matière de répartition des personnels (p. 9297) ; adoption de l'*amendement n° 70* de M. Fanton : modification rédactionnelle (p. 9297) ; adoption de l'*amendement n° 71* de M. Fanton : prise en compte des desiderata des personnels (p. 9297) ; rejet de l'*amendement n° 51* de M. Boulay : consultation du conseil de Paris sur l'affectation des fonctionnaires (p. 9298) ; adoption de l'*amendement n° 72* de M. Fanton : garantie de l'ensemble des avantages acquis (p. 9299) ; retrait de l'*amendement n° 53* de M. Boulay : application des dispositions statutaires actuellement en vigueur (p. 9399) ; adoption de l'article 43 ainsi modifié (p. 9299).

Après l'ART. 43 : rejet de l'*amendement n° 39 rectifié* de M. Boulay : statut de l'assistance publique de Paris (p. 9301) ; retrait de l'*amendement n° 171 rectifié* de M. Villa : garantie des droits et des avantages acquis par les personnels (p. 9301) ; rejet, par scrutin, du *sous-amendement n° 181* de M. Villa à l'*amendement n° 73* de M. Marcus : statut des personnels de l'office HLM et de la caisse du crédit municipal (p. 9301) ; liste des votants (p. 9314) ; adoption, par scrutin, de l'*amendement n° 73* de M. Marcus : statut du personnel de l'administration générale de l'assistance publique à Paris (p. 9301) ; liste des votants (p. 9315).

TITRE VI, ART. 44 (accession de certains fonctionnaires à des corps d'attachés d'administration centrale) : adoption (p. 9302).

ART. 45 (prolongation des attributions financières des préfets) : adoption (p. 9302).

ART. 46 (date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions) : adoption de l'*amendement n° 133* de la commission : suppression d'un délai supplémentaire (p. 9302) ; réserve de l'*amendement n° 134* et de l'article (p. 9302).

Après l'ART. 46 : retrait de l'*amendement n° 137* de M. Boulay : abrogation de dispositions contraires à la loi (p. 9303) ; adoption de l'*amendement n° 135* de la commission : abrogation de certaines dispositions contraires à la loi (p. 9303).

ART. 6 (*suite*) (composition du conseil de Paris) (p. 9303) : rejet de l'*amendement n° 3 rectifié* de M. Pierre Bas : augmentation du nombre de conseillers (p. 9304) ; retrait de l'*amendement n° 148* de M. Fizbin : augmentation du nombre des conseillers (p. 9304) ; retrait des *amendements n° 20* de M. Pierre

Bas, *n*os *177, 178* et *179* de M. Kricg : augmentation du nombre des conseillers (p. 9304); rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 54* repris par M. Claudius-Petit : augmentation du nombre des conseillers (p. 9305) ; liste des votants (p. 9316) ; rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 26* de M. Boulay : augmentation du nombre des conseillers (p. 9305) ; liste des votants (p. 9317) ; adoption, par scrutin, de l'*amendement n° 182* du Gouvernement : augmentation du nombre des conseillers (p. 9305) ; liste des votants (p. 9318) ; adoption de l'article 6 ainsi modifié (p. 9305).

ART. 22 (*suite*) (mandat du maire et des adjoints) (p. 9305) : adoption de l'*amendement n° 99* de la commission : suppression des dispositions relatives au maire (p. 9305) ; l'*amendement n° 81* de M. Pierre Bas est devenu sans objet (p. 9305) ; adoption de l'*amendement n° 100* de la commission : introduction de la notion d'adjoint réglementaire (p. 9306) ; adoption des *amendements* n*os 78* et *79* de M. Pierre Bas : augmentation du nombre des adjoints réglementaires et supplémentaires (p. 9306, 9307) ; les *amendements* n*os 183* et *184* du Gouvernement deviennent sans objet (p. 9306) ; adoption de l'article 22 ainsi modifié (p. 9307).

ART. 23 (*suite*) (délégation de signature du maire) (p. 9307) : adoption de l'*amendement n° 101* de la commission : élargissement des conditions de délégation de signature (p. 9307) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Boulay : délégation de signature aux conseillers de Paris (p. 9307) ; adoption de l'article 23 ainsi modifié (p. 9307).

ART. 24 (*suite*) (délégation de certaines fonctions du maire) (p. 9307) : adoption du texte commun des *amendements n° 102* de la commission et *n° 158* de M. Dalbera : harmonisation du texte avec le droit commun (p. 9307) ; retrait de *l'amendement n° 11* de M. Pierre Bas : conditions de délégation des fonctions aux conseillers de Paris (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 103* de la commission : conditions de délégation de fonctions aux conseillers de Paris (p. 9309) ; rejet de l'*amendement n° 159* de M. Dalbera : délégation de fonctions à des agents communaux (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 75 rectifié* de M. Frédéric-Dupont : modification rédactionnelle (p. 9309) ; rejet du *sous-amendement n° 162* de M. Dalbera à l'amendement n° 104 de la commission : fonctions des officiers municipaux (p. 9309) ; adoption de l'*amendement n° 104* de la commission : nombre et fonctions des officiers municipaux (p. 9309) ; retrait de l'*amendement n° 160* de M. Dalbera : inéligibilité des officiers municipaux au conseil de Paris (p. 9310) ; adoption de l'*amendement n° 105* de la commission : inéligibilité des officiers municipaux au conseil de Paris (p. 9310) ; retrait de l'*amendement n° 145* de M. Frédéric - Dupont (p. 9310) ; retrait de l'*amendement n° 21* de M. Pierre Bas : conditions relatives à la résidence et à l'exercice du droit de vote des officiers municipaux (p. 9310) ; retrait de l'*amendement n° 161* de M. Dalbera : fixation du statut des officiers municipaux (p. 9311) ; adoption de l'*amendement n° 106* de la commission : fixation du statut des officiers municipaux (p. 9311) ; l'*amendement n° 33* de M. Boulay n'a plus d'objet (p. 9311) ; adoption de l'article 24 ainsi modifié (p. 9311).

Avant l'ART. 25 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 108* de la commission : intitulé du chapitre IV (p. 9347).

ART. 25 (*suite*) (commission consultative d'arrondissement) (p. 9347) : rejet de l'*amendement n° 139* de M. Fanton : création d'un conseil d'arrondissement (p. 9348) ; rejet de l'*amendement n° 164* de M. Baillet : création de municipalités d'arrondissements (p. 9348) ; adoption de l'*amendement n° 64* de M. Pierre Bas : création d'une commission d'arrondissement (p. 9348) ; report des *amendements n° 12* de M. Pierre Bas et *n° 76* de M. Frédéric-Dupont (p. 9349) ; adoption de l'*amendement n° 109* de la commission : conditions de la création des commissions consultatives d'arrondissements (p. 9349) ; retrait de l'*amendement n° 24* de M. Pierre Bas : titre des membres de la commission consultative d'arrondissement (p. 9350) ; adoption de l'*amendement n° 110* de la commission : lieu de réunion de la commission d'arrondissement (p. 9350) ; adoption de l'article 25 ainsi modifié (p. 9350).

Après l'ART. 25 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 65* de M. Pierre Bas : composition de la commission d'arrondissement (p. 9353) ; retrait du *sous-amendement n° 12* de M. Pierre Bas à l'*amendement n° 65* : modification de la composition de la commission d'arrondissement (p. 9351, 9353) ; l'*amendement n° 165* de Mme Moreau n'a plus d'objet (p. 9353).

ART. 26 (*suite*) (missions de la commission) (p. 9353) : adoption du *sous-amendement n° 185* du Gouvernement à l'*amendement n° 74* de M. Krieg : conditions de nullité des avis et propositions de la commission (p. 9355) ; adoption du *sous-amendement n° 111* de la commission à l'*amendement n° 74* de M. Krieg : publicité du procès-verbal des délibérations (p. 9355) ; adoption de l'*amendement n° 74* de M. Krieg : missions de la commission (p. 9355) ; l'*amendement n° 140* de M. Fanton n'a plus d'objet

(p. 9354) ; les *amendements n° 166* de Mme Moreau, *n°s 34* et 35 de M. Boulay n'ont plus d'objet (p. 9355) ; l'*amendement n° 74* ainsi modifié devient l'article 26 (p. 9355).

ART. 27 (*suite*) (suppression des fonctions de maire et de maire adjoint) (p. 9355) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 112* de la commission (p. 9355) ; l'article 27 est supprimé (p. 9355).

ART. 46 (*suite*) (entrée en vigueur des nouvelles dispositions) (p. 9355) : adoption de l'*amendement n° 134* de la commission : suppression des fonctions de maire et de maire adjoint (p. 9356) ; adoption de l'article 46 ainsi modifié (p. 9356).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *Mme Moreau :* le groupe communiste s'abstiendra étant donné les insuffisances du projet (p. 9357) ;

— *M. Frédéric-Dupont :* le groupe des républicains indépendants votera le texte à l'unanimité (p. 9357) ;

— *M. Marette :* le groupe UDR votera positivement (p. 9358) ;

— *M. Clérambeaux :* le groupe des socialistes et des radicaux de gauche s'abstiendra étant donné la valeur inégale du texte (p. 9359) ;

— *M. Mesmin :* le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux votera le projet (p. 9359).

ADOPTION par scrutin, de l'ensemble du projet de loi (p. 9359) ; liste des votants (p. 9373).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1975] (p. 10084).

ORATEURS : *MM. Fanton, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Officiers municipaux (p. 10084) ; commissions d'arrondissement (p. 10084) ; dualité des budgets (p. 10084).

Intervention de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (p. 10084) :

Le Gouvernement accepte le texte de la commission mixte paritaire.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Ducoloné et Savary :* les groupes communiste et socialiste s'abstiennent (p. 10085).

ADOPTION du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 10085).

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 2031** TENDANT A DOTER PARIS D'UN STATUT DÉMOCRATIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

18. — PROPOSITION DE LOI **n° 2673** TENDANT A DÉMOCRATISER LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 8 décembre 1976 par M. Baillot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi AÉRODROMES 1 ; COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 16 (Permis de construire) ; CONSEILS MUNICIPAUX 7 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 ; ESPACES VERTS 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur [30 octobre 1973] ; Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5722, 5724, 5738, 5740, 5741) ; Logement [14, 15 novembre 1973] (p. 5786, 5787) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 117, 151 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 ; TRANSPORTS URBAIN 447.

— **Aide sociale de — et maisons de retraite de —.** *Voir* HÔPITAUX 1.

— **Cession à la ville de — de terrains libérés par la SNCF.** — *Voir* URBANISME 17.

— **District de —.** *Voir* IMPÔTS LOCAUX 4 (art. 14) ; RÉGIONS 7 [18 décembre 1975].

— **Droit à pension des ouvriers du service municipal des pompes funèbres de —.** *Voir* PENSIONS DE RETRAITE 33.

— **Grève des éboueurs parisiens.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1095.

— **Modalités de transfert des immeubles, meubles, droits et obligations de la ville de —.** *Voir* IMPÔTS 2 (art. 30 *bis*).

— **Rénovation du secteur Italie.** — *Voir* RÉNOVATION URBAINE 2.

— **Rénovation, réanimation de —.** *Voir* CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES-POMPIDOU [3 décembre 1974] (p. 7304, 7305).

— **Sécurité à** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 16.

— **Statut de** —. *Voir* INTÉRIEUR [19 novembre 1974] (p. 6724, 6734, 6761) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6031) ; Services du Premier ministre [20 novembre 1973] (p. 6084, 6085) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 84 ; *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 107.

— **Statut du district de la région parisienne.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6724).

PARISIEN LIBÉRÉ

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Information [19 novembre 1975] (p. 8687, 8689, 8690) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 446, 455, 472, 478, 488, 499, 615 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 (p. 1750, 1751, 1753, 1759) et n°s 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3252, 3254, 3255) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 400.

— **Evacuation des imprimeries du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1017, 1021, 1022, 1033.

PARKING

Voir COMMERCE ET ARTISANAT 6 (art. 28) ; URBANISME 10 (art. 8, après article 96).

PARLEMENT

1. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **350** MODIFIANT LES ARTICLES 32 ET 36 DE L'ORDONNNANCE n° 59-2 DU 2 JANVIER 1959 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES AFIN D'ASSURER LA PUBLICITÉ DES AIDES DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 16 mai 1973 par M. Michel Durafour et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi :

I. — **Congrès.**

— **Convocation du Parlement en congrès** [18 octobre 1974]. — *Voir* TABLE DU CONGRÈS [21 octobre 1974] *in fine ;* [9 juin 1976] ; [14 juin 1976] *in fine ;* PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 12.

— **Conseil constitutionnel.** — TABLE DU CONGRÈS (*voir in fine*).

II. — **Election des membres du Parlement.**

— **Election des députés et sénateurs de Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS), (*J.O.* du 29 décembre 1976, p. 7580) ; ELECTIONS (LÉGISLATION) 41, 42, 43, 44.

— **Election des sénateurs.** — *Voir* PARLEMENTAIRES 10 [10 octobre 1974] (p. 4967).

— **Nombre des sénateurs.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) [8 octobre 1974] (p. 4855, 4858, 4859).

III. — **Information et contrôle du Parlement.**

Voir BANQUE DE FRANCE 2 ; COUR DES COMPTES [20 juin 1974] (p. 2825) ; COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 3, 4 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 7, 16 ; ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 4 ; LOIS (Application des) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, Discussion générale, questions préalable (p. 4675 à 4678, 4706 à 4708, 4725) ; (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5905, 5912, 5953) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 21 (p. 7309) ; (deuxième partie), Industrie et recherche [6 novembre 1975] (p. 3001) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3359) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES POUR 1975, 5 [13 mai 1975] (p. 2556, 2559), et 7 [9, 10 septembre 1975] (p. 6207, 6218) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10 ; LOIS DE RÈGLEMENT 1 [7 juin 1973] (p. 1868, 1870, 1934 à 1937), 2 [27 juin 1974] (p. 3004, 3008, 3011) 4 ; MOTION DE CENSURE 1 (p. 4174) ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MESSAGE) 2 (p. 2337) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 47, 49, 87, 89, 91, 93, 102, 167, 247, 259, 349, 350, 356.

— **Contrôle sur l'exécution des directives de la Communauté européenne.** — *Voir* LIBERTÉ D'ÉTABLISSEMENT 1.

— **Contrôle du — sur les organismes de sécurité sociale.** — *Voir* LOI DE FINANCES 8.

— **Exercice du contrôle parlementaire.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR [20 novembre 1974] (p. 6852).

— **Prérogatives respectives du Gouvernement et du Parlement en matière de conclusion d'engagements internationaux.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 15 [20 décembre 1973] (p. 7260, 7279, 7281).

— **Présentation du budget social de la nation.** — *Voir* BUDGET SOCIAL DE LA NATION ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3305).

— **Présentation d'un document sur les transferts Etat-industrie.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973] (p. 5197, 5219) et information du Parlement sur la politique industrielle (p. 5212, 5213) [8 novembre 1973] (p. 5368, 5384) ; articles non rattachés [20 novembre 1973] (p. 6164 à 6166).

— **Représentation au conseil d'action de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail.** — *Voir* TRAVAIL (Conditions du) 1 [19 décembre 1973] (p. 7210).

IV. — **Organisation du travail parlementaire.**

Voir ALLOCATIONS DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 juin 1973], [20 décembre 1973] ; BAUX COMMERCIAUX 2 [30 juin 1973] (p. 2754) ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] (p. 794, 799). (Débat d'orientation au cours de la session de printemps afin de préparer le projet de loi de finances pour l'année suivante) (p. 796, 797). (Débat de politique économique au printemps) (p. 827) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (seconde délibération) [20 novembre 1973] (p. 6176, 6178) ; RAPPEL AU RÈGLEMENT 18, 26, 283 ; VINS 5 [29 novembre 1973] (p. 6483, 6484, 6487).

— **Coordination des activités gouvernementales et parlementaires.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 151.

— **Méthodes de travail parlementaire.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 577, 582, 589, 591, 594, 595, 597, 658, 659, 660, 664, 671.

— **Organisation de grands débats de caractère politique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 723.

— **Retransmission par la télévision du débat sur l'avortement.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 316.

— **Suspension de séance.** — *Voir* RÈGLEMENT ASSEMBLÉE NATIONALE [13 mai 1975] (p. 2452).

V. — **Procédure des questions.**

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2502) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973] (p. 5195) : priorité aux rapporteurs pour poser des questions orales sur les problèmes de leur ressort ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MESSAGE) 2 (p. 2337).

— **Questions d'actualité.** — Intervention de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale qui expose la nouvelle procédure retenue pour les questions d'actualité, devenues « questions au Gouvernement ». Ces questions, pour lesquelles majorité et opposition disposeront d'un temps égal, seront désormais posées sous une forme plus rapide et plus moderne [12 juin 1974] (p. 2608, 2609).

— **Questions d'actualité et questions orales.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 23, 47, 48, 51, 144, 145, 162, 172, 185, 188, 189, 201, 209, 215.

— **Questions écrites.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3348) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 170 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 22, 96, 138, 139, 156, 157, 173, 182, 190, 225, 227, 250, 251, 258, 279, 310, 320, 322, 333, 556 ; Rappel par M. Chirac de la procédure des questions au Gouvernement [30 octobre 1974] (p. 5622) ; Impossibilité de donner la parole pour un rappel au règlement dans la partie de la séance consacrée aux questions au Gouvernement [6 novembre 1974] (p. 5934).

— **Délai de réponse aux questions écrites.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 356.

— **Procédure des questions au Gouvernement.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 357.

— **Temps de parole.** — *Voir* INTERVENTION DE M. DEFFERRE [1er juin 1977] (p. 3263).

VI. — **Sessions.**

Voir ASSEMBLÉE NATIONALE, RAPPELS AU RÈGLEMENT 629, 630, 632, 674.

— **Convocation du Parlement en session extraordinaire.** — [*J.O.* du 27 juin 1976 et 28 juin 1976] (p. 4785, 4786).

— **Modification du décret convoquant le Parlement en session extraordinaire.** — [6 juillet 1976] (p. 5070).

PARLEMENT EUROPÉEN

Voir ASSEMBLÉES EUROPÉENNES ; ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième

partie), Affaires étrangères ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 615, 616, 617, 618.

— **Autorisation de la ratification du traité portant modification de certaines dispositions des Communautés européennes.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 127.

— **Election de l'Assemblée européenne au suffrage universel.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 370, 483.

PARLEMENT LATINO-AMÉRICAIN

Voir RAPPORT D'INFORMATION 41.

PARLEMENTAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI n° **263** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL ET ORGANISANT LA PUBLICITÉ DE L'ACCEPTATION, PAR LES PARLEMENTAIRES EN COURS DE MANDAT, DE CERTAINES FONCTIONS, transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 juin 1974 par M. Bernard Marie, n° 1065.

Pour l'adoption en première lecture, voir table des matières (IV^e^ législature), I. 106 (Incompatibilités parlementaires, 3).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **438** TENDANT A ATTRIBUER CERTAINES FONCTIONS AU REMPLAÇANT DU DÉPUTÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. de Broglie (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE n° **634** TENDANT A RÉVISER LES ARTICLES 23 ET 25 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **635** TENDANT A MODIFIER L'ORDONNANCE n° 58-1099 DU 17 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CONSTITUTION, L'ORDONNANCE n° 58-1065 DU 7 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA COMPOSITION ET A LA DURÉE DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ET L'ORDONNANCE n° 58-1097 DU 15 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA COMPOSITION DU SÉNAT ET A LA DURÉE DU MANDAT DES SÉNATEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la Républilque).

5. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE n° **940** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 25 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Jacques Duhamel (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **941** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES LO 176, LO 319 ET LO 320 DU CODE ÉLECTORAL ET L'ARTICLE 5 DE L'ORDONNANCE n° 58-1099 DU 17 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 23 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 31 mai 1974 par M. Jacques Duhamel (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

7. — PROPOSITION DE LOI n° **972** TENDANT A PERMETTRE AUX DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DE SE FAIRE REMPLACER PAR LEURS SUPPLÉANTS DANS LES RÉUNIONS DU CONSEIL RÉGIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Donnez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **1122** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE L'ORDONNANCE n° 58-1065 DU 7 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA COMPOSITION ET A LA DURÉE DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1974 par M. Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'adminsitration générale de la République).

9. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 1167** TENDANT A RÉVISER LES ARTICLES 23 ET 25 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juillet 1974 par M. Schloesing (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 1179** PORTANT RÉVISION DE L'ARTICLE 25 DE LA CONSTITUTION, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 3 octobre 1974 par M. Donnez, n° 1191 ; adoption le 10 octobre 1974. — Projet de loi n° 148.

Transmis au Sénat le 15 octobre 1975, n° 23 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 15 octobre 1974 par M. Etienne Dailly, n° 32 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 16 octobre 1974. — Projet de loi n° 23 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 octobre 1974 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1245 ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Donnez, n° 1248 ; adoption le 17 octobre 1974. — Projet de loi n° 156.

Transmis au Sénat le 17 octobre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 38 (année 1974-1975) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Etienne Dailly, n° 46 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 17 octobre 1974. — Projet de loi n° 13 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 octobre 1974 (troisième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1256 ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Donnez, n° 1257 ; adoption le 17 octobre 1974. — Projet de loi n° 158.

Transmis au Sénat le 17 octobre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 48 (année 1974-1975) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Etienne Dailly, n° 49 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 17 octobre 1974. — Projet de loi n° 15 (année 1974-1975).

Ce texte n'a fait l'objet d'aucune des procédures d'approbation prévues par l'article 89 de la Constitution et n'a donc pas été promulgué.

Seul a été soumis au Congrès, réuni à Versailles le 21 octobre 1974, le projet de loi n° 1181.

Voir CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1.

PREMIÈRE LECTURE [10 octobre 1974] (p. 4948).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alfonsi, Bolo, de Broglie, Chirac, Premier ministre, Jean-Pierre Cot, Donnez, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Fanton, Gerbet, Labbé, Villa.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

Le projet de Gouvernement a un objectif précis et volontairement limité ; les idées de 1958 sur la nécessaire séparation des fonctions ministérielles et parlementaires conservent toute leur valeur (p. 4960) ; les articles 23 et 25 de la Constitution apparaissent comme étrangers à l'évolution du régime marqué essentiellement par l'affirmation de l'autorité présidentielle ; la règle posée par l'article 25 peut être modifiée sans risque ; la perte définitive du mandat parlementaire peut dans certains cas influer sur le comportement des ministres ; la réforme doit prendre effet à partir du début de la prochaine législature de l'Assemblée nationale ou du prochain renouvellement partiel du Sénat (p. 4961).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Règles de l'incompatibilité (p. 4958, 4959, 4960, 4964) ; situation des suppléants (p. 4959, 4960, 4962, 4964) ; conséquences sur la fonction ministérielle du système de la suppléance selon les textes de 1958 (p. 4959, 4961) ; selon la réforme proposée (p. 4963, 4965) ; élections partielles (p. 4961, 4963) ; les grandes lignes de la loi organique qui devra intervenir (p. 4959) ; scrutin « uninominal à deux tours » (p. 4961) ; contrat moral avec le suppléant (p. 4962, 4964) ; séparation des pouvoirs (p. 4962, 4964) ; motion de censure (p. 4962) ; évolution de la Constitution depuis 1958 (p. 4960, 4962) ; « quart de place » (p. 4965) ; délégations de compétences au suppléant (p. 4965, 4966) ; conseils régionaux (p. 4965, 4966) ; entrée en vigueur de la réforme (p. 4963, 4966) ; sénateurs élus à la proportionnelle devenus membres du Gouvernement (p. 4967).

Intervention de M. Chirac, Premier ministre :

Le Gouvernement envisagerait la possibilité de déléguer certaines compétences au suppléant

dans la loi organique ; la réforme ne prendra effet que lors du prochain renouvellement de l'Assemblée nationale, après le prochain renouvellement partiel du Sénat (p. 4966) ; le cas des suppléants de sénateurs élus à la proportionnelle et devenus ministres sera réglé par la loi organique.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

Adoption (p. 4966) après retrait de l'*amendement n° 3* de M. de Broglie et du *sous-amendement n° 5* de M. Gerbet relatif aux délégations de compétences aux suppléants.

Après l'ART. unique : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement reportant la mise en vigueur de la révision au prochain renouvellement de l'Assemblée nationale et après le prochain renouvellement partiel du Sénat ; adoption de l'article additionnel (p. 4968).

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi constitutionnelle (p. 4968), liste des votants (p. 5008, 5009).

DEUXIÈME LECTURE [17 octobre 1974] (p. 5161).

ORATEURS : *MM. Alfonsi, Bolo, Caro, Donnez, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Fanton, Foyer, de Gastines, Lauriol, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Bernard Marie.*

ART. 2 : adoption d'un *amendement n° 2* de M. Caro fixant l'entrée en vigueur de la révision après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale et le prochain renouvellement partiel du Sénat (p. 5163).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi constitutionnelle par scrutin (p. 5164) ; liste des votants (p. 5178, 5179).

TROISIÈME LECTURE [17 octobre 1974] (p. 5191).

ORATEURS : *MM. Jean-Pierre Cot, Donnez, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Gerbet, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

ART. 2 : révision constitutionnelle à portée personnelle ; inégalités entre les ministres (p. 5192) ; adoption d'un *amendement n° 1* de M. Donnez fixant l'entrée en vigueur de la révision après le prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale et le prochain renouvellement partiel du Sénat ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 5193).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi constitutionnelle par scrutin (p. 5193) ; liste des votants (p. 5248, 5249).

11. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1308** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES LO 119, LO 336, LO 176, LO 177 et LO 1978 DU CODE ÉLECTORAL, RELATIFS AU NOMBRE DES DÉPUTÉS ET A LEUR REMPLACEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 par M. Donnez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et d'administration générale de la République).

12. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1387** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE LO 137 DU CODE ÉLECTORAL RELATIF A L'INTERDICTION DE CUMUL DES MANDATS DE DÉPUTÉ ET DE SÉNATEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 11 décembre 1974 par M. Narquin (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

13. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1401** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE L'ORDONNANCE N° 58-1065 DU 7 NOVEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE A LA COMPOSITION ET A LA DURÉE DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE, présentée à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1974, par MM. Charles Bignon, Gerbet et Piot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration de la République) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Donnez, n° 1520 ; adoption le 26 mai 1977 sous le titre : « Proposition de loi organique tendant à compléter l'article LO 176 du code électoral ». — Proposition de loi n° 676.

Voir aussi ELECTIONS LÉGISLATIVES 47.

Transmise au Sénat le 31 mai 1977, n° 336 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 10 juin 1977 par M. Pierre Jourdan, n° 370 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 23 juin 1977. — Proposition de loi n° 157 (année 1976-1977).

Loi organique déclarée contraire à la Constitution par la décision du Conseil constitutionnel du 5 juillet 1977 [*J.O.* du 6 juillet 1977] (p. 3560).

PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1977] (p. 3114).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *discussion générale : MM. Donnez, rapporteur de la commission des lois*

constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, MM. Schloesing, Maurice Andrieux.

Exception d'irrecevabilité de M. Forni : MM. Franceschi, Foyer, président de la commission des lois, Donnez, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux.

La règle de l'incompatibilité des fonctions de membre du Gouvernement avec l'exercice d'un mandat parlementaire prévue par la Constitution (p. 3114) ; les inconvénients qui en résultent ; les démissions des remplaçants ; l'objet du projet : la possibilité pour le premier titulaire du siège de remplacer le suppléant en cas de démission ou de disparition ; les avantages de la solution choisie (modification de la loi organique) ; l'absence de révision de la Constitution ; la possibilité de solutions opposées suivant l'auteur de la démission.

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La démonstration par Jacques Chirac de l'utilité de cette réforme ; les objections faites au projet de révision constitutionnelle : l'incompatibilité des fonctions législatives et exécutives ; le principe de non-rétroactivité des lois (p. 3115) ; l'atteinte portée à la dignité des suppléants ; les réponses apportées par la proposition de loi organique à ces objections (p. 3116).

EXCEPTION D'IRRECEVABILITÉ de M. Forni, soutenue par M. Franceschi :

Les préoccupations politiques du Gouvernement ; la modification par la proposition de l'ordonnance du 5 novembre 1958 ; le lien existant entre l'ordonnance et la Constitution ; la contradiction entre la proposition et l'article 25 de la Constitution ; la séparation voulue par la Constitution entre les fonctions de membre du pouvoir exécutif et de participant au pouvoir législatif (p. 3116) ; le principe de la suppléance fixé par la Constitution ; la nature constitutionnelle des modifications apportées par la proposition à la Constitution ; le procédé de modification choisi en 1974 ; la censure probable du Conseil constitutionnel ; les possibilités de pression sur les suppléants ouvertes par le texte ; la nécessité d'une réforme du système des suppléants ; le respect par le texte de la lettre et de l'esprit de la Constitution ; les différences entre la proposition actuelle et la proposition de loi constitutionnelle de 1974 ; l'objet du texte ; la volonté du constituant de 1958 d'éviter des élections partielles (p. 3117) ; l'avis de la commission : la conformité à la Constitution et le respect des intérêts des suppléants ; la nécessité de mettre fin au système actuel des suppléants ; la simplicité du texte : évite la réunion du Congrès ; la compétence du Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité du texte ; le maintien de l'exception d'irrecevabilité ; les débats du comité consultatif constitutionnel sur le sujet (p. 3118) ; la mise en cause du prestige de l'institution parlementaire par cette proposition ; rejet de l'exception d'irrecevabilité (p. 3119).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rejet du principe de l'incompatibilité des fonctions ministérielles avec le mandat parlementaire ; la disparition de l'objectif initial du constituant de 1958 : éviter « la course aux portefeuilles » ; les conséquences du régime actuel sur la politique menée par les ministres ; les inconvénients du système actuel ; le nombre excessif de suppléants ; l'atteinte portée au caractère représentatif des institutions ; l'absence de contrôle du choix des suppléants (p. 3119) ; l'émergence d'un syndicalisme parlementaire ; les problèmes de recrutement des suppléants ; la nécessité de supprimer le système de la suppléance ; le problème des suppléants devenus sénateurs ; les détournements apportés au principe de la suppléance (p. 3120).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [26 mai 1977] (p. 3120).

ORATEURS : *MM. Bolo, Donnez, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux.*

ART. unique (article LO 176 du code électoral. — Reprise de leur mandat par les premiers titulaires en cas de décès ou de démission de leur remplaçant) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Bolo (suppression du cas de démission) (p. 3121) ; adoption de l'article unique de la proposition de loi organique (p. 3121).

Après l'ART. unique : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (application du texte au prochain renouvellement de l'Assemblée nationale) (p. 3121).

TITRE : adoption du titre proposé par la commission : « Proposition de loi organique tendant à compléter l'article L 176 du code électoral » (p. 3121).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi organique (p. 3121).

14. — PROJET DE LOI ORGANIQUE n° 1414 MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL RELATIVES A

LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présenté à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1496 ; adoption le 3 avril 1975. — Projet de loi n° 226.

Transmis au Sénat le 8 avril 1975, n° 221 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 24 avril 1975 par M. Jacques Pelletier, n° 263 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 avril 1975. — Projet de loi n° 103 (année 1974-1975).

Loi n° 75-357 du 15 mai 1975, publiée au *J.O.* du 16 mai 1975 (p. 4949).

Décision du Conseil constitutionnel du **15 mai 1975** [*J.O.* du 16 mai 1975] (p. 4967).

— **Discussion.** — *Voir* CORSE 1.

15. — PROJET DE LOI **n° 1415** PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL RELATIVES A L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présenté à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1497 ; adoption le 3 avril 1975. — Projet de loi n° 227.

Transmis au Sénat le 8 avril 1975, n° 222 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 24 avril 1975 par M. Jacques Pelletier, n° 264 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 avril 1975. — Projet de loi n° 104 (année 1974-1975).

Loi n° 75-358 du 15 mai 1975, publiée au *J.O.* du 16 mai 1975 (p. 4949).

— **Discussion.** — *Voir* CORSE 1.

16. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1493** TENDANT A LA LIMITATION DU CUMUL DES MANDATS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. d'Harcourt (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

17. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1835** TENDANT A LIMITER LE CUMUL DES MANDATS, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1975 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

18. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1943** TENDANT A PORTER A 591 LE NOMBRE DE DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET A MODIFIER LES ARTICLES LO 119, LO 336, LO 176, LO 177 ET LO 178 DU CODE ÉLECTORAL RELATIFS AU NOMBRE DES DÉPUTÉS ET A LEUR REMPLACEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1975 par Mme Anne-Marie Fritsch (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

19. — PROJET DE LOI ORGANIQUE **n° 1983** MODIFIANT LE CODE ÉLECTORAL, présenté à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 3 décembre 1975 par M. Limouzy, n° 2023 ; adoption le 4 décembre 1975. — Projet de loi n° 390.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 87 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. Louis Virapoullé, n° 139 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 67 (année 1975-1976).

Loi organique n° 76-98 du 31 janvier 1976, publiée au *J.O.* du 1er février 1976 (p. 804).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 28 janvier 1976, publiée au *J.O.* du 1er février 1976.

PREMIÈRE LECTURE [4 décembre 1975] (p. 9391).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Limouzy, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.*

Unification en matière électorale des départements d'outre-mer et de la métropole (p. 9391).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (p. 9391) :

Demande au Parlement de voter à l'unanimité ce projet de loi organique.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *article LO 119 du code électoral :* adoption (p. 9391).

ART. 2 : *article LO 274 du code électoral :* adoption (p. 9391).

ART. 3 : (dispositions abrogées) : adoption (p. 9391).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi organique (p. 9391).

Voir aussi DÉPUTÉS ; ELECTIONS (législation) 40, 47, 48, 50 ; FONCTIONNAIRES 6 ; INCOMPATIBILITÉS PARLEMENTAIRES ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 6 ; PARLEMENT ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MESSAGE) 2 (p. 2336) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 69, 70, 73, 74, 75, 76, 77, 84, 94.

— **Election des sénateurs.** — *Voir* PARLEMENTAIRES 10 [10 octobre 1974] (p. 4967).

— **Missions auprès des ministres.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 avril 1973] (p. 762).

— **Remplacement des —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) 67 [*J.O.* du 6 juillet 1977] (p. 3561).

— **Statut des suppléants.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1 [8, 10 octobre 1974] (p. 4868).

PARRAINAGE ÉDUCATIF

Voir ENFANTS 1.

PARTICIPATION DES SALARIÉS

Voir ENTREPRISES 3 ; LOGEMENTS 6 [19 décembre 1975] (p. 10146) ; SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION 1.

— **des filiales de sociétés.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, amendement 19, après l'article 6.

PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 264** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 70-1322 DU 31 DÉCEMBRE 1970 RELATIVE A L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AU BÉNÉFICE DU PERSONNEL DES SOCIÉTÉS, transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 21 juin 1973 par M. Marie, n° 520.

2. — PROJET DE LOI **n° 641** PORTANT MODIFICATIONS DE L'ORDONNANCE n° 59-126 DU 7 JANVIER 1959 MODIFIÉE TENDANT A FAVORISER L'ASSOCIATION OU L'INTÉRESSEMENT DES TRAVAILLEURS A L'ENTREPRISE, DE L'ORDONNANCE n° 67-693 DU 17 AOUT 1967 MODIFIÉE RELATIVE A LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX FRUITS DE L'EXPANSION DES ENTREPRISES ET DE L'ORDONNANCE n° 67-694 DU 17 AOUT 1967 RELATIVE AUX PLANS D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, 1973 par M. René Caille), n° 680 ; adoption le 28 novembre 1973, après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 55.

Transmis au Sénat le 29 novembre 1973, n° 49 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Rabineau, n° 66 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 13 décembre 1973. — Projet de loi n° 24 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 847 ; rapport le 19 décembre 1973 par M. René Caille, n° 866 ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 89.

Loi n° 73-1197 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14151).

Voir Introduction à la discussion des projets sociaux de MM. MESSMER et GORSE (SALARIÉS 2).

PREMIÈRE LECTURE [28 novembre 1973] (p. 6431).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. René Caille, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Chevènement, Bouvard, Le Foll, Gau, Le Meur, Peizerat.*

Problème de la réforme de l'entreprise ; bilan des mesures prises pour renforcer la protection sociale des salariés ; analyse du projet de loi : amélioration des modalités de conclusion des contrats d'intéressement et des accords de participation, actualisation de la sanction fiscale, obligation d'information des salariés des résultats de l'accord de participation, relèvement du plafond des sommes versées au titre des plans d'épargne (p. 6432) ; souhait d'extension de ces dispositions aux entreprises employant cinquante salariés (p. 6433).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 6433) :

Analyse des trois titres du projet de loi (p. 6433, 6434).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Problème de l'extension du champ d'application de ce projet aux entreprises occupant plus de cinquante salariés (p. 6434) ; opposition du parti socialiste et des radicaux de gauche à ce projet ; refus de ce « socialisme réduit aux acquêts » qui ne peut instaurer une véritable démocratie économique (p. 6434 à 6436) ; propositions du groupe des réformateurs démocrates sociaux pour une réforme de l'entreprise : coresponsabilité, institution de la société à directoire contrôlé par un conseil de surveillance, accroissement du rôle des comités d'entreprise, gestion autonome par atelier (p. 6436, 6437) ; dénonciation des dispositions fiscales prises en faveur des entreprises qui pratiquent l'intéressement (p. 6437).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 6438) :

Obligation d'information des salariés ; sa réponse à M. le rapporteur concernant l'extension du champ d'application de l'ordonnance de 1967 aux entreprises comptant au moins cinquante salariés ; résultats de l'application des ordonnances de 1959 et 1967 (p. 6438).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (titre Ier : Modifications de l'ordonnance n° 59-126 du 7 janvier 1959 tendant à favoriser l'association ou l'intéressement des travailleurs à l'entreprise) : remplacement de l'article 1er de l'ordonnance du 7 janvier 1959 ; rejet d'un *amendement* de M. Gau et adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles modifié par un *sous-amendement* du Gouvernement relatifs aux entreprises employant moins de cinquante salariés (p. 6439, 6440) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 6440).

ART. 2 (remplacement de l'article 2 de l'ordonnance : conditions requises pour ouvrir droit aux exonérations fiscales et de sécurité sociale) : trois *amendements* de la commission, de MM. Le Foll et Gau tendant à réintroduire des dispositions de l'article 5 de l'ordonnance : obligation pour les entreprises d'apporter la preuve qu'elles sont en règle avec la législation sociale et fiscale ; retrait des deux premiers et rejet du second ; rejet d'un *amendement* de la commission et adoption de l'article (p. 6440).

ART. 3 (remplacement de l'article 3 de l'ordonnance : soumission pour avis du contrat au comité d'entreprise) : adoption (p. 6440).

ART. 4 (remplacement de l'article 7 de l'ordonnance : retrait de l'homologation) : rejet d'un *amendement* de M. Gau et adoption de l'article (p. 6440, 6441).

ART. 5 (abrogation des articles 5, 6, 8, 9 et 11 de l'ordonnance) : adoption de l'article (p. 6441).

ART. 6 (Titre II : modifications de l'ordonnance n° 67-693 du 17 août 1967 relative à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises) : modalités de répartition entre les salariés de la réserve de participation ; rejet d'un *amendement* de M. Le Foll (répartition égale entre tous les travailleurs) ; adoption d'un *amendement* de la commission supprimant la possibilité d'exiger conjointement trois mois de présence dans l'entreprise au cours de l'exercice et six mois d'ancienneté, et de l'article, ainsi modifié (p. 6441).

ART. 7 (remplacement de l'article 4 de l'ordonnance : information des salariés de l'application des dispositions sur la participation) : rejet d'un *amendement* de la commission et adoption de l'article (p. 6441, 6442).

Après l'ART. 7 : rejet des *amendements* de MM. Le Foll et Le Meur tendant à supprimer les avantages fiscaux qui mettent la participation à la charge des contribuables ; rejet d'un *amendement* de M. Gau ; adoption d'un *amendement* de M. Lelong permettant la conclusion des accords dans le cadre d'un accord national professionnel ou interprofessionnel (p. 6442, 6443).

ART. 8 (modification de l'article 11 de l'ordonnance, sanctions) : rejet d'un *amendement* de la commission et de M. Valenet ; adoption de l'article (p. 6443).

ART. 9 : *article 14 de l'ordonnance* (cas des entreprises employant moins de cinquante salariés) : rejet d'un *amendement* de M. Gau de suppression de l'article ; adoption d'un *amendement* de la commission modifié par un *sous-amendement* du Gouvernement (consultation des délégués du personnel) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6443).

ART. 10 et 11 (Titre III : modifications de l'ordonnance n° 67-694 du 17 août 1967 relative aux plans d'épargne d'entreprise).

ART. 10 (limitation des versements annuels d'un salarié) : adoption (p. 6443).

ART. 11 (plafond des sommes versées annuellement par l'entreprise) adoption (p. 6443).

Après l'ART. 11 : rejet d'un *amendement* de M. Le Foll tendant à abroger l'article 6 de l'ordonnance contraignant les salariés à rester cinq ans dans le plan d'épargne (p. 6443, 6444).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6444).

DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1973] (p. 7204).

ORATEURS : *MM. René Caille, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.*

Les deux modifications apportées par le Sénat : à l'article 1er : extension de la possibilité d'accords interprofessionnels ou nationaux à l'ordonnance de 1959 et à l'article 7 *bis* une modification de forme ; demande de la commission des affaires culturelles et du Gouvernement d'adoption du texte voté par le Sénat (p. 7204, 7205).

ART. 1er : adoption.

ART. 7 *bis* : adoption.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7205).

3. — PROJET DE LOI **n° 642** RELATIF A LA SOUSCRIPTION OU A L'ACQUISITION D'ACTIONS DE SOCIÉTÉS PAR LEURS SALARIÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 16 octobre 1973 par M. Hamelin, n° 718 ; adoption le 28 novembre 1973, après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 56.

Transmis au Sénat le 29 novembre 1973, n° 50 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; avis le 5 décembre 1973 par M. Rabineau, n° 67 (année 1973-1974) ; rapport le 8 décembre 1973 par M. Etienne Dailly, n° 72 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 21 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) n° 835 ; rapport le 18 décembre 1973 par M. Hamelin au nom de la commission mixte paritaire, n° 862 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 90.

Transmis au Sénat, rapport le 18 décembre 1973 par M. Etienne Dailly au nom de la commission mixte paritaire, n° 102 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 42 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1196 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14148) ; **rectificatif** *J.O.* du 4 janvier 1974 (p. 123).

Voir Introduction à la discussion des projets sociaux de MM. MESSMER et GORSE (SALARIÉS 2).

PREMIÈRE LECTURE [28 novembre 1973] (p. 6444, 6454).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Hamelin, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, Carpentier, Ralite, Maurice Cornette, Martin, Chinaud, Lauriol, rapporteur pour avis de la commission des lois, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Bernard Marie, Bertrand Denis, Lepage.*

Présentation du projet ; efficacité des fonds communs de placement ; souhait de voir étendre ces dispositions aux salariés des sociétés de participation, des sociétés coopératives de production et aux filiales de certaines entreprises nationalisées (p. 6444, 6445).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 6445) :

Troisième étape de la politique de participation ; analyse des dispositions du projet de loi ; réalisation de l'actionnariat dans le sec-

teur privé (p. 6445, 6446) ; annonce du dépôt d'un projet de loi tendant à inclure les salariés des sociétés coopératives ouvrières de production dans la politique d'actionnariat (p. 6446).

Question préalable opposée par MM. Claude Michel, Gau et les membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 6446).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, qui demande à l'Assemblée de rejeter la question préalable (p. 6447, 6448).

Rejet de la question préalable (p. 6448).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Les limites du projet de loi (p. 6448) ; information et possibilités de contrôle des salariés (p. 6449) ; nécessité d'appliquer la législation sociale (p. 6449) ; revendications des travailleurs ; énumération des conflits sociaux récents (p. 6449, 6450, 6451, 6452) ; évocation de la visite de M. Messmer chez Renault (p. 6450, 6451) ; vote des députés communistes contre cette « loi friponne » (p. 6452) ; problème des salariés de l'Etat (p. 6455) ; nécessité d'une information continue sur la vie des entreprises (p. 6455) ; nécessité d'introduire une initiation économique dans les programmes scolaires (p. 6456) ; problème de l'incessibilité des actions pendant cinq ans (p. 6456).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 6456).

Annonce d'un texte tendant à étendre aux coopératives ouvrières les avantages prévus par le présent projet et d'une étude sur la situation des filiales des entreprises nationalisées ; ses réponses aux orateurs concernant le choix d'une troisième voie, l'augmentation du SMIC (p. 6456) ; l'information des actionnaires, la formation permanente des salariés (p. 6457).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (objectif, principe et champ d'application de la loi) : étude par le Gouvernement des conditions dans lesquelles l'actionnariat pourrait être étendu (p. 6458) ; retrait d'un *amendement* de la commission des lois tendant à codifier le présent texte afin de l'insérer dans le droit des sociétés (p. 6458, 6459) ; rejet d'un *amendement* de la commission des lois tendant à obliger la commission des opérations de bourse à dresser la liste de toutes les sociétés inscrites au marché hors cote ; en conséquence, retrait d'un autre *amendement* (p. 6459, 6460) ; adoption de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles tendant à n'admettre que les entreprises économiquement solides et à préciser le rôle du gestionnaire du fonds commun de placement (p. 6460) ; adoption de deux *amendements* de la commission des lois de suppression des troisième et dernier alinéas de l'article qui seront repris à l'article 2 ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6461).

ART. 2 (Titre Ier. — Augmentations de capital par émission d'actions réservées aux salariés) : adoption de quatre *amendements* de la commission des lois ; deux *amendements* de la commission des affaires culturelles deviennent sans objet (p. 6461, 6462) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6462).

ART. 3 (fixation par l'assemblée générale extraordinaire des conditions d'ancienneté exigées des salariés, des délais qui leur sont accordés pour l'exercice de leurs droits et des délais accordés aux souscripteurs pour la libération des titres) : réserve de l'article et d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (p. 6462) (voy. p. 6466).

ART. 4 (cas où les demandes de souscription dépassent ou sont inférieures au montant de l'augmentation de capital) : adoption de deux *amendements* de forme de la commission des lois et de la commission des affaires culturelles (p. 6462, 6463) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 6463).

ART. 5 (information des salariés) : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles : information du gestionnaire du fonds commun de placement, et de l'article ainsi modifié (p. 6463).

ART. 6 (libération des actions par prélèvements sur les salaires) : rejet d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles et adoption de l'article (p. 6463).

ART. 7 (cas de résiliation ou de réduction de l'engagement) : adoption de l'article (p. 6464).

ART. 8 (caractère nominatif et incessible pendant cinq ans des actions) : adoption d'un *amendement* de la commission des lois autorisant, par application de l'article 281 de la loi de 1966 sur les sociétés commerciales, l'exécution sur les actions dans les cas où les salariés ne paient pas ; adoption d'un *amendement* de forme de la commission des lois et de l'article, ainsi modifié (p. 6464).

ART. 9 (souscription d'actions par le gestionnaire du fonds commun de placement) : retrait et rejet de deux *amendements* rédactionnels de la commission des lois (p. 6464, 6465) ; adoption de l'article (p. 6465).

ART. 10 (prix de souscription des actions) : adoption de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles et de deux *amendements* de la commission des lois et de l'article, ainsi modifié (p. 6465, 6466).

ART. 3 (*suite*) : adoption de l'*amendement* de la commission des affaires culturelles précédemment réservé (fixation du prix de souscription des actions par l'assemblée générale extraordinaire dans les limites fixées par l'article 10) et de l'article 10, ainsi modifié (p. 6466).

ART. 11 et 12 : adoption (p. 6466).

ART. 13 (exonération du droit d'apport et dérogations à la loi du 24 juillet 1966) : adoption d'un *amendement* de forme de la commission des affaires culturelles et de l'article, ainsi modifié (p. 6466).

Après l'ART. 13 : adoption contre l'avis du Gouvernement de deux *amendements* de la commission des lois et M. Marie instituant un nouveau titre : « émission d'obligations convertibles en actions réservées aux salariés » (p. 6467, 6468).

ART. 14 (Titre II. — Achat en bourse d'actions de sociétés par leurs salariés) : rejet d'un *amendement* de M. Lepage ; retrait d'un *amendement* de la commission des lois ; adoption de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles et de deux *amendements* de la commission ; rejet d'un *amendement* de la commision des lois tendant à faire du fonds commun de placement le seul intervenant à l'exclusion du salarié à titre individuel (p. 6468, 6469) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6469).

ART. 15 (information des salariés) : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (information du gestionnaire du fonds commun de placement) et de l'article, ainsi modifié (p. 6469).

ART. 16 : un *amendement* de M. Lepage devient sans objet ; adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (contrôle des sommes versées aux comptes spéciaux par les commissaires aux comptes) et de l'article, ainsi modifié (p. 6469).

ART. 17 (caractère nominatif et incessible pendant cinq ans des actions) : retrait d'un *amendement* de M. Lepage ; adoption d'un amendement de la commission des affaires culturelles et de l'article, ainsi modifié (p. 6469, 6470).

ART. 18 à 21 (Titre III. — Dispositions communes).

ART. 18 (limitation du montant des acquisitions d'actions par un même salarié) : adoption de l'article (p. 6470).

ART. 19 (franchise fiscale de 3.000 F pour les prélèvements opérés sur les salaires) : adoption de l'article (p. 6470).

ART. 20 (possibilité de versements complémentaires par les sociétés) : adoption de l'article (p. 6470).

ART. 21 (avantages fiscaux dont bénéficie le versement complémentaire) : adoption de l'article (p. 6470).

ART. 22 (élection des salariés au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société) : adoption d'un *amendement* du Gouvernement relatif aux entreprises du secteur public et de l'article, ainsi modifié (p. 6470).

Après l'ART. 22 : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (information des salariés par l'intermédiaire du comité d'entreprise) et d'un *amendement* de la commission des lois (codification et insertion du présent texte dans la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales) (p. 6470, 6471).

ART. 23 : adoption (p. 6471).

Vote contre ce projet du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6471).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1973] (p. 7205).

ORATEURS : *MM. Hamelin, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, Lauriol, Carpentier.*

Fixation du prix de souscription (p. 7206, 7207) ; rôle d'initiation et de promotion sociale des responsables du fonds commun de placement (p. 7206, 7207) ; élargissement du champ d'application de la loi : achat en bourse d'actions de sociétés étrangères (p. 7206, 7207, 7208) ; rôle des commissaires aux comptes (p. 7207) ; suppression des obligations convertibles en actions (p. 7208).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 7206).

Codification ; acceptation des propositions de la commission mixte paritaire (p. 7206) ; rôle de la commission de surveillance (p. 7207).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Carpentier :* vote contre ce projet du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7210).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7210).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 668** TENDANT A RENDRE APPLICABLE L'ORDONNANCE N° 67-693 DU 17 AOUT 1967 RELATIVE A LA PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX FRUITS DE L'EXPANSION DES ENTREPRISES A TOUTES LES ENTREPRISES EMPLOYANT HABITUELLEMENT CINQUANTE SALARIÉS OU PLUS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Rolland et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 961** SUR LA PARTICIPATION DES SALARIÉS A L'ÉLABORATION DES DÉCISIONS ET A LA GESTION DES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Billotte (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 977** ÉTENDANT LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS A LA GESTION DES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Peyret (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2228** SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE, TENDANT A ACCORDER AUX SALARIÉS DES DROITS A RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 28 avril 1976 par MM. Charles Magaud, Falala, René Caille et Xavier Hamelin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2516, 2519, 2520, 2528) ; IMPOT SUR LE REVENU 10, article 5 ; LOGEMENT 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1974. Discussion générale (p. 4672, 4724) ; (première partie), Réduction de l'exemption fiscale sur la provision pour investissement destinée à la participation (p. 4777 à 4783) ; (deuxième partie), Travail, emploi et population [15 novembre 1973] ; Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7111); SOCIÉTÉ A PARTICIPATION OUVRIÈRE 1.

PARTIS POLITIQUES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2281** RELATIVE AU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES ET DES ÉLECTIONS EN FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976 par MM. Donnez, Barberot et Mme Fritsch (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2283** RELATIVE AUX RESSOURCES DES PARTIS POLITIQUES ET A LA PROPAGANDE ÉLECTORALE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976 par M. Cabanel (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ELECTIONS LÉGISLATIVES 46, 53 ; SONDAGES ET ENQUÊTES 5.

— **Financement des — par les compagnies pétrolières.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 193 ; COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 54 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 574.

— **Partis communistes dans les DOM.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 504.

— **Propos de M. le ministre de l'Intérieur au sujet du parti communiste.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 216.

— **U.D.R.** — *Voir* MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7963, 7966, 7988, 7989).

PARTS DE MARAIS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2539** MODIFIANT L'ARTICLE 8 DE LA LOI n° 67-6 DU 3 JANVIER 1967 TENDANT A PERMETTRE LA SUPPRESSION DU RÉGIME JURIDIQUE AUQUEL SONT SOUMIS CERTAINS TERRAINS COMMUNAUX, NOTAMMENT CEUX DÉNOMMÉS « PARTS DE MARAIS » OU « PARTS MÉNAGÈRES », présentée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 1976 par M. Pinte (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 novembre 1977 par M. Foyer, n° 3209 ; adoption le 22 novembre 1977 sous le titre : « Proposition de loi tendant à abroger le

dernier alinéa de l'article L 311-25 du code des communes relatif au régime juridique de certains terrains communaux ». — Proposition de loi n° 773.

Transmise au Sénat le 23 novembre 1977, n° 96 (année 1977-1978) (renvoyée à la commissions des lois constitutionnelles) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Jean Geoffroy, n° 126 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 44 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1393 du 20 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1977 (p. 5943).

PREMIÈRE LECTURE [22 novembre 1977] (p. 7811).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Pinte, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Le régime historique applicable aux marais ; la loi du 3 janvier 1967 ; les inconvénients du régime juridique créé par cette loi ; la proposition de M. Pinte (p. 7812).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La suppression du régime juridique applicable aux « parts de marais » ou aux « parts ménagères » ; la loi de 1967 ; l'exception qu'elle crée à la suppression des régimes particuliers de parts de marais ; les restrictions proposées par la proposition de M. Pinte à cette exception : possibilité pour l'offre préférentielle de ne plus porter sur la parcelle faisant l'objet du droit de jouissance ; suppression de la procédure de l'offre préférentielle si le bénéficiaire n'exploite pas directement le terrain (p. 7813).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [22 novembre 1977] (p. 7813).

ART. UNIQUE : abrogation du dernier alinéa de l'article L 311-25 du code des communes (p. 7813).

TITRE : « Proposition de loi tendant à abroger le dernier alinéa de l'article L 311-25 du code des communes relatif au régime juridique de certains terrains communaux » (p. 7813).

ADOPTION de l'article unique de la proposition de loi (p. 7813).

PATENTE

— **Remplacement de la — par une taxe départementale.** — *Voir* ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 juin 1973] (p. 2759) (texte annoncé) ; COMMERCE ET ARTISANAT 496 (p. 2571, 3964, 3968, 3970, 3975, 3979, 3985, 3986, 3987, 4032, 4039, 4052, 4053, art. 6) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1531, 1541, 1555, 1573) ; IMPOTS LOCAUX 1, 2, 4, 7, 8, 9 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Commerce et artisanat [29 octobre 1973] (p. 5014) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, 1180 Commerce et artisanat (p. 5519, 5528) ; Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6725, 6733, 6757, 6762) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 [10 décembre 1974] (p. 7602, 7603, 7626) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 407 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 274.

PATERNITÉ

— **Recherche de —.** *Voir* FILIATION 3.

PATRIMOINE

— **Protection du —.** *Voir* IMMEUBLES 2.

PAVILLON FRANÇAIS

Voir DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 19 ; MER (DROIT DE LA) 1 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 4.

PAYS AFRICAINS

Voir ARMÉE 13.

PAYS ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique)

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 84.

PAYS-BAS

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 19.

PAYS BASQUE

— **Agissements de policiers espagnols.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 466.

— **Réfugiés basques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 768.

PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 166.

PÉAGE

Voir AUTOROUTES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Equipement et urbanisme, après l'article 70.

PÉAGE URBAIN

Voir DÉCLARATIONS AU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1343).

PÊCHE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 127** TENDANT A INTERDIRE LA VENTE DES PRODUITS DE LA PÊCHE EFFECTUÉE PAR LES PÊCHEURS DE PLAISANCE OU LES PÊCHEURS AMATEURS, AUX FILETS ET ENGINS OU A LA LIGNE, DU DOMAINE MARITIME ET DU DOMAINE FLUVIAL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Deliaune et Valleix (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 268** TENDANT A RÉGLEMENTER LA LOCATION DU DROIT DE PÊCHE AUX GROUPEMENTS DE MARINS-PÊCHEURS PROFESSIONNELS DANS CERTAINS ÉTANGS SALÉS PRIVÉS DU LITTORAL, (renvoyée à la commission de la production transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 et des échanges) ; rapport le 27 juin 1973 par M. Cermolacce, n° 537 ; adoption le 28 juin 1973. — Proposition de loi n° 38.

Transmise au Sénat le 28 juin 1973 (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 352 (année 1972-1973) ; rapport le 18 octobre 1973 par M. Jean Bertaud, n° 20 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 25 octobre 1973. — Proposition de loi n° 9 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1973 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 724 ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Cermolacce, n° 819 ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Proposition de loi n° 97.

Loi n° 73-1230 du 31 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1973 (p. 70).

Pour l'adoption en première lecture, *voir* Table des matières 4e législature Pêche 2 [9 octobre 1969].

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1973] (p. 2626).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cermolacce, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Guéna, ministre des transports.*

Modifications apportées par le Sénat : suppression du véritable droit de priorité aux marins-pêcheurs ; réduction des baux de neuf à six ans ; extension du bénéfice des dispositions du texte aux sociétés de conchyliculture et d'aquaculture (p. 2626, 2627) ; demande de la commission de reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée (p. 2626) ; préférence du Gouvernement pour le texte du Sénat (p. 2627).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Cermolacce, Guéna, de Gastines, Porelli, Chassagne.*

ART. 1er A (caractères des étangs concernés par la proposition) : rejet d'un *amendement* de suppression de la commission de la production ; adoption de l'article (p. 2627).

ART. 1er : rejet d'un *amendement* de la commission rétablissant l'article 1er (champ d'application de la loi) ; en conséquence, l'article 1er demeure supprimé (p. 2627).

ART. 2 : *amendement* de la commission tendant à reprendre le texte adopté en première lecture (priorité des marins-pêcheurs) (p. 2627, 2628) ; deux *sous-amendements* de M. de Gastines (procédure d'adjudication) (p. 2627, 2628) ; rejet des deux *sous-amendements* et de *l'amendement* (p. 2628) ; adoption du texte du Sénat modifié par un *amendement* du Gouvernement (possibilité pour les sociétés d'aquaculture employant d'anciens marins-pêcheurs de prendre à bail le droit de pêche) (p. 2628, 2629) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2628).

ART. 2 *bis* (durée des baux [six ans]) : *amendement* de suppression de l'article, devenu sans objet, de la commission ; adoption de l'article (p. 2629).

ART. 3 : l'*amendement* de la commission rétablissant cet article étant devenu sans objet, l'article 3 demeure supprimé (p. 2629).

ART. 3 *bis* (interdiction de toute transaction du droit pris à bail) : adoption de l'article (p. 2629).

ART. 4 : l'*amendement* de la commission reprenant le texte adopté en première lecture étant devenu sans objet, adoption de l'article (p. 2629).

ART. 5 (exercice du droit de pêche par les locataires) : adoption d'un *amendement* de la commission (indemnisation du locataire si excès du bailleur modifiant le régime et l'étendue des eaux), qui devient l'article 5 (p. 2629).

ART. 6 : retrait d'un *amendement* de la commission (résiliation automatique des baux au jour de la promulgation de la présente loi) (p. 2629, 2630) ; adoption de l'article (p. 2630).

ART. 7 : adoption (p. 2630).

ART. 8 (non-application de la loi aux étangs qui se trouvent sur les rivages des départements d'outre-mer) : retrait d'un *amendement* de la commission de suppression de l'article ; adoption de l'article (p. 2630).

TITRE : retrait d'un *amendement* de la commission ; en conséquence, adoption du titre adopté par le Sénat : « Proposition de loi tendant à réglementer la location du droit de pêche aux groupements de marins-pêcheurs professionnels dans certains étangs salés privés du littoral. »

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2630).

TROISIÈME LECTURE [20 décembre 1973] (p. 7248).

ORATEURS : *MM. Cermolacce, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports.*

Modifications apportées par le Sénat à l'article 2 et à l'article 5 (p. 7248).

ART. 2 : adoption (p. 7248, 7249).

ART. 5 : protection des droits du locataire ; adoption (p. 7249).

TITRE : « Proposition de loi tendant à réglementer la location du droit de pêche dans certains étangs salés privés du littoral. »

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 7249).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 768** TENDANT A INTERDIRE LA VENTE DES PRODUITS DE LA PÊCHE EFFECTUÉE PAR LES PÊCHEURS DE PLAISANCE OU LES PÊCHEURS AMATEURS, DANS LA ZONE DES EAUX MIXTES DU DOMAINE FLUVIAL, présentée au Sénat le 10 avril 1973 par M. Michel Chauty (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 250 (année 1972-1973) ; rapport le 18 octobre 1973 par M. Michel Chauty, n° 23(année 1973-1974) ; adoption le 20 novembre 1973. — Proposition de loi n° 16 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1973 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 768 ; rapport le 4 décembre 1975 par M. Huguet, n° 2044.

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 1474** TENDANT A LA CRÉATION D'UNE CAISSE NATIONALE DES PÊCHES MARITIMES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1974 par M. Aubert et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

5. — PROJET DE LOI **n° 1505** PORTANT SUPPRESSION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE D'IMPORTATEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME, présenté au Sénat le 5 novembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 77 (année 1974-1975) ; rapport le 5 décembre 1974 par M. Bernard Legrand, n° 117 (année 1974-1975) ; adoption le 2 avril 1975. — Projet de loi n° 81 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 3 avril 1975 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1505 ; rapport le 6 mai 1975 par M. Chauvel, n° 1620 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 250.

Loi n° 75-389 du 21 mai 1975, publiée au *J.O.* du 22 mai 1975 (p. 5123).

PREMIÈRE LECTURE [6 mai 1973] (p. 2364).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chauvel, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Bardol, Le Pensec, Marie, Guermeur.*

La suppression de la carte d'importateur a été demandée par la commission de la CEE (p. 2364) ; six cartes correspondant à six catégories de produits (p. 2364) ; situation préoccupante de la pêche (p. 2364).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 2364) :

Les dispositions réglementaires ne permettent pas de contrôler le volume des importations ; le contrôle sanitaire des produits est effectué aux frontières ; la carte dont la suppression est demandée est une survivance dans le secteur de l'alimentation ; le Gouvernement étudie un « plan pêche » et demande à la CEE des mesures d'aide.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les produits importés sont traités avec des antibiotiques (p. 2366) ; réorganisation des circuits de distribution (p. 2366) ; les autres dispositions européennes qui attendent l'intervention du Parlement (p. 2366) ; abus des importations de produits de la mer (p. 2366) ; situation anarchique du marché (p. 2367).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat (p. 2367) :

Répond aux orateurs.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

Rejet de l'*amendement n° 1* de suppression de M. Chauvel par scrutin public (p. 2369) ; liste des votants (p. 2373, 2374).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2369) ; liste des votants (p. 2374, 2375).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 2541** RELATIVE A L'EXPLOITATION DU DROIT DE PÊCHE DANS LES EAUX DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT, présentée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 1976 par M. Zeller (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2575** TENDANT A ASSURER LA SAUVEGARDE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Marchais et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 2983** TENDANT A ASSURER LE MAINTIEN DE LA PÊCHE ARTISANALE PROFESSIONNELLE DANS LES ZONES COTIÈRES TOURISTIQUES, présentée à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 par M. Aubert (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports, section IV [30 octobre 1973]) ; MARINS-PÊCHEURS.

— **Interdiction de la — du hareng en mer du Nord.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1261.

— **maritimes et fluviales.** — *Voir* CRÉDIT MARITIME MUTUEL 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 19 ; FORÊTS 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), DOM ; Equipement et aménagement du territoire. — Transports : V. Marine marchande ; MARINE MARCHANDE 2 ; MARINS-PÊCHEURS ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 385.

— **Pechiney (nuisances de l'usine de l'Ardoise).** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5661).

— **Problèmes de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1225.

— **Situation de l'industrie des pêches maritimes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1244.

— **Système communautaire des pêches.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1055.

— **Zones de pêche.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Transports, IV : Marine marchande ; MARINS-PÊCHEURS ; MER (DROIT DE LA) 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 934 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 237, 288 ; SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 2 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 132.

PECHINEY

— **Usine —.** *Voir* PRODUITS CHIMIQUES 1.

PÉDAGOGIE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 (Education nationale).

PÉDICURES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2332** RELATIVE A L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE PODOLOGUE, présentée à l'Assemblée nationale le 26 mai 1976 par MM. Jacques Delong et Berger (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

PEINE DE MORT

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 417** TENDANT A L'ABOLITION DE LA PEINE

DE MORT, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Bustin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 486** TENDANT A ABOLIR LA PEINE DE MORT EN FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Claudius-Petit (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 593** TENDANT A ABOLIR LA PEINE DE MORT, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République).

Voir aussi CRIMES ET DÉLITS 4 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1294.

PENSION D'INVALIDITÉ

Voir LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 8, articles 15, 16.

— **de l'assurance maladie des exploitants agricoles.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 8, article 14.

— **des mineurs.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 16.

PENSIONS ALIMENTAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 657** TENDANT A LA CRÉATION D'UNE CAISSE CENTRALE DES PENSIONS ALIMENTAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Boyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI **n° 1650** RELATIF AU RECOUVREMENT PUBLIC DES PENSIONS ALIMENTAIRES, présenté à l'Assemblée nationale le 16 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République) ; rapport le 6 juin 1975 par M. Krieg, n° 1726 ; adoption le 12 juin 1975. — Projet de loi n° 292.

Transmis au Sénat le 16 juin 1975, n° 390 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 20 juin 1975 par M. Philippe de Bourgoing, n° 423 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 26 juin 1975. — Projet de loi n° 162 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 juin 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1827 ; rapport le 28 juin 1975 par M. Krieg, n° 182 ; adoption le 28 juin 1975. — Proposition de loi n° 344.

Transmise au Sénat le 28 juin 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 473 (année 1974-1975) ; rapport le 30 juin 1975 par M. Philippe de Bourgoing, n° 483 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Proposition de loi n° 181 (année 1974-1975).

Loi n° 75-618 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1975 (p. 7178).

PREMIÈRE LECTURE [12 juin 1975] (p. 4084).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Mme Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la condition féminine ; MM. Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Donnez, Chaumont, Mme Moreau, M. Forni, Mmes Crépin, Chonavel, MM. Foyer, président de la commission des lois ; Fanton, Hamel, Ducoloné, Brun, Besson, Gissinger.*

Caractère subsidiaire de la procédure de recouvrement public (p. 4085) ; extension aux charges de mariage ; état d'indigence du débiteur (p. 4085) ; rôle du procureur de la République (p. 4085) ; les pénalités (p. 4085) ; création d'un fonds de garantie (p. 4086).

Intervention de Mme François Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la condition féminine (p. 4087) :

La quasi-totalité des non-salariés échappe à la procédure de recouvrement forcé mise en place en 1973 ; simplicité des nouvelles dispositions qui ont un caractère expérimental ; en cas d'insuffisance du système, il serait possible de créer les avances sur pensions ; (p. 4088) : la création d'un fonds de garantie créerait une inégalité choquante à l'encontre des veuves ; réviser l'allocation dite « d'orphelin ».

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 4088) :

Le Gouvernement proposera dans la prochaine loi de finances des techniques destinées à permettre le rapprochement entre les déclarations de pensions et les paiements effectifs ; suppression du hiatus entre la mise en place de la couverture sociale des divorcés et la généralisation, en 1978, du régime de sécurité sociale.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Insolvabilité du débiteur (p. 4088, 4090) ; fonds de garantie (p. 4090, 4091, 4093) ; action des caisses d'allocations familiales au profit des créanciers d'aliment (p. 4090) ; dangers d'une intervention de la puissance publique dans les rapports privés (p. 4090) ; indexation des pensions alimentaires (p. 4092); système proposé et confusion des pouvoirs (p. 4093) ; l'encombrement des parquets limitera la portée de la nouvelle procédure (p. 4093) ; couverture sociale des divorcés (p. 4094) ; certificat de carence (p. 4094).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 1* de Mme Chonavel portant création d'un fonds des pensions alimentaires (p. 4095) ; rejet de l'*amendement n° 15* de M. Forni relatif à l'institution d'un fonds de garantie (p. 4096) ; adoption de l'*amendement n° 18* de M. Chaumont instituant une caisse nationale des pensions alimentaires (p. 4096).

ART. 1er (principe du recouvrement public en cas d'inefficacité des voies d'exécution de droit privé) : rejet de l'*amendement n° 19* de M. Chaumont tendant à supprimer l'article (p. 4096) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission précisant que le recouvrement peut être total ou partiel (p. 4096); adoption de l'article 1er modifié (p. 4096).

ART. 2 (saisine du procureur de la République) : rejet par scrutin de l'*amendement n° 20* de M. Chaumont tendant à substituer la caisse nationale au procureur de la République (p. 4097) ; liste des votants (p. 4109, 4110) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Forni : confier la saisine de l'autorité administrative au greffier au lieu du procureur de la République (p. 4093) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission relatif à la charge de la preuve de l'état d'indigence (p. 4099) ; adoption de l'*amendement n° 40* du Gouvernement supprimant le dernier alinéa 2 de l'article 2 (p. 4099) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 4099).

ART. 3 (transmission par le procureur de la République de l'état exécutoire) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission étendant la rétroactivité de la procédure au sixième mois précédant le dépôt de la demande (p. 4100) ; les *amendements n°s 21* à *34* de M. Chaumont sont retirés (p. 4099).

ART. 4 à 7 (procédure d'intervention du comptable public) : adoption des articles (p. 4100).

ART. 8 (communication au comptable public de tous renseignements utiles à la mise en œuvre de la procédure de recouvrement public).

Intervention de M. le ministre de l'économie et des finances (p. 4101) :

Indique qu'il n'est pas favorable aux avances du Trésor public mais ne fait pas d'objection à l'intervention des caisses d'allocations familiales ; adoption de l'article 8 (p. 4101).

ART. 9 (portée de la notification au débiteur) : rejet de l'*amendement n° 38* et de l'*amendement n° 39* de M. Hamel visant l'inscription de la dette de pension alimentaire sur le casier judiciaire ou la carte d'identité (p. 4109) ; adoption de l'article 9 (p. 4102).

ART. 10 (paiement au créancier) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 9* de la commission ; en conséquence, l'article 10 est supprimé (p. 4103).

ART. 11, 12 et 13 (renonciation et terme de la procédure de recouvrement public) : adoption (p. 4103).

ART. 14 (utilisation de la procédure et pénalités en cas de nouvelle défaillance du débiteur dans le délai de deux ans) : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission donnant un caractère plus général aux dispositions de l'article 14 (p. 4103) ; adoption de l'article 14 modifié (p. 4103).

Après l'ART. 14 : adoption de l'*amendement n° 11* de la commission permettant aux caisses d'allocations familiales de consentir des avances sur pension (p. 4104).

ART. 15 (application de la procédure de recouvrement public pour la contribution aux charges du mariage) : adoption de l'*amendement n° 37* du Gouvernement tendant à éviter le hiatus entre les dispositions relatives à la protection sociale des divorcés et le texte relatif à la généralisation de la sécurité sociale (p. 4103) ; l'*amendement n° 12* de la

commission est ainsi satisfait ; adoption de l'article 15 modifié (p. 4105).

ART. 16 et 17 (dispositions pénales et clauses territoriales) : adoption de l'article (p. 4105).

Avant l'ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 35* de la commission généralisant la procédure de recouvrement public aux rentes prévues par les articles 276 et 342 du code civil (p. 4105).

ART. 18 (modification de l'article 5 de la loi du 2 janvier 1973 relatif à la procédure de paiement direct de la pension alimentaire) : adoption de l'*amendement n° 13* d'harmonisation de la commission ; adoption de l'article 18 modifié (p. 4106).

ART. 19 (décret en Conseil d'Etat) : adoption (p. 4106).

ART. 20 (date d'entrée en vigueur de la loi) : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission fixant l'entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 1976 (p. 4106).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

Adoption par scrutin de l'ensemble du projet de loi, compte tenu de l'amendement n° 1 du Gouvernement supprimant l'article 1er A nouveau adopté par l'Assemblée en première délibération et portant création d'une caisse nationale des pensions alimentaires (p. 4107) ; liste des votants (p. 4110, 4111).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1975] (p. 5007).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances ; Hamel, Dubedout, Fourcade, ministre de l'économie et des finances.*

Le Sénat a remis en cause l'une des caractéristiques fondamentales de la réforme, à savoir le caractère subsidiaire de la procédure de recouvrement public (p. 5007) ; couverture sociale des époux divorcés (p. 5007) ; clause territoriale (p. 5008); territoires d'outremer (p. 5008).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 5008) :

Le Gouvernement regrette que le Sénat ait supprimé la subordination du recouvrement public à l'échec d'une voie d'exécution de droit privé.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 5008) :

En réponse à M. Hamel, indique que le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour faire face aux créations d'emplois pour le recouvrement public des pensions alimentaires.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission tendant au retour au texte voté en première lecture (p. 5009) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 5009).

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission, conséquence du vote émis à l'article 1er ; adoption de l'article 2 modifié (p. 5009).

ART. 34 : adoption de l'*amendement n° 3*, conséquences des amendements adoptés aux deux articles précédents ; adoption de l'article 14 modifié (p. 5009).

ART. 15 : adoption (p. 5009).

ART. 15 *bis* : adoption d'un *amendement n° 4* de pure forme de la commission ; adoption de l'article 15 *bis* modifié (p. 5010).

ART. 17 : le Sénat a supprimé cet article.

ART. 18 *bis* (application dans les TOM) : adoption (p. 5010).

ART. 20 : adoption.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 5010).

Voir aussi DIVORCE 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés [19 novembre 1975], article 59 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 432 ; RENTE VIAGÈRE 1.

— **Inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi sur l'obligation alimentaire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 464.

— **Obligation alimentaire (suppression du recouvrement des créances de l'aide sociale contre les débiteurs d'aliments des mineurs et des adultes handicapés).** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Santé publique et sécurité sociale, article 82.

— **des personnes divorcées.** — *Voir* DIVORCE ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 264.

— **Recouvrement public des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1335.

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 762** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 18, ALINÉA 2, DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE LA GUERRE RELATIF AU RECOURS AUX SOINS D'UNE TIERCE PERSONNE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par M. Joanne (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROJET DE LOI **n° 1379** ÉTENDANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE LA GUERRE AUX INTERNÉS RÉSISTANTS, AUX INTERNÉS POLITIQUES ET AUX PATRIOTES RÉSISTANT A L'OCCUPATION DES DÉPARTEMENTS DU HAUT-RHIN, DU BAS-RHIN ET DE LA MOSELLE, présenté à l'Assemblée nationale le 6 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), rapport le 12 décembre 1974, par M. Beraud, n° 1378 ; adoption le 16 décembre 1974. — Projet de loi n° 203.

Transmis au Sénat le 17 décembre 1974, n° 155 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 18 décembre 1974 par M. André Aubry, n° 162 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 66 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1105 du 26 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1974 (p. 13069).

PREMIÈRE LECTURE [16 décembre 1974] (p. 7903).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Beraud, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Gilbert Schwartz, Zeller, Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.*

DISCUSSION DES ARTICLES :

Preuve de l'imputabilité (p. 7903, 7904, 7905) ; pension pour maladie (p. 7903) ; internés politiques (p. 7903) ; décret du 16 mai 1953 (p. 7903, 7905) ; prise d'effet au 1er janvier 1975 (p. 7903, 7905) ; associations de déportés, internés résistants (p. 7904, 7905) ; forclusions (p. 7904) ; prisonniers de guerre incorporés de force dans l'armée allemande (p. 7904, 7905) ; camps de représailles (p. 7905) ; décret du 18 janvier 1973 (p. 7905).

Intervention de M. André Bord, secrétaire d'Etat (p. 7905) :

Rectifie la date des propos cités par M. Gilbert Schwartz ; application de la présomption d'origine pour le bénéfice des avantages réservés aux grands mutilés (p. 7906) ; patriotes résistants et internés résistants, imputabilité.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er à 3 (extension aux internés politiques des pensions d'invalidité pour maladie) ; adoption (p. 7906).

ART. 4 (extension aux patriotes résistant à l'occupation) : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (extension aux incarcérés en camps spéciaux) ; adoption de l'article 4, modifié (p. 7906).

ART. 5 (date d'entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 1975) : adopté (p. 7906).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7906).

3. — PROJET DE LOI **n° 1381** RELATIF AUX RÉPARATIONS A ACCORDER AUX PERSONNES VERSÉES DANS LA RÉSERVE DU SERVICE DE DÉFENSE QUI ONT REÇU UNE AFFECTATION INDIVIDUELLE DE DÉFENSE ET QUI SONT VICTIMES D'ACCIDENTS LORS DE LEUR PARTICIPATION A DES PÉRIODES D'EXERCICES OU SÉANCES D'INSTRUCTION, présenté à l'Assemblée nationale le 10 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission de la défense nationale et des forces armées).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2545** TENDANT A REVALORISER LES PENSIONS ET RETRAITES DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE, présentée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 1976 par M. Tourné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ADMINISTRATION 1 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 13 ; FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ 1.

PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 15** TENDANT A PERMETTRE LA CONSTITUTION D'UNE PENSION DE RETRAITE COMPLÈTE PAR LE RACHAT DES ANNUITÉS MANQUANTES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Voilquin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 82** TENDANT AU PAIEMENT MENSUEL DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 12 décembre 1973 par M. Pierre Weber, n° 832.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 120** TENDANT A CRÉER UNE COMMISSION CHARGÉE DE SE PRONONCER SUR LES CONDITIONS D'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA PÉRÉQUATION DES PENSIONS DE RETRAITE AUX RETRAITÉS MILITAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Albert Bignon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 136** RELATIVE A LA PENSION DE RÉVERSION ACCORDÉE AU CONJOINT SURVIVANT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir VEUVES 1.

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 167** TENDANT A PERMETTRE LE PAIEMENT MENSUEL DES PENSIONS DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Weber (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 232** TENDANT A CRÉER UNE COMMISSION CHARGÉE D'ÉTUDIER LES POSSIBILITÉS D'EXTENSION, PAR PALIERS SUCCESSIFS, DES DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE A TOUS LES RETRAITÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Berger (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 297** RELATIVE AU VERSEMENT MENSUEL DES PENSIONS DE RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Boulay et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 340** TENDANT A L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI n° 64-1339 DU 26 DÉCEMBRE 1964 PORTANT RÉFORME DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE (PARTIE LÉGISLATIVE), présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Lamps et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 12 décembre 1973 par M. Tourné, n° 831.

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 394** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 90 DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, EN VUE DE PERMETTRE LE PAIEMENT MENSUEL DE LA PENSION ET DE LA RENTE VIAGÈRE D'INVALIDITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Michel Durafour (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 398** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER DES MAJORATIONS DE PENSIONS LES TITULAIRES CIVILS ET MILITAIRES DE PENSIONS PROPORTIONNELLES DONT LES DROITS SE SONT OUVERTS AVANT LE 1er DÉCEMBRE 1964, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Stehlin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 403** TENDANT A INSTITUER UNE COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'ÉTUDIER DANS QUELLES CONDITIONS LES DISPOSITIONS DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE ANNEXÉ A LA LOI n° 64-1339 DU 26 DÉCEMBRE 1964 SERONT ÉTENDUES AUX FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES ET A LEURS AYANTS CAUSE DONT LES DROITS SE SONT OUVERTS ANTÉRIEUREMENT AU 1er DÉCEMBRE 1964, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Rossi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 475** RELATIVE AUX PENSIONS DE RÉVERSION DE VEUVES SERVIES PAR LES CAISSES DE RETRAITE PRIVÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Voilquin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 481** TENDANT A RÉPARTIR LES PENSIONS DE RÉVERSION PRÉVUES PAR LES DIFFÉRENTES LÉGISLATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET LE CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE ENTRE LA VEUVE ET LA FEMME DIVORCÉE DES ASSURÉS DÉCÉDÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Guillermin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

14. — PROPOSITION DE LOI **n° 485** TENDANT A ÉTENDRE LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 18 DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, RELATIF AUX MAJORATIONS DE PENSIONS POUR ENFANTS, AUX FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES, TITULAIRES D'UNE PENSION PROPORTIONNELLE, ADMIS A LA RETRAITE AVANT LE 1er DÉCEMBRE 1964, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Rossi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

15. — PROPOSITION DE LOI **n° 558** TENDANT A ÉLEVER A 66 % LE TAUX DE LA PENSION DE RÉVERSION ACCORDÉE AU CONJOINT SURVIVANT, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. René Caille.

Voir VEUVES 1.

16. — PROPOSITION DE LOI **n° 569** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE EN VUE DE RECONNAITRE UN DROIT A PENSION DE RÉVERSION AU CONJOINT SURVIVANT DE LA FEMME FONCTIONNAIRE DÉCÉDÉE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Donnez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

17. — PROJET DE LOI **n° 627** MODIFIANT LE CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, présenté à l'Assemblée nationale le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

18. — PROPOSITION DE LOI **n° 654** TENDANT A L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE 4, PARAGRAPHE I, DE LA LOI n° 64-1339 DU 26 DÉCEMBRE 1964, RELATIF A LA LIQUIDATION DES PENSIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Rossi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

19. — PROPOSITION DE LOI **n° 660** TENDANT A ADMETTRE LES ENFANTS « RECUEILLIS » COMME OUVRANT DROIT A LA MAJORATION DE PENSION ACCORDÉE AUX TITULAIRES AYANT ÉLEVÉ AU MOINS TROIS ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Besson (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

20. — PROJET DE LOI **n° 776** PORTANT DIVERSES AMÉLIORATIONS EN MATIÈRE DE PENSIONS OU ALLOCATIONS DE VEUVES, DES MÈRES DE FAMILLE ET DES PERSONNES AGÉES, présenté à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1973, par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 22 novembre 1974 par M. Aubert, n° 1331 ; adoption le 5 décembre 1974 après déclaration d'urgence sous le titre : « Projet de loi portant diverses améliorations et simplifications en matière de pensions ou allocations des conjoints survivants, des mères de famille et des personnes âgées ». — Projet de loi n° 189.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1974, n° 123 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 12 décembre 1974 par M. Michel Moreigne, n° 137 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 16 décembre 1974. — Projet de loi n° 53 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1410 ; rapport le 18 décembre 1974 par M. Aubert, n° 1420 ; adoption définitive le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 216.

Loi n° 75-3 du 3 janvier 1975, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1975 (p. 198).

PREMIÈRE LECTURE [5 décembre 1974] (p. 7434).

DISCUSSION APRÈS DÉCLARATION D'URGENCE :

ORATEURS : *MM. Aubert, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Durafour, ministre du travail, Fontaine, Briane, Besson, La Combe, Legrand, Mme Stéphan, MM. Cot, Bécam, Boscher, Zeller.*

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

L'amélioration de la protection sociale (p. 7435) : l'évolution du régime général ; le développement des retraites servies aux personnes âgées et aux veuves ; après le développement des régimes complémentaires entre 1948 et 1971, une impulsion nouvelle a été donnée au régime général ; le texte prévoit un nouvel assouplissement des conditions d'ouverture du droit à pension de réversion et offre la possibilité de cumuler pension de réversion et droit propre ; possibilité de cumul intégral jusqu'à concurrence du minimum vieillesse ; les droits dérivés ; *deuxième volet :* l'amélioration des prestations servies aux mères de famille (p. 7436) ; le dispositif actuel en matière de vieillesse ; l'instauration d'un statut social de la mère de famille ; le doublement des annuités gratuites ; l'extension du champ d'application de l'assurance volontaire ; l'extension des dispositions aux exploitants agricoles ; *troisième volet :* la simplification des procédures d'attribution des pensions de vieillesse ; l'harmonisation des régimes ; la fusion de la rente et de la pension ; la proratisation des avantages à la durée d'assurance du régime général ; la généralisation de l'informatique dans la liquidation des pensions ; la proratisation de la majoration pour conjoint à charge et du minimum de pension ; la non-proratisation de la majoration pour tierce personne ; la suppression du système des rentes ; la concertation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et entre le Parlement et le Gouvernement (p. 7437) ; l'humanisation et la simplification de la législation sociale ; le devoir de la solidarité nationale.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Une étape dans la reconnaissance des droits des femmes (p. 7434, 7435) ; le statut social de la mère de famille (p. 7437) ; l'inégalité des salaires masculins et féminins (p. 7442, 7443) ; la proposition de loi communiste tendant à assurer la promotion de la femme et de la famille (p. 7442) ; les déclarations de M. Poniatowski d'octobre 1973 sur l'aide aux veuves ; le devoir de solidarité nationale (p. 7438, 7439, 7440) ; la réforme du cumul des droits propres des veuves et de la pension de réversion ; la situation des autres pays de la CEE ; le cumul intégral jusqu'au minimum vieillesse (p. 7434 à 7439, 7441, 7443 à 7445) ; l'évolution du régime général des retraites ; l'harmonisation des régimes (p. 7436, 7437) ; les conditions d'obtention de la pension de réversion ; augmentation du taux ou multiplication du nombre des bénéficiaires (p. 7434, 7436, 7437, 7439) ; le nombre des veuves et des bénéficiaires du projet (p. 7434, 7440) ; les conséquences sur les droits dérivés (p. 7436, 7439, 7445) ; l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (p. 7451) ; le choix pour l'affiliation au régime de sécurité sociale du défunt ou de la veuve ; le maintien des droits pendant deux ans (p. 7442) ; le cas des jeunes veuves : versement d'une allocation temporaire, maintien de l'emploi, priorité de reclassement d'accès aux stages de formation professionnelle, remplacement du logement de fonction, suppression des limites d'âge pour l'accès à la fonction publique (p. 7434, 7438 à 7443, 7446, 7447, 7449) ; la libération anticipée des appelés nécessaires à l'exploitation familiale (p. 7440, 7448) ; le cas des veufs et veuves invalides (p. 7439, 7443) ; le Congrès des veuves tenu à Aix-les-Bains sur le thème: le veuvage, un risque social (p. 7440, 7443) ; la majoration de la durée d'assurances des mères de famille ; bonifications pour enfants, avancement de l'âge de la retraite (p. 7435, 7436, 7437, 7439, 7442, 7450) ; l'alignement du régime de la fonction publique (p. 7439, 7443) ; une limite : le plafond de trente-sept annuités et demie (p. 7435) ; l'extension aux exploitants agricoles (p. 7437) ; l'affiliation gratuite au régime d'assurance vieillesse pour les bénéficiaires du salaire unique ou de l'allocation de la mère au foyer (p. 7435, 7437, 7438, 7450) ; la fin du système des rentes ; la suppression de la durée minimum d'assurance pour l'obtention d'une pension (p. 7435, 7437, 7441, 7442, 7451, 7453) ; la proratisation des avantages annexes, sauf de la majoration pour assistance d'une tierce personne (p. 7435, 7437, 7451) ; le cas des femmes divorcées à leur profit (p. 7453) ; la date d'entrée en vigueur de la loi (p. 7439, 7443, 7452) ; le régime local d'Alsace-Lorraine (p. 7452) ; l'extension de la législation sociale aux départements d'outre-mer (p. 7438, 7443).

Intervention de M. Durafour, ministre :

L'harmonisation progressive des législations métropolitaine et d'outre-mer ; le problème des jeunes veuves, le bénéfice de l'allocation d'aide publique ; les étapes vers le cumul intégral dépendront de la conjoncture économique ; la situation des veufs et veuves invalides ; la date d'application sera fixée au 1er juillet 1974 ; les régimes particuliers sont quelquefois plus favorables ; la situation des veuves face à l'emploi ;

l'inégalité entre salaires masculins et féminins ; l'accès à la fonction publique, un projet cohérent, fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement et la commission (p. 7443).

DISCUSSION DES ARTICLES :

TITRE 1er (Droits à la pension de réversion ou au secours viager).

ART. 1er : *article L 351 du code de la sécurité sociale* (cumul de la pension de réversion et des droits personnels) : *amendement n° 29* du Gouvernement ; cumul intégral jusqu'à concurrence du minimum vieillesse ; adopté ; en conséquence ce texte devient l'article 1er.

Après l'ART. 1er (p. 7445) (*article L 351-1*) : *amendement n° 30* du Gouvernement : liquidation provisoire des droits en cas de disparition du conjoint ; adopté.

ART. 2 : *article L 628* (cumul du secours viager et des droits personnels) ; *amendement n° 31* du Gouvernement : cumul intégral jusqu'à concurrence du minimum vieillesse ; adopté ; en conséquence ce texte devient l'article 2 ; *amendement n° 32* du Gouvernement ; *article L 629* (liquidation provisoire d'un secours viager au profit du conjoint d'un bénéficiaire disparu de l'allocation aux vieux travailleurs salariés) : adopté (p. 7446) ; *amendement n° 33* du Gouvernement (p. 7445) ; *article L 323, 324, 325* (extension aux veufs et veuves invalides du cumul de la pension de réversion ou du secours viager et des avantages personnels) : adopté (p. 7446) ; *amendement n° 34* du Gouvernement (p. 7445) (cumul des avantages personnels applicable à tous les conjoints survivants) : adopté (p. 7446).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 26* de M. Besson (maintien des avantages acquis) : retiré ; *amendement n° 9* : réservé ; *amendement n° 20* rectifié de M. Besson (garantie en matière d'emploi) priorité des veuves pour le maintien de l'emploi et les placements effectués par les agences pour l'emploi (p. 7446) ; retiré (p. 7448) ; *amendement n° 21 rectifié* de M. Besson (priorité des veuves pour l'accès aux stages de formation professionnelle) (p. 7446) : adopté (p. 7448) ; *amendement n° 23 rectifié* de M. Besson (libération anticipée des enfants des veuves appelés sous les drapeaux et nécessaires à la marche de l'exploitation familiale) (p. 7448) : retiré (p. 7449) ; *amendement n° 24* de M. Besson (suppression des limites d'âge pour l'accès des veuves aux emplois publics) : adopté ; *amendement n° 28* de M. Besson (priorité de relogement pour les veuves vivant dans un logement de fonction) (p. 7449) : rejeté (p. 7450) ; *amendement n° 9 rectifié* de M. Aubert (intitulé du titre 1 *bis* : réinsertion et formation professionnelle des veuves et des femmes seules) : adopté.

Avant l'ART. 3 : intitulé du titre II : *amendement n° 35* du Gouvernement ; titre II : réforme de l'assurance vieillesse de la mère de famille ; adopté.

TITRE II (Réforme de l'assurance vieillesse de la mère de famille) :

ART. 3 : *article L 342-1* (majoration de la durée d'assurance pour les mères de famille) : adopté.

Après l'ART. 3 : *article L 244 : amendement n° 36* du Gouvernement, régime d'assurance vieillesse ; adopté ; *amendement n° 37* du Gouvernement ; *article L 338* et *L 342-1* (extension au régime d'assurance vieillesse des non-salariés des professions agricoles) : adopté (p. 7451).

TITRE III (Droit à l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité) :

ART. 4 (abrogation des articles L 694 à L 697 du code de la sécurité sociale) : *amendement n° 13* de M. Aubert : suppression de cet article ; adopté ; en conséquence l'article 4 est supprimé.

TITRE IV (simplification de l'ouverture des droits à pension de vieillesse) :

ART. 5 : *article L 331* (suppression de la durée minimum d'assurance) : adopté.

ART. 6 : *article L 335* (mode de calcul de la pension en fonction de la durée d'assurance) : adopté.

ART. 7 : *article L 337* (versement forfaitaire substitué à la pension) : adopté.

ART. 8 : *article L 339* (majoration en fonction de l'âge) : adopté.

ART. 9 : *article L 343* (proratisation des avantages annexes) : *amendement n° 38* du Gouvernement : suppression de la proratisation pour la majoration pour tierce personne ; adopté (p. 7452) ; l'article 9 ainsi modifié est adopté.

ART. 10 : *article L 625* (majoration en fonction de l'âge) : adopté.

ART. 11 (suppression des articles L 336 et L 348 du code de la sécurité sociale) : adopté.

ART. 12 (application des titres Ier, II et IV à compter du 1er janvier 1974) : *amendement*

n° 17 rectifié de M. Aubert (application de la loi à compter du 1er juillet 1974 à l'exclusion du titre II) : adopté.

TITRE (projet de loi portant diverses améliorations et simplifications en matière de pensions ou allocations des veuves, des mères de famille et des personnes âgées) : *amendement n° 18* de M. Aubert (substitution des mots « conjoints survivants » au mot « veuves ») : adopté ; le titre ainsi modifié est adopté (p. 7453).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

ART. 7 (suppression de la notion de durée d'assurance) : adopté.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Edouard Frédéric-Dupont :* le groupe des républicains indépendants votera ce projet qui marque un très grand progrès ; note une omission : le cas des femmes divorcées à leur profit abandonnées par leur mari ; souhaite une répartition équitable des pensions de sécurité sociale entre la première et la deuxième épouse.

— *M. Jean Briane :* le groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux votera ce texte ; regrette l'absence de réponse à la question sur le régime d'Alsace-Lorraine.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7453).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1974] (p. 8254).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Aubert, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Durafour, ministre du travail.*

Rentes d'incapacité du travail antérieures au 1er juillet 1980 (p. 8254, 8256) ; information des retraités sur leurs droits (p. 8255, 8256) ; la réforme du droit de cumul (p. 8255); la situation des jeunes veuves : allocation de chômage, plafond de ressources, allocation d'attente (p. 8255, 8256).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 8256) :

Indique que le conseil des ministres du 2 octobre 1974 a retenu le principe d'une allocation d'attente pour les jeunes veuves.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er, 2, 2 *ter*, 2 *sexies*, 3 *bis*, 8, 9, 11 *bis* et 12 sont adoptés dans le texte voté par le Sénat (p. 8256, 8257).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8257).

21. — PROPOSITION DE LOI **n° 795** RELATIVE AU RÉGIME DE RETRAITE DES CONJOINTS SURVIVANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

22. — PROPOSITION DE LOI **n° 957** TENDANT A CRÉER UN COMITÉ CHARGÉ DE PROPOSER TOUTES DISPOSITIONS TENDANT A L'INTÉGRATION DE L'INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE DANS LA RÉMUNÉRATION SOUMISE A RETENUE POUR PENSION DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Voilquin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

23. — PROPOSITION DE LOI **n° 990** TENDANT AU PAIEMENT MENSUEL DES PENSIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Cornut-Gentille (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

24. — PROPOSITION DE LOI **n° 994** TENDANT A ASSURER LE PAIEMENT MENSUEL DES PENSIONS DE RETRAITE OU D'INVALIDITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

25. — PROPOSITION DE LOI **n° 995** TENDANT A MENSUALISER LE PAIEMENT DES PENSIONS DE RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale 6 juin 1974 par MM. Marette et Boscher (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

26. — PROPOSITION DE LOI **n° 1027** TENDANT A SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE LIQUIDATION DES RETRAITES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

27. — PROPOSITION DE LOI **n° 1032** RELATIVE AUX BONIFICATIONS POUR ENFANTS PRISES EN COMPTE POUR LE CALCUL DE LA RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (ren-

voyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

28. — PROPOSITION DE LOI **n° 1135** TENDANT AU PAIEMENT MENSUEL DES RETRAITES, PENSIONS ET RENTES SERVIES PAR DES ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Baudis (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

29. — PROPOSITION DE LOI **n° 1137** TENDANT A PRÉCISER L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE L 18 DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE RELATIF AUX MAJORATIONS DE PENSIONS POUR ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Dronne (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

30. — PROPOSITION DE LOI **n° 1146** PRÉCISANT L'INTERPRÉTATION DE L'ARTICLE L 18 DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, RELATIF AUX MAJORATIONS DE PENSIONS POUR ENFANTS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Laborde et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

31. — PROPOSITION DE LOI **n° 1209** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES FEMMES SALARIÉES D'UNE RÉDUCTION DE L'AGE D'OUVERTURE DU DROIT A LA PENSION DE RETRAITE DE L'ASSURANCE VIEILLESSE A RAISON D'UN AN PAR ENFANT LÉGITIME, NATUREL RECONNU, ADOPTIF OU ISSU D'UN PREMIER MARIAGE DU MARI ET ÉLEVÉ PENDANT SA MINORITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Eloy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

32. — PROPOSITION DE LOI **n° 1712** TENDANT A ÉTENDRE LE BÉNÉFICE DE LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1971 AUX RETRAITÉS DONT LA PENSION A PRIS EFFET LE 1er JANVIER 1975, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Franceschi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

33. — PROPOSITION DE LOI **n° 1936** TENDANT A ACCORDER AUX FEMMES ASSURÉES AU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE, ATTEIGNANT L'AGE DE SOIXANTE ANS, LA PENSION DE VIEILLESSE AU TAUX NORMALEMENT APPLICABLE A SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1975 par M. Labbé et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 10 juin 1976 par M. Macquet, n° 2376 ; adoption le 1er juin 1977. — Proposition de loi n° 681.

Transmise au Sénat le 2 juin 1977, n° 344 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 17 juin 1977 par Mlle Scellier, n° 387 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 27 juin 1977. — Proposition de loi n° 162 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 27 juin 1977 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3036 ; rapport le 20 juin 1977 par M. Macquet, n° 3053 ; adoption définitive le 29 juin 1977.

— Proposition de loi n° 740.

Loi n° 77-774 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3710).

PREMIÈRE LECTURE [1er juin 1977] (p. 3285).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Macquet, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Labbé, Mme Chonavel, M. Sénès, Mme Crépin, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Le caractère populaire de la revendication pour l'abaissement de l'âge de la retraite ; les nombreuses propositions de loi et questions déposées à ce sujet ; la proposition de M. Labbé et du groupe RPR ; le retard de la France dans ce domaine ; l'harmonisation des législations européennes ; la situation de la femme au travail ; le contenu du rapport de M. Macquet ; l'étude des différentes propositions déposées sur ce sujet ; le caractère variable de l'âge de la retraite selon les régimes sociaux ; les assouplissements qui permettent le départ en retraite à soixante ans dans certains cas ; le caractère injuste de la notion d'inaptitude ; les avantages du texte pour l'emploi ; les conséquences financières de l'abaissement de l'âge de la retraite ; les dépenses compensées par les économies réalisées dans le régime de l'assurance maladie (p. 3286) ; le débat ouvert sur le financement des dépenses sociales ; l'inscription à l'ordre du jour complémentaire d'une proposition de loi ; l'origine de cette proposition ; l'inscription du projet dans l'en-

semble des mesures déjà prises par le Gouvernement pour améliorer le statut de la femme ; la loi du 30 décembre 1975 ; l'application de la proposition à l'ensemble des salariées françaises ; un acte de considération envers les femmes ; la volonté de se dégager de l'idée d'assistance ; une politique sociale fondée sur la responsabilité ; le choix offert aux femmes qui travaillent, l'idée de retraite à la carte ; la prise en compte de la situation de la France en matière d'emplois ; une possibilité de solution au chômage des jeunes ; la possibilité pour les couples de prendre ensemble leur retraite et de la préparer dans de meilleures conditions (p. 3287) ; le risque d'une atteinte à l'égalité entre les sexes (p. 3287, 3290) ; le coût de cette mesure ; protestations contre la dissociation entre la proposition de loi de M. Labbé et les autres propositions de loi sur le même sujet ; l'attitude du parti communiste sur l'avancement de l'âge de la retraite ; la nécessité de revaloriser le montant des retraites ; la confirmation des propositions communistes par l'évolution économique et sociale ; l'évolution de la main-d'œuvre féminine ; les problèmes posés par l'activité salariée des mères de famille ; la double journée de travail ; la nécessité de fixer l'âge de la retraite des femmes salariées à cinquante-cinq ans ; la liberté laissée dans le choix de l'âge de la retraite par la proposition communiste (p. 3288) ; la nécessité de déduire certaines dépenses supprimées par le départ à la retraite, du coût global de ces mesures ; les régimes spéciaux accordant la retraite à cinquante-cinq ans ; l'opposition de l'article 40 à l'amendement communiste ; la réduction de l'âge d'ouverture du droit à la retraite à raison d'un an par enfant ; l'intensification du travail et l'usure qui en résulte ; la nécessité de s'orienter vers l'abaissement généralisé de l'âge de départ en retraite ; la limitation du champ d'application de la réforme du fait de la durée de cotisation obligatoire ; le financement de la réforme par le relèvement des cotisations des salariés et employeurs ; l'opposition de l'article 40 à l'amendement supprimant l'augmentation des cotisations des salariés ; le progrès important apporté par le texte (p. 3289) ; l'évolution de la législation sociale observée ; la justification du texte pour des raisons sociales ; l'effet du texte sur la préparation à la retraite ; la possibilité pour les femmes de prendre une part plus active à la vie sociale ; le problème des mères de famille n'ayant pas exercé d'activité professionnelle ; la nécessité de doter la mère de famille d'un véritable statut (p. 3290).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La prudence du Gouvernement en matière d'âge de la retraite pour des raisons d'équilibre économique et démographique et d'équilibre financier ; les cas d'abaissement réalisés par le Gouvernement pour des situations spécifiques ; l'importance du problème du montant des pensions versées aux femmes ; l'objectif du Gouvernement d'accroître le montant des retraites des femmes (p. 3290) ; la suppression de l'interdiction de cumul entre un droit propre et un droit dérivé ; l'amendement déposé par le Gouvernement pour limiter la réforme aux femmes totalisant le maximum d'annuités dans le souci de préserver le montant des pensions et appliquer la réforme par étapes, moyen de donner aux caisses la possibilité d'assurer les nouvelles liquidations et d'éviter les différences de traitement (p. 3291).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er juin 1977] (p. 3291).

ORATEURS : *Mme Veil, ministre, MM. Macquet, rapporteur, Labbé, Millet, Sénès, Zeller, Delaneau.*

ART. 1er (possibilité pour les femmes salariées de faire valoir leurs droits à la retraite à partir de l'âge de soixante ans) : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (limitation de la réforme aux femmes ayant cotisé pendant trente-sept ans et demi et application par étapes du projet) (p. 3292) ; le texte de l'amendement devient l'article 1er (p. 3292).

ART. 2 (financement de la réforme par modification de la cotisation de l'assurance vieillesse) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 2* du Gouvernement (p. 3292) ; l'article 2 est supprimé (p. 3292).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Delaneau :* l'effort financier réalisé pour aider les familles et les femmes (p. 3292) ; le travail des femmes en URSS (p. 3292).

Intervention de Mme Veil, ministre :

Remercie l'auteur de la proposition d'avoir accepté les amendements du Gouvernement.

Demande de scrutin public par le groupe RPR.

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3293) ; liste des votants (p. 3299, 3300).

DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1977] (p. 4424).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Macquet, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

L'acceptation par la commission des modifications apportées par le Sénat (p. 4424).

Intervention de Mme Veil, ministre :

L'acceptation par le Gouvernement des modifications apportées par le Sénat : la précision apportée au texte de l'article 1er ; l'extension des dispositions de la loi aux départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle (p. 4424).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 juin 1977] (p. 4424).

ART. 1er (modification à l'article L 332 du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 4424).

ART. 2 : adoption (p. 4424).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4424).

34. — PROPOSITION DE LOI **n° 2461** TENDANT A CE QU'EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE CHACUN BÉNÉFICIE DE PLEIN DROIT DES DISPOSITIONS PLUS FAVORABLES CONTENUES DANS LES LOIS PROMULGUÉES ET PUBLIÉES POSTÉRIEUREMENT A LA DATE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE DES PRESTATIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

35. — PROPOSITION DE LOI **n° 2466** TENDANT A ASSURER LE CUMUL INTÉGRAL DE LA PENSION PERSONNELLE ET DE LA PENSION DE RÉVERSION, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Legrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

36. — PROJET DE LOI **n° 2613** RELATIF A LA RADIATION DES CADRES ET AUX DROITS EN MATIÈRE DE PENSION DE RETRAITE DES MILITAIRES DE STATUT CIVIL DE DROIT LOCAL ORIGINAIRES DES ILES DE LA GRANDE-COMORE, ANJOUAN ET MOHÉLI, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 437 (année 1975-1976) ; rapport le 4 novembre 1976 par M. Michel Kauffmann, n° 52 (année 1976-1977) ; adoption le 16 novembre 1976. — Projet de loi n° 18 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 novembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2613 ; rapport le 25 mai 1977 par M. Brocard, n° 2918 ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 673.

Loi n° 77-586 du 9 juin 1977, publiée au *J.O.* du 10 juin 1977 (p. 3187).

PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1977] (p. 3077).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Brocard, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, Alain Vivien.*

La nécessité de prévoir des dispositions pour les militaires des îles de la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli du fait de leur indépendance ; les modalités de la radiation des cadres ; l'indemnisation des services rendus par les militaires ; le droit à pension (p. 3077); les modalités du droit à pension en fonction de l'ancienneté ; la reprise de solutions déjà adoptées pour d'autres pays ; le problème du statut des militaires originaires de Mayotte ; le maintien des Mahorais ayant choisi la nationalité française dans le statut des militaires français (p. 3078).

DISCUSSION DES ARTICLES [26 mai 1977] (p. 3078).

ORATEUR : *M. Alain Vivien.*

ART. 1er (modalités de radiation des cadres) : adoption (p. 3078).

ART. 2 (modalités du droit à pension des officiers et militaires non officiers rayés des cadres) : adoption (p. 3078).

ART. 3 (droit à pension des militaires) : adoption (p. 3078).

ART. 4 (modalités du droit à pension en fonction de l'ancienneté) : adoption (p. 3078).

ART. 5 (régime des retraites et des indemnités) : adoption (p. 3078).

ART. 6 (modalités des bonifications) : adoption (p. 3078).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien :* l'abstention du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 3078) ;

— *M. Ducoloné :* l'abstention du groupe communiste (p. 3078).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3078).

37. — PROPOSITION DE LOI **n° 2849** TENDANT A ÉTENDRE AU PERSONNEL PORTEUR DU SERVICE MUNICIPAL DE PARIS LES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 75-931 DU 14 OCTOBRE 1975 ACCORDANT AU CORPS DES IDENTIFICATEURS DE L'INSTITUT MÉDICO-LÉGAL DES AVANTAGES SPÉCIAUX POUR L'OUVERTURE DU DROIT A PENSION, présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1977 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

38. — PROJET DE LOI **n° 2872** RELATIF A L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES CONJOINTS SURVIVANTS, présenté à l'Assemblée nationale le 12 mai 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 9 juin 1977 par M. Aubert, n° 2972 ; déclaration d'urgence le 14 juin 1977 [14 juin 1977] (p. 3723) ; adoption le 16 juin 1977. — Projet de loi n° 698.

Transmis au Sénat le 17 juin 1977, n° 391 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Michel Moreigne, n° 407 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 27 juin 1977. — Projet de loi n° 161 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3034 ; demande de commission mixte paritaire ; rapport le 28 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Aubert, n° 3039 ; adoption le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 751.

Au Sénat, rapport le 28 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Grand, n° 431 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 197 (année 1976-1977).

Loi n° 77-768 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3699).

PREMIÈRE LECTURE [16 juin 1977] (p. 3874, 3884).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Aubert, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Franceschi, Carlier, Bouvard.*

La suppression par étapes de l'interdiction du cumul d'une pension personnelle et d'une pension de réversion dans le régime général ; le bien-fondé d'une réforme remédiant aux inégalités existant entre le régime général et les autres régimes sociaux ; la proposition du cumul intégral ; l'opposition de l'article 40 de la Constitution ; l'objet du texte : le relèvement du plafond du cumul intégral ; la référence à la pension maximale du régime général ; le champ d'application du texte ; le principe retenu de l'application rétroactive du nouveau taux de cumul ; les amendements proposés ; la fixation au 1er janvier 1979 de la révision des dispositions sur le cumul ; la nécessité d'étudier les conditions d'attribution de la pension de réversion (p. 3874, 3875).

Intervention de Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La politique de concertation menée en matière de pensions de réversion (p. 3875) ; les efforts faits pour remédier aux problèmes sociaux du veuvage ; le bilan des dernières années ; l'allocation d'orphelin ; l'allocation de parent isolé, le domaine des pensions de vieillesse ; l'accroissement du niveau des pensions de droit propre ; les efforts faits en matière de minimum vieillesse ; la volonté d'assouplir les conditions limitant l'ouverture du droit à pension de réversion ; l'impact des réformes réalisées ; le texte en discussion, nouvelle étape dans l'élargissement des possibilités de cumul du droit propre et du droit dérivé ; l'état du droit antérieur ; la loi du 3 janvier 1975 ; la politique à long terme du Gouvernement (p. 3876) ; l'avance de la législation française sur les systèmes étrangers ; l'amélioration de la situation des conjoints survivants due à l'élévation progressive du plafond fixé pour les cumuls (p. 3877).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La charge du troisième âge proposée par M. Mitterrand ; la nécessité de supprimer le principe de non-cumul ; les inégalités dues aux différences entre le régime général et les régimes complémentaires ; les effets du texte ; l'ostracisme frappant les veuves de travailleurs non salariés (p. 3877) ; l'amendement déposé par le PSRG prévoyant l'application à tous les conjoints survivants des articles 1er, 2, 3 et 4 du projet (p. 3878) ; la loi du 3 janvier 1975 ; les insuffisances du texte en discussion ; le maintien du taux de réversion de la

pension du conjoint décédé à 50 % ; la législation existant dans les autres pays du Marché commun ; les obstacles mis au versement de la pension ; la limitation tenant aux règles du cumul ; le principe de l'abrogation du cumul par étapes (p. 3880) ; l'insuffisance de l'augmentation consentie ; l'opposition de l'article 40 aux amendements déposés ; les inquiétudes soulevées par les perspectives de l'application du texte ; le problème des veuves de moins de cinquante-cinq ans ; l'effort de solidarité contenu dans le second plan gouvernemental ; la loi du 3 janvier 1975 ; l'objectif : la suppression de la règle de non-cumul ; la nécessité d'augmenter le plafond de ressources auquel est soumis le droit de réversion ; la nécessité d'informer les intéressés (p. 3881).

Intervention de Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Le texte, étape dans la voie de l'amélioration du statut des conjoints survivants ; l'augmentation du plafond réalisée par le texte ; l'effort accompli pour les jeunes veuves ; les efforts accomplis par le Gouvernement en matière sociale ; la nécessité de l'information des intéressés (p. 3882).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *M. Aubert, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Forni, Franceschi, Eyraud.*

ART. 1er (augmentation du plafond du cumul) : adoption de l'amendement n° 1 de la commission (substitution du pourcentage de 60 % à celui de 70 % en raison de l'application progressive du texte) (p. 3882) ; l'article 1er ainsi modifié est adopté (p. 3882).

ART. 2 (modification de l'article L 323 du code de sécurité sociale. — Augmentation du plafond du cumul) : adoption de l'amendement n° 2 de la commission (même objet que l'amendement n° 1) (p. 3882) ; l'article 2 ainsi modifié est adopté (p. 3882).

ART. 3 (augmentation des possibilités de cumul du secours viager avec des avantages personnels de vieillesse) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (même objet que l'amendement n° 1) (p. 3882) ; l'article 3 ainsi modifié est adopté (p. 3882).

ART. 4 (fixation d'une première étape jusqu'au 30 juin 1978) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification rédactionnelle, conséquence des amendements précédents) (p. 3883) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (pourcentage de 70 % entre le 1er juillet 1978 et le 1er juillet 1979) (p. 3883) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 3883).

Après l'ART. 4 : retrait de l'*amendement n° 6* de M. Franceschi (application des articles du texte à tous les conjoints survivants) (p. 3884) ; adoption de l'*amendement n° 12* de M. Aubert (application de la loi dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1975) (p. 3884).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3884).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1977] (p. 4537, 4538).

ORATEURS : *M. Henry Berger, président de la commission mixte paritaire, suppléant M. Aubert, rapporteur, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La suppression par la CMP de l'article 4 *bis* adopté par le Sénat (p. 4538).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'accord du Gouvernement sur la proposition de la CMP (p. 4538).

Texte de la commission mixte paritaire (p. 4538) ; suppression de l'article 4 *bis* (p. 4538).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4538).

39. — PROJET DE LOI n° **2873** PORTANT MAJORATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE CERTAINS RETRAITÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 12 mai 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), rapport le 24 mai 1977 par Mme Fritsch, n° 2916 ; déclaration d'urgence le 20 mai 1977 [24 mai 1977] (p. 2916) ; adoption le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 675.

Transmis au Sénat le 31 mai 1977, n° 338 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 8 juin 1977 par M. André Rabineau, n° 356 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 15 juin 1977. — Projet de loi n° 141 (année 1976-1977).

Loi n° 77-657 du 28 juin 1977, publiée au *J.O.* du 29 juin 1977 (p. 3435).

PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1977] (p. 3110).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Mmes Fritsch, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Franceschi, Maurice Andrieux.*

Les efforts faits pour améliorer les pensions de vieillesse depuis six ans ; le caractère partiel du rattrapage des pensions réalisé ; l'objet du texte : la majoration de 5 % des pensions liquidées avant 1973 ; les 430.000 retraités concernés ; le coût : 66 millions de francs ; l'impossibilité pour la commission de présenter des amendements du fait de l'article 40 de la Constitution ; l'exclusion des mères de famille dont les retraites ont été liquidées avant le 1er juillet 1974 du bénéfice du projet (p. 3110).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Le programme du Gouvernement en matière de vieillesse ; la volonté d'apporter un soutien accru aux personnes âgées ; les différentes mesures prévues par le Gouvernement : revalorisation du minimum vieillesse, amélioration de la situation des veuves, institution d'un abattement fiscal forfaitaire sur le dernier revenu d'activité ; la volonté du Gouvernement d'étendre les mesures d'amélioration des retraites aux pensions déjà liquidées ; les difficultés techniques de cette opération ; l'adoption du système de majoration forfaitaire (p. 3110) ; l'application de ce critère dans le projet : la revalorisation forfaitaire de 5 % des pensions liquidées avant le 1er janvier 1973 ; l'importance de cette revalorisation : 450.000 retraités concernés ; l'inutilité d'une revalorisation supplémentaire de 10,7 % ; la simplicité de cette technique de revalorisation ; la complexité d'un système de forfaits diversifiés ; l'importance de l'effort accompli depuis 1974 ; le taux de revalorisation de 17 % pour 1977 ; le coût de la vieillesse pour l'économie française ; les 140 milliards de francs que représentent les régimes de pension (p. 3111).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La reprise par le projet des propositions socialistes (p. 3111, 3112, 3113) ; la tutelle du Gouvernement sur le Parlement (p. 3112, 3113) ; l'opposition de l'article 40 de la Constitution aux projets d'origine parlementaire (p. 3111) ; le rapport propositions-projets de loi dans les textes adoptés (p. 3112) ; la mise en avant du principe de non-rétroactivité par le Gouvernement ; la valeur législative et non constitutionnelle du principe de non-rétroactivité des lois (p. 3112, 3113) ; la nécessité d'étendre au domaine social le principe de l'application des lois plus douces appliquées dans le domaine pénal (p. 3112) ; la possibilité d'instituer un taux moyen de référence permettant d'appliquer le principe de rétroactivité (p. 3114) ; les cas d'exclusion dans le domaine social du bénéfice des avantages nouveaux apportés par la loi ; l'unanimité existant contre cette pratique à l'Assemblée, de la part du médiateur et au Conseil d'Etat (p. 3112, 3113) ; l'insuffisance des mesures envisagées ; le vote favorable des socialistes RG ; les mesures contenues dans le rapport Franceschi (p. 3113).

Intervention de Mme Veil, ministre :

La position du Conseil d'Etat sur le principe de la non-rétroactivité des lois sociales (p. 3113) ; les conséquences de l'application de la non-rétroactivité ; la reprise de 450.000 dossiers déjà liquidés ; la revalorisation en 1977 de 17 % de l'ensemble des pensions (p. 3114).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (majoration forfaitaire de 5 % des pensions de vieillesse liquidées antérieurement au 1er janvier 1973) : adoption (p. 3114).

40. — PROPOSITION DE LOI **n° 2893** TENDANT A ASSOUPLIR LA CONDITION DE RESSOURCES POUR L'OBTENTION D'UNE PENSION DE RÉVERSION, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Caille (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

41. — PROJET DE LOI **n° 2915** RELATIF A LA RADIATION DES CADRES ET AUX DROITS EN MATIÈRE DE PENSION DE RETRAITE DES MILITAIRES ORIGINAIRES DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, présenté à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 par M. Yvon Bourges, ministre de la défense (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; déclaration d'urgence le 23 mai 1977 [24 mai 1977] (p. 2916) ; rapport le 1er juin 1977 par M. Beraud, n° 2943 ; adoption le 2 juin 1977. — Projet de loi n° 687.

Transmis au Sénat le 3 juin 1977, n° 352 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 9 juin 1977 par M. Michel Kauffmann, n° 364 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 15 juin 1977 sous le titre : « Projet de loi relatif à la radiation des cadres et aux droits

en matière de pension de retraite des militaires originaires du territoire français des Afars et des Issas, ainsi qu'au paiement des pensions dues aux retraités de nationalité française de la société du chemin de fer franco-éthiopien ». — Projet de loi n° 139 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2979 ; rapport le 22 juin 1977 par M. Béraud, n° 3013 ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 729.

Loi n° 77-770 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3701).

PREMIÈRE LECTURE [2 juin 1977] (p. 3339).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Béraud, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.*

Les modalités de radiation des cadres des militaires varient en fonction de leur situation au regard de la nationalité ; les modalités des indemnisations des services rendus variables suivant le grade et l'ancienneté ; la prise en compte des années de services (p. 3339).

Intervention de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense :

La définition par le texte des modalités de radiation des cadres des militaires originaires du Territoire français des Afars et des Issas ; les conditions d'indemnisation des services rendus (p. 3339).

DISCUSSION DES ARTICLES [2 juin 1977] (p. 3339).

ORATEURS : *MM. Béraud, rapporteur Beucler, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (conditions de radiation des cadres des militaires de nationalité française) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3340) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 3340).

ART. 2 (dispositions applicables aux officiers et militaires non rayés des cadres en matière de pensions de retraite) : adoption (p. 3340).

ART. 3 (droit à pension) : adoption (p. 3340).

ART. 4 (règles applicables aux officiers en matière de retraite) : adoption (p. 3340).

ART. 5 (règles applicables aux militaires non officiers en matière d'indemnité de retraite) : adoption (p. 3340).

ART. 6 (règles applicables aux bonifications) : adoption (p. 3340).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3340).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1977] (p. 4339).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Béraud, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.*

La nécessité de garantir les droits acquis par les retraités de nationalité française du chemin de fer franco-éthiopien ; l'amendement adopté par le Sénat à ce sujet (p. 4340).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4340).

ART. 7 (garantie des droits acquis par les retraités de nationalisation française du CFE (chemin de fer franco-éthiopien) (p. 4340).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4340).

42. — PROPOSITION DE LOI **n° 3156** TENDANT A INSTAURER UNE CHARTE DES RETRAITÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 1977 par M. Beauguitte (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

43. — PROPOSITION DE LOI **n° 3182** VISANT A ÉTENDRE AU CORPS DES PORTEURS DES SERVICES MUNICIPAUX DES POMPES FUNÈBRES LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 50-328 DU 17 MARS 1950 ACCORDANT AUX AGENTS DES RÉSEAUX SOUTERRAINS DES ÉGOUTS DES AVANTAGES SPÉCIAUX POUR L'OUVERTURE DES DROITS A PENSIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par Mme de Hauteclocque (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

44. — PROPOSITION DE LOI **n° 3192** PORTANT PROROGATION DE CERTAINES DISPOSITIONS TRANSITOIRES PRÉVUES PAR LA LOI n° 64-1339 DU 26 DÉCEMBRE 1964 PORTANT RÉFORME DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, présentée à

l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Krieg (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

45. — PROPOSITION DE LOI **n° 3309** TENDANT A MODIFIER LE TAUX DE LA PENSION DE REVERSION ATTRIBUÉE EN APPLICATION DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES DE RETRAITE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Caro (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AMNISTIE 8 ; ANCIENS COMBATTANTS 13, 15 ; ASSISTANCE SOCIALE 1, 2 ; ASSURANCE VIEILLESSE 3, 11 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 7 ; DIVORCE 5 ; ENTREPRISE PUBLIQUE 2 ; INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Fonction publique [16 novembre 1973] ; Economie et finances : I — Charges communes [20 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Economie et finances : I. — Charges communes [19 novembre 1975] (p. 8695, 8714) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Anciens combattants, crédits militaires, discussion générale et article 37, crédits et articles réservés, article 71 (suite) ; MAGISTRATS 4 ; MARINS 3 ; PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES ; PRISONNIERS DE GUERRE ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 121, 141 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 81 ; RÉSISTANTS 5 ; VEUVES 1.

— **Abaissement de l'âge de la retraite des femmes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 598.

— **Abattement fiscal de 10 %.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Discussion générale et article 3.

— **Code des pensions civiles et militaires de retraite.** — *Voir* IMPOTS 2.

— **Cumul de la pension de réversion et de pension propre.** — *Voir* VIEILLESSE 12.

— **Cumul entre — et rémunération professionnelle.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 346.

— **Déduction fiscale pour les retraités.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie) art. 6 (p. 5409) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5786, 5799, 5810, 5811) ; [20 novembre 1974] (p. 6856). (Economie et finances. — I. — Charges communes.)

— **Harmonisation des textes des — avec le nouvel âge de la majorité.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 8 (pour 1975), article 16.

— **Instruction et liquidation des dossiers de retraites.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 413.

— **Majoration des — en faveur des retraités ayant élevé au moins trois enfants.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 19.

— **Majoration forfaitaire des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 321, 548.

— **Paiement mensuel des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1978] (p. 5919, 5920) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Discussion générale (p. 5305).

— **Pension d'invalidité.** — *Voir* RENTE VIAGÈRE 1.

— **Pensions de retraite des Alsaciens-Lorrains évadés.** — *Voir* PRISONNIERS DE GUERRE 11.

— **des mineurs.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 16 ; MINEURS (TRAVAILLEURS DE LA MINE) 1.

— **des ministres des cultes.** — *Voir* SÉCURITÉ SOCIALE 15.

— **du personnel communal d'Alsace-Lorraine.** — *Voir* AGENTS COMMUNAUX 8.

— **Veuves civiles.** — DÉPORTÉS ET INTERNÉS 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 189 ; PRISONNIERS DE GUERRE 8.

— **des victimes de la déportation du travail.** — *Voir* ANCIENS COMBATTANTS 16 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 12.

— **des agents des PTT.** — *Voir* FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 20.

— **des femmes fonctionnaires.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, article 12.

— **des fonctionnaires du territoire de la Sarre.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, article 13.

— **Pensions de retraites des marins.** — *Voir* MARINE MARCHANDE 2.

— **Pension de réversion de la femme fonctionnaire décédée.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973].

— **Pensions de réversion des femmes divorcées.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 31.

— **Pensions de vieillesse des anciens combattants.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 363.

— **Prescription des créances sur les —.** *Voir* IMPÔT 2, article 18.

— **Remboursement de trop-perçus.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 42.

— **Retraite anticipée des anciens combattants et prisonniers de guerre.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6294, 6314) ; Crédits militaires [8 et 12 novembre 1974] (p. 6295, 6296, 6302, 6307 à 6317).

— **Retraités militaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 729.

— **Revalorisation des — des anciens combattants.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 525.

PENSIONS DE RÉVERSION

Voir PENSIONS DE RETRAITE 32 ; VEUVES.

PÉRIMÈTRES SENSIBLES

Voir URBANISME 12, articles 19, 21, 22, 23, 24.

— **Etablissements industriels, commerciaux, artisanaux des —.** *Voir* URBANISME 17.

PERMIS DE CONDUIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 214** TENDANT A RENDRE OBLIGATOIRE L'INSCRIPTION DU GROUPE SANGUIN SUR LES PERMIS DE CONDUIRE DES VÉHICULES A MOTEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Tomasini et Mme de Hauteclocque (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 217** TENDANT A MODIFIER LES PROCÉDURES APPLICABLES AUX RETRAITS DU PERMIS DE CONDUIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par MM. Charles Bignon et Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 20 juin 1973 par M. Charles Bignon, n° 509.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 233** TENDANT A LA CRÉATION D'UN PERMIS DE CONDUIRE SPÉCIAL POUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES CAPABLES DE DÉPASSER LA VITESSE DE 170 KILOMÈTRES A L'HEURE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Tissandier (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi AMNISTIE 8 ; CIRCULATION ROUTIÈRE 2 ; DÉTENTION 2 ; ENVIRONNEMENT 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie, débat préparatoire), Justice [17 novembre 1975] (p. 8514 et suivantes) ; SANG 1.

— **Mention du groupe sanguin sur le —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 285.

— **Suspension du —.** *Voir* TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 6.

PERMIS DE CONSTRUIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2168** RELATIVE A LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ AU PERMIS DE CONSTRUIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Ehrmann (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2891** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 32 DE LA LOI n° 77-2 DU 3 JANVIER 1977 SUR L'ARCHITECTURE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par MM. Voisin, Chamant et César (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 16, 21 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 ; EXPORTATION 4 ; QUESTION AU GOUVERNEMENT 577, 665 ; URBANISME 10, 12, 19.

— **Annulation d'un permis de construire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 261.

— **Construction d'une imprimerie et d'un parking à Evry.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 586.

— **Délai d'obtention des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1155.

— **Délivrance des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1290, 1296.

— **Généralisation du —.** *Voir* ARCHITECTURE 5, articles 1er, 29.

— **des travaux de distribution d'énergie.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 389.

— **dans les sites classés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 12.

PERMIS DE DÉMOLIR

Voir URBANISME 12, article 58.

PERMISSIONS MILITAIRES

Voir SERVICE NATIONAL 9.

PERSONNEL COMMUNAL

Voir COLLECTIVITÉS LOCALES ; FONCTIONNAIRES 5 [18 décembre 1973] (p. 7151) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 32.

PERSONNEL DOMESTIQUE

Voir SALAIRES 2 (p. 6714, 6716).

PERSONNELS NON TITULAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 (p. 1743, 1746, 1760, 1766, 1767, 1769, 1827, 1238) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5623, 5639, 5644, 5651, 5653, 5657, 5658, 5661, 5663, 5668, 5670 5671, 5673, 5691, 5692) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 20, 21, 22 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 14.

PERSONNES AGÉES

Voir VIEILLESSE.

PESSAC (Gironde)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974, budget annexe des monnaies et médailles (p. 4924) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Budget annexe des monnaies et médailles [4 novembre 1974] (p. 5766, 5767).

— **Situation scolaire à** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 335.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

Voir BREVETS D'INVENTION 4 ; ENTREPRISES 3 ; GROUPEMENTS D'ENTREPRISES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Commerce extérieur, Industrie, Commerce et artisanat, Articles et articles additionnels non rattachés (article 65) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 ; PLAN 2.

— **Aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 155.

— **Bureau d'accueil des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 958.

— **Conférence annuelle des métiers et des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 324.

— **Crédit aux** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 185.

— **Encadrement du crédit.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 178, 186, 294, 312, 344 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 40 à 44.

— **Fermeture de la tuilerie IPB à Paulhaguet (Haute-Loire).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1166.

— **Imposition des entreprises nouvelles.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (1re partie), article 10.

— **Moratoire pour les échéances fiscales des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 270.

— **Paiement de la TVA par certaines entreprises artisanales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 609.

— **Problème des — et de leur statut juridique.** — *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT 6 (p. 3968, 3979, 4035, 4037, 4039), après l'article 51) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 : discussion générale (p. 4681, 5720).

— **Taxation de la convention des comptes courants.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (1re partie), article 9.

— **Transfert de créances de — titulaires de marchés de l'Etat.** — *Voir* MARCHÉS ADMINISTRATIFS 4.

PÉTITIONS

A. — ANNEXE DES FEUILLETONS CONTENANT LES PÉTITIONS :

— n° **35** du 22 juin 1973 (pétitions nos 1 à 16 reçues du 2 avril 1973 au 7 juin 1973) ;

— n° **86** du 20 décembre 1973 (pétitions nos 17 à 51 reçues du 20 juin 1973 au 5 décembre 1973) ;

— n° **110** du 10 juillet 1974 (pétitions nos 52 à 111 reçues du 16 novembre au 27 juin 1974) [13 novembre 1975] (p. 8339, 8340) ;

— n° **166** du 20 décembre 1974 (pétitions nos 112 à 130 reçues du 28 juin 1974 au 14 octobre 1974) [13 novembre 1975] (p. 8339, 8340) ;

— n° **221** du 2 octobre 1975 (pétitions nos 131 à 178 reçues du 17 octobre 1974 au 18 juin 1975) [13 novembre 1975] (p. 8341 à 8343) ;

— n° **268** du 19 décembre 1975 (pétitions nos 179 à 209 reçues du 10 juin 1975 au 9 décembre 1975) [25 mai 1977] (p. 3044, 3045, 3046) ;

— n° **375** du 2 avril 1977 (pétitions nos 210 à 293 reçues du 24 octobre 1975 au 31 décembre 1976) [26 avril 1977] (p. 2163 à 2169) ;

— n° **426** du 3 octobre 1977 (pétitions nos 294 à 328 reçues du 28 décembre 1976 au 6 juin 1977) [2 novembre 1977] (p. 6883, 6884, 6885, 6886, 6887, 6888, 6889) ;

— n° **471** du 19 décembre 1977 (pétitions nos 329 à 349 reçues du 18 mai 1977 au 8 novembre 1977) [21 janvier 1978] questions (p. 294, 295, 296).

B. — RÉPONSES DES MINISTRES PUBLIÉES AUX ANNEXES DES FEUILLETONS :

— n° **86** du 20 décembre 1973 ;

— n° **110** du 10 juillet 1974 ;

— n° **166** du 20 décembre 1974 ;

— n° **221** du 2 octobre 1975 ;

— n° **268** du 19 décembre 1975 ;

— n° **375** du 2 avril 1977 ;

— n° **426** du 3 octobre 1977 ;

— n° **471** du 19 décembre 1977 ;

— n° **46** du 1er juillet 1978 ;

— n° **134** du 7 juin 1979.

C. — LISTE DES PÉTITIONS :

N° **1.** — M. le prince Kamel Bey, Err, 68800 Saillagousse. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : demande d'assistance. Renvoi à l'examen de M. le ministre des affaires étrangères. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° **2.** — M. Robert Quillier, 28, rue Jules-Michelet, 92700 Colombes. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : infraction au code des débits de boissons. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° **3.** — M. Raymond Rossignol, 33 et 35, rue des Baconnets, 92160 Antony. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : situation de carrière. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'éducation nationale. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **4.** — M. Jean-Louis Haddad, 622 628 3/177, prison centrale, 94 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : détention provisoire. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° **5.** — Mme Jacques, 1, rue Pasteur, 03100 Désertines. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : violation de sépulture. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

N° **6.** — Association pour l'information et la défense du citoyen et de l'administré, 19 *bis*, rue de l'Armistice, 94 Nogent-sur-Marne. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : impôts locaux. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'intérieur.

N° **7.** — M. Henri Tonia, HLM Lespès, B 83, 40100 Dax. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2853). Objet : droits à pension. Renvoi à l'examen de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° **8.** — M. F. Nedelec, président de l'association des parents et amis des victimes de la catastrophe d'Assy, 7, cité HLM, Toul-ar-Ranic, 29 N - Plougastel-Daoulas. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : catastrophe d'Assy. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **9.** — M. Thomas Mikalef, groupe 22/2 de l'Espérance, Santa Cruz, 83220 Le Pradet.

— M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : avance sur dossier d'indemnisation. Examen par l'Assemblée, en application de l'article 148, alinéa 3, du règlement. Rapport (n° 500) [19 juin 1973] (p. 2287). Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 10. — M. Emile Carton, 15, rue Jean-Jaurès, 62160 Bully-les-Mines. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : droit de garde de ses enfants. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 11. — M. Clotaire Vallette, route Nationale, 59 Boursier. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : condamnation pour conduite en état d'ivresse. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 12. — M. Lucien Lecoq, 2, rue de Quincy, 91800 Brunoy. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : plaintes contre l'administration. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 13. — M. Anziani, 27, rue César-Campinchi, 20200 Bastia. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : retraités de l'administration pénitentiaire. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 14. — M. et Mme Granger, 8, allée Berlioz, 94800 Villejuif. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : vaccination obligatoire. Renvoi à l'examen de M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 15. — M. Meauleau, 80, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : expulsion de locataires. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'intérieur, pour transmission au préfet de Paris. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 16. — M. Gabriel Gorness, bâtiment Varenne, cité Auvergne, 63500 Issoire. — M. Dhinnin, rapporteur [7 juillet 1973] (p. 2854). Objet : indemnisation des rapatriés. Renvoi à l'examen de M. le Premier ministre. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° 17. — M. Jan Hoornweg, Van Bosseplantsoen, 37 Dordrecht (Pays-Bas). — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : affaire Portal. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 18. — M. Edouard Szwojda, 10, rue de Dijon, 62114 Sains-en-Gohelle. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : jugement de divorce. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 86.

N° 19. — M. Gérard Maguen, prévenu 3/293 627 232 1, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : détention provisoire. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 20. — M. Fernand Courtes, 6, rue de Normandie, 90100 Delle. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : dossier d'indemnisation. Renvoi à l'examen de M. le ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 21. — M. Joseph Pichot, 1027 Les Escanaux, 2, avenue de la Magie, 30200 Bagnols-sur-Cèze. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : mutation. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 22. — M. Amédée Moussière, 83, avenue de Ségur, Paris (7e). — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : réparation du préjudice résultant de sa mise à la retraite d'office. Renvoi à l'examen de M. le ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 23. — M. Vincent Bosch, 71, avenue de Lannessan, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : retraite. Renvoi à M. le ministre des armées. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 24. — M. Guy Sass, 57, rue Louis-Merlino, 13014 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 593). Objet : reclassement dans la profession de transport routier. Renvoi à l'examen de M. le ministre des transports. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 25. — M. Hennequin, 112, rue Falguière, 75015 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : révision de jugement. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 26. — M. Jacques Gourier, 9, rue Robert-Desnos, 78210 Saint-Cyr-l'Ecole. —

M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : permis de conduire. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **27.** — M. Aïssa, dit Brahim Kabaïli, 3 ou 8, rue du Nil, 75002 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : plaintes contre racisme. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **28.** — M. Jean Borgias, agent de service, faculté des sciences botaniques, 63000 Clermont-Ferrand. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : rémunération des agents de service des Facultés. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'éducation nationale. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **29.** — M. Hugues Victorini, 18, rue Michel-de-Bourges, 83200 Toulon. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : ressources après libération de prison conditionnelle. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **30.** — Mme Gilberte de Guerville, veuve Martin, 5, avenue du Midi, 06350 Golfe-Juan. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : enquête sur détournement de biens, allocations de logement. La commission décide de classer sans suite cette pétition (première partie). Renvoi à l'examen de M. le ministre de la santé publique (pour la seconde partie). Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **31.** — M. Francis Beauvieux, 28, avenue Lamartine, 35530 Bassens, et les entrepreneurs des Etablissements Canicas, 33310 Lormont. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : emploi d'un bâtiment. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'équipement. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° **32.** — M. Guy Hubert, E 624 232 C 3 278, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : permis de visite à sa fiancée. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **33.** — M. Arthur Leveque, C 56, maison d'arrêt, BP 363, 80030 Amiens Cedex. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : transfert dans un autre établissement pénitentiaire pour raison de santé. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **34.** — M. Antoine Capo, 56, boulevard Louis-Villecroze, Les Marronniers, bâtiment F, Saint-Barthélemy, 13014 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : moratoire en faveur des rapatriés. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **35.** — M. Jean-Claude Melis, secrétaire général de l'union départementale des syndicats CGT de l'Ardèche, maison du Peuple, 07400 Le Teil-d'Ardèche. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : titularisation. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **36.** — Mme Enesa, 1, rue Calmette, 94000 Créteil. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : demande de liberté provisoire. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **37.** — M. François Belaïd, cellule 621 534, 3e division, prison de Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : demande de liberté provisoire. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **38.** — M. Pierre Gravelle, n° 611 363 3/184, 1, avenue du Général-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : détention préventive. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **39.** — M. Emile Fleith, 51, rue de Brunoy, 94000 Cercay-Villecresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : droits à payer à la suite d'un jugement. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° **40.** — M. Liborio Giambra, route nationale n° 524, 38410 Saint-Martin-d'Uriage. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : droits à payer après jugement. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° **41.** — M. Jean Contet, c/o Foefi, 7, rue Washington, 75008 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : reconnaissance d'enfants naturels. Renvoi à l'examen de M. le ministre des affaires étrangères. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° **42.** — M. Marc Faure, CHP de Eysses, 47307 Villeneuve-sur-Lot. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : enquête sur vol. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 43. — M. Michel Noury, 7, place de la Petite-Hollande, 44000 Nantes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 44. — Mme veuve Tahon-Coustenoble, 57, rue Duquesne, 59700 Marcq-en-Barœul. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 45. — M. Joël Chapat, matricule 608 566, 3e division, cellule 351 c, Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : détention provisoire. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 46. — M. Gérard Druet, prévenu 630 595, 2° 263, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : demande de mise en liberté. Renvoi à l'examen de M. le garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 110.

N° 47. — M. Gisbert, 1, rue Singrist, 67200 Strasbourg. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : vente aux enchères publiques. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 48. — Mlle Catherine Peythieu, 12, rue Armengaud, 92210 Saint-Cloud. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : exécution d'un jugement d'expulsion. Renvoi à l'examen de M. le ministre de l'intérieur.

N° 49. — M. Barry, 629 399 3/374, 94260 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : demande de libération. La commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 50. — M. Roland Compain, 16290 Fléac. — M. Dhinnin, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : indemnisation de sinistres de guerre. Renvoi à l'examen de M. le ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 51. — M. Henri Guignon, capitaine d'artillerie en retraite, 2, place Montfort, 84110 Vaison-la-Romaine. — M. Piot, rapporteur [2 février 1974] (p. 594). Objet : majoration de pension pour enfants. Renvoi aux ministres de la défense et de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° 52. — M. Bernard Chabrot, secrétaire général du syndicat CGT des communaux de 94 Maisons-Alfort. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7641). Objet : situation des agents communaux retraités. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 53. — Mme Boulicot-Lavenne, 19, passage Gatbois, Paris (11e). — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7641). Objet : loi 72-3 sur la filiation. Classement.

N° 54. — Mme Vilas, 2, rue Marius-Aufan, 93200 Levallois. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7641). Objet : loi 72-3 sur la filiation. Classement.

N° 55. — M. François Mespoulet, RN 13, Finhan, 82700 Montech. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7641). Objet : réglementation des loyers. Classement.

N° 56. — M. Mohamed Bensabri, 115, rue de Javel, 75015 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : allocation de capital décès. Classement.

N° 57. — M. Radovan Vukcevic, Goldjemadi-Barutana, Crna-Gora (Yougoslavie). — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : expulsion. Classement.

N° 58. — M. Beaugendre, C/359, 3e division, prison centrale, 94260 Fresnes. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : détention provisoire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 59. — Mme Lecointre, Louvetot 76490 Caudebec-en-Caux. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : restitution de caution. Classement.

N° 60. — M. Ballat-Kioster, BP 14, du bureau des PTT, 93201 Saint-Denis. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : expulsion. Renvoi au ministre de la santé publique. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

Nos 61 et 66. — M. Droulez, 27, rue Emile-Zola, 92370 Chaville. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : procédure de divorce. Renvoi au garde des sceaux des deux pétitions. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 62. — M. Hennequin, 112, rue Falguière, 75015 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : article 309 du code pénal. Classement.

N° 63. — M. Marcel Daniel, auteur-compositeur, Le Héron, 76 Arcueil. — M. Gerbet,

rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : SACEM. Classement.

N° 64. — M. Michel Bizet, Setques, 62380 Lumbres. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : procédure de révision de la garde des enfants de parents divorcés. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 65. — M. Hocine Aberkane, n° 629 975 2/198, 1, avenue de la Division-Leclerc, Fresnes. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : expulsion. Renvoi au ministre de l'intérieur et au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 67. — Mme Solal, 11, allée Derain, 91600 Savigny-sur-Orge. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : droits des femmes divorcées. Renvoi au garde des sceaux et au ministre du travail. Réponse : annexe aux feuilletons nos 166, 221.

N° 68. — M. Crombez, 47, rue Daumier, Les 13, 59500 Cuincy. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : procédure de divorce. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 69. — M. Druinaud, 94, rue La Fayette, 75010 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : droit de garde. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 70. — M. Albertini, matricule 6076-34/4-60140 MC, Liancourt. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : demande de libération. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 71. — Mme Magnani, Le Fra Mauro, 8, boulevard de la Lazarine, 83400 Hyères. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : avance sur indemnisation. Renvoi aux ministères de l'intérieur et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 72. — M. Rossignol, 33-35, rue des Baconets, 92160 Antony. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : pension de retraite. Renvoi au ministre de l'éducation nationale. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° 73. — Mme Bottineau, 69, rue du Rempart-des-Voiliers, 17000 La Rochelle. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7642). Objet : pension alimentaire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe aux feuilletons nos 166, 221.

N° 74. — M. Morel, 322, Les Hortensias, 52200 Langres. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : pension alimentaire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 75. — M. Rodes « Le Progrès social », 37, rue du Docteur-Cabre, Basse-Terre (Guadeloupe). — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : répression contre des ouvriers martiniquais. Classement.

N° 76. — M. Lapaze, BP 49, 49800 Mende. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : détenus de la prison de Mende. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 77. — M. Blettery, 2, avenue de Lattre-de-Tassigny, 94220 Charenton [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : décisions de justice. Pétition retirée.

N° 78. — M. Boireau, 103, rue Béchevelin, 69007 Lyon. — M. Gerbet, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : limitation de vitesse, vignette. Classement.

Nos 79, 80, 81, 88. — M. Bouly de Lesdain, rue de Drucat, Le Plessiel, 80103 Abbeville. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objets : article 302 du code civil, facilités de circulation SNCF, sécurité sociale, notion d'enfants à charge. Renvoi au garde des sceaux, au ministre des transports, au ministre de la santé, au ministre de l'économie et des finances. Réponses : annexe au feuilleton n° 166.

N° 82. — M. Lamy, 22, impasse Alexandre, 27300 Bernay. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : prix des loyers. Classement.

N° 83. — M. Stuveras, 15 *bis*, avenue Andrée, Saint-Maur-des-Fossés. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : âge de la majorité civile. Classement.

N° 84. — Mme Decottignies et M. Lanten, 18, rue de Bône, 59000 Lille. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : écarts entre les rémunérations des fonctionnaires publics et celles des salariés du secteur privé. Renvoi au secrétaire d'Etat à la fonction publique. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 85. — M. Debieu, 41, lotissement de Chizelles, 50400 Granville. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : crimes et délits contre les personnes âgées. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 86. — M. Lecharpentier, 2 *ter*, rue des Deux-Communes, 94300 Vincennes. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : commission de tutelle des intérêts des enfants mineurs après divorce. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 87. — M. Legallois, bureau départemental de l'Allier du Cid-Unati, 12, rue Beauparlant, Vichy. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : décision du tribunal de commerce condamnant Mme Pessenti. Renvoi aux ministres de la justice et du commerce et de l'artisanat. Réponse aux feuilletons n^os^ 166, 221.

N° 89. — M. Dezaphy, lycée Marguerite-de-Valois, rue Lériget, 16017, Angoulême. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : situation des pères divorcés au regard de l'impôt sur le revenu. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 90. — M. Goupil, 6, rue Paul-Verlaine, 61000 Alençon-la-ZUP. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : proposition de loi de M. Caillavet relative au divorce. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 91. — M. Rougier, 49, rue Paul-Bert, 45500 Gien. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : politique du logement. Renvoi au ministre de l'équipement. Réponse : annexe du feuilleton n° 221.

N° 92. — M. Peyrot, 24, La Sommelière, 01500 Ambérieu-en-Bugey. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7643). Objet : modification de l'article 302 du code civil. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 93. — M. Karl Zolke, maison centrale, 68190 Ensisheim. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : condamnation, conditions anormales de défense. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 94. — Mme veuve Tarayre, 12390 Rignac. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : pension de veuve de guerre, pension sécurité sociale d'accident. Classement (première partie de la demande) ; renvoi au ministre du travail (seconde partie).

N° 95. — M. Donati, 28, rue André-Dufrène, 69300 Caluire. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : vote par correspondance des hommes divorcés. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 96. — M. Caron, 4, rue Le Nôtre, Bonsecours, 76240 Le Mesnil-Esnard. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : secrétaire de mairie, école rurale. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annenxe au feuilleton n° 166.

N° 97. — M. l'abbé Flipo, curé de Caours, 80100 Abbeville. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : préjudice causé par un abattage d'arbres. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 98. — L. Lasausse, 34, rue du Bois-Pommier, 91390 Morsang-sur-Orge. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : troubles de jouissance en zone pavillonnaire. Renvoi aux ministres de la qualité de la vie et de l'équipement. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 99. — M. Lache, maison centrale de Nîmes, 1, rampe du Fort, 30034 Nîmes. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : proteste de son innocence. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 100. — M. Marayanin, Sainte-Suzanne, île de la Réunion. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : vol à son domicile. Classement.

N° 101. — Mlle Leveque et M. Uguet, 6, rue de l'Hermine, 35000 Rennes. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : restitution d'enfant. Renvoi au ministre de la santé publique. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 102. — M. Bouchon, 150, rue de Cottenchy, 80000 Amiens. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : agissements de l'administration fiscale. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° 103. — M. Ho-Ba-Dam, 21, rue Benoni-Eustache, 93250 Villemomble. — M. Dhinnin, rapporteur [10 décembre 1974] (p. 7644). Objet : modification de l'article 302 du code civil. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 104. — M. Catsiapis, 30, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [13 décembre 1975] (p. 8339). Objet : article 47 de la Constitution, examen du budget par le Sénat. Classement.

N[os] **105, 106, 107, 113.** — M. Bouly de Lesdain, 30, rue du Président-Poincaré, 59140 Dunkerque. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : divorce. Classement.

N° **108.** — MM. les sociétaires de la Société anonyme coopérative de construction « Monsfrinus », 30490 Montfrin. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : TVA, pénalités de retard. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° **109.** — M. Yves Blanc, G 3, Menival, 69800 Saint-Priest. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Classement.

N° **110.** — M. et Mme Salvia, 50, rue de l'Acacia, Gaincourt-Athis, 77230 Gaincourt. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Classement.

N° **111.** — M. Georges Fischer, 45, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : modification de l'article 232 du code civil. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe aux feuilletons n[os] 166, 221.

N° **112.** — M. Lecoq, foyer communal de Châtelet-en-Brie (Seine-et-Marne). — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : bénéfice de l'aide judiciaire. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe aux feuilletons n[os] 166, 221.

N° **114.** — M. Belon, secrétaire du comité de défense et de protection du littoral, Mortagne-sur-Gironde, 17200 Cozes. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : agissements d'un propriétaire de terres situées en bordure de Gironde. Renvoi au ministre de l'intérieur.

N° **115.** — M. Barthélémy Monti, 50, rue Christophe-Colomb, Marseille (6e). — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : condamnation par défaut. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe aux feuilletons n[os] 166, 221.

N° **116.** — M. Colombies, 11330 Salza, par Monthoumet. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : décisions de justice. Classement.

N° **117.** — M. Patrick Saintot, D 3, 35083, G 2, 23, 7, avenue des Peupliers, Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-des-Bois. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : demande de mise en liberté. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° **118.** — M. Jacques Louvet, 106, avenue Ducpetiaux, 1060 Bruxelles (Belgique). — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : révision d'un arrêt rendu en 1967 par la cour d'assises du Pas-de-Calais. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe aux feuiletons n[os] 166, 221.

N° **119.** — M. Adrien Michel, HLM, à 01 Hauteville. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : permis de construire relatif à un établissement hospitalier. Classement.

N° **120.** — M. Hassani Harouna, union des jeunes militants du mouvement mahorais, c/o M. Marouna Zinguibar, BP n° 5, Majunga (Madagascar). — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : référendum aux Comores. Classement.

N° **121.** — M. Louis Alcay, 5, avenue de Bretteville, 92200 Neuilly-sur-Seine. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : indemnisation des rapatriés d'Algérie. Renvoi au ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° **122.** — M. Guy Sass, 2, rue de Tivoli, 13005 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : bénéfice du capital reconversion. Renvoi au ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° **123.** — Mme Hulot, chez Mme Schneider, 10, rue Basse, 78122 Neauphle-le-Vieux. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : recherche d'un logement. Classement.

N° **124.** — M. Hovhannes Devedjian, président, et M. José Oghoulian, secrétaire, conseil central pour la défense de la cause arménienne en Amérique latine El Salvador - 4625, TE 1-1424 Buenos Aires (Argentine). — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : référence au massacre d'Arméniens en 1915. Renvoi à la commission des affaires étrangères.

N° **125.** — M. François Gauthier, président de l'association « Groupement pour la réforme des exagérations de la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 », 25, rue Bointin, 69400 Villefranche sur Saône. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : abrogation des articles 14 à 21 de la la loi du 10 juillet 1970. Renvoi au ministre de l'équipement.

N° **126.** — M. Louis Benavides, villa Candide. La Sirole, 06670 Colomars. — M. Dhin-

nin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : production d'un document contraire au secret médical. Classement.

N° 127. — Mme Brethes, 1, allée Gounod, 78340 Les Clayes sous Bois ; Mme Druais, 6, rue Larrey, 75005 Paris ; Mlle Di Meglio, 25, boulevard de la Guyane, 94160 Saint Mandé. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : insertion en France des anciens harkis. Renvoi au Premier ministre. Réponse : annexe au feuilleton n° 166.

N° 128. — M. Pierre-Louis Demont, 1, allée du Moulin-Rouge, 33120 Arcachon. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : modification de l'article 302 du Code civil. Classement.

N° 129. — M. Allain, membre du bureau du mouvement de défense des libertés individuelles, 6 *bis*, rue de Champ-Guétin, 95100 Argenteuil. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : plainte contre divers actes du ministre de l'Education nationale. Classement.

N° 130. — M. Bensabri, 115, rue de Javel, 75015 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8339). Objet : indemnisation de biens perdus en Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 221.

N° 131. — M. Marc Droulez, président de l'association de défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs, 27, rue Emile-Zola, 92370 Chaville. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : décret de procédure civile du 17 décembre 1972. Classement.

N° 132. — M. Miloud Krechiche, maison centrale d'Ensisheim. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : demande de remise de peine. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N°s 133 et 144. — M. Pierre Leconte, 10, rue Villa-des-Aubépines, 93150 Blanc-Mesnil. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objets : refus de permis de construire, refus d'enregistrer une requête en Conseil d'Etat. 1° Classement ; 2° classement.

N° 134. — M. Gautier, librairie du Centre, 29, avenue de la République, 92120 Montrouge. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : réforme de la justice. Classement.

N° 135. — M. Bernard Batt, 98, rue de la Bonne-Aventure, 78000 Versailles. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : réforme de la législation sur le divorce. Classement.

N° 136. — M. Messaho, 4, rue Baudin, 34700 Lodève. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : règlement de son dossier d'indemnisation. Renvoi au ministre des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 137. — M. Jean Curt, président de l'association nationale de la police municipale, 4, rue des Bugnons, 74150 Rumilly. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : personnels des polices municipales. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 138. — M. Aïssa Chenoufi, Aflou (Tiaret), Algérie. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : demande de pension. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 139. — MM. les conseillers de la subdivision de l'île de Mayotte, MM. Halidi, Bacar, Ali Madi, Vita Modi, Saïd, Boina, Ibrahime et M'Raraya. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : fonctionnaires de police dans l'île de Mayotte. Classement.

N° 140. — M. Miloud Boukli Hacene Tani, 12, rue Claude Mallaiede, 30000 Nîmes. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : carte de résident algérien. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 141. — M. Ali Mejaouri, fort de la Motte-Girou, 21000 Dijon. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet: indemnisation de biens perdus en Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 142. — M. Pierre Chomel, résidence n° 13, Romans (Drôme). — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : majoration d'ancienneté pour service militaire. Renvoi au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 143. — M. Edouard Bonsirven, 3, rue du Président-Carnot, 69002 Lyon. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : modification de l'article 94 de la loi n° 67-563. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 145. — M. Jan Hoornweg, Beckmanstraat 113, Dordrecht (Hollande). — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341). Objet : affaire Portal. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 146. — M. Jean Humbert, 4 *bis*, rue Assalit (cour), 06200 Nice. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8341, 8342). Objet : fonctionnement du téléphone. Renvoi au secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 147. — M. Pierre Flickinger, « Les Cormorans », rue de Venise, 54500 Vandœuvre. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : réforme du divorce. Classement.

N° 148. — M. Hadj Hahmed Rahal, 6, rue Mistral, Sidi-Bel-Abbès (Algérie). — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : retraite de professeur. Renvoi au ministre de l'éducation. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 149. — M. Jean-Jacques Lache, maison centrale de Nîmes, 1, rampe du Fort, 30034 Nîmes. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : demande à être libéré. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 150. — M. Maréchal, 2, square Couperin, 92160 Antony ; M. André Nenault, 7, rue P.-Gauguin, Les Tarterets, 91100 Corbeil ; M. Marcel Lepinay, 20, rue des Peupliers, 91630 Marolles-en-Hurepoix. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : indemnité familiale d'expatriation. Renvoi à la commission de la défense nationale.

N° 151. — M. G. Banais, 64 *bis*, rue A.-Issac, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : agissements de magistrats de Pointe-à-Pitre.

N° 152. — Mme Dupont, 10, rue A.-Drouot, 21000 Dijon. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : procédure d'expropriation. Renvoi au ministre de l'équipement. Réponse : annexe aux feuilletons n^{os} 375, 426.

N° 153. — M. Dominique Ivan Calzi, dit Patrice Chairoff, 84 911 B/253, maison d'arrêt des Baumettes, 13273 Marseille Cedex 2. — M. Piot, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : remise de peine. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice.

N° 154. — M. le docteur Schoonheyt, Postfach 5896, Den Haag 20-40. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : indemnisation des victimes d'accidents de la route. Classement.

N° 155. — Mme Marino, épouse Torei, chez Mlle Daros, 17, boulevard Carlone, 06200 Nice. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : vente d'objets volés. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 156. — M. et Mme Jules Gavoyet, La Mayrie, 38770 La Motte-d'Aveillans. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : expulsion. Classement.

N° 157. — M. Alain Huguet, cité sanitaire de Clairvivre, 24160 Excideuil. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : indemnisation d'accident du travail. Renvoi au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, pour transmission au préfet de la Dordogne. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 158. — M. Bouvet, au nom du comité de soutien aux travailleurs immigrés d'Aix et Avignon, 2, rue Lulli, 84000 Avignon. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : attitude des services publics à l'égard des travailleurs immigrés. Renvoi au secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. Réponse : annexe au feuilleton n° 268.

N° 159. — M. Yves-Pierre Hague, interprète-traducteur, 56, rue de Montparnasse, 75014 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : application des textes législatifs. Classement.

N° 160. — M. le docteur Yves Lamy, 66, boulevard Carnot, 06400 Cannes. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : radiation de la liste des internes de Nice. Renvoi au ministre de la santé. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 161. — M. et Mme André Olive, 11, cité Robespierre, 11200 Lézignan. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : restitution d'enfants à leur mère. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 162. — M. René Jamelin, 29, route de Paris, 76920 Amfreville-la-Mivoie. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : modification de l'article 302 du code civil. Classement.

N° 163. — M. Guy Genermont, au nom du comité de l'union française des anciens combattants de Colombes, 2, rue Gabriel-Péri, 92700 Colombes. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342). Objet : 8 mai. Renvoi au ministre chargé des relations avec le Parlement. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 164. — M. Pierre Monnet, hôpital Sainte - Marie - de - l'Assomption, 10, avenue Franklin-Roosevelt, 63000 Clermont-Ferrand. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8342, 8343). Objet : spoliation et internement. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 165. — Mme Thérésia Franck, 7488 Stetten a.k.M., Neidingestrasse 20. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : pension de réversion. Renvoi au ministre du travail. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 166. — M. Adib Ammar, HLM Sud, bâtiment A, n° 37, Tizi-Ouzou (Grande Kabylie) (Algérie). — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8345). Objet : assurance vieillesse. Renvoi au ministre des affaires étrangères.

N° 167. — M. Hippolyte Gaullier, Courmenin, 41230 Mur-de-Sologne. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : demande de divorce. Classement.

N° 168. — M. J. Moreau, 7, rue Guy-Môquet, 75017 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : groupe financier « Chegaray-la-Fortune ». Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice et au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 169. — M. Roger Gervais, Fonceau, 16110 La Rochefoucauld. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : créanciers de la société Awit. Renvoi au garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 170. — Le comité intersyndical du centre pénitentiaire de 17410 Saint-Martin-de-Ré. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : sécurité du personnel. Renvoi au secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire.

N° 171. — M. Etienne Pietri, maison du combattant, 34130 Mauguio. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : révision de pension. Renvoi au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et au ministre de la défense. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 172. — M. Emile Gilbert, 6, avenue de l'Europe, 31600 Muret. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : plainte contre un médecin et un huissier. Classement.

N° 173. — M. Georges Garreau, chemin de Melic, 31450 Corronsac. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : malfaçons. Classement.

N° 174. — M. Jean-Marc Penchinat, gérant de la société languedocienne de construction, 10, quai de la Fontaine, 30000 Nîmes. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : réemploi. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 175. — M. Jean-Claude Redon, 5, rue Rougemont, 75009 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : création d'un fonds national de garantie des entreprises. Classement.

N° 176. — M. Lucien Lecoq, 2, route de la Frelandière, 77820 Le Châtelet-en-Brie. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : plainte contre les services de l'action sanitaire et sociale. Classement.

N° 177. — M. Robert Stefant, chargé de recherche au centre national de la recherche scientifique, 63, rue de la Division-Leclerc, 94110 Arcueil. — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : enquête sur les activités de recherche dans l'enseignement supérieur. Classement.

N° 178. — Syndicat CGT de l'office public d'HLM de la ville de Villejuif (94). — M. Gerbet, rapporteur [13 novembre 1975] (p. 8343). Objet : revendications des travailleurs de l'office interdépartemental de la région parisienne. Classement.

N° 179. — Mme Augustin Loquet, 22, rue de l'Egalité, Salomé (Nord). — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : indemnités de chômage. Demande de renseignements complémentaires à l'intéressée.

N° 180. — M. Edouard Calistri, 120, rue de Lille, Menin 8600, Belgique. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : demande de réhabilitation judiciaire. Renvoi au garde des sceaux pour examen. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 181. — M. Gilbert Ennuyer, maison d'arrêt, 16, rue du Général-Duparge, 14000 Caen. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : détention provisoire. Renvoi à l'examen du garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 182. — M. Maurice Bezançon, 58, avenue Henri-Adam, Saint-Avertin, 37170 Chambray-lès-Tours. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : majorations de pension dues pour les enfants légitimes ou naturels. Classement.

N° 183. — Mlle Fazbuilh, 46, rue de la Jonquière, Paris (17e). — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : expulsion. Classement.

N° 184. — M. Paul Chassany, 16, rue Paul-Bert, 75011 Paris. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : article 56 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 relatif au crédit rentier. Désignation d'un rapporteur particulier à cette question.

N° 185. — M. E. Singer, président de l'association de défense des sinistrés de Longuenesse (La Maison pour tous), chemin des Glacis, 62500 Saint-Omer. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : sinistrés de la région de Saint-Omer. Renvoi au ministre de l'équipement. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 186. — M. Daniel Buc, 1, avenue de la Division-Leclerc, n° 644 817, CNO, cellule 118, 94 Fresnes. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : recours en grâce. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 187. — M. Franco Mazzoli, 13, rue Claude-Debussy, 59590 Raismes. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : port de la ceinture de sécurité. Classement.

N° 188. — M. Antoine Bouly de Lesdain, 112, rue de la Barre, 59000 Lille. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : droit des hommes divorcés. Classement.

N° 189. — M. Raymond Verges, col de Mô, Tontouta (Nouvelle-Calédonie). — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : application du code de la route en Nouvelle-Calédonie. Renvoi au secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 190. — M. Serge Journeau, 76 *bis*, avenue Gambetta, 83400 Hyères. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : application des lois. Classement.

N° 191. — M. Honoré Giordan, 86, boulevard de Bapaume, 80000 Amiens. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : calcul de sa pension de retraite. Renvoi au ministre de la coopération. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 192. — Mlle Marguerite Lemasson, 31, rue des Sources, 95200 Sarcelles. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : prestations de sécurité sociale. Renvoi au ministre de la santé. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 193. — M. Louis Gence, 24410 Echourgnac. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : bénéfice de la pension mixte. Classement.

N° 194. — Délégués organisations syndicales CGT et CFDT, Courbevoie-La Garenne. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : développement de la consommation populaire. Classement.

N° 195. — M. Guy-Serge Carreau, pavillon 7, hommes, secteur 1, centre psychothérapeutique départemental, 49470 Sainte-Gemmes-sur-Loire. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : poursuites contre un médecin neurologue. Renvoi au ministre de la santé pour enquête. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 196. — M. Robert Stefant, 63, rue de la Division-Leclecr, 94110 Arcueil. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : subtilisation de travaux. Classement.

N° 197. — M. Jacques Vissol, 16150 Chabanais. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : évolution de la législation. Classement.

N° 198. — M. Albert Pottier, 9, rue Jean-Jaurès (cité Azur), 47240 Bon-Encontre. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : reclassement de militaires retraités. Renvoi à la commission de la défense nationale.

N° 199. — M. Alphonse Auribault, à L'Huis-Gaumont, 58 Montsauche. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : équipements étrangers. Classement.

N° 200. — M. Alain Gosselin, maison d'arrêt, 10, rue Emile-Brindejonc, 35400 Saint-Malo. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : détention provisoire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 201. — M. Yves-Pierre Hague, 56, rue du Montparnasse, 75014 Paris. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : aide publique au chômage. Classement.

N° 202. — M. Langard, président de la section régionale Alsace-Lorraine du syndicat national des constructeurs de maisons individuelles, BP n° 31, 57340 Morhange. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : modification de l'article 33 du projet de loi n° 1588 portant réforme de l'urbanisme. Renvoi à l'examen de M. Fanton, rapporteur pour avis du projet de loi (n° 1881) portant réforme de l'urbanisme.

N° 203. — M. Jean-François Josseline, 123, boulevard Masséna, 75013 Paris. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : aménagement de la partie de la ville de Paris dite Secteur Italie. Renvoi au ministre de l'équipement. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 204. — M. Paul Gonnet, président du comité national de défense des usagers ou victimes des émissions radiotélévisées, avenue des Primevères, 94140 Montavet. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : contrats d'assurances. Classement.

N° 205. — M. Lucien Lecoq, 2, route de la Frelandière, maison de retraite du Châtelet-en-Brie (77820). — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : renouvellement d'une pétition relative à l'aide judiciaire. Classement.

N° 206. — M. Guérin, secrétaire de la fédération française des navigants de l'aviation civile Cidex A 213, 94396 Orly-Aérogare. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : vote par correspondance. Classement.

N° 207. — M. François César, 49, rue Aristide-Briand, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : protestation contre une décision de justice. Classement.

N° 208. — M. Simon Salfati, 170, rue du Temple, 75003 Paris. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : indemnisation des Français d'outre-mer. Décision de confier à M. Lauriol l'établissement d'un rapport particulier.

N° 209. — M. Marcel Bouchon, 150, rue de Cottenchy, 80000 Amiens. — M. Piot, rapporteur [25 mai 1977] (p. 3044). Objet : agissements de l'administration des impôts. Classement.

N° 210. — M. Jean Parigi, maison d'arrêt, 27, rue du Val-Barizien, 52012 Chaumont. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : participation au mouvement pour l'amélioration du régime pénitentiaire. Renvoi à l'examen du garde des sceaux.

N° 211. — M. André Bessiron, 139, rue des Alliés, 38100 Grenoble. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : contrôles fiscaux. Classement.

N° 212. — Mme Fernande Danguidard, Jû Bellac, 32160 Plaisance. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : caisse de mutualité sociale agricole. Renvoi au ministre de l'agriculture. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 213. — M. Paul Gonnet, avenue des Primevères, 84140 Montfavet. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : contrats d'assurances de récepteur de télévision. Classement.

N° 214. — M. Francis Louvet, 25, impasse des Jasmins, Saint-Victoret, 13700 Marignane. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : retraite des fonctionnaires en service à mi-temps.

N° 215. — M. Perrin, 6, allée Duguay-Trouin, 44000 Nantes. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : retrait de permis de conduire. Classement.

N° 216. — Société Lavomatique, 20, rue de la Cotonnière, 14000 Caen. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : taxe professionnelle. Classement.

N° 217. — Parti de Libération coloniale de la Guyane française, 38, rue du Lieutenant-Becker, 97300 Cayenne. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : statut départemental de la Guyane. Non recevable.

N° 218. — Le personnel pénitentiaire CGT de la prison de Versailles. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : sécurité du personnel de la prison de Versailles. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 219. — M. Lucien Piombo, 152, rue de la Roquette, 75011 Paris. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : entraves mises à demandes d'information Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 220. — Mme Jeannine Juracsek, résidence Les Chênes, 6, rue Gauguin, 95120 Ermont. — M. Gerbet, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : pollution. Renvoi au ministre de la qualité de la vie. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 221. — M. André-Emile Merry, bâtonnier du barreau de Laval. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : codification du code de procédure civile. Classement.

N° 222. — M. René Blais, Pont James Saint-Colomban, 44310 Saint-Philibert-de-Grandlieu. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : pension de victime civile (STO). Renvoi au ministre des anciens combattants. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 223. — M. Yvan-Jean Poudroux, maison d'arrêt, 97410 Saint-Pierre (Réunion). —

M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : commission d'enquête parlementaire. Classement.

N° 224. — M. Barre, secrétaire du conseil de l'ordre des avocats, barreau de la cour d'appel de Reims. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : codification du code de procédure civile. Classement.

N° 225. — Mme Schwindenhammer, 4, rue Albert-Samain, 75017 Paris. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : diplôme d'Etat de psycho-rééducateur. Renvoi au ministre de la santé.

N° 226. — M. Vincent Cenatiempo, n° 83617, B/2.06, maison d'arrêt des Baumettes, 13273 Marseille Cedex 2. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : révision d'une condamnation. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 227. — M. Albert Roques, 2, avenue André-Magne, 32700 Lectoure. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : répression du banditisme. Classement.

N° 228. — M. Principi, chemin de la Pinsonne, 95140 Garges-lès-Gonesse. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : ceinture de sécurité. Classement.

N° 229. — M. François Naud, 49, impasse de Tananarive, 44800 Saint-Herblain. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : personnels des établissements publics à caractère scientifique et culturel. Renvoi au secrétaire d'Etat aux universités. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 230. — M. Albert Faureau, Les Amandiers, bâtiment A 2, 78, boulevard des Fauvettes, 13012 Marseille. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : ventes d'appartements ou villas sur plans. Classement.

N° 231. — M. Emile Bouchard, viticulteur, 30200 Chuselan. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : cession de terrain à l'administration. Classement.

N° 232. — M. Pierre Libotte, route de Rouzier, 37100 Tours. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : internement arbitraire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 233. — M. Victor Grasset, l'Aubépine, route de Saint-Ferréol, 31250 Revel. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : pension militaire d'invalidité. Renvoi au ministre des anciens combattants. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 234. — Mme Catherine Pudoyer, Saint-Sand, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : modalités de votes. Classement.

N° 235. — M. Etienne Bavière, 652 298 2/227, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : révision d'une condamnation. Classement.

N° 236. — Mme Louise Lalu, chez Mme Gaffroen, 25, rue de l'Abbaye, 02210 Goincey. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : traitement d'office des alcooliques. Renvoi au ministre de la justice. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 237. — M. Marcel Anselme, 51, rue des Marronniers, 33000 Bordeaux. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : droit de grâce. Classement.

N° 238. — Le Parti communiste français, section de l'arsenal de Toulon, cellule de l'atelier tôlerie-chaudronnerie, 18, rue Garibaldi, 83100 Toulon. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : libertés syndicales. Renvoi à la commission spéciale des libertés.

N° 239. — M. Michel Constans, 30, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : occupation de logements locatifs. Renvoi au ministre de l'intérieur.

N° 240. — M. André Bucher, 25, rue Allard, 94110 Saint-Mandé. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : grèves à la SNCF. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 241. — M. Kerroum Rabed, 651955, division 2, cellule 219, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : révision d'une condamnation. Classement.

N° 242. — M. Emile Bertrand, Les Grandes Tuileries, Garat, 16410 Dignac. — M. Piot, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : opérations de remembrement. Classement.

N° 243. — M. Pierre Reyboubet, 20, avenue de Tarbes, 65500 Vic-en-Bigorre. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : fonction publique. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 244. — M. Raymond Albert, Montagne-Fayel, 80540 par Molliens-Dreuil. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : suspension de permis de conduire. Renvoi au garde des sceaux.

N° 245. — M. Georges Appay, villa Rochecourbière, 260, avenue de Saint-Julien, 13012 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : licence d'officine pharmaceutique. Classement.

N° 246. — Plusieurs objecteurs de conscience domiciliés chez M. Ober, 8, rue des Blés, 68000 Colmar. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : législation relative aux objecteurs de conscience. Classement.

N° 247. — M. Armand Bethos, 11, rue Danquechin-Dorval, 93130 Noisy-le-Sec. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : exécution de décisions de juridictions administratives. Renvoi au ministre de l'économie et des finances.

N° 248. — Mme Vilas, 2, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : tarifs des garde-meubles. Classement.

N° 249. — Mme Nicolas, présidente du groupement locataires HLM Charreaux et Bellevue, 31, rue Blanqui, 71100 Chalon-sur-Saône. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : proposition de loi de la confédération nationale des locataires. Classement.

N° 250. — M. Hadj Ahmed Rahal, 6, rue Ali-Kaddous, Sidi Bel Abbès (Algérie). — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : pension d'interné de la Résistance. Renvoi au ministre des anciens combattants. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 251. — M. Roger Salaim, 145, avenue du Maréchal-Foch, 94000 Créteil. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : application de l'article R 37 du code de la route relatif au stationnement. Classement.

N° 252. — Pétition intégrée dans le dossier n° 191.

N° 253. — Mme Thérèse Bottineau-Pallas, 69, rue Rempart-des-Voiliers, 17000 La Rochelle. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : pension alimentaire. Classement.

N° 254. — Mme A. Breugne, 2, rue Nationale, 83190 Ollioules. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : expulsion. Classement.

N° 255. — Pétition intégrée dans le dossier n° 243.

N° 256. — Mme Marie-Louise Ferrier, 33, rue Jean-Jaurès, 42420 Lorette. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : ressources financières d'une femme abandonnée. Classement.

N° 257. — Mme Rose Boiral, 23, rue du Grand-Couvent, 30000 Nîmes. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : situation des femmes divorcées. Renvoi au ministre du travail et au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 258. — M. Henri-Roger Bouchard, 33, rue Lafont, 70200 Lure. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : régime pénitentiaire. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° 259. — M. Gilbert Moyne, 25440 Myon-Guingey. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : opérations de remembrement. Renvoi au ministre de l'agriculture. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 260. — M. Sébastien Solvar, maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre, 7, rue Léthière, 97100 Guadeloupe. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : système juridique et pénitentiaire. Classement.

N° 261. — M. Jean Bost, 42470 Saint-Symphorien-de-Lay. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : titularisation. Renvoi au ministre des P et T. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 262. — M. Bonnesuelle de Lespinois, rue de la Patrie, 30300 Beaucaire. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : infraction aux clauses de bail. Classement.

N° 263. — M. Alain-André Bronner, cité Le Floréal, bâtiment D 2, 83500 La Seyne-sur-Mer. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : procédure pénale. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 264. — M. J. Boyer, maire de Gillonnay 38260 Gillonnay. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : démantèlement de la sécurité sociale. Irrecevable.

N° 265. — M. Doutre, UGFF-CGT, 10, rue de Solferino, 75342 Paris Cedex 07. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : titularisation des personnels non titulaires de l'Etat. Inscription à l'ordre du jour de la commission.

N° 266. — M. P. Coppin, 17, rue Van-Dyck, 93600 Aulnay-sous-Bois. — M. Foyer, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : règlements de copropriété. Classement.

N° 267. — M. G. Valière, La Méditerranée, boulevard d'Alger, 83600 Fréjus-Plage. —

M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : indemnisation des rapatriés d'Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **268.** — M. René Lucas, 1, résidence Saint-Médard, 5, place Saint-Médard, 91800 Brunoy. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : ressources des personnes ayant charge de handicapés. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **269.** — M. Michel Galea, 20, quai des Docks, 06000 Nice-Port. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : indemnisation des rapatriés d'Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **270.** — M. Serge Dislaire, 35863, 2, voie de Boussières, 59217 Carnières. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : propriété industrielle. Classement.

N° **271.** — M. André Huguet, 106, avenue Anatole-France, 94400 Vitry-sur-Seine. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : règlement d'une succession. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **272.** — M. Dibi Gnaugoin, 45542, 5 D MI, 17, Fleury-Mérogis. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : remboursement d'amende. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° **273.** — M. André Vanthomme, Flaujac-Poujols, 46000 Cahors. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : secours-invalidité. Classement.

N° **274.** — M. Antoine Gonzalez, 22, rue des Quinze-Degrés, 66000 Perpignan. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : saisine de la commission européenne des droits de l'homme. Classement.

N° **275.** — M. Emmanuel R. Simele, n° 108-10, rue Vinh-Vien, Saigon 10. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : nationalité française. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **276.** — Claude Baudoin, 65.82.69-2-21, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94260 Fresnes Cedex. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : relations sexuelles des détenus. Renvoi au garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 375.

N° **277.** — M. P. Cano, 1, square Lionel-Terray, La Devèze, 34500 Béziers. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : aide judiciaire. Classement.

N° **278.** — Mme Jeanne Chere, 11, quai Jules-Dufaure, Riberou, 17600 Saujon. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : droits de passage. Classement.

N° **279.** — Mme A. Vilas, 2, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois-Perret. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : persécutions. Classement.

N° **280.** — M. Gaston Defferre, pour délégations syndicales. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : plan Barre. Classement.

N° **281.** — Mme Gence, 24410 Echourgnac. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : bénéfice d'une pension mixte. Renvoi au garde des sceaux et au ministre de la défense. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **282.** — M. Guy Sass, 2, rue de Tivoli, 13005 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [26 avril 1977] (p. 2163). Objet : indemnisation des rapatriés d'Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances et au ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **283.** — Le syndicat CGT du personnel communal de Sartrouville. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6886). Objet : examen de la situation du personnel. Classement.

N° **284.** — Mme Paulette Dumaine, 7, hameau La Fontaine, 75016 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6886). Objet : proteste contre le projet d'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Classement.

N° **285.** — M. Marcel Claus, 33, rue de la Font, 70200 Luré. — M. Dhinnin, rapporteur (questions) [21 janvier 1978] (p. 295). Objet : plainte contre détention arbitraire. Examen de la commission réservé. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° **286.** — M. Raymond Rossignol, 33, rue des Baconnets, 92160 Antony. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6886). Objet : plainte contre publicités dans son courrier. Classement.

N° **287.** — M. J.-P. Gros, camping municipal, 58000 Nevers. — M. Dhinnin, rappor-

teur [2 novembre 1977] (p. 6886). Objet : demandeur d'emploi. Classement.

N° 288. — M. André Broie, 52, rue Grandval, 51100 Reims. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6886). Objet : demande de levée de la suspension de permis de conduire. Classement.

N° 289. — M. Albert Rouvier, 83114 Aiguines. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : demande d'autorisation municipale d'exposer sa marchandise sur la place publique. Classement.

N° 290. — M. Engelbert Van Den Heuvel, 20, rue des Roses, 51120 Sézanne. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : plainte contre non-remboursement de frais d'hospitalisation. Classement.

N° 291. — M. Mohamed Bensabri, 115, rue de Javel, 75015 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887) (voir précédente pétition n° 130). Objet : indemnisation de ses biens en Algérie. Renvoi au ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 292. — Mlle A.-M. Domino, Les Hespérides, bâtiment D, boulevard des Alpes 13012 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : protection abusivement accordée par l'administration des domaines à une congrégation religieuse dissoute ; dépassement par le pouvoir judiciaire de ses compétences. Classement.

N° 293. — M. Ernest Wengers, 1, rue des Cottages, 78260 Achères. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : plainte pour vol classée sans suite. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 294. — M. Abdelkader Dahmani, chez M. Hadj Mokhtar Derrar, Béni Zid, Nedromah (Algérie). — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : rétablissement d'une pension versée à titre de tuberculeux, par la sécurité sociale. Renvoi à Mme le ministre de la santé.

N° 295. — M. Roger Lang, 4, allée des Erables, 94400 Vitry-sur-Seine. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : dénigrement systématique de la police par la presse et demande le renforcement des mesures destinées à empêcher les étrangers de troubler l'ordre public. Classement.

N° 296. — M. Ahmed Zaim, 106, rue Lavoisier, 78800 Houilles. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : actualisation de sa pension militaire d'invalidité. Renvoi à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 297. — M. Fred Fabre, 32, boulevard du Roi-René, 13100 Aix-en-Provence. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : prise en compte, dans le calcul de sa pension de retraite, des années où il a été empêché d'exercer une activité. Renvoi à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 298. — M. Gérard Bulte, 31, rue des Sources, 95200 Sarcelles. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : plainte contre ordonnance du président du tribunal d'instance d'Ecouen. Classement.

N° 299. — Mme Yvonne Boulay, 66, allée Roumanille, Céreste, 04110 Reillanne. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : plainte au sujet d'un emprunt pour l'acquisition d'une maison auprès de la SOFAL. Renvoi à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 300. — M. Hadj Ahmed Rahal, 6, rue Ali-Kaddous, Sidi-Bel-Abbès (Algérie). — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : attribution d'une pension de retraite proportionnelle. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 301. — M. Jean-Marie Gaudois, 23, rue Custine, 75018 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : demande que l'article 797 du nouveau code de procédure civile soit rétabli dans son texte initial. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 302. — Mme Khreira Reggabi, 228/4, boulevard Gambetta, 59100 Roubaix. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6887). Objet : règlement de son indemnité de rapatriée. Renvoi à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 303. — M. Jean-Yves Liminier, n° 661509 2/276, prison de Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : plainte contre le refus du bénéfice d'une mesure de libération conditionnelle, d'une suspension de l'exécution de la peine et d'une permission de sortir. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **304.** — M. Montanari, au nom de l' « Association départementale des retraités militaires du Gers », 32000 Auch.

— pétitions identiques présentées par 216 personnes et déposées par différents députés ; liste à l'annexe au feuilleton n° 426 [2 novembre 1977] ;

— 9 autres pétitionnaires se sont joints aux précédents (annexe au feuilleton n° 471) [questions du 21 janvier 1978] (p. 294). — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6883, 6884, 6885), [questions du 21 janvier 1978] (p. 294). Objet : demande de réparation d'un préjudice subi par les militaires faisant partie des Forces françaises en stationnement en Allemagne, pour non-paiement pendant plusieurs années de l'indemnité familiale d'expatriation. Rapport le 19 octobre 1977, n° 3169. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **305.** — M. Robert Bili, appartement 33, 69, rue du Fort, 92130 Issy-les-Moulineaux. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : préjudice subi du fait de la réalisation d'un lotissement privé. Classement.

N° **306.** — M. Raymond Thiry, 18, chemin des Ajoux, Chennevières, 78760 Jouars-Pontchartrain. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : concours à une opération de sauvetage au Tibesti de trois journalistes. Renvoi à M. le ministre des affaires étrangères.

N° **307.** — M. Léon Marie-Louise, maison d'arrêt, 17 *bis*, place Winston-Churchill, 87000 Limoges. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : prolongation de détention provisoire et longueur de l'instruction. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **308.** — Mlle Anna Sywulska, 27760 La Ferrière-sur-Risle. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : indemnisation de dommages subis en 1940. Classement.

N° **309.** — M. Alain Vignol, 18 *bis*, grand-rue Saint-Michel, 31000 Toulouse. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : non-réponse à une citation en justice par suite de mise en état de détention. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **310.** — M. C. Tournois, 18, rue de Naples, 75381 Paris Cedex 08. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : vœu voté par l'assemblée générale des mutualistes au sujet de la réforme de la sécurité sociale. Classement.

N° **311.** — M. J.-Y. Blaise, bâtiment G 3, résidence de l'Ile Caroline, 94420 Le Plessis-Trévise. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : mesures prises de la part de l'administrateur en chef des forces navales françaises à Londres. Classement.

N° **312.** — M. F. Place, dit Alexander, 32, avenue Raynal, 94310 Orly. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : allocation d'une pension à la suite d'une blessure subie au service de l'Etat marocain. Renvoi à M. le ministre des affaires étrangères. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **313.** — Mlle Paulette Dumaine, 39, avenue de Versailles, 75016 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : indemnisation de dommages causés par le cambriolage. Classement.

N° **314.** — M. Albert, 12, rue Claude-Monet, 81000 Albi. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : demande aux magistrats que la tutelle pénale ne soit que très rarement appliquée. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° **315.** — Mme Georgette Godefert, foyer des personnes âgées, 5, rue Gaston-Cheq, 10200 Bar-sur-Aube. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : tentative d'empoisonnement de la part de la directrice du foyer-logement. Classement.

N° **316.** — M. Dominique Gueret, 9, boulevard Jean-Mermoz, 45800 Saint-Jean-de-Braye. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : droit de propriété en France. Classement.

N° **317.** — M. Georges Charreau, 244, rue Nationale, 46000 Cahors. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : droit à réintégration dans l'armée. Renvoi à la commission de la défense nationale.

N° **318.** — M. Félix Chardot, 65 17 87-2 153 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : se plaint du comportement de ses avocats et du juge d'instruction et informe de sa décision de faire une grève de la faim. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° **319.** — Mme Madeleine Cartigny, 2, rue Marius-Aufan, 92300 Levallois. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6888). Objet : transcription du jugement de divorce de son père. Classement.

N° 320. — M. François Llorca, BP n° 833, Papeete (Tahiti). — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : demande l'enquête sur la pratique de la justice à Tahiti. Classement.

N° 321. — M. Pochet, 01760 Nurieux-Volognat (receveur-distributeur des PTT) et 1.076 autres pétitionnaires. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de loi n° 2364 de M. Henri Lucas tendant à exclure le logement de fonction des bases d'imposition pour le calcul de leur impôt sur le revenu. La commission décide de soumettre cette pétition à l'Assemblée. Rapport n° 3104 du 30 juin 1977.

N° 322. — M. Penicaut, président de l'association des amis de l'école normale de Dax, 4, rue du Fridot, 40990 Saint-Paul-lès-Dax. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : demande que l'école normale de Dax soit maintenue dans l'intégralité de ses fonctions. Classement.

N° 323. — M. François Coudray, maison d'arrêt, 18014 Bourges. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : modicité des rémunérations pour les travaux effectués par les détenus. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 324. — M. Marcel Colin, route d'Autreppes, 02580 Entreaupont. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : absence de réponse de l'administration à l'occasion de la constitution d'un dossier de retraite et demande que le Parlement se penche sur les difficultés rencontrées par les futurs retraités pour faire établir leurs droits. La commission décide de demander au président de l'Assemblée de transmettre cette pétition au médiateur. Réponse : annexe au feuilleton n° 471.

N° 325. — M. Quere, secrétaire départemental du syndicat national des personnels de préfecture et cadres locaux CGT, éducateur spécialisé IME de Saint-Quihouet, 22800 Quintin. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : annulation de l'élection de six conseillers municipaux employés départementaux, inéligibilité des employés des préfectures et des sous-préfectures. Classement.

N° 326. — M. Jean Roy, 51, rue Bernard-Jugault, 92300 Asnières. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : non-diffusion de films par la télévision le vendredi et le samedi. La commission décide de soumettre cette pétition à l'Assemblée. Rapport n° 3105 du 30 juin 1977.

N° 327. — Mme Marcelle Babot, 18, boulevard Baille, 13000 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : se plaint de ne plus percevoir sa pension à son bureau de poste. Renvoi à Mme le ministre de la santé.

N° 328. — Mme M. Coupat, Lachamps, 63520 Saint-Dier-d'Auvergne. — M. Dhinnin, rapporteur [2 novembre 1977] (p. 6889). Objet : se plaint du comportement des magistrats qui ne lui ont pas permis d'assurer sa défense. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 426.

N° 329. — Mme Marie-Louise Bonassieux, épouse Faure, chemin des Chênes, 42400 L'Horme. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande de grâce et intervention auprès d'un créancier. Renvoi à M. le garde des sceaux.

N° 330. — M. Jean-Raymond Frappier, au nom du conseil municipal d'Ambès (Gironde). — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande la réintégration, dans l'entreprise qui l'employait, d'un contremaître dont le licenciement serait consécutif à son élection au conseil municipal. Renvoi à M. le ministre du travail. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 331. — M. et Mme André Olive, 11, cité Robespierre, 11200 Lézignan. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : décisions contradictoires concernant la garde d'un enfant. Classement.

N° 332. — Mme Hélène Charpentier, 26, place du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande d'indemnisation pour le préjudice matériel et moral subi du fait de son renvoi brutal de l'OTAN, en 1952. Renvoi à M. le ministre des affaires étrangères. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 333. — M. et Mme J. Vanhoorde, rue des Mathelins, 62840 Fleurbais. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande de retrait de poteaux téléphoniques devant leur maison. Classement.

N° 334. — M. J. Lifoogh, 25, rue Salengro, 62138 Haisnes. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : contestation au sujet de panneaux portant l'indication « propriété privée ». Classement.

N° 335. — Mme Boukerrou Baya, 15, rue Abane-Ramdane, Sétif (Algérie). — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : recours en grâce pour son frère, condamné à vingt ans de réclusion. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 336. — M. Emmanuel Dessy, maison d'arrêt, 81010 Albi. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : se plaint des conditions dans lesquelles la tutelle pénale est appliquée. Renvoi à M. le garde des sceaux.

N° 337. — M. Jean-Jacques Riffault, hôpital central, 660973/107, 94261 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : refus de permissions et de liberté conditionnelle par le juge de l'application des peines. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 338. — M. P. Ginestou, 9, rue Damien-Battle, 66200 Corneilla-del-Vercol. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : sa protestation contre la situation faite aux personnes ayant travaillé plusieurs années dans une entreprise nationale qui ne peuvent faire valider ces temps de service pour le calcul de leur retraite. Renvoi à M. le ministre délégué à l'économie et aux finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 339. — M. Albert Sillon, 7, rue du Champ-de-Foire, 16190 Montmoreau. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : protestation contre le comportement de la municipalité de Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Maritime) au sujet de la constitution d'une association syndicale de propriétaires. Classement.

N° 340. — M. Gérard Ghnassia, 96 167 A 074, 213, chemin de Morgiou, 13009 Marseille. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : protestation d'innocence et contestation de l'attitude des magistrats chargés de l'instruction. Renvoi à M. le garde des sceaux.

N° 341. — M. Richard Zahler, 3, rue Fagon, 75013 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande de réponse du ministre du travail à une correspondance dénonçant la violation répétée d'une circulaire du Premier ministre interdisant « toute activité politique dans les locaux administratifs ». Renvoi à M. le ministre du travail.

N° 342. — M. Jean Bost, 42470 Saint-Symphorien-de-Lay. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295). Objet : demande de titularisation dans l'administration des PTT et indemnisation de certains préjudices. Renvoi à M. le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

N° 343. — Mme Marie-Louise Noël, 21, avenue Mathurin-Moreau, 75019 Paris. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 295, 296). Objet : demande de majoration de pension. Renvoi à M. le ministre délégué à l'économie et aux finances. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 344. — M. Wilding, 7, rue du Général-Mignot, 38170 Seyssinet-Pariset. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 296). Objet : impossibilité pour son fils, titulaire du baccalauréat, de poursuivre les études de son choix en raison de la limitation des effectifs dans la branche choisie. Renvoi à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

N° 345. — Mme France Ronzier, 155, avenue du Président-Wilson, 92800 Puteaux. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 296). Objet : abus commis à l'occasion d'une enquête de moralité. Renvoi à M. le ministre de l'intérieur.

N° 346. — M. Alain Beringuer, 667892-2/5, 1, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 296). Objet : sa protestation contre les décisions de justice le concernant, le comportement de l'administration pénitentiaire à la suite d'une tentative de suicide ; demande une enquête. Renvoi à M. le garde des sceaux. Réponse : annexe au feuilleton n° 46.

N° 347. — M. R. Lemarchand, chez Mme Don, 37, quai Blanqui, 94140 Alfortville. — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 296). Objet : son expulsion d'un logement meublé qu'il n'occupe pas pour raisons familiales. Classement.

N° 348. — M. Michel-Philippe Mattoug, Salierstrasse, 43/16, D 7550, Waiblingen (Allemagne). — M. Dhinnin, rapporteur [questions du 21 janvier 1978] (p. 296). Objet : sa protestation contre l'utilisation d'une liste électorale à des fins commerciales. Renvoi à M. le ministre de l'intérieur. Réponse : annexe au feuilleton n° 46, n° 134.

— **Transmission des — au médiateur.** — *Voir* DROITS DE L'HOMME 4.

PÉTROLE

1. — PROPOSITION DE LOI n° **1452** TENDANT A L'EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC DANS LE SECTEUR PÉTROLIER, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Marchais et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **1456** RELATIVE AU RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET DES PRODUITS PÉTROLIERS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Gosnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi COMMISSIONS D'ENQUÊTE 53, 54 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 8, 11 ; DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ; LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale (p. 4669) (première partie) (art. 8, p. 4802). Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7114) ; NATIONALISATIONS 1 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 72, 73, 78, 79, 80, 81, 101 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 358 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 56 à 60, 79 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 19 à 25 (Evénements du Proche-Orient) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 160 à 161.

— **Aide à l'armement pétrolier.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports (Marine marchande) [18 novembre 1974] (p. 6667) ; Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6362, 6379, 6385, 6400, 6404). QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 45 à 49.

— **Bénéfices des compagnies pétrolières.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1034.

— **Conseil supérieur du —.** *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

— **Coopération dans le domaine pétrolier entre la France et l'Algérie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 630.

— **Fiscalité directe des sociétés pétrolières.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 349.

— **Forages pétroliers en Méditerranée.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1136.

— **Hausse du prix des produits pétroliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 261, 269.

— **Industrie pétrolière.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Industrie et recherche [6 novembre 1975].

— **Pratiques illégales et plus-values réalisées par les compagnies pétrolières.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9 [22, 23, 25 janvier 1974] (p. 312, 365, 366, 440, 457, 463) ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 20 ; ENERGIE 1 [4 octobre 1974] (p. 4796, 4805, 4811, 4813, 4815, 4822) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 253, 255, 257.

— **Pratiques des sociétés pétrolières.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5968) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT DE MM. ALAIN BONNET ET JACQUES SOUSTELLE [8 novembre 1974] (p. 6113, 6130) ; DE MM. FANTON, TERRENOIRE [4 décembre 1974] (p. 7380).

— **Prix des produits pétroliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1011.

PHARMACIE

1. — PROPOSITION DE LOI n° **144** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU LIVRE V DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIF A LA PHARMACIE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Delong (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **163** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 589 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIF AUX COMMANDES CONCERNANT LA PHARMACIE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales). Modification 16 mai 1973 (p. 1316).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **1665** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU LIVRE V DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIF A LA PHARMACIE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 mai 1975 par M. Pinte (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 6 juin 1975 par M. Pinte, n° 1725 ; adoption le 18 juin 1975. — Proposition de loi n° 305.

Transmise au Sénat le 18 juin 1975, n° 416 (année 1974-1975) ; (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 2 octobre 1975 par Mlle Scellier, n° 4 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 9 octobre 1975. — Proposition de loi n° 5 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1975 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° 1914 ; rapport le 10 décembre 1975 par M. Pinte, n° 2051 ; adoption définitive le 16 décembre 1975. — Proposition de loi n° 409.

Loi n° 75-1226 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13374).

PREMIÈRE LECTURE [18 juin 1975] (p. 4348).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé.*

Organisation des services de garde et d'urgence (p. 4349) ; contrôle des spécialités destinées à l'exportation (p. 4349, 4351) ; allongement du délai d'ouverture effective de l'officine en raison des retards apportés à la délivrance de certains permis de construire (p. 4349) ; âge minimum pour devenir pharmacien (p. 4349, 4350) ; les attaques contre les officines (p. 4349) ; délai durant lequel les héritiers d'un pharmacien peuvent maintenir une officine ouverte.

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé (p. 4350) :

Le Gouvernement approuve la proposition de loi qui réforme certaines dispositions notoirement inadaptées aux nouvelles conditions d'exercice de la pharmacie d'officine ; (p. 4351) : le contrôle de l'exportation des produits pharmaceutiques rejoint la nouvelle réglementation adoptée le 28 mai 1975 par l'OMS ; le Gouvernement étudie l'actualisation de la législation pharmaceutique.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1 à 5 (délai d'ouverture d'officines) : âge minimum pour l'exercice de la profession de pharmacien ; organisation de services de garde ; durée légale de remplacement ; possibilité d'une gestion pendant deux ans après décès d'un pharmacien ; autorisation d'exportation.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4351).

DEUXIÈME LECTURE [16 décembre 1975] (p. 9836).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé ; M. Millet.*

Prolongation du délai d'ouverture en cas de force majeure (p. 9836).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

L'interprétation de la force majeure ; la mise en place de services de garde et d'urgence ; le problème de la qualité des médicaments français destinés à l'exportation (p. 9837).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *article L 750 du code de la santé publique* (délai d'ouverture des officines) : adoption (p. 9837).

ART. 3 (organisation des services de garde et d'urgence) (p. 9837) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Millet : consultation des collectivités locales (p. 9838) ; adoption de l'article 3.

ART. 4 : *article L 580 du code de la santé publique* (remplacement ou décès d'un pharmacien) (p. 9838) : adoption.

ART. 5 (autorisation d'exportation des médicaments) (p. 9838) : adoption.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9838).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 1778** PORTANT CRÉATION D'UN SECTEUR PUBLIC DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 19 juin 1975 par M. Juquin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2481** TENDANT A PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DES PHARMACIENS MUTUALISTES ET LE RESPECT DES LIBERTÉS DES MUTUALISTES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Albert Maton et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROJET DE LOI **n° 2751** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU LIVRE V DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIVES AUX PRÉPARATEURS EN PHARMACIE ET AUX RÈGLES GÉNÉRALES DE LA PHARMACIE D'OFFICINE, présentée à l'Assemblée nationale, le 2 avril 1977, par Mme Simone Veil, ministre de la santé (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 14 avril 1977, par M. Delaneau, n° 2806 ; adoption le 21 avril 1977. — Projet de loi n° 644.

Transmis au Sénat le 26 avril 1977, n° 265 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport, le 5 mai 1977, par M. Cathala, n° 284 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 12 mai 1977. — Projet de loi n° 107 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2878 ; rapport le 26 mai 1977 par M. Delaneau, n° 2926 ; adoption le 1er juin 1977. — Projet de loi n° 682.

Transmis au Sénat le 2 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 347 (année 1976-1977) ; rapport le 17 juin 1977 par M. Charles Cathala, n° 388 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 27 juin 1977. — Projet de loi n° 160 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3033 ; demande de commission mixte paritaire le 27 juin 1977, rapport le 28 juin 1977, au nom de la commission mixte paritaire par M. Delaneau, n° 3046 ; adoption le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 750.

Au Sénat, rapport le 28 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Cathala, n° 437 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 196 (année 1976-1977).

Loi n° 77-745 du 8 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1977 (p. 3634).

PREMIÈRE LECTURE [21 avril 1977] (p. 2036).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale ; MM. Gissinger, Caillaud, Claude Weber, Cressard et Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

L'objet du texte : l'adaptation du statut des préparateurs en pharmacie aux réalités actuelles ; l'évolution de la fonction de préparateur ; la désuétude de la réglementation en vigueur (p. 2036, 2040) ; la nature de l'acte de délivrance des médicaments ; les inconvénients de la réglementation par décret des conditions d'accès à la profession ; la nécessaire harmonisation des règles relatives aux préparateurs hospitaliers et aux préparateurs d'officine ; le problème de la représentativité syndicale (p. 2037) ; le sort des vendeurs (p. 2037, 2040) ; le rôle irremplaçable du pharmacien dans la distribution des médicaments (p. 2038).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La transformation profonde du rôle des préparateurs en pharmacie ; la désuétude de la loi du 24 mai 1946 ; le dispositif du texte ; la formation des préparateurs en pharmacie ; les fonctions des préparateurs ; le port d'un insigne (p. 2038) ; la nécessité de dispositions transitoires.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La façon cavalière dont le projet traite de la formation des préparateurs, le problème de l'unicité des voies d'accès à la filière du brevet professionnel ; la formation en Alsace ; la nécessité de contrôler l'application de la loi ; la création de postes d'inspecteurs supplémentaires ; le problème des prérogatives de préparateur des étudiants en pharmacie (p. 2039) ; l'archaïsme des examens de préparateur ; le silence du projet sur les problèmes de formation et de qualification, ainsi que sur les problèmes des hôpitaux ; la diligence du Gouvernement pour l'examen du texte ; la revalorisation de la profession de préparateur (p. 2040).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Le contenu des mesures réglementaires traitant du problème de la formation ; le rôle des pharmaciens inspecteurs ; l'impossibilité de réglementer le statut des vendeurs (p. 2041).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 avril 1977] (p. 2041) .

ORATEURS : *MM. Briane, Delaneau, rapporteur ; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale ; MM. Gissinger, Boscher, Caillaud, Daillet, Millet et Claude Weber.*

Avant l'ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 10* de M. Daillet (extension du projet à tous les préparateurs de pharmacie (p. 2041).

ART. 1er (limite d'âge) : adoption (p. 2041).

ART. 2 (fixation par décret des modalités de formation des préparateurs) : réserve de l'*amendement n° 1* de la commission (fixation par la loi des modalités de formation) (p. 2042) ; adoption de l'*amendement n° 19 rectifié* du Gouvernement (prise en compte de l'avis d'une commission paritaire pour la détermination des modalités de formation) (p. 2042) ; retrait de l'*amendement n° 1* de la commission ; les *sous-amendements n° 14* et *n° 15* de M. Gissinger, *n° 7* de M. Claude

Weber, deviennent sans objet (p. 2042) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié.

ART. 3 (délimitation des tâches des préparateurs en pharmacie) : rejet de l'*amendement n° 11* de M. Daillet (extension des produits délivrés par les préparateurs) (p. 2043) ; rejet de l'*amendement n° 14* de M. Caillaud (modification rédactionnelle) ; discussion commune des *amendements n° 12* de M. Daillet, *n° 2* de la commission et *n° 8* de M. Millet (modification des dispositions sur la responsabilité du pharmacien) ; retrait de l'*amendement n° 12* de M. Daillet (p. 2044) ; adoption des amendements n° 2 et n° 8 ; adoption de l'article 3, ainsi modifié.

Après l'ART. 3 : *amendement n° 3* de coordination de la commission ; adoption des *sous-amendements n° 17* et *n° 18* du Gouvernement (dispositions transitoires) (p. 2044) ; adoption de l'amendement n° 3 modifié.

ART. 4 (dispositions applicables aux étudiants en pharmacie) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (limitation des droits des étudiants en pharmacie) (p. 2045) ; adoption de l'*amendement n° 16* de M. Gissinger (stage minimum obligatoire des étudiants en pharmacie) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié.

Avant l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 9* de M. Claude Weber (statut des vendeurs en pharmacie) (p. 2046).

ART. 5 (port d'un insigne) : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (limitation du port de l'insigne) (p. 2046) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié.

ART. 6 (abrogation de l'article L 663 du code de la santé publique) : *amendement n° 6* de la commission (droits des personnes antérieurement autorisées à exercer la profession) ; adoption du *sous-amendement n° 20* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 2047) ; adoption de l'*amendement n° 6* ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2407).

DEUXIÈME LECTURE [1er juin 1977] (p. 3293).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Les amendements votés par le Sénat ; leur acceptation par la commission ; la demande de suppression de la modification apportée par le Sénat à l'article 6 tendant à autoriser les aides préparateurs et les vendeurs à délivrer des médicaments au public (p. 3293).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Les amendements apportés par le Sénat ; la possibilité des préparateurs en pharmacie de seconder le pharmacien dans la délivrance des médicaments ; le refus de la modification apportée par le Sénat autorisant les aides préparateurs et les vendeurs à délivrer des médicaments ; le problème d'emploi dans les officines ; le rapport de M. Delaneau sur les personnes employées dans les pharmacies ; l'impossibilité de leur reconnaître l'exercice des activités réservées aux pharmaciens pour la sécurité du public ; la position du Gouvernement en faveur du maintien du monopole pharmaceutique (p. 3294).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er juin 1977] (p. 3294).

ORATEURS : *MM. Claude Weber, Delaneau, rapporteur, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Claude Weber (suppression de la modification apportée par le Sénat limitant aux syndicats des préparateurs l'application de l'article L 583 du code de la santé publique) (p. 3295) ; adoption de l'article 2 (p. 3295).

ART. 4 : adoption de l'article (p. 3295).

ART. 5 : adoption (p. 3295).

ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (suppression de l'amendement apporté par le Sénat à l'article 6) (p. 3295) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3295).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1977] (p. 4537).

ORATEURS : *M. Jean Delaneau, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le compromis trouvé par la commission mixte paritaire sur l'article 6 dans lequel le Sénat avait étendu le droit à la délivrance des médicaments (p. 4537).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La préservation par la CMP des garanties accordées à la santé publique et des droits des personnes ayant reçu une certaine formation (p. 4537) ; texte de la commission mixte paritaire (p. 4537).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4537).

7. — PROPOSITION DE LOI n° **2855** RECTIFIÉE RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT HOSPITALIER DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE ET AUX LIAISONS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES PHARMACEUTIQUES, présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1977 par M. Jacques Delong (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 5 octobre 1977 par M. Delong, n° 3145 ; rapport supplémentaire le 30 novembre 1977 par M. Delong n° 3271 ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 810.

PREMIÈRE LECTURE [13 décembre 1977] (p. 8684).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delong, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, MM. Benoist, Claude Weber.*

La place de la France dans le domaine pharmaceutique ; les avantages de la présence hospitalière des enseignants et des étudiants ; l'intégration des stages hospitaliers aux études de théorique et pratique ; la régulation des diplômes ; la spécificité des professions de santé ; la nécessité de la sélection (p. 8684) ; l'unification des critères d'appréciation des UER ; le rejet des dossiers de l'enseignement secondaire comme éléments d'appréciation ; l'élimination des mathématiques comme matière sélective ; le développement des associations de pharmaciens ; l'application de la loi sur l'assistanat ; la réforme du système des retraites ; l'alignement de la profession pharmaceutique sur les autres professions de santé ; la nature du doctorat d'exercice (p. 8685).

Intervention de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités :

La refonte du régime des études pharmaceutiques ; le nombre d'étudiants inscrits en première année de pharmacie ; la limitation du nombre des diplômes par rapport au nombre des étudiants ; les excédents par rapport aux besoins professionnels ; la mise en place d'une régulation des flux d'étudiants en fonction des débouchés et des besoins de la santé publique ; la place des étudiants en pharmacie à l'hôpital ; les stages professionnels ; le diplôme de doctorat d'exercice (p. 8685).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les objectifs de la proposition de loi ; la substitution du doctorat d'exercice au diplôme actuel de pharmacien ; la sélection des étudiants en pharmacie ; les pharmaciens d'officine ; les possibilités d'accueil des étudiants ; l'absence de « passerelle » dans les formations des membres des professions de santé ; les liaisons hospitalo-universitaires ; la conception de l'enseignement développée par les socialistes ; le rapport du conseiller Fleck ; l'absence de concertation pour l'élaboration du texte ; la position du SNESUP et de l'UNEF (p. 8686) ; les stages hospitaliers ; le nombre d'étudiants en pharmacie ; l'institution d'un *numerus clausus ;* les débouchés des études de pharmacie ; le développement des industries pharmaceutiques ; le vote hostile du groupe communiste (p. 8687).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 décembre 1977] (p. 8687).

ORATEURS : *M. Delong, rapporteur, Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat, MM. Pons, Briane, Claude Weber, Benoist.*

ART. 1er (liaisons entre le service public hospitalier et l'enseignement universitaire pharmaceutique) : adoption de l'*amendement n° 2* de M. Delong (limitation des stages prévus à l'article 1er à certaines disciplines) (p. 8687) ; *amendement n° 3* de M. Pons (participation des pharmaciens des hôpitaux et des médecins biologistes hospitalo-universitaires à l'enseignement) ; adoption du *sous-amendement n° 4* de M. Delong (limitation dans le temps de l'amendement n° 3) (p. 8688) ; adoption de l'amendement n° 3 ainsi modifié ; adoption de l'article 1er ainsi modifié.

ART. 2 (attribution des postes de pharmaciens) : adoption de l'article 2 (p. 8688).

ART. 3 (exercice des fonctions des personnels enseignants et hospitaliers) : adoption de l'article 3 (p. 8688).

ART. 4 (soumission de l'activité hospitalière des personnels enseignants et hospitaliers à une juridiction disciplinaire) : adoption de l'article 4 (p. 8688).

ART. 5 (institution d'un *numerus clausus* pour les études de pharmacie : rejet de l'*amendement n° 1 rectifié* (de suppression) de M. Claude Weber (p. 8689) ; adoption de l'article 5.

ART. 6 (détermination des conditions de substitution du diplôme de doctorat d'exercice

au diplôme de pharmacien par décret en Conseil d'Etat) : adoption de l'article 6 (p. 8689).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 8689).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 2976** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU LIVRE V DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 par M. Delaneau (renvoyée à la commission des affaires cuturelles, familiales et sociales) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Béraud, n° 3012 ; adoption le 28 juin 1977. — Proposition de loi n° 731.

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1977] (p. 4342 à 4344).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Béraud, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

L'objet du texte : l'adaptation de certaines dispositions du livre V du code de la santé publique relatives à la pharmacie ; l'hétérogénéité de ces dispositions ; les produits visés par la proposition de M. Delaneau : les insecticides et acaricides, les produits destinés à l'utilisation des lentilles oculaires de contact, les produits utilisés par les tests de grossesse (p. 4342) ; les dispositions du projet ; les mesures relatives à la cession des officines nouvellement créées ; le problème des pharmacies saisonnières ; les risques créés par l'existence de telles pharmacies ; la concurrence pour les pharmaciens non saisonniers ; l'éventualité de « saisonniers permanents » ; la responsabilité des pharmaciens ; le contrôle des thermomètres à usage unique (p. 4343).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Les améliorations apportées par le texte au code de la santé ; le classement des insecticides dans la catégorie des médicaments ; l'abaissement du délai de cession des officines nouvellement créées ; l'ouverture d'officines de pharmacie supplémentaires en fonction des migrations saisonnières ; la responsabilité des pharmaciens ; les dispositions applicables aux thermomètres médicaux (p. 4344).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4344, 4345).

ORATEURS : *M. Forni, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :*

ART. 1er : *article L 512 du code de la santé publique* (réservation de la distribution de certains produits au secteur pharmaceutique) ; adopté (p. 4344).

ART. 2 : *article L 512-1 du code de la santé publique* (règles applicables à la distribution des lentilles de contact) : adopté (p. 4344).

ART. 3 : *article L 570 du code de la santé publique* (cession des officines nouvellement créées) : adopté (p. 4344).

ART. 4 : *article L 571 du code de la santé publique* (modalités d'ouverture des officines saisonnières) : adopté (p. 4345) ; les risques créés par l'instauration d'officines saisonnières.

ART. 5 : *article L 596 du code de la santé publique* (règles applicables en matière de responsabilité dans les établissements pharmaceutiques à succursale) : adopté (p. 4345).

ART. 6 : *section III du chapitre II du titre II du livre V du code de la santé publique* (dispositions diverses. — Règles applicables à différents produits) : adopté (p. 4345).

ART. 7 (limitation de l'application de l'article L 610 du code de la santé publique) : adopté (p. 4345).

ART. 8 : *modification de l'article L 651 du code de la santé publique* (contrôle applicable aux thermomètres à usage unique) : adopté (p. 4345).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4345).

Voir aussi LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE [15 avril 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5910, 5913, 5933, 5944, 5950, 5951, 5952, 5953) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] (p. 5538, 5563) ; SÉCURITÉ SOCIALE (Généralités) 10.

— **Application de la loi sur la — vétérinaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1068.

— **Déclaration du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1032.

— **Décrets d'application relatifs à la — vétérinaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 966.

— **Enseignement dans les UER de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 590.

— **Mise en cause de la profession.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 593.

— **Pharmacies mutualistes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 687.

— **Produits pharmaceutiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 370 et 384.

— **Statut des préparateurs en —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 705.

PHARMACIE VÉTÉRINAIRE

1. — PROJET DE LOI **n° 645** MODIFIANT LE LIVRE V DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET RELATIF A LA PHARMACIE VÉTÉRINAIRE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) : rapport le 5 décembre 1973 par M. Julien Schvartz, n° 820, adoption le 13 juin 1974. — Projet de loi n° 104.

Transmis au Sénat le 18 juin 1974, n° 216 (année 1973-1974) ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Rémi Herment, n° 86 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 44 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1974 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1337 ; rapport le 10 décembre 1974 par M. Julien Schvartz, n° 1382, rapport supplémentaire le 17 avril 1975 par M. Julien Schvartz, n° 1554; adoption le 17 avril 1975. — Projet de loi n° 235.

Transmis au Sénat le 22 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 249 (année 1974-1975) ; rapport le 7 mai 1975 par M. Rémi Herment, n° 291 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 15 mai 1975. — Projet de loi n° 113 (année 1974-1975).

Loi n° 75-409 du 29 mai 1975, publiée au *J.O.* du 30 mai 1975 (p. 5381).

PREMIÈRE LECTURE [13 juin 1974] (p. 2633, 2668).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Allainmat, Bécam, Jean Bernard, Bonhomme, Boudet, Briane, Cointat, Daillet, Darinot, Degraeve, Bertrand Denis, Duroure, Glon, Joanne, Lucas, Méhaignerie, Morellon, rapporteur pour avis, Peyret, Pignon, Schnebelen, Julien Schvartz, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Objectifs de ce texte : compléter la réglementation actuelle, la rendre efficace et revoir le système de distribution, protéger la santé du consommateur (p. 2633) ; améliorer la couverture sanitaire du cheptel, harmoniser la législation française avec les autres législations européennes (p. 2634) ; autorisation de mise sur le marché pour les médicaments vétérinaires et réglementation de leur distribution : élimination du circuit des colporteurs dont la reconversion devra être facilitée ; problèmes sociaux posés par les colporteurs âgés (p. 2634, 2635) ; problème des aliments supplémentés ; proposition de création d'une taxe sur les médicaments vétérinaires dont le produit sera affecté au contrôle de l'application de la loi ; problème de la pollution des denrées d'origine animale.

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (p. 2635) :

Problèmes posés par la fabrication sans garantie, la distribution sans contrôle et l'utilisation sans discernement des produits pharmaceutiques à usage animal, source de troubles pour le consommateur et de pertes économiques (p. 2635, 2636) ; dispositions de ce projet : soumission des médicaments relevant de la pharmacie vétérinaire à une autorisation préalable de mise sur le marché, obligation pour les établissements de préparation et de distribution en gros de faire l'objet d'une autorisation administrative, disparition des pratiques actuelles du colportage (p. 2636); réglementation dans les autres pays européens (p. 2637).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Achat par de grandes sociétés pétrolières d'actions de grands laboratoires vétérinaires (p. 2637) ; devenir du médicament dans les produits alimentaires : problème des résidus médicamenteux (p. 2637, 2638, 2639, 2640, 2641), notamment les antibiotiques et les œstrogènes (p. 2639, 2640, 2644) ; étiquetage (p. 2637, 2640) ; nécessité d'une moralisation du marché des produits vétérinaires (p. 2637) ; défaillance du service d'inspection des denrées alimentaires d'origine animale (p. 2638, 2642) ; problème du reclassement des colporteurs (p. 2636, 2640, 2641, 2642) ; contrôle de la pollution de toutes les denrées alimentaires (p. 2638) ; financement du contrôle de l'application de la loi (proposition de taxe) (p. 2638) ; laboratoire national de contrôle des médicaments vétérinaires ; problème des infirmiers vétérinaires (p. 2639) ; contrôle de l'état de santé des employés du secteur alimentaire ; avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (p. 2639 à 2641) ; harmonisation de notre législation avec celle des pays européens (p. 2641, 2642) ; dis-

tribution des médicaments par des groupements (p. 2642).

Rejet au scrutin public, demandé par le groupe communiste, d'une *motion de renvoi à la commission,* saisie au fond, de M. Lucas qui rappelle les propositions de la gauche de nationalisation des grands trusts de la production pharmaceutique et chimique ; intervention contre la motion de MM. Cointat, Boudet, au nom du groupe des réformateurs démocrates sociaux, Julien Schvartz, rapporteur, et Mme Veil, ministre (p. 2642 à 2645) ; liste des votants (p. 2665, 2666).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (modifie l'article L 511 du code de la santé publique et dispose que les médicaments vétérinaires sont soumis aux dispositions du chapitre III du titre II du livre V dudit code) : adoption de l'article (p. 2645).

ART. 2 : *chapitre III du titre II du livre V du code de la santé publique : pharmacie vétérinaire, section I : définitions : article L 606 du code* (définition du médicament vétérinaire) : adoption.

Article L 607 du code (définitions du médicament vétérinaire, de la spécialité pharmaceutique pour usage vétérinaire, du prémélange, de l'aliment médicamenteux) (p. 2645) : retrait d'un *amendement* de MM. Glon et de Gastines relatifs aux aliments d'adaptation ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement précisant que l'aliment médicamenteux peut avoir un but thérapeutique préventif ou curatif et d'un *amendement* de la commission de la production incluant les produits antiparasitaires à usage vétérinaire dans la liste des médicaments vétérinaires ; adoption du texte ainsi modifié de l'article L 607 (p. 2646).

Article L 608 du code (exclusion de l'aliment supplémenté des médicaments vétérinaires) (p. 2646) : retrait d'un *amendement* de MM. Glon et de Gastines ; adoption, contre l'avis de la commission et du Gouvernement, d'un *amendement* de MM. Briane et Boudet tendant à exclure des médicaments vétérinaires les aliments d'adaptation de telle sorte qu'ils soient assujettis à un taux réduit de TVA ; les *amendements* de MM. Méhaignerie et Darinot deviennent donc sans objet (p. 2647, 2648) ; adoption du texte ainsi modifié de l'article L 608 du code (p. 2648).

Article L 609 du code : préparation extemporanée, définition, adoption du texte de l'article.

SECTION II : *préparation extemporanée et vente au détail.* — I. — *Plein exercice :*

Article L 610 du code : réserve aux pharmaciens titulaires d'une officine la préparation extemporanée, la détention et la cession des médicaments vétérinaires ; adoption d'un *amendement* de la commission de la production et d'un sous-amendement de la commission des affaires culturelles accordant les mêmes prérogatives aux docteurs vétérinaires qui ne peuvent toutefois pas tenir officine ouverte ; retrait d'un sous-amendement du Gouvernement et d'un amendement de M. Caillaud ; adoption d'un *amendement* de la commission de la production excluant du champ d'application de la loi certains médicaments vétérinaires destinés aux petits animaux de compagnie (p. 2648, 2649) ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié.

Article L 611 du code : adoption d'un *amendement* de suppression de l'article de la commission, les dispositions relatives aux vétérinaires ayant été intégrées dans l'article précédent ; en conséquence, l'article est supprimé ; un amendement de M. Caillaud devient sans objet (p. 2649, 2650).

Après l'article L 611 du code : adoption d'un *amendement* de la commission de la production et d'un *sous-amendement* de la commission des affaires culturelles acceptés par le Gouvernement (obligation de l'ordonnance d'un vétérinaire) (p. 2650).

II. — Exercice soumis à restrictions : *article L 612 du code :* possibilité pour les groupements de producteurs agréés d'acheter en gros certains médicaments vétérinaires (p. 2650) ; cinq *amendements* relatifs au choix des organismes pouvant bénéficier de cette dérogation (p. 2651) ; retrait d'un *amendement* du Gouvernement et d'un *amendement* de M. Darinot ; adoption d'un *amendement rectifié* de MM. Méhaignerie et Cointat ; les *amendements* de MM. Peyret et Briane deviennent donc sans objet (p. 2651 à 2653) ; quatre *amendements* relatifs à l'agrément des groupements et personnes physiques ou morales visés par l'article ; adoption d'un *amendement* de M. Cointat modifié sur proposition du Gouvernement (agrément du ministre de l'agriculture sur proposition de commissions paritaires) ; les *amendements* de MM. Briane, Darinot et Peyret deviennent sans objet ; problème du caractère départemental ou régional des commissions (p. 2653, 2655) ; retrait de trois *amendements* de MM. Briane, Méhaignerie et Caillaud et adoption d'un *amendement* du Gouvernement limitant la possibilité donnée aux groupements de producteurs de délivrer des médicaments à ceux qui ne font pas l'objet des dispositions de l'article L 617-6 (p. 2655, 2656) ; deux *amendements* identiques de la commission des affaires culturelles et de M. Caillaud et un *amendement* de la commis-

sion des affaires culturelles et M. Peyret deviennent sans objet (p. 2656, 2657) ; rejet d'un *amendement* de la commission de la production tendant à limiter les prérogatives des personnes physiques ou morales liées par contrat à des éleveurs aux seuls aliments médicamenteux (p. 2657) ; retrait d'un *amendement* de M. Briane ; adoption d'un *amendement* de forme de la commission de la production (p. 2657) ; adoption d'un *sous-amendement* et d'un *amendement* de la commission de la production précisant que l'utilisation des médicaments dans le cadre d'un programme sanitaire d'élevage doit s'effectuer sous la responsabilité et la surveillance d'un docteur vétérinaire (p. 2657, 2658) ; deux *sous-amendements* de M. Cointat et de la commission des affaires culturelles, deux *amendements* de MM. Glon et Peyret deviennent sans objet (p. 2657 à 2659) ; adoption du texte ainsi modifié de l'article L 612 (p. 2659).

Article L 613 du code (contrôle de l'acquisition, la détention et la délivrance des médicaments détenus par les groupements, par un docteur vétérinaire ou un pharmacien) : adoption d'un *amendement* de forme de M. Cointat ; deux *amendements* du Gouvernement et de M. Caillaud devenus sans objet ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 2659).

III. — Modalités d'exercice : *article L 614 du code* (suppression du colportage) : adoption (p. 2659).

Section III : *préparation industrielle et vente en gros* (I. — Etablissement de préparation et de vente en gros). *Article L 615 du code* (règles de gestion des laboratoires) (p. 2659, 2660) : adoption du texte de l'article (p. 2660).

Article L 616 du code : rejet de deux *amendements* de MM. Falala et Boudet tendant à remplacer l'autorisation administrative nécessaire pour tout laboratoire par une simple déclaration, et adoption du texte de l'article (p. 2660).

Article L 617 du code : adoption (p. 2660).

II. — Autorisation de mise sur le marché : *article L 617-1 du code* (obligation de visa pour les éléments vétérinaires) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission de la production ; rejet de deux *amendements* de MM. Falala et Boudet repoussés par la commission et le Gouvernement tendant à soumettre à une procédure simplifiée d'autorisation pour les médicaments existants (p. 2660, 2661) ; retrait d'un *amendement* de la commission de la production, le Gouvernement étant hostile à la délivrance au public des prémélanges ; un *sous-amendement* de M. Glon devient donc sans objet (p. 2661, 2662) ; adoption du texte commun de deux *amendements* de MM. Glon et Darinot (suppression de la référence « industrielle» pour la fabrication d'aliments médicamenteux utilisant un prémélange) ; adoption d'un *amendement* de la commission de la production tendant à attirer l'attention sur le problème des résidus toxiques dans les denrées alimentaires ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 2662).

Article L 617-2 du code (conditions pour que l'autorisation de mise sur le marché soit accordée) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de M. Boudet et retrait d'un *amendement* de M. Darinot (p. 2662, 2663) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 2663).

Article L 617-3 du code (renouvellement tous les cinq ans, suspension et refus d'autorisation de mise sur le marché) : rejet de deux *amendements* de M. Boudet (distinction entre les médicaments nouveaux et anciens) et d'un *amendement* de M. Darinot (renouvellement par accord tacite), tous trois repoussés par le Gouvernement ; adoption du texte de l'article (p. 2663).

Article L 617-4 du code (importation des médicaments vétérinaires) : retrait d'un *amendement* de la commission de la production, après que le Gouvernement l'eut assurée que la loi s'appliquerait aussi bien aux médicaments importés que français (p. 2663, 2664) ; adoption du texte de l'article (p. 2664).

Article L 617-5 du code (paiement d'un droit fixe et des frais d'instruction des demandes) : retrait d'un *amendement* de M. Caillaud et adoption du texte de l'article (p. 2664).

Avant l'article L 617-6 du code : adoption d'un *amendement* de la commission de la production rédigeant ainsi le titre de la *section IV :* Dispositions particulières à certaines matières destinées au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies des animaux.

Article L 617-6 du code (liste des substances entrant dans la composition des médicaments vétérinaires qui entraînent des obligations particulières) : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles et d'un *amendement* de la commission de la production tendant à accroître les garanties pour la protection de la santé données par cet article (p. 2668, 2669) ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2669).

Article L 617-7 du code (réserve l'usage et la détention des médicaments contre la tuberculose aux docteurs vétérinaires) : adop-

tion de deux *amendements* de la commission de la production ; le premier ajoutant la brucellose ; le second, de pure forme ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2669).

Section V : *dispositions diverses ; article L 617-8 du code* (répartition des médicaments en cas d'insuffisance pour lutter contre une épizootie) : adoption du texte de l'article (p. 2670).

Article L 617-9 du code (brevets délivrés pour les médicaments vétérinaires) : adoption du texte de l'article (p. 2670).

Article L 617-10 du code (interdiction de l'exclusivité de vente) : adoption du texte de l'article (p. 2670).

Article L 617-11 du code (réglementation de la publicité concernant les médicaments vétérinaires) : rejet d'un *amendement* de la commission de la production tendant à réglementer également la publicité de l'aliment supplémenté ; adoption du texte de l'article (p. 2670).

Article L 617-12 du code : Section VI. — *Dispositions transitoires ;* adoption du texte de l'article (p. 2670).

Article L 617-13 du code (possibilité pour les personnes autorisées à exercer la médecine et la chirurgie des animaux de détenir et utiliser des médicaments vétérinaires) : adoption de deux *amendements* de MM. Briane et Boudet ; le premier inscrivant les maréchaux-ferrants et les hongreurs parmi les personnes autorisées ; le second, créant un corps d'auxiliaires vétérinaires et zootechniciens (p. 2671, 2672) ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2672).

Article L 617-14 du code (dispositions transitoires pour les colporteurs) : rejet d'un *amendement* de M. Falala et de deux *amendements* de M. Darinot, repoussés par le Gouvernement et la commission, tendant à permettre, sous certaines conditions, le colportage à vie pour les personnes physiques (p. 2672 à 2675) ; adoption d'un *amendement* de M. Glon (rapport au Parlement sur la reconversion des colporteurs dans l'année suivant la promulgation de la loi) ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2675).

Article L 617-15 du code (délai pour l'agrément des groupements) : rejet d'un *amendement* de forme de M. Darinot, d'un *amendement* de la commission de la production tendant à raccourcir ce délai ; un *amendement* de M. Peyret (le prolongement du délai) n'est pas soutenu (p. 2675, 2676) ; adoption du texte de l'article (p. 2676).

Article L 617-16 du code (délai concernant les laboratoires) : adoption, contre l'avis du Gouvernement, de deux *amendements* de la commission de la production tendant à le ramener à un an ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2676).

Article L 617-17 du code (délai pour l'application des articles relatifs à l'autorisation de mise sur le marché des médicaments vétérinaires) : adoption, contre l'avis du Gouvernement, d'un *amendement* de la commission de la production tendant à réduire ce délai et du texte de l'article ainsi modifié (p. 2676, 2677).

Article L 617-18 du code : Section VII. — *Modalités d'application :* retrait de deux *amendements* de M. Caillaud ; adoption d'un *amendement* de la commission de la production (obligation de publier un décret concernant l'étiquetage et la dénomination des aliments supplémentés) ; adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (obligations de publier un décret relatif aux conditions d'inscription au tableau de l'ordre des pharmaciens) (p. 2677, 2678) ; rejet d'un *amendement* de la commission de la production tendant à étendre aux aliments supplémentés les dispositions du projet relatives à la publicité ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2678).

Article L 617-19 du code : adoption d'un *amendement* de forme de la commission de la production dont le texte devient l'article L 617-19 du code (p. 2678).

Article L 617-20 du code : Section VIII. — *Inspection* (personnels de contrôle de l'application des dispositions adoptées) : retrait d'un *amendement* du Gouvernement ; adoption d'un *amendement* de la commission de la production et du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2678).

Article L 617-21 du code : adoption du texte commun modifié des *amendements* de M. Darinot et de la commission des affaires culturelles instituant un contrôle des denrées alimentaires d'origine animale en vue de la recherche des résidus médicamenteux ; adoption du texte de l'article, ainsi modifié (p. 2679).

Article L 617-22 du code (constatation des infractions) : adoption du texte de l'article (p. 2680).

Après l'article L 617-22 du code : adoption d'un *amendement* de la commission de la production tendant à créer une taxe sur les spécialités vétérinaires dont le produit sera affecté au contrôle des denrées alimentaires d'origine animale (p. 2680).

Article L 617-23 du code : Section IX. — *Dispositions pénales :* adoption des articles L. 617-23, L 617-24, L 617-25, L 617-26, L 617-27 du code (p. 2680) ; adoption de l'ensemble de l'article 2 du projet (p. 2680).

ART. 3 et 4 du projet : adoption (p. 2680, 2681).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Daillet, Darinot, Rigout.*

Abstention des députés communistes, du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; vote positif du groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 2681) ; signification de l'achat par les grandes sociétés pétrolières d'actions des principaux laboratoires vétérinaires (p. 2681).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2681).

DEUXIÈME LECTURE [17 avril 1975] (p. 1773).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Julien Schvartz, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Morellon, Darinot, Rigout, Daillet, La Combe, Gaillard, Gouhier, Delhalle, Falala, Glon, Méhaignerie, Bécam, Peyret, Morellon, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bertrand Denis, Blanc, Bernard, Cointat, Foyer, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Le Cabellec, Pons, Juquin.*

Aliments d'adaptation (p. 1773) ; détention des médicaments par les vétérinaires ; taxe sur les spécialités vétérinaires ; auxiliaires vétérinaires et zootechniciens ; rôle des groupements de producteurs (p. 1774).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (p. 1774) :

Méfiance des consommateurs à l'encontre des méthodes de développement artificiel des viandes ; assurer aux médicaments vétérinaires la même inocuité que pour les produits de médecine humaine ; le Gouvernement s'est engagé à préparer un projet de loi créant un corps d'auxiliaires ; (p. 1775) : fixation par arrêtés de la liste des médicaments destinés aux programmes sanitaires.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Maréchaux-ferrants et hongreurs (p. 1775) ; petits animaux de compagnie ; corps d'auxiliaires vétérinaires (p. 1775) ; les exigences de la protection du consommateur (p. 1775) ; autorisation de mise sur le marché (p. 1776) ; produits alimentaires importés ; colportage (p. 1776, 1778) ; laboratoire national de contrôle des médicaments vétérinaires ; section de l'alimentation au conseil supérieur de l'hygiène de France ; pour un contrôle de toutes les denrées alimentaires (p. 1777) ; les problèmes posés par la distribution des produits vétérinaires ; œstrogènes (p. 1778) ; coût excessif des produits pharmaceutiques.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 2 : (*articles L 607 et L 608 du code de la santé publique*) : adoption (p. 1779).

Article L 610 du code de la santé publique : rejet de l'*amendement n° 7* de M. Dehalle (distribution des médicaments pour les petits animaux de compagnie) ; adoption (p. 1779).

Article L 611 du code de la santé publique : retrait des *amendements* identiques *n° 1* de M. Falala et *n° 25* de M. Gaillard (renouvellement de la prescription) ; adoption (p. 1780).

Article L 612 du code de la santé publique : réserves des *amendement n° 11* de M. Gouhier, *n° 28* de M. Gaillard et *n° 18* de M. Briane (mise en œuvre des programmes sanitaires d'élevage) (p. 1781) ; adoption de l'*amendement n° 37* de la commission de la production (détention et délivrance des médicaments par les groupements) (p. 1782) ; retrait des *amendements n°s 11, 28, 18,* précédemment réservés ; adoption des *amendements* identiques *n° 35* de la commission, *n° 19* de M. Briane et *n° 27* de M. Gaillard (l'agrément est délivré aux groupements sur proposition et non sur avis des commissions paritaires) ; adoption des *amendements* identiques *n° 36* de la commission et *n° 20* de M. Briane (agrément des programmes sanitaires après avis des commissions départementales) ; rejet de l'*amendement n° 39* de M. Peyret : exclusion des élevages familiaux (p. 1783) ; adoption de l'article L 612 modifié (p. 1783).

Article L 613 du code de la santé publique : adoption (p. 1783).

Article L 614 du code de la santé publique : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission des affaires culturelles (suppression de l'interdiction de prescription de médicaments autorisés pour l'usage humain) (p. 1784); adoption de l'*amendement n° 9 rectifié* de M. Bertrand Denis (éviter les fraudes à la sécurité sociale par la destruction des vignettes) ; les *amendements n° 38* de M. Blanc et *n° 29* de M. Gaillard tombent (p. 1785) ; adoption de l'article L 614 modifié (p. 1785).

Article L 617-6 du code de la santé publique : retrait de l' *amendement n° 8* de

M. Peyret (exclusion des vaccins non virulents) ; adoption (p. 1785).

Article L 617-7 du code de la santé publique : adoption (p. 1785).

Article L 617-8 du code de la santé publique : adoption (p. 1785).

Article L 617-13 du code de la santé publique : retrait de l'*amendement n° 14* de la commission des affaires culturelles (sort des maréchaux-ferrants et hongreurs) (p. 1786) ; adoption (p. 1786).

Article L 617-14 du code de la santé publique : rejet des *amendements n° 2* de M. Falala et *n° 16* de M. Gouhier étendant de cinq à dix ans le bénéfice de mesures transitoires pour les colporteurs (p. 1787) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Falala (consultation d'une commission paritaire interprofessionnelle) (p. 1788) ; adoption de l'article L 617-14 (p. 1788).

Article L 617-15 du code de la santé publique : adoption (p. 1788).

Article L 617-16 du code de la santé publique : adoption (p. 1788).

Article L 617-17 du code de la santé publique : retrait de *l'amendement n° 5* de M. Falala : simple enregistrement pour les médicaments déjà existants ; adoption (p. 1788).

Article L 617-18 du code de la santé publique : rejet de l'*amendement n° 33 rectifié* de M. Gaillard (consultation des professionnels avant la parution des décrets en Conseil d'Etat) (p. 1790) ; adoption (p. 1790).

Article L 617-21 du code de la santé publique : adoption (p. 1790).

Article L 617-22 bis *du code de la santé publique :* supprimé par le Sénat ; recevabilité de l'*amendement n° 15* de la commission des affaires culturelles (article 98, alinéa 5 du règlement tendant à obliger le Gouvernement à déposer un projet de loi créant un corps des auxiliaires vétérinaires) (p. 1790) ; adoption de l'article 2 du projet de loi (p. 1790).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1790).

Voir aussi RAPPELS AU RÈGLEMENT 219.

PHÉNIX (Surrégénérateur)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 8 [23 novembre 1973] (p. 6334) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 942.

PHILIPPINES (République des)

— **Dispositions fiscales entre la — et la France.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 165.

PHILOSOPHIE (Enseignement de la)

Voir ENSEIGNEMENT 4 [17, 18, 19 juin 1975] (p. 4455, 4458).

PHNOM PENH

— **Situation à l'ambassade de France à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 377, 384.

PHOQUES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 35.

PIÉTONS

— **Zones piétonnières.** — *Voir* CIRCULATION ROUTIÈRE 3 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1348, 1406) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 (p. 1495) ; TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2381).

PIGISTES

— **Affiliation des correcteurs — au régime de sécurité sociale des salariés.** — *Voir* ASSURANCES SOCIALES (AFFILIATION) 4.

PINAY

Voir EMPRUNT.

PIRATERIE AÉRIENNE

Voir CRIMES ET DÉLITS ; OTAGES (PRISES D'—).

PLAFOND LÉGAL DE DENSITÉ (PLD)

Voir URBANISME 10.

PLAN

1. — PROJET DE LOI **n° 1685** PORTANT APPROBATION D'UN RAPPORT SUR L'ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DU VII[e] PLAN, présenté à l'Assemblée nationale le 29 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre, lettre du 5 juin 1975 de M. le Premier ministre apportant des rectifications à la rédaction du rapport sur l'orientation préliminaire du VII[e] Plan, annexé au projet de loi n° 1723 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1687 ; avis le 30 mai 1975 par M. Berger au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, n° 1692 ; avis le 30 mai 1975 par M. Fouchier au nom de la commission de la production et des échanges, n° 1693 ; adoption le 5 juin 1975. — Projet de loi n° 288.

Transmis au Sénat le 6 juin 1975, n° 366 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; 20 juin 1975 : lettre rectificative, n° 420 ; rapport le 12 juin 1975 par M. Marcel Lucotte n° 384 (année 1974-1975) ; avis le 12 juin 1975 par M. André Bohl au nom de la commission des affaires sociales, n° 382 (année 1974-1975) ; avis le 17 juin 1975 par M. René Monory au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, n° 401 (année 1974-1975) ; adoption le 20 juin 1975. — Projet de loi n° 152 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 23 juin 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1793, rapport le 27 juin 1975 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 1818 ; adoption définitive le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 334.

Loi n° 75-616 du 10 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1975 (p. 7171).

PREMIÈRE LECTURE [3 juin 1975] (p. 3524, 3542), [5 juin 1975] (p. 3708, 3733).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Chirac, Premier ministre, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, rapporteur pour avis, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, rapporteur pour avis, Hamel, Nilès, Jean-Claude Simon, Carpentier, Daillet, Richard, Barthe, Ligot, Méhaignerie, Pranchère, Bolo, Chevènement, Brocard, Ollivro, Jans, Sprauer, Sablé, Ibéné, Briane, Boulloche, Debré, Marchais, Coulais, Partrat, Chaban-Delmas, Maurice Faure, Charles Bignon, Chambaz, Delelis, Jacques Blanc, Laborde, Boudet, Morellon, Josselin, Cressard, Soustelle, Frelaut, Cornet, Pierre Joxe, Beauguitte, Mario Bénard, Chassagne, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Glon.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La conception du Plan aujourd'hui (p. 3525, 3529, 3723, 3738) ; les grands équilibres économiques (p. 3526, 3708 et suivantes) ; efforts énergétiques (p. 3527, 3549, 3734) ; démographie (p. 3528, 3713) ; agriculture (p. 3527, 3544, 3545, 3553, 3744).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 3529) :

La planification, outil essentiel de notre développement économique à moyen terme et instrument du progrès social ; donner une plus grande efficacité à la planification en concentrant la réflexion sur les grands problèmes ; la constitution de quatre commissions de synthèse ; la poursuite de la consultation des régions ; la prise en compte de l'avis du Conseil économique et social ; le caractère contraignant du Plan ; les programmes prioritaires qui y seront contenus ; un choix qui devra porter sur les changements et sur les moyens nécessaires ; résoudre les problèmes d'un monde nouveau ; (p. 3530) : conduire le changement de la société française ; la réduction des inégalités, première priorité poursuivie par le Gouvernement ; les mesures déjà prises ; aller au-delà de l'assistance aux plus défavorisés ; ne pas verser dans un égalitarisme utopique ; le rôle éminent des cadres ; poursuivre la lutte contre la pauvreté ; mieux répartir les revenus ; mieux répartir l'effort de rétribution ; assurer une plus grande égalité des chances par l'éducation et la formation ; seconde priorité du VII[e] Plan : assurer le mieux vivre des Français ; la place nouvelle donnée aux aspects qualitatifs ; améliorer les conditions du travail ; adopter la politique suivie en matière d'habitat et pour les transports en commun ; stimuler l'essor des villes moyennes et freiner le dépérissement des zones rurales ; (p. 3531) : accroître le rôle des collectivités locales ; clarifier les compétences respectives de l'Etat et des collectivités ; la modernisation des impôts locaux ; alléger les procédures de l'administration ; faire une plus grande place à l'initiative et à la responsabilité des travailleurs au sein des entreprises ; l'attachement du Gouvernement aux procédures contractuelles ; faire reposer l'économie sur des bases solides ; définir les moyens permettant le

plein emploi ; maintenir une croissance soutenue de l'économie ; la mieux contrôler dans l'avenir ; éviter le gaspillage ; le caractère peu sérieux des analyses concluant à un « capitalisme monopoliste d'Etat » ; (p. 3532) : les importantes mesures d'incitation à l'investissement prises par le Gouvernement ; les efforts importants qu'exige l'équilibre de nos échanges extérieurs ; la possibilité d'un équilibre durable de notre commerce extérieur ; maîtriser l'inflation ; assurer le redéploiement de nos secteurs productifs ; la nécessaire adaptation de nos entreprises ; les atouts que constitue notre agriculture ; notre technologie et la puissance de notre industrie ; la définition d'une stratégie que constitue le rapport sur l'orientation préliminaire du VII[e] Plan ; (p. 3533) : la croissance qui pourra ne plus être aussi forte et régulière que par le passé ; le renforcement de la protection des travailleurs privés d'emploi ; mener une politique reposant sur le souci de la croissance et le redéploiement industriel ; la concertation en vue d'abaisser l'âge de la retraite ; le dépôt d'une loi relative à la réduction de la durée maximale du travail ; atteindre à la fin du plan une durée moyenne de 40 heures ; l'insuffisante proportion des travailleurs nationaux dans les emplois manuels et la nécessité de revaloriser le travail manuel ; les difficultés de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi ; la nécessité d'un système de formation différente préparant un premier emploi ; (p. 3534) : la responsabilité du Gouvernement quant à un programme d'application immédiate tourné vers l'emploi des jeunes ; la formation professionnelle dispensée aux jeunes sans emploi ; l'incitation donnée aux entreprises en vue de la création d'emplois nouveaux ; la mise en place d'un nouveau régime de contrat « d'emploi-formation » ; les recrutements supplémentaires dans la fonction publique ; l'importante extension de l'aide publique aux jeunes travailleurs privés d'emploi ; assurer la progression économique et sociale dans le respect de la liberté ; (p. 3540) : l'absence de dispositions juridiques contraignantes dans le projet de loi ; la volonté du Gouvernement de voir l'Assemblée se prononcer par un vote unique.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Ressources de la mer (p. 3740) ; durée du travail (p. 3548) ; réduction des inégalités sociales (p. 3534, 3542, 3546, 3547, 3559, 3720) : commerce extérieur et balance des paiements (p. 3535, 3548, 3560 et suivantes, 3709, 3712, 3727) ; relations au sein de l'entreprise (p. 3536, 3543, 3546, 3723) ; aménagement du territoire (p. 3536, 3546, 3550, 3551) ; villes moyennes (p. 3738) ; chômage et emploi (p. 3536, 3555, 3557, 3709, 3711, 3719, 3720, 3729) ; Sollac-Sacilor (p. 3543) ; rapport Chavanes (p. 3545, 3738) ; les villes (p. 3544, 3551, 3736, 3742) ; les régions de l'Ouest (p. 3546, 3550, 3551, 3554) ; bassin de la Loire (p. 3546) ; régions du Nord et de l'Est (p. 3551) ; crédits du FDES, FIAT, FAD ; politique à l'égard des consommateurs (p. 3546) ; sillon rhodanien et Massif central (p. 3738, 3743) ; recherche scientifique (p. 3548, 3709) ; informatique (p. 3548) ; CEA (p. 3549) ; sociétés multinationales (p. 3556, 3722) ; dépendance de l'économie française (p. 3556) ; zones de montagne (p. 3558 et suivantes) ; régions de l'Est (p. 3561) ; liaison Rhin-Rhône (p. 3562, 3741, 3743) ; situation des DOM (p. 3562, 3565) ; programmation européenne (p. 3563, 3715) ; voies navigables (p. 3564, 3741) ; veuves (p. 3748) ; politique familiale (p. 3564 et suivantes, 3723) ; Bretagne (p. 3739, 3740) ; défense nationale (p. 3654, 3712) ; relations monétaires internationales (p. 3714) ; budget social de la nation et transferts sociaux (p. 3735, 3750) ; travail manuel (p. 3720, 3729) ; transports (p. 3737) ; sur la procédure d'élaboration du Plan (p. 3709, 3715, 3724) ; formation des jeunes (p. 3730) ; politique de la culture (p. 3790) ; politique hospitalière (p. 3734) ; collectivités locales (p. 3742).

Intervention de M. Chirac, Premier ministre (p. 3739) :

Sur l'intervention de M. Josselin ; sa remarque relative aux efforts de M. Ségard pour les produits agricoles ; (p. 3745) ; sa réponse aux orateurs ; le reproche du caractère insuffisamment volontariste du rapport d'orientation ; la nécessité de concertation soulignée par M. Chaban-Delmas ; le caractère extrêmement préoccupant de notre démographie ; la mise en œuvre d'une politique plus affirmée de la famille ; déterminer un véritable statut de la famille ; élaborer une politique encourageante de l'augmentation du nombre des enfants ; la volonté du Gouvernement d'assurer un meilleur équilibre de notre société.

N.B. — Le Gouvernement ayant demandé un vote unique, tous les amendements présentés ont été réservés.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE PORTANT APPROBATION DU RAPPORT ANNEXÉ :

Amendement n° 1 de M. Papon, rapporteur général de la commission des finances (le Plan doit dépasser le niveau des actions conjoncturelles et doit devenir le cadre cohérent des actions d'ensemble) (p. 3747) ; *amendement n° 2* de M. Hamel (« accroître les moyens de la défense ») (p. 3747) ; cet amendement est soutenu par M. Debré ; *amendement n° 16* de MM. Cressard et Charles Bi-

gnon (assurer le plein emploi et maintenir la liberté de décision) (p. 3747).

Intervention de M. Chirac, Premier ministre (p. 3748).

Le plein emploi ne peut être que la conséquence de l'activité économique.

Amendement n° 3 de M. Gabriel (exploitation systématique des ressources marines) (p. 3748) ; *amendement n° 17* de M. Hamel (situation des veuves) ; *amendement n° 18* (politique de la famille) ; *amendement n° 4* de M. Papon, rapporteur général (redéploiement industriel) (p. 3749) ; *amendement n° 12* de M. Mario Bénard (risques de pollution dans l'exploitation du plateau continental) (p. 3749) ; *amendement n° 14* de MM. Bourgeois et Chassagne (collecte régionale de l'épargne) (p. 3749).

Intervention de M. Chirac, Premier ministre (p. 3749) :

Sur l'amendement n° 14 : favorable aux initiatives des organismes régionaux de collecte de l'épargne, le Gouvernement doit réaffirmer le principe de solidarité nationale.

Amendement n° 13 de M. Mario Bénard (information du Parlement sur la réforme du système de protection sociale) (p. 3749) ; *amendement n° 5* de MM. Papon et Icart, président de la commission des finances (réexamen de la comptabilité des transferts sociaux et des autres grandeurs économiques) (p. 3750) ; *amendement n° 6* de M. Papon, rapporteur général (mesures à prendre pour garantir la sécurité publique) (p. 2750) ; *amendement n° 10* de MM. Ligot et Jean-Claude Simon (aménagement du territoire) (p. 3751) ; *amendement n° 19* de M. Jean-Claude Simon (exode rural - tourisme - agriculture) ; *amendements n°s 11* et *7* de M. Hamel (voies navigables) ; *amendement n° 15* de MM. Bourgeois, Burckel, Chassagne (liaison Mer du Nord — Méditerranée) (p. 3752) ; *amendement n° 8* de M. Papon, rapporteur général (le rapport présentera par ordre de priorité les actions en matière de transferts sociaux) ; *amendement n° 9* de M. Papon (information du Parlement et du Conseil économique et social sur l'exécution du Plan) (p. 3753).

— *M. le président :* la lettre rectificative déposée par le Gouvernement, imprimée sous le n° 1723, s'incorpore au rapport annexé à l'article unique (p. 3753).

ADOPTION par scrutin de l'article unique du projet de loi (p. 3753) ; liste des votants (p. 3756, 3757).

DEUXIÈME LECTURE [27 juin 1975] (p. 4960).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Durafour, ministre du travail ; Gabriel, Boulloche, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les rectifications apportées par le Gouvernement (p. 4960) ; ressources des collectivités locales ; emploi ; ressources de la mer dans les DOM - TOM.

Intervention de M. Durafour, ministre du travail (p. 4961) :

Politique de la famille.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— les groupes socialiste et communiste votent contre (p. 4962).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 4962).

2. — PROJET DE LOI **n° 2346** PORTANT APPROBATION DU VII^e^ PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, présenté à l'Assemblée nationale le 1^er^ juin 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 3 juin 1976 par M. Maurice Papon, rapporteur général, n° 2350 ; avis le 3 juin 1976 par M. Fouchier, n° 2352 ; avis le 18 juin 1976 par M. Foyer, n° 2408 ; lettre de M. le Premier ministre à M. le président de l'Assemblée nationale apportant rectification au rapport, n° 2434 ; adoption le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 527.

Transmis au Sénat le 29 juin 1976, **n° 374** (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires économiques) ; rapport le 29 juin 1976 par M. Marcel Lucotte, n° 375 (année 1975-1976) ; avis le 29 juin 1976 par M. Maurice Blin, n° 376 (année 1975-1976) ; avis le 29 juin 1976 par M. Henri Caillavet, n° 377 (année 1975-1976) ; avis le 29 juin 1976 par M. André Bohl, n° 378 (année 1975-1976) ; adoption le 6 juillet 1976. — Projet de loi n° 527 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 juillet 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, n° 2472 ; rapport le 7 juillet 1976 par M. Maurice Papon, n° 2475 ; adoption définitive le 7 juillet 1976. — Projet de loi n° 542.

Loi n° 76-670 du 21 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 23 juillet 1976 (p. 4395).

PREMIÈRE LECTURE [23 juin 1976] (p. 4551, 4565) ; [24 juin 1976] (p. 4607, 4628, 4653) ; [29 juin 1976] (p. 4839, 4861, 4883).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, rapporteur pour avis ; Devaud, rapporteur du conseil économique et social ; Fourcade, ministre de l'économie et des finances ; Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur pour avis ; Royer ; Max Lejeune ; Grussenmeyer ; Josselin ; Millet ; Bertrand Denis ; Sourdille ; Rigout ; Bizet ; Poperen ; Roger ; Cornet ; Montdargent ; Burckel ; Porelli ; Tissandier ; Fillioud ; Guermeur ; Hoffer ; Juquin ; Richard ; Fontaine ; Le Pensec ; Ligot ; Riviérez ; Barthe ; Petit ; Mexandeau ; Chirac, Premier ministre; Mitterrand; Coulais; Marchais ; Debré ; Montagne ; Maurice Faure ; Nungesser ; Lucas ; Pierre Joxe ; Jacques Legendre ; Hardy ; Gouhier ; Sprauer ; Maurice Blanc ; Bécam ; Sablé ; Barel ; Weisenhorn ; Darinot ; Cerneau ; Partrat ; La Combe ; Maujoüan du Gasset ; Combrisson ; Zuccarelli ; Gabriel ; Mme Moreau ; MM. Daniel Goulet ; Ferretti ; Caro ; Jacques Blanc ; Schloesing ; Frelaut ; Serge Mathieu ; Claude Weber ; Xavier Deniau ; Haesebrock ; Couderc ; Gau ; Maurice Cornette ; Cabanel ; Hamel ; Muller ; Xavier Deniau; Haesebroeck; Couderc; Gau; Mme Crépin ; MM. Guéna ; Boulloche ; Rickert ; Durafour, ministre du travail.*

Utilité et méthodes de la planification (p. 4559, 4635, 4675, 4851, 4855, 4858, 4859) ; l'impossibilité d'une planification rigide (p. 4569) ; la recherche du consentement des Français (p. 4551, 4571, 4850, 4857) ; la nécessité d'un engagement (p. 4572, 4642, 4856) ; l'information des citoyens (p. 4852) ; une riposte au défi de la crise (p. 4551, 4608, 4616, 4636) ; un discours mystificateur et rétrograde (p. 4572, 4573) ; l'environnement international (p. 4849, 4850) ; l'insuffisance de sa prise en compte (p. 4851) ; les aléas induits par les facteurs internationaux (p. 4569, 4581) ; le contrôle de l'exécution du Plan (p. 4554, 4568, 4608, 4609, 4668) ; le lien budget-plan (p. 4555, 4558, 4608, 4651, 4668, 4856) ; l'examen du projet par le Parlement (p. 4555) ; la terminologie employée (p. 4555); le chiffrage des objectifs (p. 4555) ; la prise en compte des incertitudes (p. 4555) ; l'absence d'une description de la réalité française (p. 4850) ; l'association des régions à l'élaboration du plan (p. 4554, 4613) ; les travaux préparatoires du Plan (p. 4557, 4632, 4639, 4649) ; la concertation avec les milieux professionnels et syndicaux (p. 4566, 4612, 4616, 4632) ; l'absence d'un contre-plan de l'opposition (p. 4613) ; le vote négatif du groupe communiste (p. 4610) ; assurer les conditions de croissance économique et sociale (p. 4551, 4717) ; la réduction des inégalités (p. 4551, 4572, 4575, 4578, 4611, 4621, 4624, 4634, 4637, 4666, 4676, 4853, 4856) ; les exclus, le quart monde (p. 4578) ; l'absence d'échéancier (p. 4559) ; le partage de la valeur ajoutée (p. 4579, 4650) ; développer la vie participative (p. 4676) ; mieux répartir les responsabilités (p. 4551) ; l'amélioration de la vie des Français (p. 4557, 4572, 4609) ; développer les équipements collectifs (p. 4569) ; l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial (p. 4608) ; la nécessité d'un mode de croissance différent (p. 4551) ; les nationalisations (p. 4552) ; l'emploi des ressources nationales (p. 4652) ; l'évolution et le taux de croissance de la production intérieure brute (p. 4552, 4555, 4557, 4566, 4608, 4613, 4616, 4633, 4641, 4646, 4647, 4648, 4848, 4856) ; l'équilibre de la balance des paiements et les problèmes du commerce extérieur (p. 4552, 4557, 4580, 4633, 4637, 4638, 4647, 4650) ; l'interpénétration des économies ; la division internationale du travail (p. 4556, 4571, 4579, 4580) ; augmentation des prix et économies de matières premières (p. 4614, 4615, 4642, 4647, 4650, 4672, 4850) ; la consommation d'énergie (p. 4558, 4642, 4647) ; une politique active d'exportations (p. 4552, 4556, 4571, 4847) ; améliorer la compétitivité des produits français (p. 4608, 4635, 4847) ; les exportations agricoles (p. 4611, 4651) ; les échanges agro-alimentaires (p. 4577, 4578, 4610, 4650, 4847) ; les sociétés multinationales (p. 4580) ; le financement des investissements (p. 4639) ; l'évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF) (p. 4556, 4579, 4580, 4639) ; l'investissement productif (p. 4552, 4556, 4571, 4579, 4650) ; la critique de la priorité qui lui est accordée (p. 4552) ; l'investissement étranger (p. 4617) ; les dépenses militaires (p. 4849, 4856) ; le taux d'épargne (p. 4558, 4650) ; l'indexation de l'épargne (p. 4552, 4566) ; emploi et origine de l'épargne (p. 4552, 4566, 4639, 4649) ; obligations, actions (p. 4649) ; l'évolution de la masse salariale (p. 4857) ; la consommation (p. 4553, 4640) ; en améliorer la qualité (p. 4553) ; la consommation des ménages (p. 4553, 4634, 4650, 4670) ; la politique de consommation (p. 4616, 4666) ; la consommation collective (p. 4553) ; la distribution (p. 4618, 4666) ; les équipements collectifs (p. 4572, 4609, 4618, 4640, 4668, 4841, 4857) ; le transfert des charges d'équipement aux collectivités locales (p. 4553, 4572, 4609, 4668, 4841, 4854) ; la redis-

tribution de l'impôt entre Etat et collectivités locales (p. 4567, 4641, 4847) ; la politique de l'emploi, le meilleur emploi, la création d'emplois nouveaux (p. 4554, 4556, 4557, 4559, 4608, 4633, 4637, 4639, 4640, 4647, 4650, 4655, 4658, 4673, 4852, 4855) ; l'Agence nationale pour l'emploi (p. 4568) ; le maintien du niveau actuel de chômage (p. 4608) ; la création d'emplois par les PME (p. 4567, 4852) ; l'emploi des jeunes (p. 4567, 4568, 4639, 4648, 4676) ; l'existence d'un « chômage d'incohérence » (p. 4554, 4608, 4673) ; l'emploi dans les DOM (p. 4621, 4663) ; agir sur les conditions de l'emploi (p. 4554) ; l'enrichissement des emplois manuels (p. 4556, 4575, 4640, 4678) ; la revalorisation et la requalification des emplois (p. 4556, 4640) ; la politique industrielle (p. 4556, 4557, 4558, 4575, 4578, 4579, 4580, 4581, 4617, 4648, 4666) ; le blocage des prix industriels (p. 4580) ; le développement des P.M.E. (p. 4580, 4617, 4851) ; la reconversion des secteurs traditionnels (p. 4582, 4660, 4840) ; l'aide aux secteurs en expansion (p. 4582) ; la restructuration (p. 4624) ; la pénétration étrangère (p. 4580, 4609, 4617, 4640) ; le secteur de la machine-outil (p. 4579, 4580, 4635, 4660) ; la situation des entreprises publiques (p. 4579, 4650) ; la stabilisation de l'industrie charbonnière (p. 4567) ; l'industrialisation des DOM (p. 4617, 4623, 4663, 4843) ; le développement de l'industrie agro-alimentaire (p. 4582, 4613, 4846, 4847) ; les problèmes de l'aéronautique (p. 4582) ; l'avenir de la SNIAS (p. 4582) ; la construction navale (p. 4619, 4672) ; l'industrialisation de la construction de logements (p. 4620, 4663) ; la formation professionnelle (p. 4648, 4651, 4667, 4673) ; la formation des jeunes (p. 4567, 4571, 4648, 4657, 4673) ; la liaison de l'économie et de l'Université (p. 4568, 4853) ; l'éducation (p. 4624, 4657, 4658) ; le sport à l'école (p. 4624, 4859) ; la construction des établissements scolaires (p. 4624, 4625) ; la fuite devant l'école (p. 4625) ; les cultures régionales (p. 4660) ; créer un institut national de l'invention (p. 4567, 4853) ; la politique de la recherche (p. 4567, 4581, 4622, 4623, 4635) ; la recherche en informatique et nucléaire (p. 4622, 4635) ; la politique énergétique (p. 4579, 4613) ; la réforme de l'entreprise (p. 4645, 4676) ; la politique d'aménagement du territoire (p. 4569, 4570, 4571, 4581, 4613, 4614, 4648, 4654, 4660, 4669, 4674, 4850) ; les pouvoirs des collectivités territoriales (p. 4571, 4573, 4581, 4610, 4674, 4850) ; le bilan de la politique gouvernementale (p. 4609) ; la nécessité d'une politique démocratique d'aménagement du territoire (p. 4610) ; l'aménagement de la façade Atlantique (p. 4617) ; l'aide européenne (p. 4622, 4667) ; les problèmes de désenclavement et d'infrastructures régionaux (p. 4613, 4619) ; le Nord - Pas-de-Calais (p. 4657, 4660, 4844) ; la Bretagne (p. 4613, 4619) ; l'Est (p. 4665) ; Mulhouse (p. 4853) ; l'Alsace (p. 4570, 4571, 4676) ; la Lorraine (p. 4675) ; la région Picardie, la Somme (p. 4569, 4570) ; le Centre (p. 4844) ; le sud du Massif central, la Lozère (p. 4845) ; la Charente (p. 4658) ; l'Aquitaine (p. 4840) ; la Corse (p. 4671) ; la continuité territoriale (p. 4671) ; les DOM, le problème de la départementalisation économique (p. 4634, 4663, 4667) ; la Martinique (p. 4623) ; la Réunion (p. 4843) ; la Guadeloupe (p. 4843) ; le plan Guyane (p. 4621, 4622); l'équipement hydraulique (p. 4674) ; les problèmes de communications routières (p. 4569, 4571, 4575, 4576, 4617, 4657) ; les axes Nord-Ouest et Sud-Est (p. 4576, 4842) ; les infrastructures autoroutières (p. 4558, 4569, 4576, 4613, 4657, 4669, 4670, 4675, 4840) ; l'équipement routier (p. 4558, 4569, 4576, 4840, 4844, 4845) ; la sécurité routière (p. 4660) ; la politique des transports (p. 4618, 4659) ; les transports urbains (p. 4659) ; les transports dans les DOM (p. 4664, 4668) ; les transports ferroviaires et la situation de la SNCF (p. 4576, 4616, 4619, 4670, 4671, 4840, 4844, 4845) ; l'équipement aéroportuaire (p. 4853) ; les voies navigables (p. 4654, 4657, 4658, 4842, 4844, 4845, 4854) ; la flotte maritime (p. 4619, 4662, 4672) ; le fret (p. 4672) ; les problèmes de santé (p. 4572, 4846, 4847); le financement de la santé (p. 4573) ; l'hygiène (p. 4624) ; développer la prévention ; chute de la natalité (p. 4634, 4635, 4636, 4642, 4643, 4644, 4648, 4658, 4665, 4846, 4847, 4850, 4851, 4859) ; la situation démographique des DOM (p. 4843) ; la politique de la famille (p. 4559, 4636, 4639, 4645, 4648, 4661, 4676) ; la construction des logements (p. 46119) ; la solvabilité des demandeurs (p. 4620) ; le logement ouvrier (p. 4620) ; les rapports Barre et Nora (p. 4615, 4620) ; les problèmes agricoles (p. 4574, 4577, 4610, 4613) ; le revenu agricole (p. 4651, 4656) ; le financement des activités agricoles (p. 4610) ; l'exode rural (p. 4575, 4610, 4652, 4840) ; les conditions de la vie agricole et rurale (p. 4574, 4610, 4611) ; la rénovation de l'habitat rural (p. 4574) ; la création d'emplois en zone rurale (p. 4553, 4575,4840, 4851) ; l'équipement rural (p. 4670) ; l'augmentation de la productivité (p. 4577, 4578) ; l'exploitation familiale (p. 4577, 4656) ; les débouchés internationaux (p. 4651) ; les relations avec la CEE les accords de Lomé (p. 4577, 4624, 4663) ; l'aide à l'investissement (p. 4656) ; la pénétration des capitaux étrangers (p. 4656); l'agriculture dans les DOM (p. 4617, 4623,

4667, 4842) ; la diversification des cultures (p. 4618) ; l'industrie agro-alimentaire (p. 4656, 4666, 4669) ; les problèmes de son financement (p. 4848) ; l'élevage (p. 4574, 4610) ; le fourrage (p. 4574) ; l'aquaculture (p. 4672) ; la pêche (p. 4614, 4618, 4672) ; développer le patrimoine forestier national (p. 4614, 4621) ; le régime fiscal des exploitations forestières (p. 4615) ; l'extension de l'usine de Tarascon (p. 4615) ; les problèmes du développement culturel (p. 4611, 4840) ; la défense du patrimoine architectural (p. 4611, 4840) ; les maisons de la culture ; les centres d'action culturelle (p. 4611, 4612) ; le théâtre (p. 4612) ; la musique (p. 4612) ; la protection de l'environnement (p. 4615, 4616, 4665) ; la pollution de la mer (p. 4664) ; les moyens du CNEXO (p. 4662) ; les activités maritimes (p. 4661, 4672) ; l'exploration des océans (p. 4662) ; le développement du tourisme et des loisirs (p. 4661, 4859) ; le tourisme dans les DOM (p. 4664) ; le thermalisme (p. 4848, 4849) ; le sport (p. 4849) ; la maîtrise de l'inflation (p. 4553, 4556, 4557, 4566, 4616, 4632, 4633, 4637, 4638, 4642, 4643, 4650, 4668, 4670, 4852, 4855, 4857) ; le blocage des prix industriels (p. 4580) ; l'inflation dans les DOM (p. 4617) ; l'évolution des revenus (p. 4643, 4650, 4670) ; la politique des coûts et des revenus (p. 4553, 4556, 4616, 4694, 4855) ; la politique des investissements (p. 4567, 4580) ; la fiscalité (p. 4640, 4670, 4841, 4856) ; l'équilibre des finances publiques (p. 4553, 4554, 4556, 4566, 4633, 4639, 4641, 4644, 4645, 4677) ; le montant des prélèvements obligatoires (p. 4554, 4558, 4670) ; les problèmes de financement de la sécurité sociale (p. 4553, 4559, 4573, 4639, 4668, 4677, 4846) ; la situation des finances locales (p. 4553, 4841) ; le caractère archaïque du régime des subventions (p. 4553) ; l'absence de réforme de l'administration (p. 4554) ; l'approfondissement de l'unification européenne (p. 4849) ; la croissance de la masse monétaire (p. 4558, 4616, 4644, 4807) ; la politique du crédit (p. 4556, 4644) ; la sélectivité du crédit (p. 4635) ; la crise du système monétaire international (p. 4634, 4642, 4849) ; caractéristiques et finalités des programmes d'action prioritaires (p. 4554, 4568, 4570, 4573, 4581, 4608, 4609, 4616, 4618, 4621, 4623, 4638, 4640, 4648, 4651, 4668, 4865, 4857) ; les modalités de leur financement (p. 4558, 4559, 4568, 4608, 4614, 4618, 4638, 4664, 4668) : décentraliser leur exécution (p. 4623) : les PAP régionaux (p. 4569, 4572, 4581) ; le développement des PME et de l'artisanat (p. 4554, 4555, 4651, 4660, 4661, 4669, 4674) ; l'enseignement technique (p. 4572) ; la lutte contre le chômage (p. 4608) ; la formation professionnelle (p. 4651, 4657) ; les travailleurs étrangers (p. 4651) ; l'égalité des chances (p. 4624, 4858) ; le programme d'accompagnement des exportations (p. 4552, 4557, 4558, 4848) ; l'aide de l'administration aux activités d'exportation (p. 4557) ; les économies d'énergie et de matières premières (p. 4579, 4645, 4662, 4665, 4857) ; le recyclage des sous-produits et déchets (p. 4614) ; le patrimoine naturel (p. 4664) ; l'amélioration du cadre de vie (p. 4677) ; le milieu urbain (p. 4566, 4664) ; le logement et l'habitat (p. 4620) ; les liaisons routières et autoroutières (p. 4657) ; la sécurité des véhicules (p. 4660) ; le développement de la vie associative (p. 4677) ; l'action sociale volontaire (p. 4577) ; l'éducation et le sport (p. 4624, 4651) ; le renforcement du rôle des consommateurs (p. 4579) ; le développement des activités maritimes (p. 4618, 4662) ; lutter contre le détournement de trafic portuaire (p. 4619) ; l'humanisation des hôpitaux (p. 4573, 4853) ; la réduction des handicaps (p. 4617) ; les personnes âgées (p. 4573, 4676, 4856) ; leur maintien à domicile (p. 4573, 4666, 4846, 4853) ; la famille (p. 4573) ; la valorisation des zones rurales (p. 4661) ; l'adaptation de la production agricole aux besoins du marché (p. 4656, 4857) ; le développement de l'élevage (p. 4610) ; l'accélération de la départementalisation économique des DOM (p. 4566) ; le désenclavement de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif central (p. 4576, 4577, 4617, 4658, 4670, 4674, 4675, 4676) ; la valorisation de la recherche (p. 4622, 4662, 4858) ; les programmes intéressant le ministère de la justice (p. 4565, 4566, 4660) ; le développement de l'aide judiciaire (p. 4566); le traitement des contentieux minimes (p. 4566) ; le contrôle de l'informatique (p. 4566) ; l'indemnisation des victimes (p. 4566) ; l'éducation surveillée (p. 4566) ; le projet Rhin-Rhône (p. 4653, 4654, 4665, 4676, 4841, 4842,4853) ; le développement de l'équipement téléphonique (p. 4554, 4555, 4576, 4613, 4654, 4655, 4666, 4669, 4849, 4858).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

La conception gouvernementale de la planification (p. 4559) ; les conditions inhabituelles dans lesquelles s'engage le VII[e] Plan ; les désordres intervenus dans l'ordre international ; le retour au plein emploi, objectif principal du Plan ; la maîtrise de l'inflation ; le rétablissement de l'équilibre extérieur ; favoriser l'investissement ; assurer la cohérence des différentes politiques engagées ; les programmes d'action prioritaires ; la faiblesse des engagements financiers ; la réconciliation entre Plan et budget annuel ; la lutte contre l'inflation (p. 4560) ; la vive remontée des prix des ma-

tières premières ; l'influence des structures de l'appareil de distribution sur le développement de l'inflation ; le comportement trop nominaliste des Français ; l'accroissement du niveau de vie des Français (p. 4561).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

Les menaces qui pèsent sur la liberté des Français, le VII[e] Plan, un projet à la fois réaliste et cohérent qui situe le débat au niveau de l'avenir politique de la France ; l'impératif de croissance ; les raisons politiques et d'ordre technique qui militent en faveur de la conception française du Plan (p. 4628) ; les exigences d'indépendance et de dignité extérieure ; garantir à la France sa liberté économique ; le maintien de l'équilibre des paiements extérieurs ; revenir à un rythme d'augmentation des prix inférieur à 6 % par an ; la maîtrise de l'inflation ; éviter le blocage autoritaire des prix et des salaires ; les priorités de la croissance ; réduire les inégalités ; l'amélioration du système éducatif et des prestations directes aux moins favorisés (p. 4629) ; la restauration du plein emploi ; développer les emplois industriels ; l'amélioration des conditions de travail et la revalorisation du travail manuel ; rendre à chaque homme la maîtrise de sa vie quotidienne ; garantir la sécurité des citoyens ; rendre plus facilement accessible à tous les Français la justice, gardienne des libertés ; un projet aux antipodes de la société collectiviste (p. 4630) ; la politique d'aménagement du territoire ; retrouver la cité (p. 4630) ; l'encouragement de l'esprit d'entreprise personnelle ; la création, au profit des travailleurs salariés d'un livret d'épargne manuel ; le programme d'action prioritaire en faveur de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises ; le pari fait sur l'exploitation agricole à responsabilité personnelle ; la diversification des choix professionnels ; l'augmentation des prestations aux personnes âgées ; développer les crédits collectifs mis à la disposition des familles (p. 4631) ; un projet qui engage au premier chef l'avenir des jeunes (p. 4632).

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

La mise en cause de la conception même de la planification (p. 4861) ; faire en sorte que les plans permettent de conduire le changement ; la convergence des opinions quant aux objectifs du VII[e] Plan ; la recherche d'une nouvelle croissance ; les limites qui pèsent sur la réalisation des objectifs ; le dérèglement du système monétaire international (p. 4862) ; les variations du prix des matières premières et des produits énergétiques ; développer l'autonomie énergétique de la France ; la maîtrise de l'inflation ; créer les conditions économiques de la stabilité des prix ; retrouver une structure équilibrée de l'ensemble des finances du pays ; la politique de concurrence ; réformer et aménager les circuits économiques; faire en sorte que les Français acceptent que la progression de leurs revenus nominaux soit moins rapide (p. 4863) ; les moyens prévus par le Plan ; le financement des investissements ; répondre au besoin de sécurité des épargnants ; l'indexation de l'épargne ; mieux protéger l'épargne ; la politique industrielle (p. 4864) ; l'autonomie du développement des programmes d'action prioritaires ; la liaison entre le budget annuel et le Plan ; l'objet des programmes d'action prioritaires.

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

La situation démographique de la France ; fonder une politique familiale sur le libre choix du couple ; la forte augmentation des ressources de main-d'œuvre au cours du VII[e] Plan ; la difficulté d'une hypothèse sérieuse concernant le nombre des chômeurs (p. 5865); l'insuffisance d'une croissance forte ; l'existence au sein du VII[e] Plan de mesures permettant de transformer les emplois, d'adapter les demandes et les offres ; ramener au-dessous de quarante heures la durée hebdomadaire moyenne du travail ; l'aménagement des conditions de départ à la retraite ; l'aménagement du territoire, œuvre de longue haleine ; l'éventuelle inclusion des réalisations d'infrastructure de communication à l'intérieur des programmes d'action prioritaires ; l'évolution des dépenses sociales (p. 4666) ; la maîtrise des dépenses de santé ; la situation financière de la sécurité sociale ; la poursuite de l'amplification des efforts entrepris en matière de politique de la vieillesse ; mieux adapter les prestations familiales aux besoins des familles ; compléter le statut social de la mère de famille (p. 4867) ; la prise en compte dans le VII[e] Plan de l'incertitude économique (p. 4868).

EXAMEN DES ARTICLES [29 juin 1976] (p. 4868).

ORATEURS : *MM. Durafour, ministre du travail, Fouchier, rapporteur pour avis, Papon, rapporteur général, Messmer, Chambon, Boulloche, Josselin, Darinot, Jean-Pierre Cot, Glon, de Rocca Serra, Hamel, Grussenmeyer, Xavier Deniau, Montagne, Briane, Masson, Icart, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Labbé, Jacques Blanc, Canacos.*

ART. unique (approbation du VII[e] Plan de développement économique et social pour la période 1976-1980) (p. 4868) : demande par

le Gouvernement d'un vote unique en application de l'article 44-3 de la Constitution (p. 4868) ; réserve de l'*amendement n° 2* de la commission de la production (maintien de la production de charbon au niveau de vingt-deux millions de tonnes en 1980) (p. 4869) ; réserve de l'*amendement n° 3* de la commission de la production (action spécifique dans la branche du machinisme agricole) (p. 4870) ; *amendement n° 4* de la commission de la production (regroupement des actifs industriels français dans la branche de la machine-outil) ; réserve du *sous-amendement n° 29* de M. Fouchier (rôle de chef de file dévolu à la Régie nationale des usines Renault) (p. 4871) ; l'*amendement n° 4* est réservé (p. 4871) ; réserve de l'*amendement n° 18* de M. Boulloche (création d'une banque nationale d'investissement) (p. 4872) ; réserve de l'*amendement n° 19* de M. Josselin (amélioration de la capacité d'emprunt des petites et moyennes entreprises) (p. 4873) ; réserve de l'*amendement n° 25* de M. Josselin (aménagement de l'assiette des cotisations sociales supportées par les entreprises) (p. 4873) ; réserve de l'*amendement n° 20* de M. Boulloche (reconversion progressive des industries d'armement) (p. 4874) ; réserve de l'*amendement n° 22* de M. Boulloche (modification profonde du système fiscal) (p. 4875) ; réserve de l'*amendement n° 5* de la commission de la production (augmentation de 10 % des surfaces minimales et des surfaces de référence de l'ensemble des logements neufs aidés par l'Etat) (p. 4876) ; réserve de l'*amendement n° 23* de M. Le Pensec (application du statut des collectivités territoriales aux régions) (p. 4876) ; réserve de l'*amendement n° 14* de la commission de la production (réalisation accélérée des grandes liaisons autoroutières transversales) (p. 4877) ; réserve de l'*amendement n° 16* de M. Glon (réalisation d'études sur les aménagements tarifaires indispensables au désenclavement des régions excentrées ou défavorisées) (p. 4883) ; réserve de l'*amendement n° 11* de M. Partrat et de l'*amendement n° 1* de la commission (modalités de présentation financière des dépenses d'équipement) (p. 4884) ; réserve de l'*amendement n° 17* de M. Hamel (suppression du programme n° 2 (industrialiser la construction) (p. 4885) ; réserve de l'*amendement n° 12* de M. Sprauer (action relative à la promotion de la moyenne et petite industrie) (p. 4885) ; réserve de l'*amendement n° 15* de M. Deniau (réalisation de la liaison Rhin-Rhône dans le respect de l'aménagement des autres voies navigables) (p. 4887) ; *amendement n° 7* de la commission de la production (proposition de l'utilisation de la chaleur nucléaire grâce à la réalisation de centrales électrocalogènes) (p. 4887); réserve du *sous-amendement n° 28* de M. Messmin (révision des choix des sites de centrales EDF de manière à mieux répartir les sources électrocalogènes sur le territoire) (p. 4888) ; réserve de l'*amendement n° 7* (p. 4888) ; réserve de l'*amendement n° 8* de la commission de la production (mise à la disposition des industries de régénération des huiles usées) (p. 4889) ; réserve de l'*amendement n° 26* de M. Hamel (donner la priorité au programme « La nouvelle politique de la famille ») (p. 4890) ; réserve de l'*amendement n° 27* de M. Briane (définition d'une politique globale de la famille) (p. 4893) ; réserve de l'*amendement n° 9* de la commission de la production (réduction progressive du nombre absolu des accidents de la circulation) (p. 4893) ; réserve de l'*amendement n° 10* de la commission de la production (amélioration des conditions de sécurité routière dans les agglomérations petites et moyennes) (p. 4894).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Rémy Montagne :* le vote quasi unanime du VII[e] Plan par les réformateurs, centristes et démocrates sociaux (p. 4895).

— *M. Claude Labbé :* le soutien apporté par le groupe de l'union des démocrates pour la République (p. 4895, 4896).

— *M. Jacques Blanc :* l'approbation du projet du VII[e] Plan par les républicains indépendants (p. 4896).

— *M. André Boulloche :* le vote hostile des socialistes et radicaux de gauche au projet de loi (p. 4896, 4897).

— *M. Henry Canacos :* le vote négatif du groupe communiste (p. 4897).

ADOPTION par scrutin public de l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement, compte tenu de la lettre rectificative (p. 4898) ; liste des votants (p. 4905, 4906).

DEUXIÈME LECTURE [7 juillet 1976] (p. 5126).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Le Meur, Dutard, Michel Durafour, ministre du travail.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les treize modifications apportées par le Sénat ; la promotion nouvelle d'installations de Français à l'étranger ; assurer l'évolution normale des revenus des agriculteurs ; faire en sorte que s'exerce, en cas de catastrophe naturelle, la solidarité nationale ; favoriser la vie familiale ; le logement ; le report des POS ; doter les collectivités locales de subventions globales ; le développement de la

participation aux décisions ; la responsabilité des consommateurs ; la vocation maritime de la France ; la gestion des programmes d'action prioritaires ; l'établissement d'un document retraçant leur financement ; le renforcement de l'action des pouvoirs publics en faveur de l'emploi ; la défense en justice, par les associations, des intérêts collectifs qu'elles ont mission de protéger ; le renforcement du rôle des consommateurs (p. 5127) ; le renforcement du potentiel scientifique du pays ; l'absence de limitation des superprofits capitalistes ; les prévisions gouvernementales en matière d'inflation ; le nouveau train de hausse des prix ; le doublement immédiat des allocations familiales ; la gravité des conséquences de la sécheresse et l'urgence des mesures à prendre (p. 5128) ; la motion votée par le conseil général du département de la Dordogne en vue de remédier à la sécheresse ; le comité de Guéret (p. 5129).

Intervention de M. Durafour, ministre du travail.

L'amélioration du texte par le Sénat ; manifester plus explicitement la solidarité nationale à l'égard des agriculteurs ; le montant des subventions globales d'équipement inscrites au FECL ; les modalités d'inscription dans la loi de finances des crédits affectés aux PAP (programmes d'action prioritaires) (p. 5129) ; le caractère prioritaie des PAP ; un Plan marqué par un esprit de solidarité (p. 5130).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Pierre Joxe :* l'absence de certains députés UDR ; le maintien du taux de croissance du volume des équipements collectifs ; la modification des conditions de rémunération en termes réels de l'épargne populaire ; les PAP (p. 5130) ; l'exercice de la solidarité nationale ; les bénéfices agricoles ; la législation en vigueur sur les calamités agricoles ; le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5131).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 5131).

Voir aussi DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 9 [22, 23, 25 janvier 1974] ; LOIS DE FINANCES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre [20 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Services du Premier ministre, Section V [19 novembre 1975], Industrie et recherche [6 novembre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Services du Premier ministre. — Services généraux, Section V ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — V. : Commissariat général au Plan. — Equipement ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 78 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 530, 535.

— **Exécution du VI^e^ —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5689, 5701) ; Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 5998, 6002 à 6056, 6119, 6133, 6135) ; MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7962, 7962, 7982).

— **Préparation du VII^e^ —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre, Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité [19 novembre 1974] (p. 6708, 6709 à 6712) ; MOTION DE CENSURE 3 (p. 7962, 7972, 7982).

— **VII^e^ Plan.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 764.

PLAN BARRE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16, 18 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), SERVICES DU PREMIER MINISTRE. — V. : Commissariat général au Plan ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1165 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 333.

PLAN CALCUL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 188.

PLAN CRISTAL

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 134.

PLANS D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Voir MINES ET CARRIÈRES 5 ; URBANISME 12, 19, 20, 21.

PLAN POLMAR

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 19 ; MER ; POLLUTION.

PLUS-VALUES

— **Imposition des** —. *Voir* ORDRE DU JOUR [17 juin 1976] ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 579 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 537, 539.

— **Inclusion des — dans l'assiette de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE 10, article 1er.

— **Projet de loi portant imposition des** —. *Voir* IMPÔTS SUR LE REVENU 10.

— **Report de la** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés (art. 62).

— **Taxe sur les** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7, Discussion générale.

PLUS-VALUES FONCIÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 174** TENDANT A CRÉER UNE COMMISSION CHARGÉE DE PROCÉDER A UN EXAMEN D'ENSEMBLE DES PROBLÈMES POSÉS PAR LA TAXATION DES PLUS-VALUES FONCIÈRES RÉALISÉES SUR DES TERRAINS EXPROPRIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Ansquer et Charles Bignon (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 364** TENDANT A EXONÉRER DE LA TAXATION DES PLUS-VALUES SUR LES TERRAINS A BATIR ET BIENS ASSIMILÉS LES TERRAINS EXPROPRIÉS SUR LESQUELS A ÉTÉ ÉDIFIÉE LA MAISON INDIVIDUELLE SERVANT A L'HABITATION DE L'EXPROPRIÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Barbet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi FISCALITÉ IMMOBILIÈRE.

PLUTON (Arme)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 12 [27 juin 1975] (p. 4929, 4931, 4935) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Affaires étrangères [29 octobre 1975] (p. 7561, 7562, 7574) et Crédits militaires [30 ocotbre 1975] (p. 7617, 7621 et suiv., 7643) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 60 à 64 (p. 2945, 2946, 2947, 2951, 2983).

POIDS LOURDS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5038, 5047, 5048, 5049, 5054) ; QUESTION D'ACTUALITÉ 54 (Sécurité des).

— **Emploi dans l'industrie automobile et du** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 461.

— **Industrie** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 48, 49.

— **Vitesse des** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 138.

POISSON

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Taxes *parafiscales* [20 novembre 1974] (p. 6832, 6850).

— **Marchands de** —. *Voir* IMPÔTS 2.

— **Marché du** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 365.

— **Marché du thon.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 385, 464.

— **Pêche du hareng en mer du Nord.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1261, 1285.

POLICE

Voir AMNISTIE 1058 [20 juin 1974] (art. 10, p. 2842) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [16 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Débats préparatoires et en séance publique ; Intérieur ; Maire 2 ; Ordre public ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 49 (Stationnement des CRS à Paris) ; 65 (Manifestations du quartier latin) ; 77, 131 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 354 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 16, 179, 225 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 492.

— **Agissements de policiers espagnols sur le territoire français.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 466.

— **Cadre de complément de la — de Nouvelle-Calédonie.** — *Voir* NOUVELLE-CALÉDONIE 9.

— **Effectifs de la police à Strasbourg.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 453.

— **Effectifs de la police de la région parisienne.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 473.

— **Etatisation des polices municipales.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 [10 décembre 1974] (p. 7609).

— **Intervention de la — dans les imprimeries du « Parisien libéré ».** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1022.

— **Jeunes molestés par la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1007.

— **Moyens de la — nationale.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 490.

— **Parité de traitement entre la gendarmerie et la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 898, 926.

— **Relations entre les services de police français et étrangers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 309 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6716, 6717, 6719, 6722, 6732, 6733, 6735, 6736, 6742 à 6745, 6748, 6750, 6753, 6755, 6760 à 6762).

— **Répression du banditisme.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 697.

— **Utilisation d'insignes, d'uniformes ou de documents réservés à la —.** *Voir* CRIMES ET DÉLITS 6.

POLICE JUDICIAIRE

Voir PROCÉDURE PÉNALE 15.

POLICE PRIVÉE

Voir AGENCE DE RECHERCHES.

POLISARIO

Voir CRIMES ET DÉLITS ; OTAGES (PRISES D'—).

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Voir TVA 2.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

1. — PROJET DE LOI **n° 3212** CONCERNANT LES COMITÉS PROFESSIONNELS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, présenté au Sénat le 30 juin 1977 par Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 485 rectifié (année 1976-1977) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Auguste Chupin, n° 53 (année 1977-1978) ; adoption le 10 novembre 1977. — Projet de loi n° 18 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 3212 ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Maurice Cornette, n° 3282 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 809.

PREMIÈRE LECTURE [13 décembre 1977] (p. 8676).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Valleix, suppléant M. Cornette, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.*

La validation de la création de seize comités professionnels par la loi du 7 juillet 1977 (p. 8678).

Intervention de M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Les conséquences de l'avis du Conseil d'Etat estimant les comités professionnels de développement économique comme des organismes de droit privé ; l'impossibilité du Gouvernement de les créer par décret ; les raisons de l'intervention de l'Etat dans l'activité des comités (p. 8678) ; le rôle des comités professionnels appelés à exercer des fonctions d'ordre économique et financier ; la composition des conseils d'administration des centres techniques ; la possibilité de percevoir des taxes parafiscales ; le contrôle de l'activité des comités ; le nombre des comités existants (p. 8679).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 décembre 1977] (p. 8679).

ORATEURS : *MM. Valleix, rapporteur suppléant, Coulais, secrétaire d'Etat, Benoist.*

ART. 1er (création des comités professionnels de développement économique) : réserve de l'*amendement n° 1* de la commission (qualité d'établissements d'utilité publique des comités professionnels) (p. 8680) ; réserve du *sous-amendement n° 5* du Gouvernement (création des comités professionnels après avis des

organisations professionnelles) (p. 8680) ; réserve du *sous-amendement n° 6* du Gouvernement (octroi de la personnalité civile aux comités professionnels) (p. 8680) ; réserve de l'article 1er (p. 8680).

ART. 2 (attributions des comités professionnels) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (précise l'objet des comités professionnels) (p. 8680) ; le texte de l'amendement n° 3 devient l'article 2 (p. 8680).

ART. 3 (nomination des membres du conseil d'administration des comités) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (majorité des représentants de la profession dans le conseil d'administration) (p. 8681) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 8681).

ART. 1er (*suite*) : adoption du *sous-amendement n° 5* du Gouvernement précédemment réservé (p. 8681) ; adoption du *sous-amendement n° 6* du Gouvernement précédemment réservé (p. 8681) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission, ainsi modifié (p. 8681) ; adoption de l'article 1er ainsi modifié (p. 8681).

ART. 4 (tutelle sur le conseil) : adoption de l'article 4 (p. 8681).

ART. 5 (ressources des comités professionnels) : adoption de l'article 5 (p. 8681).

ART. 6 (transformation d'un organisme en comité professionnel) : adoption de l'article 6 (p. 8681).

ART. 7 (règles du parallélisme des formes pour la dissolution des comités) : adoption de l'article 7 (p. 8681).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Benoist* : l'abstention du groupe PSRG dans le vote (p. 8682).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8682).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 3414 DÉFINISSANT DES OBJECTIFS D'ACTION DE L'ÉTAT EN 1978 ET PORTANT DIVERSES MESURES D'ORDRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER POUR RÉSOUDRE LA CRISE ÉCONOMIQUE, RELANCER L'ACTIVITÉ, RÉSORBER LE CHOMAGE ET PROMOUVOIR LA RÉFORME FISCALE ET LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par MM. Mitterrand, Defferre et Boulloche (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi COMMERCE ET ARTISANAT [6 et 7 décembre 1973] (p. 6697 à 6701) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 7.

POLITIQUE FONCIÈRE

Voir COMMISSIONS SPÉCIALES 7 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 434 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 351, 352, 353 ; URBANISME.

POLITIQUE GÉNÉRALE

— **Déclaration de** —. *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1, 10.

POLITIQUE MONÉTAIRE

Voir EMPRUNT 2.

POLITIQUE MONÉTAIRE INTERNATIONALE

Voir BANQUE DE FRANCE ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 474.

— **Conséquences de la déclaration de Rambouillet.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 632.

POLITIQUE NUCLÉAIRE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 9 ; ENERGIE (politique énergétique) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement industriel et scientifique [6 et 8 novembre 1973] ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 43 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 24, 25 (Licenciements aux usines Babcock).

— **Centrales électronucléaires.** — *Voir* ENERGIE 1 [4 octobre 1974] (p. 4798, 4802, 4803, 4823, 4827).

— **Construction de centrales nucléaires.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5639 à 5660) ; Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6352, 6374, 6489, 6390).

POLLUTION

1. — PROJET DE LOI PORTANT MODIFICATION DE LA LOI **n° 64-1331** DU 26 DÉCEMBRE 1964 RÉPRIMANT LA POLLUTION DES EAUX DE MER PAR LES HYDROCARBURES, adoption en première lecture le 13 décembre 1972 (voir Table matières 4e législature, Pollution, 2628). Transmis au Sénat le 14 décembre 1972, n° 144 (année 1972-1973) ; rapport le 25 avril 1973 par M. André Fosset, n° 257 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 3 mai 1973. — Projet de loi n° 102 (année 1972-1973).

Loi n° 73-477 du 16 mai 1973, publiée au *J.O.* du 17 mai 1973 (p. 5427).

2. — PROJET DE LOI **n° 1502** RELATIF A LA PRÉVENTION ET A LA RÉPRESSION DE LA POLLUTION MARINE PAR LES OPÉRATIONS D'IMMERSION EFFECTUÉES PAR LES NAVIRES ET AÉRONEFS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Baudouin, n° 2144 ; adoption le 21 avril 1976 sous le titre « projet de loi relatif à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs, et à la lutte contre la pollution marine accidentelle ». — Projet de loi n° 457.

Transmis au Sénat le 27 avril 1976, n° 266 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 6 mai 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 288 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 13 mai 1976. — Projet de loi n° 136 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 mai 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2304 ; rapport le 9 juin 1976 par M. Baudouin, n° 2374 ; adoption le 18 juin 1976. — Projet de loi n° 506.

Transmis au Sénat le 22 juin 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 363 (année 1975-1976) ; rapport le 24 juin 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 367 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 24 juin 1976. — Projet de loi n° 167 (année 1975-1976).

Loi n° 76-599 du 7 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1976 (p. 4107).

PREMIÈRE LECTURE [21 avril 1976] (p. 1972).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Fosset, ministre de la qualité de la vie, Darinot, Barel, Xavier Hamelin, Bécam, Le Pensec, Mexandeau, Crépeau, de Bennetot, Briane, Guermeur, Aubert.*

Convention d'Oslo du 15 février 1972 (p. 1973) ; conventions de Londres (1953, novembre 1972 et novembre 1973) (p. 1973) ; convention de Paris (juin 1974) (p. 1973) ; convention de Barcelone (février 1976) (p. 1973) ; « boues rouges » de la Montedison (p. 1973) ; le rapport Martray au Conseil économique et social (p. 1974).

Intervention de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie :

La concertation internationale sur la pollution qui s'imposait a eu lieu à l'initiative de la France ; la convention d'Oslo interdit l'immersion de produits inacceptables pour l'environnement marin ; le projet s'inscrit dans cette perspective en instituant des pénalités et en organisant la procédure de délivrance des autorisations nécessaires ; le projet se situe également dans l'esprit de la récente convention de Londres et contribue à l'émergence d'un nouveau droit international de la mer.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les insuffisances de la convention d'Oslo (p. 1977, 1984, 1987) ; pêche et ostréiculture (p. 1977) ; non-application de la loi du 16 décembre 1964 (p. 1577) ; convention de Barcelone (p. 1977, 1979) ; la catastrophe de l'« Olympic Bravery » (p. 1979, 1981 et suivantes, 1984, 1986, 1987) ; conclusions de la commission d'enquête sur la pollution du littoral méditerranéen (p. 1979 et suivantes, 1984) ; la conférence sur le droit de la mer (p. 1980) ; la baie de la Seine (p. 1977, 1979, 1982) ; décharges sauvages en mer (p. 1988).

Intervention de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie.

Les préoccupations des orateurs qui, à partir d'un texte à objectif limité, ont traité l'ensemble du problème de la pollution marine ; les accords internationaux ne peuvent négliger les différents aspects de la concurrence économique.

DISCUSSION DES ARTICLES [21 avril 1976] (p. 1989).

ORATEURS : *MM. Crépeau ; Baudouin, rapporteur de la commission des lois ; Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement ; Porelli, Delaneau, Le Pensec, Darinot, Bécam, Guermeur, Mexandeau, Zuccarelli.*

Avant l'ART. 1er (p. 1989) : réserve de l'*amendement n° 11* de M. Guermeur jusqu'à l'examen de l'article 10.

ART. 1er (peines frappant les infractions à la Convention d'Oslo) (p. 1989) : retrait de l'*amendement n° 25* de M. Crépeau (extension des peines prévues aux industriels) (p. 1989) ; rejet de l'*amendement n° 1* de la commission des lois et de MM. Foyer et Lauriol (confiscation du navire ou de l'aéronef) (p. 1989) ; rejet de l'*amendement n° 17* de M. Porelli (immobilisation du navire ou de l'aéronef à titre conservatoire) (p. 1991) ; adoption de l'article 1er (p. 1991).

ART. 2 : article 8-1 de la Convention d'Oslo (notification des immersions) (p. 1991) : adoption de l'*amendement n° 26* de M. Le Pensec (notification des opérations d'immersion) (p. 1991) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 1991).

ART. 3 (peines frappant le propriétaire ou l'exploitant de l'engin) (p. 1991) : rejet de l'*amendement n° 27* de M. Le Pensec (modification rédactionnelle) et du *sous-amendement n° 32* de M. Crépeau (modalités de l'exercice de l'action civile) (p. 1992) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (responsabilité pénale des représentants légaux des sociétés) (p. 1992) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 1993).

ART. 4 (autorisation d'immersion, annexe I et II à la Convention d'Oslo) (p. 1993) ; rejet de l'*amendement n° 29 rectifié* de M. Darinot (conditions d'immersion des métaux lourds) (p. 1993) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission des lois (suppression de la dernière phrase du dernier alinéa de l'article 4 et restriction de la compétence du pouvoir réglementaire) ; adoption de l'article 4 modifié (p. 1994).

ART. 5 (autorisation d'embarquer) (p. 1994) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (transfert du deuxième alinéa de l'article 5 dans un article supplémentaire) (p 1994) ; adoption de l'*amendement n° 21* du Gouvernement (modification rédactionnelle (p. 1994) ; adoption de l'article 5 modifié (p. 1994).

ART. 5 *bis* : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission consécutif à l'adoption de l'*amendement n° 4* ci-dessus.

ART. 6 (application de la peine) : adoption (p. 1995).

ART. 7 (personnels chargés de la constatation des infractions) (p. 1995) : adoption de l'*amendement n° 7* rectifié de la commission (techniciens experts du service de sécurité de la navigation maritime) (p. 1995) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (commissaires et inspecteurs de la police de l'air) (p. 1995) ; adoption de l'article 7 modifié (p. 1995).

ART. 8 (force probante des procès-verbaux ; compétence des juridictions) (p. 1996) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (force probante des procès-verbaux dressés par les officiers de police judiciaire) (p. 1996) ; adoption de l'article 8 modifié (p. 1996).

ART. 9 (contraventions de grande voirie) : adoption (p. 1996).

ART. 10 (domaine d'application de la loi) : adoption (p. 1996).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 22* du Gouvernement (contrôle des immersions effectuées par les aéronefs et navires militaires) (p. 1996) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 13* de M. Guermeur (obligation pour tout navire de recourir aux services d'un pilote dans les zones dangereuses de la mer territoriale) (p. 1997) ; liste des votants (p. 2003, 2004) ; retrait des *amendements n°s 14* et *15* de M. Guermeur (intervention du préfet sur le domaine public maritime) (p. 1998) ; adoption de l'*amendement n° 24* du Gouvernement (mise en demeure et exécution d'office) (p. 1999) ; adoption de l'*amendement n° 23* du Gouvernement (rédaction du chapitre).

Avant l'ART. 1er (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 11* de M. Guermeur, sous-amendé par le *n° 19* du Gouvernement (nouvelle rédaction du chapitre : « Dispositions relatives aux opérations volontaires d'immersion ») (p. 1999).

ART. 11 (application de la loi aux territoires d'outre-mer) : adoption de l'article 11, modifié par l'*amendement n° 10* de pure forme de la commission (p. 1999).

Après l'ART. 11 : adoption de l'*amendement n° 18* de M. Zuccarelli (déversement des rejets industriels) (p. 2000) ; rejet de l'*amendement n° 31* de M. Mexandeau (extension de l'application de la loi aux estuaires) (p. 2000).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 16* de M. Guermeur portant modification du titre (p. 2000).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Hamel et Granet* (p. 2001) : rendent hommage au travail fait par M. Jarrot pour la préparation de ce texte ;

— *Mexandeau* (p. 2001) : abstention du groupe socialiste ;

— *M. Porelli* (p. 2001) : abstention du groupe communiste ;

— *M. Granet, secrétaire d'Etat* (p. 2001) : tient à préciser que, depuis cinq ans, pour la première fois de notre histoire, la pollution des rivières va en diminuant.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2001).

DEUXIÈME LECTURE [18 juin 1976] (p. 4387).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur, Granet, secrétaire d'Etat, Guermeur.*

Les précisions apportées par le Sénat en vue de mieux définir le régime des autorisations d'immersion (p. 4387).

Intervention de M. Granet, secrétaire d'Etat :

L'amélioration des dispositions du projet au fil de leur examen par les assemblées (p. 4387).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Mettre en place les moyens matériels et financiers très complets permettant de lutter efficacement contre la pollution pétrolière (p. 4387) ; élaborer une législation qui permettrait de moduler en permanence les pénalités en fonction de l'importance du dommage ou de l'infraction (p. 4388).

DISCUSSION DES ARTICLES [18 juin 1976] (p. 4388).

ORATEURS : *MM. Granet, secrétaire d'Etat, Baudouin, rapporteur, Darinot, Piot, vice-président de la commission des lois, Guermeur.*

ART. 1er : réserve de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (suppression de la disposition permettant à l'autorité maritime, sur requête de l'autorité judiciaire, de décider la retenue des navires (p. 4388) ; réserve de l'artiele 1er (p. 4388).

ART. 3 : retrait de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (application de sanction à toute personne participant à la direction, à la gestion ou l'administration d'un navire, d'un aéronef, d'un engin ou d'une plate-forme) (p. 4388) ; *amendement n° 1* de la commission (responsabilité des représentants légaux ou dirigeants de fait, de la personne morale propriétaire ou exploitant) ; adoption d'un sous-amendement du Gouvernement (responsabilité des personnes habilitées par les représentants légaux et dirigeants de fait) (p. 4389) ; adoption de l'*amendement n° 1* (p. 4389) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 4389).

ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (suppression des dispositions relatives au retrait des autorisations d'immersion) (p. 4389) ; adoption de l'*amendement n° 7* de M. Darinot (extension des conditions pouvant amener le retrait des autorisations d'immersion) (p. 4389) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 4389).

ART. 5, 7 et 8 : adoption (p. 4390).

Après l'ART. 8 : adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (possibilité, offerte au procureur de la République ou au juge d'instruction saisi de décider l'immobilisation des navires) (p. 4391).

ART. 1er (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement, précédemment réservé (p. 4391) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 4391).

ART. 9 A à 11 B : adoption (p. 4391).

ART. 12 : supprimé par le Sénat : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Darinot (modalités d'application de la loi aux entreprises françaises et étrangères qui déversent des produits dangereux à partir du territoire national ou dans les eaux territoriales françaises et engagement du Gouvernement français à réaliser les négociations nécessaires sur le plan international) (p. 4392) ; l'article 12 demeure supprimé (p. 4392).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement : suppression des dispositions relatives au retrait des autorisations d'immersion (p. 4392) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 4392).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4393).

3. — PROPOSITION DE LOI n° 1541 TENDANT A RÉPRIMER PLUS SÉVÈREMENT LA POLLUTION DES COURS D'EAU, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Kerveguen (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de

la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROJET DE LOI **n° 1923** RELATIF A LA PRÉVENTION ET A LA RÉPRESSION DE LA POLLUTION DE LA MER PAR LES OPÉRATIONS D'INCINÉRATION, présenté à l'Assemblée nationale le 10 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Baudouin, n° 2145 ; adoption le 22 avril 1976. — Projet de loi n° 458.

Transmis au Sénat le 27 avril 1976, n° 267 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles ; rapport le 6 mai 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 289 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 13 mai 1976. — Projet de loi n° 137 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 mai 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, n° 2305 ; rapport le 9 juin 1976 par M. Baudouin, n° 2375 ; adoption le 18 juin 1976. — Projet de loi n° 507.

Transmis au Sénat le 22 juin 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 362 (année 1975-1976) ; rapport le 24 juin 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 368 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 24 juin 1976. — Projet de loi n° 168 (année 1975-1976).

Loi n° 76-600 du 7 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 8 juillet 1976 (p. 4109).

PREMIÈRE LECTURE [22 avril 1976] (p. 2028).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Porelli, Fontaine.*

La réglementation des opérations d'incinération en mer de déchets chargés à partir de ports français ; préserver le milieu marin ; l'insuffisance de droit international et du droit interne en la matière ; l'élargissement de la portée des dispositions du projet de loi à l'occasion de la définition internationale d'un nouveau droit de la mer (p. 2028).

Intervention de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie :

Le développement prévisible des opérations d'incinération de déchets en mer ; la nécessité d'une réglementation et d'un contrôle par l'administration ; la proposition aux signataires de la Convention d'Oslo d'un projet de protocole sur l'incinération en mer (p. 2029).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'imprécision et l'insuffisance du projet ; les difficultés d'application auxquelles il se heurtera du fait de la multiplicité des régimes d'autorisation et des services concernés ; le manque de sévérité des sanctions ; les autres moyens de s'attaquer aux pollueurs de la mer ; le plan de développement de la flotte française (p. 2029) ; l'aggravation des sanctions qui s'appliquent aux armateurs ; l'application de la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution ; la notification au préfet des DOM d'une circulaire interdisant les rejets directs en mer des affluents urbains ; l'application outre-mer de l'arrêté de 1975 sur les normes anti-pollution (p. 2030).

Intervention de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie :

Le caractère préventif du projet réglementant l'incinération des déchets en mer ; la nécessité de codifier l'ensemble des textes relatifs au traitement des déchets ; mieux coordonner les moyens de contrôle et renforcer les dotations en moyens d'action des services chargés du contrôle ; l'application de la loi du 30 décembre 1964 (p. 2030).

DISCUSSION DES ARTICLES [22 avril 1976] (p. 2030).

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois ; Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement ; Fosset, ministre de la qualité de la vie ; Porelli.*

ART. 1er (définitions techniques déterminant le domaine de la loi) (p. 2030) : l'article 1er est adopté (p. 2031).

ART. 2 (caractère exceptionnel et conditions d'autorisation des opérations d'incinération et de chargement des déchets destinés à être incinérés) (p. 2031) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission : suppression d'une disposition n'ayant pas de rapport avec le texte du projet (p. 2031) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 2031).

ART. 3 (sanctions applicables au capitaine en cas d'infraction au régime des autorisations)

(p. 2031) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 2031) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 2031).

ART. 4 (sanctions applicables au propriétaire ou à l'exploitant) : adoption (p. 2031).

ART. 5 (sanctions applicables en cas de violation des conditions fixées par les autorisations) (p. 2031) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (élargissement de la portée de l'article) (p. 2031) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 2031).

ART. 6 (cas d'application de la loi aux navires étrangers) (p. 2032) : adoption du *sous-amendement n° 7* du Gouvernement à l'*amendement n° 4* (accroissement de la portée de l'amendement) (p. 2032) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (élargissement des cas d'application de la loi) (p. 2032) ; le texte de l'amendement n° 4 devient l'article 6 (p. 2032).

ART. 7 (obligation de transmettre les informations nautiques relatives aux activités d'incinération en mer) (p. 2032) : adoption (p. 2032).

ART. 8 (sanctions applicables en cas d'infraction à l'obligation de transmettre les informations nautiques) (p. 2032) : rejet de l'*amendement n° 9* de M. Porelli (renforcement des sanctions) (p. 2033) ; l'article 8 est adopté (p. 2033).

ART. 9 (autorités habilitées à rechercher et à constater les infractions) (p. 2033) : adoption (p. 2033).

ART. 10 (force probante des procès-verbaux) (p. 2033) : adoption (p. 2033).

ART. 11 (compétence territoriale des tribunaux répressifs) (p. 2033) : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (modification de pure forme) (p. 2033) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 2033).

ART. 12 (vérifications techniques pouvant être faites à bord des navires) (p. 2033) ; retrait de l'*amendement n° 10* de M. Porelli (différencier la responsabilité du capitaine de celle du propriétaire du navire) (p. 2034) ; adoption de l'*amendement n° 8* du Gouvernement (élargissement des sanctions applicables au capitaine) (p. 2034) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 2034).

ART. 13 (réserve de la procédure des contraventions de grande voirie) (p. 2034) : adoption (p. 2034).

ART. 14 (réserve des droits des tiers) (p. 2034) : adoption (p. 2034).

ART. 15 (régime spécial de surveillance sur les bâtiments militaires) (p. 2034) : adoption (p. 2034).

ART. 16 (application des dispositions de la loi aux TOM) (p. 2034) : adoption (p. 2034).

ART. 17 (modalités d'application de la loi) (p. 2034) : adoption (p. 2034).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Porelli* : le groupe communiste s'abstiendra étant donné l'insuffisance des sanctions prévues (p. 2035) ;

— *M. Darinot* : le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche s'abstiendra (p. 2035).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2035).

DEUXIÈME LECTURE [18 juin 1976] (p. 4393).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEUR : *M. Baudouin, rapporteur.*

Les légères modifications apportées par le Sénat (p. 4393).

EXAMEN DES ARTICLES [18 juin 1976] (p. 4393).

ORATEURS : *MM. Granet, secrétaire d'Etat ; Baudouin, rapporteur.*

ART. 2 et 3 : adoption (p. 4393).

ART. 5 et 9 : adoption (p. 4393).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (possibilité offerte au procureur de la République ou au juge d'instruction saisi de décider l'immobilisation des navires) (p. 4394).

AR. 12 et 17 : adoption (p. 4394).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4394).

5. — PROPOSITION DE LOI n° 2990 TENDANT A LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE MARINES DES RIVAGES MÉDITERRANÉENS, PAR LA RÉGLEMENTATION ET LA LIMITATION DES TRAVAUX SUR LES BORDS DE MER, présentée à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 par M. Barel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi AMNISTIE 8 (art. 22) ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 9, 45, 53 ; DÉCLARATIONS DU

GOUVERNEMENT 11, 19 ; EAU 3, 4 ; ENVIRONNEMENT ; ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5915) (Plages et eaux publiques) ; Protection de la nature et de l'environnement [19 et 20 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5637 à 5660) ; Marine marchande [18 novembre 1974] (p. 6664, 6671, 6674) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : II. — Environnement ; MER (DROIT DE LA —) 1, 2, 3 ; MINES ET CARRIÈRES 5 ; PRODUITS CHIMIQUES 1 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 94, 95 ; RESPONSABILITÉ CIVILE 4 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 102, 103 ; VINS 2.

— **Indemnisation des dommages dus à la — par les hydrocarbures.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 134.

— **Lutte contre la — des eaux.** — *Voir* EAU 6, 7.

— **Naufrages de navires pétroliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 702, 709, 992.

— **Plan Polmar.** — *Voir* POLLUTION 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 306.

— **dans le département du Rhône.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 249, 277.

— **de l'eau.** — *Voir* RAPPORT D'INFORMATION 38.

— **du littoral méditerranéen.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 343.

— **marine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 716, 735, 917.

— **de la Méditerranée.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 480, 482 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 158.

— **nucléaire.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6355, 6356).

— **pétrolière.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 927, 940.

— **du Rhin.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 161.

— **de la ville de Rouen.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 650.

POLOGNE

— **République populaire de —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 96, 115.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 317** TENDANT A DOTER LE TERRITOIRE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE D'UN NOUVEAU STATUT présentée à l'Assemblée nationale par MM. Sanford et Pidjot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 425** MODIFIANT LA LOI N° 71-1028 DU 24 DÉCEMBRE 1971, RELATIVE A LA CRÉATION ET A L'ORGANISATION DES COMMUNES DANS LE TERRITOIRE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par MM. Sanford et Pidjot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Krieg, n° 3260.

Voir POLYNÉSIE FRANÇAISE 4.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 553** PORTANT ABROGATION DU DÉCRET DU 24 MAI 1932 « AUTORISANT LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE A INTERDIRE L'ACCÈS ET LE SÉJOUR DE CERTAINES ILES DE LA COLONIE AUX PERSONNES QUI N'EN SONT PAS ORIGINAIRES », présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Sanford et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 27 juin 1977 par M. Krieg, n° 3038.

Voir POLYNÉSIE FRANÇAISE 6.

4. — PROJET DE LOI **n° 2417** MODIFIANT LE RÉGIME COMMUNAL DANS LE TERRITOIRE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, présenté à l'Assemblée nationale le 23 juin 1976 par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; lettre rectificative présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, n °2779 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Krieg, n° 3260 ; adoption le 2 décembre 1977. — Projet de loi n° 786.

Voir aussi POLYNÉSIE FRANÇAISE 2.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1977, n° 116 (année 1977-1978) (renvoyée à la com-

mission des lois constitutionnelles) ; rapport le 15 décembre 1977 par M. J. Pelletier, n° 181 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 79 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1460 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6287).

PREMIÈRE LECTURE [2 décembre 1977] (p. 8233).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Ducoloné, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, MM. Claude Michel, Fontaine.*

Question préalable de M. Alain Vivien : MM. Maurice Andrieu, Krieg, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Odru.

L'extension aux communes de la Polynésie française du régime communal métropolitain ; le maintien des dispositions spécifiques ; la création d'un nombre important de communes en Polynésie par la loi du 24 décembre 1971 (p. 8233) ; la non-saisine de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française ; le caractère réglementaire de ces mesures ; l'incompétence de l'Assemblée territoriale ; les conseils municipaux ; les délais de réunion des conseils municipaux du fait de la géographie de la Nouvelle-Calédonie ; la création de bureaux d'aide sociale par les communes ; les pouvoirs du maire ; les structures des communes ; la situation en Polynésie avant la publication de la loi de 1971 ; le maintien du particularisme de la Polynésie (p. 8234) ; les finances locales ; le statut fiscal privilégié de la Polynésie ; l'autorisation de percevoir plusieurs taxes en Polynésie (p. 8235).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

La concertation réalisée avec les élus locaux ; le projet d'extension ; les dispositions relatives aux services municipaux et à leur mode d'exploitation et les dispositions sur le statut du personnel communal ; les grands axes du projet de loi : l'allégement de la tutelle exercée sur les communes ; les pouvoirs des maires ; la responsabilité civile des maires, les ressources nouvelles des communes (p. 8235).

Question préalable de M. Alain Vivien et les membres du groupe du PSRG, en vertu de l'article 91, alinéa 4 du règlement.

L'article 74 de la Constitution ; la non-consultation des organes des territoires par le Gouvernement ; le mépris des élus de la Polynésie ; la nécessité de consulter l'Assemblée territoriale polynésienne (p. 8235) ; le nouveau statut de la loi du 12 juillet 1977.

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

Le caractère juridiquement inexact et politiquement absurde de l'argumentation de l'opposition ; l'Assemblée nationale décide de ne pas opposer la question préalable (p. 8236).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La politique du Gouvernement envers les territoires d'outre-mer ; l'objectif du Gouvernement ; le vote hostile du PSRG ; la responsabilité des maires en Polynésie ; le problème des typhons.

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

L'extension des pouvoirs des maires en Polynésie ; la limitation de la responsabilité des communes de Polynésie (p. 8237).

DISCUSSION DES ARTICLES [2 décembre 1977] (p. 8237).

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Maurice Andrieu, Odru.*

ART. 1er (application des dispositions du code des communes relatives à l'organisation communale, aux organes de la commune, aux finances communales, aux établissements communaux à la Polynésie) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (amendement de principe servant à appliquer les dispositions du code des communes relatives à l'organisation communale, aux finances communales, à l'administration et aux services communaux, au personnel communal à la Polynésie française) (p. 8237).

Après l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (insertion d'un article 1er *bis*. — I. — Chapitre I. — Nom des communes : limites territoriales, chefs-lieux et fusions des communes) (p. 8237) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (article 1er *ter*. — I. — Chapitre I. — Conseil municipal. — II. — Chapitre II. — Maires et adjoints. — III. — Chapitre III. — Indemnités et régime de retraite des titulaires de certaines fonctions municipales. — IV. — Chapitre IV. — Dispositions applicables en période de mobilisation et en temps de guerre. — Extension au territoire de la Polynésie française de certains articles du code des

communes) (p. 8238) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (article 1er *quater*. — I. — Chapitre I. — Dispositions générales. — II. — Chapitre II. — Dispositions particulières. — III. — Chapitre III. — Responsabilité des communes. — Extension des dispositions générales et des dispositions particulières du code des communes à la Polynésie) (p. 8238) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (article 1er *quinquies*. — Chapitre I. — Section commune. — Chapitre III. — Communes associées. — Extension des dispositions du code des communes à la Polynésie) (p. 8239) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (article 1er *sexies*. — Chapitre I. — Ententes et conférences intercommunales.— Chapitre II.— Biens et droits indivis entre plusieurs communes. — Chapitre III. — Syndicats de communes. — Chapitre IV. — Districts. — Chapitre VI. — Syndicats mixtes. — Application des dispositions du code des communes à la Polynésie (p. 8239) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (article 1er *septies*). — I. — Chapitre 1er. — Dispositions générales. — II. — Chapitre II. — Vote et règlement : application des dispositions du code des communes à la Polynésie (p. 8239) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (article 1er *octies* : application de certaines dispositions du code des communes relatives aux dépenses à la Polynésie) (p. 8239) ; adoption de *l'amendement n° 9* de la commission (article 1er *nonies*. — I. — Chapitre 1er. — Dispositions générales. — II. — Chapitre III. — Taxes, redevances ou versements autres que ceux prévus par le code général des impôts. — III. — Chapitre VI. — Avances, emprunts et garanties d'emprunts : application de certaines dispositions du code des communes à la Polynésie) ; adoption de l'*amendement n° 9* (p. 8240) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (article 1er *deciès* : application de certaines dispositions du code des communes relatives à la comptabilité à la Polynésie) (p. 8240) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (article 1er *undeciès* : application de certaines dispositions du code des communes relatives aux établissements communaux à la Polynésie) (p. 8240) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (article 1er *duodeciès* : application à la Polynésie des dispositions du code des communes relatives à l'administration et aux services communaux et à l'administration de la commune) (p. 8241) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (article 1er *terdeciès* : application des dispositions relatives à l'application des entreprises privées) (p. 8241) ; adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (article 1er *quaterdeciès* : application de certaines dispositions du code des communes relatives au personnel communal et aux agents permanents à temps complet) (p. 8241) ; rejet de l'*amendement n° 54* de M. Alain Vivien (application à la Polynésie des dispositions législatives relatives aux droits des agents communaux en métropole) (p. 8241).

ART. 2 (application aux communes de la Polynésie française de certaines dispositions du code des communes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 15* de la commission (p. 8241).

ART. 3 (dispositions relatives à l'élection du conseil municipal) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 16* de la commission (p. 8241) ; l'article 3 est donc supprimé (p. 8241).

ART. 4 (délais d'expédition des délibérations des conseils municipaux) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 17* de la commission (p. 8241) ; l'article 4 est donc supprimé (p. 8241).

ART. 5 (actes soumis à tutelle) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 18* de la commission (p. 8242) ; l'article 5 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 6 (dispositions du code des communes non étendues à la Polynésie française) : adoption de l'*amendement n° 19* de suppression de la commission (p. 8242) ; l'article 6 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 7 : supprimé par lettre rectificative du Gouvernement (p. 8242).

ART. 8 (création et organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 20* de la commission (p. 8242) ; l'article 8 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 9 (application de certaines dispositions de la loi du 24 décembre 1971) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 21* de la commission (p. 8242) ; l'article 9 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 10 (indemnités applicables aux maires) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 22* de la commission (p. 8242) ; l'article 10 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 11 (régime de la police municipale) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 23* de la commission (p. 8242).

ART. 12 (pouvoirs des gouverneurs dans le domaine du maintien de l'ordre public) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 24* de la commission (p. 8242) ; l'article 12 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 13 (modification de l'article L 131-5) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 25* de la commission (p. 8242) ; l'article 13 est donc supprimé (p. 8242).

ART. 14 (compétence en matière de maintien de la salubrité et de la sûreté) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 26* de la commission (p. 8242) ; l'article 14 est supprimé (p. 8242).

ART. 15 (règles applicables aux dépenses obligatoires) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 27* de la commission (p. 8243); l'article 15 est supprimé (p. 8243).

ART. 16 (établissement de la taxe sur l'électricité) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 28* de la commission (p. 8243); l'article 16 est supprimé (p. 8243).

ART. 17 (établissement de la taxe sur l'électricité en cas d'existence d'un syndicat de communes : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 29* de la commission (p. 8243); l'article 17 est supprimé (p. 8243).

ART. 18 (taux de la fixation de la taxe sur la publicité) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 30* de la commission (p. 8243); l'article est supprimé (p. 8243).

ART. 19 (règles relatives à l'affichage) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 31* de la commission (p. 8243) ; l'article 19 est donc supprimé (p. 8243).

ART. 20 et 21 : supprimés par lettre rectificative (p. 8243).

ART. 22 (exonération de la taxe sur la publicité) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 32* de la commission (p. 8243); l'article 22 est supprimé (p. 8243).

ART. 23 : supprimé par lettre rectificative (p. 8243).

ART. 24 (affectation du produit de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 33* de la commission (p. 8243); l'article 24 est supprimé (p. 8243).

ART. 25 (assiette de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 34* de la commission (p. 8243) ; l'article 25 est supprimé (p. 8243).

ART. 26 (fixation des tarifs de la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 35 de la commission* (p. 8243) ; l'article 23 est supprimé (p. 8243).

ART. 27 (modification de l'article L 233-34) : adoption de l'*amendement n° 36* de la commission (p. 8244) ; l'article 27 est supprimé (p. 8244).

ART. 28 (formalités et pénalités relatives à la taxe de séjour) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 37* de la commission (p. 8244) ; l'article 28 est supprimé (p. 8244).

ART. 29 (modification de l'article L. 233-47) : substitution des termes « arrêtés du gouverneur » à ceux de « règlements d'administration publique » ; adoption de l'*amendement* de suppression *n° 38* de la commission (p. 8244) ; l'article 29 est supprimé (p. 8244).

ART. 30 (régime de retraite des maires et adjoints des communes de Polynésie française) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 39* de la commission (p. 8244) ; l'article 30 est supprimé (p. 8244).

ART. 31 (modalités d'application de l'article 30 déterminées par décret) : adoption de l'*amendement n° 40* de suppression de la commission (p. 8244) ; l'article 31 est donc supprimé (p. 8244).

ART. 32 (régime de l'honorariat) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 41* de la commission (p. 8244) ; l'article 32 est supprimé (p. 8244).

ART. 33 (dispositions applicables en matière de marchés publics) : adoption (p. 8244).

ART. 34 (dispositions applicables en matière de création et d'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française) : retrait de l'*amendement n° 35* de M. Alain Vivien (p. 8244) ; adoption de l'article 34 (p. 8244).

Après l'ART. 34 : adoption de l'*amendement n° 42* de la commission (substitution du régime des communes associées à celui des sections de communes) (p. 8244).

ART. 35 (règles applicables à la comptabilité des communes de Polynésie française) : adoption (p. 8244).

ART. 36 (modalités de réunion du conseil municipal dans les communes composées de plusieurs îles sans liaisons permanentes) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 43* de la commission (p. 8244) ; l'article 36 est supprimé (p. 8245).

ART. 37 (références à la réglementation territoriale en vigueur en matière d'urbanisme et d'habitation) : adoption de l'*amendement n° 44* de la commission (modification formelle) ; adoption de l'*amendement n° 45* de la commission (suppression des dispositions relatives au délai prévu aux articles L 121-36, L 121-31 et L 212-4) (p. 8245) ; adoption de l'article 37, ainsi modifié (p. 8245).

ART. 38 (adoption des articles du code des communes aux règles relatives aux autorités et termes administratifs en vigueur dans le territoire de la Polynésie française) : adoption de l'*amendement n° 46* de la commission (suppression de la référence au code de l'administration communale) (p. 8245) ; adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (substitution du terme de « haut-commissaire » à celui de « gouverneur ») (p. 8245) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission (adaptation de l'article 38 à la nouvelle législation applicable à la Polynésie) (p. 8245) ; adoption de l'article 38, ainsi modifié (p. 8245).

Après l'ART. 38 : rejet de l'*amendement n° 56* de M. Alain Vivien (interdiction de restreindre les attributions de l'assemblée territoriale et du conseil de gouvernement de la Polynésie française) (p. 8245).

ART. 39 (abrogation des dispositions contraires à la présente loi) : adoption de l'*amendement n° 50* de la commission (suppression de certaines dispositions de la loi du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 51* de la commission (p. 8246) ; adoption de l'article 39, ainsi modifié (p. 8246).

ART. 40 (fixation des modalités d'application de la loi par décret en Conseil d'Etat) (p. 8246) : adoption de l'article 40 (p. 8246).

Après l'ART. 40 : adoption d'un *amendement n° 52* de la commission (publication au *Journal officiel* du texte du code des communes applicable en Polynésie française) (p. 8246).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Louis Odru :* l'absence de consultation de l'assemblée territoriale de Polynésie ; les transferts de charges supportés par les communes et la tutelle de l'Etat (p. 8246).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8246).

5. — PROJET DE LOI **n° 2772** MODIFIANT LA LOI N° 52-1175 DU 21 OCTOBRE 1952 RELATIVE A LA COMPOSITION ET A LA FORMATION DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, présenté à l'Assemblée nationale le 8 avril 1977 par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 avril 1977 par M. Krieg, n° 2804; déclaration d'urgence le 19 avril 1977 ; adoption le 20 avril 1977 sous le titre : « Projet de loi relatif au prochain renouvellement de l'assemblée territoriale de la Polynésie française. » — Projet de loi n° 641.

Transmis au Sénat le 21 avril 1977, n° 261 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois) ; rapport le 21 avril 1977 par M. J. Pelletier, n° 262 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 avril 1977. — Projet de loi n° 100 (année 1976-1977).

Loi n° 77-435 du 26 avril 1977, publiée au *J.O.* du 27 avril 1977 (p. 2429).

PREMIÈRE LECTURE [20 avril 1977] (p. 1981).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Gayraud, Claudius-Petit.*

Objet du texte : le raccourcissement de la période électorale pour le renouvellement de l'assemblée territoriale de la Polynésie française ; l'objet des articles 1er et 2 ; la position de la commission vis-à-vis des deux articles du projet ; rejet prématuré de l'article 1er ; adoption de l'article 2 (p. 1981).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

Le problème sous-jacent à la question de procédure : le maintien de la Polynésie au sein de la République française ; l'importance de ce territoire sur le plan symbolique et sur le plan du droit de la mer ; la surface maritime disponible pour la France (p. 1981).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La désinvolture avec laquelle le Gouvernement traite des départements et territoires d'outre-mer ; l'opposition de l'opinion publique polynésienne à l'action du Gouvernement (p. 1981) ; les buts réels de la réduction de la période électorale : avantager les grands partis et permettre au Gouvernement d'inscrire le nouveau statut de la Polynésie à l'ordre du jour du Parlement ; l'opposition des socialistes aux arrière-pensées du Gouvernement ; le projet, réponse aux souhaits des élus polynésiens ; l'inanité des arguments invoqués par l'opposition (p. 1982).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 avril 1977] (p. 1982).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission, rapporteur, Bonnet, ministre.*

ART. 1er (réglementation générale des élections à l'assemblée territoriale polynésienne) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 1* **de la commission** (p. 1982) ; en conséquence, l'article 1er est supprimé (p. 1982).

ART. 2 (réduction de la période électorale pour les prochaines élections à l'assemblée territoriale) : adoption de l'*amendement n° 2 rectifié* de la commission (modification rédactionnelle) dont le texte devient l'article 2 (p. 1983).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (modification du libellé du titre), conséquence des amendements précédents ; le titre du projet devient : « Projet de loi relatif au prochain renouvellement de l'assemblée territoriale de la Polynésie française » (p. 1983).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1983).

6. — PROJET DE LOI **n° 3032** RELATIF A L'ORGANISATION DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, présenté par le Sénat le 17 juin 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 395 (année 1976-1977) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Jacques Pelletier, n° 401 (année 1976-1977) ; déclaration d'urgence le 24 juin 1977 ; adoption le 24 juin 1977. — Projet de loi n° 159 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 juin 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3032, rapport le 27 juin 1977 par M. Krieg, n° 3038 ; adoption le 29 juin 1977. — Projet de loi n° 745.

Demande de commission mixte paritaire ; rapport le 30 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Krieg, n° 3067 ; adoption le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 757.

Au Sénat, rapport le 30 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. J. Pelletier, n° 469 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 203 (année 1976-1977).

Loi n° 77-772 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3703).

PREMIÈRE LECTURE [29 juin 1977] (p. 4449 à 4453).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Pierre Charles Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des départements et territoires d'outre-mer, Ibéné, Sanford, Servan-Schreiber.*

Le statut de collectivité territoriale décentralisée que le texte veut accorder au territoire de la Polynésie française ; l'accord du mois de mars ; les limites de la liberté de discussion du Parlement à l'égard de ce texte ; les institutions de la Polynésie française ; l'ordonnance du 23 décembre 1958 ; l'accentuation des clivages existant dans le territoire depuis 1975 ; l'avis négatif émis par l'assemblée territoriale en 1975 sur un projet de statut (p. 4449) ; le blocage de l'institution de l'assemblée territoriale ; l'accord du 4 mars 1977 ; l'économie du statut proposé ; l'autonomie de gestion ; la renaissance du conseil de Gouvernement ; la limitation des compétences de l'Etat ; la division des attributions entre le haut-commissaire chef du territoire et le vice-président du conseil de Gouvernement ; la compétence de droit commun de l'assemblée territoriale dans les matières ressortissant au territoire : la création d'une assemblée consultative d'un type nouveau ; les perspectives de fonctionnement des institutions nouvelles (p. 4450).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des départements et territoires d'outre-mer :

Les délais que le Gouvernement devait respecter justifient l'examen tardif du texte (p. 4450) ; la décentralisation réalisée par le projet ; l'économie du statut ; la séparation des compétences de l'Etat et de celles du territoire ; le développement économique de la Polynésie française ; l'unanimité de l'assemblée territoriale sur le texte (p. 4451).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'absence de solution au problème de la démocratisation de la vie locale par le texte ; les problèmes économiques de la Polynésie ; l'hypertrophie du secteur tertiaire ; les problèmes de la pêche ; la mainmise colonialiste sur l'économie ; le déficit du budget du territoire ; le projet d'aérodrome des îles Marquises ; la démission de M. Sanford ; son action pour l'émancipation du peuple polynésien ; la création du bataillon de la paix (p. 4452).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

Le bien-fondé du projet d'aérodrome sur les îles Marquises ; le départ de M. Sanford (p. 4453).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 juin 1977] (p. 4453 à 4462).

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des départements et territoires d'outre-mer, Sanford, Alain Vivien, Mme Fritsch, M. Pidjot.*

ART. 1er (définition de la Polynésie française du point de vue géographique et juridique) (p. 4453) : adopté.

ART. 2 (énumération des institutions territoriales dont le sort est réglé au titre Ier) (p. 4453) : adopté.

Titre Ier. — Des institutions territoriales. — Chapitre Ier du conseil de Gouvernement. — Section I. — Composition et formation.

ART. 3 (composition du conseil de gouvernement. — Institution d'un vice-président) (p. 4453) : adopté.

ART. 4 (modalités d'élection par l'assemblée territoriale des conseillers de Gouvernement) (p. 4453) : adopté.

ART. 5 (délai dans lequel le conseil de Gouvernement doit procéder à l'élection du vice-président) (p. 4453) : adopté.

ART. 6 (conditions d'éligibilité au conseil de Gouvernement) (p. 4454) : adopté ; *amendement n° 1* de la commission, rejeté (suppression de la condition de domiciliation dans le territoire pour la candidature au conseil de Gouvernement) (p. 4454).

ART. 7 (énumération des fonctions incompatibles avec la qualité de conseiller de Gouvernement ou de vice-président) (p. 4454) : adopté.

ART. 8 (modalités du remplacement des conseillers en cas de vacance) (p. 4454) : adopté.

ART. 9 (nullité des élections au conseil de Gouvernement. — Contentieux) (p. 4454) : adopté.

ART. 10 (mandat donné au président de l'assemblée territoriale pour notifier au haut-commissaire le résultat des élections du conseil de Gouvernement) (p. 4454) : adopté.

ART. 11 (modalités du terme normal du mandat du conseil de Gouvernement) (p. 4454) : adopté.

ART. 12 (modalités du terme du mandat du conseil de Gouvernement en cas de démission) (p. 4454) : adopté.

ART. 13 (délai dans lequel doivent intervenir les élections des membres du conseil de Gouvernement) (p. 4454) : adopté.

ART. 14 : Section II (Règles de fonctionnement. — Tenues des séances du conseil de Gouvernement) (p. 4454) : adopté.

ART. 15 (ensemble de règles concernant le fonctionnement du conseil de Gouvernement) (p. 4455) : adopté avec modifications ; *amendement n° 2* de la commission : adopté (possibilité de remplacement du haut-commissaire par son suppléant) (p. 4455) ; *amendement n° 3* de la commission : adopté (suppression de la possibilité de réunion de plein droit en session extraordinaire du conseil à la demande du vice-président de la majorité des membres élus) (p. 4455).

ART. 16 (réglementation des conditions de validité des délibérations du conseil de Gouvernement) (p. 4455) : adopté.

ART. 17 (pouvoirs accordés au vice-président de recourir au ministre pour faire assurer l'exécution d'une décision du conseil non appliquée) (p. 4455) : adopté.

ART. 18 (principe de la non-publicité des débats du conseil de Gouvernement) (p. 4455) : adopté.

ART. 19 (régime indemnitaire des membres du conseil de Gouvernement) (p. 4455) : adopté.

Section III. — Attributions du conseil de Gouvernement et de ses membres.

ART. 20 (mission collective du conseil de Gouvernement) (p. 4455) : adopté.

ART. 21 (détermination des domaines où le conseil de Gouvernement a un pouvoir délibératif) (p. 4456) : adopté.

ART. 22 (pouvoirs du conseil de Gouvernement de décider la suspension ou la réduction des droits fiscaux directs ou indirects) (p. 4456) : adopté.

ART. 23 (rôle consultatif du conseil de Gouvernement ; consultations obligatoires et non obligatoires) (p. 4456) : adopté.

ART. 24 (sanction des actes du conseil de Gouvernement) (p. 4456) : adopté.

ART. 25 (mission du haut-commissaire en tant que chef du territoire) (p. 4456) : adopté.

ART. 26 (possibilité pour le conseil de désigner des délégués chargés de contrôler un secteur de l'administration territoriale) (p. 4456) : adopté.

ART. 27 (moyens mis à la disposition des conseillers délégués) (p. 4456) : adopté.

ART. 28 (rôle du vice-président : coordination entre les conseillers de Gouvernement délégués) (p. 4456) : adopté.

Chapitre II de l'assemblée territoriale. — Section I. — Composition et formation.

ART. 29 (modalités des élections à l'assemblée territoriale) (p. 4456) : adopté.

ART. 30 (règles applicables aux opérations électorales) (p. 4456) : adopté.

ART. 31 (conséquences des inéligibilités ou incompatibilités) (p. 4456) : adopté.

ART. 32 (démission des membres de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 33 (nullité des élections) (p. 4457) : adopté.

Section II. — Fonctionnement.

ART. 34 (lieu de session de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 35 (régime des sessions de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 36 (régime des sessions extraordinaires de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 37 (administration interne de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 38 (règles relatives aux délibérations de l'assemblée) (p. 4457) : adopté.

ART. 39 (règlement intérieur de l'assemblée) (p. 4457) : adopté.

ART. 40 (nullité des délibérations) (p. 4457) : adopté.

ART. 41 (assistance aux séances de l'assemblée) (p. 4457) : adopté.

ART. 42 (indemnité des membres de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 43 (refonte de l'ensemble des textes concernant la commission permanente) (p. 4457) : adopté.

ART. 44 (attributions de l'assemblée territoriale) (p. 4457) : adopté.

ART. 45 (modalités et limites dans lesquelles les délibérations de l'assemblée territoriale peuvent déroger à la législation et à la réglementation en vigueur lors de l'entrée en vigueur de la loi) (p. 4457) : adopté.

ART. 46 (pouvoirs de l'assemblée territoriale de sanctionner par des peines de simple police les infractions aux règlements qu'elle édicte) (p. 4458) : adopté.

ART. 47 (pouvoir consultatif de l'assemblée territoriale) (p. 4458) : adopté.

Chapitre III. — Des rapports entre l'assemblée territoriale et le conseil de gouvernement.

ART. 48 (affirmation du principe de saisine de l'assemblée territoriale) (p. 4458) : adopté.

ART. 49 (régime de la procédure budgétaire exceptionnelle d'inscription d'office) (p. 4458) : adopté.

ART. 50 (notification des actes de l'assemblée territoriale et de sa commission permanente) (p. 4458) : adopté.

ART. 51 (perception des impôts sur les bases antérieures) (p. 4458) : adopté.

ART. 52 (application des délibérations de l'assemblée territoriale en matière de contributions directes ou de taxes assimilées) (p. 4458) : adopté.

ART. 53 (mise en cause de la responsabilité collective des conseillers de gouvernement par motion de censure) (p. 4458) : adopté.

ART. 54 (conséquences de l'adoption d'une motion de censure) (p. 4458) : adopté.

Chapitre IV. — Du comité économique et social.

ART. 55 (nature du comité technique et social de la Polynésie française) (p. 4458) : adopté.

ART. 56 (composition du comité économique et social) (p. 4458) : adopté.

ART. 57 (conditions nécessaires pour être membre du comité économique et social) (p. 4459) : adopté avec modifications ; *amendement n° 4* de la commission ; adopté (ancienneté minimum des membres du comité économique et social dans l'activité qu'ils représentent) (p. 4459) ; *amendement n° 5* de la commission ; adopté (suppression des conditions de domiciliation et d'exercice de l'activité pour les membres non originaires du territoire) (p. 4459).

ART. 58 (régime des incompatibilités au sein du comité économique et social) (p. 4459) : adopté.

ART. 59 (détermination par le conseil de gouvernement de la liste des groupements et organismes représentés au sein du comité) (p. 4459) : adopté.

ART. 60 (régime des sessions du comité économique et social) (p. 4459) : adopté.

ART. 61 (attributions du comité économique et social) (p. 4459) : adopté.

ART. 62 (titre II. — De la représentation de la République dans le territoire. — Chapitre 1er. — Des compétences de l'Etat. — Enumération limitative des attributions de l'Etat) (p. 4460) : adopté ; *amendement n° 6* de la commission : adopté (suppression de la disposition donnant compétence au territoire sur les richesses naturelles maritimes) (p. 4460).

Chapitre II. — Du haut-commissariat de la République.

ART. 63 (assistance du haut-commissaire par un secrétaire général) (p. 4460) : adopté.

ART. 64 (rôle du haut-commissaire) (p. 4460) : adopté.

ART. 65 (rôle du haut-commissaire en matière de tutelle et d'exécution des décisions des autorités territoriales) (p. 4460) : adopté.

ART. 66 (inscription d'office des dépenses par le haut-commissaire) (p. 4460) : adopté.

ART. 67 (administration du territoire en cas de dissolution du conseil de gouvernement) (p. 4460) : adopté.

ART. 68 (habilitation du haut-commissaire pour négocier les conventions avec les pays adhérant à la commission du Pacifique Sud) (p. 4461) : adopté.

Titre III. — De l'aide technique et financière contractuelle.

ART. 69 (règlement, par convention passée avec le territoire, du concours financier et technique de l'Etat ou d'organismes et d'établissements publics) (p. 4461) : adopté.

ART. 70 (modalités des conventions) (p. 4461) : adopté.

Titre IV. — Dispositions diverses et transitoires.

ART. 71 (sort des institutions territoriales en exercice au moment où le nouveau statut entrera en vigueur) (p. 4461) : adopté.

ART. 72 (abrogation de la majeure partie des textes régissant actuellement le fonctionnement des institutions polynésiennes) (p. 4461) : adopté avec modification ; *amendement n° 7* de la commission : adopté (suppression du dernier alinéa de l'article 72 sur l'exécution comme loi d'état de la présente loi) (p. 4461).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI DEMANDÉE PAR M. ALAIN VIVIEN :

ART. 62 : *Titre II. — De la représentation de la République dans le territoire. — Chapitre Ier. — Des compétences de l'Etat : amendement n° 1* de M. Alain Vivien ; adopté (rétablissement du texte antérieur à l'adoption de l'*amendement n° 6* de la commission) (p. 4462).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien* : l'appui du groupe du PSRG à ce texte ; les retards apportés au vote du projet ; la non-prise en compte de certaines aspirations locales ; son regret de l'absence de M. Francis Sanford (p. 4462).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi par scrutin public (p. 4462) ; liste des votants (p. 4474, 4475).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE :

DISCUSSION [30 juin 1977] (p. 4543 et 4544).

ORATEURS : *MM. Jean Foyer, président de la commission des lois, suppléant M. Krieg, rapporteur de la commission mixte paritaire, Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des départements et territoires d'outre-mer.*

Les points de désaccord qui subsistaient entre le Sénat et l'Assemblée nationale ; la convocation du conseil du gouvernement, les conditions de nomination au Conseil économique et social, l'exécution de la loi comme loi de l'Etat (p. 4544).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat :

L'accord du Gouvernement sur les conclusions de la commission mixte paritaire (p. 4544) ; lecture du texte de la commission mixte paritaire (p. 4544).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4544).

Voir aussi DOM, TOM ; ELECTIONS (LÉGISLATION) 49 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), TOM.

POLYTECHNIQUE

— **Ecole** —. *Voir* AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (art. 11, p. 2843) ; ARMÉE 4 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 11.

— **Mesures disciplinaires à l'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 433, 458.

POMMES DE TERRE

— **Destruction de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1172, 1175.

POMPES FUNÈBRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 269** RELATIVE AU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES ET AUX CHAMBRES FUNÉRAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973, pour l'adoption en première lecture *voir* TABLE MATIÈRES 1968-1973 (Pompes funèbres 2) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

— **Droit à pension des porteurs des services municipaux des —.** *Voir* PENSIONS DE RETRAITE 38.

POMPIDOU (Georges)

Décès le 2 avril 1974.

Voir ELOGES FUNÈBRES (PERSONNALITÉS) ; CONSEIL CONSTITUTIONNEL ; CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE [3 décembre 1974] (p. 7295 et suivantes).

POMPIER

Voir SAPEUR-POMPIER.

PORC

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31 [19 juin 1974] (p. 2791, 2792, 2794, 2795, 2797, 2799, 2802) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 159.

PORNOGRAPHIE

Voir AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (art. 2, p. 2832, 2833, 2862) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), Article 10 (p. 7282 et suiv.) ; (deuxième partie), Culture [3 novembre 1975] ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 124.

PORTAL

— **Affaire —.** *Voir* PÉTITION 145 (du 22 janvier 1975). — RÉPONSE DU MINISTRE DE LA JUSTICE, le 31 octobre 1975, voir annexe au feuilleton n° 268 du 19 décembre 1975 (p. 22 à 57) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 386.

PORTS

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 19 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5712, 5718, 5744, 5745, 5749) ; Articles non rattachés [20 novembre 1973] (p. 6162) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Equipement [24 octobre 1975] ; TRAVAIL (CONDITIONS DE) [21 novembre 1973].

— **Ports autonomes.** — *Voir* IMPÔTS LOCAUX 4, article 5, article 4 (deuxième délibération).

— **Ports maritimes.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15 et 16 novembre 1974] (p. 6517, 6519, 6524).

— **Ports de plaisance.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5807) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15 et 16 novembre 1974] (p. 6524).

— **Ports de pêche.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15 et 16 novembre 1974] (p. 6524).

PORTE DAUPHINE

— **Centre de sports et de loisirs de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4992 et 5002).

PORTE D'ITALIE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1331).

PORTUGAL

Voir RAPPELS AU RÈGLEMENT 357, 360 ; RAPPORTS D'INFORMATION 44 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 179.

— **Coopération entre la C.E.E. et le —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 177.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3079** RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE AU MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, présentée à l'Assemblée nationale, le 30 juin 1977, par M. Jourdan et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi QUESTIONS D'ACTUALITÉ 38 (sécurité des bureaux de poste) 162 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 146.

— **Age de la retraite des agents des —.** *Voir* FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 20.

— **Amélioration des conditions de travail aux —.** *Voir* TRAVAIL (HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU) 2.

— **Améliorations techniques dans le domaine des télécommunications.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 491.

— **Budget des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Conséquences de la grève des — sur les échéances fiscales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 352 ; PROCÉDURE CIVILE ET COMMERCIALE 1.

— **Création de deux budgets annexes des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), après l'article 72.

— **Développement de l'industrie des télécommunications.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 199.

— **Difficultés des — dans les Hauts-de-Seine.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 44.

— **Emprunts contractés par le ministère des P et T.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 13.

— **Exclusion des bases de l'impôt des logements de fonction des receveurs des —.** *Voir* IMPÔTS SUR LE REVENU 13.

— **Exportation de matériels téléphoniques et télégraphiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1182.

— **Fonction de receveur-distributeur des —.** *Voir* FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 17.

— **Franchise postale des centres de documentation pédagogique.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 221.

— **Grève des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] (p. 5556) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 211, 217, 223, 231, 260, 263, 271, 276, 294, 341.

— **Imposition du logement de fonction des receveurs des —.** *Voir* PÉTITIONS 321.

— **Présentation nouvelle des timbres-poste.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 342.

— **Retraite anticipée de certains agents des centres de tri.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 8 (pour 1975), après l'article 19.

— **Situation de certains personnels des PTT.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1239.

— **Situation de la société Socotel.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1222.

— **Titularisation des auxiliaires des —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 375.

— **Traitement télé-informatique des chèques postaux** (à Toulouse). — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 416.

POTASSE (Mines d'Alsace)

Voir QUESTIONS D'ACTUALITÉ 8 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 603, 785.

PRÉFECTURE

— **Transfert de la — du Var (de Draguignan à Toulon).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 165, 212.

PRÉFET

— **Problème du cumul des fonctions de préfet de département et de préfet de région.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [12 avril 1973] (p. 842).

— **Responsabilité pénale des —.** *Voir* MAIRES 6.

— **Suspension d'un —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 353.

— **Rôle des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1054.

PRÉJUDICE CORPOREL

Voir RESPONSABILITÉ CIVILE 1.

PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL

1. — PROJET DE LOI n° 1274 INSTITUANT UN PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL, présenté au Sénat le 15 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), n° 22 (année 1974-1975) ; rapport le 24 octobre 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 65 (année 1974-1975) ; adoption le 30 octobre 1974. — Projet de loi n° 24 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1974 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1274 ; rapport le 27 novembre 1974 par M. Maurice Papon, n° 1342 ; adoption après déclaration d'urgence le 5 décembre 1974. — Projet de loi n° 190.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1974 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), n° 122 (année 1974-1975) ; rapport le 16 décembre 1974 par M. Coudé du Foresto au nom de la commission mixte paritaire, n° 153 (année 1974-1975) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 68 (année 1974-1975).

Rapport le 16 décembre 1974 par M. Maurice Papon au nom de la commission mixte paritaire, n° 1407 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 208.

Loi n° 74-1169 du 30 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1975 (p. 131).

PREMIÈRE LECTURE [3 décembre 1974] (p. 7312) ; [4 décembre 1974] (p. 7380, 7400) ; [5 décembre 1974] (p. 7458).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Combrisson, Coulais, Boulloche, Cressard, Frélaut, Marette, Leenhardt, Duffaut, Charles Bignon, Marie, Ligot, Glon, Plantier, Cousté, Bécam, Vauclair, Chauvet, Voisin, Sallé, Médecin, Fanton, Julia, Chalandon, Ginoux, Blas, Degraeve, Hamel, Lauriol, Zeller, Ribes, Vizet, Cornet, Hamelin, Guillermin, Chassagne, Durand.*

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 7314) :

Le troisième volet d'une stratégie économique, cohérente et continue (p. 7315) : faire respecter par les entreprises la discipline que l'Etat s'est assignée à lui-même pour 1975 ; inciter les entreprises à répercuter dans leurs prix la baisse des matières premières et les gains de productivité ; l'évolution des prix de détail ; les prix des produits manufacturés ; les prix des matières premières importées (p. 7316) : les correctifs à la norme globale de 14,2 % pour tenir compte du développement des exportations, des investissements et de l'emploi ; préserver les ressorts de la croissance ; une mesure provisoire ; les petites et moyennes entreprises exemptées ; les acomptes (p. 7317) : la commission du prélèvement ; le produit de la taxe : entre 2 et 5 milliards de francs en 1975 ; compatibilité avec nos engagements internationaux ; la stagflation (p. 7321) : un dialogue entre la majorité et le Gouvernement.

Question préalable opposée par le groupe communiste (p. 7317) : responsabilités dans le processus inflationniste (p. 7318) : police des salaires, possibilités d'évasion ; remboursement du prélèvement ; causes de l'inflation ; programme commun (p. 7319) ; contre la question préalable au nom de la majorité : procédure ; déclarations contradictoires de l'opposition (p. 7320) ; les prétendus manques d'imagination, de fermeté et de résolution du Gouvernement ; lutter contre les causes internes de l'inflation, une vraie planification (p. 7321) ; progrès de la science économique.

M. Fourcade, ministre, au nom du Gouvernement : dialogue entre la majorité et le Gouvernement.

Rejet de la question préalable par scrutin public (p. 7322) ; liste des votants (p. 7371, 7372).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Inflation, évolution des prix (p. 7315, 7316, 7317, 7381, 7387, 7389, 7473) ; les causes de l'inflation, les comportements inflationnistes des entreprises (p. 7312, 7315, 7317, 7318, 7320, 7324, 7325, 7381, 7383, 7384, 7385, 7387, 7389, 7391, 7395, 7396, 7397, 7400, 7402, 7403, 7479) ; endettement extérieur, balance des paiements (p. 7389, 7391, 7396, 7402) ; les charges des entreprises (p. 7383, 7395, 7396) ; critères d'assujettissement à la taxe, exonérations (p. 7313, 7316, 7318, 7382, 7383, 7384, 7386, 7391, 7402,

7404 à 7407) ; assujettissement des sociétés multinationales (p. 7324, 7383, 7384, 7386, 7392, 7401, 7479), des banques et compagnies d'assurances (p. 7385, 7386, 7412, 7461 et suivantes), des filiales (p. 7408), des prestataires de service (p. 7410), des entreprises nouvelles (p. 7477) ; cessation, fusion, scission (p. 7477) ; le produit du prélèvement, les possibilités d'évasion (p. 7317, 7384, 7390, 7462, 7479) ; efficacité anti-inflationniste du prélèvement (p. 7313, 7322, 7323, 7390) ; l'assiette de la taxe, la valeur ajoutée, la marge, déductions, correctifs, options (p. 7212, 7313, 7316, 7323, 7381, 7383, 7384, 7385, 7386, 7388, 7390, 7392, 7394, 7395, 7411, 7412, 7413, 7414, 7415, 7458 à 7472, 7479) ; coefficient de tolérance (p. 7386, 7391) ; taux du prélèvement (p. 7312, 7390, 7402, 7465, 7469, 7472) ; exercices du prélèvement et de référence (p. 7404, 7411, 7465, 7468, 7480) ; exercices déficitaires (p. 7409) ; injustices, distorsions (p. 7388, 7392, 7394, 7397) ; la police des salaires, la part des salaires entrant dans la marge (p. 7318, 7320, 7322, 7325, 7383, 7384, 7385, 7386, 7387, 7390, 7395, 7397, 7401, 7414, 7465, 7466, 7467, 7479) ; productivité (p. 7313, 7315, 7324, 7382, 7383, 7387, 7393, 7394, 7396, 7401, 7403) ; investissements (p. 7313, 7324, 7386) ; encouragement à la concentration, à la sous-traitance (p. 7323, 7324, 7392, 7397) ; exportations, concurrence étrangère (p. 7313, 7316, 7317, 7318, 7381, 7383, 7385, 7387, 7396, 7415, 7416, 7463, 7480) ; acomptes (p. 7314, 7316, 7323, 7383, 7390, 7392, 7403, 7409, 7472, 7473, 7475, 7476) ; recouvrement, majorations, sanctions (p. 7475, 7477) ; commission administrative du prélèvement, réclamations des entreprises, recours suspensifs (p. 7314, 7317, 7323, 7385, 7392, 7396, 7401, 7471, 7473, 7474) ; prélèvement remboursable (p. 7312, 7318, 7325, 7382, 7384, 7385, 7404, 7405, 7472, 7473, 7480) ; prélèvement provisoire, autorisation annuelle du prélèvement (p. 7312, 7315, 7316, 7382, 7404, 7472, 7480) ; opportunité de la taxe au regard de la conjoncture ; risques pour la croissance et l'emploi (p. 7313, 7315, 7322, 7382, 7383, 7388, 7390, 7393, 7394, 7397, 7402) ; non-déductibilité (p. 7478) ; rapports sur l'application de la loi (p. 7478) ; technocratie, dirigisme, planification (p. 7312, 7325, 7382, 7383, 7388, 7390, 7391, 7392, 7393, 7394, 7395, 7396, 7397, 7401) ; apport à la science économique, pseudo-modernisme, panacée (p. 7313, 7315, 7322, 7382, 7383, 7388, 7390, 7393, 7394, 7397, 7402) ; les solutions du programme commun (p. 7319, 7479).

Intervention de M. Fourcade, ministre (p. 7400) :

L'aide aux femmes en détresse et aux familles ; la stratégie d'ensemble ; les causes de l'inflation (p. 7401) ; la formation des prix au niveau de l'entreprise, la police des salaires ; les salaires du secteur public ; le dirigisme, la productivité ; les sociétés multinationales (p. 7402) ; la commission du prélèvement ; la nature et le taux du prélèvement ; l'endettement extérieur ; la masse monétaire ; le projet face à la conjoncture (p. 7403) ; la répercussion des baisses de prix et des gains de productivité ; le rôle de la psychologie ; les points intangibles et les points discutables du projet.

DISCUSSION DES ARTICLES :

SECTION I. — *Dispositions générales.*

ART. 1er (institution d'un prélèvement conjoncturel remboursable et provisoire) : *amendement n° 13* de M. Papon (appellation du prélèvement et remboursement) ; adopté ; *amendement n° 14* de M. Papon (autorisation annuelle du Parlement) ; adopté (p. 7404) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté.

ART. 2 (mise en vigueur et suppression ; exercice du prélèvement) : *amendements n°s 9* de M. Ligot et *80* de M. Coulais (option entre marge et chiffre d'affaires pour les entreprises saisonnières) ; rejetés (p. 7405) ; l'article 2 est adopté.

ART. 3 (versement à un compte de la Banque de France ; affectation de la fraction non remboursable) : *amendement n° 57* de M. Frelaut (indexation de l'épargne populaire) (devenu sans objet) ; retiré ; *amendement n° 88* de M. Leenhardt (versement aux collectivités locales) ; retiré ; *amendement* de forme *n° 15* de M. Papon ; adopté ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté.

SECTION II. — *Champ d'application et assiette du prélèvement.*

ART. 4 (champ d'application ; chiffre d'affaires et nombre de salariés ; aménagement annuel des seuils de chiffres d'affaires ; sociétés filiales) : *amendement n° 77* de M. Glon (professions non commerciales et professions agricoles) ; retiré (p. 7407) ; *amendement n° 70* de M. Plantier (entreprises agricoles) ; retiré (p. 7406) ; *amendement n° 16* de M. Papon (150 salariés) ; adopté ; *amendement n° 58* de M. Frelaut (200 salariés pour les entreprises industrielles) ; rejeté (p. 7408) ; *amendements* de forme *n°s 17, 18* et *19* de M. Papon ; adoptés ; *amendement n° 20* de M. Papon (seuils d'assujettissement des sociétés filiales) ; adopté (p. 7409) ; *amendement n° 21* de M. Marette (exercices déficitaires) ; rejeté (p. 7410) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté.

ART. 5 (marge de référence) : *amendement n° 78* de M. Vauclair (plafonnement de l'assiette en fonction du bénéfice imposable) ; rejeté ; *amendement* de forme *n° 22* de M. Papon ; adopté ; *amendement n° 23* de M. Papon (option entre exercices de référence) ; adopté ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté.

ART. 6 (calcul de la marge ; régime fiscal des entreprises de presse et recettes publicitaires) : *amendement n° 72* de M. Salle (les produits financiers) ; adopté (p. 7413) ; *amendement n° 83* de M. Médecin (provisions pour renouvellement) ; retiré ; *amendement n° 89* de M. Boulloche (concessionnaires de services publics) ; retiré ; *amendement n° 59* de M. Combrisson (salaires et charges sociales) (p. 7414) ; rejeté (p. 7415) ; *amendement n° 84* de M. Leenhardt (salaires inférieurs à 6.000 F) (p. 7414) ; rejeté (p. 7415) ; *amendement n° 90* de M. Voisin (charges sociales ou parafiscales nouvelles et majorations de charges légales) ; adopté dans une forme rectifiée (p. 7415) ; *amendement n° 76* de M. Frelaut (p. 7414) (charges sociales nouvelles résultant d'accords contractuels) ; rejeté (p. 7415) ; *amendements n° 24* de M. Papon et *n° 1* de M. Julia (p. 7415) (frais de mission et de réception) ; rejetés (p. 7416) ; *amendements n° 25* de M. Papon et *n° 2* de M. Julia (p. 7458) (intérêts des comptes courants d'associés) ; adopté (p. 7459) ; *amendement n° 92* de M. Voisin (sommes bloquées au titre de la participation) (p. 7459) ; adopté (p. 7460) ; *amendement n° 26* de M. Papon (exercice de référence pour le correctif « exportations ») ; rejeté ; *amendement n° 27* corrigé par M. Papon (produits revendus en l'état à l'exportation) (p. 7460) ; adopté (p. 7461) ; *amendement n° 73* de M. Lauriol devenu sans objet ; *amendement n° 28* de M. Papon (banques et sociétés d'assurances) ; adopté (p. 7461) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté.

Après l'ART. 6 : *amendement n° 5 rectifié* du Gouvernement (banques et établissements financiers de crédit) ; *sous-amendement n° 29* de M. Papon (frais de mission et de réception) ; devenu sans objet ; *sous-amendement n° 87* de M. Voisin (établissements qui transforment l'épargne) ; adopté ; l'amendement, ainsi modifié, est adopté ; *amendement n° 6 rectifié* du Gouvernement (entreprises d'assurances) ; *amendement n° 30* de M. Papon (p. 7463) (excédents des exercices antérieurs) ; adopté (p. 7464) ; *sous-amendement n° 32* de M. Papon (risques étrangers) (p. 7463) ; adopté (p. 7464) ; l'amendement, ainsi modifié, est adopté ; ristournes des sociétés mutuelles d'assurances ; caisse nationale de prévoyance.

ART. 7 (correctif pour variation des moyens de production ; provision pour fluctuation des cours ; gains de productivité ; évolution du SMIC ; pertes d'exploitation des exercices précédents) : *amendement n° 33* de M. Papon (application des correctifs) ; élévation du SMIC et salaires proches du SMIC (p. 7465) ; taux en cas d'option entre années de référence ; *sous-amendement n° 61* de M. Vizet (p. 7467) (augmentation des salaires et charges accessoires) (p. 7467) ; *sous-amendement n° 85* de M. Leenhardt (augmentation des salaires en application des conventions collectives) (p. 7467) ; rejeté (p. 7468) ; *sous-amendement n° 101* de M. Julia (dispositions légales, réglementaires et contractuelles) ; retiré ; *sous-amendement n° 97* de M. Lauriol (dispositions légales) ; rejeté (p. 7468) ; *sous-amendement n° 105* du Gouvernement (120 % du SMIC) ; adopté (p. 7468) ; *sous-amendement n° 93* de M. Cornet (provisions pour hausses des prix) ; retiré (p. 7468) ; *sous-amendement n° 102* de M. Julia (capitaux propres de l'entreprise) ; retiré ainsi que ses *amendements n°s 65, 66, 67* devenus sans objet ; *sous-amendement n° 86* de M. Hamelin (options entre exercices) ; retiré (p. 7469) ; *sous amendements n° 100* de M. Julia et *n° 96* de M. Lauriol (taux du prélèvement) ; retirés (p. 7469) ; *sous-amendement n° 106* du Gouvernement (taux en cas d'option entre exercices de référence) ; adopté (p. 7470) ; indice des prix ; *l'amendement n° 33*, ainsi modifié, est adopté, et devient l'article 7 (p. 7470).

ART. 8 (variation des moyens de production (emploi et équipements) : *amendements de* forme *n°s 34* et *35* de M. Papon ; adoptés ; *amendement n° 36* de M. Papon (coefficient de pondération traduisant l'évolution des qualifications) ; adoptés (p. 7471) ; *amendement n° 37* de forme de M. Papon ; adopté ; *amendement n° 38* de M. Chaladon (valeur brute des immobilisations amortissables) ; adopté ; *amendement* de forme *n° 39* de M. Papon ; adopté ; article 8, ainsi modifié, est adopté ; sociétés auxiliaires de matériel (p. 7472) ; accords de garantie de ressources.

ART. 9 (taux de 33,33 % ; remboursement partiel) : *amendement n° 63* de M. Combrisson (amortissements et bénéfices) ; rejeté (p. 7473) ; *amendement n° 40* de M. Papon (remboursement et affectation aux investissements) ; *sous-amendement n° 99* du Gouvernement (date du remboursement) ; adopté (p. 7473) ; l'amendement, ainsi modifié, est adopté ; l'article 9, ainsi complété, est adopté (p. 7473).

ART. 10 (dispense du prélèvement ; délais de paiement) : *amendement n° 41* de M. Papon (procédure devant la commission du prélèvement) ; adopté ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté.

ART. 11 (commission du prélèvement) (p. 7474) : *amendement n° 42* de M. Papon (un membre du tribunal de commerce) ; adopté ; *amendement n° 94* de M. Chassegne (audition de l'entreprise, décentralisation) ; retiré ; *amendement n° 81* de M. Coulais (délais de recours) ; adopté ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté.

SECTION III. — *Paiement du prélèvement ; acomptes.*

ART. 12 (acquittement du prélèvement ; remboursement) (p. 7475) ; adopté.

ART. 13 (acomptes ; pénalités) : *amendement n° 95* de M. Chassagne (suppression des acomptes) ; rejeté ; *amendement n° 43* de M. Papon (nombre d'acomptes) ; adopté ; *amendement n° 82* de M. Coulais (délais de paiement) ; retiré ; *amendement* de forme *n° 44* de M. Papon ; adopté ; *amendement n° 45* de M. Papon (montant des acomptes) ; adopté (p. 7476) ; *amendement n° 68* de M. Julia, retiré au bénéfice de l'*amendement n° 46* de M. Papon (taux des pénalités) ; adopté ; *amendement n° 7 rectifié* de M. Voisin (tolérance d'excédent de marge) ; rejeté ; *amendement n° 47* de M. Papon (solde à acquitter) ; adopté ; *amendement n° 48* de M. Papon (acomptes réduits en fonction de la conjoncture) ; adopté (p. 7477) ; l'article 13, ainsi modifié, est adopté.

SECTION IV. — *Procédure.*

ART. 14 (recouvrement ; réclamations) : *amendement* de forme *n° 49* de M. Papon ; adopté ; *amendement n° 50* de M. Papon (contentieux) ; adopté ; l'article 14, ainsi modifié, est adopté.

ART. 15 (contrôle comptable) : adopté.

SECTION V. — *Dispositions diverses.*

ART. 16 (entreprises nouvelles ; sociétés de radiodiffusion et télévision) : adopté.

ART. 17 (exigibilité du prélèvement en cas de cession ou cessation d'entreprise).

ART. 18 (cession partielle ; scission ou apport partiel d'actif) : *amendement n° 51* de M. Papon (valeur brute des immobilisations) ; adopté (p. 7473) ; *amendements* d'harmonisations *n°s 52, 53, 54* de M. Papon ; adoptés, ainsi que l'article 18, ainsi modifié.

ART. 19 (impôt sur les sociétés et sur le revenu) : adopté.

ART. 20 (administration chargée du contrôle des prix) : adopté.

Après l'ART. 20 : *amendement n° 8* corrigé de M. Emile Durand (réglementation fiscale, prélèvement exceptionnel) ; retiré ; *amendement n° 55* de M. Papon (rapport au Parlement sur l'application de la loi, dates de dépôt) ; adoption après modification (p. 7479).

ART. 21 (application ; décret en Conseil d'Etat) : *amendement* de forme *n° 56* de M. Papon ; adopté, et devient l'article 21.

TITRE : inchangé dans la rédaction du Sénat.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Boulloche :* les modifications subies par le texte ; les possibilités d'évasion ; la police des salaires ; les causes de l'inflation ; les solutions du programme commun ; le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche votera contre le projet (p. 7479) ;

— *M. Couste :* améliorations adoptées (p. 7479) ; la coopération entre l'Assemblée et le Gouvernement ; convaincre les pays de la CEE d'adopter le même prélèvement ; le groupe de l'UDR adoptera le projet (p. 7480) ;

— *M. Ginoux :* la concertation entre l'exécutif et le législatif ; les améliorations apportées ; vote favorable des réformateurs, centristes et démocrates sociaux et des républicains indépendants (p. 7480) ;

— *M. Frelaut :* mini-loi ; passoire à profits ; la police des salaires ; le groupe communiste votera contre le projet.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7481).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1974] (p. 8144).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur de la commission mixte paritaire, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La modification de cinq articles ; les dispositions concernant les exportations et la participation des salariés ; les bénéfices des filiales étrangères exclus de la marge ; les provisions mathématiques et les commissions versées aux courtiers ; le correctif tenant compte des pertes constatées sur créances irrecouvrées ; le remboursement, même en cas de non-renouvellement du prélèvement.

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 8145) :

Le remboursement du prélèvement prévu à l'article 9 ; le prélèvement représente un dispositif conjoncturel adapté aux perspectives de 1975, provisoire et dissuasif ; il a le caractère d'une épargne forcée.

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8146 à 8148).

ART. 1er, 3, 4, 5, 6, 6 *bis*, 6 *ter*, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 18, 20 *bis* et 21 : adoptés dans le texte de la commission mixte paritaire (p. 8147, 8148).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8149).

PREMIER MINISTRE

— **Attitude du — à l'égard du Parlement.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1024.

— **Réponses des maires au questionnaire du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1279.

— **Solidarité du — et du ministre des finances en matière économique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 427.

PRÉRETRAITE

— **Aménagement de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1234.

PRESCRIPTION

1. — PROPOSITION DE LOI TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 189 *bis* DU CODE DE COMMERCE CONCERNANT LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE COMMERCIALE, présentée au Sénat le 22 novembre 1972 par M. Dailly (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 74 (année 1972-1973) ; rapport le 29 mai 1973 par M. Geoffroy, n° 290 (année 1972-1973) ; adoption le 5 juin 1973. — Proposition de loi n° 110 (année 1972-1973).

Transmise à l'Assemblée nationale le 5 juin 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 446 ; rapport le 17 juin 1976 par M. Baudouin, n° 2399 ; adoption le 20 décembre 1976. — Proposition de loi n° 624.

Transmise au Sénat le 20 décembre 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 195 (année 1976-1977) ; rapport le 20 décembre 1976 par M. Dailly, n° 196 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Proposition de loi n° 81 (année 1976-1977).

Loi n° 77-4 du 3 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1977 (p. 76).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1973], [20 décembre 1976] (p. 9771).

DISCUSSION [28 juin 1973] (p. 2609).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Nécessité de reconsidérer le problème du raccourcissement des délais de prescription ; à la demande de la commission, retrait de l'ordre du jour prioritaire de la proposition de loi (p. 2609, 2610).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles.*

La modification des dispositions relatives à la prescription en matière commerciale ; l'article 189 *bis* du code du commerce ; l'extension de la prescription décennale aux « actes mixtes » ; l'inadaptation de la prescription trentenaire ; la réécriture des dispositions du code civil relatives à la prescription (p. 9771).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

La prescription trentenaire ; l'harmonisation du raccourcissement de la prescription avec les dispositions du code du domaine de l'Etat (p. 9771).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1976] (p. 9772).

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur ; Guichard, ministre d'Etat ; Foyer, président de la commission des lois.*

ART. 1er : *article 189* bis *du code du commerce* (prescription décennale des obligations nées d'une convention conclue par un commerçant à l'occasion de son commerce) (p. 9772) : adoption de l'*amendement n° 1 rectifié* de la commission (modification rédactionnelle)

(p. 9772) ; ce texte devient l'article 1er (p. 9772).

ART. 2 : *article L 27 du code du domaine de l'Etat* (substitution de la prescription décennale à la prescription trentenaire) (p. 9772) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 2* de la commission (p. 9772) ; l'article 2 est supprimé (p. 9772).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 3* de la commission (clôture des comptes et dépôts des avoirs inscrits à ces comptes par les établissements dépositaires de sommes et valeurs atteints par la prescription décennale) (p. 9772) ; adoption du *sous-amendement n° 4* du Gouvernement (extension des dispositions de l'amendement aux sociétés ou établissements à caractère commercial) (p. 9773) ; adoption de l'*amendement n° 3* (p. 9773) ; adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (modalités d'acquisition et d'expiration dans un délai de dix ans des prescriptions en cours à la date de publication de la loi) (p. 9773).

ART. 3 (application de l'article 189 *bis* du code du commerce aux territoires d'outre-mer) : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (application de l'article 189 *bis* au département de Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 9773) ; adoption.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9773).

Voir aussi RESPONSABILITÉ CIVILE 5.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Voir ASSEMBLÉE NATIONALE (BUREAU) ; ALLOCUTIONS ; ELOGES FUNÈBRES.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Messages.

1. — Sa confiance dans l'Assemblée tout entière ; rôle de la France dans la construction d'une Europe indépendante et dans le monde ; désarmement ; action en faveur des pays en voie de développement, réponse à donner aux aspirations des Français et surtout des catégories les plus défavorisées ; nouvelles aspirations concernant les conditions de travail et de vie ; travail parcellisé ; mensualisation ; intéressement ; participation des travailleurs et des cadres ; villes moyennes et maisons individuelles ; problèmes d'environnement ; originalité du système français, troisième voie entre le capitalisme et le socialisme ; équilibre créé par la Constitution de 1958 ; technocratie ; rapports entre les administrés et l'administration ; dialogue Gouvernement-Assemblée ; annonce de la réduction du mandat présidentiel après les élections de 1976 [3 avril 1973] (p. 748, 749) (I n° 3).

2. — Double responsabilité conférée par son élection du 19 mai dernier : celle de mettre en œuvre l'action politique qu'il a proposée au pays et celle de se comporter en président de tous les Français ; maintien de l'indépendance de la politique française ; organisation de l'Europe ; coopération avec les Etats-Unis, l'URSS et les pays socialistes, la Chine et les pays en développement ; refus de vente d'armements contraire à la mission libérale de la France et au soutien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; priorité au rétablissement de l'équilibre des échanges ; nécessité d'une transformation de la société française, qui doit être plus égale, plus juste, notamment pour les personnes âgées, plus fraternelle, plus ouverte, plus tolérante ; nécessité de permettre à l'opposition de jouer son rôle pour que s'exerce la possibilité de l'alternance dans le respect des institutions de la Ve République ; urgence de trois décisions et de deux initiatives pour renforcer la vie démocratique de notre pays : abaissement de l'âge du vote, réexamen des conditions de présentation des candidatures à l'élection présidentielle, détermination des conditions dans lesquelles les membres du Gouvernement peuvent, lorsqu'ils quittent celui-ci, retrouver leur rôle de parlementaire, extension des attributions du Conseil constitutionnel (droit de saisine d'office) (p. 2336) ; amélioration du contrôle et de l'information du Parlement : réservation chaque mercredi d'une heure pour des questions d'actualité posées à égalité de temps par la majorité et l'opposition ; entrée dans l'histoire des deux premiers Présidents de la Ve République [30 mai 1974] (p. 2337). Message lu par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale [30 mai 1974] (I n° 955).

Election.

1. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 3 DE LA LOI n° 62-1292 DU 6 NOVEMBRE 1962 RELATIVE A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL, présentée à l'Assemblée nationale le 5 avril 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des lois consti-

tutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir DISCUSSION COMMUNE A PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 5 [20 avril 1976] (p. 1916).

2. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 346** TENDANT A RÉVISER LA CONSTITUTION EN VUE D'INSTAURER UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 542** TENDANT A INSTAURER LE RÉGIME PRÉSIDENTIEL, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Rossi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROJET DE LOI **n° 639** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DE LA CONSTITUTION, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 10 octobre 1973 par M. Jacques Piot, n° 689 ; adoption le 16 octobre 1973. — Projet de loi n° 49.

Transmis au Sénat le 18 octobre 1973, n° 18 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 18 octobre 1973 par M. Dailly, n° 26 (année 1973-1974) ; adoption conforme le 18 octobre 1973. — Projet de loi n° 5 (année 1973-1974).

PREMIÈRE LECTURE [16 octobre 1973] (p. 4404).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Chandernagor, Tiberi, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Messmer, Premier ministre, Donnez, Ducoloné, Sudreau, Ducray, Guy Mollet, Fouchet, Crépeau, Couve de Murville, Soustelle, Lauriol.*

Les raisons en faveur de la réduction du mandat présidentiel ; la non-coïncidence entre les élections législatives et présidentielles (p. 4404, 4405).

Question préalable opposée par M. Chandernagor et les membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; sens et raisons de cette question préalable : débat de diversion, les violations successives de la Constitution et la pratique institutionnelle qui apparentent le régime à une monarchie élective, le déséquilibre dans les rapports entre les pouvoirs et l'effacement du Parlement, la possibilité unilatérale du Président de la République d'en appeler au peuple contre le Parlement ; corporatisation de la contestation, les propositions constitutionnelles de la gauche (p. 4405 à 4408) ; le refus de l'opposition de jouer le jeu (p. 4408) ; opposition à la question préalable (p. 4409) ; demande de M. le président de la commission des lois de repousser la question préalable car nos institutions, adaptées aux besoins de notre temps, ont donné l'efficacité à l'Etat, respectent la liberté des citoyens et sont approuvées par la nation, inadaptation d'un régime présidentiel aux exigences contemporaines et à notre caractère national ; nécessité d'un recours fréquent au suffrage universel, source du pouvoir.

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre :

Demande à l'Assemblée de ne pas refuser le débat au fond et de repousser la question préalable (p. 4412, 4413) ; rejet de la question préalable (p. 4413).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Insuffisance de cette révision qui devrait être incluse dans une réforme plus profonde (p. 4413, 4414) ; dénonciation du renforcement de l'autorisation et du pouvoir personnel (p. 4415, 4416) ; coïncidence entre l'élection du Président de la République et l'accomplissement des plans (p. 4415) ; abaissement du Parlement (p. 4415, 4416) ; évocation du changement de Premier ministre en juillet 1972 (p. 4415, 4420) ; vote contre ce projet des députés communistes (p. 4416) ; approbation de la réforme par le groupe de l'union centriste car elle atténue la précarité des institutions, elle améliore l'équilibre des pouvoirs et elle revalorise le rôle constitutionnel du Parlement (p. 4416, 4417).

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre (p. 4417) :

Caractère négatif et irréductible de l'opposition ; sa réponse à ceux qui désirent une réforme plus complète et à ceux qui confondent la fidélité à la pensée du général de Gaulle avec l'immuabilité de la Constitution (p. 4417, 4418).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Soutien des républicains indépendants qui auraient cependant préféré une durée de six ans (p. 4418, 4419) ; autres réformes souhaitées : rôle des suppléants, durée des sessions, transformation du conseil constitutionnel en Cour suprême ; Titre II (p. 4419) ; rappel par M. Guy Mollet des principes ayant présidé à l'élaboration de la Constitution et évocation des travaux préparatoires de cette Constitution qui n'a encore jamais été appliquée, dénonciation de la pratique actuelle de pouvoir personnel monarchique et de l'abaissement du Parlement (p. 4419 à 4421) ; appel de M. Christian Fouchet aux fidèles de la pensée gaulliste à voter non afin d'éviter l'effondrement des institutions de la Ve République (p. 4421 à 4423) ; nécessité d'équilibrer le pouvoir actuellement sans limite du Président de la République (p. 4423) ; contrat de législature (p. 4423) ; le vote contre ce texte de M. Maurice Couve de Murville qui considère le régime présidentiel comme contraire à nos traditions et estime indispensable de préserver l'élément de stabilité et de continuité que représente un chef d'Etat élu pour une longue durée (p. 4423, 4424) ; vote de M. Soustelle pour cette réforme bien qu'il déplore qu'elle ne soit pas complétée par d'autres dispositions concernant la communauté, la cour suprême, les suppléants et l'article 16 (p. 4424, 4425) , non-simultanéité des élections législatives et présidentielles (p. 4427).

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre (p. 4427) :

Ses réponses à M. Guy Mollet ; aux orateurs ayant critiqué l'indépendance du conseil constitutionnel (p. 4427, 4428).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. de Broglie, Fanton, Gerbet, Donnez, Piot, rapporteur de la commission des lois, Messmer, Premier ministre, Michel Durafour, Cressard, Pierre Joxe, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Ducoloné, Krieg, Defferre, Debré, Chandernagor.*

ART. 1er (élection du Président de la République pour cinq ans au suffrage universel direct) : rejet de deux *amendements* de MM. de Broglie et Gerbet, repoussés par la commission et le Gouvernement tendant à éviter la concomitance des élections législatives et présidentielles, le premier en prolongeant, le cas échéant, la durée du mandat présidentiel, le second en prorogeant le mandat des députés (p. 4429 à 4431) ; rejet de l'*amendement* de M. Donnez tendant à limiter à deux le nombre de mandats présidentiels ; vote des groupes socialiste et communiste pour cet amendement (p. 4431, 4432) ; adoption de l'article (p. 4432).

ART. 2 (entrée en vigueur de l'article 1er) : adoption (p. 4432).

Après l'ART. 2 : douze *amendements* de M. Donnez et quatre de M. Chandernagor (introduction d'articles additionnels tendant à substituer au régime parlementaire un régime présidentiel et relatifs à l'article 16, aux sessions et au remplacement du conseil constitutionnel par une Cour suprême) sont déclarés irrecevables (p. 4432 à 4437) ; demande de scrutin public du groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 4434) ; liste des votants (p. 4471, 4472).

RAPPELS AU RÈGLEMENT de MM. Defferre, Debré et Fanton et intervention de M. le président de l'Assemblée nationale sur le problème de la recevabilité des amendements à un projet de loi constitutionnelle (p. 4432 à 4435).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Mermaz, Labbé, Abelin :* le refus du groupe socialiste de voter ce texte ; son refus de l'abaissement du Parlement (p. 4437, 4438) ; vote de ce texte par le groupe UDR (p. 4438, 4439) ; vote contre ce projet de la grande majorité du groupe des réformateurs ; demande de scrutin public des groupes du parti socialiste et radicaux de gauche et communiste (p. 4439).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4439) ; liste des votants (p. 4472, 4473).

5. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE TENDANT A MODIFIER LA LOI **n° 62-1292** DU 6 NOVEMBRE 1962 RELATIVE A L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL, présentée au Sénat le 21 novembre 1972 par M. René Jager (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 72 (année 1972-1973) ; rapport le 30 novembre 1973 par M. Marcilhacy, n° 58 ; adoption le 19 décembre 1973. — Proposition de loi n° 35 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 875 ; rapport le 24 juillet 1974 par M. Krieg, n° 1164 ; adoption le 20 avril 1976. — Proposition de loi n° 456.

Transmise au Sénat le 22 avril 1976 (renvoyée à la commission des lois constitution-

nelles), n° 264 (année 1975-1976) ; rapport le 4 mai 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 275 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 6 mai 1976. — Proposition de loi n° 134 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 6 mai 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2274 ; rapport le 20 mai 1976 par M. Krieg, n° 2314 ; adoption définitive le 26 mai 1976. — Proposition de loi n° 492.

Loi organique n° 76-528 du 18 juin 1976, publiée au *J.O.* du 19 juin 1976 (p. 3676).

Décision du Conseil constitutionnel le 14 juin 1976, publiée au *J.O.* du 19 juin 1976 (p. 3687).

Voir DISCUSSION COMMUNE AVEC PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 1 et 6.

PREMIÈRE LECTURE [20 avril 1976] (p. 1916).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Odru, Debré, Lagorce, Villa, Hamel.*

La limitation des candidatures à la présidence de la République (p. 1916) ; le parrainage des candidatures (p. 1916, 1917).

Intervention de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux :

Mettre une entrave à la multiplicité des candidatures ; la parcellisation de la campagne audio-visuelle ; les candidatures fantaisistes (p. 1917) ; ne pas rendre obligatoire le parrainage des parlementaires (p. 1918).

Question préalable : de M. Odru et des membres du groupe communiste :

Les pouvoirs du Président de la République ; le Parlement ; le respect des libertés publiques ; la valeur des institutions de la V^e^ République (p. 1918) ; rejet, par scrutin, de la question préalable de M. Odru.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'élection présidentielle (p. 1919, 1920) ; la bipolarisation du corps électoral (p. 1919) ; le parrainage des candidats (p. 1919, 1920) ; le choix par le Président du Premier ministre (p. 1919).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission constitutionnelle, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; Debré, Boscher, Bertrand Denis, Foyer, président de la commission des lois ; Lagorce.*

ART. unique : *loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962* (modalités de présentation des candidats à la Présidence de la République) (p. 1920) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (laisser au pouvoir réglementaire la détermination des modalités concrètes de présentation) (p. 1921) ; adoption du *sous-amendement n° 8* de M. Debré à l'*amendement n° 2* (parrainage des membres du conseil de Paris) (p. 1921) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (parrainage des membres des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer) (p. 1921) ; adoption de l'*amendement n° 9* de M. Debré (parrainage des adjoints aux maires des villes de plus de 30.000 habitants) (p. 1922) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (quota applicable au parrainage de membres de certaines assemblées) (p. 1922) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (suppression de la publication de la liste de parrainage) (p. 1922) ; adoption du *sous-amendement n° 6* du gouvernement à l'*amendement n° 4* (modalités de la publicité de la liste de parrainage) (p. 1924) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (publicité de la liste de parrainage) (p. 1924) ; adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 ; harmonisation de la loi avec les nouveaux articles du code électoral) (p. 1924).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* le vote négatif du groupe communiste ;

— *M. Lagorce :* le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche.

ADOPTION de l'article unique (p. 1924).

DEUXIÈME LECTURE [26 mai 1976] (p. 3508).

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'inclusion des maires adjoints des villes

de plus de 30.000 habitants dans le collège des présentateurs (p. 3508).

Intervention de M. Lecanuet, ministre d'Etat :

Le texte voté par le Sénat (p. 3508).

ART. unique : adoption (p. 3509).

6. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 926** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 3, PARAGRAPHE 1, DE LA LOI n° 62-1292 DU 6 NOVEMBRE 1962 RELATIVE A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL, présentée à l'Assemblée nationale le 22 janvier 1974 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir DISCUSSION COMMUNE A PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 5 [20 avril 1976] (p. 1916).

7. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1152** TENDANT A MODIFIER LA LOI ORGANIQUE n° 62-1292 DU 6 NOVEMBRE 1962 ET A PRÉCISER LA DATE A LAQUELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST INVESTI DE SES POUVOIRS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1153** TENDANT A RACCOURCIR LES DÉLAIS POUR LA PROCLAMATION DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

9. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 1163** TENDANT A MODIFIER LA LOI n° 62-1292 DU 6 NOVEMBRE 1962 RELATIVE A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL, présentée à l'Assemblée nationale le 23 juillet 1974 par M. Donnez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 1388** PORTANT RÉVISION DE L'ARTICLE 18 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 11 décembre 1974 par M. Charles Bignon (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

11. — PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 2134** MODIFIANT L'ARTICLE 7 DE LA CONSTITUTION, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 avril 1976 par M. Foyer, n° 2190 ; adoption le 27 avril 1976. — Projet de loi n° 460.

Transmis au Sénat le 29 avril 1976, n° 273 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 6 mai 1976 par M. Etienne Dailly, n° 287 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 12 mai 1976. — Projet de loi n° 135 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2297 ; rapport le 20 mai 1976 par M. Foyer, n° 2313. — Adoption le 26 mai 1976. — Projet de loi n° 491.

Transmis au Sénat le 1er juin 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 322 (année 1975-1976) ; rapport le 2 juin 1976 par M. Etienne Dailly, n° 327 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 2 juin 1976. — Projet de lio n° 146 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 2 juin 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2348 ; rapport le 3 juin 1976 par M. Foyer, n° 2354. — Adoption définitive le 8 juin 1976. — Projet de loi n° 497.

Loi constitutionnelle n° 76-527 du 18 juin 1976, publiée au *J.O.* du 19 juin 1976 (p. 3675).

PREMIÈRE LECTURE [21 avril 1976] (p. 1964) ; [27 avril 1976] (p. 2164, 2168).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Lecanuet, ministre*

d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Donnez, Villa, Bouvard, Claudius-Petit.

Les conséquences de la mort d'un candidat sur le déroulement et le résultat de l'élection présidentielle ; le droit électoral commun ; les dispositions du projet en discussion ; les deux périodes électorales distinguées ; le rôle du Conseil constitutionnel ; la notion de personne ayant fait publiquement acte de candidature ; la notion d'empêchement (p. 1964).

Intervention de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la Justice :

L'élection présidentielle, acte essentiel de la vie politique ; assurer la sérénité du scrutin ; retenir les deux hypothèses de la mort et de l'empêchement ; prévoir les situations complexes qui peuvent intervenir ; l'éventualité de la création artificielle de circonstances d'empêchement (p. 1965) ; l'assimilation de l'hypothèse de l'empêchement à celle du décès ; l'étendue de la période électorale à retenir ; mettre en œuvre un système de sécurité pour la période antérieure à la date limite du dépôt des présentations (p. 1966).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les deux hypothèses prévues par le projet de loi ; les pouvoirs du Conseil constitutionnel ; la personnalisation du pouvoir d'Etat (p. 1697) ; l'application à tous les candidats des dispositions du projet ; le décès et l'empêchement comme causes de renvoi ou de recommencement de l'élection ; le rôle de juge et d'arbitre du Conseil constitutionnel ; la définition des notions d'empêchement et de candidature (p. 1868) ; faire en sorte que chaque grande formation politique puisse présenter un autre candidat en cas d'empêchement du premier (p. 1969).

DISCUSSION DES ARTICLES [27 avril 1976] (p. 2164, 2168).

ORATEURS : *MM. Lagorce, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, rapporteur, Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Frèche, Beck.*

Avant l'ART. unique : *amendement n° 4 rectifié* par M. Lagorce (modification des délais de proclamation des résultats) (p. 2168) ; rejet (p. 2168).

ART. unique (conditions et modalités de report ou de renouvellement des opérations électorales relatives à l'élection du Président de la République) (p. 2168) : *amendement n° 5* de M. Frêche (nouvelle rédaction de l'article) ; devient sans objet (p. 2169) ; *amendement n° 9* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) (p. 2169) ; retrait du *sous-amendement n° 10* de M. Lagorce (conditions de report des élections) (p. 2171) ; retrait du *sous-amendement n° 11* de M. Lagorce (habilitation du Gouvernement à décider le report) (p. 2171) ; retrait du *sous-amendement n° 12* de M. Lagorce (suppression de la référence à l'empêchement du candidat lors du deuxième tour de l'élection) (p. 2171) ; retrait du *sous-amendement n° 13* de M. Lagorce (habilitation du Gouvernement à proroger les délais de report) ; adoption de l'*amendement n° 9* (p. 2171) ; les *amendements n°s 1, 2, 7* de la commission, *3* de M. Gerbet, *8* de M. Donnez deviennent sans objet (p. 2171).

Après l'ART. unique : *amendement n° 6* de M. Lagorce (raccourcissement du délai d'entrée en fonctions du Président de la République) : retrait (p. 2171) ; adoption par scrutin public de l'article unique du projet de loi constitutionnelle (p. 2171) ; liste des votants (p. 2182, 2183, 2184).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La définition des candidats (p. 3503) ; la saisine du Conseil constitutionnel (p. 3503, 3504).

Intervention de M. Lecanuet, ministre :

La saisine du Conseil constitutionnel (p. 3504).

DISCUSSION DES ARTICLES [26 mai 1976] (p. 3505).

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Forni, Claudius-Petit, Cabanel.*

ART. unique : rejet de l'*amendement n° 1* de la commission (saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires) (p. 3505) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (saisine automatique du Conseil constitutionnel) (p. 3505) ; *amendement n° 3* de M. Forni (saisine du Conseil constitutionnel par les membres de l'Assemblée nationale en cas de dissolution) : l'irrecevabilité de l'amendement (p. 3505) ; rejet de l'*amendement n° 3 rectifié* (p. 3508) ; l'article unique du projet de loi constitutionnelle est adopté (p. 3508).

TROISIÈME LECTURE [8 juin 1976] (p. 3846).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'effort de conciliation consenti par l'Assemblée ; la vanité du souci de perfectionnisme du Sénat (p. 3846).

Intervention de M. Lecanuet, ministre d'Etat:

L'accord du Gouvernement sur l'adoption du texte voté par le Sénat.

ART. unique : modifié par le Sénat ; adoption par scrutin public (p. 3846) ; liste des votants (p. 3857, 3858).

Voir TABLE DU CONGRÈS *in fine.*

Voir aussi ELECTIONS (LÉGISLATION) 45.

— **Annonce de la réduction de la durée du mandat présidentiel.** — *Voir* PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MESSAGE DU) [3 avril 1973] (p. 748, 749) ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 1.

— **Déclaration du — à Verdun.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 848.

— **Diffusion d'une déclaration du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 930.

— **Election (Proclamations des résultats).** — *Voir Journal officiel* (Lois et décrets) [25 mai 1974] (p. 5669) ; CONSEIL CONSTITUTIONNEL (PROCLAMATIONS) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2.

— **Intérim des fonctions de — par le Président du Sénat** [*J.O.* du 4 avril 1974] (p. 3779).

Décret du 3 avril 1974 portant déclaration de deuil national pour le samedi 6 avril 1974, en raison du décès de M. Georges Pompidou, Président de la République [*J.O.* du 4 avril 1974] (p. 3779).

— **Interview accordée par le — à une revue américaine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 771.

— **Vote des Français hors de France pour l'élection du —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) 68 [*J.O.* 22 juillet 1977] (p. 3885).

PRESSE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 334** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 35 DE LA LOI DU 29 JUILLET 1881 DE MANIÈRE A CE QUE LA VÉRITÉ DES FAITS DIFFAMATOIRES PUISSE ÊTRE PROUVÉE MÊME S'ILS REMONTENT A PLUS DE DIX ANS, NONOBSTANT L'AMNISTIE, LORSQU'IL S'AGIT DE CRIMES DE GUERRE, DE FAITS DE COLLABORATION AVEC L'ENNEMI ET DE FAITS AYANT PU DONNER LIEU A DES SANCTIONS AU TITRE DE L'ÉPURATION, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M Villon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 652** TENDANT A INTERDIRE LA PUBLICATION ET LA DISTRIBUTION GRATUITE DE JOURNAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1589** TENDANT A PERMETTRE A TOUTES LES TENDANCES DE PENSÉE DE S'EXPRIMER DANS LES ORGANES DE LA PRESSE ÉCRITE, présentée à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Bonhomme (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROJET DE LOI **n° 2298** RELATIF AU RÉGIME FISCAL DE LA PRESSE, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 20 mai 1976 par M. Robert-André Vivien, n° 2310 ; déclaration d'urgence le 24 novembre 1976 ; adoption le 24 novembre 1976. — Projet de loi n° 557.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1976, n° 81 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 3 décembre 1976 par M. Jean Francou, n° 106 (année 1976-1977) ; avis le 11 décembre 1976 par M. Henri Caillavet, n° 149 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 14 décembre 1976. — Projet de loi n° 32 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1976 (renvoyé à la commission des

finances, de l'économie générale et du Plan) ; demande de commission mixte paritaire le 14 décembre 1976, n° 2691 ; rapport le 17 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Robert-André Vivien, n° 2714 ; adoption le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 609.

Au Sénat, rapport le 17 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Jean Francou, n° 176 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 62 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1233 du 29 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1976 (p. 7629).

PREMIÈRE LECTURE [24 novembre 1976] (p. 8640, 8652).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Discussion générale : MM. Robert-André Vivien, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

Question préalable n° 1 de M. Ralite : MM. Leroy, Robert-André Vivien, rapporteur, Gantier, Poncelet, secrétaire d'Etat, Fillioud, Ralite.

Les travaux de la table ronde sur le régime fiscal de la presse ; le régime des hebdomadaires politiques ; caractéristiques du régime fiscal de la presse ; l'exonération de la taxe professionnelle ; le système d'exonération de la TVA (p. 8640) ; le principe optionnel ; le cas des industries qui travaillent en relation avec la presse ; l'objet du projet de loi ; les nouveaux taux d'imposition ; l'absence de solution au problème de la presse politique ; la presse de province ; le pluralisme idéologique ; le sens des modifications proposées par le Gouvernement ; l'inexistence de mesures relatives aux agences télégraphiques et à l'AFP (p. 8641) ; l'article 39 *bis* du code des impôts (p. 8642).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

La conciliation des points de vue ; la procédure de la table ronde ; sa portée et ses limites (p. 8642) ; la prise en compte par le texte gouvernemental des conclusions de la table ronde ; l'article 39 *bis* du CGI ; les abus en matière de déduction de provisions ; l'assujettissement à la TVA ; la concentration de la presse ; la prise en compte du pourcentage de publicité dans les recettes ; les pertes de recettes pour le Trésor public ; les conséquences de l'assujettissement à la TVA sur l'exploitation des entreprises de presse ; l'effort possible en matière d'aide à la presse (p. 8643) ; le rejet du critère du contenu ; l'acceptation de celui de la périodicité ; l'option ouverte entre l'assujettissement à la TVA et le maintien dans l'exonération ; les engagements internationaux en matière de TVA (p. 8644).

Question préalable de M. Ralite :

La répression dont a été victime dans l'histoire le journal *L'Humanité ;* l'action des comités de défense de *L'Humanité ; L'Humanité-Dimanche* (p. 8644) ; l'augmentation du prix de revient des journaux ; le prix du papier ; la condamnation de la presse à vivre à la remorque de la publicité ; l'absence de neutralité des répartitions des dépenses publicitaires ; la suppression de la TVA pour les achats effectués par les entreprises de presse ; l'aggravation de la pression fiscale, conséquence de l'assujettissement à la TVA ; la non-saisie du journal *L'Humanité* sous la V^e^ République ; la non-prise en compte des avis de la profession ; les conséquences de l'exonération de la TVA (p. 8645) ; la domestication de la presse ; le statut de la presse ; son pluralisme ; Aragon ; la garantie de la liberté de la presse ; l'opportunité de la question préalable ; l'aide à la presse (p. 8646) ; la concurrence des mass media ; l'évolution technologique ; l'activité des tables rondes sur la presse ; l'économie du projet de loi ; le cas des périodiques non quotidiens ; l'inapplication des critères de discrimination par le contenu ; le « sifflet » ; le droit d'option (p. 8647).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

La qualité des représentants de la presse siégeant à la table ronde ; les contraintes exercées par le Gouvernement sur certains journaux (p. 8647) ; la prise en compte des recettes publicitaires dans les dispositions du projet (p. 8648) ; rejet de la question préalable par scrutin public (p. 8648) ; liste des votants (p. 8649, 8650).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les complicités du pouvoir et de l'argent ; la nécessité de mesures de normalisation et de simplification de l'aide à la presse ; les journaux quotidiens ; l'absence d'amélioration de la situation des périodiques ; leur assujettissement à la TVA au taux réduit de 7 % à partir du 1^er^ janvier 1981 ; le régime fiscal de la presse au terme de la période intermédiaire ; les difficultés de prévision des consé-

quences d'une réforme fiscale ; les critères de sélection des journaux (p. 8652) ; l'exclusion de certains titres participant au service public de l'information ; la limitation de l'extension du champ d'application du régime d'assujettissement à la TVA au taux le plus bas ; la substitution au critère de périodicité de celui du contenu ; le règlement des cas litigieux par un organe juridictionnel ; l'importance du groupe Hersant (p. 8653) ; l'absorption de deux quotidiens corréziens par le groupe Hersant ; l'ordonnance du 26 août 1944 ; la disparition des journaux d'opinion ; la disparition du *Patriote* de Toulouse ; la disparition progressive de la presse chrétienne ; la mainmise par le Gouvernement sur les principaux moyens d'information ; la concentration des journaux ; les conditions de leur disparition ; l'augmentation des tarifs postaux et SNCF (p. 8654) ; l'article 30 *bis* du CGI ; l'esprit du projet de loi ; les réactions de la presse ; l'application du taux zéro de la TVA ; le journal *L'Humanité ;* la déontologie de la liberté d'expression ; les déclarations de M. Hersant (p. 8655) ; la circulation des idées ; la politique du Gouvernement à l'égard de la presse ; les conditions du maintien de la presse communiste ; les fonctions des représentants des travailleurs ; le lock-out dans les entreprises de grande information ; la multiplication des journaux d'usine ; la situation financière de *L'Humanité* (p. 8656) ; *Le Figaro ;* l'activité du sous-groupe de travail de la commission des libertés spécialisée dans les problèmes de la presse ; le « trafic » des libertés (p. 8657) ; la garantie de la liberté de la presse (p. 8658).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

La procédure de la table ronde ; les disparitions de titres ; l'aide postale à la presse ; l'article 39 *bis* du CGI ; la situation financière de *L'Humanité ;* la liberté de la presse (p. 8659).

DISCUSSION DES ARTICLES [24 novembre 1976] (p. 8659).

ORATEURS : *MM. Fillioud, Poncelet, secrétaire d'Etat ; Gosnat, Robert-André Vivien ; rapporteur ; Gantier, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles ; Delaneau, Hamel.*

ART. 1er (suppression de l'exonération de la TVA sur les affaires relatives à la presse et à l'impression) : adoption (p. 8659).

ART. 2 (régime de la TVA applicable aux ventes, commissions et courtages portant sur les journaux et publications assimilées et sur les travaux de composition et d'impression des écrits périodiques) (p. 8660) : retrait de l'*amendement n° 9* de M. Fillioud (modification du régime de la TVA) (p. 8660) ; *amendement n° 11* du Gouvernement (option ouverte aux éditeurs de publications non quotidiennes entre l'assujettissement à la TVA et le régime d'exonération) ; rejet du *sous-amendement n° 22* de M. Gosnat (assimilation aux quotidiens des hebdomadaires publiés par les quotidiens ainsi que les périodiques d'information politique et les publications destinées à la jeunesse) (p. 8664) ; rejet du *sous-amendement n° 20* de M. Fillioud (conditions de détermination par des disciplines législatives du régime de la TVA applicable à certaines publications non quotidiennes) (p. 8664) ; adoption de l'*amendement n° 11* (p. 8664) ; l'*amendement n° 7* de M. Gosnat (régime de la TVA applicable aux hebdomadaires publiés par les quotidiens, aux périodiques d'information politique et aux publications à destination de l'enfance) devient sans objet (p. 8664) ; l'*amendement n° 1* de la commission (modification du taux de TVA) devient sans objet (p. 8664) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (conditions d'application du taux réduit de la TVA aux fournitures faites aux éditeurs de journaux et publications par les agences de presse) (p. 8664) ; le vote négatif du groupe communiste (p. 8665) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 8665).

ART. 3 (fait générateur de la TVA) (p. 8665) : adoption de l'*amendement n° 12* du Gouvernement (modification de pure forme) (p. 8665) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 8665).

ART. 4 (modalités de calcul des droits à déduction des entreprises éditant des quotidiens et abrogation de dispositions antérieures) (p. 8665) : adoption de l'*amendement n° 13* du Gouvernement (modalités de calcul des droits à déduction des entreprises éditant des non-quotidiens) (p. 8666); adoption de l'*amendement n° 23* du Gouvernement (modalités de calcul des droits à déduction des sociétés de messagerie de presse, de la société professionnelle des papiers de presse et des agences de presse) (p. 8666) ; le texte de l'amendement n° 13, complété par celui de l'amendement n° 23, devient l'article 4 (p. 8666).

ART. 5 (conditions de non-application de la TVA aux opérations d'entremise accomplies par les mandataires) (p. 8666) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (acquittement de la TVA sur le prix de vente total au public par les éditeurs de périodiques) (p. 8666) ; adoption de l'*amendement n° 14* du Gouvernement (application des dispositions de l'article aux opérations d'entremise afférentes aux publications périodiques en cas d'absence de prise d'option) (p. 8666) ; adop-

tion de l'*amendement n° 4* de la commission (modification de pure forme) (p. 8666) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 8666).

ART. 6 (conditions d'exonération de la TVA des ventes, commissions et courtages portant sur les périodiques et annuaires édités par certaines collectivités publiques) (p. 8666) : retrait de l'*amendement n° 5* de suppression de la commission (p. 8667) ; adoption de l'*amendement n° 15* du Gouvernement (conditions d'exercice du droit d'option pour les périodiques édités par les organismes sans but lucratif et bénéfice du régime d'exonération aux organismes à but non lucratif) (p. 8667) ; le texte de l'amendement n° 15 devient l'article 6 (p. 8667).

ART. 7 (modalités de prorogation pour quatre ans de l'article 39 *bis* du code général des impôts) (p. 8667) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 6* de la commission (p. 8668) ; l'*amendement n° 8* de M. Gosnat (modification des conditions de prorogation de l'article 39 *bis* du CGI) devient sans objet (p. 8668) ; rejet de l'*amendement n° 10* de M. Fillioud (limitation des sommes prélevées ou déduites en vertu de l'article 39 *bis* du CGI) (p. 8669) ; adoption de l'*amendement n° 24* du Gouvernement (conditions de constitution en franchise d'impôt, de provision pour acquisition d'éléments d'actif strictement nécessaires à l'exploitation et déduction des résultats des dépenses d'équipement) (p. 8669) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 8669).

ART. 8 (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application de la loi) (p. 8669) : l'*amendement n° 16* du Gouvernement (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions d'option et du reversement) ; retrait du *sous-amendement n° 19* de la commission des affaires culturelles (fixation par décret en Conseil d'Etat des mesures transitoires) (p. 8669) ; adoption de l'*amendement n° 16* dont le texte devient l'article 8 (p. 8669) ; le vote négatif du groupe communiste ; l'abstention du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8669).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8669).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [17 décembre 1976] (p. 9621).

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'augmentation du délai de conservation du régime d'exonération de la TVA pour les périodiques ; l'irrecevabilité d'un amendement de M. Gantier relatif aux hebdomadaires politiques ; les modifications de détail apportées par la commission (p. 9621) ; le problème du régime fiscal des hebdomadaires et mensuels politiques (p. 9662).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

L'allongement d'un an de la période transitoire ; le cas des périodiques dits « politiques » (p. 9622).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9622, 9623).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9623).

4. — PROJET DE LOI **n° 3277** RELATIF AU RÉGIME FISCAL DES CERTAINES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, présenté à l'Assemblée nationale, le 6 décembre 1977, par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; déclaration d'urgence, le 3 décembre 1977 [6 décembre 1977] (p. 8280) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Robert-André Vivien, n° 3279 ; adoption le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 817.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1977, n° 188 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 16 décembre 1977 par M. André Fosset, n° 191 (année 1977-1978) ; avis oral de la commission des affaires culturelles ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 70 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1421 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6195).

PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1977] (p. 8776).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.*

Le régime fiscal de certaines publications périodiques ; la réforme de la fiscalité de la presse ; les modalités d'application de la réforme de 1976 ; l'application du taux réduit

de TVA aux périodiques politiques ; l'étude menée par le professeur Vedel (p. 8776) ; le problème de la définition de l'information politique ; la préparation du statut fiscal des périodiques politiques ; le changement dans la conception française de l'aide publique à la presse ; le recours au critère de contenu des publications ; la formule sauvegardant l'indépendance de la presse ; l'accord de la Fédération nationale de la presse française ; le problème de la presse mensuelle ; l'adoption du projet à l'unanimité par la commission ; les amendements déposés (p. 8777).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le problème de la catégorisation des publications ; l'extension limitée du régime privilégié accordé aux quotidiens (p. 8777) ; l'extension du régime de la TVA des quotidiens à un certain nombre d'hebdomadaires ; le dispositif technique ; la définition des hebdomadaires nationaux à caractère politique ; le recours à des critères objectifs ; la procédure prévue ; la composition de la commission créée (p. 8778).

DISCUSSION DES ARTICLES [15 décembre 1977] (p. 8778).

ORATEURS : *MM. Leenhardt, Boulin, ministre délégué ; Robert-André Vivien, rapporteur ; Boinvilliers, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

ART. 1er (extension du bénéfice de la réfaction sur la TVA aux périodiques politiques) : adoption de l'article 1er (p. 8778).

ART. 2 (conditions auxquelles doivent satisfaire les périodiques pour bénéficier du même taux d'imposition à la TVA que les quotidiens) : retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (inclut la couverture de l'actualité politique régionale dans la liste des conditions nécessaires à l'assimilation, disposition gagée par une majoration du prélèvement sur les bénéfices provenant des marchés relatifs à la force de dissuasion) (p. 8778) ; adoption de l'article 2 (p. 8779).

ART. 3 (composition de la commission chargée d'apprécier l'existence des conditions fixées à l'article 2) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Boulloche (nomination des membres de la commission par les chefs de leur juridiction respective) (p. 8779) ; retrait de l'*amendement n° 5* de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (introduction dans la composition de la commission de personnalités qualifiées en matière de presse et désignées par le Gouvernement) (p. 8779) ; adoption de l'article 3 (p. 8779).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 7* de M. Boulloche (obligation pour le Premier ministre d'accepter l'assimilation des publications ayant reçu l'avis favorable de la commission) (p. 8780).

ART. 4 (mission de la commission de contrôle de l'application de la loi) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (nouvelle rédaction de l'article 4 précisant que la décision de retrait prend la forme d'un arrêté) (p. 8780) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 8780).

ART. 5 (détermination des dates d'admission à l'assimilation et de retrait du bénéfice du régime) : adoption de l'article 5 (p. 8780).

Après l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Boulloche (publication par la commission d'un rapport annuel soumis au Parlement) (p. 8780).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8780).

Voir aussi ASSURANCES SOCIALES (AFFILIATION) 4 ; INFORMATION ; JOURNALISTE ; LANGUE VERNACULAIRE 2 ; LIBERTÉS PUBLIQUES 5 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Information (p. 4901) ; Articles non rattachés [20 novembre 1973] (p. 6162) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre. — I : Services généraux : information. — Radiodiffusion et télévision ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE (1975) 5 [13 mai 1975] (p. 2576) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 153 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 446, 455, 472, 478, 499, 520, 615, 745 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 133 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 ; RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 514, 515, 528.

— **Aide de l'Etat à la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 16 (p. 7298, 7312) ; (deuxième partie), Services du Premier ministre : information [19 novembre 1975].

— **Délit de —.** *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2499) ; JOURNALISTES 4 [27 juin 1974] ; AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (art. 2, p. 2832, 2833, 2862) ; [9 juillet 1974] (p. 3408, 3409) [10 juillet 1974] (p. 3483).

— **Entraves apportées à la diffusion des organes de presse.** — *Voir* RAPPEL AU RÈGLEMENT 400.

— **Outrages aux bonnes mœurs.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie), (art. 9, p. 5412, après art. 9, p. 5412, 5413), Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5951) ; Budget annexe des postes et télécommunications [20 novembre 1974] (p. 6796 et suivantes) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 280 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre : Information [25 octobre 1974] (p. 5488, 5491, 5492, 5494, 5496).

— **Politique du groupe Hersant.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1139.

— **Presse judiciaire.** — *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 14.

— **Régime fiscal des périodiques politiques.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 350.

— **Situation de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 423.

— **TVA sur la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (p. 5491, 5494, 5496).

PRESTATIONS FAMILIALES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 76** POUR LA MAJORATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par Mme Chonavel (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 101** TENDANT A CRÉER DES RESSOURCES NOUVELLES EN FAVEUR DES ORGANISMES D'ALLOCATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Bonhomme (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 489** TENDANT A PROLONGER LE VERSEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES JEUNES JUSQU'AU TERME DE LEUR APPRENTISSAGE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Pranchère et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 661** AMÉLIORANT LES PRESTATIONS FAMILIALES, CRÉANT LE SALAIRE MATERNEL, INSTITUANT DES PRÊTS AUX JEUNES FOYERS ET UN FONDS NATIONAL DE SECOURS AUX MÈRES EN DÉTRESSE, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 998** TENDANT A MAINTENIR LE DROIT AUX PRESTATIONS FAMILIALES POUR LES ENFANTS QUI FONT LEURS ÉTUDES A L'ÉTRANGER, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1011** TENDANT A GARANTIR LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT DES PRESTATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Beauguitte (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1012** INSTITUANT UNE PROGRESSION ANNUELLE DU POUVOIR D'ACHAT DES PRESTATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1013** TENDANT A PROLONGER LA LIMITE D'AGE OUVRANT DROIT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1024** PORTANT MAJORATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES FAMILLES NOMBREUSES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 1025** PORTANT MAJORATION DE L'ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE ET AUGMENTATION DU NOMBRE DE SES BÉNÉFICIAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 1897** TENDANT A DOUBLER LES ALLOCA-

TIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 8 octobre 1975 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2025** TENDANT AU TRIPLEMENT DE L'ALLOCATION FAMILIALE ACCORDÉE POUR LE TROISIÈME ENFANT, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. de Broglie (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

13. — PROJET DE LOI **n° 2829** INSTITUANT LE COMPLÉMENT FAMILIAL, présenté à l'Assemblée nationale le 27 avril 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 25 mai 1977 par M. Pinte, n° 2924 ; adoption le 1er juin 1977. — Projet de loi n° 680.

Transmis au Sénat le 2 juin 1977, n° 346 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires familiales et sociales) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Michel Labèguerie, n° 357 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 16 juin 1977. — Projet de loi n° 142 (année 1976-1977).

Transmis par l'Assemblée nationale le 17 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3006 ; rapport le 23 juin 1977 par M. Pinte, n° 3026 ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 730.

Loi n° 77-765 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3695).

PREMIÈRE LECTURE [31 mai 1977] (p. 3211, 3228) [1er juin 1977] (p. 3269).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mmes Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Briane, Besson, Aubert, Joanne, François Billoux, Rivierez, Rickert, Destremau, Berthouin, Brocard, Caurier, Huchon, Liogier, Richomme, Bizet, Claudius-Petit, Fanton, Berger, président de la commission des affaires culturelles.*

L'importance de la famille pour la société (p. 3225) ; les agressions dont la famille est l'objet (p. 3219, 3225) ; les méfaits causés par l'urbanisme à la famille (p. 3219) ; le logement des familles (p. 3225, 3239) ; la nécessité de protéger la famille (p. 3219, 3225, 3232, 3235) ; la « reconnaissance sociale » de la famille et du mariage (p. 3225) ; le problème démographique (p. 3219, 3225, 3233, 3235) ; le travail des femmes (p. 3225, 3234, 3236) ; l'absence de choix offert par le complément familial (p. 3231) ; l'incidence de la suppression de l'allocation de salaire unique (p. 3234) ; le salaire maternel (p. 3225, 3236) ; la reconnaissance de la dignité des tâches de la femme au foyer (p. 3235) ; le but de la politique familiale (p. 3212, 3219) ; l'objectif originel (p. 3212, 3220) ; l'évolution ultérieure : la transformation des prestations familiales en prestations sociales à caractère familial (p. 3212) ; la substitution de la notion d'assistance à celle de droit à la sécurité (p. 3228) ; le dérapage de la politique familiale et la dégradation des prestations familiales (p. 3220, 3221, 3228, 3231, 3233, 3234, 3235) ; les ordonnances de 1967 (p. 3212, 3222, 3234) ; la compensation entre branches (p. 3212, 3234, 3237) ; la nécessité d'une réforme globale de la sécurité sociale (p. 3231) ; la confusion entre mesures sociales et politique familiale (p. 3212, 3223, 3225) ; le financement de la politique familiale (p. 3212) ; l'introduction par la sélectivité des aides d'une solidarité verticale entre les familles (p. 3220) ; l'avance de la France dans le domaine des prestations familiales (p. 3231) ; la nécessité d'une politique globale de la famille est reconnue (p. 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3231, 3234, 3237, 3238) ; la position du RPR sur ce point (p. 3223) ; le bilan de l'action engagée en faveur de la famille (p. 3220, 3231, 3232) ; son caractère parcellaire (p. 3221, 3234) ; la pénalisation des familles à revenus moyens (p. 3232) ; le fil conducteur de la politique gouvernementale (p. 3231) ; l'action de Jacques Chirac (p. 3238) ; l'économie du projet (p. 3221, 3230, 3237) ; ses aspects positifs (p. 3213, 3220, 3225, 3230, 3231, 3237) ; l'objectif nataliste (p. 3233) ; le coût du projet (3,7 milliards) (p. 3213, 3230, 3234, 3239) ; le choix offert aux femmes entre la vie professionnelle et la vie familiale (p. 3237) ; l'exception d'irrecevabilité opposée aux amendements (p. 3213, 3221, 3224, 3226, 3229) ; les lacunes du projet ; la faiblesse du montant du complément familial (p. 3213, 3220, 3222, 3224, 3225, 3233, 3237) ; l'indexation sur les prix (p. 3213, 3220, 3233, 3237) ; la critique de la condition de ressources (p. 3213, 3220, 3223, 3225, 3226, 3230, 3233, 3234, 3237) ; le droit aux prestations pour tous (p. 3222) ; les incertitudes quant aux modalités du plafond (p. 3229) ; l'opposition des associations familiales au plafond (p. 3222) ; les conséquences du plafond : apparition de seuils (p. 3213,

3220, 3229) ; la non-prise en compte des situations individuelles (p. 3213, 3220) ; l'absence de continuité dans la mise en œuvre du complément familial (p. 3213, 3224, 3230) ; la dégradation de la situation de certaines familles (p. 3233, 3234) ; le non-respect du calendrier prévu par le Gouvernement (p. 3221) ; l'incitation au travail des femmes contenue dans le projet (p. 3236) ; la complexité due à la préservation des droits acquis (p. 3213, 3222, 3224, 3229) ; la création de discriminations qui en résulte (p. 3229, 3234) ; la situation préoccupante des parents isolés (p. 3222, 3224, 3226, 3238) ; l'allocation de parent isolé (p. 3223) ; le relèvement du plafond du minimum garanti (p. 3224) ; l'insuffisante revalorisation de l'allocation-orphelin (p. 3222) ; le refus de la concertation par le Gouvernement (p. 3228) ; les améliorations possibles du projet (p. 3223, 3225) ; les propositions de la commission (p. 3213, 3214) ; l'intégration des prestations dans l'assiette de l'impôt (p. 3212, 3220, 3226, 3232, 3234, 3235, 3237) ; la reconnaissance d'un revenu familial garanti adapté aux caractéristiques de chaque famille par un système de point (p. 3220) ; la suppression des conditions de ressources (p. 3220, 3232, 3234) ; les propositions du groupe PSRG (p. 3222) ; les propositions du RPR (p. 3234, 3238, 3239) ; l'élévation du plafond de ressources ; l'atténuation des effets de seuil ; la prise en compte des familles monoparentales (p. 3224) ; les propositions communistes (p. 3229) ; la majoration des allocations familiales de base (p. 3226) ; la majoration du complément familial (p. 3238) ; les conclusions de l'étude menée par la caisse d'allocations familiales (p. 3226) ; les moyens d'éviter les effets de seuil (p. 3230) ; l'attribution d'une allocation différentielle au-dessus du plafond (p. 3230) ; la nécessaire différenciation des allocations familiales en fonction de la situation de famille (p. 3239, 3240) ; le refus d'élargir l'affiliation obligatoire au régime d'assurance vieillesse prévu par la loi du 3 janvier 1972 (p. 3213, 3222, 3224, 3226, 3229) ; le problème des allocations familiales outre-mer (p. 3229) ; les disparités frappant les Français d'outre-mer ; les progrès réalisés sous la Ve République (p. 3230) ; l'octroi du complément familial aux personnes s'occupant d'enfants placés (p. 3238).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Le projet, élément du dispositif de relance de la politique familiale ; la volonté de mettre en place un statut social de la mère de famille et de concilier la vie professionnelle et la vie familiale ; les améliorations que le Gouvernement est disposé à apporter au texte ; le coût total de la réforme : 3,7 milliards ; la France, au premier rang dans l'effort de protection en faveur des familles ; le maintien du montant des allocations familiales en francs constants ; les inconvénients du système en vigueur ; l'importance financière et technique du projet ; la volonté du Gouvernement de rester fidèle au principe de la solidarité horizontale entre les familles (80 % des familles, bénéficiaires du complément familial) ; l'existence de plafonds antérieurement ; les inconvénients qu'entraînerait la suppression du plafond (p. 3215) ; les raisons expliquant le rejet de l'imposition du complément familial (coût supplémentaire, diminution du montant des bénéficiaires du complément familial, imposition d'un nombre élevé de famille) ; la possibilité d'envisager à terme une imposition des prestations familiales ; l'avenir du système de ces prestations ; le poids croissant de l'assurance maladie et le problème de la maîtrise du coût de la santé ; la croissance inéluctable des dépenses de santé ; l'accroissement de la part de la fonction santé dans le budget social de la nation ; l'impossibilité de réduire l'augmentation des dépenses de santé ; le rééquilibrage nécessaire du budget social ; l'unité de la fonction « famille » et des fonctions « santé » (p. 3216) ; l'engagement du Gouvernement de relancer la politique familiale ; le cadre de cette politique ; l'acceptation de l'amendement sur le cadre et les références des bases de calcul des prestations familiales (p. 3217).

Intervention de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale :

Le dispositif du projet ; l'effort supplémentaire consenti par le Gouvernement ; les principes retenus par le texte : la simplification des prestations par leur regroupement ; la concentration de l'effort engagé sur certaines situations familiales ; la suppression de l'allocation de salaire unique ; le maintien pendant un an du complément familial pour éviter les effets du seuil ; le nombre des allocataires : 75 % des familles en cause (p. 3217) ; la revalorisation de 10 % des plafonds primitivement retenus ; l'indexation du plafond sur les salaires ; l'institution d'une allocation différentielle pour les familles au-dessus du plafond ; la neutralité du complément familial au regard de la situation professionnelle de la mère de famille ; l'amélioration du choix offert aux femmes ; l'indexation du complément familial sur la base mensuelle des allocations familiales ; le maintien des droits acquis ; les situations particulières : les départements d'outre-mer et les familles monoparentales ; l'attitude des associations vis-à-vis de l'insti-

tution d'une majoration de 50 % du complément familial pour ces familles (p. 3218) ; la majoration de 50 % de l'allocation d'orphelin ; l'incidence de la réforme proposée ; l'extension du nombre des bénéficiaires par rapport aux attributaires des anciennes prestations ; l'augmentation du montant des prestations versées (p. 3219).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er juin 1977] (p. 3273).

ORATEURS : *MM. Gau, Millet, Cabanel, Delaneau, Pinte, rapporteur, Mme Veil, ministre, M. Bolo, Mme Chonavel, MM. Briane, Joanne, Aubert, Partrat.*

Intervention de Mme Veil, ministre :

Les chiffres révélateurs de l'importance de la réforme pour les familles ; 45 % des familles françaises sont concernées ; l'amélioration de la situation des familles monoparentales ; le coût du projet : 3,7 milliards ; les garanties d'une évolution dynamique du complément familial grâce à l'indexation du plafond de ressources sur les salaires et à l'indexation du montant du complément familial ; défend la condition de ressources prévue par le texte ; la nécessité de compenser les avantages dont bénéficient les familles aux revenus les plus élevés ; l'acceptation de cette condition par les représentants des mouvements familiaux ; leurs réserves sur le montant de l'allocation et les systèmes de revalorisation retenus ; le caractère prématuré de la suppression du plafond de ressources et de l'intégration dans l'impôt sur le revenu du complément familial (p. 3270) ; le contenu de la politique d'ensemble du Gouvernement sur la famille ; les perspectives démographiques ; l'arrêt de la baisse de la natalité selon l'INED (institut national d'études démographiques) ; la nécessité d'étudier le problème de la fiscalité des familles ; l'engagement du Gouvernement d'adapter aux départements d'outre-mer l'institution du complément familial ; les progrès considérables accomplis en matière de prestations familiales dans les DOM ; l'amélioration de la situation des mères isolées par le Gouvernement ; la concertation réalisée par le Gouvernement avec la commission ; l'engagement du Gouvernement de ne pas généraliser le système du plafond ; la généralisation par le projet de l'allocation de frais de garde (p. 3271) ; réfute les critiques faites aux modalités de l'indexation du complément familial ; nie le caractère d'assistance de la politique du Gouvernement (p. 3272).

ART. 1er : *article L 510 du code de la sécurité sociale* (modification des différentes prestations familiales résultant de l'instauration du complément familial) : adoption (p. 3273).

ART. 2 (création d'un nouveau chapitre IV du code de la sécurit ésociale. — Complément familial. — Modalités d'attribution du complément familial) : le caractère discriminatoire du critère de la condition de ressources ; la justification du plafond de ressources ; raisons de principe ou raisons financières ; la possibilité pour le Gouvernement d'affirmer sa volonté politique de soustraire l'attribution des prestations à toutes conditions de ressources ; le montant du complément familial inférieur à ce que seraient les prestations qu'il doit remplacer au 1er janvier 1978 ; le caractère limité dans son contenu, incomplet dans ses dispositions et injuste dans ses conséquences du projet ; les amendements du groupe communiste déclarés irrecevables en vertu de l'article 40 de la Constitution ; la proposition de généraliser le complément familial à toutes les familles (p. 3274) ; la simplification et l'extension du champ d'application des cinq prestations remplacées par le complément familial ; la nécessité d'une réflexion sur la famille et la définition d'un véritable « contrat de famille » (p. 3275) ; retrait de l'*amendement n° 2* de M. Delaneau (fixation du plafond à l'occasion du vote de la loi de finances) (p. 3276) ; *amendements* identiques *n°s 6* de la commission et *12* du Gouvernement (suppression de la majoration de 50 % du complément familial pour les familles monoparentales) ; adoption du texte commun de ces amendements (p. 3277) ; adoption de l'*amendement n° 13* du Gouvernement (possibilité du maintien du complément familial lors de l'extinction des droits) (p. 3278) ; adoption de l'*amendement n° 14* du Gouvernement (précisions rédactionnelles) (p. 3278) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 3278).

ART. 3 (suppression de l'article L 532 du code de la sécurité sociale) : adoption.

ART. 4 (modification rédactionnelle de l'article L 536-1 du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 3278).

ART. 5 : *article L 544 du livre V du code de la sécurité sociale* (fixation des bases mensuelles des prestations familiales par décret) : *amendement n° 8* de la commission (modification de la procédure de calcul des bases du complément familial) ; adoption du *sous-amendement n° 17* du Gouvernement (suppression de l'avis du comité consultatif de la famille prévu à l'amendement n° 8) (p. 3279) ; adoption de l'amendement n° 8 (p. 3279) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 3279).

ART. 6 (modification rédactionnelle de l'article L 546 du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 3279).

ART. 7 (modification de l'article L 550 du code de la sécurité sociale : modalités de paiement des prestations familiales) : adoption (p. 3279).

ART. 8 (modification rédactionnelle de l'article L 553 du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 3279).

ART. 9 (modification de l'article 1090 du code rural) : adoption (p. 3279).

ART. 10 (abrogation des articles 1092-1 à 1092-3 du code rural) : adoption (p. 3279).

ART. 11 : *article L 242-2 du code de la sécurité sociale* (cas d'affiliation obligatoire à l'assurance vieillesse du régime général) : adoption de l'*amendement n° 15* du Gouvernement (précisions rédactionnelles) (p. 3280) ; adoption de l'*amendement n° 16* du Gouvernement (affiliation des femmes bénéficiant de la majoration de l'allocation de salaire unique ou de l'allocation de la mère au foyer) (p. 3280) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (extension de l'affiliation aux femmes assurant la charge d'un handicapé par la fixation d'un plafond de ressources identique à celui du complément familial) (p. 3280) ; adoption de l'article 11, ainsi modifié (p. 3280).

ART. 12 (maintien des droits acquis) : adoption (p. 3280).

ART. 13 (maintien des droits acquis aux prestations dont le montant est supérieur au complément familial) : adoption (p. 3280).

Après l'ART. 13 : retrait de l'*amendement n° 11* de M. Pinte (intégration des prestations familiales dans l'impôt sur le revenu) (p. 3281).

Intervention de Mme Veil, ministre :

Les avantages tirés par les familles à revenus élevés du système de prestations familiales et du régime fiscal ; la nécessité de revoir les barèmes avant d'imposer les prestations familiales ; la nécessité d'étudier au préalable les conséquences d'une telle mesure (p. 3281).

ART. 14 (entrée en vigueur de la loi du 1er janvier 1978) : les limites du texte ; le dérapage de la politique de compensation des charges sociales en raison du déficit chronique de la sécurité sociale et de la confusion entre la compensation des charges familiales et le transfert des revenus ; la réorganisation de notre système de protection sociale (p. 3281) ; adoption de l'article 14 (p. 3282).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gau :* les récentes propositions faites par M. Jacques Chirac ; la dégradation du pouvoir d'achat des familles ; les propositions du parti socialiste ; l'opposition de l'article 40 aux amendements déposés par le groupe socialiste ; le caractère insuffisant des concessions faites par le Gouvernement ; l'abstention du groupe du PSRG (p. 3282) ;

— *Mme Chonavel :* la situation difficile des familles françaises ; la nécessité d'augmenter les salaires pour faire une véritable politique familiale ; la revalorisation des allocations familiales ; l'insuffisance du complément familial au regard du coût de la vie (p. 3282) ; la pénalisation des femmes exerçant une activité professionnelle ; la critique du plafond de ressources ; la nécessité d'élever le plafond du complément familial ; l'abstention du groupe communiste dans le vote (p. 3283) ;

— *M. Joanne :* le vote favorable du groupe républicain (p. 3283) ;

— *M. Aubert :* l'irréalisme de l'opposition (p. 3283) ;

— *M. Partrat :* la nécessité de réaménager le système fiscal et de réformer en profondeur la protection sociale ; les aspects positifs du projet (p. 3283) ; le vote favorable du groupe réformateur (p. 3284).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3284).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1977] (p. 4340).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Les amendements adoptés par le Sénat ; la demande de suppression du plafond de ressources pour l'octroi des prestations familiales et leur soumission à l'impôt ; la demande faite par le Sénat au Gouvernement de présenter au Parlement un rapport sur une politique globale de compensation des charges familiales ; les mesures annoncées par le Gouvernement; le réexamen du statut financier et fiscal de la protection des familles ; l'augmentation des prestations familiales ; leur revalorisation au 1er janvier 1978 ; le dépôt d'un projet de loi adaptant le complément familial aux départements d'outre-mer ; la présentation de nouvelles mesures créant un statut de la mère de famille (p. 4340).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Les améliorations apportées au texte par le Sénat ; l'octroi du bénéfice du plafond des ressources les plus élevées aux familles n'ayant qu'un seul parent ; la clarification des conditions d'octroi de l'indemnité différentielle ; la création d'un écart forfaitaire entre les plafonds ; les réflexions du Sénat sur la place de la réforme dans la politique d'ensemble d'aide à la famille ; l'engagement de remettre au Parlement une étude globale sur l'aide aux familles (p. 4341).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4341).

ART. 2 : chapitre IV du code de la sécurité sociale (Complément familial) : adoption (p. 4342).

ART. 5 (article L 544 du livre V du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 4342).

ART. 11 : adoption (p. 4342).

ART. 15 : adoption (p. 4342).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4342).

14. — PROJET DE LOI **n° 3213** INSTITUANT LE COMPLÉMENT FAMILIAL DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, présenté à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1977 par M. Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 23 novembre 1977 par M. Bonhomme, n° 3238 ; adoption le 6 décembre 1977. — Projet de loi n° 788.

Transmis au Sénat le 7 décembre 1977, n° 127 (année 1977-1978) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales), rapport le 8 décembre 1977 par M. Georges Dagonia, n° 133 (année 1977-1978) ; adoption avec modifications le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 50 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3369 ; rapport le 19 décembre 1977 par M. Bonhomme, n° 3380 ; adoption définitive le 19 décembre 1977. — Projet de loi n° 840.

Loi n° 77-1455 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6282).

PREMIÈRE LECTURE [6 décembre 1977] (p. 8280).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Fontaine, Ibéné, Sablé, Gau, Camille Petit.*

Le mouvement de départementalisation sociale ; l'harmonisation de la législation des prestations familiales servies en métropole et dans les DOM ; l'adaptation du complément familial aux conditions particulières aux DOM; les modalités du complément familial (p. 8280); le montant du complément familial ; les améliorations proposées par la commission des affaires culturelles ; le principe de la généralisation des prestations familiales dans les DOM ; les dates d'entrée en vigueur des décrets relatifs à l'allocation de parent isolé et la réduction des conditions relatives à la durée de travail pour le maintien des prestations familiales ; le projet de loi sur la protection de la maternité dans les départements d'outre-mer ; la création d'une prime ; l'indexation du montant de la prime sur l'évolution des allocations familiales versées aux salariés du régime général ; l'évolution de la masse des prestations familiales dans les DOM (p. 8281).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'évolution de l'ensemble de la législation sociale dans les DOM ; l'extension des bénéficiaires des prestations familiales ; l'introduction dans la législation des départements d'outre-mer de nouvelles prestations ; le maintien du fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire à un niveau élevé (p. 8281) ; l'évolution de l'allocation de parent isolé, du complément familial ; l'extension du bénéfice du régime des prestations familiales aux travailleurs indépendants du commerce et de l'artisanat et aux membres des professions libérales ; la progression des prestations familiales dans les DOM ; le choix des structures familiales pour l'application des prestations ; le niveau du plafond ; le montant du complément familial (p. 8282).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le complément familial dans les DOM ; les différences avec le complément familial dans la métropole (p. 8282, 8283, 8284, 8285) ; les conditions d'âge (p. 8283, 8285) ; le montant du complément familial (p. 8283, 8284, 8285) ; la départementalisation sociale dans les DOM (p. 8282, 8284, 8285) ; les conditions relatives à l'activité professionnelle (p. 8283, 8284, 8286) ; la généralisation de la sécurité sociale (p. 8283, 8284) ; les conséquences démographiques des prestations familiales (p. 8282, 8284, 8286) ; le plafond de

ressources pour l'attribution du complément familial (p. 8285) ; les réserves exprimées par l'assemblée départementale de la Martinique sur le texte (p. 8285).

DISCUSSION DES ARTICLES [6 décembre 1977] (p. 8287).

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur, Mme Veil, ministre.*

ART. 1er (conditions d'attribution du complément familial) : retrait de l'*amendement n° 5* de M. Ibéné (modification des conditions d'attribution du complément familial) (p. 8287) ; retrait de l'*amendement n° 1* de la commission (indexation du plafond de ressources sur le SMIC) (p. 8287) ; adoption de l'*amendement n° 10* du Gouvernement (assimilation du plafond de ressources du complément familial à celui de l'allocation de rentrée scolaire) (p. 8287) ; retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (indexation du complément familial sur les allocations familiales) (p. 8287) ; adoption de l'*amendement n° 11* du Gouvernement (calcul du montant du complément familial en fonction de la base mensuelle des allocations familiales) (p. 8287); adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8287).

ART. 2 (modification de l'article 1142-12 du code rural) : insertion de l'allocation d'éducation spéciale, de l'allocation de parent isolé et extension du complément familial au régime des exploitants agricoles ; adoption de l'article 2 (p. 8287).

ART. 3 (suppression de l'allocation de salaire unique et régime des allocations des fonctionnaires) : adoption de l'article (p. 8287).

ART. 4 (fixation par décret de la date d'entrée en vigueur de la loi) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (entrée en vigueur de la loi au plus tard au 1er juillet 1978) (p. 8288) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 8288).

Après l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modalités d'application de la loi du 30 juin 1975 applicable aux DOM instituant une assurance vieillesse en faveur des mères de famille d'enfants handicapés et de handicapés adultes) (p. 8288).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8288).

DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1977] (p. 9011).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, suppléant M. Bonhomme, rapporteur, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

La fixation par décret des conditions de durée d'activité auxquelles est subordonnée l'attribution du complément familial ; le souhait du Parlement de supprimer toutes conditions d'activité pour l'attribution des prestations familiales dans les DOM ; la généralisation des prestations familiales aux DOM (p. 9011).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La fixation par décret des conditions d'ouverture des droits aux prestations familiales ; les engagements du Gouvernement en ce domaine (p. 9011) ; le bénéfice de l'allocation de parent isolé dès le premier examen prénatal (p. 9012).

DISCUSSION DES ARTICLES [19 décembre 1977] (p. 9012).

ART. 4 (fixation par décret des conditions d'entrée en vigueur de la loi) : adoption de l'article 4 (p. 9012).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9012).

Voir aussi ALLOCATIONS DE LOGEMENT 3, 4 ; ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ; ARTISTES 2 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6 (après l'article 15) ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 10 ; DÉTENTION 3 ; FAMILLE 9, 11 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie) (après art. 2, p. 5401) ; Travail [4 novembre 1974] (p. 5769, 5777, 5781, 5782, 5799, 5807) ; Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6008, 6010, 6055, 6115) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3293, 3296, 3297, 3303, 3304, 3313, 3316, 3333) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 143 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 500, 1012 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 38 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 37, 113, 279, 290 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 28.

— **Allocation exceptionnelle aux travailleurs frontaliers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 545, 547.

— **aux travailleurs migrants [Maroc].** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 36 ; HANDICAPÉS 6.

— **Congé de maternité.** — *Voir* TRAVAIL DES FEMMES (deuxième lecture) [16 juin 1975] (p. 4246 et suiv.).

— **Indemnité familiale d'expatriation.** — *Voir* ARMÉE 12.

— **Pouvoir d'achat.** — *Voir* FAMILLE 2 [5 et 6 décembre 1974] (p. 7523, 7524, 7525, 7531).

PRESTATIONS SOCIALES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 674** TENDANT A GARANTIR LE BÉNÉFICE DES PRESTATIONS SOCIALES AUX TRAVAILLEURS VICTIMES D'UN CONFLIT COLLECTIF DU TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Boulloche et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES

— **Conseil supérieur des —.** *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

PRÊTS IMMOBILIERS

— **Conditions d'octroi des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 635.

— **Prêts aux jeunes ménages.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 646.

PRIME D'APPRENTISSAGE ET DE PRÉAPPRENTISSAGE

Voir APPRENTISSAGE.

PRIME DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 271.

— **dans le Cambrésis.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1075.

— **dans l'arrondissement de Valenciennes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1130.

PRIME DE MOBILITÉ

Voir EMPLOI 5.

PRIME DE TRANSPORT

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 247** RELATIVE A L'ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE TRANSPORT A L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, pour l'adoption en première lecture, voir table matières 1962-1967 (TRANSPORTS 7) et table matières 1968-1973 (SALAIRES 1).

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 247 ; rapport le 27 juin 1974 par M. Gau, n° 1101.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 431** TENDANT A ÉTENDRE A TOUS LES SALARIÉS DES ENTREPRISES PRIVÉES, quelle que soit la région où est situé leur lieu de travail, la prime spéciale uniforme mensuelle de transport instituée dans la première zone de la région parisienne, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir PRIME DE TRANSPORT 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) ; TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2384, 2388, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402).

PRISON

Voir AMNISTIE 8 ; DÉTENTION 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Justice [31 octobre 1973] ; Comptes spéciaux du Trésor [20 novembre 1973] (p. 6122) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Justice et Débat préparatoire à la séance publique à l'examen des crédits de la justice ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 15.

— **Affaire Agret.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 717.

— **Contrôle des permissions de sortie accordées aux détenus.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1368 ; EMPLOI 5.

— **Fréquence des évasions d'établissements pénitentiaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 581.

— **Libération anticipée d'un condamné (M. Calzi).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 784.

— **Permissions de sortie des détenus de droit commun.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1288.

— **Personnel pénitentiaire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 110.

PRISONNIERS DE GUERRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 137** TENDANT A PERMETTRE AUX ANCIENS

PRISONNIERS DE GUERRE DE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'AGE EN VUE DE L'OCTROI D'UNE RETRAITE ANTICIPÉE AU TAUX PLEIN, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Gilbert Faure et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 21 juin 1973 par M. Bonhomme, n° 513 ; adoption le 28 juin 1973 sous le titre : « Proposition de loi tendant à permettre aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à soixante-cinq ans. » — Proposition de loi n° 39.

Transmise au Sénat le 29 juin 1973, n° 355 (année 1972-1973) (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 11 octobre 1973 par M. Marcel Lambert, n° 12 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 8 novembre 1973. — Proposition de loi n° 15 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1051 du 21 novembre 1973, publiée au *J.O.* du 22 novembre 1973 (p. 12419).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1973] (p. 2632).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gilbert Faure, Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, Ihuel, Gosnat, Rolland, Ginoux.*

Rappel au règlement n° 44 de M. Gilbert Faure relatif à la suspension de séance (p. 2632) ; inégalités entre anciens prisonniers; exemple de la Belgique et de l'Italie ; difficultés d'application du régime de l'invalidité (p. 2633).

Intervention de M. Michel Poniatowski, ministre (p. 2633).

Pathologie de la captivité ; vieillissement prématuré des anciens prisonniers ; régime de l'inaptitude ; problèmes financiers des caisses d'assurance vieillesse ; nécessité d'un échelonnement des mesures prévues ; décret d'application avant le 1er janvier 1974 ; extension des dispositions aux anciens combattants (p. 2633, 2634).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Conclusions de la commission de la pathologie de la captivité ; vieillissement précoce des anciens prisonniers (p. 2634, 2635, 2636, 2637) ; extension du bénéfice de la mesure aux anciens combattants (p. 2634, 2635, 2636, 2637) ; exemple de la Belgique (p. 2635, 2636) et de l'Italie (p. 2636) ; régime de l'inaptitude (p. 2635, 2636) ; proposition du groupe communiste tendant à fixer à soixante ans le droit à la retraite pour tous sans distinction de temps de captivité (p. 2636) ; prise en compte des années de guerre et de captivité pour ceux qui n'étaient pas affiliés au régime général de la sécurité sociale avant la mobilisation.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Berger, président de la commission des affaires culturelles, Poniatowski, Peyret, Ballanger, Gilbert Faure, Tourné, Bonhomme, Cazenave.*

ART. 1er (complétant l'article L 332 du code de la sécurité sociale ; pension des assurés anciens prisonniers de guerre) : *amendement* de M. Peyret tendant à étendre ce texte à tous les anciens combattants (p. 2637, 2638); antériorité de la proposition de loi n° 665 du groupe UDR : pathologie des anciens combattants ; réserve de l'article à la demande du Gouvernement.

ART. 2 (extension des disposiitons du texte aux régimes d'assurance vieillesse des travailleurs indépendants des professions libérales, des exploitants agricoles et des salariés agricoles) : réserve de l'article à la demande du Gouvernement (p. 2638).

ART. 3 (assimilation à une période d'assurance de toute période de mobilisation ou de captivité) : réserve de l'article à la demande du Gouvernement (p. 2638).

ART. 4 (financement des dépenses entraînées) : *amendement* du Gouvernement renvoyant à un décret pris avant le 1er janvier 1974 les modalités et les dates de mise en œuvre ainsi que les moyens de financement (p. 2638) ; assurance donnée par le Gouvernement que la première mesure interviendra dès le premier semestre de 1974 ; demande de vote bloqué du Gouvernement sur l'article 1er, y compris l'amendement de M. Peyret, les articles 2, 3 et 4 (dans la rédaction résultant de l'amendement du Gouvernement) (p. 2639) ; retrait de deux *sous-amendements* de MM. Gilbert Faure et Tourné (p. 2639) ; rappel au règlement n° 45 de M. Gilbert Faure, relatif aux conditions d'application de l'article 40 de la Constitution et de l'article 92 du règlement, après que son sous-amendement (entrée en vigueur de la loi le 1er janvier 1974) ait été déclaré irrecevable (p. 2639) ; rappel au règlement n° 46 de M. Tourné (retraite du combattant, restrictions de ce texte) (p. 2639,

2640) ; financement des mesures proposées (p. 2640).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Gilbert Faure, Ducoloné, Ginoux, Labbé, d'Ornano, Claudius-Petit* : craintes relatives à l'amendement du Gouvernement et à l'application de ce texte (p. 2640 2641, 2642) ; vote de la proposition par le groupe des socialistes et des radicaux de gauche (p. 2641) ; procédure du vote bloqué (p. 2641, 2642) ; vote de la proposition par le groupe communiste (p. 2641) ; contentieux anciens combattants (p. 2642) ; vote de la proposition par le groupe des réformateurs démocrates sociaux (p. 2642), le gorupe UDR, le groupe des Républicains indépendants (p. 2642) le groupe de l'Union centriste (p. 2643) ; Titre : « Proposition de loi tendant à permettre aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre de bénéficier, entre soixante et soixante-cinq ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de soixante-cinq ans ».

Demande de scrutin public présentée par le groupe UDR et le groupe des Républicains indépendants.

ADOPTION au scrutin de la proposition de loi (p. 2643) ; liste des votants (p. 2701, 2702).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 164** TENDANT A PERMETTRE AUX COMBATTANTS, ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, DE BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'AGE EN VUE DE L'OCTROI D'UNE RETRAITE ANTICIPÉE AVEC PENSION AU TAUX PLEIN, EN FONCTION DU TEMPS PASSÉ EN CAPTIVITÉ, présentée à l'Asssemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Brocard (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir PRISONNIERS DE GUERRE 1.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 381** TENDANT A PERMETTRE AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE RELEVANT DES RÉGIMES D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS ET NON SALARIÉS DE BÉNÉFICIER, ENTRE SOIXANTE ET SOIXANTE-CINQ ANS, D'UNE RETRAITE ANTICIPÉE D'UN MONTANT ÉGAL A CELUI QUI AURAIT ÉTÉ ACCORDÉ A SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Ihuel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir PRISONNIERS DE GUERRE 1.

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 410** TENDANT A FIXER A SOIXANTE ANS L'AGE DU DROIT A PENSION DE VIEILLESSE POUR LES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Gosnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commision des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir PRISONNIERS DE GUERRE 1.

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 1102** TENDANT A FIXER AU 1er JANVIER 1974 LA DATE D'APPLICATION DE LA LOI N° 73-1051 DU 21 NOVEMBRE 1973 PERMETTANT AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE BÉNÉFICIER ENTRE SOIXANTE ET SOIXANTE-CINQ ANS, D'UNE PENSION DE RETRAITE CALCULÉE SUR LE TAUX APPLICABLE A L'AGE DE SOIXANTE-CINQ ANS, présentée au Sénat le 5 juin 1974 par M. Marcel Darou (renvoyée à la commission des affaires sociales), n° 195 (année 1973-1974) ; rapport le 11 juin 1974 par M. Lucien Grand, n° 199 (année 1973-1974) ; adoption le 27 juin 1974. — Proposition de loi n° 77 (année 1973-1974).

Transmise à l'Assemblée nationale le 28 juin 1974 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1102).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1131** TENDANT A PERMETTRE AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE BÉNÉFICIER EFFECTIVEMENT, DÈS L'AGE DE SOIXANTE ANS, AU DROIT A PENSION DE RETRAITE AU TAUX APPLICABLE A L'AGE DE SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Tourné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1203** TENDANT A FIXER AU 1er JANVIER 1974 LA DATE D'APPLICATION DE LA LOI n° 73-1051 DU 21 NOVEMBRE 1973 PERMETTANT AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE BÉNÉFICIER, ENTRE SOIXANTE ET SOIXANTE-CINQ ANS, D'UNE PENSION DE RETRAITE CALCU-

LÉE SUR LE TAUX APPLICABLE A L'AGE DE SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Ihuel (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI n° 1220 TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER, DÈS LE 1er JANVIER 1975, LES ANCIENS COMBATTANTS ET ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE AGÉS DE SOIXANTE ANS, D'UNE PENSION DE RETRAITE CALCULÉE SUR LE TAUX APPLICABLE A L'AGE DE SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Jean Brocard (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI n° 1858 TENDANT A COMPLÉTER LA LOI n° 73-1051 DU 21 NOVEMBRE 1973 PERMETTANT AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE BÉNÉFICIER, ENTRE SOIXANTE ET SOIXANTE-CINQ ANS, D'UNE PENSION DE RETRAITE CALCULÉE SUR LE TAUX APPLICABLE A L'AGE DE SOIXANTE-CINQ ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Cousté (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI n° 2615 TENDANT A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, présentée à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1976 par M. Nilès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 25 octobre 1977 par M. Brocard n° 3171.

Voir ANCIENS COMBATTANTS 10 et 12 ; PRISONNIERS DE GUERRE 12 et 13.

11. — PROPOSITION DE LOI n° 2644 TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES ALSACIENS-LORRAINS ÉVADÉS POUR SE SOUSTRAIRE A L'INCORPORATION DE FORCE DANS L'ARMÉE ALLEMANDE OU DÉSERTEURS DE CELLE-CI APRÈS LEUR INCORPORATION DE FORCE, DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 73-1051 DU 21 NOVEMBRE 1973, présentée à l'Assemblée nationale le 25 novembre 1976 par M. Weisenhorn (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI n° 2857 TENDANT A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, pour l'adoption en première lecture, voir table matières 1962-1967 (CODE CIVIL 12) et table matières 1968-1973 (PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES 1) ; présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1977 par M. Corrèze (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 25 octobre 1977 par M. Brocard, n° 3171.

Voir ANCIENS COMBATTANTS 10 et 12 ; PRISONNIERS DE GUERRE 10, 12 et 13.

13. — PROPOSITION DE LOI n° 2889 TENDANT A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Xavier Deniau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 25 octobre 1977 par M. Brocard, n° 3171.

Voir ANCIENS COMBATTANTS 10 et 12 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 3 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 13, 14, 15 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 167, 198, 467, 570.

— **Attribution de la carte du combattant aux anciens** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1353.

— **Pensions de vieillesse des anciens combattants et anciens** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 363.

— **en Indochine.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6308) ; PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE LA GUERRE 2 [16 décembre 1974] (p. 7904, 7905).

— **Retraite anticipée au taux plein.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 3 (p. 1135, 1138, 1140, 1141, 1144, 1146, 1147, 1148, 1149, 1151, 1154, 1155, 1157, 1158, 1160, 1163, 1164, 1203, 1204, 1205) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 29, 44, 45, 46.

PRIVILÈGES

1. — PROPOSITION DE LOI n° 270 TENDANT A MODIFIER LE 3° DE L'ARTICLE 2102 DU CODE CIVIL, présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

PRIX

1. — PROPOSITION DE LOI n° 27 TENDANT A MODIFIER LE CALCUL DU

PRIX DE REVIENT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Peyret et Neuwirth (renvoyée à la commission des finances, de l'économie et du Plan).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 435 TENDANT A MODIFIER LA LOI DU 2 JUILLET 1963 PORTANT MAINTIEN DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE, EN CE QUI CONCERNE LE CALCUL DU PRIX DE REVIENT, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. François Bénard (renvoyée à la commission des finances, de l'économie et du Plan).

3. — PROJET DE LOI n° 3147 RELATIF A DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE PRIX, présenté à l'Assemblée nationale le 11 octobre 1977 par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan ; déclaration d'urgence le 11 octobre 1977) ; rapport le 16 novembre 1977 par M. Cressard, n° 3215 ; adoption le 8 décembre 1977. — Projet de loi n° 796.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1977, n° 147 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Maurice Blin, n° 162 (année 1977-1978) ; avis le 14 décembre 1977 par M. Lionel de Tinguy au nom de la commission des lois constitutionnelles, n° 165 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 16 décembre 1977. — Projet de loi n° 54 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1977 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3373 ; demande de commission mixte paritaire le 17 décembre 1977 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Cressard au nom de la commission mixte paritaire, n° 3389 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 856.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1977, par M. Blin au nom de la commission mixte paritaire, n° 205 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 84 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1457 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6283).

PREMIÈRE LECTURE [24 novembre 1977] (p. 7887, 7897) ; [8 décembre 1977] (p. 8430).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cressard, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Bignon, Bolo, Gouhier, Boulloche, Fouchier, Kalinsky.*

La politique gouvernementale en matière de prix ; l'inflation ; les mesures envisagées en 1978 (p. 7887) ; la limitation des hausses de loyer pour les logements dont les loyers sont fixés par des baux comportant une clause d'indexation ; la complexité des dispositions relatives aux loyers ; les prix de l'eau ; le problème que leur limitation pose aux communes ; l'application aux transports des dispositions de l'ordonnance de 1945 ; le rejet par la commission des finances de l'article relatif aux transports ; l'évolution des hautes rémunérations ; le système de limitation des rémunérations pour 1978 (p. 7888).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

Le caractère préoccupant de l'évolution des prix (p. 7888) ; les prix des produits alimentaires ; les prix des produits manufacturés à la production ; les prestations de service ; la décélération de l'inflation ; l'évolution des cours des matières premières internationales ; les conditions climatiques ; le comportement des agents économiques ; la nécessité de développer la concurrence ; apprendre aux consommateurs à rechercher le meilleur rapport qualité-prix ; la mise en place d'un dispositif général d'encadrement des prix pour 1978 en matière de prix industriels à la production, et en matière de loyers, pour l'eau (p. 7889) ; l'exclusion du champ d'application du texte des prix de l'eau distribuée en régie directe ; les tarifs des transports ; la réglementation des hautes rémunérations, objet d'un amendement du Gouvernement ; la politique des rémunérations du Gouvernement ; la progression du pouvoir d'achat des catégories sociales prioritaires ; les salaires (p. 7890).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les loyers (p. 7890, 7892, 7893, 7894) ; le maintien du locataire dans les lieux (p. 7891) ; les loyers d'HLM (p. 7891, 7894) ; différer les amortissements d'emprunts (p. 7894) ; la limitation applicable aux loyers ; les difficultés qu'elle soulève (p. 7891) ; le décalage entre la date de revision des taux et le moment de publication de l'indice ; la complexité du texte relativement aux loyers ; les propositions de la commission des lois ; le maintien de la date du 15 septembre 1976 pour les loyers sortis du blocage prévu par

la loi du 1er septembre 1948 (p. 7891) ; les prix de l'eau ; la majoration des redevances de pollution ; le rapport d'information de la commission de la production sur le problème de l'eau ; l'action en faveur de l'eau ; la dispersion des prix de l'eau ; les conséquences du plafonnement du prix de l'eau (p. 7894) ; la nécessité d'aboutir à la vérité des prix de l'eau ; les difficultés des gestionnaires du service public de distribution d'eau ; la nécessité d'une politique de l'eau (p. 7895) ; les différents facteurs de l'inflation ; le chômage (p. 7892) ; les prix (p. 7892, 7893) ; la journée syndicale du 1er décembre 1977 (p. 7893) ; les hauts salaires ; la politique à l'égard des services publics (p. 7893) ; le budget de Georges Marchais (p. 7892) ; les décisions prises à propos du « tout-électrique » ; l'instauration d'une taxe spéciale sur la construction de logements chauffés à l'électricité ; la situation du secteur des appareils de chauffage électrique ; la politique gouvernementale en matière d'énergie ; les tarifs préférentiels en matière d'électricité dont bénéficient les monopoles (p. 7895).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La liberté laissée aux collectivités locales dans la fixation du prix de l'eau ; les dispositions applicables aux sociétés en régie ; la non-application de la taxation des services de transport aux services gérés par les collectivités locales ; les loyers (p. 7895) ; l'absence de blocage des loyers pour les HLM ; la création d'un dispositif d'aide aux organismes en difficulté ; les réussites de la politique économique du Gouvernement ; les prix ; le chômage ; la modernisation des structures de commercialisation ; le maintien dans les lieux des locataires ; la liberté des prix laissée aux régies communales en matière de loyers (p. 7896).

DISCUSSION DES ARTICLES [24 novembre 1977] (p. 8430).

ORATEURS : *MM. Combrisson, Cressard, rapporteur, Boulin, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, Canacos, Claudius-Petit, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement, Bignon, rapporteur pour avis de la commission des lois, Josselin, Fanton, Briane, Gantier, Foyer, président de la commission des lois, Leenhardt, Montagne, Ribes, Bernard, Cornet, Darinot, Dutard.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 12* de M. Combrisson (création d'une commission chargée d'élaborer un nouvel indice des prix obtenant l'adhésion de tous les organismes représentés dans la commission) (p. 7898).

ART. 1er (A. — Loyers : limitation applicable au prix des loyers) : l'irrecevabilité de l'*amendement* déposé par le groupe communiste ; la part du loyer dans les budgets familiaux; le droit au logement des Français ; la construction de logements sociaux ; le « scandale » des saisies et des expulsions (p. 7898) ; les conditions du travail parlementaire ; le dépôt par le Gouvernement d'amendements non soumis à la commission (p. 7899).

RETRAIT DU PROJET DE LOI (p. 7899).

Le dépôt de nouveaux amendements sur les loyers, le prix de l'eau et des transports et les rémunérations (p. 7899).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances :

La réorientation du projet ; le maintien du plafonnement de la hausse des loyers en 1978 (p. 7899).

Intervention de M. André Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement :

Son accord pour le report de la discussion (p. 7899).

REPRISE DE LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI [8 décembre 1977] (p. 8430).

La position de la commission ; son avis favorable pour les loyers ; son opposition aux dispositions relatives à l'eau et aux transports (p. 8430).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué :

Les améliorations apportées au texte par le Gouvernement depuis la première discussion (p. 8430).

REPRISE DE LA DISCUSSION DES ARTICLES (p. 8430).

ART. 1er (*suite*) (fixation du niveau maximal de la hausse pouvant être appliquée à certains loyers dus pour l'année 1978) : exceptions à cet encadrement ; la libération du prix des loyers ; la charge des loyers pour les familles ; la hausse des loyers ; la situation florissante de l'industrie automobile ; le marasme de l'industrie du bâtiment ; l'obsession de l'indice des prix ; le caractère nuisible du blocage des loyers ; la possibilité de sortir du blocage grâce au projet de loi (p. 8431) ; *amendement n° 65* du Gouvernement (possibilité de reviser les loyers avec une limitation

de la hausse à 6,5 % pendant le premier semestre et, ensuite, une augmentation variant en fonction de l'augmentation de l'indice du coût de la consommation dans la limite de 85 %) ; adoption des *amendements* n^os^ *71* et *72* de la commission des lois (clarification rédactionnelle) (p. 8433) ; adoption du *sous-amendement* n° *73* de la commission des lois (souligne l'applicabilité des dispositions de caractère permanent du projet de loi à tous les baux) (p. 8433) ; adoption de l'*amendement* n° *65* ainsi modifié ; l'abstention du groupe communiste (p. 8433) ; adoption de l'*amendement* n° *65* ainsi modifié ; l'abstention du groupe communiste (p. 8433) ; ce texte devient l'article 1^er^ (p. 8433).

ART. 2 (définition des termes : « loyer en vigueur ») : *amendement* n° *66* du Gouvernement (définition du loyer en vigueur par référence au loyer dû au 15 septembre 1976) ; adoption du *sous-amendement* n° *74* de la commission des lois (amendement interprétatif) (p. 8433) ; adoption de l'amendement n° 66 ainsi modifié, dont le texte devient l'article 2 (p. 8433).

ART. 3 (impossibilité d'une revision en dehors de la date prévue dans le contrat) : adoption des *amendements* de suppression n^os^ *7* de la commission et *27* de la commission des lois (p. 8433) ; l'article 3 est supprimé (p. 8433).

ART. 4 (respect des limites fixées à l'article 1^er^ pour l'augmentation des loyers d'un local dont le bail est venu à expiration depuis moins d'un an) : *amendement* n° *51 rectifié* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 4) ; adoption du *sous-amendement* n° *82* de M. Boulloche (application des dispositions de l'amendement n° 51 aux baux conclus en 1977 et entrant en vigueur en 1978) (p. 8434); adoption de l'*amendement* n° *51* (p. 8434) ; l'*amendement* n° *28* de la commission des lois (rédaction différente de l'article) devient sans objet (p. 8434) ; l'*amendement* n° *45* de M. Boulloche (application des dispositions aux baux conclus en 1977 et entrant en vigueur en 1978) devient sans objet (p. 8434).

Après l'ART. 4 : retrait de l'*amendement* n° *46 rectifié* de M. Boulloche (impossibilité pour l'indice de référence retenu lors de la revision des baux de location d'être supérieur à l'indice INSEE des coûts de la construction) (p. 8434).

ART. 5 (application de la limitation des hauses de loyers aux garages, places de stationnement, jardins ou locaux accessoires : exceptions à l'application de la limitation des hausses de loyer) ; adoption de l'*amendement* n° *67* du Gouvernement (supprime le deuxième alinéa de l'article 5 relatif aux exceptions à l'application de la limitation des loyers) ; ce texte devient l'article 5 ; l'*amendement* n° *47* de M. Boulloche portant sur le deuxième alinéa de l'article 5 originel sera discuté ultérieurement (p. 8434).

Après l'ART. 5 : *amendement* n° *68* du Gouvernement (dispositions applicables aux conventions conclues entre bailleurs et locataires sur les logements de la catégorie II A) ; adoption du *sous-amendement* n° *75* de la commission des lois (modification formelle de l'amendement n° 68) (p. 8435) ; adoption de l'*amendement* n° *68* ainsi modifié (p. 8435) ; *amendement* n° *69* du Gouvernement (exceptions à l'application des dispositions des articles 1^er^, 2, 4 et 5 du texte) ; les *sous-amendements* n^os^ *76* de la commission des lois et *83* de M. Boulloche (suppression de l'exclusion du champ d'application de la loi des baux conclus en application de l'article 3 *sexies* de la loi du 1^er^ septembre 1948) deviennent sans objet du fait de la modification apportée à son amendement par le Gouvernement (p. 8436) ; adoption du *sous-amendement* n° *84* de M. Boulloche (extension de l'exception à l'application de la loi aux redevances et indemnités calculées en application de l'article 216 du code de l'urbanisme et de l'habitation) (p. 8436) ; adoption de l'*amendement* n° *69*, ainsi modifié (p. 8436) ; adoption de l'*amendement* n° *44* de M. Briane (fixation à 2,25 % du coefficient retenu pour la hausse des loyers des baux commerciaux) (p. 8437).

ART. 6 (qualification des infractions aux dispositions du présent texte et conditions de constatation, poursuite et répression des infractions) : adoption (p. 8437).

Après l'ART. 6 : rejet de l'*amendement* n° *9* de la commission (complétant la loi du 16 décembre 1964 sur le bail à construction et prévoyant la possibilité de demander une révision amiable ou judiciaire des baux à construction lorsque l'augmentation de la redevance est supérieure au quart du prix précédemment fixé) (p. 8439) ; adoption de l'*amendement* n° *81* du Gouvernement (protection du preneur en cas de préjudice subi du fait de la limitation du prix des loyers) (p. 8439) ; adoption de l'*amendement* n° *33* de la commission des lois (interdiction des clauses de rattrapage portant sur une période supérieure à la durée s'écoulant entre deux révisions) (p. 8439) ; rejet de l'*amendement* n° *48* de M. Boulloche (caractère obligatoire de la délivrance d'une quittance de loyer) (p. 8440).

ART. 7 (B. — Eau : reconduction de la limitation de la hausse des prix de l'eau insti-

tuée par la loi de 1976) : hausse plafonnée à 6 % ; dérogations en cas d'exécution de travaux d'une importance exceptionnelle ; les positions prises par la commision des lois ; les rédactions successives de l'article 7 ; la responsabilité des collectivités locales en matière de fixation du prix de l'eau ; les moyens d'éviter l'augmentation du prix de l'eau (p. 8440) ; la réduction des taxes frappant le prix de l'eau ; le blocage touchant les collectivités locales ; l'exclusion de celles-ci de la réglementation ; son application aux concessionnaires ou fermiers ; les atténuations apportées à la réglementation ; la suppression des clauses de revision (p. 8441) ; rejet des *amendements* de suppression *n*os *10* de la commission et *35* de M. Combrisson (p. 8441) ; *amendement n° 7* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 7 : limitation des dispositions de l'article aux services qui ne sont pas exploités en régie directe par les collectivités locales ou les sociétés d'aménagement régional) ; adoption du *sous-amendement n° 77* de M. Ribes (modification formelle) (p. 8442) ; adoption du *sous-amendement n° 78* rectifié de M. Ribes (tendant à porter de 70 % à 78 % le taux retenu par le Gouvernement dans l'amendement n° 70) (p. 8442) ; le *sous-amendement n° 80* de M. Cressard (substitution du chiffre 9,5 % à celui de 6 % pour la hausse prévue à l'amendement n° 70) devient sans objet (p. 8442) ; retrait du *sous-amendement n° 85* de M. Boulloche affirmant que les dérogations seront de droit lorsque les dispositions du présent article se traduisent par un accroissement des charges supportées par les budgets des collectivités locales (p. 8443) ; retrait du *sous-amendement n° 86* de M. Boulloche (même objet que le sous-amendement n° 85) (p. 8443) ; adoption de l'*amendement n° 70* ainsi modifié (p. 8443) ; ce texte devient l'article 7 (p. 8443).

ART. 8 (C. — Transports. — Précisions sur le champ des activités soumises à la réglementation des prix) : l'irrecevabilité opposée aux *amendements* communistes sur ce texte (p. 8443) ; rejet de l'*amendement* de suppression *n° 11* de la commission (p. 8444) ; adoption de l'*amendement n° 43* du Gouvernement tendant à placer dans le champ de l'ordonnance de 1945 sur les prix certains transports (p. 8444) ; ce texte devient l'article 8 (p. 8444) ; les amendements n°s 39 et 40 de M. Cornet deviennent sans objet (p. 8444).

Après l'ART. 8 : réserve de l'*amendement n° 20* du Gouvernement relatif à l'intitulé des dispositions concernant les hautes rémunérations en 1978 (p. 8444) ; *amendement n° 21* du Gouvernement (met fin au dispositif de 1977 concernant les hautes rémunérations ; plafonnement de celles-ci en 1978) ; adoption du *sous-amendement n° 49* de M. Cressard (affirmation du caractère non réglementaire du domaine traité dans l'amendement n° 21) (p. 8445) ; rejet du *sous-amendement n° 87* de M. Boulloche (dispositions applicables aux revenus issus de possessions d'actions, d'obligations de parts de sociétés immobilières, de comptes courants d'associés, d'engagements d'épargne à long terme) (p. 8445) ; adoption du *sous-amendement n° 60* du Gouvernement (possibilité de prendre sous forme de directives les dispositions réglementaires prévues à l'amendement n° 21) (p. 8445) ; adoption du *sous-amendement n° 79* de M. Gantier (inapplication de l'amendement n° 21 aux dépassements de rémunération dus à une promotion résultant d'un accroissement de responsabilité ; limitation du sous-amendement n° 79 à l'année 1978 par modification proposée par le Gouvernement) ; adoption du sous-amendement, ainsi modifié (p. 8445) ; adoption de l'amendement n° 21, ainsi modifié (p. 8445) ; adoption de l'*amendement n° 20*, précédemment réservé (p. 8446) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Combrisson (prix de l'électricité) (p. 8446) ; rejet de l'*amendement n° 17* de M. Gosnat (blocage du prix de l'essence et des produits pétroliers ; composition du bénéfice imposable des sociétés pétrolières) (p. 8446) ; rejet de l'*amendement n° 18* de M. Dutard (interdiction de l'augmentation des prix des produits industriels destinés à un usage agricole) (p. 8447) ; rejet de l'*amendement n° 19* de M. Dutard (interdiction de l'augmentation du prix des engrais à usage agricole en 1978 ; abrogation de l'avoir fiscal) (p. 8447) ; le vote hostile du groupe communiste ; l'abstention du PSRG (p. 8447).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8447).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9103).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Cressard, rapporteur de la commission mixte paritaire, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, Bertrand Denis, Gantier.*

Le loyer servant de base au calcul de l'augmentation en 1978 ; l'impossibilité de réaliser les hausses non demandées avant la promulgation de la loi (p. 9103) ; la limitation du plafonnement des nouveaux loyers à la première année du bail ; la possibilité pour tout locataire d'exiger la remise d'une quittance ;

les dérogations au plafonnement des hausses ; les tarifs des transports (p. 9104).

Intervention de M. Robert Boulin, ministre délégué :

Les sanctions applicables aux augmentations illégales des loyers (p. 9104).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le prix de l'eau ; les difficultés financières subies par les communes ; la durée de la revision des loyers (p. 9104).

Intervention de M. Boulin, ministre délégué :

L'intervention à la date du 1er janvier des revisions des tarifs des sociétés concessionnaires pour la distribution de l'eau ; les instructions données aux préfets par le Gouvernement à sujet (p. 9104).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9105).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9105, 9106).

Adoption de l'amendement n° 1 du Gouvernement (rétablissement du texte initial relatif au dispositif de contrôle de l'augmentation des prix des loyers) (p. 9106) ; le vote hostile du groupe communiste (p. 9106).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9106).

Voir aussi CONCURRENCE ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5, 9 ; INDEXATION CONVENTIONNELLE 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974, Discussion générale ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1, 3 ; MOTION DE CENSURE 1 ; VIANDE 1.

— **Blocage des —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10 ; MOTIONS DE CENSURE 5.

— **Blocage des — des loyers.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 284.

— **Contrôles des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 753.

— **Hausse des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 979.

— **Indice des —.** *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5.

— **Indice des — et épargne populaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1280.

— **Indice des — de mars.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 766.

— **Politique des prix.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1183.

— **des loyers.** — *Voir* BAUX DE LOCAUX D'HABITATION A USAGE PROFESSIONNEL 31.

— **à la Réunion.** — *Voir* QUESTION ORALE SANS DÉBAT 27.

— **des services publics.** — *Voir* TARIFS PUBLICS.

— **Répercussion de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des tarvailleurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1218.

PRIX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2, 13 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 313, 693 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 15, 163.

— **Fixation des — européens.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1060.

— **Prix des jeunes bovins.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 40, 86.

— **Prix des primeurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 841.

— **Prix à la production.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1314.

— **Prix des produits alimentaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1293.

PROCÉDURE CIVILE

Voir ABSENCE 1 ; ASSURANCES 6 ; FILIATION 3, 5 ; GUADELOUPE 1 ; RAPATRIÉS 13.

— **Enregistrement des audiences.** — *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 14.

— **Gratuité des actes de —.** *Voir* JUSTICE 2.

— **Rectification des actes de l'état civil.** — *Voir* ETAT CIVIL 2.

PROCÉDURE CIVILE ET COMMERCIALE

1. — PROJET DE LOI n° 1350 RELATIF AUX FORCLUSIONS ENCOURUES DURANT LA PÉRIODE D'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL AINSI QU'A LA PROROGATION ET A LA SUSPENSION

DE DIVERS DÉLAIS, présenté à l'Assemblée nationale le 4 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 12 décembre 1974 par M. Gerbet, n° 1389 ; adoption le 12 décembre 1974 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 197.

Transmis au Sénat le 13 décembre 1974, n° 150 (année 1974-1975) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 17 décembre 1974 par M. Félix Ciccolini, n° 161 (année 1974-1975) ; adopté après déclaration d'urgence le 19 décembre 1974.

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1462 ; rapport le 20 décembre 1974 par M. Gerbet au nom de la commission mixte paritaire, n° 1464 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 221.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1974 par M. Félix Ciccolini au nom de la commission mixte paritaire, n° 173 (année 1974-1975) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 76 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1115 du 27 décembre 1974 (*J.O.* du 28 décembre 1974).

PREMIÈRE LECTURE [12 décembre 1974] (p. 7734).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Lauriol, Neuwirth, Galley, ministre de l'équipement, Villa, Maisonnat.*

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 7735).

Les difficultés juridiques résultant de l'interruption des communications postales ; les décrets intervenus pour proroger les délais de protêt et la validité des chèques postaux ; les instructions relatives au paiement des impôts et cotisations de sécurité sociale ; le projet ouvre un nouveau délai pendant lequel les actes seront validés ; la période des perturbations est fixée du 14 octobre au 10 décembre 1974 ; en matière pénale, les droits de la défense seront sauvegardés.

Le texte de 1968 (p. 7735) ; la période de perturbation des centres de tri (p. 7735, 7736) ; les délais de protêt (p. 7735) ; les délais de recours (p. 7735) ; la validité des chèques postaux (p. 7735) ; le paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale (p. 7735, 7737, 7742, 7743) ; les droits de la défense (7735) ; non-comparution devant les juridictions répressives (p. 7739) ; délais d'instruction des demandes de permis de construire (p. 7739) ; autorisations d'ouvertures commerciales (p. 7741) ; remariage après divorce (p. 7741) ; provision insuffisante du compte postal (p. 7743) ; déroulement des concours administratifs (p. 7743).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : (p. 7736) : régularisation avant le 21 janvier 1975 des actes qui auraient dû être accomplis entre le 14 octobre et le 10 décembre 1974 ; *amendement n° 4* de M. Gerbet (cas de prescription extinctive ou de péremption) ; adopté ; *amendement n° 5* de M. Gerbet (période de perturbations étendue jusqu'au 15 décembre) ; adopté (p. 7737) ; *amendement n° 6* de M. Gerbet (période de régularisation étendue jusqu'au 31 janvier) ; adopté, ainsi que l'article 1er, ainsi modifié.

ART. 2 (délai en matière fiscale, de sécurité sociale, de prévoyance et d'aide sociale) : réservé.

ART. 3 (report des astreintes, clauses pénales, résolutoires ou de déchéance) : *amendements n°s 11* et *12* d'harmonisation de M. Gerbet ; adoptés,ainsi que l'article 3 ainsi modifié.

ART. 4 (report des délais de dénonciation ou résiliation de contrat ou d'engagement) : *amendement n° 13* d'harmonisation de M. Gerbet ; adopté (p. 7738) ; *amendement n° 14* de forme de M. Gerbet ; adopté ; *amendement n° 15* d'harmonisation de M. Gerbet ; adopté, ainsi que l'article 4, ainsi modifié.

ART. 5 (délais de recours contre les décisions des juridictions répressives ; délais recommençant à courir deux mois après publication de la loi) : *amendement n° 16* de M. Gerbet (délais recommençant à courir le 16 janvier 1975) ; adopté, ainsi que l'article 5, ainsi modifié.

ART. 6 (décisions des juridictions répressives réputées rendues par défaut) : *amendement n° 17* de M. Gerbet (dessaisissement de la cour en cas d'opposition et d'appel) ; adopté, ainsi que l'article que l'article 6, ainsi modifié (p. 7739).

ART. 7 (suspension des délais d'instruction des demandes de permis de construire) : *amendement n° 18* de M. Gerbet (suppression de l'article) ; rejeté (p. 7740) ; *amendement* d'harmonisation du Gouvernement ; adopté ; *amendement n° 33* de M. Gerbet (contrats soumis à la condition suspensive de l'obtention définitive du permis de construire) ; adopté (p. 7741) ; *amendement n° 2* du Gouvernement (autorisations d'ouvertures commerciales) ; adopté, ainsi que l'article 7, ainsi modifié.

Après l'ART. 7 : *amendement n° 3* du Gouvernement (préserver des droits et situations juridiques résultant de l'exécution d'une décision de justice, cas de remariage après divorce, dissolution du lien conjugal) ; *sous-amendement n° 22* de M. Gerbet (suppression de la clause de la dissolution du lien conjugal) ; retiré ; l'amendement est adopté (p. 7742).

ART. 8 (application de la loi dans les DOM) : *amendements n^os 19, 20* et *21* de coordination de M. Gerbet ; adoptés, ainsi que l'article 8, ainsi modifié.

ART. 2 (*suite*) : *amendement n° 7* d'harmonisation de M. Gerbet ; adopté (p. 7742), ainsi que l'article 2, ainsi modifié (p. 7743).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 10 rectifié* de M. Villa (non-perception de la taxe pour insuffisance de provision des comptes postaux) ; adopté.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7743).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8260, 8261).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission mixte paritaire, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 8260, 8261).

ART. 6 : *amendement n° 1* de M. Gerbet (p. 8261) (remplacer les mots : « à moins que la juridiction saisie n'ait rendu une décision sur le fond », par les mots : « n'ait déjà statué sur cette voie de recours ») ; adopté.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi ainsi modifié (p. 8261).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 1443 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LA LOI N° 72-626 DU 5 JUILLET 1972 INSTITUANT UN JUGE DE L'EXÉCUTION ET RELATIVE A LA RÉFORME CIVILE présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 mai 1975 par M. Foyer, n° 1630 ; rapport supplémentaire le 6 juin 1975 par M. Foyer, n° 1729 ; adoption le 24 juin 1975 sous le titre : Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à la réforme de la procédure civile. — Proposition de loi n° 316.

Transmise au Sénat le 25 juin 1975, n° 437 (année 1974-1975) ; (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 29 juin 1975 par M. J.-M. Girault, n° 479 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Proposition de loi n° 193 (année 1974-1975).

Loi n° 75-596 du 9 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1975 (p. 7076).

PREMIÈRE LECTURE [24 juin 1975] (p. 4676).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Historique de la réforme du code de procédure civile (p. 4676) ; dépôt prochain d'un projet de code (p. 4676) ; astreintes (p. 4677) ; publicité des audiences (p. 4677) ; actions possessoires (p. 4677) ; caution « judicatum solvi » (p. 4677) ; arbitrage (p. 4677).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 4677) :

Annonce la publication dès l'été prochain du premier livre du nouveau code de procédure civile ; conséquence de l'arrêt du 4 octobre 1974 du Conseil d'Etat déniant au pouvoir réglementaire la compétence de fixer la publicité des audiences.

ART. 1^er à 6 : adoption (p. 4678).

ART. 7 (possibilités de compromettre pour les établissements publics) : adoption de l'*amendement* du Gouvernement supprimant la référence aux matières sur lesquelles portera le compromis (p. 4678).

TITRE : sur la proposition de la commission, il est ainsi modifié : « Proposition de loi portant diverses dispositions relatives à la réforme de la procédure civile ».

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4678).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1986** RELATIVE A LA COMPÉTENCE TERRITORIALE DES TRIBUNAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 18 novembre 1975 par M. Pierre Lagorce (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir AÉRONEFS 1 ; COURS D'APPEL 1.

— **Réforme de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 662.

PROCÉDURE COMMERCIALE

Voir RAPATRIÉS 13.

— **Compétence des juridictions d'Alsace-Lorraine.** — *Voir* FAILLITE, RÈGLEMENT JUDICIAIRE, LIQUIDATION DE BIENS 5.

PROCÉDURE LÉGISLATIVE

1. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 2276** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 45 ET 46 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 11 mai 1976 par M. Bernard Reymond (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

PROCÉDURE PÉNALE

1. — PROJET DE LOI **n° 630** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS PÉNALES ET DE PROCÉDURE PÉNALE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 20 décembre 1973 par M. Gerbet, n° 921.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 886** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 62, 63, 64, 75 ET 77 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Cousté (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1213** TENDANT A COMPLÉTER L'ORDONNANCE N° 58-1270 DU 22 DÉCEMBRE 1958 ET A MODIFIER PLUSIEURS ARTICLES DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE AFIN DE SIMPLIFIER ET D'ACCÉLÉRER LA PROCÉDURE PÉNALE, présentée à l'Assemblée nationale, le 9 octobre 1974, par M. Degraeve (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 1218** TENDANT A INSÉRER DANS LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE UN ARTICLE 734-2 ET A MODIFIER L'ARTICLE 738 DUDIT CODE, présentée à l'Assemblée nationale, le 9 octobre 1974, par M. Montagne (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 1316** TENDANT A SUBSTITUER, DANS CERTAINS CAS, LE SIMPLE AVERTISSEMENT A LA CONDAMNATION PÉNALE, présentée à l'Assemblée nationale, le 20 novembre 1974, par M. Louis Maisonnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1317** TENDANT A ÉTENDRE LA FACULTÉ DE REPRÉSENTATION DEVANT LES JURIDICTIONS PÉNALES, présentée à l'Assemblée nationale, le 20 novembre 1974, par M. René Rieubon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1366** TENDANT A ÉTENDRE AUX EXPERTISES PÉNALES LES RÈGLES RELATIVES AUX DROITS DE DÉFENSE, présentée à l'Assemblée nationale, le 5 décembre 1974, par M. Garcin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROJET DE LOI **n° 1404** ABROGEANT LES ARTICLES 68 ET 155 DU CODE PÉNAL ET MODIFIANT L'ARTICLE 18 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, présenté à l'Assemblée nationale, le 13 décembre 1974, par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ;

rapport le 2 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1501 ; adoption le 4 avril 1975. — Projet de loi n° 229.

Transmis au Sénat le 8 avril 1975, n° 224 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Félix Ciccolini, n° 234 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 17 avril 1975. — Projet de loi n° 89 (année 1974-1975).

Loi n° 75-285 du 24 avril 1975, publiée au *J.O.* du 25 avril 1975 (p. 4251).

PREMIÈRE LECTURE [4 avril 1975] (p. 1322).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Fiches et registres d'hôtels (p. 1322) ; éclatement de l'ancien tribunal de la Seine ; compétence des officers de police judiciaire (p. 1322).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 1323) :

Les dispositions de ce projet sont relatives à deux domaines différents mais sont liées par un certain caractère d'urgence ; le Gouvernement abrogera, si ce projet est adopté, les dispositions réglementaires relatives à la tenue des fiches d'hôtels ; les officiers de police judiciaire doivent pouvoir étendre leurs investigations à l'ensemble de la région parisienne.

ART. 1er et 2 : adoption (p. 1323).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1323).

9. — PROJET DE LOI **n° 1479** MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES DISPOSITIONS DE PROCEDURE PENALE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1499 ; adoption le 25 avril 1975. — Projet de loi n° 246.

Transmis au Sénat le 29 avril 1975, n° 269 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 3 juin 1975 par M. Félix Ciccolini, n° 352 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 6 juin 1975. — Projet de loi n° 133 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 10 juin 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° -1730 ; rapport le 19 juin 1975 par M. Gerbet, n° 1788 ; adoption le 23 juin 1975. — Projet de loi n° 312.

Transmis au Sénat le 24 juin 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 435 (année 1974-1975) ; rapport le 25 juin 1975 par M. Félix Ciccolini, n° 439 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 28 juin 1975. — Projet de loi n° 167 (année 1974-1975).

Loi n° 75-701 du 6 août 1975, publiée au *J.O.* du 7 août 1975 (p. 8035).

Décision du Conseil constitutionnel du 23 juillet 1975 [*J.O.* du 24 juillet 1975] (p. 7534) (déclarant non conformes à la Constitution les dispositions de l'article 6 relatives au juge unique).

PREMIÈRE LECTURE [24 avril 1975] (p. 2081, 2092), [25 avril 1975] (p. 2162).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Houteer, Kalinsky, Forni, L'Huillier, Claudius-Petit, Jean-Pierre Cot, Chandernagor, Fanton, Villa, Ginoux, Cressard.*

Le texte s'inspire des amendements apportés par la commission des lois à un projet précédent déposé en août 1973 (I. 630) (p. 2081) ; détention provisoire en matière de délits (p. 2082) ; application de la loi du 17 juillet 1970 (p. 2082, 2087, 2088) ; saisine de la chambre d'accusation par inculpé (p. 2082) ; comparution personnelle du prévenu (p. 2082) ; clôture de l'instruction (p. 2082) ; juge unique et collégialité (p. 2082, 2088, 2089) ; procédure des flagrants délits (p. 2083, 2089) ; dispositions spéciales pour les infractions en matière économique et financière (p. 2083, 2088) ; dangers de la spécialisation des magistrats (p. 2083, 2088) ; « nullités virtuelles » (p. 2083).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 2084) :

Le Gouvernement entend porter remède, par des mesures concrètes, aux progrès de la délinquance de masse et de la délinquance fi-

nancière (p. 2085) ; limiter à six mois la détention provisiore en matière correctionnelle ; les exceptions ; intérêt d'une mise en liberté automatique à l'expiration du délai ; saisine de la chambre d'accusation par l'inculpé ; imputation intégrale de la détention sur la durée de la peine ; la généralisation du juge unique en correctionnelle valorisera la profession de magistrat ; (p. 2086) : maintien de la formation collégiale dans certains cas ; l'adaptation de la répression aux nouvelles formes de la délinquance économique ; spécialisation des juges ; transfert limité au ressort de chaque cour d'appel ; pas de nouvelle juridiction d'exception ; les juges d'instruction pourront désormais opérer sur l'ensemble du territoire national ; (p. 2087) : faire échec aux manœuvres dilatoires des plaideurs qui abusent du recours de cassation.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Règle de l'*habeas corpus* (p. 2088) ; critique à l'égard d'une détention provisoire dont la durée est déterminée par la peine encourue (p. 2089).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 45* de M. Massot (assistance d'un avocat dès la première comparution) (p. 2092) rejet de l'*amendement n° 46* de M. Massot (communication libre de l'inculpé avec son avocat) (p. 2093).

ART. 1er (détention provisoire lorsque la peine encourue est inférieure à cinq ans) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. L'Huillier (prolongation de détention limitée à deux mois dans tous les cas) (p. 2094) ; rejet de l'*amendement n° 47* de M. Massot (limitation à six mois de toute détention provisoire) (p 2094) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des lois (sort particulier des récidivistes légers) (p. 2095) ; rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (article 44 du code de procédure pénale) (p. 2096) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 2096).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 48* de M. Massot (limitation à douze mois de la détention en matière criminelle) (p. 2096).

ART. 2 (comparution personnelle dans le délai de quatre mois) : rejet des *amendements n° 42* de M. L'Huillier et *n° 49* de M. Massot (texte identique) (délai ramené à deux mois) (p 2097) ; rejet de l'*amendement n° 34* de M. Ducoloné (assistance du conseil) (p. 2097); adoption de l'article 2 (p. 2097).

ART. 3 : *article 179 du code de procédure pénale :* adoption (p. 2097).

Après l'ART. 3 : rejet des *amendements n°s 50, 51, 52, 53* de M. Massot relatifs à l'intervention de la chambre d'accusation dans la procédure de détention provisoire (p. 2097, 2098).

ART 4 (la durée de la détention provisoire est déduite de la durée de la peine) : adoption (p. 2099).

ART. 5 : *article 398 du code de procédure pénale* (composition du tribunal correctionnel) : adoption (p. 2099).

Article 396-1 du code de procédure pénale (formation en juge unique) : rejet de deux *amendements* identiques de suppression, *n° 35* de M. Villa et *n° 61* de M. Massot (p. 2100) ; rejet de l'*amendement n° 3* de la commission repris par M. Jean-Pierre Cot (renvoi à la formation collégiale sur demande du détenu ou du ministère public) et de l'*amendement n° 54* de M. Massot (assemblée générale du tribunal) ; adoption de l'*amendement n° 65* du Gouvernement (renvoi à la formation collégiale) (p. 2101) ; adoption de l'article 398-1 modifié ; adoption de l'article 5 (p. 2101).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission des lois (procédure du flagrant délit) (p. 2163) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (saisine du tribunal correctionnel) (article 388 du code de procédure pénale) (p. 2163) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (comparution devant le procureur de la République en cas de flagrant délit) (p. 2164) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (préparation de la défense en cas de flagrant délit) (p. 2164) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (renvoi en cas de flagrant délit) (p. 2164) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (contrôle judiciaire avant comparution) (p. 2164) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (témoins) (p. 2164) ; rejet de l'*amendement n° 43* de M. Kalinsky (procédure par défaut) (p. 2165).

ART. 6 (transport du juge d'instruction sur tout le territoire national) : adoption (p. 2165).

ART. 7 (compétence territoriale en matière d'inculpés détenus) : rejet de l'*amendement n° 62* de suppression de M. Massot (p. 2165) ; adoption de l'article 7 (p. 2165).

ART. 8 (transfert de détenus) : adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (en cas de risques certains) (p. 2165) ; adoption de l'article 8 modifié (p. 2166).

ART. 9 (infractions en matière financière) :

Article 704 du code de procédure pénale (principe de spécialisation en matière finan-

cière) : réserve de l'*amendement n° 12* de la commission ; réserve de l'article (p. 2167) ; adoption (p. 2170).

Article 705 du code de procédure pénale (liste des infractions économiques) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (affaires complexes) (p. 2167) ; rejet de l'*amendement n° 14* de la commission (exception faite de la banqueroute) (p. 2168) ; rejet de l'*amendement n° 15* de la commission (exception faite des délits en matière de publicité mensongère) (p. 2168) ; rejet de l'*amendement n° 16* de la commission (exception faite de la fraude fiscale) (p. 2168) ; rejet de l'*amendement n° 18* de la commission (exception faite des infractions à l'urbanisme) (p. 2169) ; adoption du texte proposé pour l'article 705 du code.

Articles 706 et 706-1 du code de procédure pénale (saisine de la juridiction spécialisée) : adoption (p. 2170).

Article 706-2 du code de procédure pénale : adoption de l'*amendement n° 21* de suppression de la commission (p. 2170).

Article 706-3 du code de procédure pénale (absence de recours contre les ordonnances) : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (pourvoi en cassation suspensif) (p. 2170) ; adoption de l'article 9 amendé (p. 2170).

ART. 10 (ordonnance de non-admission des pourvois en cassation dilatoires) : adoption (p. 2171).

ART. 11 : *article 801 du code de procédure pénale* (la nullité ne peut être prononcée que si l'inobservation des règles porte atteinte aux intérêts de la partie concernée) : rejet de l'*amendement n° 39* de suppression de M. L'Huillier (p. 2171) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (article 105 du code de procédure pénale) (p. 2173).

ART. 12 : *article 16 du code de procédure pénale :* adoption (p. 2173).

ART. 13 : *articles 16-1, 16-2, 16-3 du code de procédure pénale* (retrait d'habilitation d'un officier de police judiciaire) : adoption de l'article 13 (p. 2173).

Après l'ART. 13 : adoption de l'*amendement n° 60* de M. Foyer (infractions en matière de chèques) (p. 2173).

ART. 14 (pouvoir du juge d'interdire, dans le cadre du contrôle judiciaire, l'exercice de certaines activités et l'émission de chèques) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 40* de M. Villa (p. 2173) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (exclusion des mandats électifs ou syndicaux) (p. 2173) ; adoption de l'article 19 modifié (p. 2173).

Après l'ART. 14 : adoption de l'*amendement n° 59* de la commission (listes des experts) (p. 2174) ; rejet de l'*amendement n° 44* de M. Villa (désignation des experts) (p. 2174).

ART. 15 (délégation de ses pouvoirs par le président du tribunal de grande instance) : adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 27* de la commission ; adoption de l'article 15, modifié (p. 2174).

Après l'ART. 15 : adoption de l'*amendement n° 28* de la commission (délai de citation) (p. 2175) ; retrait de l'*amendement n° 29* de la commission (détention des mineurs) (p. 2178).

ART. 16 et 17 (entrée en vigueur de la loi avant le 1er janvier 1976) : adoption (p. 2178).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

Adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (suppression de l'*amendement n° 45* de M. Massot, adopté avant l'article 1er) (p. 2179).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Hamel* (p. 2179) ; *M. Cressard :* le groupe UDR vote un texte amélioré (p. 2179) ;

— *M. Waldeck L'Huillier* . le groupe communiste vote contre (p. 2179) ;

— *M. Chandernagor :* vote défavorable du groupe socialiste (p. 2180) ;

— *Mme Fritsch :* vote favorable du groupe des réformateurs (p. 2180).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 2180) :

Souhaite que le prochain budget de son ministère soit plus étoffé ; évoque les travaux de la commission relative à la jeunesse délinquante.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2180).

DEUXIÈME LECTURE [23 juin 1975] (p. 4619).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Les modifications apportées par le Sénat au texte adopté par l'Assemblée en première lecture (p. 4619, 4620).

EXAMEN DES ARTICLES :

ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission tendant à ne pas prendre en compte dans la durée de la détention provisoire la privation de liberté consécutive à l'exécution d'un mandat d'amener (p. 4620).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux :

S'oppose à l'amendement en raison de son caractère inéquitable.

L'article 4, ainsi modifié, est adopté.

ART. 4 *bis :* adoption du *sous-amendement n° 7* du Gouvernement et de l'*amendement n° 2 rectifié* de la commission donnant à l'inculpé la faculté d'être assisté d'un avocat lors des interrogatoires prévus aux articles 153 et 155 du code de procédure pénale (le texte voté par le Sénat rendait cette assistance obligatoire) ; l'*amendement n° 5* du Gouvernement devient sans objet ; le texte de l'amendement n° 2 rectifié devient l'article 4 *bis* (p. 4622).

ART. 5 à 16 *bis :* adoption dans le texte voté par le Sénat.

ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission prévoyant la mise en application immédiate des dispositions de l'article 16 *bis* (cour d'assise de Bastia) (p. 4622); adoption de l'*amendement n° 4* de la commission relatif à la désignation des magistrats du tribunal correctionnel appelés à statuer à juge unique ; adoption de l'article 17 ainsi modifié (p. 4623).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4623).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 1896** RELATIVE AU ROLE DE L'AVOCAT APRÈS LE PRONONCÉ DE LA PEINE, présentée à l'Assemblée nationale le 8 octobre 1975 par M. Massot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 2032** TENDANT A RENFORCER LES GARANTIES DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Foyer et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2075** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 552 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE RELATIF AU DÉLAI DE CITATION DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL OU DE POLICE, présentée à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1975 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 19 décembre 1975 par M. Gerbet, n° 2101 ; adoption le 19 décembre 1975. — Proposition de loi n° 433.

Transmise au Sénat le 20 décembre 1975, n° 179 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Louis Virapoullé, n° 180 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 20 décembre 1975. — Proposition de loi n° 85 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1257 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13502).

PREMIÈRE LECTURE [19 décembre 1975] (p. 10125).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la Républiqe ; Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Article 552 du code de procédure pénale : délai de citation porté à dix jours (p. 10125) ; rectification d'une erreur matérielle afin d'étendre la procédure nouvelle aux DOM (p. 10125).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 10125) :

Accord du Gouvernement sur la proposition de loi.

ADOPTION de l'article unique de la proposition de loi (p. 10125).

13. — PROJET DE LOI **n° 2183** AUTORISANT LA VISITE DES VÉHICULES EN VUE DE LA RECHERCHE ET DE LA PRÉVENTION DES INFRACTIONS PÉNALES, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; déclaration d'ur-

gence le 24 novembre 1976 ; adoption le 15 novembre 1976. — Projet de loi n° 562.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1976, n° 85 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 133 (année 1976-1977) ; rejet le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 35 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2695 ; demande de commission mixte paritaire le 15 décembre 1976 ; rapport le 16 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire, constatant l'impossibilité d'adopter un texte par M. Gerbet, n° 2703.

Au Sénat ; rapport le 16 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire, constatant l'impossibilité d'adopter un texte par M. Pierre Marcilhacy, n° 173 (année 1976-1977).

A l'Assemblée nationale ; rapport le 20 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2732 ; adoption le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 621.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 193 (année 1976-1977) ; rapport le 20 décembre 1976 par M. Pierre Marcilhacy, n° 194 (année 1976-1977) ; rejet le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 74 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2746 ; rapport le 20 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2747 ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 630.

Décision du Conseil constitutionnel en date du 12 janvier 1977 déclarant non conformes à la Constitution les dispositions de la loi autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales [*J.O.* du 13 janvier 1977] (p. 344).

PREMIÈRE LECTURE [25 novembre 1976] (p. 8697).

ORATEURS : *discussion générale : MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice ; exception d'irrecevabilité : MM. Baillot, Guichard, ministre d'Etat ; question préalable : MM. Forni, Gerbet, rapporteur, Donnez, Kalinsky.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le droit de visite des véhicules ; l'inviolation du domicile ; ses exceptions ; la jurisprudence ; l'assimilation des caravanes au domicile ; entraver le transport clandestin d'armes et de munitions ; le droit de visite des véhicules en vigueur (p. 8697) ; la liberté des conducteurs ; le comité « Justice pénale nouvelle » ; la limitation du droit de visite des véhicules aux officiers de police judiciaire ou sur ordre de ceux-ci ; Charles Péguy (p. 8698).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le droit de visite des véhicules de certains fonctionnaires ; l'extension de ce droit aux agents de la force publique (p. 8698).

Exception d'irrecevabilité n° 1 de M. Kalinsky et des membres du groupe communiste : aggravation du système répressif ; la convention européenne des droits de l'homme ; l'inconstitutionnalité du texte gouvernemental ; l'assimilation par la jurisprudence du véhicule au domicile privé ; le caractère effectif de la résidence ; la voie de l'arbitraire (p. 8699) ; les résultats médiocres des prises d'armes à la suite de contrôles de véhicules ; l'extension de l'arsenal répressif ; les travaux de la commission des libertés ; le rejet de l'exception d'irrecevabilité par la commission (p. 8700).

Intervention de M. Guichard, ministre :

Le caractère constitutionnel du texte ; la liberté d'aller et venir ; le secret de la correspondance (p. 8700) ; rejet de l'exception d'irrecevabilité n° 1 (p. 8700).

Question préalable de M. Forni et des membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche : les prises de position des organisations professionnelles ; le magistrat Braunschweig ; la procédure du flagrant délit ; la jurisprudence ; la définition de l'objet du texte par le syndicat de la magistrature ; le rejet de la question préalable par la commission des lois (p. 8701) ; les investigations douanières (p. 8702) ; rejet de la question préalable (p. 8702).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le système capitaliste, origine de l'insécurité ; la manipulation des statistiques sur la délinquance ; l'aggravation de l'insécurité des citoyens ; le développement de la violence

légale ; les facteurs de développement de la délinquance ; le rôle des mass media (p. 8702) ; l'atteinte aux libertés constitutionnelles ; la criminalité ; la CFT ; Peugeot ; le SAC (Service d'action civique) ; l'utilisation de la police ; la règle de l'inquisition ; la loi anticasseurs ; l'éventualité de provocations policières (p. 8703) ; l'insécurité économique ; les vols légaux ; la proposition de loi communiste sur les libertés ; les positions de certaines organisations professionnelles ; le vote négatif du groupe communiste (p. 8704).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [25 novembre 1976] (p. 8704).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Guichard, ministre d'Etat, Hamel, Gabriel, Foyer, président de la commission des lois, Bérard.*

ART. unique (conditions de visite des véhicules par les officiers et agents de police judiciaire) (p. 8704) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (visite des véhicules aux agents de police judiciaire sur ordre des officiers de police judiciaire) (p. 8705) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (visite des véhicules sur les voies ouvertes à la circulation publique) (p. 8705) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (visite des véhicules en présence du propriétaire ou du conducteur sauf en cas de véhicule abandonné) (p. 8705) ; rejet de l'*amendement n° 5* de M. Bérard (limitation des visites à des fins de recherche d'armes ou d'éléments constitutifs d'armes ou de munitions) (p. 8706) ; rejet de l'*amendement n° 4* de la commission (exclusion des dispositions de la loi des véhicules constituant une résidence permanente) (p. 8706) ; adoption par scrutin public de l'article unique du projet de loi (p. 8707) ; liste des votants (p. 8712, 8713).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1976] (p. 9764).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Forni, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Villa, Charles Bignon.*

La lutte contre la criminalité ; les domaines d'application de la loi ; le respect des libertés ; la liberté de circuler (p. 9764).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat :

La confirmation du vote émis précédemment (p. 9764).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rejet du projet par le Sénat ; le résultat d'un sondage réalisé dans une circonscription ; l'application de la loi par d'autres gouvernements ; la signification de la fouille du contenu du véhicule ; l'absence de garanties offertes par le texte ; les moyens de la police ; la fouille des personnes ; le respect de la vie privée du domicile (p. 9765) ; l'atteinte à la liberté d'aller et venir et au droit de manifestation ; le vote négatif du groupe communiste ; la fouille en douane (p. 9766).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [20 décembre 1976] (p. 9766).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Fanton, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Forni, Claudius-Petit, Ducoloné, Guichard, ministre d'Etat.*

ART. unique : retrait de l'*amendement n° 1* de M. Gerbet (réservation de l'objet de l'article à la prévention du transport et de la détention illicite d'armes, d'éléments constitutifs d'armes, de munitions, d'explosifs et de stupéfiants) (p. 9769) ; l'article unique du projet de loi est adopté (p. 9769).

TROISIÈME LECTURE [20 décembre 1976] (p. 9795).

ORATEUR : *M. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

ART. unique : le vote négatif du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 9795) ; l'article unique du projet de loi est adopté (p. 9795).

14. — PROPOSITION DE LOI **n° 3070** RELATIVE A L'EMPLOI D'APPAREILS D'ENREGISTREMENT, DE CAMERAS DE TELEVISION OU DE CINEMA, D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES A L'INTERIEUR DES SALLES D'AUDIENCE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS OU JUDICIAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

15. — PROJET DE LOI **n° 3222** PORTANT REFORME DE LA PROCEDURE

PENALE SUR LA POLICE JUDICIAIRE ET LE JURY D'ASSISES, présenté au Sénat le 11 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 9 (année 1977-1978) ; rapport le 10 novembre 1977 par M. Tailhades, n° 73 (année 1977-1978) ; adoption le 16 novembre 1977. — Projet de loi n° 23 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3222 ; rapport le 16 décembre 1977 par M. Gerbet, n° 3371, adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 842.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 221 (année 1977-1978) ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Edgar Tailhades, n° 225 (année 1977-1978).

PREMIÈRE LECTURE [20 décembre 1977] (p. 9047).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, suppléant M. Gerbet, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Kalinsky, Forni.*

La dégradation de la qualité des textes législatifs ; le contenu du texte ; la suppression par le Sénat du chapitre consacré au secret de l'instruction ; les dispositions relatives à la police judiciaire, aux jurys criminels (p. 9047).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le report de la réforme du secret de l'instruction ; les modifications concernant la police judiciaire et le jury d'assises ; le sentiment d'insécurité ; l'accroissement des effectifs des officiers et agents de police judiciaire ; la généralisation du principe du tirage au sort pour la constitution des jurys d'assises (p. 9048).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La baisse du niveau de qualification des policiers ; l'insuffisance des crédits de formation des personnels de police (p. 9048, 9049) ; la possibilité pour le Gouvernement de tourner la décision du Conseil constitutionnel sur la fouille des véhicules ; les conditions d'examen du texte (p. 9048) ; les problème de la territorialité ; le vote hostile du PSRG (p. 9049).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux :

La volonté du Gouvernement d'augmenter les effectifs des officiers et agents de police judiciaire (p. 9049).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 8049).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, rapporteur suppléant, Peyrefitte, garde des sceaux, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Forni, Gerbet, rapporteur de la commission des lois, Claudius-Petit, Limouzy, Brun.*

ART. 1er à 6 : supprimés par le Sénat, demeurent supprimés (p. 9049).

ART. 7 : *chapitre II* (dispositions relatives à la police judiciaire) : dénomination par les termes « agents de police judiciaire adjoints » des agents prévus par l'article 21 du code de procédure pénale ; adoption (p. 9049).

ART. 8 : supprimé par le Sénat ; adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (rétablissement de l'article 8 : possibilité pour les inspecteurs de police comptant deux ans de services effectifs en tant que titulaires d'obtenir la qualité d'officiers de police judiciaires) (p. 9050) ; l'article 8 est ainsi rétabli (p. 9050).

ART. 9 : supprimé par le Sénat ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (rétablissement de l'article 9 ; amendement de coordination) (p. 9050) ; l'article 9 est ainsi rétabli (p. 9050).

ART. 10 : supprimé par le Sénat ; adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (rétablissement de l'article 10 accordant la qualité d'agent de police judiciaire aux enquêteurs de la police nationale comptant trois ans de service) (p. 9051) ; l'article 10 est ainsi rétabli (p. 9051).

ART. 11 (modification de l'article 21 du code de procédure pénale due à la création de la catégorie d'agents de police judiciaire adjoints) : adoption (p. 9051).

ART. 12 (modification du titre de la section III du chapitre II du Titre III du Livre 1er du code de procédure pénale) : adoption (p. 9051).

ART. 13 (modification de l'article 24 du code de procédure pénale sur le rôle de la chambre d'accusation) : adoption (p. 9051).

AR. 14 (modification de l'article 226 du code de procédure pénale ; rôle de la chambre d'accusation) : adoption (p. 9051).

ART. 15 (modification des articles 227 à 229 du code de procédure pénale ; contrôle de la chambre d'accusation sur l'activité des officiers de police judiciaire et des agents de police judiciaire de première catégorie) : adoption (p. 9051).

ART. 16 (modification de la terminologie de l'article 537 du code de procédure pénale) : adoption (p. 9051).

ART. 17 : supprimé par le Sénat ; *amendement n° 4* du Gouvernement (rétablissement de l'article 17 ; création d'une nouvelle catégorie d'officiers et d'agents de police judiciaire disposant d'une compétence matérielle restreinte) ; adoption du *sous-amendement n° 5* de la commission (compétence d'attributions des officiers de police judiciaire visés par l'amendement n° 4) (p. 9052) ; adoption de l'amendement n° 4, ainsi modifié (p. 9052) ; ce texte devient l'article 17 (p. 9052).

ART. 18 : chapitre III (dispositions relatives au jury d'assises. — Liste des incapacités pour obtenir la qualité de juré) : adoption (p. 9052).

ART. 19 : article 257 du code de procédure pénale (énumération des fonctions incompatibles avec la qualité de juré) : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (extension de l'incompatibilité entre les fonctions de juré et de magistrat des tribunaux de commerce aux assesseurs des tribunaux paritaires de baux ruraux et des conseillers prud'hommes) (p. 9052) ; adoption du texte proposé pour l'article 257 du code de procédure pénale (p. 9052).

Article 258 du code de procédure pénale (cas de dispense) : adoption du texte proposé pour l'article (p. 9052) ; adoption de l'article 19 du projet de loi ainsi modifié (p. 9052).

ART. 20 : *article 258-2 du code de procédure pénale* (modalités de l'exclusion de la liste annuelle ou de la liste spéciale) : adoption de l'article 20 (p. 9053).

ART. 21 : *article 260 et 261 du code de procédure pénale* (composition des listes annuelles) : adoption de l'article 21 (p. 9053).

ART. 22 : *article 261-1 du code de procédure pénale* (missions du maire pour l'établissement de la liste préparatoire) : adoption de l'*amendement n° 26* de M. Foyer (suppression de l'obligation prévue dans l'article 261-1 d'un nombre égal d'hommes et de femmes dans la liste préparatoire) (p. 9055); l'*amendement n° 18* de la commission (modification rédactionnelle devient sans objet (p. 9055) ; adoption de l'article 22, ainsi modifié (p. 9055).

ART. 23 : *article 262 du code de procédure pénale* (composition de la commission chargée de dresser les listes annuelles de jurés titulaires) : adoption du texte proposé pour l'article 262 (p. 9055).

Article 263 du code de procédure pénale (rôle de la commission) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (secrétariat de la commission chargée de dresser la liste annuelle des jurés titulaires) (p. 9055) ; adoption de l'*amendement n° 8* de coordination de la commission (p. 9055) ; adoption du texte proposé pour l'article 263 du code de procédure pénale (p. 9056).

Article 264 du code de procédure pénale (liste spéciale de jurés suppléants) : retrait de l'*amendement n° 19* de M. Forni (égalité de représentation des sexes) (p. 9056) ; adoption du texte proposé pour l'article 264 (p. 9056).

Article 265 du code de procédure pénale (opérations ultérieures de rectification des listes annuelles et spéciales) : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (possibilité de délégation des pouvoirs du premier président de la cour d'appel et du président du tribunal de grande instance) (p. 9056) ; adoption du texte proposé pour l'article 265, ainsi modifié (p. 9056).

Article 266 du code de procédure pénale (modalités de constitution de la liste de session) : retrait de l'*amendement n° 20* de M. Forni (égalité des sexes dans la liste de session) (p. 9057) ; retrait de l'*amendement n° 24* du Gouvernement (égalité des sexes dans la liste de session) (p. 9057) ; retrait de l'*amendement n° 21* de M. Forni (égalité des sexes) (p. 9057) ; retrait de l'*amendement n° 25* du Gouvernement (égalité des sexes dans la liste de session) (p. 9057) ; adoption de l'*amendement n° 10 rectifié* de la commission (possibilité de délégation des pouvoirs du président de la cour d'appel et du président du tribunal de grande instance) (p. 9057) ; adoption du texte proposé pour l'article 266, ainsi modifié (p. 9057).

Article 267 du code de procédure pénale (procédure de notification aux jurés) : adoption du texte de l'article (p. 9057) ; adoption de l'article 23 du projet de loi, ainsi modifié (p. 9057).

ART. 24 (adaptation de l'article 275 du code de procédure pénale à la nouvelle organisation des professions judiciaires) : adoption (p. 9057).

ART. 25 : *article 289 du code de procédure pénale* (cas d'exclusion de la liste de session) : adoption (p. 9057).

ART. 26 : *article 289-1 du code de procédure pénale* (possibilité de compléter la liste de session en cas d'absence ou de radiation par la cour) : adoption (p. 9057).

Article 292 du code de procédure pénale (notification à l'accusé de la modification de la composition de la liste de session) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (information par le greffier de l'accusé) (p. 9058) ; adoption du texte proposé pour l'article 192, ainsi modifié (p. 9058) ; adoption de l'article 27 du projet de loi, ainsi modifié (p. 9058).

ART. 28 : *article 295 du code de procédure* (appel des jurés non excusés) : adoption (p. 9058).

Après l'ART. 28 : retrait de l'*amendement n° 22* de M. Forni (égalité de représentation des sexes dans les jurys d'assises) (p. 9058) ; rejet de l'*amendement n° 23* de M. Forni (obligation de remplacer les jurés récusés par des jurés de même sexe) (p. 9059).

ART. 28 *bis* : *article 305-1 du code de procédure pénale* (possibilité d'accomplir les opérations de formation du jury de jugement à huis clos) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 13* de la commission (p. 9060) : l'article 28 *bis* est donc supprimé (p. 9060).

ART. 28 *ter* : *article 293 du code de procédure pénale* (conséquence de l'article 28 *bis*) : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (p. 9060) ; l'article 28 *ter* est donc supprimé (p. 9060).

ART. 28 *quater* (modification de l'article 304 du code de procédure pénale : serment des jurés) : adoption de l'*amendement n° 15* de suppression de la commission (p. 9060) ; l'article 28 *quater* est donc supprimé (p. 9060).

ART. 29 : adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (modification du titre du chapitre IV) (p. 9060).

ART. 29 (entrée en vigueur des dispositions du chapitre II) : adoption (p. 9060).

ART. 30 (détermination des mesures d'application du chapitre III) : adoption (p. 9060).

Après l'ART. 30 : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (suppression de la phrase de l'article 722 du code de procédure pénale relative au régime progressif instauré en 1945 pour l'application des peines) (p. 9061).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9061).

16. — PROPOSITION DE LOI **n° 3245** TENDANT A INSÉRER UN ARTICLE 417-1 ET A MODIFIER L'ARTICLE 500 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 3246** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 414 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Gerbet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COUR D'APPEL 1 ; COUR DE SURETÉ DE L'ETAT 1 ; CRIMES ET DÉLITS 4 ; DÉTENTION 5 ; GUADELOUPE 1 ; MAYOTTE 3.

— **Indemnisation des avocats commis d'office.** — *Voir* AVOCATS 6.

— **Libération anticipée d'un condamné (M. Calzi).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 784.

— **Visites des véhicules en vue de la prévention des infractions pénales.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) 58 (*J.O.* 13 janvier 1977, p. 344).

PROCHE-ORIENT

— **Evénements du —.** LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (discussion générale) [21, 22 octobre 1975] (p. 7156) ; MOTIONS DE CENSURE [9 octobre 1973] (p. 4175, 4180, 4181, 4182, 4187, 4188, 4201) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 19 à 25 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 222, 281 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 17, 170, 171, 172, 173.

— **Politique française sur —.** *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2536) ; 12 [27 juin 1975] (p. 4933, 4938, 4952).

— **Rencontre de Jérusalem.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1319.

— **Situation au —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1310.

PRODUITS AGRICOLES

1. — PROPOSITION DE LOI n° **1043** TENDANT A GARANTIR AUX EXPLOITANTS FAMILIAUX DES PRIX AGRICOLES CORRESPONDANT AU COUT DES CHARGES DE PRODUCTION ET A LIMITER LA CROISSANCE DE CE DERNIER, présentée à l'Assemblée nationale, le 6 juin 1974, par M. Marcel Rigout et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI n° **1136** TENDANT A ASSURER LA RÉSORPTION DES SURPLUS DE DENRÉES AGRICOLES, présentée à l'Assemblée nationale, le 10 juillet 1974, par M. Bizet (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi AGRICULTURE 3.

PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Voir PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 ; TVA 1.

— **Destruction d'excédents agricoles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1271.

PRODUITS ALIMENTAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI n° **2493** RELATIVE A L'UTILISATION DES ADDITIFS ALIMENTAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Darinot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

PRODUITS CHIMIQUES

1. — PROJET DE LOI n° **2620** SUR LE CONTROLE DES PRODUITS CHIMIQUES, présenté à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1976 par M. Ansquer, ministre de la qualité de la vie (renvoyé à la commission de la production et des échanges), rapport le 11 mai 1977 par M. Weisenhorn, n° 2870. Adoption le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 674.

Transmis au Sénat le 31 mai 1977, n° 337 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), rapport le 16 juin 1977 par M. Laucournet, n° 374 (année 1976-1977) ; avis le 17 juin 1977 par M. Hubert Martin, n° 384 (année 1976-1977); adoption avec modification le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 154 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 23 juin 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 3019 ; rapport le 24 juin 1977 par M. Weisenhorn, n° 3031 ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 727.

Loi n° 77-771 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3701).

PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1977] (p. 3079).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Weisenhorn, rapporteur de la commission de la production et des échanges, d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, Alain Vivien, Boudet, Gouhier, Maurice Legendre.*

Motion de renvoi en commission de M. Maurice Legendre : MM. Maurice Legendre, Weisenhorn, rapporteur, d'Ornano, ministre.

La création d'un groupe interministériel pour le contrôle des produits chimiques dispersés dans l'environnement ; le rapport de M. Parenteau ; les bienfaits de l'industrie chimique dans la vie moderne ; les législations adoptées à l'étranger ; les limites et les incertitudes du projet de loi ; le délai d'un mois dont dispose l'administration pour vérifier la conformité du dossier à la loi et aux règlements ; les règles adoptées dans les législations étrangères ; l'application des mesures prévues à l'article 5 du projet ; le délai de six mois dont dispose l'administration pour prendre des mesures contre un produit ; le désir de la commission de supprimer ce délai (p. 3079) ; le régime de la déclaration à l'administration faite par les producteurs ou importateurs de produits chimiques (p. 3080); l'absence de contrôle avant le stade de la fabrication du produit (p. 3080, 3084) ; les inconvénients qui en résultent ; le risque de voir mettre l'administration devant le fait accompli ; l'insuffisance du contrôle assuré par le service d'inspection des installations classées (p. 3080, 3084) ; la solution choisie aux Etats-Unis ; la demande de la commission de prévoir l'évaluation des effets mutagènes, tératogènes et carcinogènes des produits ; les mesures qui peuvent être prises par l'administration après examen du dossier ; la nécessité de prévoir des dispositions sur les antidotes des produits ; la possibilité de revoir le marché ; l'insuffisance du taux des amendes encourues pour les infractions au projet ; la possibilité d'une publication du

jugement de condamnation (p. 3080) ; l'absence de dispositions quant à l'organisme chargé d'appliquer le texte (p. 3080, 3082, 3083, 3084) ; la nécessité de donner à cet organisme des moyens financiers importants (p. 3080, 3084) ; les obstacles existants à l'exécution de la loi ; la concurrence mondiale et européenne à laquelle l'industrie chimique est soumise ; l'harmonisation avec la réglementation européenne (p. 3081) ; le caractère limité du champ d'application de la loi (p. 3082, 3083) ; l'absence de parution des décrets d'application des textes protecteurs antérieurs, notamment sur les cosmétiques (p. 3082, 3084) ; les solutions proposées à la suite d'une enquête faite auprès des habitants de la circonscription de M. Alain Vivien ; la nécessité de contrôler la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de tous les produits chimiques (p. 3082) ; le respect plus systématique des textes ; une politique d'information sur les produits chimiques utilisés ; l'accès aux dossiers pour les associations de défense de consommateurs et leur information (p. 3082, 3083, 3085) ; la nécessité d'éliminer le secret professionnel (p. 3082) ; l'opportunité d'une législation sur ce sujet ; le risque de renforcer une campagne contre la chimie en général ; l'ampleur des moyens nécessaires pour contrôler l'industrie chimique ; l'absence de prise en compte par le projet de l'aspect quantitatif de la pollution chimique ; le cas de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et de la pollution du Rhône ; la non-prise en compte par le projet des procédés de fabrication (p. 3083) ; l'inadaptation du texte ; l'exemple de Seveso ; les lacunes du texte quant aux produits concernés (le cas des médicaments inutilisés, des fréons, du chlorure de vinyle, des pesticides) (p. 3084).

Intervention de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement :

L'institution d'un contrôle sur la commercialisation des produits chimiques en France ; l'importance du nombre des susbtances chimiques à usage commercial ; les dangers de pollution qui en résultent ; les réglementations dont dispose déjà la France en ce domaine ; leur caractère parcellaire ; les problèmes nouveaux posés par la commercialisation d'une susbtance chimique ; la nécessité d'assurer un contrôle efficace ; la déclaration à l'administration, préalable à toute commercialisation ; le contenu du dossier de cette déclaration ; la variété des mesures que peut prendre l'administration (p. 3081) ; la possibilité de revoir le cas des substances existantes ; la prise en compte par la France des intérêts essentiels de l'environnement (p. 3082).

Motion de renvoi en commission de M. Maurice Legendre (p. 3084).

La non-application des lois antérieures ; le caractère partiel du projet ; le droit d'information et de consultation des professionnels utilisateurs ; la bonne préparation du texte (p. 3085).

Intervention de M. d'Ornano, ministre :

L'objet du texte : combler une lacune de notre législation ; la France, en tête dans la lutte pour la protection de l'environnement et de la santé ; la volonté d'élargir les possibilités d'information du public ; la création d'organismes, mauvais critères de l'efficacité d'une législation ; l'opportunité de légiférer avant que les directives européennes ne soient arrêtées ; l'existence de réglementations plus poussées pour les substances radioactives ; la publication des décrets d'application sur les cosmétiques ; les mesures prises par le Gouvernement en ce qui concerne les centrales nucléaires (p. 3085) ; la curieuse conception de la démocratie de l'opposition (p. 3086).

Rejet de la motion de renvoi en commission par scrutin public (p. 3086) ; liste des votants (p. 3107, 3108).

DISCUSSION DES ARTICLES [26 mai 1977] (p. 3086).

ORATEURS : *MM. Weisenhorn, rapporteur ; Boudet, d'Ornano, ministre ; Alain Vivien, Gouhier, Maurice Legendre, Bourson, Régis, Gerbet.*

ART. 1er et 2 : réserve jusqu'au vote de l'article 3 (p. 3086).

ART. 3 (modalités de la déclaration à l'autorité administrative) : *amendement n° 3* de la commission (extension de l'obligation de déclaration au stade de la fabrication) ; adoption du *sous-amendement n° 3* du Gouvernement (limitation de l'obligation de déclaration au stade de la fabrication aux préparations à des fins commerciales) (p. 3087) ; adoption de l'*amendement n° 3*, ainsi modifié (p. 3087) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3088) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. Gouhier (extension des obligations résultant de la déclaration) (p. 3088) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3088) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3088) ; l'*amendement n° 42* de M. Gouhier devient sans objet du fait de l'adoption de l'amendement n° 6 (p. 3088) ; adoption de l'*amendement n° 43* corrigé de M. Gouhier (extension du contrôle aux procédés de fabrication) (p. 3089) ; adoption de

l'*amendement* n° 7 de la commission (extension du contrôle aux préparations dans lesquelles le produit est incorporé (p. 3089) ; retrait de l'*amendement n° 49* de M. Legendre (obligation d'un dossier d'impact assortissant la déclaration) (p. 3090) ; adoption de l'*amendement n° 59* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 3090) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission, modifié par le Gouvernement (extension de l'obligation de déclaration aux risques causés par un produit) (p. 3090) ; retrait de l'*amendement n° 9* de la commission (évaluation des effets mutagènes, tératogènes et carcinogènes des produits) (p. 3090) ; reprise de l'*amendement n° 9* par le groupe du PSRG ; rejet de l'*amendement n° 9* (p. 3091) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 3091).

ART. 1er (*suite*) (objectifs du projet de loi) : retrait de l'*amendement n° 46* de M. Maurice Legendre (précisions rédactionnelles) (p. 3091) ; l'article 1er est adopté (p. 3091).

ART. 2 (produits exclus de l'application de la loi) : adoption de l'*amendement n° 57* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 3091) ; rejet de l'*amendement n° 39* de M. Gouhier (contrôle par l'administration du but poursuivi) (p. 3092) ; discussion commune des *amendements n°s 47* de M. Maurice Legendre, *1er* de la commission et *58* du Gouvernement ; rejet de l'*amendement n° 47* de M. Legendre (extension de la loi aux substances radioactives) (p. 3093) ; rejet de l'*amendement n° 1* de la commission (modification de la définition des produits visés) (p. 3093) ; adoption de l'*amendement n° 58* du Gouvernement (précisions rédactionnelles) (p. 3093) ; rejet de l'*amendement n° 40* de M. Gouhier (application de la loi aux substances radioactives) (p. 3093) ; retrait de l'*amendement n° 31* de M. Daillet (extension de la loi aux substances soumises ultérieurement à des lois spécifiques) (p. 3093) ; retrait de l'*amendement n° 32* de M. Daillet (exclusion des substances utilisées comme intermédiaires) (p. 3094) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Maurice Legendre (suppression du dernier alinéa de l'article 2) (p. 3094) ; *amendement n° 2* de la commission (extension des obligations prévues à l'article 5 ; adoption du *sous-amendement n° 65* de M. Maurice Legendre (caractère obligatoire de l'amendement n° 2) (p. 3094) ; adoption de l'*amendement n° 2*, ainsi modifié (p. 3094) ; l'*amendement n° 66* de M. Maurice Legendre (caractère obligatoire du dernier alinéa de l'article 2) devient sans objet (p. 3094) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 3094).

ART. 4 (délai dont dispose l'administration) : rejet de l'*amendement n° 34* de M. Daillet (suppression du délai de six mois) (p. 3095) ; réserve de l'*amendement n° 60* du Gouvernement (harmonisation avec l'amendement n° 11) (p. 3095) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (suppression du délai de six mois) (p. 3095) ; adoption de l'*amendement n° 60* du Gouvernement (p. 3095) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (conséquence de l'amendement n° 3) (p. 3095) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 3095).

ART. 5 (possibilité d'action de l'administration) : rejet de l'*amendement n° 44* de M. Gouhier (refonte de l'article 5) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (coordination avec l'amendement n° 3) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (précisions rédactionnelles) (p. 3096) ; retrait de l'*amendement n° 50* de M. Maurice Legendre (saisine du Conseil supérieur des installations classées) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 51* de M. Maurice Legendre (extension des possibilités d'interdiction aux transports des substances chimiques) (p. 3096) ; adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (extension des modalités de l'alinéa 6 au transport des substances) (p. 3097) ; rejet de l'*amendement n° 15* de la commission (désignation de l'antidote du produit dans l'étiquetage) (p. 3097) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (extension des possibilités de réglementation de l'administration) (p. 3098) ; *amendements n°s 61* du Gouvernement et *17* de la commission soumis à discussion commune (extension des produits concernés par l'article 5) ; adoption du texte commun de ces amendements (p. 3098) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 3098).

ART. 6 (obligation de secret de l'administration) : rejet de l'*amendement n° 52* corrigé de M. Maurice Legendre (publicité du dossier d'impact) (p. 3099) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (obligation de secret étendue à toutes les administrations) (p. 3099) ; rejet de l'*amendement n° 45* de M. Gouhier (limitation du secret aux procédés de fabrication des substances) (p. 3099) ; discussion commune des *amendements n°s 19* de la commission et *62* du Gouvernement (extension du secret aux préparations, publicité des dossiers toxicologiques) ; rejet de l'*amendement n° 19* de la commission (p. 3100) ; adoption de l'*amendement n° 62* du Gouvernement (p. 3100) ; retrait de l'*amendement n° 35* de M. Daillet (publicité des mesures de premier secours) (p. 3100) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 3100).

ART. 7 (dispositions applicables aux substances chimiques commercialisées avant l'entrée en vigueur de la loi) : rejet de l'*amendement n° 20* de la commission (extension de l'article 7 aux préparations) (p. 3101) ; adoption de l'*amendement n° 63* du Gouvernement (extension de l'article 7 aux préparations) (p. 3101) ; l'*amendement n° 21* de la commission (extension de l'article 7 aux préparations) devient sans objet (p. 3101) ; adoption de l'*amendement n° 53* de M. Maurice Legendre (extension de l'obligation de signaler les dangers d'un produit à tous les produits mêmes anciens) (p. 3101) ; *amendement n°s 22* de la commission et 36 de M. Daillet soumis à discussion commune ; adoption de l'amendement n° 22 (caractère absolu de l'obligation de signaler les dangers d'un produit pour les producteurs) (p. 3102) ; rejet de l'amendement n° 36 de M. Daillet (généralisation de l'obligation d'avertissement des producteurs) (p. 3102) ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (p. 3102).

ART. 8 (possibilité pour l'administration de demander des renseignements complémentaires) : rejet de l'*amendement n° 54* de M. Maurice Legendre (extension des pouvoirs d'inspection de l'administration) (p. 3102) ; adoption de l'article 8 (p. 3102).

Après l'ART. 8 : retrait de l'*amendement n° 55* de M. Maurice Legendre (compétence du ministre de l'environnement pour l'application du texte) (p. 3103) ; retrait de l'*amendement n° 56* de M. Maurice Legendre (création d'un comité national des susbtances chimiques) (p. 3103).

ART. 9 (sanctions applicables) : rejet de l'*amendement n° 37* de M. Daillet (responsabilité de l'entreprise et non pas personnelle) (p. 3104) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (augmentation des amendes) (p. 3104) ; retrait de l'*amendement n° 38* de M. Daillet (conséquences de l'amendement n° 37) (p. 3104) ; adoption de l'*amendement n° 24* modifié de la commission (amendement de coordination) (p. 3104) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 25* de la commission (p. 3104) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (conséquence d'un amendement précédent) (p. 3105) ; adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (diffusion des jugements intervenus pour les infractions à la loi) (p. 3105) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 3105).

ART. 10 (possibilité de saisie des substances chimiques commercialisées contrairement à la loi) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 28* de la commission (p. 3105) ; adoption de l'article 10, ainsi modifié (p. 3105).

ART. 11 (compétence de certains agents de police judiciaire pour la répression des infractions) : adoption de l'*amendement n° 64* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 3105) ; adoption de l'*amendement n° 29* de la commission (compétence des inspecteurs de pharmacie) (p. 3105) ; adoption de l'article 11, ainsi modifié (p. 3105).

ART. 12 (application de la loi du 1er août 1905 aux infractions au texte) : adoption (p. 3106).

ART. 13 (sanctions de l'obstruction faite aux fonctionnaires d'exercer leur mission) : adoption (p. 3106).

Après l'ART. 13 : adoption de l'*amendement n° 30* de la commission (application de la loi au département de Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 3106).

ART. 14 (modalités d'application de la loi par décrets) : adoption (p. 3106).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien* : le vote favorable du PSRG (p. 3106) ;

— *M. Gouhier* : le vote positif du groupe communiste (p. 3106).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3106).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1977] (p. 4336).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Weisenhorn, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme.*

Les modifications apportées au texte par le Sénat (p. 4336).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4326).

ORATEURS : *MM. Weisenhorn, rapporteur, Médecin, secrétaire d'Etat, Legendre, Gantier.*

ART. 2 : adoption (p. 4336).

ART. 3 : retrait de l'*amendement n° 2* de M. Legendre (contenu du dossier technique) (p. 4337) ; adoption de l'article 3 (p. 4337).

ART. 4 : adoption (p. 4337).

ART. 5 : adoption (p. 4337).

ART. 8 *bis* : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 1* de M. Gantier (p. 4338).

ART. 10 : adoption (p. 4338).

ART. 11 : adoption (p. 4338).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Maurice Legendre* : l'incertitude relative à l'application du texte ; la nécessité d'informer le consommateur ; le refus de la notion de dossier d'impact ; le vote favorable du groupe du PSRG (p. 4338).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4338).

PRODUITS INDUSTRIELS

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 121.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale, article 80 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 370, 684.

— **Remboursement des médicaments.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1050.

— **TVA sur** —. *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 1er ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 1er.

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Voir CHIRURGIENS-DENTISTES 2, 3 ; INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES 4 ; SANTÉ PUBLIQUE 4 ; SÉCURITÉ SOCIALE (GÉNÉRALITÉS) 11.

— **Enseignement sur les urgences médico-chirurgicales.** — *Voir* HÔPITAUX 4.

— **Indemnisation des dommages occasionnés par des soins dispensés par des** —. *Voir* RESPONSABILITÉ CIVILE 8.

PROFESSIONS AGRICOLES

— **Travailleurs non salariés des** —. *Voir* VEUVES 10.

PROFESSIONS JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Voir IMPÔTS 2.

— **Réforme de certaines** —. *Voir* AVOCATS 5.

PROFESSIONS LIBÉRALES

Voir IMPÔTS SUR LE REVENU 10.

— **Adhésion des — aux centres de gestion agréés.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 60.

— **Assurance maladie des** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 450.

— **Taxe professionnelle appliquée aux** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1376.

PROGRAMMATION MILITAIRE

— **Loi portant approbation de la** —. *Voir* ARMÉE 13.

PROGRAMME

— **d'action prioritaires (PAP).** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, discussion générale ; PLAN 2.

— **commun (de la gauche).** — *Voir* MOTIONS DE CENSURE 5.

— **du Gouvernement.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 18 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 12.

— **Réalisation d'un — immobilier dans le bois de Verneuil.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1202.

PROGRAMMES A LOYER RÉDUIT (PLR)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14, 15 novembre 1973].

PROGRAMMES SCOLAIRES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 6 (p. 1738, 1739, 1744, 1746, 1747, 1748, 1749, 1751, 1758, 1763, 1766, 1823, 1826, 1828, 1835) ; LANGUE RÉGIONALE 1 ; LANGUE VERNACULAIRE 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale ; NAISSANCE (CONTRÔLE DES) 1.

PROMOCA (organisme paritaire relatif aux collaborateurs d'architectes)

— **Situation de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 924.

PROMOTEURS-CONSTRUCTEURS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3248** PORTANT STATUT PROFESSIONNEL DU PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par MM. Mayoud et Rohel (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

PROPAGANDE ELECTORALE

Voir ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES 2 ; ELECTIONS (LÉGISLATION), 8, 20, 21, 22, 33, 34, 35, 53 ; PARTIS POLITIQUES 1, 2 ; RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION 11.

— **Propagande politique en faveur de l'élection d'une assemblée multinationale européenne.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 370.

PROPAGANDE POLITIQUE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 286.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Voir BREVETS D'INVENTION 4, 5, 7 ; MARQUES DE FABRIQUE 1 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 130, 131.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 108** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 57-298 DU 11 MARS 1957 SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Grussenmeyer et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 134** TENDANT A CRÉER UNE REDEVANCE AU PROFIT DES AUTEURS D'OUVRAGES MIS EN LOCATION DANS LES CABINETS DE LECTURE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Le Tac et Krieg (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1205** TENDANT A AMÉLIORER LES DROITS DES AUTEURS ET LES CONDITIONS DE PASSATION DES CONTRATS D'ÉDITION, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Lauriol (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 1279** TENDANT A MODIFIER LA LOI n° 57-298 DU 11 MARS 1957 SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 novembre 1974 par M. Cousté (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ARTISTES 2 [25 novembre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), article 20 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 465 ; SPORTS 3 [2, 3 octobre 1975, commission mixte paritaire 14 octobre 1975] ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 85.

PROSTITUTION

Voir PROXÉNÉTISME.

PROTECTION CIVILE

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 60 à 64 (p. 2963).

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 663** INSTITUANT DES MESURES DE PROTECTION ET DE SOUTIEN A L'ÉGARD DES JEUNES FEMMES ENCEINTES, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROJET DE LOI **n° 2221** RELATIF AUX ASSISTANTES MATERNELLES, présenté au Sénat le 8 avril 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 231 (année 1975-1976) ; rapport le 14 avril 1976, par M. Jean Mézard, n° 251 (année 1975-1976) ; adoption le 22 avril 1976. — Projet de loi n° 122 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2221 ; rapport le 13 mai 1976 par Mme Fritsch, n° 2295 ; adoption le 6 avril 1977 sous le titre : « Projet de loi relatif aux auxiliaires maternelles » (6 avril 1977) (p. 1598). — Projet de loi n° 633.

Transmis au Sénat le 19 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 242 (année 1976-1977) ; rapport le 14 avril 1977 par M. Jean Mézard, n° 245 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 19 avril 1977. — Projet de loi n° 96 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2816 ; rapport le 27 avril 1977 par Mme Fritsch, n° 2831 ; adoption définitive le 3 mai 1977. — Projet de loi n° 647.

Loi n° 77-505 du 17 mai 1977, publiée au *J.O.* du 18 mai 1977 (p. 2815).

PREMIÈRE LECTURE [5 avril 1977] (p. 1540), [6 avril 1977] (p. 1579).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEUR : *Mme Fritsch, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Bourson, Mme Moreau, MM. Pierre Weber, Besson, Hamel, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Le contexte sociologique du projet : démographie (p. 1544) ; l'évolution de la société : l'industrialisation, l'urbanisation transforment les problèmes de garde d'enfant (p. 1540) ; le travail des femmes (p. 1540, 1543, 1544) ; l'importance de la petite enfance et des tâches assurées par les gardiennes (p. 1543, 1545) ; nécessité de protéger la famille (p. 1544) ; les données statistiques (p. 1541) ; l'insuffisance de la réglementation : hétérogénéité et lacunes des dispositions antérieures (p. 1541) ; les conséquences : développement de l'exercice clandestin du gardiennage (p. 1541) ; l'objet du projet : revaloriser la fonction de nourrice ; créer un véritable statut ; accroître les garanties des parents par une meilleure formation des gardiennes (p. 1541) ; les quatre axes du projet : la notion d'agrément, la formation, l'assurance systématique des gardiennes, le bénéfice d'un statut de salariées aux gardiennes (p. 1541) ; l'évolution du projet : son extension aux auxiliaires maternelles employées par des collectivités publiques (p. 1541, 1546) ; l'option fondamentale du projet : préserver le libre choix des parents ; les risques de l'institutionnalisation des rapports entre parents et gardiennes (p. 1542, 1546) ; le danger de collectivisme (p. 1542, 1544) ; les éventuels conflits : parents-gardiennes (p. 1543, 1545, 1546) ; la nécessité de passer par un organisme public (p. 1542, 1545) ; les insuffisances du projet : son caractère partiel (p. 1540, 1544, 1545) ; insuffisance des garanties accordées aux gardiennes : rémunération, protection sociale, formation, qualification (p. 1545, 1546) ; le libre choix des parents nécessite le développement de tous les types de garde (p. 1545) ; l'insuffisance des équipements sociaux : les crèches (p. 1542, 1543, 1545) ; dangers de cette situation (p. 1543, 1545) ; le financement des avantages accordés aux gardiennes (p. 1543) ; nécessité d'une participation de l'Etat (p. 1543) et du patronat (p. 1543) ; l'institution d'un tiers payant (p. 1547) ; les retards du projet (p. 1546) ; une période probatoire pour la loi (p. 1546).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 avril 1977] (p. 1550).

ORATEURS : *Mmes Fritsch, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Hamel, Besson, Mmes Crépin, Moreau, MM. Delaneau, Maurice Blanc, Caille, Berger, président de la*

commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Joanne.

ART. 1er (introduction des dispositions sur les assistantes maternelles dans le code de la famille) : l'*amendement n° 10* de la commission (substitution du mot « auxiliaires » à « assistantes ») est adopté (p. 1550) ; adoption du premier alinéa de l'article 1er (p. 1550).

Article 123-1 du code de la famille et de l'aide sociale (conditions d'agrément et de formation des auxiliaires maternelles) (p. 1551) : rejet de l'*amendement n° 46* de M. Hamel (report au 1er juilet 1978 de l'entrée en vigueur du texte) (p. 1551) ; retrait de l'*amendement n° 47* de M. Hamel (détermination par décret des modalités de formation et d'agrément) (p. 1551) ; adoption de l'*amendement n° 30* de M. Besson (prise en compte de l'expérience antérieure de l'auxiliaire maternelle dans la procédure d'agrément) (p. 1552) ; retrait de l'*amendement n° 28* de Mme Crépin (sanctions applicables aux auxiliaires non agréées) (p. 1552) ; l'article 123-1 est adopté (p. 1552).

Article 123-2 du code de la famille et de l'aide sociale : assurance obligatoire des gardiennes (p. 1552) ; obligation pour les assistantes maternelles employées par des particuliers de s'assurer (p. 1579) ; *amendement n° 11* de la commission et *amendement n° 1* de Mme Moreau (obligation de passer par une personne morale de droit public ou de droit privé pour employer des auxiliaires maternelles) ; *sous-amendement n° 31* de M. Besson (obligation pour l'employeur particulier de rattacher l'assistante maternelle à un organisme employeur d'assistantes maternelles) ; rejet du sous-amendement (p. 1581) ; rejet du texte commun des amendements nos 11 et 1 (p. 1582) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Hamel (p. 1582) ; adoption de l'*amendement n° 29* de Mme Crépin (obligation de s'assurer pour les personnes employées par des personnales morales de droit privé) (p. 1582) ; l'article 123-2, ainsi modifié, est adopté (p. 1582).

Article 123-3 du code de la famille et de l'aide sociale : modalités du contrat de placement (obligatoires lorsque les auxiliaires maternelles sont employées par des personnes morales) (p. 1582) ; *amendement n° 12* de la commission sans objet ; l'article 123-3, modifié par l'*amendement n° 10,* précédemment adopté, est adopté. (p. 1582).

Article 123-4 du code de la famille et de l'aide sociale (exception à l'application des nouvelles dispositions sur les auxiliaires maternelles) : *amendement n° 13* de la commission (modification rédactionnelle) devient sans objet (p. 1582) ; l'article 123-4 est adopté (p. 1582) ; l'article 1er du projet de loi est adopté (p. 1583).

ART. 2 (introduction dans le code du travail de dispositions sur les assistantes maternelles (p. 1583) ; modification de l'intitulé du titre VII du livre VII ; chapitre III : assistantes maternelles ; section I : dispositions générales) : le premier alinéa de l'article 2 est adopté (p. 1583).

Article L 773-1 du code du travail (dodes nouvelles dispositions) : les *amendements* rédactionnels nos *14* de la commission et *2* de Mme Chonavel deviennent sans objet (p. 1583) ; adoption de l'article L 773-1 (p. 1583).

Article L 773-2 du code du travail (dispositions du code du travail s'appliquant aux assistantes maternelles) : adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (présentation du texte) (p. 1583) ; adoption du texte modifié de l'article L. 773-2 du code du travail (p. 1583).

Article L 773-3 du code du travail (rémunération des assistantes) : adoption de l'*amendement n° 42* de M. Besson (la rémunération des assistantes maternelles, base de calcul des cotisations de sécurité sociale) (p. 1584) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-3 (p. 1584).

Article L 773-4 du code du travail (rémunération à la journée des assistantes maternelles) : rejet de l'*amendement n° 32* de M. Besson (montant minimum des rémunérations des assistantes maternelles) (p. 1584) ; adoption du texte de l'article L 773-4 (p. 1584).

Article L 773-5 du code du travail (modalités de l'attribution de l'indemnité compensatrice versée en cas d'absence d'un enfant) : rejet des *amendements nos 43* de M. Besson (alignement de l'indemnité sur les modalités de la rémunération normale) et *40* de Mme Moreau (fixation de l'indemnité par rapport au salaire) (p. 1585) ; adoption des *amendements nos 16* et *17* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1585) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-5 (p. 1585).

Article L 773-6 du code du travail (congé payé des assistantes maternelles): retrait de l'*amendement n° 4* de Mme Chonavel (alignement des congés payés des assistantes maternelles sur ceux des autres salariés) (p. 1585) ; adoption du texte de l'article L 773-6 (p. 1585).

Article L 773-7 du code du travail (modalités du délai-congé en cas de rupture du contrat par l'employeur) (p. 1586) : adoption

de l'*amendement n° 57* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1586) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-7 (p. 1586).

Avant l'article L 773-8 du code du travail : rejet de l'*amendement n° 41* de M. Caille (fixation par décret des cas de majoration de la rémunération) (p. 1586).

Article L 773-8 et L 773-9 du code du travail (section 2 : dispositions spéciales aux personnes employées par des particuliers : modalités de rupture des contrats à durée indéterminée) : l'*amendement n° 19* de suppression de la commission devient sans objet (p. 1587) ; rejet des *amendements n°s 49* et *50* de M. Hamel (augmentation de la durée du préavis) (p. 1587) ; adoption du texte des articles L 773-8 et L 773-9 (p. 1587).

Avant l'article L 773-10 du code du travail (section 3 : dispositions spéciales aux personnes employées par des personnes morales de droit privé) : rejet de l'*amendement n° 51* de M. Hamel (extension aux personnes employées par des particuliers des dispositions spéciales aux personnes employées par des personnes morales de droit privé) (p. 1587).

Article L 773-10 du code du travail (majoration des rémunération) : adoption de l'*amendement n° 37* de la commission (réparation d'une erreur matérielle) (p. 1588) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-10 (p. 1588).

Article L 773-11 du code du travail (congés des personnes accueillant des mineurs à titre permanent) : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (congés de maternité pour les assistantes maternelles) (p. 1588) ; adoption de l'*amendement n° 58* du Gouvernement (information de l'employeur en cas de maternité de l'assistance maternelle) (p. 1588) ; l'*amendement n° 21* de la commission devient sans objet (p. 1588) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-11 (p. 1588).

Article L 773-12 du code du travail (rémunération des assistantes en cas d'absence des enfants) : rejet de l'*amendement n° 53* de M. Hamel (atténuation de l'obligation pour les assistantes maternelles d'accueillir les mineurs présentés par l'employeur) (p. 1589) ; adoption de l'*amendement n° 52* de M. Hamel (liberté pour les assistantes maternelles dans le choix des mineurs dont elle ont la garde) (p. 1589) ; adoption de l'*amendement n° 33* du Gouvernement (application dans le temps de l'article L 773-12) (p. 1589) ; adoption du texte modifié de l'article L 773-12 (p. 1589).

Article L 773-13 du code du travail (modalités du licenciement des assistantes maternelles) : rejet des *amendements n°s 5, 6, 7* de Mme Moreau (augmentation du délai-congé) (p. 1590) ; retrait de l'*amendement n° 54* de M. Hamel (dommages et intérêts en cas d'inobservation des délais-congés) (p. 1590) ; adoption du texte de l'article L. 773-13 (p. 1590).

Article L 773-14 du code du travail (préavis en cas de résiliation du contrat de travail) : adoption (p. 1590).

Article L 773-15 du code du travail (indemnité supplémentaire en cas de licenciement pour les personnes ayant une ancienneté supérieure à deux ans) : rejet de l'*amendement n° 8* de Mme Moreau (augmentation du montant minimal de cette indemnité) (p. 1590) ; adoption du texte de l'article L 773-15 (p. 1590) ; adoption de l'article 2 du projet de loi, ainsi modifié (p. 1590).

ART. 3 (modification de certaines dispositions du code du travail) : les *amendements n°s 22* et *23* de la commission deviennent sans objet (p. 1590) ; rejet de l'*amendement n° 44* de M. Besson (limitation des charges sociales pesant sur les parents employeurs) (p. 1591) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 1591).

Après l'ART. 3 : *amendement n° 34* du Gouvernement (extension aux assistantes maternelles de certaines dispositions s'appliquant aux autres salariés) ; rejet du *sous-amendement n° 45* de M. Besson (rattachement des gardiennes spécialisées dans l'accueil de courte durée au foyer départemental de l'enfance de leur domicile) (p. 1593) ; l'*amendement n° 34,* modifié par un sous-amendement rédactionnel de la commission, est adopté (p. 1593).

ART. 4 (abrogation de dispositions législatives antérieures) : adoption (p. 1593).

Après l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 35* du Gouvernement (abrogation de certaines dispositions du code de la famille) (p. 1594) ; retrait de l'*amendement n° 38* de M. Bertrand Denis (détermination par décret du nombre d'enfants pouvant être accueillis par des assistantes maternelles, zones rurales) (p. 1594).

ART. 5 (date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 1594) : rejet de l'*amendement n° 59* de M. Hamel (institution d'une période probatoire pour l'entrée en vigueur de la loi) (p. 1596) ; adoption de l'*amendement n° 36* du Gouvernement (entrée en vigueur de la loi après la publication du dernier des décrets d'application) dont le texte devient l'article 5 ; l'*amendement n° 25* de la commission devient sans objet (p. 1596).

Après l'ART. 5 : l'*amendement n° 26* de *la commission* (obligation pour le Gouvernement de compléter le projet de loi) devient sans objet (p. 1596).

TITRE : rejet de l'*amendement n° 27* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1596).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI (p. 1596) :

ART. 2 : *article L 773-3 du code du travail :* adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (le calcul des cotisations de sécurité sociale des auxiliaires maternelles n'a plus pour base leur rémunération) (p. 1598).

Intervention de Mme Veil, ministre :

Recherche d'un équilibre entre les intérêts des assistantes maternelles et ceux des familles ; le problème des cotisations de sécurité sociale (p. 1596) ; prise en compte des cas individuels signalés et du problème des poursuites engagées par l'URSAFF (p. 1597) ; la volonté de ménager la situation des mères de famille et d'améliorer celle des assistantes maternelles (p. 1598) ; demande de scrutin public non satisfaite pour des raisons techniques ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 1598).

VOTE SUR L'ENSEMBLE ; EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Joanne :* la loi, progrès par rapport à la situation antérieure ; souplesse des dispositions.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1598).

DEUXIÈME LECTURE [3 mai 1977] (p. 2360).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Mmes Fritsch, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

Le choix par le Sénat du mot d'auxiliaire plutôt que d'assistante ; les deux amendements adoptés par le Sénat ; la proposition de la commission des affaires culturelles pour l'adoption conforme du texte voté par le Sénat ; la durée de la procédure du vote de ce texte ; l'extension du statut d'assistante maternelle aux assistantes employées par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance ; les démêlés du rapporteur avec le journal *Le Monde* (p. 2360).

Intervention de Mme Veil, ministre :

L'esprit du texte ; un texte novateur et raisonnable ; la volonté d'éviter toutes dispositions trop contraignantes pour les gardiennes ou leurs employeurs ; le souci d'éviter tout formalisme inutile (p. 2360).

DISCUSSION DES ARTICLES : [3 mai 1977] (p. 2361).

ORATEURS : *M. Besson, Mmes Fritcsh, rapporteur, Veil, ministre, Moreau.*

ART. 1er (dispositions applicables aux assistantes maternelles ajoutées au chapitre III du code de la famille et de l'aide sociale) : adoption (p. 2361).

ART. 2 (indemnités dues aux assistantes maternelles en cas d'absence des enfants) : adoption (p. 2361).

ART. 3 (complément apporté au code du travail en raison du projet sur les assistantes maternelles) : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Besson (assujettissement des assistantes maternelles au régime des ASSEDIC sans cotisation des employeurs) (p. 2362) ; adoption de l'article 3 (p. 2362).

ART. 3 *bis* (dispositions applicables aux assistantes maternelles employées par des personnes morales de droit public) : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Besson (rattachement des gardiennes spécialisées dans les accueils de courte durée au foyer départemental de l'enfance de leur domicile) (p. 2363) ; adoption de l'article 3 *bis* (p. 2363).

ART. 4 *bis* (abrogation de dispositions antérieures) : adoption (p. 2363).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *Mme Moreau :* l'absence de véritable statut pour les assistantes maternelles ; les lacunes du texte du Gouvernement aboutissant à faire supporter aux parents les charges financières résultant des garanties accordées aux gardiennes ; le problème des nourrices de l'aide sociale à l'enfance ; le refus de voter le texte (p. 2363).

— *M. Besson :* critique le refus opposé à son amendement à l'article 1er en vertu de l'article 40 de la Constitution, amendement dont les charges étaient compensées par un réaménagement du quotient familial ; refus de voter le texte (p. 2363).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2363).

3. — PROJET DE LOI **n° 3232** RELATIF A LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, présenté à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 23 novembre 1977 par M. Bonhomme, n° 3239 ; adoption le 6 décembre 1977. — Projet de loi n° 789.

Transmis au Sénat le 7 décembre 1977, n° 128 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 8 décembre 1977 par M. Dagonia, n° 134 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 51 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1411 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6125).

PREMIÈRE LECTURE [6 décembre 1977] (p. 8288).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale ; MM. Fontaine, Ibéné, Sablé, Camille Petit.*

DISCUSSION DU RAPPORT : *Voir* « PRESTATIONS FAMILIALES 14 ».

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'objectif sanitaire du projet ; la nécessité d'assurer une protection suffisante de la maternité ; la création d'une prime d'incitation pécuniaire à la protection maternelle ; le financement de cette allocation (p. 8288) ; le système applicable aux fonctionnaires (p. 8289).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'octroi d'une prime pour les examens de prénatalité et de postnatalité ; la participation du département au financement de cette prime; le caractère sanitaire de ce projet ; les difficultés posées par la natalité ; les actions à entreprendre dans les DOM et à la Réunion ; l'habitat social ; les subventions pour les travaux de voirie ; l'allocation de logement ; le plafond de cette allocation ; la disproportion entre les allocations postnatales et prénatales ; l'insuffisance du nombre des crèches (p. 8289) ; la mortalité périnatale dans les DOM (p. 8289, 8290) ; l'insuffisance du montant de la prime ; les disparités entre les allocations prénatales dans les DOM et dans la métropole ; les différences de législations ; les conditions du bénéfice de l'allocation de parent isolé ; l'importance des problèmes de la mère et de l'enfant dans les DOM (p. 8290) ; les décrets d'application des textes (p. 8291).

Intervention de Mme Veil, ministre :

L'instauration d'une protection identique à celle de la métropole ; les délais imposés pour les examens de prénatalité ; l'assouplissement des conditions d'attribution de l'allocation de logement ; le décret sur l'allocation de parent isolé ; les conditions d'attribution de cette allocation (p. 8291).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [6 décembre 1977] (p. 8291).

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur ; Mme Veil, ministre ; M. Ibéné.*

ART. unique : *article L 190-1 du code de la santé publique* (création d'une prime pour les examens de pré et postnatalité) : adoption de l'*amendement n° 7* de M. Bonhomme (modification formelle) (p. 8291) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (garantie d'indexation du montant de la prime sur l'évolution des allocations familiales) (p. 8291) ; adoption du texte ainsi modifié (p. 8291).

Article L 190-2 du code de la santé publique (la prime fait partie des dépenses obligatoires de protection maternelle et infantile) : adoption de l'*amendement n° 8* de M. Bonhomme (modification formelle) (p. 8292) ; adoption de l'article unique, ainsi modifié (p. 8292).

Après l'ART. unique : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Ibéné (entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 1978 (p. 8292) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (entrée en vigueur de la loi au 1er juillet 1978) (p. 8292).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8292).

Voir aussi AVORTEMENT ; FEMME (CONDITION DE LA) 5; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité [16 novembre 1973] (p. 5910, 5915, 5916, 5920, 5921) ; LOI DE FINANCES POUR 1976, Santé publique [28 octobre 1975] (p. 7450, 7451, 7466) ; NAISSANCES (CONTRÔLE DES) 3 [28 juin 1974] (p. 3171, 3178, 3179, 3181 à 3183) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1073.

PROTECTIONNISME

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Commerce extérieur.

PROTHÉSISTES

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX 1, 4.

PROXÉNÈTES

Voir MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 [25 juin 1974] (p. 2936, 2937).

PROXÉNÉTISME

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 93** TENDANT A HABILITER LES ASSOCIATIONS CONSTITUÉES POUR LA LUTTE CONTRE LE PROXÉNÉTISME A EXERCER LES DROITS RECONNUS A LA PARTIE CIVILE DEVANT LES JURIDICTIONS RÉPRESSIVES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Radius et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), rapport le 20 juin 1973 par M. Gerbet, n° 508; adoption le 18 juin 1974. — Proposition de loi n° 110.

Transmise au Sénat le 20 juin 1974, n° 223 (année 1973-1974) (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 12 novembre 1974 par M. Félix Ciccolini, n° 92 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 20 novembre 1974 sous le titre : « Proposition de loi tendant à habiliter les associations constituées pour la lutte contre le proxénétisme à exercer l'action civile. » — Proposition de loi n° 37 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1974 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 1327 ; rapport le 12 décembre 1974 par M. Gerbet, n° 1390 ; adoption définitive le 4 avril 1975. — Proposition de loi n° 231.

Loi n° 75-229 du 9 avril 1975, publiée au *J.O.* du 11 avril 1975 (p. 3788).

PREMIÈRE LECTURE [18 juin 1974] (p. 2743).

ORATEURS : *MM. Claudius-Petit, Fontaine, Foyer, président de la commission des lois, Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Massot, Peretti.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Jurisprudence de la cour de cassation qui, en l'absence de textes spécifiques, se refuse à reconnaître aux associations le droit de se constituer partie civile si un préjudice personnel et direct n'est pas invoqué (p. 2743, 2745) ; protection des victimes des proxénètes (p. 2743, 2745) ; problème du droit des associations d'agir en justice (p. 2744, 2745, 2746).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 2744) :

Lutte contre le proxénétisme et protection des prostituées ; possibilité pour les associations reconnues d'utilité publique d'exercer l'action civile (p. 2744, 2745).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. unique : possibilité pour toute association reconnue d'utilité publique, constituée pour la lutte contre le proxénétisme, d'exercer les droits reconnus à la partie civile devant les juridictions répressives (p. 2746) ; souhait du Gouvernement qu'un projet de loi d'ensemble définisse le statut des associations (p. 2746) ; retrait d'un sous-amendement de M. Claudius-Petit ; adoption d'un sous-amendement de M. Claudius-Petit et de deux sous-amendements de M. Foyer à un amendement du Gouvernement qui, ainsi modifié, est adopté et devient le texte de l'article unique (p. 2747 à 2749).

DEUXIÈME LECTURE [4 avril 1975] (p. 1236).

ORATEURS : *MM. Gerbet, raporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Personnes en danger de prostitution (p. 1326).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le Gouvernement encourage l'adoption de la proposition de loi dans le texte voté par le Sénat ; les associations constituées pour lutter contre le proxénétisme pourront exercer l'action civile (p. 1326).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. unique : adoption (p. 1327).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 231** TENDANT A HABILITER LES ASSOCIATIONS CONSTITUÉES POUR LA LUTTE CONTRE LE PROXÉNÉTISME A EXERCER LES DROITS RECONNUS A LA PARTIE CIVILE DEVANT LES JURIDICTIONS RÉPRESSIVES, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par

M. Claudius-Petit (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

PRUD'HOMMES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Intérieur ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Justice et débat préparatoire à l'examen des crédits de la justice à la séance publique ; TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 2 (p. 1457, 1458, 1628).

— **Conseils de —.** *Voir* DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL 2 [16 juin 1975] ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 4 [16 juin 1975].

PSYCHOLOGUES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1322** PORTANT CRÉATION D'UN CODE DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 par M. Frèche et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

PSYCHORÉÉDUCATEUR

— **Création de la profession de —.** *Voir* AUXILIAIRES MÉDICAUX 10.

PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 86** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 14 DE LA LOI MODIFIÉE N° 49-956 DU 16 JUILLET 1949 SUR LES PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 140** TENDANT A SOUMETTRE AU TAUX MAJORÉ DE LA TVA LES PUBLICATIONS ET OUVRAGES DONT LA VENTE EST INTERDITE AUX MINEURS DE DIX-HUIT ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Pierre Bas, La Combe et Flornoy (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi MINEURS (INTERDICTION AUX).

— **Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.** — *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

PUBLICITÉ

Voir CONSTRUCTION 3 ; ENERGIE 1 ; FRANÇAIS (LANGUE) 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Radiodiffusion et télévision. — Articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 67 ; PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 ; RADIO-TÉLÉVISION.

— **Contrôle de la —.** *Voir* ENERGIE 5.

— **Financement de certaines séquences publicitaires à la télévision.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1165.

— **clandestine à la télévision.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 226.

— **des informations nominatives.** — *Voir* INFORMATIQUE 4.

— **mensongère.** — *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT ; CONCURRENCE (RÉGLEMENTATION DE LA) ; CONSOMMATEURS 9 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1156.

— **des opérations de crédit.** — *Voir* CRÉDIT 5.

— **Réglementation de la — en faveur du tabac.** — *Voir* TABAC 1 et 2.

— **Suppression éventuelle de la — de marque à la télévision.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1103.

— **Taxe sur la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie), article 5 (p. 4785, 4786) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, après l'article 5 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 65 (Publicité immobilière).

PUÉRICULTRICES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2233** TENDANT A DONNER UN STATUT LÉGAL A LA PROFESSION DE PUÉRICULTRICE DIPLOMÉE D'ÉTAT, présentée à l'Assemblée nationale le 28 avril 1976 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

PUPILLES DE L'ÉTAT

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), Article 7 (p. 7274).

PUPILLES DE LA NATION

1. — PROPOSITION DE LOI n° **1526** TENDANT A ACCORDER LA QUALITÉ DE PUPILLE DE LA NATION AUX ENFANTS DES MILITAIRES TUÉS ACCIDENTELLEMENT EN TEMPS DE PAIX, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Lucien Pignion et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 26 mai 1977 par M. Valbrun, n° 2930 ; adoption le 28 juin 1977 sous le titre : « Proposition de loi tendant à accorder une protection particulière aux enfants de certains militaires tués ou blessés accidentellement en temps de paix. » — Proposition de loi n° 738.

Transmise au Sénat le 29 juin 1977, n° 451 (année 1976-1977) (renvoyée à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Morice, n° 122 rectifié (année 1977-1978) ; adoption définitive le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 46 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1408 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6123).

DISCUSSION GÉNÉRALE [28 juin 1977] (p. 4373 à 4376).

ORATEURS : *MM. Valbrun, rapporteur de la commission de la défense et des forces armées ; Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense ; Longequeue, Tourné, Allainmat.*

La proposition de loi de M. Pignion ; sa volonté d'accorder aux enfants de militaires victimes d'accidents imputables au service la qualité de pupille de la nation (p. 4373) ; le rejet par la commission de cette solution ; le choix fait de l'organisation d'une protection particulière ; l'économie du système proposé ; les aides créées par cette protection ; la législation existante ; l'action à mener par le Gouvernement ; la situation antérieure à la proposition de loi ; les avantages accordés par le texte aux orphelins de militaires décédés en temps de paix à l'occasion de l'exercice de leus fonctions (p. 4374) ; le problème des accidents survenus en temps de paix aux militaires au cours des manœuvres ; l'insuffisance de l'indemnisation accordée aux soldats du contingent ; la nécessité de revoir le système des aides directes ; le refus de la qualité de pupille de la nation (p. 4375) ; les limites prévues pour la notion de service dans le texte ; les aides prévues (p. 4376).

Intervention de M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense :

L'impossibilité de la reconnaissance de la qualité de pupille de la nation ; la protection particulière créée par le texte ; le problème des accidents des militaires au cours des exercices ; les crédits affectés à l'action sociale des armées (p. 4376).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4376 à 4378).

ORATEURS : *MM. Valbrun, rapporteur de la défense nationale ; Tourné, Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense ; Dronne, président de la commission de la défense nationale.*

ART. 1er (création d'une protection particulière pour les enfants mineurs des militaires victimes d'accidents survenus au cours de manœuvres) (p. 4376) : adopté avec modifications ; *amendement n° 2* rédactionnel du Gouvernement ; adopté (p. 4376) ; *amendement* rédactionnel *n°* 3 du Gouvernement ; adopté (p. 4376).

ART. 2 (champ d'application du texte quant aux personnes) (p. 4377) : adopté ; *amendement n° 4* du Gouvernement ; rejeté (limitation dans le temps du champ d'application du texte) (p. 4377).

ART. 3 (règles relatives à l'octroi de la protection) (p. 4377) : adopté.

ART. 4 (régime des aides financières spéciales) (p. 4377) : adopté.

ART. 5 (services chargés de l'octroi de l'aide financière spéciale) (p. 4377) : adopté.

ART. 6 (régime des bourses) (p. 4377) : adopté.

ART. 7 (financement des dépenses créées par le texte) : supprimé ; *amendement* de suppression *n°* 7 de M. Valbrun ; adopté (p. 4377).

ART. 8 (modalités d'application de la loi par décrets) (p. 4377) : adopté.

TITRE : « Proposition de loi tendant à accorder une protection particulière aux enfants de certains militaires tués ou blessés accidentellement en temps de paix » (p. 4377).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Tourné :* son vote positif ; la nécessité de publier rapidement les décrets d'application (p. 4378).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4378).

PUTEAUX

— **Eglise de —.** *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12 (p .1496).

Q

QUALITÉ DE LA VIE

— **Détérioration de la —.** *Voir* COMMISSIONS D'ENQUÊTE 67.

QUART-MONDE

Voir ACTION SOCIALE 1.

QUÉBEC

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième *partie*), Affaires étrangères.

QUESTIONS

— **Procédure des —.** *Voir* PARLEMENT 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 170 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT : de M. Guermeur [9 octobre 1974] (p. 4901) ; de M. Krieg [20 novembre 1974] (p. 6794) ; de MM. Fanton, Audinot, Maujoüan du Gasset [4 décembre 1974] (p. 7380), n° 357.

Voir aussi [30 octobre 1974] (p. 5622) et [6 novembre 1974] (p. 5934).

— **Questions écrites [Délai de réponse aux —].** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 356.

— **Questions d'actualité.** — A partir du 12 juin 1974 les questions d'actualité ont pris le nom de questions au Gouvernement. Déclaration de M. E. Faure, président de l'Assemblée nationale [12 juin 1974] (p. 2608).

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT (1)

(1) A partir du 12 juin 1974 les questions d'actualité « actualisées » prennent le nom de : Questions au Gouvernement (déclaration de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale) [12 juin 1974] (p. 2608).

1. — **Transports routiers de produits dangereux.** — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [2 mai 1973] (p. 960, 961).

2. — **Indemnisation des avoués.** — Question de M. Gerbet. Réponse de M. Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice [2 mai 1973] (p. 961, 962).

3. — **Utilisation des « Mirage » vendus à la Libye.** — Question de M. Krieg. Réponse de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères [2 mai 1973] (p. 962, 963).

4. — **Arrêt des expériences nucléaires.** — Question de M. Delorme. Réponse de M. Achille Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées [2 mai 1973] (p. 963, 964).

5. — **Revendication des travailleurs de la régie Renault.** — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Indemnisation du chômage partiel [2 mai 1973] (p. 964, 965).

6. — Ouverture des négociations chez Renault. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population [2 mai 1973] (p. 966).

7. — Régulation des naissances. — Question de M. Neuwirth. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Etablissements d'information, de consultation ou de conseil familial ; centres de planification ou d'éducation familiale ; centres des problèmes de la naissance ; protection maternelle et infantile ; vaccination antirubéolique obligatoire ; révision des modalités de la loi de 1920 [11 mai 1973] (p. 1211, 1212, 1213).

8. — Mines de potasse d'Alsace. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [11 mai 1973] (p. 1213).

9. — Personnel du centre spatial de la Guyane. — Question de M. Rivierez. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [11 mai 1973] (p. 1213, 1214).

10. — Emploi dans l'industrie aéronautique. — Question de M. Baudis. Réponse de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées.

Société Latécoère [11 mai 1973] (p. 1214, 1215).

11. — Protection des œuvres d'art. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles.

Protection des œuvres d'art dans les églises ; inventaire [11 mai 1973] (p. 1215, 1216).

12. — Création artistique. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles.

Critères de subventions aux œuvres artistiques ; liberté d'expression et de création [11 mai 1973] (p. 1216, 1217).

13. — Ratification de la convention européenne des droits de l'homme. — Question de M. Péronnet. Réponse de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [11 mai 1973] (p. 1217).

Annonce du dépôt d'un projet de loi de ratification.

14. — Conflit à la Société Péchiney. — Question de M. Gaudin. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Mineurs de bauxite du Var ; situation de l'emploi dans le Var [11 mai 1973] (p. 1217, 1218, 1219).

15. — Mutinerie dans la prison de Lyon. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice.

Durée des détentions provisoires ; conditions d'exercice des fonctions du personnel pénitentiaire [16 mai 1973] (p. 1296).

16, 17, 18. — Tarifs des transports publics. — Questions jointes de Mme Thome-Patenôtre, MM. Bordu et Mesmin. Réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports [16 mai 1973] (p. 1297, 1298).

Augmentation de 5 % des tarifs grandes lignes, découpage de la banlieue parisienne en trois zones SNCF, tarifs de la RATP ; annonce par le Gouvernement d'une étude sur la simplification des tarifs de la SNCF et sur la possibilité des réductions tarifaires aux personnes âgées (p. 1297) ; TVA ; produit de la taxe sur l'essence ; prise en charge de la carte hebdomadaire de travail par les employeurs ; états généraux des transports (p. 1298).

19. — Politique spatiale. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique.

Abandon du projet Europa 2 ; coopération européenne ; Eldo ; problème des lanceurs ; conférence spatiale européenne à propos du projet L III S et du programme post-Apollo [16 mai 1973] (p. 1299, 1300).

20, 21, 22. — Personnels non titulaires de l'éducation nationale. — Questions jointes de MM. Bernard, Granet et Rossi. Réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

Nombre d'élèves par classe ; problème de l'auxiliariat dans toute la fonction publique ; demande de résorption des auxiliaires permanents et d'avantages financiers pour les autres [16 mai 1973] (p. 1300, 1301, 1302, 1303).

23. — Industrie de la charcuterie. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Prix du porc ; Bretagne ; problème du blocage des prix [16 mai 1973] (p. 1303).

24, 25, 26. — Paiement des prestations de sécurité sociale. — Questions jointes de MM. Haesebroeck, Baillot, Labbé. Réponse de M. Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Grève des caisses primaires d'assurance maladie [30 mai 1973] (p. 1674, 1675, 1676).

27. — Transports scolaires. — Question de M. Richard. Réponse de M. Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

Décret du 4 mai 1973 qui a supprimé la possibilité pour les associations familiales et de parents d'élèves de créer de nouveaux transports scolaires [30 mai 1973] (p. 1676, 1677, 1678).

28. — Aide aux commerçants et artisans âgés. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Royer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Aide aux commerçants et artisans âgés qui ont fermé leur fonds sans avoir pu le vendre avant le 1er janvier 1973 [30 mai 1973] (p. 1678).

29. — Procédé Sécam. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [30 mai 1973] (p. 1678, 1679).

30. — Nouveau découpage des cantons. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [30 mai 1973] (p. 1679, 1680).

31. — Fusion de communes en Saône-et-Loire. — Question de M. Pierre Joxe. Réponse de M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [30 mai 1973] (p. 1680, 1681).

32. — Traitement de certains agents communaux. — Question de M. Muller. Réponse de M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [30 mai 1973] (p. 1681).

33. — Famine en Afrique noire. — Question de M. Barrot. Réponse de M. Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [30 mai 1973] (p. 1681, 1682).

34. — Maisons familiales rurales. — Question de M. Ligot. Réponse de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [30 mai 1973] (p. 1682, 1683).

35. — Installation d'une raffinerie à Reyrieux. — Question de M. de la Verpillière. Réponse de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [30 mai 1973] (p. 1683).

36. — Plan de charge de l'usine de Nantes-Bouguenais de l'aérospatiale. — Question de M. Macquet. Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées.

Situation de l'industrie aéronautique française ; programme Concorde [8 juin 1973] (p. 1992, 1993).

37. — Sécurité des chantiers de travaux publics. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Accidents du viaduc d'Hérouville [8 juin 1973] (p. 1993, 1994).

38. — Sécurité des bureaux de poste. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications [8 juin 1973] (p. 1994, 1995).

39. — Personnel des centres téléphoniques. — Question de M. Ribes. Réponse de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications.

Acheminement des appels d'urgence dans les zones non encore automatisées ; reclassement des personnels lors de l'automatisation des centres téléphoniques [8 juin 1973] (p. 1995, 1996).

40. — Prix des jeunes bovins. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural [8 juin 1973] (p. 1996, 1997).

41. — Vols de présentation au-dessus des agglomérations. — Question de M. Baumel. Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées.

Tragédie du Tupolev 144 [8 juin 1973] (p. 1997, 1998).

42. — Catastrophe aérienne du Bourget. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées [8 juin 1973] (p. 1998, 1999).

43. — Expériences atomiques dans le Pacifique. — Question de M. Servan-Schreiber. Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées [8 juin 1973] (p. 1999, 2000).

44. — Conflit de la batellerie. — Question de M. Godon. Réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports [8 juin 1973] (p. 2000, 2001).

45. — Fermeture d'une entreprise à Liévin. — Question de M. Darras. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique [8 juin 1973] (p. 2001, 2002).

46. — Dépôt du projet de loi sur l'amélioration des conditions de travail. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Examen du projet par le conseil économique et social ; rôle du comité d'entreprise ; dépôt de ce projet avant la fin de la session ; constitution de groupes de travail sur la médecine du travail, les mesures propres aux travailleurs âgés, les contraintes économiques et financières s'opposant parfois à l'amélioration des conditions de travail, les possibilités d'intervention au moment de la conception des usines [15 juin 1973] (p. 2213, 2214).

47. — Importations de vins. — Question de M. Gayraud. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Propositions de la commission européenne [15 juin 1973] (p. 2214, 2215).

48. — Découpage régional. — Question de M. Rossi. Réponse de M. Alain Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives.

Mise en place des nouvelles régions ; consultations des conseils généraux ; fusion de la région Picardie-Ardennes-Champagne [15 juin 1973] (p. 2215, 2216).

49. — Stationnement des CRS à Paris. — Question de M. Gau. Réponse de M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [15 juin 1973] (p. 2216, 2217).

50. — Pollution de la mer. — Question de M. Cazenave. Réponse de M. Robert Poujade, ministre de la protection de la nature et de l'environnement.

Action des agences financières de bassin ; contrats passés avec certaines branches industrielles ; intervention du FIANE (fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement) ; construction de l'émissaire d'Arcachon [15 juin 1973] (p. 2217, 2218).

51. — Anciens combattants d'Afrique du Nord. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. André Bord, ministre des anciens combattants et victimes de guerre [15 juin 1973] (p. 2218, 2219, 2220).

52. — Aérotrain La Défense - Cergy. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Yves Guéna, ministre des transports.

Protestations des collectivités locales [15 juin 1973] (p. 2220).

53. — Etalement des vacances. — Question de M. Péronnet. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Objectif d'un accueil touristique étalé au minimum sur quatre mois d'été ; commission Castex ; aide au tourisme du troisième âge [22 juin 1973] (p. 2466, 2467, 2468).

54. — Sécurité des poids lourds. — Question de M. Baumel. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Circulation des poids lourds et des véhicules transportant des matières dangereuses [22 juin 1973] (p. 2468, 2469).

55. — Limitation de vitesse. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [22 juin 1973] (p. 2469).

56. — Défilés dans le 11e arrondissement. — Question de M. Fanton. Réponse de de M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur [22 mai 1973] (p. 2469, 2470).

57. — Société Lip. — Question de M. Depietri. Réponse de M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Port de brassards par les journalistes lors des manifestations afin d'assurer leur sécurité [22 juin 1973] (p. 2470, 2471).

58. — Véhicules de ramassage scolaire. — Question de M. Simon. Réponse de M. Pierre Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports.

Obligation d'installer un appareil de contrôle (tachygraphe) sur les véhicules utilisés pour le ramassage des écoliers [22 juin 1973] (p. 2471, 2472).

59. — Aménagement du parc du Tremblay. — Question de M. Nungesser. Réponse de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre [29 juin 1973] (p. 2706, 2707).

60. — TVA applicable aux terrains de camping. — Question de M. Pierre Weber. Réponses de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [29 juin 1973] (p. 2707, 2708).

61. — Personnel de la mission d'aménagement de Melun-Sénart. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [29 juin 1973] (p. 2708, 2709).

62. — Forces françaises à Madagascar. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées [29 juin 1973] (p. 2709, 2710).

63. — Construction d'une caserne à Aubervilliers. — Question de M. Ralite. Réponses de Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale et de M. Robert Galley, ministre des armées.

Aménagement des terrains d'Aubervilliers ; construction d'un centre hospitalier universitaire ; construction d'une caserne de gendarmerie ; respect des espaces verts [29 juin 1973] (p. 2710, 2711).

64. — Union générale de la mutualité dans les Alpes-Maritimes. — Question de M. Aubert. Réponse de Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale [29 juin 1973] (p. 2711, 2712).

65. — Manifestations du quartier latin. — Question de M. Tiberi. Réponse de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur.

Dissolution des groupements La Ligue communiste et Ordre nouveau [29 juin 1973] (p. 2713, 2714).

66. — Prolifération des terrains de camping. — Question de M. Mario Bénard. Réponse de M. Aimé Paquet, serétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [29 juin 1973] (p. 2714).

67. — Entreprises dans les villes nouvelles. — Question de M. Méhaignerie. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Problème de la décentralisation industrielle et de l'insuffisance du contrôle des implantations de bureaux à Paris ; concurrence des villes moyennes par les villes nouvelles [29 juin 1973] (p. 2714, 2715).

68. — Travailleurs dans l'aéronautique. — Question de M. Raymond. Réponse de de M. Robert Galley, ministre des armées.

Industrie aéronautique française ; Concorde, Airbus ; politique aéronautique européenne [29 juin 1973] (p. 2715, 2716).

69. — Crise de l'emploi dans les Bouches-du-Rhône. — Question de M. Porelli. Réponse de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Situation à Fos-sur-Mer ; situation des Etablissements Coder à Marseille [29 juin 1973] (p. 2717, 2718).

70. — Remboursement des prêts à la construction. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances [26 octobre 1973] (p. 4878, 4879).

71. — Exportations vers l'Italie par voie ferrée. — Question de M. Julia. Réponse de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Insuffisance du réseau transalpin [26 octobre 1973] (p. 4879).

72, 73. — Ravitaillement en produits pétroliers. — Questions jointes de MM. Bertrand Denis et Krieg. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [26 octobre 1973] (p. 4879, 4880).

74. — Négociations avec les syndicats de Lip. — Question de M. Depietri. Réponse de M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [26 octobre 1973] (p. 4880, 4881).

75. — Fermeture des abattoirs de La Villette. — Question de M. Stehlin. Réponse de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement [26 octobre 1973] (p. 4881 à 4883).

76. — Conditions de travail à la SNCF. — Question de M. Laurissergues. Réponse de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement [26 octobre 1973] (p. 4883, 4884).

77. — Interventions policières contre les universitaires marseillais. — Question de M. Juquin. Réponse de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale.

Projet d'université de Compiègne [9 novembre 1973] (p. 5843, 5844).

78, 79, 80, 81. — Problèmes de l'énergie. — Quatre questions jointes de MM. Barrot, Charles Bignon, Pierre Joxe, Destremau. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique.

Construction d'une politique énergétique communautaire, problème de l'approvisionnement de l'Europe en uranium enrichi, politique de l'Europe à l'égard de la crise du Proche-Orient ; Euratom ; problème de la

distribution en cas de crise d'approvisionnement [9 novembre 1973] (p. 5484 à 5487).

82. — Agriculteurs français du Maroc. — Question de M. Mesmin. Réponse de M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Mesures d'aide prises par le Gouvernement français, problème de l'indemnisation [9 novembre 1973] (p. 5487, 5488).

83. — Interruption volontaire de la grossesse. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Discussion du projet de loi dans la première quinzaine de décembre ; sabotage de l'application de la loi Neuwirth [16 novembre 1973] (p. 5906).

84. — Statut de Paris. — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Appartenance de Paris au domaine réservé du président de la République ; voie expresse rive gauche [16 novembre 1973] (p. 5906 à 5908).

85. — Minimum vieillesse des personnes âgées. — Question de M. Aubert. Réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Engagement pris à Provins de doubler en cinq ans le minimum vieillesse ; dépôt d'un projet de loi relatif à l'amélioration de la protection sociale des veuves, des mères de famille et des personnes âgées (suppression de la prise en considération de l'obligation alimentaire pour l'octroi de l'allocation du fonds national de solidarité et relèvement du plafond d'exonération de récupération sur succession des allocations du fonds) ; réforme du minimum vieillesse pour janvier 1975 (création d'une seule allocation) ; discussion au cours de la prochaine session d'un projet de loi-cadre sur les personnes âgées [28 novembre 1973] (p. 6424, 6425).

86. — Taxation des produits alimentaires. — Question de M. Begault. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Réforme et modernisation des circuits de distribution ; problème des circuits de distribution de la viande [28 novembre 1973] (p. 6425).

87. — Taxation du pain dans le Finistère. — Question de M. Lelong. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances [28 novembre 1973] (p. 6426).

88. — Cours de la viande bovine. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement [28 novembre 1973] (p. 6426, 6427).

89. — Administration de la commune de Brignoles. — Question de M. Gaudin. Réponse de M. Pierre Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Contrôle de la gestion du maire [28 novembre 1973] (p. 6427, 6428).

90. — Grève des cimenteries. — Question de M. Feix. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population [28 novembre 1973] (p. 6428, 6429).

91. — Déclarations de certains magistrats. — Question de M. Fontaine. Réponse de M. Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice [7 décembre 1973] (p. 6785, 6786).

92. — Création des régions. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Alain Peyrefitte, ministre chargé des réformes administratives.

Constitution et réunion des conseils régionaux ; comités économiques et sociaux ; fiscalité régionale et budget ; séparation des fonctions de préfet de région et de préfet de département [7 décembre 1973] (p. 6786, 6787).

93, 94. — Installation de micros dans les locaux d'un journal. — Questions de MM. Frêche et Péronnet. Réponse de M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Ouverture d'une enquête ; évocation de l'enlèvement du leader marocain Ben Barka ; groupement interministériel d'exploitation du renseignement ; écoutes téléphoniques [7 décembre 1973] (p. 6787 à 6791).

95. — Sécurité aérienne. — Question de M. Sauzedde. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Catastrophe aérienne du 27 octobre 1972 de Noirétable près de Clermont-Ferrand [7 décembre 1973] (p. 6791, 6792).

96. — Budget des organismes d'HLM. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat au logement.

Problèmes posés par le blocage des loyers ; hommage à M. Langlois, secrétaire général de l'union des organismes HLM, décédé [7 décembre 1973] (p. 6792).

97. — Incendie d'Orly. — Question de M. Stehlin. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Commission nationale de sécurité ; problème de la sécurité dans les grands immeubles et les tours [7 décembre 1973] (p. 6792, 6293).

98. — Desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et du tourisme [7 décembre 1973] (p. 6793, 6794).

99. — Fermeture des usines Citroën. — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [7 décembre 1973] (p. 6794, 6795).

100. — Difficultés des industries du plastique. — Question de M. Simon. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique [7 décembre 1973] (p. 6795).

101. — Difficultés d'approvisionnement en pétrole. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientfique.

Politique européenne de l'énergie ; problèmes de l'industrie automobile et chimique [7 décembre 1973] (p. 6794 à 6797).

102. — Répartition des crédits exceptionnels d'aide aux collectivités locales. — Question de M. Lavielle. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [12 juin 1974] (p. 2609).

103. — Hausse des prix et budgets communaux. — Question de M. Kalinsky. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Remboursement de la TVA aux communes [12 juin 1974] (p. 2609).

104. — Garantie de l'emploi. — Question de M. Poperen. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Annonce de textes relatifs à la garantie, la sécurité et la qualité de l'emploi [12 juin 1974] (p. 2609, 2610).

105. — Sécurité du personnel d'Usinor-Dunkerque. — Question de M. Barthe. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Annonce de textes destinés à améliorer les conditions de travail, notamment la sécurité [12 juin 1974] (p. 2610).

106. — Crédits à court terme pour l'agriculture. — Question de M. Gravelle. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [12 juin 1974] (p. 2610).

107. — Situation sociale et économique dans les départements et territoires d'outre-mer. — Question de M. Ibéné. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Problème de l'emploi, développement du tourisme [12 juin 1974] (p. 2610, 2611).

108. — Rentrée scolaire de 1974. — Question de M. Gau. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [12 juin 1974] (p. 2611).

109. — Situation de l'éducation physique et sportive. — Question de M. Hage. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Demande des professeurs d'éducation physique et sportive d'être rattachés à l'éducation nationale et non pas au ministère de la qualité de la vie [12 juin 1974] (p. 2611).

110. — Licenciements à la SNIAS. — Question de M. Houteer. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

« Concorde » [12 juin 1974] (p. 2611, 2612).

111. — Situation du personnel de la SNIAS. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [12 juin 1974] (p. 2612).

112. — Campagne de tirs nucléaires. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Fin des fonctions gouvernementales de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ; prochains essais nucléaires souterrains [12 juin 1974] (p. 2612).

113. — Eventualité d'une session extraordinaire. — Question de M. Cointat. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [12 juin 1974] (p. 2612).

114. — Réunion du groupe des dix à Washington. — Question de M. Icart. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Premier pas de nos partenaires américains en direction des thèses européennes [12 juin 1974] (p. 2612, 2613).

115. — Retraite anticipée des anciens combattants et prisonniers de guerre. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [12 juin 1974] (p. 2613).

116. — Situation de certains officiers contrôleurs de la navigation aérenne. — Question de M. Partrat. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Solution à dégager autrement que par le projet de loi d'amnistie [12 juin 1974] (p. 2613).

117. — Statut de la ville de Paris. — Question de Mme de Hauteclocque. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Création d'un groupe de travail chargé d'étudier la modification du statut de la ville de Paris [12 juin 1974] (p. 2613, 2614).

118. — Revenu des éleveurs. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [12 juin 1974] (p. 2614).

119. — Situation de l'industrie automobile. — Question de M. Chaumont. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie [12 juin 1974] (p. 2614).

120. — Missions régionales. — Question de M. André-Georges Voisin. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Problème du financement du fonctionnement de la mission régionale mise en place auprès du préfet de région ; intention du Gouvernement de déposer un projet de loi d'orientation redéfinissant la répartition des charges et des ressources entre les communes, les collectivités locales et l'Etat [12 juin 1974] (p. 2614, 2615).

121. — Conditions de la réversion de certaines pensions. — Question de M. Bernard Marie. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [12 juin 1974] (p. 2615).

122. — Répercussion de la majoration du taux de l'escompte. — Question de M. Julia. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Problème posé par l'augmentation des remboursements des prêts immobiliers consécutive aux majorations du taux de l'escompte [12 juin 1974] (p. 2615).

123. — Grèves à l'ORTF. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [12 juin 1974] (p. 2615).

124. — Situation à l'ORTF. — Question de M. Audinot. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Grève et situation financière de l'ORTF [19 juin 1974] (p. 2782, 2783).

125. — Vente de carburants dans les zones rurales. — Question de M. Montagne. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie.

Disparition progressive des points de vente de carburants dans les zones rurales ; autorisations d'installations [19 juin 1974] (p. 2783).

126. — Anciens combattants d'Afrique du Nord. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Problème de l'attribution de la carte de combattant aux personnels militaires qui ont servi en Afrique du Nord ; examen du projet de loi dès que le rapporteur aura terminé son travail [19 juin 1974] (p. 2783).

127. — Ségrégation sociale à l'intérieur des grandes villes. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Défense des occupants d'immeubles contre l'activité des promoteurs immobiliers ; obligation de reloger le locataire évincé dans un certain périmètre [19 juin 1974] (p. 2783).

128. — Réforme du baccalauréat. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [19 juin 1974] (p. 2783, 2784).

129. — Plan routier breton. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Priorité absolue donnée au plan routier breton et à la liaison Quimper-Morbihan [19 juin 1974] (p. 2784).

130. — Suppression de certaines administrations locales. — Question de M. Goulet. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Volonté du Gouvernement d'interrompre la dévitalisation des communes rurales qu'il s'agisse des postes et télécommunications, des recettes buralistes ou des perceptions [19 juin 1974] (p. 2784). — *Erratum* [20 juin 1974] (p. 2868).

131. — Augmentation des effectifs de police. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Prévention et répression de la criminalité [19 juin 1974] (p. 2784, 2785).

132. — Participation des jeunes ressortissants des Afars et des Issas aux concours métropolitains de recrutement dans l'administration générale de la police. — Question de M. Omar Farah Iltireh. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [19 juin 1974] (p. 2785).

133. — Congés scolaires. — Question de M. Jean Bonhomme. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation.

Organisation de conférences pédagogiques et d'activités de perfectionnement les jours de congé scolaire ; recyclage et perfectionnement de la formation des enseignants [19 juin 1974] (p. 2785).

134. — Politique d'ensemble de la recherche scientifique. — Question de M. Jacques Soustelle. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie.

Création de la délégation générale à la recherche scientifique et technique [19 juin 1974] (p. 2785, 2786).

135. — Composition du Gouvernement et création de secrétariats d'Etat autonomes. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Avis du Conseil d'Etat qui a considéré qu'aux termes de l'article 22 de la Constitution les secrétaires d'Etat autonomes devaient être considérés comme des ministres [19 juin 1974] (p. 2786).

136. — Atteintes au monopole de l'ORTF. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [19 juin 1974] (p. 2786).

137. — Participation de la France au sommet atlantique. — Question de M. Odru. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Annonce d'un débat de politique étrangère lors de la prochaine session [19 juin 1974] (p. 2786, 2787).

138. — Enfance martyre. — Question de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Intention du Gouvernement de multiplier le nombre des travailleuses familiales [19 juin 1974] (p. 2787).

139. — Fichiers des renseignements généraux. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Souhait du Gouvernement que ne soient portés aux fichiers que des gens ayant expressément enfreint la loi et que les fichiers du ministère de l'intérieur ne soient pas communiqués aux autres ministères [19 juin 1974] (p. 2787).

140. — Manœuvres militaires franco-espagnoles. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [19 juin 1974] (p. 2787, 2788).

141. — Ressources des personnes âgées. — Question de M. Bardol. Réponse de M. Jacques Chirac, premier ministre.

Nécessité de revaloriser les pensions des retraités de la sécurité sociale et des autres régimes et de revoir les conditions d'attribution de l'allocation supplémentaire au titre du fonds national de solidarité [19 juin 1974] (p. 2788).

142. — Situation des usines HK Porter à Marpent et à Haillicourt. — Question de M. Maton. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [19 juin 1974] (p. 2788).

143. — Augmentation des allocations familiales. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [19 juin 1974] (p. 2788).

144. — Application de la loi d'orientation, du commerce et de l'artisanat. — Question de M. Beck. Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Conditions de fonctionnement des commissions d'urbanisme commercial [26 juin 1974] (p. 2697).

145. — Désignation du nouveau médiateur. — Question de M. Chandernagor. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Problème du choix du médiateur et de son indépendance [26 juin 1974] (p. 2697, 2698).

146. — Accord Citroën-Peugeot. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Souhait que soient trouvées des formules permettant d'assurer à la fois l'information des travailleurs concernés et le secret nécessaire dans ce genre d'opérations [26 juin 1974] (p. 2968, 2970, 2971).

147. — Révision du prix de la viande ovine. — Question de M. Massot. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [26 juin 1974] (p. 2968).

148. — Extension du camp militaire du Larzac. — Question de M. Maurice Andrieu. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [26 juin 1974] (p. 2868).

149. — Prorogation du blocage des loyers. — Question de M. Jans. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Augmentation des charges et des frais de chauffage, décision du Gouvernement de ne pas reconduire le blocage des loyers qui prendra fin le 1er juillet, rénovation des habitations insalubres [26 juin 1974] (p. 2968, 2969).

150. — Enseignement. — Question de de M. Juquin. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation.

Gratuité des études, baisse des effectifs qui entrent dans les CET consécutive à la loi Royer organisant un « sous-apprentissage », affectation du crédit destiné à l'achat de manuels pour moitié à la diminution des dépenses des fournitures scolaires des familles à la rentrée et pour l'autre moitié à l'allégement des frais de transport [26 juin 1974] (p. 2969, 2970).

151. — Gestion de la ville de Paris. — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [26 juin 1974] (p. 2970).

152. — Anciens combattants. — Question de M. Tourné. Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Application de la loi accordant aux anciens combattants la possibilité de prendre la retraite professionnelle à partir de soixante ans. Concertation en cours sur le rapport constant ; texte à la signature des ministres intéressés pour les forclusions ; discussion prochaine d'un texte sur les anciens combattants d'Afrique du Nord [26 juin 1974] (p. 2970).

153. — Attitude de la presse à l'occasion de la visite du Chah d'Iran. — Question de M. Labbé. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [26 juin 1974] (p. 2971).

154. — Utilisation des travaux de la Cour des comptes. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget).

Création d'une commission chargée d'examiner les suites données par les différentes administrations aux observations de la Cour des comptes [26 juin 1974] (p. 2971).

155. — Carte des abattoirs. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [26 juin 1974] (p. 2971, 2972).

156. — Dépôts dans les caisses d'épargne. — Question de M. Neuwirth. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [26 juin 1974] (p. 2972).

157. — Situation économique de la Réunion. — Question de M. Cerneau. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Aide aux petits planteurs de canne à sucre [26 juin 1974] (p. 2972).

158. — Prix du riz à la Réunion. — Question de M. Fontaine. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [26 juin 1974] (p. 2973).

159. — Importations de viande porcine. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Problème de la suppression de certains montants compensatoires ; aide au stockage privé [26 juin 1974] (p. 2973).

160. — Situation du football français. — Question de M. Le Douarec. Réponse de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports).

Dépôt au cours de la prochaine session d'un projet de loi sur le développement du sport où sera traité le statut de l'athlète amateur comme celui de l'athlète professionnel [26 juin 1974] (p. 2973).

161. — Revalorisation des rentes viagères. — Question de M. Joanne. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [26 juin 1974] (p. 2973, 2974).

162. — Acheminement du courrier postal. — Question de M. Baumel. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Effort de mécanisation des centres de tri [26 juin 1974] (p. 2974).

163. — Situation des écoles d'infirmières. — Question de M. Bolo. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Problème de la rémunération des stages résolu par l'extension du système des bourses [26 juin 1974] (p. 2974).

164. — Problèmes de la mer. — Question de M. Gabriel. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [26 juin 1974] (p. 2974, 2975).

165. — Transfert de la préfecture du Var (Draguignan à Toulon). — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

166. — Situation à la SNIAS. — Question de M. Baudis. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [2 octobre 1974] (p. 4665, 4666).

167. — Retraite anticipée aux anciens combattants et aux anciens prisonniers de guerre. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [2 octobre 1974] (p. 4666).

168. — Concertation avec les associations d'anciens combattants. — Question de M. Marcel Béraud. Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [2 octobre 1974] (p. 4666, 4667).

169. — Situation de l'industrie aéronautique française. — Question de M. Benoît Macquet. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [2 octobre 1974] (p. 4667).

170. — Plan d'occupation des sols. — Question de M. Ligot. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Impossibilité d'invoquer la procédure du rappel au règlement pendant l'heure réservée aux questions au Gouvernement [2 octobre 1974] (p. 4667, 4668).

171. — Désarmement du « France ». — Question de M. André Duroméa. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [2 octobre 1974] (p. 4668).

172. — Situation de l'entreprise Titan-Coder. — Question de M. Garcin. Réponse de M. Michel Ornano, ministre de l'industrie [2 octobre 1974] (p. 4668, 4669).

173. — Economies de chauffage et production charbonnière. — Question de M. Depiétri. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie [2 octobre 1974] (p. 4669).

174. — Menace sur l'emploi dans l'industrie aéronautique. — Question de M. Alex Raymond. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [2 octobre 1974] (p. 4669, 4670).

175. — Application de la loi relative à la radiodiffusion et à la télévision. — Question de M. Georges Fillioud. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [2 octobre 1974] (p. 4670).

176. — Construction d'une « Marina » à Bormes-les-Mimosas. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [2 octobre 1974] (p. 4670, 4671).

177. — Négociations à propos du « France ». — Question de M. Darinot. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [2 octobre 1974] (p. 4671).

178. — Encadrement du crédit. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Mesures prises en faveur des petites et moyennes entreprises [9 octobre 1974] (p. 4894, 4895)

179. — Récupération après décès de l'allocation du fonds national de solidarité. — Question de M. Lassère. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Relèvement du plafond de récupération [9 octobre 1974] (p. 4895).

180. — Respect de la majorité civile dans les établissements d'enseignement secondaire. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [9 octobre 1974] (p. 4895, 4896).

181. — Fermeture de la mine de Faulquemont. — Question de M. Bernard. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [9 octobre 1974] (p. 4896).

182. — Situation de l'aviation civile. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

La SNIAS [9 octobre 1974] (p. 4896).

183. — Sanctions prises à l'encontre de certains militaires. — Question de M. Dalbéra. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

Régiment de marche du Tchad en garnison à Montlhéry [9 octobre 1974] (p. 4896, 4897).

184. — Venue en France d'une équipe de rugby d'Afrique du Sud. — Question de M. Hage. Réponse de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) [9 octobre 1974] (p. 4897).

185. — Fermeture du puits de Faulquemont. — Question de M. Schvartz. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [9 octobre 1974] (p 4896).

186. — Situation des petites et moyennes entreprises. — Question de M. Bouvard. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [9 octobre 1974] (p. 4898).

187. — Fonds national de solidarité. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [9 octobre 1974] (p. 4898).

188. — Devenir du plan calcul. — Question de M. Michel Debré. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Développement de l'informatique [9 octobre 1974] (p. 4898, 4899).

189. — Veuves civiles. — Question de M. Simon. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [9 octobre 1974] (p. 4899).

190. — Emprunts contractés par les travailleurs en chômage total ou partiel. — Question de M. Charles Bignon. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Situation fiscale des travailleurs en chômage [9 octobre 1974] (p. 4899).

191. — Situation du « France ». — Question de M. Gabriel. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [9 octobre 1974] (p. 4899, 4900).

192. — Situation de l'imprimerie. — Question de M. Cressard. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Groupe Néogravure [9 octobre 1974] (p. 4900, 4901).

193 à 195. — Anciens harkis. — Questions de MM. Frédéric-Dupont, Max Lejeune, Lucien Neuwirth. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [16 octobre 1974] (p. 5084, 5085).

196. — Garantie de ressources aux travailleurs licenciés. — Question de M. Briane. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Création d'un fonds de garantie de l'emploi [16 octobre 1974] (p. 5085).

197. — Maîtres auxiliaires de l'éducation nationale. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [16 octobre 1974] (p. 5085, 5086).

198. — Retraite anticipée des anciens combattants et prisonniers de guerre. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Application de la loi du 21 novembre 1973 [16 octobre 1974] (p. 5086).

199. — Licenciements aux usines Citroën. — Question de M. Le Douarec. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [16 octobre 1974] (p. 5086).

200. — Aménagement des tarifs d'EDF. — Question de M. Bolo. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [16 octobre 1974] (p. 5086).

201. — Epreuve scolaire au CES de Rozay-en-Brie. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [16 octobre 1974] (p. 5087).

202. — Licenciements dans l'imprimerie. — Question de M. Fajon. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Inquiétude des travailleurs du groupe Néogravure-Chaix-Desfossés-Crété [16 octobre 1974] (p. 5087).

203. — Situation de la télévision et de la radiodiffusion. — Question de M. Dupuy. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [16 octobre 1974] (p. 5087).

204. — Personnes âgées. — Question de M. Jourdan. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Revalorisation des retraites et pensions allouées aux personnes âgées ; augmentation de l'indemnité de logement et des primes de chauffage [16 octobre 1974] (p. 5088).

205. — Situation du personnel de l'hôpital d'Eaubonne. — Question de M. Claude Weber. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [16 octobre 1974] (p. 5088).

206. — Investissements sanitaires. — Question de M. Labarrère. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [16 octobre 1974] (p. 5088, 5089).

207. — Prêts de campagne et prêts à court terme du Crédit agricole. — Question de M. Gravelle. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [16 octobre 1974] (p. 5089).

208. — Situation d'Air Inter. — Question de M. Crépeau. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [16 octobre 1974] (p. 5089).

209. — Difficultés de trésorerie des collectivités locales. — Question de M. Duffaut. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [16 octobre 1974] (p. 5090).

210. — Fermeture d'une usine de biscottes (usine Gringoire à Mantes-la-Ville). — Questoin de M. Poperen. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [16 octobre 1974] (p. 5090).

211. — Grèves dans les centres de tri postaux. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Evacuation des locaux du tri postal de Caen, de Rouen et de La Rochelle [23 octobre 1974] (p. 5346).

212. — Transfert de la préfecture du Var à Toulon. — Question de M. Gaudin. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [23 octobre 1974] (p. 5346, 5347).

213. — Transfert de l'ENSEPS (école normale supérieure d'éducation physique et spor-

tive) de Châtenay-Malabry à Vincennes et du CREP (centre régional d'éducation physique) de Vincennes à Châtenay-Malabry. — Question de M. Lavielle. Réponse de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) [23 octobre 1974] (p. 5347).

214. — Aide des soldats du contingent pour les travaux agricoles. — Question de M. Haesebroeck. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

Récolte des pommes de terre et des betteraves dans la région Nord - Pas-de-Calais [23 octobre 1974] (p. 5347).

215. — Ventes d'avions de combat à l'étranger. — Question de M. Paul Duraffour. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [23 octobre 1974] (p. 5348).

216. — Propos de M. le ministre de l'intérieur au sujet du parti communiste. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [23 octobre 1974] (p. 5348).

217. — Grèves dans les PTT. — Question de Mme Moreau. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [23 octobre 1974] (p. 5348, 5349).

218. — Fermeture de la mine de Faulguemont. — Question de M. Gilbert Schwartz. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [23 octobre 1974] (p. 5349).

219. — Entreprise en difficulté. — Question de M. Balmigère. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Situation de l'entreprise Astre à Béziers [23 octobre 1974] (p. 5349).

220. — Conséquences du règlement sucrier de la CEE. — Question de M. d'Aillières. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [23 octobre 1974] (p. 5350).

221. — Situation de la société Laïta. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [23 octobre 1974] (p. 5350).

222. — Politique française au Proche-Orient. — Question de M. Stehlin. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Vote de la France à l'ONU en faveur de l'admission aux débats d'un délégué de l'OLP [23 octobre 1974] (p. 5350, 5351).

223. — Grèves dans les centres de tri postaux. — Question de M. Baumel. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Mécanisation et transformation des centres de tri postaux [23 octobre 1974] (p. 5351).

224. — Aménagement de la semaine scolaire. — Question de M. Coulais. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation.

Application de la circulaire du 26 septembre 1974 ; recherche des économies d'énergie [23 octobre 1974] (p. 5351, 5352).

225. — Situation des sous-traitants du bâtiment. — Question de M. Neuwirth. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [23 octobre 1974] (p. 5352).

226. — Aménagement du territoire et villes nouvelles. — Question de M. Méhaignerie. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [23 octobre 1974] (p. 5352).

227. — Territoire français des Afars et des Issas, Djibouti, Comores. — Question de M. Charles Bignon. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [23 octobre 1974] (p. 5352, 5353).

228. — Prêts du Crédit agricole aux agriculteurs victimes d'intempéries. — Question de M. Audinot. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [30 octobre 1974] (p. 5620).

229. — Commercialisation de la production cidricole. — Question de M. Bizet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 octobre 1974] (p. 5620).

230. — Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 octobre 1974] (p. 5620, 5621).

231. — Grèves dans les PTT. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [30 octobre 1974] (p. 5621).

232, 233. — Conteneurisation du trafic bananier. — Questions jointes de MM. Guilliod et Offroy. Réponses de MM. Jacques Chirac, Premier ministre, Robert Galley, ministre de l'équipement.

Procédure des questions au Gouvernement [30 octobre 1974] (p. 5621, 5622).

234. — Rémunération et indemnité de licenciement du directeur d'Europe n° 1 (M. Siegel). — Question de M. Hamel. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat

auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [30 octobre 1974] (p. 5621, 5622).

235. — Aide spéciale à l'élevage. — Question de M. Briane. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 octobre 1974] (p. 5622, 5623).

236. — Revendications du personnel des PTT. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [30 octobre 1974] (p. 5623).

237. — Situation de la Néogravure. — Question de M. Hage. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [30 octobre 1974] (p. 5623).

238. — Licenciements et mutations pour délit d'opinion. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Arsenal de Brest ; ORTF [30 octobre 1974] (p. 5623, 5624).

239. — Situation de Titan-Coder. — Question de M. Garcin. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [30 octobre 1974] (p. 5624).

240. — Production de sucre dans les DOM. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [30 octobre 1974] (p. 5624, 5625).

241. — Régularisation du débit de la Meuse. — Question de M. Lebon. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Création d'un barrage sur la Houille [30 octobre 1974] (p. 5625).

242. — Crise dans l'industrie de la bonneterie. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [30 octobre 1974] (p. 5625).

243. — Indemnisation des victimes des calamités agricoles. — Question de M. Laborde. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 octobre 1974] (p. 5625, 5626).

244. — Réorganisation des services du cadastre. — Question de M. Vacant. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [30 octobre 1974] (p. 5626).

245. — Rémunérations et conditions de travail à la SNCF. — Question de M. Laurissergues. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [6 novembre 1974] (p. 5935).

246. — Fonctionnement de la justice. — Question de M. Forni. Réponses de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Suspension d'un juge d'instruction à Lille. La règle du secret professionnel et du secret de l'instruction ; rôle du conseil supérieur de la magistrature [6 novembre 1974] (p. 5935, 5936, 5937).

247. — Opportunité d'un débat sur la situation économique et sociale du pays. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Importantes négociations engagées par le Gouvernement avec toutes les organisations syndicales afin de protéger les intérêts des salariés en cas de licenciements collectifs ; augmentation récente du salaire minimum interprofessionnel de croissance ; augmentation de 21 % du minimum vieillesse [6 novembre 1974] (p. 5937, 5938).

248. — Attitude d'un officier général de la deuxième section. — Question de M. Cressard. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

Déclarations de M. Stehlin sur les qualités techniques de l'avion français se trouvant en compétition avec les appareils américains pour remplacer les avions de combat de plusieurs Etats européens ; situation militaire de M. Stehlin ; convocation du Conseil supérieur de l'air pour prendre son avis sur l'éventualité d'une mise à la retraite de l'intéressé [6 novembre 1974] (p. 5938).

249. — Répercussions des déclarations de M. Stehlin sur l'industrie aéronautique française. — Question de M. de Bénouville. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [6 novembre 1974] (p. 5938, 5939).

250. — Profil de la route nationale n° 4. — Question de M. Picquot. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Virage du Grand Gué à la sortie d'Ecrouves [6 novembre 1974] (p. 5939).

251. — Modalités d'intervention de la Coface. — Question de M. Lucien Richard. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Difficultés rencontrées par les entreprises exportatrices pour obtenir la garantie de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) [6 novembre 1974] (p. 5939).

252. — Projection du film « Histoire d'A ». — Question de M. Feït. Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Reportage sur l'avortement [6 novembre 1974] (p. 5939, 5940).

253. — Grève des détaillants en fuel. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [6 novembre 1974] (p. 5940).

254. — Remboursement aux hôpitaux de sommes dues par la sécurité sociale. — Question de M. Julia. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [6 novembre 1974] (p. 5940).

255. — Grève des détaillants en fuel. — Question de M. Cousté (voir question précédente [n° 253] de M. Claudius-Petit) [6 novembre 1974] (p. 5940).

256. — Situation des militaires du territoire français des Afars et de Issas. — Question de M. Omar Farah Iltireh. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Attribution de la prime spéciale, dite prime d'éloignement [6 novembre 1974] (p. 5941).

257. — Economies d'énergie. — Question de M. Lauriol. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [13 novembre 1974] (p. 6278).

258. — Politique du crédit. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Diminution des taux du marché monétaire ; amélioration du fonctionnement de l'ensemble de nos mécanismes économiques [13 novembre 1974] (p. 6278).

259. — Libération de prisonniers au Tchad. — Question de M. Pierre Bas. Réponse de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

Situation de Mme Claustre et de M. Combe [13 novembre 1974] (p. 6278, 6279).

260. — Répercussions de la grève des services postaux. — Question de M. Kedinger. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Forclusions encourues du fait de la grève des PTT ; difficultés financières des petites et moyennes entreprises [13 novembre 1974] (p. 6279).

261. — Responsabilité dans la hausse du prix des produits pétroliers. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des sociétés pétrolières en France [13 novembre 1974] (p. 6279, 6280).

262. — Salaires et indemnités des personnels de direction des sociétés publiques et parapubliques. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique) [13 novembre 1974] (p. 6280).

263. — Grève des services postaux. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [13 novembre 1974] (p. 6280, 6281).

264. — Pensions alimentaires des personnes divorcées. — Question de Mme Stéphan. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [13 novembre 1974] (p. 6281).

265. — Condition féminine. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Nomination de la première femme sous-préfet de France ; ouverture aux femmes du concours pour le recrutement de commissaires de police ; personnel féminin des préfectures [13 novembre 1974] (p. 6281, 6282).

266. — Difficultés dans l'industrie automobile. — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Licenciements prévus aux usines Citroën ; nécessité d'aider l'industrie automobile à devenir l'industrie des moyens de transport [13 novembre 1974] (p. 6282).

267. — Assassinat d'un jeune algérien. — Question de M. Porelli. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (13 novembre 1974] (p. 6282, 6283).

268. — Situation de la Néogravure. — Question de M. Denvers. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [13 novembre 1974] (p. 6283).

269. — Pratiques des sociétés pétrolières. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [13 novembre 1974] (p. 6283).

270. — Moratoire pour les échéances fiscales des petites et moyennes entreprises. — Question de M. Madrelle. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [13 novembre 1974] (p. 6283).

271. — Prolongation de la grève des postes et télécommunications. — Question de M. Billoux. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [13 novembre 1974] (p. 6284).

272. — Dette du Chili envers la France. — Question de M. Chandernagor. Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [20 novembre 1974] (p. 6788).

273. — Conséquences de certains redressements fiscaux. — Question de M. Abadie. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Application de la taxe sur la valeur ajoutée aux quinzaines commerciales [20 novembre 1974] (p. 6788, 6789).

274. — « Prêts de récolte » aux agriculteurs. — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Prêts de vieillissement aux viticulteurs produisant des vins d'appellation contrôlée [20 novembre 1974] (p. 6789).

275. — Dépenses supplémentaires consécutives à la récolte du maïs-fourrage. — Question de M. Claude Michel. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [20 novembre 1974] (p. 6789).

276. — Solution des conflits en cours. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

PTT, journée de grève nationale [20 novembre 1974] (p. 6789).

277. — Calamités atmosphériques dans l'Ouest et le Nord-Pas-de-Calais. — Question de M. Carlier. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [20 novembre 1974] (p. 6789, 6790).

278. — Administration des offices municipaux d'HLM. — Question de M. Jans. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [20 novembre 1974] (p. 6790).

279. — Incidence des licenciements de personnels à la compagnie TWA. — Question de M. Kalinsky. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [20 novembre 1974] (p. 6790).

280. — Atteinte à la liberté d'information. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement.

Groupe Néogravure ; fiscalité de la presse ; non-parution de deux quotidiens [20 novembre 1974] (p. 6791).

281. — Déclaration de M. Arafat. — Question de M. Soustelle. Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Vague d'antisémitisme déferlant à l'UNESCO ; la politique française au Moyen-Orient ; interprétation très stricte de la résolution n° 242 des Nations unies : reconnaissance du droit à l'existence et à la sécurité d'Israël dans les frontières de 1967 [20 novembre 1974] (p. 6791, 6792).

282. — Crues de la Vilaine. — Question de M. Le Douarec. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [20 novembre 1974] (p. 6792).

283. — Allocation du fonds national de solidarité. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (travailleurs immigrés) [20 novembre 1974] (p. 6792).

284. — Implantation d'une usine de la Chemische Werke à Marckolsheim. — Question de M. Zeller. Réponse de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie [20 novembre 1974] (p. 6792, 6793).

285. — Conséquences des récentes intempéries pour les éleveurs du Calvados. — Question de M. Bisson. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [20 novembre 1974] (p. 6793).

286. — Propagande politique dans les universités. — Question de M. Rolland. Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Université de Vincennes, école normale supérieure ; généralisation de l'accès des travailleurs aux universités [20 novembre 1974] (p. 6793, 6794).

287. — Licenciements à la société des automobiles Citroën. — Question de M. Lauriol. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [27 novembre 1974] (p. 7095, 7096).

288. — Difficultés dans l'industrie automobile. — Question de M. Coulais. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Développement des exportations vers de nouveaux pays (Iran, Algérie) ; diversification de l'industrie automobile [27 novembre 1974] (p. 7096).

289. — Consultation des populations des Comores. — Question de M. Krieg. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer [27 novembre 1974] (p. 7096, 7097).

290, 291. — Vote de la France à l'UNESCO (Israël). — Questions de MM. Daillet et Julia. Réponse de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Répartition des divers Etats dans les conférences régionales ; position de la France sur le problème du Proche-Orient [27 novembre 1974] (p. 7097).

292. — Votes de la France à l'ONU (problème palestinien). — Question de M. Marcus. Réponse de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Position conduisant à donner à l'organisation de la libération de la Palestine le statut d'observateur aux Nations unies [27 novembre 1974] (p. 7097, 7098).

293. — Permissions exceptionnelles aux fils d'agriculteurs des départements sinistrés. — Question de M. Durieux. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [27 novembre 1974] (p. 7098).

294. — Situation financière des entreprises du fait de la grève des PTT. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [27 novembre 1974] (p. 7098).

295. — Corps technique forestier alsacien. — Question de M. Grussenmeyer. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [27 novembre 1974] (p. 7098, 7099).

296. — Situation des personnels hospitaliers. — Question de Mme Moreau. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [27 novembre 1974] (p. 7099).

297. — Licenciements de journalistes à la radio-télévision. — Question de M. Rigout. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [27 novembre 1974] (p. 7099, 7100).

298. — Situation de la compagnie internationale pour l'informatique (CII). — Question de M. Dalbera. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [27 novembre 1974] (p. 7100, 7101).

299. — Situation du centre national d'études spatiales. — Question de M. Houteer. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Volonté du Gouvernement de défendre et de développer sa politique spatiale dans un cadre européen [27 novembre 1974] (p. 7101).

300. — Situation des personnels de l'ORTF. — Question de M. Maurice Andrieu. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

Respect du programme minimum. — Evacuation des locaux de l'ORTF [27 novembre 1974] (p. 7101, 7102).

301. — Crise de l'industrie automobile. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Négociations en cours pour assurer la survie de Citroën [27 novembre 1974] (p. 7102).

302. — Encadrement du crédit agricole. — Question de M. Henri Michel. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [27 novembre 1974] (p. 7102).

303. — Autoroute languedocienne. — Question de M. Antagnac. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [27 novembre 1974] (p. 7102, 7103).

304. — Activité du cabinet Planté (gestion immobilière). — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [4 décembre 1974] (p. 7374).

305. — Concours financiers des pouvoirs publics à l'industrie automobile. — Question de M. Alfonsi. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre du l'industrie et de la recherche.

Accords Peugeot-Citroën et Berliet-Saviem ; sauvegarde de l'activité et de l'emploi ; formation de deux groupes industriels de taille internationale [4 décembre 1974] (p. 7374, 7375).

306. — Mise en œuvre du plan Polmar (pollution marine). — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Accident de navigation provoquant dans la Manche une nouvelle marée noire ; nécessité de doter la France de moyens opérationnels de lutte contre la pollution marine [4 décembre 1974] (p. 7374).

307. — Modernisation des hôpitaux dans la région Midi-Pyrénées. — Question de M. Saint-Paul. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Hôpital de Foix [4 décembre 1974] (p. 7375).

308. — Restructuration dans l'industrie automobile. — Question de M. Jans. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Maintien à l'industrie française de sa compétitivité et de son caractère national ; prêts remboursables sur quinze ans accordés à Citroën par le FDES [4 décembre 1974] (p. 7375, 7376).

309. — Relations entre les services de police français et étrangers. — Question de M. Odru. Réponse de M. Jacques Chirac,

Premier ministre [4 décembre 1974] (p. 7376).

310. — Enseignement préscolaire. — Question de Mme Constans. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [4 décembre 1974] (p. 7376, 7377).

311. — Aide de l'Etat à l'entreprise Citroën. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [4 décembre 1974] (p. 7377).

312. — Aide de l'Etat aux petites et moyennes entreprises. — Question de M. Fouchier. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Création d'un comité d'aménagement des structures industrielles [4 décembre 1974] (p. 7377, 7378).

313. — Fixation des prix agricoles. — Question de M. Méhaignerie. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [4 décembre 1974] (p. 7378).

314. — Grève des personnels de l'ORTF. — Question de M. André-Georges Voisin. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [4 décembre 1974] (p. 7378).

315. — Problèmes de la condition militaire. — Question de M. de Bennetot. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense [4 décembre 1974] (p. 7379).

316. — Vote de la France à l'ONU au sujet du Cambodge. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Bernard Destremeau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [4 décembre 1974] (p. 7379).

317. — Assujettissement des collectivités locales à la TVA. — Question de M. Haussherr. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Dépôt dans le cadre de la loi de finances pour 1975 d'un amendement permettant aux collectivités locales exploitant certains services en régie d'opter pour le régime de la TVA [4 décembre 1974] (p. 7379, 7380).

318. — Incidents de Draguignan. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [11 décembre 1974] (p. 7670).

319. — Projection du film « Histoire d'A ». — Question de M. Feït. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [11 décembre 1974] (p. 7672).

320. — Titularisation des instituteurs suppléants. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [11 décembre 1974] (p. 7672).

321. — Majoration forfaitaire des retraites de vieillesse des salariés. — Question de M. Falala. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [11 décembre 1974] (p. 7672, 7673).

322. — Importation de moteurs électriques de la République démocratique allemande. — Question de M. Alloncle. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [11 décembre 1974] (p. 7673).

323. — Politique d'aménagement rural. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [11 décembre 1974] (p. 7673).

324. — Conférence annuelle des métiers et des PME. — Question de M. Briane. Réponse de M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat [11 décembre 1974] (p. 7673, 7674).

325. — Grève du secteur public. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (fonction publique) [11 décembre 1974] (p. 7674).

326. — Récolte des pommes de terre et des betteraves dans le Nord et le Pas-de-Calais. — Question de M. Didier Eloy. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [11 décembre 1974] (p. 7674).

327. — Avenir de la société de construction Chapuzet. — Question de M. Odru. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [11 décembre 1974] (p. 7674, 7675).

328. — Incarcération du brigadier Robert Pelletier. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense.

Manifestation des appelés de Draguignan [11 décembre 1974] (p. 7675).

329. — Arrestations et interpellations en Guyane. — Question de M. Allainmat. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [11 décembre 1974] (p. 7675, 7676).

330. — Maintien de l'emploi à l'ORTF. — Question de M. Pierre Joxe. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement) [11 décembre 1974] (p. 7676).

331. — Manque de personnel dans les hôpitaux. — Question de M. Jean Bastide.

Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Situation des chefs de clinique dans les CHU [11 décembre 1974] (p. 7676, 7677).

332. — Suppression des avances remboursables pour l'installation du téléphone. — Question de M. Longequeue. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [11 décembre 1974] (p. 7677).

333. — Installation d'une antenne du médiateur à Grenoble. — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (formation professionnelle) [11 décembre 1974] (p. 7677, 7678).

334. — Aide aux réfugiés chiliens. — Question de M. Beck. Réponse de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [18 décembre 1974] (p. 8040).

335. — Situation du service de santé scolaire. — Question de M. Pignion. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [18 décembre 1974] (p. 8040).

336. — Tracé de la future autoroute Grenoble - Valence. — Question de M. Gau. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement [18 décembre 1974] (p. 8041).

337. — Capacité d'accueil des collèges d'enseignement technique de la région Rhône - Alpes. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. René Haby ministre de l'éducation [13 décembre 1974] (p. 8041).

338. — Difficultés financières de l'institut Pasteur. — Question de M. Leroy. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [18 décembre 1974] (p. 8041, 8042).

339. — Majorité requise au sein de la Communauté. — Question de M. Rigout. Réponses de MM. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Jacques Chirac, Premier ministre [18 décembre 1974] (p. 8042).

340. — Respect des normes de sécurité dans les établissements scolaires. — Question de M. Grelaut. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [18 décembre 1974] (p. 8042, 8043).

341. — Taxe de raccordement des lignes téléphoniques et grève des personnels des PTT. — Question de M. Odru. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [18 décembre 1974] (p. 8043, 8044).

342. — Présentation nouvelle des timbres-poste. — Question de M. Desmulliez. Réponse de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications [18 décembre 1974] (p. 8044).

343. — Pollution du littoral méditerranéen. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [18 décembre 1974] (p. 8044).

344. — Sort des petites et moyennes entreprises. — Question de M. Boisdé. Réponse de M. Christian Poncelet, sescrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget).

Remise en vigueur de l'article 8 du statut de la caisse nationale des marchés ; fonctionnement des comités départementaux ; modification des normes pour l'encadrement du crédit [18 décembre 1974] (p. 8044).

345. — Incidents relatifs à l'affaire Goldman. — Question de M. Donnez. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [18 décembre 1974] (p. 8045).

346. — Développement de l'informatique. — Question de M. Debré. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Avenir de la Compagnie internationale de l'informatique ; Plan calcul, accords d'Unidata [18 décembre 1974] (p. 8045, 8046).

347. — Publication d'un sondage. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement).

Attitude de la femme salariée à l'égard du travail féminin [18 décembre 1974] (p. 8046).

348. — Séparation des pouvoirs. — Question de M. Simon. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [18 décembre 1974] (p. 8046).

349. — Paiement des salaires en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens. — Question de M. Brochard. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [18 décembre 1974] (p. 8046, 8047).

350. — Situation financière du centre d'études supérieures industrielles. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (formation professionnelle) [18 décembre 1974] (p. 8047).

351. — Place de la politique familiale dans le VII^e^ Plan. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre [18 décembre 1974] (p. 8047, 8048).

352. — Conséquences de la grève des PTT sur les échéances fiscales. — Question de M. Aubert. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (budget) [18 décembre 1974] (p. 8048).

353. — Suspension d'un préfet (M. Gandouin, préfet de la Sarthe). — Question de M. Labbé. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [16 avril 1975] (p. 1732).

354. — Lutte contre la criminalité. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Ralentissement de la progression de la criminalité ; augmentation des effectifs de la police ; le problème de la prise d'otages, leur augmentation, particulièrement en zone rurale ; les conditions d'ouverture du feu ; l'intervention de policiers en civil [16 avril 1975] (p. 1732, 1733).

355. — Prises d'otages. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les peines applicables aux prises d'otages ; la création de filières d'urgence pour l'instruction des procédures criminelles les plus graves [16 avril 1975] (p. 1733).

356. — Mesures en faveur de la viticulture. — Question de M. Cornette. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La production de vin de consommation courante ; les décisions arrêtées par le conseil des ministres des Neuf réunis le 15 avril à Luxembourg [16 avril 1975] (p. 1734).

357. — Recherche de la paix au Vietnam et au Cambodge. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Aide humanitaire apportée par la France [16 avril 1975] (p. 1734, 1735).

358. — Baisse du prix du fuel. — Question de M. Gosnat.

Nécessité de mettre fin au scandale pétrolier ; dépôt au banc du Gouvernement de « pétitions » exigeant une baisse substantielle des produits pétroliers [16 avril 1975] (p. 1735).

359. — Revendications des travailleurs des entreprises nationales. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

Absence du Premier ministre ; droit de pétition à la convention ; victoire remportée par les ouvriers des usines Renault [16 avril 1975] (p. 1735, 1736).

360. — Situation de l'entreprise Grandin. — Question de M. Odru. Réponse de M. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement [16 avril 1975] (p. 1736).

361. — Problème de l'emploi à l'usine aérospatiale de Châteauroux. — Question de M. Lemoine [16 avril 1975] (p. 1736). Retrait de la question de M. Houël [16 avril 1975] (p. 1736, 1737).

362. — Distillation et règlements viti-vinicoles. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les importations de vins italiens ; l'harmonisation nécessaire des législations et des contrôles [16 avril 1975] (p. 1738).

363. — Représentativité du Modef (syndicat agricole). — Question de M. Lavielle. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [16 avril 1975] (p. 1738).

364. — Industrie de l'informatique. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier minitre, chargé des relations avec le Parlement.

Absence des quatre cinquièmes des membres du Gouvernement ; incohérence de la politique suivie de puis 1964 ; rachat par General Electric de la Compagnie française des machine Bull ; convention passée entre l'Etat et la CII [16 avril 1975] (p. 1738, 1739).

365. — Marché du poisson. — Question de M. Crépeau. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Limitation des importations ; organisation des marchés à l'intérieur de la Communauté ; aide au carburant ; constitution d'une organisation nationale interprofessionnelle des pêches [16 avril 1975] (p. 1739, 1740).

366. — Indemnisation du chômage. — Question de M. Benoist. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [23 avril 1975] (p. 1993).

367. — Application de la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [23 avril 1975] (p. 1993, 1994).

368. — Propagande en faveur de la réforme du système éducatif. — Question de M. Gaillard. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation [23 avril 1975] (p. 1994, 1995).

369. — Avenir de l'industrie française de l'informatique. — Question de M. Dalbera.

Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Bruits faisant écho d'une fusion entre la CII (Compagnie internationale pour l'informatique) et Honeywell-Bull [23 avril 1975] (p. 1995).

370. — Prix des produits pharmaceutiques. — Question de M. Gouhier. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé [23 avril 1975] (p. 1995).

371. — Ralentissement de l'activité à Fos-sur-Mer. — Question de M. Porelli. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail [23 avril 1975] (p. 1996).

372. — Règlement de certaines prestations de sécurité sociale. — Question de M. Le Meur. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Dossiers en instance à la caisse primaire d'assurance maladie de Saint-Quentin [23 avril 1975] (p. 1996).

373. — Suspension du recouvrement de la taxe conjoncturelle. — Question de M. Papon. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcarde, ministre de l'économie et des finances [23 avril 1975] (p. 1996, 1997).

374. — Fraude sur les vins. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [23 avril 1975] (p. 1997).

375. — Recherche d'un premier emploi pour les jeunes. — Question de M. Bouvard. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Stage et allocations de formation ; problème de l'allocation de chômage [23 avril 1975] (p. 1997).

376. — Situation de l'arboriculture. — Question de M. Ribadeau-Dumas. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Situation dans la Drôme et dans l'Ardèche ; arrêté préfectoral ouvrant la possibilité de prêts bonifiés aux arboriculteurs sinistrés [23 avril 1975] (p. 1997, 1998).

377. — Sort des Français au Cambodge et au Vietnam. — Question de M. Marette. Réponse de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Situation de l'ambassade de France à Pnom-Penh [23 avril 1975] (p. 1998).

378. — Approvisionnement de la France en uranium enrichi. — Question de M. de la Verpillière. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [23 avril 1975] (p. 1998).

379. — Industrie chimique en Alsace. — Question de M. Hausherr. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Utilisation des chlorures provenant du sel des mines de potasse d'Alsace ; création d'une plate-forme chimique en Alsace [23 avril 1975] (p. 1999).

380. — Réanimation de l'économie. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Effort du Gouvernement pour aider au développement des régions défavorisées [23 avril 1975] (p. 1999).

381. — Politique à l'égard des petites villes. — Question de M. Ligot. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Nécessité de consolider l'emploi pour conserver la population sur place [23 avril 1975] (p. 1999, 2000).

382. — Sort de certains ressortissants vietnamiens. — Question de M. Pierre Bas. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Aide aux familles vietnamiennes désirant rejoindre les leurs en France [30 avril 1975] (p. 2270).

383. — Importations de viande bovine. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 avril 1975] (p. 2271).

384. — Situation à Pnom-Penh. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Situation à l'ambassade de France malgré la reconnaissance du gouvernement royal cambodgien [30 avril 1975] (p. 2271).

385. — Marché du thon. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Difficultés des pêches maritimes [30 avril 1975] (p. 2272).

386. — Commission d'examen de l'affaire Portal. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Autorité de la chose jugée ; cette commission n'a aucun caractère juridictionnel [30 avril 1975] (p. 2272).

387. — Imposition des viticulteurs. — Question de M. Jacques Blanc. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances [30 avril 1975] (p. 2272, 2273).

388. — Objectivité de l'information. — Question de M. Kiffer. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Compte rendu des événements dramatiques au Sud-Vietnam ; dispositions des cahiers des charges des nouvelles sociétés relatives à cette question ; objectivité du reportage de la prise de Da-Nang acheté par les télévisions américaine et suédoise [30 avril 1975] (p. 2273).

389. — Accueil de réfugiés du Cambodge et du Vietnam. — Question de M. Feït. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères [30 avril 1975] (p. 2273).

390. — Reprise des importations de viande bovine. — Question de M. Rigout. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture [30 avril 1975] (p. 2273, 2274).

391. — Centre de transit d'Arenc à Marseille. — Question de M. Cermolacce. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Accueil des travailleurs immigrés [30 avril 1975] (p. 2274).

392. — Maintien en activité des établissements Amtec-France. — Question de M. Barbet. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [30 avril 1975] (p. 2275).

393. — Centre de transit d'Arenc à Marseille. — Question de M. Defferre. Réponses de MM. Chirac, Premier ministre, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Affaire Chérif ; défense des libertés [30 avril 1975] (p. 2275, 2276).

394. — Péage sur certaines voies radiales. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Autoroute A 4 et autoroute A 15 [30 avril 1975] (p. 2276).

395. — Fermeture de certaines usines par suite d'opérations de restructuration. — Question de M. Capdeville. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Exemples des établissements Canat à Chalabre, de la fromagerie Lepetit et de l'usine William Saurin ; aide aux petites et moyennes entreprises [30 avril 1975] (p. 2276).

396. — Modification des couloirs aériens de Melun-Villaroche. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Robert Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [30 avril 1975] (p. 2276, 2277).

397. — Attentat sur le chantier de la centrale nucléaire de Fessenheim. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Règles de sécurité appliquées sur ce type de chantier et dans les centrales nucléaires [7 mai 1975] (p. 2454).

398. — Tanneries françaises réunies d'Annonay. — Question de M. Brugnon. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Installation d'une entreprise de chaussures de sécurité dans cette région classée dans les régions primables [7 mai 1975] (p. 2454, 2455).

399. — Relations de la France avec le Vietnam. — Question de M. Odru. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La campagne « contre les Viets » ; établissement de relations diplomatiques avec le GRP [7 mai 1975] (p. 2455).

400. — Péage sur les autoroutes urbaines. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Autoroutes A 4 Marne-la-Vallée ; A 15 Cergy-Pontoise [7 mai 1975] (p. 2455, 2456).

401. — Revendications des travailleurs d'Usinor. — Question de M. Ansart. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [7 mai 1975] (p. 2456).

402. — Situation de l'emploi dans le Languedoc-Roussillon. — Question de M. Frêche. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Crise de l'agriculture, de la viticulture et de l'arboriculture [7 mai 1975] (p. 2456, 2457).

403. — Situation de l'emploi. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [7 mai 1975] (p. 2457).

404. — Licenciements d'assistants d'université. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités ; projet de statut pour les assistants.

405. — Convention entre les médecins et la sécurité sociale. — Question de M. Depietri. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [7 mai 1975] (p. 2458).

406. — Construction en zone rurale et littorale. — Question de M. Mauger. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement [7 mai 1975] (p. 2458, 2459).

407. — Remplacement de la patente par la taxe professionnelle. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie

et des finances, chargé du budget [7 mai 1975] (p. 2459).

408. — Publication des résultats du recensement de 1975. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [7 mai 1975] (p. 2459).

409. — Conditions de sécurité à la centrale nucléaire de Fessenheim. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [7 mai 1975] (p. 2459).

410. — Présence de soldats en uniforme au défilé du 1er Mai. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Texte du serment à l'armée du soldat soviétique [7 mai 1975] (p. 2459, 2460).

411. — Allocation aux travailleurs licenciés pour causes économiques. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [7 mai 1975] (p. 2460).

412. — Indemnisation du chômage partiel. — Question de M. Desanlis. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [7 mai 1975] (p. 2460, 2461).

413. — Taux de TVA applicable aux spectacles organisés par certaines associations. — Question de M. Grussenmeyer. Réponse de de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Associations sportives, culturelles et folkloriques [7 mai 1975] (p. 2461).

414. — Concurrence étrangère dans l'industrie de l'habillement (chaussures). — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [7 mai 1975] (p. 2461).

415. — Conséquences de la fusion CII - Honeywell-Bull. — Question de M. Julien Schvartz. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Importance attachée par le Gouvernement à l'indépendance nationale ; regroupement de la mini-informatique autour de Thomson [14 mai 1975] (p. 2642).

416. — Traitement télé-informatique des chèques postaux à Toulouse. — Question de M. Baudis. Réponse de M. Chirac, Premier ministre [14 mai 1975] (p. 2642).

417. — Commémoration de la victoire du 8 mai 1945. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Célébration d'une journée de l'Europe [14 mai 1975] (p. 2642, 2643).

418. — Indemnisation des sinistrés de Goussainville. — Question de M. Wagner. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Accident du Tupolev 144 au Salon aéronautique de 1973 [14 mai 1975] (p. 2643, 2644).

419. — Accueil des réfugiés du Vietnam. — Question de M. Marcus. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Situation des réfugiés vietnamiens aux Etats-Unis désireux de regagner la communauté française [14 mai 1975] (p. 2644).

420. — Restructuration dans le secteur de l'informatique. — Question de M. d'Aillières. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Fusion projetée entre la CII et Honeywell-Bull [14 mai 1975] (p. 2644).

421. — Sécurité sociale minière. — Question de Mme Fritsch. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Grève des sociétés de secours minières [14 mai 1975] (p. 2644, 2645).

422. — Villes nouvelles. — Question de M. Julia. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Mesures prises par le Gouvernement en faveur des villes nouvelles ; contrôle des établissements publics d'aménagement [14 mai 1975] (p. 2645).

423. — Célébration du 8 mai. — Question de Mme Constans. Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants [14 mai 1975] (p. 2645, 2646).

424. — Course de la paix. — Question de M. Hage. Réponse de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

Absence de coureurs cyclistes français à cette course : Berlin-Prague-Varsovie [14 mai 1975] (p. 2646).

425. — Amélioration de la condition féminine et de la vie des familles. — Question de Mme Chonavel. Réponse de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la condition féminine.

Mesures législatives prises en faveur des femmes et des familles [14 mai 1975] (p. 2646).

426. — Sécurité sociale minière. — Question de M. Legrand. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Grève des sociétés de secours minières [14 mai 1975] (p. 2647).

427. — Compétence du Premier ministre en matière économique. — Question de M. Paul Duraffour. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Hommage à la compétence du ministre de l'économie et des finances [14 mai 1975] (p. 2647).

428. — Sécurité sociale minière. — Question de M. Huguet. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Grève des sociétés de secours minières [14 mai 1975] (p. 2647, 2648).

429. — Situation de l'emploi et indépendance dans le secteur de l'informatique. — Question de M. Boulay. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Fusion de la CII avec Honeywell-Bull [14 mai 1975] (p. 2648).

430. — Extension du camp militaire du Larzac. — Question de M. Robert Fabre. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense [14 mai 1975] (p. 2648).

431. — Grève du personnel du CEA à La Hague (usine de retraitement des combustibles irradiés). — Question de M. Darinot. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [14 mai 1975] (p. 2648).

432. — Recouvrement des pensions alimentaires. — Question de Mme Thome-Patenôtre. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Création d'un fonds de garantie ; possibilité d'un recouvrement par les services de la comptabilité publique (percepteurs) [21 mai 1975] (p. 2934).

433. — Mesures disciplinaires à l'école Polytechnique. — Question de M. Allainmat. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense [21 mai 1975] (p. 2934).

434. — Estimation de certaines recettes prévues par le projet de loi foncière. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement [21 mai 1975] (p. 2935).

435. — Aide de l'Etat aux communes sinistrées de la région Nord. — Question de M. Huguet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [21 mai 1975] (p. 2935).

436. — Salaire de la mère au foyer. — Question de M. Alfonsi. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [21 mai 1975] (p. 2935).

437. — Revendications des travailleurs des usines Chausson. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [21 mai 1975] (p. 2936).

438. — Situation de l'emploi dans le Tarn. — Question de M. Renard. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Opinion de M. Limouzy sur cette situation [21 mai 1975] (p. 2936).

439. — Arrêt de l'opération de rénovation du secteur Italie. — Question de Mme Moreau. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Réalisation des équipements sociaux [21 mai 1975] (p. 2936).

440. — Reconnaissance des diplômes délivrés par les instituts universitaires de technologie. — Question de M. Carlier. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Reconnaissance du DUT et du BTS ; admission sur titres dans certaines écoles d'ingénieurs ; reconnaissance du DUT par les conventions collectives ; inscription possible dans un deuxième cycle universitaire [21 mai 1975] (p. 2937).

441. — Otages français au Tchad. — Question de M. Flornoy. Réponse de M. Abelin, ministre de la coopération.

Les démarches du Gouvernement pour obtenir la libération des otages : Mme Claustre, chargée de mission au CNRS, M. Combe, coopération, commandant Galopin [21 mai 1975] (p. 2937).

442. — Conséquences des excédents de produits laitiers. — Question de M. Fouchier. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Soutien communautaire du marché (FEOGA) ; amélioration de sa gestion par le centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) [21 mai 1975] (p. 2938).

443. — Instruction et liquidation des dossiers de retraites. — Question de M. Briane. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Amélioration de la coordination entre les diverses caisses ; simplifications apportées par la loi du 3 janvier 1975 [21 mai 1975] (p. 2938).

444. — Aide de l'Etat à la construction de logements à caractère locatif. — Question de

M. Degraeve. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Concentration de l'aide de l'Etat sur le logement social HLM et sur l'accession à la propriété [21 mai 1975] (p. 2938, 2939).

445. — Réintégration du franc dans le « serpent communautaire ». — Question de M. Hamel. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le drame du parti socialiste portugais ; le rétablissement du franc par Poincaré ; le montant de nos réserves de change ; rétablissement de notre balance commerciale ; orientation de la France vers une politique communautaire européenne [21 mai 1975] (p. 2939).

446. — Situation au « Parisien libéré ». — Question de M. Pierre Bas. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [21 mai 1975] (p. 2940).

447. — Liaisons maritimes entre la Bretagne et le Royaume-Uni. — Question de M. Rohel. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Les relations maritimes Roscoff-Plymouth assurées par une compagnie franco-britannique ; installation d'une compagnie allemande : la TT Line sur cette ligne [21 mai 1975] (p. 2940).

448. — Taxation des communications téléphoniques. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Taxation des communications locales à la durée [21 mai 1975] (p. 2941).

449. — Reprise des livraisons de tabac. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances [28 mai 1975] (p. 3286).

450. — Rénovation de l'habitat ancien. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Majoration des prix-plafond ; déductions fiscales [28 mai 1975] (p. 3286).

451. — Accueil et réinstallation de certains réfugiés de culture française. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale [28 mai 1975] (p. 3287).

452. — Publicité relative à l'isolation thermique. — Question de M. Wagner. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche [28 mai 1975] (p. 3287).

453. — Effectif de la police à Strasbourg. — Question de M. Rickert. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [28 mai 1975] (p. 3287).

454. — Prévention des accidents du travail. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [28 mai 1975] (p. 3287, 3288).

455. — Conflit dans la presse française. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Les salaires des ouvriers de presse à Paris ; problème de la liberté de la presse ; des grèves déclenchées par le syndicat du livre ; conflit du *Parisien libéré* [28 mai 1975] (p. 3288).

456. — Suspension d'un contrat de livraison de camions à l'Algérie. — Question de M. Julien Schvartz. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Contrat particulier passé entre Renault et l'Algérie ; coopération franco-algérienne [28 mai 1975] (p. 3288, 3289).

457. — Grève à Usinor-Dunkerque. — Question de M. Barthe. Réponse de M. Durafour, ministre du travail [28 mai 1975] (p. 3289).

458. — Mesures disciplinaires de l'Ecole polytechnique. — Question de M. Dalbera. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense [28 mai 1975] (p. 3289, 3290).

459. — Réduction du nombre des délégués à la sécurité dans les mines. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Nombre de délégués nécessaire au siège n° 6 de Bruay-en-Artois [28 mai 1975] (p. 3290).

460. — Réforme des finances locales. — Question de M. Frelaut. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Remboursement du VRTS et de la TVA ; plan de cinq ans élaboré pour réorganiser les finances locales [28 mai 1975] (p. 3290, 3291).

461. — Incidents dans le territoire français des Afars et des Issas. — Question de M. Alain Vivien. Réponses de MM. Chirac, Premier ministre, et Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Conditions de l'élection de M. Ali-Aref [28 mai 1975] (p. 3291, 3292).

462. — Célébration de la fête des mères. — Question de Mme Thome-Patenôtre. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat auprès du

Premier ministre, chargé de la condition féminine [28 mai 1975] (p. 3292).

463. — Libération conditionnelle de certains détenus. — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice [20 mai 1975] (p. 3292).

464. — Situation du marché du thon. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement [28 mai 1975] (p. 3292).

465. — Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. — Question de M. Pierre Joxe. Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Manœuvres de M. Debatisse ; révision des listes électorales des chambres d'agriculture [4 juin 1975] (p. 3653, 3654).

466. — Agissements de policiers espagnols sur le territoire français. — Question de M. Forni. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les instructions très fermes données au préfet ; expulsion de réfugiés basques troublant l'ordre public [4 juin 1975] (p. 3654).

467. — Retraite anticipée d'anciens combattants, résistants et prisonniers de guerre. — Question de M. Gilbert Faure. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

Situation des adhérents à certains régimes complémentaires [4 juin 1975] (p. 3654).

468. — Augmentation des taux de fret vers les Antilles. — Question de M. Jalton. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports [4 juin 1975] (p. 3654, 3655).

469. — Annulation d'un concours d'entrée à l'Ecole normale en Eure-et-Loir. — Question de M. Maurice Legendre. Réponse de MM. Haby, ministre de l'éducation, Chirac, Premier ministre.

Réception des délégations d'élus dans les ministères ; recrutement des instituteurs à l'issue du bac [4 juin 1975] (p. 3655, 3656).

470. — Conditions de vie et de travail des mineurs. — Question de M. Legrand. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

Renforcement de la prévention ; augmentation du nombre des délégués mineurs ; institution d'un comité d'hygiène et de sécurité [4 juin 1975] (p. 3656).

471. — Suppression de concours et de postes dans l'enseignement. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Recrutement des IPES [4 juin 1975] (p. 3656, 3657).

472. — Conflit au « Parisien libéré ». — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Demande de création, par M. Labbé, d'une commission d'enquête sur les conditions de fabrication et de la distribution des journaux [4 juin 1975] (p. 3657, 3658).

473. — Occupation de l'entreprise Grandin. — Question de M. Odru. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Recherche avec le ministre du travail de solutions permettant de régler au mieux le problème de l'emploi [4 juin 1975] (p. 3658).

474. — Politique monétaire internationale. — Question de M. Debré. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Retour à des taux de change fixes [4 juin 1975] (p. 3658, 3659).

475. — Calcul du versement représentatif de la taxe sur les salaires (résidences secondaires). — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [4 juin 1975] (p. 3659).

476. — Situation de l'entreprise Landis et Gyr de Montluçon. — Question de M. Brun. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Commandes de l'EDF à cette entreprise ; étude de commandes possibles par la SNCF et les PTT ; recherche de débouchés nouveaux [4 juin 1975] (p. 3659).

477. — Soutien aux étudiants vietnamiens, cambodgiens et laotiens. — Question de M. Cressard. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Intervention du fonds de solidarité universitaire [4 juin 1975] (p. 3659, 3660).

478. — Conflit dans la presse. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Défense de la liberté de la presse ; multiplication des grèves du syndicat du livre (*Courrier du Val-de-Marne, Télé-7 jours, Parisien libéré*) [4 juin 1975] (p. 3660).

479. — Remboursement de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu de 1973. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Fin des remboursements le 15 juillet [4 juin 1975] (p. 3660, 3661).

480. — Agressions contre les personnes âgées dans le Morbihan. — Question de M. Bouvard. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur [4 juin 1975] (p. 3660, 3661).

481. — Statut de la femme de l'artisan ou du commerçant. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Rôle de la femme dans l'entreprise ; encouragement aux candidatures féminines aux prochaines élections consulaires ; développement de la formation des femmes de commerçants et d'artisans en matière de gestion [11 juin 1975] (p. 3972, 3973).

482. — Révision du prix de journée des hôpitaux. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Cette révision fera l'objet d'une réunion interministérielle [11 juin 1975] (p. 3973).

483. — Conséquences de l'incendie à l'hôpital Saint-Antoine. — Question de M. Bernard Marie. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Dispositions prises pour que les étudiants puissent poursuivre leurs études ; remise en état des locaux pour la prochaine rentrée universitaire [11 juin 1975] (p. 3973).

484. — Avenir de l'aviation européenne. — Question de M. Valleix. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Décision prise par certains de nos partenaires dans le « marché du siècle » en contradiction avec leurs déclarations d'intention ; développement de l'industrie aéronautique européenne ; études pour la réalisation d'un véritable avion de transport européen [11 juin 1975] (p. 3973, 3974).

485. — Développement du téléphone en zone rurale. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Automatisation de huit régions supplémentaires ; accroissement de la densité téléphonique [11 juin 1975] (p. 3974).

486. — Prix de vente de l'électricité distribuée par les entreprises non nationalisées. — Question de M. Hausherr. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Recherche de solutions ne compromettant pas les investissements nécessaires [11 juin 1975] (p. 3974).

487. — Congés payés des chômeurs partiels. — Question de M. Charles Bignon. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Mode de calcul des congés payés ; meilleure indemnisation du chômage partiel [11 juin 1975] (p. 3974, 3975).

488. — Exercice des libertés syndicales. — Question de M. Jans. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Mise en cause par le Gouvernement du droit de grève, notamment pour les travailleurs du *Parisien libéré ;* défense par le Gouvernement du droit au travail et du droit syndical ; droits fondamentaux et complémentaires ; recherche de compromis négociés [11 juin 1975] (p. 3975).

489. — Attentats perpétrés sur le territoire national. — Question de M. Odru. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Attentats commis en France contre des personnalités anti-franquistes ; volonté du Gouvernement de n'admettre aucune intervention sur son territoire, ni des forces de police espagnoles, ni des réfugiés [11 juin 1975] (p. 3975).

490. — Situation des assistants de l'enseignement supérieur. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Grève administrative des assistants en droit ; création de deux corps titulaires de l'enseignement supérieur : professeurs et maîtres d'université ; propositions précises faites aux organisations syndicales [11 juin 1975] (p. 3976).

491. — Améliorations techniques dans le domaine des télécommunications. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Dangers de la politique d'austérité imposée au Centre national d'études des télécommunications ; production du système de commutation temporelle E 12 [11 juin 1975] (p. 3976).

492. — Ecoutes téléphoniques. — Question de M. Mitterrand. Réponse de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

Aucune écoute de journalistes, d'hommes politiques ou de syndicalistes n'a eu lieu depuis la nomination de ce Gouvernement ; les règles appliquées en France sont plus strictes que celles fixées par la convention européenne de 1964 ; les écoutes inévitables de la recherche de la criminalité et de la sécurité du territoire sont absolument exclues

pour des raisons politiques ; possibilité pour une mission parlementaire de visiter le centre de Boullay-lès-Troux [11 juin 1975] (p. 3977).

493. — Relance du marché du vin. — Question de M. Antagnac. Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Situation critique de la viticulture, notamment dans l'Aude ; nécessité de refaire les règlements communautaires dans la perspective d'un excédent structurel de la production et de contrôler l'application des règles par l'ensemble de nos partenaires ; distillation à « guichets ouverts » ; réduction des importations ; augmentation du stockage [11 juin 1975] (p. 3977, 3978).

494. — Catastrophe ferroviaire de Vierzy. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Difficulté de l'instruction judiciaire du procès ; indemnisation des familles ; création par la SNCF d'une division spéciale d'étude des tunnels [18 juin 1975] (p. 4362).

495. — Situation de l'emploi. — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Situation des entreprises de tissage Dreyfus à Barbières dans la Drôme ; usines Triton à Bagnolet et à Tonnerre [18 juin 1975] (p. 4362).

496. — Mise en œuvre des réformes. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

La transformation progressive de notre société, les textes fondamentaux adoptés par le Parlement en faveur de la femme et des personnes âgées [18 juin 1975] (p. 4362).

497. — Situation sociale en Auvergne. — Question de M. Planeix. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Situation chez Olier et Sifle, chez Gegédur et Ducellier ; études en cours pour revitaliser l'économie régional [18 juin 1975] (p. 4363).

498. — Licenciements et fermetures d'usines dans le Calvados. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Situation de la fromagerie Lepetit, de l'usine d'engrais de Mondeville et de l'imprimerie Caron-Ozanne [18 juin 1975] (p. 4363).

499. — Conflit du « Parisien libéré ». — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Décision du Gouvernement de faire respecter la liberté de la presse ; application de la loi de 1956 relative au pluralisme syndical [18 juin 1975] (p. 4363, 4364).

500. — Politique familiale et revalorisation des prestations. — Question de M. Maisonnat. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Indexation des allocations familiales sur les prix ; majoration exceptionnelle intervenue en vertu du contrat de progrès ; nouvelle majoration prochaine des prestations ; actualisation de l'allocation-logement [18 juin 1975] (p. 4364).

501. — Ecoutes téléphoniques. — Question de M. Juquin. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Centre d'écoute radio-électrique et de radiogoniométrie de Boullay-lès-Troux (Essonne) ; demande faite par le Gouvernement à la commission des libertés fondamentales d'établir un projet de loi relatif aux écoutes [18 juin 1975] (p. 4364).

502. — Grève du personnel de l'ACMA. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Reprise de cette société par Renault-Industrie-Equipement-Technique, filiale de la régie [18 juin 1975] (p. 4364, 4365).

503. — Personnels non enseignants des CES. — Question de M. Valenet. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Nombre d'emplois moyen par établissement nationalisé ; création de 600 postes d'agent d'internat dans le budget 1975 ; efforts de formation en faveur de ces personnels dans le cadre de l'institut national d'administration scolaire et universitaire [18 juin 1975] (p. 4365).

504. — Partis communistes dans les départements d'outre-mer. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Manœuvre séparatiste du parti communiste français traitant les partis communistes des DOM de « partis frères » ; départementalisation sociale et économique des DOM (extension de l'allocation-logement, nationalisation de l'électricité) [18 juin 1975] (p. 4365).

505. — Exonération de l'impôt foncier de terrains situés sur le littoral. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Faible valeur locative attribuée à ces terrains en friches [18 juin 1975] (p. 4366).

506. — Budget de l'agence France-Presse. — Question de M. Seitlinger. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Maintien de l'indépendance de l'agence France-Presse ; décès de M. Bertrand Cabanes ; augmentation des crédits de cette agence accomplissant des missions mondiales [18 juin 1975] (p. 4366).

507. — Ratification de la convention de Lomé. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

Ratification de cette convention dans le courant de la session d'automne [18 juin 1975] (p. 4366).

508. — Avenir des assistants non titulaires de l'enseignement supérieur. — Question de M. Mayoud. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Accord mettant fin à la grève administrative des assistants non titulaires ; négociations relatives aux conditions de recrutement du futur corps des maîtres de l'université [18 juin 1975] (p. 4366, 4367).

509. — Catastrophe ferroviaire de Vierzy. — Question de Mme Crépin. Réponse de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargé de la condition pénitentiaire.

Défense des intérêts des ayants droit des victimes [18 juin 1975] (p. 4367).

510. — Mesures en faveur des Français musulmans. — Question de M. Boudon. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Incidents de Saint-Maurice-l'Ardoise et de Bias ; examen par la commission interministérielle pour l'étude des problèmes des Français rapatriés d'Afrique du Nord d'origine islamique du rapport de M. Mario Bénard ; volonté du Gouvernement d'intégrer les Français musulmans à la société française [18 juin 1975] (p. 4367).

511. — Exclusion de la France d'un comité régional pour l'Afrique de l'OMS. — Question de M. Fontaine. Réponse de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Dévouement des médecins français en Afrique [18 juin 1975] (p. 4367, 4368).

512. — Application des lois sur l'interruption volontaire de la grossesse et la contraception. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Situation des médecins refusant de procéder à des interruptions de grossesse ; séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire ; autorisation accordée aux mineures d'obtenir des contraceptifs [18 juin 1975] (p. 4368).

513. — Rapts d'enfants. — Question de M. Peretti. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Grande fermeté des réquisitions du Parquet dans les affaires de cette nature [25 juin 1975] (p. 4712).

514. — Aide aux chômeurs. — Question de M. Ligot. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Difficultés rencontrées par les chômeurs pour percevoir les différentes aides ; mesures propres à simplifier les formalités [25 juin 1975] (p. 4712, 4713).

515. — Sort des anciens harkis. — Question de M. Dronne. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les camps de harkis ; l'incident de la mairie de Saint-Laurent-des-Arbres dans le Gard ; création de la commission chargée d'étudier les problèmes posés par la situation des Français rapatriés d'origine islamique [25 juin 1975] (p. 4713).

516. — Mesures en faveur des rapatriés d'Algérie. — Question de M. Aubert. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Suites données au rapport de M. Mario Bénard [25 juin 1975] (p. 4713, 4714).

517. — Politique industrielle de la DATAR. — Question de M. Plantier. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Fermeture envisagée par Charbonnages de France-Chimie de l'usine Ethylène Plastique ; renouvellement du contrat passé avec la Société nationale des pétroles d'Aquitaine [25 juin 1975] (p. 4714).

518. — Stock de poudre de lait. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Résorption des excédents sans destruction ni gaspillage [25 juin 1975] (p. 4714).

519. — Jugements consécutifs à des rapts d'enfants. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Application souhaitable d'une procédure d'urgence pour ce genre de crime [25 juin 1975] (p. 4714).

520. — Respect du droit à l'information. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Manque d'objectivité de certains monopoles privés existant en matière de presse ; commission pour le respect du droit à l'information radio-télévisée [25 juin 1975] (p. 4715).

521. — Activité des SAFER. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Exercice abusif du droit de préemption des SAFER, en particulier de la SAFER Bretagne ; limitation, par des règles très strictes, des possibilités d'intervention des SAFER [25 juin 1975] (p. 4715, 4716).

522. — Provocations patronales. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Utilisation de la radio-télévision à des fins partisanes ; relevé des interventions des leaders politiques et syndicaux faites le 23 juin à la radio-télévision ; répression contre les travailleurs ; milices patronales ; accident de voiture survenu à Clichy aux manifestants des Câbles de Lyon [25 juin 1975] (p. 4716, 4717).

523. — Planification agricole. — Question de M. Rigout. Réponse de M. Bonnet, ministre de l'agriculture.

Orientation à moyen terme de la politique agricole du Gouvernement ; le principe de la préférence communautaire [25 juin 1975] (p. 4717, 4718).

524. — Hausse des loyers. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Limitation de la hausse à 7,5 % [25 juin 1975] (p. 4718).

525. — Revalorisation des pensions des anciens combattants. — Question de M. Tourné. Réponse de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Respect du principe du rapport constant [25 juin 1975] (p. 4718, 4719).

526. — Programmes d'équipement en faveur de l'Auvergne et du Limousin. — Question de M. Carpentier. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Situation préoccupante de ces régions et de l'Ouest de la France [25 juin 1975] (p. 4719).

527. — Camps de harkis. — Question de M. Bastide. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Suppression progressive des camps ; incident de la mairie de Saint-Laurent-des-Arbres ; assimilation des intéressés dans la communauté nationale [25 juin 1975] (p. 4719, 4720).

528. — Intégration des personnels de l'ex-ORTF. — Question de M. Houteer. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Retransmission des débats de l'Assemblée nationale à la télévision ; situation faite au personnel du service de la redevance de l'ex-ORTF dans le corps du ministère des finances [25 juin 1975] (p. 4720).

529. — Développement de la construction aéronautique. — Question de M. Raymond. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Octroi à la SNIAS de moyens financiers permettant d'assurer la commercialisation de Concorde et les projets d'études d'un avion civil européen [25 juin 1975] (p. 4720, 4721).

530. — Versement de subventions dans le département de l'Isère. — Question de M. Mermaz. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Retard de transmission dans le versement des crédits ouverts au chapitre 66-33, article 20, du budget de l'éducation nationale [8 octobre 1975] (p. 6650).

531. — Mesures de protection contre les accidents du travail. — Question de M. Paul Duraffour. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mandat délivré à l'encontre de M. Chapron par M. de Charette ; problème de l'indépendance de la magistrature ; possibilité d'une modulation des cotisations d'accidents du travail en fonction du nombre d'accidents survenus [8 octobre 1975] (p. 6650, 6651).

532. — Activités du centre d'écoutes téléphoniques de Boulay-les-Troux. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Décision du Gouvernement d'accepter la visite d'une délégation composée du président de la commission des lois et du président de la commission de la défense nationale [8 octobre 1975] (p. 6651).

533. — Ratification de la convention de Lomé. — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Importance politique et économique de la convention de Lomé ; désir du Gouvernement de voir ce texte venir en discussion au cours de la présente session [8 octobre 1975] (p. 6651).

534. — Station radio-maritime de Saint-Lys. — Question de M. Houteer. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Monopole des postes et télécommunications ; concurrence d'une station radio-maritime à Monaco [8 octobre 1975] (p. 6651, 6652).

535. — Découpage cantonal. — Question de M. Dupuy. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Découpage du Val-de-Marne ; comparaison du nombre d'électeurs représentés par MM. Grioteray et Fiterman ; approbation par les conseils généraux et le Conseil d'Etat du redécoupage de 1973 (Val-d'Oise) [8 octobre 1975] (p. 6652).

536. — Renforcement de la prévention des accidents du travail. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Accident du travail à Liévin et de Roland Wuillaume à Vendin-le-Viel ; rôle de l'inspection du travail [8 octobre 1975] (p. 6652).

537. — Soutien apporté à la junte chilienne. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Dangers courus par Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien ; les nombreux réfugiés chiliens sauvés par l'ambassade de France [8 octobre 1975] (p. 6653).

538. — Contrôle des aides publiques accordées aux grandes sociétés. — Question de M. Rieubon. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Problème de l'emploi de la région Fos ; étang de Berre ; les accords récemment conclus avec la sidérurgie [8 octobre 1975] (p. 6653).

539. — Aide aux étudiants. — Question de M. Glon. Réponse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Augmentation du nombre des boursiers ; étude par le Gouvernement d'un système de prêts aux étudiants ; action en faveur de la décentralisaiton universitaire [8 octobre 1975] (p. 6654).

540. — Fédérations d'associations de parents d'élèves. — Question de M. Médecin. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Distribution des seuls documents de la fédération Cornec dans de nombreux établissements ; neutralité présidant à la constitution éventuelle de comités de parents d'élèves [8 octobre 1975] (p. 6654).

541. — Responsabilité pénale en matière d'accidents du travail. — Question de M. Donnez. Réponse de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le mandat délivré à l'encontre de M. Chapron par M. de Charette ; protection des travailleurs des risques d'accidents du travail ; respect de la liberté individuelle ; le difficile problème de la détention provisoire [8 octobre 1975] (p. 6655).

542. — Restructuration des chantiers navals. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Ses conséquences pour les chantiers de La Seyne [8 octobre 1975] (p. 6656).

543. — Revalorisation des rentes viagères. — Question de M. Rolland. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Revalorisation de 12 % des rentes viagères constituées avant 1974 dans le cadre du budget de 1976 [8 octobre 1975] (p. 6656).

544. — Indemnisation des victimes d'incidents sur les Champs-Elysées à Paris. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Possibilité d'envisager des réductions d'impôt ; remboursement par l'Etat à la municipalité des sommes versées par celle-ci à titre d'indemnisation [8 octobre 1975] (p. 6656, 6657).

545. — Exclusion des travailleurs frontaliers de l'attribution d'une prime exceptionnelle. — Question de M. Grussenmeyer. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Extension aux frontaliers du bénéfice de l'allocation exceptionnelle de 250 F par enfant à charge [15 octobre 1975] (p. 6912).

546. — Délivrance des attestations de radiation du registre du commerce. — Question de M. Caillaud. Réponse de M. Lecanuet, garde des secaux, ministre de la justice [15 octobre 1975] (p. 6912).

547. — Salaires des travailleurs frontaliers. — Question de M. Seitlinger. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Extension aux travailleurs frontaliers du bénéfice de l'allocation exceptionnelle de 250 F par enfant à charge ; le Gouvernement

n'envisage pas de retenir la suggestion relative au prélèvement éventuel sur les bénéfices provenant des fluctuations des taux de change [15 octobre 1975] (p. 6912, 6913).

548. — Majoration forfaitaire des retraites de vieillesse des salariés. — Question de M. Falala. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mesures envisagées en faveur des intéressés n'ayant pu bénéficier des dispositions résultant de la loi du 31 décembre 1971 (loi Boulin) [15 octobre 1975] (p. 6913).

549. — Situation de l'orchestre de l'ex-ORTF de Strasbourg. — Question de M. Burckel. Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Conditions de maintien des trois orchestres de l'ex-ORTF de Lille, Strasbourg et Nice ; constitution de l'orchestre de Metz par les musiciens de l'orchestre de Strasbourg [15 octobre 1975] (p. 6913).

550. — Construction du barrage de Naussac. — Question de M. Couderc. Réponse de Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Mesures prévues pour que le barrage ne lèse pas les collectivités locales ; aménagement de la zone de Langogne [15 octobre 1975] (p. 6914).

551. — Mise en place des comités régionaux consultatifs pour la radio et la télévision. — Question de M. Begault. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Installation de ces conseils dans les DOM ; composition de ces conseils [15 octobre 1975] (p. 6914).

552. — Rémunération des étudiants en médecine. — Question de M. Xavier Hamelin. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Situation des étudiants en médecine de 4e et 5e année [15 octobre 1975] (p. 6915).

553. — Election des délégués du personnel chez Simca-Chrysler-France. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Respect de la législation en matière d'élections professionnelles et de droit syndical [15 octobre 1975] (p. 6915, 6916).

554. — Situation du marché de la pomme. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Distribution gratuite aux économiquement faibles ; difficultés relatives à la limitation des importations ; développement des exportations [15 octobre 1975] (p. 6916).

555. — Péage sur l'autoroute A 4. — Question de M. Kalinsky. Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

Montant des investissements demandés pour l'autoroute A 4 entre la porte de Bercy et Marne-la-Vallée [15 octobre 1975] (p. 6917).

556. — Licenciement de deux médecins du travail à Toulouse. — Question de M. Maurice Andrieu. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Protection des médecins du travail contre les pressions patronales [15 octobre 1975] (p. 6917).

557. — Expulsion de travailleurs à l'usine Pascal-Valluit de Vienne. — Question de M. Mermaz. Réponse de M. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

Délai laissé au personnel pour appliquer l'ordonnance de référé prévoyant l'évacuation des lieux [15 octobre 1975] (p. 6917).

558. — Création de classes dans l'enseignement préscolaire. — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation.

Effort fait par le Gouvernement ; création de 3.000 classes maternelles à la dernière rentrée ; les 500 postes supplémentaires représentant les moyens nouveaux mis à la disposition des inspecteurs d'académie [15 octobre 1975] (p. 6918).

559. — Situation des personnels des services extérieurs du ministère du travail. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Renforcement des moyens du ministère du travail au niveau de l'inspection et du personnel d'accompagnement ; problème de la formation du personnel [22 octobre 1975] (p. 7214).

560. — Dissolution de la société de distribution des gaz des Pyrénées. — Question de M. Labarrere. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Désaffection progressive des consommateurs pour ce type de carburant [22 octobre 1975] (p. 7214).

561. — Application de la « loi Roustan ». — Question de M. Sénès. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Situation des institutrices titulaires « roustaniennes » attendant leur affectation dans le

déparement d'activité de leur époux [22 octobre 1975] (p. 7214, 7215).

562. — Problème de l'emploi chez Lesieur. — Question de M. Madrelle. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Situation dans les deux usines de Bordeaux affectées par la rétention des oléagineux par les pays africains ; le projet de restructuration mis au point [22 octobre 1975] (p. 7215).

563. — Situation de l'industrie textile. — Question de Mme Moreau. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les licenciements auxquels procèdent les grandes firmes comme Rhône-Poulenc alors qu'elles ouvrent des usines à l'étranger [22 octobre 1975] (p. 7215).

564. — Expulsions de locataires. — Question de M. Villa. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Exécution des décisions des tribunaux par les préfets en tenant compte de la situation sociale des intéressés [22 octobre 1975] (p. 7215, 7216).

565. — Conserverie de Casamozza en Corse. — Question de M. Cermolacce. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Indemnisation et reconversion des arboriculteurs lésés par la fermeture de la conserverie [22 octobre 1975] (p. 7216).

566. — Crise du secteur hospitalier. — Question de M. Millet. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Mesures envisagées en faveur du personnel hospitalier [22 octobre 1975] (p. 7216).

567. — Rapports franco-soviétiques. — Question de M. Ribière. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La déclaration franco-soviétique sur le développement de l'amitié et de la coopération entre les deux pays ; le développement de la coopération économique [22 octobre 1975] (p. 7216, 7217).

568. — Aide à l'industrie textile. — Question de M. Braun. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures prises par le Gouvernement en faveur du secteur textile ; l'étude demandée au comité interprofessionnel de rénovation des structures de l'industrie textile [22 octobre 1975] (p. 7217).

569. — Transfert à Lyon de l'école normale supérieure de Saint-Cloud. — Question de M. Mayoud. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités [22 octobre 1975] (p. 7217).

570. — Retraite anticipée des anciens combattants et des anciens prisonniers de guerre. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Pourcentage des bénéficiaires de la loi du 21 novembre 1973 [22 octobre 1975] (p. 7217, 7218).

571. — Difficultés rencontrées par les distributeurs de carburant. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures prises pour éviter une concurrence excessive ; amélioration du système de la distribution [22 octobre 1975] (p. 7218).

572. — Grève de la faim des bouchers parisiens. — Question de Mme de Hauteclocque. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La réglementation des prix de la viande acceptée par les dirigeants nationaux [22 octobre 1975] (p. 7218).

573. — Fonds d'équipement des collectivités locales. — Question de M. Feït. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La dotation prévue pour 1976 [22 octobre 1975] (p. 7218, 7219).

574. — Structures et missions du commissariat à l'énergie atomique. — Question de M. Mesmin. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les succès obtenus dans le domaine des surrégénérateurs et l'uranium enrichi; la création d'un institut de recherche fondamentale, d'une filiale spécialisée dans la production des matières nucléaires ; pénétration du CEA dans le domaine industriel par une participation dans Framatom [22 octobre 1975] (p. 7219).

575. — Lutte contre le cancer. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

L'augmentation des sommes engagées par l'INSERM ; les ressources affectées à la recherche immunologique et à la biologie moléculaire ; la campagne contre le tabac ; la possibilité de lancer une action de prévention au cours du VII[e] Plan [22 octobre 1975] (p. 7219, 7220).

576. — Attitude de la France à l'égard des événements du Liban. — Question de M. Michel Debré. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La déclaration du Président de la République soulignant la nécessité de préserver l'intégrité et l'indépendance du Liban [29 octobre 1975] (p. 7530, 7531).

577. — Permis de construire dans les sites protégés. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Les agences des bâtiments de France ; les décisions prises à l'échelon local ; création de directions régionales [29 octobre 1975] (p. 7531).

578. — Situation des entreprises de sous-traitance. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Elaboration d'un texte concernant les marchés privés et les marchés publics [29 octobre 1975] (p. 7531).

579. — Imposition des plus-values provenant d'indemnités d'expropriation. — Question de M. Bernard Marie. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Présentation au Parlement au cours de la prochaine session d'un texte général sur l'imposition des plus-values [29 octobre 1975] (p. 7531, 7532).

580. — Application de la loi du 3 janvier 1975 en faveur des commerçants et artisans. — Question de M. Aubert. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Publication du décret d'application ; les difficultés nées de l'application de la réforme du 3 juillet 1972 [29 octobre 1975] (p. 7532).

581. — Fréquence des évasions d'établissements pénitentiaires. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentiaire.

Les enquêtes confiées à l'inspection générale de l'administration pénitentiaire au sujet des évasions ; renforcement de l'effectif du personnel pénitentiaire ; application du principe de diversification des régimes de détention [29 octobre 1975] (p. 7532).

582. — Allocation en faveur des personnes handicapées. — Question de M. Zeller. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Publication prochaine des décrets d'application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 relatifs à l'allocation d'éducation spéciale [29 octobre 1975] (p. 7533).

583. — Relations entre la France et l'Angola. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

L'attitude de stricte neutralité observée par le Gouvernement français [29 octobre 1975] (p. 7533, 7534).

584. — Manifestations au cours du trentième anniversaire du commissariat à l'énergie atomique. — Question de M. Vizet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Respect du droit à la liberté d'opinion et d'expression ; violence des réactions des manifestants mêlées aux personnes invitées pour célébrer le trentième anniversaire du CEA [29 octobre 1975] (p. 7534).

585. — Grève du personnel à Air France. — Question de M. Kalinski. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Défense du droit à la liberté du travail [29 octobre 1975] (p. 7534, 7535).

586. — Construction d'une unité d'imprimerie et d'un parking dans le parc de Grand-Bourg à Evry. — Question de M. Combrisson. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

La demande de permis de construire en cours d'instruction ; la consultation de la commission départementale des sites [29 octobre 1975] (p. 7535).

587. — Difficultés dans le secteur de l'héliogravure lourde. — Question de M. Combrisson. Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Contact pris par le Gouvernement avec les entreprises Néogravure, Lang et Victor-Michel [29 octobre 1975] (p. 7535).

588. — Répression des manifestations lors du trentième anniversaire du commissariat à l'énergie atomique. — Question de M. Boulloche. Réponse de MM. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Désir du Gouvernement de participer à un débat sur le commissariat à l'énergie atomique et sur la politique électro-nucléaire de la France [29 octobre 1975] (p. 7535, 7536).

589. — Réouverture de l'école de Truinas (Drôme). — Question de M. Henri Michel, Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Accueil des enfants de cette classe rurale [29 octobre 1975] (p. 7536, 7537).

590. — Enseignement dans les UER de pharmacie. — Question de M. Gau. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Le problème posé par l'afflux d'inscriptions en pharmacie ; organisation d'une sélection pour l'enseignement de la pharmacie ; ouverture d'un contingent d'heures supplémentaires à Grenoble [29 octobre 1975] (p. 7537).

591. — Avenir de l'extraction de la bauxite. — Question de M. Gaudin. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Organisation de l'exploitation optimale de la bauxite sans à-coups sur l'emploi [29 octobre 1975] (p. 7537).

592. — Grève des agents du secteur public. — Question de M. Antagnac. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Rappel de l'attachement gouvernemental à la politique contractuelle [5 novembre 1975] (p. 7881).

593. — Fonctionnement de la direction générale des impôts. — Question de M. Delehedde. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Création d'emplois supplémentaires en 1975 et prévision pour 1976 [5 novembre 1975] (p. 7882).

594. — Malfaçons dans certaines constructions d'HLM. — Question de M. Capdeville. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat chargé du logement.

Etude des dossiers par les directions départementales de l'équipement ; limitation de leur rôle à l'arbitrage [5 novembre 1975] (p. 7882).

595. — Action de la justice à la suite d'accidents du travail. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les parquets doivent poursuivre toutes les infractions à la législation du travail.

596. — Aggravation du chômage dans la région Fourmies-Avesnes. — Question de M. Naveau. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Signature de douze contrats de pays ; réforme des aides et des primes industrielles [5 novembre 1975] (p. 7885).

597. — Situation de l'entreprise Poutrex à Argentat. — Question de M. Pranchère. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Règlement dans un délai d'un an de l'essentiel des problèmes d'emploi dû à la liquidation de cette société [5 novembre 1975] (p. 7883).

598. — Abaissement de l'âge de la retraite des femmes. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Conversations en cours avec partenaires sociaux ; propositions prochaines du ministre au Gouvernement et projet de loi [5 novembre 1975] (p. 7884).

599. — Conflits sociaux dans le secteur public et nationalisé. — Question de M. Gouhier. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Rappel de la politique contractuelle [5 novembre 1975] (p. 7884).

600. — Rôles respectifs du département et de la région. — Question de M. Voisin. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Pas de centralisation au niveau des chefs-lieux de région ; revitalisation de l'institution communale et départementale ; désir d'associer les présidents de conseils généraux à la commission administrative [5 novembre 1975] (p. 7885).

601. — Constitution d'un syndicat de soldats dans une unité militaire. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Nécessité d'imposer le respect de la loi interdisant les activités politiques et syndicales dans les armées [5 novembre 1975] (p. 7885).

602. — Ouverture à Paris d'un bureau d'information et de liaison de l'OLP. — Question de M. Soustelle. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Le bureau de l'OLP ne jouit pas du statut diplomatique ; le dialogue peut permettre d'atténuer l'influence des extrémistes [5 novembre 1975] (p. 7885).

603. — Situation des mines de potasse d'Alsace. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Diminution de la consommation mondiale de la potasse ; situation privilégiée de la France : diminution moins importante ; pas de chômage ; reprise amorcée [5 novembre 1975] (p. 7886).

604. — Situation de l'emploi à la boulonnerie calibrée de Valence. — Question de M. Ribadeau Dumas. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Négociations en cours pour la reprise de cette société, après dépôt de bilan [5 novembre 1975] (p. 7886).

605. — Crise dans les entreprises textiles de la région lyonnaise. — Question de M. Cat-

tin-Bazin. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Mesures prises pour sauvegarder cette activité ; surveillance des importations [5 novembre 1975] (p. 7887).

606. — Protection des entreprises agro-alimentaires en difficulté. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Action du comité départemental pour l'étude du soutien du système bancaire ; enquête générale sur les délais de paiement dans les secteurs [5 novembre 1975] (p. 7887).

607. — Situation des cadres dans les entreprises. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Opposition du ministère à un écrasement de la hiérarchie ; condamnation des séquestrations et de la violence sur les lieux de travail [5 novembre 1975] (p. 7887).

608. — Investissements français à l'étranger. — Question de M. Jacques Legendre. Réponse de M. Ségard, ministre du commerce extérieur.

Déséquilibre entre les investissements français à l'étranger et les investissements étrangers en France qui sont deux fois plus importants ; nécessité d'augmenter les investissements français à l'étranger pour maintenir l'emploi en France en facilitant la compétitivité et les échanges commerciaux internationaux [12 novembre 1975] (p. 8162).

609. — Paiement de la TVA par certaines entreprises artisanales. — Question de M. Brocard. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La possibilité pour les entreprises de sous-traitance de verser la TVA selon les encaissements sera mis à l'étude [12 novembre 1975] (p. 8162).

610. — Suppression des avances remboursables pour les candidats au téléphone. — Question de M. Méhaignerie. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Effort d'installation des lignes téléphoniques, accord en faveur des communes rurales ou en cas d'habitat dispersé [12 novembre 1975] (p. 8162).

611. — Tarif extérieur commun et protection communautaire. — Question de M. Michel Debré. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Nécessité de renforcer le tarif extérieur commun, élément essentiel de la cohésion communautaire [12 novembre 1975] (p. 8162 et 8163).

612. — Financement de la construction de l'UER de droit de la Guadeloupe. — Question de M. Guilliod. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Le secrétaire d'Etat : promesse de hâter la construction de cette UER [12 novembre 1975] (p. 8163).

613. — Garantie de salaire aux travailleurs privés d'emploi. — Question de M. Partrat. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Les syndicats et patrons, signataires de l'accord instituent cette garantie (ASA) peuvent, seuls, la modifier ; fin septembre, 173.000 personnes bénéficiaient de l'allocation d'attente [12 novembre 1975] (p. 8164).

614. — Installation prioritaire du téléphone pour les personnes âgées. — Question de Mme de Hauteclocque. Réponse de M. Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Une priorité sera déterminée pour l'installation téléphonique en fonction des considérations sociales [12 novembre 1975] (p. 8164).

615. — Entraves à la diffusion du « Parisien libéré ». — Question de M. Flornoy. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Une des missions de la justice est de faire respecter la liberté du travail et de la presse, donc la diffusion des publications ; inculpations des auteurs d'infractions [12 novembre 1975] (p. 8164).

616. — Situation financière de la sécurité sociale. — Question de M. Legrand. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Le Gouvernement procède à une étude de la réforme de financement ; la sécurité sociale ne cessera pas ses paiements [12 novembre 1975] (p. 8164, 8165).

617. — Révision des listes électorales. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Campagne d'information concernant l'inscription sur les listes électorales menée depuis septembre 1975 [12 novembre 1975] (p. 8165).

618. — Commémoration du 8 mai. — Question de M. Villon. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Accord d'un certain nombre de pays alliés sur la décision de sa suppression [12 novembre 1975] (p. 8165).

619. — Résorption de l'habitat vétuste et insalubre. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Priorité à la rénovation de l'habitat insalubre (suppression des courées du Nord) [12 novembre 1975] (p. 8166).

620. — Incidents à l'occasion d'une émission télévisée. — Question de M. Chandernagor. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Pas de responsabilité du Gouvernement [12 novembre 1975] (p. 8166, 8167).

621. — Grève à Air France. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Rappel de la politique contractuelle ; le Gouvernement assure la sécurité des installations et du trafic et la liberté du travail [12 novembre 1975] (p. 8167).

622. — Crise dans les carrières de la région de Comblanchien. — Question de M. Pierre Charles. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Secteur en crise depuis longtemps [12 novembre 1975] (p. 8167).

623. — Emprunts des communes auprès de la caisse des dépôts. — Question de M. Lebon. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Nécessité pour les collectivités locales de participer au développement de notre appareil économique [12 novembre 1975] (p. 8167).

624. — Recherche sur le cancer. — Question de M. Gau. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Efforts très importants dans le budget 1976 en faveur de la recherche médicale dont 25 % pour la cancérologie ; mêmes efforts dans le cadre du VII[e] Plan [12 novembre 1975] (p. 8167, 8168).

625. — Dénomination de la région Provence-Côte d'Azur. — Question de M. Delorme. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Attente de l'avis du conseil régional et des conseils généraux intéressés [19 novembre 1975] (p. 8643).

626. — Contrats passés avec l'Algérie. — Question de M. Defferre. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Progression de nos courants d'échanges avec l'Algérie [19 novembre 1975] (p. 8643).

627. — Carte orange. — Question de Mme Thome-Patenôtre. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Révision des limites fixées pour la carte orange ; augmentation de la contribution départementale et patronale [19 novembre 1975] (p. 8643).

628. — Condamnation pour insoumission. — Question de M. Darinot. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Reconnaissance par une commission juridictionnelle du statut d'objecteur de conscience ; cassation possible en Conseil d'Etat [19 novembre 1975] (p. 8643, 8644).

629. — Respect des règles de sécurité sur les lieux de travail. — Question de M. Villon. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Etude par le Gouvernement des adaptations législatives et réglementaires pour une diminution des accidents du travail [19 novembre 1975] (p. 8644).

630. — Coopération dans le domaine pétrolier entre la France et l'Algérie. — Question de M. Duroméa. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Accord du Gouvernement français pour un accroissement des achats pétroliers de la France en Algérie [19 novembre 1975] (p. 8645).

631. — Sécurité des travailleurs. — Question de M. Berthelot. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Création de postes nouveaux (inspecteurs du travail) dans le cadre du budget 1976 [19 novembre 1975] (p. 8645).

632. — Conséquences de la déclaration de Rambouillet. — Question de M. Papon. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Accord entre les Etats-Unis et les pays de la Communauté pour limiter les fluctuations monétaires ; nouvelle rédaction des statuts du fonds monétaire décidée [19 novembre 1975] (p. 8645, 8646).

633. — Octroi d'un crédit spécial au propriétaire d'un hôtel de Moroni. — Question de M. Gabriel. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Aide de l'Etat accordée par le FIDES à Mayotte [19 novembre 1975] (p. 8646).

634. — Développement économique du Massif central. — Question de M. Briane. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Dotation spéciale au fonds d'investissement routier ; renforcement du personnel nécessaire aux travaux routiers [19 novembre 1975] (p. 8646, 8647).

635. — Conditions d'octroi des prêts immobiliers. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Mesures prises pour obtenir l'égalité des conditions entre les banques et la caisse d'épargne [19 novembre 1975] (p. 8647).

636. — Application du plan de soutien à l'économie. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Mesures prises pour l'augmentation de la consommation et des investissements [19 novembre 1975] (p. 8647, 8648).

637. — Manifestations de parents d'élèves dans les établissements scolaires. — Question de M. Durieux. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Concertation souhaitée entre parents et enseignants [19 novembre 1975] (p. 8648).

638. — Exonération des cotisations sociales pour les jeunes travailleurs. — Question de M. Bégault. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Aides à l'entreprise en faveur de l'emploi des jeunes et des handicapés [19 novembre 1975] (p. 8748).

639. — Conséquences du vote de l'ONU assimilant le sionisme au racisme. — Question de M. de Bénouville. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Réprobation du Gouvernement français ; abstention dans les votes sur la décennie contre le racisme [26 novembre 1975] (p. 8956).

640. — Regroupement des services centraux de la météorologie nationale à Toulouse. — Question de M. Baudis. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Primes et mesures pour faciliter l'acquisition de nouveaux logements, prévues en faveur des agents décentralisés [26 novembre 1975] (p. 8957).

641. — Mesures de sécurité dans l'île de Mayotte. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Des précautions seront prises pour assurer à Mayotte la liberté d'expression, en particulier pour le vote sur l'autodétermination [26 novembre 1975] (p. 8957).

642. — Réunions politiques dans les établissements scolaires. — Question de M. Rolland. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Autorisation des réunions d'information dans les établissements scolaires mais interdiction des réunions politiques [26 novembre 1975] (p. 8957, 8958).

643. — Dommages causés à certaines industries par des importations d'Orient et d'Extême-Orient. — Question de M. Debré. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Pas de protectionnisme, mais le Gouvernement a mis en place un système de visas et établi des procédures douanières [26 novembre 1975] (p. 8958).

644. — Incitation à la création de comités de soldats. — Question de M. Schnebelen. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense, et de M. Chirac, Premier ministre.

M. Bourges : illégalité des comités ; M. Chirac : le parti socialiste incite officiellement à leur création [26 novembre 1975] (p. 8958).

645. — Difficultés financières de la sécurité sociale. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Leur solution devra tenir compte de la conjoncture budgétaire, économique et sociale ; un débat pourra être organisé à la session de printemps [26 novembre 1975] (p. 8958, 8959).

646. — Prêts aux jeunes ménages. — Question de M. Daniel Goulet. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Déblocage de 100 millions ; un décret réglant ce problème sera pris prochainement [26 novembre 1975] (p. 8959, 8960).

647. — Représentation de la France aux obsèques du général Franco et à l'intronisation du roi d'Espagne. — Question de M. Billoux. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La France observe les règles de la courtoisie internationale [26 novembre 1975] (p. 8960).

648. — Difficultés financières de la sécurité sociale. — Question de M. Legrand. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Renvoi à la réponse faite à M. Ginoux (question n° 645) [26 novembre 1975] (p. 8960).

649. — Situation de l'imprimerie Chaix. — Question de M. Fajon. Réponse de

M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Malgré le soutien apporté par l'Etat, cette société a déposé son bilan en raison de la défection de la clientèle entraînée par le refus des syndicats d'exécuter les commandes (SNCF et Air France en particulier) ; la situation de l'emploi est très difficile [26 novembre 1975] (p. 8962).

650. — Pollution de la ville de Rouen. — Question de M. Leroy. Réponse de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

Situation due à des défaillances techniques. Des mesures de prévention ont été prises [26 novembre 1975] (p. 8961, 8962).

651. — Représentation de la France aux obsèques du général Franco et à l'intronisation du roi d'Espagne. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Renvoi à la réponse faite à M. Billoux (question n° 647).

652. — Politique française dans le domaine de l'informatique. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Après le rachat de la majorité des moyens informatiques d'Honeywell-Bull, la société française ainsi créée possédera tout pouvoir de décision ; le Gouvernement a dégagé les moyens nécessaires pour le maintien, à Toulouse, d'une activité de l'informatique [26 novembre 1975] (p. 8962, 8963).

653. — Difficultés financières de la sécurité sociale. — Question de M. Gau. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Toutes les hypothèses avancées au Sénat par M. Fourcade seront examinées [26 novembre 1975] (p. 8962, 8963).

654. — Accidents du travail. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Seuls les rapports administratifs des inspecteurs sont visés par la circulaire interdisant aux inspecteurs du travail de communiquer leurs dossiers aux magistrats [26 novembre 1975] (p. 8963).

655. — Syndicats de magistrats. — Question de M. Paul Duraffour. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le Conseil d'Etat a confirmé la légalité du syndicalisme judiciaire, mais le droit syndical est limité par les obligations qui s'imposent aux magistrats [3 décembre 1975] (p. 9261).

656. — Demande de débat sur la défense nationale. — Question de M. Defferre. Réponses de M. Bourges, ministre de la défense et de M. Chirac, Premier ministre.

M. Bourges ne s'oppose pas à un nouveau débat, le troisième en six mois ; M. Chirac rappelle le débat ouvert à la suite de la diffusion par le parti socialiste d'un document en faveur du développement des comités de soldats qui deviendraient les seuls organismes représentatifs dans les unités militaires [3 décembre 1975] (p. 9261, 9262).

657. — Difficultés dans l'industrie de la chaussure. — Question de M. Lavielle. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

1° Surveillance des importations et visa technique rétabli pour certaines importations ; 2° aide aux entreprises en difficulté (Codifac) ; 3° encouragement de la production française de qualité et développement de nos exportations [3 décembre 1975] (p. 9262, 9263).

658. — Sécurité des transports scolaires. — Question de M. Gaillard. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les règles de sécurité vont être revues [3 décembre 1975] (p. 9263).

659. — Crédits de la recherche médicale. — Question de M. Millet. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

La part consacrée à la recherche médicale a augmenté dans le budget 1976 ; le VII[e] Plan lui donne également une priorité [3 décembre 1975] (p. 9263, 9264).

660. — Octroi de délais pour le paiement des impôts locaux. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Des instructions ont été adressées aux comptables du Trésor pour que des délais de paiement soient accordés aux contribuables [3 décembre 1975] (p. 9264).

661. — Revendications des élèves éducateurs spécialisés. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Augmentation entre 1971 et 1975 des crédits pour la formation des travailleurs sociaux ; le régime des bourses sera rétabli dès que des engagements de service seront souscrits par les bénéficiaires [3 décembre 1975] (p. 9264).

662. — Conditions d'exécution des saisies. — Question de M. Jans. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

La commission de réforme de la procédure civile soumettra bientôt ses conclusions au Gouvernement [3 décembre 1975] (p. 9264, 9265).

663. — Révision de la Constitution pour l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. — Question de M. Debré. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Le traité de Rome, ratifié par le Parlement, prévoit l'élection d'une assemblée européenne au suffrage universel ; le problème n'est donc pas d'ordre constitutionnel [3 décembre 1975] (p. 9265).

664. — Commissions départementales d'agrément relatives à l'interruption volontaire de grossesse. — Question de M. Feït. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

L'arrêté relatif à ces commissions est paru le 29 novembre dernier ; la consultation préalable à l'interruption volontaire de grossesse est assurée partout [3 décembre 1975] (p. 9265).

665. — Aide fiscale à l'investissement. — Question de M. Bégault. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

En cas de dépôt avant le 31 décembre 1975 de la demande de permis de construire, l'aide fiscale sera appliquée pour les bâtiments d'exploitation agricole [3 décembre 1975] (p. 9266).

666. — Séparatistes bretons. — Question de M. Laudrin. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Un parlementaire étranger qui s'adresse à un ministère français a le droit d'être entendu ; l'autorité judiciaire poursuit les informations ouvertes ; situation de Yann Fouéré [3 décembre 1975] (p. 9266, 9267).

667. — Arrestation de Français en Algérie. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Le ministre s'entretiendra personnellement avec l'ambassadeur d'Algérie [3 décembre 1975] (p. 9267).

668. — Politique de la famille. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Le ministre proposera au Gouvernement, dans la seconde quinzaine de décembre, un programme d'action familiale ; au cours du premier trimestre 1976, le comité consultatif de la famille sera vraisemblablement réuni pour qu'on lui soumette les orientations à moyen terme [3 décembre 1975] (p. 9267, 9268).

669. — Réorganisation de la recherche océanographique. — Question de M. Ollivro. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Une réforme est actuellement mise en place pour une meilleure coordination de la recherche et une action encore plus efficace du CNEXO [3 décembre 1975] (p. 9268).

670. — Formation des juges d'instruction. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le Gouvernement envisage de modifier le déroulement des études à l'école nationale de la magistrature [3 décembre 1975] (p. 9268).

671. — Construction d'une école nationale vétérinaire à Nantes. — Question de M. Bolo. Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Aucun concours officiel n'a jamais été organisé pour le choix d'un architecte ; la décision appartient au maître d'ouvrage [10 décembre 1975] (p. 9612).

672. — Maintien de l'ordre public. — Question de M. Coulais. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

« Le Gouvernement n'a jamais touché à une seule liberté » ; « le parti communiste est une organisation de désordre et d'illégalité » ; il est normal pour un pays de protéger son armée [10 décembre 1975] (p. 9612, 9613).

673. — Formation des médecins. — Question de M. Damamme. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

La sélection en médecine ne doit pas être organisée seulement en fonction des connaissances scientifiques, mais aussi en fonction des capacités humaines [10 décembre 1975] (p. 9613, 9614).

674. — Choix d'un matériel spécialisé de renseignement téléphonique. — Question de M. Voisin. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Ce choix sera opéré en 1976 ; il faudra faire face à la croissance du trafic et améliorer la qualité de service ; il sera tenu compte des aspects industriels et des conséquences sur l'emploi [10 décembre 1975] (p. 9614).

675. — Répartition du produit de la taxe professionnelle versée par les centrales nucléaires. — Question de M. La Combe. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Affectation au fonds départemental d'une partie de l'excédent afin que les communes voisines de celle où a été édifiée une centrale nucléaire bénéficient d'un reversement de la taxe professionnelle en 1982-1983 [10 décembre 1975] (p. 9614).

676. — Situation d'anciens élèves de l'école nationale de l'aviation civile. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Ils peuvent s'inscrire comme demandeurs d'emploi ; le secrétariat des transports a entrepris des recherches pour faciliter l'emploi de ces élèves pilotes de ligne [10 décembre 1975] (p. 9614, 9615).

677. — Mise en œuvre des réformes suggérées par le rapport de l'inspection générale des affaires sociales. — Question de M. Méhaignerie. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Assouplissement du contrôle de l'obligation scolaire, paiement au guichet exceptionnel, effort gouvernemental pour l'amélioration du minimum vieillesse [10 décembre 1975] (p. 9615).

678. — Permissions accordées aux détenus. — Question de M. Foyer. Réponse de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentiaire.

La chancellerie étudie un aménagement des conditions de permissions de sorties accordées aux détenus, mais le taux des échecs enregistrés à la suite de ces permissions ne motive pas une modification importante [10 décembre 1975] (p. 9615).

679. — Conditions d'exécution des saisies. — Question de M. Jans. Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le livre V du nouveau code de procédure civile, relatif aux voies d'exécution, actuellement en cours d'élaboration, fera l'objet d'un examen prioritaire de la part de la chancellerie [10 décembre 1975] (p. 9616).

680. — Situation des usines Triton. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Recherche par le ministère de l'industrie et de la recherche de solutions industrielles permettant le sauvetage de cette entreprise, mais jusqu'ici résultats infructueux [10 décembre 1975] (p. 9616, 9617).

681. — Signature des conventions collectives dans les sociétés de radio et de télévision. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Aucun blocage gouvernemental ; délai du 31 décembre fixé par la loi [10 décembre 1975] (p. 9617).

682. — Fermeture des installations sportives du campus universitaire de Grenoble-Saint-Martin-d'Hères. — Question de M. Maisonnat. Réponse de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

Rapport de l'inspection générale demandé par le secrétaire d'Etat [10 décembre 1975] (p. 9617, 9618).

683. — Grève des personnels de la radiodiffusion et de la télévision. — Question de M. Fabre. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Renvoi à la réponse faite à M. Ralite (question n° 681) [10 décembre 1975] (p. 9618).

684. — Politique du Gouvernement en matière de sécurité sociale. — Question de M. Gau. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mobilisation des réserves de la sécurité sociale à 1,4 milliard de francs ; diminution de treize points de la TVA sur les produits pharmaceutiques qui passeront de 20 à 7 % [10 décembre 1975] (p. 9618-9619).

685. — Situation de la société Lebocey. — Question de M. Gravelle. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Le Gouvernement, en accord avec M. le maire de Troyes, recherche une nouvelle solution industrielle [10 décembre 1975] (p. 9619).

686. — Revendications des viticulteurs. — Question de M. Antagnac. Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Action du Gouvernement sur le plan européen (révision du règlement viticole) et sur le plan européen (création d'un organisme permettant une meilleure maîtrise du marché du vin) ; désignation d'un commissaire à la rénovation du vignoble languedocien [10 décembre 1975] (p. 9619-9620).

687. — Pharmacies mutualistes. — Question de M. Brugnon. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Le Gouvernement est obligé d'attendre les arrêts du Conseil d'Etat qui détermineront des critères selon lesquels les pharmacies mutualistes pourront ou non être autorisées [17 décembre 1975] (p. 9907).

688. — Prises de participation dans la société Hachette. — Question de M. Fillioud.

Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Impossibilité pour le Gouvernement d'indiquer le montant et l'origine des achats d'actions Hachette [17 décembre 1975] (p. 9907).

689. — Charges sociales des industries de main-d'œuvre. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Dépôt, à la prochaine session, d'un projet de loi permettant de réduire la dispersion importante des charges suivant les types d'entreprises [17 décembre 1975] (p. 9907, 9908).

690. — Dispositions législatives à prendre en matière d'éducation. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Attachement du Gouvernement à la mise en œuvre de la loi du 11 juillet 1975 [17 décembre 1975] (p. 9908).

691. — Baisse du taux de rémunération des livrets de caisse d'épargne. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Nécessité d'orienter l'épargne vers les équipements productifs et collectifs ; relèvement du plafond des livrets A et des livrets d'épargne-logement [17 décembre 1975] (p. 9908).

692. — Aide aux chômeurs. — Question de M. Andrieux. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Attribution d'une allocation spéciale de l'ASSEDIC aux chômeurs sans travail depuis un an dont le nombre est peu élevé en décembre 1975 (2.500 à 3.000) [17 décembre 1975] (p. 9909).

693. — Fixation des prix agricoles. — Question de M. Rigout. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Importance du maintien de la clause de sauvegarde et de l'aboutissement d'un règlement viti-vinicole permettant de maîtriser les importations italiennes ; le Gouvernement est prêt à accepter des solutions difficiles pour éliminer le surstock de poudre de lait, mais pas une augmentation des prix du lait de moins de 4 % [17 décembre 1975] (p. 9909, 9910).

694. — Menaces de licenciements à Usinor. — Question de M. Ansart. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Etablissement d'un avant-projet de reclassement, comprenant l'octroi d'une préretraite, des mesures de conversion et l'implantation d'entreprises nouvelles [17 décembre 1975] (p. 9910).

695. — Barrage de Villerest. — Question de M. Paul Rivière. Réponse de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

La construction de ce barrage est indispensable pour combattre les crues de la Loire ; le choix du site est le meilleur ; aucun effet sur l'environnement et le climat ; indemnisation des propriétaires [17 décembre 1975] (p. 9910, 9911).

696. — Développement du thermalisme. — Question de M. Cabanel. Réponse de M. Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme.

Création d'un groupe interministériel qui donnera en 1976 un nouvel élan au thermalisme [17 décembre 1975] (p. 9911).

697. — Action de la police dans la répression du banditisme. — Question de M. Briane. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Résultats exceptionnels obtenus grâce aux efforts de l'ensemble des corps de la police [17 décembre 1975] (p. 9911).

698. — Difficultés des chefs d'entreprise. — Question de M. Glon. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Mesures prises en faveur des entreprises lors de la session extraordinaire ; possibilité pour elles de prêts à taux bonifié, augmentation de la participation de l'Etat dans l'indemnisation du chômage et avances remboursables accordées à l'UNEDIC [17 décembre 1975] (p. 9911, 9912).

699. — Emploi dans le Hainaut-Cambrésis. — Question de M. Jacques Legendre. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La DATAR étudie l'implantation d'un nouvel ensemble d'industries dans la région [17 décembre 1975] (p. 9912).

700. — Français du Sud-Vietnam. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Effort du Gouvernement en faveur de nos compatriotes restés au Viet-Nam du Sud ; aucune aide ne sera accordée au Sud-Viet-Nam tant que la situation de nos compatriotes ne sera pas réglée [17 décembre 1975] (p. 9912, 9913).

701. — Ingénieurs français arrêtés en Algérie. — Question de M. Gaussin. Réponse de

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Plusieurs interventions ont été faites par notre ambassadeur à Alger [17 décembre 1975] (p. 9913).

702. — Naufrage de l'*Olympic Bravery*. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'enquête maritime en cours ; l'impossibilité pour l'Etat de se susbtituer à l'armateur ; la responsabilité financière de l'armateur [7 avril 1976] (p. 1441, 1442).

703. — Restructuration de la CII. — Question de M. Baudis. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Une société française vient d'être créée avec deux filiales, dont l'une regroupe les usines de Toulouse et des Andelys [7 avril 1976] (p. 1442).

704. — Mouvements de grève dans les universités. — Question de M. Briane. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités ; l'existence du droit de grève pour les étudiants ; l'aide de l'Etat en cas d'incidents et sur la demande des autorités universitaires [7 avril 1975] (p. 1442, 1443).

705. — Statut des préparateurs en pharmacie. — Question de M. Gressard. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Le texte d'un projet de loi les concernant sera déposé en cours de session [7 avril 1976] (p. 1443).

706. — Décès d'un appelé du contingent. — Question de M. Bolo. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

L'enquête ouverte dès 1973 à la suite du décès de Patrick Morvant, soldat au 129e régiment d'infanterie, à Constance (Allemagne fédérale) [7 avril 1976] (p. 1443).

707. — Majoration des loyers de certains immeubles. — Question de M. Chinaud. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

La libération des loyers des logements de la catégorie II A, de standing élevé ; les précautions prises pour sauvegarder la situation des moins favorisés [7 avril 1976] (p. 1443, 1444).

708. — Attaques contre l'Ordre national des médecins. — Question de M. Kiffer. Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

La possibilité pour les médecins frappés de sanction par les conseils régionaux de l'Ordre d'exercer des voies de recours régulières [7 avril 1976] (p. 1444).

709. — Naufrages de navires pétroliers. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les moyens juridiques, techniques et financiers d'éviter le renouvellement de l'affaire du pétrolier échoué sur les côtes d'Ouessant : création d'un organisme interministériel d'intervention, possibilité de sanctions, nécessité de réglementer le système de navigation [7 avril 1976] (p. 1444, 1445).

710. — Fermeture d'usines de la SNIAS. — Question de M. Lemoine. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La fermeture d'une partie seulement des Etablissements de Châteauroux : les propositions de réemploi faites à tout le personnel [7 avril 1976] (p. 1445).

711. — Avenir de l'industrie aéronautique française. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Les efforts du Gouvernement pour assurer le succès commercial du Concorde [7 avril 1976] (p. 1445, 1446).

712. — Atteintes aux libertés chez Citroën. — Question de M. Jans. Réponse de M. Duraffour, ministre du travail.

Les enquêtes réglementaires effectuées par l'inspection du travail ; la condamnation par le ministre de toutes les violences [7 avril 1976] (p. 1446).

713. — Affaire Lip. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'importance de l'aide apportée jusqu'ici à Lip par l'Etat ; il appartient maintenant « aux actionnaires de tirer les conclusions de la situation » ; plan actuellement en cours pour aider l'ensemble de l'industrie horlogère [7 avril 1976] (p. 1446, 1447).

714. — Licenciements chez Rhône-Poulenc. — Question de M. Poperen. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les pertes importantes subies par la Société Rhône-Poulenc entraînent l'arrêt d'un certain nombre de productions ; l'effort gouvernemental pour en limiter les conséquences sociales [7 avril 1976] (p. 1447).

715. — Garantie de ressources aux viticulteurs. — Question de M. Bastide. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les mesures prises en faveur de la viticulture sur le plan européen (montants compensatoires spécifiques, distillation de vins en Italie, etc.) et sur le plan national (contrats de qualité) ; dans le courant de la semaine, création de l'Office des vins et nomination de ses membres [7 avril 1976] (p. 1447, 1448).

716. — Lutte contre la pollution marine. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La nécessité de prendre des mesures pour prévenir la pollution par les hydrocarbures ; les insuffisances du plan Polmar [7 avril 1976] (p. 1448).

717. — Requête en revision présentée par un condamné. — Question de M. Forni. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux.

Nécessité de respecter les règles de la procédure de revision (enquête, puis consultation d'une commission) ; deux requêtes en révision concernant Roland Agret ont déjà été rejetées ; une troisième est actuellement en cours [14 avril 1976] (p. 1712, 1713).

718. — Crise de l'industrie textile. — Question de M. Delelis. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Mesures prises par le Gouvernement pour contrôler les importations textiles dans le respect des conventions internationales ; amélioration de la situation dans les prochains mois [14 avril 1976] (p. 1713).

719. — Grève à l'usine Beghin-Say de Corbehem (Pas-de-Calais). — Question de M. Delehedde. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Efforts du directeur départemental du travail pour faciliter les négociations entre le personnel et la direction ; espoir gouvernemental d'une solution rapide [14 avril 1976] (p. 1713).

720. — Désignation d'un directeur général adjoint de l'agence France-Presse. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Le Gouvernement n'a aucun pouvoir sur la désignation des membres du conseil d'administration de l'AFP [14 avril 1976] (p. 1713, 1714).

721. — Mouvement de protestation dans les universités. — Question de M. Garcin. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Application par le Gouvernement d'une loi votée sans opposition en 1968 ; accord du conseil national de l'enseignement supérieur pour l'arrêté sur la réforme du second cycle ; désordre provoqué par certains groupes minoritaires ; poursuite de la concertation avec les représentants de la majorité des enseignants et des étudiants [14 avril 1976] (p. 1714).

722. — Potentiel industriel national. — Question de M. Ralite. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Politique de développement industriel et d'indépendance nationale menée par le Gouvernement : restructuration de l'industrie et développement de ses capacités [14 avril 1976] (p. 1715).

723. — Opportunité d'un débat de politique générale. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Organisation de six grands débats de caractère politique au Parlement [14 avril 1976] (p. 1716).

724. — Menaces de chômage pour 700 travailleurs toulonnais. — Question de M. Simon-Lorière. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Le ministère de la défense s'attache à assurer, malgré une conjoncture difficile, le plan de charge des arsenaux [14 avril 1976] (p. 1716).

725. — Primes d'équipement hôtelier. — Question de M. Feït. Réponse de M. Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme.

Un décret modifiant les conditions d'attribution de la prime d'équipement hôtelier actuellement à la signature des ministres concernés [14 avril 1976] (p. 1716).

726. — Droit au travail dans les universités. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Mesures pour organiser la fin de l'année universitaire et les examens actuellement à l'étude [14 avril 1976] (p. 1716, 1717).

727. — Crise libanaise. — Question de M. Debré. Réponse de M. Jean François-Poncet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Action humanitaire menée au Liban ; participation à la reconstruction du pays et appui politique de la part de la France ; rappel par le Gouvernement français de la nécessité du maintien de l'intégrité et de l'unité du Liban ; résultats positifs de la mis-

sion de M. Couve de Murville [14 avril 1976] (p. 1718).

728. — Aménagement des marges de production dans la chapellerie. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Difficultés déjà anciennes de cette industrie ; la réglementation des prix depuis deux ans n'a pas été contraignante pour ce secteur ; discussion d'un nouvel avenant pour la saison 1976-1977 [14 avril 1976] (p. 1718).

729. — Situation des retraités militaires. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La loi de décembre 1975 est favorable aux retraités : création de tables rondes pour rechercher des solutions à certains problèmes sectoriels en accord avec les associations de retraités [14 avril 1976] (p. 1718-1719).

730. — Indemnisation du chômage pour cause économique. — Question de M. Beucler. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Problème dépendant non du Gouvernement mais des partenaires sociaux (Assedic ou UNEDIC) [14 avril 1976] (p. 1719).

731. — Budgets communaux. — Question de M. Flornoy. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La moyenne nationale que constitue l'augmentation de 15 % du VRTS ; la nécessité de réviser les bases de son calcul [21 avril 1976] (p. 1956).

732. — Liberté du travail à l'université. — Question de M. Hamel. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La responsabilité pour le maintien de l'ordre des présidents élus des universités et des directeurs élus des unités d'enseignement et de recherche ; l'intervention des recteurs uniquement dans des cas exceptionnels ; l'aboutissement des négociations à une circulaire d'application prévue avant l'été [21 avril 1976] (p. 1956, 1957).

733. — Expulsions de travailleurs étrangers. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

L'obligation pour la France d'assurer aux étrangers protection et mêmes droits sociaux qu'aux Français ; le caractère inadmissible des actes de violence auxquels se sont livrés certains éléments d'une colonie étrangère [21 avril 1976] (p. 1957, 1958).

734. — Troubles provoqués à Paris par des manifestations. — Question de M. Krieg. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Le principe libéral du droit de manifestation ; la nécessité de mesures strictes pour protéger le droit de manifester, qui ne doit pas être le droit de détruire [21 avril 1976] (p. 1958, 1959).

735. — Pollution marine. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Deux types de pollution : celle due à l'exploitation du fond marin et celle due aux navires ; dans le premier cas, compétence exclusive de l'Etat riverain ; dans le second, compétence de l'Etat côtier à 50 milles au-delà des eaux territoriales [21 avril 1976] (p. 1959).

736. — Expulsion de travailleurs immigrés. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

L'attitude généreuse et accueillante mais ferme et attentive de la France envers les travailleurs immigrés ; ses efforts pour respecter leur personnalité et régler leurs difficultés quotidiennes [21 avril 1976] (p. 1959, 1960).

737. — Réforme de l'enseignement supérieur. — Question de Mme Constans. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les prises de contact du secrétaire d'Etat avec le premier vice-président de la conférence des présidents d'université et quelques présidents communistes en vue de la rédaction d'une circulaire d'application [21 avril 1976] (p. 1960).

738. — Violation des libertés. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La surprise du ministre d'entendre un communiste parler de la liberté ; les insultes formulées contre le Gouvernement par la presse et les moyens audio-visuels ; la menace contre les libertés que constituent les violences ; la nécessité pour le Gouvernement de faire respecter les libertés [21 avril 1976] (p. 1960, 1961).

739. — Menace de licenciements dans certaines compagnies de transports routiers. — Question de M. Gayraud. Réponse de M. Caillavé, secrétaire d'Etat aux transports.

La désignation en 1975 d'un administrateur judiciaire cherchant à maintenir l'activité de la Société Exatrans, groupement économique de plusieurs sociétés françaises, repris par une firme britannique ; aucune procédure de licen-

ciement collectif en cours ; l'engagement gouvernemental de respecter le code du travail français et en particulier le droit du travail [21 avril 1978] (p. 1961, 1962).

740. — Expulsions de travailleurs immigrés. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'importance de la population étrangère en France ; la nécessité de prendre des mesures contre les étrangers s'ils ne respectent pas nos lois et nos institutions [21 avril 1976] (p. 1962, 1963).

741. — Venue en France du président Geisel (Brésil). — Question de M. Benoist. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La politique étrangère se fait entre Etats et non entre régimes ; la non-intervention de la France dans les affaires intérieures d'un autre Etat ; la conformité de la politique française aux intérêts de la nation et non à ceux des partis [21 avril 1976] (p. 1963).

742. — Accès des chantiers aux responsables syndicaux. — Question de M. Henri Michel. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

L'enquête actuellement en cours ; les droits d'accès réservés aux délégués syndicaux de l'entreprise [28 avril 1976] (p. 2250).

743. — Grève à la Céramique de Beugin-le-Comté (Pas-de-Calais). — Question de M. Pignion. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

La commission paritaire réunie par le directeur départemental du travail étudie le problème [28 avril 1976] (p. 2250, 2251).

744. — Commémoration du massacre du peuple arménien perpétré en 1915. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les manifestations publiques organisées par les associations arméniennes ; la nécessité d'une surveillance en raison des attentats contre les ambassades turques ; l'estime due à la nation arménienne [28 avril 1976] (p. 2251).

745. — Revendications des journalistes. — Question de M. André-Laurent. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

La nécessité pour le statut de la presse d'être négocié par les représentants de la profession [28 avril 1976] (p. 2251).

746. — Gemmage dans le massif forestier d'Aquitaine. — Question de M. Lavielle. Réponse de M. Jacques Chirac, Premier ministre.

En l'absence du ministre de l'agriculture, sa réponse écrite dans les quarante-huit heures [28 avril 1976] (p. 2251).

747. — Opportunité de certaines émissions de télévision. — Question de M. Duroméa. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

La liberté pour les sociétés de télévision d'organiser des débats [28 avril 1976] (p. 2251, 2252).

748. — Accident à la poudrerie de Clérieux. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

L'enquête demandée ; l'organisation de visites systématiques ; la nécessité d'adapter la réglementation après la consultation des organisations syndicales ; le respect par le ministre des idées et de leur défense, mais pas en se servant de « la mort des hommes » [28 avril 1976] (p. 2253).

749. — Sécurité dans les armées. — Question de M. Maisonnat. Réponse de M. Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

La diminution des accidents ces dernières années ; les mesures de sécurité contraignantes actuellement en vigueur [28 avril 1976] (p. 2253, 2254).

750. — Conséquences de la loi du 29 juillet 1975 pour la taxe d'habitation. — Question de M. Xavier Hamelin. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les difficultés causées dans les communautés urbaines par la loi instituant la taxe professionnelle ; la nécessité d'un dispositif correcteur [28 avril 1976] (p. 2254).

751. — Fermeture des écoles rurales à faible effectif. — Question de M. Voilquin. Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation.

La possibilité pour les normaliens des Vosges de trouver un poste, l'abaissement du seuil de fermeture des écoles de seize à douze élèves ; la suppression de moins de 5.000 classes par an ; la nécessité d'un regroupement de certaines communes [28 avril 1976] (p. 2254, 2255).

752. — Situation au Cambodge. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Le désir de la France de rétablir des relations diplomatiques avec Pnom-Penh ; l'accueil

fait aux réfugiés cambodgiens [28 avril 1976] (p. 2255).

753. — Nouvelles mesures concernant les artisans et les prestataires de services. — Question de M. Neuwirth. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les difficultés du contrôle des prix [28 avril 1976] (p. 2255, 2256).

754. — Zone d'aménagement concerté de Lyon. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

La création de cette zone est d'importance considérable ; la décision à son sujet sera prise à brève échéance [28 avril 1976] (p. 2256).

755. — Survol de la France. — Question de M. Feït. Réponse de M. Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

Le système français permet une détection absolue du survol de notre territoire [28 avril 1976] (p. 2256, 2257).

756. — Inflation. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'évolution des prix en mars identique à celle de février ; meilleur contrôle gouvernemental de la masse monétaire [28 avril 1976] (p. 2257).

757. — Obtention du permis de chasser. — Question de M. Dousset. Réponse de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement.

Les modalités et la date de l'examen imposé avant la délivrance du permis de chasse [5 mai 1976] (p. 2624).

758. — Déclaration du chancelier fédéral allemand. — Question de M. Billotte. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

L'étonnement des autorités françaises ; le caractère « irréfléchi » des déclarations du chancelier fédéral allemand [5 mai 1975] (p. 2625).

759. — Brutalités sur les terrains de football. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

L'autonomie des fédérations de football ; la nécessité d'une modification des règlements par la Fédération internationale afin d'éviter les violences [5 mai 1976] (p. 2625).

760. — Allocation différentielle aux chômeurs. — Question de M. Pujol. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Le patronat et les organisations syndicales ont vocation pour mettre en place cette allocation [5 mai 1976] (p. 2625, 2626).

761. — Retransmission de la finale de la coupe d'Europe des clubs. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Le Gouvernement est favorable à une exception au mécanisme de la retransmission alternative [5 mai 1976] (p. 2626).

762. — Démission collective de représentants des commerçants et des artisans de certains organismes gestionnaires. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Le mot d'ordre de démission donné par le Cid-Unati ; l'effort de solidarité nationale en faveur des commerçants ou artisans ; les inconvénients de la société unipersonnelle [5 mai 1976] (p. 2626, 2627).

763. — Vaccinations obligatoires. — Question de Mme Fritsch. Réponse de Mme Veil, ministre de la Santé.

L'étude par le ministère de la possibilité de supprimer l'obligation de la vaccination antivariolique ; l'impossibilité de mettre un terme aux vaccinations obligatoires [5 mai 1976] (p. 2627, 2628).

764. — VI^e^ Plan. — Question de M. Combrisson. Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les exemplaires du rapport concernant le VII^e^ Plan adressés à la commission des finances [5 mai 1976] (p. 2628).

765. — Pénurie de pommes de terre. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La pénurie dans le Marché commun et les pays de l'Est ; les mesures prises pour donner une priorité d'approvisionnement au marché national ; la surveillance des marges de commercialisation [5 mai 1976] (p. 2628, 2629).

766. — Indice des prix de mars. — Question de M. Rieubon. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'impossibilité de déterminer actuellement l'indice des prix de mars en raison d'une grève prolongée de l'INSEE sous la pression de la CGT [5 mai 1976] (p. 2629).

767. — Sports scolaires. — Question de M. Hage. Réponse de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

Aucune installation municipale n'a été fermée [5 mai 1976] (p. 2629, 2630).

768. — Réfugiés basques assignés à résidence. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'engagement de s'abstenir de toute activité signé par les réfugiés basques à leur entrée en France ; les contrevenants n'ont pas été expulsés, mais assignés à résidence [5 mai 1976] (p. 2630).

769. — Approvisionnement en pommes de terre. — Question de M. Benoist. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le retour à une situation d'approvisionnement normal à la fin du mois de mai [5 mai 1976] (p. 2630, 2631).

770. — Suppléances de maîtres en congé. — Question de M. Gau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'augmentation des crédits destinés à faire face aux remplacements des maîtres en congé ; le refus de trois suppléants d'assurer le remplacement de Caracieux en raison de son isolement [5 mai 1976] (p. 2631).

771. — Interview accordée par le Président de la République à une revue américaine. — Question de M. Chandernagor. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Le problème réel que provoquerait l'arrivée au pouvoir d'un parti qui n'a cessé de récuser l'alliance atlantique [12 mai 1976] (p. 2924).

772. — Liberté d'opinion des fonctionnaires. — Question de M. Forni. Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

La liberté d'opinion garantie par leur statut aux fonctionnaires, leur devoir de neutralité dans leur service [12 mai 1976] (p. 2924, 2925).

773. — Commémoration du 8 mai. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La liberté laissée aux Français de manifester le 8 mai leur reconnaissance envers des « morts pour la patrie » [12 mai 1976] (p. 2925).

774. — Maintien d'industries de haute technologie. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La maîtrise française sur les développements industriels et technologiques [12 mai 1976] (p. 2925).

775. — Respect de la liberté de la presse. — Question de M. Maurice Andrieu. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'action de la police dans le cadre de prescriptions légales ; l'impossibilité pour les organes de presse d'échapper au droit commun ; le regret du ministre de trouver à l'Assemblée des députés soutenant « l'illégalité » [12 mai 1976] (p. 2025).

776. — Indépendance des magistrats. — Question de M. Lazzarino. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'affirmation de M. Defferre dans le *Provençal* concernant le déplacement de M. Ceccaldi, pour l'écarter de l'examen du dossier des responsables des compagnies pétrolières actuellement inculpés ; les attaques contre la justice menées par les socialistes et les communistes ; le départ du substitut sans influence sur l'issue de la procédure ; le désir exprimé par ce magistrat d'être muté à Hazebrouck ; la promotion qui lui est accordée ; les sanctions disciplinaires prévues par le statut de la magistrature en cas de refus de M. Ceccaldi de rejoindre son poste ; le soutien par le Gouvernement de l'indépendance de la magistrature [12 mai 1976] (p. 2926, 2927).

777. — Revendications à la Martinique. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Les mesures prises par le Gouvernement pour régler les problèmes d'emploi à la Martinique, département français pour toujours ; l'inscription des représentants communistes martiniquais parmi les délégations étrangères par le parti communiste [12 mai 1976] (p. 2927, 2928).

778. — Troubles dans les universités et délivrance des diplômes. — Question de M. Guermeur. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La stricte réglementation des conditions d'obtention des diplômes ; l'aide du secrétaire d'Etat aux universités pour prolonger leurs enseignements au-delà du mois de juin ; l'hommage dû aux enseignants [12 mai 1976] (p. 2928, 2929).

779. — Gestion des sociétés de télévision. — Question de M. Chinaud. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Les émissions en stock et leur coût ; la nécessité pour les présidents et leur conseil d'administration de veiller à ce qu'aucun producteur ne dispose d'un monopole dans une société [12 mai 1976] (p. 2929).

780. — Condamnation en Algérie de deux ingénieurs français. — Question de M. Gaussin. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La disproportion entre la peine et les faits reprochés ; le refus du Gouvernement d'accepter le verdict et l'utilisation de tous les moyens à sa disposition pour obtenir la libération des deux ingénieurs qui n'ont jamais eu de rapport avec « certains » services français [12 mai 1976] (p. 2930).

781. — Exportations de bétail vers l'Italie. — Question de M. Raynal. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'octroi d'aides aux opérateurs ; le soutien par des interventions accrues du marché des bovins [12 mai 1976] (p. 2930).

782. — Affaire des ententes pétrolières. — Question de M. Macquet.

Voir réponse donnée à la question n° 776 [12 mai 1976] (p. 2930).

783. — Aménagement touristique de la montagne. — Question de M. Brocard. Réponse de M. Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme.

Les mesures prises en faveur de la montagne ; les objectifs définis par le Gouvernement pour l'ensemble des massifs français ; la possibilité pour une part croissante de la population de jouir de ce patrimoine national [12 mai 1976] (p. 2930, 2931).

784. — Libération anticipée d'un condamné. — Question de M. Pierre Bas. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La suspension de peine de deux mois, par le juge, d'application en faveur de Dominique Calzi, conformément aux dispositions de l'article 720-1 du code de procédure pénale [12 mai 1976] (p. 2931).

785. — Société commerciale des potasses et de l'azote. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le regroupement et le renforcement des activités d'un secteur en difficulté par l'accord EMC - Gardinier ; le maintien du personnel à Mulhouse [12 mai 1976] (p. 2931).

786. — Sociétés d'équipement téléphonique. — Question de M. Labbé. Réponse de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Le plan pluriannuel pour doter la France du téléphone. Le système d'avant-garde de commutations électroniques, dite temporelle ; l'indépendance nationale conquise grâce à la francisation des filiales françaises d'ITT et Ericsson [19 mai 1976] (p. 3188, 3189).

787. — Politisation de l'administration. — Question de M. Coulais. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'hommage rendu par le ministre au travail, à l'efficacité et au dévouement de l'immense majorité des fonctionnaires ; leur devoir de réserve et d'apolitisme ; les consignes d'action militante au sein de la fonction publique données par la Fédération du parti socialiste ; la « chasse aux sorcières » à laquelle se livre, non le Gouvernement, mais la minorité « dont les membres trahissent les devoirs de leurs charges » [19 mai 1976] (p. 3190).

788. — Emissions politiques à la télévision. — Question de M. Caro. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

La vocation régionale de FR 3 sera maintenue [19 mai 1976] (p. 3190).

789. — Contrôles fiscaux. — Question de M. Corrèze. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le suicide du commerçant soumis à un contrôle fiscal sans rapport avec cette vérification ; la mise au point d'une « charte du contribuable vérifié » ; la nécessité de concevoir la première vérification comme une modification pour le contribuable, de la conception de la comptabilité et non comme une sanction [19 mai 1976] (p. 3190, 3191).

790. — Exercice du contrôle fiscal. — Question de M. Audinot. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les instructions spéciales données pour prendre en compte la spécificité des petites entreprises ; les contrôles effectués surtout sur les grandes sociétés et les gros revenus ; la nécessité de bons rapports entre l'administration et les contribuables [19 mai 1976] (p 3191).

791. — Observatoire de Nice. — Question de M. Barel. — Réponse de Mme Saunier-Scïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les mesures prises pour ne pas gêner le travail de l'observatoire (constructions freinées, aménagement du pavillon magnétique) [19 mai 1976] (p. 3192).

792. — Examens dans les universités. — Question de M. Dupuy. Réponse de

Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La compétence exclusive des présidents d'universités pour l'organisation des examens ; le commencement des examens dans la presque totalité des universités ; l'action menée pour que les étudiants ne perdent pas une année à cause de l'action lancée depuis janvier par les communistes [19 mai 1976] (p. 3192).

793. — Paiement des loyers. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

La nécessité de ne pas favoriser les débiteurs de mauvaise foi ; les mesures de protection prises pour protéger les locataires de bonne foi ; la stabilité du nombre des expulsions [19 mai 1976] (p. 3192, 3193).

794. — Communication de dossiers administratifs. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'échange d'informations administratives entre deux ministères lorsque deux conjoints relevant de ministères différents demandent leur mutation [19 mai 1976] (p. 3193).

795. — Politique fiscale. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les instructions données pour éliminer tout arbitraire dans les contrôles fiscaux [19 mai 1976] (p. 3193, 3194).

796. — Qualité des programmes de télévision. — Question de M. Darinot. Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Les mesures prises pour améliorer les programmes, sans porter atteinte à l'autonomie des sociétés de télévision [19 mai 1976] (p. 3194).

797. — Modernisation du canal du Midi. — Question de M. Andrieu. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Le projet actuellement à l'étude ; les facilités pour l'engagement de l'opération qu'apporterait le concours financier des régions et collectivités locales [19 mai 1976] (p. 3194).

798. — Déclaration du Président de la République sur le Liban. — Question de M. Bastide. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

L'interprétation calomnieuse de l'offre française de participer à un dispositif de sécurité, proposition rendue publique par le ministre devant l'Assemblée dès le 6 mai ; le caractère conditionnel de cette offre [26 mai 1976] (p. 3496, 3497).

799. — Eventualité d'une intervention au Liban. — Question de Mme Thome-Patenôtre. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

L'impossibilité de résoudre la crise libanaise autrement que par des moyens politiques ; les dispositions prises par la France pour une contribution du type « casques bleus » [26 mai 1976] (p. 3497).

800. — Mineurs de Courrières. — Question de Delelis. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le refus de la direction de laisser les mineurs descendre au fond, conformément aux règlements de sécurité qui interdisent la descente plus d'un quart d'heure après l'heure de reprise du poste [26 mai 1976] (p. 3497).

801. — Grève à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les négociations entre la direction et les personnels aboutissant à la signature d'un protocole concernant les modalités d'application de la restructration Elf-Erap - SNPA [26 mai 1976] (p. 3497, 3498).

802. — Conflits du travail dans la métallurgie à La Rochelle. — Question de M. Baillot. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Les principales entreprises concernées par la grève (Alsthom, à La Rochelle, les Chantiers navals et CIT-Alcatel) ; la condamnation de la violence [26 mai 1976] (p. 3498).

803. — Sécurité dans les mines. — Question de M. Lucas. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le respect du droit de grève mais aussi des règles de sécurité [26 mai 1976] (p. 3498, 3499).

804. — Projet d'intervention française au Liban. — Question de M. Odru. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La déclaration du ministre à ce sujet le 6 mai ; la portée de l'initiative française [26 mai 1976] (p. 3499).

805. — Imprescriptibilité des crimes de guerre. — Question de M. Villon. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

L'étude entre la chancellerie et le ministère des affaires étrangères des problèmes relatifs à la ratification de la convention européenne

sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre [26 mai 1976] (p. 3500).

806. — Situation dans les universités. — Question de M. Aubert. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les incidents à la faculté de droit de Nice ; la responsabilité des présidents d'université dans l'organisation des études et des examens ; l'éventuelle possibilité d'organiser des examens en octobre [26 mai 1976] (p. 3500).

807. — Crise libanaise. — Question de M. Dousset. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La véritable portée de l'initiative française : contribution à un dispositif de consolidation du cessez-le-feu ; la nécessité d'une résolution de la crise libanaise par les Libanais et de la cessation des interventions extérieures ; l'accueil des réfugiés libanais [26 mai 1976] (p. 3500, 3501).

808. — Affectation des fonctionnaires dans le département du Nord. — Question de M. Donnez. Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

Le devoir de l'administration de pourvoir les postes vacants sur l'ensemble du territoire ; la mise en place de l'institut régional de l'administration publique à Lille ; l'augmentation du nombre des fonctionnaires dans le Nord [26 mai 1976] (p. 3501).

809. — Lutte contre la fraude fiscale. — Question de M. Herzog. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les conditions de perquisition contre le trafic sur les alcools et les ventes sur facture (présence d'un officier de police judiciaire, autorisation préalable du directeur départemental des services fiscaux) [26 mai 1976] (p. 3501, 3502).

810. — Acomptes de la taxe professionnelle. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La possibilité pour les entreprises en difficulté d'obtenir des reports d'échéance [26 mai 1976] (p. 3502).

811. — Gestion de l'Opéra de Paris. — Question de M. Gantier. Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Le remarquable redressement artistique de l'Opéra de Paris ; la nécessité de maîtriser le coût de l'Opéra et de promouvoir une politique de diffusion (retransmissions radiodiffusées et télévisées) [26 mai 1976] (p. 3502, 3503).

812. — Anciens combattants d'Afrique du Nord. — Question de M. Falala. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Les concertations ministérielles pour l'octroi du bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord ; la non-apposition sur leurs titres de pension de la mention « Hors guerre » ; leur indemnisation pour infirmités contractées pendant les opérations d'Afrique du Nord, équivalentes à celles contractées pendant les deux guerres mondiales [2 juin 1976] (p. 3630).

813. — Marché de l'emmenthal. — Question de M. Brocard. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La baisse des exportations d'emmenthal vers l'Italie ; le redressement prévisible de la situation ; la concertation entreprise avec les producteurs [2 juin 1976] (p. 3630).

814. — Calamités agricoles. — Question de M. Bégault. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les mesures prises par un décret de mars pour accélérer le règlement des indemnités dues aux agriculteurs en cas de calamités ; la poursuite du financement des adductions d'eau [2 juin 1976] (p. 3631).

815. — Mise en cause du classement des élèves de l'Ecole nationale d'administration. — Question de M. Mario Bénard. Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

La condamnation par le Gouvernement des attaques portées contre l'Ecole nationale d'administration ; le désaveu de l'auteur de ces propos par ses amis politiques et par les élèves de l'ENA ; l'interdiction par le statut général de la fonction publique de mentionner les opinions politiques des fonctionnaires dans leur dossier [2 juin 1976] (p. 3631, 3632).

816. — Vente d'une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud. — Question de M. Offroy. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La polémique ouverte par les concurrents évincés au profit de la France ; l'impossibilité d'utiliser à des fins militaires les matériaux fissibles produits par les réacteurs vendus [2 juin 1976] (p. 3632, 3633).

817. — Protection des producteurs français de tomates. — Question de M. Dousset. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Sur le plan communautaire, l'obtention par le Gouvernement d'une augmentation des restitutions ; sur le plan national, la reconduction du contrat de cinq ans avec le FORMA [2 juin 1976] (p. 3633).

818. — Instauration par les banques d'une taxe sur les comptes chèques. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La nécessité d'une tarification normale des services rendus par les banques aux particuliers [2 juin 1976] (p. 3633).

819. — Maintien de l'ordre public. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur.

Le droit à manifestation, droit républicain ; les mesures prises par le Gouvernement lors des manifestations ; la difficulté de prévenir les attentats terroristes ; la disparition des hold-up avec prise d'otages ; l'identité des répressions entre la criminalité politique et la criminalité de délinquance [2 juin 1976] (p. 3633, 3634).

820. — Construction de centrales nucléaires en Afrique du Sud. — Question de M. Odru. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La victoire commerciale remportée par la France, preuve de l'indépendance et de la compétitivité de son industrie nucléaire ; l'apport prévu de 5 milliards de devises et de 25 millions d'heures de travail qui permettront de lutter contre le chômage [2 juin 1976] (p. 3634, 3635).

821. — Ressources des personnes âgées. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Les engagements pris à l'égard des personnes âgées par le Président de la République lors de sa campagne électorale ; les engagements tenus ; l'octroi à ces dernières d'un revenu de un million d'anciens francs par an en 1980 ; les mesures prises pour simplifier les procédures [2 juin 1976] (p. 3635).

822. — Suppléance des instituteurs en congé. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les 2.000 journées mises à la disposition du département de la Seine-Saint-Denis pour le remplacement des instituteurs ; le maintien des suppléants ; les 1.000 journées supplémentaires accordées par le ministre [2 juin 1976] (p. 3636).

823. — Déclaration du chef d'état-major des armées. — Question de M. Berthouin. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

L'exégèse faite par un journaliste ne reflète pas les idées exprimées par le général Méry, chef d'état-major des armées ; les déclarations de ce dernier n'engagent pas le Gouvernement ; « la constance de notre position à l'égard du dispositif militaire de l'OTAN » [2 juin 1976] (p. 3636, 3637).

824. — Situation en Argentine. — Question de M. Robert Fabre. Réponse de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

La France, terre d'asile et des libertés ; impossibilité de s'occuper des réfugiés de tous les pays du monde ; accord pour participer à l'action du haut-commissariat aux réfugiés [2 juin 1976] (p. 3637, 3638).

825. — Centre national d'études spatiales. Question de M. Raymond. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures prises par le Gouvernement pour assurer le développement du CNES ; l'autonomie de la direction du centre pour toutes les mesures à prendre pour son fonctionnement [2 juin 1976] (p. 3638).

826. — Ententes illicites. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'application de l'ordonnance du 30 juin 1945 ; la commission technique des ententes a été saisie du dossier relatif aux présomptions d'entente entre des entreprises de travaux publics pour des travaux dans le Calvados [9 juin 1976] (p. 3902).

827. — Réforme de l'ANDA. — Question de M. Gayraud. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le déficit du budget de l'association nationale pour le développement agricole. Les mesures prises pour que l'ANDA puisse poursuivre son activité [9 juin 1976] (p. 3903).

828. — Sécurité des engins assurant les transports de personnes. — Question de M. Delelis. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Les mesures prises pour assurer la sécurité en montagne contre les dangers d'avalanches ; la multiplication des contrôles pour les petits navires transportant des passagers [9 juin 1976] (p. 3903).

829. — Personnels d'administration des établissements scolaires. — Question de M. Huguet. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les établissements scolaires ni insuffisants, ni sous-équipés. La volonté de l'Etat d'alléger les charges des communes pour les dépenses de fonctionnement des établissements scolaires [9 juin 1976] (p. 3903, 3904).

830. — Suppression de postes dans l'enseignement. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les moyens mis à la disposition de la Seine-Saint-Denis [9 juin 1976] (p. 3904).

831. — Conséquences de la sécheresse. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les mesures de protection contre les calamités ; l'étude du problème du revenu des exploitants agricoles par le conseil des ministres du 29 septembre [9 juin 1976] (p. 3905).

832. — Libération de M. Teisseyre. — Question de M. Balmigère. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La justice ne doit pas céder aux pressions, mais s'exercer avec sérénité [9 juin 1976] (p. 3905).

833. — Politique de défense. — Question de M. Paul Rivière. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Les problèmes relatifs à la production d'armement par les industries européennes ne sont pas liées à des choix stratégiques ; la recherche d'une coopération européenne sans remise en cause des armements nationaux [9 juin 1976] (p. 3906).

834. — Construction aéronautique civile. — Question de M. Rohel. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Les projets de coopération franco-britannique en cette matière ; l'organisation « Airbus » ; les discussions en cours sur d'autres programmes de coopération [9 juin 1976] (p. 3906).

835. — Officiers du cadre spécial et des services. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La prochaine transmission de leurs statuts au Conseil d'Etat [9 juin 1976] (p. 3906).

836. — Examens à l'université de Pau. — Question de M. Plantier. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'impossibilité pour le recteur de l'académie de Bordeaux d'accepter les propositions pour une première session dédoublée d'examens faites par le président de l'université de Pau [9 juin 1976] (p. 3906, 3907).

837. — Exportations italiennes de chaussures. — Question de M. Cointat. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures de sauvegarde demandées à la commission des communautés européennes [9 juin 1976] (p. 3907).

838. — Menace de grève de certains magistrats. — Question de M. Gerbet. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'interdiction de grève aux magistrats par leur statut ; la définition de l'obligation de réserve (art. 10 de l'ordonnance n° 58-1270) ; les principes évoqués le 29 décembre 1952 par M. Vincent Auriol, Président de la République, en sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature [9 juin 1976] (p. 3907, 3908).

839. — Attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance. — Question de M. Bouvard. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

L'abrogation des forclusions par le décret du 6 août 1975 [9 juin 1976] (p. 3908).

840. — Obligations de la commission économique européenne. — Question de M. Debré. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; M. Chirac, Premier ministre.

L'examen prochain par la commission de la CEE de l'ensemble des projets d'association des industries sidérurgiques européennes et du problème des concurrences favorisées par l'évolution des taux de change ; les mesures prises par le Gouvernement français pour protéger les producteurs de vin ; la réaction du Gouvernement en cas de poursuite de l'opération de cartellisation [16 juin 1976] (p. 4180, 4181).

841. — Prix des primeurs. — Question de M. Mayoud. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les mesures prises pour maîtriser les hausses [16 juin 1976] (p. 4181, 4182).

842. — Conséquences de la sécheresse sur l'alimentation du bétail. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'étude des problèmes dus à la sécheresse par un groupe de travail en liaison avec les organisations professionnelles [16 juin 1976] (p. 4182).

843. — Difficultés de gestion de certaines sociétés coopératives. — Question de M. Pujol. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'effondrement d'une entreprise coopérative de construction de la région de Marseille en raison de sa mauvaise gestion ; la modification des conditions de fonctionnement de la caisse centrale de crédit coopératif ; l'affaire Transcoop en Bretagne [16 juin 1976] (p. 4182, 4183).

844. — Charges sociales des industries de main-d'œuvre. — Question de M. Vauclair. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

L'étude de ce problème par la commission Granger ; le Gouvernement présentera la solution envisagée à l'Assemblée dans le débat portant sur le financement de la sécurité sociale [16 juin 1976] (p. 4183).

845. — Loyers de la catégorie 2 A. — Question de M. Gantier. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Le rôle de la commission de recours gracieux [16 juin 1976] (p. 4183).

846. — Présence de l'ambassadeur de France dans un meeting électoral italien. — Question de M. Baillot. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Les diplomates assistent, en tant qu'observateurs, aux réunions politiques auxquelles ils sont invités ; la présence des ambassadeurs des pays de l'Est au dernier congrès UDR [16 juin 1976] (p. 4184).

847. — Incendies de forêts. — Question de M. Kalinsky. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'acquisition par l'Etat du Bois Notre-Dame déclarée d'utilité publique par l'arrêté du 22 janvier 1975, est en cours ; les problèmes posés par la protection de ce massif [16 juin 1976] (p. 4184).

848. — Déclaration du Président de la République à Verdun. — Question de M. Tourné. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

L'accueil chaleureux des anciens combattants au Président de la République [16 juin 1976] (p. 4185).

849. — Sécheresse. — Question de M. Naveau. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les mesures globales d'aide aux revenus seront présentées le 29 septembre prochain [16 juin 1976] (p. 4185).

850. — TVA sur le mémorial des victimes du « Cinq-Sept », à Saint-Laurent-du-Pont. — Question de M. Besson. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'examen de l'exonération du paiement de la TVA avec le médiateur ; la recherche d'une solution raisonnable [16 juin 1976] (p. 4185, 4186).

851. — Problèmes financiers des collectivités locales. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les mesures prises pour régler les difficultés des collectivités locales : remboursement de la TVA sur les régies, création du fonds d'équipement aux collectivités locales, mise en place de la taxe professionnelle, augmentation du VRTS et du montant des prêts [16 juin 1976] (p. 4186).

852. — Concours d'entrée en première année d'école normale. — Question de M. Gaillard. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Le recrutement des instituteurs après le baccalauréat par le concours normal ; la suppression des instituteurs remplaçants pour mettre en place des instituteurs titulaires [16 juin 1976] (p. 4186, 4187).

853. — Restructuration de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine. — Question de M. Fabre. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'étude menée à l'initiative de l'association pour le développement de la chimie dans le Sud-Ouest; l'action du bureau de développement des Pyrénées-Atlantiques [16 juin 1976] (p. 4187).

854. — Indemnisation des travailleurs privés d'emploi. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

Le respect des engagements pris par le Gouvernement, mais contrôles pour éviter tout abus [23 juin 1976] (p. 4544).

855. — Difficultés dans l'industrie papetière. — Question de M. Gau. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La reprise dans cette industrie ; l'examen des cas particuliers [23 juin 1976] (p. 4544).

856. — Désectorisation des études de droit à l'université de Nanterre. — Question de M. Delehedde. Réponse de Mme Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La désectorisation répond aux vœux de nombreux étudiants [23 juin 1976] (p. 4544).

857. — Inflation et chômage. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le combat contre l'inflation et la réduction du chômage sont liés [23 juin 1976] (p. 4545).

858. — Situation de l'Entreprise Claude. — Question de M. Poperen. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les négociations en cours pour sauvegarder les intérêts français [23 juin 1976] (p. 4545).

859. — Allocation supplémentaire d'attente. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Renvoi à la réponse faite à la question n° 854 [23 juin 1976] (p. 4545).

860. — UER de Nanterre. — Question de M. Barbet. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La désectorisation à Nanterre ; la consultation du président de l'université de Nanterre [23 juin 1976] (p. 4546).

861. — Augmentation du prix du ticket de métro. — Question de M. Villa. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Le taux de la hausse est inférieur à la hausse des salaires dans la région parisienne et à celui de l'augmentation des dépenses de la RATP [23 juin 1976] (p. 4546).

862. — Financement des prestations sociales agricoles. — Question de M. Ruffe. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le rôle de la mutualité sociale agricole ; l'aide des caisses centrales aux caisses départementales en difficulté [23 juin 1976] (p. 4547).

863. — Conséquences de la sécheresse sur l'agriculture. — Question de M. Delong. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les dispositions prises sur le plan national et sur le plan communautaire ; la situation des éleveurs [23 juin 1976] (p. 4547).

864. — Comité international de la Croix-Rouge. — Question de M. Feït. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La participation de la France à de nombreuses actions d'assistance sur le plan bilatéral [23 juin 1976] (p. 4547).

865. — Tension de l'électricité industrielle. — Question de M. Partrat. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le cas de force majeure où la sécheresse place EDF ; la politique d'EDF ne compromettra pas la reprise économique [23 juin 1976] (p. 4548).

866. — Incendies de forêts. — Question de M. Peretti. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La lutte contre les incendies de forêts ; les mesures prises par les préfets ; l'interdiction de fumer en forêts [23 juin 1976] (p. 4548).

867. — Aide humanitaire de la France au Liban. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Le Gouvernement français a répondu à toutes les demandes d'aide sanitaire et humanitaire des Libanais [23 juin 1976] (p. 4548).

868. — Allocations de chômage. — Question de M. Jean-Claude Simon. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

L'appel par le Gouvernement à la solidarité nationale pour venir en aide aux chômeurs, le système d'indemnisation perfectionné dont dispose la France ; l'application des dispositions propres à éviter les abus [23 juin 1976] (p. 4549).

869. — Industrie du téléphone. — Question de M. Ollivro. Réponse de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

L'ampleur des commandes à passer par les PTT ; la création de plus de 50.000 emplois au cours du VII[e] Plan [23 juin 1976] (p. 4549).

870. — Instituts universitaires de technologie. — Question de M. Cousté. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'utilité et les mérites des IUT ; le nombre d'étudiants dans les IUT (43.300 pour 70.000 prévus) ; la nécessité de contrôler la régularité de la gestion et de « geler » les emplois excédentaires [23 juin 1976] (p. 4550).

871. — Barrages de régularisation du cours de la Loire. — Question de M. Duvillard. Réponse de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie.

Les travaux du barrage de Naussac ; l'indemnisation des agriculteurs sinistrés [23 juin 1976] (p. 4550).

872. — Prix des voitures automobiles. — Question de M. Papon. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'augmentation des prix des modèles 1977 à la Régie Renault ; une enquête sera effectuée par la direction de la concurrence et des prix [30 juin 1976] (p. 4947, 4948).

873. — Conséquences de la sécheresse. — Question de M. d'Aillières. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les mesures prises par le Gouvernement pour la conservation du cheptel : intervention de l'ONIBEV, majoration de la prime à l'abattage des animaux atteints de brucellose, mise en place du plan « paille » [30 juin 1976] (p. 4948).

874. — Situation à Mayotte. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Le désir du Gouvernement de voir adopter par le Parlement le statut de DOM pour Mayotte [30 juin 1976] (p. 4948, 4949).

875. — Crédit aux bâtiments d'élevage. — Question à M. de Poulpiquet. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La procédure de répartition et des subventions aux bâtiments d'élevage et à l'habitat rural [30 juin 1976] (p. 4949).

876. — Exploitation des océans. — Question de M. Cointat. Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Le rôle du conseil de planification sur la valorisation des façades maritimes : le Gouvernement est favorable à un débat à ce sujet au Parlement [30 juin 1976] (p. 4949).

877. — Centre national d'études spatiales. — Question de M. Baudis. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La politique du Gouvernement, axée sur l'autonomie de l'Europe en matière spatiale ; le maintien en France d'une importante capacité de recherche et de fabrication ; le CNRS outil indispensable de notre politique spatiale [30 juin 1976] (p. 4949, 4950).

878. — Otages de l'Airbus. — Question de M. Soustelle. Réponse de M. Chirac, Premier ministre.

L'indignation du Gouvernement devant cet acte de piraterie [30 juin 1976] (p. 4950).

879. — Approvisionnement en eau. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les instructions données aux préfets d'engager, si nécessaire, des opérations d'interconnexion entre réseaux d'eau ; les mesures d'assouplissement d'emploi des crédits [30 juin 1976] (p. 4951).

880. — Personnels des lignes UTA. — Question de M. Brial. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Le Gouvernement veille à l'application de la législation sociale et aux droits des agents originaires des territoires français du Pacifique [30 juin 1976] (p. 4951).

881. — Age de la retraite des travailleurs manuels. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

La loi abaissant à soixante ans l'âge de la retraite pour certains travailleurs manuels bénéficiera à 60.000 travailleurs et 15.000 mères de famille en 1976 [30 juin 1976] (p. 4951, 4952).

882. — Accident mortel chez Bendix. — Question de M. Nilès. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

L'enquête en cours sur les causes de l'accident ; le développement de la lutte contre les accidents du travail [30 juin 1976] (p. 4952).

883. — Nuisances des avions. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La lutte entreprise par la France contre les nuisances, le développement des moteurs très silencieux (Airbus, moteur CFM 56) [30 juin 1976] (p. 4952, 4953).

884. — Etablissements Barthelay, à Montreuil. — Question de M. Odru. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les services du ministère attendent d'être saisis d'un dossier de « reprise » solide [30 juin 1976] (p. 4953).

885. — Calamités agricoles. — Question de M. Laurissergues. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La mise en place d'un double système d'indemnisation : répartition d'un crédit de 50 millions de francs pour les cas les plus dramatiques, puis du milliard de prêts hors encadrement en faveur des agriculteurs sinistrés [30 juin 1976] (p. 4953).

886. — Réductions de personnel à la RATP. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Le problème de la sécurité dans le métro (600 agents de la force publique affectés à la RATP) ; la diminution du coût d'exploitation [30 juin 1976] (p. 4953, 4954).

887. — Communiqué du secrétariat d'Etat aux universités. — Question de M. Pignion. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La volonté du ministre de mettre de l'ordre dans la gestion des IUT [30 juin 1976] (p. 4954).

888. — Arrêt du fonctionnement de l'unité de distillation de la raffinerie d'Ambès. — Question de M. Madrelle. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La modernisation des équipements de cette unité [30 juin 1976] (p. 4954, 4955).

889. — Déclarations du vice-amiral Sanguinetti. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Le conseil des ministres ne s'est pas occupé de la situation personnelle des officiers généraux [30 juin 1976] (p. 4955).

890. — Rétablissement d'un poste d'éducation physique au lycée Faidherbe de Lille. — Question de M. André Laurent. Réponse de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

La concentration des efforts sur le sport optionnel qui ne peut être organisée qu'en dehors de l'école [30 juin 1976] (p. 4955).

891. — Situation de l'industrie aéronautique. — Question de M. Houteer. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La fermeture de l'usine aéronautique de Châteauroux dans le cadre de la restructuration de la SNIAS ; la possibilité pour son personnel de travailler dans un autre établissement [30 juin 1976] (p. 4955).

892. — Péage de Saint-Maurice. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports.

La définition, lors du prochain débat budgétaire, de la position du Gouvernement sur le problème des péages sur les autoroutes [6 octobre 1976] (p. 6382).

893. — Filiale du CEA. — Question de M. Darinot. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les causes de la « filialisation » du traitement des matières nucléaires ; les problèmes de sécurité restent du domaine du CEA [6 octobre 1976] (p. 6382).

894. — Emploi des maîtres auxiliaires. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'évolution favorable de l'emploi des maîtres auxiliaires ; la création de postes supplémentaires ; les indemnités pour perte d'emploi [6 octobre 1976] (p. 6382).

895. — Catastrophe de Merlebach. — Question de M. Depiétri. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'intransigeance des règles de sécurité dans les mines ; l'amélioration de la situation des mineurs ; les enquêtes en cours [6 octobre 1976] (p. 6383).

896. — Désectorisation des études de droit à Nanterre. — Question de M. Barbet. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Les causes de la désectorisation des études de droit à Nanterre ; la création d'une UER de droit à Paris-V, à Malakoff [6 octobre 1976] (p. 6384).

897. — Situation des attachés d'administration de la ville de Paris. — Question de M. Fanton. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'application de la loi du 31 décembre 1975 ; l'intégration des attachés d'administration au ministère de l'intérieur et leur détachement à la ville de Paris [6 octobre 1976] (p. 6384).

898. — Parité de traitement entre la gendarmerie et la police. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'arbitrage du Premier ministre ; la création d'une commission d'étude présidée par M. Racine, conseiller d'Etat [6 octobre 1976] (p. 6385).

899. — Jugement plus rapide de certains crimes. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Guichard, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les instructions données aux parquets ; la loi du 6 août 1975 donnant de nouveaux pouvoirs aux juges d'instruction et au président de la chambre criminelle de la Cour de cassation [6 octobre 1976] (p. 6385).

900. — Indemnisation des éleveurs de la Charente. — Question de M. Hardy. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'avantage obtenu par la Charente par la fixation forfaitaire d'une indemnité par région de programme ; les paiements interviendront rapidement [6 octobre 1976] (p. 6385, 6386).

901. — Grève dans les services publics. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

L'affirmation du principe de droit de grève « dans le cadre des lois qui le réglementent » ; la nécessité de la continuité du fonctionnement du service public [6 octobre 1976] (p. 6386).

902. — Avenir du territoire français des Afars et des Issas. — Question de M. Debré. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

L'action du Gouvernement pour éviter que l'indépendance des Afars et des Issas n'engendre une guerre arabe ou étrangère (maintien éventuel de la présence militaire française) [13 octobre 1976] (p. 6544).

903. — Indemnisation du chômage conjoncturel partiel. — Question de M. Henri Ferretti. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le renouvellement de la convention-cadre du 25 septembre 1975 entre l'Etat et l'union des industries métallurgiques et minières [13 octobre 1976] (p. 6545).

904. — Légion étrangère. — Question de M. Dronne. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Les titres de la Légion à la reconnaissance du pays ; le Gouvernement ne modifiera pas son statut [13 octobre 1976] (p. 6545).

905. — Grève de certains personnels des œuvres universitaires. — Question de M. Cressard. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les problèmes financiers dus à la baisse de fréquentation des restaurants universitaires ; l'effort de l'Etat en faveur des œuvres universitaires [13 octobre 1976] (p. 6545, 6546).

906. — Montants compensatoires agricoles dans le Marché commun. — Question de M. Charles Bignon. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le dérèglement du mécanisme des montants compensatoires monétaires ; la menace pesant sur le Marché commun par le désordre monétaire ; la nécessité d'approuver le plan de lutte contre l'inflation [13 octobre 1976] (p. 6546).

907. — Droit de grève des enseignants. — Question de M. Jean Brocard. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'échec de la grève du 7 octobre ; l'absence d'influence des syndicats dans les mutations ou promotions du personnel [13 octobre 1976] (p. 6546, 6547).

908. — Exonération de la taxe d'habitation. — Question de M. Porelli. Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances.

L'exonération des personnes âgées les plus défavorisées ; la possibilité de dégrèvements partiels [13 octobre 1976] (p. 6547).

909. — Paiement échelonné de la taxe d'habitation. — Question de M. Jans. Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances.

Son étude par le Gouvernement [13 octobre 1976] (p. 6547, 6548).

910. — Remboursement des actes paramédicaux. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La situation dramatique de la sécurité sociale qui entraîne la nécessité de relever le montant du ticket modérateur pour certains actes paramédicaux [13 octobre 1976] (p. 6548).

911. — Commission de répartition des personnels de la ville de Paris. — Question de M. Villa. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Le maintien des droits acquis du personnel ; le problème des attachés d'administration [13 octobre 1976] (p. 6548).

912. — Répartition de l'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse. — Question de M. Pierre Joxe. Réponse de M. Chistian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le souci de justice du Gouvernement ; les indicateurs retenus ; le privilège donné à l'élevage [13 octobre 1976] (p. 6549).

913. — Approvisionnement en sucre. — Question de M. Gau. Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

« Il n'y a lieu de craindre ni pénurie ni hausse des prix » [13 octobre 1976] (p. 6549).

914. — Conditions de nomination de certains personnels des I.U.T. — Question de M. Gayraud. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La nomination des directeurs d'IUT comme des directeurs des écoles d'ingénieurs avec l'accord du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche [13 octobre 1976] (p. 6549).

915. — Engrais industriels. — Question de M. Delelis. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La surveillance des importations d'engrais, notamment des Etats-Unis ; la reprise de la vente dans ce secteur [13 octobre 1976] (p. 6550).

916. — Licenciements dans l'Hérault. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les 15.000 demandeurs d'emploi dans ce département ; la recherche de solutions pour éviter les fermetures d'entreprises [13 octobre 1976] (p. 6550).

917. — Pollution marine. — Question de M. le Pensec. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports.

Un phénomène géographique limité ; les allocations de chômage dont pourront bénéficier les marins [20 octobre 1976] [p. 6774).

918. — Situation fiscale du groupe Dassault. — Question de M. Forni. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

Les fréquentes vérifications fiscales effectuées dans les entreprises Dassault ; la plainte en diffamation déposée par les fonctionnaires mis en cause par M. de Vathaire [20 octobre 1976] (p. 6774, 6775).

919. — Meeting organisé par des syndicats de police. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Le problème de la parité entre la gendarmerie et la police ; l'alignement de la police en civil ; l'inscription des crédits nécessaires au budget de 1977 [20 octobre 1976] (p. 6775).

920. — Etablissement public pour l'aménagement de la zone de la Défense. — Question de M. Barbet. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

La fin des travaux de cet établissement ; les mesures destinées à reclasser les agents licenciés [20 octobre 1976] (p. 6776).

921. — Grève des détaillants de fruits et légumes. — Question de M. Gouhier. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

Le refus du Gouvernement de débloquer les marges bénéficiaires, mais la prise en considération des difficultés en cas de hausse des prix à la production [20 octobre 1976] (p. 6776).

922. — Coopérative avicole de la Sica-Sava. — Question de M. Vizet. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les difficultés dues à une gestion contestable ; le plan de redressement actuellement soumis au tribunal de commerce [20 octobre 1976] (p. 6776, 6777).

923. — Grève du personnel des caisses d'épargne. — Question de M. Villa. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

La prime de bilan prévue par le statut du personnel ne peut être versée en raison des résultats de la gestion de la caisse pour 1976 [20 octobre 1976] (p. 6777).

924. — Situation de Promoca. — Question de M. Pierre Weber. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

Les mesures prises pour alléger les charges de Promoca ; l'étude des moyens nécessaires à l'augmentation de ses ressources [20 octobre 1976] (p. 6777, 6778).

925. — Sort des étudiants des universités de Nanterre, Poitiers et Toulouse. — Question de M. Briane. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les dispositions prises pour que les bourses soient versées dans les plus brefs délais ; le report de quelque mois de l'incorporation des étudiants [20 octobre 1976] (p. 6778).

926. — Parité indiciaire entre la gendarmerie et la police. — Question de Mme de Hauteclocque. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'alignement de la police en tenue et celui prochain de la police en civil sur les personnels militaires ; la nécessité pour les syndicats de police de ne pas sortir du domaine professionnel [20 octobre 1976] (p. 6778, 6779).

927. — Pollution pétrolière. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La nécessité d'une surveillance plus étroite de la circulation des pétroliers ; les instructions du Gouvernement pour une indemnisation rapide des pêcheurs et des ostréiculteurs [20 octobre 1976] (p. 6779, 6780).

928. — Extradition des terroristes. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La volonté du Gouvernement de s'assurer que la concertation européenne sur l'extradition des terroristes sera acceptable par tous [20 octobre 1976] (p. 6780).

929. — Grève à la caisse d'épargne de Paris. — Question de M. Krieg. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances. M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Les efforts du Gouvernement pour hâter la conclusion d'un accord entre la direction et le personnel ; la nécessité de sauvegarder les intérêts des épargnants [20 octobre 1976] (p. 6780, 6781).

930. — Diffusion d'une déclaration du Président de la République par la télévision soviétique. — Question de M. Partrat. Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

L'omission regrettable commise dans la diffusion ; un événement nouveau et positif [27 octobre 1976] (p. 7097, 7098).

931. — Inauguration d'un tronçon de l'autoroute Paris-Strasbourg. — Question de M. Nungesser. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

La surprise du Gouvernement devant l'inauguration de l'autoroute de l'Est par un parlementaire, dont le groupe a refusé les moyens de financement [27 octobre 1976] (p. 7098).

932. — Taxe professionnelle. — Question de M. de la Verpillière. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

Les instructions données aux agents du fisc d'accorder aux entreprises délais de paiement et dégrèvements dans les cas critiques [27 octobre 1976] (p. 7098, 7099).

933. — Taxe professionnelle. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, ministre, chargé de l'économie et des finances.

Renvoi à la réponse faite à la question n° 932 [27 octobre 1976] (p. 7099).

934. — Zones de pêche. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement chargé des transports.

La défense par le Gouvernement du « principe de la mer communautaire » [27 octobre 1976] (p. 7099).

935. — Situation des IUT. — Question de M. Tissandier. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'importance dans les IUT d'une liaison étroite avec les milieux professionnels ; le versement des heures complémentaires en fonction de la participation réelle des professionnels aux activités pédagogiques [27 octobre 1976] (p. 7099, 7100).

936. — Rapports d'Israël et de l'Unesco. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Les instructions données à la délégation française à la conférence générale de l'Unesco de voter l'admission d'Israël dans le groupe européen [27 octobre 1976] (p. 7100).

937. — Proposition de loi sur la nationalisation de l'Aérospatiale. — Question de M. Villon. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

« La philosophie du Gouvernement » peu favorable aux nationalisations ; la nécessité de connaître l'avis de la commission de la défense nationale avant de prendre éventuellement une décision [27 octobre 1976] (p. 7100).

938. — Défense du franc. — Question de Berthelot. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La relative stabilité du franc grâce à l'action du Gouvernement sur les taux d'intérêt et la spéculation ; la nécessité pour tous les Français de contribuer à l'effort général de redressement économique et financier [27 octobre 1976] (p. 7100, 7101).

939. — Hôpital privé d'Ivry. — Question de M. Gosnat. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

L'accord du Gouvernement pour la signature d'une convention avec la clinique d'Ivry dès que celle-ci remplira les conditions exigées [27 octobre 1976] (p. 7101).

940. — Pollution du littoral par les hydrocarbures. — Question de M. Duroméa. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

L'étude par le Gouvernement de mesures permettant de mieux faire respecter les mesures à l'encontre des commandants de navires en cas d'inobservation des ordres des autorités portuaires [27 octobre 1976] (p. 7101, 7102).

941. — Situation de l'emploi à l'usine Ratier-Figeac. — Question de M. Gilbert Faure. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Le renvoi au communiqué publié le lundi 25 octobre par l'agence France-Presse [27 octobre 1976] (p. 7102).

942. — Surrégénérateur Phénix. — Question de M. Bastide. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le caractère expérimental du prototype Phénix ; la progression de la recherche et de l'industrie française [27 octobre 1976] (p. 7102).

943. — Université de Toulouse-le-Mirail. — Question de M. Andrieu. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les responsabilités respectives de l'Université et de l'Etat ; l'obligation du Gouvernement de retenir une partie des traitements des professeurs n'ayant pas rempli leurs obligations de service [27 octobre 1976] (p. 7102, 7103).

944. — Projet de carte « multi-neige ». — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie chargé de la jeunesse et des sports.

L'absence de « sport d'Etat » en France ; les décisions seront prises par le Gouvernement en accord avec la Fédération française de ski [27 octobre 1976] (p. 7103).

945. — Circulaire de l'inspecteur d'académie de la Corrèze. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La circulaire prohibant la participation officielle des chefs d'établissements scolaires aux réunions publiques lors des campagnes électorales, conformément à l'obligation de réserve [3 novembre 1976] (p. 7416).

946. — Indemnités spéciales de montagne. — Question de M. Besson. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La situation de zones défavorisées hors montagne ; la définition d'une zone de « piémont » [3 novembre 1976] (p. 7416).

947. — Autonomie des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. — Question de M. André Laurent. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Aucune fermeture d'écoles, aucun licenciement de personnels [3 novembre 1976] (p. 7417).

948. — Limogeage du vulcanologue Haroun Tazieff. — Question de M. Henri Michel. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La carrière de M. Haroun Tazieff au CNRS n'est pas entravée [3 novembre 1976] (p. 7417).

949. — Dégradation du service public d'éducation. — Question de M. Antagnac. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'augmentation du budget de l'éducation nationale [3 novembre 1976] (p. 7417).

950. — Circulaire adressée aux enseignants de la Corrèze. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Renvoi à la réponse à la question n° 945 [3 novembre 1976] (p. 7417, 7418).

951. — Menace de fermeture de l'entreprise Gervais-Danone de Marseille. — Question de M. Lazzarino. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les difficultés d'accès des produits de cet établissement sur le marché italien ; la reprise de la totalité du personnel par les autres succursales du groupe [3 novembre 1976] (p. 7418).

952. — Expulsions et saisies à domicile. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La nécessité de modifier les procédures de saisie ; la préparation d'un décret modifiant les articles 592 et 593 du code de procédure civile [3 novembre 1976] (p. 7418).

953. — Indemnisation des sinistrés en Corse. — Question de M. Rocca Serra. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les secours d'urgence ouverts aux familles les plus touchées ; l'aide aux collectivités locales [3 novembre 1976] (p. 7418, 7419).

954. — Constitution de fichiers statistiques et politiques. — Question de M. Gantier. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Le prochain dépôt d'un projet de loi limitant l'utilisation de l'informatique afin de protéger les libertés individuelles ; la société de gestion et d'informatique rationnelle créée en 1971 par le parti communiste français [3 novembre 1976] (p. 7419).

955. — Situation de l'industrie textile dans le Haut-Rhin. — Question de M. Hausherr. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La surveillance des importations ; la recherche de débouchés nouveaux pour l'industrie textile ; sa restructuration [3 novembre 1976] (p. 7419).

956. — Dopage des coureurs cyclistes. — Question de M. La Combe. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

L'application de la loi relative à la lutte contre le dopage et de la réglementation internationale [3 novembre 1976] (p. 7420).

957. — Evacuation de Basse-Terre. — Question de M. Guilliod. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Le retour de la population évacuée après dissipation du danger ; les mesures nécessaires à la reprise des activités économiques seront prises [3 novembre 1976] (p. 7420).

958. — Bureau d'accueil des petites et moyennes entreprises. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Ce bureau sera opérationnel à partir du 1er décembre [3 novembre 1976] (p. 7420, 7421).

959. — Indépendance du Territoire des Afars et des Issas. — Question de M. Omar Farah Iltireh. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La détente intervenue à Djibouti ; la nécessité de maintenir l'unité du territoire ; la reconnaissance du futur Etat indépendant par ses voisins [3 novembre 1976] (p. 7421).

960. — Restauration des vitraux de Chartres. — Question de M. Rabreau. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

Les moyens techniques employés pour cette restauration [3 novembre 1976] (p. 7421).

961. — Licenciements à Quimper. — Question de M. Bécam. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'accord du ministre pour l'examen des mesures qui pourraient être prises pour le développement de l'emploi dans cette région [3 novembre 1976] (p. 7421).

962. — Difficultés de la banque Baud, à Evian. — Question de M. Pianta. Réponse de M. Michel Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

La mise sur pied par le système bancaire français d'un mode d'indemnisation de la clientèle modeste [10 novembre 1976] (p. 7878).

963. — Situation de l'emploi dans la vallée de l'Ondaine. — Question de M. Partrat. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La suppression d'emplois à l'établissement industriel de l'Ondaine par la Société Creusot-Loire ; la possibilité de transferts de personnel ; le développement des activités locales [10 novembre 1976] (p. 7878).

964. — Conséquences de l'institution de la taxe professionnelle. — Question de M. Pons. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

La taxe professionnelle est un impôt de répartition ; l'octroi de délais de paiement ou de dégrèvement pour les entreprises en difficulté ; le sondage auprès de 40 000 entreprises pour savoir s'il faut modifier le système actuel [10 novembre 1976] (p. 7878, 7879).

965. — Prolifération des goélands dans la baie de Saint-Brieuc. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Ansquer, ministre de la qualité de la vie.

Le Gouvernement ne donnera pas l'autorisation de chasser les goélands, oiseaux protégés ; les recherches tendant à éviter les dégâts causés aux bouchots des mytiliculteurs [10 novembre 1976] (p. 7879).

966. — Publication des décrets d'application de la loi relative à la pharmacie vétérinaire. — Question de M. Cointat. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Les nombreuses modifications suggérées par les organisations agricoles ; la publication du décret avant la fin de l'année ; la vente des produits insecticides pour petits animaux chez les droguistes [10 novembre 1976] (p. 7879, 7880).

967. — Situation de l'emploi en Puisaye. — Question de M. Marc Masson. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

Le contrat de pays conclu avec cette région ; la réouverture d'une ligne SNCF entre Toucy et Saint-Sauveur ; la création d'une zone industrielle à Saint-Sauveur [10 novembre 1976] (p. 7880).

968. — Ressources en charbon du bassin houiller du Nord - Pas-deCalais. — Question M. Donnez. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les prix des charbons importés inférieurs à ceux des charbons français ; les problèmes de sécurité pour l'extraction à grande profondeur [10 novembre 1976] (p. 7880, 7881).

969. — Situation de l'emploi aux ateliers GSP de Châteaudun. — Question de M. Dousset. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La mise au point d'un plan à long terme de l'industrie de la machine-outil ; la restructuration de ce secteur ; le soutien aux essais de machines nouvelles [10 novembre 1976] (p. 7881).

970. — Suicide d'une jeune enseignante. — Question de M. Virgile Barel. Réponses de MM. René Haby, ministre de l'éducation, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Le douloureux problème du chômage des jeunes ; le suicide de Mlle Boudouresque ; la nécessité de stages probatoires ; les stages rémunérés de reconversion ; le problème de l'emploi des jeunes et de leur orientation [10 novembre 1976] (p. 7881, 7882).

971. — Lutte contre les incendies de forêts. — Question de M. Tourné. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

L'action de prévention conduite en association avec les collectivités locales ; la limitation du reboisement en résineux [10 novembre 1976] (p. 7882, 7883).

972. — Subventions aux communautés urbaines. — Question de M. Clérambeaux. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Majoration du taux de ces subventions pour équipement ; cas des communautés créées conformément au décret du 24 décembre 1971 [10 novembre 1976] (p. 7883).

973. — Indemnités de sécheresse. — Question de M. Forni. Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La diligence dont le ministre de l'agriculture a fait preuve pour « l'aide sécheresse » ; les décrets relatifs aux « prêts calamités » et aux aides définitives ; publication prochaine des circulaires d'application [10 novembre 1976] (p. 7883).

974. — Situation des épouses de commerçants. — Question de M. Aumont. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

Prochaine réunion interministérielle à ce sujet [10 novembre 1976] (p. 7883).

975. — Personnels des caisses du régime des non-salariés. — Question de M. Allainmat. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les négociations en cours entre la CANAM et divers organismes conventionnés [10 novembre 1976] (p. 7884).

976. — Taxe professionnelle. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. M. Boulay.

Le ministre a été informé que l'article 11-3 de la loi du 29 juillet 1975 s'inspirait d'un amendement socialiste déposé par M. Dubedout au collectif budgétaire de la fin de 1974. Le Gouvernement s'efforcera d'aménager les conséquences de cette loi [17 novembre 1976] (p. 8157).

977. — Indexation de l'épargne populaire. — Question de M. Eyraud. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La position du Gouvernement en ce qui concerne l'indexation généralisée de l'épargne ; l'étude relative à la protection des patrimoines des petits déposants, demandée par le Président de la République ; la recherche par le Gouvernement de formules socialement justes et économiquement efficaces [17 novembre 1976] (p. 8157, 8158).

978. — Application de la Constitution. — Question de M. Ballanger. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'attachement du Premier ministre à la Constitution et aux institutions de la Ve République ; la capacité du Gouvernement à remplir sa tâche selon la Constitution [17 novembre 1976] (p. 8158, 8159).

979. — Hausse des prix. — Question de M. Jourdan. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La signification du taux de hausse des prix de 6,5 % retenu dans le programme de lutte contre l'inflation (hypothèse de prix) ; le maintien du pouvoir d'achat ; le taux effectif de hausse des prix sera retenu [17 novembre 1976] (p. 8159, 8160).

980. — Importations des produits de jute. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances.

Le régime d'importation des produits de jute dans la CEE ; les instructions de vigilance données au service des douanes [17 novembre 1976] (p. 8160).

981. — Fabrication des appareils Transall. — Question de M. Wagner. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La relance de la fabrication de ces appareils afin d'éviter l'importation de matériels étrangers et des licenciements à la SNIAS [17 novembre 1976] (p. 8160, 8161).

982. — Boycottage d'un navire français. — Question de M. Rohel. Réponses de MM. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Les navires armés, conformément aux règles nationales et internationales, doivent avoir accès librement aux ports étrangers ; les représentations nécessaires faites à l'ambassade de Grande-Bretagne [17 novembre 1976] (p. 8161).

983. — Fermeture des cabinets médicaux. — Question de M. Pons. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

La procédure interne du règlement des conflits prévue par le système conventionnel ; la modération de l'action des caisses face aux violations tarifaires [17 novembre 1976] (p. 8161).

984. — Mise en fiche des Havrais. — Question de M. Réjaud. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La mise en fiche de la population pratiquée par la municipalité communiste du Havre [17 novembre 1976] (p. 8162).

985. — Attribution de l'aide spéciale aux zones rurales. — Question de M. Tissandier. Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

La publication de la circulaire d'application du décret du 24 août 1976 [17 novembre 1976] (p. 8162).

986. — Classement en zone de montagne de l'Aveyron. — Question de M. Jean Briane. Réponse de M. Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le classement de 78 % de la surface agricole utile ; l'application de la notion de zone défavorisée aux soixante-dix-huit communes non classées en zone de montagne [17 novembre 1976] (p. 8162).

987. — Situation de la faculté de droit de Nanterre. — Question de M. Gissinger. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La désectorisation de Nanterre ; les bonnes conditions de rentrée à l'UER de Malakoff [17 novembre 1976] (p. 8162, 8163).

988. — Boycottage d'un navire français. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports.

La création de lignes entre Roscoff, Saint-Malo et Plymouth ; les raisons de l'intervention des dockers britanniques ; le respect des règlements communautaires ; les démarches énergiques faites par le Gouvernement français [17 novembre 1976] (p. 8163).

989. — Taxe professionnelle. — Question de M. Lauriol. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Le Gouvernement fera appliquer la loi ; les mesures prises pour en atténuer les effets insupportables ; la constitution d'un groupe de travail comprenant des parlementaires pour modifier cette loi [24 novembre 1976] (p. 8632, 8633, 8634).

990. — Lutte contre la brucellose. — Question de M. Tissandier. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'utilisation intégrale des sommes affectées à la lutte contre la brucellose [24 novembre 1976] (p. 8634).

991. — Taxe professionnelle. — Question de M. Ginoux. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'impossibilité pour le Gouvernement de prendre l'engagement de réformer la loi sur la taxe professionnelle car les conséquences sur le plan financier seraient insupportables pour l'économie [24 novembre 1976] (p. 8634, 8635).

992. — Epave du pétrolier Boehlen. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Ansquer, ministre de la qualité de la vie.

Les mesures prises dès le 28 octobre pour lutter contre la pollution causée par le naufrage du pétrolier [24 novembre 1976] (p. 8635).

993. — Prêts du crédit agricole. — Question de M. Bizet. Réponse de M. Bonnet, ministre de l'agriculture.

« Les crédits de transition hors encadrement » dégagés dans l'attente des prêts spéciaux « sécheresse » de 1976 [24 novembre 1976] (p. 8635).

994. — Inscriptions sur les listes électorales. — Question de M. Boudet. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La publicité faite à la radio, à la télévision, dans la presse pour l'inscription sur les listes électorales [24 novembre 1976] (p. 8635, 8636).

995. — Crédits affectés à certaines maisons de la culture et à l'aide à certains spectacles. — Question de M. Baumel. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

L'augmentation des subventions accordées aux maisons de la culture et aux centres d'action culturelle [24 novembre 1976] (p. 8636).

996. — Licenciements dans les entreprises textiles. — Question de M. Hage. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le renforcement des accords internationaux protégeant le pays contre les importations ; l'aide à la modernisation de l'industrie textile ; le développement de la concertation entre acheteurs et producteurs [24 novembre 1976] (p. 8636).

997. — Retards dans l'attribution des aides à l'agriculture. — Question de M. Rigout. Réponse de M. Bonnet, ministre de l'agriculture.

L'aide accordée aux éleveurs ; le caractère social de l'aide contre la sécheresse [24 novembre 1976] (p. 8636, 8637).

998. — Centre d'hébergement clandestin de Marseille. — Question de M. Cermolacce. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Le centre d'Arenc héberge les étrangers expulsés à leur sortie de prison et les personnes refoulées et leur évite de séjourner en maison d'arrêt [26 novembre 1976] (p. 8637).

999. — Compressions de personnels et diminution du montant des cotisations d'assurance chômage. — Question de M. Gau. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La priorité donnée par le Gouvernement à la lutte contre la hausse des prix ; les avantages du système d'indemnisation dont bénéficient les chômeurs [24 novembre 1976] [p. 8637, 8638).

1000. — Mutations d'auxiliaires. — Question de M. Gaudin. Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.

Le reclassement des auxiliaires des impôts en fonctions dans le Var, dans un département voisin 24 novembre 1976] (p. 8638).

1001. — Taxe professionnelle et taxe d'habitation. — Question de M. Raymond. Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.

Les instructions données aux services fiscaux pour atténuer les conséquences des réformes [24 novembre 1976] (p. 8638, 8639).

1002. — Mesures fiscales prises en faveur des rapatriés. — Question de M. Bayou. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'imputation de la majoration exceptionnelle dont les rapatriés sont redevables sur l'indemnisation qui leur est due [24 novembre 1976] (p. 8639).

1003. — Conseil européen de La Haye. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Les résultats importants obtenus lors de la réunion de La Haye [1er décembre 1976] (p. 8850).

1004. — Laboratoires pharmaceutiques Réti-Mauvernay, à Riom. — Question de M. Vacant. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le refus d'une partie des licenciements par l'inspection du travail ; le reclassement des travailleurs par l'Agence nationale de l'emploi [1er décembre 1976] (p. 8850).

1005. — Situation de la société Actime. — Question de M. Maurice Legendre. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La recherche d'une solution industrielle par le ministère de l'industrie, la délégation à l'aménagement du territoire et l'institut de développement industriel [1er décembre 1976] (p. 8850, 8851).

1006. — Importations d'alcools par les Etats-Unis. — Question de M. Berthouin. Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

Les efforts français pour éviter l'augmentation par les Etats-Unis des taxes frappant les importations d'alcools en provenance de la Communauté européenne [1er décembre 1976] (p. 8851).

1007. — Jeunes molestés par la police. — Question de M. Dalbera. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La nécessité pour les policiers de se conformer à la loi ; les sanctions prises ; le dévouement et l'efficacité de l'ensemble de la police [1er décembre 1976] (p. 8852).

1008. — Situation au lycée de Corbeil-Essonnes. — Question de M. Combrisson. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'action menée dans cet établissement par les membres de l'UNCAL et la jeunesse communiste ; la fermeture du lycée en raison de la dégradation de la situation [1er décembre 1976] (p. 8852, 8853).

1009. — Congés des bénéficiaires du fonds national de solidarité. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat

auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

L'augmentation de volume du fonds d'action sociale de la caisse vieillesse ; la subvention accordée par le Gouvernement à la SNCF pour réduire le coût du voyage annuel des personnes âgées [1er décembre 1976] (p. 8853).

1010. — Ramassage scolaire. — Question de M. Tissandier. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'augmentation de la participation de l'Etat aux frais de transport scolaire [1er décembre 1976] (p. 8853, 8854).

1011. — Prix des produits pétroliers. — Question de M. Péronnet. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures prévues par la France en cas de hausse des prix des produits pétroliers [1er décembre 1976] (p. 8854).

1012. — Mesures en faveur des handicapés. — Question de M. Macquet. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Le versement des prestations aux adultes handicapés par les caisses d'allocations familiales ; la parution des décrets d'application de la loi d'orientation en faveur des handicapés au cours de 1977 [1er décembre 1976] (p. 8854, 8855).

1013. — Taxe professionnelle. — Question de M. Papon. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances.

Aucune pénalité ne sera demandée aux contribuables sans examen de leur dossier [1er décembre 1976] (p. 8855).

1014. — Industries du secteur nucléaire. — Question de M. Debré. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'importance attachée par le Gouvernement au développement de l'industrie nucléaire française ; sa volonté de la rendre compétitive sur le plan international [1er décembre 1976] (p. 8855, 8856).

1015. — Utilisation des locaux de la gare d'Orsay. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture.

L'intention du Gouvernement d'installer un musée du XIXe siècle à la gare d'Orsay [1er décembre 1976] (p. 8856, 8857).

1016. — Licenciements à l'entreprise Rollet de Vendôme. — Question de M. Desanlis. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La modernisation et la restructuration nécessaires de l'industrie de la machine ; la gestion défectueuse de la Société Rollet [8 décembre 1976] (p. 9069).

1017. — Evacuation des imprimeries du « *Parisien libéré* ». — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'évacuation sous peine d'astreinte ordonnée par la cour d'appel le 30 novembre ; les instructions données par le Premier ministre pour faire procéder à cette évacuation et éviter l'organisation d'une résistance en plein Paris ; la fermeté et l'esprit de conciliation dont le Gouvernement a fait preuve [8 décembre 1976] (p. 9070, 9071).

1018. — Contestation par le syndicat de la magistrature d'un arrêt de la cour d'appel de Paris. — Question de M. Gerbet. Réponse de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'ouverture par la chancellerie de poursuites contre les magistrats [8 décembre 1976] (p. 9071).

1019. — Déclaration de M. Lenoir au sujet de l'industrie textile. — Question de M. Hoffer. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La nécessité pour l'industrie textile de se moderniser pour survivre ; les négociations commerciales qui s'ouvriront à Genève dans quelques mois [8 décembre 1976] (p. 9071, 9072).

1020. — Avoués des cours d'appel. — Question de M. Foyer. Réponse de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La nécessité pour le Gouvernement d'appliquer la loi fondamentale du 27 ventôse, An VIII et le statut des avoués d'appel résultant de l'ordonnance du 2 novembre 1945 et du décret du 28 décembre 1973 [8 décembre 1976] (p. 9072).

1021. — Situation des travailleurs du « Parisien Libéré ». — Question de M. Fiszbin. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le souci du ministre de permettre la conciliation ; la désignation de M. Mottin comme médiateur ; les efforts du ministre de l'industrie pour rapatrier les travaux d'imprimerie effectués à l'étranger [8 décembre 1976] (p. 9072, 9073).

1022. — Intervention de la police dans les imprimeries du « Parisien Libéré ». — Question de M. Leroy. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Les raisons de la décision gouvernementale ; les conditions de la négociation [8 décembre 1976] (p. 9073).

1023. — Situation de l'emploi à Decazeville. — Question de M. Millet. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'examen par le Gouvernement de la situation des aciéries et usines métallurgiques de Decazeville [8 décembre 1976] (p. 9073, 9074).

1024. — Attitude du Premier ministre à l'égard du Parlement. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La « patience » à l'égard de l'opposition manifestée par le Premier ministre ; les « réflexions » du Gouvernement ont été communiquées à toute l'Assemblée nationale [8 décembre 1976] (p. 9074).

1025. — Violations des droits de l'homme au Chili. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Le rôle joué par la France en 1973 à l'égard des réfugiés chiliens ; les raisons de l'abstention française dans la condamnation en 1976 du régime chilien par les Nations unies [8 décembre 1976] (p. 9074, 9075).

1026. — Exécution des décisions de justice. — Question de M. Gau. Réponse de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

En matière civile, les décisions de justice définitives sont exécutées à la diligence des parties [8 décembre 1976] (p. 9075, 9076).

1027. — Fermeture d'une entreprise métallurgique à Châteauponsac. — Question de M. Longequeue. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les mesures envisagées pour permettre aux petites communes d'équilibrer leur budget à la suite de l'application de la taxe professionnelle et de la crise économique [15 décembre 1976] (p. 9412).

1028. — Installations sportives universitaires. — Question de M. Delorme. Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

L'étude des difficultés financières des clubs universitaires par une mission constituée d'un inspecteur général de l'éducation nationale et d'un inspecteur de la jeunesse et des sports duit [15 décembre 1976] (p. 9413).

1029. — Financement des autoroutes urbaines d'Ile-de-France. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

Le problème des autoroutes urbaines ; la possibilité de cartes d'abonnement à tarif réduit [15 décembre 1976] (p. 9413).

1030. — Sécurité dans les mines. — Question de M. Bernard. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La création de comités d'hygiène et de sécurité [15 décembre 1976] (p. 9413).

1031. — Elèves français d'écoles belges. — Question de M. Pignion. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La recherche d'une solution entre la France et la Belgique ; les instructions données pour apporter une aide aux familles concernées [15 décembre 1976] (p. 9414).

1032. — Déclaration du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

Les officines menant une campagne contre le Président de la République [15 décembre 1976] (p. 9414).

1033. — Respect de la Constitution. — Question de M. Leroy. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'affaire du *Parisien libéré* ; les pouvoirs du Président de la République ; la liberté d'action et la légitimité des partis [15 décembre 1976] (p. 9415).

1034. — Bénéfices des compagnies pétrolières. — Question de M. L'Huillier. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le débat important de 1974 ; le prix d'arrivée du pétrole en France et de sortie des raffineries ; les renseignements communiqués à la commission des finances sur la situation des sociétés pétrolières exerçant leur activité en France [15 décembre 1976] (p. 9415).

1035. — Primes de fin d'année aux familles. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La politique familiale du Gouvernement : augmentation des allocations familiales et revalorisation des différentes prestations familiales [15 décembre 1976] (p. 9416).

1036. — Protection de l'industrie française. — Question de M. Debré. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances.

Les mesures prises et les négociations engagées dans les secteurs de l'industrie textile, la construction navale et la sidérurgie [15 décembre 1976] (p. 9416).

1037. — Autoroutes alpines. — Question de M. Brocard. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

La possibilité de parvenir à un accord avec la société chargée de construire l'autoroute A 41 [15 décembre 1976] (p. 9417).

1038. — Liberté d'information à la télévision. — Question de M. Grussenmeyer. Réponse de M. Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement.

L'impossibilité pour le Gouvernement d'intervenir dans l'élaboration des programmes et la diffusion des nouvelles à la télévision [15 décembre 1976] (p. 9417).

1039. — Difficultés des aciéries et usines métallurgiques de Decazeville. — Question de M. Briane. Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le soutien apporté par les pouvoirs publics à ce bassin ; la recherche d'une solution industrielle pour les secteurs de la sidérurgie et de la fonderie [15 décembre 1976] (p. 9418).

1040. — Elargissement de la route nationale 141. — Question de M. Hardy. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

La mise au point d'un programme d'opérations améliorant l'ensemble du tracé de la R.N. 141 avec l'établissement public régional Poitou - Charentes [15 décembre 1976] (p. 9418).

1041. — Situation des sinistrés du Sud-Ouest. — Question de M. Commenay. Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat ministre de l'intérieur.

L'examen des dossiers d'indemnisation ; la réparation des équipements publics [15 décembre 1976] (p. 9419).

1042. — Exonération fiscale des commerçants sinistrés de Quimper. — Question de M. Bécam. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances.

Les forfaits des commerçants sinistrés tiendront compte des conséquences de l'incendie [15 décembre 1976] (p. 9419).

1043. — Transfert d'économies entre la France et l'Algérie. — Question de M. Julia. Réponse de M. Durafour, ministre délégué auprès du Premier ministre chargée de l'économie et des finances.

L'application de la réglementation des changes françaises ; l'étude avec le ministre des affaires étrangères des possibilités de clauses de réciprocité [15 décembre 1976] (p. 9419).

1044. — Suppression d'emplois dans la sidérurgie lorraine. — Question de M. Ferretti. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La seule responsabilité des entreprises pour leur restructuration ; la révision des modalités d'emploi du prêt du FDES ; les mesures prises pour diversifier les activités en Lorraine [6 avril 1977] (p. 1571, 1572).

1045. — Suppression d'emplois dans la sidérurgie lorraine. — Question de M. Kiffer. Réponses de MM. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Réponse de M. Monory : la nécessité pour la France d'une sidérurgie forte et compétitive ; les mesures prises en faveur de la Lorraine.

Réponse de M. Barre : le Gouvernement prêt à exposer devant l'Assemblée ce qui est et sera fait en Lorraine [6 avril 1977] (p. 1572, 1573).

1046. — Suppression d'emplois dans la sidérurgie lorraine. — Question de M. Julien Schvartz [6 avril 1977] (p. 1573).

1047. — Sauvegarde du Marché commun. — Question de M. Debré. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'attachement de la France à la préservation de la personnalité communautaire ; son opposition à la disparition du tarif extérieur et de la politique agricole commune [6 avril 1977] (p. 1573, 1574, 1575).

1048. — Expulsions de locataires. — Question de M. Baillot. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'accord par les préfets du concours de la force publique uniquement dans les cas extrêmes ; le SOS créé à la préfecture de Paris ; l'assouplissement du régime des saisies [6 avril 1977] (p. 1575).

1049. — Chômage. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La situation difficile de l'emploi en France ; la politique dynamique menée par le Gouvernement pour défendre l'emploi [6 avril 1977] (p. 1575, 1576).

1050. — Remboursement des médicaments. — Question de Mme Moreau. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La nécessité de surveiller la croissance de la consommation des médicaments ; la diminution du taux de remboursement des médicaments traitant des maladies bénignes [6 avril 1977] (p. 1576, 1577).

1051. — Rôle des secrétaires d'Etat. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Le rôle des secrétaires d'Etat : aider les ministres [6 avril 1977] (p. 1577).

1052. — Sidérurgie lorraine. — Question de M. Bernard. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La proposition par le Premier ministre d'un débat sur ce sujet devant le Parlement [6 avril 1977] (p. 1578).

1053. — Achat de Boeing 737. — Question de M. Raymond. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

Aucune décision n'est prise pour le remplacement des Caravelle d'Air France ; l'étude prochaine des problèmes de l'aéronautique par un comité interministériel [6 avril 1977] (p. 1578).

1054. — Rôle des préfets. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Le rôle des préfets : assurer la continuité de l'Etat en vertu de l'article 72 de la Constitution [6 avril 1977] (p. 1578, 1579).

1055. — Système communautaire des pêches. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les mesures prises par l'Irlande contraires aux prescriptions du Traité de Rome ; la recherche d'un règlement communautaire des pêches permettant la libre circulation des navires [13 avril 1977] (p. 1753).

1056. — Crise viticole — Question de M. Bayou. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'attachement du Gouvernement à la politique viticole définie par le conseil des ministres en janvier 1977 ; l'importance du mémorandum envoyé à Bruxelles en vue d'éviter les importations excessives [13 avril 1977] (p. 1753).

1057. — Prix de la canne à sucre en Guadeloupe. — Question de M. Jalton. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

L'application des cours européens plus rémunérateurs que les prix mondiaux au département de la Guadeloupe ; les aides gouvernementales qui lui sont accordées [13 avril 1977] (p. 1754).

1058. — Situation de l'emploi en Lorraine. — Question de M. Lebon. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les possibilités de développement offertes par la vallée de la Meuse (agglomérations équipées de zones industrielles bien aménagées) ; les mesures envisagées par le Gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes [13 avril 1977] (p. 1754).

1059. — Conflit au port de Dunkerque. — Question de M. Barthe. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La grève de principe paralysant le port de Dunkerque depuis cinq semaines ; la réprobation du Gouvernement [13 avril 1977] (p. 1754, 1755).

1060. — Fixation des prix agricoles européens. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'augmentation de 2,50 % des prix agricoles français décidée par le Conseil des Communautés ; la détermination du Gouvernement à conclure le plus rapidement possible la négociation sur les prix européens [13 avril 1977] (p. 1755).

1061. — Situation des agriculteurs sinistrés. — Question de M. Tourné. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La nécessité d'attendre le mois de mai pour mesurer les dégâts causés par le gel ; les dispositions prises pour les agriculteurs en cas de calamités [13 avril 1977] (p. 1755, 1756).

1062. — Commémoration du 8 mai 1945. — Question de M. Gilbert Schwartz. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

La journée du souvenir est fixée au 11 novembre ; l'organisation des cérémonies du 8 mai incombera cette année aux associations et collectivités locales [13 avril 1977] (p. 1756).

1063. — Indemnisation des agriculteurs victimes des gelées. — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La diminution du délai d'attribution des indemnités [13 avril 1977] (p. 1756).

1064. — Situation du groupe lainier Schlumpf. — Question de M. Caro. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les difficultés pour trouver une solution globalc ; les solutions élaborées pour Erstein, Glück et Deffrenne ; le problème de Malmerspach ; l'augmentation de la prime de reconversion [13 avril 1977] (p. 1757).

1065. — Situation du groupe lainier Schlumpf. — Question de M. Weisenhorn. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Renvoi à la réponse apportée à la question n° 1064 [13 avril 1977] (p. 1757).

1066. — Fixation du prix du lait. — Question de M. Boyer. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'application début mai d'une hausse moyenne du prix du lait supérieure à 6 % ; la diminution à 1,5 % de la taxe de coresponsabilité ; les objectifs de la délégation française à Bruxelles : sécurité d'approvisionnement pour l'Europe, exportation [13 avril 1977] (p. 1757, 1758).

1067. — Grève des dockers du port de Dunkerque. — Question de M. Maurice Cornette. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le compromis proposé par le ministre de l'équipement accepté par Usinor, mais refusé par les dockers [13 avril 1977] (p. 1758).

1068. — Application de la loi sur la pharmacie vétérinaire. — Question de M. Cointat. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les précautions prises pour s'assurer de la possibilité d'application du décret ; la publication prochaine du décret [13 avril 1977] (p. 1758, 1759).

1069. — Propagande antimilitariste à Chambéry. — Question de M. Honnet. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La délibération du conseil municipal de Chambéry déclarée nulle par le préfet de la Savoie ; le procès-verbal dressé pour distribution de tracts [13 avril 1977] (p. 1759).

1070. — Sauvegarde du revenu agricole. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La diminution de 3 % des montants compensatoires monétaires appliqués aux produits agricoles français [13 avril 1977] (p. 1759).

1071. — Taxe de coresponsabilité. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'acceptation du principe de cette taxe par l'ensemble des délégations de l'Europe des Neuf ; la difficulté d'instituer une progressivité de la taxe ; la non-application de cette taxe en zone de montagne [13 avril 1977] (p. 1759, 1760).

1072. — Sauvegarde de l'emploi. — Question de M. Zeller. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'accord du Gouvernement pour un accroissement des pouvoirs des établissements publics régionaux [13 avril 1977] (p. 1760).

1073. — Protection de l'enfance abandonnée. — Question de Mme d'Harcourt. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les possibilités d'intervention de l'administration et de l'autorité judiciaire ; le rôle des services de protection maternelle et infantile et des services de santé scolaire ; l'action préventive d'information auprès des mères en difficulté [20 avril 1977] (p. 1950).

1074. — Renouvellement d'une partie de la flotte d'Air France. — Question de M. Briane. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

L'appui apporté aux ventes d'Airbus ; la difficulté de lier le problème du remplacement des avions et celui de Concorde [20 avril 1977] (p. 1950, 1951).

1075. — Prime de développement régional dans le Cambrésis. — Question de M. Durieux. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La prime de développement régional accordée l'an dernier aux quatre cantons de l'Est Cambrésis ; la prime au taux maximum accordée aux Valenciennois ; les possibilités de revoir les conditions d'octroi de ces primes [20 avril 1977] (p. 1951).

1076. — Difficultés des viticulteurs du Sud-Ouest. — Question de M. César. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les interventions du Gouvernement pour aider les viticulteurs et arboriculteurs sinistrés [20 avril 1977] (p. 1951).

1077. — Prix du lait et situation des marins-pêcheurs. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La défense du compromis présenté par la commission de Bruxelles ; l'augmentation de 6 % du prix du lait au 1er mai ; l'abaissement de la taxe de coresponsabilité ; le caractère illégitime des mesures unilatérales irlandaises [20 avril 1977] (p. 1952).

1078. — Transport de paille. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La subvention allouée aux transporteurs sera payée [20 avril 1977] (p. 1952).

1079. — Situation des sciences humaines. — Question de M. Soustelle. Réponse de M. Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la recherche.

Le plan n° 25 portant sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine naturel ; la création en 1977 d'un fonds d'intervention pour les sciences humaines [20 avril 1977] (p. 1952, 1953).

1080. — Sécurité sociale. — Question de M. Hage. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La recherche d'une meilleure gestion et d'une meilleure efficacité de la sécurité sociale et des hôpitaux [20 avril 1977] (p. 1953).

1081. — Licenciements à l'entreprise Furnon (Gard). — Question de M. Gillet. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La possibilité pour les salariés de saisir les tribunaux ; la nécessité de protéger la liberté syndicale et le droit au travail [20 avril 1977] (p. 1953, 1954).

1082. — Statut des internes des centres hospitaliers. — Question de M. Garcin. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le problème des débouchés offerts aux internes ; le décret en cours d'élaboration réduisant la durée du clinicat ; la promotion des chirurgiens [20 avril 1977] (p. 1954, 1955).

1083. — Engagements d'ITT envers la firme Claude. — Question de M. Alain Vivien. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'intérêt du Gouvernement pour l'évolution de la situation ITT - Claude [20 avril 1977] (p. 1955).

1084. — Statut des internes des centres hospitaliers. — Question de M. Gau. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le trop grand nombre d'internes, particulièrement en chirurgie ; la préparation d'un décret relatif aux centres hospitaliers dans les CHU [20 avril 1977] (p. 1955, 1956).

1085. — Projets d'implantation de centrales nucléaires. — Question de M. Pierre Joxe. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les trente-six sites mis à l'enquête sur le plan régional ; la possibilité pour les parlementaires de la procédure de mise à l'enquête [20 avril 1977] (p. 1956).

1086. — Entreprise Schlumpf à Mulhouse. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les problèmes de l'usine de Malmerspach ; les contacts pris avec les représentants syndicaux [20 avril 1977] (p. 1956, 1957).

1087. — Délivrance de certains diplômes universitaires. — Question de M. Vacant. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Etude des dossiers d'habilitation déposés par les unités de recherche d'éducation physique et sportive [27 avril 1977] (p. 2212).

1088. — Attentats commis à la bourse du travail de Grenoble. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Condamnation de ces violences criminelles ; l'enquête judiciaire en cours [27 avril 1977] (p. 2212).

1089. — Commémoration du 8 mai 1945. — Question de M. Gilbert Faure. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La célébration de cet anniversaire incombe aux autorités locales et aux associations [27 avril 1977] (p. 2212, 2213).

1090. — Situation de l'emploi au groupe Saviem. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La restructuration de l'industrie du poids lourd, favorisée par le Gouvernement, per-

mettra de faire face à la concurrence [27 avril 1977] (p. 2213).

1091. — Situation de l'industrie de la chaussure. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Surveillance des importations [27 avril 1977] (p. 2213).

1092. — Attentats de Grenoble. — Question de M. Maisonnat. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Les directives formelles données aux services compétents pour rechercher les auteurs de l'attentat [27 avril 1977] (p. 2213).

1093. — Conséquences du plan de restructuration du groupe La Chapelle-Darblay. — Question de M. Combrisson. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les orientations retenues visant à protéger l'emploi et à augmenter la compétitivité dans l'industrie du papier-carton [27 avril 1977] (p. 2213, 2214).

1094. — Aménagement de carrière des conducteurs de travaux publics de l'Etat. — Question de M. Ruffe. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les discussions en vue d'harmoniser leur carrière sans entraîner un déclassement des corps de techniciens [27 avril 1977] (p. 2214).

1095. — Grève des éboueurs parisiens. — Question de M. Dalbera. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Le parti communiste, qui encourage les grèves, voudrait en même temps se concilier les usagers ; le conflit ne concerne que la ville de Paris [27 avril 1977] (p. 2214, 2215).

1096. — Situation de l'élevage hippique. — Question de M. d'Aillières. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'importance des courses pour la promotion de l'élevage [27 avril 1977] (p. 2215).

1097. — Limitation des importations. — Question de M. Brochard. Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

L'opposition du Gouvernement au protectionnisme ; son action pour la restauration de la rentabilité des entreprises par la lutte contre l'inflation ; contrôle des douanes ; garanties données par l'accord multifibres du textile [27 avril 1977] (p. 2215).

1098. — Communauté urbaine de Bordeaux. — Question de M. Chaban-Delmas. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Faute d'accord entre les conseils municipaux, la répartition des sièges au Conseil de la Communauté se fait à la proportionnelle [27 avril 1977] (p. 2216, 2217).

1099. — Importation d'armes de chasse. — Question de M. Neuwirth. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'opposition du Gouvernement au protectionnisme ; le Gouvernement soutiendra une restructuration cohérente de Manufrance [27 avril 1977] (p. 2217).

1100. — Transfert de l'Université de Vincennes. — Question de M. Gabriel. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les caractéristiques de cette Université : nombre important d'étrangers ; niveau social relativement élevé des étudiants ; Vincennes n'a pas l'exclusivité de l'accueil des non-bacheliers ; nécessité du transfert évalué à 100 millions de francs [27 avril 1977] (p. 2217, 2218).

1101. — Licenciements aux Ateliers roannais de constructions textiles. — Question de M. Terrenoire. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'embauche à l'arsenal de Roanne ; l'application de la législation de protection sociale ; la promotion de l'emploi dans la région [4 mai 1977] (p. 2421).

1102. — Respect de la liberté du travail. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La récente grève d'EDF et de GDF perturbant gravement l'économie du pays pendant une journée ; le Gouvernement mettra en jeu les moyens légaux permettant de faire face à un renouvellement de ces actions [4 mai 1977] (p. 2421, 2422).

1103. — Suppression éventuelle de la publicité de marque à la télévision. — Question de M. Chinaud. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

Les dispositions législatives précises régissant le régime de la publicité à la télévision ; la suppression de la publicité entraînerait une perte de recettes d'un milliard et une augmentation de 40 % de la redevance [4 mai 1977] (p. 2422).

1104. — Réalisation des programmes de routes et d'autoroutes en Alsace. — Question de M. Grussenmeyer. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

L'aménagement du réseau routier alsacien constitue une priorité nationale ; un programme complémentaire s'ajoutera à la dotation du fonds d'action conjoncturelle ; la réalisation de l'axe Nord-Sud alsacien ; [4 mai 1977] (p. 2422, 2423).

1105. — Absentéisme des instituteurs et institutrices des Yvelines. — Question de M. Ribes. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Le renforcement des moyens de remplacement ; les mots d'ordre donnés par certaines sections départementales du syndicat national des instituteurs (refus d'héberger des élèves en surnombre au-delà de deux jours) [4 mai 1977] (p. 2423).

1106. — Enlèvement de Français en Mauritanie. — Question de M. Gilbert Mathieu. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les civils travaillant pour une société mauritanienne, victimes de l'action du Polisario ; le Gouvernement utilisera toutes les voies possibles pour obtenir la libération de nos compatriotes ; l'application du plan d'évacuation français [4 mai 1977] (p. 2423, 2424).

1107. — Conditions de sécurité à l'usine Ruggieri-Bellerive de Monteux. — Question de M. François Billoux. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Le contrôle des installations par le service de l'inspection des poudres et explosifs ; l'enquête en cours au sujet de l'explosion du 12 avril 1977 [4 mai 1977] (p. 2424).

1108. — Recrutement d'instituteurs et institutrices remplaçants. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les 346 personnes chargées d'assurer les remplacements de maîtres en congé dans le Val-d'Oise ; l'accroissement du recrutement des écoles normales (8.000 postes) [4 mai 1977] (p. 2424).

1109. — L'école et l'éducation nationale. — Question de M. Ralite. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La volonté des éducateurs de conserver la tradition de laïcité et d'objectivité de l'école publique [4 mai 1977] (p. 2425).

1110. — Péage sur certaines autoroutes urbaines. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

Le problème posé par le financement des autoroutes urbaines de dégagement des grandes agglomérations ; les autoroutes sont financées par le contribuable ou par l'usager ; le financement par l'usager semble plus équitable [4 mai 1977] (p. 2425, 2426).

1111. — Ordonnancement des subventions aux collectivités locales. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

L'inscription dans la loi de finances complémentaire de crédits de paiement supplémentaires pour les besoins du fonds d'action conjoncturelle et pour résorber les insuffisances de paiement constatées [4 mai 1977] (p. 2426).

1112. — Politique d'aménagement du territoire. — Question de M. Brugnon. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire.

La mise en place d'un aménagement du territoire, plus harmonieux, tenant compte des difficultés de l'emploi et des possibilités de chaque région ; le développement de Paris suivant sa vocation de capitale [4 mai 1977] (p. 2426, 2427).

1113. — Situation de l'entreprise Manufrance à Saint-Etienne. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'examen des conditions de la concurrence ; le Gouvernement interviendra après les propositions du conseil d'administration [4 mai 1977] (p. 2427).

1114. — Rapports entre fabricants et détaillants dans le secteur de la parfumerie. — Question de M. Labarrère. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La négociation entreprise pour trouver un meilleur système de distribution [11 mai 1977] (p. 2640).

1115. — Négociations dans la sidérurgie. Question de M. Poperen. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La poursuite des négociations patronat-syndicat ; la recherche par le Gouvernement de solutions de remplacement [11 mai 1977] (p. 2640, 2641).

1116. — Fermetures d'entreprises et licenciements dans la région Rhône-Alpes. — Question de M. Gau. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La loi du 3 janvier 1975 ; l'impossibilité pour le Gouvernement de bloquer des licen-

ciements justifiés pour une raison économique valable [11 mai 1977] (p. 2641).

1117. — Carte scolaire et enseignement de certaines disciplines. — Question de M. Delehedde. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La volonté du Gouvernement de préserver l'enseignement de l'endoctrinement politique et de maintenir la tradition objective, scientifique et critique de l'Université française [11 mai 1977] (p. 2641, 2642).

1118. — Aide publique en faveur des demandeurs d'emploi. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le réajustement régulier de l'allocation d'aide publique ; l'effort budgétaire sera consacré aux mesures prises pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes [11 mai 1977] (p. 2642).

1119. — Gratuité des transports pour les chômeurs. — Question de M. Gouhier. Réponses de MM. Beullac, ministre du travail, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

M. Beullac : conteste le pourcentage relatif au nombre de chômeurs percevant 90 % de leur salaire.

M. Cavaillé : l'organisation des transports collectifs en milieu urbain dépend des collectivités locales ; les mesures prises à Toulouse [11 mai 1977] (p. 2642, 2643).

1120. — Délais de paiement et dégrèvements d'impôt pour les chômeurs. — Question de M. Villa. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

L'exonération d'impôts prévue, dans la loi de finances rectificative pour 1976, en faveur de contribuables privés d'emploi [11 mai 1977] (p. 2643).

1121. — Droit d'antenne à la télévision. — Question de M. Voisin. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

L'organisation des programmes réalisés par les responsables des chaînes de télévision ; la représentation de l'Assemblée nationale au conseil d'administration de chaque société de programme ; le temps de parole de certains leaders politiques [11 mai 1977] (p. 2643, 2644).

1122. — Agréés en architecture. — Question de M. Rohel. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les conditions d'application de la loi sur l'architecture ; le problème des agréés en architecture ; les directives adressées à l'ordre des architectes le 30 mars 1977 [11 mai 1977] (p. 2644).

1123. — Complément de prestations d'alcool vinique. — Question de M. Dronne. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La nécessité de prendre des mesures spécifiques en faveur des viticulteurs victimes du gel [11 mai 1977] (p. 2644, 2645).

1124. — Reclassement du personnel de l'usine CDF-Chimie de Mont. — Question de M. Plantier. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le reclassement des personnels dans la région de Lacq dont la densification industrielle ne doit pas être affaiblie [11 mai 1977] (p. 2645).

1125. — Application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat. — Question de M. Vauclair. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'exonération des charges sociales sur l'apprentissage ; la réalisation de l'harmonisation sociale début 1978 ; les problèmes posés par l'harmonisation fiscale (services des centres agréés) ; la lutte contre la fraude [11 mai 1977] (p. 2645, 2646).

1126. — Importations d'origine extracommunautaire. — Question de M. Destremau. Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

L'application de l'article 3 du protocole du 25 mars 1957 sur les échanges interallemands ; le maintien par la France du régime spécifique [11 mai 1977] (p. 2646).

1127. — Allégement des procédures administratives. — Question de M. Brochard. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie du commerce et de l'artisanat.

La volonté du Gouvernement d'arriver à cette simplification [11 mai 1977] (p. 2646, 2647).

1128. — Situation de l'emploi en Charente-Maritime. — Question de M. Branger. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises en faveur de cette région (taux maximum des primes d'aide à l'industrialisation) ; la volonté du Gouvernement de favoriser les créations d'entreprises dans les régions où la main-d'œuvre nationale est disponible [11 mai 1977] (p. 2647).

1129. — Indépendance de la fonction publique. — Question de M. Honnet. Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

La gravité du questionnaire « le travail des fonctionnaires et l'Etat » publié dans « *Action et finances* » ; l'impartialité dont l'administration doit faire preuve ; le respect de la règle de réserve [18 mai 1977] (p. 2862, 2863).

1130. — Dégradation de l'économie dans l'arrondissement de Valenciennes. — Question de M. Donnez. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La possibilité de prendre des mesures de dérogation en ce qui concerne la prime de développement régional [18 mai 1977] (p. 2863).

1131. — Grève du 24 mai. — Question de M. Cousté. Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

La volonté du Gouvernement d'assurer la liberté du travail ; une grève générale ne résoudra pas le problème de l'emploi [18 mai 1977] (p. 2863, 2864).

1132. — Rôle des sociétés de développement régional. — Question de M. Corrèze. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La mission des sociétés de développement régional : création d'activités et d'emplois durables ; l'effort en faveur des petites et moyennes entreprises [18 mai 1977] (p. 2864).

1133. — Logement des déshérités. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les crédits affectés à la fédération des centre PACT (propagande et action contre taudis) ; amélioration d'un plus grand nombre de logements et de personnes âgées [18 mai 1977] (p. 2864, 2865).

1134. — Crédits d'équipement rural. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'augmentation des crédits de paiement permettra de résoudre les problèmes en matière d'aménagement foncier, d'hydraulique agricole, de constructions rurales et d'enseignement [18 mai 1977] (p. 2865).

1135. — Crédits aux collectivités locales. — Question de M. Briane. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La prochaine loi de finances rectificative ouvrira une dotation de 1 milliard 250 millions de francs pour remédier à l'insuffisance des crédits de paiement [18 mai 1977] (p. 2865).

1136. — Forages pétroliers en Méditerranée. — Question de M. Barel. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

Aucune plate-forme d'exploration n'est en service sur le plateau continental français en Méditerranée ; les opérations de sauvegarde de la Méditerranée ne peuvent être menées que dans le cadre de la coopération internationale [18 mai 1977] (p. 2865, 2866).

1137. — Difficultés des viticulteurs du Midi. — Question de M. Balmigère. Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La mise en place d'un système d'aides ; la prolongation de la campagne de distillation à 7,04 F le litre ; prendre des mesures communautaires susceptibles d'empêcher la circulation des vins à des prix inférieurs au prix de déclenchement [18 mai 1977] (p. 2866, 2867).

1138. — Bourses de vacances en faveur des enfants de chômeurs. — Question de Mme Moreau. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'intervention des caisses nationales d'allocations familiales et d'aide sociale à l'enfance [18 mai 1977] (p. 2867).

1139. — Politique du groupe Hersant. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'installation éventuelle par le groupe Hersant d'une imprimerie dans le Nord employant du personnel français ; les transferts d'emplois de la région parisienne vers la province ; le rôle joué par le ministre du travail pour protéger les travailleurs et les délégués du personnel [18 mai 1977] (p. 2867, 2868).

1140. — Rémunération des stages de formation professionnelle des jeunes. — Question de M. Gaillard. Réponse de M. Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

La rémunération versée aux stagiaires âgés de plus de dix-huit ans sera portée à 90 % du SMIC [18 mai 1977] (p. 2868).

1141. — Politique viticole. — Question de M. Bayou. Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La politique cohérente d'assainissement du marché : amélioration de la situation des viti-

culteurs, promotion de la qualité [18 mai 1977] (p. 2868, 2869).

1142. — Voyage en France d'anciens Waffen S. S. — Question de M. Darinot. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Le démenti de cette information ; l'interdiction de manifestations revêtant un caractère provocateur [18 mai 1977] (p. 2869).

1143. — Conséquences de l'éruption du volcan de la Fournaise, à la Réunion. — Question de M. Cerneau. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La difficulté de prévoir l'évolution des volcans ; l'aide aux sinistrés ; le principe de la solidarité nationale entre les Français de la métropole et les Français d'outre-mer guidera l'action du Gouvernement [18 mai 1977] (p. 2869).

1144. — Conditions d'établissement de l'ordre du jour. — Question de M. Forni. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

La fixation de l'ordre du jour par la conférence des présidents ; le libéralisme du Gouvernement ; les dispositions de la Constitution sur l'ordre du jour prioritaire [25 mai 1977] (p. 2997, 2998).

1145. — Respect de la volonté des électeurs. — Question de M. Defferre. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

La situation inquiétante de la communauté urbaine de Bordeaux ; l'inscription régulière à l'ordre du jour de la proposition de M. Foyer relative à la coopération intercommunale [25 mai 1977] (p. 2998).

1146. — Situation des rapatriés. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la recherche.

Le grand nombre de dossiers réglés par l'Anifom (Agence nationale pour l'indemnisation des français d'outre-mer) ; l'étude d'une indemnisation marquée par la solidarité nationale [25 mai 1977] (p. 2998).

1147. — Conséquences à tirer de la grève du 24 mai. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les impératifs de la lutte contre la hausse des prix et le chômage ; la poursuite du dialogue avec les syndicats [25 mai 1977] (p. 2999).

1148. — Grève générale du 24 mai. — Question de M. Ducoloné. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'impossibilité de remettre en cause les dispositions approuvées par le Parlement tendant à redresser l'économie et à améliorer la situation de l'emploi ; la poursuite du dialogue social et de la concertation [25 mai 1977] (p. 2999, 3000).

1149. — Conditions d'attribution de l'allocation de vieillesse du Fonds national de solidarité. — Question de M. Rigout. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le relèvement du plafond de l'actif successoral [25 mai 1977] (p. 3000).

1150. — Nomination à l'IUT de l'Université de Toulouse. — Question de Mme Constans. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Le respect de la procédure légale de nomination ; la volonté d'assurer la liberté, la tolérance et la qualité scientifique des enseignements ; éviter de transformer les grandes écoles en école de cadres du parti communiste [25 mai 1977] (p. 3000, 3001).

1151. — Application de la loi sur la protection de la nature. — Question de M. Mesmin. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

La publication prochaine des décrets d'application de la loi de juillet 1976 ; le respect de l'esprit de la loi ; les dispositions transitoires nécessaires [25 mai 1977] (p. 3001).

1152. — Campagne lancée contre la réforme de l'enseignement. — Question de M. Foyer. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La campagne d'information par des brochures et émissions de télévision ; les contrevérités répandues ; il ne sera pas tenu compte de la pétition organisée par deux syndicats d'enseignants et une association d'élèves [25 mai 1977] (p. 3001, 3002).

1153. — Situation des entreprises sucrières du Val-d'Oise. — Question de M. de Kerveguen. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'action du Gouvernement auprès de la CEE en faveur des petites et moyennes entreprises sucrières ; problème de la sucrerie d'Us [25 mai 1977] (p. 3002).

1154. — Non-implantation à Dunkerque d'une usine chimique britannique. — Question de M. Maurice Cornette. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La décision de la firme Imperial Chemical Industries relative à l'implantation d'une usine à Wilhelmshaven et non à Dunkerque ; les raisons de ce choix (position géographique, incitations financières, situation sociale) [25 mai 1977] (p. 3003).

1155. — Délai d'obtention des permis de construire. — Question de M. Durieux. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le taux de délivrance des permis de construire dans le Nord ; les difficultés momentanées dues à une demande inhabituelle ; la possibilité de création d'une nouvelle subdivision de l'équipement à Cambrai ; les constructions nouvelles des périphéries urbaines [25 mai 1977] (p. 3003).

1156. — Publicité mensongère. — Question de M. Gantier. Réponse de Mme Srivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

Les effets insuffisamment dissuasifs de la loi sur la publicité mensongère ; renforcer les sanctions prévues [25 mai 1977] (p. 3004).

1157. — Maintien de l'ordre à l'Université de Vincennes. — Question de M. Icart. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux Universités.

L'hommage aux présidents d'Universités ayant su maintenir l'ordre dans les locaux universitaires ; invite le président de l'Université de Vincennes à les imiter [1er juin 1977] (p. 3258, 3259).

1158. — Bilan économique de la dernière grève au port de Dunkerque. — Question de M. Donnez. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le niveau de vie des dockers dépend de l'activité du port ; l'accord pour l'exploitation du nouveau quai aux aciers permettant de récupérer un trafic important [1er juin 1977] (p. 3259).

1159. — Représentation du personnel au sein des entreprises. — Question de M. Degraeve. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La nécessité, en matière d'élections professionnelles, d'apprécier la représentativité au niveau de l'entreprise ; les résultats obtenus par les organisations représentatives et les non-syndiqués pour l'ensemble des collèges électoraux professionnels [1er juin 1977] (p. 3259, 3260).

1160. — Application de la réforme de l'éducation. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La modernisation du système éducatif français ; le développement des écoles maternelles ; l'abaissement des effectifs des classes de 6e ; la gratuité des manuels ; la position politique prise par la fédération Cornec [1er juin 1977] (p. 3260).

1161. — Liberté de l'enseignement. — Question de M. Morellon. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La relance par la fédération Cornec de la querelle sur la liberté de l'enseignement ; la préparation d'un texte sur le fonctionnement des comités de parents [1er juin 1977] (p. 3261).

1162. — Sauvegarde de l'industrie agro-alimentaire. — Question de M. Tourné. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Le programme d'action prioritaire du VIIe Plan en matière d'industrie agro-alimentaire ; le problème de la transformation des fruits et légumes posé à Bruxelles [1er juin 1977] (p. 3261, 3262).

1163. — Restructuration de l'industrie sidérurgique. — Question de M. Barthe. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La conclusion prochaine entre le Gouvernement et la sidérurgie d'un accord comportant des dispositions relatives au contrôle du financement ; la création d'activités nouvelles en Lorraine [1er juin 1977] (p. 3262).

1164. — Affaires Klaus Barbie et Paul Touvier. — Question de M. Barel. Réponses de MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'hommage à la mémoire du fils de M. Barel ; la demande d'extradition de Klaus Barbie auprès du Gouvernement bolivien ; la réponse écrite sur l'affaire Touvier.

1165. — Financement de certaines séquences publicitaires à la télévision (option du plan Barre). — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

La programmation de ces émissions dans le cadre du créneau horaire réservé aux grandes causes nationales ; la démocratisation de l'information [1er juin 1977] (p. 3263).

1166. — Fermeture de la tuilerie IPB à Paulhaguet (Haute-Loire). — Question de M. Eyraud. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'examen des possibilités de reprise avec le concours des autorités locales et des dirigeants de l'entreprise [1er juin 1977] (p. 3263, 3264).

1167. — Construction d'une centrale nucléaire Super-Phénix dans l'Isère. — Question de M. Gau. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le développement de l'énergie nucléaire et le recours à la surrégénération, condition de l'indépendance énergétique de la France [1er juin 1977] (p. 3264).

1168. — Situation de l'enseignement technique agricole. — Question de M. Benoist. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les efforts consentis en faveur de l'enseignement agricole [1er juin 1977] (p. 3264, 3265).

1169. — Etat des routes départementales de la vallée de l'Ubaye. — Question de M. Massot. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le mauvais état de la RD 900 ; l'ouverture du tunnel de Fréjus dans moins de deux ans ; l'examen d'un programme de réfection de 9 millions de francs [8 juin 1977] (p. 3494).

1170. — Assassinat de Reims. — Question de M. Laurissergues. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le ministre déplore la mort d'un travailleur victime du fanatisme ; l'ouverture d'une information judiciaire ; les réquisitions du parquet seront sans faiblesse [8 juin 1977] (p. 3494).

1171. — Recrutement de hauts fonctionnaires par des entreprises privées. — Question de M. Duroure. Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

Les règles fixées par le statut général de la fonction publique, le décret du 14 février 1959 et l'article 175-1 du code pénal ; la distinction entre les fonctionnaires démissionnaires et les fonctionnaires mis en disponibiilté [8 juin 1977] (p. 3495).

1172. — Destruction de pommes de terre. — Question de M. André Laurent. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Le stockage autorisé par le Gouvernement pour assurer l'approvisionnement ; l'action du Gouvernement pour empêcher les spéculations [8 juin 1977] (p. 3496).

1173. — Engagement des dépenses de l'Etat en matière de développement économique. — Question de M. Chandernagor. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'octroi de nouvelles délégations ; les réajustements nécessaires en raison des problèmes posés par le rythme d'attribution des crédits ; la régularisation de la situation en juillet [8 juin 1977] (p. 3496).

1174. — Attentat de Reims. — Question de M. Andrieux. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'exceptionnelle gravité de ce drame ; l'enquête judiciaire en cours établira les faits au vu desquels le Gouvernement prendra les mesures nécessaires [8 juin 1977] (p. 3497).

1175. — Destruction de pommes de terre. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les destructions ne portent pas sur les stocks constitués par le FORMA mais sur ceux des spéculateurs [8 juin 1977] (p. 3497).

1176. — Embauche de jeunes et contrats emploi-formation. — Question de M. Caillaud. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le cumul des avantages prévus par le décret du 31 mars 1976 (contrats emploi-formation) avec ceux de la loi tendant à favoriser l'emploi des jeunes (exonération des cotisations patronales) [8 juin 1977] (p. 3498).

1177. — Civils français retenus comme otages par le Polisario. — Question de M. Max Lejeune. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les interventions du Gouvernement auprès du secrétariat des Nations unies, du comité international de la Croix-Rouge et du gouvernement algérien pour obtenir leur libération ; la position de la France dans l'affaire du Sahara occidental [8 juin 1977] (p. 3498).

1178. — Sort des juifs soviétiques. — Question de M. Robert-André Vivien. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

L'attachement du Gouvernement au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; son souci d'efficacité [8 juin 1977] (p. 3499).

1179. — Civils français retenus comme otages par le Polisario. — Question de M. Baumel. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les démarches entreprises par la France ; son indignation devant les déclarations d'un

dirigeant politique français [8 juin 1977] (p. 3499).

1180. — Accident d'aviation du Bourget. — Question de Mme d'Harcourt. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La constitution d'une commission d'enquête pour établir les causes de l'accident du 3 juin ; la mission de surveillance confiée à la commission interministérelle de contrôle [8 juin 1977] (p. 3500).

1181. — Prestations d'alcool vinique. — Question de M. Maujoüan du Gasset. Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'abaissement du taux des prestations de 10 % à 7 % ; son intention de demander une réduction supplémentaire [8 juin 1977] (p. 3500).

1182. — Exportation de matériels téléphoniques et télégraphiques. — Question de M. Ollivro. Réponse de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

La forte concurrence s'exerçant dans le secteur ; les mesures prises en faveur de cette industrie ; l'augmentation des carnets de commande des industries téléphoniques et télégraphiques ; l'exportation de 30 % de la production de 1980 ; déplore la séquestration du ministre grec des PTT lors de sa visite en France d'une usine de matériel téléphonique [8 juin 1977] (p. 3500, 3501).

1183. — Politique des prix. — Question de M. Zeller. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

La conclusion de trois cent trente engagements de modération des prix industriels à la production ; la fixation par décision administrative des prix de certaines entreprises [8 juin 1977] (p. 3501).

1184. — Construction d'HLM individuelles dans les petites communes rurales. — Question de M. Bégault. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Les mesures prises pour favoriser ces constructions ; l'alignement de la charge foncière des HLM locatives individuelles sur les HLM en accession à la propriété ; les logements individuels représentent 20 % de la construction HLM locatives ; la simplification de la procédure d'acquisition des immeubles anciens par les petites communes rurales [15 juin 1977] (p. 3794).

1185. — Indemnisation des rapatriés. — Question de M. Mario Bénard. Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

L'effort important réalisé ; l'amélioration en 1974 de la loi de 1970 sur l'indemnisation ; l'accélération de la liquidation des dossiers ; l'aménagement des prêts avec moratoire [15 juin 1977] (p. 3794, 3795).

1186. — Vente de boissons alcoolisées sur les autoroutes. — Question de M. Delaneau. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le cahier des charges interdisant la consommation de boissons contenant plus de 18° d'alcool ; les ventes de produits régionaux ; le maintien du règlement actuel [15 juin 1977] (p. 3795).

1187. — Aide à l'industrie française de l'électronique. — Question de M. Valenet. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'insuffisance des réseaux commerciaux de l'électronique ; le contingentement des importations en provenance du Sud-Est asiatique ; la conclusion de contrats de croissance [15 juin 1977] (p. 3795, 3796).

1188. — Situation du personnel du CHR de Brest. — Question de M. Bennetot. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La grève du service de radiologie, envoi d'experts du SCPRI ; la création de postes [15 juin 1977] (p. 3796).

1189. — Situation des personnels de radio et de télévision régionales. — Question de M. Mayoud. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

La situation des animateurs de radio régionale ; la régularisation de leur situation juridique ; les conflits de personnel de la station de Lyon [15 juin 1977] (p. 3796, 3797).

1190. — Restructuration du secteur public des engrais. — Question de M. Muller. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les restructurations nécessaires pour renforcer la solidité de notre économie ; le maintien d'une forte activité en Alsace ; la création d'un organisme national de l'industrie des engrais ; la concertation avec les élus et les groupes socio-professionnels [15 juin 1977] (p. 3797).

1191. — Situation de l'entreprise Furnon. — Question de M. Millet. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'implantation d'une section syndicale refusée par deux tiers des ouvrières ; les instructions données à la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre : application de la réglementation en vigueur, relever les infractions au code du travail [15 juin 1977] (p. 3797, 3798).

1192. — Office public d'HLM de la région parisienne. — Question de M. Canacos. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Le pouvoir de tutelle du Gouvernement ; le travail d'assainissement du nouveau directeur général ; la préparation d'un décret prévoyant la présence de représentants des locataires dans les conseils d'administration des HLM [15 juin 1977] (p. 3798, 3799).

1193. — Association pour l'enseignement des étrangers. — Question de M. L'Huillier. Réponse de M. Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Les dotations budgétaires correspondant à l'effort d'alphabétisation entrepris en faveur des travailleurs immigrés ; la mauvaise gestion budgétaire de l'association pour l'enseignement des étrangers ; la responsabilité accordée aux instances régionales [15 juin 1977] (p. 3799).

1194. — Changements de manuels scolaires. — Question de M. Gau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La gratuité des manuels en classe de 6e lors de la rentrée scolaire [15 juin 1977] (p. 3799, 3800).

1195. — Permissions agricoles. — Question de M. Poutissou. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La suppression des permissions spéciales depuis la réduction de la durée du service militaire ; la possibilité pour les agriculteurs d'obtenir une permission de longue durée [15 juin 1977] (p. 3800).

1196. — Laboratoires de Serquigny. — Question de M. Claude Michel. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'impossibilité de régler une telle question au cours de la séance réservée aux questions au Gouvernement [15 juin 1977] (p. 3800).

1197. — Enseignement des étrangers. — Question de M. Maurice Legendre. Renvoi à la réponse de M. Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, à M. L'Huillier (QUESTION n° 1193 [15 juin 1977] (p. 3799, 3800).

1198. — Démission du directeur du conservatoire national des arts et métiers. — Question de M. Mexandeau. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'impossibilité d'accepter la budgétisation des centres associés au niveau de l'administration du CNAM [22 juin 1977] (p. 4050).

1199. — Application de la taxe de coresponsabilité pour les producteurs de lait. — Question de M. Naveau. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'action du Gouvernement pour maintenir le revenu des agriculteurs ; l'ouverture de nouveaux débouchés aux produits laitiers français [22 juin 1977] (p. 4050, 4051).

1200. — Déclaration du président de la Société générale. — Question de M. Laborde. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'économie et aux finances chargé du budget.

L'efficacité des banques nationalisées ; la nationalisation intégrale du système bancaire aboutirait à la bureaucratisation de notre économie [22 juin 1977] (p. 4051).

1201. — Renouvellement de la subvention à l'UNEF. — Question de M. Madrelle. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'octroi des subventions en considération du rôle social des associations [22 juin 1977] (p. 4051).

1202. — Réalisation d'un programme immobilier dans le bois de Verneuil. — Question de M. Montdargent. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les permis de construire accordés ; l'acceptation de cette opération par le conseil municipal de Verneuil-sur-Seine ; le référé en cours ; la réunion par le préfet des Yvelines des représentants des promoteurs, du conseil municipal et des associations de défense pour trouver une solution à ce problème [22 juin 1977] (p. 4052).

1203. — Discrimination raciale en matière d'emploi. — Question de M. Ibéné. Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales.

Le décret du 24 mars 1977 relatif au recrutement du personnel temporaire de la ville de Paris ; la lutte contre le racisme [22 juin 1977] (p. 4052).

1204. — Attentats contre certains organismes et associations. — Question de M. Dalbera. Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales.

La garantie de l'existence de toutes les associations légales par le ministère de l'intérieur ; la discrétion en matière politique recommandée à une association étrangère [22 juin 1977] (p. 4053).

1205. — Indemnisation des dommages causés par les crues de la Loire. — Question de M. Foyer. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'indemnisation des agriculteurs dans les sept à huit mois à venir [22 juin 1977] (p. 4053).

1206. — Application des lois sociales dans les départements d'outre-mer. — Question de M. Cerneau. Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les disparités existant entre les régimes de protection familiale dans la métropole et les DOM et rendant indispensable le vote de lois différentes ; le dépôt à la session d'octobre du projet de loi instituant le complément familial dans les DOM [22 juin 1977] (p. 4054).

1207. — Situation de la société d'exploitation textile de Neuflize (Ardennes). — Question de M. Lucien Meunier. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'aide déjà accordée par l'Etat ; l'examen des problèmes de la société d'exploitation textile par le CIASI [22 juin 1977] (p. 4054, 4055).

1208. — Développement des installations téléphoniques, notamment dans le Cambrésis. — Question de M. Pringalle. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Le choix fait en faveur de la filière française de commutation temporelle ; l'accélération de la modernisation du réseau ; le groupement de Cambrai sera le premier du Nord - Pas-de-Calais à être doté du nouveau système de commutation [22 juin 1977] (p. 4055).

1209. — Contrôle des restrictions apportées aux importations de textiles. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

L'importance de ce contrôle ; l'application des dispositions de l'article 115 du Traité de Rome ; la multiplication des contrôle douaniers [22 juin 1977] (p. 4055, 4056).

1210. — Importations de riz dans les départements d'outre-mer. — Question de M. Guilliod. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Saisir la commission économique européenne de l'opportunité d'un éventuel réaménagement de la réglementation communautaire en matière d'importations de riz [22 juin 1977] (p. 4056).

1211. — Tracé de l'autoroute A 71. — Question de M. Brun. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Assurer le désenclavement du Massif central ; la détermination du tracé définitif en accord avec les collectivités locales [22 juin 1977] (p. 4056, 4057).

1212. — Tarif du kilowatt-heure dans les régions productrices d'électricité. — Question de M. de la Verpillière. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La modification du problème par la réalisation des centrales nucléaires [29 juin 1977] (p. 4416, 4417).

1213. — Moyens de défense contre les agressions. — Question de M. Lejeune. Réponse de M. A. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Réponse de M. Alain Peyrefitte : les instructions données aux parquets pour que les agresseurs soient jugés avec sévérité ; la définition de la légitime défense [29 juin 1977] (p. 4417, 4418).

Réponse de M. Christian Bonnet : les instructions données pour préserver la sécurité des personnes âgées [29 juin 1977] (p. 4417, 4418).

1214. — Implantation de centrales nucléaires et politique énergétique. — Question de M. Debré. Réponse de M. R. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La politique nucléaire, élément essentiel de la politique énergétique et de la politique d'indépendance de la France qui sera poursuivie [29 juin 1977] (p. 4418, 4419).

1215. — Prêts complémentaires aux départements et aux communes. — Question de M. Xavier Deniau. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Les mesures prises ; les expériences de globalisation des prêts aux collectivités locales [29 juin 1977] (p. 4419).

1216. — Aide à domicile pour les personnes âgées. — Question de M. Fanton. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le relèvement du plafond d'admission à l'aide ménagère [29 juin 1977] (p. 4419, 4420).

1217. — Dégradation de nos échanges avec la République fédérale d'Allemagne. — Question de M. Morellon. Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

La distorsion de la conjoncture économique entre nos deux pays en 1976 ; le problème des normes ; le contrôle des détournements de trafic ; la participation de l'Auvergne à la reconquête du marché allemand [29 juin 1977] (p. 4420).

1218. — Répercussion de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des travailleurs. — Question de M. H. Lucas. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Le recul de l'inflation ; l'augmentation du salaire de référence le 1er juillet 1977 et le 1er janvier 1978 [29 juin 1977] (p. 4421).

1219. — Vente de matériel sidérurgique à des industriels étrangers. — Question de M. Depiétri. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'accord de restructuration en cours de négociation ; les mesures relatives à la diversification des activités en Lorraine [29 juin 1977] (p. 4421).

1220. — Déficit de la SEMIBAN. — Question de M. Claude Weber. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La mission d'enquête de l'inspection des finances ; la mise au point d'un plan de redressement [29 juin 1977] (p. 4421).

1221. — Conséquences des orages sur les vignobles des Pyrénées-Orientales. — Question de M. Tourné. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'effort budgétaire de la France pour l'indemnisation des calamités ; les modalités de dédommagement des agriculteurs sinistrés [29 juin 1977] (p. 4422).

1222. — Situation de la société Socotel. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

L'éventualité d'une modification des structures de Socotel ; la situation du laboratoire de Lannion [29 juin 1977] (p. 4422).

1223. — Encadrement du crédit agricole. — Question de M. A. Bonnet. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La préparation d'une réforme des prêts fonciers [29 juin 1977] (p. 4422, 4423).

1224. — Amélioration de la circulation dans la ville de Toulouse. — Question de M. Andrieu. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'amélioration de la situation par l'achèvement de l'autoroute Bordeaux-Narbonne ; la construction des rocades sud et est [29 juin 1977] (p. 4423).

1225. — Problèmes de la pêche. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'adaptation de notre flotte de pêche ; l'extension aux pêcheurs du système d'indemnisation existant pour les travailleurs frappés par le chômage [29 juin 1977] (p. 4423, 4424).

1226. — Office interdépartemental d'HLM de la région parisienne. — Question de M. Maurice Andrieu. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

La sauvegarde des intérêts des locataires ; la préparation d'un texte associant les locataires à la gestion des offices [5 octobre 1977] (p. 5839).

1227. — Situation de l'emploi à la société Montefibre. — Question de M. Forni. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le Gouvernement a imposé aux dirigeants de Montefibre de surseoir à tout licenciement avant d'avoir proposé un plan [5 octobre 1977] (p. 5839).

1228. — Double tarification d'EDF. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La décision de revenir progressivement à une certaine vérité des prix pour faire face aux besoins d'énergie ; la limitation provisoire du recours au tout-électrique [5 octobre 1977] (p. 5840).

1229. — Fermeture d'un centre sportif à Villefranche - sur - Saône. — Question de M. Poutissou. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

La nécessité pour les collectivités locales de faire face à leurs responsabilités ; le système du « franc-élève » ne saurait couvrir tous les frais [5 octobre 1977] (p. 5840).

1230. — Construction de l'hôtel des impôts de Nice. — Question de M. Barel. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'achèvement du gros-œuvre ; le permis de construire avait été délivré régulièrement sans dérogation [5 octobre 1977] (p. 5840, 5841).

1231. — Fonctionnaire menacé d'une mutation d'office. — Question de M. Jourdan. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

L'obligation de réserve imposée à tout fonctionnaire de responsabilité dans le ressort où il assume ses fonctions ; la sanction prise par le conseil paritaire de discipline présidé par un magistrat [5 octobre 1977] (p. 5841, 5842).

1232. — Discussions salariales dans la fonction publique. — Question de M. Renard. Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

L'attachement du Gouvernement à la politique contractuelle dans la fonction publique : son espoir d'aboutir [5 octobre 1977] (p. 5842).

1233. — Situation du Crédit mutuel. — Question de Mme Fritsch. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'hommage aux caisses mutuelles de crédit ; l'importance de leur rôle dans la distribution des prêts conventionnés [5 octobre 1977] (p. 5842, 5843).

1234. — Aménagement de la préretraite. — Question de M. Labbé. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La durée limitée de l'accord du 13 juin 1977 ; ses objectifs différents de ceux du système de la préretraite ; les problèmes d'harmonisation [5 octobre 1977] (p. 5843).

1235. — Accueil des travailleurs immigrés en France. — Question de M. Hamel. Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Les mesures prises pour tenir compte du ralentissement de la croissance (interdiction d'entrée de nouveaux travailleurs et octroi d'une aide au retour) sont conformes aux traditions démocratiques françaises [5 octobre 1977] (p. 5843, 5844).

1236. — Assujettissement des non-salariés retraités à la cotisation d'assurance maladie. — Question de M. Réjaud. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La recherche de la possibilité d'éviter les « effets de seuil » dont souffrent les commerçants et artisans [5 octobre 1977] (p. 5844).

1237. — Suppression de la brigade de gendarmerie de Villeneuve-la-Guyard. — Question de M. Piot. Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

La création de nouveaux groupements d'intervention mobile dans l'Yonne [5 octobre 1977] (p. 5844, 5845).

1238. — Conditions d'admission dans les écoles d'infirmiers et d'infirmières. — Question de M. Briane. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le nouveau système met fin à une situation incohérente ; tout candidat reçu sera assuré d'être admis dans une école d'infirmiers ou d'infirmières [5 octobre 1977] (p. 5845).

1239. — Situation de certains personnels des PTT. — Question de M. Le Theule. Réponse de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

Les crédits importants consacrés à la mise en place d'équipements de protection ; la réforme du statut des personnels actuellement en discussion entre les ministères intéressés ; les mesures partielles déjà prises en faveur des fonctionnaires en cause [11 octobre 1977] (p. 6039).

1240. — Négociations Europe - Etats-Unis sur la sidérurgie. — Question de M. Ferretti. Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le plan d'aide à la sidérurgie française ; l'action menée auprès de la commission de Bruxelles pour l'application des clauses de sauvegarde ; l'opposition du Gouvernement à tout protectionnisme [11 octobre 1977] (p. 6039, 6040).

1241. — Aide aux entreprises du Gers victimes des inondations. — Question de M. Faget. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La déconcentration des pouvoirs donnés aux Codefi qui peuvent suspendre le paiements des dettes des entreprises et leur accorder des prêts ; les recommandations dans ce sens faites au trésorier-payeur général du Gers [11 octobre 1977] (p. 6040).

1242. — Paiement de l'indemnité d'expatriation aux militaires stationnés en Allemagne. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Chrisitan Bonnet, ministre de l'intérieur.

L'étude par le Gouvernement des cas posés par les personnels militaires n'ayant pas fait à temps de demande de rappel pour la période 1956-1963 en tenant compte de la règle de la déchéance quadriennale et des propositions de la commission de la défense nationale [11 octobre 1977] (p. 6041).

1243. — Développement des transports en commun dans les zones urbaines. — Question de M. Briane. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

Un problème du ressort des collectivités locales ; les moyens accrus dont elles bénéficient pour développer les transports en commun [11 octobre 1977] (p. 6041, 6042).

1244. — Situation de l'industrie des pêches maritimes. — Question de M. Bardol. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

L'attention portée par le Gouvernement à l'industrie de la pêche ; l'impossibilité de prendre des mesures d'aide en raison des incertitudes sur la politique communautaire de gestion des ressources ; la prise en compte de la situation dans les dotations budgétaires prévues pour 1978 [11 octobre 1977] (p. 6041, 6042).

1245. — Application de la taxe de coresponsabilité sur le lait. — Question de M. Jarosz. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'impossibilité pour le Gouvernement de remettre en cause un engagement à l'égard de la Communauté dans l'intérêt même des producteurs de lait [11 octobre 1977] (p. 6042).

1246. — Aménagement du quartier de La Défense. — Question de M. Barbet. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le montant de l'aide financière et les engagements de l'Etat ; le problème actuel est la mévente des locaux construits ; la recherche de solutions par la DATAR [11 octobre 1977] (p. 6042, 6043).

1247. — Intervention à la télévision d'un responsable politique. — Question de M. Fillioud. Réponse de M. Bord, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

La décision du Gouvernement de ne pas intervenir dans les programmes de télévision [11 octobre 1977] (p. 6043).

1248. — Difficultés de la société métallurgique de Normandie. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la concurrence sauvage, notamment italienne ; la nécessité pour la commission de Bruxelles de prendre ses responsabilités pour maintenir l'emploi dans la sidérurgie française [11 octobre 1977] (p. 6043).

1249. — Raisins de table. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les difficultés du marché des fruits ; l'augmentation des cours par rapport à l'an dernier [11 octobre 1977] (p. 6043, 6044).

1250. — Troisième âge. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'augmentation du pouvoir d'achat des personnes âgées [11 octobre 1977] (p. 6044).

1251. — Taxe parafiscale sur le gravier. — Question de M. Zeller. Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La création de zones d'exploitation et de réaménagement coordonné pourrait mettre fin à la prolifération des exploitations ; le Gouvernement n'est pas hostile à la création d'une taxe supplémentaire sur les granulats [11 octobre 1977] (p. 6044).

1252. — Utilisation de certains matériels dans les opérations de maintien de l'ordre. — Question de M. Mermaz. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

L'opération de police de Creys-Malville ; les matériels dangereux détenus par les manifestants ; l'usage des grenades offensives en 1948 dans le Nord [19 octobre 1977] (p. 6338).

1253. — Restructuration de l'industrie des engrais. — Question de M. Aumont. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La politique du Gouvernement dans le domaine de l'industrie des engrais en vue d'atteindre de meilleurs résultats en 1977 ; les solutions possibles à propos des actions Sopag [19 octobre 1977] (p. 6338).

1254. — Situation des aciéries de Paris-Outreau près de Boulogne-sur-Mer. — Question de M. Dupilet. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les difficultés du ferromanganèse ; la recherche d'une solution dans le cadre communautaire [19 octobre 1977] (p. 6338, 6339).

1255. — Crédits des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM). — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La tâche de recyclage effectuée par ces instituts ; la réduction de leurs crédits pour financer d'autres actions de formation continue [19 octobre 1977] (p. 6339).

1256. — Situation de la centrale thermique de Richemont. — Question de M. Depiétri. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La volonté du Gouvernement de favoriser la reconversion en cours en Lorraine ; l'étude des solutions d'avenir pour les centrales de Cattenom et Richemont [19 octobre 1977] (p. 6339, 6340).

1257. — Titularisation des personnels auxiliaires de la faculté des sciences d'Orsay. — Question de M. Vizet. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'effort considérable d'intégration des auxiliaires des universités ; les difficultés rencontrées du fait de l'importance des rémunérations consenties aux vacataires [19 octobre 1977] (p. 6340).

1258. — Aciéries de Paris-Outreau. — Question de M. Bardol. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La recherche de l'intérêt des travailleurs ; la nécessité d'accepter quelques licenciements dans une perspective de reconversion [19 octobre 1977] (p. 6340, 6341).

1259. — Aménagement des Hauts de La Réunion. — Question de M. Cerneau. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

L'élaboration d'un programme d'action prioritaire d'initiative régionale (PAPIR) ; la publication prochaine du décret de classement des Hauts de l'île [19 octobre 1977] (p. 6341).

1260. — Crise de l'industrie textile dans le sud de l'Alsace. — Question de M. Weisenhorn. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises ; la déconcentration des CODEFI [19 octobre 1977] (p. 6341, 6342).

1261. — Interdiction de la pêche du hareng en Mer du Nord. — Question de M. Offroy. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

L'impossibilité de préjuger des décisions du conseil des ministres de la Communauté ; la position française en faveur de quotas réduits mais significatifs ne pénalisant pas les pêcheurs français [19 octobre 1977] (p. 6342).

1262. — Chômage technique et indemnité compensatoire. — Question de M. Wagner. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'attachement du Gouvernement à l'accord passé entre les partenaires sociaux ; les mesures prises contre les fraudeurs ; augmentation du nombre des enquêteurs de l'agence nationale pour l'emploi, radiation des aides publiques lorsque des abus étaient relevés ; la possibilité pour les partenaires sociaux d'organiser une solution relative à l'indemnité compensatrice [19 octobre 1977] (p. 6342, 6343).

1263. — Importations d'articles textiles et négociation de l'accord mutifibres. — Question de M. Durieux. Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

L'organisation d'un contrôle efficace ; les conditions mises par le Gouvernement français au renouvellement de l'accord multifibres [19 octobre 1977] (p. 6343).

1264. — Mesures concernant les inondations dans le Sud-Ouest. — Question de M. Schloesing. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les détails chiffrés sur le nombre et le montant des prêts accordés aux agriculteurs sinistrés du Sud-Ouest [26 octobre 1977] (p. 6638).

1265. — Cinquième semaine de congés payés. — Question de M. Debré. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Son opposition à la mise en place, à brève échéance, d'une cinquième semaine de congés payés ; l'effort individuel et collectif qui s'impose à la France [26 octobre 1977] (p. 6638, 6639).

1266. — Attentat contre un relais de télévision. — Question de M. Rohel. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

La fermeté du Gouvernement ; les difficultés d'une protection généralisée du patrimoine

national ; la nécessité de recourir à l'avenir à des techniques assurant une auto-protection [26 octobre 1977] (p. 6639).

1267. — Avance remboursable relative au chauffage à l'électricité. — Question de M. La Combe. Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La volonté du Gouvernement de mener une politique énergétique cohérente ; la prise en charge par le maître de l'ouvrage et non par la collectivité des investissements dus au chauffage électrique intégré [26 octobre 1977] (p. 6639, 6640).

1268. — Exonération de la taxe de raccordement au réseau téléphonique pour les personnes âgées. — Question de M. Fanton. Réponse de M. Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

L'exonération de la taxe pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et relevant du fonds national de solidarité ; l'application à compter du 1er novembre prochain du mécanisme de priorité dans le branchement [26 octobre 1977] (p. 6640).

1269. — Remise des dossiers d'examens aux malades par les hôpitaux. — Question de M. Destremau. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'obligation pour les hôpitaux de remettre aux malades la copie de leur dossier [26 octobre 1977] (p. 6640, 6641).

1270. — Stages de formation professionnelle. — Question de M. Gaussin. Réponse de M. Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Le financement des années spéciales d'IUT décrites comme stage intensif organisé en faveur des étudiants sortis sans qualification de notre système éducatif [26 octobre 1977] (p. 6641).

1271. — Destruction d'excédents agricoles. — Question de M. Villa. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les excédents conjoncturels, contrepartie de la sécurité d'approvisionnement ; la distribution gratuite aux collectivités et aux hôpitaux des produits excédentaires [26 octobre 1977] (p. 6641, 6642).

1272. — Fermeture de la mine marchande de Saint-Pierremont. — Question de M. Gilbert Schwartz. Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises par le Gouvernement pour la sidérurgie et les mines de fer [26 octobre 1977] (p. 6642).

1273. — UER d'éducation physique et sportive. — Question de M. Hage. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

La priorité accordée à l'éducation physique dans le budget de 1978 ; la mise en place du nouveau dispositif de préparation aux fonctions de professeur d'éducation physique [26 octobre 1977] (p. 6643).

1274. — Mode de scrutin des prochaines élections législatives. — Question de M. Lagorce. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Cette question ne s'inscrit pas dans le cadre des questions d'actualité [26 octobre 1977] (p. 6643).

1275. — Transports urbains et économies d'énergie. — Question de M. Defferre. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les études en cours concernant les économies d'énergie pour les transports collectifs [26 octobre 1977] (p. 6643).

1276. — Situation de l'élevage ovin. — Question de M. Massot. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La difficulté d'aboutir à un règlement acceptable en matière de viande ovine du fait des intérêts divergents des pays de la CEE [26 octobre 1977] (p. 6643, 6644).

1277. — Rapports d'EDF avec une société privée. — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'enquête sur le cas de la société SOFINEL ; l'indépendance d'EDF ; l'impossibilité pour EDF de mettre en œuvre ses programmes nucléaires en autarcie complète [26 octobre 1977] (p. 6644).

1278. — Familles de travailleurs immigrés. — Question de M. Forni. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Eviter l'importation de chômeurs supplémentaires ; la possibilité pour les épouses d'immigrés de rejoindre leurs maris sans obtenir de carte de travail [26 octobre 1977] (p. 6644).

1279. — Réponses des maires au questionnaire du Premier ministre. — Question de M. Alain Bonnet. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

L'organisation d'une consultation à trois étages au sujet de la réforme des collectivités locales (mairies de base, association des maires

de France, Parlement) [2 novembre 1977] (p. 6836).

1280. — Indice des prix et épargne populaire. — Question de M. Boulloche. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Les résultats obtenus par la politique du Gouvernement ; l'indice du mois de septembre ; la préparation, à partir du rapport de M. Lecat, d'un projet de loi relatif à l'épargne populaire [2 novembre 1977] (p. 6836, 6837).

1281. — Action des associations d'aide familiale rurale. — Question de M. Maurice Blanc. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'étude de ce sujet lors de la discussion du budget de l'agriculture ; l'augmentation de 23 % de l'effort du BAPSA en 1978 [2 novembre 1977] (p. 6837).

1282. — Grève à la compagnie de transport « les courriers normands ». — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La mise en œuvre possible d'une procédure de conciliation dans le cadre de l'application du plan gouvernemental de lutte contre l'inflation [2 novembre 1977] (p. 6837).

1283. — Application de la loi du 5 juillet 1977 sur l'emploi des jeunes. — Question de M. Maurice Andrieux. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La politique du Gouvernement en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes [2 novembre 1977] (p. 6837, 6838).

1284. — Fermeture de l'usine CDF-Chimie à Lacq. — Question de M. Hage. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les emplois offerts par CDF-Chimie à l'intérieur de l'entreprise elle-même ; la création d'une unité de fabrication de produits phytosanitaires employant une cinquantaine de personnes [2 novembre 1977] (p. 6838).

1285. — Pêche du hareng en mer du Nord. — Question de M. Bardol. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La réunion prochaine du 8 novembre visant à allouer des quotas limités et fondés sur des critères sociaux [2 novembre 1977] (p. 6838, 6839).

1286. — Situation des entreprises d'imprimerie. — Question de M. Dhinnin. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les difficultés de l'imprimerie dues au monopole syndical ; la mise en œuvre d'une politique de restructuration ; les instructions données aux administrations de passer leurs commandes en France [2 novembre 1977] (p. 6839).

1287. — Piraterie aérienne et prises d'otages. — Question de M. Gantier. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les mesures permettant de lutter contre la piraterie aérienne doivent intervenir à l'échelon international ; les deux conventions de Montréal et de La Haye déjà adoptées ; la signature par la France, le 27 janvier 1977, d'une convention européenne sur la répression du terrorisme [2 novembre 1977] (p. 6839, 6840).

1288. — Permissions de sortie des détenus de droit commun. — Question de M. Montagne. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le choix des juges de l'application des peines ; l'augmentation de 24 % du budget de la justice pour 1978 ; les décisions du comité d'études sur la violence (collégialiser, instituer une procédure d'appel) [2 novembre 1977] (p. 6840).

1289. — Rénovation du marché Saint-Germain à Paris. — Question de M. Pierre Bas. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

La nécessité de conserver le marché Saint-Germain et de créer des équipements utiles à la population [2 novembre 1977] (p. 6840, 6841).

1290. — Délivrance des permis de construire. — Question de M. Charles Bignon. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La tâche ingrate des services départementaux de l'équipement ; la nécessité de préserver l'environnement, d'assouplir les procédures ; les possibilités de recours [2 novembre 1977] (p. 6841, 6842).

1291. — Implantation de grandes surfaces. — Question de M. Frédéric-Dupont. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

L'application de la loi Royer par le Gouvernement ; la prise en compte de tous les termes de l'article 28 ; moderniser les circuits de distribution et aider les moyens et petits

commerces à s'adapter [9 novembre 1977] (p. 7216).

1292. — Plafonnement des dépenses du FEOGA et taxe de coresponsabilité. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Le combat des parlementaires de la majorité contre cette initiative [9 novembre 1977] (p. 7217).

1293. — Prix des produits alimentaires et implantations de grandes surfaces. — Question de M. Goulet. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Répercuter au niveau des prix de détail les baisses à la production (café, cacao, fruits et légumes) ; la réduction des droits de douane sur les pommes et les agrumes ; moderniser les structures de la distribution ; favoriser l'exercice de la concurrence [9 novembre 1977] (p. 7217, 7218, 7219).

1294. — Application des peines. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les permissions de sortir ; le faible pourcentage d'accidents ; favoriser la réinsertion sociale du détenu à l'approche de sa libération ; l'abolition souhaitable de la peine de mort est impossible dans la période d'insécurité actuelle ; les risques de provoquer des réactions d'autodéfense [9 novembre 1977] (p. 7219).

1295. — Nationalisation des CES municipaux. — Question de M. Kalinsky. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La nationalisation de 5.000 collèges à la fin du mois ; la répartition égalitaire des crédits ; les économies réalisées par les communes du fait de ces nationalisations [9 novembre 1977] (p. 7220).

1296. — Conditions d'attribution des permis de construire. — Question de M. Barel. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les cas signalés à Nice par M. Barel ; l'étude du problème de la délivrance des permis de construire lors du prochain débat budgétaire [9 novembre 1977] (p. 7220, 7221).

1297. — Aciéries de Paris-Outreau. — Question de M. Bardol. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La rémunération des stagiaires ; la situation du stagiaire à Creusot-Loire qui avait bénéficié préalablement d'une embauche limitée [9 novembre 1977] (p. 7221).

1298. — Situation du petit commerce. — Question de M. Josselin. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

La lutte contre les défauts des circuits de distribution [9 novembre 1977] (p. 7222).

1299. — Lotissements réalisés dans le cadre du concours de la maison individuelle. — Question de M. Sénès. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Les malfaçons dans les maisons réalisées dans le cadre du concours de la maison individuelle sous l'égide de la Compagnie Bas-Rhône-Languedoc ; l'ouverture d'un prêt complémentaire de l'Etat de 20.000 F par maison ; la prise en charge par l'Etat des cinq premières annuités de remboursement ; la réforme de l'assurance construction [9 novembre 1977] (p. 7222).

1300. — Abattage d'arbres et protection de l'environnement. — Question de M. Andrieu. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

Les platanes bordant le canal du Midi à Toulouse [9 novembre 1977] (p. 7222).

1301. — Droit d'accès dans les eaux communautaires. — Question de M. Le Pensec. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

La réglementation applicable dans les eaux territoriales irlandaises ; la défense des intérêts des pêcheurs français par le Gouvernement [9 novembre 1977] (p. 7222, 7223).

1302. — Utilisation des moyens de transport officiels. — Question de M. Duroure. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

L'utilisation par M. Rufenacht d'un avion d'une ligne intérieure [16 novembre 1977] (p. 7496).

1303. — Licenciements à la société Gillet-Thaon à Genay et à Villefranche-sur-Saône (Rhône). — Question de M. Poutissou. Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Les détails exacts des perspectives d'emploi de cette entreprise seront communiqués par écrit [16 novembre 1977] (p. 7496).

1304. — Attributions du fonds d'équipement des collectivités locales. — Question de M. Madrelle. Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

La nécessité d'attendre le vote définitif du budget [16 novembre 1977] (p. 7496, 7497).

1305. — Aide aux coopératives céréalières des régions de moyenne production. — Question de M. Benoist. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

L'impossibilité d'étendre aux coopératives céréalières les mesures prises l'an dernier pour les coopératives sinistrées [16 novembre 1977] (p. 7497).

1306. — Prise de participation de l'Etat dans le capital de certaines sociétés aéronautiques et fabrication du Nord 262. — Question de M. Alex Raymond. Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé des transports.

La prise de participation de l'Etat dans le capital de la Société des avions Marcel Dassault est en cours de réalisation ; la nécessité d'une possession de tous les éléments d'appréciation pour décider la relance de fabrication du Nord 262 [16 novembre 1977] (p. 7497)

1307. — Situation de certains bureaux d'ingénierie. — Question de Mme Moreau. Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises pour soutenir l'activité des bureaux d'études : commandes des collectivités locales, avantages accordés à l'exportation [16 novembre 1977] (p. 7498).

1308. — Paiement de la taxe d'habitation. — Question de M. Maisonnat. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Les difficultés que soulèverait le paiement en trois fractions de la taxe d'habitation ; la solution la plus favorable : le prélèvement mensuel ; la possibilité d'obtenir des comptables du Trésor des délais de paiement [16 novembre 1977] (p. 7498).

1309. — Cité scolaire Edouard-Vaillant de Gennevilliers. — Question de M. L'Huillier. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'enseignement normal reçu par les élèves de cette cité scolaire, car le fonctionnement de cet établissement n'est pas interrompu ; les crédits alloués pour les travaux de sécurité ; le contentieux existant entre la commune et la société chargée de la construction [16 novembre 1977] (p. 7498, 7499).

1310. — Otages du Polisario et situation au Proche-Orient et dans la corne de l'Afrique. — Question de M. Ollivro. Réponse de M. de Guinringaud, ministre des affaires étrangères.

Le nouveau voyage à Alger de M. Chayet ; le refus de la France d'être entraînée dans le problème politique de la dévolution de l'ancien Sahara espagnol ; l'attention portée par le Gouvernement à la situation au Proche-Orient et en Somalie [16 novembre 1977] (p. 7499).

1311. — Attribution de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire aux familles des ouvriers frontaliers français. — Question de M. Julien Schvartz. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le versement de cette allocation uniquement aux bénéficiaires des prestations familiales [16 novembre 1977] (p. 7499).

1312. — Plafonnement de la taxe professionnelle. — Question de M. Boyer. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La règle des 170 % n'a pas d'exception [16 novembre 1977] (p. 7500).

1313. — Baisse du prix du poulet. — Question de M. de Poulpiquet. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La justification de la baisse des prix à la production par la diminution des prix des aliments de la volaille [16 novembre 1977] (p. 7500).

1314. — Prix agricoles à la production et montants compensatoires monétaires. — Question de M. Chambon. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Une comparaison des prix agricoles sera faite fin novembre ; le désir de la France d'obtenir un abattement, notamment pour le lait ; la non-opposition du Gouvernement au démembrement du système des montants compensatoires monétaires s'il a lieu dans tous les pays membres [16 novembre 1977] (p. 7500).

1315. — Suppression de certaines recettes buralistes. — Question de M. Tissandier. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La suspension, depuis août 1974, des fermetures de recettes ; le réaménagement du réseau en cours d'établissement [16 novembre 1977] (p. 7501).

1316. — Equipement des villes moyennes. — Question de M. Desanlis. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Les mesures prises en faveur des villes moyennes ; l'aide des caisses d'épargne [16 novembre 1977] (p. 7501).

1317. — Situation des établissements d'hospitalisation privés. — Question de M. Pons. Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'application de la carte sanitaire ; le reclassement des établissements suivant les spécialités ; la possibilité d'avancer le relèvement des tarifs pour 1978 [23 novembre 1977] (p. 7832).

1318. — Faillite de la société Cofranimex et exportation des productions de l'élevage français. — Question de M. Fouchier. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les services rendus par la Cofranimex ; la promotion des exportations d'animaux reproducteurs par les unions de producteurs aidés par la Sopexa [23 novembre 1977] (p. 7833).

1319. — Rencontre de Jérusalem. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

L'attitude de la France à l'égard de la rencontre « Sadate-Begin » ; le geste courageux du président égyptien ; les risques d'une initiative des pays occidentaux en faveur de l'action du président Sadate ; le texte adopté mardi par le Conseil des Neuf [23 novembre 1977] (p. 7834).

1320. — Application de la loi Royer et situation des détaillants en carburant. — Question de M. Falala. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les progrès accomplis en faveur des artisans : couverture sociale, régime fiscal, centres agréés de gestion ; la réforme du contrat d'apprentissage ; le dialogue avec les détaillants en carburants [23 novembre 1977] (p. 7834, 7835).

1321. — Taxation des prix de certains vins. — Question de M. Cointat. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Les raisons ayant conduit le Gouvernement à fixer un plafond pour le prix de certains vins ; l'étude des problèmes techniques avec les représentants des commerçants et des artisans [23 novembre 1977] (p. 7835).

1322. — Extradition de Klaus Croissant. — Question de M. Juquin. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le respect des règles de droit par le Gouvernement français ; la décision du Gouvernement de suivre l'avis de la chambre d'accusation ; l'application de la convention d'extradition franco-allemande de 1951 ; le respect du droit d'asile par la France (114.000 réfugiés) ; la garantie des libertés des citoyens en République fédérale d'Allemagne [23 novembre 1977] (p. 7835, 7836).

1323. — Fermeture de la mine de Saint-Pierremont à Mancieulles (Meurthe-et-Moselle). — Question de M. Gilbert Schwartz. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La recherche d'une solution européenne au problème des mines de fer de Lorraine ; la surproduction de la sidérurgie européenne [23 novembre 1977] (p. 7837).

1324. — Situation de l'emploi à la Saviem-Blainville (Calvados). — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'effort d'exportation entrepris par la Régie Renault ; la chute de 15 % du marché du poids lourd ; les conditions de mise à la retraite anticipée de 700 travailleurs [23 novembre 1977] (p. 7837).

1325. — Loi sur l'architecture. — Question de M. Josselin. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

L'article 37 de la loi sur l'architecture ; les procédures d'inscription sur la liste des agréés en architecture ; les possibilités de recours [23 novembre 1977] (p. 7838).

1326. — Expulsion d'un travailleur immigré. — Question de M. Dubedout. Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

Les motifs de l'expulsion de Mohamed Zerouki ; le non-respect de l'obligation de neutralité politique faite aux résidents étrangers ; ses liens avec le Polisario [23 novembre 1977] (p. 7838).

1327. — Mutation d'un inspecteur de l'enseignement. — Question de M. Pidjot. Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La promotion représentée par la mutation de M. Gau à Nouméa [23 novembre 1977] (p. 7838).

1328. — Schéma de restructuration de la chimie des engrais. — Question de M. Darras. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les crédits prévus à la loi de finances pour la restructuration de CDF-Chimie ; la construction du vapo-craqueur, opération génératrice d'emploi [30 novembre 1977] (p. 8048).

1329. — Suspension de fonctions d'un magistrat et rattachement administratif du ministère public. — Question de M. Forni. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'extradition de Me Croissant ; le manquement de Mlle Guémann à l'obligation de réserve ; le démenti de l'hypothèse d'un rattachement du ministère public au ministère de l'intérieur [30 novembre 1977] (p. 8048, 8049).

1330. — Directive relative à la conservation des oiseaux. — Question de M. Lavielle. Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

Les trois volets de la directive : protection des habitats, interdiction de la commercialisation, liste des espèces à préserver [30 novembre 1977] (p. 8049).

1331. — Licenciements à l'entreprise Soleillant-Distribution. — Question de M. Eyraud. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La protection des travailleurs licenciés pour raisons économiques ; le rôle de l'inspection du travail [30 novembre 1977] (p. 8050).

1332. — Organisation communautaire du marché du mouton. — Question de M. Rigout. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les objectifs du Gouvernement ; les propositions inopportunes du groupe communiste européen (limitation des dépenses du FEOGA) [30 novembre 1977] (p. 8050, 8051).

1333. — Activité de CDF-Chimie-Nord. — Question de M. Lucas. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les investissements et les créations d'emplois à Dunkerque par CDF-Chimie ; la restructuration du domaine public ; le respect des intérêts nationaux [30 novembre 1977] (p. 8051).

1334. — Licenciements à Usinor-Louvroil. — Question de M. Jarosz. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La confirmation des déclarations du 27 septembre 1977 relatives à la création de 1.200 emplois dans le département du Nord [30 novembre 1977] (p. 8051, 8052).

1335. — Recouvrement public des pensions alimentaires. — Question de M. Boyer. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'efficacité des procédures mises en place par la loi de 1973 et par la loi de 1975 ; le texte tendant à réprimer l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité ; la création d'un fonds de garantie des pensions alimentaires [30 novembre 1977] (p. 8052).

1336. — Aménagement de la côte Aquitaine. — Question de M. Achille-Fould. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Les objectifs de protection de la nature et des sites ; le programme de la mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine [30 novembre 1977] (p. 8052, 8053).

1337. — Introduction de la presse dans les établissements scolaires. — Question de M. Guermeur. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Préparer les jeunes en formant leur esprit critique à l'utilisation des media ; le rôle du groupe de travail paritaire « Education - presse » : définir les conditions d'utilisation assurant le respect de l'objectivité [30 novembre 1977] (p. 8053).

1338. — Embargo obligatoire sur les fournitures d'armes à l'Afrique du Sud. — Question de M. Girard. Réponses de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

La décision du Conseil de sécurité, obligation juridique imposée à tous les membres des Nations unies ; l'examen des problèmes posés aux constructeurs des bâtiments de guerre commandés par l'Afrique du Sud [30 novembre 1977] (p. 8053, 8054).

1339. — Rapport de la commission d'enquête sur les importations sauvages. — Question de M. Limouzy. Réponse de M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Maintenir la liberté des échanges dans des conditions de régularité et de sécurité ; les mesures prises par le Gouvernement pour le textile, l'accord multifibres, l'acier ; l'application du concept de croissance ordonnée des échanges sur le plan international ; l'action de restructuration de nos industries [30 novembre 1977] (p. 8054).

1340. — Lutte contre les maladies du bétail. — Question de M. Bertrand Denis. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Le problème des importations en provenance de la Communauté ; les garanties sanitaires exigibles des vendeurs de semences [30 novembre 1977] (p. 8054, 8055).

1341. — Droit de grève et liberté du travail. — Question de M. Claudius-Petit. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'exercice du droit de grève inséparable de l'exercice de la responsabilité ; le détournement du droit de grève par les dirigeants syndicaux [7 décembre 1977] (p. 8337).

1342. — Protection du Marché commun contre les importations abusives. — Question de M. Debré. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les protestations de la France à l'égard des importations abusives ; le mandat reçu par le président de la commission de Bruxelles [7 décembre 1977] (p. 8338).

1343. — Grèves « sauvages » à Electricité de France. — Question de M. Feït. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'opinion publique, seul juge des abus en matière d'exercice du droit de grève ; les dangers d'un exercice incontrôlé de ce droit [7 décembre 1977] (p. 8338).

1344. — Prolongation de la grève à Electricité de France et défense des droits des usagers. — Question de M. Magaud. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les avantages dont bénéficient les salariés d'EDF-GDF ; l'impossibilité de répondre à une atteinte portée à la liberté par cette autre atteinte que serait la réquisition [7 décembre 1977] (p. 8339).

1345. — Application de la réforme de l'éducation. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les bonnes conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée des élèves de sixième ; la majorité des parents favorable à la réforme ; l'assurance du ministre que les comités de parents se réuniraient [7 décembre 1977] (p. 8339, 8340).

1346. — Attentats contre les travailleurs algériens. — Question de M. Depiétri. Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

Le caractère inadmissible des actes de violence contre les immigrés ; les consignes reçues par les services de police pour que la paix publique soit respectée [7 décembre 1977] (p. 8340).

1347. — Campagne préélectorale. — Question de Mme Constans. Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

Le climat de grande liberté dans lequel se déroule la campagne préélectorale [7 décembre 1977] (p. 8340).

1348. — Jeunes motocyclistes de Rungis. — Question de M. Dupuy. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

La recherche par le Gouvernement d'un emplacement susceptible de recevoir un circuit motocycliste [7 décembre 1977] (p. 8340, 8341).

1349. — Etat du CES Politzer à Bagnolet. — Question de Mme Chonavel. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les travaux importants exécutés depuis 1970 pour la mise en conformité avec les nouvelles normes de sécurité ; la mauvaise volonté de la commune à assumer ses charges [7 décembre 1977] (p. 8341, 8342).

1350. — Aide aux travailleurs privés d'emploi. — Question de M. Naveau. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'amélioration de l'aide au chômage n'est possible qu'avec l'accord des partenaires sociaux [7 décembre 1977] (p. 8342).

1351. — Taxation des vins d'appellation d'origine contrôlée. — Question de M. Henri Michel. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Le premier arrêté pris en octobre 1977, dans l'intérêt de la viticulture, réduisant le coefficient multiplicateur dont bénéficient les restaurateurs ; le second s'inscrivant dans la lutte contre la hausse des prix ; la possibilité de modifier ce dernier avec l'accord des restaurateurs et des viticulteurs [7 décembre 1977] (p. 8342).

1352. — Respect du droit d'asile. — Question de M. Chevènement. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'impossibilité de construire une Europe unie si les justices des neuf pays s'ignorent [7 décembre 1977] (p. 8342, 8343).

1353. — Attribution de la carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre. — Question de M. Audinot. Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

L'impossibilité d'attribuer automatiquement la carte du combattant à tous les prisonniers de guerre ; l'action des commissions départementales [7 décembre 1977] (p. 8343).

1354. — Licenciements aux établissements Cochaux à Laifour. — Question de M. Lebon. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Recommande à l'auteur de la question de prendre contact avec son cabinet au sujet de cette fonderie [14 décembre 1977] (p. 8703).

1355. — Rachat de la société Préval par l'Union laitière normande. — Question de M. Darinot. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La nécessité d'éviter tout coût excessif pour les producteurs de lait [14 décembre 1977] (p. 8703).

1356. — Avenir de l'industrie du chauffage électrique. — Question de M. Maurice Legendre. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'équipement de 35 % des logements neufs en chauffage électrique ; le principe de la tarification spéciale pour les heures creuses ; les difficultés de la société Applimo [14 décembre 1977] (p. 8703, 8704).

1357. — Insuffisance des crédits pour le lycée Léon-Blum de Créteil. — Question de M. Mexandeau. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Ce lycée bénéficie des mêmes dotations que les autres établissements [14 décembre 1977] (p. 8704).

1358. — Installation du téléphone dans les zones rurales. — Question de M. Eyraud. Réponse de M. Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

La politique d'égalisation des installations téléphoniques entre les populations rurales et urbaines ; l'achèvement de l'automatisation en 1978 [14 décembre 1977] (p. 8704).

1359. — Moyens en heures complémentaires et en crédits attribués à la faculté des sciences de Nancy-I. — Question de M. Gilbert Schwartz. Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les problèmes de gestion de la faculté de Nancy-I ; l'augmentation de 18 % de ses crédits de fonctionnement ; la diminution de 4 % de ses effectifs en étudiants [14 décembre 1977] (p. 8704, 8705).

1360. — Difficultés financières des caves coopératives de Lot-et-Garonne et du Gers. — Question de M. Ruffe. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les mesures prises pour aider les coopératives et les entreprises privées de ces régions [14 décembre 1977] (p. 8705).

1361. — Grève à l'usine Naphta-Chimie de Martigues-Lavéra. — Question de M. Rieubon. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La baisse des commandes ; la majorité du personnel s'est prononcée contre la grève ; la recherche d'une solution de conciliation par l'inspection du travail [14 décembre 1977] (p. 8705, 8706).

1362. — Licenciements à la société Ericsson. — Question de M. Frelaut. Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les conditions du transfert de l'atelier de fabrication de Colombes à Cergy-Pontoise [14 décembre 1977] (p. 8706).

1363. — Attribution d'avantages sociaux aux personnes âgées. — Question de Mme de Hauteclocque. Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les effets de « seuil » ; l'octroi d'une façon plus large de certains avantages sociaux (allocation-logement, aide médicale, dégrèvement d'impôt) ; la fixation du minimum social à 11.000 F [14 décembre 1977] (p. 8706, 8707).

1364. — Indemnisation des Français d'outre-mer dépossédés. — Question de M. Destremau. Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Les négociations entreprises ; les accords conclus avec le Maroc et la Guinée ; le dépôt au Sénat d'un amendement sur l'indemnisation des Français rapatriés de Tunisie [14 décembre 1977] (p. 8707).

1365. — Défectuosités de piscines industrialisées. — Question de M. Dronne. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Les problèmes techniques posés par les piscines « Tournesol » ; le programme des piscines industrialisées n'a pas apporté que des mécomptes [14 décembre 1977] (p. 8707).

1366. — Dégrèvements d'impôt locaux. — Question de M. Falala. Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'octroi d'un dégrèvement immédiat à la direction locale des impôts pour les bénéficiaires du FNS [14 décembre 1977] (p. 8707, 8708).

1367. — Directeurs d'école. — Question de M. Gissinger. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les dispositions permettant de les dispenser d'une partie de leur service d'enseignement ; les problèmes posés par la création d'un corps particulier de direction [14 décembre 1977] (p. 8708).

1368. — Contrôle des permissions de sortie accordées aux détenus. — Question de M. de Kerveguen. Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

L'ordonnance de 1958 instituant le système des permissions de sortie ; la composition de la commission d'application des peines [14 décembre 1977] (p. 8708, 8709).

1369. — Participation des entreprises locales aux chantiers du département de la Manche. — Question de M. Daillet. Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'augmentation de 2 % par an du pourcentage des marchés publics confiés à des petites et moyennes entreprises ; la possibilité de confier une partie des travaux de la centrale nucléaire de Flamanville à des entreprises locales [14 décembre 1977] (p. 8709).

1370. — Commission tripartite des anciens combattants. — Question de M. Brocard. Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La mise en place de cette commission dans les prochains jours [21 décembre 1977] (p. 9143).

1371. — Prix des terres agricoles. — Question de M. Briane. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La possibilité pour les SAFER de demander une révision judiciaire des prix ; les mesures prises pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs [21 décembre 1977] (p. 9144).

1372. — Réglementation de la vitesse des automobiles. — Question de M. Vauclair. Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La fixation du plafond de vitesse, en France, en fonction de la sécurité et de la nécessité d'économiser l'énergie [21 décembre 1977] (p. 9144).

1373. — Organisation commune du marché du mouton. — Question de M. Lepercq. Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Le maintien de l'organisation nationale de la France jusqu'à la conclusion d'une solution communautaire [21 décembre 1977] (p. 9145).

1374. — Construction et utilisation des véhicules épandeurs de goudron. — Question de M. de Gastines. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'application de l'arrêté du 18 novembre 1975 ; la situation de l'usine de Craon [21 décembre 1977] (p. 9145).

1375. — Frais généraux des entreprises. — Question de M. Caillaud. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Le plafonnement du montant déductible de certains frais généraux des entreprises prévu par la loi de finances pour 1977 s'inscrit dans le plan de lutte contre l'inflation [21 décembre 1977] (p. 9145, 9146).

1376. — Taxe professionnelle appliquée à certaines professions libérales. — Question de M. Bonhomme. Réponse de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

La situation des membres des professions libérales installés postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 16 juin 1977 ; la possibilité de revoir les cas aberrants pour éviter de trop grandes distorsions [21 décembre 1977] (p. 9146).

1377. — Demande d'extradition de Klaus Barbie. — Question de M. Virgile Barel. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

L'émouvant appel de M. Barel ; la continuation de l'action du Gouvernement pour obtenir l'extradition de Klaus Barbie [21 décembre 1977] (p. 9146. 9147).

1378. — Attaque d'une colonne du Polisario. — Question de M. Odru. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

La mise au point sur le rôle de l'aviation française contre les colonnes du Polisario ; les dispositions prises à la demande des autorités mauritaniennes pour protéger nos ressortissants [21 décembre 1977] (p. 9147).

1379. — Remplacement des instituteurs absents dans les écoles primaires de Maisons-Alfort. — Question de M. Franceschi. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La répartition entre les départements des moyens dont le ministère dispose pour remplacer les instituteurs absents [21 décembre 1977] (p. 9148).

1380. — Situation de l'emploi à Rhône-Poulenc-Textile. — Question de M. Poperen. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le renouvellement de l'accord multifibres ; le plan biennal de la société Rhône-Poulenc : aucun arrêt d'activité, les investissements importants pour se reconvertir et améliorer sa compétitivité [21 décembre 1977] (p. 9148, 9149).

1381. — Atteintes aux droits de l'homme en Argentine. — Question de M. Jean-Pierre Cot. Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Les déclarations de M. Michel Poniatowski en Argentine ; l'intervention du Gouvernement à la suite de l'enlèvement de deux religieuses françaises [21 décembre 1977] (p. 9149, 9150).

1382. — Menaces de licenciements à l'usine Joy-France de Montluçon. — Question de M. Brun. Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les négociations en cours [21 décembre 1977] (p. 9150).

— **Temps de parole accordé aux groupes pour les —.** *Voir* INTERVENTION DE M. DEFERRE [1er juin 1977] (p. 3263).

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT

1, 2, 3, 4, 5, 6. — Service national. — Six questions jointes de MM. Max Lejeune (n° 2), Robert Fabre (n° 3), Nilès (n° 5), Labbé (n° 31), Bernard-Reymond (n° 251), Chinaud (n° 296) à M. le ministre des armées [25 avril 1973] (p. 870 à 899).

ORATEURS : *MM. Max Lejeune, Robert Fabre, Nilès, Labbé, Sudreau, Chinaud, Galley, ministre des armées, Fontanet, ministre de l'éducation nationale, Servan-Schreiber, Cazenave, Rossi, Le Theule, Josselin, Dubedout, Cressard, Bernard-Reymond, Juquin, Le Foll, Pierre Joxe, Brocard.*

Sursis (p. 870, 871, 874, 875, 876, 877) ; loi du 9 juillet 1970 (p. 870, 873, 876) ; âge limite d'incorporation (p. 870) ; service national civil (p. 871) ; durée du service (p. 871, 872, 874, 876, 878) ; besoins des armées (p. 871) ; exemple de la Grande-Bretagne (p. 872) ; armée de volontariat (p. 872) ; les engagés (p. 872) ; abaissement de l'âge de la majorité électorale (p. 874) ; dispenses dans certaines professions déficitaires (p. 875) ; problèmes de la jeunesse (p. 874, 875) ; enseignement (p. 875, 877) ; report d'incorporation (p. 877) ; défense civile (p. 877) ; formation des officiers, leur place dans la nation (p. 878).

Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées (p. 879) :

Annonce d'un débat au fonds au cours de la prochaine discussion budgétaire (p. 879) ; loi du 9 juillet 1970 ; sursis (p. 879, 880) ; reports d'incorporation ; émotion des jeunes ; mesures transitoires d'assouplissement (p. 880).

Réponse de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale (p. 881 et 896) :

Aides aux jeunes après l'accomplissement de leur service militaire (p. 881).

REPRISE DE LA DISCUSSION (p. 882).

Défense nationale (p. 882, 885, 886, 894) ; loi du 9 juillet 1970 (p. 885, 886, 897) ; éducation nationale (p. 883, 891, 893) ; bourses (p. 884, 892) ; exemples étrangers (p. 884) ; inquiétude et problèmes de la jeunesse (p. 884, 885, 889, 890, 891, 893) ; conditions d'exécution du service militaire (p. 886, 895) ; âge de la majorité électorale (p. 889, 893) ; sursis (p. 891, 892, 893, 894, 895) ; composition de la commission armée-jeunesse (p. 891) ; service civil (p. 892) ; conflit Renault (p. 892) ; pétition de l'Union nationale des comités d'action lycéens (p. 893) ; statut de l'objection de conscience (p. 894, 895) ; menace de suppression des allocations familiales (p. 896) ; reports d'incorporation (p. 897) ; problème de l'enseignement technique (p. 897).

Réponse de M. Robert Galley, ministre des armées (p. 897) :

Force nucléaire de dissuasion (p. 897) ; sanction de l'agitation ; enseignements technique et agricole ; protection civile (p. 898) ; composition de la commission armée-jeunesse ; préparation d'un projet de loi (p. 899).

7, 8, 9, 10, 11, 12. — Liberté d'expression et de création : questions jointes de MM. Fillioud (n° 900), Leroy (n° 1188), de Broglie (n° 1242), Flornoy (n° 1243), Michel Durafour (n° 1262), Claudius-Petit (n° 1265) à M. le ministre des affaires culturelles [23 mai 1973] (p. 1483 à 1507).

ORATEURS : *MM. Leroy, Fillioud, de Broglie, Flornoy, Michel Durafour, Claudius-Petit, Jean-Pierre Cot, Barrot, Pierre Bas, Ralite, Chevènement, Jacques Legendre, Baumel, Cressard, Crépeau.*

Crise culturelle ; ordre moral (p. 1485) ; Soljenitsyne (p. 1486) ; rôle de la culture dans une période de mutation ; liberté du créateur et liberté du public (p. 1488) ; sculpture et décoration dans les établissements publics ; nécessité de développer les initiatives locales et la concertation (p. 1489) ; société marxiste ; « rebellion langagière » (p. 1490) ; demande de doublement des crédits du ministère et d'une loi-cadre sur l'équipement culturel (p. 1491) ; écrivains soviétiques ; architecture ; ouvriers manuels (p. 1492).

Réponse de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles :

Sens et usage des libertés publiques ; culture « moyen complémentaire de la liberté » ; mise au point sur sa déclaration du 3 mai à l'Agence France-Presse ; « caviardages » de ses propos dans l'*Humanité* (p. 1493) ; respect de la liberté d'expression ; contrôle des films de cinéma ; utilisation des textes en vigueur qui pourraient cependant être améliorés notamment en ce qui concerne l'avance financière consentie par le fonds de soutien à l'industrie cinématographique qui accompagne automatiquement l'autorisation de diffusion publique ; affichage ; interdiction aux mineurs (p. 1494, 1496) ; missions du ministère des affaires culturelles : la préservation, la mise en lumière et la fréquentation du patrimoine culturel, l'enseignement, la stimulation de la création littéraire et artistique ; Comédie-Française ; Opéra de Paris ; musée du XIX[e] siècle ; Beaubourg ; initiatives destinées à faire briller Paris ; Palais-Royal ; passages piétonniers ; problèmes des constructions dans Paris ; tours *intra muros ;* la Défense (p. 1495) ; petite église de Puteaux ; sa suggestion d'un monument à la résistance ; sa demande d'une augmentation des crédits du fonds d'intervention culturelle ; son intention d'aller dans les régions ; problème des ressources financières de son ministère ; subventions à l'art dramatique ; statut social des créateurs ; programme d'architecture nouvelle ; annonce d'un projet de loi sur l'architecture (p. 1496) ; aide à la création musicale ; son intention d'instituer une caisse nationale de la musique et un fonds d'aide aux virtuoses pour leur premier concert ; effort en faveur du logement des artistes (ateliers) ; encouragement du mécénat ; condition des écrivains : statut social, régime fiscal, définition et protection de la propriété littéraire ; conseil supérieur des lettres ; centre national des lettres (p. 1497).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Répartition des crédits du fonds d'intervention culturelle (p. 1498) ; problème de la définition du mauvais goût et de la vulgarité (p. 1499) ; recherche d'un libéralisme moderne (p. 1500) ; théâtre (p. 1502) ; théâtre du soleil ; école de cinéma (Louis Lumière) ; théâtre pour enfants (p. 1502) ; crise culturelle et de la société (p. 1502) ; problème de la censure politique notamment à la télévision (p. 1503, 1504) ; place du parti communiste dans la lutte pour la défense des libertés de création et d'expression (p. 1504, 1505) ; maisons de la culture (p. 1506, 1507) ; décentralisation artistique (p. 1507) ;

13, 14, 15, 16, 17, 18. — Prix du tabac : questions jointes de MM. Dutard (n° 790), Maurice Faure (n° 1355), Cattin-Bazin (n° 1358), Bégault (n° 1359), Ceyrac (n° 1499) et Fouchier (n° 1552) à M. le ministre de l'agriculture et du développement rural [8 juin 1973] (p. 2002 à 2009).

ORATEURS : *MM. Dutard, Maurice Faure, Cattin-Bazin, Bégault, Ceyrac, Fouchier, Cot, Laurissergues.*

Fiscalité (p. 2002) ; insuffisance du prix du tabac en feuilles pour la campagne 1973-1974 (p. 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2008) ; nécessité de préserver le revenu des producteurs par l'établissement d'une politique de contrats entre producteurs et SEITA (p. 2004, 2005, 2006).

Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 2006).

Versement de primes de qualité.

19, 20, 21, 22, 23, 24, 25. — Evénements du Proche-Orient. — Sept questions jointes de MM. Péronnet (n° 5168), Baillot (n° 5263), Roux (n° 5271), Destremau (n° 5273), Seitlinger (n° 5282), Poperen (n° 5283), Soustelle (n° 5314) à M. le ministre des affaires étrangères [17 octobre 1973] (p. 4476 à 4512).

ORATEURS : *MM. Péronnet, Baillot, Roux, Destremau, Seitlinger, Poperen, Soustelle, Jobert, ministre des affaires étrangères, Bastide, Jean-Jacques Servan-Schreiber, Lecanuet, Georges, Frédéric-Dupont, Couve de Murville, Robert-André Vivien, Chinaud, Mme Thome-Patenôtre, MM. Stehlin, Le Foll, Marcus, Nessler, Offroy, Krieg, Terrenoire, Fouchet, Michel Durafour.*

Embargo sur les armes et le matériel militaire à destination des pays du Proche-Orient (p. 4477, 4479, 4480, 4482, 4483, 4489, 4485) ; demande d'une politique commune européenne et d'initiative des Neuf pour ramener la paix (p. 4477, 4480, 4481, 4482, 4483) ; demande d'explication sur l'attitude et la politique du Gouvernement français (p. 4477, 4478, 4480, 4481, 4484) ; problème du pétrole (p. 4479, 4482, 4485) ; la « petite phrase » du ministre (p. 4481) ; indemnisation de nos ressortissants par les pays d'Afrique du Nord (p. 4480) ; droit à l'existence d'Israël (p. 4480, 4482, 4483, 4485) ; droit à l'existence d'une nationalité palestinienne (p. 4483) ; rôle de l'ONU (p. 4483).

Réponse de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 4485) :

Rappel des positions françaises à l'égard d'Israël et des Etats arabes (p. 4485, 4486) ; historique des événements depuis mai 1967 et

historique, à l'aide de citations, de la politique de la France depuis 1967 (p. 4487, 4488, 4489) ; ses réponses concernant l'intervention européenne ; le sens de ses propos du 8 octobre 1973 sur les causes et les conditions de la reprise des hositilités au Proche-Orient (« petite phrase ») (p. 4489) ; le problème de l'embargo et des « Mirage » (p. 4490).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Regret que le Gouvernement n'ait pas sollicité un vote de confiance sur sa politique étrangère (p. 4490) ; « embargo diplomatique » à l'égard d'Israël et refus de recevoir Mme Golda Meïr (p. 4491) ; problème de l'embargo militaire (p. 4491, 4494, 4500, 4501, 4507, 4509) ; vente de « Mirage » à la Libye (p. 4502, 4504, 4507, 4510, 4511) ; absence de politique européenne unie (p. 4492, 4493) ; pétrole (p. 4493) ; la « petite phrase du ministre » (p. 4496, 4501, 4502, 4503, 4504, 4505) ; droit à l'existence d'Israël (p. 4499, 4500, 4501, 4504, 4508, 4509) ; évocation du général Koenig (p. 4501) ; fait palestinien (p. 403, 4506, 4508, 4509) ; absence de vraie politique de la France qui se trouve conduite à mener une politique commerciale conforme à ses intérêts (p. 4503) ; incapacité des grandes puissances et faillite de l'ONU (p. 4503) ; problème des réfugiés (p. 4505).

Réponse de M. le ministre des affaires étrangères (p. 4511) :

Poids déterminant des grands dans le règlement du conflit ; affirmation de la garantie du concours de la France à Israël pour assurer sa sécurité ; son désir d'un tournée dans tous les pays du Proche-Orient (p. 4511, 4512).

26, 27, 28, 29, 30, 31. — Prix agricoles. — Six questions jointes de MM. Charles Bignon (n° 11204), Josselin (n° 11311), Rigout (n° 11324), d'Harcourt (n° 11329), Bertrand Denis (n° 11466), Daillet (n° 11509) à M. le ministre de l'agriculture [19 juin 1974] (p. 2790 à 2807).

ORATEURS : *MM. Balmigère, Bayou, Charles Bignon, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Brochard, Cornette, Daillet, Bertrand Denis, Godefroy, Guermeur, Hamel, d'Harcourt, Josselin, Le Pensec, Ligot, Méhaignerie, Porelli, de Poulpiquet, Pranchère, Simon.*

Difficultés des éleveurs résultant essentiellement de l'écart entre les prix agricoles et les charges d'exploitation (p. 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2799, 2800, 2801, 2802) ; marché de la viande bovine (p. 2790, 2791, 2792, 2794, 2795, 2798, 2800, 2801, 2802) ; application de la loi sur l'interprofessionnelle laitière (p. 2790) ; interventions pour le bétail magire (p. 2790) ; prime pour les veaux élevés au pis (p. 2790) ; financement des bâtiments d'élevage (p. 2790, 2802) ; prêts spéciaux à l'élevage (p. 2790, 2791) ; nécessité de freiner 2793, 2799, 2800, 2802, 2803), de fruits et les importations de viande (p. 2791, 2792, légumes (p. 2803), de vin (p. 2803), porcs (p. 2791, 2792, 2794, 2795, 2802) ; extension des interventions de l'ONIBEV à la viande porcine (p. 2795, 2799) ; situation des producteurs bretons (p. 2791) ; insuffisance des moyens de l'ONIBEV (p. 2791, 2793, 2799, 2800) ; nécessité d'une planification de la production (p. 2791) ; d'une organisation de la distribution (p. 2791) ; nécessité d'une véritable garantie du revenu de tous les agriculteurs (p. 2792) ; injustice née du maintien des montants compensatoires (p. 2791, 2792, 2793, 2795) ; marché des fruits et légumes (p. 2792, 2793, 2799, 2803) ; pommes de terre et artichauts de Bretagne, primeurs de Provence (p. 2793, 2803, 2804) ; proposition de loi du groupe communiste tendant à fixer des prix agricoles minimaux garantis (p. 2792, 2793, 2799) ; attente de mesures compensatoires pour le carburant agricole (p. 2792) ; marché du vin (p. 2792, 2793, 2795, 2799, 2803, 2804, 2805) ; exportations de jeunes veaux vers l'Italie (p. 2792, 2794) ; taux de la TVA sur les viandes (p. 2793, 2803) ; aide à l'agriculture de montagne (p. 2793, 2800) ; prix du lait (p. 2793, 2794, 2804) ; déblocage des crédits du FORMA (p. 2793) ; action sur le revenu du paysan par la fiscalité directe et indirecte (revenu cadastral) (p. 2793, 2794) ; conditions d'attribution de l'IVD (p. 2794) ; indexation des charges de production (p. 2794) ; problème des exportations de scories de déphosphoration ; secteur avicole : volaille (p. 2794, 2799, 2803), poulets, dindes (p. 2799), œufs (p. 2794, 2799) ; demande qu'une étude soit entreprise au niveau de la Communauté sur la place des agriculteurs dans la société européenne (p. 2795) ; écoulement des stocks de viande en venant en aide aux populations du Sahel ; situation des jeunes éleveurs (p. 2799, 2802, 2804) ; taxe fiscale progressive sur les gros élevages (p. 2799) ; problème posé par le paiement à l'aide de chèques sans provision d'éleveurs des Deux-Sèvres, proposition de création d'une caisse de garantie mutuelle des négociants (p. 2801) ; problèmes posés par le FORMA ; nécessité d'une meilleure connaissance des bénéficiaires réels des aides à l'élevage (p. 2801) ; problème posé par l'application du régime du bénéfice forfaitaire à l'hectare à la production porcine (p. 2802) ; nécessité de favoriser le développement d'industries agro-alimentaires (p. 2804, 2805).

Réponses de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 2795, 2805) :

Sa préoccupation la plus immédiate, le marché de la viande bovine ; importations de viande bovine et prolongation malheureuse de la clause de pénurie ; mesures prises au niveau communautaire ; relèvement des prix d'orientation et d'intervention, amélioration du système de protection aux frontières, aides à l'exportation ; résolution des difficultés avec l'Italie ; décision de la Communauté de prendre en charge les frais de transport de viandes, d'aider leur transformation en conserves ; étude d'une mesure communautaire de vente de viande bovine à prix réduit aux économiquement faibles (p. 2796) ; nécessité de trouver des possibilités de déstockage ; situation préoccupante des jeunes exploitants ; marché de la viande porcine ; difficultés nées de l'épizootie de fièvre aphteuse en Bretagne ; situation du marché du lait ; hausse des prix de marché du beurre, de la poudre de lait et des fromages ; versement de la prime de trois centimes par litre de lait ; discussion prochaine du projet de loi relatif à la création d'une interprofessionnelle laitière (p. 2797) ; décisions prises en ce qui concerne le vin ; marché des scories Thomas ; mise en œuvre d'une politique tendant à réduire les disparités de revenus entre agriculteurs ; rattrapage des retraites des exploitants agricoles et mise à parité avec les autres catégories professionnelles dès 1975 (p. 2798) ; ses réponses à M. Le Pensec sur les difficultés des producteurs de volailles et notamment de dindes ; à M. Cornette sur les montants compensatoires ; à M. Brochard sur la création d'une caisse de garantie mutuelle des négociants (p. 2805) ; à M. Méhaignerie sur la lourdeur des mécanismes communautaires ; à M. Ligot sur la situation des petits exploitants ; à M. Simon à qui il propose l'instauration éventuelle d'un label pour le veau ; à M. Porelli concernant les pommes de terre, les artichauts, les pommes de table et les pêches ; à MM. Balmigère et Bayou sur les difficultés de la viticulture ; à M. Guermeur, à M. Hamel sur l'attitude de la Grande-Bretagne (p. 2806) ; à M. Le Pensec concernant l'aide au Sahel (p. 2806, 2807).

32, 33, 34, 35, 36, 37. — ORTF. — Questions jointes de MM. Robert-André Vivien (n° 11619), Chambaz (n° 11716), Audinot (n° 11776), Fillioud (n° 11782), Chinaud (n° 11785) et Daillet (n° 11797) [26 juin 1974] (p. 2976).

ORATEURS : *MM. Audinot, Chamblaz, Chinaud, Daillet, Gilbert Faure, Fillioud, Franceschi, Houteer, de Préaumont, Ralite, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement ; Robert-André Vivien.*

Renonciation de la commission de contrôle à la demande de constitution en comité secret de l'Assemblée (p. 2976) ; rappel de la réforme issue de la loi du 3 juillet 1972 (p. 2976) ; protestation contre l'entrave à l'exercice du contrôle parlementaire imputable à M. Denis Baudoin, délégué général à l'information, président directeur général de la Sofirad, qui n'a pas encore fourni les documents nécessaires au contrôle du rapporteur spécial (p. 2976) ; redevance (p. 2976, 2977) ; TVA sur la redevance (p. 2976, 2980) ; problème du remboursement des services rendus à l'Etat (p. 2977, 2980) ; ressources commerciales de l'Office (p. 2977) ; défense du monopole par le groupe UDR (p. 2977), le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 2979, 2980) ; demande des réformateurs démocrates sociaux que soit examiné le problème de la création éventuelle d'une chaîne privée (p. 2982) ; emprunt en dollars effectué par l'Office en avril (p. 2977) ; création de Vidéogrammes de France (p. 2978) rapports ORT-Thomson-CSF (p. 2978) ; proposition du groupe communiste portant création d'une société nationale de la radiodiffusion et de la télévision française (p. 2978) ; nécessité d'ouvrir l'Office à tous les courants d'opinions, aux partis politiques et aux syndicats (p. 2978, 2980) ; protestation contre la grève des personnels qui prive des Français notamment les plus défavorisés, de télévision (p. 2978, 2979).

Intervention de M. Audinot contre le monopole intégral (p. 2979) :

Gestion du personnel de l'Office, tutelle excessive du ministère de l'économie et des finances sur la politique du personnel (p. 2981) ; télédistribution (p. 2982).

Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement (p. 2982) :

Un triple problème se pose, sur le plan social, le plan financier et le plan des structures ; impopularité de la grève de l'ORTF (p. 2982) ; dépassements de crédits, exemple de la troisième chaîne ; coût de gestion de la redevance ; problème de la gestion du personnel, des commandes, de la comptabilité analytique ; groupe de travail au sein du haut conseil de l'audiovisuel sur la télédistribution ; évocation prématurée de la privatisation dans la mesure où le Gouvernement ne l'a pas encore discutée ; indépendance et autonomie budgétaire de l'Office ; tutelle technique exercée par le Gouvernement et contrôle financier (p. 2983, 2984).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Expérience de privatisation (p. 2984) ; nécessité d'une politique de décentralisation appuyée sur une politique globale du personnel (p. 2984) ; souhait que ne soient pas supprimés des bureaux de l'ORTF à l'étranger, indispensables au rayonnement international de la France (p. 2984) ; redevance (p. 2985) ; difficultés rencontrées par les communes des régions montagneuses, comme l'Ariège, pour recevoir les émissions télévisées (p. 2985, 2986) ; problème du remboursement des services rendus à l'Etat (p. 2986) ; TVA sur la redevance (p. 2986) ; rapports de l'Office avec les grandes sociétés privées, notamment la Thomson-CSF (p. 2986) ; droit d'expression de tous les partis politiques et les syndicats à l'ORTF (p. 2986) ; attachement des socialistes et radicaux de gauche au monopole (p. 2987) ; propos tenus par le président directeur général de la Sofirad (p. 2987).

Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat (p. 2987) :

Indique à M. Franceschi que le conseil d'administration de l'Office n'a pas statué sur la question des bureaux à l'étranger ; assure M. Gilbert Faure qu'il fera en sorte que l'ensemble du territoire français soit couvert par la télévision ; nécessité de modifier la loi du 3 juillet 1972 si l'on veut une composition tripartite du conseil d'administration ; décision du Gouvernement le 3 juillet (p. 2987).

38. — Politique en matière de population. — Question de M. Michel Debré (n° 13873) à M. le ministre du travail [9 octobre 1974] (p. 4907 à 4916).

ORATEURS : *MM. Daillet, Debré, Dubedout, Durafour, ministre du travail ; Fontaine, Pierre Weber.*

Importance de la politique démographique pour l'avenir de la France (p. 4907) ; thèse malthusienne des Etats-Unis contraire aux intérêts des pays d'Europe occidentale menacés de décadence démographique (p. 4908) ; situation démographique de la France ; nécessité d'une politique sérieuse et généreuse des prestations familiales (p. 4909, 4914) ; politique d'immigration ; éducation des enfants d'immigrés (p. 4910, 4914) ; problèmes intéressant la politique familiale (logement, travail à temps partiel, formation professionnelle gratuite, retraite plus avantageuse pour les mères) ; situation démographique dans les départements d'outre-mer (p. 4913) ; tolérance inadmissible vis-à-vis de la dégradation des mœurs ; publication d'informations et de documents relatifs à l'avortement dans un hebdomadaire.

Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 4911) :

Diminution régulière du taux de natalité en France depuis 1965 ; modernisation de la législation familiale ; « contrat de progrès » promis aux familles ; intégration des immigrés ; éducation de leurs enfants ; travail professionnel des mères de famille (p. 4911, 4912) ; situation démographique des départements d'outre-mer ; problème des immigrés (p. 4915, 4916).

39. — Epargne populaire. — Question de M. Boulloche (n° 11295) à M. le ministre de l'économie et des finances [18 octobre 1974] (p. 5278 à 5284).

ORATEURS : *MM. Alain Bonnet, Boulloche, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Grussemeyer, Kalinsky, Pierre Weber.*

Inflation entraînant la baisse du pouvoir d'achat, de l'épargne populaire (p. 5278) ; situation des rentiers viagers (p. 5279, 5280) ; rémunération des dépôts dépassant 100.000 F au taux du marché monétaire (p. 5279) ; déclarations du professeur américain Milton Friedman relative à une indexation généralisée (p. 5279) ; propositions précises du groupe socialiste (création d'un livret « C » de caisse d'épargne indexé, émission d'un emprunt d'Etat souscriptible en or) ; pseudo-correspondance entre le financement des collectivités locales et l'épargne populaire ; indexation de l'épargne (p. 5279, 5280, 5281) ; augmentation du taux du prélèvement fiscal (p. 5280) ; inconvénients de l'indexation de l'épargne ; versement par l'Etat d'une prime mettant les épargnants à l'abri des effets de l'inflation (p. 5280) ; atteinte portée au crédit des caisses d'épargne par un article publié dans un hebdomadaire (p. 5281) ; indexation des livrets « A » de la caisse d'épargne sur les prix (p. 5282).

Réponse de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances :

Protection de l'épargne et des épargnants, préoccupation constante du Gouvernement ; son refus d'indexer l'épargne ; dépôt d'une plainte contre le journal cité par M. Pierre Weber ; projet de loi portant institution d'un prélèvement conjoncturel pour prévenir les gestions inflationnistes et permettre le versement de primes à l'épargne ; utilisation de l'épargne populaire (réorganisation du monde agricole, financement des équipements collectifs) (p. 5282) ; comparaison des taux en tenant compte des avantages fiscaux (p. 5283) ; nécessité d'améliorer les conditions de rémunération de l'épargne pour protéger effectivement les épargnants (p. 5284).

40, 41, 42, 43, 44. — Problèmes de l'emploi. — Cinq questions jointes de MM. Labbé (n° 14998), Carpentier (n° 15162), Berthelot (n° 15168), Bégault (n° 15297), Cabanel (n° 15345) [11 décembre 1974] (p. 7681 à 7718).

ORATEURS : *MM. Labbé, Carpentier, Berthelot, Cabanel, Durafour, ministre du travail, Mmes Constans, Thome-Patenôtre, MM. Guéna, Barthe, Benoist, Charles Bignon, Balmigère, La Combe, Mme Chonavel, MM. Houteer, Dalbera, Pranchère, Ligot, Houël, Crépeau, Durouméa, Marie, Lazzarino, Brugnon, Le Meur, Desmulliez, Gilbert Schwartz, Partrat, Guermeur, Odru, Le Pensec, Fillioud, Dutard, Ralite, Josselin, Bayou, Baillot, Laurissergues, Ruffe, Sénès.*

Nécessité d'aider les petites et moyennes entreprises à s'adapter aux exigences contemporaines (p. 7682, 7687, 7692, 7695, 7701, 7702, 7713) ; développement des moyens des agences de l'emploi (p. 7683, 7688, 7689, 7693, 7699) ; formation professionnelle permanente (p. 7683, 7688, 7689, 7692, 7708, 7715) ; chômage des jeunes (p. 7683, 7687, 7693, 7695, 7698, 7699) ; abaissement de l'âge de la retraite (p. 7683, 7686, 7693, 7697, 7699, 7707, 7708, 7713, 7715) ; discussion du projet de loi sur les licenciements collectifs (p. 7683, 7685, 7707, 7708, 7713) ; augmentation croissante du nombre des demandes d'emploi (p. 7683, 7687, 7692, 7703, 7704) ; le chômage et le chômage partiel (p. 7684, 7685, 7702, 7706) ; les mariages Peugeot-Citroën et Saviem-Berliet (p. 7684) ; la nationalisation de Citroën (p. 7684, 7686) ; l'aide accordée par l'Etat aux grandes sociétés privées (p. 7684, 7686) ; le faux dilemme : inflation ou chômage (p. 7685) ; les mesures à prendre : libéralisation du crédit, semaine de quarante heures, retraite à soixante ans, mise en œuvre d'une véritable planification (p. 7685) ; le chômage forcé chez Rhodiaceta (p. 7686) ; la proposition 411 du groupe communiste supprimant le droit de licenciement discrétionnaire de l'employeur (p. 7686) ; l'abaissement de la TVA sur les produits de grande consommation (p. 7686) ; les profondes répercussions sociales de la crise économique (p. 7687) ; les mesures sociales à prendre en faveur des femmes salariées (p. 7687) ; nécessité de prévenir les licenciements en pratiquant une politique sélective d'aide aux secteurs industriels (p. 7688, 7689) situation de l'emploi dans la Haute-Vienne (p. 7691, 7716), dans la région parisienne (p. 7692, 7698), dans le Nord - Pas-de-Calais (p. 7693, 7705), dans le Vimeu (p. 7695), dans le Languedoc-Roussillon (p. 7695), en Corrèze (p. 7698), dans la région Rhône-Alpes (p. 7700), (Rhône-Poulenc-Textile, houillères, industrie de la chaussure) (p. 7701), dans les départements de l'Ouest (p. 7701, 7709), dans la région Provence - Côte d'Azur (p. 7703), en Picardie (p. 7704), en Lorraine (p. 7706), en Dordogne, dans les départements d'Aquitaine, la région Charente-Poitou et la région Midi-Pyrénées (p. 7710, 7711, 7714), dans les Côtes-du-Nord (p. 7712, 7713), dans la région de Béziers (p. 7713), dans l'Hérault (p. 7715) ; nécessité de classer la Thiérache en zone « primable » (p. 7704) ; le chômage féminin (p. 7692, 7697, 7699) ; la réduction d'activité dans les entreprises métallurgiques, les sous-traitants de l'automobile, la mécanique de précision, les industries alimentaires, le bâtiment (p. 7692) ; l'accord sur les licenciements collectifs, le fonds de garantie de ressources (p. 7693) ; le retard apporté à la construction du tunnel sous la Manche (p. 7694) ; les difficultés de l'entreprise Chuet à Nevers (fabrique nationale de machines d'outillage pour le travail du bois) ; les conséquences désastreuses de la suppression des commandes de l'EDF à l'Unelec, à Fourchambault et à l'entreprise Gardy de Châlon-sur-Saône (p. 7694) ; la « stagflation » (p. 7695) ; la garantie de crédit pour les petites et moyennes entreprises ; nécessité de mieux exploiter les houillères, la bauxite, l'uranium, de faire de Fos le point de départ d'une industrie mécanique régionale ; organisation du marché viticole (p. 7696) ; l'intérêt d centre d'études et de recherches sur les qualifications (p. 7696) ; la nécessité d'une politique d'augmentation des salaires et des allocations familiales ; la construction de crèches (p. 7697) ; le problème politique posé par l'ORTF, par les sociétés de programme et l'établissement public (p. 7697, 7698) ; l'importance du chômage des dimplômés (p. 7698) les normaliens sans poste ; les tanneries d'Annonay (p. 7699) ; la modulation de l'emploi pour les jeunes, les travailleurs âgés et les femmes (p. 7699) ; le lancement de grands travaux (voies navigables, centrales nucléaires) (p. 7700) ; les répercussions sur l'emploi de la politique de refroidissement (p. 7702) ; la nécessité d'adapter l'enseignement aux débouchés (p. 7703) ; l'étude nécessaire à l'intégration de Titan-Coder à la régie Renault ; les avantages offerts par la Belgique pour l'implantation de ses zones industrielles (p. 7705) ; la comparaison entre le prix des minerais importés et celui de la minette traitée en Lorraine (p. 7707) ; nécessité de prendre des mesures sélectives et ponctuelles (relance du bâtiment et des travaux publics) (p. 7707, 7708) ; ventilation des demandes d'emploi entre région, métier, sexe et classe d'âge (p. 7708) ; les fermetures d'entreprises à

Montreuil dans la Seine-Saint-Denis ; nécessité d'une politique d'aménagement du territoire (p. 7709) ; situation des travailleurs de la chaussure à Romans (Salamander) ; classement en zone A du secteur Romans - Bourg-de-Péage - Saint-Donnat (p. 7709, 7710) ; la crise de l'emploi dans la Seine-Saint-Denis (p. 7711) ; inauguration du centre de formation professionnelle des adultes de Stains (p. 7712) ; les effets désastreux de la faillite de l'entreprise Astre (p. 7713, 7715) ; les suppressions d'emploi et les mutations à l'ORTF (p. 7713) ; les pigistes de la radio-télévision ; la dispersion des orchestres régionaux (p. 7714) ; l'effort de développement de la population agenaise (p. 7714) ; la décentralisation (p. 7715).

Réponses de M. Durafour, ministre du travail (p. 7689) :

Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites ; l'inscription des jeunes à la recherche du premier emploi ; la raréfaction des offres d'emplois ; les causes de la dégradation du marché de l'emploi ; la politique de défense de l'emploi définie par le Gouvernement (p. 7690) ; l'assainissement de l'économie (lutte contre l'inflation, rétablissement de l'équilibre de nos échanges) ; le risque de chômage, sa prévention et son indemnisation ; le relèvement de 20 p. 100 du taux des allocations de chômage ; accord conclu pour la protection et l'indemnisation des travailleurs licenciés ; la normalisation de la durée du travail ; les contrats d'emploi - formation (p. 7691) ; la constitution du comité de restructuration industrielle et du conseil central de planification ; la volonté du Gouvernement de défendre le travail, symbole de la liberté (p. 7716) : sa réponse à Mme Constans relative à la situation de l'emploi en Haute-Vienne; le renforcement des moyens de l'agence de l'emploi; l'aide aux petites et moyennes entreprises ; le problème de l'allocation-logement ; la condition féminine ; le développement de la formation permanente ; la situation dans la région Rhône-Alpes ; l'affaire Salamander (p. 7717) ; la situation des établissements Oberthur dépendant du groupe de la Néogravure ; l'emploi dans le Nord, la Thiérache et la Meurthe-et-Moselle ; la relance dans le bâtiment et les travaux publics ; les problèmes de la région de Béziers ; le dépôt du bilan de la société Astre (p. 7718).

45, 46, 47, 48, 49. — Activités des sociétés pétrolières. — Cinq questions jointes de MM. Schvartz (n° 14742), Marchais (n° 15138), Ginoux (n° 15503), Coulais (n° 15504), Poperen (n° 15545) [18 décembre 1974] (p. 8048 à 8083).

ORATEURS : *MM. Julien Schvartz, Marchais, Ginoux, Marette, d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Coulais, Poperen, Denis, Aumont, Guichard, L'Huillier, Bernard, Duroméa, Porelli, Gosnat, Odru, Mexandeau.*

Les réactions suscitées par la publication du rapport Schvartz (p. 8041, 8052, 8054, 8062, 8070) ; l'affaire du *Journal du Dimanche* du 10 novembre dernier (p. 8049, 8050) ; l'indépendance de la commission d'enquête (p. 8049) ; la réunion d'une conférence internationale pour rétablir un ordre international dans le domaine pétroliер (p. 8049) ; prix du pétrole (p. 8049, 8065, 8075, 8078) ; les rapports à établir directement entre Etats producteurs et Etats consommateurs (p. 8049, 8070, 8071) ; la vocation de la compagnie Elf-Erap (p. 8050, 8052) ; les décisions de Vienne en septembre 1974 (p. 8050) ; la fiscalité pétrolière : crédit d'impôt, provisions pour renouvellement de stocks et pour reconstitution de gisement (p. 8050, 8053, 8055, 8065, 8068, 8074, 8077, 8078, 8079) ; la faiblesse de la direction des carburants par rapport aux compagnies (p. 8051, 8069) ; les bénéfices des sociétés pétrolières (p. 8051, 8070, 8074) ; la nécessité de confier la direction de la politique pétrolière à un organisme dépendant directement du Premier ministre (p. 8051) ; la politique des « ententes » ; le rapport de la commission technique des ententes ; le système de répartition des marchés administratifs (p. 8052, 8065, 8079, 8081) ; les stocks spéculatifs de pétrole brut constitués par les grandes sociétés (p. 8063) ; le retour à l'atlantisme décidé par M. Giscard d'Estaing ; les mesures préconisées par le parti communiste afin de doter la France d'un secteur pétrolier puissant (prélèvement exceptionnel de 15 % sur le chiffre d'affaires des filiales en France des grandes compagnies, réforme de la fiscalité pétrolière) (p. 8053) ; la politique de recherche de gisements ; la priorité à donner aux recherches en mer d'Iroise (p. 8054, 8061, 8071, 8075, 8076) ; la création d'une nouvelle commission d'enquête dont les travaux seraient publics et à laquelle des techniciens seraient associés (p. 8054, 8057, 8080) ; la loi de 1928 (p. 8055) ; l'augmentation des prix des produits importés par les pays producteurs de pétrole (p. 8056) ; la nécessité de diversifier au maximum nos sources d'approvisionnement (p. 8056, 8057, 8063, 8066, 8072) ; la place de la politique pétrolière dans l'ensemble de notre politique énergétique ; son orientation (p. 8063, 8064) ; la poursuite d'une large politique de recherche et d'exploitation des gisements de pétrole (p. 8063, 8064, 8073) ; l'organisation du marché ; la sécurité de l'approvisionnement ; la surveillance des prix (p. 8064) ; la nationalisation

d'Elf et de la CFP (Compagnie française des pétroles) (p. 8067) ; la procédure des commissions d'enquête ; la publication de l'audition des témoins (p. 8067, 8068, 8080) ; la traduction des auditions de la sous-commission Church sur les liens entre les sociétés multinationales et la politique étrangère des Etats-Unis (p. 8067) ; la publication des bénéfices des sociétés pétrolières françaises (p. 8070) ; la diversification des activités des compagnies (Elf-Erap et CNPA) (p. 8069) ; les conditions de contrôle sur les sociétés françaises (p. 8074) ; le rôle positif joué par la société nationale Elf (p. 8075) ; la publication par le Gouvernement d'un livre blanc sur la situation de l'industrie pétrolière française (p. 8077) ; le secret fiscal opposé à la commission (p. 8077) ; la défense par le Gouvernement des intérêts des grandes firmes multinationales contre les intérêts de la population et du pays (p. 8078) ; la société Algéco, filiale de l'Omnium français des pétroles (p. 8079).

Réponses de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (p. 8057, 8081) :

Approuve la large diffusion du rapport de la commission d'enquête mais regrette l'exploitation abusive qui en est faite (p. 8057, 8082) ; les idées-force de la politique pétrolière française ; la constitution d'une industrie nationale du pétrole (p. 8057, 8058) ; Compagnie française des pétroles et groupe Elf-Aquitaine (p. 8057, 8058) ; le développement de la recherche et de la prospection ; le contrôle des prix ; la réglementation du marché (p. 8058) ; la fiscalité en matière pétrolière (provision, reconstitution de gisement, système du bénéfice consolidé, provision pour fluctuation des cours) (p. 8058, 8059) ; la défense du consommateur français (p. 8059) ; la réglementation du marché dont la loi de 1928 a posé le cadre juridique et les enquêtes demandées au sujet des « ententes » (p. 8059, 8081) ; les résultats obtenus par l'industrie française du pétrole (p. 8060) ; la diminution du taux de la fiscalité dans le prix de l'essence ; les grandes orientations de la politique pétrolière en France ; développement de l'exploitation pétrolière, de préférence dans les zones non contrôlées par l'OPEP (mers du Nord, d'Iroise, Alaska) (p. 8061) ; l'intérêt de la France à participer à l'effort international d'exploration et de développement ; l'intérêt d'établir des relations directes avec certains pays producteurs (Arabie saoudite, Iran, Irak, Algérie) (p. 8062) ; la réunion prochaine d'un Conseil supérieur du pétrole ; le droit de contrôle du Parlement ; le débat sur la politique électronucléaire prévu pour la prochaine session (p. 8062, 8082) ; citation du rapport de la commission d'enquête (p. 8072) ; la volonté de concertation du Gouvernement (p. 8081, 8082) ; fonctionnement de la commission technique des ententes (p. 8082) ; la prise de contrôle de sociétés pétrolières nationales dans des entreprises (société minière en Nouvelle-Calédonie) ; le secret fiscal (impôts payés par les sociétés pétrolières) ; diversification des activités des sociétés (p. 8083) ; la priorité aux recherches sur notre territoire ; l'intérêt de nos prospections dans les pays étrangers ; la nécessité de donner aux compagnies nationales françaises les moyens nécessaires pour lutter contre les compagnies pétrolières multinationales ; la réunion d'une conférence tripartite.

50, 51, 52, 53, 54. — Problèmes de la presse. — Cinq questions jointes de MM. Robert-André Vivien (n° 17712), Fillioud (n° 18619), Mesmin (n° 18670), Chinaud (n° 18713), Leroy (n° 18885) [16 avril 1975] (p. 1740 à 1759).

ORATEURS : *MM. Robert-André Vivien, Fillioud, Brugnon, Mesmin, Chinaud, Leroy, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement ; Flornoy, Ginoux, Bonhomme, Fiszbin, Julia, Gosnat, Cressard, Jans, Burckel.*

Hommage à Jean Marin et à son action à la tête de l'AFP ; absence de MM. Defferre et Jean-Jacques Servan-Schreiber ; réunion d'une table ronde (p. 1741) ; fiscalité de la presse (p. 1741, 1754) ; baisse des recettes publicitaires (p. 1741, 1745) ; prix du papier (p. 1741, 1745, 1749) ; difficultés de la presse parisienne (p. 1741, 1743, 1745) ; absence de MM. Dassault et Hersant (p. 1741, 1743) ; concurrence des mass media (télévision, radio) (p. 1742) ; aide conjoncturelle accordée à la presse en 1950, 1972, 1973 ; la nécessaire pluralité des publications d'opinion, garantie fondamentale de la liberté (p. 1743, 1745, 1746, 1747, 1751) ; le processus de concentration des entreprises de presse (p. 1743, 1744, 1746, 1747, 1752, 1756) ; la mainmise des puissances d'argent sur la presse (p. 1743, 1751) ; le rôle de service public assuré par la presse (p. 1743, 1756) ; le syndicat du livre (p. 1744, 1745, 1749, 1753, 1755) ; l'exemple du *Monde* (p. 1744) ; l'augmentation nécessaire de l'aide de l'Etat (p. 1744, 1745) ; la modulation de ses interventions (aide aux organes d'opinion plutôt qu'aux trusts) ; respect de l'ordonnance de juin 1944 ; création d'une commission nationale du développement de la presse ; préparation d'un statut de l'entreprise de presse (p. 1745, 1751) ; la disparition de nombreux quotidiens (p. 1746, 1747) ; les menaces dont sont victimes certains imprimeurs, journalistes et dépositaires de publications ayant travaillé dans les éditions régionales du *Parisien libéré*

(p. 1750, 1751, 1753) ; les difficultés des imprimeries de labeur (p. 1751) ; problème de la concurrence étrangère ; création de sociétés nationales analogues à celles de la télévision (p. 1752) ; intrusion de l'information dans la vie privée des citoyens ; industrie des arts graphiques ; impression de journaux sportifs communistes à l'étranger ; impression des vignettes et des feuilles d'impôts à l'étranger ; la solidarité du parti communiste et des ouvriers du livre (Lang, *Parisien libéré, France-Soir,* Rateau, Néogravure) (p. 1753) ; le *Parisien libéré* (p. 1753, 1758) ; nécessité de recréer les conditions de la liberté du travail (p. 1754, 1758) ; plan de restructuration de la grande presse populaire (p. 1754) ; situation de l'entreprise Chaufour à Vitry-sur-Seine ; non-application de la loi du 4 juillet 1974 assimilant les pigistes à des journalistes professionnels (loi Cressard) (p. 1755) ; taxation de la presse à scandale ; création d'un conseil supérieur de la presse ; amélioration de la convention collective des journalistes ; charges particulières des entreprises assurant des éditions bilingues (p. 1756).

Réponses de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement (p. 1747 à 1749, 1756 à 1759) :

(p. 1747, 1756) : hommage à Jean Marin et à son action à la tête de l'AFP ; la situation préoccupante de la presse écrite ; le devoir du Gouvernement d'assurer l'indépendance et le pluralisme de la presse ; (p. 1748) : les travaux de la table ronde chargée d'étudier les améliorations apportées au régime fiscal de la presse ; l'aide conjoncturelle que le Gouvernement est prêt à accorder ; le montant de l'aide publique à la presse ; le statut de la presse en France (libre entreprise) ; (p. 1749) : préparation par le Gouvernement d'un statut de la presse après consultation des organisations syndicales et patronales ; étude des problèmes de l'imprimerie par M. Lecat, ministre de l'industrie et de la recherche ; attachement du Gouvernement à une presse d'opinion vivante, critique et prospère ; (p. 1756) : le problème de la presse bilingue ; application de la loi du 4 juillet 1974, dite « loi Cressard » ; (p. 1757) : les abus commis au nom de la liberté d'information ; la recherche par le Gouvernement d'une solution aux problèmes posés par l'entreprise Chaufour ; le cas de l'imprimerie Paul Dupont ; les observations de M. Ginoux relatives à la situation de l'imprimerie ; le lieu d'impression de *Miroir Sprint* ; les mesures prises en 1973 et en 1974 en faveur des journaux d'opinion ; (p. 1757, 1758) ; l'historique de l'affaire du *Parisien libéré* ; (p. 1759) : la volonté du Gouvernement de défendre la liberté de la presse et la liberté du travail.

55, 56, 57, 58, 59. — Agriculture et viticulture. — Cinq questions jointes de MM. Bayou (n° 8), Millet (n° 18986), Mayoud (n° 18988), Antoune (n° 19001), Maurice Cornette (n° 19006) [23 avril 1975] (p. 2000 à 2034).

ORATEURS : *MM. Bayou, Millet, Mayoud, Antoune, Maurice Cornette, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Roucaute, Antagnac, Deliaune, Mme Constans, MM. Sénès, Claudius-Petit, Tourné, Gaudin, Serge Mathieu, Bonhomme, Porelli, Alduy, Capdeville, Maisonnat, Charles Bignon, Gayraud, Besson, Le Pensec, Hamel, Laurissergues, Dutard, Frêche, Liogier, Beck, Hardy, Henri Michel.*

Gravité de la situation de la viticulture (p. 2000, 2002, 2005, 2013, 2015, 2017, 2023, 2026, 2030) ; facilités dont disposent les viticulteurs italiens par rapport aux Français (p. 2000) ; les importations de vins italiens (p. 2001, 2003, 2000, 2016, 2020, 2021, 2027) ; effondrement des cours (p. 2001) ; mesures à prendre pour améliorer la politique viticole (p. 2001, 2005, 2006) ; garantie du prix du vin (p. 2001) ; abaissement de la fiscalité pesant sur le vin (p. 2001, 2013, 2019, 2021) ; autorisation de distillation (p. 2001, 2003, 2010) ; organisation d'une propagande en faveur du vin (p. 2001) ; modernisation du vignoble (p. 2001, 2016) ; problème de la chaptalisation (p. 2001) ; insuffisance de la politique décidée à Luxembourg et à Bruxelles (p. 2001, 2002, 2030) ; prochain dépôt par le groupe communiste d'une proposition de loi tendant à créer un office du vin (p. 2003) ; nécessité d'une politique viticole orientée vers la qualité (p. 2003, 2011, 2016, 2031) ; discussion de la proposition de loi sur la réorganisation du comité interprofessionnel des vins de Bodeaux ; situation des arboriculteurs (p. 2003, 2009, 2020, 2026, 2027, 2028) ; augmentation des charges des agriculteurs ; diminution de leurs revenus (p. 2003, 2004, 2006, 2026) ; garantie des prix (mesures communautaires, intérieures) (p. 2004) ; problème de la région des Cévennes ; préparation d'un plan européen de l'agriculture de l'an 2000 ; insuffisance des ressources du fonds de garanties des calamités agricoles (p. 2005) ; amélioration du système d'indemnisation (p. 2005, 2006, 2020) ; maintien de l'aide directe aux régions en difficulté (p. 2001) ; zones de montagne (p. 2006, 2024, 2025) ; enseignement agricole (p. 2006) ; difficultés de la politique communautaire (p. 2006) ; application de la clause de sauvegarde intercommunautaire à l'encontre de l'Italie (p. 2016) ; renaissance des tendances protectionnistes (p. 2007) ; nécessité d'assurer une meilleure gestion des marchés et une orientation de la

production (p. 2007, 2015) ; l'agriculture françaises doit être exportatrice (p. 2007) ; les producteurs de vins d'appellation contrôlée (p. 2016, 2031) ; les éleveurs de la Haute-Vienne (p. 2014) ; développement des industries de conservation (p. 2015) ; la crise économique dans le Languedoc - Roussillon (p. 2016, 2026) ; présence de parlementaires français parmi les vignerons du Midi pendant les manifestations ; difficultés de l'agriculture méditerranéenne (p. 2020) ; marasme de la production des fruits et légumes (p. 2020, 2025) ; l'agriculture de montagne (p. 2021) ; prix du lait (p. 2022) ; implantation d'industries en milieu rural ; utilisation par le Gouvernement des travaux de la commission d'enquête sur la viande ; situation des viticulteurs du Gard (p. 2023) ; création d'un statut de la vigne et du vin dans le cadre de la Communauté européenne (p. 2024) ; les producteurs des vins de Savoie ; situation des producteurs de lait, des aviculteurs et de la production bovine (p. 2024) ; les propositions socialistes tendant à assurer un revenu minimum aux agriculteurs (p. 2025) ; les problèmes concernant la région de l'ouest lyonnais ; l'affectation aux zones rurales d'une partie des crédits supplémentaires accordés au téléphone ; soutien financiers aux maisons familiales rurales ; nécessité de déclarer le Lot-et-Garonne et la Dordogne, zones sinistrées (p. 2026) ; le problème des productions spécialisées (noix, fraise et truffe) ; mise au point d'un nouveau règlement vitivinicole (p. 2028) ; créations de puissantes industries agro-alimentaires et d'un véritable office national interprofessionnel du bétail (p. 2029) ; politique de la qualité pour la viande (Limousin, Charolais) ; problème du cognac (p. 2029) ; politique des alcools (source d'énergie) (p. 2030) ; situation des ouvriers agricoles en France (p. 2031) ; problème des vignerons des Côtes-du-Rhône (p. 2031).

Réponses de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 2007 à 2013 et 2031 à 2034) :

(p. 2007) : la campagne de 1973-1974 (baisse conjoncturelle des cours, conditions climatiques défavorables) ; (p. 2008) : mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la baisse des revenus agricoles ; perspectives de la campagne 1975 (prime à la vache, prime spéciale à l'agriculture, règlement viti-vinicole) ; création de nouveaux marchés ; modernisation des moyens de production ; importance de l'enseignement agricole ; demande de la France de faire adopter par la Communauté un prix d'intervention différent pour les blés de haute valeur boulangère ; la viande ovine ; indemnisation des victimes des calamités agricoles ; (p. 2009) : situation des arboriculteurs sinistrés ; mémorandum français sur les fruits et légumes ; crise rizicole ; résorption de la crise du porc ; aviculture ; rôle du centre national interprofessionnel de l'économie laitière ; les deux secteurs particulièrement sensibles de l'agriculture (viande bovine et vin) ; (p. 2010) : la politique viti-vinicole future ; les résultats obtenus par la France à Luxembourg ; ouverture d'une nouvelle opération de distillation de vin ; (p. 2011) : mise en place le 1er août prochain du nouveau règlement viti-vinicole ; priorité à donner à la qualité ; dépôt prochain d'un projet de loi-cadre relatif à l'organisation interprofessionnelle ; (p. 2012) : développement de notre politique agricole dans le cadre économique de l'Europe ; les grandes orientations de la politique à moyen terme fixées par le conseil de planification ; la valorisation des produits agro-alimentaires ; (p. 2013) : l'exploitation familiale insérée dans une organisation interprofessionnelle, fondement de notre agriculture ; (p. 2031) : problème d'aménagement du territoire posé par le Languedoc ; (p. 2032) : la modification des habitudes relatives à la consommation du vin ; harmonisation des règlements ; réponses aux questions posées sur les AOC, la distillation, le cognac, les calamités agricoles, les zones de montagne, la viande ; (p. 2033) : le rôle de l'ONIBEV ; le calcul des coefficients de dérivation ; les problèmes de la noix, de la fraise et de la truffe ; le problème des délais pour le recouvrement des impôts ; l'aide de l'Etat ; les équipements téléphoniques en zone rurale ; l'aide aux investissements productifs agricoles ; (p. 2033, 2034) : ses craintes au sujet de la clause de sauvegarde ; importation de 50.000 tonnes de viande accordée par la commission de Bruxelles.

60, 61, 62, 63, 64. — Problèmes de défense : cinq questions jointes de MM. d'Aillières (n° 19568), Le Theule (n° 19715), Villon (n° 19718), Max Lejeune (n° 19761), Chevènement (n° 19796), à M. le ministre de la défense [21 mai 1975] (p. 2941 à 2985).

ORATEURS : *MM. Chirac, Premier ministre, Bourges, ministre de la défense, d'Aillières, Le Theule, Villon, Max Lejeune, Chevènement, Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, Voilquin, Duroure, Cressard, Dronne, Lazzarino, Stehlin, Fanton, de Bennetot, Longequeue, Gabriac, Mourot, Dalbera, Cousté, Plantier, Noal, Crespin, Xavier Deniau, Hamel.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 2942) :

La France, pays pacifique, doit décourager l'agression ; l'absence de changement dans la

politique de défense de la France ; poursuivre notre politique dans le domaine nucléaire et dans celui des armements conventionnels ; une politique à la mesure de nos possibilités ; l'autorité du Président de la République ; améliorer la condition militaire ; lui rendre prestige et considération ; l'aspect psychologique et moral du problème ; l'absence d'identification de l'adversaire et de localisation du théâtre d'opération, les incidents regrettables dont les armées sont l'objet ; les tentatives faites pour détruire l'institution militaire ; l'entreprise antinationale de démolition ; prendre en compte l'évolution de la société militaire ; l'intérêt porté par l'opinion publique aux problèmes de défense ; le coût des soldats de métier ; associer les enfants de la nation à son effort de défense ; (p. 2943) : les vertus du service militaire obligatoire ; concilier le défi lancé à notre économie et l'obtention des moyens nécessaires à notre défense.

DISCUSSION :

La difficile mobilisation de l'opinion publique en période de paix (p. 2943) ; l'actualité du malaise de l'armée et le problème du service militaire (p. 2943, 2951, 2959, 2961, 2968) ; nécessité d'une défense (p. 2943) ; précarité de la paix ; effort d'armement de l'Union soviétique ; retrait de la France de l'organisation intégrée de l'OTAN ; la déclaration d'Ottawa (p. 2943, 2948) ; solidarité des nations occidentales (p. 2943) ; la dissuasion militaire, moyen d'éviter les conflits importants ; l'atout économique représenté par les armements nucléaires ; le potentiel de destruction représenté par la force nucléaire stratégique ; modération de l'effort militaire de la France ; problème de la condition militaire (p. 2943, 2945, 2959) ; les nouveaux statuts des officiers et des sous-officiers et des sous-officiers (p. 2944) ; revalorisation indiciaire (p. 2944, 2959) ; rôle du conseil de la fonction militaire ; remise en cause du service national ; sa courte durée ; maintien du système de la conscription ; la non-conformité de l'armée de métier avec les traditions démocratiques ; amélioration des conditions de vie et de travail des appelés ; fonctionnement et modernisation des armées ; remplacement des matériels périmés ; respect du plan naval ; complément des dotations en chars et en artillerie ; diminution du potentiel de l'armée de l'air ; soumettre au Parlement une nouvelle loi du programme ; adaptation de nos forces aux réalités de 1975 (p. 2945) ; la décision de la France de se doter de l'arme nucléaire ; son rejet de la politique des blocs ; distinction entre l'arme atomique tactique et 'arme atomique stratégique ; le Pluton (p. 2945, 2946, 2947, 2951, 2983) ; envisager un commandement commun des forces stratégiques et tactiques (p. 2945) ; lutter contre le conservatisme de certains états-majors ; le caractère flou de la notion de « points sensibles » ; la notion de « base stratégique », le problème de la catégorie des officiers techniciens (p. 2946) ; modification de la doctrine officielle due à l'apparition de l'arme nucléaire atomique ; déclarations du général de Boissieu ; accord de juin 1973 entre les USA et l'Union soviétique (p. 2947) ; refus de la France d'adhérer à cet accord ; le programme commun (p. 2947, 2951, 2958, 2965) ; inquiétude de la République fédérale d'Allemagne devant l'existence de l'arme Pluton (p. 2947) ; la propagande de M. Walter Scheel en faveur de l'Europe supranationale liée aux Etats-Unis ; décision de M. Giscard d'Estaing de ne plus fêter le 8 mai ; constitution d'une nouvelle CED nucléaire ; provocation à l'égard du camp socialiste ; implantation des armes nucléaires tactiques en Allemagne ; rôle de l'UBO ; imbrication des forces françaises dans les forces intégrées de l'OTAN stationnées en Allemagne (p. 2948) ; détermination des communistes de constituer une forme armée efficace et de mener une politique active en faveur de la détente ; diminution de l'activité des Américains en Europe ; avoir les moyens de dissuasion empêchant la « finlandisation » ; renforcement de la présence militaire de la Russie ; les 63 divisions de l'OTAN face aux 100 divisions du pacte de Varsovie (p. 2949) ; les 10.000 chars de l'OTAN face aux 26.500 chars du pacte de Varsovie ; risque des accords Salt de mai 1972 ; nécessité d'une force de dissuasion nationale ; nécessaire affirmation de l'Europe dans le domaine militaire ; appartenance de la France à l'Alliance atlantique sous la protection du bouclier atomique américain ; système de couverture radar de l'OTAN affirmation de la solidarité idéologique de l'Europe et de l'Amérique ; modernisation de nos forces dans le cadre de l'Alliance atlantique ; guerre idéologique sévissant dans le monde ; la crise de l'armée, reflet de la crise de la société (p. 2950) ; le détournement de l'armée de sa fonction ; l'absence de vocation des officiers français pour être « harkis » de l'armée américaine ; le rôle de nos « allumettes nucléaires » ; la démobilisation des esprits due à la priorité donnée à la dissuasion nucléaire (p. 2951) ; l'isolement de l'armée dans la nation ; le cas du capitaine Delas et de l'amiral Sanguinetti ; la liaison nécessaire entre la politique de défense nationale et l'organisation de la sécurité collective de l'Europe ; la libéralisation nécessaire du statut des militaires de carrière ; la revalorisation de la condition militaire ; rajeunir le commandement.

Réponse de M. Bourges, ministre de la défense (p. 2952 à 2955) :

(p. 2952) : l'importance et la nécessité de la défense réaffirmées par le chef de l'Etat ; la difficulté dans la paix de comprendre l'effort militaire ; (p. 2953) : la mission des armées ; veiller à la sécurité de la France ; les incertitudes de la situation internationale ; l'attachement à la terre natale, fondement de la volonté d'indépendance ; le rôle que la France a à jouer dans le monde ; le pouvoir de l'arme et du feu nucléaires ; l'arme nucléaire tactique ; les préoccupations opposées de M. Villon et de M. Chevènement ; la position du CERES ; les variations du parti socialiste ; (p. 2954) : ne pas attendre la bataille à l'intérieur du territoire envahi ; faire en sorte que l'outil militaire soit adapté aux objectifs ; mettre au point des unités opérationnelles polyvalentes et mobiles ; l'efficacité et la crédibilité de notre système nucléaire de dissusion ; l'acquis exceptionnel de notre effort d'armement ; le redressement des crédits entrepris dans le budget de 1976 ; l'armée, communauté particulière ; faire leur juste place aux cadres de l'armée ; la réforme des statuts ; les mesures récentes prises en faveur des appelés ; la refonte du règlement de discipline générale ; la notion de disponibilité permanente ; une armée qui doit rester en dehors de tout engagement idéologique ; (p. 2955) : le retrait de la France de l'OTAN en mars 1966 ; sa participation à l'Alliance atlantique ; l'allocution télévisée du Président de la République le 25 mars 1975 ; une défense indépendante ; les conditions d'une union européenne n'ignorant ni la diplomatie, ni la défense ; la solidarité des nations occidentales d'Europe ; la défense, morale du refus de l'assujettissement et de la dignité ; doter le pays des moyens de sa défense ; affermir la paix.

REPRISE DE LA DISCUSSION :

L'absence de caractère d'agression de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie (p. 2955) ; le caractère agressif des Etats-Unis et de certains moyens de la République fédérale allemande ; installation des armes nucléaires tactiques hors du territoire français ; la menace soviétique et la création d'un pacte atlantique (p. 2957) ; la menace constituée par l'énorme masse d'armement de l'Union soviétique ; l'absence de contradiction au sein du partie socialiste ; l'attachement à la terre natale, la résistance ; l'initiative que prendra la gauche en faveur d'une conférence nationale sur le désarmement ; le problème fondamental des rapports entre l'armée et le peuple.

Réponse de M. Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense :

(p. 2958) : la complexité des questions de défense ; la France, pays libéral qui ne cherche querelle à personne ; l'exemple des pays totalitaires et de la guerre d'Indochine ; l'endoctrinement des masses ; le malaise de l'armée ; la disponibilité de la jeunesse française ; la division des Français.

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Le premier grand débat de la 5e législature sur la défense (p. 2958) ; la discussion de la prochaine loi-programme (p. 2959) ; la nécessaire association avec des partenaires compte tenu du coût des matériels ; la coopération aéronautique ; la majoration des crédits militaires ; la part du produit national brut affectée à la défense (p. 2959, 2962, 2974, 2975) ; le drame national que constitue le fossé entre l'armée et la nation (p. 2961) ; la progression de l'idée de l'armée de métier (p. 2961, 2964) ; le danger d'une telle évolution (p. 2961) ; le rôle de la préparation militaire et des périodes de réserve ; la réorganisation du service militaire, la réduction possible de sa durée (p. 2962, 2964) ; le recrutement des engagés à l'issue du service militaire (p. 2962) ; la vie et les missions des armées ; les insuffisances graves affectant la situation des personnels ; la remise en cause de l'utilité du service militaire, faute de moyens (p. 2963) ; le bon état d'esprit des jeunes en manœuvre ; les épreuves subies par l'armée française depuis trente-cinq ans ; le sentiment de déclassement des militaires par rapport à la fonction publique ; la majoration du prêt du soldat ; l'indemnité d'expatriation en Allemagne ; le problème du syndicalisme dans l'armée ; la crise morale d'une partie du contingent ; le problème de la protection civile ; le profond malaise existant dans l'armée française (p. 2964) ; les profits des marchands d'armement ; les cadres de l'armée conventionnelle, sacrifiés de la force nucléaire ; l'indignation des cadres à la suite de l'interview du président du groupe des républicains indépendants (p. 2965) ; la publicité pour le livre de Christian de La Mazière, ancien Waffen SS ; le débat du Bundestag sur la défense et l'expression de la solidarité de l'Allemagne avec les Etats-Unis ; la force de l'armée conventionnelle allemande ; l'équilibre des forces, fonction de l'Alliance atlantique ; l'impossibilité de concilier indépendance nationale et union européenne ; la possibilité de destruction de notre force nucléaire ; la faiblesse numérique de nos moyens classiques ; la solidarité occidentale (p. 2966) ; l'idée fondamentale de la dissuasion nucléaire ; l'ouverture du débat en 1957 par Henry Kissinger ; les déclarations du général Hublot en 1972 ; les causes du malaise de l'armée tenant à l'incertitude des cadres quant à l'avenir ; l'idée de « non-bataille » du commandant Brossolet

(p. 2967) ; les déclarations du général Gallois sur l'arme atomique tactique ; nécessité d'engager un large débat sur l'emploi de l'arme atomique tactique ; la modernisation du service militaire dans la marine ; exemple de la mission « Saphir » ; proposition de loi tendant à permettre à une partie des appelés de prolonger la durée de leur service (p. 2968) ; la nomination du général Bigeard, retour à une pratique ancienne ; l'esprit « théâtral » du recours à une personnalité militaire prestigieuse ; la création de deux postes de conseiller de défense ; les nouveaux statuts (p. 2968, 2970) ; l'intention de moderniser la défense opérationnelle du territoire (p. 2968) ; l'insuccès des efforts pour réhabiliter le service militaire ; la rédaction d'un nouveau règlement de discipline générale ; le Larzac (p. 2969) ; la crise de l'emploi ; utilisation de l'aérodrome de Millau-Larzac (p. 2970) ; nécessité d'expliquer aux Français les impératifs d'une politique internationale et de redonner confiance aux personnels militaires ; le rapport de la commission de la défense nationale sur la condition militaire ; la question des effectifs et des missions ; le service militaire (p. 2970, 2971) ; la notion d'impôt-temps ; la conception du parti communiste d'une politique de défense nationale (p. 2971) ; le statut démocratique du soldat ; parvenir à une armée de soldats citoyens ; revalorisation de la condition de soldat ; la censure pratiquée à l'encontre d'un brigadier-chef du contingent.

M. Bourges, ministre de la défense :

Sa réponse à M. Dalbera (p. 2972) sur l'interdiction faite à un brigadier-chef du contingent de participer à une émission politique sur la chaîne de télévision FR 3.

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Les sanctions prises à l'école polytechnique (p. 2973) ; le secrétaire d'Etat à la défense « tortionnaire des patriotes vietnamiens et algériens » ; la force nucléaire française, la triade française ; les sous-marins nucléaires lance-engins, les missiles sol-sol, les Mirage-IV (p. 2974) ; l'aspect financier de la politique de défense ; poursuite de notre politique de coopération avec d'autres pays européens ; nécessité d'asseoir l'indépendance nationale sur une défense autonome et moderne ; l'armement nucléaire français ; le problème de la gendarmerie, augmentation des effectifs, mise à parité avec les autres armes (p. 2975) ; amélioration du service militaire en l'orientant vers la formation du combattant ; les problèmes liés à la modernisation du matériel et à la rénovation des casernements (p. 2976) ; l'importance majeure des problèmes de défense ; les missions de service public assignées à la marine ; l'acuité des problèmes d'équipement et de personnel ; le plan à long terme ; la programmation à moyen terme ; l'importance des sous-marins nucléaires d'attaque ; l'augmentation du budget d'équipement de la marine (p. 2976, 2977) ; l'utilité du service militaire (p. 2977) ; la préservation de l'indépendance nationale ; transmettre l'expression de la gratitude de l'Assemblée aux marins et pilotes de la force nucléaire stratégique ; alignement des limites d'âge des armées de terre et de mer sur celles de l'armée de l'air ; l'emploi des réservistes ; l'insuffisance du nombre des officiers et sous-officiers de réserve ; le pourcentage trop important des dispenses pour motifs sociaux et d'exemptés pour motifs médicaux (p. 2978) ; le service militaire effectué en coopération.

Réponse de M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense :

(p. 2978) : un problème qui concerne la nation dans son ensemble ; le prêt ; la condition militaire ; renverser le courant qui mène à la décadence ; ne plus disserter avec délectation sur nos malaises ; les brimades ; (p. 2979) : cesser de critiquer l'armée afin de maintenir nos libertés ; une jeunesse saine ; la faiblesse des effectifs affectés à des unités opérationnelles ; la lourdeur des structures ; le désabusement des cadres ; une hiérarchie pesante et tâtillonne ; des appelés peu motivés ; des casernements vétustes ; un équipement manquant d'homogénéité ; des forces conventionnelles négligées au profit de la force de frappe ; mener à bien la mission de renouveau ; rendre l'instruction vivante ; la refonte du règlement de discipline générale ; rendre la DOT plus efficace ; faire une seule armée ; la réorganisation des écoles ; donner plus de responsabilités aux régions ; le problème de l'administration centrale ; la généralisation des activités sportives ; (p. 2980) : les insuffisances d'un service militaire de six mois.

Réponse de M. Bourges, ministre de la défense :

(p. 2980) : une politique globale de transformation de notre outil militaire ; les initiatives prises en matière d'information ; le problème de la condition militaire ; la procédure de consultation des cadres ; la promulgation des textes sur l'amélioration de la condition militaire ; le franchissement du taux de 3 % du produit national brut ; l'équilibre entre le titre III et le titre V ; l'utilité dans le temps de certaines réalisations ; rendre nos unités polyvalentes et plus opérationnelles ; la création dans les universités d'unités d'étude sur les problèmes de la défense ; potentiel de renouvellement de la pensée militaire (p. 2981) : les idées du commandant

Brossollet ; la protection civile et la mission confiée au général Langlois relative aux stagiaires étrangers ; l'examen de la commission de la défense nationale de la proposition de M. de Bennetot ; la coopération avec les autres nations en matière d'équipement militaire ; les limites de la coopération ; le problème de l'abaissement des limites d'âge ; (p. 2982) : diminution des exemptions médicales ; un service militaire de plus en plus universel ; l'augmentation du nombre des officiers et sous-officiers de réserve ; le problème de la gendarmerie ; le Larzac ; les raisons de l'extension du camp ; le maintien des activités économiques ; la sauvegarde de la protection de la nature ; le programme prévu en faveur de la région de Millau ; l'utilisation en permanence de son aérodrome ; (p. 2983) : l'exploitation politique donnée à l'affaire ; à l'implantation d'un régiment de fusées Pluton près de Belfort ; la longueur des études pratiquées par le parti socialiste sur le problème de défense ; (p. 2984) : l'armée nucléaire, moyen de la politique de détente menée par la France ; l'accident d'un matelot à Nouméa ; les inexactitudes des propos de M. Dalbera ; le « montage » du statut démocratique du soldat ; l'armée française, armée de la nation et de la République.

65, 66, 67, 68, 69. — Problèmes de l'emploi : cinq questions jointes de MM. Boudet (n° 18971), Falala (n° 19360), Ducoloné (n° 19428), Coulais (n° 19952), Gau (n° 19963) à M. le ministre du travail [27 mai 1975] (p. 3236 à 3244, 3248 à 3262) [4 juin 1975] (p. 3681 à 3702).

ORATEURS : *MM. Boudet, Falala, Ducoloné, Coulais, Gau, Durafour, ministre du travail ; Fillioud, Charles Bignon, Dalbera, Zeller, Xavier Deniau, Fontaine, Lucas, Besson, Roucaute, Bouvard, Muguet, Garcin, Gaudin, Barthe, Glon, Poperen, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés ; Porelli, Ginoux, Gilbert Faure, Raymond, Daillet, Hamel, Pierre Joxe, Jourdan, Carpentier, Gilbert Schwartz, Commenay, Ralite, Andrieu, Crépeau, Touné, Arraut, Capdeville, Sénès, Bustin, Nilès, Barel, Mme Moreau, MM. Pranchère, Grussenmeyer.*

DISCUSSION :

La gravité croissante du chômage (p. 3236, 3237, 3258, 3697) ; recherche de nouveaux débouchés extérieurs pour l'industrie française (p. 3237) ; réduction du temps de travail ; abaissement de l'âge de la retraite (p. 3237, 3238, 3244, 3255, 3256, 3683, 3687) ; relance de l'industrie du bâtiment (p. 3237) ; adoption nécessaire d'un plan de grands travaux ; intensification nécessaire du recrutement dans certaines administrations ou entreprises nationalisées (p. 3237, 3238, 3688) ; recyclage et formation professionnelle (p. 3237, 3683) ; interdiction du cumul d'une retraite avec un salaire (p. 3237) ; création de nouveaux emplois (p. 3238, 3241, 3244) ; agence de l'emploi ; INSEE (p. 3238, 3241, 3253, 3686) ; simplification des aides accordées aux chômeurs (p. 3238, 3684) ; relance de la consommation (p. 3238, 3243, 3685, 3690, 3694) ; baisse du taux de la TVA (p. 3238) ; « contrats de formation » (p. 3238, 3683) ; mobilité de la main-d'œuvre (p. 3238) ; rôle des inspecteurs du travail (p. 3239) ; nombre réel des chômeurs ; les chômeurs partiels ; le droit au travail (p. 3239, 3683) ; le chômage des jeunes (p. 3239, 3682, 3688, 3692, 3694, 3701) ; le plan de relance du Gouvernement « dopant pour entreprises bien portantes » (p. 3240) ; la politique préconisée par le programme commun (p. 3240, 3243, 3684, 3685) ; la stagflation (p. 3241) ; nécessité de privilégier les investissements créateurs d'emploi (p. 3241, 3257, 3688) ; réforme de l'assiette des cotisations de sécurité sociale pénalisant les industries de main-d'œuvre (p. 3241, 3683, 3684) ; nécessité de favoriser l'emploi des jeunes (formation, orientation, contrat d'emploi formation) (p. 3242) ; fléchissement de la production industrielle ; l'emprise croissante du monde capitaliste et des grandes firmes multinationales sur l'économie française ; échec du plan Fourcade ; insuffisance de l'aide publique aux chômeurs ; développement sélectif des équipements (p. 3244).

Intervention de M. Durafour, ministre du travail (p. 3248) :

La garantie du droit au travail et de la liberté du choix du travail ; augmentation du nombre des demandes d'emplois ; diminution des offres ; les secteurs particulièrement touchés (industrie du bâtiment, travaux publics) ; chômage partiel ; (p. 3249) : arrivée sur le marché du travail d'une génération nombreuse de jeunes actifs ; rétablissement des grands équilibres économiques (réduction du taux d'inflation, équilibre du commerce extérieur) ; (p. 3250) : volonté du Gouvernement de soutenir l'emploi ; programme d'incitation à l'investissement productif ; revalorisation du travail manuel ; réduction de la durée du travail ; aménagement des conditions d'accès à la retraite ; politique de protection de l'emploi ; protection juridique des travailleurs contre le licenciement pour cause économique ; indemnisation du chômage total ou partiel ; (p. 3251) : aide à l'insertion des demandeurs d'emploi ; augmentation du nombre des agences de l'ANPE ; (p. 3252) : modernisation et adaptation des moyens de la politique de l'emploi ; sa décentralisation ; (p. 3253) : les

données du conflit du « Parisien libéré » ; déclaration de M. Séguy au sujet du conflit du journal portugais « Republica ».

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Grève des travailleurs du livre (p. 3252) ; le conflit du « Parisien libéré » (p. 3252, 3254, 3255) ; situation de l'ensemble de l'industrie graphique, rapport Lecat, mise en place de fonds provisionnels pour la restructuration des industries graphiques (p. 3252) ; déclaration du ministre du travail sur les incidents relatifs au journal portugais « Republica » (p. 3253) ; dégradation de la situation de l'emploi dans la Somme ; difficultés des entreprises au moment des congés payés ; assouplissement des règles d'attribution des allocations de logement (p. 3254) ; situation de l'entreprise Saunier ; Duval, filiale de Pont-à-Mousson ; la « désindustrialisation » de la capitale ; insuffisance des moyens d'information, d'intervention et d'orientation en matière d'emploi (p. 3255) ; relance de l'industrie ; construction automobile ; pensions, déplafonnement des durées d'activité prises en compte, modification de la progressivité des taux (p. 3256) ; situation désastreuse des chômeurs de la Réunion ; majoration des crédits de chômage (p. 3257) ; extension aux DOM de l'ordonnance de 1967 sur l'aide aux travailleurs privés d'emploi ; aide à la préformation professionnelle ; gravité de la situation dans le Pas-de-Calais (p. 3257, 3260) ; nécessité de donner aux collectivités les moyens indispensables à un bon aménagement du territoire (p. 3257) ; la décentralisation et la régionalisation des crédits (p. 3258, 3260) ; gravité de la situation dans la région Languedoc-Roussillon et particulièrement dans le Gard (p. 3259, 3260) ; relance de l'industrialisation de la région et de la production charbonnière (p. 3259) ; crise de l'emploi dans le monde rural (p. 3260) ; généralisation des contrats de pays ; nécessité d'une politique de solidarité nationale des zones urbaines envers les zones rurales ; les décisions prises au niveau de la CEE sur le volume de production de l'acier, leur répercussion dans le secteur de la sidérurgie (p. 3261) ; les perspectives ouvertes à l'industrie charbonnière.

Intervention de M. Durafour, ministre du travail :

(p. 3261) : difficulté de maintenir le plein emploi en luttant contre la hausse des prix ; étude par le Gouvernement des mesures favorisant l'insertion des jeunes sur le marché du travail ; problème des références retenues pour l'attribution de l'allocation-logement ; recherche d'une meilleure connaissance du marché de l'emploi ; sa régionalisation ; l'âge de la retraite ; la durée de l'activité professionnelle ; (p. 3262) : le système des chantiers de chômage à La Réunion ; les problèmes des bassins miniers ; revalorisation du travail manuel.

REPRISE DE LA DISCUSSION (p. 3682) :

Situation de l'emploi dans les Bouches-du-Rhône ; réduction de l'activité de la sidérurgie de Fos (p. 3682, 3685) ; stiuation des travailleurs immigrés (p. 3682, 3689, 3701) ; situation dramatique du Var, second département de France pour le chômage (p. 3682) ; liquidation du bassin de bauxite du Var ; situation des femmes et des jeunes à la recherche d'un emploi (p. 3683) ; la crise née de la hausse du prix de l'énergie ; réforme de l'entreprise (p. 3684) ; modification de la fiscalité sur les transports (p. 3684) ; les prêts aux étudiants ; l'industrie textile ; la concentration et la désindustrialisation nationale (Rhône-Poulenc vendant des brevets plutôt que des produits) (p. 3685) ; nécessité d'un changement complet de système ; nationalisation de Solmer (p. 3686) ; situation de la région parisienne, particulièrement des Hauts-de-Seine ; aggravation de la situation démographique de l'Ariège, manque d'emplois du secteur tertiaire, exode rural ; situation de l'aéronautique civile (p. 3687) ; diminution des effectifs de la SNIAS ; lancement du « cargo-Airbus », d'un « cargo-passagers » et d'un bombardier à eau pour la protection civile ; projet de nationalisation des usines Dassault (p. 3688) ; fermeture éventuelle de l'usine de Déols ; expansion des équipements publics, ruraux et urbains ; aide apportée par le Gouvernement à l'imprimerie Imprima de Saint-Romain-en-Gier (p. 3688, 3689) ; différence de salaires entre les différentes entreprises de Berliet (p. 3689) ; problème de l'entreprise Teppaz ; intérêt du développement des zones industrielles dans les chefs-lieux de canton autour de Lyon ; augmentation du nombre de demandes d'emploi non satisfaites dans les industries agricoles et alimentaires, situation des usines William Saurin et Lepetit ; non-respect par les entreprises publiques de la réglementation en matière d'emploi vis-à-vis des entreprises sous-traitantes (centre de Saclay, EDF) ; diminution des revenus des travailleurs ; la grève à l'entreprise européenne d'équipement urbain et rural (p. 3690) ; situation particulièrement critique des petites et moyennes entreprises ; absence de politique d'aménagement du territoire ; crise dans le bâtiment et les travaux publics (p. 3690, 3693) ; nécessité d'une sorte de « New deal » (p. 3690) ; la crise sévissant en Lorraine (p. 3691) ; suppressions d'emplois

dans la sidérurgie, diminution de la population de la région ; construction d'un complexe sidérurgique dans la vallée de la Moselle utilisant du minerai importé ; le divorce entre la formation, le diplôme et l'emploi (p. 3692) ; revalorisation du travail manuel ; le chômage des agents de maîtrise, techniciens, cadres, chercheurs et intellectuels ; la position du parti communiste, alliance des travailleurs manuels et intellectuels (p. 3693) ; la gravité de la crise dans le Midi - Pyrénées à la suite de la réduction des crédits pour le logement social ; le sous-emploi dans les Pyrénées-Orientales (p. 3694) ; crise agricole et dans le bâtiment ; revalorisation des prix des produits agricoles à la production (p. 3695) ; construction de l'hôpital de Prades ; réparation du centre pré-olympique de Font-Romeu ; le sous-emploi dans le département de l'Hérault (p. 3695, 3697) ; la crise viticole (p. 3695, 3697) ; la construction d'un nouvel hôpital à Sète (p. 3695) ; amélioration des voies d'eau et des routes ; critique de la politique de la DATAR (p. 3696) ; fermeture de l'usine Hutchinson-Napa à Chalabre, dans l'Aude ; situation de l'industrie textile dans la région de Ganges-Le Vigan et de Lodève (p. 3697) ; diminution de l'économie de la région de Valenciennes ; échec de la reconversion des houillères ; ébranlement du bastion industriel de cette région frontière ; les licenciements de personnel à Roissy par la TWA et la Panam ; les effets de la politique gouvernementale dans les Alpes-Maritimes ; la pénurie de personnel dans les services publics, faute de crédits (p. 3698) ; attitude des grandes sociétés financières dans la haute couture ; défense du droit de création ; le chômage en Corrèze ; développement de l'activité des arsenaux et de la manufacture d'armes de Tulle ; priorité à donner aux établissements nationaux pour l'étude et la fabrication des armements de l'armée française, développement du secteur des fabrications civiles, relance de la marine marchande ; dégradation de la situation de l'emploi en Alsace (p. 3699) ; sort des travailleurs frontaliers français ; harmonisation des législations fiscales et sociales au sein du Marché commun.

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés :

(p. 3700) : informations complémentaires sur les orientations fondamentales de l'effort de relance économique du Gouvernement ; le chômage des jeunes ; son étude par le comité permanent de l'emploi à Bruxelles ; recherche d'une stratégie européenne d'ensemble ; mesures prises par le Gouvernement : stages de formation rémunérés ; primes de création d'emplois ; contrats emploi-formation ; situation des travailleurs immigrés ; octroi de la carte de travail, réinsertion, formation ; situation dans les Bouches-du-Rhône et le Var ; (p. 3701) : maintien de l'industrie textile (usine de Vaux-en-Vexin) ; problème de Fos-sur-Mer ; rôle de l'agence nationale de l'emploi ; réorganisation et régionalisation de ses services ; situation de l'Ariège ; la SNIAS ; nécessité des investissements productifs dans les industries de pointe et de main-d'œuvre ; la solution coopérative proposée pour la Société Teppaz ; instruction du dossier de la Société européenne d'équipement urbain et rural ; (p. 3702) : recherche de solutions complémentaires au niveau européen ; nécessité de promouvoir une croissance rapide plus organisée et tournée vers les problèmes humains ; gravité des problèmes de l'emploi dans l'Hérault ; revalorisation du travail manuel ; recherche par le Gouvernement de la voie du progrès économique et social.

QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

1. — **Aide aux pays en voie de développement.** — Question de M. Bertrand Denis (n° 161) au ministre des affaires étrangères. Réponse de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères [2 mai 1973] (p. 967).

2. — **Société nationale des pétroles d'Aquitaine.** — Question de M. Labarrère (n° 298) au ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Yves Guéna, ministre des transports [2 mai 1973] (p. 967, 968, 969, 970).

3. — **Ardoisières et mines de Segré.** — Question de M. La Combe (n° 406) au ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Yves Guéna, ministre des transports [2 mai 1973] (p. 970).

4. — **Catastrophe de Vierzy.** — Question de M. Rossi (n° 300) au ministre des transports. Réponse de M. Yves Guéna, ministre des transports [2 mai 1973] (p. 970, 971, 972).

5. — **Emploi à Fos-sur-Mer.** — Question de M. Porelli (n° 374) à M. le ministre du travail de l'emploi et de la population. Réponse de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population [2 mai 1973] (p. 972, 973, 974).

6, 7. — Situation du téléphone. — Questions de M. Bertrand Denis (n° 299) et de M. Michel Durafour (n° 603). Réponse de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications [11 mai 1973] (p. 1219, 1220, 1221, 1222).

ORATEURS : *MM. Deprez, Péronnet, Germain.*

Financement ; transferts ; avances remboursables (relais financier) ; cabines publiques, automatisation générale du réseau ; préfinancement des raccordements en milieu rural ; central Cadet destiné à l'acheminement des communications internationales ; rémunération des fonds de chèques postaux.

8. — Production des viandes bovines. — Question de M. d'Harcourt (n° 624). Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Crédit agricole [11 mai 1973] (p. 1222, 1223).

9. — Extradition de Klaus Barbie. — Question de M. Barel (n° 275). Réponse de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères [11 mai 1973] (p. 1223, 1224, 1225, 1226).

10. — Sécurité dans les établissements scolaires. — Question de M. Fiszbin (n° 221). Réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale [11 mai 1973] (p. 1226, 1227, 1228).

11. — Liberté d'expression des élèves de l'école polytechnique. — Question de M. Chevènement (n° 440). — Réponse de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées [11 mai 1973] (p. 1228, 1229, 1230).

12. — Constructions dans les sites classés. — Question de M. de Poulpiquet (n° 773). Réponse de M. Maurice Druon, ministre des affaires culturelles.

Délais de délivrance des permis de construire, notamment dans le Finistère ; schéma d'aménagement du littoral breton [11 mai 1973] (p. 1230, 1231).

13. — Faculté de la rue d'Assas. — Question de M. Jean-Pierre Cot (n° 140). Réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale [16 mai 1973] (p. 1303, 1304, 1305).

14. — Personnels non titulaires de l'éducation nationale. — Question de M. Dupuy (n° 868). Réponse de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

Plan de résorption de l'auxiliariat [16 mai 1973] (p. 1305, 1306, 1307).

15. — Prix de la viande de bœuf. — Question de M. Claudius-Petit (n° 522). Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Vente à perte [16 mai 1973] (p. 1307, 1308).

16. — Sécurité à Paris. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 659). Réponse de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur.

Agents cyclistes (hirondelles) ; agression dans le métro.

Intervention de M. Marcellin :

Lutte contre les trafiquants de drogue, aggravation de la législation répressive ; définition de l' « association de malfaiteurs », prolongation de la garde à vue ; renforcement des effectifs et des moyens de la police ; renouvellement des méthodes de la police : îlotage, brigades spéciales de nuit, unités motocyclistes, patrouilles de nuit dans la banlieue, brigades anti-commando ; hold-up contre les établissements bancaires ; renouvellement des structures de la police ; office central pour la répression du trafic des stupéfiants, office central de la répression de la traite des êtres humains, office central de répression du banditisme ; nécessité d'un renforcement des effectifs en civil de la police judiciaire ; utilisation d'effectifs massifs au cours de manifestations sur la voie publique [16 mai 1973] (p. 1308, 1309, 1310).

17. — Accidents de la route. — Question de M. Baumel (n° 943). Réponse de M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Port de la ceinture de sécurité ; appuie-tête ; signalisation ; campagne d'information ; modulation de la limitation de vitesse selon l'état des routes ; bureau national de réclamations et de suggestions ; rôle des commissions départementales de sécurité ; répression de l'alcoolémie au volant ; contrôle de la circulation des poids lourds ; répression des fautes graves et des imprudences de conduite ; accidents de moto ; formation théorique et pratique dans les écoles et à l'armée [16 mai 1973] (p. 1310, 1311, 1312).

18. — Rapatriés. — Question de M. Ginoux (n° 980). Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Indemnisation ; procédure d'avance sur indemnisation ; subsistance de deux problèmes en matière d'amnistie ; la réintégration des fonctionnaires et l'extension de l'amnistie aux condamnations civiles ; prêts migrants ; cas des Français musulmans ; retraites complémentaires des salariés non cadres d'Algérie ; restitution de décorations ; suggestion d'un fonds national d'indemnisation [16 mai 1973] (p. 1312, 1313, 1314, 1315).

19, 20. — Politique énergétique. — Questions jointes de MM. Julien Schvartz (n° 1490) et Maujoüan du Gasset (n° 1590) à M. le ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique.

Problème des approvisionnements ; nécessité d'un développement de l'énergie nucléaire ; problème du charbon et de la reconversion des régions minières ; houillères de Lorraine [30 mai 1973] (p. 1683 à 1687).

21. — Secret fiscal. — Question de M. Lelong (n° 112) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances [30 mai 1973] (p. 1687, 1688).

22. — Boues rouges. — Question de M. Zuccarelli (n° 1225) à M. le ministre de la protection de la nature et de l'environnement. Réponse de M. Poujade, ministre de la protection de la nature et de l'environnement.

Pollution de la Méditerranée ; projet de convention relatif à l'immersion en Méditerranée des déchets industriels [30 mai 1973] (p. 1688 à 1691).

23. — Communautés urbaines. — Question de M. Coulais (n° 1234) à M. le ministre de l'intérieur. Réponse de M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Leurs compétences, leurs ressources, leur statut [30 mai 1973] (p. 1691, 1692).

24, 25. — Licenciements aux usines Babcock. — Questions jointes de MM. Ralite (n° 1457) et Carpentier (n° 1791) à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Développement de la région de l'Ouest ; politique nucléaire française [30 mai 1973] (p. 1692 à 1695).

26. — Déclarations de hauts fonctionnaires. — Question de M. Longequeue (n° 1591) à M. le Premier ministre. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Liberté d'opinion et d'expression des fonctionnaires et des militaires ; audition de ceux-ci par le Parlement [30 mai 1973] (p. 1695 à 1697).

27. — Hausse des prix à la Réunion. — Question de M. Fontaine (n° 379) à M. le ministre des territoires d'outre-mer. Réponse de M. Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer.

Prix du riz ; « aides à la consommation » ; évolution du SMIC réunionnais ; prestations sociales et familiales [15 juin 1973] (p. 2220, 2221, 2222).

28. — Réforme du langage judiciaire. — Question de M. Fanton (n° 1722) à M. le ministre de la justice. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Proposition de la France au Conseil de l'Europe pour uniformiser et harmoniser la forme des actes judiciaires et extrajudiciaires [15 juin 1973] (p. 2222, 2223, 2224).

29, 30. — Contrôleurs aériens. — Questions jointes de MM. Philibert (n° 410) et Partrat (n° 2400) à M. le ministre des transports. Réponse de M. Yves Guéna, ministre des transports.

Commission Cahen-Salvador ; interdiction du droit de grève ; grèves de février dernier ; sanctions ; mise en œuvre du plan « Clément Marot » ; problème des droits syndicaux ; loi du 2 juillet 1964 [15 juin 1973] (p. 2224, 2225, 2226, 2227).

31. — Pensions des femmes divorcées. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 1307) à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Problème de la situation des veuves divorcées à leur profit dans le cadre du régime de la sécurité sociale et des statuts de retraite des cadres au regard du droit à pension ; illogisme de la différence entre le régime général de la sécurité sociale et le régime spécial des

fonctionnaires ; solution qui consisterait à permettre d'acquérir des droits personnels à une pension de vieillesse [15 juin 1973] (p. 2227, 2228).

32. — Difficultés de la société Lip. — Question de M. Boulloche (n° 1619) à M. le ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique.

Intervention de l'institut de développement industriel ; industrie horlogère française ; Franche-Comté [15 juin 1973] (p. 2228, 2229, 2230).

33. — Aide aux Etats d'Afrique frappés par la sécheresse. — Question de M. Jacques Legendre (n° 1860) à M. le ministre des affaires étrangères. Réponse de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Transports des vivres [15 juin 1973] (p. 2230, 2231).

34. — Financement des équipements socio-culturels. — Question de M. Martin (n° 2070) à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de Mme Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Financement des dépenses de fonctionnement des équipements socio-culturels dans les grands ensembles ; problème de la participation des caisses d'allocations familiales à ces dépenses ; possibilité d'une aide supplémentaire de l'Etat ; cités de transit [15 juin 1973] (p. 2231, 2232).

35. — Licenciements dans une entreprise de Palaiseau. — Question de M. Vizet (n° 2104) à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population. Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Difficultés financières de la Société française de fabrication de machines-outils (FFMO). Reclassement des travailleurs [15 juin 1973] (p. 2232, 2233).

36. — Apprentissage rural. — Question de M. d'Aillières (n° 1441), suppléé par M. Baudoin, à M. le ministre de l'éducation nationale. Réponse de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale.

Difficultés, notamment en zone rurale, dues à la suppression du système des dérogations qui permettaient à certains élèves d'entrer en apprentissage à partir de quinze ans ; remplacement des classes pratiques par les classes préprofessionnelles de niveau et les classes préparatoires à l'apprentissage ; centres de formation d'apprentis ; cours professionnels polyvalents ruraux ; maisons familiales d'éducation rurale [15 juin 1973] (p. 2233, 2234, 2235).

37. — Prestations familiales. — Question de Mme Chonavel (n° 1055) à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Conditions de vie des familles ; allocations familiales ; allocation d'orphelin ; allocations aux mineurs handicapés ; allocation de maternité ; allocation de salaire unique ; allocation de la mère au foyer ; allocation pour frais de garde ; allocation logement ; orientations générales de la politique familiale du Gouvernement ; conclusion avec les familles d'un « contrat de progrès », assouplissement des conditions d'octroi des prestations, étude d'un statut social de la mère de famille, aide aux handicapés, simplification des règles et procédures d'attribution, augmentation des versements et des prestations d'allocations familiales ; demande d'indexation des prestations familiales sur les salaires [22 juin 1973] (p. 2472, 2473).

38. — Difficultés de l'adoption. — Question de M. Simon (n° 1735) à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale [22 juin 1973] (p. 2273, 2274).

39. — Equipement touristique montagnard. — Question de M. Barrot (n° 1823) à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Tourisme en espace montagnard et rural ; « plan-neige » ; stades de neige ; groupe de réflexion pour une politique de la montagne ; hôtellerie de famille ; taux de la TVA sur le camping et le caravaning ; protection des sites et de la nature ; politique foncière ; nécessité de créer une agence foncière de l'environnement [22 juin 1973] (p. 2475, 2476, 2477).

40, 41. — Rentes viagères. — Questions jointes de MM. Frédéric-Dupont (n° 1844) et Cousté (n° 1938) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Problème de leur indexation [22 juin 1973] (p. 2477, 2478).

42. — Remboursement de trop-perçus par certains pensionnés. — Question de Mme Stéphan (n° 2149) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances [22 juin 1973] (p. 2478, 2479).

43. — Réinvestissements outre-mer. — Question de M. Cerneau (n° 1442) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Régime fiscal privilégié pour les bénéfices réinvestis dans les départements d'outre-mer (art. 9 de la loi de finances pour 1971) [22 juin 1973] (p. 2479, 2480, 2481).

44. — Accidents de la circulation. — Question de M. Brochard (n° 2285) à M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement. Réponse de M. Aimé Paquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [22 juin 1973] (p. 2481, 2482).

45, 46. — Ecoutes téléphoniques. — Questions jointes de MM. Frèche (n° 2365) et Daillet (n° 2376) à M. le secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement. Réponse de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Proposition de commission d'enquête ; groupement interministériel de contrôle ; exemple de l'Allemagne fédérale ; rôle de contrôle des parlementaires [22 juin 1973] (p. 2482 à 2487).

47. — Société Stein-Industrie-Iter. — Question de M. Desmulliez (n° 407) à M. le ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel et scientifique.

Conséquences de l'arrêt des commandes de l'EDF à Stein-Industrie [29 juin 1973] (p. 2718, 2719).

48, 49. — Situation de l'Entreprise Berliet. — Questions jointes de M. Poperen (n° 2412) et de M. Mermaz (n° 2413) à M. le ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Henri Torre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement industriel.

Problèmes de l'emploi dans la région lyonnaise ; industrie du poids lourd français ; négociations entre Berliet et Volvo [29 juin 1973] (p. 2719 à 2721).

50. — Retraite progressive. — Question de M. Julia (n° 548) suppléé par M. Peyret à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Travail à temps partiel pour les personnes âgées [29 juin 1973] (p. 2721).

51. — Téléphone rural. — Question de M. Peyret (n° 1407) à M. le ministre des postes et télécommunications. Réponse de M. Hubert Germain, ministre des postes et télécommunications.

Montant d'une installation téléphonique en zone rurale (taxe de raccordement plus taxe contributive) ; pratique des avances remboursables ; « opérations groupées » de raccordement téléphonique en zone à habitat dispersé ; relais financier par le crédit agricole [29 juin 1973] (p. 2721, 2722).

52. — Réorganisation des services extérieurs de la direction générale des impôts. — Question de M. Dronne (n° 2090) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

Inconvénients de la centralisation et de la suppression des recettes et bureaux auxiliaires de régie ; mesures de simplification en ce qui concerne les producteurs de vin et la circulation des céréales [29 juin 1973] (p. 2722 à 2724).

53. — Abattoirs dans le Pas-de-Calais. — Question de M. Chambon (n° 2330) à M. le ministre de l'agriculture. Réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Fermeture des tueries particulières [29 juin 1973] (p. 2734).

54. — Abattoirs de La Villette. — Question de M. Paul Laurent (n° 2555) à M. le

ministre de l'agriculture. Réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement [29 juin 1973] (p. 2724, 2725).

55 à 60. — Approvisionnement en produits pétroliers. — Six questions jointes de MM. Neuwirth (n° 5934), Canacos (n° 6454), Mme Fritsch (n° 5390), Pierre Lelong (n° 6265), Caillaud (n° 6486), Claude Michel suppléé par M. Pierre Joxe (n° 6664) à M. le ministre du développement industriel et scientifique.

Réseau de distribution du fuel domestique ; cas de refus de vente ; problème des prix ; politique de l'énergie [7 décembre 1973] (p. 6797 à 6801).

61. — Situation de l'emploi dans la région d'Avesnes. — Question de M. Naveau (n° 5262) à M. le ministre du développement industriel et scientifique. Réponse de M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique.

Situation du marché des bas et collants ; octroi de la prime de développement régional dans la région d'Avesnes-Fourmies [7 décembre 1973] (p. 6801, 6802).

62. — Crise de l'apprentissage. — Question de M. Dronne (n° 2161) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat. Réponse de M. Jean Royer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Préapprentissage, subventions aux centres de formation d'apprentis ; primes et incitations financières [7 décembre 1973] (p. 6802, 6803).

63. — Entreprises en difficulté. — Question de M. Billotte (n° 6523) au garde des sceaux. Réponse de M. Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice.

Exemple de l'affaire Lip, problème de la mise en place de mécanismes d'assistance juridique, technique et financière aux entreprises paraissant en difficulté ; ordonnance du 23 septembre 1967 tendant à faciliter le redressement économique et financier de certaines entreprises [14 décembre 1973] (p. 7067, 7068).

64. — Service national des étudiants en médecine. — Question de M. Tissandier (n° 4829) à M. le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale. Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale.

Participation des médecins aspirants du contingent aux services d'aide médicale d'urgence SAMU ; annonce par M. Poniatowski, ministre, qu'à la fin de 1974 toutes les régions disposeront d'un SAMU [14 décembre 1973] (p. 7069, 7070).

65. — Protection des candidats à la construction de logements. — Question de M. Daillet (n° 6612) à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement du tourisme. Réponse de M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme.

Problème posé par certaines pratiques publicitaires ; annonce pour la prochaine session d'un projet de loi relatif à la publicité immobilière ; présentation des contrats [14 décembre 1973] (p. 7070, 7071).

66. — Taux du crédit immobilier. — Question de M. Poperen (n° 5302) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme [14 décembre 1973] (p. 7071, 7072).

67. — Ecoles rurales. — Question de M. Pranchère (n° 2188) à M. le ministre de l'éducation nationale. Réponse de M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale.

Fermetures d'écoles en milieu rural ; exemple de la Corrèze ; écoles maternelles en milieu rural [14 décembre 1973] (p. 7072 à 7074).

68, 69, 70, 71, 72. — Problèmes monétaires. — Questions jointes de MM. Debré (n° 4911), Lelong (n° 6907), Abelin (n° 6909), Baillot (n° 6945), suppléé par MM. Vizet et Boulloche (n° 7039) à M. le ministre de l'économie et des finances. Réponse de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances.

Politique monétaire européenne ; conférences de Tokyo et de Nairobi.

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre :

Rappel des positions françaises (p. 7193) ; caractère fondamental de la libre convertibilité ; désaccord entre l'Europe et les Etats-Unis sur la notion de convertibilité, préférence de l'Europe pour la convertibilité multilatérale et obligatoire ; transfert du siège du fonds monétaire international ; tentatives d'harmonisation des positions des pays de la CEE (p. 7194) ; réticences allemandes à la mise en

commun des réserves de change ; conférence de Tokyo ; solidité du franc et absurdité des bruits de dévaluation (p. 7195) ; effondement du système mis en place à Bretton Woods ; position française pour une création limitée des droits de tirage spéciaux (p. 7196).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Inquiétude du groupe de l'union centriste qui demande que soient préservées l'indépendance de la France et l'indépendance de l'Europe (p. 7198) ; nécessité de diversifier notre commerce extérieur ; nécessité d'une réglementation européenne pour contrôler les sociétés multinationales (p. 7199) ; création d'une monnaie européenne (p. 7200).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre (p. 7200) :

Union économique et monétaire de l'Europe ; programme de développement de nos échanges avec les pays socialistes [19 décembre 1973] (p. 7190 à 7202).

73. — Manifestations de violence. — Question de M. Macquet (n° 13417). Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur : violences dans les bals publics [9 octobre 1974] (p. 4901, 4902).

74. — Vaccinations. — Question de M. Cabanel (n° 13891). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Remboursement par la sécurité sociale des contraceptifs oraux ; prise en charge par les organismes de sécurité sociale des actes de médecine préventive ; vaccination contre la grippe [9 octobre 1974] (p. 4902, 4903).

75. — Gratuité des fournitures scolaires. — Question de M. Dupuy (n° 4608). Réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation [9 octobre 1974] (p. 4903, 4904, 4905).

76. — Dégradation de l'emploi. — Question de M. Carpentier (n° 10241). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Problème de l'emploi des jeunes ; développement d'une politique contractuelle ; création d'une indemnité d'attente et d'un contrat d'emploi-formation ; versement d'une indemnité de recherche d'un second emploi ; mauvais exemples donnés par l'Etat en sa qualité d'employeur (ORTF) [9 octobre 1974] (p. 4905, 4906, 4907).

77. — Incidents de Draguignan. — Question de M. Gaudin (n° 15343). Réponse de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Précipitation avec laquelle la préfecture du Var a été transférée de Draguignan à Toulon ; le mépris avec lequel le Gouvernement a traité les élus dans cette affaire ; les raisons politiques de ce transfert ; l'avis favorable donné par le Conseil d'Etat ; le déséquilibre démographique existant entre l'arrondissement de Draguignan et celui de Toulon ; occupation de la préfecture ; intervention de la police sept heures après les premiers incidents ; mesures mises au point par le Gouvernement pour relancer l'emploi à Draguignan (transfert des services administratifs et installation d'industries) [11 décembre 1974] (p. 7678 à 7681).

78. — Perspectives du Plan-calcul. — Question de M. Debré (n° 19169). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Importance du dossier de l'informatique française qui met en jeu l'indépendance nationale, son développement industriel et oriente vers les productions de haute technicité ; équipement du secteur public ; développement de la petite informatique et maîtrise de l'informatique militaire [30 avril 1975] (p. 2979 à 2981).

79. — Recherches pétrolières en mer d'Iroise. — Question de M. Ollivro (n° 19221). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Montant des investissements ; date des premiers forages en mer d'Iroise fixée à mai prochain ; recours aux techniques nouvelles (Pentagone 84) ; nécessité de faire profiter les régions riveraines de ces recettes [30 avril 1975] (p. 2981).

80. — Finances locales. — Question de M. Frelaut (n° 18364). Réponse de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le programme de prise en charge de certaines dépenses locales par le Gouvernement ; la meilleure productivité de la fiscalité indirecte ; la taxe sur les salaires ; la modernisation de la fiscalité locale directe ; la révision générale des responsabilités des charges et des ressources entre l'Etat et les collectivités locales ; renforcement de l'autonomie des collectivités locales [30 avril 1975] (p. 2082 à 2084).

81. — Pensions de vieillesse. — Question de M. Gau (n° 19359). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Application de la loi du 3 janvier 1975 relative à la situation des veuves et des pensionnés ; situation des personnes qui ont dû

prendre leur retraite avant soixante-cinq ans ; augmentation du minimum vieillesse [30 avril 1975] (p. 2284, 2285).

82. — Pensions de réversion des femmes de cadres. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 11323). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Situation des femmes divorcées à leur profit lors du décès de leur ex-mari ; allocation vieillesse propre à la mère de famille [30 avril 1975] (p. 2285 à 2287).

83. — Départ à la retraite et travail à temps partiel. — Question de M. Zeller (n° 19220). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Mesures envisagées par le Gouvernement pour améliorer la situation du marché du travail [30 avril 1975] (p. 2287).

84. — Revitalisation des campagnes. — Question de M. Jean-Claude Simon (n° 19209). Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture.

Décret du 8 juin 1970 relatif aux plans d'aménagement rural ; volonté du Gouvernement de mener une politique en faveur des petites villes et de leur région (bourgs, centres ruraux) [30 avril 1975] (p. 2288).

85. — Promotion des femmes. — Question de Mme Constans (n° 18050). Réponse de Mme Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (condition féminine).

Opposition de Mme Giroud à tout corporatisme féminin ; recherche de solutions concernant les femmes dans un esprit d'égalité et de responsabilité ; proposition de loi-cadre déposée par le groupe communiste ; publication par la France de la Convention internationale sur les droits politiques des femmes [30 avril 1975] (p. 2288 à 2290).

86. — Sécurité dans les CES de type Pailleron. — Question de M. Labarrère (n° 17179). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les nouvelles normes de sécurité dans toutes les constructions de type modulaire ; impossibilité tragique de procéder à la destruction de tous les CES de construction de type Pailleron [30 avril 1975] (p. 2291, 2292).

87. — Orchestres régionaux de l'ex-ORTF. — Question de M. Burckel (n° 18969). Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Situation des orchestres de Nice, Lille et Strasbourg ; recherche par le secrétariat d'Etat à la culture des solutions techniques et financières appropriées pour assurer la permanence de ces orchestres dans leur forme actuelle [30 avril 1975] (p. 2292, 2293).

88. — Rapatriés d'Algérie. — Question de M. Delaneau (n° 18144). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (chargé du budget).

Recherches relatives aux disparus d'Afrique du Nord ; négociations tendant à permettre aux anciens harkis, devenus citoyens français, de se rendre en Algérie ; indemnisation des rapatriés [7 mai 1975] (p. 2463, 2464).

89. — Rentiers viagers. — Question de M. Gilbert Schwartz (n° 18808), M. Claude Weber, suppléant. Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Insuffisance du système de revalorisation ; impossibilité d'indexer les rentes viagères [7 mai 1975] (p. 2464, 2465).

90. — Impôts locaux. — Question de M. Pierre Joxe (n° 19427). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

La loi du 31 décembre 1973 portant modernisation des bases de la fiscalité directe locale ; fixation des nouvelles valeurs locatives ; possibilité pour les communes de les corriger en appliquant des abattements familiaux et des abattements à la base [7 mai 1975] (p. 2465 à 2467).

91. — Implantation d'usines à la campagne. — Question de M. Jean-Claude Simon (n° 19456). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Conclusions du rapport Chavanes ; système de la livraison des usines clés en main ; aide au développement régional [7 mai 1975] (p. 2467, 2468).

92. — Drogue dans les écoles. — Question de M. Mesmin (n° 19449). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation [7 mai 1975] (p. 2469).

93. — Calamités agricoles. — Question de M. Fillioud (n° 19426). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Difficultés des producteurs de fruits, victimes du gel ; insuffisance de la loi sur les calamités agricoles ; mesures exceptionnelles envisagées [7 mai 1975] (p. 2469, 2470).

94. — Pollution des plages. — Question de M. Crépeau (n° 12134). Réponse de M. Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme.

Rapport de la commission d'enquête sur le littoral méditerranéen ; problèmes de la pollution par le pétrole (rejets pétroliers et forages) ; mise en place d'un réseau national d'observation de la qualité du milieu marin [7 mai 1975] (p. 2471, 2472).

95. — Emballages plastiques. — Question de M. Jean Briane (n° 19436). Réponse de M. Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme [7 mai 1975] (p. 2473).

96. — Retraite de vieillesse des salariés. — Question de M. Falala (n° 18494), M. Emmanuel Aubert, suppléant. Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Souci du Gouvernement d'améliorer le sort des personnes âgées [7 mai 1975] (p. 2473, 2474).

97. — Prévention des accidents du travail. — Question de M. Legrand (n° 18671). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Création de comités d'hygiène et de sécurité dans le bâtiment et les travaux publics ; extension du nombre des maladies professionnelles indemnisables [7 mai 1975] (p. 2474, 2475).

98. — Allocation temporaire aux veuves recherchant un premier emploi. — Question de M. Aubert (n° 19450). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Formation professionnelle [7 mai 1975] (p. 2475).

99. — Statut de la mère de famille. — Question de M. La Combe (n° 19394). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Chute de la courbe démographique de la population française ; problème de l'adoption ; notion de complémentarité entre la vie sociale et la vie familiale [7 mai 1975] (p. 2473 à 2478).

100. — Commerce de la France avec l'Iran. — Question de M. Boulloche (n° 19232). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Affaire de la Cofranimex ; bilan des « fabuleux contrats » ; construction d'une usine d'éthylène ; construction du métro de Téhéran ; adoption du procédé Secam ; contrat concernant les voies ferroviaires obtenu par le consortium européen ; accord Renault [4 juin 1975] (p. 3662, 3663).

101. — Protection des acquéreurs de pavillons individuels. — Question de M. Daillet (n° 20273). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Introduction dans les contrats d'une clause « délai de réflexion » permettant à l'acheteur d'obtenir le crédit nécessaire ; dépôt d'un projet de loi dans ce sens en octobre prochain [4 juin 1975] (p. 3663, 3664).

102. — Financement des constructions d'hôpitaux. — Question de M. Ligot (n° 20223). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Coordination entre le ministère de la santé et de la sécurité sociale ; humanisation des établissements d'hospitalisation [4 juin 1975] (p. 3664, 3665).

103. — Lutte contre le racisme. — Question de M. Terrenoire (n° 19393). Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Refus d'emplois aux travailleurs d'origine étrangère ; recrudescence des crimes d'origine raciste ; loi du 1er juillet 1972 réprimant les manifestations de xénophobie [4 juin 1975] (p. 3665, 3666).

104. — Renouvellement des baux commerciaux. — Question de M. Villa (n° 18631). Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Prorogation du décret du 3 juillet 1972 ; volonté du Gouvernement d'agir par voie de concertation [4 juin 1975] (p. 3666, 3667).

105. — Réunions dans les lycées. — Question de M. Bonhomme (n° 20229). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les 10 % réservés au travail d'équipe des professeurs et au décloisonnement des disciplines au moyen d'activités liées à l'enseignement ; manifestations qui se sont déroulées dans le cadre des 10 % ; défense de la laïcité [4 juin 1975] (p. 3667, 3668).

106. — Evolution des institutions dans le territoire français des Afars et des Issas. — Question de M. Alain Vivien (n° 20219). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Les préoccupations parlementaires ; la convention passée avec le président du conseil du gouvernement du territoire des Afars et des Issas relative aux pouvoirs de la police, contrairement aux dispositions de la loi du 3 juillet 1967 ; les modifications concernant les opérations électorales ne peuvent intervenir que par la voie législative [4 juin 1975] (p. 3668, 3669).

107. — Secteurs sauvegardés. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 19390). Réponse de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture.

Réforme du statut de Paris ; association des élus locaux à l'examen des projets de construction en secteurs sauvegardés ; affaire de la rue Oudinot étudiée par la commission d'enquête ; avis obligatoire de l'architecte urbaniste ; publication prochaine du plan d'occupation des sols de Paris [4 juin 1975] (p. 3669, 3670).

108. — Situation des universités. — Question de M. Mexandeau (n° 19797). Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Aide du Gouvernement aux jeunes universités de province. Critères d'attribution des crédits de l'Etat pour 1976. Volonté du Gouvernement d'agir par voie de concertation ; élections universitaires de Caen ; les troisièmes cycles [4 juin 1975] (p. 3671, 3672).

109. — Désertion de jeunes appelés. — Question de Mme Fritsch (n° 20161). Réponse de M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

Augmentation du nombre des dispenses pour raisons sociales ou familiales ; possibilité de libération anticipée [4 juin 1975] (p. 3673).

110. — Personnels pénitentaires. — Question de M. La Combe (n° 20086). Réponse de Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de la condition pénitentaire.

Critique de l'attitude de Mme Dorlhac et de M. le président de la République envers certains bandits ; hommage au dévouement et à la conscience professionnelle des gardiens de prison ; amélioration de la sécurité des gardiens et de leurs conditions de travail grâce à la réforme pénitentaire [4 juin 1975] (p. 3674, 3675).

111. — Mesures en faveur des personnes âgées. — Question de M. Berthelot (n° 19862). Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés.

Revendications de l'union des vieux de France ; les mesures prises pour la protection de la santé des personnes âgées ; montant des taux et des plafonds des allocations d'aide sociale ; les contraintes résultant de la prise en compte des facultés contributives des enfants [4 juin 1975] (p. 3679, 3680).

112. — Situation institutionnelle aux Comores. — Question de M. Gayraud (n° 20191). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Problème de la véritable indépendance des Comores ; examen par le Parlement du projet de loi relatif à l'indépendance des Comores [20 juin 1975] (p. 4568).

113. — Statut des mères de famille. — Question de M. Debré (n° 19869). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Drame de la dénatalité ; proposition de loi de M. Debré tendant à reconnaître certains droits supplémentaires à la femme mère de famille ; politique d'assimilation des étrangers ; prochain dépôt par l'INSEE d'un rapport sur l'influence de la politique familiale sur la natalité ; réexamen global de la politique familiale dans le cadre du VII° Plan [20 juin 1975] (p. 4568, 4569, 4570, 4571).

114. — Situation démographique. — Question de M. Bas (n° 20134). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Importance du problème démographique ; la dénatalité ; création d'un ministère de la femme et de la famille ; création d'un institut de protection de la vie ; rapport demandé à l'INSEE sur l'influence de la politique familiale sur la natalité [20 juin 1975] (p. 4571, 4572).

115. — Remboursement aux assurés sociaux des frais de soins pour maladie. — Question de M. Gerbet (n° 12734). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du mi-

nistre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Non-publication du décret prévu à l'article L 288 du code de la sécurité sociale ; possibilité pour un assuré de déléguer un tiers pour encaisser les prestations [20 juin 1975] (p. 4573, 4574).

116. — Foyers de jeunes travailleurs. — Question de M. Carpentier (n° 20148). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Mesures prises pour faciliter la mission de ces foyers et pour aider les résidents à acquitter leur redevance [20 juin 1975] (p. 4574, 4575).

117. — Constructions hospitalières. — Question de M. Briane (M. Ginoux, suppléant) (n° 15464). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Décentralisation et régionalisation nécessaire dans le domaine des constructions hospitalières et sociales ; raisons du choix d'une politique de construction dite « industrialisée » ; les USN (Unités de soins normalisées) [20 juin 1975] (p. 4575, 4576).

118. — Revalorisation des rentes viagères. — Question de M. Chaumont (M. Robert-André Vivien, suppléant) (n° 20483). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

Etude par une commission spéciale du problème de la revalorisation des rentes viagères grâce à l'imposition sur les plus-values [20 juin 1975] (p. 4576, 4577).

119. — Equipement rural. — Question de M. André Billoux (n° 1214). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Efforts du Gouvernement pour le développement de l'alimentation en eau potable et pour l'électrification rurale [20 juin 1975] (p. 4577, 4578).

120. — Politique des sociétés de radio et télévision. — Question de M. Chambaz (n° 20706). Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Problème de la création à la télévision ; les tribunes libres ; le comité pour le respect du droit à l'information radio-télévisée [20 juin 1975] (p. 4578, 4579).

121. — Revendications du personnel de l'office interdépartemental HLM de la région parisienne. — Question de M. Villa (n° 20707). Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement.

Réajustement des salaires ; garantie de l'emploi [20 juin 1975] (p. 4582, 4583).

122. — Modernisation des voies navigables. — Question de M. Hamel (n° 20845). Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement.

Rôle des voies d'eau dans l'aménagement du territoire ; rapport sur l'orientation préliminaire du VII[e] Plan ; coût du canal entre le Rhin et la Saône et de la liaison Seine-Nord ; étude des modalités particulières de financement [20 juin 1975] (p. 4583, 4584).

123. — Travaux de décoration des constructions scolaires. — Question de M. Dronne (n° 20722). Réponse de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement.

Conditions d'utilisation des sommes provenant de l'affectation de 1 % des crédits de construction scolaire à la réalisation de travaux de décoration ; procédure résultant de l'arrêté interministériel du 15 mai 1975 [20 juin 1975] (p. 4584, 4585).

124. — Violence et pornographie. — Question de M. Dronne (n° 22742). Réponse de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

Les actions de la police et de la gendarmerie visant à prévenir la criminalité ; renforcement des moyens de la police ; problèmes posés par le fonctionnement de la justice ; les effets indiscutables de la diffusion de la violence ; les excès en matière de pornographie ; la volonté du Gouvernement de remédier aux excès actuels ; concilier les libertés d'expression avec le respect de la dignité de la personne humaine [10 octobre 1975] (p. 6786, 6787).

125. — Liquidation des pensions de vieillesse. — Question de M. Falala (M. Xavier Deniau, suppléant) (n° 2441). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Application de la loi du 3 janvier 1975 ; simplification et accélération de la liquidation des pensions de vieillesse [10 octobre 1975] (p. 6788).

126. — Emploi des jeunes. — Question de M. Carpentier (n° 22972). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mesures prises par le Gouvernement (extension du bénéfice des allocations de chômage à certaines catégories de jeunes ; contrat emploi-formation ; primes d'incitation à la création d'emplois) ; les offres d'emplois non satisfaites dues à l'absence de qualification des travailleurs [10 octobre 1975] (p. 6788, 6789, 6790).

127. — Droits syndicaux dans l'entreprise. — Question de M. Jean-Pierre Cot (n° 22919). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Cas d'une filiale des comptoirs pharmaceutiques de Savoie où un sabotage économique a été utilisé comme forme de répression syndicale ; les raisons de la décision du directeur départemental du travail relatives à la demande de licenciement collectif provenant des comptoirs pharmaceutiques de Savoie [10 octobre 1975] (p. 6790, 6791).

128. — Paiement des créances salariales. — Question de M. Xavier Deniau (n° 21789). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Application de l'article 5 de la loi du 27 décembre 1973 tendant à assurer en cas de règlement judiciaire le paiement de créances résultant du contrat de travail ; dépôt d'une proposition de loi de M. Xavier Deniau tendant au même but [10 octobre 1975] (p. 6792, 6793).

129. — Calcul des bénéfices agricoles. — Question de M. d'Aillières (M. Jean-Claude Simon, suppléant) (n° 17753). Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les correctifs apportés au revenu cadastral pour le calcul de certaines cotisations sociales ; l'attribution de bourses scolaires en fonction des déclarations de revenus de l'exploitation ; inscription de ces problèmes à l'ordre du jour de la conférence annuelle [10 octobre 1975] (p. 6793).

130. — Plan de relance de l'agriculture. — Question de M. Alain Bonnet (n° 22477). Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les mesures sociales et économiques intéressant directement l'agriculture ; inscription à l'ordre du jour de la conférence annuelle des problèmes relatifs aux producteurs sinistrés et à l'installation des jeunes agriculteurs [10 octobre 1975] (p. 6794, 6795).

131. — Alimentation en eau par barrages-réservoirs. — Question de M. J.-C. Simon (n° 23032). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Intérêt touristique de certains barrages ; possibilité d'un effort de solidarité en faveur des communes privées de terres cultivables par l'intermédiaire des agences de bassin [10 octobre 1975] (p. 6795).

132. — Situation de l'emploi dans la sidérurgie lorraine. — Question de M. Depiétri (n° 22808). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Critique de la politique des pouvoirs publics à l'égard de la sidérurgie ; les mesures du programme commun propres à remédier à la situation présente ; les 10 milliards de fonds publics versés aux patrons de la sidérurgie sans contrôle et la suppression de milliers d'emplois ; les autorisations d'emprunts nécessaires aux houillères de Lorraine ; mesures prises par le Gouvernement pour limiter au maximum les inconvénients sociaux de la modernisation de ce secteur ; reprise de l'économie ; aide aux travailleurs en chômage partiel [10 octobre 1975] (p. 6795, 6796).

133. — Imprimerie et presse. — Question de M. Roland Leroy (n° 22966). Réponse de M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement.

Ampleur considérable de la crise ; mesures prises par le Gouvernement dans les domaines de la concurrence, de l'emploi et des structures industrielles à la suite du rapport de M. Lecat ; réunion de la table ronde sur la presse avant la fin octobre [10 octobre 1975] (p. 6797, 6798).

134. — Commissariat à l'énergie atomique. — Question de M. Vizet (n° 24345). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

L'indépendance énergétique de la France n'est pas menacée par la transformation de la direction des productions du CEA en filiale de statut privé [20 novembre 1975] (p. 9133, 9134).

135. — Régie Renault. — Question de M. Ducoloné (n° 24154). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

La réorganisation de la Régie Renault n'entraîne aucune modification structurelle ; ce redéploiement des responsabilités au sein de la direction générale du groupe n'est pas en contradiction avec l'ordonnance de nationalisation de janvier 1945 [28 novembre 1975] (p. 9135, 9136).

136. — Crise de l'industrie textile. — Question de M. Haesebroeck (n° 23617). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Crise textile profonde depuis fin 1974 en raison de fortes variations des cours des matières premières entraînant une désorganisation du marché ; pour prévenir celle-ci, le Gouvernement a rétabli les visas techniques et surveille les importations [28 novembre 1975] (p. 9137, 9138).

137. — Chômage à Naphtachimie. — Question de M. Poperen (n° 23089). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Les prêts du FDES ne sont accordés qu'aux entreprises engageant des programmes d'investissements, créant des emplois et une capacité de production qui supprime les éventuels goulets d'étranglement industriel [28 novembre 1975] (p. 9139, 9140).

138. — Vitesse des poids lourds. — Question de M. Krieg (n° 22598). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Le nombre des accidents dus aux poids lourds n'a pas augmenté depuis 1971 ; des discussions sont actuellement engagées pour une harmonisation européenne de la réglementation des vitesses [28 novembre 1975] (p. 9140).

139. — Gestion de la commune de Brignoles. — Question de M. Gaudin (n° 22850). Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Aucune irrégularité n'a été relevée à l'encontre des gestionnaires de Brignoles [28 novembre 1975] (p. 9141).

140. — Utilisation des contraceptifs par les mineurs. — Question de M. Pierre Weber (n° 23745). Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Responsabilité et contrôle médicaux [28 novembre 1975] (p. 9141, 9142, 9143).

141. — Service de santé scolaire. — Question de M. La Combe (n° 24396), M. Xavier Deniau, suppléant. Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Nécessité d'une nouvelle organisation de ce service. Projet de décret prévoyant la création d'un comité consultatif et d'un groupe d'étude d'action médicale et sociale [28 novembre 1975] (p. 9143).

142. — Revendications de l'UNAF. — Question de M. Xavier Deniau (n° 24395).

Question non posée car M. Deniau refuse de la formuler en l'absence du ministre compétent [28 novembre 1975] (p. 9143, 9144).

143. — Mouvements rassemblant d'anciens buveurs guéris. — Question de M. Ginoux (n° 24394). Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Circulaire du 31 juillet 1975 recommandant aux préfets la création d'une commission de lutte contre l'alcoolisme ; subvention accordée par le ministère de la santé à trois associations de lutte contre l'alcoolisme ; il est possible à ces associations de bénéficier d'un temps d'antenne à la télévision, mais c'est à elles d'en faire la demande [28 novembre 1975] (p. 9144, 9145).

144. — Bâtiments de la direction de l'artillerie. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 24387). Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Le domaine militaire à l'intérieur de Paris a diminué depuis trente ans ; l'aménagement des bâtiments d'hospitalisation des Invalides est en cours et les services qui y étaient installés occupent maintenant les anciens locaux de la direction de l'artillerie, mais pas de construction nouvelle pour l'armée [28 novembre 1975] (p. 9145, 9146).

145. — Atteintes aux libertés individuelles. — Question de M. Chambaz (n° 24526). Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Volonté du Gouvernement de maintenir le respect des libertés publiques, en particulier le droit de manifestation pour les élus ; aucune interdiction de manifester n'a été prise depuis dix-huit mois, sauf la marche sur l'Espagne ; aucune atteinte n'est portée à la liberté de discussion par les poursuites engagées contre les auteurs de tracts adressés au contingent : il s'agit de poursuivre des incitateurs à la guerre civile [5 décembre 1975] (p. 9434, 9435, 9436).

146. — Revendications des viticulteurs. — Question de M. Bayou (n° 18899). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le Gouvernement souhaite la modification du règlement viti-vinicole et la création d'un organisme régulateur du marché du vin dans le cadre de la politique communautaire ; le dispositif correcteur actuellement mis en place pour les mouvements monétaires est insuffisant [5 décembre 1975] (p. 9436, 9437).

147. — Droit de préemption des SAFER. — Question de M. de Poulpiquet (n° 24440). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le droit de préemption est soumis au contrôle préalable des commissaires du Gouvernement pour l'agriculture et les finances ; possibilité de recours devant les tribunaux d'ordre judiciaire ou de saisie des ministres de tutelle en cas d'abus des SAFER [5 décembre 1975] (p. 9438, 9439).

148. — Revenu des producteurs de lait. — Question de M. Mexandeau (n° 24457). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Situation difficile du marché laitier touchant à la fois les producteurs et les transformateurs ; le problème du lait en poudre est particulièrement difficile et la Communauté en tient le prix très au-dessus du niveau qu'il aurait dans un véritable marché international ; le CNIEL (centre national interprofessionnel de l'économie laitière) va pouvoir jouer un rôle plus important [5 décembre 1975] (p. 9439, 9440, 9441).

149. — Situation des producteurs de cognac et d'armagnac. — Question de M. de Montesquiou (n° 24295). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Certains avantages ont été consentis aux producteurs de cognac ; le ministre est intervenu en faveur de l'abaissement des obstacles tarifaires pour le cognac et l'armagnac [5 décembre 1975] (p. 9441).

150. — Restitution de la TVA en cas de vol. — Question de M. Bertrand Denis (n° 24326). Réponse de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget.

L'exigibilité de l'impôt indirect n'est pas liée à la possibilité pour le redevable de répercuter le montant de cet impôt sur le consommateur [5 décembre 1975] (p. 9442, 9443).

151. — Coordination des activités gouvernementales et parlementaires. — Question de M. Jean Briane (n° 24443). Réponse de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle.

Souci du Premier ministre de faciliter les travaux du Parlement et le fonctionnement de nos institutions [5 décembre 1975] (p. 9442, 9443).

152. — Garde des enfants d'âge préscolaire. — Question de M. Dhinnin (n° 24444). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Effort de l'Etat et de la caisse d'allocations familiales pour développer les moyens collectifs de garde des jeunes enfants (crèches collectives et familiales) [5 décembre 1975] (p. 9443).

153. — Service national. — Question de M. Chevènement (n° 24583). Réponse de M. Bourges, ministre de la Défense.

Des efforts sont effectués en matière d'affectation, de casernement, de soldes ; le règlement de discipline générale a été adapté aux exigences de notre siècle pour l'appelé qui conserve ses droits essentiels, en particulier sa liberté d'expression [5 décembre 1975] (p. 9444 à 9450).

154. — Financement de la sécurité sociale. — Question de M. Baillot (n° 24525). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Le Gouvernement fait procéder à une analyse de la situation ; il tiendra compte des avis des experts et des partenaires sociaux [5 décembre 1975] (p. 9452, 9453).

155. — Aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales. — Question de M. Flornoy (n° 24022). Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

La révision du décret du 29 août 1975 instituant une prime d'installation en faveur des entreprises artisanales, même dans la région parisienne, est étudiée actuellement [5 décembre 1975] (p. 9454).

156. — Titularisation des agents non titulaires de l'Etat. — Question de M. Kalinsky

(n° 24707). Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

Le Gouvernement a arrêté, avec les organisations syndicales, un ensemble de mesures tendant à résorber l'auxiliariat, ainsi que des mesures concernant les instituteurs remplaçants et les maîtres auxiliaires du second degré [12 décembre 1975] (p. 9754, 9755, 9756).

157. — Equilibre interne des régions. — Question de M. de Broglie (n° 24705). Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

Les limites des régions peuvent être modifiées par décrets en Conseil d'Etat ; une région ne doit pas être subordonnée à la volonté d'un seul conseil général ; l'idée de régions mono-départementales s'écarte de l'esprit de la loi de 1972 [12 décembre 1975] (p. 9756, 9757).

158. — Personnes handicapées. — Question de M. Rickert (n° 24843). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Six décrets d'application de la loi d'orientation en leur faveur vont être publiés (coût d'application de cette loi) ; les familles des personnes handicapées seront représentées au sein de la commission d'éducation spéciale ; la rétroactivité des allocations en faveur des mineurs remontera au 1er octobre 1975 [12 décembre 1975] (p. 9758, 9759).

159. — Situation du secteur de l'imprimerie et du secteur annexe de la pâte à papier. — Question de M. Benoist (n° 24762). Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

L'institut de développement industriel intervient pour des entreprises moyennes possédant des perspectives de forte croissance ; des études sont en cours sur les possibilités d'approvisionnement en bois d'un groupe européen de fabrication de pâte à papier à Sougy-sur-Loire [12 décembre 1975] (p. 9759, 9760).

160. — Censure des émissions d'information des consommateurs. — Question de M. Darinot (n° 24842). Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Le régime des émissions d'information des consommateurs est fixé par le cahier des charges des sociétés de programme qui peuvent refuser le passage à l'antenne d'émissions constituant des contre-publicités [12 décembre 1975] (p. 9760, 9761).

161. — Ingénieurs du ministère de l'agriculture. — Question de M. Allainmat (n° 24685). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Arbitrage demandé au Premier ministre pour le règlement des problèmes statutaires et indiciaires des trois corps d'ingénieurs du ministère de l'agriculture [12 décembre 1975] (p. 9761, 9762).

162. — Crimes contre l'humanité. — Question de M. Barel (n° 23716). Réponse de M. Abelin, ministre de la coopération.

La chambre d'accusation de la cour de Paris a estimé que l'action publique contre Touvier était éteinte par la prescription ; la décision de la cour suprême, qui a été appelée à se prononcer, est attendue [12 décembre 1975] (p. 9762, 9763).

163. — Garantie des prix agricoles. — Question de M. Pierre Joxe (n° 24979). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Diminution du revenu agricole prévue de 0,9 % pour 1975, au lieu de 8,7 % pour 1974 ; importance du maintien de la clause de sauvegarde des prix ; le CNIEL va agir utilement en 1976 ; une politique de contrats à long terme sera poursuivie en matière de céréales ; le règlement viti-vinicole doit être modifié [19 décembre 1975] (p. 10072, 10073, 10074).

164. — Revalorisation des ressources de certaines catégories sociales. — Question de M. Ducoloné (n° 24980). Réponse de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mesures prises en faveur des chômeurs par le Gouvernement ; augmentation des prestations pour les familles et du minimum de ressources pour les personnes âgées [19 décembre 1975] (p. 10074, 10075).

165. — Remises de peine. — Question de M. Jean-Pierre Cot (n° 24196). Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Mesures de grâce consistant en la substitution de l'amende à un emprisonnement (en cas de vol) ; l'amende est fixée en fonction des ressources de l'intéressé (environ 100 cas par an) [19 décembre 1975] (p. 10075, 10076).

166. — Suspension des poursuites et saisies. — Question de M. Ralite (n° 24981). Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le juge peut accorder des délais de paiement et surseoir aux poursuites ; recours possible au juge des référés en bénéficiant, si nécessaire, de l'aide judiciaire ; expulsion interdite entre le 1er décembre et le 15 mars, sauf relogement satisfaisant [19 décembre 1975] (p. 10076, 10077, 10078).

167. — Participation de la CEE au fonds international de développement agricole. — Question de M. Zeller (n° 24993). Réponse de M. Destremeau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Incertitudes (tant financières que statutaires) entourant la création d'un fonds international de développement agricole ; le Gouvernement français est prêt à participer à la création de cet organisme [19 décembre 1975] (p. 10078, 10079).

168. — Péage sur l'autoroute A 4. — Question de M. Franceschi (n° 22973). Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

La décision prise pour ce péage par le Gouvernement s'inscrit dans une politique d'ensemble qui conditionne le financement des autoroutes en région parisienne ; effort gouvernemental en matière de transports en commun dans l'Est parisien [19 décembre 1975] (p. 10079, 10080).

169. — Echangeurs de l'autoroute Bordeaux - Toulouse. — Question de M. de Montesquiou (n° 24957). Réponse de M. Robert Galley, ministre de l'équipement.

La répartition des échangeurs prévus entre l'autoroute A 51 et les départements de Gascogne correspond aux besoins de raccordement de la plupart de ces départements [19 décembre 1975] (p. 10080, 10081).

170. — Inscrits maritimes. — Question de M. Guermeur (n° 24994). Réponse de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Accélération de la procédure de règlement des dossiers de retraite pour les marins ; élargissement de l'octroi d'avances sur pension ; effort de l'ENIM (établissement national des invalides de la marine) pour le versement dans un délai d'un mois des prestations maladie [19 décembre 1975] (p. 10081, 10082).

171. — Revendications de l'UNAF. — Question de M. Xavier Deniau (n° 24395). Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Réexamen par le président de la République et le Gouvernement des fondements et des moyens de la politique familiale [19 décembre 1975] (p. 10082, 10083, 10084).

172. — Etat d'insécurité du lycée Victor-Duruy. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 27777). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Une première tranche de travaux de sécurité a été programmée et les crédits correspondants ont été délégués ; la diminution des effectifs de l'établissement a été prévue [9 avril 1976] (p. 1600, 1601).

173. — Expulsions de locataires à Paris. — Question de M. Fiszbin (n° 27592). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

La loi a confié aux juges la mission d'examiner chaque cas particulier ; ceux-ci peuvent accorder aux débiteurs en difficulté des délais de paiement ou des sursis à l'exécution des poursuites [9 avril 1976] (p. 1601, 1602, 1603).

174. — Cressiculture dans l'Essonne. — Question de M. Boscher (n° 27003). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'association des cressiculteurs aux études de l'agence de bassin de la région parisienne ; l'accélération des expériences sur une méthode de culture à faible consommation d'eau [9 avril 1976] (p. 1603).

175. — Situation de la viticulture. — Question de M. Balmigère (n° 27031). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La recherche de la plus large concertation avec les intéressés ; la création d'un office national interprofessionnel des vins de table [9 avril 1976] (p. 1604, 1605).

176. — Création d'un office des vins. — Question de M. Sénès (n° 27776). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La création de l'office est du domaine réglementaire et prend en compte l'existence du Marché commun ; l'office permettra de mieux connaître et de mieux gérer le marché du vin [9 avril 1976] (p. 1605, 1606).

177. — Lutte contre la brucellose. — Question de M. Bertrand Denis (n° 27786). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Pouvoirs publics et profession étudient une actualisation des méthodes de lutte et du montant des indemnités [9 avril 1976] (p. 1606, 1607).

178. — Situation des veuves civiles chefs de famille. — Question de M. Bayou (M. Maurice Andrieu, suppléant) (n° 484). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

L'amélioration de la couverture des veuves civiles, chefs de famille, en matière d'assurance vieillesse, d'assurance maladie et de prestations familiales [9 avril 1976] (p. 1607, 1608).

179. — Attitude de la police lors des récentes manifestations d'étudiants à Paris. — Question de M. Mesmin (n° 27760). Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

La police judiciaire poursuit son enquête sur les actes de violence commis à l'occasion de la manifestation ; la difficile tâche du service d'ordre [9 avril 1976] (p. 1608, 1609).

180. — Fusions et regroupements de communes. — Question de M. Jean Favre (n° 13988). Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

L'attribution de subventions majorées aux communes fusionnées ; la nécessité de porter un jugement d'ensemble avant de modifier le système actuel [9 avril 1976] (p. 1609, 1610).

181. — Etablissement du budget des communes. — Question de M. Ginoux (n° 27779). Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

L'augmentation de VRTS prévue par la loi de finances pour 1976 ; les dispositions relatives à la répartition du VRTS ou du système de péréquation propre à la région parisienne [9 avril 1976] (p. 1610, 1611, 1612).

182. — Tracé de la future ligne ferroviaire Paris - Lyon. — Question de M. Piot (n° 27752). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La déclaration d'utilité publique de la construction de la ligne ; la participation financière de la SNCF au remembrement [9 avril 1976] (p. 1612).

183. — Recrutement d'élèves pilotes de ligne. — Question de M. Raymond (n° 27775). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Assurer la possibilité aux élèves de reprendre des études dans un secteur offrant de meilleures perspectives d'embauche ; leur offrir un emploi immédiat dans un poste d'attente [9 avril 1976] (p. 1612, 1613, 1614).

184. — Situation du groupe Rhône-Poulenc. — Question de M. Mermaz (n° 27620). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, chargé de la consommation.

Les mesures prises par le Gouvernement pour soutenir l'investissement et limiter les conséquences, pour les travailleurs, de la politique de restructuration industrielle [23 avril 1976] (p. 2132, 2133).

185. — Crédit aux petites et moyennes entreprises. — Question de M. Hamel (n° 27778). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, chargé de la consommation.

L'amélioration de la trésorerie des entreprises par l'augmentation de la masse monétaire. La nécessité, au second semestre, d'un ralentissement de cette augmentation qui entraînera le maintien du dispositif d'encadrement du crédit [23 avril 1976] (p. 2133, 2134).

186. — Encadrement du crédit au Crédit agricole. — Question de M. Charles Bignon (n° 28073). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, chargé de la consommation.

Les mesures prises pour assurer le financement des excédents de récoltes ; l'exclusion de l'encadrement du crédit des prêts aux victimes de calamités agricoles [23 avril 1976] (p. 2135, 2136).

187. — Importations de gants. — Question de M. Desanlis (n° 28188). Réponse de M. Barre, ministre du commerce extérieur.

L'accord d'autolimitation des importations signé avec la Corée du Sud ; la nécessité pour l'industrie de la bonneterie de poursuivre la rénovation de ses structures [23 avril 1976] (p. 2136, 2137).

188. — Commémoration du 8 mai 1945. — Question de M. Tourné (n° 28090). Réponse de M. Bigeard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

La suppression des cérémonies du 8 mai dans un souci de réconciliation européenne ; le concours qu'apporteront les pouvoirs publics aux manifestations que désireront organiser les municipalités ou les associations [23 avril 1976] (p. 2137, 2138).

189. — Menaces d'éruption volcanique en Guadeloupe. — Question de M. Guilliod (n° 28031). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Les mesures prises pour renforcer le dispositif de surveillance des volcans et assurer l'évacuation des populations [23 avril 1976] (p. 2139, 2140).

190. — Enseignement privé en Nouvelle-Calédonie. — Question de M. Pidjot (n° 28197). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Le projet de convention en cours d'examen à la commission de l'assemblée territoriale [23 avril 1976] (p. 2141).

191. — Crise dans l'Université. — Question de M. Mexandeau (n° 28076). Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'effort considérable fait depuis quinze ans par le Gouvernement en faveur des universités ; l'importance du budget inscrit dans le VII[e] Plan pour l'application de la réforme du second cycle [23 avril 1976] (p. 2141, 2142, 2143).

192. — Internes des centres hospitaliers universitaires. — Question de M. Benoist (n° 27925). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Les mesures envisagées pour accroître les débouchés de l'internat et améliorer les possibilités de carrière dans les CHU [23 avril 1976] (p. 2143, 2144).

193. — Financement de partis politiques par des compagnies pétrolières. — Question de M. Gosnat (n° 28060). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

Aucune société exerçant en France n'est redevable de cette pratique [23 avril 1976] (p. 2144, 2145, 2146).

194. — Lutte contre le chômage. — Question de M. La Combe (n° 28063). Réponse de M. Durafour, ministre du travail.

La diminution des demandes d'emploi en février 1976 ; l'ensemble des mesures prises pour renforcer cette tendance [23 avril 1976] (p. 2146, 2147).

195. — Station thermale de Bourbon-les-Bains. — Question de M. Favre (n° 28041). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Ouverture d'un crédit de huit millions de francs pour la rénovation de l'établissement thermal [30 avril 1976] (p. 2498).

196. — Lutte contre la fraude fiscale. — Question de M. Icart (n° 28089). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La nécessité absolue du contrôle fiscal ; la vérification de 44.000 entreprises en 1975 ; les méthodes de choix des vérifications opérées permettant d'éviter tout arbitraire ; les efforts pour améliorer les rapports entre l'administration fiscale et les citoyens [30 avril 1976] (p. 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503).

197. — Impositions forfaitaires. — Question de M. Bernard Marie (n° 28272). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

La nécessité du forfait fiscal pour les petites entreprises ; les problèmes posés par leur éventuelle révision [30 avril 1976] (p. 2503, 2504).

198. — Taxe professionnelle. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 28221). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Les allégements fiscaux dont bénéficient certaines professions (charcutiers, boulangers, bouchers, etc.) ; application de l'article 3 de la loi du 29 juillet 1975 (réduction en matière de taxe professionnelle aux artisans employant moins de trois salariés) [30 avril 1976] (p. 2505, 2506).

199. — Orientation pour le développement de l'industrie des télécommunications. — Question de M. Lucas (n° 28275). Réponse de M. Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

La volonté du Gouvernement de donner priorité aux techniques françaises, en particulier au système de communications télépho-

niques temporelles ; le programme de recherche du CNET [30 avril 1976] (p. 2506, 2507, 2508).

200. — Construction d'un échangeur à l'autoroute A 34. — Question de Mme Fritsch (n° 28407). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

L'inutilité de cet échangeur dans la région de Puttelange (deux échangeurs à moins de dix kilomètres) ; la possibilité de réserver à Termi un demi-échangeur vers le Nord [30 avril 1976] (p. 2508).

201. —Développement économique de la Basse-Loire. — Question de M. Carpentier (n° 28091). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Le maintien en zone d'aide privilégiée de Saint-Nazaire ; la priorité donnée à l'industrialisation de cette région ; le développement des infrastructures (autoroutes, voies rapides, creusement du chenal de Nantes) ; la préparation de la grande plate-forme industrielle Nantes - Saint-Nazaire ; l'installation d'un terminal méthanier envisagé à Saint-Nazaire ou Antifer [30 avril 1976] (p. 2509, 2510).

202. — Situation des créanciers d'un notaire destitué. — Question de M. Mesmin (n° 28481). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le règlement des créanciers de l'ancien notaire Delarue actuellement en cours ; les dispositions prises par le conseil supérieur du notariat et la chambre interdépartementale des notaires de Paris pour le règlement des dernières créances dans les meilleurs délais [30 avril 1976] (p. 2511, 2512).

203. — Détention préventive d'un viticulteur de l'Aude. — Question de M. Capdeville (n° 28482). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les incidents de Montredon durant lesquels des Français tirèrent sur les forces de l'ordre ; les informations ouvertes par le parquet de Narbonne pour identifier les auteurs de cette violence ; les présomptions pesant sur M. Tesseyre, placé sous mandat de dépôt ; le rejet par le juge d'instruction d'une demande de mise en liberté provisoire le concernant ; l'indépendance des magistrats [30 avril 1976] (p. 2512, 2513).

204. — Enseignement primaire et préscolaire en milieu rural. — Question de M. Zeller (n° 28404). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'importance du problème de la scolarisation avant six ans en milieu rural ; la prévision dans le VII[e] Plan d'une scolarisation à 100 % des enfants de trois à six ans sur la demande des parents ; la technique des regroupements éclatés qui permettra la répartition des enfants par niveau [30 avril 1976] (p. 2514, 2515).

205. — Minimum vieillesse. — Question de M. Ducoloné (n° 27921). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

L'augmentation du minimum global de 24,8 % en 1975 ; la solidarité nationale en faveur des personnes âgées : une des priorités du programme de la majorité [30 avril 1976] (p. 2516).

206. — Internements dans les établissements psychiatriques. — Question de M. Chevènement (n° 28224). Réponse de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les garanties en cas d'internement d'office (les conditions requises, les multiples contrôles administratifs et judiciaires) ; la rareté des cas d'annulation judiciaire d'internement [7 mai 1976] (p. 2814, 2815, 2816, 2817).

207. — Apports de l'ERAP à la SNPA. — Question de M. Gosnat (n° 28483). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'assurance du ministre que la restructuration de la SNPA (Société nationale des pétroles d'Aquitaine) ne portera pas atteinte aux droits de l'ERAP (Entreprise de recherche et d'activités pétrolières) ; le maintien du contrôle gouvernemental de la SNPA [7 mai 1976] (p. 2817, 2818, 1819).

208. — Fermeture du bureau d'études de la SNIAS à Suresnes. — Question de M. Barbet (n° 27753). Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

L'adaptation nécessaire des structures de la SNIAS aux exigences de l'avenir ; la réunion à Toulouse de tous les éléments du bureau d'études avion [7 mai 1976] (p. 2819, 2820, 2821, 2822).

209. — Constructions scolaires en milieu rural. — Question de M. Maujoüan du Gasset (n° 26065). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les charges financières entraînées par les constructions scolaires du premier degré pour les communes rurales ; les subventions de l'Etat et la possibilité de les utiliser pour des travaux d'aménagement ; la préparation par les services ministériels de normes soit obligatoires, soit facultatives [7 mai 1976] (p. 2822, 2823, 2824).

210. — Subventions aux associations de jeunesse. — Question de M. Sainte-Marie (n° 28526). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Les subventions accordées à l'office franco-québécois, aux associations locales de jeunesse et d'éducation populaire, aux associations nationales, la création de « postes Fonjep » supplémentaires ; les critères de répartition des subventions [7 mai 1976] (p. 2824, 2825).

211. — Situation économique aux Antilles. — Question de M. Césaire (n° 28571). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

L'utilisation politique des grèves de la Martinique ; les mesures gouvernementales : création d'une filiale de l'agence pour l'emploi, d'un groupe d'études sur l'aide à apporter aux chômeurs, l'extension aux DOM des procédures prévues en métropole pour les entreprises en difficulté, l'attribution de crédits supplémentaires aux chantiers de construction, l'octroi de l'allocation-logement [7 mai 1976] (p. 2825, 2826, 2827).

212. — Avancement de l'âge de la retraite des travailleurs manuels. Question de M. Hamel (n° 28766). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

La loi du 3 décembre 1975 tendant à l'abaissement de l'âge de la retraite pour certains travailleurs manuels entrera en application le 1er juillet 1976 ; le décret d'application pris en avril définit les travailleurs concernés, environ trois millions de bénéficiaires [7 mai 1976] (p. 2827, 2828).

213. — Situation des harkis. — Question de M. Pujol (n° 28454). Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les aides prévues en faveur des anciens harkis ; l'intensification de l'action d'intégration [7 mai 1976] (p. 2828, 2829, 2830).

214. — Allocation aux adultes handicapés. — Question de M. Lucien Richard (n° 28590). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

La parution prochaine du décret relatif à la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel [7 mai 1976] (p. 2830, 2831).

215. — Rétablissement d'un tribunal administratif à Metz. — Question de M. Kédinger (n° 28853). Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

L'importance du contentieux administratif mosellan ne nécessite pas une telle création ; l'existence d'un droit local commun aux trois départements rhénans justifie le maintien de la Moselle dans le ressort du tribunal administratif de Strasbourg [14 mai 1976] (p. 3076, 3077).

216. — Situation des veuves civiles. — Question de M. Hamel (n° 28852). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

Les deux principes guidant l'action du Gouvernement en faveur des veuves : recherche ou conservation de l'emploi et extension de la couverture sociale ; le prochain dépôt d'un projet de loi tendant à assurer un revenu mensuel de 1.200 F à une veuve mère d'un enfant [14 mai 1976] (p. 3077, 3078).

217. — Décision d'une société de secours minière. — Question de M. Chambon (n° 28765). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

L'assurance par le Gouvernement de maintenir une médecine libérale et de ne pas lui substituer une médecine de caisse ; la création d'un poste de médecin à temps partiel dans la région de Vitry-en-Artois [14 mai 1976] (p. 3078).

218. — Travail temporaire. — Question de M. Carpentier (n° 28796). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

La protection accordée aux travailleurs intérimaires par la loi sur le travail temporaire ; la volonté du Gouvernement d'empêcher le travail temporaire d'échapper à la

législation sociale [14 mai 1976] (p. 3079, 3080).

219. — Remplacement des instituteurs. — Question de M. Maurice Blanc (n° 28914). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La possibilité budgétaire de faire face à l'absence permanente d'un instituteur sur vingt ; la préparation d'une circulaire pour assurer encore mieux le remplacement des instituteurs et institutrices en congé [14 mai 1976] (p. 3080, 3081).

220. — Construction d'un barrage sur le Lot. — Question de M. Briane (n° 28836). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

Les études préliminaires demandées par l'Agence financière du bassin Adour-Garonne avec la participation de l'Electricité de France ; la construction du barrage n'est pas envisagée dans un proche avenir [14 mai 1976] (p. 3081, 3082).

221. — Franchise postale des centres de documentation pédagogique. — Question de M. Pignion (n° 28960). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement, suppléant M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

L'étude possible par l'administration centrale des postes et télécommunications et par les services centraux de l'OFRATEME (Office français des techniques modernes d'éducation) et de l'INRDP (Institut national de recherche et de documentation pédagogique) de la révision des accords passés fin 1974 qui accordaient la franchise postale jusqu'en janvier 1975 à ces deux établissements et aux centres départementaux de documentation pédagogique qui en dépendent [14 mai 1976] (p. 3082, 3083).

222. — Aéroport de Genève-Cointrin. — Question de M. Cousté (n° 9616). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement, suppléant M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La différence existant entre les statuts de l'aéroport de Bâle-Mulhouse et de Genève-Cointrin ; le développement des lignes long-courrier à Lyon-Satolas ; le risque de nuire par une liaison Lyon-Genève au développement du nouvel aéroport international de Lyon-Satolas [14 mai 1976] (p. 3083, 3084).

223. — Industrie horlogère. — Question de M. Baillot (n° 28962). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le chiffre d'affaires d'un milliard et demi de francs réalisé par l'industrie horlogère française ; sa capacité concurrentielle ; les efforts du Gouvernement pour maintenir l'emploi et sauvegarder l'acquis industriel ; les mesures prises pour favoriser le développement d'une production française de montres électroniques à quartz ; le plan établi par l'industrie horlogère [14 mai 1976] (p. 3085 à 3087).

224. — Personnels hospitaliers originaires des départements d'outre-mer. — Question de M. Ibéné (n° 28884). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Les trois millions de francs consacrés en 1967 par l'assistance publique au voyage gratuit des agents d'outre-mer titulaires ; le problème des auxiliaires ; les efforts de titularisation ; les servitudes du service hospitalier [14 mai 1976] (p. 3087, 3088).

225. — Violence à l'Université. — Question de M. Mesmin (n° 28961). Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

L'intervention des forces de l'ordre dans les universités, soit à l'appel des présidents ou des recteurs, soit en cas de flagrant délit ou de danger ; la nécessité pour les étudiants non grévistes et même minoritaires de pouvoir suivre les cours ; l'existence de quelques groupuscules interdisant par la violence la reprise des enseignements ; la possibilité de délivrer des diplômes « non bradés » et sans « tricherie » [14 mai 1976] (p. 3088, 3089).

226. — Publicité clandestine à la télévision. — Question de M. Robert-André Vivien (n° 27736). Réponse de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

Les précautions prises pour éviter la publicité non autorisée à la radio et à la télévision ; la création d'un organisme d'observation des programmes ; l'augmentation des citations publicitaires sur TF 1 et Antenne 2 à partir de la fin de 1975 ; l'obligation pour le Gouvernement de veiller à l'application du cahier des charges ; la nécessité d'une déontologie en matière publicitaire [21 mai 1976] (p. 3378, 3379, 3380).

277. — Suppression du ticket modérateur pour certains assurés âgés. — Question de M. Bolo (n° 29021). Réponse de M. Stoléru,

secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

La recommandation par la commission de la santé du VII[e] Plan de supprimer le ticket modérateur pour les bénéficiaires de l'allocation du fonds national de solidarité ; la mise en place prochaine de nouvelles modalités [21 mai 1976] (p. 3380, 3381).

228. — Emploi à l'Imprimerie Tardy-Quercy-Auvergne. — Question de M. Planeix (n° 29060), M. Sauzzede, suppléant. Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

Les instructions de reclassement des travailleurs licenciés données à l'Agence nationale pour l'emploi ; les dispositions prises pour qu'ils bénéficient rapidement des allocations légales et conventionnelles de chômage ; la limitation des licenciements au minimum nécessaire à la survie de l'entreprise [21 mai 1976] (p. 3381).

229. — Politique viticole. — Question de M. Bayou (n° 28911). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les causes de la crise ; excédent de vendanges et baisse de la lire ; le consentement de l'Italie à certaines disciplines ; la création, en avril 1976, de l'office du vin qui mettra en œuvre « la politique de qualité » au bénéfice des « authentiques viticulteurs » ; la reprise des importations ; la montée des prix ; la nécessité d'une meilleure maîtrise de la production [24 mai 1976] (p. 3381, 3382, 3383, 3384).

230. — Secteur textile Rhône-Poulenc. — Question de M. Le Meur (n° 29139). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les pertes importantes soldant le dernier exercice de la société et expliquant les mesures prises par ses responsables ; la garantie du revenu des salariés de Rhône-Poulenc ou leur indemnisation ; le maintien de l'industrie textile française ; la surveillance attentive par le Gouvernement de l'évolution de la situation de Rhône-Poulenc [21 mai 1976] (p. 3384, 3385, 3386).

231. — Orientation scolaire. — Question de M. Goulet (n° 28979). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La simplification des examens qui perturbent les fins d'année scolaire actuellement à l'étude ; le report envisagé des sessions d'examen sur la première quinzaine de vacances ; le domaine difficile et controversé que reste l'orientation ; l'élimination prévue par la réforme de la procédure d'orientation dans certaines classes [21 mai 1976] (p. 3386, 3387).

232. — Association de jeunes Français à la construction de l'Europe. — Question de M. Riquin (n° 29138). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée de la consommation.

Les modes de représentation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports au centre européen de la jeunesse, au fonds européen pour la jeunesse et au conseil de coopération culturelle de l'Europe ; leur financement par le Conseil de l'Europe [21 mai 1976] (p. 3387, 3388).

233. — Indexation de l'épargne. — Question de M. Alain Bonnet (n° 29061). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée de la consommation.

L'indexation, fausse protection des épargnants, entraînant une indexation des prêts qui renforce les tensions inflationnistes ; la protection de l'épargne par une réduction du rythme d'inflation et une rémunération suffisante de la « véritable épargne » [21 mai 1976] (p. 3388, 3389).

234. — Insuffisance en nombre du personnel hospitalier. — Question de M. Millet (n° 18732). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

L'accroissement des effectifs au cours des deux dernières années dû à l'action du Gouvernement ; l'effort budgétaire en faveur du recrutement ; les mesures de revalorisation de la situation des personnels ; l'amélioration des conditions de travail ; le développement des expériences d'aménagement d'horaires [21 mai 1976] (p. 3389, 3390, 3391, 3392).

235. — Jonction autoroutière entre la sortie Sud de Strasbourg et la voie express de la vallée de la Bruche. — Question de M. Caro (n° 24153). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

La priorité pour le VII[e] Plan de la modernisation de la liaison Nord-Sud en Alsace ; le report jusqu'au VIII[e] Plan de la jonction entre l'autoroute B 35 et la route nouvelle de la vallée de la Bruche [21 mai 1976] (p. 3392, 3393).

236. — Activité des chantiers de construction navale. — Question de M. Cermolacce (n° 29182). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

Les tentatives de solution amiable pour la SICCN de Saint-Malo ; la volonté du Gouvernement de maintenir et développer les chantiers navals de petite et moyenne importance [4 juin 1976] (p. 3814, 3815).

237. — Situation dans le secteur des pêches maritimes. — Question de M. Bécam (n° 29540). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La première tranche des vingt-deux millions de francs de crédit mise à la disposition des pêches maritimes ; les crédits complémentaires seront mis à la disposition du secrétariat général à la marine marchande par la prochaine loi de finances rectificative [4 juin 1976] (p. 3815, 3816).

238. — Industrie aérospatiale. — Question de M. Montdargent (n° 29429). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La volonté du Gouvernement de maintenir en France une industrie aérospatiale solide et compétitive ; les difficultés des avions civils de la SNIAS ; la garantie de l'emploi ; l'adaptation des structures et des moyens industriels (fermeture de l'usine de Châteauroux, transfert du bureau d'études de Suresnes à Toulouse) ; la fabrication des « Concorde » ; l'étude de l'avenir des transports supersoniques ; la mise au point d'un programme d'avion commercial construit en coopération avec Mac Donnel-Douglas ou Boeing ou sous forme d'association européenne ; la sauvegarde de notre indépendance nationale [4 juin 1976] (p. 3817, 3818, 3819).

239. — Candidats au professorat d'éducation physique. — Question de M. Sainte-Marie (n° 29384). Réponse de M. Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

La nécessité de maintenir le niveau élevé du concours de recrutement ; le pourcentage de reçus au CAPES (10 %) ; la création d'un brevet supérieur d'éducation physique et sportive en 1974 ; l'institution d'une filière universitaire des études supérieures en éducation physique ; la création d'un DEUG en 1975 ; l'augmentation des postes d'enseignants ; le rôle du sport extra-scolaire [4 juin 1976] (p. 3819, 3820).

240. — Implantation de la centrale nucléaire de la « Seine-Amont ». — Question de M. Mesmin (n° 29521). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le déroulement normal de la procédure préalable au choix de l'implantation ; l'avis favorable du conseil régional ; l'application de la circulaire du 27 avril 1976 sur la concertation préalable à la construction des centrales ; le projet ne comprend que deux tranches de 13.000 mégawatts [4 juin 1976] (p. 3821, 3822).

241. — Coopération avec le Vietnam. — Question de M. Chandernagor (n° 29385). Réponse de M. Destremeau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Les grandes lignes de la coopération entre la France et le Vietnam mises au point par la mission présidée par M. de Courcel ; la signature d'un protocole financier ; les perspectives prometteuses de la coopération en ce qui concerne la médecine, l'agronomie, l'enseignement du français et les transports [4 juin 1976] (p. 3822, 3823).

242. — Garantie contre les calamités agricoles. — Question de M. Xavier Deniau (n° 29283). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La situation du Loiret ; les circonstances dans lesquelles a été pris le décret du 20 décembre 1975 ; la constitution d'un groupe de travail paritaire pour améliorer la loi de 1964 ; la volonté du Gouvernement d'accélérer les procédures et d'assouplir les conditions d'indemnisation [4 juin 1976] (p. 3824, 3825).

243. — Réduction de droits de succession entre collatéraux. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 29087). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'engagement du ministre à reconsidérer le montant des abattements consentis dans le cas de succession entre frère et sœur ; la faiblesse des taux de succession en ligne directe [4 juin 1976] (p. 3825, 3826).

244. — Situation financière de certaines communes. — Question de Mme Crépin (n° 29520). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

L'exemption des éleveurs « industriels » de la taxe professionnelle ; la possibilité pour un fonds de solidarité départementale de répartir

plus équitablement le produit de la taxe professionnelle [4 juin 1976] (p. 3826).

245. — Définition des appartements de la catégorie II A. — Question de Mme de Hauteclocque (n° 29020). Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Les critères fixés pour le classement d'un immeuble en catégorie II A ; la création d'une commission de recours gracieux [4 juin 1976] (p. 3827, 3828).

246. — Crédits aux artisans. — Question de M. de Poulpiquet (n° 29541). Réponse de M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Le montant des crédits sur ressources du fonds de développement économique et social mis à la disposition des artisans en 1976 (500 millions) ; l'attribution d'une dotation complémentaire de 100 millions de francs ; la prime d'installation ; la prorogation jusqu'au 31 décembre 1976 de l'attribution de la prime d'incitation à la création d'emplois dans le secteur artisanal ; le rôle du conseil du crédit à l'artisanat [11 juin 1976] (p. 4044, 4045).

247. — Université du Haut-Rhin. — Question de M. Muller (n° 29744). Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Les problèmes de cette université, le décret du 8 octobre 1975 ; l'intégration de l'école supérieure de chimie et de l'école supérieure des industries textiles de Mulhouse [11 juin 1976] (p. 4045).

248. — Situation des agriculteurs vendéens. — Question de M. Mauger (n° 29772). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.

La compétence de la Caisse nationale de crédit agricole pour la répartition des crédits aux caisses régionales ; les problèmes particuliers de la Vendée [11 juin 1976] (p. 4046, 4047).

249. — Pollution dans le département du Rhône. — Question de M. Hamel (n° 29745). Réponse de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement.

Le coût des investissements nécessaires contre la pollution est négligeable dans le total des investissements français ; la régression de la pollution des cours d'eau et de l'atmosphère ; les émissions de produits sulfurés peu importantes dues aux usines Rhône-Poulenc et Pechiney-Kuhlman ; l'installation du centre de traitement de la société Plafora à Givors ; les améliorations apportées à l'exploitation des carrières du Garon [11 juin 1976] (p. 4048, 4049).

250. — Information des électeurs parisiens. — Question de M. Fiszbin (n° 29273). Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Les règles en vigueur au conseil municipal ; le rôle du préfet de Paris ; l'information du public ; la nécessité pour les élus de Paris d'interpeller l'administration ; la publication du bulletin municipal officiel ; les expositions organisées sur l'aménagement de différents quartiers ; la portée de la loi du 31 décembre 1975 [11 juin 1976] (p. 4050, 4051).

251. — Recrutement de nouveaux magistrats des tribunaux administratifs. — Question de M. Morellon (n° 29724). Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Le plan quadriennal de création d'emplois ; l'augmentation du nombre de postes offerts aux élèves de l'ENA ; le recrutement supplémentaire autorisé par le décret du 12 mars 1975 ; la réforme du statut des membres des tribunaux administratifs [11 juin 1976] (p. 4051, 4052).

252. — Centre de production d'énergie nucléaire de Cruas (Ardèche). — Question de M. Henri Michel (n° 29611). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

Les précautions prises par Electricité de France pour que cette installation n'ait pas une influence néfaste sur l'hydrométrie et l'agriculture de la région ; l'accord donné par toutes les instances régionales [11 juin 1976] (p. 4053).

253. — Classification des personnels de la sécurité sociale. — Question de M. Bolo (n° 29542). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

L'inévitable longueur de ces opérations ; la décision relative à une nouvelle classification des cadres et assimilés des organismes de sécurité sociale sera prise dans les meilleurs délais [11 juin 1976] (p. 4054).

254. — Attribution de billets de congés payés par la SNCF. — Question de M. Ka-

linsky (n° 29723). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.

Les études entreprises pour attribuer ces billets aux chômeurs et travailleurs en préretraite ; la politique du Gouvernement fondée plus sur l'accroissement des ressources monétaires que sur les avantages en nature ; son souci de justice sociale ; les avantages du système français d'aide au chômage ; la majoration du SMIC et du minimum vieillesse [11 juin 1976] (p. 4055, 4056).

255. — Exploitation et protection de la mer. — Question de M. Mario Bénard (n° 29876). Réponse de M. Fosset, ministre de la qualité de la vie.

Les problèmes techniques liés à l'échouement de *l'Olympic Bravery ;* le dépôt au cours de la prochaine session d'un rapport sur la protection contre les pollutions accidentelles [18 juin 1976] (p. 4373).

256. — Inondations à Aubusson. — Question de M. Chandernagor (n° 29612). Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

L'indemnisation des sinistrés [18 juin 1976] (p. 4374, 4375).

257. — Application de la loi Roustan. — Question de M. Neuwirth (n° 29815). Réponse de M. Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

Les modalités d'application de la loi du 30 décembre 1921, modifiée en 1970, prévoyant une procédure de mutation privilégiée pour permettre de rapprocher les époux fonctionnaires [18 juin 1976] (p. 4375, 4376).

258. — Extension à 200 milles de la zone économique exclusive. — Question de M. Gabriel (n° 29899). Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Ce projet de loi permet de délimiter une telle zone au large des départements et territoires d'outre-mer ; l'étude du problème que poserait leur surveillance [18 juin 1976] (p. 4376, 4377).

259. — Création artistique et littéraire. — Question de M. Ralite, suppléant M. Chambaz (n° 29908). Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Le rôle social irremplaçable de la création artistique et littéraire ; l'ampleur des efforts consentis en leur faveur ; le prestige culturel français à l'étranger ; la sécurité sociale des artistes [18 juin 1976] (p. 4377).

260. — Enseignement de l'architecture. — Question de M. Andrieu (n° 29658). Réponse de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La réunion du conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture ; la situation préoccupante de l'unité pédagogique d'architecture de Toulouse [18 juin 1976] (p. 4379, 4380).

261. — Annulation d'un permis de construire. — Question de M. Gantier (n° 29900). Réponse de M. Galley, ministre de l'équipement.

L'examen du problème du canal Saint-Martin par rapport au plan d'occupation des sols ; l'annulation n'entraîne pas *ipso facto* la destruction ; l'interdiction par l'article 6 du projet de loi portant réforme de l'urbanisme de toute dérogation [18 juin 1976] (p. 4380, 4381, 4382).

262. — Exploitation par la France des ressources de la mer. — Question de M. Boudet, suppléant M. Ollivro (n° 29907). Réponse de M. Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des industries alimentaires.

La participation active de la France à la conférence des droits de la mer ; la compétence des groupes français concernant la recherche et l'exploitation du pétrole sous-marin ; la recherche des modules polymétalliques par le CNEXO [18 juin 1976] (p. 4382, 4383).

263. — Situation de l'entreprise Bordeaux-Sud. — Question de M. Deschamps (n° 29779). Réponse de M. Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des industries alimentaires.

L'étude du dossier par le ministère de l'industrie ; la recherche de partenaires industriels pour diversifier la production [18 juin 1976] (p. 4383, 4384).

264. — Difficultés des exploitants agricoles. — Question de M. Balmigère (n° 29909).

Réponse de M. Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des industries alimentaires.

Les mesures prises pour les fruits et légumes sur le plan communautaire et national ; les dispositions en faveur de la viticulture (nouvelle organisation communautaire du marché du vin, création d'un office national interprofessionnel des vins de table), les crédits dégagés pour aider les exploitations en difficulté [18 juin 1976] (p. 4384, 4385).

265. — Calamités agricoles. — Question de M. Girard (n° 29812). Réponse de M. Tiberi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture et auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, chargé des industries alimentaires.

La création dans chaque département d'un comité s'inspirant de l'expérience menée dans le Loiret ; les crédits pour financer les actions nécessaires [18 juin 1976] (p. 4386, 4387).

266. — Instituts universitaires de technologie. — Question de M. Delehedde, suppléant M. Pignion (n° 30017). Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Le ministre n'a pas l'intention de modifier le système pédagogique des IUT, mais de remettre en ordre leur gestion [25 juin 1976] (p. 4720).

267. — Services d'urgence médicale. — Question de M. Gau (n° 30018). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Le décret du 2 décembre 1965 relatif à leur organisation ; la préparation d'un projet de loi tendant à compléter le réseau des SAMU et à organiser leur coopération avec les organismes existants [25 juin 1976] (p. 4721, 4722).

268. — Affaire Touvier. — Question de M. Barel (n° 30015). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

La loi du 26 décembre 1964 ne peut pas s'appliquer à des faits déjà atteints par la prescription de droit commun lors de la promulgation de cette loi ; l'attente de la décision de la cour de cassation [25 juin 1976] (p. 4722).

269. — Sanctions consécutives à une grève dans la SNCF. — Question de M. Gouhier (n° 30160). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, chargé de l'action sociale.

Les sanctions consécutives à la grève de mars 1976 ont été prises suivant les procédures réglementaires (absence de préavis) ; le respect du droit de grève et du droit syndical [25 juin 1976] (p. 4724).

270. — Egalité fiscale entre les commerçants, les artisans et les salariés. — Question de M. Vauclair (n° 29864). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de la consommation.

L'application de la loi du 17 décembre 1975 ; les mesures prises pour parvenir à une meilleure connaissance des revenus des différents groupes professionnels ; le rôle des centres de gestion agréés [25 juin 1976] (p. 4725).

271. — Attribution des primes de développement régional. — Question de Mme Fritsch (n° 30053). Réponse de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

Les différents projets concernant la région de Forbach en raison de sa situation frontalière ; les mesures prises en faveur de la Lorraine ; la possibilité de moduler, cas par cas, la prime de développement régional 25 juin 1976] (p. 4726, 4727).

272. — Usage des nappes d'eaux souterraines. — Question de M. Xavier Deniau (n° 30016). Réponse de M. Granet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement.

L'eau doit devenir la propriété de la collectivité ; les dispositions du décret du 8 août 1935 appliquées dans les cas de surexposition des nappes souterraines ; la nécessité de prendre rapidement des décrets d'extension géographique du champ d'application de ce décret [25 juin 1976] (p. 4729).

273. — Conséquences de la sécheresse. — Question de M. Pierre Joxe (n° 30134). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La difficulté de planifier l'agriculture (échec de l'URSS) ; les inconvénients du blocage des prix des produits nécessaires à l'agriculture ; l'hostilité des organisations professionnelles aux reports généralisés d'échéance ; la garantie du pouvoir d'achat des agriculteurs [25 juin 1976] (p. 4729, 4730).

274. — Gravité de la sécheresse persistante. — Question de M. Corrèze (n° 30220). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les mesures déjà prises ; l'aide aux éleveurs ; le dégagement d'un crédit ; relais d'un milliard de francs pour le Crédit agricole ; l'augmentation de l'indemnité d'abattage des bêtes des élevages brucelliques [25 juin 1976] (p. 4731, 4732).

275. — Effets de la sécheresse. — Question de M. Hamel (n° 30227). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Le problème des éleveurs ; l'intervention possible de l'armée pour l'approvisionnement en eau ; la solidarité nationale en faveur des agriculteurs [25 juin 1976] (p. 4732, 4733).

276. — Organisation du secteur électronucléaire. — Question de M. Chevènement (n° 32142). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La compétitivité de l'industrie électronucléaire française implique la grande dimension des établissements ; l'apport de la Compagnie électromécanique à la société Alsthom se fera progressivement ; la commande de deux centrales nucléaires pour l'Iran [8 octobre 1976] (p. 6482).

277. — Conséquences de la pollution du Rhône. — Question de M. Hamel (n° 32229). Réponse de M. Ansquer, ministre de la qualité de la vie.

La responsabilité de l'usine chimique Ugine-Kuhlman ; les dispositions prises pour l'usine de Pierre-Bénite ; la création de postes d'inspecteurs ; l'équipement nécessaire aux usines pour lutter contre les pollutions [8 octobre 1976] (p. 6483, 6484).

278. — Comités départementaux de promotion de l'emploi. — Question de M. Cousté (n° 28964). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le rôle de ces comités : favoriser la création d'emplois (action d'information conduite auprès des chefs d'entreprise, études effectuées sur la situation départementale de l'emploi, accélération des procédures administratives et déblocage des dossiers) [8 octobre 1976] (p. 6485).

279. — Revalorisation des allocations familiales. — Question de M. Glon (n° 31547). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'évolution constante des allocations familiales au-dessus des prix pendant le VI[e] Plan ; les aides spécifiques apportées aux familles en difficulté (création de l'allocation de parent isolé) ; la politique globale de la famille menée par le Gouvernement [8 octobre 1976] (p. 6486).

280. — Difficulté des familles à l'occasion de la rentrée scolaire. — Question de Mme Moreau (n° 31778). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'allocation de rentrée scolaire distribuée à trois millions d'enfants ; « les prestations spécialisées » attribuées à certaines familles [8 octobre 1976] (p. 6487, 6488).

281. — Réglementation de la fermeture des magasins. — Question de M. Crespin (n° 30636). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les dispositions du code du travail relatives à la fermeture dominicale des magasins ; les réclamations des petits commerces d'ameublement ; la recherche d'une solution conciliant les revendications des grandes surfaces et des petits commerçants [8 octobre 1976] (p. 6488, 6489).

282. — Malfaçons de construction à Saint-Pol-sur-Ternoise. — Question de M. Lucien Pignion (n° 32226). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

Le conflit entre les propriétaires de Saint-Pol-sur-Ternoise et la société HLM « Maison familiale de Cambrai » ; la mise en conformité des constructions avec les règlements [8 octobre 1976] (p. 6489, 6490).

283. — Situation des pêcheurs artisans. — Question de M. Max Lejeune (n° 32227). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

Les conséquences de la sécheresse pour les pêcheurs de la baie de la Somme ; le respect de l'égalité de traitement entre les produits de nos pêcheurs et les importations [8 octobre 1976] (p. 6491).

284. — Libération de certains loyers et blocage des prix. — Question de M. Mesmin (n° 32228). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

La concertation nécessaire entre les locataires de la catégorie II A et leurs propriétaires [8 octobre 1976] (p. 6492).

285. — Mention du groupe sanguin sur le permis de conduire. — Question de M. Cabanel (n° 32007). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Les risques d'erreur dans la retranscription ; la possibilité pour les automobilistes de faire établir une carte de groupe sanguin [8 octobre 1976] (p. 6492, 6493).

286. — Instituts universitaires de technologie. — Question de M. Ralite (n° 31767). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

L'élaboration en cours d'un décret précisant la procédure de nomination de chefs de département d'IUT [8 octobre 1976] (p. 6493, 6494).

287. — Taux de la taxe d'habitation. — Question de M. Baumel (n° 32344). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Les bases d'imposition homogènes instituées par le nouveau système [15 octobre 1976] (p. 6702, 6703).

288. — Pêche artisanale. — Question de M. Bécam (n° 32171). Réponse de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé des transports.

La recherche d'une action en faveur de la pêche artisanale dans le cadre de la Communauté européenne ; les investissements adressés au FEOGA ; les instructions données pour l'abaissement du coût des bateaux [15 octobre 1976] (p. 6704).

289. — Participation des militaires au transport des pailles. — Question de M. Honnet (n° 32406). Réponse de M. Bourges, ministre de la défense.

Les frais de ces opérations à la charge de l'Etat ; l'impossibilité de les prolonger, mais la possibilité d'arrangements locaux avec les autorités militaires [15 octobre 1976] (p. 6705).

290. — Niveau de vie des familles ayant des enfants. — Question de M. Gantier (n° 32405). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La revalorisation des prestations familiales poursuivie par le Gouvernement ; la politique définie par le Président de la République (76 milliards de francs distribués aux familles en 1976) [15 octobre 1976] (p. 6705, 6706).

291. — Chômage des jeunes. — Question de M. Carpentier (n° 32299). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

La situation des jeunes quant à l'emploi ; les dispositions prises par le Gouvernement (primes de mobilité, aides à la formation professionnelle) [15 novembre 1976] (p. 6706, 6707, 6708).

292. — Importations de vin. — Question de M. Bayou (n° 32313). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les montants compensatoires élevés entre la France et l'Italie ; le contrôle de la qualité des vins importés ; la protection du marché contre les achats spéculatifs par un accord interprofessionnel [15 octobre 1976] (p. 6708, 6709).

293. — Crédits destinés aux adductions d'eau. — Question de M. Briane (n° 32408). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.

Les autorisations de programme déléguées en juillet ; le maintien à leur niveau de 1976 des crédits destinés à l'eau [15 octobre 1976] (p. 6709, 6710).

294. — Circuit motocycliste prévu à Montlhéry. — Question de M. Dupuy (n° 32373). Réponse de M. Soisson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports.

La construction de quatre centres pour le sport motocycliste ; l'amélioration des conditions de sécurité à Rungis [15 octobre 1976] (p. 6710, 6711).

295. — Ecoles maternelles de Paris. — Question de M. Dalbera (n° 32041), M. Villa, suppléant. Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

L'ouverture de quarante-huit nouvelles classes à Paris (quinze dans le 20e arrondissement) ; les quatre-vingt-quatorze classes nouvelles prévues pour la rentrée 1977 [15 octobre 1976] (p. 6711, 6712).

296. — Crédits pour les établissements scolaires du second degré de la région Rhône-Alpes. — Question de M. Gau (n° 32383). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La région Rhône-Alpes a reçu près de 10 % des crédits dépensés pour la France au cours du VIe Plan ; le maintien à leur niveau de 1976 des dotations prévisionnelles pour 1977 [15 octobre 1976] (p. 6712, 6713).

297. — Utilisation de l'amiante dans les constructions scolaires. — Question de Mme Crépin (n° 32407). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La réunion d'un groupe de travail pour étudier les éventuels dangers présentés par l'utilisation de l'amiante ; les tests de pollution [15 octobre 1976] (p. 6713, 6714).

298. — Situation de la sidérurgie lorraine. — Question de M. Kiffer (n° 33492). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'accord communautaire : autoélimination de la concurrence de certains pays comme le Japon ; les déclarations du Président de la République en Lorraine ; la garantie de l'avenir de la Lorraine [26 novembre 1976] (p. 8768, 8769).

299. — Suppressions d'emplois dans la sidérurgie lorraine. — Question de M. Gilbert Schwartz (n° 33533). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La crise mondiale de la sidérurgie ; la restructuration menée en Lorraine [26 novembre 1976] (p. 8769, 8770, 8771).

300. — Amélioration de la fécondité. — Question de M. Gantier (n° 33499). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'interruption de la baisse de la natalité [26 novembre 1976] (p. 8771, 8772).

301. — Accidents du travail. — Question de M. Hamelin (n° 33532). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La publication avant la fin de l'année des dispositions de la loi relative à la prévention des accidents du travail ; le renforcement des moyens de l'inspection du travail ; la publication dans les trois mois du décret d'application relatif aux chantiers publics [26 novembre 1976] (p. 8772, 8773).

302. — Situation financière de l'Université de Provence. — Question de M. Philibert (n° 33579). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'information en cours par un inspecteur général de l'administration ; l'augmentation des crédits de cette université pour 1976 ; la décision du conseil de surseoir à sa fermeture [26 novembre 1976] (p. 8773, 8774).

303. — Ecole nationale supérieure d'agronomie de Montpellier. — Question de M. Sénès (n° 29780). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La participation du Gouvernement à la construction de la résidence pour les étudiants et à la modernisation de certaines chaires ; la construction d'une école vétérinaire à Nantes [26 novembre 1976] (p. 8775).

304. — Indemnisation des agriculteurs victimes de la sécheresse. — Question de M. Bégault, suppléant M. Desanlis (n° 33572). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Le paiement de 90 % des aides « à valoir » (décret du 15 septembre 1976) ; les retards dus aux contrôles nécessaires ; l'aide à l'UGB (unité de gros bétail) primable fixée dans la liste publiée le 22 septembre ne sera pas remise en cause [26 novembre 1976] (p. 8776).

305. — Traitements informatiques et exercice des libertés. — Question de M. Juquin (n° 33554). Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

La mise en œuvre d'une politique de protection des citoyens contre tout risque d'utilisation abusive des traitements automatisés des informations nominatives ; la SOGIR créée par le parti communiste [3 décembre 1976] (p. 8990).

306. — Maintien des services publics dans les zones à faible peuplement. — Question de M. Mayoud (n° 33758). Réponse de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

Les mesures relatives aux écoles, aux recettes-perception ; la création de services polyvalents dans les bureaux de poste, l'action menée dans le monde rural en application du VII[e] Plan [3 décembre 1976] (p. 8992).

307. — Primes de stockage dans la viticulture. — Question de M. Henri Michel (n° 33628). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La décision de la commission des communautés européennes d'ouvrir des contrats de stockage à court terme dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault ; l'application des contrats à long terme dans toutes les régions viticoles [3 décembre 1976] (p. 8993).

308. — Transferts des droits de plantation de vignes en appellation contrôlée. — Question de M. Henri Michel (n° 33639). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La préparation d'un décret tendant à suspendre les droits de plantation de vignes dans certaines aires d'appellation d'origine [3 décembre 1976] (p. 8994).

309. — Augmentation des fermages. — Question de M. Dutard (n° 33726). Réponse de M. Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La loi du 15 juillet 1975 ; les pouvoirs laissés aux commissions paritaires départementales des baux ruraux pour la fixation des fermages [3 décembre 1976] (p. 8995).

310. — Révision des prix des marchés publics. — Question de M. Bolo (n° 33537). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

L'application aux marchés de la construction de logements et d'équipements collectifs de la loi n° 57-908 du 7 août 1957 et de l'arrêté du 22 septembre 1976 [3 décembre 1976] (p. 8996).

311. — Concierges de sociétés de loisirs. — Question de M. Gégault (n° 33768). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

La convention collective ou l'accord d'établissement ou le contrat de travail constituant le meilleur cadre pour définir leurs droits [3 décembre 1976] (p. 8997).

312. — Situation de l'emploi dans la Haute-Loire. — Question de M. Eyraud (n° 33766). Réponse de M. Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Les négociations engagées pour redresser la situation des tanneries du Puy ; la création au Puy d'une usine Michelin [3 décembre 1976] (p. 8997).

313. — Crues du Lot. — Question de M. Jean Briane (n° 33767). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

Le barrage de Castelnau n'est pas réducteur de crues ; le reboisement entrepris par le ministère de l'agriculture ; l'amélioration des mécanismes d'information et d'alerte [3 décembre 1976] (p. 8999).

314. — Création de parcs de stationnement dans le centre des villes. — Question de M. Crespin (n° 33301). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement.

La recherche d'une solution dans le projet portant réforme de l'urbanisme ; son intention de modifier l'article 122-2 du code de l'urbanisme [3 décembre 1976] (p. 9000).

315. — Industrie de la machine-outil. — Question de M. Burckel (n° 33531). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

La restructuration nécessaire de cette industrie ; la politique d'achats publics de machines-outils bénéficiera à l'industrie française ; les interventions du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) [10 décembre 1976] (p. 9236, 9237).

316. — Difficultés du département de la Meuse. — Question de M. Jean Bernard (n° 33960). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

L'aide à l'industrialisation accordée à dix-huit cantons de la Meuse ; l'augmentation des primes de localisation des activités tertiaires ; le développement des infrastructures [10 décembre 1976] (p. 9237, 9238).

317. — Situation des personnes âgées. — Question de M. Ducoloné (n° 33637). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'augmentation du minimum vieillesse de 77 % en trois ans ; la revalorisation régulière des prestations minimales de tertiaires ; le développement des infrastructures [10 décembre 1976] (p. 9239, 9240).

318. — Application des dispositions de la loi Royer relatives à la sécurité sociale des commerçants et artisans. — Question de M. Charles Bignon (n° 33841). Réponse de M. Beullac ministre du travail.

Les disparités subsistant entre les commerçants et artisans et les salariés ; le problème général de l'équilibre de la sécurité sociale [10 décembre 1976] (p. 9241).

319. — Licenciements à la société Cincinnati-Milacron. — Question de M. Poutissou (n° 33988). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Les difficultés de l'unité de production d'Arnas-Villefranche ; l'amélioration de l'activité de l'usine d'Aillières [10 décembre 1976] (p. 9242, 9243).

320. — Assurance des dommages subis par les proches parents transportés. — Question de M. Gilbert Gantier (n° 33936). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

L'étude d'une nouvelle formule de couverture de la responsabilité des conducteurs à l'égard des membres de sa famille qui sera proposée aux automobilistes au début de 1977 [10 décembre 1976] (p. 9244).

321. — Forfait fiscal des médecins. — Question de M. Chinaud (n° 33937). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

Le désir du Gouvernement de développer le régime du bénéfice réel ; les facilités des médecins conventionnés pour la tenue de leur comptabilité et l'évaluation de leurs dépenses professionnelles [10 décembre 1976] (p. 9245).

322. — Travail clandestin. — Question de M. Vauclair ; retirée.

323. — Mise à la disposition des mal-logés de logements inoccupés. — Question de M. Baillot (n° 33769). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement.

L'utilité d'un volant de logements inoccupés ; les difficultés de commercialisation des logements neufs ; la prochaine réforme de l'aide au logement facilitera la solution du problème des mal-logés [10 décembre 1976] (p. 9247).

324. — Application de la loi sur la protection de la nature. — Question de M. Mesmin (n° 33762). Réponse de M. Ansquer, ministre de la qualité de la vie.

L'état d'avancement des décrets d'application de cette loi ; la participation de diverses associations à la protection de la nature ; l'organisation par les préfets de réunions départementales de l'environnement [10 décembre 1976] (p. 9247, 9248).

325. — Politique familiale. — Question de M. Hamel (n° 34228). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé.

Les mesures prises depuis deux ans : allocation-logement, construction HLM ; l'aménagement du statut social des mères de famille ; l'accroissement du nombre des travailleuses familiales [17 décembre 1976] (p. 9596, 9597, 9598).

326. — Industrie de la machine-outil. — Question de M. Nilès (n° 34155). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

La nécessité d'une mutation dans ce secteur ; le programme sectoriel d'aide en faveur de cette industrie [17 décembre 1976] (p. 9598).

327. — Conséquences des importations sur l'industrie textile. — Question de M. Haesebroeck (n° 34168). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

L'aide accordée à l'industrie textile par le Gouvernement (modernisation, développement des exportations, surveillance des importations) ; la renégociation de l'arrangement multifibres [17 décembre 1976] (p. 9599, 9600).

328. — Politique énergétique et nucléaire. — Question de M. Gau, suppléant M. Mermaz (n° 34169). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les nombreux débats publiés sur les problèmes nucléaires ; l'introduction par le Gouvernement des établissements publics dans l'industrie nucléaire française (CEA, France atome) ; la diversification des sources d'énergie ; la recherche d'énergies nouvelles [17 décembre 1976] (p. 9601, 9602, 9603).

329. — Difficultés de la sidérurgie. — Question de M. Ferretti (n° 34229). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Les décisions nécessaires à la restructuration de la sidérurgie ; concertation avec les élus locaux [17 décembre 1976] (p. 9603, 9604).

330. — Situation de la société Huré, à Bagneux. — Question de M. Ginoux (n° 34272). Réponse de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

Le plan mis au point par le Gouvernement pour l'industrie de la machine-outil ; l'examen de la situation intérieure d'une entreprise privée relève de la compétence du comité interministériel de l'aménagement des structures industrielles [17 décembre 1976] (p. 9605).

331. — Situation économique de l'Ouest. — Question de M. La Combe (n° 34021). Ré-

ponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

Les actions réalisées pour donner un nouvel essor à l'Ouest [17 décembre 1976] (p. 9605).

332. — Situation de l'emploi en Bretagne. — Question de M. de Poulpiquet (n° 34256). Réponse de M. Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

Le relèvement du taux et du plafond des aides par emploi créé ; la création de 1.500 emplois par l'aide au développement régional ; les mesures prises en faveur de la pêche [17 décembre 1976] (p. 9607).

333. — Conséquences du plan Barre pour les familles modestes. — Question de Mme Moreau (n° 34255). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La volonté du Gouvernement d'améliorer le sort des familles modestes et de restaurer le plein emploi [17 décembre 1976] (p. 9608).

334. — Prix des aliments du bétail. — Question de M. Glon (n° 34270). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

La baisse autoritaire : mesure technique entraînée par la fin du régime communautaire d'incorporation obligatoire de poudre de lait [17 décembre 1976] (p. 9610).

335. — Situation scolaire de Pessac. — Question de M. Sainte-Marie (n° 33638). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Les réalisations effectuées depuis trois ans à Pessac dans l'enseignement secondaire et primaire [17 décembre 1976] (p. 9611).

336. — Activité économique de la région d'Arras. — Question de M. Delehedde (n° 34170). Réponse de M. Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire.

L'implantation à Arras de deux entreprises nouvelles en raison de la qualité des infrastructures ; le rôle important gardé par les collectivités locales ; l'augmentation dans la région des demandes d'emploi en raison des variations saisonnières et de l'arrivée de jeunes sur le marché du travail ; les aides au développement régional accordées à cette région [8 avril 1977] (p. 1680, 1681).

337. — Crise de la sidérurgie. — Question de M. Depietri (n° 34271). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La résolution du Gouvernement d'assurer la prospérité de la Lorraine et de la région du Nord et de ne pas « brader » la sidérurgie française. Le démenti du Gouvernement au sujet de 20.000 licenciements ; le caractère mondial de la crise sidérurgique ; l'octroi à la Lorraine de prêts du FDES ; les efforts du Gouvernement dans cette région (équipement routier, installation de zones industrielles) [8 avril 1977] (p. 1681 à 1685).

338. — Raffineries Elf à Ambès. — Question de M. Madrelle (n° 37012). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le manque de modernisme de cette raffinerie ; les projets à l'étude ; les élus seront consultés pour les décisions à prendre [8 avril 1977] (p. 1685, 1686).

339. — Utilisation du gaz liquéfié par les taxis parisiens. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 37045). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Une suggestion intéressante ; un rapport à à ce sujet sera examiné en commun par les divers ministères concernés [8 avril 1977] (p. 1686, 1687).

340. — Politique de la CEE à l'égard des départements d'outre-mer. — Question de M. Debré (n° 36996). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La gravité du problème ; l'intérêt du Gouvernement et de la commission communautaire pour les DOM ; le FEOGA étendu aux DOM ; l'action du fonds social européen dans les DOM [8 avril 1977] (p. 1687 à 1690).

341. — Avenir de l'industrie textile. — Question de M. Cousté (n° 34990). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'augmentation des importations textiles en 1976, surtout en provenance des pays de

la CEE ; les mesures prises pour rendre notre industrie textile compétitive [15 avril 1977] (p. 1684, 1685).

342. — Situation des maîtres d'apprentissage. — Question de M. Daillet (n° 37195). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Le désir du Gouvernement de revaloriser l'apprentissage sur le plan social et humain ; la préparation en cours d'un projet de loi simplifiant le système en vigueur, le rendant avantageux fiscalement et rapprochant le statut de l'apprenti de celui de l'étudiant [15 avril 1977] (p. 1865, 1866, 1867).

343. — Aéronautique française. — Question de M. Kalinsky (n° 37177). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

Les mesures prises par le Gouvernement pour limiter les conséquences de la diminution d'activité de l'industrie aéronautique ; son désir de préserver la SNIAS et une industrie aéronautique compétitive [15 avril 1977] (p. 1867, 1868, 1869).

344. — Publicité pour le tabac. — Question de M. Maurice Faure (n° 36592). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'étude par le secrétariat d'Etat au budget de la légalité de l'interprétation que les concurrents du SEITA ont faite de la loi contre le tabagisme ; l'impossibilité de prendre des mesures contre les importations de tabac à l'encontre du traité de Rome [15 avril 1977] (p. 1869, 1870, 1871).

345. — Mobilité de la main-d'œuvre. — Question de M. Carpentier (n° 37046). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

La mobilité de la main-d'œuvre due aux nécessités économiques ; les efforts du Gouvernement pour en améliorer les conditions [15 avril 1977] (p. 1871, 1872).

346. — Cumul entre pension de retraite et rémunération professionnelle. — Question de M. Boudet (n° 37194). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

L'abaissement de l'âge de la retraite doit s'examiner dans un esprit de justice sociale [15 avril 1977] (p. 1872, 1873, 1874).

347. — Alimentation en eau potable de l'île d'Yeu. — Question de M. Mauger (n° 37171). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Le secrétaire d'Etat saisira de ce problème ses collègues décidant de l'attribution des crédits du FIAT, mais la canalisation défectueuse ne sera pas remplacée pour la saison touristique [15 avril 1977] (p. 1874).

348. — Dégâts occasionnés par les gelées. — Question de M. Ruffe (n° 37176). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'impossibilité avant quelques semaines de mesurer les dégâts provoqués par les dernières gelées ; la compensation prévue des préjudices ; les mesures prises pour accélérer l'attribution des indemnités et des prêts calamités [15 avril 1977] (p. 1875, 1876).

349. — Cumul des mandats de président de conseil général et de président du conseil de Paris. — Question de M. Defferre (n° 37299). Réponse de M. Bonnet, ministre de l'intérieur.

Sous réserve de l'appréciation des tribunaux, l'article 208 ne paraît pas applicable au conseil de Paris qui exerce les fonctions du conseil général, mais n'en est pas un [22 avril 1977] (p. 2094, 2095, 2096).

350. — Régime fiscal des périodiques politiques. — Question de M. Robert-André Vivien (n° 34481). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

La proposition du Gouvernement d'une catégorisation des publications par leur contenu refusée par la presse ; l'étude actuelle d'un texte concernant le problème de l'assimilation de certains périodiques aux quotidiens [22 avril 1977] (p. 2096, 2097, 2098).

351. — Conséquences des gelées. — Question de M. Capdeville (n° 27297). Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Des mesures analogues à celles prises à la suite de la sécheresse interviendront en cas d'importantes difficultés des employeurs pour éviter des licenciements ; les salariés agricoles au chômage partiel ou total bénéficieront d'allocations et un effort particulier sera fait pour les reclasser [22 avril 1977] (p. 2098, 2099, 2100).

352. — Maintien du revenu des agriculteurs. — Question de M. d'Harcourt (n° 37330). Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La nécessité de garantir la sécurité d'approvisionnement de l'Europe et le développement des exportations ; l'augmentation des revenus agricoles plus faible que pour les autres catégories sociales pendant le VI[e] Plan ; l'engagement d'examen de l'évolution des prix agricoles [22 avril 1977] (p. 2100, 2101, 2102).

353. — Régime fiscal des provisions pour congés payés. — Question de M. Bertrand Denis (n° 36532). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Le revirement du Conseil d'Etat dans un arrêt de 1970 entraînant la déduction par les entreprises, sur un seul exercice, des indemnités de congés payés effectivement versées et des provisions constituées en vue du paiement des indemnités prévisibles ; la nécessité de paliers successifs pour rapprocher droit fiscal et pratiques comptables [22 avril 1977] (p. 2102, 2103).

354. — Taux de la TVA applicables à l'hôtellerie. — Question de M. Mauger (n° 37222). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

Les mesures prises par le Gouvernement en faveur de l'hôtellerie ; la nécessité de maintenir le taux de 17 % pour inciter les hôtels de préfecture à se moderniser [22 avril 1977] (p. 2103, 2104).

355. — Prestations d'alcool vinique. — Question de M. Maujoüan du Gasset (n° 37396). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

L'impossibilité de déroger à la réglementation viti-vinicole ; les prestations d'alcool vinique, seul moyen de faire respecter l'interdiction de surpressurage des raisins [22 avril 1977] (p. 2105, 2106).

356. — Investissements des Charbonnages de France à l'étranger. — Question de M. Bustin (n° 37430). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le double intérêt du contrôle par les Charbonnages de France d'une société minière australienne : démontrer les qualités des techniques françaises et mieux connaître le marché international du charbon ; le respect de l'intérêt national [22 avril 1977] (p. 2106, 2107).

357. — Problème de l'emploi. — Question de M. Daillet (n° 37373). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'action du Gouvernement inspirée par le souci de décentralisation ; la réalisation souhaitable d'expériences analogues à celles du président Edgar Faure ; le choix de civilisation à effectuer par notre pays : orientation nouvelle de la consommation caractérisée par l'augmentation des dépenses d'intérêt collectif ou rechercher la progression du niveau de vie dans un sens classique [22 avril 1977] (p. 2107, 2108, 2109).

358. — Situation de l'usine SNECMA de Bois-Colombes. — Question de M. Frelaut (n° 36926). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

L'activité actuelle de cette usine ; le transfert du bureau d'études Superphénix sans conséquence sur l'activité « fabrication » ; la charge de travail assurée pour 1977 ; l'avenir du centre de Bois-Colombes n'est pas mis en cause [22 avril 1977] (p. 2109, 2110).

359. — Salaires des ouvriers des armées. — Question de M. Allainmat (n° 37298). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

L'alignement des salaires des ouvriers des armées sur ceux de la métallurgie de la région parisienne ne les lèse pas ; la décision prise après concertation ; les assurances données par le ministre de la défense quant au maintien de l'emploi pour le personnel des arsenaux [22 avril 1977] (p. 2110, 2111).

360. — Restrictions de crédits dans la gendarmerie. — Question de Mme Aliette Crépin (n° 37592), suppléant M. Bégault. Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

L'augmentation des crédits de la gendarmerie en 1977 ; l'économie de carburants demandée à la gendarmerie sans compromettre l'accomplissement de ses missions prioritaires [29 avril 1977] (p. 2338).

361. — Aide ménagère. — Question de M. Jans (n° 37080). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les deux relèvements importants du plafond du fonds national de solidarité annoncés par le Premier ministre ; l'augmentation de l'aide ménagère ; l'expérience de rembourse-

ment à taux unique dans la région Rhône-Alpes [29 avril 1977] (p. 2338, 2339, 2340).

362. — Affiliation des gardiennes d'enfants aux assurances sociales. — Question de M. Dhinnin (n° 37382). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le droit des nourrices à la protection sociale ; le recouvrement des cotisations pour les années antérieures opéré avec souplesse ; le remplacement, à partir du 1er janvier 1978 de l'allocation pour frais de garde par le « complément familial » [29 avril 1977] (p. 2340, 2341).

363. — Pensions de vieillesse des anciens combattants et anciens prisonniers de guerre. — Question de M. Bouvard (n° 37595). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les raisons juridiques et financières interdisant la révision des pensions liquidées avant le 31 décembre 1973 ; les dispositions prises en faveur des anciens combattants et prisonniers de guerre [29 avril 1977] (p. 2341, 2342).

364. — Revendications des mutilés du travail. — Question de M. Vizet (n° 37593). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les actions menées par le Gouvernement : révision et extension des maladies professionnelles, prestations et indemnités de l'incapacité temporaire ; cotisations supplémentaires demandées aux exploitations présentant des risques exceptionnels ; réparation des préjudices, en cas de faute grave, par l'employeur [29 avril 1977] (p. 2342, 2343, 2344).

365. — Concurrence étrangère dans l'industrie de l'habillement. — Question de M. Mauger (n° 37384). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

Le renforcement des contrôles de douanes ; l'impossibilité d'interdire l'entrée de produits provenant de la CEE ; les graves problèmes que poserait le marquage obligatoire de l'origine des articles importés [29 avril 1977] (p. 2344, 2345).

366. — Difficultés rencontrées par les viticulteurs du Val-de-Loire. — Question de M. Richard (n° 37509). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

L'intérêt économique du règlement communautaire ; le taux réduit dont bénéficient les vins blancs du Val-de-Loire [29 avril 1977] (p. 2345, 2346).

367. — Reconversion de la production laitière et avenir de l'agriculture d'herbage. — Question de M. Brugnon (n° 37451). Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Il n'est pas question de reconvertir les zones laitières, mais d'inciter 5 % des producteurs à se reconvertir s'ils ont la possibilité de le faire ; l'aide accordée par les pouvoirs publics aux producteurs de lait pour favoriser les progrès techniques [29 avril 1977] (p. 2347, 2348).

368. — Dépose de skieurs en montagne par hélicoptère. — Question de M. Jean-Pierre Cot (n° 37450). Réponse de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités.

La limite par arrêtés préfectoraux des déposes par hélicoptères ; la réduction de moitié en Savoie du nombre d'aires autorisées ; le désir du Gouvernement de continuer à les réduire [29 avril 1977] (p. 2348, 2349).

369. — Déviation d'une route nationale à Arras. — Question de M. Delehedde (n° 37524). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'exécution de cette déviation est en cours, mais son coût sera très élevé et, à court terme, d'autres priorités doivent être respectées [29 avril 1977] (p. 2349, 2350).

370. — Financement de la propagande en faveur de l'élection d'une assemblée multinationale européenne. — Question de M. Debré (n° 37082). Réponse de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

L'absence de preuve de la contribution d'un Etat ou d'intérêts étrangers au financement de la campagne politique relative à l'élection de l'assemblée des communautés étrangères ; la volonté du Gouvernement de voir le débat se dérouler démocratiquement ; le contrôle exercé dans ce sens [6 mai 1977] (p. 2546, 2547).

371. — Normes de construction et modes de financement des HLM. — Question de Mme Thome-Patenôtre (n° 37751). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'engagement pris par la société gestionnaire de prendre les mesures remédiant aux malfaçons de construction apparues à la résidence de « Mare Joyette » à Elancourt ; les progrès apportés par la réforme de l'aide au logement et la simplification des procédures judiciaires ; l'intention du ministre de diversifier l'habitat dans les villes nouvelles [6 mai 1977] (p. 2547, 2548, 2549, 2550).

372. — Interdiction de soumissionner pour des marchés d'Etat faite à trois entreprises. — Question de M. Allainmat (n° 37793). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'importance des sociétés en cause ; la nécessité de faire respecter la politique salariale du Gouvernement ; les instructions données dans ce sens ; la concertation établie entre les dirigeants de ces entreprises et le Gouvernement [6 mai 1977] (p. 2550, 2551, 2552).

373. — Plan de restructuration de l'usine de Suresnes de la Saviem. — Question de M. Barbet (n° 37510). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le développement des activités de la Saviem grâce à la réorganisation de cette société ; l'augmentation progressive des effectifs qui en découlera [6 mai 1977] (p. 2551, 2552).

374. — Accord entre la société Alsthom et la compagnie Brown Boveri. — Question de M. Chevènement (n° 37760). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les clauses sur les relations techniques entre ces sociétés prévoyaient la conclusion d'un nouvel accord de licence ; l'intérêt économique et financier de cet accord ; la poursuite par Alsthom de la politique de « francisation » des procédés et des licences [6 mai 1977] (p. 2552, 2553, 2554).

375. — Conditions de la titularisation des auxiliaires des PTT. — Question de M. Charles Bignon (n° 37449). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La difficulté de concilier l'effort de titularisation et de promotion des auxiliaires avec les droits reconnus des titulaires ; les 100 000 demandes de mutation de titulaires de la région parisienne ; les possibilités ouvertes aux agents qui refuseraient les emplois offerts [6 mai 1977] (p. 2554, 2555).

376. — Mesures en faveur de la natalité. — Question de M. Destremau (n° 37795). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La crise démographique existant non seulement en France, mais aussi en Europe et en Amérique du Nord, indépendamment de la législation ; l'impossibilité de juger l'effet de la loi sur l'interruption de grossesse [6 mai 1977] (p. 2555, 2556, 2557).

377. — Commémoration du 8 mai 1945. — Question de M. Nilès (n° 37784). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'impossibilité de faire du 8 mai un jour férié ; la charge laissée aux collectivités locales et aux associations d'organiser les manifestations du 8 mai propices à la spontanéité de la ferveur et de la participation populaire [6 mai 1977] (p. 2557, 2558).

378. — Utilisation d'un immeuble de la médecine du travail. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 36767). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La prise de possession de cet immeuble par le ministère du travail après le départ de la caisse nationale d'assurance maladie des familles salariées ; l'étude qui sera faite pour remédier à la situation d'abandon actuelle [6 mai 1977] (p. 2558, 2559).

379. — Résorption du chômage des cadres. — Question de Mme d'Harcourt (n° 37616). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'avantage relatif des cadres par rapport aux autres demandeurs d'emploi ; les nouvelles agences « cadres » créées par l'ANPE ; les facilités accordées aux cadres voulant créer une entreprise ou entrer dans la fonction publique [6 mai 1977] (p. 2559, 2560, 2561).

380. — Retraite de certains travailleurs manuels. — Question de M. Xavier Deniau (n° 37544). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'interprétation large de la loi du 30 décembre 1975 ; la possibilité de ramener la durée d'assurance exigée de 43 à 41 ans [13 mai 1977] (p. 2760, 2761, 2762).

381. — Importations de textiles. — Question de M. Bertrand Denis (n° 36631). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat au-

près du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La forte augmentation des inmportations ; les décisions gouvernementales prises le 29 décembre 1976 : ordonner les courants d'importations ; renégocier l'accord multifibres ; aider l'adaptation de l'industrie française, promotion des exportations [13 mai 1977] (p. 2762, 2763).

382. — Importations d'armes. — Question de M. Baillot (n° 38004). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les régressions des importations d'armes de chasse ; la signification du poinçon « Armes de Saint-Etienne » [13 mai 1977] (p. 2763, 2764).

383. — Revendications des anciens combattants résistants. — Question de M. Bouvard (n° 38036). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

La mise en œuvre de la levée des forclusions ; la validation gratuite pour la retraite de la durée des services ; l'extension des usages de la sécurité sociale à la fonction publique ; la procédure en vigueur pour la délivrance des cartes de combattants de la résistance [13 mai 1977] (p. 2764, 2765).

384. — Enseignement préprofessionnel. — Question de M. Daillet (n° 37984). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La diversification des moyens de formation technique pour remédier au chômage des jeunes ; les nouvelles possibilités d'orientation vers une formation préprofessionnelle entre 14 et 16 ans ; la création d'ateliers et de classes expérimentales utilisant le système de l'alternance [13 mai 1977] (p. 2766, 2767).

385. — Organisation du marché de la viande chevaline. — Question à M. de Poulpiquet (n° 37483). Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les problèmes de l'élevage du cheval ; les mesures d'encouragement à la production de viande chevaline (extension des prêts spéciaux d'élevage au secteur du cheval de boucherie, établissement de contrats d'élevage « jeune poulinière », amélioration des contrats d'élevage pour les poulains, création d'un groupement d'intérêt économique) [13 mai 1977] (p. 2767, 2768).

386. — Crise de la viticulture méridionale. — Question de M. Bayou (n° 37759). Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'action gouvernementale en faveur de la viticulture : promotion des vins de table, opérations de distillation, aides de trésorerie ; intervenir auprès de la CEE en vue de régulariser les importations excessives [13 mai 1977] (p. 2768, 2769, 2770).

387. — Gemmage. — Question de M. Ruffe (n° 37893). Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

Les conditions d'attribution des aides publiques en faveur des gemmeurs victimes du chômage ; l'action du Gouvernement pour la prochaine campagne ; la dépendance de ce secteur vis-à-vis du marché international ; la nécessité d'une organisation interprofessionnelle [13 mai 1977] (p. 2770, 2771, 2772).

388. — Aides de la Communauté européenne à la modernisation des exploitations agricoles. — Question de M. Mayoud (n° 38003). Réponse de M. Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'engagement du Gouvernement de demander un aménagement des directives communautaires concernant notamment l'enseignement, la recherche et la rénovation des exploitations reprises par les jeunes [13 mai 1977] (p. 2772, 2773).

389. — Permis de construire des travaux de distribution d'énergie. — Question de M. Saint-Paul (n° 37892). Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

L'application de l'article 32 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ; la délivrance rapide des permis de constructions électriques par les services de l'équipement [13 mai 1977] (p. 2773, 2774).

390. — Rôle de l'agence nationale pour l'emploi. — Question de M. Baumel (n° 37891). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Le bilan des activités des agences de l'emploi ; la modernisation des méthodes de traitement des offres et des demandes ; les objectifs des stages de formation professionnelle ; la priorité donnée par le Gouvernement au premier emploi des jeunes (contrats d'apprentissage et de préformation) [13 mai 1977] (p. 2774, 2775, 2776).

391. — Transfert à Ajaccio du commandement militaire de la Corse. — Question de M. Zuccarelli (n° 38261). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

La création de la « région Corse » le 31 décembre 1975 et de la division militaire territoriale en mars 1976 ; les dispositions de l'ordonnance de 1959 et du décret du 12 octobre 1967 prévoyant de rapprocher les autorités militaires des autorités civiles concernées par l'organisation de la défense ; aucune décision n'a encore été prise [27 mai 1977] (p. 3180).

392. — Indemnités de la garde républicaine de Paris. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 38265). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

La garde républicaine de Paris bénéficie des mêmes avantages que la gendarmerie départementale pour les indemnités de tournée [27 mai 1977] (p. 3180, 3181).

393. — Retraite des gens de maison. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 38264). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les mesures de revalorisation prises par le Gouvernement (relèvement trimestriel du salaire forfaitaire, base de calcul des cotisations, retraite complémentaire) [27 mai 1677] (p. 3181, 3182).

394. — Conditions d'application de la loi sur l'architecture. — Question de M. Glon (n° 38193). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les dispositions de l'article 37 de la loi du 3 janvier 1977 ; le recours à l'architecte n'est pas obligatoire pour les maisons individuelles et les travaux d'aménagement intérieur ; les décorateurs et installateurs de magasins ne sont pas touchés par la loi [27 mai 1977] (p. 3182, 3183).

395. — Modalités d'application de la loi sur l'architecture. — Question de M. Pignion (n° 38398). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'application de l'article 37 de la loi du 3 janvier 1977 ; l'octroi du titre d'agréé en architecture ; la situation des maîtres d'œuvre [27 mai 1977] (p. 3183, 3184, 3185).

396. — Réseau routier national de Savoie. — Question de M. Maurice Blanc (n° 38271). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'effort de désenclavement des départements alpins ; les réalisation autoroutières ; les dotations dont la Savoie a bénéficié [27 mai 1977] (p. 3185, 3186).

397. — Composition des conseils d'administration des offices HLM. — Question de Mme Chonavel (n° 38378). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Le projet de décret relatif à la représentation des locataires ; la représentation des élus locaux ; le contrôle des offices par l'Etat ; le réexamen de la situation lors de la mise au point des mesures tirées du rapport Guichard sur les collectivités locales [27 mai 1977] (p. 3186, 3187).

398. — Ateliers SNCF d'Arles. — Question de M. Porelli (n° 38396). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'évolution de la technique a rendu les ateliers d'Arles excédentaires ; l'activité y est maintenue pour des raisons sociales [27 mai 1977] (p. 3187, 3188).

399. — Situation économique et sociale de la Moselle. — Question de M. Kiffer (n° 38394). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les dispositions prises par le Gouvernement pour résoudre les difficultés de la sidérurgie et de la Lorraine ; la mise en jeu de la solidarité professionnelle ; la volonté du Gouvernement de provoquer des investissements (usine de la Saviem, projet Renault) [27 mai 1977] (p. 3189, 3191).

400. — Statut des épouses d'artisans. — Question de M. Bouvard (n° 38399). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les études menées par les services du commerce et de l'artisanat ; la qualité de collaboratrice reconnue à la femme d'artisan et lui permettant d'être associée au sein d'une entreprise constituée en une nouvelle société ; le relèvement du montant du salaire du conjoint déductible du bénéfice imposable [27 mai 1977] (p. 3191, 3192).

401. — Impôt sur le revenu des retraités. — Question de M. Mauger (n° 37761). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

La justification, par l'exercice d'une activité professionnelle, de la déduction forfaitaire de 10 % accordée aux salariés ; l'abattement de 5 000 F sur le revenu imposable accordé aux contribuables partant à la retraite après 55 ans ; les dégrèvements accordés pour le paiement des impôts locaux [27 mai 1977] (p. 3192, 3194).

402. — Réparation des conséquences d'un attentat. — Question de Mme de Hauteclocque (n° 37794). Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

La loi du 3 janvier 1977 ; l'étude d'un projet destiné à indemniser les dommages causés par les attentats ; la nouvelle convention d'assurance relative à l'indemnisation des dommages causés par les émeutes, mouvements populaires et actes de terrorisme [27 mai 1977] (p. 3194).

403. — Politique familiale et médaille de la famille française. — Question de M. Xavier Deniau (n° 38483). Réponse de Mme Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les mesures prises (complément familial, revalorisation des allocations familiales, diminution progressive des impôts à la consommation, réforme de l'aide au logement) ; l'élaboration d'un statut social de la mère de famille [3 juin 1977] (p. 3394, 3395).

404. — Prélèvement européen sur le riz, le maïs et les aliments du bétail. — Question de M. Debré (n° 38078). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Le Gouvernement a saisi la commission de Bruxelles pour dérogation s'agissant de ces prélèvements ; les dispositions prises pour que l'élévation du prix du riz résultant de ces prélèvements soit écartée [3 juin 1977] (p. 3396).

405. — Irrigation de la Grande-Terre en Guadeloupe. — Question de M. Ibéné (n° 38560). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La réalisation d'un programme d'irrigation estimé à 300 millions de francs sur une dizaine d'années ; la réalisation en cours de la retenue de Letaye ; la conformité des réalisations avec l'engagement pris par le Président de la République [3 juin 1977] (p. 3397).

406. — Industrie du sucre et du rhum de la Guadeloupe. — Question de M. Ibéné (n° 38561). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

La politique gouvernementale en faveur des producteurs a rendu le prix de la canne particulièrement rémunérateur depuis deux ans ; la diversification des productions [3 juin 1977] (p. 3398, 3399).

407. — Régime fiscal et protection sociale des commerçants et des artisans. — Question de M. Desanlis (n° 38523). Réponse de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget.

La création des centres de gestion agréés ; le nouveau régime réel simplifié ; le relèvement de la limite de déduction du salaire de l'épouse ; la revalorisation des pensions de vieillesse ; l'alignement des prestations familiales par le texte sur le complément familial ; l'établissement d'un calendrier des mesures d'harmonisation [3 juin 1977] (p. 3399, 3400).

408. — Allocation de logement de certaines personnes âgées. — Question de M. Denis (n° 38025). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Le refus d'accorder l'allocation-logement aux personnes âgées habitant dans un immeuble appartenant à leurs descendants (décret du 21 janvier 1972) ; l'application de cette règle aux jeunes et aux infirmes ; le nouvel examen de la situation par le Gouvernement (étude sur les plans juridique et financier) [3 juin 1977] (p. 3400, 3401).

409. — Trafic bananier sur la ligne des Antilles. — Question de M. Guilliod (n° 38037). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

La modernisation des transports maritimes entraînant le recours à la conteneurisation ; l'avenir économique des Antilles exige cette insertion dans l'évolution mondiale des frets ; l'engagement de la compagnie générale mari-

time de ne pas augmenter les tarifs [3 juin 1977] (p. 3401, 3402).

410. — Activités de l'ex-CII à Toulouse. — Question de M. Savary (n° 38579). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Le ralentissement de l'expansion de la grande informatique et la reconversion vers la petite informatique, la construction de matériel téléphonique et électronique ; les départs rendus nécessaires par la spécialisation du personnel ; la subvention au groupe Thomson ; l'aide à la CII (commandes sur la gamme Iris) ; la décentralisation à Toulouse de Log-Abax [3 juin 1977] (p. 3403).

411. — Industrie de la machine-outil. — Question de M. Cousté (n° 34991). Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le programme sectoriel défini par le Gouvernement visant à donner aux constructeurs français, d'ici à 1980, les moyens d'accroître leur compétitivité internationale et leur pénétration sur le marché national [10 juin 1977] (p. 3700, 3701).

412. — Application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat. — Question de M. Royer (n° 37841). Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le vote de deux lois récentes étendant ou facilitant l'application de la loi d'orientation ; l'aide spéciale compensatrice ; le remplacement de la patente par la taxe professionnelle ; l'harmonisation fiscale (relèvement des plafonds du régime réel simplifié, le mini-réel de 50 %, la majoration du salaire du conjoint) ; l'harmonisation sociale (réajustement par étapes des prestations d'assurance vieillesse et de l'assurance maladie-maternité) [10 juin 1977] (p. 3701, 3702, 3703).

413. — Revitalisation du milieu rural. — Question de M. Bouvard (n° 38801). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La réunion des représentants des douze ministères intéressés ; la volonté du Gouvernement de mener une politique globale de l'aménagement de l'espace rural ; le développement des initiatives privées de l'artisanat et du commerce ; le maintien des services publics et privés ; le décret définissant les zones défavorisées et les zones de montagne ; le Massif central ; la politique des contrats de pays lancée par M. Michel Poniatowski ; la définition des zones d'environnement protégé ; les projets de loi relatifs à la mise en valeur des terres incultes et au renforcement des pouvoirs des SAFER [10 juin 1977] (p. 3704, 3705).

414. — Restructuration de la recherche pédagogique. — Question de M. Pignion (n° 38790). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La définition des missions respectives du conseil national de la documentation pédagogique et de l'institut national de recherche pédagogique ; la poursuite des travaux sur les phénomènes de l'inadaptation scolaire [10 juin 1977] (p. 3706, 3707, 3708).

415. — Situation des maîtres auxiliaires. — Question de M. Ralite (n° 38840). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La titularisation de 12.000 auxiliaires au cours des deux dernières années ; la réduction au minimum du nombre des délégations de maîtres auxiliaires non renouvelées à la rentrée prochaine [10 juin 1977] (p. 3708, 3709).

416. — Compensation des pertes de salaires subies par les élus municipaux. — Question de M. Boulloche (n° 38827). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Les garanties dont bénéficient les salariés titulaires d'un mandat électif ; les assouplissements apportés à la notion de gratuité des fonctions électives (indemnité par jour de présence aux conseillers généraux, indemnités pour les maires et les adjoints) ; la difficulté de mettre à la charge des employeurs la rémunération du temps passé à l'exercice d'un mandat électif [10 juin 1977] (p. 3709, 3710).

417. — Politique du Gouvernement en Afrique. — Question de M. Soustelle (n° 38393). Réponse de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La détérioration de la situation politique en Afrique, enjeu d'une lutte d'influences ; les objectifs de la politique française ; maintien de la paix, promotion du développement, stabilisation ; laisser l'Afrique aux Africains ;

le respect absolu de la souveraineté et des frontières des Etats ; la création d'un fonds exceptionnel de promotion de l'Afrique ; l'accès à l'indépendance du Territoire des Afars et des Issas ; la politique en Afrique australe ; la condamnation de l'apartheid [10 juin 1977] (p. 3711, 3712).

418. — Taux de TVA applicable aux hôtels « de préfecture ». — Question de M. Corrèze (n° 38260). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La raison de la différence du taux de TVA applicable aux hôtels de préfecture et aux hôtels de tourisme ; l'incitation à la modernisation ; la perte de recettes de 250 millions représentée par l'unification du taux [10 juin 1977] (p. 3713, 3714).

419. — Conteneurisation de la banane. — Question de M. Offroy (n° 35320). Réponse de M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

L'impossibilité de s'opposer à la modernisation des transports maritimes et de condamner la compagnie générale maritime au déficit ; l'amélioration des ports de Fort-de-France, Pointe-à-Pitre et Basse-Terre ; le développement des activités de Dieppe (amélioration de la liaison routière Dieppe-Rouen, construction d'une deuxième passerelle roll on—roll off) [10 juin 1977] (p. 3715, 3716).

420. — Aménagement du Voironnais. — Question de M. Gau (n° 38913). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Les perspectives tracées par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région grenobloise ; la situation favorable de la région de Grenoble ; l'impossibilité d'envisager l'extension à la région des aides au développement régional ; la mise en œuvre d'une programmation des infrastructures et des zones d'activité ; les projets de raccordement à l'autoroute A 48 et de réaménagement des centres urbains [17 juin 1977] (p. 3962, 3963).

421. — Honorariat des fonctionnaires. — Question de M. Gabriel (n° 38965). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Le texte prévoyant l'honorariat n'institue pas un droit, il touche l'ensemble des fonctionnaires nommés par décret, aucune discrimination ne vise le corps préfectoral [17 juin 1977] (p. 3964, 3965).

422. — Conséquences de la construction d'une centrale nucléaire en Moselle. — Question de M. Depietri (n° 38901). Réponse de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les efforts du Gouvernement en faveur de la Lorraine ; la construction de la centrale thermique du Carling et de la centrale nucléaire de Cattenom ; le développement conjoint des centrales nucléaires et des centrales thermiques [17 juin 1977] (p. 3965, 3966).

423. — Situation de la presse. — Question de M. Leroy (n° 38902). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

L'attachement du Gouvernement à la liberté de la presse et à son pluralisme ; la réforme fiscale de la presse (loi du 29 décembre 1976); la répartition équitable de la publicité de l'Etat ; les mesures de réorganisation nécessaires ; l'importance de la presse contrôlée par le parti communiste [17 juin 1977] (p. 3967, 3968).

424. — Œuvres de l'enfance française d'Indochine. — Question de M. Dronne (n° 38635). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.

L'action de la fédération des œuvres de l'enfance française de l'Indochine (FOEFI) ; la réduction progressive de son activité depuis 1972 ; la suppression de l'aide financière de l'Etat [17 juin 1977] (p. 3968).

425. — Conséquences de l'augmentation du prix du café. — Question de M. Mauger (n° 38379). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.

Le relèvement autorisé du prix de la tasse de café ; la compensation s'établissant entre les prix réglementés des boissons pilotes et les prix non contrôlés des autres boissons ; recevra les représentants des cafetiers et des limonadiers [17 juin 1977] (p. 3669).

426. — Opération « Boîte postale 5000 ». — Question de M. Deniau (n° 38935). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé de la consommation.

Le bilan de l'opération (connaissance des problèmes des consommateurs) ; l'extension de l'opération à d'autres départements ; la publication des principales questions d'intérêt général [17 juin 1977] (p. 3970, 3971).

427. — Application de la loi du 9 juillet 1976 sur la protection de la famille aux femmes fonctionnaires. — Question de M. Bégault (n° 38954). Réponse de M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique.

La publication au *J.O.* du 7 juin du décret d'application de l'article 14 congé postnatal ; le décret d'application relatif à l'article 21 limite d'âge applicable au recrutement par concours des fonctionnaires de la catégorie A [17 juin 1977] (p. 3971).

428. — Définition du rhum. — Question de M. Petit (n° 38079). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'urgence de l'adoption d'un texte servant de base de discussion dans le cadre de l'organisation du marché de l'alcool dans la Communauté pour l'ensemble des eaux-de-vie ; la fermentation et la distillation du rhum sur les aires de production de la canne à sucre [17 juin 1977] (p. 3972, 3973).

429. — Emploi des défoliants. — Question de M. Pierre Charles (n° 38951). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'utilisation exceptionnelle des défoliants lorsque le dégagement mécanique est impossible ; la limitation et le contrôle sévères de la teneur maximale en dioxine ; le projet d'arrêté interministériel autorisant uniquement les traitements au sol [17 juin 1977] (p. 3973, 3974).

430. — Enseignement agricole. — Question de M. Duroure (n° 38952). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'importance attachée par le Gouvernement à l'enseignement agricole ; le renforcement du caractère technologique de cet enseignement ; la défense du pluralisme de l'enseignement [17 juin 1977] (p. 3974).

431. — Indemnisation des Alsaciens et Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande. — Question de M. Grussenmeyer (n° 38562). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les démarches entreprises auprès des autorités fédérales allemandes ; la volonté du Gouvernement d'obtenir une indemnisation forfaitaire [24 juin 1977] (p. 4203).

432. — Commerce de l'antiquité. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 38828). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La distinction entre les manifestations commerciales (régies par l'ordonnance du 11 septembre 1945, décret du 10 avril 1969, arrêté du 27 janvier 1977) et les ventes d'objets mobiliers par des particuliers ; la défense des intérêts des antiquaires et brocanteurs [24 juin 1977 (p. 4204).

433. — Situation de l'usine Bordeaux-Sud. — Question de M. Deschamps (n° 39119). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les événements intervenus depuis la mise en liquidation judiciaire de cette entreprise ; la recherche de solutions avec le préfet de région [24 juin 1977] (p. 4205).

434. — Situation de l'emploi dans la Loire-Atlantique. — Question de M. Carpentier (n° 39186). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises par les pouvoirs publics à la demande des élus de la région : octroi de prime de développement régional, lancement au profit des petites et moyennes entreprises d'une opération pilote portant sur un programme de 8 à 10 millions [24 juin 1977] (p. 4206).

435. — Education physique à l'école et sport professionnel. — Question de M. Hage (n° 38871). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'accélération de la création des postes prévus par la loi du 21 juillet 1976 ; les problèmes posés par le football professionnel ; la nécessité d'une saine gestion financière des clubs ; l'étude relative à l'institution d'un CAP de footballeur [24 juin 1977] (p. 4208).

436. — Situation des personnes âgées. — Question de M. Bouvard (n° 39192). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les efforts faits pour favoriser l'insertion sociale des personnes âgées : revalorisation des retraites, mesures prises en faveur des anciens commerçants et artisans, des veuves, relèvement du minimum vieillesse ; la priorité donnée au maintien à domicile : aide ménagère, clubs, restaurants de quartier, universités du troisième âge [24 juin 1977] (p. 4209, 4210).

437. — **Revalorisation de la condition militaire.** — Question de M. Dronne (n° 38776). Réponse de M. Beucler, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

L'indemnité familiale d'expatriation en Allemagne ; l'important reclassement dans les échelles de soldes opéré par la réforme de 1976 ; les problèmes des échelons des sous-officiers et des retraités [24 juin 1977] (p. 4212, 4213).

438. — **Cadastres ruraux.** — Question de M. Denis (n° 38934). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (Consommation).

Les mesures prises pour combler les retards apportés dans la mise à jour des cadastres ruraux ; l'intérêt porté par le Gouvernement au service du cadastre ; son rôle essentiel pour les collectivités locales [24 juin 1977] (p. 4214).

439. — **Imposition des retraités en Nouvelle-Calédonie.** — Question de M. Pidjot (n° 39161). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation).

La loi du 29 décembre 1976 n'est pas applicable aux territoires d'outre-mer ; le respect de la compétence fiscale de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie [24 juin 1977] (p. 4215).

440. — **Difficultés des services des postes dans les Hauts-de-Seine.** — Question de M. Baumel (n° 39120). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances (consommation).

L'augmentation des effectifs ; l'effort d'investissement postal réalisé dans la région parisienne et sur le plan national [24 juin 1977] (p. 4216).

441. — **Application de la loi sur la radiodiffusion et la télévision.** — Question de M. Robert-André Vivien (n° 34482). Réponse de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Relations avec le Parlement).

Les résultats de la réforme ; les rapports entre les sociétés de télévision et la SFP ; les rapports entre le cinéma et la télévision ; les problèmes de la publicité à la télévision ; la position du Gouvernement sur l'affaire des « Echos » [24 juin 1977] (p. 4217, 4218, 4219).

442. — **Equipement des communes rurales.** — Question de M. Dutard (n° 38614). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'effort fait par le Gouvernement pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, la voirie rurale, l'eau potable, les télécommunications, le remembrement et les réalisations hydrauliques ; le rapport Guichard ; le rôle des élus locaux [24 juin 1977] (p. 4220, 4221, 4222).

443. — **Prolifération des sectes.** — Question de M. Alain Vivien (n° 39197). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, pour le ministre de l'intérieur.

Les enquêtes n'ont pas donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire ; la surveillance du ministre de l'intérieur sur les sectes politico-religieuses dans le cadre de la loi de 1901 sur la liberté d'association [24 juin 1977] (p. 4222, 4223, 4224).

444. — **Aide aux viticulteurs.** — Question de M. Bayou (n° 41212). Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

La politique de qualité du Gouvernement pour assurer un meilleur revenu aux viticulteurs ; les mesures d'indemnisation aux victimes de calamités seront prises avec célérité et équité ; les efforts du Gouvernement pour soutenir les prix des vins de table et obtenir l'harmonisation des législations viticoles des pays de la Communauté [7 octobre 1977] (p. 6014, 6015).

445. — **Transfert du centre national de télé-enseignement de Vanves.** — Question de M. Ducoloné (n° 41040). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

Le transfert n'est pas envisagé ; le désir du Gouvernement de développer certains centres régionaux [7 octobre 1977] (p. 6015, 6016).

446. — Situation des rentiers viagers de la caisse nationale de prévoyance. — Question de M. Ginoux (n° 41216). Réponse de Mme Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargée de la consommation.

L'effort du Gouvernement en faveur des rentiers viagers ; l'augmentation des crédits budgétaires consacrés à la revalorisation des rentes viagères entre 1972 et 1977 [7 octobre 1977] (p. 6016, 6017, 6018).

447. — Appui aux industries françaises de moteurs électriques. — Question de M. Julia (n° 41110). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les mesures prises par le Gouvernement pour limiter les importations : contingentement des moteurs importés de RDA, institution d'un visa technique, ouverture d'une procédure antidumping auprès des autorités communautaires [7 octobre 1977] (p. 6018, 6019).

448. — Situation de la société Sogecan de Nevers. — Question de M. Benoist (n° 41107). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La situation de cette société, bien qu'affectée par la conjoncture, n'inspire pas d'inquiétude immédiate pour l'emploi [7 octobre 1977] (p. 6019).

449. — Suppressions d'emplois dans le Tarn. — Question de M. André Billoux (n° 41109). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Les efforts du ministère pour trouver à la société du Saut-du-Tarn de nouveaux marchés ; la création de soixante emplois de mineurs dans les houillères du bassin de Carmaux [7 octobre 1977] (p. 6020, 6021).

450. — Assurance-maladie des professions libérales. — Question de M. Gerbet (n° 41199). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'amélioration de la couverture sociale des travailleurs non salariés et la modération de l'augmentation corrélative des cotisations ; l'inexactitude de la thèse selon laquelle toute augmentation n'aurait pu être évitée par l'autonomie des caisses des professions libérales [7 octobre 1977] (p. 6021, 6022).

451. — Application de la loi en faveur des handicapés. — Question de M. Cornic (n° 41211). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les progrès rapides réalisés pour les équipements destinés aux adultes grâce à l'augmentation des investissements de l'Etat ; l'importance des crédits, mais la difficulté de trouver des maîtres d'œuvre [7 octobre 1977] (p. 6022, 6023).

452. — Publication d'un décret d'application de la loi sur les prélèvements d'organes. — Question de M. Cousté (n° 41213). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La préparation actuelle du décret d'application de la loi n° 76-1181 du 22 décembre 1976 relative aux prélèvements d'organes ; sa publication dans les meilleurs délais [7 octobre 1977] (p. 6023, 6024).

453. — Travaux sur l'esplanade des Invalides. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 41200). Réponse de M. Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

La fin des chantiers en septembre 1979 ; le souhait d'Air-France de continuer à exploiter ses installations ; la nécessité d'un réexamen des modalités de desserte d'Orly [7 octobre 1977] (p. 6024, 6025).

454. — Extradition de Klaus Croissant. — Question de M. Juquin (n° 42455). Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

Le respect de la convention franco-allemande d'extradition de 1951 et du droit d'asile (114.000 réfugiés politiques en France) ; la nécessité de réagir contre le terrorisme international ; la non-application de la convention franco-allemande aux criminels de guerre [25 novembre 1977] (p. 7952, 7953, 7954, 7955).

455. — Difficultés des lycées d'enseignement professionnel. — Question de M. Guerlin (n° 42258). Réponse de M. Haby, ministre de l'éducation.

La promotion de l'enseignement technique, objectif prioritaire du ministère de l'éducation ; les facilités spéciales données aux élèves d'enseignement technique (50 % de boursiers) ; les mesures indiciaires et indemnitaires prises

en faveur des enseignants techniques [25 novembre 1977] (p. 7955, 7956, 7957).

456. — Réglementation des débits de boissons. — Question de M. Bertrand Denis (n° 42034). Réponse de M. Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.

Concilier la lutte contre l'alcoolisme et le maintien de la vie sociale en milieu rural ; la libéralisation de la réglementation dans les villes de moins de 2.000 habitants [25 novembre 1977] (p. 7957, 7958).

457. — Extensions de bureaux dans les Hauts-de-Seine. — Question de M. Baumel (n° 41918). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

L'utilisation des bureaux inoccupés dans la région parisienne ; le développement de l'emploi dans les Hauts-de-Seine [25 novembre 1977] (p. 7958, 7959, 7960).

458. — Répartition des aides au développement régional. — Question de M. Dronne (n° 42381). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

La révision de la carte des aides ; la situation du département de la Sarthe bénéficiant de la prime de localisation des activités tertiaires [25 novembre 1977] (p. 7960).

459. — Réforme du fonds national des calamités agricoles. — Question de M. Bonhomme (n° 42380). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Les mesures prises par le Gouvernement à la suite des récentes calamités agricoles ; les objections soulevées par l'institution d'une contribution obligatoire à l'ensemble des exploitants [25 novembre 1977] (p. 7961, 7962).

460. — Eclairage des tribunes de Longchamp. — Question de M. Destremau (n° 42464). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La nécessité des économies d'énergie ; la mise en place à Longchamp d'horloges permettant l'extinction automatique [25 novembre 1977] (p. 7962).

461. — Emploi dans l'industrie de l'automobile et du poids lourd. — Question de M. Claude Michel (n° 42474). Réponse de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'agitation à Boulogne-Billancourt résultant d'un conflit catégoriel ; le maintien de l'emploi en raison des nouveaux investissements (véhicules de plus de 15 tonnes) ; les efforts de la Régie Renault pour diminuer les conséquences de la crise pour ses employés [25 novembre 1977] (p. 7962, 7963).

462. — Pressions exercées sur les inspecteurs du travail. — Question de M. Dupuy (n° 42456). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'objectivité exigée par les missions des inspecteurs du travail ; l'enquête relative à Mme Reverdy ; la nécessité de prendre des sanctions contre les inspecteurs refusant systématiquement tout licenciement [25 novembre 1977] (p. 7964, 7965).

463. — Alimentation en eau de la région parisienne. — Question de M. Fanton (n° 42051). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La température de la réserve d'eau d'origine albienne ; la possibilité d'effectuer des forages en faisant preuve de prudence ; les études relatives au renouvellement de cette eau [25 novembre 1977] (p. 7965, 7966, 7967).

464. — Inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi sur l'obligation alimentaire. — Question de M. Franceschi (n° 42338). Réponse de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le Gouvernement n'est pas favorable à cette proposition ; le principe de l'aide sociale ; l'intervention des collectivités publiques doit rester secondaire par rapport à l'intervention des familles [25 novembre 1977] (p. 7967, 7968, 7969).

465. — Protection de la propriété artistique. — Question de M. Claudius-Petit (n° 42473). Réponse de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.

La loi de 1957 protège les auteurs de toutes les œuvres de l'esprit ; le jugement concluant à la protection des maquettes et non des esquisses [2 décembre 1977] (p. 8216, 8217).

466. — Crise du cinéma français. — Question de M. Guinebretière (n° 42519). Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

L'étude par des groupes de travail des moyens de redresser la situation du cinéma français ; le problème que poserait un accroissement des prélèvements sur le pool production ; la nécessité d'élargir l'accès au crédit et d'améliorer les rapports radio-télévision [2 décembre 1977] (p. 8217, 8218, 8219).

467. — Application de la loi sur l'architecture. — Question de M. de Poulpiquet (n° 40190). Réponse de M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

L'impossibilité de permettre à des entreprises du bâtiment d'employer leurs propres architectes ; la nécessité de conserver aux bureaux d'études des entreprises un niveau d'activité suffisant [2 décembre 1977] (p. 8219).

468. — Rocade Nord-Ouest de Lille. — Question de M. Valbrun (n° 42323). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.

Le rôle de cette voie est de permettre un bon écoulement du trafic lillois ; des traversées en tranchées diminueront les nuisances pour les riverains [2 décembre 1977] (p. 8220).

469. — Vote des Français de l'étranger. — Question de M. Boulloche (n° 42513). Réponse de M. Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement, suppléant M. le ministre des affaires étrangères.

La nécessité pour le Président de la République de faire connaître aux Français expatriés les mesures prises pour le renforcement de leurs liens avec la patrie [2 décembre 1977] (p. 8221).

470. — Utilisation du gaz liquéfié par les autobus et les taxis. — Question de M. Frédéric-Dupont (n° 42674). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le stade expérimental de l'utilisation du gaz liquéfié ; le surcroît d'investissement nécessaire ; les problèmes fiscaux soulevés par l'utilisation de ce combustible [2 décembre 1977] (p. 8222).

471. — Contrat avec l'Afrique du Sud. — Question de M. Gantier (n° 42675). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La non-remise en question d'un contrat portant sur un matériel civil et préparé entre l'Afrique du Sud et une importante société de matériel téléphonique [2 décembre 1977] (p. 8222, 8223).

472. — Situation des herbagers de la Thiérache. — Question de M. Brugnon (n° 42715). Réponse de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture.

Les difficultés du contrôle posé par l'application de l'aide directe du FORMA pour le lait écrémé ; la difficulté d'établir un règlement communautaire pour la production ovine réclamé par la France [2 décembre 1977] (p. 8223, 8224).

473. — Effectifs de la police de la région parisienne. — Question de M. Franceschi (n° 40718). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

Les réajustements d'effectifs réalisés dans le département du Val-de-Marne ; la recherche d'un renforcement de la capacité opérationnelle de la police [2 décembre 1977] (p. 8224, 8225, 8226).

474. — Expulsions. — Question de M. Jans (n° 42723). Réponse de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer.

L'application exacte des textes et de la jurisprudence pour cette expulsion ; la réintégration de la famille expulsée à la suite d'un accord avec la société d'HLM [2 décembre 1977] (p. 8226, 8227).

475. — Difficultés des travailleurs. — Question de M. Le Meur (n° 42722). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

L'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs en 1977 ; la réduction des écarts de revenus ; la diminution de l'inflation [2 décembre 1977] (p. 8227, 8228).

476. — Inscription d'un débat sur les importations sauvages. — Question de M. Boudet (n° 42716). Réponse de M. Rossi, ministre du commerce extérieur.

L'importance du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les importations

sauvages ; les mesures de sauvegarde prises par le Gouvernement ; la thèse sur la croissance ordonnée des échanges défendue par la France [2 décembre 1977] (p. 8229, 8230).

477. — Emploi des jeunes. — Question de M. Sudreau (n° 42877). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

Le bilan de la loi du 5 juillet 1977 en faveur de l'emploi ; la réforme Haby ; l'ouverture de l'école sur la réalité de l'entreprise ; la coordination créée entre les ministères de l'éducation et du travail ; la nécessité d'assurer une meilleure liaison entre l'emploi et la formation au niveau régional et départemental; la promotion du travail manuel [9 décembre 1977] (p. 8520, 8521, 8522).

478. — Doctrine du ministère du travail en matière de licenciements. — Question de M. Xavier Deniau (n° 42604). Réponse de M. Beullac, ministre du travail.

La situation de l'établissement de Chalette-sur-Loing, près de Montargis ; la vérification du plan social de reclassement ; l'application de la loi du 3 janvier 1975 relative aux licenciements collectifs pour cause économique ; la prise en considération de l'ensemble des problèmes économiques nationaux ou internationaux ; les contacts pris avec les responsables des entreprises multinationales (cas de Montefibre) [9 décembre 1977] (p. 8523, 8524).

479. — Grève à l'Electricité de France et indépendance énergétique de la France. — Question de M. Nilès (n° 42865). Réponse de M. A. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Le mauvais coup porté à l'économie française par deux syndicats d'EDF ; la mise en cause de l'indépendance énergétique de la France ; la mise en péril du droit de grève par l'abus qu'on en fait [9 décembre 1977] (p. 8525, 8526).

480. — Emploi dans le Languedoc-Roussillon. — Question de M. Tourné (n° 42866). Réponse de M. A. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Les décisions prises par le Gouvernement le 30 novembre dernier en faveur de cette région ; ce programme placera le Languedoc-Roussillon parmi les régions les plus aidées [9 décembre 1977] (p. 8527, 8528).

481. — Situation de la sidérurgie lorraine. — Question de M. Kiffer (n° 42878). Réponse de M. A. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

La surveillance aux frontières des importations de ronds à béton ; l'extension possible de ce dispositif à l'ensemble des produits longs ; la vocation exportatrice de notre sidérurgie ; l'inutilité d'une déclaration de crise manifeste par la Communauté ; les opérations retenues en Lorraine en application du programme de régionalisation de la technologie et de la recherche industrielle adopté par le conseil des ministres du 23 novembre dernier [9 décembre 1977] (p. 8530).

482. — Fabrication de l'avion Nord 262. — Question de M. A. Raymond (n° 42864). Réponse de M. A. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

La nécessité d'approfondir les études relatives à la rentabilité économique de l'avion, à l'appréciation du marché civil et à l'aptitude de cet appareil à la surveillance maritime [9 décembre 1977] (p. 8531).

483. — Election de l'Assemblée européenne au suffrage universel. — Question de M. B. Destremau (n° 42862). Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

L'obligation de différer cette élection jusqu'à l'adoption d'une loi électorale par le Parlement britannique [9 décembre 1977] (p. 8531, 8532).

484. — Cessions de céréales secondaires. — Question de M. Lepercq (n° 42725). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La limitation des cessions avec exemption de taxes ; les mesures prises par le Gouvernement pour aider les éleveurs [9 décembre 1977] (p. 8533).

485. — Barème d'attribution des bourses d'enseignement. — Question de M. André Billoux (n° 42761). Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

La lutte contre l'inégalité des chances ; l'augmentation du nombre et du montant des bourses ; la gratuité généralisée des manuels et transports scolaires [9 décembre 1977] (p. 8534).

486. — Affirmation du ministre de l'agriculture sur les positions socialistes en matière de politique agricole européenne. — Question de M. Guerlin (n° 42787). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

L'abstention des représentants français appartenant aux groupes socialiste et communiste sur la proposition de M. Spinelli, député communiste italien, tendant au plafonnement des dépenses du FEOGA ; les dangers de cette proposition pour les producteurs français de viande et de lait [9 décembre 1977] (p. 8535, 8536, 8537).

487. — Cotisations d'assurance maladie des retraités commerçants et artisans. — Question de M. Vauclair (n 42846). Réponse de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

L'exonération des deux tiers des retraités de la CANAM ; la recherche d'une formule d'abattement pour les retraités dont les revenus sont proches des seuils [9 décembre 1977] (p. 8537, 8538).

488. — Suppression du prélèvement communautaire sur le riz importé à la Réunion. — Question de M. Debré (n 40487). Réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Les efforts faits par la France auprès des autorités communautaires pour mettre fin à un règlement abusif [16 décembre 1977] (p. 8878).

489. — Versement d'une indemnité due à la commune d'Hasnon. — Question de M. Donnez (n° 43006). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

Le principe d'une indemnité pour la reconstruction d'un pont détruit en 1940 est acquis ; le versement d'une subvention exceptionnelle début 1978 [16 décembre 1977] (p. 8879).

490. — Moyens de la police nationale. — Question de M. Marcus (n° 43016). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

La réforme des structures et des corps de la police en cours ; la rénovation de l'équipement de la police ; la reprise ultérieure de la politique de création d'emplois [16 décembre 1977] (p. 8880).

491. — Situation de l'emploi à Aubervilliers, Stains et La Courneuve. — Question de M. Ralite (n° 42943). Réponse de M. Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'action de la DATAR évitant la désertification de la France ; le niveau élevé des impôts locaux, cause de la faiblesse du nombre d'installations [16 décembre 1977] (p. 8881).

492. — Subventions pour les bâtiments d'élevage en montagne. — Question de M. Jean-Pierre Cot (n° 42961). Réponse de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture.

La possibilité de revoir les plafonds ; éviter une course abusive aux investissements ; le développement de la politique de la montagne du Gouvernement [16 décembre 1977] (p. 8883).

493. — Application de la loi sur l'architecture. — Question de Mme Fritsch (n° 43007). Réponse de M. Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme.

L'examen des candidatures au titre d'agréé en architecture ; la préparation d'un décret modificatif de celui du 3 mars 1977 pour permettre de tenir compte des disparités régionales en matière de modalités de calcul de la surface totale du plancher développée des constructions individuelles [16 décembre 1977] (p. 8885, 8886).

494. — Ressources des offices de tourisme. Question de M. Maurice Blanc (n° 42967). Réponse de M. Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme.

Le souhait du Gouvernement d'une perception intégrale de la taxe spéciale sur l'ensemble des activités liées au tourisme prévue par la loi de 1942 [16 décembre 1977] (p. 8886).

495. — Situation de l'emploi à la Solmer. — Question de M. Porelli (n° 42899). Réponse de M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail.

Les mesures prises par le Gouvernement en faveur de la sidérurgie ; l'application de la convention sociale entre l'Etat et la sidérurgie ; l'étude du problème de la sidérurgie au niveau de la Communauté économique européenne [16 décembre 1977] (p. 8887, 8888).

496. — Charges sociales des entreprises de main-d'œuvre. — Question de M. Richard (n° 42360) et de M. Leenhardt (n° 42966). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Les nombreuses études relatives à une éventuelle modification de l'assiette des cotisations sociales ; la nécessité d'une concertation préa-

lable étroite sur la base de simulations chiffrées [16 décembre 1977] (p. 8889, 8890).

497. — Régime d'attribution de l'aide à la tierce personne. — Question de M. Bertrand Denis (n° 42969). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'étude des mesures tendant à l'assouplissement des conditions d'attribution de la majoration pour aide à une tierce personne ; les possibilités de l'aide sociale [16 décembre 1977] (p. 8891).

498. — Application de la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat. — Question de M. Franceschi (n° 42971). Réponse de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Le bilan positif des mesures prises en application de la loi d'orientation (assurance maladie, assurance vieillesse, retraite anticipée, droit des conjoints survivants, fractionnement en deux versements de la cotisation « d'ajustement ») ; création d'un régime complémentaire des commerçants [16 décembre 1977] (p. 8891, 8892, 8893).

499. — Travaux de la conférence de Belgrade. — Question de M. Hamel (n° 42970). Réponse de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Le bilan positif de la conférence de Belgrade ; le respect des droits de l'homme constitue un élément essentiel de la détente [16 décembre 1977] (p. 8893, 8894).

QUIMPERLÉ

— **Abattoirs de —.** *Voir* SALAIRES 2 (p. 6241, 6242).

QUOTIENT FAMILIAL

Voir IMPOTS DIRECTS (impôts sur le revenu) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4736 à 4739, 4754, 4755) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (discussion générale) (p. 5298, 5315, 5317) ; première partie (art. 3, p. 5403) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), article 3 (p. 7263) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), article 2 B ; CMP.

R

RACINE (Pierre)

— **Rapport** —. Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5599).

— **Commission** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Débats préparatoires et en séance publique, intérieur.

RACISME

1. — PROPOSITION DE LOI N° **1535** TENDANT A COMPLÉTER LA LOI N° 72-546 DU 1er JUILLET 1972 RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE RACISME, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Soustelle (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1973 ; JUSTICE (p. 6466) ; MOTIONS DE CENSURE 1 [9 octobre 1973] (p. 4176, 4186, 4190, 4203) ; NOUVELLE-CALÉDONIE 7 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 184, 267, 639 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 103 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 215 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 15.

— **Discrimination raciale en matière d'emploi.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1203.

— **Peines en cas d'entrave à l'activité économique des personnes en raison de leur origine.** — *Voir* IMPOTS 2, avant l'article 23.

— **Sanctions en cas d'entrave à l'activité économique.** — *Voir* IMPOTS 2, article 23 A.

— **Sort des juifs soviétiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1178.

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION

1. — PROPOSITION DE LOI N° **250** TENDANT A MODIFIER LA LOI DU 29 JUILLET 1881 SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, DE FAÇON A RÉPRIMER LES DÉLITS DE DIFFAMATION ET D'INJURE COMMIS AU COURS D'ÉMISSIONS DE RADIO OU DE TÉLÉVISION ET A ORGANISER L'EXERCICE DU DROIT DE RÉPONSE, transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI N° **585** TENDANT A PERMETTRE LA RÉCEPTION NORMALE DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Gosnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI N° **587** TENDANT A DÉTERMINER LE STATUT D'UNE SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION FRANÇAISE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Chambaz et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI N° **992** TENDANT A MODIFIER LE RÉGIME DES EXONÉRATIONS DE LA TAXE POUR DROIT D'USAGE DES POSTES DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Goulet (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI N° **999** TENDANT A LA SUPPRESSION DE LA REDEVANCE POUR USAGE DE POSTES DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION PAR LA CRÉATION DE CHAINES INDÉPENDANTES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Boyer (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROJET DE LOI N° **1161** RELATIF A LA RADIODIFFUSION ET A LA TÉLÉVISION, présenté à l'Assemblée nationale le 23 juillet 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 23 juillet 1974 par M. de Préaumont ; n° 1162 ; adoption le 24 juillet 1974 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 138.

Transmis au Sénat le 25 juillet 1974, n° 287 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires culturelles) ; rapport le 25 juillet 1974 par M. Miroudot, n° 288 (année 1973-1974) ; avis le 25 juillet 1974 par M. André Diligent au nom de la commission des finances, n° 289 (année 1973-1974) ; adoption avec modifications le 27 juillet 1974. — Projet de loi n° 95 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juillet 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1165 ; rapport le 28 juillet 1974 par M. de Préaumont au nom de la commission mixte paritaire, n° 1166 ; adoption le 28 juillet 1974. — Projet de loi n° 139.

Rapport le 28 juillet 1974 par M. Michel Miroudot au nom de la commission mixte paritaire, n° 290 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 28 juillet 1974. — Projet de loi n° 96 (année 1973-1974).

Loi n° 74-696 du 7 août 1974, publiée au *J.O.* du 8 août 1974 (p. 8355).

PREMIÈRE LECTURE [23 juillet 1974] (p. 3647) [24 juillet 1974] (p. 3702, 3724, 3758).

ORATEURS : *MM. Andrieu, Andrieux, Baillot, Bécam, Charles Bignon, Bolo, Brocard, Buron, Cerneau, Chalandon, Chambaz, Chandernagor, Chassagne, Chevènement, Chinaud, Jacques Chirac, Premier ministre, Claudius-Petit, Coulais, Cousté, Crépeau, Cressard, Deniau, Donnez, Duroure, Fanton, Fillioud, Fontaine, Frédéric-Dupont, Mme Fritsch, MM. Gabriel, Gerbet, Hamel, Houteer, Josselin, Pierre Joxe, Julia, Laudrin, Lauriol, Le Foll, Le Pensec, Le Tac, rapporteur pour avis de la commission des finances, Marette, Médecin, Mexandeau, Nungesser, Ollivro, de Préaumont, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Ralite, Rigout, Rolland, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (porte-parole du Gouvernement), Soustelle, Robert-André Vivien, Voisin, Zeller.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Publicité (p. 3711, 3716, 3728, 3776, 3789, 3790, 3791, 3792, 3936, 3937) ; critère de qualité (p. 3649, 3704, 3715, 3761, 3789, 3791).

Intervention de M. Chirac, Premier ministre (p. 3648) :

Présente les grandes lignes du projet de loi relatif à la radio-télévision ; objectifs fondamentaux : radio-télévision libre et démocratique, mission de formation et d'apport culturel, permanence du service public, rigueur de la gestion (p. 3649) ; les principes retenus : maintien du monopole, concurrence entre les unités, responsabilité des animateurs ; répartition de la redevance selon le critère de la qualité ; mesures de reclassement du personnel.

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 3649) :

Répondre au défi technologique que l'audiovisuel nous prépare ; nécessité de préparer le service public à cette épreuve ; mettre en place une organisation réellement décentralisée (p. 3650) : organisation de l'établissement public, ses ressources ; les quatre sociétés de programmes, leurs organes de responsabilité ; statut de la société de production ; relations des nouvelles unités avec l'Etat ; le contrôle parlementaire (p. 3651) ; les cahiers des charges ; les trois nouveaux critères pour la garantie de qualité : cahiers des charges, grille des horaires, commission d'appréciation ; problème posé par la répartition de la redevance (p. 3652) : le système de retraite anticipée au profit du personnel ; le sort des services actuellement communs : la DAEC — Direction des affaires extérieures et de la coopération — (p. 3653) ; les perspectives de l'électro-information (p. 3738) ; s'oppose à la motion de renvoi en commission.

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Stellio Lorenzi (p. 3724, 3729) ; maintien d'un organisme unique (p. 3742) ; représentants du personnel au conseil d'administration (p. 3748) ; société de radio-diffusion (p. 3759); représentation des téléspectateurs (p. 3770) ; délégation parlementaire (p. 3770, 3771, 3777, 3936) ; société de production (p. 3658, 3710, 3774) ; agents statutaires (p. 3730) ; orchestres (p. 3730, 3759, 3760, 3935).

Intervention de M. Rossi, secrétaire d'Etat :

Répond aux orateurs (p. 3735) ; la privatisation des nouvelles unités exigerait une loi ; l'Etat sera du fait du texte l'unique actionnaire ; statut de société anonyme de la société de production (p. 3736) ; rattachement des stations régionales à la troisième société nationale ; les quatre paramètres pour la répartition de la redevance ; établissement public de diffusion (p. 3727, 3743, 3744, 3745, 3747, 3751) ; service de la redevance (p. 3729, 3802, 3803) ; reclassement (p. 3809) ; conventions collectives (p. 3810) ; émissions régionales (p. 3731, 3765) ; programmes privés (p. 3749, 3781) ; programmes étrangers (p. 3720) ; audio-visuel dans les DOM-TOM (p. 3727, 3750, 3764, 3767, 3768, 3769, 3930, 3931) ; sociétés nationales de programmes (p. 3716, 3762) ; accès à l'antenne de toutes les organisations (p. 3742, 3782) ; personnels temporaires (p. 3803) ; monopole (p. 3649, 3732, 3740) ; dérogations au monopole (p. 3749) ; cahiers des charges (p. 3709, 3713, 3777) ; situation des personnels (p. 3710) ; conseils d'administration (p. 3712, 3747, 3749, 3771) ; rapport Paye (p. 3712) ; trois chaînes (p. 3659, 3662, 3728, 3732, 3791); redevance (p. 3785, 3790); filmothèque (p. 3729, 3745) ; secrétariat permanent du langage (p. 3770) ; langues régionales (p. 3731, 3763) ; sociétés d'antennes (p. 3661, 3759) ; résistants et déportés (p. 3809) ; postes périphériques (p. 3733, 3735, 3741) ; droit de réponse (p. 3813) ; délégation générale à l'information (p. 3812) ; agents de plus de soixante ans (p. 3733, 3806, 3815) ; télédistribution (p. 3726, 3749) ; position spéciale (p. 3807) ; journalistes (loi Cressard) (p. 3007, 3815) ; production de films (p. 3763, 3773) ; service minimum (p. 3800) ; taxe radio (p. 3787) ; émissions vers l'étranger (p. 3656, 3738, 3739) ; comités consultatifs de programmes (p. 3769, 3784) ; comités consultatifs régionaux (p. 3842).

Motion de renvoi en commission présentée par M. Ralite (p. 3736) ; rejet (p. 3738).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (structures mises en place pour l'exécution du service public) : rejet de l'*amendement n° 10* de M. Cousté (possibilité de créer des chaînes privées) (p. 3741) ; rejet de l'*amendement n° 112* de M. Chambaz (amendement d'ensemble sur les missions de la télévision, service public) (p. 3741) ; rejet de l'*amendement n° 30 rectifié* de M. Chevènement (missions du service public) (p. 3741) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (caractère industriel et commercial de l'établissement public) (p. 3741) ; rejet de l'*amendement n° 161* de M. Fillioud (exclusion des intérêts privés) (p. 3742) ; adoption par scrutin de l'article 1er modifié (p. 3742) ; liste des votants (p. 3753, 3754).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 31 rectifié* de M. Chevènement (création d'un conseil national de radio-télévision) (p. 3743).

ART. 2 (établissement public de diffusion) : adoption de l'*amendement n° 154* du Gouvernement (« doté de l'autonomie financière ») (p. 3744) ; rejet des *amendements n° 32* de M. Le Pensec (précision sur les compétences de l'établissement public) (p. 3744) ; *n° 68* de la commission des finances (tutelle du ministre des postes et télécommunications) (p. 3744), *n° 113* de M. Andrieux (définition des normes techniques) (p. 3745), *n° 148* de M. Le Tac (missions de formation et de conservation des archives) (p. 3744) ; rejet des *amendements n° 114* de M. Ralite et *n° 33* de M. Andrieu (composition du conseil d'administration) (p. 3748), *n° 116* de M. Chambaz (présence de représentants du personnel au conseil d'administration) (p. 3748), *n° 115* de M. Ralite (désignation du président par le conseil d'administration), *n° 34* de M. Fillioud (désignation du directeur général par le conseil d'administration) (p. 3748) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 3748).

Après l'ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 23* de M. Buron (conventions avec les organismes étrangers de télévision) (p. 3749).

ART. 3 (ressources de l'établissement public de diffusion) : adoption de l'*amendement n° 166* du Gouvernement (fonds de concours) (p. 3750) ; adoption de l'*amendement n° 25* de M. Fontaine (« territoire de la République ») (p. 3750) ; adoption de l'*amendement n° 37* de M. Fillioud (subventions de l'Etat) (p. 3751) ; rejet de l'*amendement n° 36* de M. Fillioud (diffusion de la mire) (p. 3751) ; adoption de l'article 3, modifié (p. 3752).

ART. 4 (société nationale de radiodiffusion) : rejet de l'*amendement n° 38* de M. Fillioud (missions de la société : chœurs, orchestres, créations nouvelles) (p. 3759) ; rejet de l'*amendement n° 117* de M. Chambaz (part essentielle dans la production des programmes) (p. 3760) ; adoption de l'*amendement n° 70* de la commission des finances (cession des droits sur les émissions) (p. 3760) ; adoption de l'*amendement n° 70* de la commission des finances (cession des droits sur les émissions) (p. 3760) ; rejet de l'*amendement n° 71* de la commission des finances (développement des orchestres) (p. 3761) ; adoption de l'article 4, modifié (p. 3761).

ART. 5 (sociétés nationales de télévision) : adoption du texte commun des *amendements n° 4* de la commission des affaires culturelles et *n° 118* de M. Andrieux (mission de production) (p. 3762) ; rejet de l'*amendement n° 39 rectifié* de M. Chevènement (fusion de la première et de la deuxième chaîne) (p. 3762) ; rejet de l'*amendement n° 101* (siège en province de l'une des sociétés) (p. 3762) ; adoption de l'article 5 amendé (p. 3762).

ART. 6 (mission de la troisième chaîne) : adoption de l'*amendement n° 72* de la commission des finances (« programmation des films cinématographiques ») (p. 3763) ; adoption de l'*amendement n° 40* de M. Le Pensec adoption de l'*amendement n° 26* de M. Fontaine (stations régionales dans les DOM (comités régionaux de l'audio-visuel) (p. 3764) ; (p. 3765) ; retrait de l'*amendement n° 150* de M. Bolo (diffusion des programmes régionaux sur la première ou la deuxième chaîne) (p. 3766) ; adoption de l'*amendement n° 74* de la commission des finances (budget propre des centres régionaux) (p. 3767) ; rejet du texte commun des *amendements n° 75* de la commission des finances et *n° 1* de M. Gabriel (régie des DOM-TOM) (p. 3768) ; rejet de l'*amendement n° 66* de M. Cerneau (comité consultatif des programmes DOM-TOM) (p. 3769) ; adoption de l'article 6 modifié (p. 3770).

ART. 7 (sociétés nationales de programme) : rejet des *amendements n° 119* de M. Chambaz (composition du conseil d'administration et désignation du président), *n° 41 rectifié* de M. Chevènement (composition du conseil d'administration et nomination du directeur) (p. 3772), *n° 77* de la commission des finances (représentation de l'opinion publique et du personnel au conseil d'administration) (p. 3772) ; adoption de l'*amendement n° 151* du Gouvernement (désignation d'un parlementaire) (p. 3772) ; adoption par scrutin de l'article 7 modifié (p. 3772) ; liste des votants (p. 3847, 3848).

ART. 8 (régime juridique des sociétés de programme) : adoption (p. 3772).

ART. 9 (société de production) : adoption de l'*amendement n° 100* de M. Le Tac (remplacement du mot « émissions » par le terme « productions ») (p. 3973) ; adoption de l'*amendement n° 79* de la commission des finances (production vidéo) (p. 3773) ; rejet du texte commun des *amendements n° 44* de M. Chevènement et *n° 122* de M. Andrieu (suppression des termes : « sociétés d'économie mixte ») (p. 3774) ; adoption de l'*amendement n° 153* de M. Donnez (capitaux publics majoritaires) (p. 3774) ; adoption de l'article 9 modifié (p. 3774).

ART. 10 (rôle du Premier ministre) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 124* de *M. Ralite* (p. 3776) ; rejet de l'*amendement n° 144* de M. Chevènement (suppression de la délégation générale à l'information) (p. 3776).

Après l'ART. 10 : rejet d'un *amendement n° 163* de M. Ralite (commission de vérification des entreprises publiques) (p. 3776).

ART. 11 (cahiers des charges) : rejet de l'*amendement n° 215* de suppression de M. Ralite (p. 3777) ; adoption de l'*amendement n° 80* de la commission des finances (avis de la délégation parlementaire) (p. 3778) ; adoption de l'*amendement n° 168* modifié de M. Fillioud (exclusion de l'emprise d'intérêts privés) (p. 3778) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission des affaires culturelles (amendement de pure forme) (p. 3778) ; adoption, après modification, de l'*amendement n° 169* de M. Bolo (diffusion des programmes régionaux sur la première et la deuxième chaîne) (p. 3778) ; adoption de l'*amendement n° 104* de M. Donnez (langues et cultures régionales) (p. 3779) ; adoption, après modification, de l'*amendement n° 105* de M. Soustelle (temps d'antenne pour les grands courants d'opinion) (p. 3779) ; adoption de l'*amendement n° 106* de M. Zeller (pourcentage maximum de recettes publicitaires en provenance d'un même annonceur) (p. 3780) ; rejet, après vote par division, de l'*amendement n° 145* de M. Chevènement (partage des meilleurs temps d'écoute dans le cahier des charges (p. 3781) ; adoption de l'article 11 modifié (p. 3781).

ART. 12 (communication du Gouvernement) : adoption de l'*amendement n° 81* de la commission des finances (amendement de pure forme) (p. 3782) ; adoption de l'*amendement n° 82* de la commission des finances (référence dans le cahier des charges) (p. 3782) ; adoption de l'article 12 amendé (p. 3782).

Après l'ART. 12 : rejet de l'*amendement n° 83* de la commission des finances (conférence des présidents des nouvelles structures) (p. 3783).

ART. 13 (missions des conseils d'administration) : rejet de l'*amendement n° 46* de M. Fillioud (comités consultatifs des programmes) (p. 3784) ; adoption de l'article 13 (p. 3784).

ART. 14 (dispositions financières) : adoption de l'*amendement n° 47* de M. Mexandeau (état prévisionnel transmis au Gouvernement et non au seul ministre des finances (p. 3784) ; adoption de l'article 14 modifié (p. 3784).

ART. 15 (perception de la redevance) : rejet de l'*amendement n° 48* de M. Fillioud (suppression de la redevance et remplacement par une taxe de nature fiscale) (p. 3785) ; adoption de l'*amendement n° 85* de la commission des finances (répartition de la redevance entre sociétés et, pour la période 1975-1977, à l'organisme de production, fixée par un critère de qualité et le volume de l'écoute) (p. 3786) ; adoption de l'*amendement n° 86* de la commission des finances (compte des profits et pertes de la société de production) (p. 3787) ; adoption de l'*amendement* de M. Claudius-Petit repris par le Gouvernement (substituer « Gouvernement » à « ministre des finances ») (p. 3787) ; adoption de l'article 15 modifié (p. 3787).

ART. 16 (recouvrement de la redevance par l'Etat) : adoption de l'*amendement n° 87* de la commission des finances (suppression, pour des raisons rédactionnelles, du deuxième alinéa de l'article 16) (p. 3788) ; rejet de l'*amendement n° 141* de M. Fanton (perception de la taxe radio sur les seuls appareils utilisés dans les automobiles) (p. 3788) ; rejet de l'*amendement n° 52* de MM. Pignion et Josselin (répartition des recettes publicitaires selon les mêmes critères que la redevance (p. 3789).

M. André Rossi, secrétaire d'Etat, confirme l'existence d'une régie publicitaire unique ; adoption de l'article 16 modifié (p. 3790).

ART. 17 (fixation des exonérations de la redevance par décret) : adoption de l'article (p. 3790).

ART. 18 (durée et répartition des émissions publicitaires) : adoption de l'*amendement n° 88* de la commission des finances (volume global des recettes publicitaires limité à 33 % du montant de la redevance) (p. 3793) ; adoption de l'*amendement n° 155* de M. de Préaumont (consolidation pour 1975 du volume des recettes publicitaires prévu au contrat de programme) (p. 3783) ; adoption de l'*amendement n° 90* modifié de la commission des finances (contrôle de la régie française de publicité) ; rejet de l'*amendement n° 128* de M. Chambaz supprimant les émissions publicitaires (p. 3791) ; rejet de l'*amendement n° 146* de M. Chevènement limitant les émissions publicitaires à la première et à la deuxième chaîne (p. 3791) ; rejet de l'*amendement n° 129* de M. Andrieux limitant à 25 % du total le montant des ressources publicitaires (p. 3793) ; adoption de l'article 18 modifié (p. 3793).

Après l'ART. 18 : rejet de l'*amendement n° 130* de M. Ralite (suppression des nuisances dues à la construction d'immeubles de grande hauteur) (p. 3793).

ART. 19 (statut des personnels) : rejet des deux premiers alinéas de l'*amendement n° 132* de M. Gosnat (garanties statutaires) (p. 3796) ; rejet par scrutin des deux derniers alinéas de l'*amendement n° 132* de M. Gosnat (reprise par les nouvelles structures des engagements pris par l'ORTF) (p. 3796) ; liste des votants (p. 3848, 3849) ; rejet de l'*amendement n° 55* de M. Fillioud (statut commun pour le personnel des nouvelles structures) (p. 3796) ; adoption du texte identique des *amendements n° 56* de M. Le Pensec, *n° 51* de la commission des finances, *n° 11* de la commission des affaires culturelles (intervention du Conseil d'Etat) (p. 3796) ; adoption de l'*amendement n° 171 rectifié* du Gouvernement (prise en compte de l'ancienneté de service et respect des droits acquis pour les personnels statutaires) (p. 3799) ; adoption de l'article 19 modifié (p. 3799).

Après l'ART. 19 : rejet de l'*amendement n° 133* de M. Ralite (prise en compte des droits acquis pour les personnels non statutaires) (p. 3800).

ART. 20 (programme minimum en cas de grève) : rejet des *amendements* de suppression *n° 58* de M. Mexandeau et *n° 134* de M. Gosnat (p. 3800) ; adoption de l'*amendement n° 107* de M. Donnez (pouvoirs confiés au président) (p. 3800) ; adoption de l'article 20 modifié (p. 3800).

ART. 21 (reclassement des fonctionnaires de l'Etat) : adoption (p. 3800).

Après l'ART. 21 : *amendement n° 93* de la commission des finances (réintégration de droit des anciens fonctionnaires de l'Etat) (p. 3801) ; vote réservé.

ART. 22 (sort des agents du service de la redevance) : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission des affaires culturelles (respect de l'ancienneté de service) (p. 3803) ; adoption de l'article 22 modifié (p. 3803).

Après l'ART. 21 (*suite*) : reprise de l'*amendement n° 93* par M. Chevènement (p. 3804) ; adoption de l'*amendement n° 93* qui devient un article additionnel (p. 3804).

ART. 23 (position spéciale) : *amendement n° 95* de la commission des finances (congé spécial) (p. 3805) ; adoption des *sous-amendements n° 162* de M. Hamel et *n° 165* de M. Donnez à l'*amendement n° 95* de la commission des finances (sort des journalistes) (p. 3806) ; rejet de l'*amendement n° 95* sous-*amendé* (p. 3806) ; adoption de l'*amendement n° 170* de M. Claudius-Petit (agents de plus de soixante ans mis en position spéciale) (p. 3806) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission des affaires culturelles

(connu ultérieurement sous le nom de « loi Cressard ») ; les journalistes de plus de cinquante-cinq ans ne sont pas obligatoirement mis en position spéciale (p. 3807) ; adoption du texte commun des *amendement n° 17* de la commission des affaires culturelles et *n° 109* de Mme Fritsch (rémunération de la position spéciale) (p. 3808) ; adoption du texte commun des *amendements n° 18* de la commission des affaires culturelles et *n° 111* de Mme Fritsch (sort des agents ayant des enfants à charge) (p. 3808) ; adoption de l'article 23 modifié (p. 3808).

ART. 24 (répartition des personnels entre les nouvelles structures) : adoption de l'*amendement n° 56* du Gouvernement (composition de la commission de répartition) (p. 3808); adoption de l'*amendement n° 97* modifié de la commission des finances (nature des propositions de reclassement et refus persistant) (p. 3809) ; adoption de l'*amendement n° 98 rectifié* de la commission des finances (sort particulier fait aux internés, résistants, déportés, anciens combattants) (p. 3810) ; adoption de l'article 24 modifié (p. 3810).

ART. 25 : rejet de l'*amendement n° 62* de M. Andrieu et de l'*amendement n° 138* de M. Gosnat (suppression de la date limite de rédaction des conventions collectives) (p. 3810) ; adoption (p. 3810).

ART. 26 (transmission des droits et obligations et du patrimoine de l'office) : rejet de l'*amendement n° 63* de M. Fillioud (suppression de la SOFIRAD) (p. 3811) et de l'*amendement n° 99* de la commission des finances (service liquidateur unique) (p. 3811) ; adoption du texte commun de l'*amendement n° 22* de la commission des affaires culturelles et de l'*amendement n° 139* de M. Gosnat (décret en Conseil d'Etat) (p. 3811) ; adoption de l'article 26 modifié (p. 3812).

ART. 27 (conditions d'application de la loi fixées par décret) : réserve de l'article et de l'*amendement n° 157* de M. Mexandeau (suppression de la référence à la loi du 3 juillet 1972).

Après l'ART. 27 : rejet des *amendements n° 49* de M. Mexandeau (compétence en matière de programmation des conseils régionaux), de l'*amendement n° 64* de M. Fillioud (suppression de la délégation générale à l'information), de l'*amendement n° 158* de M. Mexandeau (droit de réponse) (p. 3813) ; l'*amendement n° 157* de M. Mexandeau est devenu sans objet ; adoption de l'article 27 (p. 3813).

SECONDE DÉLIBÉRATION A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT : des articles 6, 15, 16, après 21 et 23 du projet de loi :

ART. 6 : adoption des *amendements n° 1* et *n° 2* du Gouvernement (comités régionaux consultatifs de l'audio-visuel) (p. 3814) : adoption de l'article 6, modifié (p. 3814).

ART. 15 : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (vote unique du Parlement sur la répartition de la redevance) (p. 3815) ; adoption de l'article 15 modifié (p. 3815).

ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (modalités de répartition de la redevance) (p. 3815) ; adoption de l'article 16 modifié (p. 3815).

Après l'ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 5* du Gouvernement (réintégration de droit des fonctionnaires non statutaires limitée à ceux qui ont moins de soixante ans) (p. 3815) ; adoption de l'article additionnel amendé (p. 3815).

ART. 23 : adoption de l'*amendement n°* 6 du Gouvernement (suppression de l'amendement n° 16 de M. Cressard, adopté en première lecture) (p. 3807, 3816) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission des affaires culturelles supprimant la référence aux moins de soixante ans (p. 3816) ; adoption de l'article 23 amendé (p. 3816).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Chandernagor* (p. 3817) : rappelle les conditions déplorables dans lesquelles s'est déroulé le débat ; hostilité des socialistes à une réforme qui accroît la mainmise de l'Etat ;

— *M. Donnez* (p. 3817) : approuve l'effort de décentralisation et la recherche de la concurrence ;

— *M. Dalbera* (p. 3817) : le groupe communiste ne votera pas le projet ;

— *M. Robert-André Vivien* (p. 3818) : importance des textes d'application.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 3818) ; liste des votants (p. 3849, 3850).

RENVOI DE LA DISCUSSION, EN DEUXIÈME LECTURE, DU PROJET DE LOI [26 juillet 1974] (p. 3852).

ORATEUR : *M. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (relations avec le Parlement)*.

RENVOI DE LA DISCUSSION, EN DEUXIÈME LECTURE, DU PROJET DE LOI [27 juillet 1974] (p. 3908).

ORATEURS : *MM. Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (relations avec le Parlement), Gerbet, Berger, président*

de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Chevènement.

COMMUNICATION RELATIVE A LA DÉSIGNATION D'UNE COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 juillet 1974] (p. 3930).

ORATEUR : *M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.*

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 juillet 1974] (p. 3930).

ORATEURS : *MM. de Préaumont, rapporteur de commission mixte paritaire, Hamel, Fontaine, Cerneau, Gabriel, Piot, Chirac, Premier ministre, Chambaz, Chevènement, Claudius-Petit, Fanton, Rossi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Mme Fritsch, M. Flornoy.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Dépenses de publicité (p. 3930) ; départements d'outre-mer (p. 3931) ; critère de qualité (p. 3931).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 3932 à 3934).

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 3935) :

Regroupement des orchestres au sein de la société de radiodiffusion ; représentation du Parlement limitée à un parlementaire dans chaque société ; limitation de la publicité à 25 % des ressources globales ; demande un vote unique.

EXAMEN DES AMENDEMENTS DU GOUVERNEMENT :

Amendement n° 1 (deuxième phrase du quatrième alinéa de l'article 2 : présence de deux parlementaires au conseil d'administration de l'établissement public de diffusion) ; *amendement n° 4* (art. 4) : suppression des mots : « de l'ORTF » ; amendement n° 2 (art. 7) : composition du conseil d'administration de chaque société ; *amendement n° 3* (deuxième phrase, premier alinéa de l'art. 18 : plafond des ressources publicitaires fixé à 25 % du total des ressources) (p. 3934) ; composition des conseils d'administration (p. 3935) ; recettes publicitaires (p. 3936, 3937) ; représentation parlementaire (p. 3935, 3936) ; sort des orchestres (p. 3936).

Intervention de M. André Rossi, secrétaire d'Etat :

Précisions relatives au mode de calcul du plafond des ressources publicitaires.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Chevènement* (p. 3938) : le groupe des socialistes et des radicaux de gauche votera contre le projet ;

— *M. Chambaz* : le groupe communiste votera contre le projet (p. 3938) ;

— *Mme Fritsch* (p. 3939) : le groupe réformateur votera le projet ;

— *M. Flornoy* (p. 3939) : le groupe UDR votera le projet.

ADOPTION par scrutin du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire modifié par les amendements du Gouvernement (p. 3939) ; liste des votants (p. 3943, 3944).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2108** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 32 DE LA LOI n° 74-696 du 7 AOUT 1974 RELATIVE A LA RADIODIFFUSION ET A LA TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 par M. Le Tac (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 2167** TENDANT A INSTITUER UN DROIT DE RÉPONSE A LA RADIODIFFUSION ET A LA TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Fillioud et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 2460** RELATIVE A LA COMMUNICATION DE CERTAINES RÉMUNÉRATIONS ACQUISES DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Le Tac (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) .

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 2797** TENDANT A MODIFIER LA LOI n° 74-696 DU 7 AOUT 1974 RELATIVE A LA RADIODIFFUSION ET A LA TÉLÉVISION, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Le Tac (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROJET DE LOI **n° 3115** MODIFIANT L'ARTICLE L 167-1 DU CODE ÉLECTORAL, présenté à l'Assemblée nationalenale le 3 octobre 1977 pr M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de

la République) ; rapport le 3 novembre 1977 par M. Charles Bignon, n° 3196 ; adoption le 23 novembre 1977. — Projet de loi n° 775.

Transmis au Sénat le 24 novembre 1977, n° 101 (année 1977-1978) ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles ; rapport le 5 décembre 1977 par M. Pierre Marcilhacy, n° 120 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 13 décembre 1977. Projet de loi n° 29 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1977, n° 3300 ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Charles Bignon, n °3387 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 843.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1977, n° 220 (année 1977-1978) ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Pierre Marcilhacy, n° 224 (année 1977-1978). — Projet de loi n °83 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1446 du 28 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1977 (p. 6215).

PREMIÈRE LECTURE [23 novembre 1977] (p. 7839).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Ralite, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

La mise à jour du code électoral pour tirer les conséquences de la loi du 7 août 1974 sur le découpage de l'ex-ORTF ; la nécessité d'instituer un organisme de coordination ; la composition de la commission ainsi instituée ; le problème de la propagande dans les départements et territoires d'outre-mer (p. 7839) ; le respect du pluralisme ; le caractère uniforme de l'information (p. 7840) ; le débat proposé par M. Marchais à M. Barre (p. 7840, 7841) ; le contenu des émissions télévisées ; la prédominance de la majorité ; l'absence de débat télévisé sur la liberté, la pauvreté (p. 7840) ; la politique du parti communiste français ; l'absence d'informations données sur le travail du groupe parlementaire communiste ; la proposition de M. Robert-André Vivien sur un jour sans politique à la télévision ; l'opinion des Français manifestée par le sondage de *Télé 7 jours ;* les revendications du parti communiste : droit de réponse politique des partis d'opposition, organisation des débats dans le respect de la pluralité des partis, organisation pour la télévision régionale de débats avec des élus de la population ; la liberté des journalistes (p. 7841).

Intervention de M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat :

L'objet du texte ; la mise en place d'un organisme de coordination ; la composition de cette commission (p. 7841).

DISCUSSION DES ARTICLES [23 novembre 1977] (p. 7841).

ORATEURS : *MM. Bignon, rapporteur, Bécam, secrétaire d'Etat, Ibéné, Ducoloné, Pidjot.*

ART. 1er (dispositions générales sur l'usage de la radiodiffusion télévision française par les partis) : adoption de l'article 1er (p. 7842).

ART. 2 (modification du code électoral en fonction de la loi de 1974 sur l'ORTF : adoption de l'article 2 (p. 7842).

ART. 3 (création d'une commission de coordination) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (possibilité pour tous les membres de la commission d'être en activité ou en retraite) (p. 7842) ; rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (désignation des membres de la commission par les bureaux des juridictions) (p. 7842) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (prise en compte des délais d'acheminement des émissions dans les territoires d'outre-mer par la commission) (p. 7842) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 7842).

ART. 4 (application de la loi dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon) : rejet de l'*amendement n° 5 de M.* Ibéné (possibilité pour les groupements politiques locaux d'utiliser les antennes de la radiodiffusion télévision française) (p. 7843) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (application de la loi à Mayotte et dans les TOM) (p. 7844) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 7844) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 7844).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1977] (p. 9062).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

La suppression par le Sénat de la règle de la simultanéité de la diffusion des émis-

sions ; la création par le Sénat de modalités spécifiques pour le déroulement de la campagne électorale outre-mer ; la prise en compte des situations géographiques particulières (p. 9061).

Intervention de M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales :

La suppression par le Sénat de la simultanéité des émissions à la radio et à la télévision ; la volonté du Gouvernement de maintenir cette règle ; la possibilité pour la commission de répartir les temps d'antenne en fonction des situations géographiques des DOM et TOM (p. 9061) ; la sauvegarde de l'unité de la République (p. 9062).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9062).

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (simultanéité de la diffusion des émissions de radio et de télévision) (p. 9062) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 9062).

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (prise en compte des délais d'acheminement pour les émissions des DOM et TOM) (p. 9062) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 9062).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9062).

Voir aussi ARTISTES 2 ; CONSOMMATEURS 6 ; LANGUES RÉGIONALES 2, 4 ; OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION FRANÇAISE (ORTF); QUESTIONS D'ACTUALITÉ 136 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 120 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 610 ; RAPPORT D'INFORMATION 46 ; TABAC 1.

— **Accès des partis à la** —. *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 53.

— **Application de la loi relative à la** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION [15 novembre 1974] ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 175 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 441.

— **Budget de la** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Comités régionaux consultatifs pour la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 551.

— **Conventions collectives dans les sociétés de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 681.

— **Etablissement public de diffusion de** —. *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

— **Grèves des personnels de la** —. *Voir Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 683.

— **Organismes institués par la loi n° 74-696 du 7 août 1974.** — *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES (Conseils).

— **Programmation de films à la** —. *Voir* PÉTITIONS 326.

— **Redevance.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES POUR 1975, 5 [13 mai 1975] (p. 2579) et 7 [9, 10 septembre 1975] (p. 6208) et LOI DE FINANCES POUR 1976 art. 56 (p. 8601 et 9869).

— **Situation des personnels de — régionales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1189.

— **Sociétés nationales de** —. *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

RADIO MONTE-CARLO

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) (p. 4904, 4918).

RADIOS PRIVÉES

Voir TÉLÉCOMMUNICATIONS 2.

RAFFINERIE D'AMBES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 888.

RAGE (lutte contre la)

1. — PROJET DE LOI **n° 1338** RELATIF A LA LUTTE CONTRE LA RAGE, présenté au Sénat le 23 juillet 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 285 (année 1973-1974) ; rapport le 30 octobre 1974, par M. J.-M. Bouloux, n° 74 (année 1974-1975) ; adoption le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 42 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1974 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1338 ;

rapport le 10 décembre 1974 par M. Depietri, n° 1380 ; adoption le 16 décembre 1974. — Projet de loi n° 200.

Transmis au Sénat le 17 décembre 1974 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 154 (année 1974-1975) ; rapport le 17 décembre 1974 par M. Jean-Marie Bouloux, n° 160 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 20 décembre 1974. — Projet de loi n° 73 (année 1974-1975).

Loi n° 75-2 du 3 janvier 1975, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1975 (p. 196).

PREMIÈRE LECTURE [16 décembre 1974] (p. 7892).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Depietri, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Mme Veil, ministre de la santé.*

Règlement d'administration publique du 6 octobre 1904 (p. 7892) ; l'extension géographique du fléau (p. 7892, 7893) ; vaccination (p. 7892, 7893) ; chiens, chats (p. 7892, 7893) ; abattage (p. 7893) ; déclaration au maire (p. 7893) ; ministre de l'agriculture (p. 7893).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Excuse M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, souffrant ; reconversion épidémiologique de la rage ; la nouvelle portée de l'abbatage obligatoire ; déclaration au maire ; les compétences du ministre de l'agriculture (p. 7893).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : modifie l'article 213 du code rural : adoption de l'*amendement n° 1* de M. Depietri portant à huit jours le délai d'abattage lorsque l'identification de l'animal est possible (p. 7894) ; adoption de l'article 1er.

ART. 2 : remplace l'article 232 du code rural ; adoption de l'*amendement n° 2* de M. Depietri ; amendement de pure forme (p. 7894) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 7894).

ART. 3 : articles 232-1 à 232-7 nouveaux du code rural : adoption de l'*amendement n° 3* de M. Depietri relatif au premier alinéa du texte proposé pour l'article 232-5 du code rural ; le texte proposé par le Gouvernement a une portée trop générale (p. 7894) ; adoption de l'article 3 du projet de loi, modifié (p. 7894) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7894).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1718** TENDANT A COMPLÉTER LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA RAGE EN INSTITUANT L'OBLIGATION D'IDENTIFICATION DES CHIENS, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Fouchier (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 27 juin 1975 par Mme Aliette Crépin, n° 1824.

RAISIN

— **Jus de** —. *Voir* BOISSONS 1, 2.
— **de table.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1249.

RAMASSAGE SCOLAIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 103** ÉTENDANT AUX MAIRES DES COMMUNES ORGANISATEURS DE TRANSPORTS SCOLAIRES LES DISPOSITIONS DE LA LOI DU 5 AVRIL 1937 MODIFIANT LES RÈGLES DE LA PREUVE EN CE QUI CONCERNE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES INSTITUTEURS ET LE DERNIER ALINÉA DE L'ARTICLE 1384 DU CODE CIVIL RELATIF A LA SUBSTITUTION DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT A CELLE DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1973 par M. Pierre Buron et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports : Sections I et II [30 octobre 1973] (p. 5047 et 5048) ; Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5618, 5622, 5625, 5633, 5642, 5644, 5655, 5656, 5659, 5668, 5670, 5674, 5695) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 27, 58 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1010 ; SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (GRATUITÉ DE LA).

RAPATRIÉS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 152** TENDANT A UNE INDEMNISATION

COMPLÈTE DES RAPATRIÉS ET SPOLIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Deferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 396** RELATIVE A LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'OUTRE-MER, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par MM. Michel Durafour, Médecin et Ginoux (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — RAPPORT **n° 500** FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE SUR LA PÉTITION N° 9 du 9 mai 1973 [19 juin 1973] (p. 2287).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 716** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 70-632 DU 1er JUILLET 1970, RELATIVE A UNE CONTRIBUTION NATIONALE ET A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS DÉPOSSÉDÉS DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, EN VUE D'UNE INDEMNISATION COMPLÈTE DES RAPATRIÉS ET SPOLIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Péronnet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 1028** TENDANT A UNE INDEMNISATION COMPLÈTE DES RAPATRIÉS ET SPOLIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1508** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 42 DE LA LOI DU 15 JUILLET 1970 RELATIVE A UNE CONTRIBUTION NATIONALE A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS DÉPOSSÉDÉS DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, présentée au Sénat le 27 mars 1975 par M. Louis Gros (renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), n° 214 (année 1974-1975) ; rapport le 3 avril 1975 par M. Yvon Coudé du Foresto, n° 216 (année 1974-1975) ; adoption le 3 avril 1975. — Proposition de loi n° 83 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 4 avril 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1508 ; rapport le 17 avril 1975 par M. Charles Bignon, n° 1559 ; adoption définitive le 22 avril 1975. — Proposition de loi n° 240.

Loi n° 75-301 du 29 avril 1975, publiée au *J.O.* du 30 avril 1975 (p. 4412).

PREMIÈRE LECTURE [22 avril 1975] (p. 1910).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Garcin, Bayou, Fourcade, ministre de l'économie et des finances.*

Réparation d'une erreur matérielle commise dans l'article 24 de la loi de finances rectificative pour 1974 (p. 1910) ; le système des déductions en matière d'indemnités versées aux rapatriés (p. 1911, 1912) ; les conséquences fâcheuses des lois de finances rectificatives examinées à la hâte (p. 1911) ; le danger des articles additionnels introduits en cours d'examen (p. 1911) ; modification souhaitable de l'article 42 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 ; article 39, dernier alinéa, de la Constitution (p. 1912) ; les propositions limitées consécutives à la mission de M. Mario Bénard (p. 1913).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 1913) :

L'erreur matérielle entachant l'article 24 de la loi de finances rectificative n'aura aucune conséquence sur la liquidation des dossiers ; le Gouvernement va mettre à l'étude la portée de l'article 42 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 ; l'apport de la mission de M. Mario Bénard ; un haut fonctionnaire assurera la liaison avec les associations de rapatriés ; l'instruction des dossiers de l'agence.

ADOPTION de l'article unique de la proposition de loi (p. 1914).

7. — PROPOSITION DE LOI n° **2897** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 49 DE LA LOI 70-632 DU 15 JUILLET 1970 RELATIVE A UNE CONTRIBUTION NATIONALE A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS DÉPOSSÉDÉS DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Neuwirth (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI n° **2898** RELATIVE A L'INDEMNISATION DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES FRANÇAISES AYANT ÉTÉ DÉPOSSÉDÉES DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Mario Bénard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

9. — PROPOSITION DE LOI n° **3081** SUR L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Alduy (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROPOSITION DE LOI n° **3082** RELATIVE A L'INDEMNISATION COMPLÈTE DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES FRANÇAISES AYANT ÉTÉ DÉPOSSÉDÉES DE BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Ginoux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

11. — PROJET DE LOI n° **3179** RELATIF A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS RAPATRIÉS D'OUTRE-MER DÉPOSSÉDÉS DE LEURS BIENS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances et M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; déclaration d'urgence le 2 novembre 1977 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Tissandier, n° 3255 ; adoption le 30 novembre 1977. — Projet de loi n° 778.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1977, n° 106 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 6 décembre 1977 par M. Jean Francou, n° 121 (année 1977-1978) ; avis au nom de la commission des lois constitutionnelles le 8 décembre 1977 par M. C. de Cuttoli, n° 137 (année 1977-1978). — Adoption avec modification le 14 décembre 1977. Projet de loi n° 48 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3300 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Charles Bignon, n° 3387 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 843. Transmis au Sénat le 20 décembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 220 (année 1977-1978) ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Pierre Marcilhacy, n° 224 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 83 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1446 du 28 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1977 (p. 6215).

PREMIÈRE LECTURE [29 novembre 1977] (p. 7991, 8008) [30 novembre 1977] (p. 8055, 8061).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Tissandier, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Savary, Mario Bénard, Garcin, Ginoux, Lafont, Gantier, Bayou, Bonhomme, Soustelle, Limouzy, Loo, Plantier, Godon, Frèche, Rolland, Hamel, Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, Baudis, président de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.*

Les conditions du rapatriement (p. 7992) ; les législations relatives aux rapatriés ; la loi de 1970 (p. 7992) ; le dispositif du projet (p. 7992) ; le minimum d'indemnisation (p. 7994) ; le champ d'application du texte (p. 7993, 7994) ; le problème de l'évaluation des biens (p. 7993, 7994) ; les titres ; leur régime ; la cessibilité des titres (p. 7993) ; les propositions de la commission (p. 7993, 7994) ; l'irrecevabilité opposée aux amendements de la commission (p. 7994) ; le renforcement des

moyens de l'ANIFOM ; le personnel de l'ANIFOM (p. 7994).

Intervention de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre :

Les accords d'Evian (p. 7994) ; les conditions du rapatriement des Français d'Algérie ; la législation relative à l'indemnisation des rapatriés ; le dispositif du projet de loi ; la reconnaissance du droit à l'indemnisation des rapatriés ; l'abandon de la dégressivité de l'indemnisation dans la limite d'un plafond ; les raisons motivant l'opposition du Gouvernement à la réévaluation des indemnités ; les modalités de calcul de l'indemnisation ; son plafonnnement ; la déduction des prêts consentis aux rapatriés ; la mise en place de commissions régionales paritaires chargées d'aménager les prêts (p. 7995) ; la mise en relation de la durée du paiement avec l'âge du bénéficiaire ; la négociabilité du titre ; le maintien du bénéfice du moratoire ; les incidences financières d'éventuelles modifications; l'effort financier proposé par le Gouvernement (p. 7996).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les aspirations des rapatriés (p. 8014, 8015, 8016, 8017) ; les conditions du rapatriment (p. 8002, 8004, 8008, 8009, 8016, 8019) ; le droit à l'indemnisation (p. 7998, 8001, 8008, 8010) ; le respect du droit de propriété (p. 8001, 8009) ; le financement de l'indemnisation (p. 8000, 8003) ; l'instauration d'un impôt sur la fortune des personnes physiques ; (p. 8000) ; les motivations de l'installation des Français en Algérie (p. 8016); l'indemnisation des rapatriés ayant contribué au plan de Constantine (p. 8018) ; la situation des harkis (p. 8018) ; la législation relative aux rapatriés ; la loi de 1970 (p. 7999, 8001, 8004, 8015, 8016, 8018) ; le dispositif du projet (p. 8010) ; la limitation de la garantie aux emprunts contractés avant la parution de la loi (p. 8004) ; le minimum d'indemnisation (p. 8000) ; les plafonds d'indemnisation (p. 7998, 8003, 8014) ; le champ d'application du texte (p. 7997, 7998, 8002, 8009, 8010, 8014, 8015, 8019) ; les exclus du projet (p. 7998) ; les dispositions pour les personnes âgées (p. 8001, 8004, 8010, 8017, 8019) ; la création d'une retraite indexée (p. 8003) ; le problème de l'évaluation des biens (p. 7998, 8001, 8003, 8010, 8013, 8015) ; leur indexation (p. 7997, 8003) ; les titres ; leur régime ; leur cessibilité (p. 7997, 8001, 8002, 8004, 8010, 8013) ; la protection des rapatriés contre l'inflation ; l'indexation des titres (p. 7998, 7999, 8000, 8001, 8003, 8004, 8010, 8015, 8019) ; les droits des héritiers des créances (p. 8003) ; les ventes réalisées par les rapatriés avant leur retour (p. 8015) ; le renforcement des moyens et du personnel de l'ANIFOM (p. 8000, 8004, 8005, 8010, 8013) ; la situation des réinstallés (p. 7998, 7999, 8011) ; les prêts de réinstallation (p. 8011, 8012) ; l'imputation des prêts de réinstallation sur l'indemnisation (p. 8012) ; l'échelonnement dans le temps des remboursements (p. 7999, 8000, 8003, 8005, 8009, 8019) ; le mouvement « Recours » (p. 8002, 8017) ; l'amnistie (p. 8003, 8010, 8012, 8014) ; la disparition de Ben Bella (p. 8009) ; l'irrecevabilité opposée aux amendements (p. 7997, 8000, 8001, 8005, 8011, 8015, 8016) ; l'électoralisme du Gouvernement vis-à-vis des rapatriés (p. 8013, 8014) ; les propositions du RPR (p. 7998, 8016) ; les amendements du PSRG (p. 7996, 7997, 8005, 8017) ; leur coût (p. 8017) ; les propositions socialistes (p. 8014, 8015) ; la « démagogie de l'opposition » (p. 8008) ; l'effort des municipalités socialistes pour les rapatriés (p. 8014) ; l'attitude du parti communiste (p. 7999, 8000) ; la création d'un office des Français rapatriés d'Algérie (p. 8004).

Intervention de M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances :

Le travail accompli avec les représentants des associations de rapatriés ; les difficultés économiques (p. 8055) ; les conséquences financières des modifications demandées ; l'extension du champ d'application de la loi ; la modification des barèmes ; les conséquences de l'actualisation de la période 1962-1970 sur la base de l'évolution des prix à la consommation ; la durée d'amortissement des titres ; leur négociabilité ; la protection contre la dépréciation monétaire accélérée ; les conséquences d'une éventuelle indexation ; les amendements de la commission acceptés par le Gouvernement ; les amendements du Gouvernement en faveur des personnes âgées pour la mobilisation des créances (p. 8056) ; la protection des titres contre la dépréciation monétaire ; l'introduction d'une clause de sauvegarde ; la révision de l'évaluation des biens ; les autres amendements déposés par le Gouvernement (p. 8057).

DISCUSSION DES ARTICLES [30 novembre 1977] (p. 8061).

ORATEURS : *MM. Rolland, Gilbert Mathieu, Tissandier, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan Savary, Alex Raymond, Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, Mario Bénard, Dumas-Lairolle, Ginoux, Gilbert Faure, Neuwirth, Ehrmann, Frédéric-Dupont, Garcin, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et*

aux finances, chargé du budget, Bonhomme, Baudis, président de la commission des finances, Schloesing, Mesmin, Defferre, Rieubon, Aubert, Chinaud, Ollivro.

Avant l'ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 26* de M. Rolland (modification des dispositions de la loi de 1970 relative aux poursuites contre les rapatriés débiteurs) (p. 8062); retrait de l'*amendement n° 95* de M. Mathieu (abrogation de l'article 55 de la loi de 1970 relative aux poursuites contre les rapatriés débiteurs) (p. 8062).

ART. 1er (définition de l'indemnisation) : l'opposition du vote bloqué au Parlement ; le caractère partiel de l'article 1er ; le dépôt d'un amendement tendant à établir une situation identique pour tous les rapatriés ; le problème des ventes à vil prix ; le caractère exorbitant du droit commun des conditions de cession des biens des rapatriés (p. 8062) ; la réintégration dans le champ de l'indemnisation des enfants français des ressortissants étrangers (p. 8063) ; réserve de l'*amendement n° 27* de la commission rattachant l'indemnisation nouvelle à la loi du 26 décembre 1961 et tendant à n'éteindre les droits des rapatriés qu'à concurrence du montant de l'indemnisation (p. 8064) ; réserve de l'*amendement n° 28* de la commission (faculté pour les personnes dépossédées de saisir pendant deux ans à compter de la promulgation de la loi les juges d'une demande tendant à estimer la valeur réelle des biens) (p. 8064) ; réserve de l'*amendement n° 29* de la commission (modification formelle de l'alinéa 2 de l'article 1er) (p. 8064) ; réserve du vote sur l'article 1er (p. 8064).

Après l'ART. 1er : réserve de l'*amendement n° 30* de la commission (compétence des tribunaux de l'ordre judiciaire pour trancher les litiges relatifs à la consistance des patrimoines dépossédés) (p. 8064).

ART. 2 (détermination des modalités de calcul du complément brut d'indemnisation) : réserve de l'*amendement n° 31* de la commission (modification formelle) (p. 8065) ; réserve de l'*amendement n° 32* de la commission (revision par décret en Conseil d'Etat après consultation des associations de rapatriés des barèmes servant à déterminer la valeur d'indemnisation des biens perdus) (p. 8065) ; réserve de l'*amendement n° 33* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8065) ; réserve de l'*amendement n° 94* de M. Dumas-Lairolle (assouplissement des règles permettant de déterminer l'existence des biens et les droits sur les biens) (p. 8065) ; réserve de l'*amendement n° 101* du Gouvernement (dispositions applicables aux enfants des personnes divorcées à la date de la dépossession) (p. 8066) ; réserve de l'*amendement n° 34* de la commission (modification formelle) (p. 8066) ; réserve du vote sur l'article 2 (p. 8066).

ART. 3 (déduction sur le montant de l'indemnité complémentaire) : les problèmes de réintégration ; les dispositions de la loi de 1970 sur le problème des déductions ; l'amendement des socialistes et des radicaux de gauche tendant à suspendre l'exécution des obligations financières jusqu'à la date de règlement définitif du complément d'indemnisation ; la proposition d'un moratoire total ; le problème des réinstallés (p. 8066) ; les dispositions de l'article 3 ; l'intervention des commissions prévues par le décret de septembre 1977 et l'éventualité d'un abattement forfaitaire ; l'imputation des dettes des héritiers sur la créance d'indemnisation d'un rapatrié réinstallé ; l'amendement de M. Gilbert Faure (p. 8067) ; réserve de l'*amendement* rédactionnel *n° 35* de la commission (p. 8068) ; réserve de l'*amendement n° 36* rédactionnel de la commission (p. 8068) ; réserve du vote sur l'article 3 (p. 8068).

ART. 4 (dispositions relatives aux dettes afférentes au patrimoine spolié outre-mer) : réserve de l'*amendement n° 37* de la commission (détermination des modalités de versement aux créanciers de la retenue effectuée sur le montant du complément) (p. 8068).

Après l'ART. 4 : réserve de l'*amendement n° 38* de la commission (impossibilité d'engager des poursuites contre les rapatriés sur des biens qu'ils peuvent posséder à l'étranger pour les dettes contractées sur le patrimoine dont ils ont été dépossédés sans indemnisation) (p. 8068).

ART. 5 (nature du titre prioritaire accordé aux personnes âgées d'au moins soixante-dix ans) : le sort des rapatriés de Tunisie et du Maroc ; l'extension des dispositions de l'article 5 aux personnes dont un des ascendants ou descendants est mort pour la France (p. 8069) ; réserve de l'*amendement n° 39* de la commission (modification de l'appellation de titre prioritaire en « titre d'indemnisation prioritaire ») (p. 8070) ; réserve de l'*amendement n° 102* du Gouvernement (modification de l'appellation de titre prioritaire) (p. 8070) ; réserve de l'*amendement n° 103* du Gouvernement (possibilité pour les détenteurs d'un titre d'indemnisation prioritaire de demander le remboursement d'un cinquième du montant du titre) (p. 8070) ; réserve de l'*amendement n° 40* de la commission (possibilité pour les détenteurs d'un titre prioritaire de faire valoir leurs droits à remboursement chaque année de façon totale ou partielle) (p. 8070) ; réserve de l'*amendement*

n° 41 de la commission (délivrance de plusieurs titres prioritaires) (p. 8070) ; réserve du vote sur l'article 5 (p. 8070).

ART. 6 (régime des titres perçus par des personnes âgées de moins de soixante-dix ans au 1er janvier 1978 en paiement du complément d'indemnisation) : réserve des *amendements n°s 42* de la commission et *104* du Gouvernement (substitution des mots « titres d'indemnisation » à l'expression « certificat d'indemnisation » (p. 8071) ; réserve de l'*amendement n° 43* de la commission (fractionnement des certificats) (p. 8071) ; réserve du vote sur l'article 6 (p. 8071).

Après l'ART. 6 : réserve de l'*amendement n° 1* de M. Frédéric-Dupont (dispositions applicables aux chauffeurs de taxi rapatriés) (p. 8072).

ART. 7 (possibilité pour toute personne atteignant l'âge de soixante-dix ans de demander la délivrance d'un titre prioritaire dont le remboursement peut être obtenu en cinq ans) : le sort des personnes aux revenus modestes (p. 8072) ; réserve de l'*amendement n° 44* de la commission et de l'*amendement n° 105* du Gouvernement (modification formelle) (p. 8072) ; réserve de l'*amendement* rédactionnel *n° 45* de la commission (p. 8072) ; réserve de l'*amendement n° 106* du Gouvernement (possibilité de délivrer un titre d'indemnisation prioritaire aux personnes âgées de moins de soixante-dix ans et justifiant d'un revenu inférieur au SMIC) (p. 8072) ; réserve du vote sur l'article 7 (p. 8072).

Après l'ART. 7 : réserve de l'*amendement n° 107* du Gouvernement (règlement en espèces des titres d'indemnisation d'un montant inférieur à 10.000 F) (p. 8073) ; réserve de l'*amendement n° 108* du Gouvernement (garantie applicable à la fraction de capital des titres prioritaires et titres d'indemnisation remboursée chaque année) (p. 8076) ; la comparaison faite par le ministre entre l'indexation en faveur des rapatriés et la petite épargne (p. 8075).

ART. 8 (exonération de l'impôt sur le revenu pour les intérêts des titres prioritaires et des certificats d'indemnisation) . réserve de l'*amendement n° 54* de la commission (modification formelle) (p. 8076) ; réserve du vote sur l'article 8 (p. 8076).

ART. 9 (caractère nominatif et incessibilité des titres prioritaires et certificats d'indemnisation) : réserve de l'*amendement n° 46* de la commission (suppression du caractère nominatif et incessible des titres) (p. 8077) ; réserve de l'*amendement n° 98* de M. Mario Bénard (exceptions au caractère nominatif et incessible des titres) (p. 8078) ; réserve de l'*amendement n° 92* de M. Bonhomme (délais de cessibilité des certificats d'indemnisation) (p. 8078) ; réserve de l'*amendement n° 109* du Gouvernement (caractère nominatif et incessible des titres) (p. 8078) ; réserve des *amendements n° 47* de la commission et *99* de M. Mario Bénard (suppression des dispositions relatives aux modalités de délivrance aux héritiers de nouveaux titres ou certificats d'indemnisation) (p. 8078) ; réserve de l'*amendement n° 90* de M. Baudis (alignement de la transmission des titres représentatifs du complément d'indemnisation sur les règles du droit commun successoral) (p. 8079) ; réserve de l'*amendement n° 100* de M. Mario Bénard (régime successoral applicable à la transmission des titres représentatifs du complément d'indemnisation) (p. 8079) ; réserve de l'*amendement n° 110* du Gouvernement (extension aux veuves et aux veufs de l'avantage résultant des titres prioritaires délivrés à leurs époux décédés) (p. 8079) ; réserve du vote sur l'article 9 (p. 8079).

ART. 10 (possibilité de donner en garantie les titres prioritaires et les certificats d'indemnisation) : réserve de l'*amendement n° 48* de la commission (extension de la garantie aux dettes de toute nature des détenteurs des titres) (p. 8080) ; réserve de l'*amendement n° 111* du Gouvernement (application de la garantie aux emprunts contractés par leurs détenteurs avant la promulgation de la loi) (p. 8080) ; réserve de l'*amendement n° 69* de M. Arraut (possibilité de donner les titres prioritaires en remboursement des emprunts contractés et abrogation des articles relatifs à l'avoir fiscal) (p. 8080) ; réserve de l'*amendement n° 88* de M. Ginoux (extension de la garantie aux emprunts contractés avant, pendant ou après la promulgation de la présente loi) (p. 8081) ; réserve de l'*amendement n° 17* de M. Savary (extension de la garantie aux emprunts contractés après la promulgation de la loi) (p. 8081) ; réserve de l'*amendement n° 2* de M. Dumas-Lairolle (extension de la garantie aux emprunts contractés après la promulgation de la loi pour la construction ou l'acquisition de logements personnels) (p. 8081) ; réserve de l'*amendement n° 73* de M. Schloesing (acceptation des créances à l'encontre d'un Etat étranger en garantie par le Trésor public) (p. 8082) ; réserve du vote sur l'article 10 (p. 8082).

ART. 11 (conditions de sortie du moratoire légal) : retrait de l'*amendement* de suppression de l'article *n° 18* de M. Savary (p. 8082) ; réserve du vote sur l'article 11 (p. 8082).

Après l'ART. 11 : réserve de l'*amendement n° 96* de M. Messmin (élargissement des possibilités de cession des droits à indemnisation entre parents ou alliés) (p. 8082) ;

réserve de l'*amendement n° 112* du Gouvernement (possibilité de retenir une valeur des biens différente de celle qui résulte des barèmes en cas de réalisation d'aménagements ou de travaux de rénovation) (p. 8083) ; réserve de l'*amendement n° 113* du Gouvernement (compétence d'une instance arbitrale pour déterminer la valeur indemnisable d'une entreprise) (p. 8083) ; réserve de l'*amendement n° 49* de la commission (suppression de l'énumération des cas dans lesquels les juges peuvent autoriser les poursuites à l'encontre des rapatriés installés pour des dettes non couvertes par le moratoire légal) (p. 8084) ; réserve de l'*amendement n° 50* de la commission (possibilité pour le juge d'allonger les délais de paiement accordés aux rapatriés réinstallés pour des emprunts non couverts par le moratoire légal) (p. 8085) ; réserve de l'*amendement n° 114* du Gouvernement (indemnisation des héritiers légaux des personnes dépossédées) (p. 8085).

ART. 12 (règles de procédure applicables au complément d'indemnisation) : réserve des *amendements* identiques *n*os *51* de la commission et *20* de M. Savary (compétence du tribunal de grande instance pour les recours contre les décisions administratives relatives à l'admission à l'indemnisation, à la liquidation et au paiement de l'indemnité) (p. 8085) ; réserve du vote sur l'article 12 (p. 8085).

ART. 13 (conditions d'aménagement des prêts de réinstallation) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 23* de M. Savary (p. 8086) ; réserve de l'*amendement n° 52* de suppression de la commission (p. 8086) ; réserve du vote sur l'article 13 (p. 8086).

Après l'ART. 13 : réserve de l'*amendement n° 115* du Gouvernement (levée de la forclusion pour une durée de cinq ans pour le dépôt des demandes d'indemnisation des biens perdus en Algérie par les Français de souche islamique) (p. 8086).

ART. 14 (fixation des modalités d'application de la loi par un décret en Conseil d'Etat) : réserve de l'*amendement* de suppression *n° 53* de la commission (p. 8087) ; les conditions d'application de la loi ; l'ANIFOM (p. 8086) ; l'échéancier de l'indemnisation (p. 8087) ; réserve de l'*amendement n° 70* de M. Cermolacce (fixation des modalités d'application de la loi après consultation des associations représentatives des rapatriés (p. 8087).

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, demande un vote unique au scrutin public sur l'ensemble du projet de loi, en vertu de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 8087).

VOTE SUR L'ENSEMBLE ET EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gaston Defferre :* les propos tenus par M. Barre (p. 8087) ; l'application de l'article 40 de la Constitution ; l'emploi du vote bloqué ; le financement des dispositions prévues par le texte ; l'engagement du parti socialiste de présenter un nouveau texte en cas de victoire électorale ; le vote défavorable du PSRG (p. 8088) ;

— *M. René Rieubon :* le caractère électoraliste du texte ; le dépôt par le groupe communiste d'une proposition de loi ; son amendement sur le remboursement en 1978 de la somme de 100.000 F pour les personnes âgées de soixante ans et pour celles dont la valeur d'indemnisation est inférieure à 100.000 F ; l'opposition de l'article 40 de la Constitution et de la règle de l'annualité budgétaire (p. 8088) ; le vote défavorable du groupe communiste (p. 8089) ;

— *M. Emmanuel Aubert :* la législation applicable aux rapatriés ; les lacunes du texte ; le problème des barèmes ; le sort des Français musulmans ; la dépréciation de la monnaie ; le vote bloqué ; l'amendement de M. Mario Bénard sur la limitation de l'extinction des droits des rapatriés au montant de l'indemnisation ; le vote du groupe RPR (p. 8089) ;

— *M. Roger Chinaud :* l'attitude de l'opposition ; les lacunes du texte ; l'attitude de la majorité (p. 8090) ;

— *M. Edouard Ollivro :* le vote favorable de la plupart des membres du groupe des réformateurs (p. 8090) ;

ADOPTION du projet de loi au scrutin public (p. 8090) ; liste des votants (p. 8093, 8094).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9092).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Tissandier, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Dominati, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre ; Commenay, Sénès.*

La procédure du vote unique ; le texte adopté par la CMP ; l'extension du mode de règlement en espèces à l'ensemble des héritiers dont les droits sont inférieurs ou égaux à 100.000 F ; la portée de la remise en garantie des titres d'indemnisation pour les emprunts contractés par leurs détenteurs avant la promulgation de la loi ; l'extension

aux professions libérales de l'évaluation du bien perdu par une instance arbitrale ; la détermination des cas dans lesquels les juges peuvent accorder l'autorisation de poursuivre des rapatriés ; le problème des Français dépossédés en Tunisie; les précisions demandées par la CMP ; l'amélioration du régime d'indemnisation (p. 9092) ; la position du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux ; l'« expropriation » des rapatriés ; le droit à l'indemnisation ; les amendements des parlementaires ; la clause de sauvegarde introduite après l'article 7 ; les insuffisances du projet initial ; le problème des évaluations ; les certificats d'indemnisation ; les améliorations apportées par le Gouvernement ; la charge financière de l'indemnisation ; les déceptions provoquées par le texte (p. 9093) ; les conditions de travail de l'Assemblée ; la saisie d'un agriculteur rapatrié à Saint-Nicolas-de-la-Grave dans le Tarn-et-Garonne ; le contentieux entre le Gouvernement et les rapatriés ; la longueur des délais d'indemnisation ; le rôle joué par les organisations de rapatriés ; le projet socialiste (p. 9094) ; l'emploi de la procédure du vote bloqué (p. 9093, 9094).

Intervention de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat :

Les observations de la commission mixte paritaire ; les dépossessions concernant les rapatriés de Tunisie ; le délai de dépôt des dossiers (p. 9094) ; les mesures prises par le Gouvernement pour l'indemnisation des personnes du troisième âge (p. 9095).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9095).

ORATEURS : *MM. Tissandier, rapporteur ; Dominati, secrétaire d'Etat ; Destremau, Commenay.*

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9095, 9096) ; adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (règlement en espèces des indemnisations d'un montant inférieur ou égal à 10.000 F pour l'ensemble des héritiers) (p. 9096).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Bernard Destremau :* l'assimilation des comptes bloqués à l'imposition de la gestion des biens par un mandataire (p. 9096).

Intervention de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat :

La poursuite des discussions entre le Gouvernement français et le gouvernement tunisien sur les comptes bloqués (p. 9096) ; le vote hostile de M. Commenay sur le texte (p. 9096).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9096).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 3357** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 2 ET 3 DE LA LOI n° 70-632 DU 15 JUILLET 1970 RELATIVE A UNE CONTRIBUTION NATIONALE A L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS DÉPOSSÉDÉS DES BIENS SITUÉS DANS UN TERRITOIRE ANTÉRIEUREMENT PLACÉ SOUS LA SOUVERAINETÉ, LE PROTECTORAT OU LA TUTELLE DE LA FRANCE, présentée au Sénat, le 30 juin 1975, par M. Jacques Habert (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 484 (année 1974-1975) ; rapport, le 24 novembre 1975, par M. Cuttoli, n° 70 (année 1975-1976) ; adoption le 14 décembre 1977. — Proposition de loi n° 49 (année 1977-1978).

Transmise à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1977 (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 3357.

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 3451** RELATIVE A L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS, présentée à l'Assemblée nationale, le 21 décembre 1977, par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTROLE 55 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1, 7 ; FONCTIONNAIRES 1, 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] ; Economie et finances : I. — Charges communes [20 novembre 1973] (p. 6132, 6133, 6140, 6141, 6142 à 6146) ; Seconde délibération [20 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6716, 6736, 6764) ; Economie et Finances : I. — Charges communes [20 novembre 1974] (p. 6859) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Economie et finances : I. — Charges communes [19 novembre 1975] (p. 8695, 8698, 8701, 8702, 8703, 8712) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Economie et finances : I. — Charges communes ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (n° 3120) (première partie) avant l'art. 2, avant l'art. 10 ; (deuxième partie) débats préparatoires et en séance publique : Intérieur ; articles de récapitulation et seconde délibération (art. 35 et 36. — Etats B et C. — *Amendement* n° 13) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 82 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 18.

— **Application de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu aux —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10 (art. 1).

— **Commission sociale centrale pour les —.** *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Indemnisation des Français d'outre-mer dépossédés.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1364.

— **Indemnisation des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1185.

— **Mesures fiscales prises en faveur des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1002.

— **d'Algérie.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 33 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 516.

— **Situation des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1146.

RAPPELS AU RÈGLEMENT DE :

1. — M. Robert Fabre : sur la non-inscription à l'ordre du jour de sa question orale avec débat relative au sursis des étudiants ; inconvénients du régime constitutionnel des incompatibilités entre la fonction ministérielle et le mandat parlementaire qui a empêché jusqu'ici la constitution du Gouvernement [5 avril 1973] (p. 754).

2. — M. Pierre Juquin : sur la non-inscription à l'ordre du jour des questions relatives au problème des sursis militaires [5 avril 1973] (p. 754).

3. — M. Franck Cazenave : à propos de la non-inscription à l'ordre du jour des questions relatives au problème des sursis militaires [5 avril 1973] (p. 754).

4. — M. Michel Durafour : à propos des horaires de réunion des commissions [5 avril 1973] (p. 754).

5. — M. Duroméa : sur l'urgence de l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de son groupe sur le problème des sursis militaires [12 avril 1973] (p. 824).

6. — M. Rigout : sur la non-consultation du Parlement avant les négociations agricoles de Bruxelles [25 avril 1973] (p. 888).

7. — M. Cressard : en réponse à M. Josselin, à propos de son idéal politique [25 avril 1973] (p. 890).

8. — M. Fontaine : sur l'application de l'article 86 du règlement de l'Assemblée nationale (délais de communication des rapports) [26 avril 1973] (p. 936).

9. — M. Paul Stehlin : sur la non-inscription à l'ordre du jour de sa question orale concernant les « Mirage » vendus à la Libye [2 mai 1973] (p. 963).

10. — M. Michel Durafour : sur un fait personnel concernant M. Sanford [2 mai 1973] (p. 964).

11. — M. Ducoloné : relatif à la demande de scrutin public du groupe communiste sur l'ordre du jour complémentaire et la non-inscription de la proposition de loi reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux militaires qui ont servi en Algérie, au Maroc et en Tunisie [5 juin 1973] (p. 1756).

12. — M. Cazenave : relatif au scrutin du 5 juin sur l'ordre du jour complémentaire [6 juin 1973] (p. 1817, 1818).

13. — M. Krieg : sur la tentative de vote personnel et le problème du contrôle des délégations de vote [22 mai 1973] (p. 1462).

14. — M. Cermolacce : relatif au problème des modalités et du contrôle des délégations de vote [22 mai 1973] (p. 1462).

15. — M. Millet : relatif au report de la discussion de la proposition de loi tendant à créer un conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale [7 juin 1973] (p. 1948).

16. — M. Flornoy : consécutif aux propos de M. Le Foll [12 juin 1973] (p. 2056).

17. — M. Weber : relatif à la modification de l'ordre d'inscription des textes à l'ordre du jour [14 juin 1973] (p. 2128).

18. — M. Saint-Paul : relatif aux conditions de travail imposées à l'Assemblée et l'impossibilité de voter avant la fin de la session des textes importants, tel celui sur l'avortement [19 juin 1973] (p. 2273, 2274).

19. — M. Boscher : relatif au délai de dépôt du rapport relatif à la proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement du service public du téléphone [19 juin 1973] (p. 2275).

20. — **M. Krieg** : relatif à la discussion de la proposition de loi sur les baux commerciaux [19 juin 1973] (p. 2275).

21. — **M. Foyer** : relatif au délai réglementaire accordé à la commission pour rapporter la proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement du service du téléphone [19 juin 1973] (p. 2278).

22. — **M. Fontaine** : relatif à la procédure de réponse aux questions écrites [21 juin 1973] (p. 2362).

23. — **M. Soustelle** : relatif au temps de parole réservé aux auteurs de questions orales sans débat [22 juin 1973] (p. 2485).

24. — **M. Robert-André Vivien** : relatif à l'examen des textes concernant l'abaissement de l'âge de la majorité [26 juin 1973] (p. 2519).

25. — **M. Ducoloné** : relatif à la non-inscription à l'ordre du jour complémentaire de la proposition de loi sur l'abaissement de l'âge de la majorité [26 juin 1973] (p. 2519).

26. — **M. Labarrère** : relatif au rôle du Parlement et à la demande, au nom du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, de la convocation du Parlement en session extraordinaire avec l'ordre du jour suivant : abaissement du droit de vote à dix-huit ans, reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens d'Afrique du Nord, interruption volontaire de la grossesse, loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [27 juin 1973] (p. 2546, 2547).

Intervention de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement :

Inscription à l'ordre du jour de la prochaine session des textes relatifs à l'attribution de la carte de combattants aux anciens d'Afrique du Nord et à l'abaissement de l'âge de la majorité civile (p. 2548).

27. — **M. Delong** : relatif au rang d'inscription à l'ordre du jour des propositions de loi sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour les anciens combattants [27 juin 1973] (p. 2547).

28. — **M. Alain Terrenoire** : relatif à la non-inscription à l'ordre du jour des propositions de loi sur l'abaissement de l'âge de la majorité [27 juin 1973] (p. 2548).

29. — **M. Bonhomme** : relatif au rang d'inscription à l'ordre du jour du texte relatif à la retraite des anciens prisonniers de guerre [27 juin 1973] (p. 2548, 2549).

30. — **M. Brocard** : relatif à l'ordre d'inscription des textes à l'ordre du jour [27 juin 1973] (p. 2549).

31. — **M. Odru** : relatif à l'éventualité d'une session extraordinaire [27 juin 1973] (p. 2549).

32. — **M. Rolland** : relatif à l'éventualité d'une session extraordinaire [27 juin 1973] (p. 2549).

33. — **M. Michel Durafour** : relatif à l'éventualité d'une session extraordinaire et aux décisions de la conférence des présidents [27 juin 1973] (p. 2549).

34. — **M. Claude Labbé** : relatif à l'opposition de son groupe à la tenue d'une session extraordinaire [27 juin 1973] (p. 2549, 2550).

35. — **M. Gravelle** : relatif à l'ordre d'inscription des textes à l'ordre du jour [27 juin 1973] (p. 2550).

36. — **M. Maurice Legendre** : relatif au rassemblement de forces de police devant l'Assemblée nationale [27 juin 1973] (p. 2554, 2555).

37. — **M. Claudius-Petit** : intervention d'un orateur après le vote d'un projet de loi [27 juin 1973] (p. 2565).

38. — **M. Maurice Andrieux** : relatif au retrait de l'ordre du jour du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [27 juin 1973] (p. 2573).

39. — **M. Hamel** : relatif au retrait de l'ordre du jour du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [27 juin 1973] (p. 2573).

40. — **M. Boudet** : relatif au retrait de l'ordre du jour du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [27 juin 1973] (p. 2573, 2574).

41. — **M. Bayou** : relatif au retrait de l'ordre du jour du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat ; demande de son groupe d'une session extraordinaire [27 juin 1973] (p. 2574).

42. — M. Guermeur : relatif au retrait de l'ordre du jour du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [27 juin 1973] (p. 2574).

43. — M. Ducoloné : relatif à la non-discussion en séance de deux amendements de M. Millet adoptés par la commission [28 juin 1973] (p. 2616).

44. — M. Gilbert Faure : relatif à la suspension de séance, le Gouvernement ni la commission n'étant représentés à leurs bancs, au début de la séance consacrée à la discussion des propositions de loi sur la retraite anticipée pour les anciens prisonniers de guerre [28 juin 1973] (p. 2632).

45. — M. Gilbert Faure : relatif aux conditions d'application de l'article 40 de la Constitution et de l'article 92 du règlement [28 juin 1973] (p. 2639).

46. — M. Tourné : relatif aux restrictions que comporte le texte sur la retraite anticipée aux anciens prisonniers de guerre [28 juin 1973] (p. 2639, 2640).

47. — M. Marette : relatif au fonctionnement de la procédure des questions d'actualité et à la nécessité d'informer l'Assemblée nationale sur une question aussi importante que la réévaluation du mark [29 juin 1973] (p. 2705).

48. — M. Soustelle : relatif à la non-inscription à l'ordre du jour de sa question d'actualité [29 juin 1973] (p. 2705).

49. — M. Frelaut : relatif à sa demande d'une déclaration du Gouvernement sur la réévaluation du mark [29 juin 1973] (p. 2705).

50. — M. Hamel : relatif à la coopération entre la Cour des comptes et le Parlement [29 juin 1973] (p. 2706).

51. — M. Fanton : relatif au fonctionnement de la procédure des questions d'actualité [29 juin 1973] (p. 2712, 2713).

52. — M. Robert-André Vivien : relatif à la désignation des candidats à la représentation nationale au sein d'organismes extra-parlementaires [2 octobre 1973] (p. 3959).

53. — M. Bardol : relatif aux conditions de travail de l'Assemblée nationale [4 octobre 1973] (p. 4048).

54. — M. de Poulpiquet : relatif aux conditions de travail de l'Assemblée nationale [4 octobre 1973] (p. 4048).

55. — M. Claudius-Petit : relatif au retrait d'amendements [5 octobre 1973] (p. 4127).

56. — M. Baillot : explication de l'absence de MM. Mitterrand et Marchais lors du débat sur la motion de censure [9 octobre 1973]

57. — M. Paul Duraffour : relatif à une erreur d'impression au Journal officiel de la mise au point au sujet d'un vote de M. Mermaz [10 octobre 1973] (p. 4234).

58. — M. Alain Vivien : relatif à la discussion du projet de loi accordant la qualité d'ancien combattant aux anciens d'Afrique du Nord [10 octobre 1973] (p. 4234).

59. — M. Bardol : relatif à la suspension de séance provoquée par la réunion d'un groupe politique [10 octobre 1973] (p. 4235, 4236).

60. — M. Max Lejeune : relatif à la suspension de séance provoquée par la réunion d'un groupe politique sans objet avec le débat [10 octobre 1973] (p. 4236).

61. — M. Jean Bernard : relatif aux conditions de travail de l'Assemblée nationale et aux dépenses occasionnées par les séances nocturnes [10 octobre 1973] (p. 4236).

62. — M. Guermeur : relatif aux conditions du travail parlementaire (simultanéité des séances et réunions de commissions) [11 octobre 1973] (p. 4298).

63. — M. Bertrand Denis : relatif au dépôt des amendements [12 octobre 1973] (p. 4357).

64. — M. Cressard : relatif à la gêne occasionnée par l'éclairage consécutif à la retransmission télévisée des débats [16 octobre 1973] (p. 4403, 4404).

65. — M. Max Lejeune : relatif à la retransmission télévisée des débats [16 octobre 1973] (p. 4404).

66. — M. Defferre : relatif au problème de la recevabilité des amendements au projet de loi constitutionnelle portant modification de l'article 6 de la Constitution [16 octobre 1973] (p. 4433, 4434).

67. — M. Debré : relatif au problème de la recevabilité d'amendements à un projet de loi constitutionnelle [16 octobre 1973] (p. 4434).

68. — M. Fanton : relatif au problème de la recevabilité des amendements à un projet de loi constitutionnelle [16 octobre 1973] (p. 4434, 4435).

69. — M. Ducray : relatif aux pressions exercées sur les parlementaires par des agitateurs [17 octobre 1973] (p. 4475, 4476).

70. — M. de Poulpiquet : relatif aux pressions exercées sur les parlementaires par des agitateurs [17 octobre 1973] (p. 4476).

71. — M. Fanton : relatif à la non-inscription à l'ordre du jour complémentaire des conclusions de la commission des lois sur la proposition de résolution relative à la création d'une commission de contrôle sur le téléphone [17 octobre 1973] (p. 4497).

72. — M. Bécam : relatif aux chevauchements entre réunions de commission et séances publiques [17 octobre 1973] (p. 4497).

73. — M. Debré : relatif aux propos menaçants publiés contre certains députés en raison de leur vote lors de la discussion de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [18 octobre 1973] (p. 4524).

74. — M. Hamel : relatif à l'occupation des chambres de de commerce et d'industrie et aux voies de fait et violences dont ont été victimes certains députés et certains groupes politiques [18 octobre 1973] (p. 4524).

75. — M. Meunier : relatif aux voies de fait perpétrées contre des parlementaires par les troupes du Cid-Unati [18 octobre 1973] (p. 4525).

76. — M. Duvillard : contre les pressions exercées sur les parlementaires à l'occasion de la discussion de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [18 octobre 1973] (p. 4525).

77. — M. Claudius-Petit : relatif à la nécessité de l'indépendance des parlementaires [18 octobre 1973] (p. 4525).

78. — M. Goulet : relatif à son souhait de ne pas voir pénalisée la majorité silencieuse des commerçants et artisans à la suite des excès de quelques-uns [18 octobre 1973] (p. 4525).

79. — M. Jans : relatif à l'agitation à propos de l'article 23 (composition de la commission départementale d'urbanisme commercial) du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat qui lui apparaît comme une manœuvre de diversion [18 octobre 1973] (p. 4525, 4526).

80. — M. Mermaz : relatif aux incidents de Lyon (attentat contre le siège du parti socialiste [18 octobre 1973] (p. 4526).

81. — M. Alain Bonnet : qui s'élève contre les méthodes de travail parlementaires, et notamment contre les réunions de commission lorsque l'Assemblée tient séance [18 octobre 1973] (p. 4526).

82. — M. Guermeur : relatif au mécontentement des commerçants et artisans à la suite du vote de l'amendement du parti socialiste à l'article 23 du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [18 octobre 1973] (p. 4526).

83. — M. Besson : consécutif à la mise en cause du parti socialiste par M. Guermeur [18 octobre 1973] (p. 4526, 4527).

84. — M. Houteer : relatif aux pressions exercées par les commerçants sur les parlementaires [18 octobre 1973] (p. 4539).

85. — M. Gerbet : sur sa demande de parole non satisfaite [18 octobre 1973] (p. 4548).

86. — M. Cot : sur l'impossibilité réglementaire d'une explication de vote sur un scrutin important [19 octobre 1973] (p. 4589).

87. — M. Cazenave : sur l'absence d'information du Parlement concernant l'éventualité d'un congrès [19 octobre 1973] (p. 4604).

88. — M. Bardol : sur le retrait d'amendements à l'initiative du président de la commission des lois [19 octobre 1973] (p. 4608).

89. — M. Fabre : sur l'absence d'information du Parlement relative au report du congrès de Versailles [19 octobre 1973] (p. 4619).

90. — M. Claudius-Petit : relatif à une intervention en première délibération sur un amendement devant être appelé en deuxième délibération [19 octobre 1973] (p. 4621).

91. — M. Ballanger : qui demande une déclaration du Gouvernement devant l'Assem-

blée afin que celle-ci soit informée à la suite du limogeage de M. Arthur Conte, président directeur général de l'ORTF, et du remaniement ministériel [23 octobre 1973] (p. 4658).

92. — M. Defferre : sur la découverte d'un magnétophone au 9e bureau et le caractère secret des délibérations des groupes [23 octobre 1973] (p. 4658, 4659).

93. — M. Michel Durafour : sur la nécessité d'une communication du Gouvernement devant l'Assemblée nationale à la suite des changements intervenus dans la composition du Gouvernement et la destitution du président-directeur général de l'ORTF [23 octobre 1973] (p. 4659).

94. — M. Hamel : qui demande au bureau et au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires à la défense de l'institution parlementaire et à la protection des fonctionnaires des finances soumis aux pressions des mouvements de commerçants [23 octobre 1973] (p. 4659, 4660).

95. — M. Cressard : en réponse aux rappels au règlement de MM. Ballanger et Michel Durafour [25 octobre 1973] (p. 4660).

96. — M. Maurice Brugnon : sur l'absence de réponse à sa question écrite sur l'affaire de La Villette ; son souhait que le bureau de l'Assemblée soit saisi du problème du respect de l'article 139 du règlement et intervienne auprès du Gouvernement [24 octobre 1973[(p. 4705, 4706).

97. — M. Fanton : qui déplore la tenue d'une séance publique un jeudi matin, jour de réunion des commissions [23 octobre 1973] (p. 4752) ; absence de réponse des présidents de groupes à la proposition de résolution sur la réforme du règlement.

98. — M. Mesmin : qui rappelle que le président du groupe des réformateurs démocrates sociaux a répondu à M. le président de l'Assemblée nationale au sujet de la modification du règlement [25 octobre 1973] (p. 4756).

99. — M. Bécam : sur le problème de la simultanéité des séances publiques et des réunions de commissions [25 octobre 1973] (p. 4766, 4767).

100. — M. Bonnet : sur le problème de la simultanéité des séances publiques et des réunions de commissions [25 octobre 1973] (p. 4767).

101. — M. Servan-Schreiber : qui estime indispensable une initiative européenne afin d'éviter une confrontation nucléaire [25 octobre 1973] (p. 4772).

102. — M. Stehlin : qui demande une communication du Gouvernement sur la mise en état d'alerte nucléaire des Etats-Unis [25 octobre 1973] (p. 4791).

103. — M. Fanton : sur l'application de l'article 119 du règlement [25 octobre 1973] (p. 4801, 4802).

104. — M. Guermeur : en hommage à M. Robert Sans, huissier, décédé à son poste [26 octobre 1973] (p. 4862).

105. — M. Fanton : sur les retards pris dans la discussion des débats [26 octobre 1973] (p. 4865).

106. — M. Michel Durafour : sur le respect des délais de suspension de séance [26 octobre 1973] (p. 4865).

107. — M. Ducoloné : relatif aux temps de parole [26 octobre 1973] (p. 4871).

108. — M. Alain Bonnet : relatif à l'examen en séance, un vendredi soir, du budget de l'ORTF [29 octobre 1973] (p. 4973).

109. — M. Hamel : sur l'interprétation par M. le ministre des transports des textes relatifs aux pouvoirs des rapporteurs budgétaires [30 octobre 1973] (p. 5080).

110. — M. Rigout : qui demande la saisine du bureau de l'Assemblée nationale du problème des pouvoirs des rapporteurs budgétaires ; réponse de M. Labarrère, vice-président : deux problèmes se posent concernant le contrôle budgétaire : celui de l'autorité habilitée à se faire communiquer les documents (commission compétente au fond) et celui de la nature de ces documents [30 octobre 1973] (p. 5081, 5082).

111. — M. Mauroy : sur l'attitude de M. le ministre des transports à l'égard de l'opposition [30 octobre 1973] (p. 5094).

112. — M. Cazenave : relatif à la tenue du débat [30 octobre 1973] (p. 5094).

113. — M. Flornoy : sur l'attitude de l'opposition à l'égard du ministre des transports [30 octobre 1973] (p. 5094).

114. — M. Guermeur : en réponse au rappel au règlement de M. Mauroy [30 octobre 1973] (p. 5094).

115. — M. Crépeau : sur l'attitude de M. le ministre des transports à l'égard de l'opposition [30 octobre 1973] (p. 5094).

116. — M. Alain Vivien : sur les pouvoirs de contrôle des rapporteurs budgétaires et de l'interprétation de l'article 164 de l'ordonnance du 30 décembre 1958 modifiée ; problème des pouvoirs des rapporteurs pour avis [31 octobre 1973] (p. 5127, 5128).

117. — M. Lucas : qui proteste contre la non-communication de documents au rapporteur pour avis de sa commission [31 octobre 1973] (p. 5128, 5129).

118. — M. Bernard Marie : en réponse aux rappels au règlement de MM. Vivien et Lucas [31 octobre 1973] (p. 5129).

119. — M. Bertrand Denis : sur l'opportunité de commencer en fin de séance la discussion d'un nouveau budget (6 novembre 1973] (p. 5225).

120. — M. Gilbert Faure : qui proteste au nom de son groupe contre l'interprétation donnée par le bureau sur les droits de contrôle des rapporteurs ; renonciation de la commission des finances à ses pouvoirs de contrôle depuis 1958 [7 novembre 1973] (p. 5305, 5306).

121. — M. Frêche : sur le problème de la définition des documents de service dont les rapporteurs peuvent avoir communication [7 novembre 1973] (p. 5306, 5307).

122. — M. André-Georges Voisin : qui proteste contre la mise en cause par M. Gilbert Faure de la commission des finances [7 novembre 1973] (p. 5307).

123. — M. Macquet : qui s'associe à la protestation de M. Voisin [7 novembre 1973] (p. 5307).

124. — M. Bertrand Denis : sur l'application de l'article 54 en cas de dépassement des temps de parole [7 novembre 1973] (p. 5313).

125. — M. Icart : qui proteste contre la mise en cause de sa commission par M. Gilbert Faure [7 novembre 1973] (p. 5318).

126. — M. Icart : qui proteste à nouveau contre les accusations dont il a été l'objet ainsi que sa commission et précise qu'il convient de distinguer les droits d'information dont disposent tous les rapporteurs et les pouvoirs spécifiques de contrôle sur l'exécution des budgets votés [8 novembre 1973] (p. 5375, 5376).

127. — M. Defferre : en réponse à M. Icart [8 novembre 1973] (p. 5376, 5377).

128. — M. Rigout : qui réclame une nouvelle réunion du bureau afin de régler le problème des pouvoirs des rapporteurs [8 novembre 1973] (p. 5377).

129. — M. Labarrère : sa réponse à M. Icart [8 novembre 1973] (p. 5377) ; mise au point par M. E. Faure, président de l'Assemblée nationale [8 novembre 1973] (p. 5377, 5378).

130. — M. Josselin : qui déplore que ne puisse avoir lieu le débat promis le 12 juin dernier sur le service national [8 novembre 1973] (p. 5387).

131. — M. Servan-Schreiber : qui réclame un débat de fond sur la défense nationale [8 novembre 1973] (p. 5387).

132. — M. Hamel : qui demande qu'à l'avenir plus de temps soit consacré à la discussion du budget de la défense nationale [8 novembre 1973] (p. 5388).

133. — M. Lauriol : qui conteste la façon dont M. Fillioud, rapporteur, a exposé l'avis de la commission dont il est le rapporteur ; interventions de MM. Fillioud et Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [9 novembre 1973] (p. 5479, 5480).

134. — M. Marcus : sur le rapport présenté par M. Ralite pour le cinéma, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [9 novembre 1973] (p. 5482).

135. — M. Houteer : sur le déroulement de la discussion du budget des affaires culturelles [9 novembre 1973] (p. 5482).

136. — M. Alain Bonnet : qui proteste contre les conditions d'examen du budget [9 novembre 1973] (p. 5513, 5514).

137. — M. Stehlin : qui proteste contre les méthodes de travail de l'Assemblée, notamment pour la discussion du budget de la défense nationale [12 novembre 1973] (p. 5555, 5556).

138. — M. Jean-Pierre Cot : sur les modalités de réponse aux questions écrites (sa question du 31 mai relative aux déclarations faites par un haut fonctionnaire à propos du nonce apostolique à Beyrouth) [12 novembre 1973] (p. 5556).

139. — M. Gau : sur l'application de l'article 139 du règlement (réponses des ministres aux questions écrites) [13 novembre 1973] (p. 5631).

140. — M. Pierre Weber : sur la rectification d'une erreur de prénom au *Journal officiel* du 13 novembre 1973 [15 novembre 1973] (p. 5793).

141, 142, 143. — MM. Fanton, Icart et d'Ornano : sur le problème de la recevabilité des amendements en fonction de leur exposé des motifs [15 novembre 1973] (p. 5804).

144. — M. d'Ornano : sur la décision des groupes de la majorité et des réformateurs de ne déposer aucune question d'actualité pour ne pas surcharger l'ordre du jour [16 novembre 1973] (p. 5905).

145. — M. Feix : sur le dépôt par les groupes communiste et des socialistes et radicaux de gauche de questions d'actualité [16 novembre 1973] (p. 5905).

146. — M. Alain Bonnet : sur l'expérience du courrier à double vitesse [19 novembre 1973] (p. 5996).

147. — M. Frêche : sur les écoutes téléphoniques [19 novembre 1973] (p. 5996, 5997).

148. — M. Fanton : sur l'impossibilité d'interrompre le débat budgétaire en raison des délais constitutionnels [20 novembre 1973] (p. 6145).

149. — M. Lelong : sur l'absence du ministre de l'économie et des finances [20 novembre 1973] (p. 6146).

150. — M. Maurice Brugnon : sur le refus du président de lui accorder la parole ; réponse de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale [20 novembre 1973] (p. 6147, 6148, 6149).

151. — M. Chassagne : sur l'absence du ministre de l'économie et des finances lors du débat et du vote sur les budgets des charges communes et des services financiers [20 novembre 1973] (p. 6154).

152. — M. d'Ornano : consécutif à une dépêche de l'A.F.P. annonçant moins de quarante députés en séance [20 novembre 1973] (p. 6156).

153. — M. Spénale : sur la fréquence des demandes de scrutin public [20 novembre 1973] (p. 6173).

154. — M. Robert Fabre : relatif aux conditions de retransmission des débats par la télévision ; réponse de M. Anthonioz, vice-président [20 novembre 1973] (p. 6180).

155. — M. Fontaine : sur l'irrecevabilité de deux amendements [22 novembre 1973] (p. 6243).

156. — M. Claude Michel : sur le non-respect par le Gouvernement de l'article 139 du règlement (réponses aux questions écrites) [23 novembre 1973] (p. 6327, 6328).

157. — M. Labarrère : sur le non-respect par le Gouvernement de l'article 139 du règlement ; rappel de ses questions écrites concernant la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et les nominations des agents spécialisés dans les écoles maternelles [27 novembre 1973] (p. 6360).

158. — M. Michel Durafour : relatif aux conditions du travail parlementaire [27 novembre 1973] (p. 6361).

159. — M. Cazenave : qui demande une vérification du vote sur un amendement [27 novembre 1973] (p. 6376).

160. — M. Ralite : sur la non-inscription à l'ordre du jour d'un débat sur l'approvisionnement de la France en pétrole [27 novembre 1973] (p. 6382).

161. — M. Cazenave : en réponse à M. Ralite [27 novembre 1973] (p. 6383).

162. — M. Bolo : sur la non-inscription à l'ordre du jour de sa question d'actualité [27 novembre 1973] (p. 6383).

163. — M. Mexandeau : qui proteste contre les conditions de travail imposées à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [4 décembre 1973] (p. 6542).

164. — M. Fontaine : sur l'application de l'article 91 lors de la discussion d'une motion de renvoi [4 décembre 1973] (p. 6569).

165. — M. Rigout : sur le problème de la recevabilité d'un amendement [4 décembre 1973] (p. 6573).

166. — M. Duroure : sur le problème de la recevabilité d'un amendement [4 décembre 1973] (p. 6573).

167. — M. Ginoux : qui souhaite que le Parlement soit informé avant l'ensemble du pays sur les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre l'inflation [5 décembre 1973] (p. 6620).

168. — M. Neuwirth : sur le non-respect du délai précédant l'ouverture d'un scrutin [5 décembre 1973] (p. 6637).

169. — M. Jans : sur le déroulement de la deuxième lecture du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisant [7 décembre 1973] (p. 6768).

170. — M. Bardol : qui demande une suspension de séance afin de décider de l'organisation de la suite du débat sur la deuxième lecture du projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat [7 décembre 1973] (p. 6772).

171. — M. d'Ornano : intervention de M. Royer, ministre du commerce et de l'artisanat [7 décembre 1973] (p. 6772).

172. — M. Fanton : sur l'inscription à l'ordre du jour de deux questions d'actualité portant sur le même sujet et sur la présence de la télévision lors de la discussion des questions sur l'installation de micros dans les locaux du *Canard enchaîné* [7 décembre 1973] (p. 6790, 6791).

173. — M. Gilbert Faure : sur le délai apporté par le Gouvernement à répondre aux questions écrites [11 décembre 1973] (p. 6820).

174. — M. Charles Bignon : qui démontre que M. Gilbert Faure a mis à tort en cause M. Brocard, rapporteur pour le projet de loi sur les anciens combattants d'Afrique du Nord [11 décembre 1973] (p. 6831).

175. — M. Gilbert Faure : en réponse à M. Charles Bignon [11 décembre 1973] (p. 6831).

176. — M. Rigout : qui demande que M. le ministre de l'intérieur s'explique devant l'Assemblée au sujet de l'installation de micros dans les locaux du *Canard enchaîné* [11 décembre 1973] (p. 6839, 6840).

177. — M. Cressard : en réponse à M. Rigout [11 décembre 1973] (p. 6840).

178. — M. Michel Durafour : sur le retrait par le ministre du projet de loi relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord ; réponse de M. Joseph Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement [12 décembre 1973] (p. 6868).

179. — M. Ducoloné : qui proteste contre le retrait de l'ordre du jour du projet de loi relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord et demande l'inscription à l'ordre du jour des propositions de loi existant sur cette question [12 décembre 1973] (p. 6868, 6869).

180. — M. Gilbert Faure : qui proteste contre le retrait de l'ordre du jour du projet de loi relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord et demande l'inscription à l'ordre du jour des propositions de loi existant déjà sur cette question [12 décembre 1973] (p. 6869).

181. — M. Cressard : sur la mise en cause lors du débat sur le projet de loi relatif aux anciens combattants de MM. Boscher, député, et Bord, ministre [12 décembre 1973] (p. 6869).

182. — M. Zuccarelli : relatif à la non-application de l'article 139 du règlement (non-réponse à sa question écrite sur la conserverie de Casamozza en Corse) [12 décembre 1973] (p. 6869, 6870).

183. — **M. Billoux** : sur la non-inscription à l'ordre du jour complémentaire, demandée par son groupe, de la proposition de loi adoptée par le Sénat relative aux anciens combattants d'Afrique du Nord [12 décembre 1973] (p. 6899).

184. — **M. Baillot** : sur la non-inscription à l'ordre du jour complémentaire, demandée par son groupe, de la proposition de loi adoptée par le Sénat relative aux anciens combattants d'Afrique du Nord [12 décembre 1973] (p. 6899).

185. — **M. de Poulpiquet** : sur la suppression de l'ordre du jour des questions d'actualité [12 décembre 1973] (p. 6899).

186. — **M. Brocard** : en réponse à MM. Billoux et Baillot [12 décembre 1973] (p. 6899, 6900).

187. — **M. Daillet** : qui demande l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de la proposition de loi adoptée par le Sénat relative aux anciens combattants d'Afrique du Nord [12 décembre 1973] (p. 6900).

188. — **M. Frêche** : sur la suppression de l'ordre du jour des questions d'actualité ; rappel de la sienne relative à l'affaire du *Canard enchaîné* [12 décembre 1973] (p. 6900).

189. — **M. Claudius-Petit** : sur la non-inscription à l'ordre du jour des questions d'actualité [12 décembre 1973] (p. 6900).

190. — **M. Franceschi** : sur le délai apporté à répondre aux questions écrites ; rappel de sa question concernant le nombre de personnes bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité [13 décembre 1973] (p. 6935, 6936).

191. — **M. Julia** : sur la grève de l'ORTF ; le manque d'information de la commission compétente [13 décembre 1973] (p. 6936).

192. — **M. Feït** : sur l'organisation du débat relatif à l'interruption de la grossesse [14 décembre 1973] (p. 7034).

193. — **M. Max Lejeune** : demande le calendrier pour le reste des travaux [14 décembre 1973] (p. 7039).

194. — **M. Defferre** : dans la discussion du projet de loi sur l'interruption volontaire de la grossesse ; demande à quelle heure le débat sera repris [14 décembre 1973] (p. 7039).

195. — **M. Defferre** : dans le même débat : invoque l'article 19 du règlement, alinéa 7, sur la fixation du jour et de l'heure où la commission devra présenter son nouveau rapport [14 décembre 1973] (p. 7043).

196. — **M. Krieg** : article 91, alinéa 4 du règlement et la discussion d'une motion de renvoi [14 décembre 1973] (p. 7043).

197. — **M. Chambaz** : qui demande l'inscription à l'ordre du jour prioritaire de sa proposition de loi tendant à suspendre l'application de l'article 317 du code pénal jusqu'à l'adoption d'une nouvelle législation sur l'interruption volontaire de la grossesse [14 décembre 1973] (p. 7047).

198. — **M. Mexandeau** : relatif à la grève des cimenteries et à la crise dans les entreprises de construction [14 décembre 1973] (p. 7047, 7048).

199. — **M. Foyer** : sur l'utilisation abusive de la procédure des rappels au règlement [14 décembre 1973] (p. 7048).

200. — **M. Claude Weber** : sur le retard dans la proclamation de l'élection de M. Ibéné, député de la Guadeloupe [14 décembre 1973] (p. 7048).

201. — **M. d'Ornano** : sur la non-inscription à l'ordre du jour de la question d'actualité de M. Frêche sur l'affaire du *Canard enchaîné* [14 décembre 1973] (p. 7058).

202. — **M. Defferre** : sur la possibilité pour un député de répondre au Gouvernement [14 décembre 1973] (p. 7061).

203. — **M. Ginoux** : qui souhaite que chaque groupe puisse désigner un observateur dans les commissions mixtes paritaires [18 décembre 1973] (p. 7110).

204. — **M. Fanton** : qui déplore que les textes des amendements du gouvernement à la loi de finances pour 1974 ne soient pas distribués alors que la discussion va commencer [18 décembre 1973] (p. 7110).

205. — M. de Poulpiquet : relatif à l'intervention de M. Frêche qu'il estime sans lien avec l'ordre du jour [18 décembre 1973] (p. 7124).

206. — M. Flornoy : sur le non-respect de l'ordre du jour (discussion du texte de la commission mixte paritaire) [18 décembre 1973] (p. 7125).

207. — M. Lamps : en réponse à M. Flornoy [18 décembre 1973] (p. 7123).

208. — M. Claudius-Petit : sur le caractère de proposition de résolution d'un amendement présenté par le gouvernement [18 décembre 1973] (p. 7135).

209. — M. Gilbert Faure : sur le non-respect pendant cette session de l'article 134 du règlement réservant une séance par semaine aux questions ; rappel que sa question orale avec débat sur l'installation de relais de diffusion par l'ORTF ; non-réception des émissions de télévision dans les zones de montagne [19 décembre 1973] (p. 7190).

210. — M. Lelong : sur la limitation à cinq minutes des rappels au règlement [19 décembre 1973] (p. 7190).

211, 212, 213. — MM. Mexandeau, Ginoux et Frelaut : qui protestent contre l'occupation par un commando des locaux de l'hedomadaire socialiste *l'Unité* [19 décembre 1973] (p. 7218).

214. — M. Fillioud : qui proteste, au nom du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, contre la suppression de l'émission télévisée (« La parole est à l'Assemblée nationale ») ; réponse de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale [20 décembre 1973] (p. 7246, 7247).

215. — M. Flornoy : qui rappelle sa question orale relative à la montée du racisme et attire l'attention de l'Assemblée sur les menaces pesant contre la famille de M. Offroy, député [20 décembre 1973] (p. 7254).

216. — M. Claude Labbé : sur l'annonce par l'AFP de la présence à Vienne de M. Mitterrand [25 janvier 1974] (p. 470).

217. — M. Boulloche : sur l'absence de réponse de M. le Premier ministre à quatre orateurs de l'opposition [25 janvier 1974] (p. 471).

218. — M. Pierre Weber : qui demande que son prénom soit toujours mentionné et s'étonne du départ de l'ORTF après la première partie de la séance consacrée aux questions au Gouvernement [12 juin 1974] (p. 2615, 2616).

219. — M. Cointat : sur le retrait d'un amendement à l'article 2 du projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire [13 juin 1974] (p. 2645, 2646).

220. — M. Mourot : sur le report de la discussion des textes concernant les personnels des armées ; son souhait que de tels textes faisant l'objet d'un examen très rapide soient inscrits en tête de l'ordre du jour des séances [13 juin 1974] (p. 2681).

221. — M. Allainmat : qui se joint à M. Mourot pour demander que les projets pouvant être traités rapidement soient inscrits en tête de l'ordre du jour des séances [14 juin 1974] (p. 2720).

222. — M. Robert-André Vivien : qui, en l'absence de fixation d'une date pour le débat sur la constitution de l'Assemblée en comité secret afin d'ouvrir un débat sur la publication du rapport de la commission de contrôle sur la gestion financière de l'ORTF, demande l'inscription à l'ordre du jour de deux questions orales avec débat sur les problèmes de l'ORTF [18 juin 1974] (p. 2743).

223. — M. Defferre : relatif à la retransmission du débat consacré aux questions au Gouvernement [19 juin 1974] (p. 2782).

224. — M. de Poulpiquet : sur la retransmission du débat consacré aux questions au Gouvernement [19 juin 1974] (p. 2782).

225. — M. Fontaine : sur la procédure d'inscription à l'ordre du jour des questions d'actualité [19 juin 1974] (p. 2788, 2789).

226. — M. Beck : sur l'inscription à l'ordre du jour des questions d'actualité [19 juin 1974] (p. 2789).

227. — M. Defferre : sur l'imputation sur le temps de parole de l'opposition des réponses parfois longues des ministres et sur l'ordre d'inscription des questions d'actualité [19 juin 1974] (p. 2789).

228. — M. Roucaute : sur l'appel de trois questions au lieu de cinq de son groupe; son intention de poser une question sur le plan charbonnier [19 juin 1974] (p. 2789). Réponse de M. Edgar Faure, président de l'Assemblée, sur la procédure des questions au Gouvernement (p. 2789).

229, 230, 231. — MM. Lucas, Ducoloné et Gau : qui protestent contre la publication par un journal du rapport de la commission de contrôle de la gestion du service public du téléphone alors que l'Assemblée doit se prononcer sur l'éventuelle publication de ce rapport [20 juin 1974] (p. 2814, 2815).

232. — M. Fillioud : relatif à l'annonce d'une conférence de presse de M. le rapporteur de la commission de contrôle de la gestion financière de l'ORTF [20 juin 1974] (p. 2815).

233. — M. Robert-André Vivien : en réponse à M. Fillioud [20 juin 1974] (p. 2816).

234. — M. Lucas : qui demande à M. le président ce qu'il compte faire à la suite de la publication par l'hebdomadaire *Minute* d'extraits du rapport de la commission de contrôle de la gestion du service public du téléphone [20 juin 1974] (p. 2816).

235. — M. Marette : mis en cause par l'hebdomadaire *Minute* [20 juin 1974] (p. 2816).

236. — M. Fillioud : qui demande que l'Assemblée se prononce sur l'opportunité de la tenue d'une conférence de presse par le rapporteur de la commission de contrôle [20 juin 1974] (p. 2817).

237. — M. Fanton : qui demande à M. le président de l'Assemblée nationale de défendre les droits de l'Assemblée en déposant les plaintes nécessaires à la suite des violations du secret des travaux d'une commission de contrôle [20 juin 1974] (p. 2817).

238. — M. Flornoy : en réponse à M. Fillioud [20 juin 1974] (p. 2817).

239. — M. Chinaud : en réponse à M. Fillioud [20 juin 1974] (p. 2817).

240. — M. Fanton : qui s'étonne que l'amendement n° 20 de la commission des lois à l'article 2 du projet de loi d'amnistie ait été déclaré irrecevable par la commission des finances. Réponse de M. Foyer, président de la commission des lois [20 juin 1974] (p. 2833).

241. — M. de Benouville : sur l'irrecevabilité en vertu de l'article 40 de la Constitution d'un amendement de M. Soustelle au projet de loi d'amnistie relatif aux reconstitutions de carrière des personnels sanctionnés en raison du drame algérien [20 juin 1974] (p. 2843, 2844).

242. — M. Donnez : sur sa demande de parole dans la discussion de l'article 14 du projet de loi d'amnistie [20 juin 1974] (p. 2854).

243. — M. Fanton : qui, en réponse à M. Donnez, propose le rejet de l'article 14 du projet de loi d'amnistie [20 juin 1974] (p. 2854).

244. — M. Fanton : sur l'organisation de la discussion du projet de loi d'amnistie [20 juin 1974] (p. 2856).

245. — M. Ducoloné : qui demande au Gouvernement d'examiner la question de l'amnistie des faits relatifs à la guerre d'Indochine [20 juin 1974] (p. 2866).

246. — M. Lagorce : relatif à l'application de l'article 98, alinéa 5, du règlement sur la recevabilité des amendements dans la discussion du projet de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale [25 juin 1974] (p. 2931).

247. — M. Frêche : qui demande qu'à l'avenir le rapport de la Cour des comptes soit distribué aux parlementaires avant que les journalistes l'aient obtenu [26 juin 1974] (p. 2966).

248. — M. Simon-Lorière : sur l'inscription un vendredi en fin d'ordre du jour du texte relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord [26 juin 1974] (p. 2966).

249. — M. Frédéric-Dupont : sur la non-inscription à l'ordre du jour du rapport sur sa proposition de création d'une commission d'enquête sur certaines opérations immobilières de Paris [26 juin 1974] (p. 2966, 2967).

250, 251. — MM. Fanton et Baumel : sur la procédure des questions au Gouvernement [26 juin 1974] (p. 2975). Réponse de M. Anthonioz, vice-président.

252. — M. Alain Bonnet : qui rappelle son désir de connaître la répartition des subventions destinées aux adductions d'eau [27 juin 1974] (p. 3011).

253. — M. Cointat : sur la possibilité pour un député de reprendre en séance un amendement retiré par un de ses collègues [27 juin 1974] (p. 3104).

254. — M. Maujoüan du Gasset : sur l'inscription en fin d'ordre du jour du projet de loi relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord [28 juin 1974] (p. 3190).

255. — M. Odru : sur la non-inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire d'un débat de politique étrangère [2 juillet 1974] (p. 3232).

256. — M. Dronne : qui rectifie une erreur commise lors de la discussion du projet de loi sur les anciens combattants d'Afrique du Nord [3 juillet 1974] (p. 3270).

257. — M. Raymond : qui regrette qu'aucune séance de la session extraordinaire ne soit consacrée aux questions au Gouvernement ; rappel de sa question sur l'industrie aéronautique [3 juillet 1974] (p. 3270).

258. — M. Guerlin : sur la non-application par les ministres de l'article 139 du règlement (délai de réponse aux questions écrites) ; rappel de sa question sur la situation des organismes d'HLM qui se consacrent à l'accession à la propriété [4 juillet 1974] (p. 3291, 3292).

259. — M. Charles Bignon : qui rappelle sa proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le paquebot *France* et regrette que le Parlement n'ait pas été saisi avant la décision de désarmer ce paquebot [9 juillet 1974] (p. 3404).

260. — M. Ralite : qui s'inquiète des conditions dans lesquelles pourrait se dérouler la session extraordinaire consacrée à la réforme de l'ORTF [9 juillet 1974] (p. 3404).

261. — M. Robert-André Vivien : qui souhaite que l'organisation des débats sur la réforme de l'ORTF permette au travail parlementaire de s'effectuer normalement [9 juillet 1974] (p. 3405).

262. — M. Fontaine : sur l'application de l'article 98 du règlement [9 juillet 1974] (p. 3414).

263. — M. Charles Bignon : sur l'application des articles 92 et 98 du règlement [9 juillet 1974] (p. 3415).

264. — M. Boudet : qui demande une déclaration sur la politique agricole du Gouvernement [10 juillet 1974] (p. 3480).

265. — M. Laudrin : demande au Premier ministre d'inscrire un débat sur les questions agricoles dès l'ouverture de la session ordinaire et d'organiser la convocation immédiate de la commission de la production et des échanges [23 juillet 1974] (p. 3646).

266. — M. Pierre Joxe : s'élève contre une interprétation étroite de la Constitution qui prive les agriculteurs français d'un débat parlementaire urgent compte tenu de l'évolution dramatique des problèmes agricoles [23 juillet 1974] (p. 3647).

267. — M. Marcel Rigout : proteste contre le refus du Gouvernement de consacrer une partie de la session extraordinaire à l'examen des difficultés du monde agricole [23 juillet 1974] (p. 3647).

268. — M. Chambaz : s'élève contre les assertions de M. Voisin relatives à M. S. Lorenzi, réalisateur de télévision ; danger de créer un délit d'opinion [24 juillet 1974] (p. 3724).

269. — M. Marcel Rigout : souligne que la décision de réunir l'ensemble de la commission des finances et de la commission de la production et des échanges pour entendre le Premier ministre sur les problèmes agricoles n'a aucune base réglementaire [24 juillet 1974] (p. 3758).

270. — M. Chandernagor : interroge le président sur le fondement réglementaire de la décision de réunir ensemble la commission des finances et la commission de la production et des échanges pour entendre le Premier ministre sur les problèmes agricoles [24 juillet 1974] (p. 3758).

271. — M. Fillioud : proteste contre la mauvaise organisation du travail entre les deux Assemblées pour l'examen du texte relatif à la radio-télévision [26 juillet 1974] (p. 3852).

272. — M. Hamel : s'étonne du contenu d'une lettre attribuée à M. Robert Fabre et relative au cérémonial qui accompagne l'entrée du président en séance [27 juillet 1974] (p. 3907).

273. — M. Chevènement : demande une reprise rapide du débat sur la radio-télévision [27 juillet 1974] (p. 3908).

274. — M. Herzog : non-inscription à l'ordre du jour de la présente session du projet de loi instituant une taxe professionnelle en remplacement de la patente [2 octobre 1974] (p. 4663, 4664).

275. — M. de Poulpiquet : demande d'une discussion sur les problèmes agricoles [2 octobre 1974] (p. 4664).

276. — M. Charles Bignon : demande d'une discussion sur les problèmes agricoles [2 octobre 1974] (p. 4664).

277. — M. Guy Beck : problèmes agricoles [2 octobre 1974] (p. 4664).

278. — M. Julia : dispositions de l'article 58 du règlement concernant les rappels au règlement ; refus de rappels au règlement lors de la précédente séance ; rythme des questions au Gouvernement ayant un caractère spontané [3 octobre 1974] (p. 4726).

279. — M. Guermeur : procédure des questions au Gouvernement ; transmission de sa question au sujet de l'entreprise Laïta [9 octobre 1974] (p. 4901).

280. — M. Bolo : incident personnel (panne d'ascenseur) [10 octobre 1974] (p. 4948).

281. — M. Rigout : non-inscription à l'ordre du jour de sa proposition tendant à créer une commission d'enquête portant sur l'organisation et les pratiques du commerce de la viande [16 octobre 1974] (p. 5090).

282. — M. Weinman : rectification de vote [16 octobre 1974] (p. 5091).

283. — M. Pierre Weber : amélioration des conditions de travail : horaires des séances [16 octobre 1974] (p. 5091).

284. — M. Frêche : application de l'article 58 du règlement ; renvoi des rappels au règlement après l'heure réservée aux questions au Gouvernement et article 48 de la Constitution ; priorité au Gouvernement pour la fixation de l'ordre du jour ; grève de la faim des harkis [16 octobre 1974] (p. 5091).

285. — M. Jean Bernard : demande le règlement de la crise minière de Faulquemont [17 octobre 1974] (p. 5182).

286. — M. Jean Fontaine : déroulement des débats ; pouvoir du Gouvernement, en vertu de l'article 89, alinéa 3, du règlement et de l'article 48 de la Constitution, de modifier l'ordre du jour [17 octobre 1974] (p. 5191).

287, 288. — M. Henri Lucas : 1° demande la modification des débats budgétaires afin que le budget des P.T.T. vienne en discussion d'urgence ; 2° les organisations syndicales dénoncent les menaces contre le statut de la fonction publique [29 octobre 1974] (p. 5534, 5552).

289. — M. Hamel : rôle du rapport et l'interprétation qu'en donne M. Ralite [30 octobre 1974] (p. 5605).

290. — M. Jacques Marette : licenciement du directeur général d'une station de radio périphérique : révélation du salaire mensuel et des indemnités de licenciement ; initiative contestable du secrétaire d'Etat à l'information [30 octobre 1974] (p. 5636).

291. — M. Godon : sur l'incidence des grèves de la caisse des dépôts et des P.T.T. [30 octobre 1974] (p. 5645).

292. — M. Schloesing : souhaite l'amélioration des conditions du travail parlementaire ; publication du rapport de la commission d'enquête sur la situation de l'énergie en France [5 novembre 1974] (p. 5850).

293. — M. Laurissergues : refus du Gouvernement d'avancer la date de la discussion du budget des PTT ; devoir du Parlement de se saisir du problème causé par les grèves [5 novembre 1974] (p. 5870).

294. — M. Henri Lucas : demande l'examen rapide du budget des PTT ; souligne la responsabilité du Gouvernement et de la majorité dans la situation, préjudiciable à tous les Français, qu'entraînent les grèves [5 novembre 1974] (p. 5870).

295. — M. Bertrand Flornoy : sa demande non satisfaite de rappel au règlement [6 novembre 1974] (p. 5934).

296. — M. Hamel : rappel des articles 15 et 16 de l'ordonnance de 1958 relatifs aux

incompatibilités parlementaires [7 novembre 1974] (p. 6007).

297. — M. Alain Bonnet : rapport de la commission d'enquête sur les pratiques des sociétés pétrolières en France [8 novembre 1974] (p. 6113).

298. — M. Jans : non-respect de l'article 58 du règlement ; articles 25 et 26 du règlement ; liste de six députés candidats au conseil supérieur des HLM [6 novembre 1974] (p. 6124).

299. — M. Ginoux : publication et diffusion du rapport de la commission d'enquête sur les agissements des sociétés pétrolières [8 novembre 1974] (p. 6124).

300. — M. Soustelle : publication dans la presse du rapport de la commission d'enquête sur les pratiques des sociétés pétrolières alors que les membres de l'Assemblée ne l'ont pas encore reçu [8 novembre 1974] (p. 6130).

301. — M. Bayou : même objet [8 novembre 1974] (p. 6130).

302. — M. de Bennetot : compétences respectives de la commission de la défense nationale et de la commission des finances dans le domaine des affaires militaires [8 novembre 1974] (p. 6153).

303. — M. Julien Schvartz : article paru dans le *Journal du dimanche* du 10 novembre 1974 au sujet de son rapport ; proteste contre l'affirmation que celui-ci serait l'aboutissement d'une manœuvre montée par les milieux de gauche ; cet article mettrait en cause son honorabilité de parlementaire et jetterait le discrédit sur le travail de la commission d'enquête [12 novembre 1974] (p. 6185).

304. — M. Bardol : sur le vote commun d'amendements différents [12 novembre 1974] (p. 6211, 6212).

305, 306. — M. Marette : 1° au sujet du rapport de la commission d'enquête sur les pratiques pétrolières en France, procédure employée pour juger le fonctionnement du Parlement français [15 novembre 1974] (p. 6475, 6476) ; 2° discussion du budget de l'ORTF, répartition du produit de la redevance [15 novembre 1974] (p. 6490).

307. — M. Pierre Weber : grève des éboueurs ; sa suggestion pour l'enlèvement des ordures ménagères qui s'accumulent [19 novembre 1974] (p. 6715).

308. — M. Bonhomme : simultanéité des séances de commission et des séances de l'Assemblée [20 novembre 1974] (p. 6771, 6772).

309. — M. Alain Bonnet : sur le même problème [20 novembre 1974] (p. 6772).

310. — M. Krieg : procédure des questions au Gouvernement, dites spontanées [20 novembre 1974] (p. 6794).

311. — M. Poperen : libération de deux Français retenus comme otages au Tchad [21 novembre 1974] (p. 6918).

312. — M. Hamel : simultanéité des séances en commission et en séance publique ; importance du débat sur l'interruption de la grossesse [26 novembre 1974] (p. 6995, 6996).

313. — M. Marchais : refus par la conférence des présidents de l'organisation d'un débat sur les conclusions de la commission sur les pratiques des sociétés pétrolières opérant en France ; attitude de la majorité ; étude des mesures urgentes pour pallier la hausse des produits pétroliers et ses conséquences [26 novembre 1974] (p. 7017, 7018).

314. — M. Chinaud : inscription en priorité à l'ordre du jour d'une série de questions concernant l'emploi [26 novembre 1974] (p. 7018).

315. — M. Hamel : concomitance entre le débat sur l'avortement et la réunion de la commission des finances sur le projet de loi instituant un prélèvement conjoncturel [27 novembre 1974] (p. 7103).

316. — M. Alain Bonnet : modification de l'ordre des orateurs dans le débat sur l'avortement afin de faire bénéficier certains d'entre eux de la retransmission par la télévision [27 novembre 1974] (p. 7103).

317. — M. Rolland : retransmission par la télévision du débat relatif à l'interruption volontaire de la grossesse [27 novembre 1974] (p. 7103).

318. — M. Pierre Bas : sa décision au sujet d'une formule discourtoise employée par M. Couderc à son endroit [28 novembre 1974] (p. 7181).

319. — **M. Labarrère** : réponse des ministres aux questions écrites [3 décembre 1974] (p. 7294).

320. — **M. Fanton** : procédure des questions au Gouvernement ; demande un retour à une conception plus saine des questions au Gouvernement ; publication par un éditeur du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des sociétés pétrolières en France ; la nature du « domaine public » des travaux parlementaires ne donnant pas lieu à des droits d'auteur [4 décembre 1974] (p. 7380).

321. — **M. Terrenoire** : demande à qui doivent être versés les droits d'auteur sur un ouvrage vendu 10 F dans le commerce et qui constitue la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les pratiques des sociétés pétrolières en France [4 décembre 1974] (p. 7380).

322. — **M. Audinot** : demande une répartition équitable des questions au Gouvernement entre la majorité et l'opposition [4 décembre 1974] (p. 7380).

323. — **M. Maujoüan du Gasset** : souhaite que soient principalement retenues les questions au Gouvernement présentées par des députés qui n'ont pas souvent l'occasion de prendre la parole [4 décembre 1974] (p. 7380).

324. — **M. Gaudin** : au sujet du transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon ; dépôt d'une question orale ; demande la réunion de la conférence des présidents [5 décembre 1974] (p. 7430).

325. — **M. Simon-Lorière** : événements consécutifs au transfert de la préfecture du Var de Draguignan à Toulon [5 décembre 1974] (p. 7431).

326. — **M. Chandernagor** : au sujet de la séance réservée aux questions orales [5 décembre 1974] (p. 7431).

327. — **M. Montdargent** : question orale sans débat (n° 15343) (incidents de Draguignan) ; transfert éventuel de la préfecture du Val-d'Oise de Pontoise à Argenteuil [11 décembre 1974] (p. 7681).

328. — **M. Bertrand Denis** : sa mise au point au sujet de son vote sur la réforme du permis de chasse ; méthode de travail de l'Assemblée [12 décembre 1974] (p. 7734).

329. — **M. Fanton** : invoque l'article 91, alinéa 4, du règlement [13 décembre 1974] (p. 7829).

330. — **M. Mexandeau** : regrette l'absence de plusieurs ministres [13 décembre 1974] (p. 7846).

331. — **M. Maurice Andrieu** : délai de réponse aux questions écrites ; rappelle sa question n° 12469 au sujet du tracé de la rocade Sud-Toulouse [17 décembre 1974] (p. 7959).

332. — **M. Charles Bignon** : article 118 du règlement au sujet de la discussion des lois de finances ; dispositions nouvelles adoptées par le Sénat ; priorité de l'Assemblée pour le dépôt d'un projet de loi de finances ; « cavaliers budgétaires » [19 décembre 1974] (p. 8122).

333. — **M. Bayou** : attire l'attention du Gouvernement sur la gravité de la situation dans la viticulture française [3 avril 1975] (p. 1244).

334. — **M. Commenay** : proteste contre le retrait inexpliqué de l'ordre du jour du projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire [4 avril 1975] (p. 1322).

335. — **M. Fouchier** : retrait de l'ordre du jour d'un texte que la commission de la production et des échanges avait examiné d'urgence puisqu'il devait être discuté le 4 avril ; souligne en conséquence les conditions déplorables dans lesquelles les commissions sont appelées à travailler [8 avril 1975] (p. 1384).

356. — **M. Garcin** : proteste contre la non-inscription à l'ordre du jour des propositions de loi tendant à la commémoration de la journée du 8 mai, comme fête du souvenir [8 avril 1975] (p. 1400).

337. — **M. Bayou** : en raison de la crise viticole du Midi de la France, demande une modification de l'ordre du jour pour inscription en priorité d'une déclaration du Gouvernement suivie d'un débat sur les problèmes viticoles ; demande quelle sera la position du Gouvernement, dans le cadre des négociations de Bruxelles, sur la liberté de distillation et en cas de refus aux revendications des viticulteurs [15 avril 1975] (p. 1636).

338. — **M. Sénès** : demande l'inscription par la conférence des présidents d'une question orale avec débat de M. Bayou au sujet

des revendications des viticulteurs du Midi [15 avril 1975] (p. 1636).

339. — M. Balmigère : proteste contre le silence du Gouvernement dans la crise actuelle de la viticulture méridionale [15 avril 1975] (p. 1636).

340. — M. Villon : constate que les propositions tendant à faire du 8 mai une fête nationale fériée n'ont pas été inscrites à l'ordre du jour de la semaine ; proteste contre le camouflet ainsi imposé à la commission des lois qui avait jugé le texte rapporté par M. Garcin comme relevant du domaine législatif ; déception douloureuse ressentie par le monde combattant de 1939-1945 [15 avril 1975] (p. 1653).

341. — M. Bastide : au sujet de la commémoration du 8 mai [15 avril 1975] (p. 1654).

342. — M. Balmigère : rappelle l'agitation du monde viticole du Midi et les craintes des viticulteurs ; redoute des incidents graves ; souligne la dérobade du Premier ministre [15 avril 1975] (p. 1654).

343. — M. Sénès : au sujet de la non-inscription par la conférence des présidents à l'ordre du jour du 16 avril de la question orale avec débat de M. Bayou [15 avril 1975] (p. 1654).

344. — M. Claude Labbé : article 138 du règlement relatif aux questions d'actualité ; durée de l'intervention des ministres [16 avril 1975] (p. 1737).

345. — M. Defferre : présence de certains ministres au banc du Gouvernement : absence du Premier ministre [16 avril 1975] (p. 1737).

346. — M. Alain Bonnet : conditions de travail des commissions d'enquête [17 avril 1975] (p. 1772, 1773).

347. — M. Bertrand Denis : insuffisance des moyens et étroitesse des pouvoirs des commissions d'enquête [17 avril 1975] (p. 1773).

348. — M. Le Pensec : rappelle sa précédente question écrite, restée sans réponse, relative à la culture et au raffinage de la betterave sucrière dans le Finistère ; proteste contre la « priorité » de réponse accordée aux questions des membres de la majorité [6 mai 1975] (p. 2358).

349. — M. Aumont : rappelle ses questions écrites restées sans réponse, notamment celles ayant trait à la fiscalité directe applicable aux compagnies pétrolières ; notion du secret fiscal [6 mai 1975] (p. 2358).

350. — M. Fanton : sa question écrite restée sans réponse au sujet de la condamnation d'un contribuable qui n'avait pas établi de déclaration d'impôt pendant huit ans ; notion du secret fiscal [6 mai 1975] (p. 2358).

351. — M. Dubedout : interroge le président sur la constitutionnalité d'un éventuel renvoi du projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière à deux commissions (commission des lois pour les titres I[er], II, IV, V et commission de la production pour le titre III) [6 mai 1975] (p. 2359).

352. — M. Dubedout : sur l'intervention de l'Assemblée en matière de compétence des commissions saisies au fond (articles 31 et 85 du règlement) [7 mai 1975] (p. 2463).

353. — M. Dubedout : s'étonne que le président de la commission des finances ait attendu la décision de refuser la constitution d'une commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi portant réforme de l'urbanisme et de la politique foncière pour demander que sa commission soit saisie pour avis [13 mai 1975] (p. 2542).

354. — M. Virgile Barel : s'élève contre la décision du Président de la République de supprimer la commémoration du 8 mai 1945 ; la réconciliation avec l'Allemagne ne peut justifier l'oubli du fascisme ; rappelle le sacrifice des résistants et notamment de son fils Max Barel ; réclame l'extradition de Klaus Barbie ; demande que l'Assemblée se prononce au scrutin public sur une suspension de séance de deux heures [13 mai 1975] (p. 2542, 2543).

355. — M. Canacos : mise en cause d'un élu communiste au sujet de la commémoration du 8 mai 1945 à Saint-Dizier [13 mai 1975] (p. 2544).

356. — M. Frêche : application de l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale ; contrôle parlementaire ; délai de réponse aux questions écrites [14 mai 1975] (p. 2648, 2649).

357. — M. Boulloche : procédure des questions au Gouvernement ; réponse de M. Dura-

four relative à la compétence de M. Limouzy sur la situation de l'emploi dans le Tarn ; intervention de M. Hamel au sujet du parti socialiste portugais [21 mai 1975] (p. 2940).

358. — M. Hamel : attire l'attention du président de l'Assemblée sur l'intolérance dont font preuve à son égard certains membres du groupe communiste [21 mai 1975] (p. 2960).

359. — M. Alain Bonnet : s'étonne du retard mis par le Gouvernement à soumettre à l'Assemblée les textes importants prévus pour la présente session [22 mai 1975] [p. 3006).

360. — M. Hamel : souhaite que la conférence des présidents se réunisse pour manifester la solidarité qu'éprouve l'Assemblée à l'égard du parti socialiste portugais [22 mai 1975] (p. 3006).

361. — M. Hamel : cérémonie au Palais du Luxembourg à l'occasion du centenaire du Sénat [23 mai 1975] (p. 3182).

362. — M. Lazarino : sur la suppression d'une séance de questions orales consacrée à la politique extérieure ; demande au Gouvernement un débat sur ce sujet avant la fin de la session [3 juin 1975] (p. 3542).

363. — M. Mexandeau : sur les conditions de travail de l'Assemblée [4 juin 1975] (p. 3648).

364. — M. Mexandeau : article 89, alinéa 3 (conditions de travail de l'Assemblée) [4 juin 1975] (p. 3661).

365. — M. Macquet : questions au Gouvernement ; temps de parole de la majorité et de l'opposition [4 juin 1975] (p. 3661).

366. — M. Legendre : conditions de demande de rendez-vous au Premier ministre [4 juin 1975] (p. 3662).

367. — M. Glon : rectifie les propos qui lui ont été prêtés par le compte rendu analytique [5 juin 1975] (p. 3707).

368. — M. Bardol : procédure de recevabilité des amendements ; impression, distribution et discussion des amendements déclarés irrecevables par la commission des finances ; application de l'article 40 [11 juin 1975] (p. 3988).

369. — M. Boulloche : article 98 du règlement et articles 39 et 40 de la Constitution ; procédure de recevabilité des amendements ; pouvoir d'appréciation du président de l'Assemblée nationale ; « couperet » de l'article 40 pour certains amendements du groupe communiste ; recours au Conseil constitutionnel pour trancher ; principe général de la création de charges nouvelles ou diminution de ressources en ce qui concerne la recevabilité des amendements [11 juin 1975] (p. 3989).

370. — M. Fanton : discussion des amendements déposés sur un texte si une nouvelle rédaction d'une disposition du projet est adoptée ; problème de leur rectification possible [12 juin 1975] (p. 4063).

371. — M. Gissinger : estime que l'amendement n° 14 de M. Fontaine ne visant pas effectivement le projet de loi concernant les conditions d'éligibilité au sein des entreprises aurait dû être déclaré irrecevable [16 juin 1975] (p. 4244).

372. — M. Ralite : s'associe à l'intervention de M. Chambaz pour un fait personnel et donne lecture du passage du document mis en cause [17 juin 1975] (p. 4303).

373. — M. de Poulpiquet : proteste contre l'ordre du jour chargé de la fin de session [17 juin 1975] (p. 4304).

374. — M. Hamel : demande au Gouvernement d'envisager une session spéciale pour permettre à l'Assemblée d'achever l'examen des textes dans de bonnes conditions et, pour l'avenir, de presser les administrations de faire avancer les textes destinés à être examinés par le Parlement [18 juin 1975] (p. 4348).

375. — M. Chandernagor : rappelle la demande de parole de M. Pignion pour un fait personnel dans la dernière séance du 18 juin, à laquelle il n'a pas été donné suite [19 juin 1975] (p. 4408).

376. — M. Xavier Hamelin : au sujet de la durée du débat sur les amendements dans la discussion du projet sur l'éducation [19 juin 1975] (p. 4421).

377. — M. Duroure : souligne la confusion du débat sur l'éducation en général et sur le vote de l'amendement n° 23 à l'article 1er en particulier [19 juin 1975] (p. 4424).

378. — M. Flornoy : au sujet de la demande de scrutin public présentée par

M. Aubert sur l'amendement n° 12 tendant à la suppression de l'article 4 du projet de loi sur l'éducation [19 juin 1975] (p. 4448).

379. — M. Robert-André Vivien : mission des parlementaires siégeant au sein des conseils d'administration des sociétés de radio-télévision ; revendications du personnel de l'office interdépartemental HLM de la région [20 juin 1975] (p. 4581, 4582).

380. — M. Chambaz : décision de la gauche de constituer un dossier des violations du droit d'information et de la liberté d'expression à la radio et à la télévision [20 juin 1975] (p. 4582).

381. — M. Fanton : au sujet du retrait éventuel de l'ordre du jour de la discussion du projet de loi relatif à la limite d'âge des fonctionnaires [24 juin 1975] (p. 4651).

382. — M. Fontaine : s'élève contre la non-application de l'article 86 lors de la discussion du projet de loi relatif à l'indépendance des Comores [25 juin 1975] (p. 4735, 4736).

383. — M. Rolland : s'associe aux critiques de M. Fontaine sur la non-distribution du rapport avant la discussion du projet de loi en cause [25 juin 1975] (p. 4736).

384. — M. Mitterrand : au sujet du report de la discussion du débat sur la politique étrangère ; souligne la priorité de la conférence des présidents pour modifier l'ordre du jour ; indique le retard apporté à la discussion du débat en cause ; rappelle les propos récents du président de l'Assemblée sur les modifications apportées à l'ordre du jour par le Gouvernement [26 juin 1975] (p. 4776, 4777).

385. — M. Buron : au sujet de l'éloge funèbre du général Stehlin [27 juin 1975] (p. 4922).

386. — M. Henri Berger : proteste contre le fait que le projet de loi relatif à l'éducation a été voté alors même que deux commissions mixtes paritaires n'avaient pas achevé leurs travaux [30 juin 1975] (p. 5067).

387. — Mme Fritsch : demande à la présidence de prévoir un texte imposant le quorum dans les réunions de commissions [30 juin 1975] (p. 5067).

388. — M. Mexandeau : proteste contre les conditions de travail imposées aux parlementaires au cours des trois dernières semaines, conditions qu'il juge « ignominieuses » ; avoue osciller entre la nausée et le découragement [30 juin 1975] (p. 5068).

389. — M. Ducoloné : fait observer que le Parlement ne pourra réformer ses méthodes de travail tant que le Gouvernement le maintiendra dans un corset [30 juin 1975] (p. 5068).

390. — M. Darinot : proteste contre les conditions de fonctionnement des commissions mixtes paritaires dont l'exemple du texte sur les déchets fournit un bon exemple [30 juin 1975] (p. 5068).

391. — M. Alfonsi : les problèmes fondamentaux de la Corse ; les événements d'Aléria ; inscription d'un débat sur la question corse dès la rentrée parlementaire [9 septembre 1975] (p. 6057).

392. — M. Ducoloné : donne les raisons de son retard dû à la fermeture des portes de l'Assemblée [9 septembre 1975] (p. 6057).

393. — M. Cermolacce : ordre du jour de la session extraordinaire ; problème de la Corse [9 septembre 1975] (p. 6057).

394. — M. Robert-André Vivien : article 53 : liberté des accès normaux à l'Assemblée nationale [9 septembre 1975] (p. 6057, 6058).

395. — M. Boscher : affaire Claustre [10 septembre 1975] (p. 6139).

396. — M. Robert-André Vivien : au sujet du débat du 10 septembre 1975 : problème de l'information à la télévision [12 septembre 1975] (p. 6251).

397. — M. Defferre : demande que l'Assemblée marque, en observant une minute de silence, son émotion après l'exécution de cinq jeunes Espagnols ; déplore que lors de la conférence des présidents, les représentants du groupe UDR et RI s'y soient opposés ; réclame une suspension de séance [2 octobre 1975] (p. 6412).

398. — M. Claude Labbé : sur le rappel au règlement de M. Defferre au sujet de l'exécution de cinq jeunes Espagnols ; accuse M. Defferre de mensonge ; estime que la conférence des présidents s'est passée de façon autre que celle relatée par M. Defferre ; pense que l'opposition se livre à une manœuvre de politique intérieure ; la condamnation par le groupe UDR de certaines méthodes ; sa crainte

de voir atteindre un peuple et non un régime ; accepte une suspension de séance ; estime qu'une minute de silence n'est pas de circonstance [2 octobre 1975] (p. 6412).

399. — M. Baillot : regrette que le président de l'Assemblée nationale n'ait pas repris à son compte la suggestion des groupes communiste et socialiste de respecter une minute de silence à la suite de l'exécution de cinq jeunes Espagnols ; insiste pour que la séance soit suspendue durant un quart d'heure [2 octobre 1975] (p. 6412, 6413).

400. — M. Donnez : s'associe à la demande de suspension de séance relative aux condamnations prononcées en Espagne ; le non-respect de suspension de séance relative aux condamnations prononcées en Espagne ; le non-respect des droits de l'homme en ce qui concerne ces condamnations ; aura une pensée pendant la suspension de séance pour les victimes de tous les régimes totalitaires [2 octobre 1975] (p. 6413).

401. — M. Chinaud : pense que M. Defferre se livre à une opération de politique intérieure à l'occasion de son rappel au règlement relatif aux condamnations prononcées en Espagne ; estime qu'une représentation nationale ne doit pas se laisser entraîner dans une telle manœuvre [2 octobre 1975] (p. 6413).

402. — M. Dubedout : approuve le Gouvernement d'avoir repris dans un projet spécial le titre III du projet de réforme foncière ; déplore que les objections soulevées par l'opposition n'aient pas été plus tôt entendues [2 octobre 1975] (p. 6414, 6415).

403. — M. Defferre : attire l'attention du président sur la participation au scrutin des deux députés des Comores, île devenue indépendante [8 octobre 1975] (p. 6657).

404. — M. Fiszbin : s'élève contre l'éventuelle discussion, en violation du règlement, de la proposition de résolution n° 1696 de M. Labbé tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les entraves que peuvent subir les organes de presse lors de leur fabrication ou de leur diffusion ; énumère les différentes instances judiciaires en cours qui interdisent à l'Assemblée de se saisir des faits ayant motivé les poursuites [14 octobre 1975] (p. 6834).

405. — M. Fanton : interroge la présidence sur la crédibilité de l'ordre du jour qui prévoit l'examen du projet de loi n° 1881 portant réforme de l'urbanisme [14 octobre 1975] (p. 6834, 6835).

406. — M. Fanton : fait observer que la faible participation des députés au débat est la conséquence du chevauchement entre séances publiques et réunions de commissions [15 octobre 1975] (p. 6890).

407. — M. Montdargent : s'élève contre l'interprétation donnée par M. Haby, ministre de l'éducation, sur l'attitude de la délégation parlementaire communiste quant au programme de créations de classes maternelles que le groupe trouve notoirement insuffisant [15 octobre 1975] (p. 6918).

408. — M. Gaudin : modification de l'ordre du jour prioritaire ; discussion du projet de loi relatif au statut général des militaires [17 octobre 1975] (p. 7054).

409. — M. Allainmat : inscription à l'ordre du jour prioritaire du projet de loi relatif au statut général des militaires [17 octobre 1975] (p. 7073, 7074).

410. — M. Dronne : sur le projet de loi portant statut général des militaires : traitement réservé aux amendements qu'il avait déposés et qui ont été déclarés irrecevables en application de l'article 98, paragraphe 6, du règlement, alors que, rectifiés, ils proposaient des recettes compensatoires.

411. — M. Franceschi : projet de portant statut général des militaires, article 1er : discussion des amendements de M. Allainmat nos 38 et 39 ; demande une deuxième délibération [17 octobre 1975] (p. 7111, 7112).

412. — M. Gau : article 41 du règlement : réunions de commissions pendant les séances ; souhaite une meilleure organisation des travaux parlementaires [23 octobre 1975] (p. 7262).

413. — M. Dubedout : organisation des travaux parlementaires ; distribution tardive des rapports [24 octobre 1975] (p. 7363).

414. — M. Ducoloné : organisation des travaux parlementaires ; distribution tardive des rapports [24 octobre 1975] (p. 7385).

415. — M. Bertrand Denis : organisation des travaux parlementaires [24 octobre 1975] (p. 7385).

416. — M. Aumont : article 98, alinéa 6, du règlement : recevabilité des amendements n°s 142 et 143 déposés aux articles 27 et 28 du projet de loi de finances (inscription au budget du commerce et de l'artisanat des crédits de fonctionnement égarés au budget de l'industrie et des crédits d'équipement égarés à celui des charges communes) : précédent de l'amendement Gilbert Faure au budget des anciens combattants [29 octobre 1975] (p. 7511, 7512).

417. — M. Aumont : motif de l'irrecevabilité des amendements n°s 142 et 143 [29 octobre 1975] (p. 7516).

418. — M. Gilbert Faure : discussion des budgets annexes de l'Imprimerie nationale et des Médailles ; demande une suspension de séance [31 octobre 1975] (p. 7703).

419. — M. Claudius-Petit : intervention de M. Ralite, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales pour le cinéma [3 novembre 1975] (p. 7731).

420. — M. Ralite : teneur de son rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 1976 : cinéma [3 novembre 1975] (p. 7731).

421. — M. Rigout : modifications apportées à l'ordre du jour de l'Assemblée ; déroulement des débats de la commission des lois élargie ; mauvaises conditions dans lesquelles le budget de l'agriculture sera discuté [4 novembre 1975] (p. 7829, 7830).

422. — M. Pierre Joxe : discussion du budget de l'agriculture avant la publication par le Gouvernement du rapport prévu par l'article 6 de la loi n° 60-808 du 5 août 1960, dite « loi d'orientation agricole » [5 novembre 1975] (p. 7867, 7868).

423. — M. Defferre : demande la réunion du bureau de l'Assemblée pour statuer sur l'irrecevabilité opposée aux amendements qui tendent à inscrire des crédits prévus au budget des charges communes au budget des départements dont doivent dépendre effectivement l'affectation et le paiement ; omnipotence du ministre des finances ; ces amendements ne devaient pas tomber sous le coup de l'article 40 ; le Conseil constitutionnel devrait être saisi [5 novembre 1975] (p. 7888).

424. — M. Ribière : difficultés pour les non-inscrits d'obtenir la parole ; impossibilité où il s'est trouvé de poser une question relative à la formation des maîtres de l'enseignement du second degré [12 novembre 1975] (p. 8168).

425. — M. Maurice Andrieux : article 50 : réunion concomitante d'une séance plénière et de la commission des lois élargie ; décisions des membres du groupe communiste de ne plus se rendre aux réunions des commissions élargies lorsqu'il y a une séance plénière [12 novembre 1975] (p. 8168).

426. — M. Kalinsky : article 98 du règlement, paragraphe 6 : recevabilité de son amendement déposé au chapitre 53-24 du budget de l'aviation civile [14 novembre 1975] (p. 8406, 8407).

427. — M. Guermeur : conclusions du rapporteur de la commission de la production et des échanges pour le budget de la marine marchande contraires aux positions prises par la commission [14 novembre 1975] (p. 8431).

428. — M. Sourdille : rapport de M. Le Pensec sur la loi de finances pour 1976 : universités [17 novembre 1975] (p. 8508).

429. — M. Mexandeau : attitude de la commission et de l'Assemblée si la majorité de la commission ne suit pas le rapporteur dans ses conclusions [17 novembre 1975] (p. 8508).

430. — M. Alain Bonnet : réunion concomitante de la séance publique et de la commission élargie [17 novembre 1975] (p. 8513).

431. — Mme Constans : réunion concomitante de la séance publique et de la commission élargie [17 novembre 1975] (p. 8514).

432. — M. Claudius-Petit : réunion concomitante de la séance publique et de la commission élargie [17 novembre 1975] (p. 8514).

433. — M. Hamel : octroi de raccordements téléphoniques dans les circonscriptions des députés présents lors de la discussion du budget annexe des P et T [18 novembre 1975] (p. 8581).

434. — M. de Benouville : dépôt de sa question au Gouvernement en temps utile [19 novembre 1975] (p. 8648).

435. — M. Hamel : article 16 du règlement : sécurité intérieure et extérieure de l'Assemblée ; présence de manifestants dans la cour de l'Assemblée ; demande que le bu-

reau soit saisi de ce problème [19 novembre 1975] (p. 8655).

436. — M. Krieg : signale que M. Piot a été molesté dans la cour ; demande au Président une suspension de séance et l'évacuation des tribunes et de la cour [19 novembre 1975] (p. 8655).

437. — M. Max Lejeune : manifestation dans la cour du Palais-Bourbon ; demande la réunion du bureau de l'Assemblée [19 novembre 1975] (p. 8656).

438. — M. Rigout : abstention volontaire du groupe communiste et du groupe socialiste et des radicaux de gauche sur le scrutin public demandé par le Gouvernement sur l'amendement n° 21 à l'article 1er du projet de loi relatif à la sécurité sociale des écrivains [25 novembre 1975] (p. 8912).

439. — M. Gau : application de l'article 62 : vote personnel des députés [25 novembre 1975] (p. 8912, 8913, 8914).

440. — M. Bécam : vote personnel des députés [25 novembre 1975] (p. 8914).

441. — M. Hamel : vote personnel des députés [25 novembre 1975] (p. 8914).

442. — M. Aumont : proteste contre l'interprétation divergente de ses propos selon qu'ils ont été reproduits dans le compte rendu analytique ou qu'ils ont paru au *Journal officiel* [26 novembre 1975] (p. 8964).

443. — M. Foyer : proteste contre les propos tenus sur un poste périphérique par un secrétaire d'Etat qui s'est montré désobligeant à propos de l'amendement à la loi de finances portant modification du régime fiscal des films pornographiques ; s'il appartient aux députés de censurer le Gouvernement, il n'appartient pas aux ministres de censurer l'Assemblée [26 novembre 1975] (p. 8964).

444. — M. Fontaine : article 101 du règlement : seconde délibération du projet de loi relatif à la limite d'âge des fonctionnaires ; irrecevabilité des amendements du Gouvernement [26 novembre 1975] (p. 8974).

445. — M. Foyer : demande que l'on veuille bien lire au compte rendu de la séance du 21 novembre 1975 « irénique » au lieu de « ironique » [26 novembre 1975] (p. 8982).

446. — M. Hamel : discussion du projet de loi concernant les travailleuses familiales [27 novembre 1975] (p. 9030).

447. — M. Gissinger : projet de loi sur la réforme de la politique foncière : article 1er : texte du Sénat [27 novembre 1975] (p. 9031).

448, 449. — M. Hamel : 1° article 136 du règlement : réponses du ministre compétent aux questions orales [28 novembre 1975] (p. 9135) ; 2° article 137 du règlement : report de la question orale lorsque le ministre intéressé est absent (p. 9138).

450. — M. Pierre Weber : grève des éboueurs ; enlèvement des ordures ménagères de la rue de l'Université [2 décembre 1975] (p. 9197, 9198).

451. — M. Hamel : inscription à l'ordre du jour du projet de loi relatif aux travailleuses familiales [3 décembre 1975] (p. 9250).

452. — M. Le Pensec : voir à « Faits personnels » [4 décembre 1975] (p. 9346).

453. — M. Mexandeau : question orale sans débat de M. Chevènement sur le service national : disproportion entre l'intervention du ministre et le temps de parole accordé à l'auteur de la question ; débat demandé sur les problèmes militaires et la situation des appelés [5 décembre 1975] (p. 9447, 9448).

454. — M. L'Huillier : critique des méthodes de travail de l'Assemblée nationale ; amendements déposés par le Gouvernement dans la proposition de loi relative à la protection de la sous-traitance [5 décembre 1975] (p. 9455).

455. — M. Ducoloné : discussion des conclusions du rapport sur la proposition de loi relative à la protection de la sous-traitance [5 décembre 1975] (p. 9455).

456. — M. Schvartz : décision du bureau autorisant les témoins entendus par une commission d'enquête à prendre connaissance de l'intégralité du procès-verbal de leur déposition [9 décembre 1975] (p. 9506).

457. — M. Baillot : proteste contre le refus de la conférence des présidents d'organiser un débat sur l'armée [9 décembre 1975] (p. 9523).

458. — M. Boulloche : refus des groupes de la majorité d'organiser un débat sur la situation de l'armée et les question de défense [9 décembre 1975] (p. 9523).

459. — M. Rigout : demande un vote sur l'ordre du jour [9 décembre 1975] (p. 9523).

460. — **M. Julia** : dans la discussion du projet de loi sur l'autodétermination des Comores : mise en cause de hauts fonctionnaires français aux Nations unies [10 décembre 1975] (p. 9603).

461. — **M. Feït** : le rôle du représentant permanent de la France à l'ONU ; information des parlementaires français [10 décembre 1975] (p. 9620).

462. — **M. Hamel** : félicitations de l'Assemblée nationale à l'adresse de la brigade anti-gangs [12 décembre 1975] (p. 9754).

463. — **M. Defferre** : jugement porté par la présidence sur les incidents de la séance du 5 décembre ; propos désobligeants tenus sur M. Chevènement [16 décembre 1975] (p. 9841).

464, 465. — **M. Gerbet** : 1° proteste contre la modification de l'ordre du jour ; discussion du projet relatif à la cour d'appel de Versailles [16 décembre 1975] (p. 9854) ; 2° modification de l'ordre du jour par une lettre du Gouvernement (p. 9855).

466. — **M. Alain Bonnet** : proteste contre la modification de l'ordre du jour ; discussion du projet relatif à la cour d'appel de Versailles [16 décembre 1975] (p. 9954).

467. — **M. Frédéric-Dupont** : modification de l'ordre du jour : discussion du projet de loi relatif aux expulsions de personnes âgées de leur logement [16 décembre 1975] (p. 9854, 9855).

468. — **M. Ducoloné** : modification de l'ordre du jour : manœuvres dilatoires du Gouvernement ; demande une suspension de séance [16 décembre 1975] (p. 9855).

469. — **M. Barel** : non-inscription à l'ordre du jour du projet de loi relatif à la protection de la nature [16 décembre 1975] (p. 9855).

470. — **M. Massot** : raisons de la modification « à titre exceptionnel » de l'ordre du jour ; renvoi de la discussion du projet de loi relatif à la cour d'appel de Versailles ; protestations du groupe des socialistes et des radicaux de gauche contre cette violation du règlement [17 décembre 1975] (p. 9913, 9914).

471. — **M. Alain Bonnet** : raisons de la modification « à titre exceptionnel » de l'ordre du jour : renvoi de la discussion du projet de loi relatif à la cour d'appel de Versailles [17 décembre 1975] (p. 9914).

472. — **M. Odru** : organisation de la région de l'Ile-de-France ; discussion de l'amendement n° 77 [16 décembre 1975] (p. 9991).

473. — **M. Marette** : publicité relative à la vente d'armes de guerre parue dans un journal [19 décembre 1975] (p. 10090).

474. — **M. J.-P. Cot** : contre les atteintes portées au fonctionnement de l'institution parlementaire (conditions de désignation des membres du comité chargé d'étudier les améliorations à apporter aux interventions foncières des collectivités locales) ; raisons du refus de M. Dubedout d'y siéger ; réunions de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi « De la liberté » sans convoquer les députés de l'opposition en temps utile [30 décembre 1975] (p. 10167).

475. — **M. Bertrand Denis** : composition et procédure des commissions spéciales [20 décembre 1975] (p. 10167, 10168).

476. — **M. Frelaut** : désignation des membres du comité d'études des problèmes fonciers [20 décembre 1975] (p. 10168).

477. — **M. Balmigère** : responsabilité du Gouvernement et de la majorité dans les événements du midi viticole [2 avril 1976] (p. 1273).

478. — **M. Balmigère** : les raisons de son insistance à réclamer un débat sur la viticultude [6 avril 1976] (p. 1368, 1369).

479. — **M. Bayou** : nécessité d'un débat sur la viticulture [6 avril 1976] (p. 1369).

480. — **M. Virgile Barel** : discussion du rapport de la commission d'enquête sur la pollution de la Méditerranée ; nécessité d'organiser un grand débat sur la pollution de la mer (désastre d'Ouessant, rejets de boues rouges aux abords de la Corse) [6 avril 1976] (p. 1369).

481. — **M. Bertrand Denis** : intervention débordant le cadre des rappels au règlement [6 avril 1976] (p. 1369).

482. — **M. Briane** : discussion du rapport sur la pollution de la Méditerranée [6 avril 1976] (p. 1369).

483. — **M. Hamel** : déplore l'absence d'un débat de politique générale au Parlement [7 avril 1976] (p. 1466).

484. — **M. de Poulpiquet** : proteste contre l'insuffisance de délai entre la distribution des amendements et leur vote ; reproche au président de ne pas lui avoir donné la parole avant le vote, malgré sa demande [8 avril 1976] (p. 1501).

485. — **M. Dubedout** : reproche au président de ne pas donner la parole à l'opposition lorsqu'un de ses députés la demande [8 avril 1976] (p. 1502).

486. — **M. Glon** : souhaiterait que les amendements soient distribués par article [8 avril 1976] (p. 1502).

487. — **M. Mesmin** : regrette de n'avoir pas eu le temps de déposer des sous-amendements [8 avril 1976] (p. 1502).

488. — **M. Fanton** : souhaiterait que les amendements soient distribués dans l'ordre des articles [8 avril 1976] (p. 1502).

489. — **M. Claudius-Petit** : appuie les propos de M. Fanton [8 avril 1976] (p. 1502).

490. — **M. André Billoux** : proteste contre le report de la discussion du projet de loi sur le code minier [13 avril 1976] (p. 1656).

491. — **M. Debré** : regrette que le texte relatif aux candidatures à la Présidence de la République soit discuté en séance de nuit [20 avril 1976] (p. 1916).

492. — **M. Defferre** : proteste contre les mauvais traitements infligés par la police à quatre conseillers municipaux de Paris [27 avril 1976] (p. 2164).

493. — **M. Gaudin** : proteste contre les méthodes de travail imposées à l'Assemblée [27 avril 1976] (p. 2165).

494. — **M. Ducoloné** : affirme que le scrutin relatif au projet de loi sur la protection de la nature n'a pas été annoncé dans l'ensemble du Palais [27 avril 1976] (p. 2166).

495. — **M. Ballanger** : sur le même texte, estime que le scrutin n'a pas eu lieu dans la dignité [27 avril 1976] (p. 2166).

496. — **M. Mexandeau** : sur le même texte, proteste contre le temps de vote insuffisant qui ne lui a pas permis de gagner l'hémicycle [27 avril 1976] (p. 2166).

497. — **M. Julia** : sur le même texte, confirme qu'il n'a pas eu le temps de voter [27 avril 1976] (p. 2167).

498. — **M. Bayou** : sur le même texte, n'a pu arriver à temps dans l'hémicycle [27 avril 1976] (p. 2167).

499. — **M. Mesmin** : désirait voter sur le projet de loi en cause [27 avril 1976] (p. 2167).

500. — **M. Couderc** : sur le même texte, souligne la trop grande rapidité du scrutin [27 avril 1976] (p. 2167).

501. — **M. Picquot** : sur le même texte, n'a pu voter comme il le désirait [27 avril 1976] (p. 2167).

502. — **M. Boulloche** : sur le même texte, demande l'annulation du vote [27 avril 1976] (p. 2167).

503. — **M. Dutard** : proteste contre l'inversion de l'ordre du jour [29 avril 1976] (p. 2416).

504. — **M. Fanton** : souhaiterait simplifier le débat sur le projet de loi de finances rectificative pour 1976 [5 mai 1976] (p. 2642).

505. — **M. Charles Bignon** : souhaiterait que la séance du vendredi après-midi soit consacrée aux questions orales [6 mai 1976] (p. 2695).

506. — **M. Hamel** : demande au bureau de l'Assemblée nationale de faire part au bureau de l'Assemblée algérienne de son émotion devant les réquisitoires du procureur de la cour algérienne de sûreté qui a réclamé la peine de mort pour deux ingénieurs français [7 mai 1976] (p. 2814).

507. — **M. Hamel** : demande à la conférence des présidents de ne pas prévoir de séance le mercredi 12 mai au soir avant 23 h 30 en raison de la finale de la coupe d'Europe de football [11 mai 1976] (p. 2845, 2846).

508. — Mme Constans : regrette que trois propositions de loi du groupe communiste n'aient pas été inscrites à l'ordre du jour sous le faux prétexte qu'elles tombent sous le coup de l'article 40 [11 mai 1976] (p. 2867, 2868).

509. — M. Maujoüan du Gasset : signale que sa proposition de loi, bien qu'il soit membre de la majorité, n'a pas été inscrite à l'ordre du jour [11 mai 1976] (p. 2868).

510. — M. Chandernagor : s'élève contre l'accusation d'apporter « son soutien à la criminalité » portée par le ministre de l'intérieur contre l'opposition [12 mai 1976] (p. 2932).

511. — M. Hamel : demande si une suite a été donnée à son appel au règlement, n° 506 [12 mai 1976] (p. 2932).

512. — M. Alain Vivien : s'étonne que le ministre de l'intérieur ait autorisé une réunion organisée par une secte faisant l'objet de nombreuses critiques [13 mai 1976] (p. 2965).

513. — M. Maujoüan du Gasset : rappelle sa proposition de loi tendant à la création d'un secrétaire d'Etat à la famille [20 mai 1976] (p. 3268).

514. — M. Robert-André Vivien : souhaite que la conférence des présidents étudie les délais d'examen du projet sur le régime fiscal de la presse [21 mai 1976] (p. 3378).

515. — M. Alain Bonnet : se joint à la requête de M. Robert-André Vivien (rappel au règlement n° 514) [21 mai 1976] (p. 3378).

516. — M. Alain Bonnet : proteste contre l'impossibilité pour les députés d'assister simultanément aux débats en séance publique et à la commission des finances [25 mai 1976] (p. 3409).

517. — M. Hamel : s'associe aux regrets de M. Alain Bonnet (rappel au règlement, n° 516) [25 mai 1976] (p. 3410).

518. — M. Ralite : regrette le retard intervenu dans la diffusion du rapport d'information sur les décrets d'application de la loi sur l'éducation [1er juin 1976] (p. 3566).

519. — M. Jean Foyer : auditions des représentants du Conseil économique sur les projets dont il a été saisi [1er juin 1976] (p. 3571).

520. — M. Maurice Papon : rôle du rapporteur du Conseil économique [1er juin 1976] (p. 3572).

521. — M. J.-P. Cot : regrette, en tant qu'ancien examinateur du jury de l'ENA, qu'un grave problème concernant cet établissement ait été traité au cours d'une séance de questions au Gouvernement et n'ait pas donné lieu à un débat [2 juin 1976] (p. 3638).

522. — M. Ducoloné : souhaiterait que le déroulement des travaux parlementaires soit fixé avec précision [3 juin 1976] (p. 3702).

523. — M. Fanton : souhaiterait que les amendements concernant le projet de loi sur les plus-values soient distribués article par article [8 juin 1976] (p. 3846).

524. — M. Bardol : proteste contre l'ordre d'examen des amendements [8 juin 1976] (p. 3853).

525. — M. Ballanger : demande l'application du règlement en ce qui concerne la réserve des articles [8 juin 1976] (p. 3868).

526. — M. Chandernagor : souhaiterait que la commission des finances et non seulement le président de cette commission délibère de la réserve des articles [8 juin 1976] (p. 3868).

527. — M. Ducoloné : regrette la désinvolture des réponses du Gouvernement aux questions posées par les députés de l'opposition [9 juin 1976] (p. 3908).

528. — M. Robert-André Vivien : demande l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée du projet de loi relatif au régime fiscal de la presse [9 juin 1976] (p. 3908).

529. — M. Marcel Rigout : proteste contre la réserve de l'article premier du projet de loi sur l'imposition des ressources provenant des plus-values assimilables à un revenu [9 juin 1976] (p. 3915).

530. — **M. Zeller** : proteste contre les suspensions de séance et souhaite que la durée des débats concernant le VII[e] Plan soit proportionnée à l'importance du sujet [10 juin 1976] (p. 3953).

531. — **M. Charles Bignon** : demande la réserve, non de la discussion, mais des votes sur les amendements [10 juin 1976] (p. 3974).

532. — **M. Jean-Pierre Cot** : souhaite que l'Assemblée statue dans la clarté [10 juin 1976] (p. 3975).

533. — **M. Fanton** : pense que l'Assemblée doit, avant de voter un article, se prononcer sur les amendements de suppression le concernant [10 juin 1976] (p. 3975).

534. — **M. Zeller** : demande que son amendement soit inclus dans la discussion [10 juin 1976] (p. 3975).

535. — **M. Paul Duraffour** : souhaite que le débat sur le VII[e] Plan s'instaure avant la fin de la session [11 juin 1976] (p. 3059).

536. — **M. Lamps** : proteste contre l'absence de débat sur le problème de la sécheresse [15 juin 1976] (p. 4118).

537. — **M. Lamps** : demande l'examen immédiat d'un amendement pour la bonne compréhension du débat sur les plus-values [16 juin 1976] (p. 4192).

538. — **M. Maujoüan du Gasset** : souhaiterait une déclaration du Gouvernement pendant que siège la conférence annuelle agricole, en raison de la sécheresse [17 juin 1976] (p. 4260).

539. — **M. Glon** : demande un tableau récapitulatif des textes votés du projet de loi d'imposition des plus-values [18 juin 1976] (p. 4380).

540. — **M. Lucien Neuwirth** : souhaite que le bureau de l'Assemblée nationale proteste auprès du ministère des P et T contre l'interruption des communications téléphoniques entre l'Assemblée nationale et le Sud-Est du pays [18 juin 1976] (p. 4380).

541. — **M. Houteer** : demande l'inscription à l'ordre du jour d'un débat sur les problèmes aéronautiques [24 juin 1976] (p. 4627).

542. — **M. Raymond** : rappelle qu'il serait regrettable que la modernisation du canal du Midi ne soit pas inscrite au VII[e] Plan [24 juin 1976] (p. 4653).

543. — **M. Alain Vivien** : proteste contre le retrait de l'ordre du jour des projets relatifs à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon [25 juin 1976] (p. 4736).

544. — **M. Pinte** : proteste contre la restriction de la liberté d'initiative des députés [28 juin 1976] (p. 4795).

545. — **M. Labbé** : proteste contre les interprétations différentes de la Constitution par les deux assemblées [28 juin 1976] (p. 4795).

546. — **M. Gau** : proteste contre l'abus des modifications de l'ordre du jour [28 juin 1976] (p. 4799).

547. — **M. Bordu** : proteste contre le refus du Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire un débat sur les conséquences de la sécheresse [29 juin 1976] (p. 4882).

548. — **M. Hamel** : demande que l'Assemblée rende un hommage public à Tabarly [29 juin 1976] (p. 4882).

549. — **M. Dubedout** : aimerait que la discussion du projet de loi sur l'urbanisme soit renvoyée en octobre [29 juin 1976] (p. 4898).

550. — **M. Fanton** : proteste contre l'examen « cahotique » du projet de loi sur l'urbanisme [29 juin 1976] (p. 4899).

551. — **M. Flornoy** : appelle l'attention du Gouvernement sur la menace visant certains représentants diplomatiques à Paris [30 juin 1976] (p. 4956).

552. — **M. Fontaine** : déplore que la visite du ministre du commerce et de l'artisanat ne lui ait pas été annoncée et s'effectue pendant la session extraordinaire [1[er] juillet 1976] (p. 4998).

553. — M. Waldeck L'Huillier : proteste contre le changement d'ordre du jour [7 juillet 1976] (p. 5126).

554. — M. Alfonsi : proteste contre les suspensions de séance [7 juillet 1976] (p. 5131).

555. — M. Plantier : proteste contre la tenue vestimentaire du public dans les tribunes [7 juillet 1976] (p. 5133).

556. — M. Labbé : demande si la décision prise à la conférence des présidents de prolonger la durée des questions sera appliquée [13 octobre 1976] (p. 6550).

557. — M. Max Lejeune : proteste contre l'attitude du président de séance pendant son intervention du mardi 19 octobre [20 octobre 1976] (p. 6781).

558. — M. Partrat : demande la prolongation de la séance de nuit jusqu'à l'heure prévue [20 octobre 1976] (p. 6811).

559. — M. Bécam : préférerait que l'Assemblée ne siège pas les nuits du vendredi au samedi [20 octobre 1976] (p. 6846).

560. — M. Fanton : regrette qu'on tienne compte de l'absence de certains orateurs pour le déroulement des séances [20 octobre 1976] (p. 6846).

561. — M. Lamps : rappelle que la conférence des présidents avait prévu que la discussion générale serait poursuivie le lendemain [21 octobre 1976] (p. 6846).

562. — M. Jean-Pierre Cot : regrette que l'article 100, paragraphe 7, du règlement (temps de parole sur les amendements) ne soit pas mieux appliqué [21 octobre 1976] (p. 6871).

563. — M. Cressard : souhaite que le Gouvernement protège les travailleurs contre les attentats [22 octobre 1976] (p. 6926).

564. — M. Schloesing : souhaite que les services de l'Assemblée diffusent le plus rapidement possible les textes adoptés [22 octobre 1976] (p. 6930).

565. — M. Schloesing : désire que le personnel de l'Assemblée nationale bénéficie de conditions de travail et de salaires normaux mais regrette la pression exercée à l'intérieur de l'Assemblée par les syndicats [26 octobre 1976] (p. 7006).

566. — M. Ducoloné : affirme que l'Assemblée nationale doit bénéficier de la liberté syndicale [26 octobre 1976] (p. 7006).

567. — M. Gilbert Faure : proteste contre l'imprécision de la réponse du ministre de la défense à sa question au Gouvernement [27 octobre 1976] (p. 7103).

568. — M. Gau : proteste contre la présentation des documents budgétaires concernant le projet de loi de finances pour 1977 [29 octobre 1976] (p. 7296).

569. — M. Alain Bonnet : proteste contre la modification de l'ordre du jour prioritaire et le report de l'examen du budget du tourisme [4 novembre 1976] (p. 7500).

570. — M. Fanton : demande qu'un vote sur un amendement dont la recevabilité est discutable ne constitue pas un précédent [8 novembre 1976] (p. 7761).

571. — M. Alain Vivien : proteste contre la déformation de ses propos par le ministre de la défense et lui rappelle que la Polynésie est un territoire d'outre-mer [9 novembre 1976] (p. 7802).

572. — M. Antoine Gissinger : conteste l'objectivité du rapporteur [15 novembre 1976] (p. 7958, 7959).

573. — M. Franceschi : demande à M. le ministre du travail s'il accepte de faire venir en discussion la proposition de loi tendant à réparer les injustices de la loi Boulin [15 novembre 1976] (p. 8030).

574. — M. Odru : proteste contre le refus du ministre de répondre aux questions de l'opposition [15 novembre 1976] (p. 8030).

575. — M. Limouzy : estime que l'Assemblée nationale n'a pas à exercer de contrôle sur les assemblées régionales et reproche à M. Houteer de troubler la séance par des « propos » inexacts [19 novembre 1976] (p. 8346).

576. — M. Houteer : affirme que l'exactitude de ses propos peut être vérifiée dans les journaux régionaux [19 novembre 1976] (p. 8346).

577. — M. Fanton : proteste contre les méthodes de travail de l'Assemblée durant la discussion budgétaire [23 novembre 1976] (p. 8569).

578. — **M. Marette** : signale que, contrairement aux informations publiées dans la presse, il était présent lors de l'adoption du budget et avait voté en sa faveur [23 novembre 1976] (p. 8569).

579. — **M. Henri Deschamps** : rectifie son vote sur le budget [23 novembre 1976] (p. 8569).

580. — **M. André Chandernagor** : rectifie le vote sur le budget de M. Lavielle sur un amendement de M. Allainmat et de M. Maurice Blanc [23 novembre 1976] (p. 8569).

581. — **M. Arnaud Lepercq** : rectifie son vote sur le budget [23 novembre 1976] (p. 8569).

582. — **M. Dubedout** : proteste contre la réunion simultanée de l'Assemblée pour le débat sur l'urbanisme et de la commission spéciale sur l'aide au logement [23 novembre 1976] (p. 8569).

583. — **M. Hamel** : demande que soit commémorée à l'Assemblée nationale la mort d'André Malraux [23 novembre 1976] (p. 8590).

584. — **M. Pierre Joxe** : proteste contre le bouleversement de l'ordre du jour de la commission spéciale sur les libertés [24 novembre 1976] (p. 8639).

585. — **M. Odru** : proteste contre la cessation de la retransmission télévisée de la séance dès la montée à la tribune d'un orateur communiste [7 décembre 1976] (p. 9028).

586. — **M. Legrand** : proteste contre le refus de la conférence des présidents d'inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi n° 1538 tendant à rendre aux mineurs la gestion du risque d'accident du travail [7 décembre 1976] (p. 9042).

587. — **M. Ehrmann** : proteste contre l'interruption du projet de loi complétant et modifiant le code minier [8 décembre 1976] (p. 9076).

588. — **M. Alain Bonnet** : rappelle qu'une suspension de séance à la demande du délégué d'un président de groupe est de droit [3 décembre 1976] (p. 9278).

589. — **M. Delorme** : proteste contre les méthodes de travail de l'Assemblée nationale pour l'examen du projet de loi sur l'architecture [14 décembre 1976] (p. 9378).

590. — **M. Besson** : proteste contre l'absence dans la liste des travaux prévus jusqu'à la fin de la session du projet de loi n° 2221 relatif au statut des assistantes maternelles [15 décembre 1976] (p. 9452).

591. — **M. Briane** : déplore les mauvaises conditions de travail des parlementaires en fin de session [16 décembre 1976] (p. 9484).

592. — **M. Canacos** : considère que la proposition de M. Claudius-Petit sur l'amendement n° 151 concernant le projet de loi sur la réforme de l'aide au logement n'est pas un sous-amendement [16 décembre 1976] (p. 9497).

593. — **M. Robert Fabre** : proteste contre l'atteinte portée à l'honneur de la profession pharmaceutique et l'offense faite aux parlementaires par le ministre de l'intérieur dans sa réponse à une question posée par M. Ducoloné [16 décembre 1976] (p. 9502).

594. — **M. Bertrand Denis** : proteste contre l'organisation des débats [17 décembre 1976] (p. 9630).

595. — **M. Claudius-Petit** : proteste contre l'abus des procédures d'urgence en fin de session [20 décembre 1976] (p. 9757).

596. — **M. Foyer** : proteste contre l'admission par le Gouvernement de dispositions nouvelles dans la loi de finances par le biais de la commission mixte paritaire [20 décembre 1976] (p. 9757).

597. — **M. Charles Bignon** : proteste contre l'examen précipité en fin de session de projets de loi importants [20 décembre 1976] (p. 9758).

598. — **M. Ralite** : proteste contre le dépôt d'une proposition de loi visant à modifier le statut de l'Agence France-Presse [20 décembre 1976] (p. 9795).

599. — **M. Ansart** : regrette qu'aucun débat ne soit prévu par l'ordre du jour sur les licenciements projetés par l'industrie sidérurgique dans l'Est et le Nord [5 avril 1977] (p. 1540).

600. — **M. Bourgeois** : demande l'inscription prioritaire au prochain ordre du jour

de sa question sur les licenciements aux usines Schlumpf [6 avril 1977] (p. 1579).

601. — **M. Defferre** : proteste contre droits du Parlement par le Président de la République dans ses décisions concernant le Zaïre [12 avril 1977] (p. 1706).

602. — **M. Ballanger** : se scandalise que le Gouvernement n'ait fait aucune déclaration devant le Parlement sur « l'expédition coloniale » au Zaïre [12 avril 1977] (p. 1707).

603. — **M. Bardol** : s'étonne qu'un amendement communiste ait été déclaré irrecevable par la commission des finances [12 avril 1977] (p. 1714).

604. — **M. Robert-André Vivien** : apporte un rectificatif à sa question orale sans débat n° 33481 (étude sur la fiscalité de M. Vedel) [26 avril 1977] (p. 2125).

605. — **M. Maurice Blanc** : regrette de n'avoir pas pu poser au Gouvernement une question concernant les éboulements d'Aigueblanche (Savoie) [4 mai 1977] (p. 2427).

606. — **M. Wagner** : regrette de n'avoir pas pu poser une question relative à l'industrie aéronautique, mais est heureux que le Concorde soit autorisé à se poser à New York [11 mai 1977] (p. 2653).

607. — **M. Jean-Pierre Cot** : examine la recevabilité, en vertu de l'article 98, du sous-amendement de M. Besson, après l'article 4 du projet de loi aménageant la taxe professionnelle [17 mai 1977] (p. 2827).

608. — **M. Fanton** : proteste contre la mise en cause par un parlementaire dans une question d'actualité d'un tiers ne pouvant pas se défendre, ce qui est contraire à l'article 138 du règlement [25 mai 1977] (p. 3004).

609. — **M. Robert-André Vivien** : dénonce les procédés démagogiques de certains orateurs qui violent le règlement en son article 54, 6e alinéa [25 mai 1977] (p. 3012).

610. — **M. Boinvilliers** : donnera sa démission de président de la délégation parlementaire pour la radio-télévision française, après les deux réunions auxquelles il a convié ses collègues, en raison de l'insuffisance du personnel et des indemnités qui lui sont attribués [26 mai 1977] (p. 3077).

611. — **M. Fanton** : s'étonne de l'adoption par une commission d'amendements irrecevables au titre de l'article 40 [1er juin 1977] (p. 3272).

612. — **M. Offroy** : proteste contre l'absence du ministre de l'équipement [3 juin 1977] (p. 3403).

613. — **M. Bardol** : proteste contre le manque de courtoisie de M. Brocard, vice-président, à l'égard de son groupe [7 juin 1977] (p. 3440).

614. — **M. André Duroméa** : donne les références de la déclaration du secrétaire d'Etat aux transports, M. Cavaillé, concernant les emplois dans la construction navale [7 juin 1977] (n° 3440).

615. — **M. Julia** : proteste contre la déclaration d'irrecevabilité en vertu de l'article 128 du règlement de ses amendements à l'article 2 du projet de loi portant ratification de l'élection au suffrage universel direct des membres des assemblées parlementaires européennes [9 juin 1977] (p. 3610, 3611).

616. — **M. Juquin** : proteste contre l'interdiction faite par le Gouvernement d'amender le projet de loi n° 2920 autorisant l'approbation des dispositions annexées à la décision du Conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976 et relatives à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct en application de l'article 128 du règlement, alors que l'article 2 du projet de loi est « d'essence nationale » [14 juin 1977] (p. 3724).

617. — **M. Nungesser** : rappelle la décision du bureau prise à l'unanimité constatant qu'il appartient au président de l'Assemblée nationale de statuer sur l'application de l'article 128 du règlement et la constatation que l'article 2 du projet de loi n° 2920 ne relève pas du droit interne [14 juin 1977] (p. 3724).

618. — **M. Defferre** : oppose à l'interdiction pour les députés d'amender le projet de loi n° 2920 l'article 44 de la Constitution de 1958 et estime que les députés seraient en état d'infériorité par rapport aux sénateurs si cette interdiction était maintenue [14 juin 1977] (p. 3725).

619. — **M. Plantier** : proteste contre les propos d'un de ses collègues mettant en doute

la souveraineté de l'Assemblée nationale [15 juin 1977] (p. 3801).

620. — **M. Debré** : regrette d'avoir été mis en cause, pendant son absence, par MM. Bouvard et Maurice Faure au sujet de l'application du traité sur le Marché commun [16 juin 1977] (p. 3851).

621. — **M. Boudet** : proteste contre le report de sa proposition de loi relative à la modification de l'article L 17 du code de la route [16 juin 1977] (p. 3884).

622. — **M. Duroure** : proteste contre la modification de l'ordre du jour par les présidents de commission [16 juin 1977] (p. 3884).

623. — **M. Gilbert Faure** : proteste contre la transformation totale subie par la proposition de loi n° 2980 relative à l'enseignement privé [28 juin 1977] (p. 4335).

625. — **M. Cressard** : demande la discussion immédiate de la proposition de loi n° 2980 en vertu de l'article 94 du règlement [28 juin 1977] (p. 4335).

626. — **M. Forni** : proteste contre la façon dont est mené le débat [29 juin 1977] (p. 4428).

627. — **M. Forni** : proteste contre le non-respect de l'article 111 du règlement fixant les modalités de désignation des membres des CMP [30 juin 1977] (p. 4546).

628. — **M. Xavier Deniau** : proteste contre le refus du président de séance d'enregistrer les abstentions de vote [30 juin 1977] (p. 4552).

629. — **M. Forni** : demande, en raison de l'heure, la clôture de la seconde session ordinaire de 1976-1977, conformément au règlement [30 juin 1977] (p. 4553).

630. — **M. Marc Lauriol** : fait observer que l'heure légale a été avancée [30 juin 1977] (p. 4554).

631. — **M. Ducoloné** : s'étonne de la courte durée de la suspension de séance [30 juin 1977] (p. 4556).

632. — **M. Gaston Defferre** : annonce qu'il a saisi le président de l'Assemblée nationale du problème posé par la prolongation de la session au-delà de l'heure légale [30 juin 1977] (p. 4556).

633. — **M. Bertrand Denis** : regrette la non-distribution des amendements discutés en séance [18 octobre 1977] (p. 6207).

634. — **M. Schloesing** : proteste contre le manque d'information du Parlement par le Gouvernement [19 octobre 1977] (p. 6328).

635. — **M. Gissinger** : proteste contre le fait que M. Ralite s'exprime en son nom personnel et non en tant que rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles [20 octobre 1977] (p. 6401).

636. — **M. Ralite** : proteste contre la déclaration d'irrecevabilité de ses deux sous-amendements à l'amendement n° 117 de M. Robert-André Vivien sur le cinéma [20 octobre 1977] (p. 6430).

637. — **M. Dutard** : estime impossible que l'Assemblée se prononce par scrutin public sur l'amendement n° 162 déposé par le groupe communiste dans le budget de l'agriculture [27 octobre 1977] (p. 6710).

638. — **M. Alain Bonnet** : estime toujours mal choisie la date de l'examen du budget des anciens combattants [28 octobre 1977] (p. 6790).

639. — **M. Pierre Lagorce** : regrette que la date de l'examen du budget des anciens combattants coïncide avec celle du congrès des anciens combattants, prisonniers de guerre et des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc [28 octobre 1977] (p. 6790).

640. — **M. Ribes** : estime sans objet l'amendement n° 159 de M. Destremau et le sous-amendement n° 202 de M. Masson [7 novembre 1977] (p. 7101).

641. — **M. Fanton** : pense que les amendements cités ci-dessus tombent [7 novembre 1977] (p. 7101).

642. — **M. Chandernagor** : proteste contre les attaques visant le secrétaire du parti socialiste et cite les termes exacts du communiqué publié par le parti socialiste à la suite de l'enlèvement de citoyens français par le Polisario [8 novembre 1977] (p. 7172).

643. — **M. Boulloche** : proteste contre la réduction du temps de parole accordé pour les questions au groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche [9 novembre 1977] (p. 7223).

644. — **M. Gissinger** : proteste contre la manière de rapporter de M. Juquin [17 novembre 1977] (p. 7334).

645. — **M. Mexandeau** : n'estime pas indispensable qu'un rapporteur approuve la politique gouvernementale [14 novembre 1977] (p. 7335).

646. — **M. Flornoy** : estime tendancieux le rapport de M. Juquin [14 novembre 1977] (p. 7335).

647. — **M. Juquin** : rectifie une erreur typographique sur la page 15 de son rapport [14 novembre 1977] (p. 7346).

648. — **M. Charles Bignon** : demande au Gouvernement d'informer l'Assemblée des mesures qu'il compte prendre en faveur des victimes de la tempête sur la Manche [15 novembre 1977] (p. 7417).

649. — **M. Gissinger** : proteste contre le retard apporté dans la distribution des rapports pour avis [15 novembre 1977] (p. 7434).

650. — **M. Canacos** : proteste contre la façon dont est appliqué l'article 98, alinéa 6, du règlement, concernant la recevabilité des amendements [17 novembre 1977] (p. 7594).

651. — **M. Bertrand Denis** : aimerait que le président appelle l'attention de la conférence des présidents sur l'intérêt d'un débat sur les importations sauvages [22 novembre 1977] (p. 7801).

652. — **M. Rigout** : dénonce une contre-vérité énoncée par le ministre de l'agriculture concernant la position des parlementaires français communistes à l'Assemblée européenne sur les dépenses du FEOGA [30 novembre 1977] (p. 8055).

652 bis. — **M. Cressard** : demande une rectification de vote [1er décembre 1977] (p. 8109).

653. — **M. Briane** : proteste contre la non-inscription à l'ordre du jour de sa question au Gouvernement sur la discussion du projet de loi relatif aux réseaux d'eau chaude [7 décembre 1977] (p. 8344).

654. — **M. Briane** : regrette que tous les députés ne disposent pas du texte des amendements [7 décembre 1977] (p. 8382).

655. — **M. Briane** : demandera une suspension de séance s'il ne peut pas obtenir les amendements [7 décembre 1977] (p. 8383).

656. — **M. de Poulpiquet** : propose le report de la discussion du projet de loi sur les SAFER [7 décembre 1977] (p. 8384).

657. — **M. Huguet** : regrette de n'avoir pas obtenu la parole comme rapporteur pour avis de la commission [8 décembre 1977] (p. 8454).

658. — **M. Daillet** : proteste contre la façon expéditive dont le débat est mené [8 décembre 1977] (p. 8454).

659. — **M. Louis Mexandeau** : proteste contre les conditions de travail de l'Assemblée en fin de session [9 décembre 1977] (p. 8553).

660. — **M. Daillet** : proteste contre les conditions de travail de l'Assemblée en fin de session [9 décembre 1977] (p. 8553).

661. — **M. Cressard** : demande que soit respecté le délai entre l'annonce et l'ouverture du scrutin [14 décembre 1977] (p. 8717).

662. — **M. Lebon** : apporte une précision concernant sa question au Gouvernement du 14 décembre 1977 [15 décembre 1977] (p. 8767).

663. — **M. Duroure** : oppose l'article 40 de la Constitution à l'ensemble de la proposition de loi n° 3164 concernant l'enseignement agricole privé et du rapport la concernant (n° 3299) [15 décembre 1977] (p. 8818).

664. — **M. Daillet** : proteste contre les conditions de travail des parlementaires [15 décembre 1977] (p. 8819).

665. — **M. Guermeur** : proteste contre le renvoi de la discussion de la proposition de loi sur l'enseignement agricole privé [15 décembre 1977] (p. 8819).

666. — **M. Delehedde** : rappelle la conformité au règlement d'une suspension de procédure selon l'article 92, alinéa 3 du règlement [16 décembre 1977] (p. 8819).

667. — **M. Delehedde** : rappelle les droits d'initiative du Parlement, conformément à l'article 39 de la Constitution ; conteste l'application de l'article 40 de la Constitution [16 décembre 1977] (p. 8897).

668. — **M. Guermeur** : proteste contre l'accusation implicite concernant le bureau de la commission des finances au sujet de l'application de l'article 40 [16 décembre 1977] (p. 8898).

669. — **M. Mexandeau** : estime que la proposition de loi sur l'enseignement agricole privé est dictée par un intérêt électoral [16 décembre 1977] (p. 8891).

670. — **M. Waldeck L'Huillier** : s'étonne du quatrième report de l'examen en séance du projet de loi portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public [20 décembre 1977] (p. 9089).

671. — **M. Claudius-Petit** : proteste contre le désordre dans lequel est obligée de travailler l'Assemblée [20 décembre 1977] (p. 9089).

672. — **M. Fanton** : demande une suspension de séance en raison de l'absence du ministre [20 décembre 1977] (p. 9089).

673. — **M. Fanton** : désirerait que l'ordre du jour soit connu et ne soit pas sans cesse modifié par le Gouvernement [20 décembre 1977] (p. 9090).

674. — **M. Franceschi** : proteste contre les conditions de déroulement de l'ordre du jour prioritaire et demande au président de prononcer la clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale [21 décembre 1977] (p. 9180).

RAPPORT CONSTANT

Voir ANCIENS COMBATTANTS.

RAPPORTS D'INFORMATION

1. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, sur l'activité de cette assemblée en 1972 et présenté à la commission des affaires étrangères par M. Cousté (**n° 494**) [14 juin 1973] (p. 2165).

2. — Au nom de la commission des finances sur l'ÉCONOMIE BRÉSILIENNE, par M. Albin Chalandon (**n° 863**) [18 décembre 1973] (p. 7162).

3. — Au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le PROBLÈME DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE LA GROSSESSE, par M. Henry Berger (**n° 930**) [25 janvier 1974] (p. 472).

4. — Au nom de la commission de la défense nationale, sur la CONDITION MILITAIRE EN 1974, par M. Jean-Paul Mourot (**n° 945**) [30 mai 1974] (p. 2340).

5. — Au nom de la DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR L'ORTF instituée par l'article 13 de la loi n° 72-553 du 3 juillet 1972, portant statut de la radiodiffusion-télévision française, par M. Houteer (**n° 1266**) [25 octobre 1974] (p. 5505).

6. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES sur l'activité de cette assemblée en 1973, par M. Cousté (**n° 1267**), à la commission des affaires étrangères [25 octobre 1974] (p. 5505).

7. — Au nom de la commission de la production et des échanges, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE EN YOUGOSLAVIE du 22 juillet 1974 au 28 juillet 1974, par M. Barberot (**n° 1304**) [20 novembre 1974] (p. 6892).

8. — Au nom de la commission de la production et des échanges, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE EN POLOGNE du 1er au 8 juillet 1974, par M. La Combe (**n° 1424**) [18 décembre 1974] (p. 8084).

9. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE et à l'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE, sur l'activité de ces deux assemblées au cours de leurs vingt-cinquième et dix-neuvième sessions ordinaires respectives (1973-1974) en application de l'article 29 du règlement et présenté à la commission des affaires étrangères (**n° 1461**) [19 décembre 1974] (p. 8187).

10. — Au nom de la commission des finances, sur la POLITIQUE DE L'ÉNERGIE EN FRANCE, par M. Mesmin (**n° 1618**) [6 mai 1975] (p. 2404).

11. — Au nom de la commission des finances, sur les résultats de la POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN

FRANCE, par M. Ribadeau Dumas (n° **1625**) [7 mai 1975] (p. 2478).

12. — Au nom de la commission des affaires étrangères, sur la VINGT-NEUVIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, par M. Cousté (n° **1719**) [5 juin 1975] (p. 3754).

13. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES sur l'activité de cette assemblée en 1974, par M. Cousté (n° **1722**) [5 juin 1975] (p. 3754).

14. — Au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE sur l'activité de ces deux assemblées au cours de leurs vingt-sixième et vingtième sessions ordinaires respectives (1974-1975), par M. Radius (n° **1724**) [6 juin 1975] (p. 3862).

15. — Au nom de la commission de la production sur l'ÉCONOMIE DE L'IRAN à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 23 février au 6 mars 1975, par M. Fouchier et plusieurs de ses collègues (n° **1738**) [11 juin 1975] (p. 4022).

16. — Au nom de la commission des lois, sur la MISSION EFFECTUÉE DANS LE TERRITOIRE DES COMORES du 10 au 17 mars 1975, par M. Gerbet (n° **1752**) [13 juin 1975] (p. 4207).

17. — Au nom de la commission de la production sur les problèmes posés par l'ACCESSION DES SALARIÉS A LA PROPRIÉTÉ DES LOCAUX D'HABITATION DESTINÉS A LEUR USAGE PERSONNEL, par M. Guermeur (n° **1796**) [24 juin 1975] (p. 4697).

18. — Au nom de la commission des affaires étrangères, sur la mission effectuée du 2 au 14 février 1975 par une DÉLÉGATION DE LA COMMISSION AU NIGER, EN COTE-D'IVOIRE et au SÉNÉGAL, par MM. René Feït, Bordu, Daillet et Gayraud (n° **1848**) [30 juin 1975] (p. 5081).

19. — Au nom de la commission de la production et des échanges, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE EN CORSE, du 2 au 4 juillet 1975, par M. Chambon et plusieurs de ses collègues (n° **1912**) [9 octobre 1975] (p. 6733).

20. — Au nom de la commission de la production et des échanges, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE EN ALGÉRIE du 20 février au 5 mars 1975, par M. Chambon et plusieurs de ses collègues (n° **2016**) [27 novembre 1975] (p. 9068).

21. — Au nom de la DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE instituée par l'article 4 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974, par M. Boinvilliers (n° **2067**) [15 décembre 1975] (p. 9815).

22. — Au nom de la commission de la production et des échanges, en application de l'article 145 du règlement, sur le DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS FRANÇAISES DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES, par M. Méhaignerie (n° **2078**) [17 décembre 1975] (p. 9951).

23. — Au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE EN URSS, par M. Ligot (n° **2087**) [18 décembre 1975] (p. 10007).

24. — Au nom de la commission des affaires étrangères, sur la 30e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, par M. Cousté (n° **2263**) [4 mai 1976] (p. 2599).

25. — Au nom de la commission des affaires étrangères, sur une MISSION A SINGAPOUR, EN INDONÉSIE ET EN MALAISIE effectuée du 4 au 21 février 1974, par M. Xavier Deniau et plusieurs de ses collègues (n° **2306**) [18 mai 1976] (p. 3164).

26. — Au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur des projets de décret pris en application de la loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'ÉDUCATION, par M. Jacques Legendre (n° **2316**) [20 mai 1976] (p. 3312).

27. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES sur l'activité de cette Assemblée en 1975, par M. Cousté (n° **2409**) [21 juin 1976] (p. 4445).

28. — Au nom de la commission de la production et des échanges sur l'agriculture américaine, à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE AUX ETATS-UNIS du 7 au 22 mars 1975, par M. Bertrand Denis et plusieurs de

ses collègues (n° **2435**) [29 juin 1976] (p. 4824).

29. — Au nom de la commission des affaires culturelles, sur la SITUATION ACTUELLE DES COMITÉS D'ENTREPRISE et les évolutions possibles, présenté par M. Caille (n° **2468**) [30 juin 1976] (p. 4991).

30. — Au nom des délégués de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE sur l'activité de ces deux assemblées au cours de leurs 27e et 31e sessions ordinaires respectives (1975-1976), par M. Valleix, présenté à la commission des affaires étrangères (n° **2470**) [30 juin 1976] (p. 4991).

31. — Au nom de la commission des affaires culturelles, sur le RÉGIME FISCAL DE LA PRESSE, par M. Gilbert Gantier (n° **2633**) [19 novembre 1976] (p. 8430).

32. — Au nom de la commission des finances sur le COUT SOCIAL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS EN FRANCE, par M. Icart (n° **2685**) [10 décembre 1976] (p. 9249).

33. — Au nom de la commission de la production sur l'économie de la MARTINIQUE et de la GUADELOUPE à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE DANS CES DÉPARTEMENTS du 13 au 26 février 1976, par M. Fouchier et plusieurs de ses collègues (n° **2710**) [16 décembre 1976] (p. 9547).

34. — Au nom de la délégation parlementaire pour la RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE instituée par l'article 4 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974, par MM. Jacques Blanc, Jack Ralite, Georges Filioud (n° **2274**) [18 décembre 1976] (p. 9748).

35. — Au nom de la commission des affaires culturelles sur les PROBLÈMES CULTURELS ET SOCIAUX DE L'ESPAGNE à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 14 au 26 septembre 1976, par M. Berger et plusieurs de ses collègues (n° **2749**) [20 décembre 1976] (p. 9809).

36. — Au nom de la commission des affaires culturelles sur l'APPLICATION DE LA LOI D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, par M. Gaussin (n° **2765**) [2 avril 1977] (p. 1460).

37. — Au nom de la commission des affaires étrangères sur la TRENTE ET UNIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, par M. Cousté (n° **2839**) [28 avril 1977] (p. 2286).

38. — Au nom de la commission de la production et des échanges sur le PROBLÈME DE L'EAU, par M. Maurice Cornette et par MM. Bernard, Desanlis, Dousset et Roger (n° **2923**) [5 mai 1977] (p. 3041).

39. — Au nom de la commission de la production à la suite d'une MISSION EFFECTUÉE AU BRÉSIL du 28 janvier au 11 février 1976 par M. Chambon (n° **2948**) [1er juin 1977] (p. 3296).

40. — Au nom de la commission des affaires culturelles sur la RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, par M. Berger (n° **3000**) [16 juin 1977] (p. 3902).

41. — Au nom de la commission des affaires étrangères sur la HUITIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU PARLEMENT LATINO-AMÉRICAIN, par M. Flornoy (n° **3030**) [23 juin 1977] (p. 4152).

42. — Au nom des délégués de l'ASSEMBLÉE NATIONALE A L'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE sur l'activité de ces deux assemblées au cours de leurs vingt-huitième et vingt-deuxième sessions ordinaires respectives (1976-1977), par M. Burckel (n° **3103**) [20 juin 1977] (p. 4558).

43. — Au nom des représentants de l'Assemblée nationale à l'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES sur l'activité de cette assemblée en 1976, par M. Cousté (n° **3121**) [3 octobre 1977] (p. 5767).

44. — Au nom de la commission de la production sur l'ÉCONOMIE DU PORTUGAL à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 8 au 16 septembre 1977, par M. Fouchier et plusieurs de ses collègues (n° **3198**) [3 novembre 1977] (p. 6991).

45. — Au nom de la commission de la production sur l'ÉCONOMIE DE LA GRÈCE à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 4 au 15 septembre 1977, par M. Chambon et plusieurs de ses collègues [24 novembre 1977] (p. 7901).

46. — Au nom de la délégation parlementaire pour la RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE, instituée par l'article 4 de la loi du 7 août 1974, par M. Boinvilliers [29 novembre 1977] (p. 8020).

47. — Au nom de la commission de la production sur l'ÉCONOMIE DE LA TURQUIE à la suite d'une mission effectuée dans ce pays du 4 au 14 septembre 1977, par M. Begault et plusieurs de ses collègues [21 décembre 1977] (p. 9182).

48. — Au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la MISSION EFFECTUÉE AU CANADA du 16 juillet au 2 août 1977, par M. Delaneau et plusieurs de ses collègues [21 décembre 1977] (p. 9182).

RAPPORTEURS BUDGÉTAIRES

— **Pouvoirs des —.** COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE [7 novembre 1973] (p. 5283 à 5285) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (discussion générale) (p. 4706 à 4708), (deuxième partie), Commerce et artisanat [30 octobre 1973] (p. 5077, 5088) ; TOM [31 octobre 1973] (p. 5150, 5152) ; Education nationale [13 novembre 1973] (p. 5640) ; Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5903) ; Transports [30 octobre 1973] (p. 5077) ; Développement industriel et scientifique [6 novembre 1973] (p. 5195, 5219) ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 32 à 37 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 109 de M. Hamel [30 octobre 1973] (p. 5080) ; 110 de M. Rigout [30 octobre 1973] (p 5081, 5082) ; 116 de M. Alain Vivien [31 octobre 1973] (p. 5127, 5128) ; 117 de M. Lucas [31 octobre 1973] (p. 5128, 5129) ; 118 de M. Bernard Marie [31 octobre 1973] (p. 5129) ; 120 de M. Gilbert Faure [7 novembre 1973] (p. 5305, 5306) ; 121 de M. Frêche [7 novembre 1973] (p. 5306, 5307) ; 125 et 126 de M. Icart [7 novembre 1973] (p. 5318) [8 novembre 1973] (p. 5375, 5376) ; 127 de M. Defferre [8 novembre 1973] (p. 5376, 5377) ; 128 de M. Rigout [8 novembre 1973] (p. 5377) ; 129 de M. Labarrère [8 novembre 1973] (p. 5377). Allocution 4 [20 décembre 1973] (p. 7271). MISE AU POINT de M. Edgar Faure, Président de l'Assemblée nationale.

— **Rapporteurs des voies et moyens chargés de suivre l'évaluation des recettes.** — *Voir* LOI DE RÈGLEMENT 2 [27 juin 1974] (p. 3008, 3011).

RAPTS D'ENFANTS

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 513, 519.

RAWA-RUSKA (Camp de)

— **Anciens prisonniers de —.** *Voir* DÉPORTÉS ET INTERNÉS 13.

RECENSEMENT

Voir ELECTIONS (LÉGISLATION) [8 octobre 1974] (p. 4856).

— **Publication des résultats de 1975.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 408.

RECETTES BURALISTES

— **Suppression de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1315.

RECHERCHE

Voir BREVETS D'INVENTION 7 ; ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 8 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement scientifique [8 novembre 1973], Education nationale [13, 14 novembre 1973 : statut du chercheur] (p. 5621, 5646) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche ; Universités ; PLAN 2.

— **Budget de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Recherche agronomique.** — *Voir* INSTITUT DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA).

— **Recherche médicale.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5917, 5929, 5931) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 659.

— **Restructuration de la — pédagogique.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 414.

RECHERCHE ASTRONOMIQUE

— **Hémisphère austral.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 61.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1219** TENDANT A CRÉER UN MINISTÈRE DE LA SCIENCE, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Debré (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi QUESTIONS D'ACTUALITÉ 133 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Industrie et recherche [6 novembre 1975].

RECONSTRUCTION

— **Versement d'une indemnité due à la commune d'Hasnon.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 489.

REDEVANCE RADIOPHONIQUE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Radiodiffusion et Télévision, ligne 78 de l'état E et après l'article 70 ; LOI DE FINANCES POUR POUR 1978, 7 (deuxième partie,) (Radiodiffusion et télévision (ligne 82, état E) ; Comptes spéciaux du Trésor (art. 43, amendement 241) ; CMP ; LOI DE FINANCES 14, article 16 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 11, articles 5 ; RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION.

— **Affectation de la — à l'INA.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Radiodiffusion et Télévision, après l'article 50.

— **Répartition de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Radiodiffusion et Télévision, article 50.

RÉÉDUCATION

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX 2, 7 .

RÉFÉRENDUM

Voir COMORES 1.

RÉFORME FISCALE

Voir MOTION DE CENSURE 5.

RÉFORMES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 496.

RÉFUGIÉS

— **basques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 768.

RÉFUGIÉS ET APATRIDES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1312** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE LA LOI N° 52-893 DU 25 JUILLET 1952 PORTANT CRÉATION D'UN OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 par Alain Terrenoire (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1525** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE LA LOI N° 52-893 DU 25 JUILLET 1952 PORTANT CRÉATION D'UN OFFICE FRANÇAIS DE PROTECTION DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par Mme Fritsch (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5951) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974, 4 [10 décembre 1974] (p. 7617).

RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (RATP)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (troisième partie), Transports. — Section I et II [30 octobre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6623 à 6632) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement et aménagement du territoire : Transports ; TRANSPORTS EN COMMUN 2.

— **Réductions de personnel à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 886.

— **Tarifs de la —.** QUESTIONS D'ACTUALITÉ 16, 17, 18.

RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

Voir RENAULT (Régie).

RÉGIES MUNICIPALES

Voir IMPÔTS LOCAUX 4 (art. 2).

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Voir AUTORITÉ PARENTALE 1 ; SOCIÉTÉS CIVILES 1 [24 juin 1975] (p. 4658).

RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Voir RÉGIONS 7 ; TRANSPORTS EN COMMUN 2.

— **Grand travaux dans la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés (art. 58, art. 60, amendement 74).

— **Répartition du financement de grands travaux en —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 49.

RÉGION PARISIENNE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1360** PORTANT RÉFORME DES INSTITUTIONS DE LA RÉGION PARISIENNE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1974 par M. Mesmin (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1715** TENDANT A MAINTENIR ET A DÉVELOPPER LES EMPLOIS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS DES HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS ET VAL-DE-MARNE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Paul Laurent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Justice [17 novembre 1975] (p. 8516) et (deuxième partie) [19 novembre 1975], article 55 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 ; RÉGIONS 7.

— **Alimentation en eau de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 463.

— **Effectifs de la police de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 473.

— **Office interdépartemental d'HLM de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1226.

— **Organisation des transports dans la —.** *Voir* TRANSPORTS EN COMMUN 2.

— **Versement représentatif de la taxe sur les salaires dans les communes de la —.** *Voir* FINANCES LOCALES 1.

RÉGION PROVENCE-COTE D'AZUR

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 625.

RÉGIONS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 383** PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DES RÉGIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Michel Durafour (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI D'ORIENTATION **n° 388** RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ACCÉLÉRÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Pierre Cornet (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 651** SUR L'ORGANISATION RÉGIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 798** SUR L'ORGANISATION RÉGIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 1138** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 72-619 DU 5 JUILLET 1972 PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DES RÉGIONS AFIN DE CONFIER

AU CONSEIL RÉGIONAL LA DÉTERMINATION DU CHAMP D'APPLICATION GÉOGRAPHIQUE DES AIDES DE L'ETAT AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Narquin (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1309** SUR L'ORGANISATION RÉGIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 par M. Ansart et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

7. — PROJET DE LOI **n° 1867** PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, présenté à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 16 décembre 1975 par M. Bourson, n° 2774 ; adoption le 18 décembre 1975. — Projet de loi n° 422.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1975, n° 174 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 2 avril 1976 par M. André Mignot, n° 217 (année 1975-1976) ; avis le 2 avril 1976 par M. Edouard Bonnefous, n° 229 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 8 avril 1976. — Projet de loi n° 103 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2178 ; rapport le 15 avril 1976 par M. Bourson, n° 2189 ; adoption le 20 avril 1976. — Projet de loi n° 455.

Transmis au Sénat le 22 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 263 (année 1975-1976) ; rapport le 22 avril 1976 par M. André Mignot, n° 265 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 27 avril 1976. — Projet de loi n° 124 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 avril 1976 ; commission mixte paritaire demandée le 28 avril 1976 ; n° 2224 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Foyer, au nom de la commission mixte paritaire ; n° 2235 ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 462.

Au Sénat, rapport le 29 avril 1976 par M. Mignot, au nom de la commission mixte paritaire ; n° 271 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 271 (année 1975-1976).

Loi n° 76-394 du 6 mai 1976, publiée au *J.O.* du 7 mai 1976 (p. 2741).

PREMIÈRE LECTURE [18 décembre 1975] (p. 9962, 9983).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bourson, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur ; Paul Laurent, Jean-Paul Palewski, Alain Vivien, Boscher, Pierre Bas, Flornoy, Foyer, président de la commission des lois ; L'Huillier, Villa, Bécam, Kalinsky, Jans, Fanton, Marcus, Odru, Franceschi, Vizet, Frelaut, Gouhier, Combrisson.*

Spécificité de la région parisienne (p. 9970, 9972) ; schéma directeur de la région (p. 9974, 9975) ; le district (p. 9962, 9975, 9978) ; l'alignement de la région parisienne sur le droit commun régional (p. 9962, 9967); les problèmes d'appellation et de définition de la nouvelle région (p. 9966, 9967, 9972, 9973, 9975, 9978) ; l'organisation de la région (p. 9962, 9963) ; les missions de la région (p. 9962, 9963, 9971, 9974, 9978) ; ses ressources (p. 9964, 9968, 9971) ; les prérogatives et les moyens de l'assemblée régionale (p. 9969, 9971, 9974, 9975) ; la composition de l'assemblée régionale (p. 9968, 9973, 9979) ; le conseil régional (p. 9962, 9973, 9974) ; le comité économique et social (p. 9963, 9974) ; le rôle du préfet de région (p. 9971, 9974).

Intervention de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :

L'alignement progressif des institutions de la région parisienne sur le régime du droit commun ; les raisons qui ont amené le Gouvernement à proposer un nouvel établissement public à la place du district ; le caractère exécutoire des décisions du conseil régional ; l'existence d'un comité économique et social ; le rôle tout particulier de la région dans la politique des espaces verts et dans celle des transports (p. 9976) ; le rôle des deux assemblées régionales dans le développement de la région ; l'attribution à celles-ci des ressources fiscales du district et de la taxe sur les permis de conduire ; l'importance des charges financières constituées par les transports ; les moyens supplémentaires donnés pour la constitution d'espaces verts ; s'élève contre l'accusation de « charcutage électoral » émise par M. Paul Laurent ; juge que le préfet de région est le représentant

impartial de l'Etat (p. 9977) ; estime injustifiés des reproches faits au Président de la République en matière de régionalisation ; s'étonne que les communistes ne fassent pas confiance aux élus pour désigner les représentants de la région ; estime, en réponse à M. Palewski, que la liberté implique toujours certains risques ; se refuse à suivre M. Alain Vivien qui désirerait créer un quatrième niveau d'administration ; sa réponse à M. Boscher sur le terme « Ile de France » ; indique que les problèmes posés par la politique de la santé seront examinés à fond (p. 9978) ; mieux équilibrer la population française sans vider pour autant la région parisienne de sa substance (p. 9979) ; sa réponse à M. Pierre Bas sur l'organisation du comité permanent (p. 9980).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (mission et nature de la région Ile-de-France) (p. 9983) : rejet de l'*amendement n° 15* de M. Alain Vivien (accroissement des pouvoirs de décision de la région) (p. 9984) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Alain Vivien (transformer la nouvelle région en collectivité territoriale de plein exercice) (p. 9985) ; rejet de l'*amendement n° 47* de M. L'Huillier (même objet que l'*amendement n° 16*) (p. 9985) ; adoption de l'*amendement n° 1* de M. Boscher (nouvelle dénomination « Région parisienne ») (p. 9984) ; adoption de l'*amendement n° 75* de la commission des lois (rapprochement du texte du droit commun) (p. 9984) ; adoption de l'amendement n° 76 de la commission (énumération des départements composant la circonscription régionale) (p. 9984) ; l'article 1er ainsi modifié est adopté (p. 9985) ;

ART. 2 (mission des organes de la région) (p. 9985) : rejet de l'*amendement n° 17* de M. Alain Vivien (rôle prépondérant joué par une assemblée régionale) (p. 9985) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Villa (doter la région d'un exécutif élu disposant de pouvoirs réels) (p. 9985) ; l'article 2 est adopté (p. 9985) ;

ART. 3 (attributions de la région) (p. 9985) : rejet de l'*amendement n° 18* de M. Alain Vivien (compétence de la nouvelle région) (p. 9986) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Kalinsky (donner au conseil régional des pouvoirs de décision) (p. 9986) ; rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 50* de M. Kalinsky (donner des pouvoirs réels à la région) (p. 9986); liste des votants (p. 10011); rejet de l'*amendement n° 51* de M. Kalinsky s'opposer à la tutelle de la région sur les communes) (p. 9987) ; retait de l'*amendement n° 2* de M. Boscher (p. 9987) ; l'article 3 est adopté (p. 9987) ;

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 52* de M. Ducoloné (permettre au conseil régional d'interdire les fermetures d'entreprises et les licenciements) (p. 9988) ;

ART. 4 (acquisitions immobilières de la région) (p. 9988) : rejet de l'*amendement n° 53* de M. Villa (conserver la gestion d'immeubles sans obligation de rétrocession aux collectivités locales) (p. 9989) ; rejet de l'*amendement n° 54* de M. Nilès (préserver l'autonomie communale) (p. 9989) ; l'article 4 est adopté (p. 9989) ;

ART. 5 (création et conservation des espaces verts par la région) (p. 9989) : adoption de l'*amendement n° 55* de M. Kalinsky (doter la région de véritables pouvoirs de décision en la matière) (p. 9989) ; adoption de l'*amendement n° 56* de M. Kalinsky (affermir les capacités de la région en la matière) (p. 9989) ; l'article 5 est adopté (p. 9989) ;

ART. 6 (rôle de la région en matière de transport) (p. 9989) : retrait de l'*amendement n° 3* de M. Boscher (p. 9990) ; rejet de l'amendement n° 3 repris par MM. Jans et Alain Vivien (faire jouer à la région un rôle prépondérant dans l'organisation des transports en commun) (p. 9990) ; l'article 6 est adopté (p. 9990) ;

Après l'ART. 6 : retrait de l'*amendement n° 4* de M. Boscher (p. 9991) ; rappel au règlement de M. Odru sur l'origine de l'*amendement n° 77 ;*

ART. 7 (surveillance par la région de la cohérence des investissements d'intérêt régional) (p. 9991) : rejet de l'*amendement n° 43* de M. Alain Vivien (suppression du rôle de préfet de région en la matière) (p. 9992) ; rejet de l'*amendement n° 57* de M. Canacos (autorité du conseil régional sur les organismes régionaux) (p. 9992) ; adoption de l'*amendement n° 78* de la commission (précise la coordination des investissements par la région) (p. 9992) ; retrait de l'*amendement n° 5* de M. Boscher (p. 9992) ; l'article 7 ainsi modifié est adopté (p. 9992) ;

ART. 8 (rôle de la région en matière d'étude de projet et de gestion de services publics en collaboration avec les collectivités locales) (p. 9992) : adoption de l'*amendement n° 79* de la commission (éventualité de la non-appartenance des collectivités à la région) (p. 9992) ; l'article 8 est adopté (p. 9992) ;

ART. 9 (accords de la région avec les autres établissements publics régionaux) : adoption (p. 9993) ;

ART. 10 (autres attributions de la région (p. 9993) : rejet de l'*amendement n° 14* de

M. Boscher (éventualité d'une gestion des services par la région) (p. 9993) ; l'article 10 est adopté (p. 9993) ;

Après l'ART. 10 : adoption du *sous-amendement* du Gouvernement à l'*amendement n° 6* de M. Boscher (attribution du caractère impératif de la création de contrats pluriannuels) (p. 9994) ; adoption de l'amendement n° 6 de M. Boscher (établissement de contrats pluriannuels entre l'Etat et la région) (p. 9994) ;

ART. 11 (organes de la région) (p. 9994) : rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 58* de M. Jans (élection au suffrage universel et à la représentation proportionnelle du conseil régional) (p. 9994) ; liste des votants (p. 10012) ; rejet de l'*amendement n° 59* de M. Jans (désignation des membres du conseil régional) (p. 9995) ; rejet de l'*amendement n° 44* de M. A. Vivien (attribution d'un siège supplémentaire aux départements) (p. 9995) ; retrait de l'*amendement n° 19* de M. A. Vivien (p. 9995) ; l'article 11 est adopté (p. 9995) ;

ART. 12 (mode d'élection des conseillers régionaux) (p. 9995) : rejet de l'*amendement n° 45* de M. A. Vivien (désignation des parlementaires appelés à siéger au conseil régional) (p. 9995) ; rejet de l'*amendement n° 60* de M. Vizet (modification du mode d'élection) (p. 9996) ; rejet de l'*amendement n° 46* de M. A. Vivien (modification du mode d'élection) (p. 9996) ; rejet de l'*amendement n° 61* de M. Vizet (représentation des communes au conseil régional) (p. 9996) ; l'*amendement* de suppression *n° 20* de M. A. Vivien devient sans objet (p. 9995) ; l'article 12 est adopté (p. 9996) ;

ART. 13 (expiration du mandat des conseillers régionaux) : l'*amendement* de suppression *n° 21* de M. A. Vivien devient sans objet (p. 9996) ; l'article 13 est adopté (p. 9996) ;

ART. 14 (vacance du siège d'un conseiller régional) (p. 9996) : l'*amendement* de suppression *n° 22* de M. A. Vivien devient sans objet (p. 9996) ; l'article 14 est adopté (p. 9996) ;

ART. 15 (incompatibilités) (p. 9996) : les *amendements n° 23 et n° 24* de M. A. Vivien deviennent sans objet (p. 9997) ; l'article 15 est adopté (p. 9997) ;

ART. 16 (missions du conseil régional) : adoption (p. 9997) ;

ART. 17 (régime des délibérations du conseil régional) (p. 9997) : rejet de l'*amendement n° 25* de M. A. Vivien (caractère exécutoire des délibérations) (p. 9997) ; rejet de l'*amendement n° 62* de M. Frelaut (réduction des pouvoirs du préfet de région) (p. 9997) ; rejet de l'*amendement n° 63* de M. Frelaut (droit de contrôle des ministères sur le budget de la région) (p. 9997) ; adoption de l'*amendement n° 86* du Gouvernement (allégement de la tutelle) (p. 9998) ; retrait de l'*amendement n° 7 rectifié* de M. Boscher (p. 9998) ; retrait de l'*amendement n° 80* de la commission (p. 9998) ; l'article 17 ainsi modifié est adopté (p. 9998) ;

ART. 18 (autres missions du conseil régional) (p. 9998) : rejet de l'*amendement n° 26* de M. A. Vivien (élaboration du S.D.A.U. régional) (p. 9999) ; rejet de l'*amendement n° 64* de M. Jans (pouvoirs du conseil régional dans le domaine du Plan) (p. 9999); l'article 18 est adopté (p. 9999) ;

ART. 19 (consultation du conseil régional) (p. 9999) : l'*amendement* de suppression *n° 29* de M. A. Vivien est devenu sans objet (p. 9999) ; l'article 19 est adopté (p. 9999) ;

ART. 20 (rôle du préfet de région vis-à-vis du conseil régional) (p. 9999) : rejet de l'*amendement n° 65* de M. Gouhier (information et contrôle en matière d'investissements régionaux d'intérêt national) (p. 9999); l'*amendement* de suppression *n° 28* de M. A. Vivien est devenu sans objet (p. 9999) ; l'article 20 est adopté (p. 9999) ;

ART. 21 (organisation interne du conseil régional) (p. 9999) : rejet de l'*amendement n° 29* de M. A. Vivien (fonctionnement interne de l'assemblée régionale) (p. 9999) ; rejet de l'*amendement n° 8* de M. Boscher (durée du mandat du président de l'assemblée régionale) (p. 10000) ; rejet de l'*amendement n° 66* de M. Jans (organe habilité à la convocation de l'assemblée) (p. 10000) ; adoption des *amendements n° 81* de la commission et *n° 83* de M. Pierre Bas (suppression d'incompatibilité) (p. 10000) ; adoption de l'*amendement n° 9* de M. Boscher (organe habilité à la convocation de l'assemblée) (p. 10000) ; l'article 21 ainsi modifié est adopté (p. 10000) ;

ART. 22 (délégation de pouvoir au sein du conseil régional) (p. 10000) : rejet de l'*amendement n° 67* de M. Villa (régime de désignation de la commission) (p. 10000) ; adoption des *amendements n° 82* de la commission et *n° 84* de M. Pierre Bas (suppression d'incompatibilités) (p. 10000) ; l'*amendement* de suppression *n° 30* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 10000) ; l'*amendement n° 10* de M. Boscher devient sans objet (p. 10000) ; l'article 22 ainsi modifié est adopté (p. 10000).

ART. 23 (composition du comité économique et social) (p. 10001) ; rejet de l'*amendement n° 31* de M. Alain Vivien (élection des membres du comité) (p. 10001) ; rejet de l'*amendement n° 68* de M. Gouhier (répartition des membres du comité) (p. 10001) ; l'article 23 est adopté (p. 10001).

ART. 24 (consultation du comité économique et social) (p. 1001) : rejet de l'*amendement n° 32* de M. Alain Vivien (élargissement des cas de consultation) (p. 10001) ; l'article 24 est adopté (p. 10001).

ART. 25 (délibérations communes des deux assemblées) (p. 10001) : repet de l'*amendement* de suppression *n° 33* de M. Alain Vivien (p. 10002) ; rejet de l'*amendement n° 69* de M. Jans (initiative du préfet de région) (p. 10002) ; l'article 25 est adopté (p. 10002).

ART. 26 (attributions du préfet de région) (p. 10002) : rejet de l'*amendement n° 34* de M. André Vivien (suppression du rôle du préfet de région) (p. 10002) ; rejet de l'*amendement n° 70* de M. Jans (substitution du président du conseil régional au préfet de région) (p. 10002) ; rejet de l'*amendement n° 12* de M. Boscher (accroissement du rôle du préfet de région) (p. 10003) ; rejet de l'*amendement n° 13* de M. Boscher (recrutement et gestion du personnel) (p. 10003) ; l'*amendement n° 71* de M. Frelaut devient sans objet (p. 10003) ; l'article 26 est adopté (p. 10003).

Après l'ART. 26 : rejet de l'*amendement n° 35* de M. Alain Vivien (régime des sessions de l'assemblée régionale) (p. 10003) ;

ART. 27 (ressources de la région (p. 10003): rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 72* de M. Combrisson (origine fiscale des ressources) (p. 10004) ; liste des votants (p. 10013) ; l'*amendement n° 73* de M. Combrison est devenu sans objet (p. 10004) ; l'article 27 est adopté (p. 10004).

ART. 28 (bénéfice du produit de la taxe sur le permis de conduire) (p. 1004) : rejet de l'*amendement n° 36* de M. Alain Vivien (fixation par le conseil du taux de la taxe) (p. 10004) ; l'article 28 est adopté (p. 10004).

ART. 29 (faculté d'instituer des taxes additionnelles) (p. 10004) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 74* de M. Combrisson (p. 10004) ; l'article 29 est adopté (p. 10004).

ART. 30 (fixation du taux des taxes) (p. 10005) : l'amendement de suppression n° 38 de M. Alain Vivien est devenu sans objet (p. 10005) ; l'article 30 est adopté (p. 10005).

ART. 31 (autres ressources de la région) (p. 10005) : rejet de l'*amendement n° 39* de M. Alain Vivien (nouvelle rédaction de l'article) (p. 10005) ; l'article 31 est adopté (p. 10005).

Après l'ART. 31 : rejet, par scrutin, de l'*amendement n° 41* de M. Alain Vivien (responsabilité de l'assemblée régionale en matière de programmes radiotélévisés) (p. 10005) ; liste des votants (p. 10014).

ART. 32 (abrogation de la loi n° 61-845 du 2 août 1961) ; adoption (p. 10006).

Après l'ART. 32 : rejet de l'*amendement n° 42* de M. Alain Vivien (participation des membres de l'assemblée à l'élection du Sénat) (p. 10006).

ART. 33 (transferts des droits et biens du district) : adoption (p. 10006).

ART. 34 (date de la mise en vigueur de la loi : adoption (p. 10006).

ART. 35 (conditions d'application de la loi) : adoption (p. 1006).

EXPLICATIONS DE VOTE (p. 10006, 10007) :

— *M. Jans :* le groupe communiste votera contre un texte peu novateur ;

— *M. Franceschi :* le groupe des socialistes et des radicaux de gauche votera contre un projet qui maintient la région parisienne dans un régime inacceptable.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 10007).

DEUXIÈME LECTURE [20 avril 1976] (p. 1906).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bourson, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Kalinsky.*

Les modifications apportées par le Sénat au projet ; mieux défendre les droits des collectivités locales (p. 1907).

Intervention de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur :

L'esprit et les principes dont s'inspire la réforme ; les propositions du Sénat (p. 1906, 1907).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le caractère anti-démocratique du projet (p. 1907).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 avril 1967] (p. 1908).

ORATEURS : *MM. Bourson, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Boscher, Flornoy, Foyer, président de la commission des lois, Palewski.*

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (nouvelle dénomination de la région) (p. 1908) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1908) ; l'article 1er ainsi modifié est adopté (p. 1908).

ART. 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 28, 31 et titre adoptés compte tenu de la modification introduite par l'*amendement n° 1* (p. 1908, 1910, 1913, 1914).

ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (dispenser la région de recueillir l'avis des collectivités locales pour l'exercice du droit de préemption dans les ZAD) (p. 1908) ; l'article 4 ainsi modifié est adopté (p. 1908).

ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (suppression de la définition des pouvoirs de la région en matière d'espaces verts) (p. 1909) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (suppression des dispositions relatives à la création d'une agence des espaces verts) (p. 1910); l'article 5 ainsi modifié est adopté (p. 1910).

ART. 10 *bis* et ART. 11 : adoption (p. 1911).

ART. 12 : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (désignation des parlementaires à la représentation proportionnelle) (p. 1911) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (harmonisation des dispositions de l'article avec l'amendement précédent) (p. 1911) ; l'article 12 ainsi modifié est adopté (p. 1911).

ART. 21 : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (suppression des incompatibilités relatives aux fonctions de président du conseil régional) (p. 1911) ; l'article 21 ainsi modifié est adopté (p. 1911).

ART. 22 : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (suppression des incompatibilités relatives aux fonctions de président de la commission) (p. 1911) ; l'article 22 ainsi modifié est adopté (p. 1911).

ART. 26 : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (suppression de l'auto-saisine du conseil régional) (p. 1912) ; l'article 26 ainsi modifié est adopté (p. 1912).

ART. 27 : adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (suppression des dispositions relatives au montant et à la répartition de la taxe spéciale d'équipement) (p. 1913) ; l'article 27 ainsi modifié est adopté (p. 1913).

Après l'ART. 31 : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (nouvelle définition de l'article 1607 du Code général des impôts) (p. 1913).

ART. 32 : adoption (p. 1913).

ART. 34 : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (fixation de la date de constitution des assemblées régionales) (p. 1913) ; le texte de cet amendement devient l'article 34 (p. 1913).

EXPLICATIONS DE VOTE [20 avril 1976] (p. 1914) :

— *M. Alain Vivien :* le vote négatif du groupe du parti socialiste et radicaux de gauche (p. 1914) ;

— *M. Gilbert Gantier :* le groupe des républicains indépendants votera le projet ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1914).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 avril 1976] (p. 2370).

ORATEURS : *MM. Bourson, rapporteur de la commission mixte paritaire, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rétablissement des dispositions créant une agence des espaces verts ; la désignation des députés et des sénateurs par un collège à la représentation proportionnelle (p. 2370) ; le mandat et les fonctions de président du conseil régional ; les déceptions et les dangers qui naîtraient d'une agence des espaces verts (p. 2371).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat :

Les incompatibilités relatives aux fonctions de président du conseil régional et de président de la commission (p. 2371).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 2371).

Adoption par scrutin du texte de la commission mixte paritaire (p. 2372) ; liste des votants (p. 2397, 2398).

8. — PROPOSITION DE LOI TENDANT A PERMETTRE AUX RÉGIONS DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER DE S'ASSURER UN COMPLÉMENT DE RESSOURCES AU TITRE DE LEUR PARTICIPATION A LEUR PROPRE DÉVELOPPEMENT, présentée au Sénat le 13 novembre 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; n° 55 (année 1975-1976) ; rapport le 2 juin 1976 par M. Louis Virapoullé n° 334 (année 1975-1976) ; adoption le 22 juin 1976. — Proposition de loi n° 166 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 22 juin 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; n° 2413.

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 2787** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 5 JUILLET 1972 RELATIF AU MODE D'ÉLECTION DE CERTAINS CONSEILLERS RÉGIONAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Charles Bignon (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 3140** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 4 DE LA LOI n° 72-619 du 5 JUILLET 1972 PORTANT CRÉATION ET ORGANISATION DES RÉGIONS ET RELATIVE A LA CONNAISSANCE ET A LA RÉGULATION DES FLUX DE L'EMPLOI PAR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Henri Ferretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 3316** PORTANT CRÉATION D'UN POUVOIR RÉGIONAL DANS LA PERSPECTIVE D'UN SOCIALISME DÉMOCRATIQUE, AUTO - GESTIONNAIRE POUR LA FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Laurent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi AMÉNAGEMENT RURAL 2 ; CRÉDIT 3 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre (Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité) [19 novembre 1974] (p. 6706 à 6712) ; Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6718 à 6766) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), article 11 (p. 7287) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : V. — Commissariat général au Plan. — Articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 70, amendement n° 234 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 92, 120 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 157.

— **Découpage régional.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 48.

— **Régionalisation des aides publiques.** — *Voir* AGRICULTURE 1.

— **Répartition des aides au développement régional.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 458.

— **Ressources fiscales des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 62.

— **Rôles respectifs du département et de la région.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 600.

— **Statut des —.** *Voir* PLAN 2, article unique.

— **Taxe régionale.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) ; (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] ; Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6004) ; Services du Premier ministre [20 novembre 1973].

RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION **n° 5** TENDANT A MODIFIER ET A COMPLÉTER LE RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 avril 1973 par M. Nungesser (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION **n° 278** TENDANT A MODIFIER LE RÉGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN CE QUI CONCERNE LA DURÉE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DU JOUR, présentée à l'Assemblée nationale le 9 mai 1973 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 279 TENDANT A COMPLÉTER LE RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR LA CRÉATION AU SEIN DES COMMISSIONS D'UN GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE SUIVRE L'APPLICATION DES LOIS VOTÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 mai 1973 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 345 TENDANT A COMPLÉTER LE RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN CE QUI CONCERNE L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR, A L'INITIATIVE DES PARLEMENTAIRES, DE PROPOSITIONS DE LOI ET DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION TENDANT A CRÉER DES COMMISSIONS D'ENQUÊTE OU DE CONTROLE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI n° 804 TENDANT A MODIFIER LE RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 29 novembre 1973 par M. Nungesser et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

6. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 936 TENDANT A MODIFIER LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 39 DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE RELATIVES A LA COMPOSITION DES BUREAUX DES COMMISSIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1974 par M. Péronnet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 juin 1974 par M. Gerbet, n° 1064.

7. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 1228 TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 50 DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE RELATIF A LA TENUE DES SÉANCES PLÉNIÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 octobre 1974 par M. Pierre Bas (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 1397 TENDANT A LA RÉFORME DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1974 par M. Guy Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

9. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 1494 TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 39, 142 ET 143 DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par MM. Bertrand Denis et Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Gerbet, n° 2643 ; rapport supplémentaire le 5 octobre 1977 par M. Gerbet, n° 3142 ; adoption le 5 octobre 1977 sous le titre : « Proposition de résolution tendant à modifier les articles 142 et 143 du règlement de l'Assemblée nationale ». — Proposition de résolution n° 761.

DISCUSSION [5 octobre 1977] (p. 5846).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Labarrère, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La nécessité d'adapter le règlement de l'Assemblée nationale aux innovations apportées par la loi du 19 juillet 1977 sur les commissions d'enquête et de contrôle ; les dispositions adoptées par la commission des lois ; la nécessité de les modifier ; l'adaptation des articles 142 et 143 du règlement ; les propositions du rapport ; le refus par le Gouvernement de modifier l'article 39 du règlement (p. 5846) ; l'inutilité des modifications contenues dans la proposition de résolution (p. 5847).

DISCUSSION DES ARTICLES [5 octobre 1977] (p. 5847).

ART. 1er (modification de l'article 142 du règlement) : adoption (p. 5847)

ART. 2 (modification de l'article 143 du règlement) : adoption (p. 5847). Décision du Conseil constitutionnel du 3 novembre 1977 déclarant non contraires à la Constitution les dispositions des articles 142 et 143 du règlement de l'Assemblée nationale ainsi modifiées.

TITRE : « Proposition de résolution tendant à modifier les articles 142 et 143 du règlement de l'Assemblée nationale » (p. 5847).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de résolution (p. 5847).

10. — PROPOSITION DE LOI n° 1532 TENDANT A MODIFIER ET A COMPLÉTER L'ARTICLE 6 DE L'ORDONNANCE N° 58-1100 DU 17 NOVEMBRE 1958 RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES, présentée à l'Assemblée nationale, le 11 avril 1975, par MM. Bertrand Denis et Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport, le 24 novembre 1976, par M. Gerbet, n° 2642.

Voir COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 4.

PREMIÈRE LECTURE [26 mai 1977] (p. 3121), [2 juin 1977] (p. 3344).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1977] (p. 4353).

TROISIÈME LECTURE [30 juin 1977] (p. 4551).

Voir DISCUSSION COMMUNE A « COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE » 4 (n°s 261, 2642).

11. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 2033 TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 91 DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

12. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION n° 2291 MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN CE QUI CONCERNE LES MODALITÉS D'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES AMENDEMENTS AU REGARD DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 40 DE LA CONSTITUTION ET DE LA LOI ORGANIQUE SUR LES LOIS DE FINANCES, présentée à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976 par M. Boulloche (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COMMISSIONS SPÉCIALES 8 [27 mai 1975] ; CONSEIL CONSTITUTIONNEL, décision 29 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 351, 353, 354.

— **Article 56 du règlement de l'Assemblée nationale** (pouvoirs du président). — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3 mai 1973] (p. 1029).

— **Articles 85 et 36 du règlement de l'Assemblée nationale.** — *Voir* COMMISSIONS CONFLIT DE COMPÉTENCE 1.

— **Article 86 du règlement de l'Assemblée nationale** [délais de communication des rapports]. — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 8.

— **Article 89 du règlement de l'Assemblée nationale.** — *Voir* COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 538.

— **Article 128.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 616, 617, 618.

— **Articles 142 et 143.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) 74 [*J.O.* du 6 novembre 1977] (p. 5346).

Communication de M. le président du Sénat :

Modification de l'instruction générale annexée au règlement du Sénat afin que ne soient pas transmises au début de chaque législature les propositions d'initiative sénatoriale que les commissions précédemment saisies au fond auront déclaré être devenues sans objet [14 juin 1973] (p. 2128).

RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Voir FAILLITE, LIQUIDATION DE BIENS.

RELATIONS INTERNATIONALES

— **Boycottage d'un navire français.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 982, 988.

RELOGEMENT

— **Obligation de** —. *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1392).

REMEMBREMENT

1. — PROPOSITION DE LOI n° 418 TENDANT A MODIFIER CERTAINS ARTICLES DU TITRE 1er DU CODE RURAL EN VUE DE DÉMOCRATISER ET FACILITER LES OPÉRATIONS DE REMEMBREMENT ET D'AMÉNAGEMENT FONCIER, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Lemoine et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROJET DE LOI n° 946 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPO-

SITIONS DU LIVRE PREMIER DU CODE RURAL RELATIVES AU REMEMBREMENT DES EXPLOITATIONS RURALES, présenté à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 (déposé le 20 avril 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges); rapport le 4 juillet 1974 par M. Méhaignerie, n° 1119, adoption le 11 avril 1975. — Projet de loi n° 233.

Transmis au Sénat le 15 avril 1975, n° 232 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 15 mai 1975 par M. Georges Berchet, n° 305 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 119 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 27 mai 1975 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1682 ; rapport le 12 juin 1975 par M. Méhaignerie, n° 1743 ; adoption le 18 juin 1975. — Projet de loi n° 307.

Transmis au Sénat le 18 juin 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 412 (année 1974-1975) ; rapport le 19 juin 1975 par M. Georges Berchet, n° 418 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 164 (année 1974-1975).

Loi n° 75-621 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1975 (p. 7182).

PREMIÈRE LECTURE [11 avril 1975] (p. 1591, 1604).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Méhaignerie, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Dutard, Jean-Pierre Cot, de Poulpiquet, Bertrand Denis, Rigout, Glon, Maujoüan du Gasset, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois, Fontaine, Dousset.*

Les agriculteurs ont compris l'intérêt du remembrement (p. 1592) ; dépenses de remembrement (p. 1592) ; remembrement et protection du milieu naturel (p. 1592, 1598) ; aménagement foncier (p. 1592) ; aménagement rural (p. 1592, 1593) ; structures des exploitations (p. 1592) ; ordonnance de 1967 et réserve de 2 % des terrains (p. 1592) ; plan directeur d'aménagement (p. 1593) ; terrains à bâtir (p. 1593).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 1593) :

Une opération de remembrement est l'occasion exceptionnelle de procéder à l'aménagement du territoire rural ; les directives données aux services extérieurs de l'agriculture ; bilan de remembrement ; (p. 1594) : en Bretagne, le remembrement est l'occasion d'un aménagement des structures agricoles ; action des SAFER ; la difficulté de fixer un terme uniforme de cinq ans aux opérations, bien que leur rapidité d'exécution soit indispensable ; remembrement et terrains à bâtir ; le projet s'écarte d'une conception par trop géométrique du remembrement.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Sort des propositions de loi communistes (p. 1595) ; historique des lois relatives au remembrement (p. 1595) ; hydrologie ; érosion (p. 1595, 1597, 1598) ; fonctionnement démocratique des commissions (p. 1595, 1596, 1597) ; voirie (p. 1595) ; entrée en possession et travaux communs (p. 1596) ; le remembrement peut être l'occasion d'une spéculation foncière (p. 1597) ; échanges amiables (p. 1597, 1598) ; plans d'occupation des sols (p. 1597) ; crédits d'exécution (p. 1596, 1597) ; réserve de 2 % (p. 1597) ; regroupement des bâtiments d'exploitation (p. 1598); redevance de remembrement (p. 1598).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre :

Répond aux orateurs (p. 1599) ; les dangers des procédures de démocratisation proposées ; la représentativité de la commission ; remembrement et plan d'occupation des sols.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (étendue des opérations d'aménagement foncier) : rejet de l'*amendement n° 9 rectifié* de M. Villon (consultation des exploitants) (p. 1600) ; rejet de l'*amendement n° 13* de M. Cot (plan d'occupation des sols obligatoire) (p. 1601) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission de la production (souci de clarification) (p. 1601) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (suppression du paragraphe III de l'article 1er, en conséquence de l'adoption de l'amendement n° 1) (p. 1601) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 1601).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 10* de M. Lemoine et de l'*amendement n° 14 rectifié* de M. Cot (composition de la commission communale de réorganisation foncière) (p. 1606) ; adoption du *sous-amendement n° 21* de la commission des lois (présidence par le juge d'instance) (p. 1606); adoption du *sous-amendement n° 29* de la commission des lois (membres désignés par

le directeur départemental de l'agriculture) (p. 1609) ; rejet du *sous-amendement n° 22* de la commission des lois (deux délégués du directeur départemental de l'agriculture) (p. 1607) ; adoption du *sous-amendement n° 23* de la commission des lois (suppression des représentants des chambres d'agriculture) (p. 1608); adoption du *sous-amendement n° 39 rectifié* de M. Méhaignerie (désignation de trois propriétaires par le collège des propriétaires) (p. 1608) ; adoption du *sous-amendement n° 26* de la commission des lois (avis du directeur départemental de l'agriculture) (p. 1608) ; adoption de l'*amendement n° 3* sous-amendé de la commission de la production (composition de la commission communale de réorganisation foncière et de remembrement) (p. 1609) ; adoption de l'*amendement n° 15* de M. Cot (réalisation des accès prévus dans les travaux connexes) (p. 1609) ; rejet de l'*amendement n° 11* de M. Rigout (ratification des décisions de la commission par les exploitants) (p. 1609) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Cot (possibilités d'échanges amiables dans les six mois qui suivent une décision de remembrement) (p. 1609).

ART. 2 (définition du remembrement) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission de la production (caractère impératif de l'objectif d'aménagement) (p. 1610) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission de la production (attribution des terrains nécessaires aux équipements communaux à concurrence de 2 % de la masse remembrée) (p. 1610) ; et des *sous-amendements n° 30* de la commission des lois sur demande du conseil municipal) (p. 1610), et *n° 37* de M. de Poulpiquet (justification des crédits nécessaires) (p. 1610) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 1611).

ART. 3 (sort des terrains à bâtir) : adoption de l'*amendement n° 31* de la commission des lois (capacité des dessertes des terrains) (p. 1612) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 1612).

ART. 4 (définition de l'équivalence des superficies) : rejet de l'*amendement n° 36* de M. de Poulpiquet (échanges d'immeubles) (p. 1612) ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Méhaignerie (contrepartie des terrains affectés aux usages communaux) (p. 1612) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission de la production (attribution de petites parcelles en nature de cultures différentes) (p. 1613) ; adoption de l'article 4 modifié (p. 1613).

ART. 5 (suppression de l'article 16-1 du code rural) : adoption (p. 1613).

ART. 6 (suppression de l'article 23 [deuxième alinéa] du code rural) : adoption (p. 1613).

ART. 7 (définition des travaux d'amélioration foncière connexes) : adoption (p. 1613).

ART. 8 (chemins et voies communales) : rejet de l'*amendement n° 12* de M. Ruffe (crédits nécessaires) ; adoption de l'article (p. 1614) ;

ART. 9 (pouvoirs du conseil municipal en matière de tracé des chemins) : adoption de l'*amendement n° 32* de la commission des lois (approbation) ; adoption de l'article 9 modifié (p. 1614).

Après l'ART. 9 : adoption de l'*amendement n° 18* de M. de Poulpiquet (durée des opérations limitée à cinq ans) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission de la production (opposition à un échange multilatéral) (p. 1615) ; et du *sous-amendement n° 35* de M. Méhaignerie (même objet) (p. 1615) ; rejet de l'*amendement n° 34* de M. Cot (dépôt d'un projet de loi de programme) (p. 1615).

ART. 10 (entrée en vigueur pour les opérations postérieures à la publication de la loi) ; retrait d'un *amendement n° 19* de M. de Poulpiquet tendant à la suppression de l'article (p. 1616) ; adoption de l'article.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1616).

DEUXIÈME LECTURE [18 juin 1975] (p. 4353).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Méhaignerie, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Dutard, Bertrand Denis, Jean-Pierre Cot, Piot, rapporteur pour avis, Rigout.*

Présentation des modifications apportées par le Sénat (p. 4353) ; la procédure des fonds de concours en matière de remembrement (p. 4353) ; obligation faite au Gouvernement de déposer un projet de loi de programme (p. 4353, 4354, 4359) ; cadastre (p. 4354) ; procédure des échanges amiables (p. 4354).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 4353) :

Expose les raisons pour lesquelles le Gouvernement demandera la suppression de l'article 11 qui prévoit le dépôt obligatoire d'un projet de loi de programme.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 1* de M. Jean-Pierre Cot relatif à la mise en place obligatoire d'un POS avant toute opération de rembembrement (p. 4355) ; adoption de l'article 1er (p. 4355).

ART. 1er *bis* : rejet de l'*amendement n° 8* de M. Dutard tendant à assurer l'élection démocratique des membres de la commission communale de remembrement ; adoption de l'article 1er *bis* (p. 4356).

ART. 1er *ter* : adoption (p. 4356).

ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 2* rectifié de la commission des lois tendant à supprimer la procédure de fonds de concours pour le financement des opérations de remembrement (p. 4257) ; rejet de l'*amendement n° 3* de la commission des lois tendant à subordonner la réalisation de l'opération de remembrement à la déclaration d'utilité publique (p. 4257) ; adoption de l'article 2 (p. 4357).

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission des lois définissant la notion de terrains à bâtir ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 4358).

ART. 4 : retrait de l'*amendement n° 5* de la commission des lois énumérant les plus-values transitoires ; adoption de l'article 4 (p. 4358).

ART. 7 et 9 *bis* A : adoption (p. 4359).

ART. 9 *bis* : article supprimé par le Sénat ; observations de M. Rigout sur la liaison entre cette disposition et l'article 11 nouveau introduit par le Sénat.

ART. 9 *ter* A et 9 *ter* B : adoption (p. 4359).

ART. 11 : adoption de deux *amendements* identiques de suppression *n° 6* de la commission des lois et *n° 7* du Gouvernement.

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture (p. 4359).

L'article 11 introduit par le Sénat constitue en fait une proposition de résolution incompatible avec l'article 82 du règlement de l'Assemblée nationale et non conforme à l'article 41 de la Constitution ; ses précisions relatives à l'harmonisation du cadastre et aux échanges amiables ; l'article 11 est supprimé (p. 4360).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jean-Pierre Cot :* le groupe socialiste s'abstiendra ;

— *M. Marcel Rigout :* le groupe communiste s'abstiendra.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4360).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA.

RENAULT (Régie)

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 6 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 5, 6 et 359 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 135.

— **Ecole d'apprentissage de la —.** *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT 6 (art. 41, p. 4551).

RÉNOVATION URBAINE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 112** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 15 DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1966 (n° 66-948) DU 22 DÉCEMBRE 1966 AFIN D'ASSURER UNE MEILLEURE UTILISATION DES LOCAUX DEVENUS VACANTS A LA SUITE D'INSTITUTION DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DE MARCHÉS D'INTÉRÊT NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Krieg (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2583** TENDANT A RÉORIENTER DANS UN SENS SOCIAL L'OPÉRATION ITALIE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par Mme Moreau (Gisèle) et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Voir QUESTIONS D'ACTUALITÉ 139.

RENTES VIAGÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 14** TENDANT A LA REVALORISATION

AUTOMATIQUE DES RENTES VIAGÈRES CONSTITUÉES ENTRE PARTICULIERS AINSI QUE DES PENSIONS ALIMENTAIRES ET DES PENSIONS D'INVALIDITÉ ATTRIBUÉES PAR LES TRIBUNAUX présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Boyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 110** TENDANT A REVISER CERTAINES RENTES VIAGÈRES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Krieg (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 221** TENDANT A MAJORER AUTOMATIQUEMENT LES RENTES VIAGÈRES PRIVÉES EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE (voir modification du titre *J.O.* du 17 mai 1973, p. 1364), présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par Mme de Hauteclocque et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 327** TENDANT A LA MAJORATION DES RENTES VIAGÈRES EN FONCTION DE LA VARIATION CONSTATÉE DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Lamps et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 3157** TENDANT A MODIFIER LA LÉGISLATION RELATIVE AUX RENTES DIFFÉRÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 1977, par M. Frédéric-Dupont (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE 1, 9, 19 ; LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale (p. 4662) (première partie) (art. 13, p. 4803 à 4805) ; Économie et finances : I. — Charges communes [20 novembre 1973] (p. 6135, 6141) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1110 [4 juillet 1974] (p. 3299, 3331) ; LOIS DE FINANCES POUR 1975 (première partie) (art. 18, p. 5429) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première patrie), Article 23 (p. 7310) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), Articles 3, 32 (deuxième partie), Economie et finances. — Charges communes ; PENSIONS DE RETRAITE CIVILE ET MILITAIRE 9 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 161 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 543 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 40, 41, 89, 118.

— **Situation des rentes-viagers de la caisse nationale de prévoyance.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 446.

— **Taux de majoration des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 20.

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

Voir ARTISANS 1.

RÉPONSE

— **Droit de —.** *Voir* RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION 8.

REPOS COMPENSATEUR

Voir TRAVAIL (DURÉE DU —) 2.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Voir ELECTIONS (LÉGISLATION) 50.

REPROGRAPHIE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976, Commission mixte paritaire [16 décembre 1975].

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Voir ARMÉE 13 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 178 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 38, 41, 89, 156.

— **Dégradation de nos échanges avec la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1217.

RÉQUISITION

— **d'appartements.** — *Voir* BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL.

— **des locaux d'habitation vacants.** — *Voir* LOGEMENT 9.

RÉSEAU EXPRESS RÉGIONAL (RER)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement et aménagement du territoire. — Transports.

RÉSERVE NATURELLE

Voir NATURE (PROTECTION DE LA) 2, articles 6, 13, 14.

RÉSIDENCE SECONDAIRE

Voir IMPÔTS SUR LE REVENU 10, article 5.

RÉSISTANTS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 331** INSTITUANT LA FACULTÉ POUR CERTAINS FONCTIONNAIRES DE DEMANDER, POUR UNE DURÉE LIMITÉE A LA PÉRIODE VALIDÉE DE LEUR PARTICIPATION A LA RÉSISTANCE, LEUR MAINTIEN EN ACTIVITÉ AU-DELA DE LA LIMITE D'AGE APPLICABLE A LEUR EMPLOI, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Gilbert Schvartz et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 399** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE QUI APPARTENAIENT A UN RÉSEAU HOMOLOGUÉ DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES ET DONT L'ACTIVITÉ DANS LA RÉSISTANCE S'EST EXERCÉE EN INDOCHINE, DES DISPOSITIONS DU DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1949 RELATIF A LA DÉLIVRANCE DES ATTESTATIONS D'APPARTENANCE AUX MEMBRES DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES PAR LA RÉOUVERTURE DU DÉLAI DE TROIS MOIS SUIVANT LA PUBLICATION DUDIT DÉCRET POUR ARRÊTER LES CONTROLES NOMINATIFS DES RÉSEAUX HOMOLOGUÉS DES FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Stehlin (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Villon, n° 599.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 465** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA GUERRE 1939-1945, LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE AINSI QUE LES MEMBRES DES FFL DE L'ASSIMILATION DE LEURS PÉRIODES DE SERVICES EFFECTIFS A DES TRIMESTRES POUR LA DÉTERMINATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 650** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES FORCES FRANÇAISES LIBRES, LES ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA GUERRE 1939-1945 ET LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE DE L'ASSIMILATION DE LEURS PÉRIODES DE SERVICES EFFECTIFS A DES TRIMESTRES D'ASSURANCE POUR LA DÉTERMINATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Dronne (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 760** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES MEMBRES DES FORCES FRANÇAISES LIBRES, LES ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA GUERRE 1939-1945 ET LES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE, DE L'ASSIMILATION DE LEURS PÉRIODES DE SERVICES EFFECTIFS A DES TRIMESTRES D'ASSURANCE POUR LA DÉTERMINATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par MM. Savary et Boulloche (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1041** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES MEMBRES DES FORCES FRANÇAISES LIBRES, LES ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA GUERRE 1939-1945 ET LES COM-

BATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE, DE L'ASSIMILATION DE LEURS PÉRIODES DE SERVICES EFFECTIFS A DES TRIMESTRES D'ASSURANCE POUR LA DÉTERMINATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Depietri et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2334** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 2 DE LA LOI N° 57-896 DU 7 AOUT 1957 VALIDANT LES SERVICES ACCOMPLIS PAR LES FRANÇAIS DANS LES ARMÉES ALLIÉES OU SOUS L'EMPIRE DE LA CONTRAINTE, DANS L'ARMÉE ET DANS LES GENDARMERIES ALLEMANDES, ET LES SERVICES MILITAIRES ACCOMPLIS PAR LES ÉTRANGERS ANTÉRIEUREMENT A L'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE, présentée à l'Assemblée nationale le 26 mai 1976 par M. Kedinger (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AMNISTIE ; ANCIENS COMBATTANTS ET INTERNÉS ; ENTREPRISE PUBLIQUE 2 ; PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ 2.

— **Rachat de versements de cotisations à la sécurité sociale par les** —. *Voir* ANCIENS COMBATTANTS 16.

RESPONSABILITÉ CIVILE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 100** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 2049 DU CODE CIVIL AFIN DE PRÉCISER L'OBJET DE LA TRANSACTION EN MATIÈRE DE PRÉJUDICE CORPOREL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Bonhomme (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1214** TENDANT A INSTITUER UN FONDS DE GARANTIE DESTINÉ A INDEMNISER LES TÉMOINS AYANT SUBI DES DOMMAGES CORPORELS A LA SUITE D'UNE INTERVENTION SPONTANÉE CONTRE LES AUTEURS INSOLVABLES DE CRIMES OU DE DÉLITS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Weisenhorn (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1522** RELATIVE A LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DES COMMUNES A L'ÉGARD DES DÉGATS ET DOMMAGES CAUSÉS PAR LES ATTROUPEMENTS OU RASSEMBLEMENTS ARMÉS OU NON ARMÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Boulloche et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROJET DE LOI **n° 2200** RELATIF A LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET A L'OBLIGATION D'ASSURANCE DES PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES POUR LES DOMMAGES RÉSULTANT DE LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES, présenté au Sénat le 23 octobre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 31 (année 1975-1976) ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Pierre Marcilhacy, n° 209 (année 1975-1976) ; adoption le 15 avril 1976. — Projet de loi n° 116 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2200 ; rapport le 3 juin 1976 par M. Baudouin, n° 2360 ; adoption le 14 avril 1977. — Projet de loi n° 638.

Transmis au Sénat le 19 avril 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 249 (année 1976-1977) ; rapport le 3 mai 1977 par M. Pierre Marcilhacy, n °278 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 12 mai 1977. — Projet de loi n° 109 (année 1976-1977).

Loi n° 77-530 du 26 mai 1977, publiée au *J.O.* du 27 mai 1977 (p. 2993).

PREMIÈRE LECTURE [14 avril 1977] (p. 1793).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Virgile Barel, Duroméa, Darinot, Gabriel, Achille-Fould.*

L'activité normative sur le droit de la mer ; les catastrophes survenues en 1976 ; l'objet du texte ; la réparation des dommages de pollution causés par les hydrocarbures ; les textes préexistants ; les trois conventions internationales de 1957, 1969 et 1971 ; la création en 1971 du fonds international d'in-

demnisation complémentaire des victimes (p. 1793) ; la nécessité pour la France d'adhérer à ce fonds ; les plans privés établis par les armateurs pétroliers ; les inconvénients de la législation actuelle ; le caractère aléatoire et complexe des différents systèmes actuels d'indemnisation ; l'éparpillement et la diversité des régimes de responsabilité dus à la technique consistant à établir une loi nouvelle pour introduire une nouvelle convention internationale dans le droit interne ; les lacunes du texte actuel au point de vue des navires concernés et des limites de l'obligation d'assurance ; la faiblesse du législateur dans ce domaine et la nécessité d'une reprise des négociations internationales ; la nécessité de coordonner les interventions administratives en mer et l'obligation faite au Gouvernement de déposer un rapport sur ce point (p. 1794).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'objet du projet : établir les mesures d'application de la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969 ; l'instauration d'une responsabilité objective du propriétaire du navire (p. 1794) ; la possibilité d'un fonds de limitation ; l'obligation d'assurance du propriétaire du navire ; l'adhésion de la France au fonds international d'indemnisation ; la nécessité d'étendre le projet à d'autres cas de pollution (p. 1795).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité d'un accord entre les Etats pour lutter contre la pollution ; l'exemple du naufrage du *Cavtat* (p. 1795) ; le caractère tardif du projet, preuve des préoccupations électoralsites du Gouvernement (p. 1795) ; la nécessité de combattre les pavillons de complaisance et l'inertie du Gouvernement ; la faiblesse des équipements disponibles dans les ports pour lutter contre la pollution ; la nécessité pour le Gouvernement de réglementer les activités industrielles, principale cause de la pollution marine (p. 1796) ; la multiplicité des causes de la pollution marine et l'insuffisance des textes ; les textes applicables à la pollution par les hydrocarbures ; le paradoxe consistant à appliquer une convention sans adhérer au fonds d'indemnisation qui en est le support nécessaire ; l'insuffisance de la limite des 2.000 tonnes d'hydrocarbures transportées fixée par le texte ; l'incertitude quant à la zone territoriale d'application du texte ; la nécessité d'élargir l'accès à la justice pour la réparation des préjudices subis (p. 1797) ; les aspects positifs du texte : un complément nécessaire à la législation préexistante ; la nécessité d'un grand débat sur la mer ; l'utilité de mettre en place des infrastructures de détection des infractions, une « coast guard », et de réglementer la navigation (p. 1798).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux :

L'état du rapport gouvernement ; l'extension de la réglementation aux substances toxiques autres que les hydrocarbures (p. 1798) ; la justification de la date de discussion du texte ; l'application de la loi à tous les navires pétroliers quelle que soit leur immatriculation ; les pénalités existantes pour la répression des actes de pollution marine (p. 1799).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité d'attendre le rapport du GICAMA (groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations) pour le débat sur la mer (p. 1799).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux :

Répond à M. Virgile Barel sur le naufrage du cargo yougoslave *Cavtat :* incident relevant de la souveraineté italienne (p. 1799).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 avril 1977] (p. 1799).

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux.*

ART. 1er (principe de la responsabilité du propriétaire du navire) : adoption (p. 1800).

ART. 2 (obligation d'assurance des propriétaires de navires français) : adoption (p. 1800).

ART. 3 (obligation d'assurance des propriétaires de navires quel que soit le lieu d'immatriculation) : adoption (p. 1800).

ART. 4 (exclusion des navires d'Etat non commerciaux de l'application de cette loi) : adoption (p. 1800).

ART. 5 (personnels habilités à rechercher les infractions) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (nouvelle appellation d'un corps de fonctionnaires) (p. 1800) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 1800).

ART. 6 (procédure de verbalisation) : adoption (p. 1800).

ART. 7 (compétence juridictionnelle) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (modification de la compétence juridictionnelle) dont le texte devient l'article 7 (p. 1800).

ART. 8 (montant des pénalités) : adoption (p. 1800).

ART. 9 (application du texte aux territoires d'outre-mer) : adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (application du texte au département de Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte) (p. 1801) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 1801).

ART. 10 (modalités d'application du texte): adoption (p. 1801).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1801).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2279** TENDANT A INSÉRER DANS LE CODE CIVIL UN ARTICLE 2270-1 RELATIF A LA PRESCRIPTION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976, par M. Foyer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROJET DE LOI GARANTISSANT L'INDEMNISATION DE CERTAINES VICTIMES DE DOMMAGES CORPORELS RÉSULTANT D'UNE INFRACTION, présenté au Sénat le 4 mai 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 277 (année 1975-1976) ; rapport le 20 mai 1976 par M. Edgar Tailhades, n° 312 (année 1975-1976) ; adoption le 2 juin 1976. — Projet de loi n° 148 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 3 juin 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelle, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2353 ; rapport le 18 novembre 1976, par M. Gerbet, n° 2623 ; adoption le 25 novembre 1976. — Projet de loi n° 560.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 83 (année 1976-1977) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. Tailhades, n° 116 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 37 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2704 ; rapport le 17 décembre 1976 par M. Gerbet, n° 2717 ; adoption le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 612.

Demande de commission mixte paritaire le 17 décembre 1976, rapport le 20 décembre 1976, au nom de la commission mixte paritaire par M. Gerbet, n° 2728 ; adoption définitive le 20 décembre 1976. — Projet de loi n° 622.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1976, au nom de la commission mixte paritaire par M. Tailhades, n° 190 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 20 décembre 1976 ; projet de loi n° 76 (année 1976-1977).

Loi n° 77-5 du 3 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1977 (p. 77).

PREMIÈRE LECTURE [25 novembre 1976] (p. 8681).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La sécurité des Français ; la socialisation des risques ; les expériences étrangères ; l'insuffisance des mécanismes traditionnels de réparation ; la notion de « personne lésée » (p. 8681) ; les préjudices indemnisables ; la subsidiarité de l'intervention de l'Etat ; la procédure d'indemnisation ; la limitation des pouvoirs d'appréciation de la commission d'indemnisation ; les rapports entre la procédure d'indemnisation et l'action publique ; l'exercice des actions récursoires par l'Etat ; l'indemnisation des personnes prêtant secours ou apportant leur concours aux services de police (p. 8682).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'articulation des poursuites pénales et de la procédure devant les commissions d'indemnisation ; l'infraction ; l'auteur de l'infraction ; la victime ; le respect des principes fondamentaux du droit pénal (p. 8683).

DISCUSSION DES ARTICLES [25 novembre 1976] (p. 8683).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Guichard, ministre, Foyer, président de la commission des lois, Hamel.*

ART. 1er : *titre XIV du code de procédure pénale* (rédaction du titre) : réserve de l'*amendement n° 6* de la commission (modification du titre) (p. 8684).

Article 706-3 du code de procédure pénale (conditions dans lesquelles toute personne ayant subi un préjudice résultant d'une infraction peut prétendre au bénéfice d'une indemni-

sation) (p. 8684) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (caractère matériel des faits générant l'indemnisation) (p. 8684) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 3* de la commission (p. 8684) ; le texte proposé pour l'article 706-3 du code de procédure pénale, ainsi modifié, est adopté (p. 8684) ; adoption de l'*amendement n° 1* précédemment réservé (p. 8684).

TITRE : *titre XIV* (du recours en indemnité ouvert à certaines victimes de dommages corporels) (p. 8684) ; adoption du premier alinéa de l'article 1er (p. 8684).

Article 706-4 du code de procédure pénale (institution d'une commission chargée d'allouer les indemnités) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat de la procédure devant la commission) (p. 8684) ; le texte proposé pour l'article 706-4 du code de procédure pénale, ainsi modifié, est adopté (p. 8684).

Article 706-5 du code de procédure pénale (délai de présentation des demandes d'indemnisation) : adoption (p. 8685).

Article 706-6 du code de procédure pénale (pouvoir d'investigation de la commission) : adoption (p. 8685).

Article 706-7 du code de procédure pénale (intervention de la décision de la commission avant qu'il ait été statué sur l'action publique) (p. 8685) : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (limitation de l'action de la commission à la fixation d'une provision) (p. 8686) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (conditions dans lesquelles la commission surseoit à statuer) (p. 8686) ; le texte proposé pour l'article 706-6 du code de procédure pénale, ainsi modifié, est adopté (p. 8686).

Après l'article 706-7 du code de procédure pénale : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (conditions dans lesquelles la victime peut demander un complément d'indemnité) (p. 8686).

Article 706-8 du code de procédure pénale : réservé (p. 8686) ; *amendement n° 11* de la commission réservé (p. 8686).

Après l'article 706-8 du code de procédure pénale : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (garantie des intérêts de l'Etat) (p. 8686) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (conditions dans lesquelles l'Etat est subrogé aux droits de la victime) (p. 8686) ; *amendement n° 11* de la commission, précédemment réservé (conditions d'indemnisation des personnes s'étant portées au secours d'individus ou ayant apporté spontanément leur concours à l'exécution des services de la police judiciaire) (p. 8687) ; adoption (p. 8688).

Article 706-8 du code de procédure pénale (précédemment réservé) (charges et montant de l'indemnité allouée par la commission) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 8* de la commission (p. 8688) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (indexation du plafonnement) (p. 8688) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 10* de la commission (p. 8688) ; le texte proposé pour l'article 706-8 du code de procédure pénale, ainsi modifié, est adopté (p. 8688).

Après l'article 706-8 du code de procédure pénale (suite) : *amendement n° 14* de la commission (obligation pour la victime ou ses ayants droit se constituant partie civile d'indiquer la saisine de la commission) (p. 8688) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement (suppression de l'annulation des dispositions civiles du jugement) (p. 8689) ; adoption de l'*amendement n° 14* (p. 8689).

Article 706-9 du code de procédure pénale (conditions d'application des dispositions de la loi en cas d'infraction commise à l'étranger) : adoption (p. 8689) ; l'article 1er du projet de loi, ainsi modifié, est adopté (p. 8689).

ART. 2 (modalités d'entrée en vigueur de la loi) (p. 8689) : adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (entrée en vigueur de la loi dans les deux mois de sa publication) (p. 8689) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (conditions dans lesquelles ne peut être opposée la forclusion relative aux préjudices résultant de faits survenus depuis le 1er janvier 1976) (p. 8690) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 8690).

Après l'ART. 2 : retrait de l'*amendement n° 17* de la commission (loi du 31 décembre 1951, extension de la compétence du fonds de garantie automobile à l'indemnisation des faits des usagers de la voie publique ou des véhicules véhiculant sur le sol) (p. 8690).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Lucien Villa :* les insuffisances du projet ; le vote positif du groupe communiste (p. 8690) ;

— *M. Chinaud :* le vote positif de la majorité (p. 8690).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8690).

DEUXIÈME LECTURE [17 décembre 1976] (p. 9638).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La limitation des pouvoirs de la commission chargée d'allouer l'indemnisation ; l'instauration d'un système d'indemnisation des personnes bénévoles (p. 9638).

Intervention de M. Guichard, ministre d'Etat :

Le vote à l'unanimité du projet dans les deux Assemblées (p. 9638).

DISCUSSION DES ARTICLES [17 décembre 1976] (p. 9638).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur, Guichard, ministre, Hamel, Bourson.*

ART. 1er : réserve de l'*amendement n° 1* de la commission (p. 9638) : rejet de l'*amendement n° 2* de la commission (limitation de la décision de la commission et de la fixation d'une provision) (p. 9639) ; réserve de l'*amendement n° 3* de la commission (p. 9639) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (conditions d'indemnisation des personnes ayant apporté spontanément leur concours à l'exécution du service de la police judiciaire (p. 9641) ; adoption de l'amendement n° 1 de la commission, précédemment réservé (modification de pure forme) (p. 9641) ; retrait de l'amendement n° 3, précédemment réservé (suppression de l'obligation pour la commission de surseoir à statuer en cas de demande des victimes) (p. 9641) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (article 706-8 *ter* du code de procédure pénale : substitution du mot « requérant » au mot « victime ») (p. 9641) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 9641).

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (entrée en vigueur de la loi) (p. 9642) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 9642).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9642).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1976] (p. 9769).

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission mixte paritaire, Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, Claudius-Petit, Foyer, président de la commission des lois.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'extension des mesures prévues aux personnes bénévoles (p. 9769).

Intervention de M. Guichard, ministre :

L'indemnisation des collaborateurs bénévoles du service public (p. 9769).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'indemnisation des collaborateurs bénévoles du service public (p. 9769).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9769).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9769).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 2987** TENDANT A RETIRER A L'AUTEUR D'UN CRIME OU D'UN DÉLIT LE BÉNÉFICE D'UNE ACTION EN RÉPARATION FONDÉE SUR SON INFRACTION, présentée à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 3083** TENDANT A CRÉER UN FONDS D'INDEMNISATION DES DOMMAGES OCCASIONNÉS PAR LES SOINS DISPENSÉS PAR LES MEMBRES DES PROFESSIONS DE SANTÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Gau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 3193** TENDANT A CRÉER UN FONDS DE GARANTIE DESTINÉ A INDEMNISER LES VICTIMES D'ACCIDENTS CORPORELS OCCASIONNÉS PAR UNE ACTIVITÉ MÉDICALE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Delhalle (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ACCIDENTS 1 ; ACCIDENTS DU TRAVAIL 15 ; AUTOMOBILES 5 ; COMMUNES 5 ; HÔTELS ET RESTAURANTS 1 ; PROCÉDURE PÉNALE 16 ; RAMASSAGE SCOLAIRE 1 ; TRANSPORTS AÉRIENS 2.

— **Indemnisation des victimes d'accidents.** — *Voir* IMPÔTS 2, après l'article 30.

— **des architectes et entrepreneurs.** — *Voir* CONSTRUCTION 4.

— **en cas de pollution par transport d'hydrocarbures.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 134.

RESPONSABILITÉ PÉNALE

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL 15 ; MAIRES 6.

RESTAURANTS

Voir DÉBITS DE BOISSONS 5 ; HÔTELS ET RESTAURANTS ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1351.

— **universitaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 905.

RETENUE A LA SOURCE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (discussion générale) (p. 4463, 4464, 4673, 4680, 4728) (première partie) (p. 4763 à 4767) ; commission mixte paritaire [18 décembre 1973].

RETRAITE

Voir ASSURANCE VIEILLESSE ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 3, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 15 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 16 (p. 7298) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : II. — Commerce et artisanat ; Agriculture, FORMA, BAPSA ; Santé publique et sécurité sociale ; Services du Premier ministre : Fonction publique ; Economie et finances : Charges communes ; MAGISTRATS 4 ; MENSUALISATION 1 ; PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS 7 ; PENSIONS DE RETRAITE ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 83 ; RÉSISTANTS.

— **Abaissement de l'âge de la retraite.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3237, 3238, 3244, 3256, 3663, 3687).

— **Age de la —.** *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 : retraite à la carte (p. 763, 771, 809, 834) 9 [22, 23, 25 janvier 1974] (p. 426) ; 17-18 ; femme (condition de la) 5.

— **Age de la — des agents des PTT.** — *Voir* FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 20.

— **Age de la — de certains fonctionnaires.** — *Voir* PENSIONS DE RETRAITE 39.

— **Age de la — des musiciens de la marine.** — *Voir* ARMÉES 15.

— **Age de la — des travailleurs manuels.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 881 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 212.

— **Application de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 10, article 1er.

— **Commerçants et artisans retraités.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 487.

— **Droit à la —.** *Voir* VIEILLESSE 12.

— **Imposition des retraités de la Nouvelle-Calédonie.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 439.

— **Impôt sur le revenu des retraités.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 401 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (première partie), art. 3.

— **Retraite des anciens combattants résistants.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 383.

— **Retraite anticipée aux anciens combattants et prisonniers de guerre.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 167.

— **Retraite anticipée au taux plein aux anciens prisonniers de guerre.** — *Voir* PRISONNIERS DE GUERRE.

— **Retraite de certains travailleurs manuels.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 380.

— **Retraite des femmes.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 1, 4, 6, 7.

— **Retraite des gens de maison.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 393.

— **Retraite des médecins monégasques.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 124.

— **Retraite progressive.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 50.

— **Retraite de vieillesse des salariés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 96.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 707** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES SALARIÉS FRANÇAIS RÉSIDANT OU AYANT RÉSIDÉ DANS CERTAINS ETATS OU DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-

MER DU RACHAT DES COTISATIONS DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES A LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Cazenave (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 757** TENDANT A EXONÉRER LES ASSURÉS SOCIAUX BÉNÉFICIANT DE L'ASSISTANCE D'UNE TIERCE PERSONNE SALARIÉE DU VERSEMENT DES COTISATIONS PATRONALES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DUES AU TITRE DE LADITE PERSONNE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

— **Généralisation de la — à tous les travailleurs.** — *Voir* VIEILLESSE 12.

— **des métayers.** — *Voir* EXPLOITANTS AGRICOLES 8.

— **des non-salariés agricoles.** — *Voir* EXPLOITANTS AGRICOLES 1 [15 mai 1973] (p. 1250, 1268) ; OUVRIERS AGRICOLES 2 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6.

— **des salariés français résidant dans les Etats ou territoires d'outre-mer.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 17.

REVENU MINIMUM

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1036** RELATIVE A LA GARANTIE MINIMUM DE RESSOURCES ANNUELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Peyret (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi HANDICAPÉS 7 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 38 ; VIEILLESSE 9.

REVENUS

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, Discussion générale ; (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2.

— **Contribution exceptionnelle sur les —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10.

— **Evaluation forfaitaire du — d'après les éléments du train de vie.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 63.

— **Limitation des hautes rémunérations.** — *Voir* PRIX 3.

— **Majoration exceptionnelle des —.** *Voir* MOTION DE CENSURE 5.

— **Politique des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale.

— **Plafonnement et encadrement des —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, après l'article 10.

— **Revenu agricole.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 13.

— **Revenu familial minimum garanti.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974, discussion générale (première partie).

— **Revenu minimum.** — *Voir* VIEILLESSE 13.

— **Sauvegarde du — agricole.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1070 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 352.

REYRIEUX

— **Installation d'une raffinerie.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 35.

RHIN

— **Aménagement du —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 89.

— **Pollution du —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Culture et environnement : II. — Environnement.

— **Protection du — contre la pollution.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 161.

RHIN - RHONE

Voir PLAN 2.

RHIN - RHONE - MÉDITERRANÉE

— **Liaison —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976, Discussion générale [21, 22 octobre 1975] (p. 7234), Equipement [24 octobre 1975] (p. 7358, 7361, 7371, 7375, 7377).

RHONE

Voir EAU 2 [14 juin 1973] (p. 2151 à 2154) ; BARRAGE DE SAUGRIS (p. 2156).

RHONE - ALPES (Région)

— **Collèges d'enseignement technique de la région** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 337.

— **Crédits pour les établissements scolaires du second degré de la région** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 296.

— **Fermetures d'entreprises et licenciements dans la région** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1116.

— **Pollution dans le département du Rhône.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 249, 277.

RHUM

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973] (p. 1052) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, budget des DOM (p. 4928, 4931).

— **Contingentement du** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 65.

— **Définition du** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 428.

— **Industrie du sucre et du — en Guadeloupe.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 406.

— **Taxation du** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), DOM, articles de récapitulation et seconde délibération, article 11, amendement n° 3.

— **Taxe locale sur les — fabriqués à La Réunion.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 11, après l'article 5.

RISQUE ÉCONOMIQUE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Economie et finances : I. — Charges communes [19 novembre 1975] (8700, 8706, 8707, 8715).

RIZ

— **Aide au — dans les DOM.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 4 [10 décembre 1974] (p. 7585).

— **Importations de — dans les DOM.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1210.

LA ROCHELLE (Port de La Pallice)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5744, 5749).

— **Conflits du travail dans la métallurgie à** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 802.

ROISSY-EN-FRANCE : Aéroport Charles-de-Gaulle

Voir AÉRODROMES 4 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports, section III [30 octobre 1973] (p. 5057, 5059, 5060, 5069, 5070), protection de la nature et de l'environnement [19 et 20 novembre 1973] (p. 6042) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 98 ; URBANISME 21.

— **Licenciements.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3697).

ROUMANIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 56, 152, 157.

ROUSTAN (Loi)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 561 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 257.

— **Application de la loi Roustan (rapprochement des conjoints fonctionnaires).** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13 et 14 novembre 1973] (p. 5674, 5692).

ROUTES

1. — PROPOSITION DE LOI n° 337 TENDANT A RÉPARER LES DOMMAGES RÉSULTANT DES SERVITUDES « NON AEDIFICANDI » FRAPPANT LES TERRAINS SITUÉS EN BORDURE DES ROUTES ET AUTOROUTES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par MM. René Ribière et Boscher (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi CIRCULATION ROUTIÈRE ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Equipement [24 octobre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Comptes spéciaux du Trésor ; PLAN 2 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 129 (plan routier breton) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 406.

— **Déviation d'une route nationale à Arras.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 369.

— **Elargissement de la route nationale 141.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1040.

— **Etat des — départementales de la vallée de l'Ubaye.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1169.

— **Réalisation des programmes de — et d'autoroutes en Alsace.** — *Voir* QUESTIONS GOUVERNEMENT 1104.

— **Réseau routier.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6519, 6523, 6548, 6555).

— **Réseau routier national de Savoie.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 396.

— **Rocade nord-ouest de Lille.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 468.

— **Route nationale n° 4.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 250.

ROYER (Loi)

Voir COMMERCE ET ARTISANAT 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Education [5 novembre 1974] (p. 5854 à 5866) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : II. — Commerce et artisanat.

— **Application de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1291, 1320.

S

SAFARI (Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus)

Voir INFORMATIQUE 4.

SAGES-FEMMES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2452** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU LIVRE IV DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RELATIF AUX CONSEILS DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par MM. Jacques Blanc et Cointat (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

SAHEL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5564, 5565, 5591, 5603) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Coopération [18 novembre 1974] (p. 6612 à 6620).

SAINT-LAURENT-DU-PONT

— **Drame du « Cinq-Sept ».** — *Voir* MAIRES 6 [9 et 10 juillet 1974] (p. 3419, 3422).

— **TVA sur le mémorial des victimes de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 850.

SAINT-LYS

— **Station radio-maritime de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 534.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

1. — PROJET DE LOI **n° 803** RELATIF A LA CRÉATION DE CORPS DE FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT POUR L'ADMINISTRATION DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, présenté à l'Assemblée nationale le 29 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République). Rapport le 25 juin 1974 par M. Burckel, n° 1088 ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 119.

Transmis au Sénat le 28 juin 1974, n° 254 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République) ; rapport le 4 juillet 1974 par M. André Fosset, n° 263 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 4 juillet 1974. — Projet de loi n° 87 (année 1973-1974).

Loi n° 74-640 du 12 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1974 (p. 7308).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1974] (p. 3084).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat aux*

départements et territoires d'outre-mer, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Gabriel.

Création de corps spécifiques de l'Etat pour l'administration de Saint-Pierre-et-Miquelon ; prise en charge par le budget de l'Etat de la fonction publique de Saint-Pierre-et-Miquelon ; problème de la constitutionnalité de la deuxième phrase de l'article 1er accordant une priorité de recrutement aux habitants de Territoire (p. 3084, 3085).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de Saint-Pierre-et-Miquelon, recrutés en priorité sur place) : rejet d'un *amendement n° 2* de la commission des lois repoussé par le Gouvernement tendant à supprimer la priorité du recrutement pour les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3085, 3086) ; adoption de l'article (p. 3086).

ART. 2 : adoption (p. 3086).

ART. 3 (intégration des fonctionnaires appartenant aux cadres territoriaux) : adoption (p. 3086, 3087).

ART. 4 (prise en charge par le budget de l'Etat) : adoption (p. 3087).

ART. 5 : adoption du texte commun des *amendements n° 3* et *n° 1* de la commission et de M. Gabriel, accepté par le Gouvernement, fixant au 1er janvier 1973 la date d'entrée en vigueur de la loi ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3087).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3087).

2. — PROJET DE LOI **n° 2262** RELATIF A L'ORGANISATION DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, présenté à l'Assemblée nationale le 4 mai 1976 par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 9 juin 1976 par M. Baudouin, n° 2373. Déclaration d'urgence [28 juin 1976] (p. 4786) ; adoption le 30 juin 1976. — Projet de loi n° 539.

Transmis au Sénat le 1er juillet 1976, n° 402 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 5 juillet 1976 par M. Jean Bac, n° 409 (année 1975-1976) ; adoption le 5 juillet 1976. — Projet de loi n° 182 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 juillet 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2473 ; demande de commission mixte paritaire le 6 juillet 1976 ; rapport le 8 juillet 1976, au nom de la commission mixte paritaire, par M. Baudouin, n° 2476 ; adoption définitive le 8 juillet 1976. — Projet de loi n° 545.

Au Sénat, rapport le 8 juillet 1976 par M. Bac au nom de la commission mixte paritaire, n° 419 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 9 juillet 1976. — Projet de loi n° 188 (année 1975-1976).

Loi n° 76-664 du 19 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 20 juillet 1976 (p. 4323).

PREMIÈRE LECTURE [30 juin 1976] (p. 4976).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Laborde, Gerbet, Gabriel, Hamel, Alain Vivien.*

La géographie physique et économique de l'archipel de Saint - Pierre - et - Miquelon (p. 4976) ; son organisation administrative et politique ; l'inadaptation du statut actuel aux besoins particuliers de l'archipel ; les avantages économiques de la départementalisation (p. 8977).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Consacrer l'intégration politique de Saint-Pierre-et-Miquelon et parachever son assimilation aux institutions de la République ; doter Saint-Pierre-et-Miquelon d'un statut de département à part entière ; les avantages de la départementalisation sur le plan de l'administration générale ; la participation financière de l'Etat ; l'instauration de nouveaux organes politiques et administratifs ; le développement des investissements (p. 4977) ; l'entrée de Saint-Pierre-et-Miquelon dans la Communauté économique européenne ; la préservation des droits de pêche ; le système particulier de protection sanitaire en vigueur à Saint-Pierre-et-Miquelon ; la nécessité d'une période transitoire d'adaptation (p. 4978).

Question préalable de M. Alain Vivien et des membres du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 4978) ; l'opposition du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon au projet de loi érigeant le territoire en département (p. 4978) ; rejet de la question préalable

(p. 4979) ; l'attachement historique de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France ; faire en sorte que Saint-Pierre-et-Miquelon jouisse des mêmes avantages que la métropole ; la protection des zones de pêche ; la définition d'une zone économique de 200 milles au large des côtes ; l'intégration à la Communauté économique européenne ; faire un effort particulier en matière culturelle et d'enseignement (p. 4979) ; réaliser le programme quinquennal de développement économique ; le développement agricole ; intensifier les recherches d'hydrocarbures ; l'encouragement des investissements ; le développement du tourisme ; préserver les quelques avantages existants par rapport au régime métropolitain ; le statut sanitaire ; le maintien du régime actuel de protection sociale ; l'établissement d'une réglementation concernant la sécurité et l'hygiène ; l'organisation d'une consultation « sauvage » sur l'avenir du territoire (p. 4980) ; le renforcement des mesures applicables dans les départements ; la fidélité du territoire à la France ; la situation de la justice à Saint-Pierre ; le retrait de l'ordre du jour des projets concernant la départementalisation de Mayotte ; l'importance historique du projet de loi (p. 4981) ; l'origine exclusivement européenne et presque totalement française de Saint-Pierre-et-Miquelon ; l'appartenance des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon à la République française ; le droit à l'autodétermination des TOM-DOM ; la consultation des élus du territoire ; la consultation organisée par le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon ; les réponses du Gouvernement aux appréhensions du conseil général (p. 4982) ; l'alternative entre le statut de TOM ou de DOM ; l'existence de voies médianes ; la volonté de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon de rester au sein de la France ; la non-application du statut départemental intégral (p. 4983).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'intérêt pour les îles, notamment dans le domaine de la pêche, d'appartenir au Marché commun (p. 4983).

DISCUSSION DES ARTICLES [30 juin 1976] (p. 4983).

ORATEURS : *MM. Alain Vivien, Baudouin, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Gabriel, Gerbet.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 10* de M. Alain Vivien (création d'une mission parlementaire chargée de recueillir l'avis des élus et des responsables politiques, économiques et sociaux de Saint-Pierre-et-Miquelon sur les modifications souhaitables de l'organisation administrative et statutaire du territoire) (p. 4985).

ART. 1er (transformation de Saint-Pierre-et-Miquelon en département d'outre-mer) : adoption (p. 4985).

ART. 2 (dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon) : l'*amendement* de suppression *n° 12* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4985) ; l'article 2 est adopté (p. 4985).

ART. 3 (modalités du maintien en fonction du conseil général du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 4985) : l'*amendement* de suppression *n° 13* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4985) ; adoption de l'*amendement n° 7* de M. Gerbet (renouvellement triennal par moitié du conseil général) (p. 4986) ; l'*amendement n° 8* de M. Gabriel devient sans objet (p. 4986) ; l'*amendement n° 7* devient l'article 3 (p. 4986).

ART. 4 (application des textes de nature législative dans leurs dispositions qui ne sont pas contraires à celles de la loi) : l'*amendement* de suppression *n° 14* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4986) ; l'article 4 est adopté (p. 4986).

ART. 5 (conditions d'habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures d'extension et d'adaptation de la législation métropolitaine au nouveau département) (p. 4986) : l'*amendement* de suppression *n° 15* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4987) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (habilitation du Gouvernement à prendre les ordonnances avant le 1er juillet 1977) (p. 4987) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (dépôt d'un projet de loi de ratification des ordonnances devant le Parlement au plus tard le 31 décembre 1977) (p. 4987) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 4987).

ART. 6 (exercice des pouvoirs du conseil général en matière budgétaire et fiscale jusqu'à la fin de la période transitoire) : l'*amendement* de suppression *n° 16* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4987) ; l'article 6 est adopté (p. 4987).

ART. 7 (maintien en vigueur de la réglementation particulière du territoire en matière de contrôle sanitaire, vétérinaire et phytosanitaire et de quarantaine animale) (p. 4987) : l'*amendement* de suppression *n° 17* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4987) ; rejet de l'*amendement n° 3* de la commission (modification éventuelle de la réglementation particulière après consultation du conseil général) (p. 4987) ; rejet de l'*amendement n° 4* de la commission (éventualité d'une modification de la réglementation sans condition de respect des accords internationaux conclus en

la matière) (p. 4988) ; l'article 7 est adopté (p. 4988).

ART. 8 (application des lois à Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'à l'expiration du délai d'habilitation uniquement sur mention expresse insérée au texte) (p. 4988) : l'*amendement* de suppression *n° 18* de M. Alain Vivien devient sans objet (p. 4988) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (fixation de l'expiration du délai d'habilitation au 1er juillet 1977) (p. 4988) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4988) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 4988).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4988).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [8 juillet 1976] (p. 5166).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission mixte paritaire, Stirn, secrétaire d'Etat, Alain Vivien, Foyer, président de la commission mixte paritaire, Gabriel, Fontaine.*

Les modalités de renouvellement du conseil général, l'extension et l'adaptation de la législation métropolitaine au nouveau département ; les modalités d'application de la loi ; la consultation du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon ; l'inopportunité de l'autodétermination du territoire (p. 5160) ; les conditions de renouvellement intégral de l'assemblée territoriale ; le statut du département d'outre-mer ; le renouvellement du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

L'autodétermination ; la place réservée dans le programme commun aux DOM (p. 5167) ; la création par le Parlement du centième département français (p. 5168).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 5168).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gabriel :* le vote positif des républicains indépendants (p. 5168) ;

— *M. Max Lejeune :* le vote positif du groupe des réformateurs (p. 5168) ;

— *M. Alain Vivien :* le vote négatif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 5168).

ADOPTION par scrutin public de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 5168) ; liste des votants (p. 5173, 5174).

3. — PROJET DE LOI n° 3173 PORTANT RATIFICATION DES ORDONNANCES DU 9 DÉCEMBRE 1976 ET DU 26 SEPTEMBRE 1977 PORTANT EXTENSION ET ADAPTATION AU DÉPARTEMENT DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON DE DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES, PRISES EN APPLICATION DE LA LOI N° 76-664 DU 19 JUILLET 1976 RELATIVE A L'ORGANISATION DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, présentée à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1977 par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ELECTIONS 38, 39 ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Territoires d'outre-mer [4 novembre 1975] (p. 7799, 7800) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), DOM ; MER (DROIT DE LA—) 2 ; MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR PRIORITAIRE [30 juin 1976] (p. 4988) [9 décembre 1976] (p. 9144) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 543 ; SÉNATEURS 2 ; TOM.

— **Election des députés et sénateurs de —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* du 29 décembre 1976, p. 7580).

— **Modalité d'élection d'un député à —.** *Voir* ELECTIONS 43.

— **Modalités d'élection d'un sénateur à —.** *Voir* ELECTIONS 44.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1357).

SAISIES

Voir BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 22 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 10, article 8 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 662, 679, 952.

SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL DE CROISSANCE (SMIC)

Voir POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2.

SALAIRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 432** TENDANT A FIXER A 1.100 F LE MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION MENSUELLE MINIMALE DES SALARIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 975** TENDANT A FIXER A 1.200 F LE MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION MENSUELLE DES SALARIÉS POUR QUARANTE HEURES HEBDOMADAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1935** VISANT A MODIFIER L'ARTICLE 5 DE LA LOI n° 73-1194 DU 27 DÉCEMBRE 1973 TENDANT A ASSURER, EN CAS DE RÈGLEMENT JUDICIAIRE OU DE LIQUIDATION DE BIENS, LE PAIEMENT DES CRÉANCES RÉSULTANT DU CONTRAT DE TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1975 par MM. Xavier Deniau et Girard (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir SALAIRES, 4.

4. — PROJET DE LOI **n° 2047** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE III DU TITRE IV DU LIVRE I^er^ DU CODE DU TRAVAIL RELATIVES AU PAIEMENT DES CRÉANCES RÉSULTANT DU CONTRAT DE TRAVAIL EN CAS DE RÈGLEMENT JUDICIAIRE OU DE LIQUIDATION DE BIENS, présenté à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. Bolo, n° 2053 ; adoption le 15 décembre 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 407.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1975, n° 150 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 17 décembre 1975 par M. André Rabineau, n° 156 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 19 décembre 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 72 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 2118 ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Bolo au nom de la commission mixte paritaire, n° 2124 ; adoption le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 444.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1975 par André Rabineau au nom de la commission mixte paritaire, n° 182 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 87 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1251 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13500).

PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1975] (p. 9807).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bolo, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Michel Durafour, ministre du travail ; Gau, Odru, Ginoux, Baudouin, rapporteur pour avis de la commission des lois ; Gerbet, Hamel.*

Problèmes d'application du système de garantie des salaires institué par la loi du 27 décembre 1973 ; plafonnement de la garantie ; taux des cotisations fixées au 1^er^ janvier 1975.

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 9808) :

La constitution de l'association nationale AGS (association pour la gestion de régime d'assurance des créances des salariés) ; le déficit du budget de cette association ; la proposition du Gouvernement tendant à limiter la garantie ; prévoir le recouvrement des créances des salariés dépassant le plafond.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9808) :

Déficit de l'association ; caractère dangereux du projet pour les cadres (p. 9809) ; limitation de la garantie ; charges des entreprises (p. 9810).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1^er^ (p. 9810) : rejet du *sous-amendement n° 4* de la commission des lois à l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles : *article L 143-11-1 du code du travail* (limitation de la garantie des créances) (p. 9812) ; rejet de l'*amendement n° 1 : article L 143-11-1 du code du travail* (garantie des créances) ; l'*amendement n° 2* de la commission n'a plus d'objet.

ART. 1er : *article L 143-11-6 du code du travail :* adoption (p. 9812).

ART. 2 : *article L 143-11-6 du code du travail* (limitation des garanties des créances) (p. 9812) : rejet par scrutin de l'*amendement* n° 3 de la commission (montant inférieur de la limitation de garantie) (p. 9814).

ART. 3 : *article L 143-9 et L 143-11-3 du code du travail* (changement de référence) : adoption (p. 9814).

ART. 4 (date d'application des dispositions de l'article L 143-11-6 du code du travail) : adoption (p. 9814) ; vote hostile des groupes communiste et socialiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9814).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1975] (p. 10172).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bolo, rapporteur de la commission mixte pairtaire, Michel Durafour, ministre du travail, Odru.*

Garantie fixée par référence au plafond retenu pour le calcul des contributions du régime d'assurance chômage (p. 10172).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

Confirme que la référence au plafond mensuel sera inscrite dans le texte de la loi et que par décret la garantie sera fixée à cinq ou six fois le montant dudit plafond (p. 10172).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* le groupe communiste souhaitait que la garantie soit fixée par la loi et non par la voie réglementaire (p. 10173).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 10173).

Voir aussi CODE DU TRAVAIL 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16 ; EMPLOI 6 ; EMPLOYÉS DE MAISON 3 ; ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES 1, article 25 ; INDUSTRIE 1 ; LOGEMENT 6 ; MENSUALISATION 1 ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2 ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL 1.

— PRIX 3.

— **Date du règlement des —**. *Voir* IMPÔTS 2, après l'article 11.

— **Discussions salariales dans la fonction publique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1232.

— **Cumul entre pension de retraite et rémunération professionnelle.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 346.

— **Egalité des —**. *Voir* FEMME (CONDITION DE LA) 5.

— **Majoration de salaire unique.** — *Voir* FAMILLE 2 [5 et 6 décembre 1974] (p. 7520).

— **Salaire de la mère au foyer.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 436.

— **Salaire minimum interprofessionnel de croissance.** — *Voir* ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 13 [11 octobre 1974] (p. 5015).

— **des ouvriers des armées.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 359.

— **Règlement des — par chèques de virement.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 11.

— **SMIC, référence pour le salaire.** — *Voir* HANDICAPÉS 6 [13, 17, 18 et 19 décembre 1974] (p. 8017).

SALARIÉS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 705** TENDANT A FACILITER LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE CERTAINES ENTREPRISES ET A RENFORCER LES GARANTIES DE LEURS SALARIÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Pierre Lelong et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROJET DE LOI **n° 719** TENDANT A ASSURER, EN CAS DE RÈGLEMENT JUDICIAIRE OU DE LIQUIDATION DES BIENS, LE PAIEMENT DES CRÉANCES RÉSULTANT DU CONTRAT DE TRAVAIL, présenté à l'Assemblée nationale le 17 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 14 novembre 1973 par M. René Caille, n° 763 ; adoption le 22 décembre 1973. — Projet de loi n° 53.

Transmis au Sénat le 23 novembre 1973, n° 47 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Méric, n° 65 (année 1973-1974) ; adoption avec modification le

12 décembre 1973. — Projet de loi n° 20 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 833 ; rapport le 18 décembre 1973 par M. René Caille au nom de la commission mixte paritaire, n° 860 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 92.

Transmis au Sénat, rapport le 18 décembre 1973 par M. André Méric, n° 98 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 41 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1194 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14145).

Introduction à la discussion de quatre projets sociaux :

— SALARIÉS 719.

— TRAVAIL (CONDITIONS DU...) 636.

— PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS 641, 642.

PREMIÈRE LECTURE [21 novembre 1973] (p. 6208).

Intervention de M. Pierre Messmer, Premier ministre (p. 6208) :

Présentation des quatre projets de loi ; institution d'un fonds de garantie des salaires ; projet relatif à l'amélioration des conditions de travail ; amélioration des modalités de conclusion des contrats d'intéressement et des accords de participation ; projet relatif à la souscription ou à l'acquisition d'actions de sociétés par leurs salariés (p. 6208, 6209).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 6209) :

Politique sociale du Gouvernement ; SMIC (p. 6209) ; construction d'une économie de participation ; réalisation du programme social du conseil national de la Résistance ; succès de l'ordonnance du 17 août 1967 ; présentation des quatre projets de loi (p. 6209, 6210) ; création de groupes de travail sur l'amélioration des conditions de travail et d'une agence nationale ; aménagement du temps de travail (travail à la carte, horaires variables) ; travail des femmes ; problème des déplacements du domicile au lieu de travail ; agence nationale pour l'emploi (p. 6211) ; construction d'une Europe sociale (p. 6211, 6212) ; prochaine étape : représentation du personnel adaptée à l'échelon des groupements de sociétés et d'entreprises, voix délibérative donnée aux représentants du personnel dans les conseils de surveillance des sociétés (p. 6212).

DISCUSSION GÉNÉRALE [21 novembre 1973] (p. 6208) ; [22 novembre 1973] (p. 6241).

ORATEURS : *MM. René Caille, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, Baudouin, Vacant, Berthelot, Pierre Lelong, Marcus, Donnez, Berger, président de la commission des affaires culturelles, Fontaine, Bécam, Glon, Besson.*

Objet de ce texte ; garantie du paiement des créances salariales fondée sur le principe d'une solidarité des employeurs (p. 6213, 6214) ; gestion de cette assurance par l'Unedic et les Assedic (p. 6213, 6214, 6215, 6217) ; majoration du plafond des créances superprivilégiées des salariés (p. 6214, 6215) ; problème de l'extension de la garantie aux réserves de participation et aux allocations de préretraite ou retraite (p. 6214, 6216) ; limitation de la garantie à 50 000 F permettant le paiement des rémunérations dues aux cadre tout en évitant les fraudes (p. 6214) ; nécessité de prévoir des sanctions pénales et la restitution de salaires qui seraient perçus indûment (p. 6215) ; exemple des conflits du travail récents : Lip (p. 6215, 6217, 6218), Cérisay, Pechiney, Le Joint français, La Marquise de Sévigné (p. 6215) ; vote de ce projet par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 6216) ; par le groupe de l'union centriste (p. 6218) ; par les réformateurs démocrates sociaux (p. 6219) ; exclusion des salaires des exploitants agricoles et du personnel domestique (p. 6214, 6216) ; exemple de la Belgique où les salariés sont garantis contre toute fermeture d'entreprise (p. 6216) ; paiement des indemnités de préavis de licenciement (p. 6216) ; saisine du tribunal de commerce par le comité d'entreprise lorsque la gestion de l'employeur met en danger l'avenir de son entreprise (p. 6218) ; honoraires des syndics liquidateurs (p. 6219).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre (p. 6219) :

Sa réponse à M. Lelong sur la procédure préventive à la liquidation des entreprises, à M. Donnez concernant les honoraires des syndics ; prochaine extension du champ d'application de l'assurance chômage aux salariés agricoles (p. 6219) ; son souhait d'un vote à l'unanimité (p. 6220).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (obligation d'assurance à la charge des employeurs contre le risque de non-paiement des sommes dues aux salariés en exécution de leur contrat de travail) : application des textes dans les DOM ; problème du champ d'application de loi ; situation des producteurs agricoles (faillite des abattoirs de Quimperlé) et des salariés des exploitations agricoles (p. 6241, 6242) ; rejet des deux *amendements* de MM. Berthelot et Vacant tendant à étendre le champ d'application de la loi à l'ensemble des salariés et à faire jouer la garantie en cas de défaut de paiement des salaires ; rappel au règlement n° 155 de M. Fontaine estimant ces deux amendements irrecevables (p. 6242, 6253) ; adoption d'un *amendement* de forme de la commission des lois ; adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles (intégration dans les sommes dues aux salariés de la part de la réserve spéciale de participation et des arrérages de préretraite ou de complément de retraite échus ou à échoir) ; rejet d'un *sous-amendement* du Gouvernement tendant à exclure de la garantie les arrérages de préretraite à échoir (p. 6243, 6244) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6244).

Après l'ART. 1er : retrait de quatre *amendements* du groupe socialiste et des radicaux de gauche devenus sans objet (p. 6244).

ART. 2 (gestion du régime d'assurance par l'UNEDIC et les ASSEDIC) : rejet de deux *sous-amendements* de M. Berthelot à l'*amendement* de la commission des affaires culturelles prévoyant que le régime d'assurance sera mis en œuvre par une association patronale créée à cet effet qui passera une convention de gestion avec l'UNEDIC et les ASSEDIC ; adoption de l'*amendement* dont le texte devient l'article 2 (p. 6245).

ART. 3 : adoption d'un *amendement* de forme de la commission et de l'article, ainsi modifié (p. 6246).

ART. 4 (financement du régime d'assurance) (cotisations des employeurs) : adoption (p. 6246).

ART. 5 (procédure de règlement des créances des salariés) : deux délais étant prévus, l'un pour le paiement des sommes se rapportant aux superprivilèges, l'autre pour le règlement des autres créances, rejet de deux *amendements* de M. Berthelot tendant à réduire ces délais ; adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles tendant à intégrer les marins de commerce et les VRP parmi les bénéficiaires du superprivilège (p. 6246) ; adoption de neuf *amendements* de la commission des affaires culturelles dont cinq de forme ou d'harmonisation et quatre précisant que le régime de garantie n'intervient que pour les sommes restées impayées par le syndic ; adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission des lois et d'un amendement tendant à éviter l'opposition de la forclusion à certains salariés n'étant pas à même de produire leurs créances dans le délai prévu ; adoption d'un *sous-amendement* de la commission des lois tendant à remplacer dans la procédure concernant les créances privilégiées le visa du juge commissaire par une vérification et de deux *amendements* de la commission des lois (limitation du règlement en cas de contestation à une provision fixée par le juge commissaire jusqu'à décision judiciaire définitive) (p. 6246 à 6252) ; adoption du texte commun des *amendements* de la commission des lois et de M. Berthelot tendant à supprimer la possibilité de modifier par décret pour certains salariés le délai de trois mois prévu (p. 6252) ; adoption, contre l'avis du Gouvernement, d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles et d'un *sous-amendement* de M. Berthelot (consultation du comité d'entreprise ou à défaut des délégués du personnel par le syndic pour l'établissement du relevé des créances) (p. 6252, 6253) ; rejet d'un *amendement* de M. Berthelot (extension de la garantie aux cas de défaut de paiement des salaires) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6253).

Après l'ART. 5 : rejet d'un *amendement* de M. Marcus (consultation par le syndic du comité d'entreprise avant tout licenciement, cas des personnels protégés) (p. 6253).

ART. 6 (limitation de la garantie) : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles de suppression de l'article ; en conséquence, l'article 6 est supprimé.

ART. 7 (les institutions gestionnaires sont subrogées dans les droits des salariés auxquels elles ont payé leurs créances) : adoption d'un *amendement* de forme de la commission des affaires culturelles ; rejet d'un *amendement* de forme de la commission des affaires culturelles ; rejet d'un *amendement* de la commission des lois et d'un *amendement* de M. Barberot relatif aux créances détenues par les caisses de congés payés (p. 6254, 6255) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6255).

Après l'ART. 7 : rejet d'un *amendement* de M. Berthelot (sanctions pour inobservation de la présente loi) (p. 6256).

ART. 8 (application différée de la loi) : adoption d'un *amendement* de forme de la commission des lois et de l'article, ainsi modifié (p. 6256).

Après l'ART. 8 : adoption d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles majorant le plafond des sommes versées au titre du superprivilège qui ne pourra être inférieur à deux fois le plafond retenu pour le calcul des cotisations de sécurité sociale ; rejet d'un *amendement* de la commission des lois.

Abstention de MM. Ginoux et Boudet.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6256).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1973] (p. 7212).

ORATEURS : *MM. René Caille, rapporteur de la commission mixte paritaire, Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, Hamel.*

Problème des salariés auxquels la loi ne s'appliquera pas du fait de sa non-rétroactivité (p. 7213).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 7213, 7214).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7214).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1195** PORTANT AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES ET CRÉATION D'UN FONDS DE GARANTIE DE L'EMPLOI, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi BREVETS D'INVENTION 2, 3 ; ENTREPRISES 3, 6 ; LOGEMENT 2 ; MENSUALISATION 1 ; SÉCURITÉ SOCIALE 17 ; SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION 1 ; SYNDICATS PROFESSIONNELS 5.

— **Accession des — à la propriété.** — *Voir* LOGEMENT 6.

— **Acquisition d'actions des filiales de sociétés par les —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, Amendement 19, après l'article 6.

— **Congés de formation des —.** *Voir* FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE 11.

— **Créances des — sur une entreprise en difficulté.** — *Voir* ENTREPRISES 7.

— **Egalité fiscale entre commerçants, artisans et —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 270.

— **Prime pour les —.** *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, après l'article 5.

— **Qualité de — des dirigeants de sociétés.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (première partie), avant l'article 2, articles 6, 23.

— **Régime social des — agricoles.** — *Voir* SÉCURITÉ SOCIALE 14.

— **Rémunération des — exerçant des mandats communaux ou départementaux.** — *Voir* CONSEILLERS MUNICIPAUX 1, 2.

— **Répercussion de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des travailleurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1218.

— **Retrait d'une proposition de loi concernant les salariés agricoles.** — *Voir* ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE [9 décembre 1976] (p. 9144).

— **agricoles.** — *Voir* ASSURANCE VIEILLESSE 11 ; FORÊTS 13.

— **candidats ou élus à l'Assemblée nationale ou au Sénat.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 52.

— **titulaires d'un mandat électif.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 416.

SANG

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 903** TENDANT A RENDRE OBLIGATOIRE LE DON DU SANG POUR LES CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Bizet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1364** TENDANT A FAIRE FIGURER LA MENTION DU GROUPE SANGUIN SUR LE PERMIS DE CONDUIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1974 par M. Barberot (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1595** TENDANT A FAIRE FIGURER LA MENTION DU GROUPE SANGUIN SUR LE PERMIS DE CONDUIRE ET LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, présentée à

l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Boudet (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2446** RELATIVE AUX DONNEURS DE SANG, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Cointat (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir CARTE D'IDENTITÉ 1 (Inscription du groupe sagnuin) ; DÉCORATIONS 1 ; PERMIS DE CONDUIRE 1 (Inscription du groupe sanguin).

— **TVA sur les produits sanguins d'origine humaine.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 11, article 1er.

SANGNIER (Marc)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1.

SANTÉ PUBLIQUE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 49** POUR UNE RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Berger (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 66** TENDANT A RENDRE OBLIGATOIRE LE DÉPISTAGE DE LA PHÉNYLCÉTONURIE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Cousté (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1029** INSTITUANT UN FONDS NATIONAL DE LA PRÉVENTION MÉDICALE, présentée à l'Assemblée nationale 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 3187** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 487 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Bernard Pons (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 13 décembre 1977 par par M. Pons, n° 3296.

Voir aussi CHIRURGIENS-DENTISTES 3 ; COSMÉTIQUES 1 ; GREFFES D'ORGANES 2 ; HÔPITAUX 4, 5, 6, 7 ; INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES 4 ; LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE ; PHARMACIE 8 ; PRODUITS ALIMENTAIRES 1 ; PUÉRICULTRICES 1 ; SÉCURITÉ SOCIALE ; STUPÉFIANTS 3 ; TABAC 1.

— **Budget de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Dépenses de santé.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5769, 5776, 5782, 5806).

— **Crise du secteur hospitalier.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 566.

— **Hôpital d'Eaubonne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 205.

— **Investissements sanitaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 206.

— **Lutte contre le cancer.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 575.

— **Problèmes de l'eau.** — *Voir* RAPPORTS D'INFORMATION 38.

— **Remise des dossiers d'examens aux malades par les hôpitaux.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1269.

SANTÉ SCOLAIRE

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 141.

SAPEURS-POMPIERS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 211** TENDANT A INCORPORER DES APPELÉS DANS LE RÉGIMENT DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Allainmat, n° 600.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 215** AUTORISANT LE RECOUVREMENT DES FRAIS DE TRANSPORT EN AMBULANCE DES SERVICES DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. André-Georges Voisin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 997** TENDANT A AMÉLIORER LA PROTEC-

TION SOCIALE DES VEUVES ET DES AYANTS DROIT DES SAPEURS-POMPIERS, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Giovaninni et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROJET DE LOI n° **1934** PORTANT RÉFORME DU RÉGIME D'INDEMNISATION DES SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX NON PROFESSIONNELS VICTIMES D'UN ACCIDENT SURVENU OU D'UNE MALADIE CONTRACTÉE EN SERVICE COMMANDÉ, présenté au Sénat le 25 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 440 (année 1974-1975) ; rapport le 16 octobre 1975 par M. René Ballayer, n° 23 (année 1975-1976) ; adoption le 23 octobre 1975. — Projet de loi n° 11 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 octobre 1975 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1934 ; rapport le 11 décembre 1975 par M. Sauvaigo, n° 2057 ; adoption définitive le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 416.

Loi n° 75-1258 du 27 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13502 et 13503).

PREMIÈRE LECTURE [17 décembre 1975] (p. 9927).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Sauvaigo, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Hamel, Arraut, Aumont, Dousset.*

Insuffisance du régime d'indemnisation actuel (p. 9927, 9928, 9929) ; harmonisation avec le régime des sapeurs-pompiers professionnels ; hommages aux pompiers volontaires (p. 9928, 9929) ; statut des sapeurs-pompiers (p. 9930).

Intervention de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur :

L'importance du projet qui remédie à une situation injuste ; mieux mettre en valeur les actes d'héroïsme des sapeurs-pompiers ; l'existence d'une commission nationale paritaire (p. 9930, 9931).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (droit des sapeurs-pompiers non professionnels) : adoption (p. 9931).

Après l'ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 1* de la commission des lois (p. 9931).

ART. 2 (allocation d'invalidité): adoption (p. 9931).

ART. 3 (allocation d'invalidité) : adoption (p. 9931).

Après l'ART. 3 : retrait de l'*amendement n° 5* de la commission (p. 9932).

ART. 4 (titre provisoire d'allocation ou de rente) : retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (p. 9932) ; adoption de l'article 4 (p. 9932).

ART. 5 (droits des ayants cause des sapeurs-pompiers) : adoption (p. 9932).

ART. 6 (indemnité supplémentaire) : adoption (p. 9932).

ART. 7 (extension des dispositions du code de la sécurité sociale) : adoption (p. 9932).

ART. 8 (revision des taux d'invalidité) : adoption (p. 9932).

ART. 9 (avantages supplémentaires éventuels) : adoption (p. 9932).

ART. 10 (abrogation des dispositions de l'article 13 de la loi n° 62-873 du 31 juillet 1962) : adoption (p. 9932).

ART. 11 (modalités d'application) : adoption (p. 9932).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9932).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième patrie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6003) ; SERVICE NATIONAL 16.

— **Volontaires.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (discussion générale) (p. 5321) ; Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6723, 6757).

SAUMUR

— **Ecole d'équitation de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4986, 4999, 5002).

SAVIEM - BERLIET

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 40 à 44.

— **Plan de restructuration de l'usine de Suresnes de la Saviem.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 373.

— **Situation de l'emploi à la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1324.

SCHÉMAS DIRECTEURS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME (S.D.A.U.)

Voir URBANISME 12 (avant l'article 5), 20.

SCHLUMPF

— **Groupe lainier** —. *Voir* INDUSTRIE TEXTILE.

— **Licenciements aux usines** —. *Voir* RAPPEL AU RÈGLEMENT 600.

— **Musée automobile** —. *Voir* AUTOMOBILES 10.

— **Situation de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1064, 1065, 1086.

SCIENCES HUMAINES

— **Situation des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1079.

SCOLARITÉ

— **Carte scolaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1117.

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 704** TENDANT A L'INSTITUTION DE COMMISSIONS CANTONALES HABILITÉES A DONNER UN AVIS AUX DEMANDES DE DÉROGATION A L'OBLIGATION SCOLAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Joanne (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 879** VISANT A ASSURER LA GRATUITÉ EFFECTIVE DES LIVRES ET FOURNITURES SCOLAIRES A TOUS LES DEGRÉS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 914** TENDANT A L'APPLICATION EFFECTIVE DE L'ORDONNANCE DU 6 JANVIER 1959 INSTITUANT L'OBLIGATION SCOLAIRE JUSQU'A L'AGE DE SEIZE ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi HANDICAPÉS 5 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6, (avant l'article 41, article 41, après l'article 41, article 43) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5619, 5621, 5622, 5624, 5625, 5626, 5628, 5629, 5632, 5645, 5660, 5661, 5666, 5668, 5674, 5694) ; Seconde délibération [20 novembre 1973] (p. 6170, 6171) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3357, 3360 à 3362) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 150 ; RAMASSAGE SCOLAIRE.

— **Gratuité de la** —. *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1.

SCRUTIN

Voir VOTE.

— **Délai entre l'annonce et l'ouverture du** —. *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 661.

— **Election de l'Assemblée européenne au suffrage universel.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 483.

— **Mode de** —. *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION), 46.

— **Mode de — des prochaines élections législatives.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1274.

SÉCHERESSE

Voir CALAMITÉS AGRICOLES ET ATMOSPHÉRIQUES.

SECRET FISCAL

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 4 ; FISCALITÉ 1 ; PENSIONS ALIMENTAIRES 2 ; RÈGLEMENT DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES 10.

SECRET DE L'INSTRUCTION

Voir PROCÉDURE PÉNALE 15.

SECRET PROFESSIONNEL

Voir COSMÉTIQUES 1 [20 mai 1975] (p. 2888, 2902) ; INFORMATIQUE 4 ; URBANISME 12 (art. 27).

— **Secret fiscal.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 21.

SECTES

— **Prolifération des — politico-religieuses.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 443.

SECTEUR SAUVEGARDE

Voir URBANISME 12.

SECTIONS DE COMMUNE

— **Gestion des biens des —.** *Voir* COMMUNES 7.

SÉCURITÉ

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL ; ARMÉE ; CIRCULATION ROUTIÈRE ; CONSTRUCTION D'HABITATION ; CONSTRUCTION SCOLAIRE ; DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER ; INCENDIE ; MINES ET CARRIÈRES ; MOTOCYCLETTES TRANSPORTS ; TRANSPORTS ROUTIERS 1 ; TRANSPORTS SCOLAIRES ; TRAVAIL ; TRAVAIL (HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU) 1.

— **Conditions de — à l'usine Ruggieri-Bellerive à Monteux.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1107.

— **en mer.** — *Voir* NAVIRES 2.

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Voir AÉRONEFS 1 ; AVIATION CIVILE : TRANSPORTS AÉRIENS.

SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1309.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1160** TENDANT A AMÉLIORER L'ÉTAT DE TOUS VÉHICULES EMPRUNTANT LA VOIE PUBLIQUE DANS LE BUT DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ET A NORMALISER LES TRANSACTIONS SUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES, présentée à l'Assemblée nationale le 11 juillet 1974 par M. Glon (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi CIRCULATION ROUTIÈRE.

SÉCURITÉ SOCIALE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 738** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 13 DE L'ORDONNANCE n° 67-706 DU 21 AOUT 1967, RELATIVE A L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AFIN QUE LES COTISATIONS PATRONALES DESTINÉES AUX RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE SOIENT EN PARTIE PROPORTIONNELLES A LA VALEUR AJOUTÉE PAR LES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires cultureles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 26** TENDANT A L'INSTITUTION D'UN RÉGIME DE BASE UNIQUE DE PROTECTION SOCIALE (modification du titre) [10 mai 1973] (p. 1168), présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1139** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES

L 588 ET L 602 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Dronne (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 1141** TENDANT A MODIFIER LE MODE DE DÉSIGNATION ET LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DANS LES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Gau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROJET DE LOI **n° 1177** RELATIF A LA PROTECTION SOCIALE COMMUNE A TOUS LES FRANÇAIS ET INSTITUANT UNE COMPENSATION ENTRE RÉGIMES ET BASE DE SÉCURITÉ SOCIALE OBLIGATOIRE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 10 octobre 1974 par M. Alloncle, n° 1227 ; adoption le 16 octobre 1974. — Projet de loi n° 151.

Transmis au Sénat le 17 octobre 1974, n° 34 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 6 novembre 1974 par M. Lucien Grand, n° 79 (année 1974-1975) ; avis le 7 novembre 1974 de M. Marcel Fortier au nom de la commission des finances, n° 80 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 14 novembre 1974. — Projet de loi n° 33 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 15 novembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1298 ; rapport le 6 décembre 1974 par M. Alloncle, n° 1375 ; adoption définitive le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 198.

Loi n° 74-1094 du 24 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1974 (p. 13020).

PREMIÈRE LECTURE [15 octobre 1974] (p. 5044, 5056) ; [16 octobre 1974] (p. 5092, 5104).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alloncle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Andrieux, Aubert, Berger, président de la commission des affaires culturelles, Charles Bignon, Blanc, Bonhomme, Boscher, Boulin, Bourson, Briane, Brocard, Chirac, Premier ministre, Bertrand Denis, Depietri, Dronne, Ducoloné, Durafour, ministre du travail, Fanton, Gilbert Faure, Fontaine, Mme Fritsch, MM. Gau, Ginoux, Grussenmeyer, Hardy, Icart, président de la commission des finances, Jans, Lauriol, Leenhardt, Le Foll, Legrand, Lejeune, Le Meur, Macquet, Marette, Millet, Nilès, Peyret, Saint-Paul, Gilbert Schwartz, Schnebelen, Vauclair.*

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

Replace le projet dans l'ensemble des projets sociaux du Gouvernement ; instaurer un système de compensation interrégimes procurant le financement complémentaire aux régimes en difficultés (p. 5044) ; le mécanisme retenu : compléter les recettes de chaque régime sur une base de référence pour annuler l'effet des disparités contributives ; les bénéficiaires de la compensation : exploitants agricoles, artisans et commerçants ; la garantie de ressources de l'Etat ; jusqu'en 1978, le Gouvernement soumettra au Parlement les moyens budgétaires d'équilibre (p. 5045) ; éviter de prélever sur les « actifs » des régimes en difficulté des charges insupportables ; le principe de compensation a déjà été appliqué dans le domaine des prestations familiales ; substituer la solidarité nationale à celle initialement prévue du régime général ; choix de la prestation de référence ; le régime général conservera sa dynamique propre ; les études pour modifier l'assiette des cotisations ; généralisation de la sécurité sociale et solidarité nationale ; les cadres ne subiront aucun déplafonnement durant les trois années à venir (p. 5046).

Généralisation de la sécurité sociale (p. 5044) ; garanties de ressources accordées par l'Etat au régime général (p. 5044, 5045) ; compensations : principes (p. 5044, 5049, 5050, 5052, 5056, 5059, 5067), modalités (p. 5044, 5045, 5047, 5051, 5058, 5094), coût (p. 5045, 5048, 5065) ; assurance vieillesse commerçants et artisans (p. 5044, 5045, 5047, 5059) ; agriculteurs (p. 5045, 5061, 5062) ; les documents qui seront joints à la loi de finances (p. 5045) ; fiscalité des revenus (p. 5046, 5051, 5059, 5062, 5065, 5067, 5099) ; assiette des cotisations (p. 5046) ; solidarité nationale (p. 5046) ; cadres (p. 5046, 5059, 5065) ; militaires (p. 5047) ; fonctionnaires et agents de l'Etat (p. 5047) ; budget social de la nation (p. 5048, 5060, 5062, 5066) ; budget des prestations sociales (p. 5114) ; attitude des organisations professionnelles et syndicales (p. 5049, 5056) ; rapports actifs-inactifs dans les différents régi-

mes (p. 5047, 5049, 5052, 5067) ; affectation du produit sur l'alcool (p. 5050, 5059, 5061, 5064, 5104) ; Conseil constitutionnel (p. 5050) ; les inconvénients du plafonnement des cotisations (p. 5050) ; déclaration des droits de l'homme (p. 5049, 5051) ; amélioration des prestations de sécurité sociale (p. 5057) ; retraites (p. 5057, 5061) ; exclusion des veuves et handicapés du bénéfice de l'assurance maladie (p. 5059) ; déficit du BAPSA (p. 5059, 5060) ; mineurs (p. 5060, 5061) ; situation des industries de main-d'œuvre (p. 5063, 5065, 5066, 5106) ; budgétisation de la sécurité sociale (p. 5065, 5066) ; régime des avances autorisées en 1974 (p. 5056, 5058, 5063, 5117) ; salariés des DOM (p. 5096) ; protection sociale en Alsace-Lorraine (p. 5102) ; insuffisance de la protection sociale des artisans et commerçants (p. 5110) ; charges indues (p. 5116) ; anciens combattants (p. 5118).

Réponse de M. Durafour, ministre du travail aux orateurs (p. 5092 à 5094) :

Exception d'irrecevabilité soulevée par M. Gau et les membres du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 5049) ; rejetée par scrutin ; liste des votants (p. 5053, 5054).

Question préalable opposée par M. Maurice Andrieux et les membres du groupe communiste et apparentés (p. 5057) ; rejetée par scrutin ; liste des votants (p. 5081, 5082).

Retrait de la motion de renvoi en commission présentée par M. Gau (p. 5068).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : voir plus loin (p. 5119).

ART. 2 (principes de la compensation) (p. 5104) : rejet par scrutin de l'*amendement n° 3* de M. Gau proposant le financement direct par l'Etat ; liste des votants (p. 5147) ; adoption de l'*amendement n° 29* du Gouvernement créant une commission comprenant des représentants de tous les régimes de sécurité sociale (p. 5106) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 5106).

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 21* de M. Peyret relatif au sort des industries de main-d'œuvre et d'un sous-amendement de M. Fanton ; adoption de l'article aditionnel (p. 5109).

ART. 3 (modalités de la compensation) : adoption de l'article (p. 5110).

ART. 4 (régime des artisans et commerçants) : adoption de l'article (p. 5111).

ART. 5 (BAPSA) : adoption de l'article (p. 5111).

ART. 6 (affectation du prélèvement sur les alcools) : retrait de l'*amendement n° 6* de M. Gau (p. 5113) ; adoption par scrutin du *sous-amendement n° 30* du Gouvernement limitant l'affectation des droits sur les alcools à l'année 1975 ; liste des votants (p. 5148, 5149) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 18 rectifié* de M. Boulin ; liste des votants (p. 5149, 5150) ; adoption de l'article 6, ainsi modifié (p. 5114).

ART. 7 (présentation chaque année au Parlement de certains documents) : rejet de l'*amendement n° 7 rectifié* de M. Gau relatif au calcul du montant moyen des cotisations par catégorie professionnelle ; adoption de l'article (p. 5115).

Après l'ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 26* de M. Dronne relatif aux cotisations des militaires ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Boulin demandant l'établissement d'un rapport sur les charges des divers régimes ; adoption de l'article additionnel (p. 5116).

ART. 8 (consolidation des avances consenties par le régime général pour 1974) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 8* de M. Gau prévoyant le remboursement des avances par décret ; liste des votants (p. 5150, 5151) ; adoption de l'article (p. 5117).

ART. 9 (bases de calcul des transferts) : adoption de l'article (p. 5118).

ART. 10 (liste des textes abrogés) : adoption de l'article (p. 5118).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

ART. 1er (p. 5119) : adoption par scrutin de l'*amendement n° 1* du Gouvernement ; liste des votants (p. 5152) ; adoption de l'*amendement n° 2* de M. Aubert relatif à la protection des droits acquis ; adoption de l'article premier modifié (p. 5121).

Explications de vote :

— *M. R. Boulin* (p. 5121) : le groupe UDR votera dans son ensemble le projet de loi malgré ses graves inconvénients.

— *M. Jean Brocard* (p. 5122) : apporte au texte le soutien des républicains indépendants.

— *M. Jean Briane* (p. 5122) : le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux votera le texte amendé.

— *M. Daniel Le Meur* (p. 5122) : le groupe communiste ne votera pas le projet.

— *M. Gau :* le groupe socialiste et des radicaux de gauche votera contre le projet.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5123) ; liste des votants (p. 5153, 5154).

DEUXIÈME LECTURE [12 décembre 1974] (p. 7743).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Alloncle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Durafour, ministre du travail, Gouhier, Donnez, Gau, Mayoud.*

Les principaux amendements du Sénat ont été victimes de l'article 40 (p. 7744) ; suppression de la référence aux droits sur les alcools (p. 7744) ; cotisations sociales des militaires (p. 7744).

Intervention de M. Durafour, ministre :

Malgré l'amendement du Sénat, le Gouvernement confirme que le prélèvement prévu à l'article 6 sera d'un montant égal à celui des droits de consommation sur les alcools (p. 7745).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Adoption des articles 1er, 6, 7 *bis*, 7 *ter* et 10 dans la rédaction du Sénat (p. 7745).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gau :* le refus d'inscrire dans la loi le principe d'une protection sociale de tous les Français alignée sur le régime général de sécurité sociale ; justifie le vote hostile du groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 7745).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7745).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1441** TENDANT A EXONÉRER LES RETRAITÉS DU PAIEMENT DES COTISATIONS DUES AU TITRE DES ASSURANCES MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ, DÉCÈS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROJET DE LOI **n° 1480** TENDANT A LA GÉNÉRALISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 24 avril 1975 par M. Peyret, n° 1568, adoption le 29 avril 1975. — Projet de loi n° 247.

Transmis au Sénat le 6 mai 1975, n° 279 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Lucien Grand, n° 340 (année 1974-1975) ; avis le 29 mai 1975 par M. Marcel Fortier au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, n° 344 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 4 juin 1975. — Projet de loi n° 130 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1720 ; rapport le 18 juin 1975 par M. Delaneau, n° 1765 ; adoption le 24 juin 1975. — Projet de loi n° 314.

Loi n° 75-574 du 4 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1975 (p. 6811).

PREMIÈRE LECTURE [29 avril 1975] (p. 2200, 2214).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Peyret, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Durafour, ministre du travail, Besson, Le Meur, Donnez, Jacques Blanc, Hamel, Andrieux, Carlier, Eloy, Laborde, Legrand, Deschamps, Andrieu.*

Historique ; affiliation et exercice d'une activité professionnelle (p. 2200) ; la protection des régimes légaux s'étend à 98 % de la population française (p. 2200) ; situation des femmes à l'égard de la sécurité sociale (p. 2201) ; les interventions précédentes du Parlement (p. 2201) ; le projet « tend » à la généralisation mais ne la réalise pas (p. 2201) ; perspectives offertes par le dispositif proposé (p. 2202) ; situation des majeurs de dix-huit ans (p. 2203) ; situation des personnes vivant en concubinage (p. 2203) ; les « polypensionnés » (p. 2203) ; assouplir les conditions d'immatriculation au titre de l'assurance invalidité (p. 2203) ; urgence d'une politique de la famille (p. 2203, 2208) ; VIIe Plan (p. 2203).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

Ce texte montre que le Gouvernement tient ses engagements ; rappelle les aspects positifs de la compensation démographique votée lors de la dernière session ; cette première phase de la généralisation intéressera 200.000 personnes ; ceux qui demeurent exclus de la Sécurité sociale ne sont pas dépourvus, pour la plupart, de couverture sociale (p. 2204) ; analyse du projet ; le Gouvernement admettra

un amendement relatif aux « polypensionnés ».

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Portée limitée du texte (p. 2205, 2206) ; importance des décrets d'application (p. 2205, 2206) ; le projet ignore les lycéens, les concubins, les majeurs de dix-huit ans (p. 2205) ; situation des mères de famille (p. 2205, 2208); la mauvaise gestion des dossiers par les caisses de sécurité sociale (p. 2206) ; trusts pharmaceutiques (p. 2207) ; les équivoques de la compensation entre régimes de sécurité sociale (p. 2207, 2208) ; propositions communistes (p. 2207) ; extension de la couverture assurance maladie (p. 2207) ; protection sociale des artistes (p. 2209) ; équilibre entre les régimes (p. 2210) ; information des assurés.

Intervention de M. Durafour, ministre du travail :

Malgré l'arrêt du Conseil d'Etat annulant la convention entre les médecins et les organismes de sécurité sociale, la protection des assurés est parfaite ; la commission Granger et l'assiette des cotisations ; de l'assistance à l'assurance ; l'aménagement de la couverture sociale des artisans.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (dépôt d'un projet de loi de généralisation avant le 1er janvier 1977) (p. 2214).

ART. 1er (immatriculation dès la première demande d'emploi) : adoption de l'*amendement n° 10 modifié* de la commission (exclusion des emplois occasionnels) (p. 2215) ; adoption de l'article 1er amendé (p. 2215).

ART. 2 (service national) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (définition unique pour tous les régimes des « membres de la famille » (p. 2216) ; rejet de l'*amendement n° 2* de M. Eloy relatif à la prise en charge par le régime de sécurité sociale militaire (p. 2216) ; rejet de l'*amendement n° 14* de la commission (délai d'un mois) (p. 2216) ; adoption de l'article 2 amendé (p. 2216).

ART. 3 (ayants droit de l'assuré décédé) : rejet de l'*amendement n° 15* de la commission (bénéfice assuré pendant un an au moins) (p. 2216) ; adoption de l'*amendement n° 69* du Gouvernement (durée prolongée jusqu'à ce que le deuxième enfant ait trois ans en cas de veuvage) (p. 2217) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (procédure du divorce) (p. 2217) ; adoption de l'*amendement n° 70* du Gouvernement (conséquence des amendements nos 69 et 18 en ce qui concerne les divorcées) (p. 2217) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (de pure forme) (p. 2217) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (bénéfice de l'action directe) (p. 2217) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 2217).

ART. 4 (extension du bénéfice - prestations en nature de l'assurance maternité) : adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (« ouvre droit ») (p. 2217) ; adoption de l'article 4 amendé (p. 2217).

ART. 5 (suppression de la durée minimale d'immatriculation pour les prestations en nature) : adoption de l'*amendement n° 71* du Gouvernement (même solution pour l'affiliation) (p. 2218) ; adoption de l'article 5 amendé (p. 2218).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 25 modifié* de la commission et *sous-amendement n° 62* de M. Besson (la date de départ étant celle de l'accouchement, même durée minimale salariée pour l'assurance maternité que pour l'assurance maladie) (p. 2219) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission et des *sous-amendements nos 64* et *65* de M. Besson (rattachement au dernier régime des polypensionnés) (p. 2219).

ART. 6 (entrée en application le 1er juillet 1975) : adoption (p. 2219).

Après l'ART. 6 : rejet des *amendements nos 27* et *28* de la commission (effets de l'adhésion à l'assurance volontaire) ; adoption (rattachement des étudiants) (p. 2220) ; rejet de l'*amendement n° 30* de la commission (étudiants de moins de vingt ans) (p. 2220) ; adoption de l'*amendement n° 74* de M. Jacques Blanc (prise en considération de la bonne foi des intéressés) (p. 2221).

ART. 7 à 10 (titre II relatif à l'assurance vieillesse) : adoption (p. 2221).

Après l'ART. 10 : adoption de l'*amendement n° 73* du Gouvernement (abrogation du deuxième alinéa de l'article 1091 et du deuxième alinéa de l'article 1092 du code rural) (p. 2221).

ART. 11 (modification de l'article 34 de l'ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967) : rejet de l'*amendement n° 40* de la commission (suppression de l'intervention réglementaire) (p. 2222) ; adoption de l'*amendement n° 57* de M. Laborde (caractère impératif des dispositions) (p. 2222) ; adoption de l'*amendement n° 42* de la commission (justification de l'impossibilité d'exercer une activité pro-

fessionnelle) (p. 2222) ; adoption de l'*amendement n° 43* modifié de la commission (plafond de ressources) (p. 2222) ; adoption de l'article 11 amendé (p. 2222).

ART. 12 (article L 512 du code de la sécurité sociale) (sort des étrangers) : adoption (p. 2223).

Après l'ART. 12 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 7* de M. Legrand (financement par une taxe sur le chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques) (p. 2223) ; liste des votants (p. 2266, 2267) ; rejet des *amendements n^os 47, 48, 50, 51, 52* de la commission (allocations familiales fixées en pourcentage d'un salaire de base) (p. 2223).

ART. 13 (entrée en vigueur du titre III avant le 1er janvier 1978) : adoption (p. 2225).

TITRE : rejet de l'*amendement n° 59* de M. Besson (extension à certaines catégories de citoyens) (p. 2225).

EXPLICATIONS DE VOTE (p. 2225) :

— *M. Legrand :* le groupe communiste votera contre le projet en raison du nouveau transfert de charges qu'il réalise.

— *M. Jacques Blanc* (p. 2226) : vote favorable des indépendants.

— *Mme Fritsch* (p. 2226) : vote favorable des réformateurs.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 2226) ; liste des votant (p. 2267, 2268).

DEUXIÈME LECTURE [24 juin 1975] (p. 4642).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Michel Durafour, ministre du travail.*

La couverture du risque maladie au profit de la personne divorcée (p. 4643) ; la protection sociale des veuves et des divorcées pendant la période sensible du 1er juillet 1976 au 1er janvier 1977 (p. 4643).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail :

(P. 4643) : donne des indications relatives à l'articulation entre la loi tendant à la généralisation de la sécurité sociale et la loi relative au recouvrement public des pensions alimentaires ; les veuves des travailleurs non salariés verront leurs problèmes réglés lors de l'harmonisation des régimes des non-salariés avec celui des salariés ; article 1er A, articles 2, 4, 5*bis*, 5 *ter*, 6, 6 *bis* A, 9 *bis* : adoption dans le texte du Sénat (p. 4643, 4644).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4644).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1538** RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Legrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 19 décembre 1975 par M. Legrand, n° 2116.

Décision du Conseil constitutionnel du 7 juin 1977 (caractère législatif du texte) [*J.O.* du 9 juin 1977] (p. 3180).

Rejet par l'Assemblée nationale le 23 juin 1977. — Proposition de loi n° 720.

DISCUSSION GÉNÉRALE [23 juin 1977] (p. 4149 à 4151).

ORATEURS : *M. Joseph Legrand, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

L'objet du texte : redonner aux sociétés de secours minières la gestion du risque temporaire des accidents du travail dans le secteur des houillères ; le transfert de cette gestion aux houillères le 18 septembre 1948 ; les règles d'organisation et de tutelle relatives à la gestion de la sécurité sociale minière (p. 4149) ; l'atteinte portée par le décret du 18 septembre 1948 au principe de la gestion de la sécurité sociale ; le caractère dérogatoire au droit commun des privilèges dont disposent les houillères ; les conséquences de cette situation ; l'impossibilité pour les sociétés de secours minières de contester le caractère professionnel d'un accident ; l'absence du calcul du coût réel des accidents ; la gestion anarchique des équipements sanitaires ; leur sous-emploi ; la confusion entre le médecin de l'entreprise, le médecin du travail et le médecin contrôleur ; les aberrations existantes sur le plan administratif ; l'opposition de l'article 40 de la Constitution par le Gouvernement ; son rejet par le bureau de la commission des finances ; les avis favorables donnés au texte par les différentes administrations (p. 4150).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La satisfaction engendrée par la gestion des houillères (p. 4150) ; l'intérêt des principes de la sécurité sociale ; les risques engendrés par le transfert pour les intéressés ; les garanties dont disposent les assujettis dans le régime

actuel ; la distinction faite depuis 1964 entre médecine du travail, médecine de soins et médecine de contrôle ; l'indépendance des techniques des services médicaux et administratifs gérant le risque ; les avantages du système actuel incitent à le conserver ; l'effort de prévention entrepris par les houillères dû à leur connaissance directe des accidents du travail ; conséquences pratiques et financières du transfert ; le coût financier élevé de l'opération ; le coût de la gestion dû à la décentralisation qu'opérerait le transfert ; sa demande à l'Assemblée nationale de ne pas adopter cette proposition (p. 4151).

DISCUSSION DES ARTICLES [23 juin 1977] (p. 4151 à 4152).

ORATEURS : *MM. Emile Roger, Joseph Legrand, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

ART. 1er modifié : rejeté par scrutin public (gestion par les sociétés de secours minières des risques d'accidents du travail dans le secteur des houillères) (p. 4152) : liste des votants (p. 4157, 4158) ; l'atteinte aux intérêts des mineurs et de l'entreprise par le décret du 18 septembre 1948 ; l'insuffisance actuelle de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, l'exemple de la surdité professionnelle (p. 4151) ; l'exemple des lésions ostéo-articulaires provoquées par l'emploi des marteaux pneumatiques ; la demande de scrutin public sur l'article 1er (p. 4152) ; *amendement n° 1* de la commission (modification des compétences ministérielles prévues par l'article 1er) (p. 4152) ; adopté.

Ensemble de la proposition de loi rejeté par scrutin public (p. 4152) ; liste des votants (p. 4157, 4158).

9. — PROJET DE LOI **n° 2253** RELATIF A LA DÉCLARATION AUX INSTITUTS D'ÉMISSION DES COTISATIONS DUES AUX ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER, présenté au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances), n° 206 (année 1975-1976) ; rapport le 15 avril 1976 par M. Maurice Blin, n° 253 (année 1975-1976) ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 129 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 avril 1976 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 2253, rapport le 4 avril 1977 par M. de Rocca Serra, n° 2803 ; adoption définitive le 20 avril 1977. — Projet de loi n° 640.

Loi n° 77-461 du 2 mai 1977. publiée au *J.O.* du 3 mai 1977 (p. 2531).

PREMIÈRE LECTURE [20 avril 1977] (p. 1979).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. de Rocca Serra, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Cermolacce.*

L'objet du texte : instituer dans les territoires d'outre-mer un dispositif de surveillance de l'endettement ds entreprises à l'égard des organismes de sécurité sociale ; les règles applicables en métropole ; le système de « centralisation des risques » ; le caractère incomplet du dispositif en vigueur dans les territoires d'outre-mer ; les particularités de la sécurité sociale dans les territoires d'outre-mer ; la nécessité, du fait de l'accroissement de l'importance des fonds collectés, de généraliser les moyens de surveillance dont dispose l'autorité monétaire aux territoires d'outre-mer (p. 1979).

Intervention de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

La nécessité pour les banques de connaître l'endettement éventuel des entreprises vis-à-vis de la sécurité sociale ; l'obligation de secret professionnel des organismes de sécurité sociale (p. 1980).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité de régler rapidement le problème des dettes patronales ; le rôle d'établissement de crédit du patronat joué par la sécurité sociale ; le rapport de 1966 de l'inspection générale des affaires sociales ; l'importance du montant des dettes patronales vis-à-vis de la sécurité sociale (p. 1980).

Le Gouvernement s'engage à répondre par écrit aux questions posées (p. 1980).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 avril 1977] (p. 1980).

ART. 1er (obligation pour les organismes de sécurité sociale des territoires d'outre-mer de communiquer les dettes de cotisations) : adoption (p. 1980).

ART. 2 (fixation d'un montant minimum des créances à communiquer) : adoption (p. 1980).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1980).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 2278** TENDANT A PROMOUVOIR DES MESURES URGENTES POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 mai 1976 par M. Leroy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 2465** TENDANT A SUPPRIMER L'ARTICLE L 259-11 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN VUE D'INSTITUTIONNALISER UNE CONVENTION NATIONALE ENTRE LES CAISSES D'ASSURANCE MALADIE ET CERTAINES CATÉGORIES DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Millet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2886** PORTANT CRÉATION D'UN FONDS DE PRÉVOYANCE SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Valenet (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 3128** RELATIVE A LA PROTECTION SOCIALE DES MINISTRES DES CULTES ET DES MEMBRES DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Foyer (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 1er décembre 1977 par M. Delaneau, n° 3274.

Voir SÉCURITÉ SOCIALE 15.

14. — PROJET DE LOI **n° 3223** INSTITUANT UNE COMPENSATION ENTRE LE RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ET LE RÉGIME DES SALARIÉS AGRICOLES POUR LES RENTES DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES, présenté au Sénat le 11 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 4 (année 1977-1978) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. d'Andigné, n° 55 (année 1977-1978) ; adoption le 16 novembre 1977. — Projet de loi n° 21 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1977 (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3223 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Guinebretière, n° 3263 ; adoption le 9 décembre 1977. — Projet de loi n° 800.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 152 (année 1977-1978) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. d'Andigné, n° 174 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 17 décembre 1977.

Loi n° 77-1454 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6282).

PREMIÈRE LECTURE [9 décembre 1977] (p. 8546).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Guinebretière, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familales et sociales, Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Jarosz.*

La compensation prévue par la loi de finances pour 1963 entre le régime général et le régime des salariés agricoles (p. 8546) ; l'harmonisation des taux de cotisation entre les deux régimes ; les étapes de cette harmonisation ; l'harmonisation des prestations à verser pour l'assurance contre les accidents du travail des salariés agricoles ; la diminution des salariés agricoles actifs ; le caractère élevé des cotisations de ces salariés ; l'extension par le projet de la compensation entre les régimes de base de sécurité sociale obligatoire au régime d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ; la compensation en matière de rentes d'accidents du travail ; la proportionnalité entre les transferts et l'effort consenti par les différents régimes ; l'égalisation des montants des cotisations d'accidents du travail dans les deux régimes ; l'amendement adopté par la commission pour remédier à la disparité de capacité contributive entre les deux régimes ; les autres amendements adoptés par la commission ; l'opposition de l'article 40 (p. 8547).

Intervention de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture :

L'objet du projet ; la diminution de la population active agricole (p. 8547) ; le calcul du transfert de compensation ; la volonté du Gouvernement de reprendre l'amendement à l'article 1er adopté par la commission (p. 8548).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité d'harmoniser les régimes de salariés ; l'aggravation des mécanismes de compensation par le texte ; l'intégration du

régime des salariés agricoles dans le régime général ; la transformation de la catégorie de salarié agricole (p. 8548).

Intervention de M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat :

Le renforcement de la protection sociale des agriculteurs (p. 8548).

DISCUSSION DES ARTICLES [9 décembre 1977] (p. 8549).

ORATEURS : *MM. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat, Guinegretière, rapporteur.*

ART. 1er (champ d'application, contenu et portée de la compensation instituée au 1er janvier 1978) : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (extension de la compensation prévue en matière de rentes, d'accidents du travail ou disparités de capacité contributive existant entre les deux régimes) (p. 8549) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8549).

ART. 2 (conditions du maintien de taux de cotisation inégaux) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 2* de la commission (p. 8549) ; adoption de l'article 2 (p. 8549).

ART. 3 (mise en œuvre parallèle de la compensation et de l'harmonisation) : adoption (p. 8549).

ART. 4 (modification de l'article 1150 du code rural) : introduction des versements de compensation dans le financement de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles des salariés agricoles ; adoption (p. 8549).

ART. 5 (fixation des modalités d'application de la loi par décret) : adoption (p. 8549).

ART. 6 (application des dispositions de la loi aux départements d'outre-mer) : adoption de l'*amendement de suppression n° 3* de la commission (p. 8550) ; l'article 6 est donc supprimé (p. 8550).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8550).

15. — PROJET DE LOI **n° 3227** RELATIF AUX RÉGIMES D'ASSURANCE MALADIE, INVALIDITÉ, VIEILLESSE APPLICABLES AUX MINISTRES DES CULTES ET MEMBRES DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES, présenté à l'Assemblée nationale le 18 novembre 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; déclaration d'urgence le 18 novembre 1977 [18 novembre 1977] (p. 7751) ; rapport le 1er décembre 1977 par M. Delaneau, n° 3274 ; adoption le 6 décembre 1977 sous le titre : « Projet de loi relatif aux régimes d'assurance maladie, invalidité, vieillesse applicables aux ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses ». — Projet de loi n° 790.

Voir aussi SÉCURITÉ SOCIALE 13.

Transmis au Sénat le 7 décembre 1977, n° 129 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Crucis, n° 160 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 19 décembre 1977. — Projet de loi n° 66 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3383 ; demande de commission mixte paritaire le 19 décembre 1977 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Delaneau au nom de la commission mixte paritaire, n° 3425 ; adoption le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 858.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1977 par M. Crucis au nom de la commission mixte paritaire, n° 210 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 87 (année 1977-1978).

Loi n° 78-4 du 2 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1978 (p. 147).

PREMIÈRE LECTURE [6 décembre 1977] (p. 8292, 8301).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Legrand, Gau, Foyer.*

Les problèmes posés par la création d'un nouveau régime obligatoire applicable aux ministres des cultes et aux membres des congrégations religieuses ; les conséquences de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat ; les garanties du libre exercice de tous les cultes ; la généralisation et l'harmonisation en matière de sécurité sociale (p. 8292) ; l'absence de définition du culte et du ministre du culte ; la définition du statut juridique de certains ministres du culte ; la loi Viatte de 1950 ; la jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation ; l'existence d'une extrême diversité des cultes et de leurs ministres ; la neutralité à l'égard des diverses organisations ; la protection des

minorités religieuses ; le renforcement de la commission consultative prévue par le texte ; l'amélioration du sort des ministres des cultes auxquels le célibat n'est pas imposé ; le montant de la pension de vieillesse ; le droit d'option (p. 8293).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

La situation des ministres des cultes au regard de la sécurité sociale ; la loi Viatte de 1950 ; les solutions adoptées par les législations étrangères ; le dispositif du projet de loi ; le principe de la solidarité ; l'affiliation obligatoire au régime ; la garantie contre les risques de maladie, d'invalidité et de vieillesse ; l'assurance maladie ; l'affiliation des assurés par un organisme mutualiste ; « la caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes » ; le système des cotisations ; le risque vieillesse et invalidité (p. 8294) ; l'attribution de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité ; la loi du 24 décembre 1974 ; l'amendement du groupe communiste excluant le groupe des clercs et religieux de la solidarité nationale ; le rôle de la caisse mutuelle dans la gestion de l'assurance maladie ; la définition d'un culte ; la commission des « sages » (p. 8295).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le financement du projet (p. 8295, 8296, 8297) ; la généralisation de la sécurité sociale (p. 8295, 8296) ; la mise en jeu de la solidarité nationale (p. 8295, 8296) ; le plan de sécurité sociale proposé en 1945 ; le système de prévoyance contenu dans la loi Viatte de 1950 ; l'application du régime général au clergé ; la nécessité d'élire les membres du clergé siégeant dans les conseils d'administration des organismes de gestion ; l'engagement de l'épiscopat à financer le système de sécurité sociale proposé (p. 8295) ; la charge de la compensation ; l'exclusion du clergé du régime des accidents du travail ; sa contribution aux caisses d'allocations familiales ; l'amendement de la commission tendant à rendre obligatoire la cotisation des congrégations et des associations ; les lacunes du système prévu pour le financement de l'assurance maladie (p. 8296) ; les arguments avancés contre l'intégration du clergé au rgime général de la sécurité sociale (p. 8296, 8297) ; l'abstention du groupe du PSRG sur le texte ; le statut juridique du clergé ; le problème financier dû à l'impossibilité de répercuter les coûts de ce régime général de la sécurité sociale duits ou des services ; le régime de l'assurance maladie prévu par le projet ; son intégration au régime général ; les ressources des ministres des cultes ; le régime vieillesse ; les problèmes que susciterait l'intégration du régime des clercs et des religieux dans le régime général ; les conséquences du système prévu pour les ordres contemplatifs (p. 8297) ; l'amendement tendant à établir un régime optionnel pour les contemplatifs (p. 8298).

DISCUSSION DES ARTICLES [6 décembre 1977] (p. 8301).

ORATEURS : *M. Delaneau, Mme Veil, ministre, MM. Legrand, Foyer, Limouzy, Gau, Claudius-Petit.*

ART. 1er (protection des ministres des cultes et des membres des congrégations religieuses contre les risques maladies, vieillesse et invalidité) : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (extension de l'article 1er aux collectivités) (p. 8301) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8301) ; *amendement n° 12* de la commission (obligation de prendre l'avis d'une commission consultative pour l'affiliation à la sécurité sociale) ; rejet du *sous-amendement n° 34* de M. Andrieux (élection des membres de la commission pour moitié au moins) (p. 8302) ; adoption du *sous-amendement n° 31* du Gouvernement (composition de la commission) (p. 8302) ; adoption de l'amendement n° 12, ainsi modifié (p. 8302) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8302).

ART. 2 (Titre 1er : assurance maladie, insertion au libre IV du code de la sécurité sociale d'un titre VIII rédigé : titre VIII « Ministres des cultes et membres des congrégations religieuses ») : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (conséquence de l'amendement n° 10) (p. 8302) ; adoption du 1er paragraphe, ainsi modifié, de l'article 2 (p. 8302).

Article L 613-6 du code de la sécurité sociale (principes généraux applicables aux bénéficiaires du projet de loi en matière d'assurance maladie) : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission, identique à l'amendement n° 13 (p. 8302) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 1* de M. Andrieux (extension aux nouveaux affiliés du régime de la couverture des accidents du travail) (p. 8302) ; liste des votants (p. 8321, 8322) ; retrait de l'*amendement n° 15* de la commission (référence à l'article L 285 du code de la sécurité sociale tendant à confirmer l'ouverture du droit à toutes les personnes prévues par le régime général) (p. 8303) ; adoption de l'*amendement n° 38* du Gouvernement (ouverture aux ministres des cultes mariés de l'assurance maternité) (p. 8303) ;

adoption de l'*amendement n° 36* de M. Foyer (ouverture d'une option pour un régime de moindre garantie aux membres de congrégations religieuses) (p. 8305) ; adoption du texte ainsi modifié pour l'article L 613-6 du code de la sécurité social e(p. 8305).

Article L 613-17 du code de la sécurité sociale (financement des charges) : adoption du texte commun des *amendements n°s 16* de M. Delaneau et *2* de M. Andrieux (caractère obligatoire des cotisations des associations, congrégations et collectivités religieuses) (p. 8305) ; adoption du texte ainsi modifié (p. 8305).

Article L 613-18 du code de la sécurité sociale (organismes chargés d'administrer le régime) : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (intitulé de la caisse chargée d'administrer le régime) (p. 8305) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Andrieux (élection des membres du conseil d'administration) (p. 8306) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission tendant à confier au pouvoir réglementaire le soin d'organiser au sein du conseil d'administration le respect de la pluralité des cultes (p. 8306) ; adoption du texte de l'article L 613-18, ainsi modifié (p. 8306).

Article L 613-19 du code la sécurité sociale (règles de contrôle de l'administration sur le fonctionnement de l'organisme agréé) ; adoption de ce texte (p. 8306) ; adoption de l'article 2 du projet de loi, ainsi modifié (p. 8306).

ART. 3 (Titre II : assurance vieillesse, principe de l'attribution d'une pension de vieillesse aux ministres des cultes et aux membres des communautés religieuses) : adoption (p. 8306).

ART. 4 (règles applicables au calcul de la pension) : retrait de l'*amendement n° 37* de M. Foyer (application des règles relatives au calcul de l'allocation aux vieux travailleurs salariés pour la détermination de la pension) (p. 8306) ; adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (calcul de la pension sur une base faisant référence au plafond des rémunérations soumises à la cotisation de sécurité sociale et en fonction de la durée d'assurance) (p. 8307) ; rejet de l'*amendement n° 20* de la commission (le niveau minimum de la pension est celui de l'allocation des vieux travailleurs salariés) (p. 8307) ; rejet de l'*amendement n° 21* de la commission (regroupement des mesures réglementaires nécessaires pour assurer le passage du régime de prévoyance libre au nouveau système) (p. 8307) ; adoption de l'*amendement n° 30* du Gouvernement (application de la bonification de 10 % accordée dans le régime général aux assurés ayant en charge trois enfants au moins) (p. 8307) ; adoption de l'*amendement n° 9* du Gouvernement (possibilité de verser une pension de réversion en cas de décès de l'asuré) (p. 8307) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 8307).

ART. 5 (renvoi au décret pour indiquer les conditions de calcul des pensions en cas d'affiliation à plusieurs régimes obligatoires d'assurance vieillesse de base) : l'*amendement n° 22* de suppression de la commission relative aux conditions de substitution de la pension instituée aux allocations dues en application des régimes de prévoyance intérieurs devient sans objet (p. 8307) ; adoption de l'article 5 (p. 8307).

ART. 6 (financement du nouveau régime d'assurance vieillesse) : adoption (p. 8307).

ART. 7 (principe du calcul annuel des cotisations) : adoption (p. 8307).

ART. 8 (règles de gestion et d'organisation du régime d'assurance vieillesse des ministres du culte) : adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (application d'une terminologie comparable à celle utilisée pour l'organisme de l'assurance maladie) (p. 8308) ; rejet de l'*amendement n° 5* de M. Andrieux (élection des membres du conseil d'administration par les affiliés) (p. 8308) ; adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (tendant à assurer la neutralité de la caisse nationale et le respect de la pluralité des cultes) (p. 8308) ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 8308).

ART. 9 (affiliation des ministres du culte et des membres des congrégations exerçant à l'étranger) : adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (conséquence d'un amendement précédent) (p. 8308) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 8308).

ART. 10 (énumération par référence à une liste d'articles du code de la sécurité sociale d'une série de dispositions applicables au nouveau régime d'assurance vieillesse) : adoption de l'*amendement n° 32* du Gouvernement (complète le projet en ce qui concerne le recouvrement des cotisations et énumère les articles du code de la sécurité sociale rendus applicables au régime d'assurance vieillesse institué par le projet de loi) (p. 8309) ; rejet de l'*amendement n° 6* de M. Andrieux (suppression des dispositions de l'article 10 appliquant la correction démographique prévue dans la loi du 24 décembre 1974 aux régimes institués par le projet) (p. 8309) ; adoption de l'article 10, ainsi modifié (p. 8309).

ART. 11 (Titre III : **assurance invalidité**, octroi d'une pension d'invalidité aux affiliés du régime) : adoption (p. 8309).

ART. 12 (montant de la pension d'invalidité) : adoption (p. 8309).

ART. 13 (transformation des pensions d'invalidité en pensions de vieillesse) : adoption de l'article 13 (p. 8309).

ART. 14 (financement à la charge des assurés des pensions d'invalidité) : adoption de l'*amendement n° 7* de M. Andrieux (financement par les cotisations des assurés et les cotisations des associations, congrégations et autres collectivités religieuses) (p. 8309) ; adoption de l'article 14, ainsi modifié (p. 8309).

ART. 15 (la charge du régime de l'assurance invalidité repose sur la caisse nationale d'assurance vieillesse) : adoption (p. 8309).

ART. 16 (énumération des textes du code de la sécurité sociale applicable au régime créé par le texte) : adoption de l'*amendement n° 33* du Gouvernement (modification formelle) (p. 8310) ; le texte de l'amendement n° 33 devient l'article 16 (p. 8310).

Avant l'ART. 17 : rejet de l'*amendement n° 35* de M. Legrand (contribution des ministres des cultes et membres des congrégations religieuses aux prestations familiales) (p. 8310).

ART. 17 (titre IV : discussions diverses, création d'une commission consultative chargée d'assister le ministre chargé de la sécurité sociale pour l'application de la présente loi) : l'*amendement n° 8* de M. Andrieux (composition paritaire de la commission consultative) devient sans objet (p. 8310) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (amendement de conséquence) (p. 8310) ; adoption de l'article 17, ainsi modifié (p. 8310).

ART. 18 (renvoi aux procédures contentieuses prévues par le code de la sécurité sociale) : adoption (p. 8310).

Après l'ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (application du projet de loi aux personnes résidant dans les départements d'outre-mer et à Mayotte) (p. 8311).

ART. 19 (renvoi au décret en Conseil d'Etat pour assurer la mise en œuvre du texte) : adoption de l'article (p. 8311).

Après l'ART. 19 : adoption de l'*amendement n° 28* de la commission (introduction d'un article additionnel tendant à permettre la codification de la présente loi dans le code de la sécurité sociale par décret en Conseil d'Etat) (p. 8311).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 29* de la commission tendant à insérer les mots : « et collectivités » après « congrégations », conséquence d'un amendement précédent ; adoption du titre, ainsi modifié, qui devient : « Projet de loi relatif aux régimes d'assurance maladie, invalidité, vieillesse, applicables aux ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses » (p. 8311).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8311).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9109).

ORATEURS : *M. Delaneau, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Gau.*

Le rétablissement par la CMP d'un régime optionnel pour les membres des congrégations religieuses supprimé par le Sénat (p. 9109).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

L'appui du Gouvernement au texte de la commission mixte paritaire (p. 9109).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La reprise des dispositions introduites par M. Foyer par la CMP ; le refus de prendre en compte la volonté de solidarité exprimée dans les milieux ecclésiastiques (p. 9109).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9109).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9109, 9110).

L'abstention du groupe communiste et du groupe du PSRG (p. 9110).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9110).

16. — PROJET DE LOI **n° 3228** RELATIF A LA GÉNÉRALISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, présenté à l'Assemblée nationale le 18 novembre 1977 par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; déclaration d'urgence le 18 novembre 1977 [18 novembre 1977] (p. 7751) ; rapport le 30 novembre 1977 par M. Delaneau, n° 3272 ; adoption le 7 décembre 1977. — Projet de loi n° 791.

Transmis au Sénat le 8 décembre 1977, n° 132 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Boyer, n° 173

(année 1977-1978) ; adoption avec modification le 19 décembre 1977. — Projet de loi n °68 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 3386 ; demande la commission mixte paritaire le 19 décembre 1977 ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Delaneau, au nom de la commission mixte paritaire, n° 3426 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 859.

Au Sénat, rapport le 20 décembre 1977 par M. Boyer, au nom de la commission mixte paritaire, n° 211 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 88 (année 1977-1978).

Loi n° 78-2 du 2 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1978 (p. 145).

PREMIÈRE LECTURE [6 décembre 1977] (p. 8311) ; [7 décembre 1977] (p. 8344).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, MM. Legrand, Gau, Brocard.*

La généralisation de la sécurité sociale, conséquence de la loi du 5 juillet 1975 ; le principe de solidarité ; le progrès constitué par le régime d'assurance personnelle ; ses applications (p. 8311) ; les principales dispositions du texte ; la distinction entre généralisation et unification ; la nécessité d'harmoniser les prestations et de simplifier les réglementations (p. 8312).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'évolution historique du système de sécurité sociale ; l'impossibilité de réaliser en 1946 la généralisation ; l'inapplication de la loi de généralisation du 22 mai 1946 ; l'évolution vers la généralisation de 1946 à 1975 ; l'élargissement du régime général à des catégories nouvelles ; l'organisation d'une solidarité restreinte par les groupes professionnels (p. 8312) ; la volonté de généralisation contenue dans la loi du 24 décembre 1974 et dans celle du 4 juillet 1975 ; la mise en place d'un système de compensation financière entre les régimes ; les mesures d'extension prises pour l'assurance vieillesse ; les prestations familiales ; l'assurance maladie et maternité ; les caractéristiques de la sécurité sociale ; les trois grands régimes existants ; le conflit entre unité et diversité ; le dispositif du projet ; son champ d'application quant aux personnes ; l'extension de la sécurité sociale aux personnes non affiliées à un régime obligatoire (p. 8313) ; le principe de généralisation ; la solidarité et le droit de tous à être protégés ; la participation du budget de l'Etat au financement du déficit éventuel de l'assurance personnelle ; les conséquences de la reconnaissance du principe de l'intervention directe de l'Etat dans la sécurité sociale ; l'adoption d'une formule libérale ; la généralisation par le rattachement à des régimes existants ; l'extension d'un à trois mois de la période de couverture des personnes sortant d'un régime obligatoire ; l'assouplissement des règles d'ouverture des droits ; les droits de la concubine ; l'institution d'un nouveau régime ; « l'assurance personnelle » (p. 8314) ; le financement de l'assurance personnelle ; l'intervention de l'aide sociale (p. 8315).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'origine de la loi instituant la sécurité sociale ; l'initiative du ministre communiste Ambroise Croizat ; la nature de la généralisation prévue par la loi de 1946 ; la désapprobation des membres du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie sur le texte ; l'absence de concertation avec les parties intéressées ; les conditions d'une solidarité nationale effective ; les charges pesant sur le régime général du fait de la généralisation ; la nécessité d'une répartition plus claire des charges de l'Etat et de la sécurité sociale ; les moyens financiers de la généralisation (p. 8315) ; les propositions communistes en matière de sécurité sociale ; le débat sur la sécurité sociale réclamé par l'opposition ; la loi du 24 décembre 1974 et la loi du 4 juillet 1975 ; le lien entre généralisation et harmonisation ; l'insuffisance de la généralisation réalisée ; le caractère facultatif de l'adhésion au système d'assurance personnel (p. 8316) ; les assouplissements apportés aux règles d'admission au bénéfice des prestations dans le cadre du régime général des prestations des travailleurs salariés ; l'accroissement des charges du régime général ; la désapprobation du groupe du PSRG ; le principe de solidarité ; la situation des travailleurs frontaliers du canton de Genève ; la situation sociale en Suisse ; les problèmes du travailleur frontalier en cas de maladie (p. 8317) ; la nécessité de couvrir les risques non pris en charge par la Suisse ; la possibilité d'élaborer un accord de compensation financière ; l'entrée des travailleurs frontaliers dans le régime général par le biais de l'assurance personnelle (p. 8318).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre :

L'accès des travailleurs frontaliers à l'assurance personnelle ; le paiement de la cotisation pour continuer à bénéficier de l'assurance maladie en cas de chômage ; l'élaboration de conventions internationales pour améliorer la situation des travailleurs frontaliers (p. 8318).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 décembre 1977] (p. 8344).

ORATEURS : *MM. Legrand, Delaneau, rapporteur de la commission des affaires culturelles, Mme Veil, ministre, MM. Gau, Gissinger, Ibéné, Briane, Hamel.*

ART. 1er (principes généraux de la sécurité sociale. — Principe de solidarité) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Legrand tendant à faire bénéficier de la législation sur la sécurité sociale toute personne résidant en France (p. 8344) ; rejet au scrutin public de l'*amendement n° 2* de M. Legrand (nature de la solidarité affirmée à l'article 1er) (p. 8346) ; liste des votants (p. 8365, 8366) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (caractère national et interprofessionnel de la solidarité) (p. 8346) ; l'*amendement n° 11* de M. Gau (affirmation du caractère national de la solidarité) devient sans objet (p. 8346) ; rejet de l'*amendement n° 12* de M. Gau (caractère obligatoire de l'affiliation des intéressés à la sécurité sociale) (p. 8347) ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (élargissement des garanties offertes aux personnes âgées par la sécurité sociale) (p. 8347) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 8347).

ART. 2 (Titre 1er. — Assurance maladie et maternité) : institution du régime de l'assurance personnelle et établissement du principe de l'intégration volontaire de toute personne résidant en France qui ne bénéficie d'aucune protection sociale obligatoire ; le problème des frontaliers ; la circonscription des « trois frontières » ; les travailleurs employés en Suisse (p. 8347) ; le caractère de partie du salaire des cotisations patronales de sécurité sociale ; l'harmonisation des prestations sociales au sein de l'Europe des Neuf (p. 8348) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Legrand (suppression de l'alinéa prévoyant que l'adhésion peut intervenir à tout moment (p. 8348) ; adoption de l'article 2 (p. 8348).

ART. 3 (intégration automatique des assurés perdant leur protection sociale obligatoire) : adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (information de la personne concernée sur son affiliation à l'assurance personnelle lorsqu'elle cesse de faire partie d'un régime obligatoire) (p. 8348) ; retrait de l'*amendement n° 13* de M. Gau (caractère immédiat de l'information prévue à l'article 3) (p. 8348) ; rejet de l'*amendement n° 14* de M. Gau (suppression de la possibilité pour la personne concernée de refuser l'affiliation à l'assurance personnelle) (p. 8348) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 8348).

ART. 4 (détermination des conditions d'ouverture du droit aux prestations des bénéficiaires et de la nature de ces prestations) : le refus d'un amendement déposé par le groupe socialiste en application de l'article 98, alinéa 6 du règlement relatif au délai prévu à l'article 3 ; le problème du paiement des cotisations ; adoption du texte identique des *amendement n° 24* de la commission et *n° 5* de M. Legrand (modification formelle) (p. 8349) ; adoption de l'article 4 ,ainsi modifié (p. 8349).

ART. 5 (principe du financement de l'assurance personnelle) : le transfert des charges pesant sur les budgets d'aide sociale des communes (p. 8349) ; adoption de l'*amendement* de pure forme *n° 26* de la commission (p. 8350) ; retrait de l'*amendement n° 16* de M. Gau (suppression de la possibilité de calculer la cotisation sur des bases forfaitaires) (p. 8350) ; adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (précisions rédactionnelles) (p. 8350) ; rejet de l'*amendement n° 28* de la commission (réduction de la prise en charge des cotisations par l'aide sociale exclusivement aux titulaires de l'allocation spéciale) (p. 8351); adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 8351).

ART. 6 (établissement d'une comptabilité distincte pour l'assurance personnelle) : répartion du solde excédentaire ou déficitaire entre tous les régimes obligatoires d'assurance maladie ; la charge du régime d'assurance personnelle ; l'amendement déposé par le groupe du PSRG ; la résolution adoptée par la commission des affaires culturelles demandant au Gouvernement le versement d'une compensation pour couvrir le solde déficitaire de la sécurité sociale (p. 8351) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (détermination de la clé de répartition entre les régimes obligatoires) (p. 8351) ; adoption de l'article 6, ainsi complété (p. 8351).

ART. 7 (interdiction de toute sortie volontaire de l'assurance personnelle et cas de résiliation de cette assurance) : rejet de l'*amendement n° 18* de M. Gau (tendant à réaffirmer le caractère obligatoire du régime d'assurance personnelle) (p. 8352) ; adoption de l'article 7 (p. 8352).

ART. 8 (résiliation de plein droit des contrats en cours d'assurance privée liant les

adhérents à l'assurance personnelle) : adoption de l'*amendement n° 32* rédactionnel de la commission (p. 8352) ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (p. 8352).

ART. 9 (possibilité de double affiliation pour le travailleur salarié ne remplissant pas les conditions d'ouverture du droit aux prestations du régime obligatoire dont il relève) : réserve de l'*amendement n° 19* de M. Gau (suppression de la référence aux conditions de cotisation) (p. 8352) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (prise en compte des deux parties de la cotisation pour la déduction prévue à l'article 9) (p. 8352) ; adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (la déduction prévue à l'article 9 concerne les cotisations couvrant les prestations en nature) (p. 8352) ; adoption de l'*amendement n° 35* de la commission (transfert de la cotisation au régime de l'assurance personnelle) (p. 8352) ; réserve du vote sur l'*amendement n° 19* et du vote sur l'article 9 (p. 8352).

ART. 10 (organisation du transfert des bénéficiaires des régimes d'assurance volontaire vers le régime d'assurance personnelle) : adoption de l'*amendement n° 39* du Gouvernement (complète l'art. 10 en y introduisant le cas de chauffeurs de taxi ayant pu opter avant le 15 janvier 1970 pour l'adhésion à l'assurance volontaire du régime général) (p. 8353) ; adoption de l'article 10, ainsi modifié (p. 8353).

ART. 11 (augmentation d'un à trois mois du maintien du droit aux prestations dans l'ensemble des régimes obligatoires maladie-maternité lorsque l'on cesse d'y appartenir) : adoption de l'article 11 (p. 8353).

ART. 12 (assouplissement des conditions d'ouverture du droit aux prestations en nature et en espèces dans le régime général des salariés) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 20* de M. Gau (p. 8353) ; adoption de l'article 12 (p. 8353).

ART. 9 (*suite*) : l'*amendement n° 19*, précédemment réservé, devient sans objet (p. 8354) ; adoption de l'article 9, ainsi modifié (p. 8354).

ART. 13 (reconnaissance de la qualité d'ayant droit à la concubine vivant maritalement avec un assuré pour l'ensemble des régimes d'assurances maladie-maternité) : adoption (p. 8354).

ART. 14 (Titre II. — Assurance vieillesse. — Extension du régime de l'assurance vieillesse à toutes personnes autres que les avocats exerçant une activité professionnelle non salariée) : adoption (p. 8354).

ART. 15 (détermination par décret en conseil d'Etat des modalités d'application de la présente loi) : adoption de l'*amendement n° 40* du Gouvernement (instauration d'un régime provisoire d'adhésion à l'assurance volontaire gérée par le régime général à compter du 1er janvier 1978 dans l'attente de la publication des décrets d'application (p. 8354) ; adoption de l'article 15, ainsi complété (p. 8354).

ART. 16 (application et adaptation de la loi aux départements d'outre-mer) : rejet de l'*amendement n° 10* de M. Ibéné (application de plein droit aux départements d'outre-mer des dispositions de la présente loi) (p. 8354) ; adoption de l'article 16 (p. 8354).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jean Briane* : le caractère non obligatoire du nouveau régime ; les charges que ce système fera peser sur l'aide sociale (p. 8354) ;

— *M. Jacques-Antoine Gau* : l'absence de généralisation effective de la sécurité sociale ; l'absence de véritable solidarité générale ; les objectifs socialistes ; le vote hostile du PSRG (p. 8355) ;

— *M. Joseph Legrand* : l'utilisation abusive de l'article 40 de la Constitution ; le vote hostile du groupe communiste (p. 8355) ;

— *M. Emmanuel Hamel* : l'adhésion du groupe républicain (p. 8355).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8355).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9134).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Delaneau, rapporteur de la commission mixte paritaire, Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, Bizet.*

Les modifications adoptées par le Sénat ; le texte de la CMP ; l'importance de l'article 17 introduit par le Sénat faisant obligation au Gouvernement de présenter un rapport au Parlement sur l'application de la loi (p. 9134).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9135, 9136).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9136).

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 3419** TENDANT A ASSURER LA PARTICIPATION DU BUDGET DE L'ETAT AU FINAN-

CEMENT DU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Edgar Faure et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL 13, 15, 18 ; AMINISTRATION 1 ; ASSURANCE MALADIE-MATERNITÉ 4 ; AIDE SOCIALE 2 ; COMMERÇANTS-ARTISANS 5, 9, 10 ; COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16 ; DÉTENTION 3 ; EMPLOYÉS DE MAISON 3 ; FEMME (CONDITION DE LA) 6 ; HÔPITAUX 6, 7 ; INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES ; LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie) : article 8 et discussion générale ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), Article 29 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : 11. — Commerce et artisanat ; Agriculture, FORMA, BAPSA ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [11 juillet 1974] (p. 3508, 3509) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1076 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 12, 13 ; MARINE MARCHANDE 2 ; PENSIONS ALIMENTAIRES 2 ; PENSIONS DE RETRAITE 30, 34 ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2 ; PLAN 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 372, 405, 684, 910, 1080 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 115, 154 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 12, 28, 92 ; TRAVAIL DES FEMMES 13.

— **Affiliation des gardiennes d'enfants à la** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 362.

— **Affiliation à la — des salariés des établissements forestiers.** — *Voir* FORÊTS 13.

— **Assujettissement des non-salariés retraités à la cotisation d'assurance maladie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1236.

— **Classification des personnels de la** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 253.

— **Contrôle des organismes de** —. *Voir* LOI DE FINANCES 8.

— **Convention France-Maroc.** — Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 122.

— **Convention France-Tunisie.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 125, 126.

— **Convention sur la — entre la France et la Roumanie.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 157.

— **Dispositions de — entre la France, l'Allemagne et l'Espagne.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 156.

— **Ecrivains et artistes.** — *Voir* ARTISTES 2.

— **Financement de la** —. *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 (p. 764, 810) ; 5 (p. 1548, 1569) ; COMMERCE ET ARTISANAT 6 (p. 4238, 4240, 4630, 4631) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (discussion générale) (p. 4463), 4464, 4710, 4711, 4715, 4718, 4723), première partie : art. 11 (p. 4866 et 4874), avant l'article 12 et art. 12 (p. 4874 à 4885 et p. 4895).

— **Généralisation de la** —. *Voir* FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE 2 [18 octobre 1974] (p. 5258).

— **Grève à la** —. *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1556) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 24, 25, 26.

— **Harmonisation des régimes de** —. *Voir* COMMERCE ET ARTISANAT 6 (notamment art. 7).

— **Position des mandataires des sociétés d'assurance vis-à-vis de la** —. *Voir* ASSURANCES 4.

— **Prélèvement au profit de la — sur le produit de la vignette auto.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 17.

— **Prestations pour soins de santé [migrants du Maroc].** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 37.

— **Réforme de la** —. *Voir* RAPPORT D'INFORMATION 40.

— **Remboursement des contraceptifs oraux par la** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 74.

— **Remboursement des médicaments.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1050.

— **Remboursement au régime général de la — des avances pour 1975.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie) (art. 20, p. 5439 ; TRAVAIL [4 novembre 1974] (p. 5767 à 5813) ; AGRICULTURE, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 5996 à 6144) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 25.

— **Sécurité sociale des artistes.** — *Voir* IMPÔTS 2 (art. 30 *quater*).

— **des Français à l'étranger.** — *Voir* FRANÇAIS A L'ÉTRANGER 2.

— **dans les mines.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS 64 [*J.O.* 9 juin 1977] (p. 3180).

— **Sécurité sociale minière.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT, 421, 426, 428.

— **Situation financière de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 616, 645, 648, 653.

— **Régime de — des exploitants agricoles pluri-actifs.** — *Voir* MONTAGNE 4.

— **Remboursement des soins dentaires.** — *Voir* CHIRURGIENS-DENTISTES 3.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 15 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 105.

SEGRE

— **Mines de —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 3 [2 mai 1973].

SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes)

Voir QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 13 à 18 (Prix du tabac).

SÉNAT

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 257** TENDANT A CONFIRMER LA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE ET LA COMPÉTENCE LÉGISLATIVE DU SÉNAT EN ÉLARGISSANT SON RECRUTEMENT ET EN ORGANISANT SA COLLABORATION AVEC LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

— **Effectif des six commissions permanentes du —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) 71 [*J.O.* du 23 juillet 1977] (p. 3901).

— **Droit de préemption du —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, amendement n° 20, après l'article 6.

SÉNATEURS

1. — PROJET DE LOI **n° 1416** PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU CODE ÉLECTORAL RELATIVES A L'ÉLECTION DES SÉNATEURS, présenté à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1975 par M. Gerbet, n° 1498.

ADOPTION le 3 avril 1975. — Projet de loi n° 228.

Transmis au Sénat le 8 avril 1975, n° 223 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 24 avril 1975, par M. Jacques Pelletier, n °265 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 avril 1975. — Projet de loi n° 105 (année 1974-1975).

Loi n° 75-359 du 15 mars 1975, publiée au *J.O.* du 16 mai 1975 (p. 4950).

Voir CORSE 1 (discussion générale commune).

DISCUSSION DES ARTICLES [3 avril 1975].

ART. unique : adoption (p. 1262).

Après l'ART. unique : adoption d'un *amendement n° 1 rectifié* de M. Gerbet, rapporteur, prévoyant une option pour les sénateurs en cas de vacances de siège, qui devient un article additionnel (p. 1264) ; adoption du tableau annexe rectifié (p. 1264).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1264).

Voir aussi CONSEILS RÉGIONAUX 1 ; ELECTIONS LÉGISLATION 20, 21, 22, 47, 48, 52.

— **Election des — à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* du 29 décembre 1976, p. 7580).

— **Nombre de sièges de —.** *Voir* ELECTIONS 42.

SÉNÉGAL

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 132.

SÉPARATION DE CORPS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 160** TENDANT A AUTORISER LA SÉPARATION DE CORPS CONTRACTUELLE QUAND L'UN DES ÉPOUX EST ATTEINT DE MALADIE MENTALE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi DIVORCE 5.

SERISÉ

— **Rapport** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Services du Premier ministre (Information) [25 octobre 1974] (p. 5491) ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL 1.

SERPENT COMMUNAUTAIRE

— **Réintégration du franc dans le** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 445.

SERVICE CIVIL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2573** TENDANT A INSTITUER UN CORPS CIVIQUE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Jean Turco (renvoyée à la commission de la défense nationale).

SERVICE DE DOCUMENTATION ET DE CONTRE-ESPIONNAGE (SDECE)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie) : crédits militaires [30 octobre 1975] (p. 7608, 7643, 7644) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Crédits militaires, DG et amendement 218.

SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET DES ALLUMETTES (SEITA)

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 344 ; TABACS 1 (art. 4).

SERVICE NATIONAL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 80** TENDANT AU RÉTABLISSEMENT ET A L'ÉLARGISSEMENT DES SURSIS D'INCORPORATION (modification du titre) : substituer le mot extension au mot élargissement [2 mai 1973] (p. 876), présentée à l'Assemblée nationale, le 12 avril 1973 par M. Pierre Villon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 119** TENDANT A ÉTENDRE AUX CONCHYLICULTEURS ACCOMPLISSANT LA DURÉE LÉGALE DU SERVICE, LE BÉNÉFICE DES DISPOSITIONS DE LA LOI N° 48-1185 DU 22 JUILLET 1948 COMPLÉTÉE PAR LA LOI N° 54-1299 DU 29 DÉCEMBRE 1954 QUI ACCORDE DES PERMISSIONS SPÉCIALES AUX SOLDATS AGRICULTEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Albert Bignon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

Retirée le 25 avril 1973 (p. 902).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 126** TENDANT A L'AMÉNAGEMENT DES CONDITIONS D'ACCOMPLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 130** TENDANT A COMPLÉTER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISPENSES DES OBLIGATIONS D'ACTIVITÉ DU SERVICE NATIONAL FIXÉES PAR LA LOI N° 65-550 DU 9 JUILLET 1965, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Ansquer et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 138** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 70-596 DU 9 JUILLET 1970 RELATIVE AU SERVICE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Joanne et Brocard (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 172** TENDANT A INSTITUER LE SURSIS-CONTRAT, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Dronne (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 312** INSTITUANT UN SERVICE CIVIQUE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Missoffe (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

8. — PROJET DE LOI **n° 360** MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU

CODE DU SERVICE NATIONAL, présenté à l'Assemblée nationale le 23 mai 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 7 juin 1973 par M. Chinaud, n° 451 ; adoption le 13 juin 1973 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 12.

Transmis au Sénat le 14 juin 1973, n° 307 (année 1972-1973) ; renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport le 26 juin 1973 par M. Pierre de Chevigny, n° 329 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 29 juin 1973. — Projet de loi n° 129 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 (renvoyé à la commission de la défense nationale), n° 605 ; rapport le 29 juin 1973 par M. Chinaud au nom de la commission mixte paritaire, n° 608 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 40.

Rapport le 30 juin 1973 par M. Jacques Habert au nom de la commission mixte paritaire, n° 363 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 137 (année 1972-1973).

Loi n° 73-625 du 10 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1973 (p. 7486).

PREMIÈRE LECTURE [12 juin 1973] (p. 2032) ; [13 juin 1973] (p. 2072).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Chinaud, rapporteur de la commission de la défense nationale et des forces armées ; Galley, ministre des armées ; Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées ; Fontanet, ministre de l'éducation nationale ; Fouchet, Stehlin, Labbé, Longequeue, Bernard-Reymond, d'Aillières, Villon.*

Objet du texte : avantages et inconvénients de la loi de 1970 (p. 2032) ; propositions de loi de M. Villon, de M. Mitterrand et de MM. Joanne et Brocard ; extension de la fourchette d'incorporation ; maintien des avantages liés au devancement d'appel ; amendements de la commission ; problème de la suppression du versement des allocations familiales (p. 2033, 2034).

Intervention de M. Robert Galley, ministre des armées (p. 2034) :

Projet limité au problème des reports d'incorporation ; nécessité de la suppression des sursis ; extension de la fourchette d'incorporation ; report supplémentaire d'incorporation accordé par une commission régionale ; institution de mesures en faveur des jeunes gens désireux de reprendre leurs études à l'issue de leur service (p. 2034, 2035).

Intervention de M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées (p. 2035) :

Compte rendu des consultations des organisations concernées ; problème de l'insertion du service national dans la période d'études ou de formation professionnelle et de la durée de ce service (p. 2035 à 2037).

Intervention de M. Joseph Fontanet, ministre de l'éducation nationale (p. 2037) :

Suppression des inconvénients résultant du système antérieur ; aide en faveur des jeunes gens qui reprennent leurs études (majoration des bourses, prêts, attribution de chambres) (p. 2037, 2038).

Organisation de la défense nationale (p. 2038, 2039, 2041, 2042, 2045) ; inexistence de la défense de l'Europe (p. 2039) ; préférence pour une armée de métier rendant inutile le service militaire actuel (p. 2039, 2040, 2041) ; échec de la confusion de l'idée de défense et de celle de service militaire (p. 2040, 2041) ; sentiment d'inutilité du service militaire (p. 2041, 2050, 2054) ; nécessité d'aménager le service national (p. 2045) ; service civil (p. 2045) ; nécessité d'un service militaire pour tous, égal pour tous (p. 2042) ; rappel des amendements du groupe socialiste à la loi du 9 juillet 1970 (p. 2043) ; aides aux étudiants après leur service (p. 2044, 2046, 2048, 2054) ; présalaire étudiant (p. 2046, 2060) ; commission chargée d'apprécier les demandes de report supplémentaire (p. 2046) ; position du groupe communiste (p. 2047, 2048) ; problème de la durée du service national (p. 2050) ; nécessité de la défense nationale reconnue dans le programme de la gauche (p. 2050, 2051) ; coopération militaire avec l'Espagne (p. 2051, 2055) ; sursis-contrat (p. 2051) ; octroi des reports d'incorporation aux élèves de l'enseignement technique (p. 2053) ; nécessité de l'instruction civique (p. 2054) ; répression à l'intérieur de l'armée (p. 2055) ; mission de l'armée (p. 2056) ; embrigadement de la jeunesse à l'armée (p. 2056) ; problème des libertés syndicales et politiques (p. 2056) ; gratuité des transports pour les permissionnaires du contingent (p. 2060) ; insoumission (p. 2055, 2056).

Intervention de M. Robert Galley, ministre des armées :

Sa réponse : 1° aux propos tenus sur le projet de loi lui-même à propos du non-éta-

blissement des sursis, du sursis contrat (p. 2072) ; des inconvénients du vieillissement de l'âge d'appel, des mesures de reports spéciaux jusqu'à 25 ou 27 ans, de la fourchette du libre choix, de la possibilité de décalage de deux mois, des commissions régionales chargées d'examiner les demandes de reports supplémentaires d'incorporation ; 2° aux propos tenus sur les problèmes de fond du service national : égalité de tous devant le service (p. 2073) ; rôle de l'armée, discipline, durée du service (p. 2074) ; risques d'une armée de métier (p. 2075).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Stehlin, de Bennetot, vice-président de la commission de la défense nationale et des forces armées ; M. Villon, vice-président de la commission, MM. Longequeue, Chinaud, rapporteur de la commission de la défense nationale et des formes armées ; M. Galley, ministre des armées ; MM. Cot, Allainmat, F o n t a i n e, Daillet, Cointat ; M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale ; MM. Aumont, Pranchère, Mourot, d'Aillières, Achille-Fould, secrétaire d'Etat ; Krieg, Duroméa, Dronne, Le Theule, Moine, Lazzarino, Arraut, Lemoine.*

Avant l'ART. 1er : retrait d'un *amendement* de M. Stehlin (fixation des besoins de la défense nationale en personnel) après l'annonce par le Gouvernement d'un débat sur la défense nationale à la session d'automne (p. 2075) ; *amendement* de M. Villon (limitation de la fonction de l'armée à la défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire) (p. 2075) ; scrutin public, rejet de l'*amendement* (p. 2076). Liste des votants (p. 2087, 2088) ; deux *amendements* de MM. Mitterrand et Villon tendant à réduire à six mois la durée du service actif légal ; rejet de deux *amendements* repoussés par la commission et le Gouvernement. Demande de scrutin public du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche sur le premier amendement (p. 2077) ; liste des votants (p. 2088, 2089).

ART. 1er : *article L 5 du code du service national* (fourchette d'incorporation). Amendement de M. Mitterrand (élargissement de la fourchette de 18 à 25 ans), opposition de la commission de la défense nationale et des forces armées et du Gouvernement à cet amendement (p. 2077), demande de scrutin public (p. 2077) ; rejet de l'*amendement* (p. 2078), liste des votants (p. 2089 à 2091). Rejet d'un amendement de M. Villon repoussé par la commission et le Gouvernement (appel obligatoire à dix-neuf ans des jeunes gens qui ne demandent ni appel avancé, ni r e p o r t d'incorporation) (p. 2078) ; rejet d'un *amendement* de M. Villon repoussé par la commission et le Gouvernement (suppression de la possibilité d'appel avant 18 ans et de la possibilité d'opposition des parents) (p. 2078). Rejet d'un *amendement* de M. Fontaine, repoussé par la commission et le Gouvernement (opposition de l'un des parents et non des deux) (p. 2078, 2079) ; *amendement* de M. Villon (rétablissement du droit au sursis d'études) (p. 2079) ; demande de scrutin public du groupe communiste, rejet de l'*amendement* repoussé par la commission et le Gouvernement (p. 2080) ; liste des votants (p. 2091, 2092) ; retrait d'un *amendement* de M. Pidjot (prolongation de la limite d'âge d'incorporation de 22 à 26 ans pour les jeunes gens résidant dans les territoires d'outre-mer) après engagement de M. le ministre des armées d'examiner les situations particulières (p. 2080) ; adoption d'un *amendement* rédactionnel du Gouvernement (p. 2080) ; vote contre cet article du groupe communiste et du groupe des socialistes et des radicaux de gauche (p. 2080) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2081).

ART. 2 : article L 5 *bis* du code (report supplémentaire d'incorporation ; retrait d'un amendement de M. Chinaud (principe de la non-interruption d'un cycle d'études) (p. 2081); *amendement* de M. Villon portant à deux ans la durée du report supplémentaire d'incorporation ; intervention de M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale, sur cet amendement (durée des cycles d'études) ; demande de scrutin public présentée par le groupe communiste (p. 2081) ; rejet de l'*amendement* (p. 2082) ; liste des votants (p. 2092, 2093) ; adoption d'un *amendement* de M. Aumont, modifié après avis du Gouvernement (possibilité d'exception à la durée d'une année scolaire ou universitaire du report supplémentaire apprécié par le ministre des armées) (p. 2082) ; *amendement* de la commission (automaticité des reports dans les cas prévus par la loi), retrait de l'*amendement* à la demande du Gouvernement (p. 2082) repris par MM. Aumont et Villon, l'amendement est rejeté (p. 2083) ; adoption d'un *amendement* de M. Mitterrand, modifié après avis de la commission et du Gouvernement (précision de la nature du texte réglementaire relatif à la liste des cycles ouvrant droit au report d'incorporation) (p. 2083) ; *amendements* de M. Mitterrand et de la commission devenus sans objet (p. 2083). Discussion de trois amendements relatifs au caractère régional ou départemental de la commission et à sa composition : adoption du caractère départemental ; rejet de l'*amendement* de M. Pranchère ; adoption de l'*amendement* de la commission qui ne modifie pas la composition de la com-

mission ; en conséquence l'*amendement* de M. Aumont devient sans objet (p. 2083 à 2085). Deux *amendements* ayant le même objet de MM. Pranchère et Mitterrand (audition par la commission des jeunes gens intéressés et du maire de leur commune), retrait du second et rejet du premier ; adoption d'un *amendement* transactionnel du Gouvernement (prise en considération de l'avis du maire) (p. 2085) ; amendement de la commission devenu sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2085).

Après l'ART. 2 : retrait à la demande du Gouvernement d'un *amendement* de la commission tendant à modifier la limite du report supplémentaire en cas de changement de la durée des cycles d'étude (p. 2096, 2097). Rejet d'un *amendement* de M. Duroméa (report supplémentaire jusqu'à 25 ans pour des raisons familiales ou sociales graves) ; adoption d'un *amendement* de la commission modifié à la demande du Gouvernement (report supplémentaire d'un an pour des raisons familiales ou sociales graves), refus du Gouvernement de prévoir un report de droit si l'intéressé a déjà un frère sous les drapeaux (p. 2097) ; *amendement* de M. Dronne tendant à l'établissement d'un sursis-contrat ou report d'appel contractuel, opposition de la commission et du Gouvernement à cet amendement, ses inconvénients pour l'armée (p. 2097, 2098), rejet (p. 2099) ; *amendement* de la commission (accomplissement obligatoire du service militaire avant leur scolarité par les élèves admis dans une grande école) (p. 2099), retrait (p. 2100) ; adoption d'un *amendement* de M. Le Theule (priorité aux jeunes demandant à être incorporés par devancement d'appel avant l'âge de 20 ans) (p. 2100) ; adoption d'un *amendement* de M. Longequeue (rapport annuel au Parlement sur l'activité des commissions départementales) (p. 2101).

ART. 3 (modification des articles L 9 et L 11 du code) : *amendement* de M. Longequeue devenu sans objet ; adoption de l'article (p. 2101).

Après l'ART. 3 : adoption d'un *amendement* de M. Lemoine accepté par le Gouvernement, tendant à mettre sur un pied d'égalité les vétérinaires et les médecins (p. 2101, 2102).

ART. 4 : trois *amendements* identiques de la commission, de M. Lazzarino et de M. Longequeue tendant à abréger l'article L 12 du code afin que la durée du service soit la même pour tous, sursitaires ou non ; opposition du Gouvernement à ces amendements (durée plus longue indispensable pour l'aide technique et la coopération) ; demande de scrutin public du groupe communiste, rejet des amendements (p. 2102) ; liste des votants (p. 2123, 2124) ; en conséquence, adoption de l'article (p. 2102).

ART. 5 : *article L 13 du code* : deux *amendements* identiques de MM. Arraut et Longequeue tendant à l'abrogation de cet article qui prive du droit aux dispenses les bénéficiaires d'un report d'incorporation ; opposition du Gouvernement (p. 2102, 2103) ; rejet du texte de ces amendements, en conséquence adoption de l'article (p. 2103).

Après l'ART. 5 : rejet d'un *amendement* de M. Lemoine, repoussé par la commission et le Gouvernement, tendant à abroger l'article L 14 du code (possibilité donnée au Gouvernement, en cas de menace, de recourir à la procédure de mise en garde ou à la mobilisation générale) ; proposition du programme commun de la gauche d'abrogation de l'ordonnance du 7 janvier 1959 (p. 2103). Rejet d'un *amendement* de M. Mitterrand (art. L 50 : information des appelés sur l'objection de conscience) (p. 2103, 2104).

ART. 6 : *article L 62* bis (report des limites d'âge aux examens et concours) : retrait d'un *amendement* de la commission concernant les bourses ; adoption de l'article (p. 2104).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Le Theule, Allainmat, d'Aillières, Duroméa* : Vote de ce texte par le groupe UDR ; présalaire étudiant ; nécessité de moderniser et revaloriser le service militaire (p. 2104, 2105) ; problème de l'organisation du service national ; vote du groupe socialiste contre ce texte (p. 2105) ; vote de ce texte par les républicains indépendants (p. 2105, 2106), réforme du service national préconisée par le groupe communiste ; rôle de l'armée ; vote du groupe communiste contre ce projet (p. 2106) ; demande de scrutin public sur l'ensemble du projet de loi présentée par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 2106).

ADOPTION de l'ensemble du projet (p. 2107). Liste des votants (p. 2124, 2125).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1973] (p. 2744).

ORATEURS : *M. Chinaud, rapporteur, Mme Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.*

ART. ADDITIONNEL introduit par le Sénat concernant la situation des jeunes Français résidant à l'étranger ou possédant la double nationalité.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2744).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 574** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES JEUNES AGRICULTEURS ET ARTISANS RURAUX DE PERMISSIONS EXCEPTIONNELLES POUR LES GRANDS TRAVAUX AGRICOLES, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Chambon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 758** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES JEUNES AGRICULTEURS ET LES ARTISANS RURAUX DE PERMISSIONS A L'OCCASION DES TRAVAUX AGRICOLES, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par M. Pranchère et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 907** INSTITUANT LE SERVICE NATIONAL MILITAIRE ET CIVIL, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Stehlin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 1225** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 70-596 DU 9 JUILLET 1970 RELATIVE AU SERVICE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Mayoud (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 1458** TENDANT A INSTAURER UN STATUT DÉMOCRATIQUE DU SOLDAT, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Dalbera et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

14. — PROPOSITION DE LOI **n° 1521** TENDANT A RÉFORMER LE CODE DU SERVICE NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 11 avril 1975 par M. Peyret (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

15. — PROPOSITION DE LOI **n° 1939** TENDANT A L'EXTENSION DU SERVICE NATIONAL PAR L'INSTITUTION D'UN SERVICE CIVIL, présentée à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1975 par M. Debré (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées).

16. — PROPOSITION DE LOI **n° 2366** TENDANT A AFFECTER DES APPELÉS DU CONTINGENT DANS LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS COMMUNAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juin 1976 par M. Desanlis (renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées) ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Bourgeois, n° 3366.

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 3186** PORTANT MODIFICATION DU CODE DU SERVICE NATIONAL POUR CE QUI CONCERNE LE SERVICE MILITAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Messmer (renvoyée à la commission de la défense nationale et des armées).

Voir aussi ARMÉE 13, 19 ; ASSURANCE VIEILLESSE 9 ; DÉSERTEUR ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) ; Dépenses militaires [8 novembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie) : crédits militaires [30 octobre 1975] ; MARINE NATIONALE 1 ; MAJORITÉ (AGE DE LA) 10 ; OBJECTEUR DE CONSCIENCE ; PUPILLES DE LA NATION 1 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 60 à 64 ; RAPPEL AU RÈGLEMENT 130 ; SAPEURS-POMPIERS 1 ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 1.

— **Conditions de dispense et de libération anticipée.** — *Voir* FAMILLE 9 (art. 17 à 20).

— **Décès d'un appelé du contingent.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 706.

— **Désertion de jeunes appelés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 109.

— **Effectué dans des foyers de jeunes.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, JEUNESSE ET SPORTS [31 octobre 1974] (p. 5705), COOPÉRATION [18 novembre 1974] (p. 6612, 6614, 6621).

— **Incitation à la création de comités de soldats.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 644 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 153.

— **Libération anticipée des appelés orphelins.** — *Voir* PENSIONS DE RETRAITE [5 décembre 1974] (p. 7440, 7448).

— **Permissions agricoles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1195.

— **Problème des sursis et de l'application de la loi n° 70-596 du 9 juillet 1970.** — *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 1 [10 au 12 avril 1973] (p. 764, 769, 772, 795, 799, 800, 810, 811, 812, 813, 824, 825, 828) ;

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 1, 2, 3, 4, 5, 6 [25 avril 1973].

— **Protection des jeunes gens appelés au —.** *Voir* CONTRAT DE TRAVAIL 1.

— **Report d'incorporation.** — *Voir* ADMINISTRATION 1.

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Voir DÉPORTÉS ET INTERNÉS 10, 12, 15.

SERVICES D'AIDE MÉDICALE URGENTE (SAMU)

Voir HÔPITAUX 4, 5 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 267.

SERVICES PÉNITENTIAIRES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Justice et débat préparatoire à l'examen des crédits de la justice à la séance publique.

SERVICES PUBLICS

— **Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des —.** *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

— **Conseil national des — départementaux et communaux.** — *Voir* ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

— **Maintien des — dans les zones à faible peuplement.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 306.

— **Services publics dans les zones à prédominance rurale.** — *Voir* AMÉNAGEMENT RURAL 2.

SERVITUDES

Voir EAU 7, ENERGIE 4 ; ROUTES 1 ; TRAVAUX PUBLICS 1 ; URBANISME 12, article 29.

SESSIONS PARLEMENTAIRES (Législation et régime des)

1. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 6** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 28 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 5 avril 1973 par M. Krieg (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 8** PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 28 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 5 avril 1973 par M. Stirn (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE **n° 629** POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 28 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Krieg (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 631** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 28 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

5. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE **n° 1567** TENDANT A MODIFIER LES ARTICLES 28 ET 43 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 24 avril 1975 par M. Max Lejeune et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ASSEMBLÉE NATIONALE.

— **Session extraordinaire.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 113 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 26, 31, 32, 33, 34.

— **Révision de la durée des —.** *Voir* PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 4 (p. 4419, 4432 à 4437).

SEXES

— **Egalité des — dans les jurys d'assises.** — *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 15.

SIDÉRURGIE

Voir COMMERCE ET ARTISANAT ; DÉCLARATIONS AU GOUVERNEMENT 17 ; INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 ; NATIONALISATION 1 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 662.

— **Aide à la —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9.

— **Crise de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 337.

— **Difficultés des aciéries et usines métallurgiques de Decazeville.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1039.

— **Difficultés de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 329.

— **Fermeture de la mine marchande de Saint-Pierremont.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1272.

— **Licenciements dans l'industrie sidérurgique du Nord et de l'Est.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 599.

— **Négociations Europe - Etats-Unis sur la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1240.

— **Négociations dans la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1115.

— **Prêt du F.D.E.S. à la —.** *Voir* COMMISSIONS D'ENQUÊTE 66.

— **Restructuration de l'industrie sidérurgique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1163.

— **Situation des Aciéries de Paris-Outreau, près de Boulogne-sur-Mer.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1254, 1258.

— **Situation de la — lorraine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1044, 1045, 1046, 1052 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 132, 298, 299, 481.

— **Vente de matériel sidérurgique à des industriels étrangers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1219.

SILICOSE

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 10.

SINGAPOUR

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 97.

SINISTRÉS

— **Exonération fiscale des commerçants — de Quimper.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1042.

— **Indemnisation des — de Goussainville [accident du Tupolev 144].** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 418.

— **Indemnisation des — en Corse.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 953.

— **Situation des — du Sud-Ouest.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1041.

SITES (Protection des)

1. — PROPOSITION DE LOI n° 1592 TENDANT A MODIFIER LA LOI DU 2 MAI 1930 MODIFIÉE, RELATIVE A LA PROTECTION DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES DE CARACTÈRE ARTISTIQUE, HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, LÉGENDAIRE OU PITTORESQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Mesmin (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AMNISTIE 8 (art. 22) ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 ; FORÊTS 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5651, 5656, 5661) ; PARIS 3, 4 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 12.

— **Commission supérieure des sites.** — *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Protection des —.** *Voir* ETABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES OU INCOMMODES 1, article premier.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Voir GRÈVE ; LICENCIEMENT ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 247.

SKI NORDIQUE DE FOND

— **Validation de certains brevets d'Etat d'enseignement de** —. *Voir* EXAMENS ET CONCOURS 4.

SOCIÉTÉ COFRANIMEX

— **Faillite de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1318.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL JURIDIQUE

— **Création de** —. *Voir* IMPÔTS 2, après l'article 30.

SOCIÉTÉ ERICSSON

— **Licenciements à la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1362.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION TEXTILE DE NEUFLIZE (Ardennes)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1207.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RADIODIFFUSION (SOFIRAD)

Voir ELECTIONS (LÉGISLATION) 53 ; MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7963 à 7987, 7988, 7989).

SOCIÉTÉ INDIVIDUELLE OU FAMILIALE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat : II. — Commerce et artisanat.

SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE (Coopérative avicole de la SICA-SAVA)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 922.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE NORMANDIE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1248.

SOCIÉTÉ MONTEFIBRE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1227.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ACIÉRIES DE FRANCE

Voir INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES 1.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (SNCF)

1. — PROJET DE LOI COMPLÉTANT L'ARTICLE 23 DE LA LOI DU 15 JUILLET 1845 SUR LA POLICE DES CHEMINS DE FER, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement d'administration générale), n° 500 (année 1974-1975) ; rapport le 16 octobre 1975 par M. Edgar Tailhades, n° 25 (année 1975-1976) ; adoption le 19 novembre 1975. — Projet de loi n° 30 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1993 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Gerbet, n° 2238 ; adoption définitive le 7 mai 1976. — Projet de loi n° 475.

Loi n° 76-449 du 24 mai 1976, publiée au *J.O.* du 25 mai 1976 (p. 3085).

PREMIÈRE LECTURE [7 mai 1976] (p. 2835).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gerbet, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.*

Actualiser la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer ; mettre un terme à la « pagaille » qui règne dans les cours de certaines gares ; l'extension du nombre des personnes habilitées à constater les infractions ; l'application des dispositions du code de la route en matière de sanctions (p. 2835).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat :

L'extension de la liste des agents habilités à constater les infractions relatives au stationnement et à la circulation dans les cours des gares ; l'assimilation des poursuites à celles prévues par le code de la route (p. 2835).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [7 mai 1976] (p. 2835).

ART. unique : *article 23 de la loi du 15 juillet 1845* (constatation et sanctions des infractions en matière de police des cours de gares) : adoption (p. 2835).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gouhier :* le vote négatif du groupe communiste ; mieux accueillir les véhicules de transports collectifs et mettre à la disposition des usagers des parcs de stationnement gratuits (p. 2836) ;

— *M. Gerbet, rapporteur :* assurer la liberté d'accès aux gares (p. 2836) ;

— *M. Legendre :* faire en sorte que la SNCF consente un effort plus grand pour accueillir ses clients (p. 2836).

L'article unique est adopté (p. 2836).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports (section I et II) [30 octobre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6626) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10 ; PARIS 14 ; PLAN 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 245.

— **Atelier SNCF d'Arles.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 398.

— **Attribution de billets de congés payés par la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 254.

— **Catastrophe de Vierzy.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 494, 509 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 4.

— **Conditions de travail à la —.** *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 76.

— **Indemnité compensatrice versée à la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie). Crédits militaires ; équipement et aménagement du territoire ; Transports.

— **Réemploi des terrains libérés par la —.** *Voir* URBANISME 17.

— **Sanctions consécutives à une grève à la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 269.

— **Tarifs de la —.** *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 16 ,17, 18.

— **Tracé de la future ligne ferroviaire Paris-Lyon (TGV).** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 182.

— **Train à grande vitesse (TGV).** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie). Equipement.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE (SNEP)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) (p. 4827) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Services du Premier ministre : Information [19 novembre 1975] (p. 8684).

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVION (SNECMA)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports (Aviation civile) [18 novembre 1974] (p. 6648) ; Comptes spéciaux du Trésor [20 novembre 1974] (p. 6854, 6855).

— **Situation de l'usine — de Bois-Colombes.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 358.

SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE AÉROSPATIALE (SNIAS)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5792) ; Transports (Aviation civile) [18 novembre 1974] (p. 6639 à 6655) ; Comptes spéciaux du Trésor [20 novembre 1974] (p. 6854, 6855) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Crédits militaires [30 octobre 1975] (p. 7630,

7642) ; Transports : III. — Aviation civile [14 novembre 1975] ; Comptes spéciaux du Trésor [19 novembre 1975] (p. 8679) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Crédits militaires ; équipement et aménagement du territoire ; transports ; IV. — Aviation civile et météorologie ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 166, 174, 182, 529 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 238, 343.

— **Appareils Transall.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 981.

— **Crédits à la —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 4 (pour 1974) [10 décembre 1974] (p. 7584, 7594).

— **Fermeture d'un bureau d'études de la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 208.

— **Fermeture des usines de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 710.

— **Proposition de loi sur la nationalisation de l'aérospatiale.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 937.

— **Situation de l'emploi à la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3687).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE (SNPA)

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 2 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 157.

— **Apports de l'Erap à la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 207.

— **Grève à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 801.

— **Restructuration de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 853.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie). Equipement et aménagement du territoire : V. — Marine marchande ; crédits et articles réservés (art. 35 et 36 - Etats B et C - amendement n° 16).

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES PRODUITS AGRICOLES (SOPEXA)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5283) ; Economie et finances. II. — Services financiers [20 novembre 1973] (p. 6151, 6152).

SOCIÉTÉ PRÉVAL

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1355.

SOCIÉTÉ DU SAUT-DU-TARN

— **Suppression d'emplois à la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 449.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE SECOURS

Voir SÉCURITÉ SOCIALE 8.

SOCIÉTÉ SOCOTEL

(Société mixte pour le développement de la technique de commutation dans le domaine des télécommunications.)

— **Situation de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1222.

SOCIÉTÉ SOFINEL

— **Ingéniérie électro-nucléaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1277.

SOCIÉTÉ SOGECAN

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 448.

SOCIÉTÉS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 319** SUR LES SOCIÉTÉS DE PARTENAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Ansquer (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi ENTREPRISES 7 ; IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS 3 ; INDIVISION 2.

— **Impôts des —.** *Voir* IMPÔTS DIRECTS.

— **Modification du droit des —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5832, 5833).

SOCIÉTÉS AGRICOLES D'INVESTISSEMENT FONCIER (SAIF)

Voir GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES 1 [11 juin 1974] (p. 2587, 2588) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6023).

SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 407** TENDANT A DÉMOCRATISER LES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL ET A LEUR CONFÉRER LES MOYENS DE METTRE LA TERRE A LA DISPOSITION DES EXPLOITANTS AGRICOLES FAMILIAUX DANS DE MEILLEURES CONDITIONS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Lemoine et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2464** RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER), présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Xavier Deniau (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROJET DE LOI **n° 3116** PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DE LA LOI n° 62-933 DU 8 AOUT 1962 COMPLÉMENTAIRE A LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE, RELATIF AU DROIT DE PRÉEMPTION DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL, présenté à l'Assemblée nationale le 3 octobre 1977 par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; déclaration d'urgence le 5 octobre 1977 ; rapport le 17 novembre 1977 par M. Bizet, n° 3225 ; adoption le 7 décembre 1977 sous le titre : « Projet de loi portant modification de l'article 7 de la loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole, relatif au droit de préemption des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural et de l'article 15 de la loi n° 60-808 d'orientation agricole du 5 août 1960 ». — Projet de loi n° 793.

Transmis au Sénat le 8 décembre 1977, n° 139 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission spéciale) ; rapport le 20 décembre 1977 par M. Geoffroy au nom de la commission spéciale, n° 222 (année 1977-1978) ; adoption avec modification le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 81 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 21 décembre 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges, demande de commission mixte paritaire le 21 décembre 1977), n° 3431 ; rapport le 21 décembre 1977 par M. Bizet au nom de la commission mixte paritaire, n° 3438 ; adoption le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 869.

Sénat, rapport le 21 décembre 1977 par M. Geoffroy au nom de la commission mixte paritaire, n° 235 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 96 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1459 du 29 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1977 (p. 6285).

PREMIÈRE LECTURE [7 décembre 1977] (p. 8359, 8368).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bizet, rapporteur de la mission de la production et des échanges, Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Dutard, Maurice Cornette, Eyraud, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Ceyrac, Huguet, de Poulpiquet, Mayoud, Poutissou, Dousset, André Billoux.*

Le fonctionnement des SAFER ; la politique d'agrandissement des exploitations menée par les SAFER ; la sauvegarde du milieu rural ; la crise de rentabilité de l'agriculture française ; l'objectif de promotion de l'installation ; les fautes commises par les SAFER ; l'utilisation faite du droit de préemption ; les abus constatés en matière de rétrocession ; les propositions de la commission ; la nécessité de la transparence de l'action des SAFER (p. 8359) ; l'orientation de l'action des SAFER vers les zones ayant des problèmes fonciers ; le droit de préemption des SAFER ; la loi d'orientation agricole du 5 août 1960 ; les actions mises en œuvre par la politique foncière : accroissement de l'offre de terres agricoles par le départ des agriculteurs âgés et marginaux, promotion d'une croissance équilibrée des exploitations ; le statut juridique des SAFER : société anonyme ; les grandes lignes de la législation et de la jurisprudence sur le droit de préemption ; les ex-

ceptions à l'exercice du droit de préemption tenant à la nature du contrat, à la personne de l'acquéreur, à la nature des biens mis en vente ; le contrôle de l'Etat ; la jurisprudence restrictive de la cour de cassation ; la demande consécutive de la part du Gouvernement d'une modification des dispositions relatives au droit de préemption ; la réforme proposée (p. 8360) ; le rétablissement du droit de préemption dans toute sa portée ; son application aux biens agricoles de toutes dimensions ; la publicité des opérations des SAFER ; les opérations soustraites au droit de préemption ; les dispositions relatives aux parcelles boisées ; l'institution d'un plancher de 50 ares pour l'exercice du droit de préemption ; la nécessité d'une politique foncière vigoureuse ; l'évolution de la législation foncière ; l'orientation de la politique agricole en faveur de l'exploitation familiale rentable ; le critère de la surface minimale d'installation ; les plafonds de l'exploitation rentable ; la nécessité d'un développement équilibré des exploitations dans une même zone ; l'équilibre entre les générations d'exploitants (p. 8361) ; la limitation de l'intervention des SAFER au cas d'insuffisance de l'aménagement spontané ; le plafonnement à trois SMI (surface minimale d'installation) des rétrocessions des SAFER ; l'absence de limite inférieure ; l'obligation faite aux SAFER d'expliquer les motivations de leurs décisions ; la publicité des rétrocessions (p. 8362).

Intervention de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture :

Le but de la politique agricole : empêcher que la terre n'aille au plus offrant dans un marché caractérisé par la rareté (p. 8362) ; l'ensemble des mesures prises ; l'indemnité viagère de départ ; l'amélioration des conditions d'intervention des SAFER ; le problème foncier agricole ; l'augmentation du prix des terres ; l'accession des jeunes à la terre ; la répartition des terres disponibles ; le territoire couvert par les SAFER ; leur institution en 1960 ; l'usage fait du droit de préemption ; l'interprétation restrictive donnée par la Cour de cassation du droit de préemption ; la nécessité de modifier le texte de 1962 ; l'application du droit de préemption aux surfaces boisées (p. 8263) ; la proposition de loi de M. Xavier Deniau ; les critiques faites aux SAFER ; la nécessité d'assurer un meilleur emploi des prérogatives des SAFER ; l'institution d'un plancher de préemption et l'obligation de motiver et de publier les décisions de préemption ; le problème de l'intervention sur les petites parcelles ; la motivation et la justification des décisions de préemption ; l'importance attachée à l'action des SAFER ; les orientations de cette action (p. 8364).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La crise de rentabilité de l'agriculture (p. 8373) ; le problème foncier (p. 8369, 8370, 8373, 8379) ; le remembrement (p. 8374) ; les prêts fonciers du crédit agricole (p. 8375) ; l'offre et le prix des terres (p. 8374, 8378, 8379) ; la multiplication des institutions locales et le manque de coordination (p. 8373, 8378) ; les inégalités entre agriculteurs (p. 8369) ; les orientations d'une réforme des SAFER (p. 8369, 8370, 8376, 8380, 8381) ; les limitations au rôle des SAFER (p. 8369) ; les travaux législatifs antérieurs ; les lois de 1960 et 1962 (p. 8370, 8371, 8377, 8379, 8380, 8381) ; les dispositions relatives aux SAFER (p. 8377) ; le droit de préemption des SAFER (p. 8369, 8370, 8374, 8377, 8378, 8380, 8381) ; l'acquisition de petites parcelles (p. 8379) ; le critère de la surface d'exploitation (p. 8371, 8375) ; la notion d'exploitation équilibrée (p. 8374) ; la jurisprudence de la Cour de cassation (p. 8371, 8372) ; la possibilité de redistribuer le droit d'exploiter par le démembrement partiel des grandes propriétés (p. 8375) ; l'amélioration du droit d'exploiter (p. 8376) ; les conditions de discussion du texte (p. 8371) ; la réglementation des cumuls (p. 8372, 8374, 8379) ; l'action du FASASA (p. 8372) ; le statut juridique des SAFER (p. 8372) ; leur composition (p. 8377) ; l'action menée par les SAFER (p. 8373, 8374, 8377, 8379, 8381) ; la « transparence » des SAFER ; le renforcement de leurs moyens (p. 8379, 8381) ; la constitution des GFA (groupements fonciers agricoles) (p. 8380) ; la soumission des démembrements à la commission départementale des structures (p. 8380) ; la démocratisation de ces commissions (p. 8376) ; l'installation des jeunes agriculteurs ; l'exode rural ; l'équilibre des générations d'exploitants (p. 8375) ; les mesures proposées par les communistes (p. 8369) ; la politique foncière agricole proposée par les socialistes (p. 8372, 8375) : la constitution d'exploitations familiales rentables (p. 8375).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 décembre 1977] (p. 8381).

ORATEURS : *MM. Rigout, Bizet, rapporteur, Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Briane, Commenay, de Poulpiquet, Fouchier, président de la commission, Voisin, Huguet, Eyraud, Mayoud, Bertrand Denis, Besson, Limouzy, Guinebretière, Maurice Cornette, Xavier Deniau, Dousset, Hamel, Montagne, Ceyrac.*

Avant l'ART. 1er : *l'amendement n° 65* de M. Xavier Deniau (rôle des SAFER) n'est

pas soutenu (p. 8381) ; rejet de l'*amendement n° 47* de M. Rigout (zone d'action départementale des SAFER) (p. 8382) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Rigout (composition des SAFER visant à assurer leur démocratisation) (p. 8383) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Rigout (possibilité des SAFER de donner à bail les biens acquis) (p. 8384).

ART. 1er (modification du paragraphe 1 de l'article 7 de la loi du 8 août 1962. — Définition des buts du droit de préemption et extension géographique de ce droit) : la nécessité de préserver la forêt ; l'extension prévue par le texte du droit de préemption aux surfaces boisées dans les régions d'économie montagnarde ; les risques de cette extension ; l'absence de consultation des sylviculteurs ; la limitation des rétrocessions résultant de la préemption des surfaces boisées ; les difficultés qui en résultent pour la création de groupements forestiers (p. 8385) ; rejet de l'*amendement n° 6* de M. Huguet (caractère interprétatif des dispositions du deuxième alinéa de l'article 1er pour l'application immédiate de la loi) (p. 8385) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (amendement formel reportant les exceptions au droit de préemption à la suite de la discussion) (p. 8386) ; l'*amendement n° 29* de M. Voisin (suppression de l'extension du droit de préemption aux surfaces boisées) devient sans objet (p. 8386) ; rejet de l'*amendement n° 71* de M. Eyraud (buts en vue desquels s'exerce le droit de préemption) (p. 8389) ; rejet de l'*amendement n° 35* de M. de Poulpiquet (priorité de l'aménagement spontané sur l'aménagement réalisé par les SAFER) (p. 8389) ; *amendement n° 9* de la commission (objectifs du droit de préemption) ; rejet du *sous-amendement n° 64* de M. Mayoud à l'amendement n° 9 (mise en conformité de l'activité des SAFER en matière d'installation et de réinstallation à l'ensemble de la réglementation ; constitution de groupements fonciers agricoles) (p. 8389) ; retrait du *sous-amendement n° 26* de M. Bertrand Denis à l'amendement n° 9 (les mesures prévues peuvent concerner les remembrements amiables ou collectifs des exploitations) (p. 8389) ; le *sous-amendement n° 56* de M. Guermeur n'est pas soutenu (droit de priorité des exploitants expropriés et des fermiers évincés) (p. 8389) ; adoption du texte commun des *sous-amendements nos 30* du Gouvernement et *45* de M. Bertrand Denis à l'amendement n° 9 (substitution du mot : « aménagées » au mot : « agrandies » pour les exploitations objet du droit de préemption) (p. 8389) ; rejet du *sous-amendement n° 36* de M. de Poulpiquet (obligation pour les SAFER d'atteindre l'équilibre économique défini par la loi de 1960) (p. 8390) ; rejet du *sous-amendement n° 82* de M. Eyraud à l'amendement n° 9 (possibilité d'atteindre immédiatement ou à terme l'équilibre économique) (p. 8390) ; retrait du *sous-amendement n° 46* de M. Bertrand Denis à l'amendement n° 9 (possibilité pour les SAFER de faire jouer le droit de préemption pour attribuer des terres aux agriculteurs lésés par la réalisation de travaux d'intérêt général) (p. 8391) ; adoption du *sous-amendement n° 80* de M. Limouzy à l'amendement n° 9 (même objet que le précédent) (p. 8391) ; rejet du *sous-amendement n° 20* de M. Bertrand Denis à l'amendement n° 9 (limitation des pouvoirs des SAFER sur les terres incultes en fonction de la législation propre à ces terres) (p. 8391) ; rejet du *sous-amendement n° 83* de M. Guermeur (priorité des fermiers évincés et des exploitants expropriés auprès des SAFER pour leur réinstallation) (p. 8391) ; adoption de l'amendement n° 9, ainsi modifié (p. 8391) ; rejet de l'*amendement n° 72* de M. Eyraud (publicité des décisions de préemption orgainsée par la SAFER) (p. 8393) ; retrait de l'*amendement n° 10* de la commission au profit de l'amendement n° 76 de M. Cornette (motivation et publicité des préemption organisée par la SAFER) (p. 8393) ; *amendement n° 76* de M. Cornette obligation de motivation des décisions de préemption, des décisions de rétrocession) ; rejet du *sous-amendement n° 60* de M. Dousset à l'amendement n° 76 (obligation d'assurer la publicité des acquisitions à l'amiable) (p. 8393) ; adoption de l'*amendement n° 76* (p. 8393) ; *amendement n° 11* de la commission (avis du conseil général pour la délimitation de l'étendue territoriale du droit de préemption dans le département) ; adoption du *sous-amendement n° 31* du Gouvernement (élargissement des critères de délimination de l'exercice du droit de préemption) (p. 8394) ; adoption de l'amendement n° 11, ainsi modifié (p. 8394) ; retrait de l'*amendement n° 2* de M. Bertrand Denis (consultation du centre régional de la propriété forestière) (p. 8394) ; rejet de l'*amendement n° 61* de M. Dousset (utilisation de la même procédure pour la détermination des conditions d'exercice du droit de préemption et des règles de rétrocession) (p. 8395) ; l'*amendement n° 3* de M. Bertrand Denis devient sans objet (droit de la SAFER sur les surfaces boisées) (p. 8395) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p 8395).

Après l'ART 1er : rejet de l'*amendement n° 51* de M. Rigout (publicité des déclarations de rétrocession des SAFER) (p. 8395).

ART. 2 (modification des délais dont dispose la SAFER pour préempter en cas d'adjudica-

tion) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (modification formelle) (p. 8395) ; rejet de l'*amendement n° 37* de M. de Poulpiquet (la SAFER supporte les frais engagés en cas de retrait de la vente) (p. 8396) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 8396).

Après l'ART. 2 : retrait de l'*amendement n° 66* de M. Xavier Deniau (clarification de l'intervention des SAFER dans les opérations d'aménagement en zone rurale) (p. 8396) ; retrait de l'*amendement n° 67* de M. Xavier Deniau (limitation des cessions faites par les SAFER à des attributaires autres que les agriculteurs) (p. 8396).

ART. 3 (abrogation des dispositions fiscales devenues caduques) (p. 8396) : adoption (p. 8396).

ART. 4 (énumération des exceptions au droit de préemption des SAFER) : incompétence des SAFER pour les opérations d'équipement privé ; le caractère insuffisamment précis du terme « intérêt général » ; les exemples intervenus dans le département du Tarn (p. 8397) ; rejet de l'*amendement n° 57* de M. Guermeur (impossibilité pour les SAFER d'intervenir dans l'urbanisme en milieu rural) (p. 8397) ; l'*amendement n° 34* de M. Richomme n'est pas soutenu (précise l'impossibilité d'exercer le droit de préemption sur les acquisitions réalisées par les salariés agricoles) (p. 8397) ; adoption de l'*amendement n° 21* de M. Bertrand Denis (extension de l'exception au droit de préemption prévu pour les salariés agricoles aux aides familiaux et aux associés d'exploitation) (p. 8398) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (limitation de l'exception au droit de préemption en faveur des fermiers ou des métayers évincés de leur exploitation par le droit de reprise et en faveur des agriculteurs expropriés au cas où l'acquisition porte sur une superficie équivalente à celle du bien dont l'intéressé a été privé) (p. 8398) ; retrait de l'*amendement n° 73* de M. Eyraud (tendant à préciser que les fermiers et les métayers évincés seront prioritaires dans l'attribution des terres par les SAFER (p. 8398) ; rejet de l'*amendement n° 38* de M. de Poulpiquet (extension des exceptions au droit de préemption aux acquisitions réalisées par les exploitants ayant une double activité) (p. 8399) ; l'*amendement n° 39* de M. de Poulpiquet devient sans objet du fait de l'*amendement n° 21* (p. 8399) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission (impossibilité d'exercer le droit de préemption sur une superficie inférieure à 2 500 mètres carrés destinés à la construction, à la constitution ou à la préservation de jardins familiaux et de vergers) (p. 8400) ; le *sous-amendement n° 62* de M. Dousset à l'amendement n° 14 (référence à un document d'urbanisme) devient sans objet (sera repris par l'amendement n° 22) (p. 8400) ; *amendement n° 22* de M. Bertrand Denis (impossibilité d'exercer le droit de préemption sur les surfaces inférieures à 2 500 mètres carrés destinées aux aménagements industriels ou à l'extraction de subtances minérales ou aux terrains destinés à la construction et à la constitution de jardins familiaux) ; retrait du *sous-amendement n° 62 rectifié* de M. Dousset à l'amendement n° 22 (même objet que le sous-amendement n° 62 devenu sans objet) (p. 8401) ; adoption de l'amendement n° 22 (p. 8401) ; les *amendements n° 19* de la commission, *n° 79* de M. Eyraud, *n° 52* de M. Rigout et *n° 59* de M. Durieux (détermination des conditions d'exercice du droit de préemption pour les superficies inférieures ou égales à 5.000 mètres carrés) deviennent sans objet (p. 8401) ; *amendement n° 15* de la commission (réintroduction à l'article 4 des dispositions relatives à la forêt) ; adoption du *sous-amendement n° 63* de M. Montagne (limitation de la possibilité d'exercer le droit de préemption pour les acquisitions de surfaces boisées au cas où les parcelles boisées n'ont pas une surface supérieure à celle des terres agricoles comprises dans l'exercice du droit de préemption) (p. 8402) ; adoption du *sous-amendement n° 81* de M. Voisin (suppression des dispositions relatives à l'exercice du droit de préemption sur les surfaces boisées dans les régions d'économie montagnarde et des dispositions relatives au défrichement des surfaces boisées) (p. 8402) ; retrait du *sous-amendement n° 84* de M. Bertrand Denis (consultation des centres régionaux de la propriété forestière en cas d'exercice du droit de préemption sur les terrains boisés) (p. 8402) ; adoption de l'amendement n° 15, ainsi modifié (p. 8402) ; le vote hostile de M. Hamel sur l'article 4 ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 8402).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 53* de M. Rigout (moyens d'action des SAFER sur le prix des terres) (p. 8402) ; rejet de l'*amendement n° 54 corrigé* de M. Rigout (moyens d'action des SAFER sur les ventes par adjudication publique) (p. 8403) ; *amendement n° 16* de la commission (délai de recevabilité des actions en justice contestant les décisions de préemption et de rétrocession des SAFER) ; adoption du *sous-amendement n° 32* du Gouvernement (augmentation de deux à six mois du délai prévu par l'amendement n° 16) (p. 8430) ; adoption de l'amendement n° 16, ainsi modifié (p. 8404) ; retrait de l'*amendement n° 40 rectifié* de M. de Poulpiquet (délai de recevabilité des actions en justice contestant les

décisions de préemption et de rétrocession des SAFER) (p. 8403) ; adoption de l'*amendement n° 77* de M. Ceyrac (limitation à un an des recours en justice contre les décisions intervenues en fonction de la législation antérieure à la nouvelle loi) (p. 8404) ; retrait de l'*amendement n° 68* de M. Xavier Deniau (consultation du maire pour les décisions de préemption) (p. 8404).

ART. 5 (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de l'exercice, de la motivation et de la publicité du droit de préemption) : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (modification formelle) (p. 8404) ; retrait de l'*amendement n° 69* de M. Xavier Deniau (affichage d'un avis sur les offres de rétrocession à la mairie) (p. 8404) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 8404).

Après l'ART. 5 : *amendement n° 18* de la commission (interdiction pour les SAFER de de suprimer les exploitations ayant une superficie égale ou supérieure à la SMI ou de réduire les superficies en deçà de ce minimum) ; adoption du *sous-amendement n° 33* du Gouvernement à l'amendement n° 18 (suppression de la référence à l'intervention du préfet) (p. 8405) ; adoption de l'amendement n° 18, ainsi modifié (p. 8405) ; retrait de l'*amendement n° 7* de M. Huguet (possibilité pour les SAFER de donner à bail les fonds dont elles disposent) (p. 8405) ; rejet de l'*amendement n° 75* de M. Eyraud (possibilité pour les SAFER de consentir un bail aux jeunes exploitants agricoles) (p. 8406) ; rejet de l'*amendement n° 41* de M. de Poulpiquet (droits de l'attributaire de terres pour les cessions de propriété) (p. 8406) ; rejet de l'*amendement n° 42* de M. de Poulpiquet (nécessité d'une expertise de l'administration pour juger du prix excessif motivant l'exercice du droit de préemption) (p. 8406) ; rejet de l'*amendement n° 43* de M. de Poulpiquet (indépendance du personnel des SAFER) (p. 8406) : retrait de l'*amendement n° 44* de M. de Poulpiquet (responsabilités des présidents et directeurs des SAFER) (p. 8406) ; rejet de l'*amendement n°* 70 de M. Xavier Deniau (intervention du service des domaines pour faire respecter la modération des prix des acquisitions de gré à gré réalisées par les SAFER) (p. 8407).

ART. 6 (date d'entrée en vigueur de la loi) (p. 8407) : adoption.

TITRE : retrait de l'*amendement n° 55* de M. Rigout modifiant le titre du projet de loi (p. 8407).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Louis Eyraud :* la limitation de la discusion au droit de préemption des SAFER ; le rejet de certains amendements déposés par le PSRG ; l'abstention de ce groupe (p. 8407).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8407).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 décembre 1977] (p. 9166).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bizet, rapporteur de la commission mixte paritaire, Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, chargé du logement.*

Les conditions de travail du Sénat ; les amendements adoptés par celui-ci (p. 9166) ; les dispositions adoptées par la CMP (p. 9167).

Intervention de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat :

L'actualisation du droit de préemption des SAFER ; l'adhésion du Gouvernement au texte de la CMP (p. 9167).

DISCUSSION DES ARTICLES [21 décembre 1977] (p. 9167).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9167, 9168) :

— L'abstention du groupe communiste (p. 9168).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9168).

4. — PROPOSITION DE LOI n° 3240 TENDANT A LA COORDINATION DE LA POLITIQUE DES STRUCTURES AGRICOLES ET DE L'ACTION DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER), présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. de Poulpiquet (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi GROUPEMENT FONCIERS AGRICOLES 1 ; LITTORAL (PROTECTION DU) 1 ; JARDINS FAMILIAUX 1, 2, 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 5998 à 6039) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie) : Agriculture, FORMA, BAPSA ; MINES ET CARRIÈRES 5 ; MONTAGNE 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 521, 1371 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 147, 413 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 656.

SOCIÉTÉS D'ARCHITECTURE

Voir ARCHITECTURE 5 (art. 12).

SOCIÉTÉS CIVILES

1. — PROJET DE LOI MODIFIANT LE TITRE IX DU LIVRE III DU CODE CIVIL, transmis à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1972 par M. Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2548 ; rapport le 27 octobre 1972 par M. Le Douarec, n° 2608 ; adoption le 22 novembre 1972. — Projet de loi n° 689.

Pour l'adoption en première lecture *voir* TABLE DES MATIÈRES (IVe législature) ; SOCIÉTÉS 23.

Transmis au Sénat le 23 novembre 1972 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) n° 78 (année 1972-1973) ; rapport le 26 avril 1973 par M. Dailly, n° 259 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 10 mai 1973. — Projet de loi n° 104 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 11 mai 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 348 ; rapport le 15 mai 1975 par M. Foyer, n° 1645 ; adoption le 24 juin 1975. — Projet de loi n° 315.

Transmis au Sénat le 25 juin 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 452 (année 1974-1975) ; rapport le 21 octobre 1976 par M. Etienne Dailly, n° 30 (année 1976-1977) ; adoption avec modification le 4 novembre 1976. — Projet de loi n° 16 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 novembre 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2606 ; demande de commission mixte paritaire le 4 novembre 1976 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Foyer, au nom de la commission mixte paritaire, n° 3337 ; adoption le 20 décembre 1977. — Proposition de loi n° 845.

Au Sénat, rapport le 14 décembre 1977 par M. Etienne Dailly, au nom de la commission mixte paritaire, n° 166 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Proposition de loi n° 73 (année 1977-1978).

Loi n° 78-9 du 4 janvier 1978, publiée au *J.O.* du 5 janvier 1978 (p. 179).

DEUXIÈME LECTURE [24 juin 1975] (p. 4652, 4666).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Bernard Marie, Baudouin.*

Immatriculation des sociétés (p. 4652) ; observations relatives à la commercialité par la forme des sociétés (p. 4653) ; sociétés civiles sans personnalité morale (p. 4653).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice (p. 4653) :

Les propositions de la commission visent à distinguer les dispositions de portée générale qui s'appliquent à toutes les sociétés et celles qui sont spéciales aux sociétés civiles ; le danger de cette orientation est de « geler » définitivement une distinction qui paraît de plus en plus artificielle ; cas des sociétés coopératives agricoles ; le critère de la réalisation et du partage des bénéfices paraît devoir être conservé (p. 4654) ; face au problème de la définition du contrat de société, la commission a adopté une attitude sans doute réaliste mais qui n'est pas exempte d'inconvénients ; nullité de la société faute de contrat établi par écrit ; les réserves de la chancellerie relatives à la constitution de sociétés non immatriculées ; ce nouveau groupement se distinguerait mal de l'indivision et de la société civile en participation.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des lois intitulant le titre neuvième (De la société) (p. 4655).

Article 1832 du code civil : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission définissant le contrat de société (p. 4656).

Intervention de M. le garde des sceaux (p. 4655) :

Craint que la définition proposée par la commission n'aboutisse à faire considérer automatiquement comme des sociétés commerciales les groupes constitués pour l'instant sous forme de groupements d'intérêt économique ou d'associations ; le texte de l'amendement devient l'article 1832 du code civil (p. 4656).

Article 1834 du code civil : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (toute société a un siège social) ; ce texte devient l'article 1834 du code civil (p. 4656).

Article 1835 du code civil : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission définissant le contenu des statuts ; ce texte devient l'article 1835 du code civil (p. 4656).

Avant l'article 1836 du code civil : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission créant une section deuxième intitulée (Personnalité morale de la société) (p. 4656).

Article 1836 du code civil : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (modification des statuts par accord unanime des associés) ; ce texte devient l'article 1836 du code civil (p. 4656).

Article 1837 du code civil : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (opposabilité du siège statutaire aux tiers) ; ce texte devient l'article 1837 du code civil (p. 4657).

Article 1839 du code civil : adoption des *amendements n°s 8, 9* et *10* de la commission relatifs à l'action aux fins de régularisation de la constitution ; adoption de l'article 1839 modifié (p. 4657).

Article 1840 du code civil : adoption d'un *amendement* de rédaction *n° 11* de la commission ; ce texte devient l'article 1840 du code civil (p. 4657).

Article 1841 du code civil : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission qui introduit une dérogation à l'article 1099 du code civil relatif à la nullité des donations déguisées entre époux ; adoption de l'article 6841 modifié (p. 4658).

Article 1842 du code civil : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission interdisant aux sociétés en commandite simple de faire appel à l'épargne ; ce texte devient l'article 1842 du code civil (p. 4659).

Article 1843 du code civil : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission et des *sous-amendements n° 48* et *n° 54* du Gouvernement introduisant dans le code civil les acticles nouveaux : 1843, 1843-1 à 1843-4 relatifs à la personnalité morale des sociétés après immatriculation et aux modalités de réalisation des apports.

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux (p. 4659) :

Par le sous-amendement n° 54, le Gouvernement réserve le cas des sociétés coopératives agricoles.

Le texte de l'amendement n° 14 modifié devient l'article 1843 du code civil (p. 4659).
Article 1844 du code civil : adoption d'un *amendement n° 15* de la commission substituant au texte proposé pour l'article les articles 1844, 1844-1 à 1844-9 relatifs à la transformation des sociétés, à leur absorption, au partage des bénéfices, à la prorogation ou à la dissolution de la société, à la réunion de toutes les parts sociales en une seule main ; le texte de cet amendement, modifié par le *sous-amendement n° 49* du Gouvernement relatif à la contribution aux pertes, devient l'article 1844 du code civil (p. 4660).

Avant l'article 1845 du code civil : adoption de l'*amendement n° 16* de mise en forme de la commission (p. 4660).

Article 1845 du code civil : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission substituant au texte proposé pour l'article, les articles 1845 et 1845-1 relatifs à la détermination du caractère civil d'une société par son objet et à la division du capital en parts égales ; le texte de l'*amendement* créant un article 1845-2 excluant du bénéfice de la personnalité morale les sociétés non immatriculées est rejeté (p. 4662).

M. Lecanuet, garde des sceaux (p. 4661) :

Le Gouvernement estime qu'en raison de la publicité allégée qui sera imposée aux sociétés, il ne paraît pas souhaitable d'admettre l'existence de sociétés non immatriculées dépourvues de la personnalité morale.

Le texte de l'amendement n° 17 modifié devient l'article 1845 du code civil (p. 4662).

Article 1846 du code civil : adoption de l'*amendement n° 18* de la commission substituant au texte proposé pour l'article, les articles 1846 et 1846-1 relatifs à la gérance ; ce texte devient l'article 1846 du code civil (p. 4666).

Article 1847 du code civil : adoption de l'*amendement n° 19* de la commission relatif à la gérance confiée à une personne morale ; ce texte devient l'article 1847 du code civil.

Article 1848 du code civil : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission relatif aux pouvoirs du gérant dans les rapports entre associés ; ce texte devient l'article 1848 du code civil (p. 4667).

Article 1850 du code civil : adoption d'un *amendement* de clarification *n° 21* de la commission relatif à la responsabilité en cas de pluralité de gérants ; adoption de l'article 1850 modifié (p. 4667).

Article 1851 du code civil : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission modifié

par le sous-amendement n° 50 du Gouvernement relatif à la révocation des gérants de sociétés civiles et ses conséquences ; le texte de l'amendement modifié devient l'article 1851 du code civil (p. 4667).

Article 1852 du code civil : adoption de l'*amendement n° 23* de la commission tendant à une meilleure rédaction et substituant à l'article 1852 les articles 1852 et 1852-1 (p. 4668).

Article 1853 du code civil : adoption de l'*amendement n° 24* de la commission substituant au texte proposé les articles 1853 et 1854 quant à la forme des décisions prises par les associés (p. 4668).

Article 1854 du code civil : adoption de l'*amendement n° 25* de la commission modifié par le sous-amendement n° 51 du Gouvernement substituant au texte proposé les articles 1855 et 1856 relatifs au droit de communication des associés et aux comptes de gestion des gérants (p. 4668).

Après l'article 1854 du code civil : adoption de l'*amendement n° 26* de mise en forme de la commission suprimant en particulier les articles 1855 et 1856 proposés dans le projet (p. 4669).

Article 1857 du code civil : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 27* de la commission (rémunération des apports et spécialement des apports en industrie) ; ce texte devient l'article 1857 du code civil (p. 4669).

Article 1858 du code civil : adoption de l'*amendement n° 28* rédactionnel de la commission substituant au texte proposé les articles 1858, 1858-1 et 1858-2 (p. 4669).

Article 1859 du code civil : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 29* de la commission qui se substitue au texte proposé (p. 4669).

Article 1860 du code civil : adoption de l'*amendement n° 30* de la commission modifié par le sous-amendement n° 52 du Gouvernement substituant au texte proposé les articles 1860 et 1860-1 à 1860-5 relatifs aux cessions de parts sociales et réduisant à six mois le délai d'agrément (p. 4671).

Article 1861 du code civil : adoption de l'*amendement n° 31* de la commission substituant au texte proposé les articles 1861, 1861-1 et 1861-2 relatifs au gage des parts sociales (p. 4671).

Avant l'article 1862 du code civil : adoption d'un *amendement* de mise en forme *n° 32* de la commission (p. 4671).

Article 1862 du code civil : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 33* de la commission qui devient l'article 1862 (p. 4671).

Article 1864 du code civil : adoption des *amendements* rédactionnels *n° 34* et *n° 35* de la commission ; adoption de l'article 1864 modifié (p. 4672).

Après l'article 1864 du code civil : adoption de l'*amendement n° 36* de la commission créant l'article 1864-1 qui vise à appliquer aux sociétés civiles les règles relatives à l'action en nullité applicables jusqu'alors aux sociétés commerciales (p. 4672).

Après l'article 1867 du code civil : adoption de l'*amendement n° 37* de la commission insérant un article 1867-1 relatif à l'extension de l'action en nullité (p. 4672).

Avant l'article 1868 du code civil : adoption d'un *amendement* de mise en forme *n° 38* de la commission (p. 4672).

Article 1868 du code civil : adoption des *amendements n^os 39, 40* et *41* de coordination de la commission ; adoption de l'article 1868 modifié (p. 4673).

Article 1869 du code civil : adoption de l'*amendement n° 42* de coordination de la commission dont le texte devient l'article 1869 (p. 4673).

Article 1870 du code civil : adoption de l'*amendement n° 43* de la commission substituant au texte proposé l'article 1870 et l'article 1870-1 (p. 4673).

Article 1872 du code civil : adoption de l'*amendement n° 44* de la commission substituant au texte proposé un article 1872 consacré à la liquidation de la société après dissolution ; ce texte devient l'article 1872 du code civil (p. 4673).

Article 1873 du code civil : adoption de l'*amendement n° 45* de la commission relatif au partage de l'actif et à l'attribution préférentielle en matière successorale ; ce texte devient l'article 1873 du code civil (p. 4673).

Adoption de l'article 1^er du projet de loi modifié (p. 4674).

AR,T. 3 : rejet de l'*amendement n° 53* du Gouvernement portant codification de textes de nature législative et réglementaire concernant la matière (p. 4675) ; le rapporteur fait observer qu'une codification trop massive et systématique présenterait de nombreux inconvénients; adoption de l'article 3 (p. 4675).

ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 46* de la commission qui règle le sort des sociétés

constituées antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi et qui n'auront pas souscrit à l'obligation d'immatriculation ; le texte de cet amendement modifié devient l'article 4 du projet de loi.

Après l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 47* de la commission relatif à la personnalité morale des sociétés civiles professionnelles (p. 4676).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4676).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1977] (p. 9063).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, rapporteur de la commission mixte paritaire, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La lenteur de la procédure législative d'élaboration du texte ; la remise en ordre des dispositions applicables aux sociétés civiles ; l'interdiction des conventions d'indivision entre les personnes morales ; les règles applicables à la liquidation des sociétés créées de fait (p. 9063).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

La lenteur de l'élaboration du texte ; l'amendement du Gouvernement sur le régime des nullités (p. 9063).

DISCUSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9063).

ORATEURS : *MM. Foyer, rapporteur, Peyrefitte, garde des sceaux.*

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : (p. 9063, 9064, 9065, 9066, 9067, 9068) : réserve de l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression des dispositions de l'article 1835 du code civil relatives au régime des nullités) (p. 9068) ; retrait de l'amendement n° 2 du Gouvernement (régime des nullités) (p. 9068) ; adoption de l'amendement n° 3 de la commission (régime des nullités) (p. 9068) ; adoption de l'amendement n° 1, précédemment réservé (p. 9068) ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9068).

Voir aussi ENTREPRISES 3 ; INDIVISION 1 [23 mai 1975] (p. 3184, 3189) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 8 (art. 7).

SOCIÉTÉS COMMERCIALES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 52** SUR LES GROUPES DE SOCIÉTÉS ET LA PROTECTION DES ACTIONNAIRES ET DU PERSONNEL, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 55** TENDANT A COMPLÉTER ET A MODIFIER LES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 114** TENDANT A RENDRE PLUS EFFICACE LA PROTECTION DES ASSOCIÉS MINORITAIRES DES SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Krieg (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 266** TENDANT A ACCORDER UN NOUVEAU DÉLAI AUX SOCIÉTÉS CONSTITUÉES ANTÉRIEUREMENT A L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 A L'EFFET DE SE TRANSFORMER OU D'AUGMENTER LEUR CAPITAL, présentée à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 juin 1973 par M. Marie, n° 459.

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 287** TENDANT A LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES UNIPERSONNELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Cousté et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 290** PORTANT MODIFICATIONS DE LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par

M. de Préaumont (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 477** TENDANT A COMPLÉTER ET A MODIFIER LES DISPOSITIONS DE LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES AFIN D'ASSURER L'INDÉPENDANCE DE L'EXERCICE DU COMMISSARIAT AUX COMPTES, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Lauriol (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 965** TENDANT A MODIFIER LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES EN VUE DE PARFAIRE L'INDÉPENDANCE DE L'EXERCICE DU COMMISSARIAT AUX COMPTES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par MM. Lauriol, Le Douarec et Neuwirth (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

8 *bis*. — PROPOSITION DE LOI **n° 1154** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 2 DE LA LOI n° 66-535 DU 24 JUILLET 1966 MODIFIÉE SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Donnez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1211** SUR LES GROUPES DES SOCIÉTÉS ET LA PROTECTION DES ACTIONNAIRES DU PERSONNEL ET DES TIERS, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Cousté (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

10. — PROJET DE LOI **n° 1470** MODIFIANT LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES, présenté au Sénat le 4 avril 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 147 (année 1973-1974) ; rapport le 13 décembre 1974 par M. Dailly, n° 143 (année 1974-1975) ; adoption le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 65 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1974 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1470.

11. — PROJET DE LOI **n° 1931** MODIFIANT LA LOI n° 66-537 DU 24 JUILLET 1966 SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES EN VUE DE SUPPRIMER LES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES SOUS FORME DE TANTIÈMES, présenté à l'Assemblée nationale le 24 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 16 décembre 1975 par M. Lauriol, n° 2072 ; adoption le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 417.

Transmis au Sénat le 18 décembre 1975, n° 165 (année 1975-1976) (urgence) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport oral par M. Etienne Dailly ; rejet le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 71 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 2119 ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Lauriol au nom de la commission mixte paritaire, n° 2126 ; adoption le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 448.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Dailly au nom de la commission mixte paritaire, n° 189 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 93 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1347 du 31 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1976 (p. 187).

PREMIÈRE LECTURE [17 décembre 1975] (p. 9934).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lauriol, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice.*

La suppression des tantièmes ; fixation annuelle du montant des jetons de présence (p. 9934).

Intervention de M. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Les inconvénients des tantièmes (p. 9935) ; le problème de la fixation du montant des je-

tons de présence ; les mesures transitoires prévues ; le début de la réforme des entreprises (p. 9935).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *articles 107, 108, 140 157 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966* (régime des rémunérations des administrateurs) (p. 9935) : adoption de l'amendement n° 3 du Gouvernement : modification rédactionnelle (p. 9936) ; adoption de l'amendement n° 1 de la commission des lois : conditions de fixation par l'assemblée générale du montant des jetons de présence des administrateurs (p. 9936) ; adoption de l'amendement n° 2 de la commission : conditions de fixation par l'assemblée générale du montant des jetons de présence des membres du conseil de surveillance (p. 9936) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 9936).

ART. 2 (mise en harmonisation des dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966) : adoption (p. 9936).

ART. 3 (prolongation de l'attribution des tantièmes) : adoption (p. 9936).

ART. 4 (modalités d'application) : adoption (p. 9936).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9936).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1975] (p. 10178).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lauriol, rapporteur de la commission mixte paritaire, Lecanuet, garde des secaux, ministre de la justice.*

La rectification de deux légères erreurs matérielles (p. 10178).

Intervention de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice :

Le Gouvernement est d'accord sur le texte adopté par la commission mixte paritaire et prend acte de deux légères rectifications matérielles (p. 10178).

ADOPTION du texte du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 10178).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2445** PORTANT RÉFORME DE LA LÉGISLATION DES SOCIÉTÉS EN VUE DE SIMPLIFIER LA GESTION, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Magaud (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

13. — PROJET DE LOI **n° 2510** TENDANT A AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES, A PROTÉGER LES ACTIONNAIRES ET A DÉFENDRE L'ÉPARGNE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi CRÉDIT MARITIME MUTUEL 1 ; COMITÉS D'ENTREPRISES 2 ; ENTREPRISES 3 ; IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS 4 ; IMPÔTS SUR LE REVENU 10 ; LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE ; SYNDICATS PROFESSIONNELS 5 ; SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION 1.

— **Fusions de** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés [19 novembre 1975], article 60.

— **Remboursement d'obligations émises par des** —. *Voir* VALEURS MOBILIÈRES 1.

— **en difficulté.** — *Voir* ENTREPRISES 7.

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION

1. — PROJET DE LOI **n° 2934** PORTANT STATUT DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION, présenté à l'Assemblée nationale le 27 mai 1977 par M. Christian Beullac, ministre du travail (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 novembre 1977 par M. Foyer, n° 3178 ; adoption le 12 décembre 1977. — Projet de loi n° 805.

PREMIÈRE LECTURE [12 décembre 1977] (p. 8623).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président et rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Daillet, Jarosz, Gaillard, Ollivro, Beullac, ministre du travail.*

L'initiative du texte (p. 8623, 8625, 8627) ; le statut des sociétés coopératives ouvrières de

production « SCOP » (p. 8623) ; l'importance des SCOP (p. 8624, 8628) ; le nombre de travailleurs sociétaires (p. 8624, 8628) ; les objectifs de la réforme (p. 8623, 8625, 8626) : faciliter l'accès des salariés aux SCOP ; améliorer les structures financières des SCOP ; encourager la création et le développement des SCOP (p. 8623) ; la possibilité de recourir à des travailleurs non sociétaires (p. 8624), de comporter des sociétaires ne travaillant pas dans l'entreprise (p. 8624) ; la participation dans les SCOP (p. 8624, 8626) ; l'absence de réforme de l'entreprise (p. 8625) ; le caractère limité du texte (p. 8625) ; les réserves impartageables ; la fiscalité applicable aux réserves (p. 8626, 8627) ; les problèmes financiers des coopératives (p. 8623, 8626) ; la revalorisation du capital social (p. 8626) ; le lien entre collectivités locales et SCOP ; le droit de préemption des salariés en cas de liquidation de leur entreprise (p. 8627) ; l'exemple de l'association ouvrière en instruments de précision (p. 8628) ; le lien entre tradition coopérative et tradition socialiste ; le refus d'accorder aux coopératives la faculté d'emprunter la forme de sociétés civiles (p. 8625) ; le vote favorable du PSRG ; le vote favorable du groupe réformateur (p. 8627).

Intervention de M. Christian Beullac, ministre du travail :

L'initiative de M. Edgar Faure ; l'objet du texte ; l'amélioration de l'adaptation des coopératives ouvrières au contexte économique et social ; la possibilité accordée aux SCOP de se constituer sous forme de SARL ; la transformation d'entreprises de type classique en sociétés coopératives ; la prise de participation d'une coopérative dans le capital d'une autre coopérative ; le renforcement de la participation des travailleurs à la gestion de la société (p. 8628) ; le renforcement des possibilités financières des SCOP par une série de dispositions (p. 8629).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 décembre 1977] (p. 8629).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois et rapporteur, Beullac, ministre du travail, Gaillard, Claudius-Petit, Jarosz.*

ART. 1er (Titre 1er. — Dispositions générales. — Chapitre 1er. — Définition et forme juridique ; définition des sociétés coopératives ouvrières de production : adoption de l'article 1er (p. 8629).

ART. 2 (forme juridique de société que peuvent prendre les sociétés coopératives ouvrières de production) : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (affirmant la possibilité offerte aux SCOP d'opter entre le statut de société anonyme et celui de SARL) (p. 8629) ; *amendement n° 43* de M. Gaillard (possibilité pour les SCOP de prendre la forme de sociétés civiles) ; adoption du *sous-amendement n° 49* de la commission (impossibilité pour les sociétés civiles de déroger aux dispositions de la loi du 29 novembre 1966 relative aux sociétés civiles professionnelles) (p. 8630); adoption de l'amendement n° 43 ainsi modifié (p. 8630) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 8630).

ART. 3 (obligation pour les coopératives d'indiquer la forme juridique sous laquelle elles sont constituées sur tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers : adoption de l'article 3 (p. 8630).

ART. 4 (chapitre II. — Constitution ; règles relatives à la composition de la société) : adoption de l'*amendement n° 6 rectifié* de la commission (précisant la possibilité pour la société d'admettre des associés non employés dans l'entreprise, le nombre des associés devant participer de façon permanente à la vie de l'entreprise et la possibilité d'employer des travailleurs n'ayant pas encore acquis la qualité d'associés) (p. 8630) ; ce texte devient l'article 4 (p. 8630).

ART. 5 (interdiction de subordonner l'admission en qualité de sociétaire à la souscription de plus d'une part sociale) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (remplacement du terme de sociétaire par celui d'associé) (p. 8631) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (p. 8631).

ART. 6 (modalités d'accès à la qualité de sociétaire) : adoption de l'*amendement n° 40* rédactionnel de la commission (p. 8631) ; adoption de l'*amendement n° 8* rédactionnel de la commission (p. 8631) ; adoption de l'article 6 ainsi modifié (p. 8631).

ART. 7 (possibilité d'admettre à la qualité d'associé des travailleurs justifiant d'une certaine ancienneté dans l'entreprise sur simple demande) : adoption de l'*amendement* formel *n° 9* de la commission (p. 8631) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 8631).

ART. 8 (possibilité pour les statuts de prévoir l'obligation des salariés après une certaine durée d'emploi dans l'entreprise de demander leur admission en qualité d'associés) : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (renforce l'obligation prévue par l'article 8 en qualifiant de démissionnaire le salarié qui n'aurait pas demandé son admission comme associé) (p. 8632)) ; le texte de l'amendement n° 10 devient l'article 8 (p. 8632).

ART. 9 (conséquences de la perte de la qualité d'associé sur le contrat de travail) : retrait de l'*amendement n° 11 rectifié* de la commission (conséquences de la cessation d'activité dans l'entreprise) (p. 8633) ; adoption de l'*amendement n° 53* du Gouvernement (perte de la qualité de sociétaire en cas de cessation d'activité dans l'entreprise ; rupture du contrat de travail en cas de renonciation à la qualité de sociétaire) (p. 8633) ; le texte de l'amendement n° 53 devient l'article 9 (p. 8633).

ART. 10 (chapitre III. — Administration ; participation des associés aux assemblées générales ; durée maximale des pouvoirs que l'assemblée peut déléguer aux organes de gestion) : adoption de l'*amendement n° 12* rédactionnel de la commission (p. 8633) ; adoption de l'*amendement n° 13* rédactionnel de la commission (p. 8633) ; adoption de l'*amendement n° 14* rédactionnel de la commission (p. 8633) ; adoption de l'article 10 ainsi modifié (p. 8633).

ART. 11 (renforce le principe du vote égal en supprimant les dérogations admises en fonction de l'ancienneté) : adoption de l'article 11 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8633).

ART. 12 (règles permettant le fractionnement de l'assemblée générale en assemblée de section) : adoption de l'article 12 (p. 8633).

ART. 13 (règles générales de direction et d'administration des SCOP) : adoption de l'*amendement n° 41* de la commission (caractère dérogatoire du texte à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés) (p. 8634) ; adoption de l'article 13 ainsi modifié (p. 8634).

ART. 14 (désignation des gérants des coopératives de production constituées sous forme de SARL par l'assemblée générale pour une durée maximale de quatre ans) ; rôle du conseil de surveillance) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 15* de la commission (p. 8634) ; adoption de l'*amendement n° 16* rédactionnel de la commission (p. 8634); adoption de l'article 14 ainsi modifié (p. 8634).

ART. 15 (absence d'incidences de la démission ou de la révocation d'une fonction de direction sur le contrat de travail) : retrait de l'*amendement n° 44* de M. Gaillard (statut de travailleur de la coopérative pour les dirigeants sociaux) (p. 8635) ; adoption de l'article 15 (p. 8635).

ART. 16 (extension aux coopératives constituées sous forme de SARL de l'obligation de désigner en assemblée générale un ou plusieurs commissaires aux comptes) : adoption de l'article 16 (p. 8635).

ART. 17 (Chapitre IV. — Unions de sociétés coopératives ouvrières de production ; missions des unions constituées entre les sociétés coopératives ouvrières de production) : adoption de l'article 17 (p. 8635).

ART. 18 (possibilité d'admettre comme associé toute personne physique ou morale intéressée à l'activité d'une union) : rejet de l'*amendement n° 45* de M. Gaillard (subordination à l'accord préalable de la SCOP de la désignation des dirigeants des SCOP admises comme sociétaires) (p. 8635) ; adoption de l'article 18 modifié par l'amendement n° 7 précédemment adopté (p. 8636).

ART. 19 (application aux unions de la plupart des règles de fonctionnement régissant les coopératives de production) : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (étendant aux salariés des unions les dispositions du chapitre III du titre II de la présente loi) (p. 8636) ; adoption de l'article 19 ainsi modifié (p. 8636).

ART. 20 (chapitre V. — Liquidation ; dispositions applicables à l'actif en cas de liquidation) : adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8636) ; rejet de l'*amendement n° 1* de M. Odru (disposant qu'une SCOP ne peut être absorbée que par une autre SCOP ou union de SCOP) (p. 8637) ; adoption de l'article 20 ainsi modifié (p. 8637).

ART. 21 (Titre II. — Dispositions financières. — Chapitre premier. — Capital social ; nécessité d'un capital social représenté par des parts sociales) : adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (nécessité de soumettre la cession de parts sociales à l'approbation des organes sociaux) (p. 8637) ; adoption de l'article 21 ainsi modifié (p. 8637).

ART. 22 (minimum et maximum des parts sociales) : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (obligation de porter les parts à une valeur au moins égale au montant minimum) (p. 8637) ; adoption de l'article 22 ainsi modifié (p. 8637).

ART. 23 (constatation des souscriptions de parts par un bulletin établi dans des conditions fixées par décret) : adoption de l'article 23 (p. 8637).

ART. 24 (nombre de parts que peut détenir un même sociétaire) : adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (possibilité de fixer dans les statuts de la société un plafond inférieur au maximum prévu par l'article 24) (p. 8637) ; adoption de l'*amendement n° 50* de la commission (possibilité d'augmenter la limite prévue à l'article 24 pendant une période de dix ans suivant la constitution de la

coopérative) (p. 8638) ; adoption de l'article 24 ainsi modifié (p. 8638).

ART. 25 (fixation à 50 % au maximum de la part du capital social d'une SCOP pouvant être détenu par une autre SCOP ; modalités applicables aux prises de participation) : adoption de l'article 25 (p. 8638).

ART. 26 (possibilité pour une SCOP participante de disposer dans les assemblées générales de l'autre SCOP de voix supplémentaires proportionnelles au montant de sa participation) : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (précisant que le nombre de voix supplémentaires ainsi accordées ne peut excéder le nombre des associés travailleurs de la société qui en compte le moins) (p. 8638) ; adoption de l'article 26 ainsi modifié (p. 8638).

ART. 27 (possibilité pour les SCOP constituées sous forme de sociétés par actions de libérer progressivement les parts sociales selon les principes en vigueur pour ce type de sociétés) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 23* de la commission (p. 8638) ; adoption de l'*amendement n° 24* (rédactionnel) de la commission (p. 9639) ; adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (réparation d'une erreur matérielle) (p. 8639) ; adoption de l'article 27 ainsi modifié (p. 8639).

ART. 28 (faculté pour les statuts d'autoriser les dirigeants de la société à ne pas exiger la libération des parts des associés démissionnaires, exclus ou décédés) ; adoption de l'article 28 (p. 8639).

ART. 29 (faculté pour la coopérative de rembourser les parts détenues par les associés non travailleurs) : adoption de l'*amendement n° 26* (modification rédactionnelle) de la commission (p. 8639) ; ce texte devient l'article 29 (p. 8639).

ART. 30 (remboursement des apports à leur valeur nominale) : le dépôt d'un *amendement* repoussé par la commission permettant la revalorisation des parts sociales (p. 8639) ; adoption de l'article 30 (p. 8639).

ART. 31 (impossibilité de diminuer de plus de 50 % le niveau le plus élevé atteint par le capital de la société depuis sa constitution en cas de reprise des apports des associés) ; adoption de l'article 31 (p. 8639).

ART. 32 (chapitre II. — Excédents nets de gestion ; définition des excédents nets de gestion) : adoption de l'article 32 (p. 8639).

ART. 33 (règles de répartition des excédents nets de gestion) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 27* de la commission (p. 8640) ; retrait de l'*amendement n° 28* de la commission (plafonnement de l'intérêt éventuellement versé au capital au niveau du taux obligatoire moyen) (p. 8640) ; adoption de l'article 33 ainsi modifié (p. 8640).

ART. 34 (possibilité pour l'assemblée générale de décider que les excédents de gestion distribuables seront attribués aux associés sous forme de parts sociales) : adoption de l'article 34 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8640).

Avant l'ART. 35 (Chapitre III. — Emission de parts sociales réservées aux salariés) : adoption de l'*amendement n° 29 rectifié* de la commission (modification de l'intitulé du chapitre III : « souscription de parts sociales par les salariés ») (p. 8640).

ART. 35 (règles générales de l'actionnariat dans les SCOP) : rejet de l'*amendement n° 30* de la commission (suppression du plafond de souscription) (p. 8641) ; adoption de l'article 35 (p. 8641).

ART. 36 (admission comme associés de tous les salariés répondant à la condition d'ancienneté et décidant d'acquérir au moins une part en cas de décision par l'assemblée générale d'organiser une opération de souscription) : retrait de l'*amendement n° 31* de la commission (fixation de l'augmentation maximale du capital pouvant être réalisée au cours d'un exercice par cette procédure) (p. 8641) ; adoption de l'*amendement n° 42* corrigé de la commission (extension du bénéfice de l'admission automatique aux souscriptions qui ne sont pas faites à titre individuel) (p. 8641) ; adoption de l'article 36 ainsi modifié (p. 8641).

ART. 37 (conditions de l'émission) : adoption de l'*amendement n° 32* de la commission (fixation dans la loi des conditions d'ancienneté pouvant être requises pour bénéficier de l'émission) (p. 8642) ; adoption de l'*amendement n° 51* de la commission (point de départ du délai prévu à l'article 37 au moment de l'ouverture de la souscription) (p. 8642) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (correction d'une référence erronée) (p. 8642) ; adoption de l'*amendement n° 34* de la commission (de coordination) (p. 8642) ; adoption de l'article 37 ainsi modifié (p. 8642).

ART. 38 (conditions dans lesquelles les salariés doivent être informés des modalités de la souscription) : adoption de l'*amendement n° 52* de la commission (coordination avec l'article 37) (p. 8642); adoption de l'article 38 ainsi modifié (p. 8642).

ART. 39 (mécanisme de réduction applicable lorsque les demandes de souscripteurs dépassent l'augmentation de capital décidée) ; adoption de l'article 39 (p. 8642).

ART. 40 (dispositions concernant la libération des parts par prélèvement sur le salaire et le versement complémentaire que la société peut accorder) : adoption de l'article 40 (p. 8642).

ART. 41 (fixation par décret des cas dans lesquels les salariés peuvent obtenir la résiliation ou la réduction de leurs engagements) : adoption de l'article 41 (p. 8642).

ART. 42 (règles d'incessibilité pendant cinq ans des parts sociales souscrites) : adoption de l'article 42 (p. 8642).

Après l'ART. 42 : adoption de l'*amendement n° 35* de la commission (défaillance des souscripteurs) (p. 8643).

ART. 43 (extension aux SCOP des avantages fiscaux accordés par la loi du 27 décembre 1973 en cas de souscriptions d'actions par les salariés) : adoption de l'article 43 (p. 8643).

Après l'ART. 43 : adoption de l'*amendement n° 36* de la commission (introduction d'un article additionnel conférant aux SCOP la faculté d'émettre des certificats de participation coopérative et règles applicables à ces certificats) (p. 8644).

ART. 44 (Titre III. — Dispositions diverses et transitoires. — Chapitre Ier. — Transformation en société coopérative ouvrière de production d'une société existante ; absence de création d'une personne morale nouvelle en cas de modification des statuts d'une société): adoption de l'article 44 (p. 8644).

Après l'ART. 44 : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Odru (reconnaissance aux salariés d'un droit de préemption pour la création d'une SCOP en cas de liquidation de leur entreprise) (p. 8645) ; rejet de l'*amendement n° 47 corrigé* de M. Gaillard (reconnaissance aux salariés d'un droit de préemption pour la création d'une SCOP en cas de liquidation de leur entreprise) (p. 8645).

ART. 45 (droits des personnes opposées à la transformation de la société) : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Odru (augmentation du délai de remboursement des associés opposés à la modification des statuts) (p. 8646) ; adoption de l'article 45 (p. 8646).

ART. 46 (possibilité d'attribuer aux anciens associés un certain nombre de voix supplémentaires dans les assemblées générales) : adoption de l'article 46 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8646).

ART. 47 (possibilité d'attribuer la moitié des mandats aux organes de gestion de la société à des candidats présentés par les anciens associés ou actionnaires) : adoption de l'article 47 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8646).

ART. 48 (possibilité de régler sous forme de parts sociales les droits des travailleurs et sociétaires sur la répartition des excédents nets de gestion) : adoption de l'article 48 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8646).

ART. 49 (chapitre II. — Dispositions diverses ; possibilité pour les sociétés coopératives de recevoir des dons et legs ainsi que des subventions de l'Etat) : adoption de l'article 49 (p. 8646).

ART. 50 (contrôle des SCOP par l'inspection du travail) : adoption de l'*amendement n° 37* (de coordination) de la commission (p. 8647) ; adoption de l'article 50 ainsi modifié (p. 8647).

ART. 51 (règles relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion applicables aux SCOP) : adoption de l'article 51 modifié par l'*amendement n° 7* précédemment adopté (p. 8647).

Après l'ART. 51 : adoption de l'*amendement n° 38* de la commission (droits des salariés devenant membres d'une société coopérative ouvrière de disposer immédiatement des droits de participation acquis dans leur entreprise antérieure) (p. 8647).

ART. 52 (Titre III. — Dispositions transitoires : provisions pour investissements pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 1977) : adoption de l'article 52 (p. 8647).

ART. 53 (décision à la majorité simple des votants pour procéder aux modifications de statut rendues nécessaires par la nouvelle loi) : adoption de l'*amendement n° 39* de la commission (précisant que les dispositions contraires à la présente loi seront réputées non écrites à l'expiration du délai de mise en conformité) (p. 8648) ; adoption de l'article 53 ainsi modifié (p. 8648).

ART. 54 (modalités de résorption des voix supplémentaires accordées en fonction de l'ancienneté dans les SCOP) : adoption de l'article 54 (p. 8648).

ART. 55 (abrogation des textes antérieurs applicables aux SCOP) : adoption de l'article 55 (p. 8648).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8648).

SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1132 ; CAISSES D'ÉPARGNE 1.

SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Voir URBANISME 12, articles 45, 47, 48, 59, 50.

SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION (SEMIBAN)

— **Déficit de la SEMIBAN.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1220.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES D'INVESTISSEMENT

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976, article 70 (Equipement, logement) [28 octobre 1975] (p. 7427).

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 379** TENDANT A LA MODERNISATION ET A L'EXPANSION DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES PAR LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT PRIVÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. d'Ornano (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

2. — PROJET DE LOI **n° 638** RELATIF AUX PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT ET MODIFIANT L'ARTICLE 8 MODIFIÉ DE L'ORDONNANCE n° 45-2710 DU 2 NOVEMBRE 1945, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SICAV)

Voir Entreprises 3 ; IMPÔTS SUR LE REVENU 10, articles 8.

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT FORESTIER

Voir FORÊTS 10 ; GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES 1.

SOCIÉTÉS MULTINATIONALES

Voir PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Coopération [18 novembre 1974] (p. 6613 à 6622).

SOCIÉTÉS A PARTICIPATION OUVRIÈRE

1. — PROJET DE LOI **n° 2431** RELATIF AUX SOCIÉTÉS ANONYMES A PARTICIPATION OUVRIÈRE, présenté à l'Assemblée nationale le 29 juin 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Inchauspé, n° 2760 ; adoption le 21 juin 1977. — Projet de loi n° 704.

Transmis au Sénat le 22 juin 1977, n° 405 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 28 juin 1977 par M. Etienne Dailly, n° 434 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 29 juin 1977. — Projet de loi n° 178 (année 1976-1977).

Loi n° 77-748 du 8 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1977 (p. 3636).

PREMIÈRE LECTURE [21 juin 1977] (p. 4013, 4018).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Inchauspé, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Caille.*

L'origine du texte : l'initiative du sénateur Chéron en 1917 ; la loi de 1917 ; la possibilité de créer des actions de travail attribuées à une société commerciale coopérative de main-d'œuvre ; le double rôle de la société coopérative de main-d'œuvre ; la répartition entre ses membres de dividendes annuels ; l'élection des représentants des salariés ; l'utilisation de cette formule par la société UTA (p. 4013) ; les dispositions du projet de loi ;

l'extension aux salariés de l'entreprise de 18 à 21 ans du bénéfice de la participation à la société coopérative de main-d'œuvre; une plus grande liberté pour l'établissement des statuts ; l'assouplissement des règles actuelles de quorum et de majorité applicables à l'assemblée générale ; l'extension du droit au partage de l'actif social aux salariés ayant quitté l'entreprise (p. 4014).

Intervention de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'application de la loi Chéron de 1917 ; le succès des entreprises ayant choisi cette formule ; la conciliation entre les aspirations des salariés et les impératifs de gestion ; les formes de société proposées dans la proposition de loi de M. Edgar Faure (p. 4014).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les limites du projet quant à la modification des rapports entre employeurs et employés ; la proposition Edgar Faure sur les sociétés à gestion participative (p. 4015).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Caille, rapporteur pour avis suppléant de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Inschauspé, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Delehedde.*

ART. 1er (dispositions générales sur les sociétés commerciales coopératives de main-d'œuvre) : adoption de l'article 1er (p. 4015).

ART. 2 (modifications de l'article 76 de la loi du 24 juillet 1867) : adoption du premier alinéa de l'article 2 (p. 4015).

Article 76 de la loi du 24 juillet 1976 (modalités de représentation des participants à la société coopérative dans les assemblées générales) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Gissinger (suppression du rapport établi entre le nombre des voix des mandataires et la proportion des actions de travail et des actions de capital) (p. 4016) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (respect de la proportion entre les actions de travail et les actions de capital pour le nombre des voix dont disposent les mandataires) (p. 4016) ; retrait de l'*amendement n° 7* de M. Gissinger (partage des voix de la société coopérative de main-d'œuvre entre les mandataires à l'assemblée générale de la société anonyme) (p. 4016) ; adoption de l'article 76 de la loi du 24 juillet 1867 ainsi modifié (p. 4016).

Article 76-1 de la loi du 24 juillet 1867 (répartition des voix à l'assemblée générale de la coopérative de main-d'œuvre) : rejet de l'*amendement n° 9* de M. Forni (suppression de la possibilité de modification dans l'attribution des voix en fonction du salaire des intéressés) (p. 4016) ; rejet de l'*amendement n° 8* de la commission pour avis (interdiction du vote plural en cas d'adoption et de modification des statuts) (p. 4016) ; adoption de l'article 76-1 de la loi du 24 juillet 1867 (p. 4016).

Article 76-2 de la loi du 24 juillet 1867 (représentation des participants en cas d'action judiciaire) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (application des règles de majorité et de quorum pour la désignation des mandataires spéciaux en cas d'instance judiciaire) (p. 4017) ; adoption de l'article 76-3 de la loi du 24 juillet 1867 ainsi modifié (p. 4017).

Adoption de l'ensemble de l'article 2 (p. 4017).

ART. 3 (répartition de la part représentative des actions de travail) : adoption de l'article 3 (p. 4017).

Après l'ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (absence de vote plural pour l'adoption des statuts des sociétés coopératives de main-d'œuvre) (p. 4017).

ART. 4 (entrée en vigueur de la loi) : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (modification des règles d'entrée en vigueur de la loi) (p. 4017) ; le texte de l'amendement n° 5 devient l'article 4 (p. 4017).

ART. 5 (application de la loi en Nouvelle-Calédonie) : adoption de l'article 5 (p. 4018).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4018).

Voir aussi ENTREPRISES 3 ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, article 3.

SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 20, 54 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 11 ; ENERGIE ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), Article 14 (p. 7294), Article 19 (p. 7304) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (première partie), après l'article 20 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 5 [13 mai 1975] (p. 2574) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975, 8, article 8 ; MER (DROIT DE LA —) 1 ; MOTION DE CENSURE 3 ; PÉTROLE ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 776, 782 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 45 à 49.

— **Financement des partis politiques par les** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 193.

SOCIÉTÉS PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 262.

SOFIRAD

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) (p. 4897).

SOJA

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5319, 5339).

SOMME (département)

— **Situation de l'emploi.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3253).

SONDAGES ET ENQUÊTES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 267** TENDANT A INTERDIRE LA PUBLICATION ET LA DIFFUSION DE CERTAINS SONDAGES D'OPINION EN PÉRIODE ÉLECTORALE, présentée au Sénat le 29 novembre 1972 par M. Etienne Dailly (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 83 (année 1972-1973) ; rapport le 15 décembre 1972 par M. Pierre Marcilhacy, n° 150 (année 1972-1973) ; adoption le 19 décembre 1972. — Proposition de loi n° 65 (année 1972-1973).

Voir aussi SONDAGES ET ENQUÊTES 2, 3, 4 et 5.

Transmise à l'Assemblée nationale le 2 mai 1973 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 267 ; rapport le 15 juin 1977 par M. Lauriol, n° 2995, adoption le 28 juin 1977 sous le titre : « Proposition de loi relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion ». — Proposition de loi n° 736.

Transmise au Sénat le 29 juin 1977 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles), n° 449 (année 1976-1977) ; rapport le 29 juin 1977 par M. Marcilhacy, n° 453 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 30 juin 1977. — Proposition de loi n° 189 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3109 ; rapport le 30 juin 1977 par M. Lauriol, n° 3110 ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Proposition de loi n° 759.

Loi n° 77-808 du 19 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 20 juillet 1977 (p. 3837). Rectificatif publié au *J.O.* du 7 octobre 1977 (p. 4875).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1977 (p. 4355 à 4360).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lauriol, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Guermeur, Leenhardt, Villa, Claudius-Petit, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice.*

Les problèmes soulevés par les propositions relatives à la réglementation des sondages d'opinion ; l'élaboration de règles relatives à la confection et à la publication des sondages et l'interdiction de la publication des sondages dans les périodes électorales ; la limitation par la commission du champ d'application de la réglementation à la publication et à la diffusion des sondages ; la nécessité de respecter le droit à l'information du public ; l'absence de garanties dans le droit public français de la qualité et de l'objectivité de l'information ; la volonté de la commission de respecter la liberté politique ; la distinction entre période normale et période électorale ; les règles applicables en période normale; la création d'une déontologie des sondages ; la création d'une commission nationale des sondages (p. 4355) ; la création d'une commission nationale des sondages (p. 4355) ; les règles que doit élaborer la commission nationale : le refus du monopole, l'interdiction de la publication de sondages peu fiables ; les règles applicables en période électorale ; l'interdiction de publication ou de diffusion des sondages pendant la campagne électorale ; le mouvement tendant à freiner la publication des sondages ; les abus constatés ; les inconvénients de la pu-

blication des sondages quant à l'information de l'opinion publique (p. 4356) ; la nécessité de respecter la liberté de l'électeur et l'égalité entre les candidats ; les arguments avancés contre la réglementation des sondages ; leur inanité ; le délai de deux semaines prévu par la commission pour l'interdiction de la publication des sondages ; l'inspiration libérale de la proposition de loi de M. Guermeur ; les dangers des sondages tenant à leur mauvaise qualité, à leur diffusion incomplète ou à leur nombre excessif (p. 4357) ; la création d'une commission nationale des sondages ; la nécessité de limiter l'interdiction de publication au minimum ; un délai de trois jours ; la multiplication des sondages ; la nécessité de les réglementer ; l'inutilité d'une commission des sondages ; la nécessité de contrôler toutes les publications de sondages ; l'unanimité de la majorité pour l'interdiction de la publication des sondages ; la référence à l'article de Maurice Duverger dans *Le Monde* (p. 4358) ; le caractère de texte de circonstance des mesures discutées ; la nécessité de démocratiser les sondages ; les dangers de l'interdiction des sondages (p. 4359).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des seaux, ministre de la justice :

Le développement des sondages à caractère politique en France ; le rôle excessif de ces sondages pendant la campagne présidentielle ; la nécessité d'assurer la liberté de vote du citoyen (p. 4359) ; les orientations du texte discuté ; la création d'une déontologie de la profession, d'une déontologie de la publication et l'interdiction de publication ; le problème de la durée de l'interdiction ; la nécessité d'un délai assez court ; sa référence à John Steinbeck (p. 4360).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4360 à 4372).

ORATEURS : *MM. Lauriol, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Guermeur, Claudius-Petit, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Leenhardt, Villa, Fanton, Tourné.*

Avant l'ART. 1er : *amendement n° 1* de la commission, adopté (intitulé) (p. 4360) ; *amendement n° 35* de M. Guermeur, rejeté (définition de l'objet de la loi) (p. 4361) ; *amendement n° 2* de la commission, adopté avec modifications (application du texte à tous les sondages ayant un rapport avec une élection) (p. 4363) ; *sous-amendement n° 36* de M. Guermeur rejeté (extension du texte à tous les sondages à caractère politique) (p. 4362) ; *sous-amendement n° 52* du Gouvernement, adopté (extension du texte à l'élection des représentants à l'assemblée des Communautés européennes) (p. 4363) ; *sous-amendement n° 22* du Gouvernement, rejeté (limitation de l'application de la loi à certaines opérations de simulation de vote) (p. 4363) ; *amendement* formel *n° 3* de la commission, adopté (p. 4363) ; *amendement n° 50* de M. Leenhardt, rejeté (garantie de publication des sondages) (p. 4363) ; *amendement n° 4* de la commission, adopté avec modifications (indication obligatoire pour la publication et la diffusion des sondages) (p. 4365) ; *sous-amendement n° 37* de M. Guermeur, rejeté (modification des mentions relatives aux auteurs du sondage) (p. 4364) ; *sous-amendement n° 29* de M. Villa, rejeté (modification des mentions obligatoires) (p. 4365) ; *sous-amendement n° 38* de M. Guermeur, rejeté (mentions obligatoires pour la publication) (p. 4365) ; *amendement n° 5* de la commission, adopté avec modifications (dépôt auprès de la commission des sondages préalable à la diffusion des sondages) (p. 4365) ; *sous-amendement n° 49* de M. Villa, adopté (mentions supplémentaires à communiquer à la commission des sondages) (p. 4365) ; *amendement n° 6* de la commission, adopté (moyens d'information de la commission des sondages vis-à-vis des organismes réalisateurs) (p. 4366) ; *sous-amendement n° 30* de M. Villa, retiré (extension à tout public des renseignements communiqués à la commission des sondages) (p. 4365) ; *sous-amendement n° 23* du Gouvernement, rejeté (limitation dans le temps des possibilités d'information prévues par l'amendement n° 6) (p. 4366) ; *sous-amendement n° 39* de M. Guermeur, rejeté (limitation de l'accès aux documents prévu à l'amendement n° 6) (p. 4366) ; *sous-amendement n° 40* de M. Guermeur, retiré (règles du secret professionnel applicables aux membres de la commission des sondages) (p. 4366) ; *amendement n° 31* de M. Villa, rejeté (information des comités d'entreprise et sections syndicales sur la réalisation des sondages) (p. 4366) ; *amendement n° 7* de la commission, adopté (modification formelle) (p. 4366) ; *amendement n° 8* de la commission, adopté (institution d'une commission des sondages et règles applicables à cette commission) (p. 4367) ; *sous-amendements nos 41* et *42* de M. Guermeur, retirés (modification des règles relatives à la commission des sondages) (p. 4367) ; *amendement n° 32* de M. Villa, retiré (institution d'une commission des sondages) (p. 4367) ; *amendement n° 9* de la commission, adopté (composition de la commission des sondages) (p. 4367) ; *amendement n° 33* de M. Villa, devenu sans objet (composition de la commission des sondages) (p. 4367) ; *amendement n° 43* de M. Guermeur, retiré (composition et règles relatives aux délibérations de la commission des sondages)

(p. 4367) ; *amendement n° 10* de la commission, adopté (obligation d'une déclaration préalable à la commission des sondages pour la réalisation de certains sondages) (p. 4367); *amendement n° 11* de la commission, adopté (pouvoirs de la commission des sondages) (p. 4368) ; *sous-amendement n° 44* de M. Guermeur, retiré (modification rédactionnelle de l'amendement n° 11) (p. 4368) ; *amendement n° 12* de la commission, adopté avec modifications (organisation du droit de mise au point de la commission des sondages) (p. 4369) ; *sous-amendement n° 24* du Gouvernement, adopté (application des pouvoirs prévus à l'amendement n° 12 en cas de violation de la présente loi) (p. 4369) ; *sous-amendement n° 45* de M. Guermeur, retiré (même objet que le sous-amendement n° 24); *sous-amendement n° 25* du Gouvernement remplacé par le *sous-amendement n° 53* de M. Foyer (règles relatives à la publication sur les ondes des mises au point demandées par la commission des sondages) ; *sous-amendement n° 53* de M. Foyer, adopté (règles relatives à la diffusion des mises au point de la commission des sondages sur les ondes) (p. 4369) ; *amendement n° 13* de la commission, adopté (publication des décisions de la commission, caractère administratif de ces décisions) (p. 4369) ; *amendement n° 14* de la commission (modification formelle) (p. 4369).

ART. 1er (insertion d'un nouvel article L. 170-1 dans le code électoral ; interdiction de la publication des sondages en période de campagne électorale) (p. 4371) : rejeté ; *amendement n° 46* de M. Guermeur, retiré (limitation de l'interdiction à une certaine période) (p. 4370) ; *amendement n° 15* de la commission, rejeté (limitation des interdictions de publication des sondages) (p. 4371) ; *sous-amendement n° 26* du Gouvernement à l'amendement n° 15, rejeté (limitation de l'interdiction de publication des sondages) (p. 4371) ; *amendement n° 34* de M. Villa, rejeté (limitation de la période d'interdiction des sondages) (p. 4371) ; *amendement n° 27* du Gouvernement, adopté (modification rédactionnelle de l'article 1er) (p. 4371) ; *amendement n° 54* de M. Foyer, rejeté (limitation de la période d'interdiction des sondages) (p. 4371) ; *amendement n° 16* de la commission, adopté (modification formelle de l'article 1er) (p. 4371) ; *amendement n° 17* de la commission, adopté (limitation de la période d'interdiction à la fermeture des bureaux de vote en métropole) (p. 4371).

Après l'ART. 1er : *amendement n° 47* de M. Guermeur, retiré (interdiction des sondages portant sur le second tour réalisés avant le premier tour) (p. 4371).

Avant l'ART. 2 : *amendement n° 18* de la commission, adopté (amendement formel) (p. 4372).

ART. 2 (modification de l'article L 171 du code électoral) : adopté avec modifications (peines applicables) (p. 4372) ; *amendement n° 19* de la commission, adopté (nouvelle rédaction de l'article 2) (p. 4372) ; le *sous-amendement n° 28* du Gouvernement devient sans objet (p. 4372).

Après l'ART. 2 : *amendement n° 20* de la commission, adopté avec modifications (conditions d'application de la loi) ; *sous-amendement n° 51* du Gouvernement, adopté (limitations de l'obligation prévue à l'amendement n° 20) (p. 4372).

TITRE : *amendement n° 48* de M. Guermeur, retiré (modification du titre) (p. 4372); *amendement n° 21* de la commission, adopté (modification du titre) ; celui-ci devient : « Proposition de loi relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion » (p. 4372).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4372).

DEUXIÈME LECTURE :

DISCUSSION GÉNÉRALE [30 juin 1977] (p. 4547 à 4550).

ORATEURS : *MM. Lauriol, rapporteur de la commission des Lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Forni, Claudius-Petit.*

La modification par le Sénat des conditions de publicité des décisions de la commission des sondages (p. 4547) ; la suppression du droit de visite pour tout intéressé auprès de la commission des sondages ; le rétablissement par le Sénat de l'interdiction de publier les sondages une semaine avant le premier tour de scrutin (p. 4548).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

L'examen par le Sénat d'un texte adopté à l'unanimité en 1972 ; le ralliement de la Haute assemblée à la formule transactionnelle proposée par le Gouvernement (p. 4548).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le changement d'opinion intervenu au Sénat en l'espace de cinq ans ; la nécessité d'une réglementation des sondages ; l'exemple du sondage sur la peine capitale ; les difficultés d'application du texte en discussion

(p. 4548) ; l'inutilité du délai de sept jours prévu par le texte (p. 4549).

Intervention de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice :

Proteste contre les affirmations faites au sujet de la peine de mort et de l'attitude du Président de la République (p. 4549).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les dangers d'une circulation clandestine des sondages ; l'impossibilité de les interdire (p. 4549) ; l'interdiction des sondages aurait pour conséquence un accroissement de leur influence ; les différents points examinés par la commission des lois (p. 4550).

DISCUSSION DES ARTICLES [30 juin 1977] (p. 4550, 4551).

ORATEURS : *MM. Forni, Claudius-Petit, Roland Nungesser, président de séance, Ducoloné.*

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1 A : adopté (p. 4550).
ART. 1 D : adopté (p. 4550).
ART. 1 E : adopté (p. 4550).
ART. 1 G : adopté (p. 4550).
ART. 1 H : adopté (p. 4550).
ART. 1 I : adopté (p. 4551).
ART. 1 J : adopté (p. 4551).
ART. 1 : adopté (p. 4551).

Amendement de suppression n° 1 de M. Claudius-Petit, rejeté par scrutin public (p. 4551) ; liste des votants (p. 4562, 4563).

ART. 2 : adopté (p. 4551).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Ducoloné :* le groupe communiste vote contre (p. 4551).

— *M. Forni :* le groupe du PSRG vote contre (p. 4551).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4551).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 2790** TENDANT A COMPLÉTER LE CODE ÉLECTORAL AFIN D'INTERDIRE LA PUBLICATION ET LA DIFFUSION DES SONDAGES D'OPINION PENDANT LE MOIS QUI PRÉCÈDE LES ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS, DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Rolland (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 juin 1977 par M. Lauriol, n° 2995 ; (voir Sondages et enquêtes 1, 3, 4 et 5).

DISCUSSION : [28 juin 1977] (p. 4355).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2791** TENDANT A RÉGLEMENTER LA PUBLICATION DES SONDAGES D'OPINION EN PÉRIODE ÉLECTORALE, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Marc Lauriol (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 juin 1977 par M. Lauriol, n° 2995) ; (Voir Sondages et enquêtes 1, 2, 4 et 5).

DISCUSSION : [28 juin 1977] p 4355).

Voir SONDAGES ET ENQUÊTES 1.

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2854** TENDANT A RÉGLEMENTER LES « SONDAGES D'OPINION », présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1977 par M. Soustelle (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 juin 1977 par M. Lauriol, n° 2995 ; (voir Sondages et enquêtes, 1, 2, 3 et 5).

DISCUSSION : [28 juin 1977] (p. 4355).

Voir SONDAGES ET ENQUÊTES 1.

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2896** RELATIVE A LA DÉONTOLOGIE DES SONDAGES D'OPINION A CARACTÈRE POLITIQUE, présentée à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Guermeur et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 15 juin 1977 par M. Lauriol, n° 2995 ; (voir Sondages et enquêtes, 1, 2, 3 et 4).

DISCUSSION : [28 juin 1977] (p. 4355).

Voir SONDAGES ET ENQUÊTES 1.

SOUS-MARIN NUCLÉAIRE LANCEUR D'ENGINS (SNLE) (construction du sixième)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie, Crédits militaires) ; DG et amendements 192 et 211.

SOUS-TRAITANCE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2030** RELATIVE A LA SOUS-TRAITANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Mexandeau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation et d'administration générale de la République).

Voir aussi EQUIPEMENT ET URBANISME [15 et 16 novembre 1974] (p. 6551) ; FAILLITE, RÈGLEMENT JUDICIAIRE, LIQUIDATION DE BIENS 3 [28 juin 1975, 5 décembre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Commerce et artisanat (p. 5514, 5517, 5518, 5528) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Commerce et artisanat [29 octobre 1975] (p. 7509, 7515, 7517) ; PRÉLÈVEMENT CONJONCTUREL 1.

— **Situation des entreprises de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 578.

SPECTACLES

— **Crédits affectés à l'aide de certains —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 995.

— **Exonération de certaines manifestations sportives de l'impôt sur les —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, après l'article 7.

— **Imposition des — de la cinquième catégorie.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 65.

SPÉCULATION

Voir IMPÔTS SUR LE REVENU 10, avant l'article premier.

SPORT

Rapport sur l'exécution de la troisième loi de programme d'équipement sportif et socio-éducatif dans le cadre du VI^e^ Plan [30 mai 1973] (p. 1699).

Rapport sur l'exécution, au cours de l'année 1975, de la loi de programme sur l'équipement sportif et socio-éducatif dans le cadre du VI^e^ Plan (en application de l'article 6 de la loi de programme n° 71-562 du 13 juillet 1971) [29 octobre 1976] (p. 7302).

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 473** TENDANT A LA CRÉATION D'UNE CAISSE D'AIDE A L'ÉQUIPEMENT SPORTIF, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 547** TENDANT A LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'EXPANSION SPORTIVE AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT PAR DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DE FONDS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROJET DE LOI **n° 1728** RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT, présenté au Sénat le 15 mai 1975, par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 296 (année 1974-1975) ; rapport le 3 juin 1975 par M. Roland Ruet, n° 350 (année 1974-1975) ; adoption le 5 juin 1975 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 132 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 1728 ; rapport le 2 octobre 1975 par M. Rickert, n° 1879 ; adoption le 3 octobre 1975. — Projet de loi n° 356.

Transmis au Sénat le 7 octobre 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 8 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale, rapport le 9 octobre 1975 par M. Rickert au nom de la commission mixte paritaire, n° 1908 ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 14 octobre 1975. — Projet de loi n° 356.

Transmis au Sénat, adoption des conclusions de la commission mixte paritaire [16 octobre 1976]. — Projet de loi n° 7 (année 1975-1976).

Loi n° 75-988 du 29 octobre 1975, publiée au *J.O.* du 30 octobre 1975 (p. 11180).

PREMIÈRE LECTURE [2 octobre 1975] (p. 6415, 6429) [3 octobre 1975] (p. 6526, 6549).

ORATEURS : *MM. Rickert, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Jarrot, ministre de la qualité de la vie, Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la*

jeunesse et des sports, Hage, Marie, Chaban-Delmas, Lavielle, Mayoud, Claude Weber, Méhaignerie, Corrèze, Pignion, Madrelle, Chassagne, Dutard, Rufenacht, Vacant, Ginoux, Burckel, Eloy, Gaillard, Briane, Le Meur, Gravelle, Gaudin, Zeller, Laborde, Besson, Vauclair, Capdeville, Xavier Hamelin, Peretti, Jean-Pierre Cot, Hamel, Neuwirth, Granet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la formation professionnelle, Ducoloné, Macquet, Wagner, Jacques Blanc, Foyer, Villa, Delaneau.

Intervention de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie :

(p. 6417) : se dit convaincu que le sport est un élément essentiel de la qualité de la vie ; faire de la France une grande nation sportive ayant des équipements suffisants à la disposition de pratiquants plus nombreux ; les progrès considérables qui ont été accomplis dans le domaine des installations ; le problème du plein emploi de celles-ci ; les résultats obtenus en matière de licences sportives ; le caractère sain et légitime du sport spectacle ; les problèmes que pose l'amateurisme ; les vertus humaines et sociales du sport ; (p. 6418) : affirme que la France n'est pas en retard dans le domaine sportif ; souligne que la réforme s'articule avec d'autres textes touchant au système éducatif ; les implications financières du texte qui apparaîtront dans les prochaines lois de finances.

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) :

(p. 6418) : Les raisons qui rendaient nécessaire un débat national sur le sport ; le phénomène social qu'il constitue dans la société contemporaine ; ses rapports avec l'éducation ; son influence sur la santé ; une fonction qui s'inscrit dans la formation permanente de l'homme ; les souhaits manifestés en la matière par le Conseil de l'Europe ; la concertation à laquelle a donné lieu le projet ; regrette que certains refusent le changement ; la coordination des initiatives, but premier du projet ; la voie moyenne choisie entre l'étatisation et la privatisation (p. 6419) ; les rôles respectifs que l'Etat, les collectivités locales et les dirigeants sportifs ont à jouer ; les nouvelles formules juridiques envisagées en matière de clubs et de fédérations ; la non-limitation du mandat des dirigeants des fédérations ; la modification des arrêtés de 1967 ; le versement au comité national olympique des droits payés par les sociétés de programme à l'occasion des émissions sportives ; la formation des cadres ; l'aide apportées aux instituteurs par des conseillers pédagogiques ; l'abolition de la distinction entre les étudiants et les candidats professeurs d'éducation physique ; la sanction des deux premières années d'étude par le DEUG ; la création de brevets d'Etat d'éducateurs sportifs à trois niveaux (p. 6420) ; l'accroissement du rôle de l'institut national des sports et de l'éducation physique ; éducation physique et sportive à l'école ; son inscription dans les programmes de formation initiale ; la création d'un baccagnement supérieur ; le développement des sections sport-études ; la préoccupation du lauréat option sport ; la création de la notion de sport optionnel ; le soutien par l'Etat des initiatives en matière de sport dans l'enseignement supérieur ; le développement des sections sport - études ; la préoccupation du Gouvernement de donner des moyens aux adultes pour faire du sport ; le sport dans l'entreprise ; le nécessaire développement d'une élite sportive (p. 6421) ; l'adoption d'un nécessaire statut des athlètes ; leur donner de meilleures possibilités de s'accomplir ; faire jouer la solidarité au sein du sport français grâce à une taxe additionnelle (p. 6422) ; le choix laissé aux collectivités locales en matière d'équipements ; le problème de leur plein emploi ; l'accent mis sur les petits équipements locaux ; la charte du sport que constitue le projet en discussion ; l'obligation nationale que constitue le sport élément de la formation première et de la qualité de la vie.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le projet de loi : illusion et diversion que constitue le projet (p. 6423, 6526), le simulacre de concertation auquel il a donné lieu (p. 6429, 6430) ; sports et société : l'étatisation du sport (p. 6415) ; le droit au sport (p. 6423) ; la crise du sport français (p. 6424, 6526) ; laisser le sport en dehors de la politique (p. 6425) ; sport et commerce (p. 6437), 6439) ; sport et société (p. 6432) ; le sport, élément de formation et de culture (p. 6425, 6431, 6436, 6529) ; le sport spectacle (p. 6415) ; le sport professionnel (p. 6416) ; le sport d'élite et de haut niveau (p. 6416, 6423, 6427, 6435, 6436, 6529) ; le sport de compétition (p. 6415, 6526) ; le sport amateur (p. 6416) ; le sport de masse et le sport pupulaire (p. 6427, 6529) ; les bases de loisirs (p. 6427) ; le sport et le troisième âge (p. 6426) ; la pratique du sport (p. 6431) ; et celle des enfants (p. 6432) ; la pratique du sport par les femmes (p. 6526) ; jeunes travailleurs et scolaires (p. 6528) ; le contrôle médical (p. 6439, 6528) ; sport et éducation nationale : éducateur physique et éducation nationale (p. 6431, 6435, 6440, 6529) ; le sport à l'école (p. 6423, 6430, 6431, 6434, 6435, 6526) ; insuffisance et irrespect des horaires d'éducation physique (p. 6425, 6436, 6526) ;

le problème du tiers-temps (p. 6426, 6433, 6441) ; les cinq heures hebdomadaires dans le secondaire (p. 6426, 6441, 6526) ; les classes sport-étude (p. 6531) ; les professeurs d'éducation physiques ; leur insuffisance numérique (p. 6433, 6435, 6436, 6441, 6527, 6530) ; le recours à des techniciens brevetés (p. 6426) ; la création du Deug d'éducation physique (p. 6530) ; le sport à l'université (p. 6426, 6430, 6526) ; l'Assu (p. 6416, 6430) ; l'Institut national des sports et l'éducation physique (p. 6435) ; sport et entreprises : le sport dans les entreprises (p. 6442, 6527, 6528) ; le rôle des comités d'entreprise (p. 6529) ; paiement des équipements par les entreprises (p. 6529) ; Les groupements sportifs : les clubs et associations sportifs (p. 6423, 6434, 6435, 6438, 6439, 6528, 6531) ; leurs animateurs (p. 6416, 6529) ; le bénévolat (p. 6415, 6432, 6531) ; la formation des cadres (p. 6424, 6437) ; le besoin en éducateurs (p. 6430, 6437, 6528, 6529) ; les centres d'animation sportive (p. 6415, 6434, 6530) ; la formule des sociétés d'économie mixte (p. 6416, 6442) ; les fédérations (p. 6528) ; Les moyens liés à la pratique du sport : insuffisance des moyens (p. 6415, 6417, 6423, 6425, 6427, 6430, 6431, 6432, 6433) ; l'insuffisance des moyens financiers (p. 6440, 6441, 6526) ; les équipements et investissements sportifs (p. 6423, 6424, 6434, 6435, 6438, 6440, 6528) ; le plein emploi des installations (p. 6417, 6432, 6528) ; les charges des collectivités locales (p. 6435, 6438, 6440) ; le financement des investissements sportifs ; le problème de la TVA (p. 6435, 6438, 6529) ; la taxe additionnelle (p. 6528, 6531, 6533).

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (jeunesse et sports) [3 octobre 1975] (p. 6531) :

Ses réponses aux orateurs ; ses observations sur la position des groupes communiste et socialiste ; se déclare conscient des insuffisances actuelles dans l'enseignement primaire ; (p. 6532) : précise que nombre de scolarisés pratiquent le sport ailleurs qu'à l'école ; espère obtenir trois heures d'enseignement sportif ; l'intérêt du sport optionnel et des classes sport-études ; conteste, à l'encontre de M. Lavielle, la dégradation du sport français ; le cas de la montagne ; indique à l'intention de M. Mayoud qu'il n'est pas opposé à la création d'une agrégation de médecine du sport ; rappelle à M. Claude Weber la modification du cycle des études sportives ; (p. 6533) : indique à M. Méhaignerie sa volonté de combler le retard en matière de recrutement des professeurs ; souhaite le développement des petits équipements ruraux ; déclare ne pas partager le pessimisme de M. Gaudin ; précise pour M. Corrèze les sommes consacrées au sport d'élite ; en réponse à M. Zeller, rappelle l'affectation des recettes du PMU au sport français ; pour M. Madrelle, évoque les problèmes du sport à l'école maternelle ; (p. 6534) : les problèmes médicaux qu'il pose ; assure M. Chassagne de la rapidité de publication des décrets d'application ; confirme pour M. Dutard l'aide qui sera apportée aux petites communes et les mesures fiscales en faveur des associations ; en accord avec M. Rufenacht, cite l'insuffisance des équipements de la République fédérale d'Allemagne par rapport aux équipements français ; le problème du plein emploi des équipements évoqué par M. Vacant ; (p. 6535) : rappelle à l'intention de M. Ginoux la déconcentration des subventions aux collectivités locales ; reconnaît avec M. Burckel le caractère de « base de départ » que constitue le projet de loi ; répond à M. Eloy ; assure M. Gaillard qu'il s'inspirera des meilleurs exemples étrangers ; (p. 6536) : est d'accord avec M. Briane dans ses appréciations sur le sport pour tous ; répond à M. Le Meur sur le sport dans l'entreprise ; reconnaît avec M. Gravelle qu'il faut aider les petits clubs ; reconnaît intéressantes les propositions de M. Bernard Marie ; (p. 6537) : estime, à l'encontre de M. Hage, que le projet de loi est approuvé par la grande majorité des sportifs français et que le sport de masse n'est pas plus développé en Allemagne de l'Est qu'en France ; l'effort entrepris depuis quinze ans par le Gouvernement pour rattraper le retard en matière d'équipements sportifs.

EXAMEN DES ARTICLES :

ART. 1er (la pratique des activités sportives constitue une obligation nationale) : rejet de l'*amendement n° 38* de M. Hage : les activités physiques et sportives doivent devenir un droit garanti par les pouvoirs publics (p. 6538).

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat, a demandé à l'Assemblée de repousser l'amendement qui lui paraît prendre position en faveur de l'étatisation du sport ; adoption de l'*amendement n° 1* de M. Lavielle précisant que les activités physiques ou sportives sont un élément fondamental de la culture ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission supprimant le mot : « éventuel » qui proposait le concours des personnes privées (p. 6539) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission rappelant le rôle propre du mouvement sportif (p. 6539) ; retrait de l'*amendement n° 18* du groupe socialiste précisant la responsabilité du

mouvement sportif (p. 6540) ; adoption de l'article 1er (p. 6540).

Après l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 45* de M. Hage qui a pour objet de créer un conseil supérieur des activités physiques et sportives à caractère consultatif (p. 6540).

ART. 2 (intégration des activités physiques et sportives dans les programmes de formation) : rejet de l'*amendement n° 39* de M. Claude Weber affirmant le rôle de l'éducation nationale dans l'éducation physique et sportive (p. 6541) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 19* de M. Besson tendant à reconnaître l'autorité effective du ministre de l'éducation nationale en matière d'enseignement des activités physiques et sportives (p. 6541) ; liste des votants (p. 6545, 6546) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission précisant la notion de formation initiale (p. 6542) ; adoption de l'*amendement n° 35* de M. Vauclair étendant la portée de la loi aux formations technologiques ou professionnelles (p. 6542) ; adoption de l'*amendement n° 20* de M. Capdeville adaptant les épreuves physiques aux capacités de chacun y compris des handicapés (p. 6542) ; retrait de l'*amendement n° 5* de M. Hamelin relatif aux certificats médicaux de complaisance (p. 6543) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 6543).

ART. 3 (enseignement des activités physiques et sportives) : retrait de l'*amendement n° 21* de M. Lavielle (p. 6550) ; rejet de l'*amendement n° 40* de M. Claude Weber relatif à la formation et au recrutement des enseignants (p. 6550) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission portant une nouvelle rédaction de l'article 3 (p. 6550).

ART. 4 (Associations sportives dans les établissements du second degré) : rejet d'un *amendement* de suppression *n° 23* de M. Madrelle destiné à éviter la séparation du sport scolaire du sport universitaire (p. 6550) ; adoption de l'*amendement n° 67* du Gouvernement relatif à la dévolution des biens de l'ASSU (p. 6551) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 6551).

ART. 5 (activités sportives et physiques dans l'enseignement supérieur) : retrait de l'*amendement n° 25* de M. Besson et du groupe socialiste.

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat n'estime pas possible de rendre obligatoire le sport à l'université (p. 6551) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission qui rend obligatoire l'affiliation des associations sportives universitaires à la nouvelle fédération nationale (p. 6551) ; adoption de l'article 5 modifié (p. 6552).

ART. 6 (formations universitaires en sciences et techniques des activités sportives) : rejet de l'*amendement n° 41* de M. Claude Weber précisant la mission de l'Université en matière de formation de cadres qualifiés ; rejet de l'*amendement n° 27* de M. Jean-Pierre Cot complétant la création du DEUG sportif par un cursus complet des études supérieures (p. 6552) ; adoption de l'article 6 (p. 6552).

ART. 7 (extension du statut d'éducateur physique et sportif) : rejet de l'*amendement n° 28* de M. Capdeville qui tend à garantir un débouché aux futurs étudiants en éducation physique ; rejet de l'*amendement n° 79* de M. Hamel tendant à éviter l'abrogation de la loi du 18 février 1948 relatif aux guides de montagne.

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat (p. 6554), annonce qu'un décret réglementant la profession de guide et de moniteur de ski est prêt ; la loi de 1948 continuera à s'appliquer en attendant sa parution ; le tronc commun des professions de la montagne ; l'alpinisme est un sport qui ne néglige pas les préoccupations de la compétition ; rejet de l'*amendement n° 56* de M. Hamelin tendant à la reconnaissance de l'importance du bénévolat dans la politique sportive française (p. 6555) ; adoption de l'article 7 (p. 6555).

ART. 8 (création d'un institut national du sport et de l'éducation physique) : rejet de l'*amendement n° 29* de M. Madrelle refusant la fusion autoritaire des institutions actuelles (p. 6556) ; adoption de l'*amendement n° 8* de la commission : interdépendance des activités du futur institut national des sports ; adoption de l'article 8 (p. 6556).

ART. 9 (statuts des groupements sportifs) : rejet de l'*amendement n° 70* de M. Hamel refusant le bénéfice du statut d'associations aux groupements poursuivant un but commercial et lucratif (p. 6556) ; adoption de l'*amendement n° 69* du Gouvernement prévoyant la dissolution des groupements sportifs en cas d'absence de garanties techniques (p. 6557) ; rejet de l'*amendement n° 71* de M. Hamel instituant une dissolution automatique (p. 6557) ; rejet de l'*amendement n° 30* de M. Lavielle relatif aux sports professionnels (p. 6558) ; adoption de l'article 9 (p. 6558).

ART. 10 (aide de l'Etat aux groupements sportifs et aux activités d'amateurs) : retrait, après suspension de séance, de l'*amendement n° 68* de M. Bernard Marie au nom du groupe UDR (p. 6561) ; l'amendement prévoyait d'étendre le bénéfice de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue aux clubs qui assurent la formation sportive.

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat (p. 6559), voit dans l'amendement de M. Marie une tentative de détournement d'objectif de la loi sur la formation permanente.

M. Granet, secrétaire d'Etat, chargé de la formation professionnelle (p. 6560), estime que les dispositions prévues par l'article 15 du présent projet vont à la limite de ce qu'il peut consentir sans admettre un « tronçonnage » de la loi de 1971 ; adoption de l'article 10 (p. 6561) ;

ART. 11 (statut des fédérations sportives) : rejet de l'*amendement n° 52* de M. J.-P. Cot tendant à assurer la collaboration des enseignants ; adoption de l'article 11 (p. 6561).

ART. 12 (principe de l'unicité de l'organisation sportive dans chaque discipline) : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission permettant aux fédérations affinitaires d'organiser des compétitions (p. 6562) ; les *amendements n° 57* de M. Neuwirth et *n° 76* de Mme Crépin deviennent sans objet ; adoption de l'*amendement n° 72* de M. Hamel relatif aux fédérations multisports ; adoption de l'article 12 modifié (p. 6563).

ART. 13 (licence de pratique sportive) : rejet de l'*amendement n° 10* de la commission tendant à décharger les fédérations de l'exercice du contrôle médical.

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat, insiste sur les responsabilités des fédérations en matière de contrôle des produits dopants (p. 6563) ; adoption de l'article (p. 6563).

ART. 14 (comité national olympique et sportif) : retrait de l'*amendement n° 58* de MM. Wagner, Caille et Hamelin excluant de la compétence du comité national les disciplines non olympiques (p. 6563) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 65* de la commission (p. 6563) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 63* de M. Jacques Blanc reconnaissant la propriété des emblèmes olympiques au comité national (p. 6566) ; liste des votants (p. 6575, 7576).

M. Mazeaud, secrétaire d'Etat (p. 6564), marque son hostilité à l'amendement qui lui paraît devoir créer un précédent inutile au profit d'un groupement de droit privé ; adoption de l'article 14 modifié (p. 6566).

Après l'ART. 14 : rejet de l'*amendement n° 43* de M. Claude Weber tendant à affirmer le droit de tout jeune Français incorporé à la pratique du sport (p. 6567) ; rejet de l'*amendement n° 11* de la commission : droit de tout militaire à la pratique du sport civil ; adoption de l'*amendement n° 54* de M. Wagner permettant aux adhérents d'associations sportives de participer aux compétitions lorsqu'ils sont sous les drapeaux (p. 6567).

Avant l'ART. 15 : rejet de l'*amendement n° 12* rectifié de M. Lavielle modifié par le *sous-amendement n° 37* de M. Vauclair conférant à tout sportif salarié le droit à des aménagements de son horaire de travail (p. 6567).

ART. 15 (aménagement des horaires de travail et stages de formation professionnelle): rejet de l'*amendement n° 44* de M. Villa qui tend à faire de l'entreprise un secteur prioritaire pour le développement du sport de masse (p. 6568) ; rejet de l'*amendement n° 34* de M. Lavielle : promotion du sport sur les lieux du travail (p. 6568) ; adoption de l'*amendement n° 51* modifié de M. Delaneau relatif aux pouvoirs du comité d'entreprise (p. 6568) ; les *amendements n^os 13* de la commission, *73* et *74* de M. Hamel sur le même sujet deviennent sans objet ; adoption de l'article 15 modifié (p. 6569).

ART. 16 (sportifs de haut niveau) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 64* de la commission qui devient ainsi le nouvel article 16 (p. 6569).

Après l'ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 59* de la commission relatif à la promotion sociale des sportifs de compétition, modifié par un *sous-amendement n° 81* de M. Jean-Pierre Cot tendant à éviter l'étatisation du sport d'élite (p. 6570).

ART. 17 (procédure d'expropriation en matière d'équipements sportifs) : adoption de l'*amendement n° 61* de M. Wagner portant à trois mois le délai de forclusion en cas de demande d'indemnisation (p. 6571) ; adoption de l'article 17 (p. 6571).

ART. 18 (dispositions pénales) : adoption (p. 6571).

ART. 19 (sort des terrains destinés aux équipements sportifs) : adoption (p. 6571).

ART. 20 (aménagement sportif des zones industrielles et d'habitation) : rejet de l'*amendement n° 14* de la commission après suppression de la référence à la population (p. 6571) ; adoption de l'article 20 (p. 6571).

ART. 21 (utilisation optimale des équipements sportifs) : adoption d'un *amendement* rédactionnel du Gouvernement (p. 5671) ; rejet de l'*amendement n° 75* de M. Hamel incluant les mères de famille dans les catégories bénéficiant de cours de gymnastique (p. 6572) ; adoption de l'article (p. 6572).

Après l'ART. 21 : rejet par scrutin de l'*amendement n° 17* de M. Lavielle obligeant le Gouvernement à proposer les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la loi (p. 6572) ; liste des votants (p. 6576).

ART. 22 (dispositions abrogées) : adoption de l'article (p. 6572).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Lavielle* (p. 6572) annonce le vote hostile du groupe socialiste ;

— *M. Hage* (p. 6572) annonce le vote hostile du groupe communiste dans la mesure où le projet n'est assorti d'aucun moyen budgétaire ;

— *M. Foyer* (p. 6572) : vote favorable du groupe UDR ;

— *M. Delaneau* (p. 6572) : vote positif des républicains indépendants à un texte qui devra être complété par des moyens budgétaires.

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 6574) ; liste des votants (p. 6577, 6578).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [14 octobre 1975] (p. 6810).

ORATEURS : *MM. Rickert, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, Hage, Jacques Blanc.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Présence des activités physiques et sportives dans tous les programmes de formation (p. 6810) ; gratuité de l'initiation sportive (p. 6810) ; dissolution des groupements sportifs (p. 6810), comité olympique des emblèmes (p. 6811).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Hage* (p. 6813) : étatisation et privatisation ; vote hostile du groupe communiste ;

— *M. Jacques Blanc* (p. 6813) : vote favorable du groupe des indépendants.

Intervention de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat :

Le Gouvernement souscrit au texte (p. 6813) ;

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 6813) ; liste des votants (p. 6831, 6832).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2162** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 29 OCTOBRE 1975 SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Foyer (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2614** TENDANT A PROMOUVOIR DES MESURES D'URGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT ET LA SAUVEGARDE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, présentée à l'Assemblée nationale le 17 novembre 1976 par M. Hage et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 3303** TENDANT A LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'EXPANSION SPORTIVE AYANT POUR OBJET LE FINANCEMENT PAR DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DE FONDS D'AIDE AU SPORT, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Destremau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AMNISTIE 8, CMP ; EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ; JEUX ET PARIS 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre. Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] ; Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5620, 5701, 5702) ; Seconde délibération [20 novembre 1973] (p. 6170, 6171) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Environnement [30 octobre 1974] (p. 5637) ; Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5684 et suivantes) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, CMP ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, après l'article 7 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 109, 160.

— **Autonomie des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 947.

— **Brutalités sur les terrains de football.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 759.

— **Concours de pronostics sur les résultats d'épreuves sportives.** — *Voir* JEUX ET PARIS 3.

— **Course de la paix.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 424.

— **Défectuosités de piscines industrialisées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1365.

— **Dépose de skieurs en montagne par hélicoptère.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 368.

— **Dopage des coureurs cyclistes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 956.

— **Fermeture d'un centre sportif à Villefranche-sur-Saône.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1229.

— **Impôt sur les matches de boxe.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14.

— **Installations sportives et universitaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1028.

— **Mouvement sportif.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, article 17.

— **Projet de carte « multineige ».** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 944.

— **Retransmission de la finale de la Coupe d'Europe des Clubs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 761.

— **Sport-études.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5687, 5691, 5697, 5700, 5704).

— **Sport professionnel.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 435.

— **Sports scolaires.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 767.

— **UER d'éducation physique et sportive.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1273.

— **Venue en France d'une équipe de rugby d'Afrique du Sud.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 184.

STATIONS RADIO-ÉLECTRIQUES

Voir TÉLÉCOMMUNICATIONS 2.

STATIONS-SERVICE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 369** CONCERNANT LE STATUT DES EMPLOYÉS NON SALARIÉS DES SUCCURSALES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS OU D'EXPLOITATION DE STATION-SERVICE. Nouvelle rédaction : « CONCERNANT LE STATUT DES LOCATAIRES GÉRANTS DE STATIONS-SERVICE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS » [8 juin 1973] (p. 2009), présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Barberot (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 421** CONCERNANT LE STATUT DES EMPLOYÉS NON SALARIÉS DES SUCCURSALES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS OU D'EXPLOITATION DE STATIONS-SERVICE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Turco (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 484** TENDANT A INSTITUER UN STATUT DES GÉRANTS LIBRES DES SUCCURSALES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS OU D'EXPLOITATION DE STATIONS-SERVICE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Fiszbin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

STEHLIN (Général)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5975).

— **Déclarations de M. Stehlin.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 248, 249.

— **Intervention de M. Flornoy au sujet des déclarations de M. Stehlin** [6 novembre 1974] (p. 5934, 5935).

— **Eloge funèbre du général Stehlin.** — *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 381.

STRASBOURG

— **Effectifs de la police à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 453.

— **Jonction autoroutière entre la sortie sud de — et la voie express de la vallée de la Bruche.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 235.

— **Situation de l'orchestre de l'ex-ORTF de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 549.

— **Tribunal et établissement pénitentiaire de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Justice [31 octobre 1973] (p. 5125).

STUPÉFIANTS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 125** TENDANT A RENFORCER LES PEINES APPLICABLES AUX TRAFIQUANTS DE DROGUE QUI, EN RAISON DE LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU BÉNÉVOLE, EXERCENT UNE INFLUENCE

PARTICULIÈRE SUR LA JEUNESSE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Plantier (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 6 juin 1974 par M. Bernard Marie, n° 1052.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 201** VISANT A CONDAMNER A LA PEINE MAXIMUM PRÉVUE PAR LE CODE PÉNAL TOUTE PERSONNE SE LIVRANT A LA PRODUCTION, A L'IMPORTATION, A L'EXPORTATION ET A L'OFFRE DE SUBSTANCES OU A LA CULTURE DE PLANTS CLASSÉS VÉNÉNEUX PAR VOIE RÉGLEMENTAIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 3185** TENDANT A AGGRAVER LES PEINES ENCOURUES PAR LES TRAFIQUANTS DE DROGUE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Ehrmann (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi TOXICOMANIE ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 43.

— **Drogue dans les écoles.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 92.

— **Lutte contre les trafiquants de drogue.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 16.

SUBSIDES

Voir FILIATION 3.

— **Action à fin de** —. *Voir* OBLIGATION ALIMENTAIRE 3.

SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 32.

SUBVENTIONS

— **Répartition des aides au développement régional.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 458.

— **aux collectivtiés locales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1111.

— **à l'enseignement privé.** — *Voir* ENSEIGNEMENT 7.

— **aux Fédérations sportives.** — *Voir* SPORTS 5.

SUCCESSIONS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 786** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 832 DU CODE CIVIL, RELATIF A L'ATTRIBUTION PRÉFÉRENTIELLE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Tissandier (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1901** TENDANT A L'INTRODUCTION DU PACTE DE FAMILLE, DANS NOTRE DROIT SUCCESSORAL, présentée à l'Assemblée nationale le 8 octobre 1975 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE ; IMPÔTS SUR LE REVENU 10 ; INDIVISION 1 ; OBLIGATION ALIMENTAIRE 1 ; RAPATRIÉS 11.

— **Droits de** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978.

— **Récupération des sommes versées au titre de l'allocation aux vieux travailleurs salariés sur les** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale (discussion générale et art. 81).

SUCRE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973] (p. 1052) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), DOM (p. 4931, 4936, 4937, 4941) ; Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5241, 5303, 5320, 5337) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5960) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 157.

— **Approvisionnement en** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 913.

— **Industrie du — et du rhum en Guadeloupe.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 406.

— **Production de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), DOM.

— **Production de — dans les DOM.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 240.

— **Règlement sucrier de la CEE.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 220.

— **Situation des entreprises sucrières du Val-d'Oise.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1153.

SUDREAU

— **Rapport.** — *Voir* ENTREPRISES 4.

SUISSE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 20, 92.

SUPER-PHÉNIX

— **Surgénérateur —.** *Voir* COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 64 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherche. Industrie, commerce et artisanat.

— **Construction d'une centrale nucléaire — dans l'Isère.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1167.

SUPPLÉANT

— **Inéligibilité du —.** *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1, (DÉCISIONS), 10 ; CONSEILS RÉGIONAUX 1 ; PARLEMENTAIRES 2, 7, 8, 10, 13 ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 4 (p. 4419, 4424, 4425, 4432 à 4437).

— **Suppléant d'un sénateur.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 47, 52.

SUPRANATIONALITÉ

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5954 à 5975).

SURETÉ DE L'ÉTAT

Voir LIBERTÉS INDIVIDUELLES 1.

SURFACE MINIMALE D'INSTALLATION

Voir SAFER 3.

SURRÉGÉNÉRATEURS

Voir CENTRALES NUCLÉAIRES ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Industrie, commerce et artisanat ; SUPER-PHÉNIX.

SURSIS

Voir SERVICE NATIONAL.

SYNDICS JUDICIAIRES

— **Désignation et rôle des —.** *Voir* ENTREPRISES 7.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

— **Création de —.** *Voir* AMÉNAGEMENT RURAL 1.

SYNDICAT DU LIVRE (CGT)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 472, 478 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 50 à 54 (p. 1744, 1745, 1749, 1753, 1755).

SYNDICATS

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE 40 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 15 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 553, 748 ; TRAVAIL (DURÉE DU —) 2 ; TRAVAILLEURS ÉTRANGERS 4.

— **Droits syndicaux dans l'entreprise.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 127.

— **Exercice des libertés syndicales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 488.

— **Meeting organisé par des — de police.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 919.

— **Syndicat de soldats dans une unité militaire.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 601 et 656.

SYNDICATS DE COMMUNES

Voir CAISSES D'ÉPARGNE 1 ; COMMUNES 4, 6 ; IMPÔTS LOCAUX 4, articles premier et 9.

SYNDICATS D'INITIATIVE

— **Exonération de la TVA.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708, 5713, 5716).

SYNDICATS PROFESSIONNELS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 315** RELATIVE A L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL ET EN PARTICULIER AUX MODALITÉS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AINSI QU'AUX CONDITIONS DE REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES SUR LE PLAN NATIONAL, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par MM. Degraeve, Meunier et Rolland (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 428** TENDANT A LA GARANTIE ET A L'EXTENSION DES LIBERTÉS SYNDICALES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 901** RELATIVE AUX CRITÈRES DE REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par M. Ribes (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 2029** TENDANT A FAVORISER L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS SUR LA MARCHE DES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Marchais et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 3413** TENDANT A LA GARANTIE ET A L'EXTENSION DES LIBERTÉS SYNDICALES, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ELECTIONS PROFESSIONNELLES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5769, 5779, 5788, 5792, 5796, 5801 à 5812) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1159.

— **Communication aux délégués syndicaux du projet de bilan social de l'entreprise.** — *Voir* ENTREPRISE 4.

— **Droit d'association dans l'armée.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Crédits militaires [12 novembre 1974] (p. 6186, 6187).

— **Droit syndical et droit de grève des contrôleurs aériens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 29, 30.

— **Droit de veto des —.** *Voir* MENSUALISATION 1.

SYRIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 17.

— **Coopération entre la CEE et la —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 173.

SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, discussion générale.

T

TABACS

1. — PROJET DE LOI **n° 2135** PORTANT AMÉNAGEMENT DU MONOPOLE DES TABACS MANUFACTURÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 21 avril 1976 par M. Maurice Papon, n° 2208 ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 467.

Transmis au Sénat le 4 mai 1976, n° 282 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 5 mai 1976 par M. René Monory, n° 285 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 mai 1976. — Projet de loi n° 138 (année 1975-1976).

Loi n° 76-448 du 24 mai 1976, publiée au *J.O.* du 25 mai 1976 (p. 3083).

PREMIÈRE LECTURE [29 avril 1976] (p. 2400).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Corrèze, Fontaine, Hamel.*

L'historique du monopole ; les dispositions de l'article 37 du Traité de Rome ; les trois étapes du processus communautaire concernant l'aménagement progressif du monopole des tabacs ; le régime économique de l'organisation du marché des tabacs ; l'introduction libre en France des produits des fabricants de la CEE ; l'emploi des produits étrangers sur le marché français (p. 2400) ; la réglementation de la publicité ; la distribution du tabac aux militaires du contingent ; le régime fiscal des tabacs manufacturés ; l'assiette de la TVA sur le prix de vente au détail ; les conséquences du projet sur la condition des débitants et sur les activités du SEITA (p. 2401).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat :

La réforme d'un dispositif fiscal très ancien; l'incompatibilité des dispositions existantes avec l'article 37 du Traité de Rome ; un projet qui tend à sauvegarder les éléments essentiels d'un système qui a fait ses preuves et à assumer les obligations européennes contractées par la France (p. 2401) ; la non-remise en cause de l'économie française du tabac ; le maintien du monopole des débitants de tabac ; le respect rigoureux des obligations communautaires de la France ; l'organisation de relations entre débitants et fournisseurs garantissant l'égalité entre le SEITA et ses concurrents ; la modernisation de la fiscalité sur les tabacs (p. 2402) ; la compensation de l'élargissement de l'assiette de la TVA par la diminution du droit de consommation (p. 2403).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La conciliation de l'ouverture européenne avec le maintien de règles internes justifiées ; ne pas laisser dépérir la production de tabacs noirs ; la précarité de la situation des petits producteurs de tabac ; l'affectation, par le département de la Réunion, du droit de consommation au budget départemental (p. 2403) ; les conséquences catastrophiques de la réduction de ce droit ; établir une réfaction de l'assiette de la TVA dans les départements de la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe ; les multiples tâches au service de la Communauté assurées par les débitants

de tabac ; la mise en discussion du projet de lutte contre le tabagisme (p. 2404).

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat :

Le maintien du concours du SEITA aux producteurs ; l'influence de l'élargissement de l'assiette de la TVA sur les finances du département de la Réunion (p. 2404).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 avril 1976] (p. 2404).

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général, Poncelet, secrétaire d'Etat, Hamel, de Rocca Serra, Cerneau.*

ART. 1er (domaine d'application de la loi): adoption (p. 2404).

ART. 2 (régime de l'importation et de la commercialisation en gros des tabacs manufacturés en provenance des Etats de la CEE) : adoption (p. 2404).

ART. 3 (monopole de la fabrication et de la vente au détail des tabacs manufacturés) : adoption (p. 2404).

ART. 4 (habilitation du SEITA à exercer le monopole d'importation et de commercialisation) : adoption (p. 2404).

ART. 5 (exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés) : adoption (p. 2404).

ART. 6 (unicité du prix de détail sur l'ensemble du territoire) : adoption (p. 2404).

ART. 7 (obligations devant être respectées par les fournisseurs) : adoption (p. 2405).

ART. 8 (publicité dans les débits de tabacs) : *amendement n° 1* de la commission (harmonisation des dispositions du projet avec celles du projet de loi relatif à la lutte contre lc tabagisme) ; adoption (p. 2405) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 2405).

ART. 9 (conditions d'application de la loi dans les départements d'outre-mer et maintien du régime des tabacs en Corse) (p. 2405) : adoption.

ART. 10 (création d'un droit de consommation) : *amendement n° 2* de la commission (mode de calcul du nouveau droit) ; adoption (p. 2406) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 2406).

ART. 11 (liquidation du droit de consommation) : adoption (p. 2406).

ART. 12 (marque fiscale représentative du droit de consommation) : adoption (p. 2406).

ART. 13 (régime des tabacs destinés à l'exportation) : adoption (p. 2406).

ART. 14 (conditions d'exigibilité du droit de consommation dans les départements de la Corse et d'outre-mer) : adoption (p. 2406).

ART. 15 (régime de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les tabacs manufacturés) : *amendement n° 3* de la commission, soutenu par M. de Rocca Serra (maintien à son niveau actuel du produit du droit de consommation affecté aux départements et au fonds d'expansion économique de la Corse) : adoption (p. 2407) ; *amendement n° 5* de M. Debré, soutenu par M. Cerneau (exclusion de l'assiette de la TVA des marges commerciales postérieures à la fabrication et à l'importation dans les départements de la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe) ; adoption (p. 2407) ; l'article 15, ainsi modifié, est adopté (p. 2407).

ART. 16 (modification du taux de la taxe sur les tabacs perçue au profit du BAPSA) : adoption (p. 2408).

ART. 17 (régime fiscal des tabacs en Corse et dans les DOM) : adoption (p. 2408).

ART. 18 (sanctions applicables en cas d'infractions) : adoption (p. 2408).

ART. 19 : *articles 567, 568 et 570 du CGI* (dispositions applicables en matière de transport et de dépôt de tabacs manufacturés) : adoption (p. 2403).

ART. 20 (maintien de l'affectation du droit de consommation dans les départements de Corse, de Guyane et de la Réunion) : adoption (p. 2408).

ART. 21 et ART. 22 (dispositions transitoires) : adoption (p. 2408).

ART. 23 (dispositions abrogées) : adoption (p. 2408).

ART. 24 (conditions d'application de la loi) : adoption (p. 2408).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2408).

2. — PROJET DE LOI **n° 2149** RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 21 mai 1976 par Mme Tisné, n° 2318 ; adoption le 11 juin 1976. — Projet de loi n° 503.

Déclaration d'urgence le 11 juin 1976 [11 juin 1976] (p. 4056).

Transmis au Sénat le 15 juin 1976, n° 351 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 17 juin 1976 par M. Michel Moreigne, n° 356 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 22 juin 1976. — Projet de loi n° 165 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 juin 1976 (commission mixte paritaire demandée le 22 juin 1976), n° 2412 ; rapport le 24 juin 1976 par Mme Tisné au nom de la commission mixte paritaire à l'Assemblée nationale, n° 2421 ; adoption définitive le 28 juin 1976. — Projet de loi n° 523.

Au Sénat ; rapport le 24 juin 1976 par M. Michel Moreigne au nom de la commission mixte paritaire, n° 369 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 174 (année 1975-1976).

Loi n° 76-616 du 9 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1976 (p. 4148).

PREMIÈRE LECTURE [11 juin 1976] (p. 4073).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *Mme Tisné, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme Veil, ministre de la santé, MM. Offroy, Bastide, Tissandier, Fontaine, Robert-André Vivien, Claude Weber, Chinaud.*

La toxicité du tabac ; le tabagisme défini comme l'abus du tabac ; les risques encourus par les fumeurs ; le comportement particulièrement irresponsable des parents fumeurs (p. 4073) ; l'augmentation de la consommation du tabac ; les aspects économiques et financiers du problème ; la limitation de la publicité en faveur du tabac ; agir plus particulièrement en direction des jeunes (p. 4074) ; les dispositions du projet de loi ; la réglementation de la publicité en faveur du tabac et de l'usage de celui-ci dans les lieux affectés à un usage collectif (p. 4075).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Un projet de loi qui constitue un élément important du programme de prévention sanitaire gouvernemental ; l'effort de prévention entrepris à l'étranger ; les facteurs de ce risque propres à dégrader la santé des Français (p. 4075) ; l'éducation et la formation, instruments privilégiés du changement des mentalités et des habitudes ; l'incidence déterminante du tabagisme sur le développement du cancer du poumon ; les liens entre l'usage abusif du tabac et certaines autres infections ; l'augmentation de la consommation du tabac ; l'urgence d'une action de prévention ; viser une stabilisation de la consommation ; des incidences économiques du projet (p. 4076) ; un texte qui ne constitue qu'un élément d'un programme plus vaste ; les mesures envisageables ; la réglementation de la publicité en faveur du tabac ; la distinction entre la presse écrite et les autres moyens de publicité ; la nécessité de conserver aux dispositions du projet leur rigueur et leur cohérence (p. 40.77).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'inefficacité de la réglementation de la publicité ; l'éducation du public ; l'encouragement par l'Etat de la consommation du tabac (p. 4077) ; augmenter le prix artificiellement bas du tabac ; l'action toxique du tabac (p. 4078) ; les facteurs culturels et sociologiques de la consommation du tabac ; le monopole de l'Etat ; l'importance économique du SEITA ; les conséquences de la réglementation de la publicité sur le développement de certaines manifestations sportives de portée nationale (p. 4079) ; les méfaits du tabac ; l'affectation des non-fumeurs ; la distribution du tabac aux soldats ; instruire les adolescents des dangers du tabac et des risques encourus ; les charges de la sécurité sociale ; l'effet de la réglementation de la publicité (p. 4080) ; l'insuffisance du projet de loi ; le caractère limité de ses objectifs ; orienter la propafande anti-tabac vers les jeunes ; l'hypothèse du développement de la « contre-publicité » (p. 4081) ; les modifications apportées au projet en matière de réglementation de la publicité en faveur du tabac ; élargir à d'autres domaines l'action préventive ; le caractère restreint du champ d'action de la loi anti-tabac (p. 4082) ; la prévention, une des composantes de la politique de santé (p. 4083).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

La priorité donnée à la prévention dans la lutte contre le tabagisme ; l'absence de dispositions concernant l'information ; le rôle d'exemple des éducateurs ; l'envoi, dans les établissements scolaires, d'un matériel publicitaire montrant les conséquences du tabagisme ; l'insuffisance de l'interdiction de la publicité ; le faible prix du tabac français ; l'aspect électoral de la question (p. 4083) ; la contestation par certains orateurs des méfaits du tabac ; le point de vue gouvernemental sur les amendements proposés (p. 4084).

DISCUSSION DES ARTICLES [11 juin 1976] (p. 4084).

ORATEURS : *M. Tissandier, Mmes Tisné, rapporteur, Veil, ministre, MM. Berger, prési-*

dent de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bastide, Hamel, Bécam, Neuwirth.

ART. 1er (champ d'application de la loi) : adoption (p. 4084).

ART. 2 (vecteurs publicitaires par lesquels il ne peut être fait de propagande et de publicité en faveur du tabac et des produits du tabac) (p. 4084) : rejet de l'*amendement n° 25* de M. Tissandier (interdiction de toute publicité en faveur du tabac quel que soit le support publicitaire) (p. 4084) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (interdiction de toute publicité en faveur du tabac par voie d'enregistrement ou de télédistribution) (p. 4084) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (interdiction de toute publicité en faveur du tabac par voie fluviale ou maritime) (p. 4084) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté (p. 4084).

ART. 3 (extension de l'interdiction de publicité à certains objets pouvant constituer des vecteurs publicitaires) (p. 4084) : adoption de l'*amendement n° 17* du Gouvernement (non-application des interdictions aux objets présentés sur le marché antérieurement au 1er avril 1976) (p. 4085) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 4085).

ART. 4 (interdiction à des fins publicitaires de la distribution à titre gratuit de tabac ou de produits du tabac) (p. 4085) : rejet de l'*amendement n° 26* de M. Tissandier (interdiction absolue de l'offre à titre gratuit de tabac ou de produits du tabac) (p. 4085) ; l'article 4 est adopté (p. 4085).

Après l'ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 23* de la commission (suppression de la vente « restreinte » de tabac aux militaires et assimilés) (p. 4085) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (diffusion dans les établissements scolaires et à l'armée d'une information de nature sanitaire prophylactique et psychologique) (p. 4085).

ART. 5 (interdiction de toute publicité en faveur du tabac dans les publications destinées à la jeunesse) (p. 4086) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (interdiction de toute publicité pour les articles pour fumeurs) (p. 4086) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 4086).

ART. 6 (règles imposées en matière de conditionnement et modalités dans lesquelles la publicité en faveur du tabac continuera d'être faite dans la presse) (p. 4086) : rejet (création d'une commission de surveillance paritaire, chargée de veiller au respect des dispositions de l'article) (p. 4086) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (modification de pure forme) (p. 4086) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (représentations graphiques ou photographiques entrant dans la composition de la publicité) (p. 4086) ; retrait de l'*amendement n° 7* de la commission (substitution de la notion de budget à celle de support dans la définition des lignages et des surfaces autorisées) (p. 4087) ; adoption de l'*amendement n° 18* du Gouvernement (prise en compte dans la limitation des lignages et surfaces publicitaires des caractéristiques propres à chaque publication) (p. 4087) ; l'*amendement n° 8* de la commission (modalités d'application des dispositions relatives à la limitation de la publicité dans la presse) devient sans objet (p. 4087) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 4087).

Après l'ART. 6 : retrait de l'*amendement n° 9* de la commission (éléments devant être mentionnés sur chaque unité de conditionnement de cigarettes) (p. 4087) ; adoption de l'*amendement n° 22* du Gouvernement (éléments devant être mentionnés sur chaque unité de conditionnement de cigarettes) (p. 4087).

ART. 7 (interdiction du financement d'activité ou de manifestations sportives par la publicité en faveur du tabac) (p. 4087) : rejet de l'*amendement* de suppression *n° 10* de la commission (p. 4088) ; adoption de l'*amendement n° 28* de M. Neuwirth (non-application des dispositions de l'article aux manifestations sportives réservées aux véhicules à moteur) (p. 4088) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 4088).

Après l'ART. 7 : adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (interdiction du patronage par des producteurs fabricants et commerçants du tabac de manifestations s'adressant à un public d'enfants ou de mineurs) (p. 4089).

ART. 8 (sanctions pénales applicables en cas d'infraction aux dispositions relatives à la propagande ou à la publicité) : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (possibilité laissée à l'autorité administrative de supprimer ou de diminuer l'efficacité des publicités irrégulières) (p. 4089) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 4089).

ART. 9 (responsables contre lesquels des poursuites pourront être exercées en cas de publicité irrégulière faites à la radio ou à la télévision) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (p. 4089) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 4089).

ART. 10 (responsables contre lesquels des poursuites pourront être exercées en cas d'in-

fraction commise par voie de presse) : adoption (p. 4089).

ART. 12 (conditions d'établissement des interdictions de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif) (p. 4089) : adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (réserve de la moitié de l'espace des locaux et véhicules aux non-fumeurs) (p. 4089) ; l'article 12, ainsi modifié, est adopté (p. 4089).

Après l'ART. 12 : adoption de l'*amendement n° 14* de la commission (période pendant laquelle pourra être rappelée ou établie l'interdiction de fumer à l'égard des fonctionnaires et agents des collectivités publiques ainsi que des usagers) (p. 4090).

Avant l'ART. 13 : adoption de l'*amendement n° 21* de Mme Tisné (application du régime régissant les médicaments aux produits présentés comme supprimant l'envie de fumer ou réduisant l'accoutumance du tabac) (p. 4090).

ART. 13 (délai d'application des sanctions) : adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (allongement du délai à un an) (p. 4090) ; adoption de l'*amendement n° 19* du Gouvernement (fixation au 1er avril 1976 de la limite d'antériorité des contrats prise en compte dans l'application des sanctions) (p. 4090) ; l'article 13, ainsi modifié, est adopté (p. 4090).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4090).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 juin 1976] (p. 4800).

ORATEURS : *Mmes Tisné, rapporteur de la commission mixte paritaire, Veil, ministre, M. Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'adoption de nombreuses dispositions dans le texte du Sénat ; l'élaboration d'un nouveau texte sur d'autres points (p. 4800).

Intervention de Mme Veil, ministre :

L'association du Parlement au développement de l'éducation sanitaire ; le patronage des manifestations sportives (p. 4800).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [27 juin 1976] (p. 4801).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 13 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (application des dispositions relatives au patronage des manifestations sportives à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi) (p. 4801).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 4801).

Voir aussi DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 9 [22, 23, 25 janvier 1974] (p. 427 à 429) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5271, 5323, 5328) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 449 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 13, 14, 15, 16, 17, 18.

— **Publicité pour le** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 344.

TANNERIES FRANÇAISES D'ANNONAY

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 398.

TARIFS PUBLICS

Voir DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1542, 1554, 1560, 1565, 1566, 1569, 1575) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, Discussion générale (p. 4668, 4716, 4731) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, discussion générale (p. 5299) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1973 [5 décembre 1973] (p. 6639) ; MOTION DE CENSURE 1 ; TRANSPORTS.

— **Blocage des** —. *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976.

TARN

— **Situation de l'emploi dans le** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 438.

TAUROMACHIE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1044** TENDANT A PRÉCISER LES CONDITIONS D'APPLICATION DU PRIVILÈGE APPLICABLE AUX COURSES DE TAUREAUX EN CAS DE TRADITION ININTERROMPUE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Achille Peretti (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

TAXE D'ACTION CONJONCTURELLE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Commerce et artisanat (p. 5522, 5528) ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3295, 3299, 3302 à 3340).

TAXE D'AÉROPORT

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Taxes parafiscales [20 novembre 1974] (p. 6832).

TAXE SUR APPAREILS D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 16 .

TAXE D'APPRENTISSAGE

Voir FORMATION PROFESSIONNELLE ET PROMOTION SOCIALE 9.

TAXE SUR LES BLÉS TENDRES

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 14, après l'article 5.

TAXE SUR LES CARBURANTS

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2531).

— **Modification du barème de la taxe intérieure applicable aux carburants.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 5.

— **Taxe sur les carburants agricoles.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 18.

TAXE SUR LES COMPTES-CHÈQUES BANCAIRES

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 818.

TAXE CONJONCTURELLE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), article 15 (p. 7297) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 373.

TAXE SUR LES CONTRATS DE RENTE

Voir RENTES VIAGÈRES 5.

TAXE DE CORESPONSABILITÉ

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Agriculture ; FORMA, BAPSA ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1292.

TAXE DÉPARTEMENTALE D'ESPACE VERT

Voir URBANISME 12, article 20.

— **Champ d'application de la —.** *Voir* URBANISME 18.

TAXE POUR DROIT D'USAGE DE POSTES DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION

Voir RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION (ORTF).

TAXE SUR LES EAUX MINÉRALES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977, commission mixte paritaire.

TAXE SUR LES ÉLÉMENTS DU TRAIN DE VIE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), article 9.

TAXE D'ENTRAIDE

— **au bénéfice des entreprises à faible marge.** — *Voir* IMPÔTS 2, article 24.

TAXE A L'ESSIEU

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Sections I et II [30 octobre 1973] (p. 5047, 5048) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1973 [5 décembre 1973] (p. 6652) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 [10 décembre 1974] (p. 7600).

TAXE D'HABITATION

Voir IMPOTS LOCAUX 1, 4, 5, 10 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés ; article 70 ; après l'article 70 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 [10 décembre 1974] (p. 7603) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, après l'article 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 909, 1001 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 287.

— **Exonération de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 908.

— **Paiement de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1308.

— **Paiement échelonné de la** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 750.

TAXE SUR LES HUILES ET CORPS GRAS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), après l'article 28.

TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 (art. 13) ; URBANISME 10 (art. 19).

TAXE LOCALE D'URBANISATION

Voir DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire ; équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5705, 5714, 5715, 5716, 5718, 5719, 5721) ; Logement [14 novembre 1973] (p. 5785, 5786) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6554, 6561, 6563, 6564) ; Logement [16 novembre 1974] (p. 6577) ; URBANISME 5, 10 (art. 95).

Rejet de la demande de constitution d'une commission spéciale [20 juin 1974] (p. 2817, 2818).

TAXE SUR LES MARCHÉS MILITAIRES ET LES MARCHÉS PUBLICS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Crédits militaires ; amendement n° 221.

TAXE SUR LES MARCHÉS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES SCOLAIRES

— **Création d'une** —. *Voir* ENSEIGNEMENT 7 ; ENSEIGNEMENT AGRICOLE 4.

TAXE SUR LES PRODUITS FORESTIERS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), article 28.

TAXE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Taxes parafiscales [20 novembre 1974] (p. 6832, 6833) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 15 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 7.

TAXE PROFESSIONNELLE

Voir IMPOTS LOCAUX 2, 4, 7 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Commerce et artisanat (p. 5516) ; Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6725, 6733, 6757, 6762) ; PATENTE ; PRESSE 3 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 675, 750, 810, 932, 933, 964, 976, 989, 991, 1001, 1013 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 198,

412 ; RAPPEL AU RÈGLEMENT [26 octobre 1974] (p. 4663, 4664).

Rejet de la demande de constitution d'une commission spéciale [20 juin 1974] (p. 2818, 2819).

— **Aménagement de la —.** *Voir* IMPOTS LOCAUX 8, 9.

— **Application de la — aux exploitants agricoles —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977, commission mixte paritaire.

— **Exonération d'exploitations et d'organismes agricoles.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 62.

— **Exonération temporaire de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, article 67.

— **Plafonnement de la cotisation de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, après l'article 3.

— **Plafonnement de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1312.

— **Réduction de la — applicable aux exploitations hôtelières.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés, après l'article 65.

— **Remplacement de la patente par la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 407.

— — **de certaines professions libérales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1376.

TAXE DE PROTECTION SANITAIRE ET D'ORGANISATION DES MARCHÉS DES VIANDES

Voir VIANDE 3.

TAXE RÉGIONALE

Voir IMPÔTS LOCAUX 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4734, 4735).

TAXE SUR LES SALAIRES

Voir FINANCES LOCALES 1 ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 14, amendements nos 8 et 9 et article 1er.

— **Calcul du versement représentatif de la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 475.

— **Paiement anticipé aux collectivités locales du versement représentatif de la —.** *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3307, 3310, 3326, 3332) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6725 à 6761).

— **Versement représentatif de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 [10 décembre 1974] (p. 7581).

TAXE SANITAIRE ET D'ORGANISATION DES MARCHÉS DES VIANDES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977, commission mixte paritaire.

TAXE SUR LES SPÉCIALITÉS VÉTÉRINAIRES

Voir PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 [13 juin 1974] (p. 2635, 2680).

TAXE D'USAGE DES ABATTOIRS PUBLICS

Voir LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Agriculture, article 69.

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1038** ASSUJETTISSANT AU TAUX 0 DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE UN CERTAIN NOMBRE DE PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

2. — PROJET DE LOI **n° 1172** RELATIF AU REMBOURSEMENT D'UNE NOUVELLE FRACTION DES CRÉDITS DE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE EN FAVEUR DES EXPLOITANTS AGRICOLES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ;

rapport le 2 octobre 1974 par M. Maurice Papon, n° 1176 ; adoption le 3 octobre 1974 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 142.

Transmis au Sénat le 4 octobre 1974, n° 6 (année 1974-1975) ; rapport le 10 octobre 1974 par M. Coudé du Foresto, n° 14 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 10 octobre 1974. — Projet de loi n° 3 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 11 octobre 1974 (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 1236 ; rapport le 14 octobre 1974 par M. Maurice Papon, n° 1237 ; adoption définitive le 17 octobre 1974. — Projet de loi n° 152.

Loi n° 74-881 du 24 octobre 1974, publiée au *J.O.* du 25 octobre 1974 (p. 10884).

PREMIÈRE LECTURE [3 octobre 1974] (p. 4728).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Antagnac, Bayou, Bignon, Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, Bouvard, Brocard, Daillet, Bertrand Denis, Desanlis, Josselin, Pierre Joxe, Laborde, Lasserre, Maujoüan du Gasset, Méhaignerie, Millet, Montagne, Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Pons, de Poulpiquet, Rigout, Villon, Voisin.*

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances :

Le texte examiné s'inscrit dans le dispositif mis en place pour lutter contre les difficultés conjoncturelles en agriculture (p. 4730) ; exposé des techniques de remboursement proposées ; évaluation des sommes ainsi mises à la disposition de l'agriculture ; le projet intéresse 50 000 agriculteurs (p. 4738) ; les barèmes de remboursement ont été calculés pour inciter les agriculteurs à s'assujettir à la TVA (p. 4747) ; l'activité de l'ONIBEV ; situation des serristes.

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Aspects techniques du remboursement envisagé (p. 4729, 4730) ; calendrier (p. 4746) ; remboursement forfaitaire (p. 4729, 4731, 4732, 4735, 4747, 4757) ; politique agricole commune (p. 4729, 4735, 4736, 4737, 4738, 4730, 4740, 4742) ; solidarité entre créanciers et éleveurs (p. 4730) ; butoir (p. 4729, 4730, 4731, 4734) ; crédit de référence (p. 4730, 4757) ; crédit de TVA (p. 4731) ; coût budgétaire du remboursement (p. 4731) ; ONIBEV (p. 4732, 4739, 4744, 4748) ; FORMA (p. 4732) ; lait (p. 4732) ; serristes (p. 4732, 4749) ; viande (p. 4733, 4744, 4747) ; importations de viande (p. 4736, 4745, 4747) ; revenu agricole (p. 4730, 4732) ; disparités régionales de ce revenu (p. 4737, 4738) ; organisation des marchés (p. 4733, 4737) ; plafonnement des aides (p. 4734) ; marché foncier (p. 4735) ; attitude du Gouvernement allemand (p. 4736, 4740, 4748) ; agriculture de montagne (p. 4739, 4742) ; céréales (p. 4740) ; africulture fruitière (p. 4741) ; viticulture (p. 4741, 4742) ; fiscalité sur le vin (p. 4742, 4745, 4758) ; prime à la vache (p. 4743, 4745, 4749) ; indexation des prix agricoles (p. 4743) ; AMEXA (p. 4743) ; agriculteurs ayant cessé leur activité (p. 4753, 4754, 4755).

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture :

Répond aux orateurs (p. 4739) ; informe l'Assemblée du dernier état des négociations communautaires ; position du Gouvernement allemand dans le domaine de la politique agricole commune ; l'augmentation de 5 % des prix agricoles est un rattrapage et ne constitue pas un acompte (p. 4740) ; la France est favorable à l'établissement du bilan de la politique agricole commune.

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances (p. 4754) :

Impossibilité de rembourser la TVA aux agriculteurs ayant cessé leur activité ; précisions relatives à la fiscalité du vin (p. 4757) ; abaissement du crédit de référence.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Rigout et *n° 3* de M. Pierre Joxe ; rejet de l'amendement n° 1 par scrutin public (p. 4794) ; rejet de l'article additionnel (p. 4753).

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 9* de M. Papon substituant le mot 1/8 au mot 1/4 ; rejet d'un *amendement n° 4* de M. Pierre Joxe ; adoption de l'article 1er modifié (p. 4757).

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 10* de M. Papon tendant à harmoniser le texte de cet article avec celui de l'article 1er modifié ; adoption de l'article 2 modifié (p. 4757).

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 11* de M. Papon modifiant les taux de remboursement forfaitaire ; adoption de l'article additionnel par scrutin (p. 4795).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4758).

DEUXIÈME LECTURE [17 octobre 1974] (p. 5156).

ORATEURS : *MM. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, Papon, rapporteur général de la commission des finances.*

ART. 1er : adoption dans le texte voté par le Sénat : abaissement de 200 à 150 F du seuil de remboursement (p. 5156).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 5156).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1200** TENDANT A APPLIQUER LE TAUX RÉDUIT DE LA TVA AUX LOCATIONS DE TERRAINS DE CAMPING ET DE CARAVANING ET AUX GITES RURAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Claude Weber et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi CAMPING-CARAVANING ; COLLECTIVITÉS LOCALES 1, 3 ; COOPÉRATIVES AGRICOLES 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1541, 1547, 1548) ; DISPENSE SUR LES LIVRAISONS A SOI-MÊME POUR LES IMMEUBLES ; HÔTELS-RESTAURANTS ; IMPÔTS LOCAUX 1, 4, article 1er ; LOI DE FINANCES POUR 1974, Discussion générale, p. 4667, 4668, 4683, 4687, 4713, 4722) ; (première partie) (p. 4736 à 4739) ; (deuxième partie), Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6001, 6002, 6011, 6013, 6014, 6017 : paiement par les communes) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Commerce et artisanat (p. 5522, 5524, 5528) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), avant l'article 5, article 5 (p. 7269), article 6 (p. 7272) ; LOI DE FINANCES POUR 1978. Discussion générale ; (deuxième partie), Culture et environnement : III. — Tourisme ; radiodiffusion et télévision ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 1 [5 décembre 1973] (p. 6652) ; 7 (p. 6202) ; POLITIQUE ÉCONOMIQUE 2 ; SÉCURITÉ SOCIALE 17 ; VINS 1.

— **Abaissement du taux de la — sur les produits pharmaceutiques.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 1er.

— **Application aux établissements bancaires.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 5 (p. 1567).

— **Application de la — au taux majoré sur le caviar.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977, commission mixte paritaire.

— **Assujettissement des collectivités locales à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 317 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6720, 6729, 6730, 6731, 6733, 6751, 6755).

— **Assujettissement de la presse à la —.** *Voir* PRESSE 3.

— **Baisse du taux normal de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 6.

— **Base d'imposition de la — sur les ventes d'animaux.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 7.

— **Commerce et artisanat** 6 (p. 3964, 3979, 4114 à 4116, après l'article 5, après l'article 6).

— **Exemption de la — sur le matériel pédagogique importé d'Espagne.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 155.

— **Paiement de la — par certaines entreprises artisanales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 609.

— **Perception de la — au taux zéro pour certains produits.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, avant l'article 1er.

— **Réduction du taux de TVA applicable aux transports publics de voyageurs.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3293, 3307, 3310, 3313, 3332, 3352).

— **Remboursement de la — aux communes.** — *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2515, 2531) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 103 ; IMPÔTS LOCAUX 3 [4 juillet 1974].

— **Restitution de la — en cas de vol.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 150.

— **Taux de la — applicable à l'hôtellerie.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 354, 418.

— **Taux de la — applicable aux opérations relatives aux tabacs manufacturés.** — *Voir* TABACS 1, article 15.

— **Taux de la — applicable aux publications périodiques.** — *Voir* PRESSE 4.

— **Taux de — applicable aux spectacles organisés par certaines associations.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 413.

— **Taux de la — applicable aux vins.** — *Voir* VINS 18.

— **Taxation de l'hôtellerie, du camping-caravaning et des hébergements sociaux.** — *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3 [4 juillet 1974] (p. 3353).

— **TVA applicable aux « quinzaines commerciales ».** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 273.

— **TVA sur les aliments du bétail.** — *Voir* PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 [13 juin 1974] (p. 2647, 2648).

— **TVA sur le cinéma.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 604).

— **TVA sur le lait.** — *Voir* LAIT 3 [27 juin 1974] (p. 3107, 3108).

— **TVA sur le mémorial aux victimes du « Cinq-Sept » à Saint-Laurent-du-Pont.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 850.

— **TVA sur la presse.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Information [25 octobre 1974] (p. 5491, 5494, 5496).

— **TVA sur les produits de première nécessité.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, après l'article premier.

— **TVA sur les produits sanguins d'origine humaine.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 ,11, article premier.

— **TVA sur les publications destinées à la jeunesse** [TVA sur les ouvrages interdits aux mineurs]. — *Voir* PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE 2.

— **TVA sur les remboursements de déficit par les communes à leurs concessionnaires.** — *Voir* TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2386, 2392).

— **TVA sur les ventes au détail de viande de bœuf.** — *Voir* VIANDE 1.

— **TVA sur les viandes.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31 [19 juin 1974] (p. 2793, 2803).

TAXES (propositions de création de)

— **applicables aux produits pharmaceutiques.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Santé publique et sécurité socilae (art. 80, amendement 165).

— **d'égalisation des charges familiales.** — *Voir* PRESTATIONS FAMILIALES 2.

— **frappant les produits extraits des sablières et des carrières.** — *Voir* MINES ET CARRIÈRES 1.

— **professionnelle appliquée à certaines professions libérales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1376.

— **sur les propriétés permettant l'exercice du droit de chasse.** — *Voir* CHASSE 1.

— **de régulation des valeurs foncières.** — *Voir* URBANISME 2.

TAXES (sur la publicité)

Voir PUBLICITÉ.

TAXES FONCIÈRES

Voir IMPÔTS LOCAUX 1 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, discussion générale et article 6 ; URBANISME 12, discussion générale.

TAXES PARAFISCALES

1. — PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE n° **2709** RELATIVE AUX TAXES PARAFISCALES, présentée à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 par M. Vizet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi AMNISTIE 8 [20 juin 1974] (art. 22, p. 2857, 2858) ; COUR DES COMPTES [20 juin 1974] (p. 2825) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) [20 novembre 1973] : AU PROFIT DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (p 6090, 6091) ; DU COMITÉ NATIONAL DE LA POMME DE TERRE (p. 6090, 6091, 6114) ; DU CENTRE TECHNIQUE DES TUILES ET BRIQUES (p. 6090 à 6093) ; EN VUE D'ATTÉNUER LES NUISANCES SUBIES PAR LES RIVERAINS DES AÉROPORTS D'ORLY ET DE ROISSY (p. 6090 à 6093) ; DU CASSIS DE DIJON (p. 6090 à 6093) ; DU FONDS D'UTILISATION RATIONNELLE DES COMBUSTIBLES (p. 6090 à 6093) ; ADAPTATION DE LA BATTELLERIE (p. 6090 à 6093) ; MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE (p. 6090 à 6093) ; BLÉS D'ÉCHANGE (p. 6091, 6111) ; CHICORÉE A CAFÉ (p. 6092) ; COMITÉS INTERPROFESSIONNELS DES VINS (p. 6092, 6093, 6111 à 6114) ; GRAINES OLÉAGINEUSES (p. 6114) ; CÉRÉALES (p. 6114) ; BOULANGERIE (p. 6114, 6115) ; LOI DE FINANCES POUR 1975 [20 novembre 1974] (p. 6832 et suivantes) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie) ; ORGANISATION PROFESSIONNELLE 1.

— **sur le gravier.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1251.

— **Suppression des — afférentes aux actes de justice.** — *Voir* JUSTICE 2.

TAXIS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 493** TENDANT A DÉFINIR LA SITUATION JURIDIQUE ET SOCIALE DES CHAUFFEURS DE TAXI PROPRIÉTAIRES DE LEUR VOITURE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 juin 1973 par M. Jans et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1002** TENDANT A RÉTABLIR, SOUS FORME DE DÉTAXE, LA RISTOURNE SUR L'ESSENCE EN FAVEUR DES CHAUFFEURS DE TAXI, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Jans et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi VOITURES DE PETITE REMISE.

TCHAD

— **Libération de prisonniers (Mme Claustre, M. Combe).** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 259 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Coopération [18 novembre 1974] (p. 6613).

— **Libération des otages français au —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 441.

— **Opérations militaires au —.** *Voir* LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 1 [5 décembre 1973] (p. 6665).

— **République du —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 148, 149, 150, 151.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 23.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 296** TENDANT A ABROGER LA LOI DU 28 JUILLET 1885 (ART. L 47 DU CODE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS) ET A SOUMETTRE LES TRAVAUX DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR LES VOIES PUBLIQUES AU DROIT COMMUN A L'ÉGARD DES AUTORITÉS MUNICIPALES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI **n° 2821** RELATIF AUX STATIONS RADIO-ÉLECTRIQUES PRIVÉES ET AUX APPAREILS RADIO-ÉLECTRIQUES CONSTITUANT CES STATIONS, présenté au Sénat, le 27 novembre 1977, par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des lois), n° 87 (année 1976-1977) ; rapport le 7 avril 1977, par M. Charles de Cuttoli, n° 240 (année 1976-1977) ; adoption le 21 avril 1977. — Projet de loi n° 98 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 avril 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2881 ; rapport le 9 juin 1977, par M. Magaud, n° 2970 ; adoption le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 728.

Transmis au Sénat le 29 juin 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 445 (année 1976-1977) ; rapport le 29 juin 1977, par M. de Cuttoli, n° 458 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 186 (année 1976-1977).

Loi n° 77-750 du 8 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 10 juillet 1977 (p. 3637).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1977] (p. 4338 et 4339).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Magaud, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme.*

L'objet du texte : la contraventionnalisation de certaines infractions commises par les utilisateurs de radios privées (p. 4338) ; l'utilisation de nouveaux types d'appareils pour les communications à distance limitée ; la législation existante ; la nature correctionnelle des infractions dans ce domaine ; le nouveau régime prévu par le texte ; le problème de la récidive (p. 4339).

DISCUSSION DES ARTICLES [28 juin 1977] (p. 4338 et 4339).

ORATEURS : *MM. Magaud, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Jacques Médecin, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de l'environnement, chargé du tourisme.*

ART. 1er : *Article L 97 du code des postes* (peines applicables aux infractions aux articles L 89 et L 93 du code des postes et télécommunications) : modalités de la récidive ; adopté (p. 4339).

ART. 2 (entrée en vigueur de la loi) ; adopté (p. 4339).

ART. 3 (application de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté avec modifications ; *amendement n° 1* de la commission ; adopté (modification des conditions d'application de la loi à Saint-Pierre-et-Miquelon) (p. 4339) ; le texte de l'amendement devient l'article 3 ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p 4339).

3. — PROJET DE LOI **n° 3231** MODIFIANT LE CODE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS EN CE QUI CONCERNE LES CONTRAVENTIONS DE GRANDE VOIRIE RELATIVES AUX INSTALLATIONS DU RÉSEAU SOUTERRAIN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, présenté au Sénat le 27 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 44 (année 1977-1978) ; rapport le 10 novembre 1977 par M. Marzin, n° 74 (année 1977-1978)) ; adoption le 18 novembre 1977. — Projet de loi n° 26 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3231 ; rapport le 15 décembre 1977 par M. Charles Bignon, n° 3360.

TÉLÉPHONE

Voir COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 5 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1 [10 avril 1973] (p. 765), 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1332, 1361), 10 [5, 6 juin 1974] (p. 2524) ; LOI DE FINANCES POUR 1974, Discussion générale ; PLAN 2 ; POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS (19 novembre 1973) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 39 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 674, 869 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 6, 7, 51 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 19, 21, 540.

— **Développement des installations téléphoniques dans le Cambrésis.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1208.

— **Exonération de la taxe de raccordement au réseau téléphonique pour les personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1268.

— **Exportation de matériels téléphoniques et télégraphiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1182.

— **Installation prioritaire du — pour les personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 614.

— **Installation du — dans les zones rurales.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1358.

— **Licenciements à la société Ericsson.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1362.

— **Sociétés d'équipement téléphonique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 786.

— **Suppression des avances remboursables pour l'installation du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 332, 610.

— **Taxation des communications téléphoniques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 448.

— **Taxe de raccordement des lignes téléphoniques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 341.

— **Téléphone en zone rurale.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 485.

TÉLÉVISION

Voir INFORMATION ; OFFICE DE RADIO-TÉLÉVISION (ORTF) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 747, 779, 796 ; RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION ; RAPPEL AU RÈGLEMENT DE M. ALAIN BONNET [27 novembre 1974] (p. 7103) ; TABACS 1.

— **Attentat contre un relais de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1266

— **Droit d'antenne à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1121.

— **Emissions politiques à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 788.

— **Financement de certaines séquences publicitaires à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1165.

— **Incidents à l'occasion d'une émission télévisée.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 620.

— **Intervention à la — d'un responsable politique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1247.

— **Liberté d'information à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1038.

— **Publicité clandestine à la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 226.

— **Suppression éventuelle de la publicité de marque à la —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1103.

— **en couleurs [procédé Secam].** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 29.

TÉMOIN

— **Capacité de témoigner en matière civile.** — *Voir* MAJORITÉ (AGE DE LA) [25 juin 1974] (p. 2935) ; RESPONSABILITÉ CIVILE 2.

TERMITES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2986** TENDANT A ORGANISER LA LUTTE CONTRE LES TERMITES, présentée à l'Assemblée nationale le 15 juin 1977 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

TERRAINS A BATIR

Voir IMPÔT SUR LE REVENU 10.

— **Evaluation des —.** *Voir* EXPROPRIATION 4.

TERRAINS COMMUNAUX

Voir PARTS DE MARAIS 1.

TERRES INCULTES

Voir AGRICULTURE 10.

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

1. — PROJET DE LOI **n° 2607** ORGANISANT UNE CONSULTATION DE LA POPULATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, présenté à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1976 par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Krieg, n° 2638 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 575.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 102 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. de Cuttoli, n° 117 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 42 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1221 du 28 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1976 (p. 7530).

PREMIÈRE LECTURE [1er décembre 1976] (p. 8858).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Alain Vivien, Villa, Marcus, Foyer.*

L'indépendance du territoire français des Afars et des Issas (p. 8858) ; caractéristiques du territoire ; son histoire ; sa composition ethnique ; la loi du 3 juillet 1976 ; l'objet du projet de loi (p. 8859).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

La vocation du territoire à l'indépendance (p. 8859) ; la recherche de garanties ; les démarches diplomatiques ; la consultation des forces politiques ; la refonte des listes électorales ; la consultation de la population ; l'institution de deux commissions ; la participation au scrutin (p. 8860).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le principe de l'autodétermination (p. 8860) ; le préalable de la nationalité ; les modifications proposées par le parti socialiste ; l'acquisition de la nationalité française ; la participation des représentants des partis politiques à la campagne électorale (p. 8861) ; la signification de l'indépendance ;

les affrontements entre ethnies ; le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; le général de Gaulle ; François Mitterrand ; les convoitises qui s'exercent sur le territoire ; Mayotte (p. 8862).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er décembre 1976] (p 8863).

ORATEURS : *MM. Villa, Krieg, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Alain Vivien, Brocard, Foyer.*

ART. 1er (délai de consultation de la population du TFAI) : adoption (p. 8863).

ART. 2 (délai dans lequel le Parlement sera appelé à se prononcer sur la consultation) (p. 8863) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Kalinsky (prise d'acte immédiate des résultats du scrutin par le Parlement) (p. 8863) ; l'article 2 est adopté (p. 8863) ;

Avant l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 4* de Mme Constans (modalités d'accélération de l'attribution de la nationalité française et participation des partis politiques re présentatifs à la revision des listes électorales) (p. 8863).

ART. 3 (modalités de participation au scrutin) (p. 8863, 8864) : retrait de l'*amendement n° 5* de M. Villa (participation des électeurs et électrices originaires du territoire) (p. 8864) ; adoption de l'*amendement n° 7* modifié de M. Alain Vivien (modalités de participation au scrutin des personnes inscrites non originaires du territoire) (p. 8864) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 8865).

ART. 4 (composition, mission et rôle de la commission de contrôle des opérations électorales) : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Maisonnat (participation des représentants des partis politiques du TFAI aux travaux de la commission) (p. 8865) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Villa (suppression des dispositions relatives au rôle de la commission en matière de propagande électorale (p. 8865) ; l'article 4 est adopté (p. 8865) ;

ART. 5 (composition et mission de la commission de recensement et de jugement) (p. 8865) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Villa (représentation des partis politiques à la commission en tant qu'observateurs) (p. 8865) ; rejet de l'*amendement n° 8* de M. Alain Vivien (participation des formations politiques aux travaux de la commission) (p. 8866) ; l'article 5 est adopté (p. 8866) ;

ART. 6 (imputation au budget de l'Etat des dépenses de la consultation) : adoption (p. 8866).

ART. 7 (modalités d'application de la loi) : adoption (p. 8866).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Alain Vivien :* la loi-cadre de 1956 ; le vote positif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8866) ;

— *M. Lucien Villa :* le vote positif du groupe du parti communiste (p. 8866).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8866).

2. — PROJET DE LOI n° 2559 AUTORISANT LE GOUVERNEMENT A MODIFIER PAR ORDONNANCES LES CIRCONSCRIPTIONS POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, présenté à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1976 par M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Authier, n° 2639 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 576.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 103 (année 1976-1977) ; renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. Charles de Cuttoli, n° 118 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 43 (année 1976-1977).

Décision du Conseil constitutionnel en date du 12 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 13 janvier 1977 ; rectificatif publié au *J.O.* du 14 janvier 1977.

Loi n° 77-51 du 20 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 21 janvier 1977 (p. 500).

PREMIÈRE LECTURE [1er décembre 1976] (p. 8866).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Krieg, suppléant M. Authier, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer. Exception d'irrecevabilité : MM. Alain Vivien, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Stirn, secrétaire d'Etat, Mme Constans.*

La modification par ordonnances de la composition des sections électorales et de la répartition des sièges pour l'élection des membres de la Chambre des députés du territoire

français des Afars et des Issas (p. 8866) ; l'opération de revision des listes électorales (p. 8867).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

Les conséquences des opérations d'attribution de la nationalité française ; la représentativité de la Chambre des députés ; la ratification des ordonnances (p. 8867).

Exception d'irrecevabilité de M. Alain Vivien et des membres du parti socialiste et des radicaux de gauche :

L'article 38 de la Constitution ; la répartition des compétences entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif (p. 8867) ; les conditions de l'habilitation législative ; les étapes de l'élaboration de l'article 38 ; l'ouvrage de M. Jean-Louis Debré ; les travaux du comité consultatif constitutionnel ; le comité ministériel (p. 8868) ; l'intervention de l'habilitation législative pour l'exécution du programme gouvernemental tel qu'il a été approuvé préalablement par l'Assemblée nationale ; l'interprétation faite de l'article 38 par M. Guy Mollet ; la mise en œuvre de la procédure prévue par l'article 38 (p. 8869) ; les commentaires juridiques de l'article 38 ; un projet qui ne constitue pas une mesure d'exécution d'un programme gouvernemental ; les compétences respectives du Gouvernement et du Parlement ; l'urgence de la consultation de la population du territoire français des Afars et des Issas (p. 8870) ; l'élaboration des textes constitutionnels ; le système dit de « l'alternance » ; l'application de l'article 38 (p. 8871).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La notion de programme gouvernemental (p. 8871) ; les précédents (p. 8872).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

La discussion du projet selon la procédure d'urgence (p. 8872) ; rejet de l'exception d'irrecevabilité (p. 8872).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le droit à l'autodétermination ; la procédure par ordonnance (p. 8872).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [1er décembre 1976] (p. 8872) :

ART. UNIQUE (habilitation du Gouvernement à modifier par ordonnances la composition des sections électorales et la répartition des sièges de députés) : l'article unique du projet de loi est adopté (p. 8872).

Le vote négatif des groupes du parti socialiste et des radicaux de gauche et communiste (p. 8872).

3. — PROJET DE LOI n° 2909 RELATIF A L'INDÉPENDANCE DU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, présenté à l'Assemblée nationale le 18 mai 1977 par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 26 mai 1977 par M. Krieg, n° 2929 ; adoption le 2 juin 1977. — Projet de loi n° 686.

Transmis au Sénat le 3 juin 1977, n° 351 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 9 juin 1977 par M. de Cuttoli, n° 360 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 14 juin 1977. — Projet de loi n° 138 (année 1976-1977).

Loi n° 77-625 du 21 juin 1977, publiée au *J.O.* du 21 juin 1977 (p. 3334).

PREMIÈRE LECTURE [2 juin 1977] (p. 3333).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM Krieg, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Christian Bonnet, ministre, de l'intérieur, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Franceschi, Max Lejeune.*

L'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas ; les résultats du référendum (p. 3333) ; les caractéristiques du Territoire des Afars et des Issas ; la lutte d'influence entre l'Ethiopie et la Somalie ; les liens de coopération avec la France ; l'économie du projet de loi ; les problèmes de nationalité (p. 3334).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

L'émancipation du peuple du Territoire des Afars et des Issas ; la coopération avec la France ; la volonté de la communauté internationale de maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale du nouvel Etat (p. 3334).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

Le référendum : l'historique de l'installation des Français sur ce territoire (p. 3334, 3335) ; le statut issu de la loi du 3 juillet 1967 ; le désir d'accession à l'indépendance manifesté le 18 novembre 1975 ; la nécessité de consulter la population ; l'établissement d'un calendrier et des modalités d'accession à l'indépendance ; l'organisation d'élections pour le renouvellement de la Chambre des députés du territoire ; les dispositions du texte ; la fixation de la date d'accession à la souveraineté internationale ; le règlement des questions de nationalité ; le développement de la coopération entre la France et le nouvel Etat ; les travaux réalisés sur ce territoire ; le parrainage par la France de l'admission de Djibouti dans les organismes internationaux (p. 3335).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le choix offert par le Gouvernement au territoire : l'indépendance proposée par Georges Pompidou ou un statut « évolutif » : le refus de prendre en compte les aspirations des populations ; les conditions de l'accession à l'indépendance ; la nécessité de discuter de la politique de coopération que la France entend mener avec la République de Djibouti ; la nécessité d'une coopération militaire mais aussi monétaire, économique et technique ; le sort du chemin de fer franco-éthiopien ; la conjoncture internationale dans la région de Djibouti (p. 3336) ; les menaces pesant sur l'avenir de ce pays (p. 3337).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La nécessité pour la France de manifester sa solidarité avec le futur Etat de Djibouti (p. 3336).

DISCUSSION DES ARTICLES [2 juin 1977] (p. 3337).

ORATEURS : *MM. Krieg, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Foyer, président de la commission des lois, Kalinsky.*

ART. 1er (accession à l'indépendance du Territoire des Afars et des Issas) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3337) ; le texte de l'amendement n° 1 devient l'article 1er (p. 3337).

ART. 2 (non-application du titre VII du code de la nationalité française au Territoire français des Afars et des Issas) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 2* de la commission (p. 3337) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 3337).

ART. 3 (sort des nationaux français) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3337) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 3337).

ART. 4 (modalités relatives à la nationalité des originaires du Territoire français des Afars et des Issas) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (détermination des personnes pouvant se faire reconnaître ou recouvrer la nationalité française) (p. 3338) ; le texte de cet amendement devient l'article 4 (p. 3338).

Après l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (conditions nécessaires pour se faire reconnaître la nationalité française) (p. 3338).

ART. 5 (cas de réintégration dans la nationalité française) : adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (modification rédactionnelle).

ART. 6 (modalités de déclaration prévues aux articles précédents) : adoption (p. 3338).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Kalinsky :* la position du parti communiste français en faveur de l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas ; les conditions difficiles de la construction du nouvel Etat ; la nécessité d'une coopération fondée sur la non-ingérence et le respect de la souveraineté nationale (p. 3338) ;

— *M. Foyer :* l'attitude « singulière » de l'opposition (p. 3338) ; les risques pesant sur la liberté du nouveau territoire (p. 3339).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3339).

Voir aussi NATIONALITÉ FRANÇAISE 2 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 902, 959 ; TOM.

— **Droits des militaires originaires des —.** *Voir* PROPOSITIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES 23.

— **Modification des circonscriptions électorales.** — *Voir* CONSEIL CONSTITUTIONNEL (DÉCISIONS) (*J.O.* du 13 janvier 1977, p. 344).

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

— PROJET DE LOI ÉTENDANT AUX TERRITOIRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, DES ILES WALLIS-ET-FUTUNA, DES ILES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, AUX TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES ET AU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS, LES ARTICLES PREMIER A 7 DE L'ORDON-

NANCE N° 58-1351 DU 27 DÉCEMBRE 1958 RELATIVE A LA CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER, pour l'adoption en première lecture, voir table des matières, 4e législature, TOM, 23, transmis au Sénat (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 221 (année 1972-1973) ; rapport le 10 avril 1973 par M. Robert Bruyneel, n° 247 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 12 avril 1973. — Projet de loi n° 97 (année 1972-1973).

Loi n° 73-447 du 25 avril 1973, publiée au *J.O.* du 26 avril 1973 (p 4779).

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 648** PORTANT LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE DE 14 A 16 ANS DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Pidjot et M. Sanford (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROJET DE LOI **n° 731** ÉTENDANT AUX TERRITOIRES DES COMORES, DES ILES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON, DES ILES WALLIS-ET-FUTUNA, DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET AU TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, DU CODE PÉNAL, DU CODE CIVIL ET DE LA LOI N° 70-643 DU 17 JUILLET 1970 TENDANT A RENFORCER LA GARANTIE DES DROITS INDIVIDUELS DES CITOYENS, présenté à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

— *Voir aussi* DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

— **Représentation des — à l'Assemblée nationale.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 49, 50.

— **Système d'amendes forfaites.** — *Voir* AMENDES 4.

TESTAMENT

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 5.

THAILANDE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 58.

THEATRE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Culture et environnement : I. — Culture ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 7 à 12.

— **Jeune théâtre, théâtre privé.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture (p. 5606, 5612, 5615).

— **Réunion des théâtres lyriques nationaux.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (deuxième partie), Culture [30 octobre 1974] (p. 5607).

THERMALISME

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 656** TENDANT A LA CRÉATION D'UN DIPLOME D'ÉTAT DE TECHNICIEN THERMAL, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. Besson et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi COMMERCE ET ARTISANAT [6 et 7 décembre 1973] (p. 6709) (Remboursement des frais de cure thermale) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5807, 5816, 5821) ; Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5931, 5932, 5935, 5936, 5954) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] (p. 5570) ; Tourisme [3 octobre 1974] (p. 5709, 5714, 5720) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 195.

— **Développement du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 696.

— **Eaux minérales.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (première partie), après l'article 11.

THIONVILLE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 16 ; USINOR.

TIERS-MONDE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 14 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [16 novembre 1974] (p. 5954, 5962, 5969) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 166.

TIMBRES-POSTE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 342.

TINDEMANS

— **Rapport** —. *Voir* ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES 1.

TITAN-CODER

— **Entreprise** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5799, 5800) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 172, 239 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 40 à 44.

TITULARISATION

— **des auxiliaires des PTT.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 375.

TOKYO ROUND

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Commerce extérieur.

TORTUE CARET

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 163.

TOULON

— **Transfert de la préfecture du Var à** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 165, 318 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 77 ; MOTION DE CENSURE 3.

TOULOUSE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1407, 1408).

— **Activités de l'ex-CII à** —. *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 410.

— **Circulation dans la ville de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1224.

— **Modalités d'établissement des listes électorales de la ville de** —. *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 40, Articles 3 et 7.

— **Nomination à l'IUT de l'université de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1150.

— **Regroupement des services centraux de la météorologie nationale à** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVRNEMENT 640.

TOURISME

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 583** TENDANT A ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SOCIAL ET FAMILIAL, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Virgile Barel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 26 juin 1975 par M. Porelli, n° 1810.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1594** TENDANT A AFFECTER A LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DESTINÉS AU TOURISME SOCIAL UNE FRACTION DES SOMMES INVESTIES AU TITRE DE LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT DE CONSTRUCTION, présentée à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par MM. Godon et Neuwirth (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi AGENCES DE VOYAGE 1, 3 ; AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 1 ; CAMPING - CARAVANING ; HÔTELS - RESTAURANTS ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4787 à 4791, 4797 à 4800) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Environnement (p. 5637) ; Commerce extérieur [20 novembre 1974] (p. 6831) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (n° 3120) (deuxième partie), Services du Premier ministre : V. — Commissariat général du Plan ; articles et articles additionnels non rattachés (art. 64) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Qualité de la vie, III ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 53, 60 ; TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 86.

— **Ressources des offices de —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 494.

— **Tourisme dans les DOM.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (p. 4930, 4931, 4938, 4939).

— **Tourisme en montagne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 783 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 39.

TOUVIER

— **Affaire —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Anciens combattants [31 octobre 1975] (p. 7691, 7695, 7702) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1164 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 1621, 2681.

TOXICOMANIE

Voir HANDICAPÉS 1975 (p. 7820) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 32.

TRAIN A GRANDE VITESSE (TGV)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

1. — PROJET DE LOI **n° 191** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE RELATIVE A L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE ET A L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS JUDICIAIRES ET DU PROTOCOLE ADDITIONNEL, SIGNÉE A PARIS LE 28 JUIN 1972, présenté au Sénat le 20 décembre 1972 par M. Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 217 (année 1972-1973) ; rapport le 10 avril 1973 par M. Carrier, n° 253 (année 1972-1973) ; adoption le 12 avril 1973. — Projet de loi n° 94 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 191 ; rapport le 26 avril 1973 par M. Marcus, n° 236 ; adoption définitive le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 4.

Loi n° 73-464 du 9 mai 1973, publiée au *J.O.* du 10 mai 1973 (p. 5187).

DISCUSSION [26 avril 1973] (p. 941).

ORATEURS : *MM. Marcus, rapporteur, Michel Jobert, ministre des affaires étrangères, Claude Gerbet.*

Observations de la commission des affaires étrangères (p. 941, 942) ; articles 14 et 15 du code civil (p. 943).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 943).

2. — PROJET DE LOI **n° 192** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE RELATIVE A L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE ET A L'EXTRADITION, AVEC UN PROTOCOLE ADDITIONNEL, SIGNÉS A PARIS LE 28 JUIN 1972, présenté au Sénat le 20 décembre 1972 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 216 (année 1972-1973) ; rapport le 10 avril 1973 par M. Carrier, n° 252 (année 1972-1973) ; adoption le 12 avril 1973. — Projet de loi n° 93 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 192 ; rapport le 26 avril 1973 par M. Marcus, n° 237 ; adoption définitive le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 3.

Loi n° 73-465 du 9 mai 1973, publié au *J.O.* du 10 mai 1973 (p. 5187).

DISCUSSION [26 avril 1973] (p. 939).

ORATEURS : *MM. Marcus, rapporteur, Michel Jobert, ministre des affaires étrangères, Cot, Palewski.*

Observations de la commission des affaires étrangères (p. 939, 940).

Intervention de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 940) :

Articles 44 et 21, de la convention : échanges de lettres en matière d'impôts et de taxes (p. 940, 941).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 941).

3. — PROJET DE LOI **n° 193** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION CONSULAIRE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE, SIGNÉE A PARIS LE 28 JUIN 1972, présenté à l'Assemblée na-

tionale le 25 avril 1973 par M. Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des Affaires étrangères) ; rapport le 26 avril 1973 par M. Marcus, n° 238. Adoption le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 2.

Transmis au Sénat le 3 mai 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 262 (année 1972-1973) ; rapport le 17 mai 1973, par M. Carrier, n° 275 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 24 mai 1973. — Projet de loi n° 108 (année 1972-1973).

Loi n° 73-512 du 6 juin 1973, publiée au *J.O.* du 7 juin 1973 (p. 6051).

DISCUSSION [26 avril 1973] (p. 937).

ORATEURS : *MM. Marcus, rapporteur et Michel Jobert, ministre des affaires étrangères.*

Relations franco-tunisiennes ; contentieux concernant l'indemnisation des colons dépossédés ; consuls honoraires ; suspension de l'inviolabilité des fonctionnaires consulaires ; droit de visite des consuls auprès des ressortissants incarcérés (p. 938).

Intervention de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères :

Statut du personnel consulaire ; information et droit de visite des consuls en cas d'arrestation de leurs ressortissants (p. 939).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 939).

4. — PROJET DE LOI **n° 194** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION PORTANT CRÉATION D'UN INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN, DE L'ACTE FINAL JOINT ET DU PROTOCOLE SUR LES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN, signés à Florence le 19 avril 1972, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; avis le 23 mai 1973, par M. Pierre Weber (affaires culturelles), n° 359 ; rapport le 24 mai 1973 par M. Pianta, n° 412 ; adoption le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 14.

Transmis au Sénat le 19 juin 1973, n° 310 (année 1972-1973) ; rapport le 26 juin 1973 par M. Pierre Giraud, n° 326 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 123 (année 1972-1973).

Loi n° 73-597 du 4 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1973 (p. 7227).

DISCUSSION [14 juin 1973] (p. 2139).

ORATEURS : *MM. Pianta, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Pierre Weber, rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Labarrère, Cointat, Bordu, Hamel.*

Première réalisation de l'Europe universitaire (p. 2139) ; article 9, paragraphes 2 et 216 du traité de l'Euratom (p. 2139) ; création d'une université européenne à Florence (p. 2139) ; mission de l'institut (p. 2139) ; organes de l'institut (p. 2139, 2140) ; autonomie administrative et scientifique (p. 2140) ; problème linguistique (p. 2140) ; problèmes financiers (p. 2140) ; équivalence des diplômes (p. 2140, 2141, 2144) ; insuffisance et complexité de ce projet (p. 2140, 2141, 2142, 2143) ; enseignement européen commun dès le premier cycle (p. 2141) ; création d'un baccalauréat européen (p. 2141) ; institution d'un livret universitaire européen (p. 2141) ; télé-université européenne (p. 2141) ; association pour l'étude des problèmes de l'Europe (p. 2141) ; attitude du gouvernement français vis-à-vis de l'Europe (p. 2142, 2143) ; toute puissance du conseil supérieur qui risque d'entraver le fonctionnement de l'institut (p. 2143) ; problème de la valeur des titres décernés par l'institut (p. 2143) ; projet Guichard de centre européen de développement de l'éducation ; problème de l'application de la convention du conseil de l'Europe de 1970 sur le maintien du paiement des bourses aux étudiants poursuivant leurs études à l'étranger (p. 2143) ; nécessité d'une coopération entre toutes les universités européennes (p. 2144) ; annexe II de la convention (p. 2145).

Intervention de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

Volonté d'efficacité et souci de réalisme ; objet limité de cet institut en l'absence d'une véritable équivalence des diplômes et d'une véritable coordination universitaire (p. 2141) ; organisation de cet institut ; son caractère intergouvernemental (p. 2142) ; projet Guichard d'un centre européen de développement de l'éducation ; problème de l'équivalence des diplômes ; nécessité d'une harmonisation entre les politiques universitaires nationales (p. 2145, 2146).

ART. UNIQUE : abstention du groupe communiste.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2146).

5. — PROJET DE LOI **n° 195** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE RELATIVE A L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME D'INSCRIPTION DES TESTAMENTS, signée à Bâle le 16 mai 1972, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport el 26 avril 1973 par M. Roux, n° 235 ; adoption le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 1.

Transmis au Sénat le 3 mai 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 261 (année 1972-1973) ; rapport le 17 mai 1973 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 274 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 24 mai 1973. — Projet de loi n° 107 (année 1972-1973).

Loi n° 73-511 du 6 juin 1973, publiée au *J.O.* du 7 juin 1973 (p. 6051).

DISCUSSION [26 avril 1973] (p. 936).

ORATEURS : *MM. Claude Roux, rapporteur et Michel Jobert, ministre des affaires étrangères.*

Cas des testaments olographes (p. 937).

Intervention de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 937) :

Absence de création d'un registre international unique ; registre central tenu par le conseil supérieur du notariat ; testament olographes.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 937).

6. — PROJET DE LOI **n° 443** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU ZAIRE SUR LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS, signée le 5 octobre 1972, présenté à l'Assemblée nationale le 5 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 23 novembre 1973 par M. Péronnet, n° 780 ; adoption le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 72.

Transmis au Sénat le 13 décembre 1973, n° 86 (année 1973-974) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 décembre 1973 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 96 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 48 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1146 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13836).

DISCUSSION [12 décembre 1973] (p. 6908).

ORATEURS : *MM. Péronnet, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Investissements français au Zaïre, garantie des investissements à l'étranger contre les risques politiques (p. 6908).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 6909).

7. — PROJET DE LOI **n° 445** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE RELATIF AU SIÈGE DE L'AGENCE ET A SES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS, AVEC UNE ANNEXE ET UN ÉCHANGE DE LETTRES DU 30 AOUT 1972, présenté à l'Assemblée nationale le 5 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1973 par M. Seitlinger, n° 755 ; adoption le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 73.

Transmis au Sénat le 13 décembre 1973, n° 87 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 14 décembre 1973 par M. Emile Didier, n° 91 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 50 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1143 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13836).

DISCUSSION [12 décembre 1973] (p. 6909).

ORATEURS : *MM. Seitlinger, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Deniau, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Action de l'agence de coopération culturelle et technique (p. 6909, 6910).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 6910).

8. — PROJET DE LOI **n° 450** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION PORTANT LOI UNIFORME SUR LA VENTE INTERNATIONALE DES OBJETS MOBILIERS CORPORELS ET DE LA CONVENTION PORTANT LOI UNIFORME SUR LA FORMATION DES CONTRATS DE VENTE INTERNATIONALE DES OBJETS MOBILIERS CORPORELS, OUVERTES A LA SIGNATURE A LA HAYE LE 1er JUILLET 1964, présenté par l'Assemblée nationale le 7 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères).

9. — PROJET DE LOI **n° 519** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1972 SUR LE CACAO, présenté à l'Assemblée nationale le 21 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Roux, n° 543 ; adoption le 28 juin 1973. — Projet de loi n° 35.

Transmis au Sénat le 29 juin 1973, n° 357 (année 1972-1973) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 29 juin 1973 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 360 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 29 juin 1973. — Projet de loi n° 135 (année 1972-1973).

Loi n° 73-638 du 11 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1973 (p. 7531).

DISCUSSION [28 juin 1973] (p. 2616).

ORATEURS : *MM. Claude Roux, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Organisation du marché du cacao ; participation de la CEE aux travaux de la conférence ; non-participation des Etats-Unis à l'accord ; problème général de la stabilisation des cours des matières premières (p. 2617).

ART. UNIQUE : autorisation d'approbation de l'accord international de 1972 sur le cacao.

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* dispositions contraires à l'égalité des Etats et à la Charte des Nations unies (p. 2617).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2618).

10. — PROJET DE LOI **n° 692** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION FISCALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ENSEMBLE LE PROTOCOLE ET L'ÉCHANGE DE LETTRES JOINTS, SIGNÉS A PARIS LE 22 SEPTEMBRE 1972, présenté au Sénat le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° 379 (année 1972-1973) ; rapport le 9 octobre 1973 par M. Gustave Héon, n° 3 (année 1973-1974) ; adoption le 11 octobre 1973. — Projet de loi n° 2 (année 1973-1974).

Transmis à l'assemblée nationale le 12 octobre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 692 ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Durieux, n° 821 ; adoption définitive le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 76.

Loi n° 73-1114 du 20 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1973 (p. 13611).

DISCUSSION [12 décembre 1973] (p. 6912).

ORATEURS : *MM. Destremau, suppléant ; M. Durieux, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Extension du bénéfice de l'avoir fiscal aux actionnaires de sociétés françaises résidant à l'étranger.

ART. UNIQUE : approbation de la convention fiscale franco-malienne ;

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 6913).

11. — PROJET DE LOI **n° 717** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LA LÉGITIMATION PAR MARIAGE, OUVERTE A LA SIGNATURE A ROME LE 10 SEPTEMBRE 1970, signée par la France à cette même date, présenté à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Pierre Messmer (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 25 juin 1974 par M. Forens, n° 1083 ; adoption le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 127.

Transmis au Sénat le 2 juillet 1974, n° 261 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Jean Péridier, n° 39 (année 1974-1975); adoption définitive le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 21 (année 1974-1975).

Loi n° 74-922 du 5 novembre 1974, publiée au *J.O.* du 6 novembre 1974 (p. 11244).

DISCUSSION [28 juin 1974] (p. 3192).

ORATEURS : *MM. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Forens, rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. Foyer.*

Double objet de ce texte : d'une part, faciliter la légitimation des enfants naturels, d'autre part, assurer la publicité dans chaque Etat contractant des légitimations survenues sur le territoire des autres Etats contractants ; règles du droit français plus libérales que celles de la convention ; extension de plein droit aux territoires d'outre-mer des lois métropolitaines relatives à l'état et à la capacité des personnes (p. 3192 à 3194).

ART. UNIQUE : adoption (p. 3194).

12. — PROJET DE LOI **n° 726** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT DU 31 JANVIER 1973 A LA CONVENTION GÉNÉRALE ENTRE LA FRANCE ET LA YOUGOSLAVIE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE, signée le 5 février 1950, modifiée et complétée par les avenants des 8 février 1966 et 13 février 1969, présenté au Sénat le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 373 (année 1972-1973) ; rapport le 16 octobre 1973 par M. Lhospied, n° 14 (année 1973-1974) ; adoption le 25 octobre 1973. — Projet de loi n° 6 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 726 ; rapport le 16 novembre 1973 par M. Odru, n° 766 ; adoption définitive le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 74.

Loi n° 73-1116 du 20 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1973 (p. 13611).

DISCUSSION [12 décembre 1973] (p. 6910).

ORATEURS : *MM. Odru, rapporteur de la commission des affaires culturelles, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Suppression du délai de six ans au-delà duquel les travailleurs yougoslaves occupés en France et les travailleurs français occupés en Yougoslavie ne pouvaient plus prétendre aux allocations familiales et aux soins de santé pour les membres de leur famille restés dans leur pays d'origine ; insuffisance des informations statistiques sur les travailleurs immigrés (p. 6910, 6911).

Intervention de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 6911) :

Difficultés de l'information statistique nées du respect des libertés individuelles ; insuffisance des crédits pour établir des statistiques de demandes de naturalisation ;

ART. UNIQUE : approbation de l'avenant à la convention générale entre la France et la Yougoslavie sur la sécurité sociale.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 6911).

13. — PROJET DE LOI **n° 727** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE MALAISIE, SIGNÉ A PARIS LE 3 NOVEMBRE 1972, présenté au Sénat le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 377 (année 1972-1973) ; rapport le 16 octobre 1973 par M. Lhospied, n° 15 (année 1973-1974) ; adoption le 25 octobre 1973. — Projet de loi n° 7 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 727 ; rapport le 29 novembre 1973 par M. Boscher, n° 805 ; adoption définitive le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 75.

Loi n° 73-1115 du 20 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1973 (p. 13611).

DISCUSSION [12 décembre 1973] (p. 6911).

ORATEURS : *MM. Boscher, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affiares étrangères.*

ART. UNIQUE : approbation de l'accord de coopération culturelle et technique entre la France et la Malaisie.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 6912).

14. — PROJET DE LOI **n° 728** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA PRÉVENTION DE LA

POLLUTION MARINE PAR LES OPÉRATIONS D'IMMERSION EFFECTUÉES PAR LES NAVIRES ET AÉRONEFS, SIGNÉE A OSLO LE 15 FÉVRIER 1972, présenté au Sénat le 30 juin 1973, par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 378 (année 1972-1973) ; rapport le 16 octobre 1973 par M. Raymond Boin, n° 16 (année 1973-1974) ; adoption le 25 octobre 1973. — Projet de loi n° 8 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 728 ; rapport le 14 décembre 1973 par M. Jean-Pierre Cot, n° 846 ; adoption définitive le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 82.

Loi n° 73-1198 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14152).

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7151).

ORATEURS : *MM. Jean-Pierre Cot, rapporteur de la commission des affaires étrangères, de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Virgile Barel.*

Accident du *Torrey Canyon ;* caractère restreint de la convention d'Oslo qui ne couvre que l'Atlantique Nord-Est, la Manche et la mer du Nord et dont l'application dépendra de la bonne volonté des Etats ; exclusion de la convention des rejets liés à l'acte de navigation ; contrôle par une commission internationale ; (p. 7151, 7152, 7153) ; problème de la Méditerranée ; vote de ce texte par le groupe communiste (p. 7153).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 7153).

15. — PROJET DE LOI **n° 743** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES ET DE SES PROTOCOLES ADDITIONNELS N^os^ 1, 3, 4 ET 5, présenté au Sénat le 9 octobre 1973, par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 2 (année 1973-1974) ; rapport le 25 octobre 1973 par M. Roger Poudonson, n° 29 (année 1973-1974) ; adoption le 30 octobre 1973. — Projet de loi n° 13 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 novembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 743 ; rapport le 12 décembre 1973 par M. Chandernagor, n° 829 ; avis le 14 décembre 1973 par M. Riviérez au nom de la commission des lois, n° 850 ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 102.

Loi n° 73-1227 du 31 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1974 (p. 67).

DISCUSSION [20 décembre 1973] (p. 7257, 7278).

ORATEURS : *MM. Chandernagor, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Bertrand Denis, Rivierez, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Jean-Paul Palewski, Péronnet, Odru, Forni, Commenay, Ibéné, Jobert, ministre des affaires étrangères, Jean-Pierre Cot, Caro.*

Attribution de rapports à des membres de l'opposition (p. 7258) ; contenu de la convention : définition des droits garantis, droits privés et droits publics mais omission des droits économiques et sociaux (p. 7256, 7262) ; procédures internationales de garantie et de contrôle établies par la convention (p. 7258) ; retard de la France pour ratifier cette convention ; raisons de ce retard (p. 7259), 7265) ; refus du Gouvernement d'accepter le droit de requête individuel (p. 7259, 7264, 7268) ; la réserve aux articles 5 et 6 qui portent sur les conditions dans lesquelles une personne peut être privée de sa liberté et sur les droits de la défense qui vise à préserver la spécificité du régime disciplinaire militaire (p. 7259, 7260, 7263, 7267) ; réserve à l'article 15 de la convention tenant à l'existence de l'article 16 de la Constitution (p. 7259, 7261, 7263, 7264, 7267, 7268, 7269) ; arrêt Lawless (p. 7261, 7263) ; pouvoirs du Parlement en ce qui concerne les traités (p. 7260) ; déclaration interprétative sur l'article 10 consacré à la liberté d'expression ; problème de l'ORTF (p. 7261, 7262, 7263, 7267) ; nécessité d'une mise à jour de la convention (p. 7262, 7265, 7266) ; état satisfaisant de la législation française (p. 7262, 7263) ; hommage au président René Cassin (p. 7264, 7267, 7269) ; manifestations de racisme (p. 7264) ; vote positif du groupe UDR (p. 7265) ; problème de l'adhésion de la France aux pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (p. 7265) ; dénonciation des atteintes aux libertés publiques (p. 7266) ; vote positif du groupe communiste (p. 7267) ; garde à vue, droits de la défense, détention préventive (p. 7267) ; objecteurs de conscience (p. 7267, 7268) ; vote positif du groupe de l'union

centriste (p. 7268) ; problème du respect des droits de l'homme dans les départements d'outre-mer (p. 7269, 7270).

Intervention de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères (p. 7278) :

Contrôle de l'application de la convention par nos propres tribunaux ; délai de réflexion nécessaire au Gouvernement pour accepter la possibilité de requête individuelle devant la commission européenne (p. 7278) ; signification plus politique que juridique de cet engagement, compte tenu du système de protection des droits de l'homme existant en France ; proposition du ministre au Gouvernement relative à l'adhésion de la France au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et au pacte international relatif aux droits civils et politiques (p. 7279) ; réponse sur le problème des réserves (p. 7279, 7280) ; le problème de la déclaration interprétative à l'article 10 concernant la radiodiffusion-télévision, la défense de la vie privée, la détention préventive, la garde à vue et le flagrant délit (p. 7280).

Retrait d'une motion de renvoi de M. Cot et des membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; problème des prérogatives respectives du Gouvernement et du Parlement en matière de conclusion d'engagements internationaux : obligation de soumettre les réserves au Parlement (p. 7281, 7282) ; retrait d'une demande d'ajournement de M. Caro après que M. Jobert, ministre, lui ait assuré qu'en aucun cas, les mesures arrêtées en vertu de l'article 16 de la Constitution, ne pourraient être contraires ni à l'esprit ni à la lettre de la convention (p. 7283).

ART. UNIQUE : autorisant la ratification ; fraude électorale dans les DOM (p. 7283).

EXPLICATIONS DE VOTE :

ADOPTION à l'unanimité de l'article unique du projet de loi (n° 7284).

16. — PROJET DE LOI **n° 749** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACTE ADDITIONNEL PORTANT MODIFICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES, présenté à l'Assemblée nationale le 9 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre, (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport, le 30 mai 1974, par M. Nessler, n° 980 ; adoption le 14 juin 1974. — Projet de loi n° 108.

Transmis au Sénat le 18 juin 1974, n° 213 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport, le 27 juin 1974, par M. P.-C. Taittinger, n° 249 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 81 (année 1973-1974).

Loi n° 74-632 du 5 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 7 juillet 1974 (p. 7101).

DISCUSSION [14 juin 1974] (p. 2727).

ORATEURS : *MM. Chaumont, rapporteur suppléant de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Modification de la convention internationale pour la protection des obtentions végétales : aménagement du système de contributions des Etats et mesures tendant à faciliter l'adhésion des pays en voie de développement (p. 2727, 2728).

ART. UNIQUE : adoption (p. 2728).

17. — PROJET DE LOI **n° 751** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE POUR ÉVITER LA DOUBLE IMPOSITION DES REVENUS PROVENANT DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX AÉRIENS, SIGNÉ A PARIS LE 29 JANVIER 1973, présenté au Sénat le 30 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° 372 (année 1972-1973) ; rapport le 8 novembre 1973 par M. Gustave Héon, n° 4 (année 1973-1974) ; adoption le 8 novembre 1973. — Projet de loi n° 14 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 novembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 751 ; rapport le 14 décembre 1973 par M. Onfroy, n° 845 ; adoption définitive le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 86.

Loi n° 73-1199 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14152).

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7156).

ORATEURS : *MM. Offroy, rapporteur de la commission des afaires étrangères ; de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Hamel, Frédéric-Dupont.*

Accord tendant à éviter la double imposition des revenus provenant des transports internationaux aériens ; demande d'explications sur l'action menée par le Gouvernement pour obtenir du Gouvernement syrien qu'il communique la liste des prisonniers israéliens (p. 7156, 7157).

ART. UNIQUE : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 7157).

18. — PROJET DE LOI **n° 767** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ILE MAURICE SUR LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS, SIGNÉE A PORT-LOUIS LE 22 MARS 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 12 décembre 1973 par M. Roux, n° 828 ; adoption le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 83.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1973, n° 110 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 19 décembre 1973 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 116 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 49 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1144 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13836).

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7154).

ORATEURS : *MM. Roux, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Protection des investissements français dans l'île Maurice.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 7154).

19. — PROJET DE LOI **n° 771** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DES PAYS-BAS, TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE SIGNÉE A PARIS LE 16 MARS 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 14 décembre 1973 par M. Caro, n° 844 ; adoption le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 84.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1973, n° 111 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 19 décembre 1973 par M. Héon, n° 113 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 47 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1145 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13836).

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7154).

ORATEURS : *MM. Caro, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Imposition des revenus des capitaux mobiliers dans l'Etat de résidence de leurs bénéficiaires et non pas dans l'Etat de leur source ; bénéfice des dispositions de l'avoir fiscal pour les actionnaires de sociétés françaises résidents des Pays-Bas ; accords semblables avec tous les pays de la Communauté (p. 7154, 7155).

ARTICLE UNIQUE : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 7155).

20. — PROJET DE LOI **n° 812** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE CONCERNANT UNE RECTIFICATION DE LA FRONTIÈRE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ET LE CANTON DE GENÈVE SIGNÉE A PARIS LE 10 JUILLET 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 29 novembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport, le 4 juillet 1974, par M. Roger, n° 1118 ; adoption le 3 octobre 1974. — Projet de loi n° 140.

Transmis au Sénat le 15 octobre 1974, n° 26 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées) ; rapport, le 17 octobre 1974, par M. Emile Didier, n° 44 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 20 (année 1974-1975).

Loi n° 74-921 du 5 novembre 1974, publiée au *J.O.* du 6 novembre 1974 (p. 11244).

DISCUSSION [3 octobre 1974] (p. 4726).

ORATEURS : *MM. Roger, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Permettre l'implantation des services de police et de douane français et helvétique sur la « Route Blanche » qui relie Chamonix à Genève (p. 4726) ; délégués permanents à l'abornement de la frontière (p. 4727).

Intervention de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères :

Cette rectification mineure de frontière est la conséquence d'une amélioration des liaisons routières entre la France et le canton de Genève (p. 4727).

ART. UNIQUE : adoption (p. 4727).

21. — PROJET DE LOI **n° 822** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ARRANGEMENT ENTRE CERTAINS GOUVERNEMENTS EUROPÉENS ET L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE RECHERCHES SPATIALES CONCERNANT L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE LANCEUR ARIANE, FAIT A NEUILLY-SUR-SEINE LE 21 SEPTEMBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 décembre 1973 par M. Cousté, n° 857 ; adoption le 18 décembre 1973. — Projet de loi n° 85.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1973, n° 109 (année 1973, 1974) ; rapport le 19 décembre 1973 par M. Michel Yver, n° 115 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Projet de loi n° 51 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1201 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14153).

DISCUSSION [18 décembre 1973] (p. 7155).

ORATEURS : *MM. Cousté, rapporteur de la commission des affaires étrangères : de Lipkowski, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Relance de l'Europe spatiale ; programme Ariane de lanceur européen avec un maître d'œuvre unique, le centre national d'études spatiales (CNES) ; projets d'un laboratoire spatial et d'un satellite de navigation maritime (p. 7155, 7156).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 7156).

22. — PROJET DE LOI **n° 842** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LES RÉPUBLIQUES MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE, CONCLU LE 4 DÉCEMBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des Affaires étrangères), rapport le 13 juin 1974, par M. Chaumont, n° 1063 ; adoption le 14 juin 1974. — Projet de loi n° 109.

Transmis au Sénat le 18 juin 1974, n° 215 (année 1973-1974) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 26 juin 1974, par M. Robert Schmitt, n° 239 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 72 (année 1973-1974).

Loi n° 74-626 du 2 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1974 (p. 6963).

DISCUSSION [14 juin 1974] (p. 2728).

ORATEURS : *MM. Chaumont, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances.*

Confirmation de l'appartenance des Etats de l'Union monétaire ouest-africaine à la zone franc mais changement tenant compte de la volonté des états de gérer plus librement leur monnaie ; augmentation du plafond des avances au trésors nationaux (p. 2729, 2730).

ART. UNIQUE : adoption (p. 2730).

23. — PROJET DE LOI **n° 853** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION TENDANT A ÉLIMINER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A ÉTABLIR DES RÈGLES D'ASSISTANCE MUTUELLE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE FISCALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE TCHÉCOSLOVAQUE, SIGNÉE A PARIS, LE 1er JUIN 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport, le 14 novembre 1974, par M. Forni, n° 1291 ; adoption le 22 novembre 1974. — Projet de loi n° 182.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1974, n° 110 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport, le 12 décembre 1974, par M. Gustave Héon, n° 139 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 49 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1081 du 21 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1974 (p. 12908).

DISCUSSION [22 novembre 1974] (p. 6982).

ORATEURS : *MM. Forni, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Analyse le sens de la convention fiscale signée avec la Tchécoslovaquie (p. 6983).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Doubles impositions ; assistance mutuelle en matière fiscale (p. 6982) ; relations économiques franco-tchécoslovaques (p. 6983) ; relations internationales et nature du régime (p. 6983).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6983).

24. — PROJET DE LOI **n° 854** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION TENDANT A ÉLIMINER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A ÉTABLIR DES RÈGLES D'ASSISTANCE MUTUELLE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE FISCALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE ENSEMBLE LE PROTOCOLE JOINT, SIGNÉ A TUNIS, LE 28 MAI 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport, le 28 juin 1974, par M. René Feït, n° 1109 ; adoption le 3 octobre 1974. — Projet de loi n° 141.

Transmis au Sénat le 15 octobre 1974, n° 25 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport, le 17 octobre 1974, par M. Gustave Héon, n° 35 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 48 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1080 du 21 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1974 (p. 12908).

DISCUSSION [3 octobre 1974] (p. 4727).

ORATEURS : *M. Feït, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Mettre fin au vide juridique qui date de l'indépendance de la Tunisie (p. 4727) ; notion d'établissement stable (p. 4728)) ; imprécision du nombre des ressortissants français et tunisiens touchés par cette convention (p. 4728).

Intervention de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères :

Amélioration du régime des investissements français en Tunisie (p. 4728).

ART. UNIQUE : adoption (p. 4728).

25. — PROJET DE LOI **n° 947** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE SUR L'IMPLANTATION A LA RÉUNION D'UNE STATION D'AIDE A LA NAVIGATION DU SYSTÈME « OMEGA », SIGNÉ A PARIS LE 7 JUIN 1973, présenté à l'Assemblée nationale, le 30 mai 1974, par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères).

26. — PROJET DE LOI **n° 953** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION CONCERNANT LES AFFAIRES JUDICIAIRES ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE MALGACHE, ENSEMBLE SES TROIS ANNEXES SIGNÉES A PARIS, LE 4 JUIN 1973, présenté à l'Assemblée nationale, le 30 mai 1974 (déposé le 18 mai 1974), par M. Pierre Messmer (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport, le 4 octobre 1974, par M. Julia, n° 1192 ; adoption le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 177.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1974, n° 109 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport, le 5 décembre 1974, par M. Edouard Grangier, n° 119 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 47 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1077 du 21 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1974 (p. 12907).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6923).

ORATEURS : *MM. Julia, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jean-Pierre Cot, Odru.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Critères selon lesquels les accords de coopération sont soumis au Parlement (p. 6923); suppression du détachement des magistrats (p. 6923) ; extraditions (p. 6923).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Défense en matière pénale (p. 6923).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Critères selon lesquels les accords de coopération sont soumis au Parlement (p. 6924, 6925) ; attitude de la jurisprudence à l'égard des accords internationaux (p. 6924) ; information de la commission des affaires étrangères (p. 6925) ; article 55 de la Constitution (p. 6925) ; sort des autres accords avec Madagascar (p. 6925).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Accepte un débat au sein de la commission des affaires étrangères (p. 6925).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6926).

27. — PROJET DE LOI **n° 954** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE MALGACHE, ENSEMBLE LES DEUX ANNEXES, SIGNÉES A PARIS LE 4 JUIN 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 (déposé le 18 mai 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 octobre 1974 par M. Julia, n° 1189 ; adoption le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 178.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1974, n° 108 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 5 décembre 1974 par M. Edouard Grangier, n° 118 (année 1974-1975) ; avis le 9 décembre 1974 par M. Habert au nom de la commission des affaires culturelles, n° 126 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 12 décembre 1974. — Projet de loi n° 46 (année 1974-1975).

Loi n° 74-1079 du 21 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 22 décembre 1974 (p. 12908).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6926).

ORATEURS : *MM. Julia, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les neuf accords signés le 4 juin 1973 (p. 6926) ; statut des coopérants (p. 6926).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Nouvelle répartition de la charge de rémunération des coopérants (p. 6927).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6927).

28. — PROJET DE LOI **n° 1081** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION GÉNÉRALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE, SIGNÉE A NIAMEY LE 28 MARS 1973 ET COMPLÉTÉE PAR TROIS PROTOCOLES, présenté au Sénat le 22 janvier 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 127 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Louis Martin, n° 209 (année 1973-1974) ; adoption le 20 juin 1974. — Projet de loi n° 61 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1081, rapport le 27 juin 1974 par M. Xavier Deniau, n° 1096 ; adoption définitive le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 126.

Loi n° 74-633 du 5 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 7 juillet 1974 (p. 7101).

DISCUSSION [28 juin 1974] (p. 3191).

ORATEURS : *MM. Xavier Deniau, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Généralisation de la protection des travailleurs migrants ; étude d'un projet de loi

prévoyant l'attribution de l'allocation de maternité aux femmes de nationalité étrangère qui résident en France ; exportation de l'allocation aux vieux travailleurs salariés ; régime d'assurances sociales des étudiants assuré aux étudiants nigériens ; souhaite que soit mise à l'étude une convention multilatérale de sécurité sociale entre la France et les Etats africains francophones et peut-être même entre les Etats de la Communauté économique européenne et les Etats africains associés (p. 3191, 3192).

ART. UNIQUE : adoption (p. 3192).

29. — PROJET DE LOI **n° 1082** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE RELATIF A L'ABORNEMENT ET A L'ENTRETIEN DE LA FRONTIÈRE, SIGNÉ A MADRID LE 8 FÉVRIER 1973, présenté au Sénat le 22 janvier 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 139 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Edouard Grangier, n° 221 (année 1973-1974) ; adoption le 20 juin 1974. — Projet de loi n° 62 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1082 ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Inchauspe, n° 1290 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 175.

Loi n° 74-1012 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12044).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6921).

ORATEURS : *MM. Palewski, suppléant M. Inchauspé, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Servitudes *non-ædificandi* (p. 6921) ; délégués des communes frontalières (p. 6921).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat ;

Le système de l'abornement (p. 6921) ; rôle des élus locaux (p. 6922).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6922).

30. — PROJET DE LOI **n° 1089** AUTORISANT LA RATIFICATION DES AMENDEMENTS AUX ARTICLES 34 ET 55 DE LA CONSTITUTION DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, adoptés le 22 mai 1973, présenté au Sénat le 14 mai 1974 (rattaché pour ordre à la séance du 4 avril 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 154 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Raymond Boin, n° 227 (année 1973-1974) ; adoption le 25 juin 1974. — Projet de loi n° 66 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1089 ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Lebon, n° 1295 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 176.

Loi n° 74-1008 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12043).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6922).

ORATEURS : *MM. Lebon, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Cycle budgétaire biennal (p. 6922) ; risque de relâchement dans le contrôle (p. 6922) ; entrée en vigueur (p. 6922).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Présente l'économie des modifications à la constitution de l'OMS (p. 6922).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6923).

31. — PROJET DE LOI **n° 1090** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD INSTITUANT LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE, SIGNÉ A GENÈVE LE 10 MAI 1973, présenté au Sénat le 22 janvier 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 140 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Pierre Giraud, n° 225 (année 1973-1974) ; avis le 25 juin 1974 par M. Maurice Verillon au nom de la commission des affaires culturelles, n° 233 (année 1973-1974) ; adoption le 25 juin 1974. — Projet de loi n° 64 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires

étrangères) n° 1090 ; rapport le 27 juin 1974 par M. Palewski, n° 1097 ; adoption définitive le 28 juin 1974. — Projet de loi n° 125.

Loi n° 74-625 du 2 juillet 1974, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1974 (p. 6963).

DISCUSSION [28 juin 1974] (p. 3189).

ORATEURS : *MM. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Palewski, rapporteur de la commission des affaires étrangères.*

Mise en commun des efforts au niveau européen ; souhait que le laboratoire européen utilise largement le français et reçoive des stagiaires (p. 3189, 3190).

ART. UNIQUE : adoption (p. 3190).

32. — PROJET DE LOI **n° 1091** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LES SUBSTANCES PSYCHOTROPES, SIGNÉE A VIENNE LE 21 FÉVRIER 1971, présenté au Sénat le 22 janvier 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 150 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Raymond Boin, n° 226 (année 1973-1974) ; adoption le 25 juin 1974. — Projet de loi n° 65 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1091 ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Lebon, n° 1294 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 174.

Loi n° 74-1009 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12043).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6919).

ORATEURS : *MM. Lebon, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, La Combe.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Conférence de Vienne en 1971 (p. 6919) ; trente-deux substances sont retenues (p. 6919) ; le khat (p. 6919, 6920) ; application outre-mer (p. 6919) ; clause de non-acceptation (p. 6920) ; réserve de la France sur la compétence de la CIJ (cour internationale de justice) (p. 6920) ; aménagement du droit interne (p. 6920).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

L'exploitation à des fins médicales et scientifiques (p. 6920) ; réserve sur l'article 31 de la convention (p. 6921) ; sanctions (p. 6921).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6921).

33. — PROJET DE LOI **n° 1103** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'ÉTAT ESPAGNOL, EN VUE D'ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE, SIGNÉE A MADRID LE 27 JUIN 1973, présenté au Sénat le 22 avril 1974 (rattaché pour ordre à la séance du 4 avril 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° 148 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Gustave Héon, n °219 (année 1973-1974) ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 70 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1103 ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Frédéric-Dupont, n° 1292 ; adoption définitive le 22 novembre 1974. — Projet de loi n° 181.

Loi n° 74-1011 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12044).

DISCUSSION [22 novembre 1974] (p. 6979).

ORATEURS : *MM. Frédéric-Dupont, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Odru, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Hamel, Gilbert Faure.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Analyse la portée de la convention fiscale signée avec l'Espagne, tendant à éviter la double imposition des revenus (p. 6981).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Imposition sur le revenu en France et en Espagne (p. 6980, 6981) ; relations économiques franco-espagnoles (p. 6980) ; solidarité avec le peuple espagnol (p. 6981, 6982) ; tunnel sous la Principauté d'Andorre (p. 6982).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6982)

34. — PROJET DE LOI n° 1104 AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'EMPIRE DE L'IRAN, SIGNÉE A TÉHÉRAN LE 7 NOVEMBRE 1973, présenté au Sénat le 22 avril 1974 (rattaché pour ordre à la séance du 4 avril 1974) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° 149 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Gustave Héon, n° 220 (année 1973-1974) ; adoption le 27 juin 1974. — Projet de loi n° 71 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1104 ; rapport le 20 novembre 1974 par M. Seitlinger, n° 1305 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 179.

Loi n° 74-1010 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12044).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6927).

ORATEURS : *MM. Seitlinger, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Clause de mission temporaire ; droits d'auteur ; exclusion des sociétés pétrolières ; échanges économiques franco-iraniens (p. 6927).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Perspectives d'échanges entre les deux pays améliorées par cette convention (p. 6928).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6928).

35. — PROJET DE LOI n° 1269 AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PHOQUES DANS L'ANTACTIQUE, FAITE A LONDRES ET OUVERTE A LA SIGNATURE LE 1er JUIN 1972, SIGNÉE PAR LA FRANCE LE 19 DÉCEMBRE 1972, présenté au Sénat le 9 juillet 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 275 (année 1973-1974) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Jean-Louis Vigier, n° 43 (année 1974-1975) ; adoption le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 19 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères, n° 1269 ; rapport le 14 novembre 1974 par M. Delaneau, n° 1293 ; adoption définitive le 21 novembre 1974. — Projet de loi n° 173.

Loi n° 74-1016 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12045).

DISCUSSION [21 novembre 1974] (p. 6918).

ORATEURS : *MM. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Traité sur l'Antarctique (p. 6918) ; système éventuel d'inspection (p. 6918) ; pavillons de complaisance (p. 6918, 6919) ; zones arctiques (p. 6918, 6919).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Arrêté du 22 juillet 1969 de l'administration des Terres australes (p. 6919).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6919).

36. — PROJET DE LOI n° 1270 AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DU 9 JUILLET 1965 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC, SIGNÉ LE 13 DÉCEMBRE 1973, présenté au Sénat le 9 juillet 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 272 (année 1973-1974) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Pierre Giraud, n° 40 (année 1974-1975) ; adoption le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 16 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1270 ; rapport le 20 novembre 1974 par M. Muller, n° 1306 ; adoption définitive le 22 novembre 1974. — Projet de loi n° 183.

Loi n° 74-1013 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12044).

DISCUSSION [12 novembre 1974] (p. 6983).

ORATEURS : *MM. Daillet, suppléant M. Muller, rapporteur de la commission des affaires*

étrangères, M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Cet accord vise à privilégier l'insertion des travailleurs immigrés et de leur famille dans notre pays (p. 6984).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Transfert des prestations familiales vers le pays d'origine (p. 6984).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6984).

37. — PROJET DE LOI **n° 1271** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES RELATIF A L'EXPORTATION DES PRESTATIONS POUR SOINS DE SANTÉ, SIGNÉ LE 13 DÉCEMBRE 1973, ET COMPLÉTANT LA CONVENTION GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DU 9 JUILLET 1965 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC, présenté au Sénat le 9 juillet 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 273 (année 1973-1974) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Pierre Giraud, n° 41 (année 1974-1975) ; adoption le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 17 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1271 ; rapport le 20 novembre 1974 par M. Muller, n° 1307 ; adoption définitive le 22 novembre 1974. — Projet de loi n° 184.

Loi n° 74-1014 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12045).

DISCUSSION [22 novembre 1974] (p. 6984).

ORATEURS : *MM. Daillet, suppléant M. Muller, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Note le système spécifique de soins en vigueur au Maroc (p. 6985).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Protection en matière d'assurance maladie (p. 6984).

ART. UNIQUE : adoption (p. 6985).

38. — PROJET DE LOI **n° 1272** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL A LA CONVENTION RÉVISÉE POUR LA NAVIGATION DU RHIN DU 17 OCTOBRE 1868, SIGNÉ A STRASBOURG LE 25 OCTOBRE 1972, présenté au Sénat le 9 juillet 1974 par Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 274 (année 1973-1974) ; rapport le 17 octobre 1974 par M. Louis Jung, n° 42 (année 1974-1975) ; adoption le 24 octobre 1974. — Projet de loi n° 18 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1272 ; rapport le 20 novembre 1974 par M. Forni, n° 1303 ; adoption définitive le 22 novembre 1974. — Projet de loi n° 185.

Loi n° 74-1015 du 2 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 3 décembre 1974 (p. 12045).

DISCUSSION [22 novembre 1974] (p. 6985).

ORATEURS : *MM. Forni, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Hamel.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Souligne le respect des délais de ratification de ce protocole (p. 6987).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Historique du régime international de la navigation sur le Rhin (p. 6985) ; anniversaire de l'arrivée de la deuxième division blindée sur le Rhin (p. 6987) ; navigation sur le Rhin et le Rhône pour les pays de l'Europe de l'Est.

ART. UNIQUE : adoption (p. 6987).

39. — PROJET DE LOI **n° 1324** AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD CONCERNANT LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UN TUNNEL FERROVIAIRE SOUS LA MANCHE, signé à Chequers le 17 novembre 1973, et donnant les autorisations nécessaires à son

exécution, présenté au Sénat le 24 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 60 (année 1974-1975) ; rapport le 14 novembre 1974 par Mme Brigitte Gros, n° 89 (année 1974-1975) ; avis le 14 novembre 1974 par M. Pierre Brousse au nom de la commission des finances, n° 94 (année 1974-1975) ; adoption le 19 novembre 1974. — Projet de loi n° 34 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1324 ; rapport le 6 décembre 1974 par M. Chamant, n° 1376 ; avis le 11 décembre 1974 par M. Pierre Cornet au nom de la commission des finances, n° 1386 ; adoption définitive le 16 décembre 1974. — Projet de loi n° 201.

Loi n° 74-1103 du 26 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1974 (p. 13068).

DISCUSSION [16 décembre 1974] (p. 7895).

ORATEURS : *MM. Chamant, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Cornet, rapporteur pour avis de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Barthe.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Compétence territoriale des Etats (p. 7895) ; frontière (p. 7895) ; financement (p. 7895, 7896) ; règlement des conflits par le recours à l'arbitrage (p. 7895) ; rentabilité de l'ouvrage (p. 7896) ; hypothèses d'abandon (p. 7897).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Historique du projet ; les trois phases de construction ; la création de « l'autorité » ; l'attitude du Gouvernement britannique (p. 7897, 7898).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

Le rôle du comité consultatif ; le montant global des travaux ; l'attitude du Gouvernement britannique ; les problèmes posés par la desserte ferroviaire ; les perspectives d'un protocole transitoire (p. 7898, 7899).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Ratification hâtive (p. 7899) ; le rôle des banques (p. 7899) ; les avantages financiers consentis aux banques (p. 7899) ; les retombées régionales (p. 7899).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports :

La rémunération des capitaux est plafonnée (p. 7900) ; l'importance des retombées régionales ; adoption des articles 1 à 3 (p. 7900).

ADOPTION de l'ensemble (p. 7900).

40. — PROJET DE LOI **n° 1345** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LES REVENUS, signée à Paris le 9 septembre 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 décembre 1974 par M. Delaneau, n° 1423 ; adoption le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 252.

Transmis au Sénat le 7 mai 1975, n° 289 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation ; rapport le 29 mai 1975 par M. Gustave Héon, n° 343 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 124 (année 1974-1975).

Loi n° 75-459 du 11 juin 1975, publiée au *J.O.* du 12 juin 1975 (p. 5836).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2391).

ORATEURS : *MM. Nessler, suppléant M. Delaneau, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Convention conclue sur le modèle de la convention OCDE (p. 2392) ; le dispositif relatif à l'imposition des intérêts devrait faciliter les investissements français à Singapour ; imposition des revenus de la propriété intellectuelle (p. 2392) ; les exonérations de nature à faciliter les investissements (p. 2392).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 2392) :

Etablit le bilan et les perspectives des relations économiques et commerciales de la France avec Singapour ; les retombées de la foire industrielle (p. 2393).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2393).

41. — PROJET DE LOI **n° 1476** AUTORISANT L'APPROBATION DU PROTOCOLE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE FISCAL ET DOUANIER DE L'ACCORD CULTUREL DU 23 OCTOBRE 1954, SIGNÉ A BONN, LE 2 FÉVRIER 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 mai 1975 par M. Lebon, n° 1627 ; adoption le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 277.

Transmis au Sénat le 29 mai 1975, n° 332 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 11 juin 1975 par M. Gustave Héon, n° 372 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 184 (année 1974-1975).

Loi n° 75-583 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1975 (p 6869).

DISCUSSION [22 mai 1975] (p. 3104).

ORATEURS : *MM. Lebon, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le caractère limité des dispositions contenues dans le protocole ; leur adoption facilitera néanmoins le fonctionnement d'institutions essentielles pour le développement de la coopération franco-allemande (p. 3105) ; le tassement de l'enseignement du français en Allemagne fédérale.

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3105) :

La fermeture du centre culturel de Mannheim et de l'institut de Tübingen s'inscrit dans la réorganisation du dispositif de diffusion de la culture française en Allemagne fédérale ; les problèmes liés au recouvrement de la T.V.A. en Allemagne et en France.

ART. UNIQUE autorisant l'approbation du protocole signé à Bonn le 2 février 1973 ; adoption (p. 3105).

42. — PROJET DE LOI **n° 1477** AUTORISANT L'APPROBATION DES PROTOCOLES PORTANT PROROGATION DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE DU BLÉ ET DE LA CONVENTION RELATIVE A L'AIDE ALIMENTAIRE CONSTITUANT L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ DE 1971, SIGNÉS A LONDRES LE 22 FÉVRIER 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 30 avril 1975 par M. Nessler, n° 1615 ; adoption le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 253.

Transmis au Sénat le 7 mai 1975, n° 288 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Louis Jung, n° 348 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 127 (année 1974-1975).

Loi n° 75-458 du 11 juin 1975, publiée au *J.O.* du 12 juin 1975 (p. 5836).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2393).

ORATEURS : *MM. Nessler, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La prorogation temporaire de l'accord international sur le blé signé en 1971 (p. 2393) ; le dispositif administratif prévu par la convention (p. 2393) ; les conséquences de la situation de pénurie sur la convention relative à l'aide alimentaire (p. 2393) ; la contribution de la Communauté économique européenne dans le cadre de l'aide alimentaire (p. 2394).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 2394) :

Le Gouvernement espère que la Communauté économique européenne sera en mesure d'adhérer aux conventions d'aide alimentaire avant la date limite du 17 juin prochain.

ADOPTION de l'article unique (p. 2394).

43. — PROJET DE LOI **n° 1510** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTO-

COLE PORTANT AMENDEMENT DE LA CONVENTION UNIQUE SUR LES STUPÉFIANTS DE 1961, présenté à l'Assemblée nationale le 8 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 mai 1975 par M. Ehm, n° 1632, adoption le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 280.

Transmis au Sénat le 29 mai 1975, n° 333 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 17 juin 1975 par M. Emile Didier, n° 399 (année 1974-1975) ; adoption défintive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 187 (année 1974-1975).

Loi n° 75-581 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1975 (p. 6868).

DISCUSSION [22 mai 1975] (p. 3108).

ORATEURS : *MM. Ehm, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Radius, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les insuffisances de la convention unique sur les stupéfiants de 1961 (p. 3108, 3110) ; l'accroissement des pouvoirs dans l'organisation internationale des stupéfiants (p. 3109) ; la mise à jour du droit pénal français est déjà achevée (p. 3109) ; la production de drogues est dans une large mesure liée aux difficultés du développement (p. 3109) ; la déclaration d'embargo (p. 3109).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3110) :

En 1973 le trafic licite des stupéfiants s'est élevé à 966 tonnes alors que le trafic illicite portait sur 1.200 tonnes par an ; le contrôle de la production d'opium ; l'extradition des personnes inculpées pour trafic de stupéfiants.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rôle du Conseil de l'Europe dans la coordination des politiques européennes de lutte contre la toxicomanie (p. 3110, 3111).

ART. UNIQUE autorisant la ratification du protocole signé le 25 mars 1972 à Genève ; adoption (p. 3111).

44. — PROJET DE LOI **n° 1576** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION PORTANT CRÉATION DU CENTRE EUROPÉEN POUR LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES A MOYEN TERME, ENSEMBLE LE PROTOCOLE QUI Y EST ANNEXÉ, SIGNÉS A BRUXELLES LE 11 OCTOBRE 1973, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 183 (année 1974-1975) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Michel Kauffmann, n° 226 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 99 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1576 ; rapport le 13 mai 1975 par M. Labarrère, n° 1626 ; adoption définitive le 2 mai 1975. — Projet de loi n° 279.

Loi n° 75-421 du 30 mai 1975, publiée au *J.O.* du 31 mai 1975 (p. 5427).

DISCUSSION [22 mai 1975] (p. 3107).

ORATEURS : *MM. Labarrère, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme est dû à une initiative française (p. 3107) ; conditions d'entrée en vigueur et portée de la convention ; la jouissance à titre gratuit par chaque Etat membre sur les produits élaborés par le centre (p. 3107) ; les dangers d'un saupoudrage des instituts sur le territoire de chacun des Etats membres de la CEE (p. 3108).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3108) :

Cette convention est le premier texte mis au point dans le cadre de la coopération européenne scientifique et technique (p. 3108) ; les procédures de ratification sont achevées dans sept pays signataires et en voie de l'être dans les huit autres.

ART. UNIQUE autorisant la ratification de la convention signée à Bruxelles le 11 octobre 1973 ; adoption (p. 3108).

45. — PROJET DE LOI **n° 1577** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO, LE 16 NOVEMBRE 1972, LORS DE SA XVII[e] SESSION, présenté au Sénat le 20 décembre

1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 196 (année 1974-1975) ; rapport le 17 avril 1975 par M. Palmero, n° 242 (année 1974-1975) ; avis le 24 avril 1975 par M. Georges Lamousse au nom de la commission des affaires culturelles, n° 253 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 100 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1577 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Feït, n° 1614 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 254.

Loi n° 75-377 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5092).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2394).

ORATEURS : *MM. Nessler, suppléant M. Feït, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Barel, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La convention adoptée par l'UNESCO le 16 novembre 1972 (p. 2394) ; le patrimoine culturel et naturel (p. 2395) ; la responsabilité des Etats souverains en matière de protection du patrimoine (p. 2395) ; la mission du comité intergouvernemental (p. 2395) ; inventaire du patrimoine mondial en péril (p. 2395).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 2395) :

Attire l'attention de l'Assemblée sur l'intérêt pour la France que ses représentants puissent être élus au comité du patrimoine mondial.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Efficacité d'une telle convention face aux moyens modernes de guerre (p. 2395) ; la Méditerranée, élément du patrimoine naturel (p. 2396) ; rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la pollution du littoral méditerranéen (p. 2396) ; visite du Président de la République en Algérie (p. 2396) ; l'exclusion d'Israël de l'UNESCO (p. 2396).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 2396) :

Précise la position du Gouvernement à l'égard de l'appartenance d'Israël à l'UNES CO ; la portée limitée du vote peu satisfaisant intervenu concernant ce pays.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2396).

46. — PROJET DE LOI **n° 1578** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN, ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES, SIGNÉ A YAOUNDÉ LE 21 FÉVRIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 186 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Auguste Pinton, n° 236 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 91 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1578 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Marcus, n° 1606 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 255.

Loi n° 75-378 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5092).

DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE AUX QUATRE PROJETS DE LOI (n°s 1578, 1579, 1580, 1581) [6 mai 1975] (p. 2397 à 2399).

ORATEURS : *M. Nessler, suppléant M. Marcus, rapporteur de la commission des affaires étrangères (pour les quatre projets).*

DISCUSSION COMMUNE :

Mise à jour des accords de coopération entre la France et les Etats francophones (p. 2397) ; soumission au Parlement de quatre seulement des vingt accords signés à Yaoundé le 21 février 1974 (p. 2397) ; vœu qu'à l'avenir la totalité des accords de coopération soit soumise à l'approbation (p. 2397) ; historique des accords depuis 1960 (p. 2397) ; analyse des nouveaux accords franco-camerounais (p. 2397) ; situation des personnels militaires français au Cameroun (p. 2398).

ORATEURS : *MM. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Jean-Pierre Cot.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 2399) :

Les dispositions relatives à l'extradition ; exclusion des infractions politiques ; intervention : le Gouvernement devrait faire connaître

sa pratique en matière d'application de l'article 53 de la Constitution (p. 2399).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2399).

47. — PROJET DE LOI **n° 1579** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION CONSULAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN, SIGNÉE A YAOUNDÉ LE 21 FÉVRIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 187 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Auguste Pinton, n° 237 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 92 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1579 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Marcus, n° 1607 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 256.

Loi n° 75-379 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5093).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2399).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 46.

ORATEUR : *M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 2399) :

Les services du quai d'Orsay étudient la définition des critères de mise en application de l'article 53 ; importance de la colonie française au Cameroun.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2399).

48. — PROJET DE LOI **n° 1580** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN, ENSEMBLE SON ANNEXE, SIGNÉ A YAOUNDÉ LE 21 FÉVRIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 188 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Auguste Pinton, n° 238 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 93 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1580 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Marcus, n° 1608 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 257.

Loi n° 75-380 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5093).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2399).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 46.

ORATEURS : *MM. Abelin, ministre de la coopération, Alain Vivien.*

Intervention de M. Abelin, ministre :

Le rôle de la grande commission sur le plan militaire ; passage de la notion d'assistance à celle de coopération.

Interventions : la situation au Tchad ; la France ne doit pas intervenir en cas de troubles intérieurs au Cameroun.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2400).

49. — PROJET DE LOI **n° 1581** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD GÉNÉRAL DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE PERSONNEL ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN, SIGNÉ A YAOUNDÉ LE 21 FÉVRIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 189 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Auguste Pinton, n° 239 (année 1974-1975) ; avis le 22 avril 1975 par M. Maurice Verillon, n° 245 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 94 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1581 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Marcus, n° 1609 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 258.

Loi n° 75-381 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5093).

DISCUSSION. *Voir* DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 46 [6 mai 1975] (p. 2400).

ORATEUR : *M. Abelin, ministre de la coopération.*

Intervention de M. Abelin, ministre (p. 2400) :

Le régime de sécurité sociale des coopérants ;

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2400).

50. — PROJET DE LOI **n° 1582** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE DE YOUGOSLAVIE TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LES REVENUS, ENSEMBLE LE PROTOCOLE JOINT, SIGNÉS A PARIS LE 28 MARS 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économique de la nation, n° 190 (année 1974-1975) ; rapport le 2 avril 1975 par M. Gustave Héon, n° 215 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 90 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1582 ; rapport le 13 mai 1975 par M. Montdargent, n° 1628 ; adoption défintive le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 278.

Loi n° 75-420 du 30 mai 1975, publiée au *J.O.* du 31 mai 1975 (p. 5427).

DISCUSSION [22 mai 1975] (p. 3105).

ORATEURS : *MM. Montdargent, rapporteur la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Deuxième convention fiscale conclue avec un pays socialiste après celle passée avec la Tchécoslovaquie (p. 3105) ; rattachement à la fiscalité française des travailleurs yougoslaves émigrés s'ils ont perçu pendant plus de six mois un salaire (p. 3106) ; le commerce franco-yougoslave (p. 3106).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3106) :

Cet accord fiscal se réfère au modèle proposé par l'OCDE ; pas d'attribution de l'avoir fiscal français aux résidants tchèques.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE sur la profanation d'un cimetière de soldats français en Yougoslavie.

ART. UNIQUE autorisant l'approbation de la convention avec le Gouvernement yougoslave signée le 28 mars 1974 ; adoption (p. 3107).

51. — PROJET DE LOI **n° 1583** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION EN MATIÈRE JUDICIAIRE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, SIGNÉE A BRAZZAVILLE LE 1er JANVIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 192 (année 1974-1975) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Paul Caron, n° 227 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 95 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1583 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Forens, n° 1610 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 259.

Loi n° 75-382 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5093).

DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE AUX QUATRE PROJETS DE LOI (n°s 1583, 1584, 1585, 1586) [6 mai 1975] (p. 2400 à 2403).

ORATEURS : *MM. Forens, rapporteur de la commission des affaires étrangères (pour les quatre projets), Abelin, ministre de la coopération, Hamel.*

DISCUSSION COMMUNE :

Les dirigeants congolais veulent ouvrir une décennie de l'indépendance et du développement économique (p. 2400) ; les vingt-cinq nouveaux accords franco-congolais (p. 2401) ; le traité de coopération qui précède les accords (p. 2401) ; la grande commission mixte permanente (p. 2401) ; analyse des principales conventions (p. 2401) ; assimilation des pavillons pour les navires de com-

merce (p. 2402) ; le sort des Français captifs au Tchad (p. 2402).

Intervention de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération (p. 2402) :

Le rôle de la grande commission, les démarches entreprises pour obtenir la libération de Mme Claustre et de M. Combe.

ORATEUR : *M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

(P. 2403) : les cas de refus de l'entraide judiciaire ; cette convention est l'une des meilleures conclues par le Gouvernement français.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2403).

52. — PROJET DE LOI **n° 1584** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE FORMATION DE CADRES ET D'ÉQUIPEMENT DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE CONCLU ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, ENSEMBLE SON ANNEXE, SIGNÉS A BRAZZAVILLE LE 1er JANVIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 193 (année 1974-1975) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Paul Caron, n° 228 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 96 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1584 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Forens, n° 1611 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 260.

Loi n° 75-383 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5094).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2403).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 51.

ORATEURS : *MM. Alain Vivien, Abelin, ministre de la coopération.*

Interventions : la présence de certains Français auprès des régimes politiques d'Afrique noire et leurs agissements (p. 2403).

Intervention de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération (p. 1403) :

M. Gourvennec est membre de la garde présidentielle du Tchad.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2403).

53. — PROJET DE LOI **n° 1585** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU CONCOURS EN PERSONNEL APPORTÉ PAR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, ENSEMBLE SON ANNEXE, SIGNÉE A BRAZZAVILLE LE 1er JANVIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 194 (année 1974-1975) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Paul Caron, n° 229 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 97 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1585 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Forens, n° 1612 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 261.

Loi n° 75-384 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5094).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2403).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 51.

ORATEUR : *M. Abelin, ministre de la coopétion.*

Intervention de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération (p. 2403) :

Le bilan de la coopération au Congo, les « volontaires du progrès ».

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2404).

54. — PROJET DE LOI **n° 1586** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE MARINE MARCHANDE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO, SIGNÉ A BRAZZAVILLE LE 1er JANVIER 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 195 (année 1974-1975) ; rapport le 10 avril 1975 par M. Paul

Caron, n° 230 (année 1974-1975) ; adoption le 24 avril 1975. — Projet de loi n° 98 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1586 ; rapport le 30 avril 1975 par M. Forens, n° 1613 ; adoption définitive le 6 mai 1975. — Projet de loi n° 262.

Loi n° 75-385 du 20 mai 1975, publiée au *J.O.* du 21 mai 1975 (p. 5094).

DISCUSSION [6 mai 1975] (p. 2404).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 51.

ORATEUR : *M. Abelin, ministre de la coopération.*

Intervention de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération (p. 2404) :

Assimilation précise et cohérente du régime des marines marchandes dans les deux pays ; la législation des pêches maritimes.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi dans le texte du Sénat (p. 2404).

55. — PROJET DE LOI **n° 1599** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A LA CONVENTION ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE COSTA RICA POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION INTERAMÉRICAINE DU THON TROPICAL, SIGNÉE A WASHINGTON LE 31 MAI 1949, présenté à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 22 mai 1975 par M. Ollivro, n° 1674 ; adoption le 22 mai 1975. — Projet de loi n° 281.

Transmis au Sénat le 29 mai 1975, n° 334 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 17 juin 1975 par M. Michel Yver, n° 400 (année 1974-1975) ; adoption défintive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 188 (année 1974-1975).

Loi n° 75-582 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1975 (p. 6869).

DISCUSSION [22 mai 1975] (p. 3112).

ORATEURS : *MM. Ehm, suppléant, M. Ollivro, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Thons à nageoires jaunes et bonites à ventre rayé (p. 3112) ; le tonnage annuel des prises fixé à 200 000 tonnes en 1975.

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 3112) :

Le Gouvernement français a toujours appuyé la constitution d'organisations internationales, régionales, en matière de pêche ; pêche au thon dans le Pacifique ; les avantages pour l'industrie française de l'adhésion de la France à cette convention.

ART. UNIQUE autorisant l'adhésion du Gouvernement français à la convention interaméricaine du thon tropical signée à Washington le 31 mai 1949 ; adoption (p. 3113).

56. — PROJET DE LOI **n° 1635** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE SIGNÉE A BUCAREST LE 27 SEPTEMBRE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 12 juin 1975 par M. Gayraud, n° 1745 ; adoption le 16 juin 1975. — Projet de loi n° 300.

Transmis au Sénat le 18 juin 1975, n° 411 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 23 juin 1975 par M. Gustave Héon, n° 427 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 20 juin 1975. — Projet de loi n° 185 (année 1974-1975).

Loi n° 75-584 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1975 (p. 6869).

DISCUSSION [16 juin 1975] (p. 4240).

ORATEURS : *MM. Chaumont, suppléant ; Gayraud, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Acceptation par la Roumanie de se référer à la convention-type établie par l'OCDE (p. 4240) ; bilan des échanges économiques,

culturels et scientifiques franco-roumains (p. 4240).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 4240) :

Importance de cette convention pour relancer l'effort en direction d'un pays qui fut un des foyers du rayonnement de notre culture dans l'Europe de l'Est.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Adoption de l'article unique autorisant l'approbation de la convention signée entre la France et la Roumanie, tendant à éviter les doubles impositions en matière de revenus et sur la fortune, à Bucarest le 27 septembre 1974 (p. 4241).

57. — PROJET DE LOI **n° 1636** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE SUR L'ENCOURAGEMENT ET LA PROTECTION RÉCIPROQUES DES INVESTISSEMENTS, SIGNÉE AU CAIRE LE 22 DÉCEMBRE 1974, COMPLÉTÉE PAR DEUX ÉCHANGES DE LETTRES, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1975 par Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 12 juin 1975 par M. Jacques Chaumont, n° 1742, adoption le 16 juin 1975. — Projet de loi n° 298.

Transmis au Sénat le 18 juin 1975, n° 409 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 juin 1975 par M. P.-Ch. Taittinger, n° 463 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 190 (année 1974-1975).

Loi n° 75-575 du 4 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1975 (p. 6813).

DISCUSSION [16 juin 1975] (p. 4237).

ORATEURS : *MM. Chaumont, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La convention vise à favoriser un nouveau départ entre la France et l'Egypte (p. 4237) ; régler définitivement le contentieux financier de nationalisation et de mise sous séquestre (p. 4237) ; l'Egypte accepte le recours au centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) (p. 4237) ; remarque sur l'évolution des investissements français à l'étranger : de l'investissement en propriété à l'investissement en prestations (p. 4238).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 4238) :

Le régime général de garantie des investissements à l'étranger paraît satisfaisant. Il associe la garantie de la COFACE et celle du Trésor public ; l'importance de l'intervention du CIRDI pour la protection des investissements futurs.

ADOPTION de l'article unique autorisant l'approbation de la convention sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signée au Caire le 22 décembre 1974 (p. 4238).

58. — PROJET DE LOI **n° 1637** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE THAILANDE, TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LES REVENUS, SIGNÉE A BANGKOK LE 27 DÉCEMBRE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 12 juin 1975 par M. Feït, n° 1746 ; adoption le 16 juin 1975. — Projet de loi n° 299.

Transmis au Sénat le 18 juin 1975, n° 410 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 23 juin 1975 par M. Gustave Héon, n° 426 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 186 (année 1974-1975).

Loi n° 75-376 du 4 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1975 (p. 6813).

DISCUSSION [16 juin 1975] (p. 4239).

ORATEURS : *MM. Chaumont, suppléant ; Feït, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Tableau de la répartition géographique des 45 accords existants (p. 4239) ; notion d'établissement stable (p. 4239) ; les dispositions relatives au régime applicable à l'exploitation en trafic international des navires et d'aéro-

nefs ; la limitation à 15 ou 20 % du montant des dividendes (p. 4239) ; état des relations économiques entre la France et la Thaïlande (p. 4239).

Intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 4239) :

La politique de la France consiste à développer ses exportations dans cette partie du monde qui est en expansion.

ADOPTION de l'article unique autorisant l'approbation de la convention entre la France et la Thaïlande tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale, signée à bangkok le 27 décembre 1974 (p. 4240).

59. — PROJET DE LOI **n° 1700** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE, RELATIVE A L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE, SIGNÉE A PARIS LE 5 NOVEMBRE 1974, présenté au Sénat le 29 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 272 (année 1974-1975) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 347 (année 1974-1975) ; adoption le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 126 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1700 ; rapport le 19 juin 1975 par M. Chamant, n° 1786 ; adoption avec modifications le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 324.

Loi n° 75-563 du 3 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 4 juillet 1975 (p. 6765).

DISCUSSION [27 juin 1975] (p. 4889).

ORATEURS : *MM. Daillet, rapporteur suppléant de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Entraide judiciaire en matière civile et commerciale (p. 4890).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 4890) :

L'exécution par les agents diplomatiques et consulaires des commissions rogatoires destinées aux nationaux fait l'objet d'un échange de lettres annexé à la convention.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 4890).

60. — PROJET DE LOI **n° 1701** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE, RELATIVE A L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE ET A L'EXTRADITION, SIGNÉE A PARIS LE 5 NOVEMBRE 1974, présenté au Sénat le 20 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 271 (année 1974-1975) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Pierre-Christian Taittinger, n° 346 (année 1974-1975) ; adoption le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 125 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1701 ; rapport le 19 juin 1975 par M. Chamant, n° 1787 ; adoption définitive le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 325.

Loi n° 75-562 du 3 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 4 juillet 1975 (p. 6765).

DISCUSSION [27 juin 1975] (p. 4891).

ORATEUR : *M. Anthonioz, président.*

ADOPTION de l'article unique (p. 4891).

61. — PROJET DE LOI **n° 1702** AUTORISANT L'APPROBATION DU PROTOCOLE MULTILATÉRAL SUR LES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS DE L'ORGANISATION EUROPÉENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HÉMISPHÈRE AUSTRAL, FAIT A PARIS LE 12 JUILLET 1974, présenté au Sénat le 8 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 217 (année 1974-1975) ; rapport le 23 mai 1975 par M. Michel Kauffmann, n° 325 (année 1974-1975) ; adoption le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 123 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1702 ; rapport le 19 juin 1975 par M. Daillet, n° 1785 ; adoption définitive le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 326.

Loi n° 75-561 du 3 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 4 juillet 1975 (p. 6765).

DISCUSSION [27 juin 1975] (p. 4891).

ORATEURS : *MM. Daillet, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (p. 4891) ; site chilien de la Silla (p. 4891) ; construction du grand téléscope.

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 4892) :

Les problèmes posés par l'élargissement éventuel de l'organisation à l'Italie et au Royaume-Uni.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 4893).

62. — PROJET DE LOI **n° 1703** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA, présenté au Sénat le 20 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 307 (année 1974-1975) ; rapport le 29 mai 1975 par M. Jean-Louis Vigier, n° 349 (année 1974-1975) ; avis le 3 juin 1975 par M. Jacques Habert au nom de la commission des affaires culturelles, n° 351 (année 1974-1975) ; adoption le 3 juin 1975. — Projet de loi n° 128 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1703 ; rapport le 19 juin 1975 par M. Soustelle, n° 1784 ; adoption définitive le 27 juin 1975. — Projet de loi n° 327.

Loi n° 75-564 du 3 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 4 juillet 1975 (p. 6766).

DISCUSSION [27 juin 1975] (p. 4893).

ORATEURS : *MM. Soustelle, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Accord de coopération culturelle, scientifique et technique avec le Guatemala.

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat (p. 4894) :

Ses précisions relatives à l'école Jules-Verne ; le nouveau statut de coopération française au Guatemala.

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 4894).

63. — PROJET DE LOI **n° 1871** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ARRANGEMENT DE VIENNE CONCERNANT LA PROTECTION DES CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET LEUR DÉPOT INTERNATIONAL (ENSEMBLE UN RÈGLEMENT D'EXÉCUTION) ET DU PROTOCOLE A L'ARRANGEMENT DE VIENNE CONCERNANT LA PROTECTION DES CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES ET LEUR DÉPOT INTERNATIONAL RELATIF A LA DURÉE DE LA PROTECTION, FAITS A VIENNE LE 12 JUIN 1973, présenté au Sénat le 29 mai 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 341 (année 1974-1975) ; rapport le 23 juin 1975 par M. Francis Palmero, n° 428 (année 1974-1975) ; adoption le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 189 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 septembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1871 ; rapport le 7 novembre 1975 par M. J.-P. Palewski, n° 1964 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 380.

Loi n° 75-1133 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12660).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat le 3 décembre 1975 (p. 9257).

64. — PROJET DE LOI **n° 1882** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION FISCALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ENSEMBLE LE PROTOCOLE ET LES TROIS ÉCHANGES DE LETTRES JOINTS, SIGNÉS A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feit, n° 1968 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 378.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 89 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. Gustave Héon, n° 112 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 51 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1181 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13125).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

65. — PROJET DE LOI **n° 1883** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE, SIGNÉE A PARIS LE 29 MARS 1974 ET COMPLÉTÉE PAR CINQ PROTOCOLES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feit, n° 1969 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 379.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 90 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 113 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 43 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1184 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13126).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

66. — PROJET DE LOI **n° 1884** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ENSEMBLE SES ANNEXES, SIGNÉS A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1970 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 372.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 96 (année 1975-1976) ; renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 119 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 49 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1183 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13127).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

67. — PROJET DE LOI **n° 1885** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU CONCOURS EN PERSONNEL APPORTÉ PAR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ENSEMBLE SES ANNEXES ET UN PROTOCOLE D'APPLICATION, SIGNÉS A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1971 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 371.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 97 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 120 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 50 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1185 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13126).

DISCUSSION COMMUNE DES PROJETS DE LOI (n°s 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890) [3 décembre 1975] (p. 9253).

ORATEURS : *MM. René Feït, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Odru.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessité de réviser les accords de 1960 (p. 9253) ; les accords entre Etats relatifs aux relations consulaires, à l'établissement ou à la circulation des personnes au domaine judiciaire, à la législation fiscale et à la sécurité sociale ; les relations spécifiques de coopération en matière de concours en personnel, d'enseignement supérieur, et de défense (p. 9254) ; l'insuffisance des conventions (p. 9256).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

Le renouvellement et l'actualisation des conventions conclues avec le Sénégal (p. 9255) :

Assistance en personnel : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9256) ;

Enseignement supérieur : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9256) ;

Coopération militaire : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9256) ;

Convention consulaire : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9256) ;

Convention d'établissement : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9257) ;

Circulation des personnes : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9257) ;

Coopération judiciaire : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9257) ;

Convention fiscale : ART. UNIQUE : adoption (p. 9257) ;

Sécurité sociale : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9257).

68. — PROJET DE LOI n° **1886** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL RELATIVE A LA CIRCULATION DES PERSONNES (ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES), SIGNÉE A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1972 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 376.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 92 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 115 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 45 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1186 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13126).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

69 — PROJET DE LOI n° **1887** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES), SIGNÉS A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n °1973 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 375.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n °93 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 116 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 46 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1187 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13127).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

70. — PROJET DE LOI n° **1888** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION EN MATIÈRE JUDICIAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, SIGNÉE A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé blée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1974 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 377.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 91 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 114 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 44 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1182 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13125).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

71. — PROJET DE LOI n° **1889** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION CONSULAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, SIGNÉE A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1975 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 374.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 94 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 117 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 47 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1180 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13125).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

72. — PROJET DE LOI n° 1890 AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (ENSEMBLE DEUX ANNEXES), SIGNÉ A PARIS LE 29 MARS 1974 ; DE LA CONVENTION SUR L'ÉVOLUTION DE LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (ENSEMBLE UNE ANNEXE), SIGNÉE A PARIS LE 29 MARS 1974 ; DU PROTOCOLE SUR LES MISSIONS ET LES MODALITÉS D'INTERVENTION DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE FRANÇAISE AU SÉNÉGAL, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (ENSEMBLE UNE ANNEXE), SIGNÉ A PARIS LE 29 MARS 1974 ; DU PROTOCOLE DE FINANCEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL (ENSEMBLE UNE ANNEXE), SIGNÉ A PARIS LE 29 MARS 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Feït, n° 1976 ; adoption le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 373.

Transmis au Sénat le 5 décembre 1975, n° 95 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 10 décembre 1975 par M. René Jager, n° 118 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 13 décembre 1975. — Projet de loi n° 48 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1176 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13124).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 67 [3 décembre 1975] (p. 9253).

73. — PROJET DE LOI n° 1924 AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN FINANCIER DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, SIGNÉ A PARIS LE 9 AVRIL 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 15 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 4 décembre 1975 par M. Palewski, n° 2039; adoption le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 401.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1975, n° 128 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 12 décembre 1975 par M. Maurice Bokanowski, n° 141 (année 1975) ; adoption définitive le 17 décembre 1975. — Projet de loi n° 57 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1228 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13375).

DISCUSSION [10 décembre 1975] (p. 9629).

ORATEURS : *MM. Palewski, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Odru, Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9629) :

Trouver le moyen de financer le déficit de la balance des Etats (p. 9630) ; moyens du fonds ; mode d'établissement des quote-parts ; conditions d'attribution des prêts.

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (p. 9631) :

La situation s'est améliorée mais le projet garde son intérêt ; le mécanisme n'est prévu que pour deux ans et ne doit servir que de filet de secours (p. 9632) ; les prêts seront liés à la mise en œuvre d'un programme de redressement (p. 9633).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9633) :

Contribution à la constitution d'un club des pays capitalistes ; (p. 9633, 9634) : l'Ita-

lie doit cesser de pratiquer une concurrence déloyale ; (p. 9634) : aucune institution d'un nouvel ordre économique international.

Intervention de M. Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 9634) :

La répartition des quotes-parts conforme au principe de solidarité ; l'effort particulier de la France vis-à-vis des pays en voie de développement.

ART. UNIQUE : adoption par scrutin (p. 9034) ; liste des votants (p. 9637, 9638).

74. — PROJET DE LOI **n° 1952** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU CONCOURS EN PERSONNEL APPORTÉ PAR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, ENSEMBLE SON ANNEXE ET SON PROTOCOLE ANNEXE, SIGNÉS LE 12 FÉVRIER 1974 A PARIS, présenté au Sénat le 25 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 443 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Auguste Pinton, n° 15 (année 1975-1976) ; avis le 30 octobre 1975 par M. Maurice Verillon au nom de la commission des affaires culturelles, n° 40 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 21 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1952 ; rapport le 12 novembre 1975 par M. Daillet, n° 1966 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 370.

Loi n° 75-1145 du 15 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 16 décembre 1975 (p. 12844).

Voir DISCUSSION COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 80 [3 décembre 1975] (p. 9251).

75. — PROJET DE LOI **n° 1953** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION GÉNÉRALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ETAT ESPAGNOL SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE, ENSEMBLE LE PROTOCOLE JOINT, SIGNÉS A PARIS LE 31 OCTOBRE 1974, présenté au Sénat le 25 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 442 (année 1974-1975) ; rapport le 13 septembre 1975 par M. Edouard Grangier, n° 509 (année 1974-1975) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 20 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1953 ; rapport le 27 novembre 1975 par M. Inchauspé, n° 2011 ; adoption définitive le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 396.

Loi n° 75-1117 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13124).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [10 décembre 1975] (p. 9629).

76. — PROJET DE LOI **n° 1954** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT MODIFIANT LA CONVENTION GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE CONCLUE ENTRE LA FRANCE ET LA YOUGOSLAVIE LE 5 JANVIER 1950, MODIFIÉE ET COMPLÉTÉE PAR LES AVENANTS DES 8 FÉVRIER 1966, 13 FÉVRIER 1969 ET 31 JANVIER 1973, SIGNÉ, A PARIS LE 30 OCTOBRE 1974, présenté au Sénat le 25 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 441 (année 1974-1975) ; rapport le 23 septembre 1975 par M. Edouard Grangier, n° 508 (année 1974-1975) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 19 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1954 ; rapport le 27 novembre 1975 par M. Inchauspé, n° 2012 ; adoption définitive le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 397.

Loi n° 75-1178 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13124).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [10 décembre 1975] (p. 9629).

77. — PROJET DE LOI **n° 1955** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION CONSULAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE, SIGNÉE A PARIS LE 24 MAI 1974, présenté au Sénat le 16 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 395 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Jean-Louis Vigier, n° 18 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre

1975. — Projet de loi n° 18 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1955 ; rapport le 27 novembre 1975 par M. Albert Ehm, n° 2013 ; adoption définitive le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 398.

Loi n° 75-1179 du 19 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1975 (p. 13125).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [10 décembre 1975] (p. 9629).

78. — PROJET DE LOI **n° 1956** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A LA CONVENTION SUR LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE POUR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES OBJETS SPATIAUX, FAITE A LONDRES, MOSCOU ET WASHINGTON LE 29 MARS 1972, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 493 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Louis Jung, n° 12 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 24 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1956 ; rapport le 20 novembre 1975 par M. Odru, n° 1999 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 383.

Loi n° 75-1131 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12660).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [3 décembre 1975] (p. 9258).

79. — PROJET DE LOI **n° 1957** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A L'ACCORD SUR LE SAUVETAGE DES ASTRONAUTES, LE RETOUR DES ASTRONAUTES ET LA RESTITUTION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE FAIT A LONDRES, MOSCOU ET WASHINGTON LE 22 AVRIL 1968, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 492 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Louis Jung, n° 13 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 23 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1957 ; rapport le 20 novembre 1975 par M. Odru, n° 1994 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 384.

Loi n° 75-1130 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12660).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [3 décembre 1975] (p. 9258).

80. — PROJET DE LOI **n° 1958** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE CONCERNANT L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE EN MATIÈRE DE DOUANE, SIGNÉE A PARIS LE 12 FÉVRIER 1974, présenté au Sénat le 25 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 444 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Auguste Pinton, n° 16 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 22 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1958 ; rapport le 12 novembre 1975 par M. Daillet, n° 1967 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 369.

Loi n° 75-1146 du 15 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 16 décembre 1975 (p. 12844).

DISCUSSION COMMUNE AUX PROJETS DE LOI n°s 1952 et 1958 [3 décembre 1975] (p. 9250).

ORATEURS : *MM. Seitlinger, suppléant, M. Daillet, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Odru.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'évolution des rapports franco-gabonais (p. 9250) ; organiser l'assistance mutuelle des administrations douanières des deux pays ; mettre en place un système de concours en personel (p. 9251) ; li'mprégnation néo-colonialiste des rapports franco-gabonais (p. 9252).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La manière dont les deux conventions complètent les précédentes (p. 9252) :

Coopération douanière : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9253) ;

Assistance en personnel : ART. UNIQUE ; adoption (p. 9253).

81. — PROJET DE LOI **n° 1959** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT COLLECTIF DES STATIONS OCÉANIQUES DE L'ATLANTIQUE NORD (ENSEMBLE TROIS ANNEXES ET UN ACTE FINAL) SIGNÉ A GENÈVE LE 15 NOVEMBRE 1974, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 496 (année 1974-1975) ; rapport le 7 octobre 1975 par M. Pierre Giraud, n° 10 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 26 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1959 ; rapport le 20 novembre 1975 par M. Roux, n° 1995 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 385.

Loi n° 75-1134 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12661).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [3 décembre 1975] (p. 9258).

82. — PROJET DE LOI **n° 1960** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD CADRE DE COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU VÉNÉZUELA, SIGNÉ A CARACAS, LE 15 NOVEMBRE 1974, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 497 (année 1974-1975) ; rapport le 9 octobre 1975 par M. Gilbert Belin, n° 17 (année 1975-1976) ; avis le 30 octobre 1975 par M. Jacques Habert, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 41 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 27 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1960 ; rapport le 7 novembre 1975 par M. Gayraud, n° 1963 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 381.

Loi n° 75-1135 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12661).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [3 décembre 1975] (p. 9257).

83. — PROJET DE LOI **n° 1961** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A LA CONVENTION POUR LA RÉPRESSION D'ACTES ILLICITES DIRIGÉS CONTRE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE, OUVERTE A LA SIGNATURE A MONTRÉAL LE 23 SEPTEMBRE 1971, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères et des forces armées), n° 494 (année 1974-1975) ; rapport le 30 juin 1975 par M. Michel Kauffmann, n° 33 (année 1975-1976) ; adoption le 4 novembre 1975. — Projet de loi n° 25 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1961, rapport le 13 novembre 1975 par M. Lebon, n° 1979 ; adoption définitive le 3 décembre 1975. — Projet de loi n° 382.

Loi n° 75-1132 du 10 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 12 décembre 1975 (p. 12660).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [3 décembre 1975] (p. 9257).

84. — PROJET DE LOI **n° 1990** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LES ETATS AFRICAINS, DES CARAIBES ET DU PACIFIQUE (ET DOCUMENTS CONNEXES) SIGNÉE A LOMÉ LE 28 FÉVRIER 1975 ET L'APPROBATION DE L'ACCORD INTERNE RELATIF AUX MESURES A PRENDRE ET AUX PROCÉDURES A SUIVRE POUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE LOMÉ ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS, DES CARAIBES ET DU PACIFIQUE ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET DE L'ACCORD INTERNE RELATIF AU FINANCEMENT ET A LA GESTION DES AIDES DE LA COMMUNAUTÉ, FAITS A BRUXELLES LE 11 JUILLET 1975, présenté au Sénat le 28 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 37 (année 1975-1976) ; rapport le 13 novembre 1975 par M. Claude Mont, n° 57 (année 1975-1976) ; adoption le

19 novembre 1975. — Projet de loi n° 33 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 1990 ; rapport le 4 décembre 1975 par M. Cousté, n° 2043 ; adoption définitive le 15 décembre 1975. — Projet de loi n° 405.

Loi n° 75-1223 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13373).

DISCUSSION [15 décembre 1975] (p. 9794).

ORATEURS : *MM. Cousté, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Lagorce, Sablé, Guilliod, Hamel, Montdargent, Abelin, ministre de la coopération.*

DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9794) :

Réunion de la conférence Nord-Sud ; système de garantie de recettes d'exportation ; bénéfice du libre accès sur le marché européen (p. 9795) ; traitement de la nation la plus favorisée ; aide du Fonds européen de développement (FED) (p. 9796).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères (p. 9797).

Souligne la conciliation qui a dû être opérée entre l'esprit de la convention de Yaoundé et les liens entre la Grande-Bretagne et le Commonwealth ; les principales caractéristiques de la convention (p. 9797, 9798).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9799) :

Caractère paritaire des institutions (p. 9799) ; problème des départements d'outre-mer (p. 9800, 9801, 9802) ; l'absence de mécanismes de stabilisation des cours des produits miniers (p. 9803).

Intervention de M. Abelin, ministre de la coopération (p. 9803) :

L'originalité et la générosité de la convention (p. 9804) ; l'importance pour les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) que constitue la Communauté européenne ; chercher à augmenter la participation du tiers monde au commerce international.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (ratification de la convention) : adoption (p. 9805).

ART. 2 (accord interne) : adoption (p. 9805).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9805).

85. — PROJET DE LOI **n° 2003** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE AU SUJET DE LA CRÉATION ET DU FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE INTERNATIONAL D'ENREGISTREMENT DES PUBLICATIONS EN SÉRIES, ENSEMBLE DEUX ANNEXES, SIGNÉ A PARIS LE 14 NOVEMBRE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 novembre 1975 par M. Roux, n° 2014 ; adoption le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 399.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1975, n° 126 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 16 décembre 1975 par M. Francis Palmero, n° 152 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 69 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1224 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13373).

Vote sans débat du projet de loi [10 décembre 1975] (p. 9629).

86. — PROJET DE LOI **n° 2004** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA DÉCLARATION FAITE A MEXICO LE 27 SEPTEMBRE 1970 PAR LAQUELLE LE REPRÉSENTANT DE LA FRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES OFFICIELS DU TOURISME (UIOOT) A ADOPTÉ LES STATUTS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, ENSEMBLE LES RÈGLES DE FINANCEMENT JOINTES, ADOPTÉS A MEXICO LE 27 SEPTEMBRE 1970, présenté à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 novembre 1975 par M. Marcus, n° 2015 ; adoption le 10 décembre 1975. — Projet de loi n° 400.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1975, n° 127 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la

commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) ; rapport le 16 décembre 1975 par M. Francis Palmero, n° 153 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 70 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1222 du 26 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1975 (p. 13373).

Vote sans débat du projet de loi [10 décembre 1975] (p. 9629).

87. — PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE PORTANT MODIFICATION DE L'ARTICLE 53 DE LA CONSTITUTION, présentée à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Cot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

88. — PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION D'EXTRADITION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE, SIGNÉE A PARIS LE 9 JUILLET 1975, présenté au Sénat le 12 novembre 1975, par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 50 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Paul d'Ornano, n° 219 (année 1975-1976) ; adoption le 2 avril 1976 ; projet de loi n° 96 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2151 ; rapport le 22 avril 1976 par M. Alain Vivien, n° 2213 ; adoption défitive le 5 mai 1976. — Projet de loi n° 472.

Loi n° 76-417 du 14 mai 1976, publiée au *J.O.* du 15 mai 1976 (p. 2916).

Vote sans débat du projet de loi adopté par le Sénat [5 mai 1976] (p. 2631, 2632).

89. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ADDITIONNELLE A LA CONVENTION DU 4 JUILLET 1969 ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT DU RHIN ENTRE STRASBOURG-KEHL ET LAUTERBOURG-NEUBURGWEIER, SIGNÉE A BONN LE 16 JUILLET 1975, présentée au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 199 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Pierre Giraud, n° 223 (année 1975-1976) ; adoption le 2 avril 1976. — Projet de loi n° 100 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2152 ; rapport le 13 mai 1976 par M. Radius, n° 2296 ; adoption définitive le 26 mai 1976. — Projet de loi n° 490.

Loi n° 76-498 du 8 juin 1976, publiée au *J.O.* du 9 juin 1976 (p. 3492).

Vote sans débat du projet de loi [26 mai 1976] (p. 3503).

90. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE MALAISIE SUR LA GARANTIE DES INVESTISSEMENTS, SIGNÉ A PARIS LE 24 AVRIL 1975, présenté au Sénat le 12 novembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 52 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Jacques Genton, n° 220 (année 1975-1976) ; adoption le 2 avril 1976. — Projet de loi n° 97 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2153 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Seitlinger, n° 2242 ; adoption définitive le 19 mai 1976. — Projet de loi n° 483.

Loi n° 76-465 du 31 mai 1976, publiée au *J.O.* du 1er juin 1976 (p. 3245).

Vote sans débat du projet de loi [19 mai 1976] (p. 3195).

91. — PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE RELATIVE AU SERVICE MILITAIRE DES DOUBLE-NATIONAUX, SIGNÉE A PARIS LE 10 SEPTEMBRE 1974, présenté au Sénat le 5 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 99 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Michel Yver, n° 221 (année 1975-1976) ; adoption le 2 avril 1976. — Projet de loi n° 98 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2154 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Frédéric-Dupont, n° 2243 ; adoption définitive le 19 mai 1976. — Projet de loi n° 484.

Loi n° 76-467 du 31 mai 1976, publiée au *J.O.* du 1er juin 1976 (p. 3245).

Vote sans débat du projet de loi [19 mai 1976] (p. 3195).

92. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA CONFÉDÉRATION SUISSE, ENSEMBLE DEUX PROTOCOLES, SIGNÉS A BERNE LE 3 JUILLET 1975, présenté au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 195 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Pierre Giraud, n° 222 (année 1975-1976); adoption le 2 avril 1976. — Projet de loi n° 99 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2155 ; rapport le 20 mai 1976 par M. René Feit, n° 2317 ; adoption définitive le 9 juin 1976. — Projet de loi n° 498.

Loi n° 76-533 du 19 juin 1976, publiée au *J.O.* du 20 juin 1976 (p. 3708).

Vote sans débat du projet de loi [9 juin 1976] (p. 3909).

93. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AUX PROTOCOLES PORTANT NOUVELLE PROROGATION DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE DU BLÉ ET DE LA CONVENTION RELATIVE A L'AIDE ALIMENTAIRE CONSTITUANT L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ DE 1971, présenté au Sénat le 5 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° 98 (année 1975-1976) ; rapport le 2 avril 1976 par M. Jacques Genton, n° 224 (année 1975-1976) ; adoption le 2 avril 1976. — Projet de loi n° 101 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 6 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2156 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Nessler, n° 2241 ; adoption définitive le 19 mai 1976. — Projet de loi n° 485.

Loi n° 76-466 du 31 mai 1976, publiée au *J.O.* du 1er juin 1976 (p. 3245).

Vote sans débat du projet de loi [19 mai 1976] (p. 3195).

94. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE MALAISIE TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET ENSEMBLE UN PROTOCOLE, SIGNÉ A PARIS LE 24 AVRIL 1975, présenté au Sénat le 12 novembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances), n° 51 (année 1975-1976) ; rapport le 8 avril 1976 par M. Gustave Héon, n° 233 (année 1975-1976) ; adoption le 14 avril 1976. — Projet de loi n° 105 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2196 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Seitlinger, n° 2247 ; adoption définitive le 19 mai 1976. — Projet de loi n° 486.

Loi n° 76-464 du 31 mai 1976, publiée au *J.O.* du 1er juin 1976 (p. 3245).

Vote sans débat du projet de loi [19 mai 1976] (p. 3195).

95. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU CANADA TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE, SIGNÉE A PARIS LE 2 MAI 1975, présenté au Sénat le 27 novembre 1975, par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances), n° 74 (année 1975-1976) ; rapport le 8 avril 1976 par M. Gustave Héon, n° 234 (année 1975-1976) ; adoption le 14 avril 1976. — Projet de loi n° 72 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2198 ; rapport le 29 avril 1976 par M. Paul Duraffour, n° 2248 ; adoption définitive le 9 juin 1976. — Projet de loi n° 499.

Loi n° 76-532 du 19 juin 1976, publiée au *J.O.* du 20 juin 1976 (p. 3707).

Vote sans débat du projet de loi [9 juin 1976] (p. 3909).

96. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU ET SUR LA FORTUNE, ENSEMBLE UN PROTOCOLE, SIGNÉ A VARSOVIE LE 20 JUIN 1975, présenté au Sénat le 14 avril 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances), n° 73 (année 1975-1976) ; rapport le 8 avril 1976 par M. Gustave Héon, n° 235 (année 1975-1976) ; adoption le 14 avril 1976. — Projet de loi n° 107 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 29 avril 1976 par M. Baillot, n° 2249 ; adoption définitive le 16 juin 1976. — Projet de loi n° 504.

Loi n° 76-580 du 2 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1976 (p. 4019).

Vote sans débat du projet de loi [16 juin 1976] (p. 4187).

97. — PROJET DE LOI **n° 2217** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE SINGAPOUR SUR L'ENCOURAGEMENT ET LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS, ENSEMBLE TROIS ÉCHANGES DE LETTRES, SIGNÉS A PARIS LE 8 SEPTEMBRE 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 27 avril 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères), rapport le 21 mai 1976 par M. Frédéric-Dupont, n° 2319 ; rejet le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 511.

Transmis au Sénat le 29 juin 1976, n° 381 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 29 juin 1976 par Mme Alexandre-Debray, n° 388 (année 1975-1976) ; adoption le 29 juin 1976. —Projet de loi n° 170 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2438 ; rapport le 30 juin 1976 par M. Frédéric-Dupont, n° 2441 ; adoption définitive le 30 juin 1976. — Projet de loi n° 530.

Loi n° 76-623 du 10 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1976 (p. 4173).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Frédéric-Dupont, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Cousté.*

Les liens de la France en matière d'investissements avec les cinq pays de l'ANSEA ; l'intérêt économique du développement des investissements à l'étranger ; les éléments du développement économique et financier de Singapour ; la modestie des relations économiques de la France avec Singapour ; la faiblesse des investissements directs français à Singapour (p. 4742) ; les caractéristiques de l'accord signé, son champ d'application et sa durée.

DISCUSSION DES ARTICLES [25 juin 1976] (p. 4744).

ORATEURS : *MM. Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Odru.*

ART. UNIQUE (p. 4744) :

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

La faiblesse des investissements français à Singapour ; la position internationale occupée par Singapour en Asie du Sud-Est (p. 4744).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Odru : le vote négatif du groupe communiste (p. 4744).

L'article unique du projet de loi n'est pas adopté (p. 4744).

DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1976] (p. 4956).

ORATEURS : *MM. Cerneau, suppléant M. Frédéric-Dupont, rapporteur, Destremau, secrétaire d'Etat.*

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

L'importance pour l'économie française de la convention de protection des investissements (p. 4956) ;

Les votes négatifs du groupe communiste et du groupe des socialistes et des radicaux de gauche (p. 4956) ;

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 4956).

98. — PROJET DE LOI **n° 2218** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT DU TRAITÉ DES LIMITES DU 28 MARS 1820, SIGNÉ LE 14 JANVIER 1974 ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE GOUVERNEMENT BELGE, présenté à l'Assemblée nationale le 27 avril 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commis-

sion des affaires étrangères) ; rapport le 20 mai 1976 par M. Lebon, n° 2311 ; adoption le 9 juin 1976. — Projet de loi n° 500.

Transmis au Sénat le 15 juin 1976, n° 346 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 24 juin 1976 par M. René Jager, n° 371 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 172 (année 1975-1976).

Loi n° 76-578 du 2 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1976 (p. 4019).

Vote sans débat du projet de loi [9 juin 1976] (p. 3909).

99. — PROJET DE LOI **n° 2219** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT DU TRAITÉ DES LIMITES DU 28 MARS 1820, SIGNÉ LE 11 MAI 1973 ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS, présenté à l'Assemblée nationale le 27 avril 1976 par M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 20 mai 1976 par M. Lebon, n° 2312 ; adoption le 8 juin 1976. — Projet de loi n° 501.

Transmis au Sénat le 15 juin 1976, n° 347 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 24 juin 1976 par M. René Jager, n° 372 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 173 (année 1975-1976).

Loi n° 76-579 du 2 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1976 (p. 4019).

Vote sans débat du projet de loi [9 juin 1976] (p. 3909).

100. — PROJET DE LOI **n° 2234** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC SUR LA PROTECTION, L'ENCOURAGEMENT ET LA GARANTIE RÉCIPROQUE DES INVESTISSEMENTS, ENSEMBLE DEUX ÉCHANGES DE LETTRES, SIGNÉ A RABAT LE 15 JUILLET 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 28 avril 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 juin 1976 par M. Cousté, n° 2380 ; adoption le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 512.

Transmis au Sénat le 29 juin 1976, n° 380 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) rapport le 29 juin 1976 par M. Genton, n° 387 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 29 juin 1976. — Projet de loi n° 171 (année 1975-1976).

Loi n° 76-581 du 2 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 3 juillet 1976 (p. 4020).

DISCUSSION [25 juin 1976] (p. 4745).

ORATEURS : *MM. Cousté, Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les nouvelles relations entre la République française et le royaume du Maroc ; le Maroc, premier partenaire commercial de la France dans la région du monde où il se trouve ; les caractéristiques essentielles de l'accord ; les procédures retenues ; sa durée ; l'absence de statuts précis en faveur des investissements antérieurs à l'accord (p. 4743) ; le caractère inhabituel de la rédaction de l'accord (p. 4744).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Un accord qui résulte d'un compromis et se trouve conforme aux précédents internationaux ; l'absence de liste énumérative définissant les investissements protégés ; le climat de relations confiantes qui règne entre la France et le Maroc (p. 4744).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru :* un accord essentiellement favorable aux intérêts des monopoles français (p. 4744) ; le vote négatif du groupe communiste (p. 4745).

ART. UNIQUE : adoption (p. 4745).

101. — PROJET DE LOI **n° 2299** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, SIGNÉE A PARIS LE 12 FÉVRIER 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 juin 1976 par M. Daillet, n° 2381 ; adoption le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 513.

Transmis au Sénat le 29 juin 1976, n° 382 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 5 octobre

1976 par M. Jacques Ménard, n° 8 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 10 (année 1976-1977).

Loi n° 76-997 du 4 novembre 1976, publiée au *J.O.* du 5 novembre 1976 (p. 6421).

DISCUSSION [25 juin 1976] (p. 4745).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Daillet, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Les rapports franco-gabonais ; l'objet des conventions d'établissement : organiser la vie des ressortissants français à l'étranger ; la signature à Paris, le 12 février 1974, d'une douzaine d'accords remplaçant ceux signés à Libreville ; les objections faites jusqu'à une date récente à l'égard de la convention d'établissement ; la compatibilité de la convention avec les dispositions prises à l'égard de l'immigration des pays d'Afrique francophones au sud du Sahara ; les dispositions de la convention (p. 4745) ; les modifications apportées à la convention de 1960 ; la procédure d'expulsion des ressortissants d'un Etat par l'autre Etat (p. 4746).

Intervention de M. Destremau, secrétaire d'Etat :

Le développement économique spectaculaire du Gabon ; l'augmentation très sensible du nombre des ressortissants français au Gabon (p. 4746).

DISCUSSION DES ARTICLES [25 juin 1976] (p. 4746).

ORATEUR : *M. Odru.*

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Odru* : le caractère inacceptable des règles concernant l'expulsion des ressortissants d'un Etat par un autre Etat, le vote négatif du groupe communiste (p. 4746).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 4747).

102. — PROJET DE LOI **n° 2300** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES MERS RÉSULTANT DE L'IMMERSION DE DÉCHETS, ENSEMBLE TROIS ANNEXES, OUVERTE A LA SIGNATURE A LONDRES, MEXICO, MOSCOU ET WASHINGTON DU 29 DÉCEMBRE 1972 AU 31 DÉCEMBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 22 octobre 1976 par M. Palewski, n° 2556 ; adoption le 10 novembre 1976. — Projet de loi n° 553.

Transmis au Sénat le 16 novembre 1976, n° 60 (années 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 décembre 1976 par M. Francis Palmero, n° 140 (année 1976-1977); Adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 53 (années 1976-1977).

Loi n° 76-1182 du 22 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1976 (p. 7365).

Vote sans débat du projet de loi [10 novembre 1976] (p. 7884).

103. — PROJET DE LOI **n° 2301** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION MARINE D'ORIGINE TELLURIQUE, ENSEMBLE DEUX ANNEXES ET UN ACTE FINAL, OUVERTE A LA SIGNATURE A PARIS DU 4 JUIN 1974 AU 30 JUIN 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1976, par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 22 octobre 1976 par M. Palewski, n° 2557. Adoption le 10 novembre 1976. — Projet de loi n° 554.

Transmis au Sénat le 16 novembre 1976, n° 61 (année 1976- 1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 décembre 1976 par M. Palmero, n° 141 (année 1976-1977) ; Adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 54 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1180 du 22 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1976 (p. 7365).

Vote sans débat du projet de loi [10 novembre 1976] (p. 7884).

104. — PROJET DE LOI **n° 2386** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO SUR LES DROITS FONDAMENTAUX DES NATIONAUX SIGNÉ A BRAZZAVILLE LE 1er JANVIER 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 15 juin 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 novembre 1976 par M. Daillet, n° 2626 ;

adoption le 8 décembre 1976. — Projet de loi n° 583.

Vote sans débat du projet de loi [8 décembre 1976] (p. 9076).

105. — PROJET DE LOI **n° 2496** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY) SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2600 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 573.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 100 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 315 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 122 (année 1976-1977).

Loi n° 77-561 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3120).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8858).

106. — PROJET DE LOI **n° 2497** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION SUR LA CIRCULATION DES PERSONNES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2599 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 572.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 99 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Genton, n° 314 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 121 (année 1976-1977).

Loi n° 77-563 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3121).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8858).

107. — PROJET DE LOI **n° 2498** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), ENSEMBLE DEUX ÉCHANGES DE LETTRES, SIGNÉS A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2594 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 567.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 94 (année 1976-1977) ; renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 309 (année 1976-1977) ; avis le 26 mai 1977 par M. Maurice Verillon au nom de la commission des affaires culturelles, n° 317 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 4 juin 1977. — Projet de loi n° 116 (année 1976-1977).

Loi n° 77-557 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3119).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8857).

108. — PROJET DE LOI **n° 2499** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES, SIGNÉS A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2596 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 569.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 96 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 311 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 118 (année 1976-1977).

Loi n° 77-560 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3120).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8857, 8858).

109. — PROJET DE LOI **n° 2500** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN MATIÈRE DE PERSONNEL ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), ENSEMBLE CINQ PROTOCOLES ANNEXES, SIGNÉS A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2592 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 565.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 92 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Genton n° 307 (année 1976-1977) ; adoption défintive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 114 (année 1976-1977).

Loi n° 77-556 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3119).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8857).

110. — PROJET DE LOI **n° 2501** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION CULTURELLE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉS A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2593 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 566.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 93 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 308 (année 1976-1977) ; avis de la commission des affaires culturelles le 26 mai 1977 par M. Verillon, n° 316 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 115 (année 1976-1977).

Loi n° 77-555 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3119).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8857).

111. — PROJET DE LOI **n° 2502** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2595 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 568.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 95 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 310 (année 1976-1977) ; avis le 26 mai 1977 par M. Maurice Verillon, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 318 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 117 (année 1976-1977).

Loi n° 77-562 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3120).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8857).

112. — PROJET DE LOI **n° 2503** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION EN MATIÈRE DE PÊCHE MARITIME ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2597 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 570.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 97 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 312

(année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 119 (année 1976-1977).

Loi n° 77-558 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3119).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8858).

113. — PROJET DE LOI **n° 2504** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE MARINE MARCHANDE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont, n° 2598 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 571.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 98 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 17 mai 1977 par M. Jacques Genton, n° 313 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 120 (année 1976-1977).

Loi n° 77-564 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3121).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8858).

114. — PROJET DE LOI **n° 2505** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION FISCALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN (ALORS RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY), SIGNÉ A COTONOU LE 27 FÉVRIER 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 9 février 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères et M. Jean de Lipkowski, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1976 par M. Chaumont n° 2601 ; adoption le 1er décembre 1976. — Projet de loi n° 574.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1976, n° 101 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 5 avril 1977 par M. Gustave Héon, n° 236 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 26 mai 1977. — Projet de loi n° 123 (année 1976-1977).

Loi n° 77-559 du 3 juin 1977, publiée au *J.O.* du 4 juin 1977 (p. 3120).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1976] (p. 8858).

115. — PROJET DE LOI **n° 2514** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION CONSULAIRE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, SIGNÉE A PARIS LE 20 FÉVRIER 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976, par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères); rapport le 4 novembre 1976 par M. de Broglie, n° 2605 ; adoption le 24 novembre 1976. — Projet de loi n° 557.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1976, n° 80 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 décembre 1976 par M. Emile Didier, n° 143 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 56 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1184 du 22 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1976 (p. 7366).

Vote sans débat du projet de loi [24 novembre 1976] (p. 8640).

116. — PROJET DE LOI **n° 2515** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE NAVIGATION MARITIME ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES, SIGNÉ A PÉKIN LE 28 SEPTEMBRE 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 4 novembre 1976 de M. Cousté, n° 2604 ; adoption le 24 novembre 1976. — Projet de loi n° 558.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1976, n° 79 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères), rapport le 10 décembre 1976 par M. René Jager, n° 142 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 55 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1183 du 22 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 23 décembre 1976 (p. 7366).

Vote sans débat du projet de loi [24 novembre 1976] (p. 8640).

117. — PROJET DE LOI **n° 2517** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE RELATIF AUX PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS DUDIT LABORATOIRE EN FRANCE, SIGNÉ A PARIS LE 3 MARS 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 novembre 1976 par M. Feït, n° 2621 ; adoption le 8 décembre 1976. — Projet de loi n° 584.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1976, n° 126 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Pierre Giraud, n° 225 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 83 (année 1976-1977).

Loi n° 77-412 du 18 avril 1977, publiée au *J.O.* du 19 avril 1977 (p. 2275).

Vote sans débat du projet de loi [8 décembre 1976] (p. 9076).

118. — PROJET DE LOI **n° 2518** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ SUR LA LOI APPLICABLE AUX OBLIGATIONS ALIMENTAIRES, SIGNÉE PAR LA FRANCE LE 18 DÉCEMBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 novembre 1976 par Mme Thome-Patenôtre, n° 2627 ; adoption le 8 décembre 1976. — Projet de loi n° 585.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1976, n° 127 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Charles Bosson, n° 226 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 84 (année 1976-1977).

Loi n° 77-409 du 18 avril 1977, publiée au *J.O.* du 19 avril 1977 (p. 2275).

Vote sans débat du projet de loi [8 décembre 1976] (p. 9076).

119. — PROJET DE LOI **n° 2519** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ CONCERNANT LA RECONNAISSANCE ET L'EXÉCUTION DE DÉCISIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS ALIMENTAIRES, SIGNÉE PAR LA FRANCE LE 18 DÉCEMBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 novembre 1976 par Mme Thome-Patenôtre n° 2628 ; adoption le 8 décembre 1976. — Projet de loi n° 586.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1976, n° 128 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Charles Bosson, n° 227 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 19 avril 1977. — Projet de loi n° 85 (année 1976-1977).

Loi n° 77-410 du 18 avril 1977, publiée au *J.O.* du 19 avril 1977 (p. 2275).

Vote sans débat du projet de loi [8 décembre 1976] (p. 9076).

120. — PROJET DE LOI **n° 2520** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT A LA CONVENTION DU 27 OCTOBRE 1956 ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG AU SUJET DE LA CANALISATION DE LA MOSELLE, SIGNÉ A TRÈVES LE 28 NOVEMBRE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 novembre 1976 par M. Seitlinger, n° 2622 ; adoption le 8 décembre 1976. — Projet de loi n° 587.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1977, n° 129 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 avril 1977 par M. René Jager, n° 228 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 87 (année 1976-1977).

Loi n° 77-414 du 18 avril 1977, publiée au *J.O.* du 19 avril 1977 (p. 2276).

Vote sans débat du projet de loi [8 décembre 1976] (p. 9077).

121. — PROJET DE LOI **n° 2521** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LA LOI APPLICABLE A LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS, FAITE A LA HAYE LE 2 OCTOBRE 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1976 par M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la

commission des affaires étrangères) ; rapport le 25 novembre 1976 par M. Bordu, n° 2650 ; adoption le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 604.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1977, n° 174 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Charles Bosson, n° 229 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 86 (année 1976-1977).

Loi n° 77-411 du 18 avril 1977, publiée au *J.O.* du 19 avril 1977 (p. 2275).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9420).

122. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION GÉNÉRALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE DU 9 JUILLET 1965, SIGNÉ A RABAT LE 22 JANVIER 1976, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 429 (année 1975-1976); rapport le 19 octobre 1976 par M. Gilbert Belin, n° 24 (année 1976-1977) ; adoption le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 13 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2566 ; rapport le 25 novembre 1976 par M. Muller, n° 2651 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 603.

Loi n° 76-1200 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7460).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9420).

123. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES SIGNÉ A PARIS LE 31 MAI 1976 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO AU SUJET DES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS DE L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3 (année 1976-1977) ; rapport le 21 octobre 1976 par M. Francis Palmero, n° 33 (année 1976-1977) ; adoption le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 14 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1976 (renvoyé à la commision des affaires étrangères), n° 2567 ; rapport le 1er décembre 1976 par M. Barel, n° 2655 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 599.

Loi n° 76-1198 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7459).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9419).

124. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE GOUVERNEMENT MONÉGASQUE RELATIF AU RATTACHEMENT DES MÉDECINS MONÉGASQUES AUX RÉGIMES DE RETRAITES DES MÉDECINS FRANÇAIS, SIGNÉ A MONACO LE 26 JUIN 1975, présenté au Sénat le 17 juin 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 357 (année 1975-1976) ; rapport le 19 octobre 1976 par M. Francis Palmero, n° 2 (année 1976-1977) ; adoption le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 9 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2568 ; rapport le 2 décembre 1976 par M. Chamant, n° 2664 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 600.

Loi n° 76-1199 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7460).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9420).

125. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD COMPLÉMENTAIRE A LA CONVENTION GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE DU 17 DÉCEMBRE 1965, RELATIF A L'ASSURANCE INVALIDITÉ, A L'ASSURANCE VIEILLESSE ET A L'ASSURANCE DÉCÈS (PENSIONS DE SURVIVANTS), SIGNÉ A PARIS LE 12 SEPTEMBRE 1975, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 428 (année 1975-1976) ; rapport le 19 octobre 1976 par M. Francis Palmero, n° 23 (année 1976-1977) ; adoption le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 12 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2569 ; rapport le 1er décembre 1976 par M. Lebon, n° 2656 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 601.

Loi n° 76-1201 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7460).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9420).

126. — PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE DU 17 DÉCEMBRE 1965, SIGNÉ A PARIS LE 12 SEPTEMBRE 1975, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 427 (année 1975-1976) ; rapport le 19 octobre 1976 par M. Francis Palmero, n° 22 (année 1976-1977) ; adoption le 28 octobre 1976. — Projet de loi n° 11 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 octobre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2570 ; rapport le 1er décembre 1976 par M. Lebon, n° 2657 ; adoption définitive le 15 décembre 1976. — Projet de loi n° 602.

Loi n° 76-1202 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7460).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1976] (p. 9420).

127. — PROJET DE LOI **n° 2571** AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS FINANCIÈRES DES TRAITÉS INSTITUANT LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET DU TRAITÉ INSTITUANT UN CONSEIL UNIQUE ET UNE COMMISSION UNIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 1976 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 décembre 1976 par M. de la Malène, n° 2666 ; adoption le 7 décembre 1976. — Projet de loi n° 581.

Transmis au Sénat le 8 décembre 1976, n° 121 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 10 décembre 1976 par M. Claude Mont, n° 144 (année 1976-1977) ; avis le 15 décembre 1976 par M. Gustave Héon au nom de la commission des finances, n° 160 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 57 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1196 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7459).

DISCUSSION [7 décembre 1976] (p. 9020).

ORATEURS : *Discussion générale : MM. de la Malène, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Chandernagor, Terrenoire, Bordu, Odru, Durieux, Hamel. Motion de renvoi en commission : MM. Bordu, de la Malène, rapporteur, Taittinger, secrétaire d'Etat.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le traité du 22 juillet 1975 ; ses objectifs ; une nouvelle pratique budgétaire pour l'Assemblée parlementaire européenne ; la procédure d'adoption du budget (p. 9020) ; la modification de la procédure ; les conditions de rejet du budget ; la règle du taux maximum ; le contrôle financier ; les finalités et les moyens de la Communauté ; la politique de la Communauté dans les secteurs relevant de sa compétence ; la politique économique et monétaire ; la politique de l'énergie ; la politique agricole (p. 9021) ; l'union européenne ; la « fuite en avant institutionnelle » ; le rapport Tindemans ; la lenteur de la transmission du texte par le Gouvernement au Parlement ; l'ajournement de la discussion du traité (p. 9022).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La relance de l'« Europe substantielle » ; l'union européenne ; l'évolution du droit communautaire en matière budgétaire ; le sommet de La Haye ; les principales dispositions du traité du 22 juillet 1975 ; l'amélioration de la procédure budgétaire ; le droit de rejet global du budget (p. 9023) ; les cas d'intervention de la modification du taux maximum d'augmentation des dépenses non obligatoires ; le recours à la procédure des douzièmes provisoires ; l'exécution du budget ; son contrôle ; la création d'une cour des comptes des communautés européennes (p. 9024).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La réalité du contexte européen actuel ; la réunion du conseil européen de La Haye ; l'enlisement progressif du dialogue Nord-Sud ;

la relance de la construction européenne ; le désordre monétaire international ; l'intégration atlantique ; l'engagement européen (p. 9024) ; les conséquences de la construction de l'Europe sur les conditions de vie des travailleurs ; les délégations de compétence ; l'évolution de l'Europe vers un modèle original de socialisme ; l'élargissement des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée ; l'amélioration du contrôle démocratique ; la Cour des comptes européenne ; l'approbation des socialistes ; la position du parti socialiste sur l'élection au suffrage universel de l'assemblée ; l'union européenne ; la crise de l'Europe (p. 9025) ; l'opposition du groupe communiste à l'affectation de ressources propres ; la souveraineté nationale ; le contexte politique de l'extension des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée ; le rapport Tindemans ; l'affaiblissement des prérogatives de l'Assemblée nationale ; les déclarations de MM. Bernard Stasi, Joseph Strauss, Achenbach ; le nouveau pouvoir de décision de l'Assemblée européenne (p. 9026) ; le pouvoir politique de l'assemblée ; la concertation des chefs d'Etat ; le succès de certains secteurs industriels ; les déclarations de M. Georges Marchais sur l'indépendance nationale ; le non-rejet par les communistes de l'idée européenne ; la défense de l'Europe du programme commun ; les relations entre la CEE et certains pays extérieurs à la communauté ; le vote négatif du groupe communiste (p. 9027) ; l'usage de l'argent public ; les compléments apportés au Traité de Rome en matière financière ; le contrôle parlementaire en matière budgétaire ; le rejet global du budget par l'assemblée parlementaire (p. 9028) ; la déclaration solennelle du président de l'Assemblée de Strasbourg ; l'élection du Parlement européen au suffrage universel ; le vote positif du groupe des républicains indépendants ; le prolongement de textes déjà votés par l'Assemblée nationale ; la consécration de l'aboutissement des efforts accomplis par le président Pompidou ; la conférence de Paris ; le principe d'une Europe confédérale (p. 9029) ; les caractéristiques du traité ; la construction européenne (p. 9030).

Motion de renvoi en commission de M. Bordu et des membres du groupe communiste :

Le caractère indissociable du projet de ratification du traité et du projet de loi relatif à l'élection du Parlement européen au suffrage universel ; le dessaisissement des prérogatives du Parlement national (p. 9030) ; rejet par scrutin public de la motion de renvoi en commission (p. 9030) ; liste des votants (p. 9037, 9038).

ART. UNIQUE (autorisation de la ratification du traité portant modification de certaines dispositions financières des Communautés européennes) : adoption par scrutin public (p. 9031) ; liste des votants (p. 9038, 9039).

128. — PROJET DE LOI **n° 2590** AUTORISANT L'ADHÉSION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A L'ACCORD CONSTITUTIF DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, SIGNÉ A WASHINGTON LE 8 AVRIL 1959, présenté à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères et par M. Michel Durafour, minitre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 décembre 1976 par M. Flornoy, n° 2665 ; adoption le 9 décembre 1976. — Projet de loi n° 591.

Transmis au Sénat le 10 décembre 1976, n° 146 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 15 décembre 1976 par M. Roger Poudonson, n° 162 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi **n° 58** (année 1976-1977).

Loi n° 76-1197 du 24 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 26 décembre 1976 (p. 7459).

DISCUSSION [9 décembre 1976] (p. 9182).

ORATEURS : *MM. Flornoy, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Baillot.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'autorisation de l'adhésion de la France à la Banque interaméricaine de développement ; les raisons de l'adhésion de la France (p. 9182) ; les augmentation de capital ; l'utilisation des ressources de la BID; l'intérêt de la France ; la règle relative aux augmentations de capital ; l'influence des USA ; l'interdiction d'intervenir dans les affaires politiques ; la faiblesse de l'implantation des sociétés françaises en Amérique latine ; l'aide technique ; la coopération scientifique et culturelle (p. 9183) ; la collaboration entre l'Europe et l'ensemble de l'Amérique latine (p. 9184).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La nécessité de l'adhésion de la France à la BID ; la participation de la France au capital (p. 9184).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'éligibilité des entreprises françaises aux adjudications des marchés financés par la BID ; l'hégémonie des USA ; la CEPAL (commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) ; le redéploiement du capital monopoliste français (p. 9184) ; les conditions de présentation du texte ; la nécessité de la rupture avec la division internationale du travail ; le vote négatif du groupe communiste ; les relations du Mexique et du Nicaragua avec la BID (p. 9185).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat :

Le concours de la BID au Mexique et au Nicaragua ; le marché américano - latin (p. 9185).

DISCUSSION DES ARTICLES [9 décembre 1976] (p. 9186).

ART. 1er (autorisation de l'adhésion de la République française à l'accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement) : adoption (p. 9186).

ARO. 2 (autorisation de la souscription de la participation au capital et de la contribution au fonds des opérations spéciales de la BID) : adoption (p. 9186).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9186).

129. — PROJET DE LOI **n° 2591** AUTORISANT L'APPROBATION DU DEUXIÈME AMENDEMENT AUX STATUTS DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET L'AUGMENTATION DE LA QUOTE-PART DE LA FRANCE A CE FONDS, présenté à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères).

130. — PROJET DE LOI **n° 2608** AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS, ENSEMBLE UN RÈGLEMENT D'EXÉCUTION, FAIT A WASHINGTON LE 19 JUIN 1970, présenté au Sénat le 10 juillet 1976 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 430 (année 1975-1976) ; rapport le 4 novembre 1976 par M. Charles Bosson, n° 45 (année 1976-1977) ; adoption le 16 novembre 1976. — Projet de loi n° 422 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 novembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2608 ; rapport le 28 avril 1977 par M. Cousté, n°2837 ; adoption définitive le 4 mai 1977. — Projet de loi n° 651.

Loi n° 77-503 du 17 mai 1977, publiée au *J.O.* du 18 mai 1977 (p. 2815).

DISCUSSION [4 mai 1977] (p. 2431).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS *: MM. Cousté, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Boulloche, Odru, Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.*

L'objet du projet : la ratification de traités et conventions relatifs aux brevets et la modification en conséquence de la législation française ; les raisons ayant présidé aux accords internationaux en matière de brevets ; le caractère national de la protection des inventions et les divergences entre les législations nationales en matière de brevets, sources d'inconvénients pour les industriels ; les différentes étapes de la coopération internationale en matière de brevets ; le Traité de Washington uniformise la procédure de dépôt de la demande de brevet et l'étude de la nouveauté apportée ; les avantages de ce traité (p. 2431) ; la convention de Munich sur le brevet européen ; l'institution d'une procédure unitaire de délivrance des brevets commune à tous les Etats contractants ; l'existence d'un brevet européen ; les avantages de ce système ; la création d'un office européen des brevets ; le souhait du choix de la France comme siège de l'office européen des marques ; la convention de Luxembourg sur le brevet communautaire ; son objectif : éviter l'éclatement du brevet européen en de multiples brevets nationaux ; l'institution d'un brevet communautaire unitaire et autonome ; la limitation au caractère unitaire du brevet communautaire par le problème des langues dans lesquelles est demandé et publié le brevet européen ; la limitation apportée au caractère obligatoire du brevet communautaire ; la disposition transitoire consistant à offrir l'option entre le brevet communautaire et le brevet européen (p. 2432) ; la mise en place par la convention de Luxembourg ; cadre d'une communauté de la propriété industrielle ; les choix offerts aux industriels par l'existence de ces trois accords (p. 2433).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La situation du secteur des brevets d'invention avant l'entrée en application des accords ; l'origine de la coopération internationale en ce domaine ; ses insuffisances ; les remèdes

cherchés par la France à cette situation ; la création d'un bureau central pour l'enregistrement et l'examen des demandes de brevet ; la participation à l'Institut national des brevets de La Haye ; la situation nouvelle créée par la signature du Traité de Rome ; la création du Traité de Washington instituant la possibilité du dépôt d'une demande internationale de brevets ; la subordination de la ratification de ce traité aux travaux de la CEE ; la Convention de Munich et la Convention de Luxembourg.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La phislosophie générale de la législation internationale en matière de brevets ; la domination technologique des pays riches sur les pays du tiers-monde ; la demande du tiers-monde de révision des textes sur les brevets ; la résolution sur la propriété industrielle adoptée par la IVe CNUCED (conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) ; la faiblesse de la France en matière de protection technologique ; l'approbation par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de la ratification des traités (p. 2434) ; l'avantage apporté par le brevet européen aux communautés et aux firmes multinationales et le handicap causé aux PME ; la nécessité de revaloriser le brevet national français ; les modalités de financement de l'Office européen des brevets envisagées par la France ; la sous-représentation de la France à la nouvelle organisation internationale ; la désinvolture avec laquelle l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) est traité par les pouvoirs publics (p. 2434) ; les graves conséquences pour l'INPI résultant des traités ; la diminution prévisible des demandes de brevets à l'INPI ; la précarité du personnel de cet institut ; les propositions consistant à revaloriser les brevets français (p. 2435).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat :

Le choix du Gouvernement d'une politique de concertation entre les Etats (p. 2435).

Intervention de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat :

Les PME ne sont pas défavorisées par ces textes ; le caractère limité et progressif de la réduction d'activité de l'INPI, conséquence du maintien du rôle du brevet national français ; les perspectives de développement de tâches nouvelles pour l'INPI (p. 2435).

EXAMEN DE L'ARTICLE UNIQUE [4 mai 1977] (p. 2435).

ART. UNIQUE (autorisation de la ratification du Traité de Washington) : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2435).

131. — PROJET DE LOI **n° 2610** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LA DÉLIVRANCE DE BREVETS EUROPÉENS (ENSEMBLE UN RÈGLEMENT D'EXÉCUTION ET QUATRE PROTOCOLES) FAITE A MUNICH LE 5 OCTOBRE 1973, présenté au Sénat le 10 juillet 1976, par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 432 (année 1975-1976) ; rapport le 4 novembre 1976 par M. Charles Bosson, n° 46 (année 1976-1977) ; adoption le 16 novembre 1976. — Projet de loi n° 20 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 novembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2610, rapport le 28 avril 1977 par M. Cousté, n° 2838 ; adoption définitive le 4 mai 1977. — Projet de loi n° 652.

Loi n° 77-503 du 17 mai 1977, publiée au *J.O.* du 18 mai 1977 (p. 2815).

DISCUSSION [4 mai 1977] (p. 2435).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 130.

ART. UNIQUE (autorisation de la ratification de la convention sur la délivrance de brevets européens) : adoption de l'article unique (p. 2435).

132. — PROJET DE LOI **n° 2652** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION EN MATIÈRE DE PÊCHES MARITIMES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES, SIGNÉE A DAKAR LE 16 SEPTEMBRE 1974, présenté à l'Assemblée nationale le 30 novembre 1976 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et M. Robert Galley, ministre de la coopération (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 décembre 1976 par M. Roux, n° 2668. Adoption le 9 décembre 1976. — Projet de loi n° 592.

Transmis au Sénat le 10 décembre 1976, n° 147 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 15 décembre 1976 par M. Roger Poudonson, n° 162 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 59 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1185 du 23 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1976 (p. 7428).

DISCUSSION [9 décembre 1976] (p. 9186).

ORATEURS : *MM. Roux, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'approbation de la convention en matière de pêches maritimes signée à Dakar le 16 septembre 1974 avec le Sénégal ; la coopération de la France avec le Sénégal ; les garanties des avantages prévus pour les pêcheurs français ; les compensations accordées par la France au Sénégal ; la création d'un fonds de garantie (p. 9186).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'activité de la pêche française avec les Etats africains bordant le golfe de Guinée ; les flottes de pêche concernées par l'accord (p. 9186) ; les avantages accordés par la France au Sénégal (p. 9187).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [9 décembre 1976] (p. 9187).

ART. UNIQUE (autorisation de l'approbation de la convention en matière de pêche maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal) : adoption (p. 9187).

133. — PROJET DE LOI **n° 2719** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD RELATIF A LA PROTECTION DES EAUX DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN, SIGNÉ A MONACO LE 10 MAI 1976, présenté au Sénat le 4 novembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 47 (année 1976-1977) ; rapport le 10 décembre 1976 par M. Francis Palmero, n° 140 (année 1976-1977) ; adoption le 17 décembre 1976. — Projet de loi n° 52 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 décembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2719 ; rapport le 28 avril 1977 par M. Barel, n° 2833 ; adoption définitive le 25 mai 1977. — Projet de loi n° 669.

Loi n° 77-581 du 8 juin 1977, publiée au *J.O.* du 9 juin 1977 (p. 3175).

Vote sans débat du projet de loi [25 mai 1977] (p. 3004).

134. — PROJET DE LOI **n° 2750** AUTORISANT L'ADHÉSION A LA CONVENTION INTERNATIONALE PORTANT CRÉATION D'UN FONDS INTERNATIONAL D'INDEMNISATION POUR LES DOMMAGES DUS A LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES, FAIT A BRUXELLES LE 18 DÉCEMBRE 1971, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 30 novembre 1977 par M. Billotte, n° 3268 ; adoption le 8 décembre 1977. — Projet de loi n° 795.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1977, n° 148 (année 1977-1978) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Jean Peridier, n° 164 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 59 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1407 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6123).

DISCUSSION [8 décembre 1977] (p. 8427).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Billotte, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Les naufrages du *Torrey Canyon,* de l'*Olympic Bravery* et du *Bolhen ;* l'accroissement des risques d'accidents ; l'exercice de la solidarité internationale ; l'adhésion de la France à la convention portant création d'un fonds international d'indemnisation ; la convention de Bruxelles de 1969 (p. 8427) ; le plan Cristal ; l'origine de la nouvelle convention ; les avantages pour la France d'une nouvelle forme d'indemnisation ; le champ d'application de la convention ; les exceptions à l'intervention du fonds ; les dommages causés par les navires battant pavillon d'Etats non parties à la convention de 1971 ; les ressources du Fonds ; les conséquences dues au choix de Londres comme siège du Fonds ; l'avantage accordé aux assurances anglaises au détriment des assurances françaises ; l'estimation des coûts des indemnisations complémentaires ; le choix de l'assiette de la solidarité internationale ; la composition et l'organisation du Fonds (p. 8428) ; les intérêts bénéficiaires au niveau de l'économie française ; la charge pesant sur les industriels pétroliers ; la non-application du texte aux pétroliers naviguant sans charge ni aux accidents liés à des plate-formes de forage off

shore ; la réparation des dommages accidentels ; la position favorable de la commission des affaires étrangères (p. 8429).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'intérêt de cette convention ; la convention signée en 1969 ; la localisation du Fonds ; l'entrée en vigueur du texte ; le plan Cristal ; les conditions de concurrence internationale pour la flotte française ; le règlement intérieur du Fonds (p. 8429).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [8 décembre 1977] (p. 8429).

ORATEURS : *MM. Maurice Legendre, Odru.*

ART. UNIQUE (autorisation de l'adhésion à la convention internationale portant création d'un Fonds d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) (p. 8429).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Maurice Legendre :* la nécessité de renforcer les mesures de sécurité et d'intensifier les actions préventives ; le problème du rinçage des soutes ; l'obligation pour les pétroliers de prendre davantage de précautions ; l'abstention du groupe PSRG (p. 8430) ;

— *M. Louis Odru :* l'abstention du groupe communiste (p. 8430).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 8430).

135. — PROJET DE LOI **n° 2752** AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU PROTOCOLE SUR LES STATUTS DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT, SIGNÉ A BRUXELLES LE 10 JUILLET 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 2 juin 1977 par M. Chamant, n° 2956 ; adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 705.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 410 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 juin 1977 par M. Genton, n° 427 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 168 (année 1976-1977).

Loi n° 77-710 du 5 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3545).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4057).

136. — PROJET DE LOI **n° 2753** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'AUSTRALIE TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈE D'IMPOTS SUR LE REVENU, SIGNÉ A CANBERRA LE 13 AVRIL 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 28 avril 1977 par M. Lebon, n° 2834 ; adoption le 25 mai 1977. — Projet de loi n° 670.

Transmis au Sénat le 26 mai 1977, n° 231 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des finances) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Gustave Héon, n° 359 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 167 (année 1976-1977).

Loi n° 77-706 du 6 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3544).

Vote sans débat du projet de loi [25 mai 1977] (p. 3005).

137. — PROJET DE LOI **n° 2763** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1975 SUR L'ÉTAIN, ENSEMBLE SIX ANNEXES, FAIT A GENÈVE LE 21 JUIN 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 26 mai 1977 par M. Seitlinger, n° 2931 ; adoption le 15 juin 1977. — Projet de loi n° 693.

Transmis au Sénat le 16 juin 1977, n° 380 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Lucien Gautier, n° 403 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 169 (année 1976-1977).

Loi n° 77-705 du 5 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3544).

138. — PROJET DE LOI **n° 2764** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MALTE SUR L'ENCOURAGEMENT ET LA PROTECTION RÉCIPROQUE DES INVES-

TISSEMENTS (ENSEMBLE UN PROTOCOLE), SIGNÉ A LA VALETTE LE 11 AOUT 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 28 avril 1977 par M. Soustelle, n° 2835 ; adoption le 23 juin 1977. — Projet de loi n° 714.

Transmis au Sénat le 24 juin 1977, n° 421 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 juin 1977 par Mme Alexandre-Debray, n° 430 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 173 (année 1976-1977).

Loi n° 77-709 du 5 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3545).

DISCUSSION GÉNÉRALE [23 juin 1977] (p. 4100, 4101).

ORATEURS : *MM. Jacques Soustelle, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

La signature de l'accord franco-maltais sur les investissements ; les problèmes économiques posés à la République de Malte ; la politique de son gouvernement ; la faible part de la France aux investissements à Malte (p. 4100) ; l'attrait de Malte pour la France en matière de géo-politique et sur le plan culturel (p. 4101).

Intervention de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La volonté du Gouvernement français de mener une coopération politique avec le nouvel Etat de Malte ; le dispositif du texte ; l'objectif ; le développement de l'intérêt des firmes françaises pour le marché maltais (p. 4101).

DISCUSSION DES ARTICLES [23 juin 1977] (p. 4101).

ART. UNIQUE (autorisation de l'approbation de l'accord entre le Gouvernement français et la République de Malte) (p. 4101) adopté.

139. — PROJET DE LOI **n° 2766** AUTORISANT LA RATIFICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU BREVET EUROPÉEN POUR LE MARCHÉ COMMUN (CONVENTION SUR LE BREVET COMMUNAUTAIRE), ENSEMBLE UN RÈGLEMENT D'EXÉCUTION, FAITS A LUXEMBOURG LE 15 DÉCEMBRE 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 28 avril 1977 par M. Cousté, n° 2832 ; adoption le 4 mai 1977. — Projet de loi n° 653.

Transmis au Sénat le 5 mai 1977, n° 285 (année 1976-1977) ; renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport le 10 juin 1977 par M. Charles Bosson, n° 366 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 16 juin 1977. — Projet de loi n° 146 (année 1976-1977).

Loi n° 77-681 du 30 juin 1977, publiée au *J.O.* du 1er juillet 1977 (p. 3479).

DISCUSSION [4 mai 1977] (p. 2436).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, Lauriol, Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Le changement apporté au droit des brevets d'invention par les trois traité ; le bien-fondé de ces textes ; l'incertitude quant aux conséquences de ces textes ; les difficultés de réglementer cette matière ; les critiques de la position adoptée par la convention de Luxembourg sur le problème de la langue ; le principe des trois langues officielles ; l'insuffisance de la place faite aux langues nationales, étant donné la fonction juridique du brevet, titre opposable aux tiers et sa fonction économique d'information technique ; les risques présentés pour la France par la convention de Luxembourg, étant donné la prédominance de l'allemand et de l'anglais dans les demandes de brevets (p. 2436) ; la nécessité d'imiter la demande italienne pour la convention de Munich consistant à exiger une traduction officielle lorsque le brevet est rédigé dans une autre langue que celle de l'Etat contractant ; l'argument du coût des traductions pour les demandeurs de brevets ; la nécessité de faire peser sur les brevetés la charge des traductions ; la solution proposée par M. Ehrmann de faire établir par l'institut national de la propriété industrielle un abrégé en langue française ; la nécessité de défendre la langue française ; le bien-fondé de la faculté créée par l'article 88 de la convention de Luxembourg de traduire en français une demande non déposée dans cette langue ; l'engagement du Gouvernement d'utiliser cette faculté (p. 2437) ; les lenteurs de l'application de la loi sur l'emploi obligatoire de la langue française en France (p. 2438).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La volonté du Gouvernement de protéger la langue française ; le coût entraîné par la traduction des brevets ; le retard entraîné par la procédure proposée par M. Foyer pour l'information du public ; les complexités liées au système de traduction ; la faculté d'user de la réserve, domaine du pouvoir exécutif (p. 2438).

ART. UNIQUE (autorisation de la ratification de la convention relative aux brevets européens).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2438).

140. — PROJET DE LOI **n° 2773** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE, FAIT A PARIS LE 2 SEPTEMBRE 1949 (ENSEMBLE UN ACCORD COMPLÉMENTAIRE DU 18 MARS 1950 ET QUATRE PROTOCOLES ADDITIONNELS DES 6 NOVEMBRE 1952, 15 DÉCEMBRE 1956, 6 MARS 1956 ET 16 DÉCEMBRE 1961), présenté au Sénat le 20 décembre 1976 par M Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; n° 205 (année 1976-1977) ; rapport le 2 avril 1977 par Mme Alexandre-Debray, n° 231 (année 1976-1977) ; adoption le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 89 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2773 ; rapport le 30 novembre 1977 par M. Radius, n° 3267 ; adoption définitive le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 813.

Loi n° 77-1406 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6123).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1977] (p. 8767).

141. — PROJET DE LOI **n° 2774** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT A L'ARTICLE 50 (a) DE LA CONVENTION RELATIVE A L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE DU 7 DÉCEMBRE 1944, SIGNÉ A MONTRÉAL LE 16 OCTOBRE 1974, présenté au Sénat le 20 décembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 201 (année 1976-1977) ; rapport le 2 avril 1977 par Mme Alexandre-Debray, n° 230 (année 1976-1977) ; adoption le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 88(année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2774 ; rapport le 26 mai 1977 par M. Lebon, n° 2933 ; adoption définitive le 15 juin 1977. — Projet de loi n° 695.

Loi n° 77-644 du 24 juin 1977, publiée au *J.O.* du 25 juin 1977 (p. 3399).

142. — PROJET DE LOI **n° 2775** AUTORISANT LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A APPROUVER L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1976 SUR LE CAFÉ, ENSEMBLE DEUX ANNEXES, FAIT A LONDRES LE 3 DÉCEMBRE 1976, présenté au Sénat le 20 décembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 210 (année 1976-1977) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Pierre Giraud, n° 233 (année 1976-1977) ; adoption le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 92 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2775 ; rapport le 2 juin 1977 par M. Henri Ferretti, n° 2957 ; adoption définitive le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 706.

Loi n° 77-658 du 28 juin 1977, publiée au *J.O.* du 29 juin 1977 (p. 3435).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4057).

143. — PROJET DE LOI **n° 2776** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AUX PROTOCOLES PORTANT TROISIÈME PROROGATION DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE DU BLÉ ET DE LA CONVENTION RELATIVE A L'AIDE ALIMENTAIRE CONSTITUANT L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ DE 1971, présenté au Sénat le 20 décembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 209 (année 1976-1977) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Pierre Giraud, n° 232 (année 1976-1977) ; adoption le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 90 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2776 ; rapport le 2 juin 1977 par M. Nessler, n° 2958 ; adoption définitive le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 707.

Loi n° 77-656 du 28 juin 1977, publiée au *J.O.* du 29 juin 1977 (p. 3435).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4057).

144. — PROJET DE LOI **n° 2777** AUTORISANT LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A APPROUVER L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1975 SUR LE CACAO, ENSEMBLE SIX ANNEXES, FAIT A GENÈVE LE 20 OCTOBRE 1975, présenté au Sénat le 20 décembre 1976 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 211 (année 1976-1977) ; rapport le 2 avril 1977 par M. Pierre Giraud, n° 234 (année 1976-1977) ; adoption le 7 avril 1977. — Projet de loi n° 91 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 avril 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 2777 ; rapport le 26 mai 1977 par M. Seitlinger, n° 2932 ; adoption définitive le 15 juin 1977. — Projet de loi n° 694.

Loi n° 77-645 du 24 juin 1977, publiée au *J.O.* du 25 juin 1977 (p. 3399).

Vote sans débat du projet de loi [15 juin 1977] (p. 3801).

145. — PROJET DE LOI **n° 2813** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN RELATIVE A LA CIRCULATION DES PERSONNES, SIGNÉE A YAOUNDÉ LE 26 JUIN 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 20 avril 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport le 8 juin 1977 par M. Forens, n° 2967 ; adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 712.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 415 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 juin 1977 par M. Gilbert Belin, n° 428 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 171 (année 1976-1977).

Loi n° 77-708 du 5 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3545).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4058).

146. — PROJET DE LOI **n° 2814** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE RELATIVE A LA CIRCULATION DES PERSONNES, SIGNÉE A PARIS LE 8 OCTOBRE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 20 avril 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 18 mai 1977 par M. Feït, n° 2906 ; adoption le 1er juin 1977. — Projet de loi n° 677.

Transmis au Sénat le 2 juin 1977, n° 345 (année 1976-1977) (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Gilbert Belin, n° 402 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 170 (année 1976-1977).

Loi n° 77-707 du 5 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1977 (p. 3545).

Vote sans débat du projet de loi [1er juin 1977] (p. 3265).

147. — PROJET DE LOI **n° 2876** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN, ENSEMBLE UNE ANNEXE, SIGNÉ A PARIS LE 21 DÉCEMBRE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 13 mai 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Xavier Deniau, n° 2962 ; adoption le 23 juin 1977. — Projet de loi n° 713.

DISCUSSION GÉNÉRALE [23 juin 1977] (p. 4099, 4100).

ORATEURS : *MM. Xavier Deniau, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

La signature de l'accord portant création du fonds de solidarité africain ; la décision de principe prise lors de la conférence des chefs d'Etats francophones à Bangui au mois de mars 1975 ; une réalisation concrète des réunions au sommet entre des Etats africains et la France ; la composition du groupe des 19 Etats signataires ; le projet, conséquence de l'idée de solidarité francophone, solidarité née de l'usage international de la langue française ; l'objet du fonds : faciliter l'accès des Etats africains aux investissements internationaux ; les opérations faites par le fonds ; sa gestion ; son siège ; la grille des cotisations des différents pays membres ; le financement du fonds à 50 % par la France (p. 4099).

Intervention de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'action de la France en faveur de la solidarité avec les pays en voie de développement ; l'effort d'adaptation aux problèmes des Etats africains ; l'action antérieure de la France : l'association des financements privilégiés avec des financements bancaires ; sa volonté de jouer le rôle de catalyseur des aides étrangères ; le fonds basé sur l'idée d'association ; la participation de la France à 50 % ; l'objet du fonds ; la variété des formes d'intervention du fonds (p. 4100).

EXAMEN DES ARTICLES [23 juin 1977] (p. 4100).

ART. UNIQUE (autorisation de l'approbation de l'accord portant création du fonds de solidarité africain) : adoption (p. 4100).

148. — PROJET DE LOI **n° 2880** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE TECHNIQUE, ENSEMBLE UNE ANNEXE, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD, SIGNÉS A N'DJAMÉNA LES 6 MARS ET 19 JUIN 1976, ET DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD FIXANT LES RÈGLES ET CONDITIONS DU CONCOURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU SOUTIEN LOGISTIQUE DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD, SIGNÉE A N'DJAMÉNA LE 6 MARS 1976, présenté à l'Assemblée nationale par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 2963 ; adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 708.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 411 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Devèze, n° 46 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 8 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1224 du 9 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5375).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4057).

Le groupe communiste vote contre (p. 4057).

149. — PROJET DE LOI **n° 2881** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD RELATIVE AU CONCOURS EN PERSONNEL APPORTÉ PAR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD, ENSEMBLE TROIS CONVENTIONS ANNEXES, UN PROTOCOLE ANNEXE ET UN PROTOCOLE D'APPLICATION, SIGNÉS A N'DJAMÉNA LE 6 MARS 1976 AINSI QUE LES LETTRES EN DATE DES 6 ET 19 OCTOBRE 1976 RELATIVES A L'ARTICLE 12 DE LA CONVENTION, présenté à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 2964 ; adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 709.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 412 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Devèze, n° 45 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 7 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1226 du 9 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5376).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4058).

150. — PROJET DE LOI **n° 2882** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE EN MATIÈRE DE DOUANE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD, SIGNÉE A N'DJAMÉNA LE 6 MARS 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 2965 ; adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 710.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 413 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 octobre 1977, par M. Devèze, n° 47 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 9 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1225 du 9 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5376).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4058).

151. — PROJET DE LOI **n° 2883** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD EN MATIÈRE JUDICIAIRE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD, SIGNÉ A N'DJAMÉNA LE 6 MARS 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 17 mai 1977 par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 8 juin 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 2966, adoption le 22 juin 1977. — Projet de loi n° 711.

Transmis au Sénat le 23 juin 1977, n° 414 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Devèze, n° 48 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 10 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1227 du 10 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5376).

Vote sans débat du projet de loi [22 juin 1977] (p. 4058).

152. — PROJET DE LOI **n° 2911** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE SUR L'ENCOURAGEMENT, LA PROTECTION ET LA GARANTIE RÉCIPROQUES DES INVESTISSEMENTS, SIGNÉE A PARIS LE 16 DÉCEMBRE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Seitlinger, n° 3174 ; adoption le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 837.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1977, n° 201 (année 1977-1978).

Discussion [17 décembre 1977] (p. 8958).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Orateurs : *MM. Muller, rapporteur suppléant de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Montdargent.*

Les accords de protection et de garantie des investissements signés au cours des dernières années ; le mécanisme mis en œuvre ; les conditions de la garantie de l'Etat français ; la situation des relations économiques entre la France et la Roumanie ; la persistance d'un excédent commercial en faveur de la France ; les accords réglementant les relations entre la France et la Roumanie ; la coopération dans le secteur de l'automobile ; la référence à l'acte final de la conférence d'Helsinki contenue dans l'accord ; la mise en place de garanties favorables aux investissements ; l'extension du bénéfice de la convention aux investissements effectués avant son entrée en vigueur (p. 8958).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

Le renforcement des relations économiques avec la Roumanie (p. 8959).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'accord entre la société des automobiles Citroën et deux entreprises d'Etat roumaines ; les transferts de production ainsi réalisés ; le « démembrement » de l'appareil productif français (p. 8959).

Examen de l'article unique [17 décembre 1977] (p. 8959) (autorisation de l'approbation de la convention entre le Gouvernement français et la République de Roumanie) : l'abstention du groupe communiste (p. 8959) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 8959).

153. — PROJET DE LOI **n° 2912** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD MARITIME ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE, SIGNÉ A PARIS LE 15 JUILLET 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1977 par M. Alain Terrenoire, n° 3194 ; adoption le 1er décembre 1977. — Projet de loi n° 780.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1977, n° 112 (année 1977-1978).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1977] (p. 8128).

154. — PROJET DE LOI **n° 2913** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD MARITIME ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL, SIGNÉ A PARIS LE 24 OCTOBRE 1975, présenté à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 par M. Louis

de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 23 juin 1977 par M. Baumel, n° 3025 ; adoption le 13 octobre 1977. — Projet de loi n° 766.

Transmis au Sénat le 18 octobre 1977, n° 15 (année 1977-1978) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 28 octobre 1977 par M. Andrieux, n° 57 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 17 novembre 1977. — Projet de loi n° 24 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1275 du 22 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 23 novembre 1977 (p. 5499).

Vote sans débat du projet de loi [13 octobre 1977] (p. 6109).

155. — PROJET DE LOI **n° 2914** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE L'ETAT ESPAGNOL, RELATIF AU STATUT FISCAL ET DOUANIER DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET D'ENSEIGNEMENT, SIGNÉ A MADRID LE 28 FÉVRIER 1974 présenté à l'Assemblée nationale le 24 mai 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 23 juin 1977 par M. Gayraud, n° 3023 ; adoption le 13 octobre 1977. — Projet de loi n° 767.

Transmis au Sénat le 18 octobre 1977, n° 16 (année 1977-1978) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Bosson, n° 50 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 14 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1223 du 9 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5375).

Vote sans débat du projet de loi [13 octobre 1977] (p. 6110).

156. — PROJET DE LOI **n° 2946** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LES GOUVERNEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET DE L'ÉTAT ESPAGNOL, RELATIF A L'EXTENSION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE, SIGNÉ A PARIS LE 1er MARS 1977, présenté à l'Assemblée nationale le 1er juin 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 6 octobre 1977 par M. Henri Ferretti, n° 3146 ; adoption le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 769.

Transmis au Sénat le 4 novembre 1977 n° 300 (1977-1978).

Vote sans débat du projet de loi [3 novembre 1977] (p. 6930).

157. — PROJET DE LOI **n° 2947** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE, SIGNÉE A PARIS LE 16 DÉCEMBRE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 1er juin 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 23 juin 1977 par M. Odru, n° 3024 ; adoption le 13 octobre 1977. — Projet de loi n° 768.

Transmis au Sénat le 18 octobre 1977, n° 17 (année 1977-1978) ; renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Machefer, n° 51 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 15 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1222 du 9 novembre 1977, publiée au *J.O.* du 10 novembre 1977 (p. 5375).

Vote sans débat du projet de loi [13 octobre 1977] (p. 6110).

158. — PROJET DE LOI **n° 3055** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE CONTRE LA POLLUTION, ENSEMBLE DEUX PROTOCOLES, FAITE A BARCELONE LE 16 FÉVRIER 1976, présenté au Sénat le 26 mai 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 322 (année 1976-1977) ; rapport le 23 juin 1977 par M. Jean Péridier, n° 416 (année 1976-1977) ; adoption le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 172 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3055 ; rapport le 17 novembre 1977 par M. Boscher, n° 3220 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 835.

Loi n° 77-1424 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1977 (p. 6196).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8955).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boscher, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Bayou.*

Le développement des initiatives internationales pour lutter contre la pollution des mers ; la convention de Barcelone du 16 février 1976 ; le plan d'action pour la Méditerranée créé par la résolution de l'assemblée générale des Nations unies ; la convention-cadre du plan d'action pour la Méditerranée ; le programme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution dans la Méditerranée ; le « plan bleu » ; le lien entre la convention et les protocoles ; le protocole annexe relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée ; la création de trois régimes juridiques différents pour les immersions ; le protocole annexe sur la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles ; la mise en place d'un centre régional à Malte pour la centralisation et la diffusion des informations entre les Etats riverains (p. 8955) ; la portée limitée de la convention ; le protocole concernant la pollution d'origine tellurique ; la subordination de l'efficacité de cette convention à la mise en œuvre de législations nationales (p. 8956).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'utilité de la convention de Barcelone (p. 8956).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les rejets industriels ; les rejets de mercure ; les problèmes posés par les centrales nucléaires ; l'information et la consultation des citoyens ; le dépôt d'une proposotion de loi par le parti socialiste ; les rejets organiques ; l'aggravation des phénomènes de pollution en Méditerranée ; le problème des sanctions et des contrôles (p. 8956).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [17 décembre 1977] (p. 8957) (autorisation de l'approbation de la convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution) : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 8957).

159. — PROJET DE LOI **n° 3056** AUTORISANT L'ADHÉSION DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A L'ACCORD PORTANT CRÉATION DU FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT, ENSEMBLE DEUX ANNEXES, FAIT A ABIDJAN LE 29 NOVEMBRE 1972, présenté au Sénat le 8 juin 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 358 (année 1976-1977) ; rapport le 27 juin 1977 par M. Louis Martin, n° 426 (année 1976-1977) ; adoption le 28 juin 1977. — Projet de loi n° 166 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3056 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Xavier Deniau, n° 3257 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 836.

Loi n° 77-1422 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6196).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8957).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boscher, rapporteur suppléant de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

La création du Fonds africain de développement à l'instigation de la Banque africaine de développement ; la composition de la Banque africaine de développement ; la création de fonds spéciaux ouverts aux pays non africains ; la société internationale financière pour les investissements et le développement en Afrique ; le Fonds africain de développement ; le lien entre le Fonds africain de développement et la Banque africaine de développement ; les opérations du Fonds ; l'attitude de la France vis-à-vis de ce Fonds ; la décision française d'adhérer au Fonds africain de développement à la suite de la conférence franco-africaine de Paris ; les conditions de l'adhésion française ; le montant de la participation française (p. 8957).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'adhésion de la France (p. 8957).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [17 décembre 1977] (p. 8958) (autorisation de l'adhésion du Gouvernement de la République française à l'accord portant création du Fonds africain de développement) : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 8958).

160. — PROJET DE LOI **n° 3114** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AC

CORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE RELATIF AU RÈGLEMENT DU CONTENTIEUX FINANCIER ENTRE LES DEUX PAYS, CONSIGNÉ DANS LE PROCÈS-VERBAL SIGNÉ A PARIS LE 26 JANVIER 1977, présenté à l'Assemblée nationale le 4 octobre 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 3 novembre 1977 par M. Lebon, n° 3195 ; adoption le 1er décembre 1977. — Projet de loi n° 781.

Transmis au Sénat le 2 décembre 1977, n° 115 (année 1977-1978) ; (renvoyé à la commission des affaires étrangères ; rapport oral par M. Jung le 21 décembre 1977 ; adoption définitive le 21 décembre 1977. — Projet de loi n° 97 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1438 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6200).

Vote sans débat du projet de loi [1er décembre 1977] (p. 8128, 8129).

161. — PROJET DE LOI **n° 3122** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA PROTECTION DU RHIN CONTRE LA POLLUTION PAR LES CHLORURES, SIGNÉE A BONN LE 3 DÉCEMBRE 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 4 octobre 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères).

162. — PROJET DE LOI **n° 3200** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DE COOPÉRATION MONÉTAIRE ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC) ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DU 23 NOVEMBRE 1972, SIGNÉ A LIBREVILLE LE 12 AVRIL 1975, présenté au Sénat le 30 juin 1977, par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères) n° 480 (année 1976-1977) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Louis Martin, n° 49 (année 1977-1978) ; adoption le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 11 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 novembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3200.

163. — PROJET DE LOI **n° 3201** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION, ENSEMBLE QUATRE ANNEXES, OUVERTES A LA SIGNATURE A WASHINGTON JUSQU'AU 30 AVRIL 1973 ET, APRÈS CETTE DATE, A BERNE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1974, présenté au Sénat le 30 juin 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 481 (année 1976-1977) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Francis Palmero, n° 54 (année 1977-1978) ; adoption le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 12 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 novembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3201 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Marcus, n° 3351 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 834.

Loi n° 77-1423 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6196).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8951).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marcus, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères ; Dalbera, Mesmin, Gantier, Claudius-Petit.*

La sauvegarde des espèces animales et végétales en voie de disparition par la réglementation de leur commerce international ; la conférence diplomatique de 1973 ; le classement des espèces animales et végétales en fonction des dangers qui les menacent ; la prise en compte de la situation évolutive des espèces menacées ; la désignation par chaque Etat d'un organe de gestion ; la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature (p. 8951) ; les engagements pris par les professions ; les problèmes graves que risquent de causer l'application de la convention à certaines branches professionnelles ; l'artisanat des écailles de la tortue Caret ; les problèmes de tanneries de peaux de reptiles ; la maroquinerie de luxe ; la demande d'ajournement du projet de loi ; la participation de la France à la prochaine conférence ; les conséquences imprévues de la convention de Washington (p. 8952).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La participation de la France à la protection des espèces en voie de disparition ; les difficul-

tés des branches professionnelles ; les réserves émises par la France à l'application de la convention ; la possibilité de demander des exemptions géographiques (p. 8952) ; l'engagement d'émettre une réserve pour la tortue Caret au moment du dépôt des instruments d'approbation de la convention (p. 8953).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'approbation de la ratification de la convention par le groupe communiste ; les réserves ; l'utilisation de l'écaille de tortue ; l'utilisation de la tortue Caret par la lunetterie médicale et l'ébénisterie d'art ; la loi du 15 juillet 1976 sur la protection de la nature ; la protection des petits oiseaux (p. 8953) ; la disparition de certaines espèces en Camargue ; l'application de la convention après une période de transition (p. 8954).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat :

La négociation d'exceptions géographiques (p. 8954).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [17 décembre 1977] (p. 8954).

Demande d'ajournement de la commission des affaires étrangères :

ORATEURS : *MM. Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères, Montdargent, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat.*

Rejet de la demande d'ajournement (p. 8954).

ART. UNIQUE (autorisation de l'approbation de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 8954).

164. — PROJET DE LOI **n° 3202** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ÉCHANGE DE LETTRES EFFECTUÉ LE 9 JUILLET 1976 ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE ET CONCERNANT LE RÉGIME FISCAL DES LIBÉRALITÉS A DES FINS D'ASSISTANCE, D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION, présenté au Sénat le 30 juin 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 482 (année 1976-1977) ; rapport le 27 octobre 1977 par M. Francis Palmero, n° 52 (année 1977-1978) ; adoption le 3 novembre 1977. — Projet de loi n° 13 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 4 novembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3202 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Lebon, n° 3258 ; adoption définitive le 15 décembre 1977. — Projet de loi n° 815.

Loi n° 77-1405 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6123).

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1977] (p. 8767).

165. — PROJET DE LOI **n° 3204** AUTORISANT L'APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES, TENDANT A ÉVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS ET A PRÉVENIR L'ÉVASION FISCALE EN MATIÈRE D'IMPOTS SUR LE REVENU, ENSEMBLE UN PROTOCOLE, SIGNÉ A KINGSTON (Jamaïque), LE 9 JANVIER 1976, présenté à l'Assemblée nationale le 7 novembre 1977 par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 30 novembre 1977 par M. Muller, n° 3269.

Vote sans débat du projet de loi [15 décembre 1977] (p. 8767).

166. — PROJET DE LOI **n° 3211** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DU FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, ENSEMBLE DEUX ANNEXES, OUVERT A LA SIGNATURE A NEW-YORK LE 20 DÉCEMBRE 1976, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères) n° 19 (année 1977-1978) ; rapport le 8 novembre 1977 par M. Edgar Pisani, n° 64 (année 1977-1978) ; adoption le 10 novembre 1977. — Projet de loi n° 19 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3211 ; rapport le 24 novembre 1977, par M. Marc Masson, n° 3256 ; adoption définitive le 8 décembre 1977. — Projet de loi n° 794.

Loi n° 77-1355 du 10 décembre 1977 publiée au *J.O.* du 11 décembre 1977 (p. 5814).

DISCUSSION [8 décembre 1977] (p. 8425).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Masson, rapporteur de la commission des affaires étrangères ; Bertrand Denis, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères ; Odru.*

L'accord portant création du fonds international de développement agricole ; la constitution d'un organisme de financement du développement de la production agricole dans le tiers monde ; l'appui de l'Assemblée générale des Nations Unies ; la composition du fonds international ; la contribution française ; la référence au dollar ; l'action du fonds ; le conseil des gouverneurs, organe suprême du fonds (p. 8425) ; le règlement des différends survenant entre le fonds et un Etat ayant cessé d'être membre ; l'apport de la France ; la situation agricole de la Communauté économique européenne ; la division internationale en matière agricole (p. 8426).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'objectif de la convention ; l'aide aux pays en voie de développement pour accroître leurs possibilités de production agricole ; l'aide aux pays non solvables ; l'exemple du lait ; le financement de l'institution ; la contribution française (p. 8427).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La misère du tiers monde ; la stratégie de contrôle du secteur agro-alimentaire mise en œuvre par les pays développés ; les revendications fondamentales des pays en voie de développement à l'ONU (p. 8427).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [7 décembre 1977] (p. 8427).

ART. UNIQUE (autorisation de l'approbation de l'accord portant création du Fonds international de développement agricole) : l'abstention du groupe communiste ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 8427).

167. — PROJET DE LOI **n° 3323** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A ALGER LE 26 AVRIL 1976, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 28 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Edgard Pisani, n° 81 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; rejet le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 31 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3323 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Alain Terrenoire, n° 3338 ; adoption le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 822.

Transmis au Sénat le 19 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n °200 (année 1977-1978) ; rapport oral par M. A. Colin le 20 décembre 1977 ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Projet de loi n° 77 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1425 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6196).

DISCUSSION COMMUNE DES TROIS PROJETS DE LOI (n°s 3323, 3324, 3325).

DISCUSSION [7 décembre 1977] (p. 8942).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Billotte, rapporteur suppléant de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Montdargent, Sénès, Claudius-Petit.*

L'importance des trois accords de coopération entre la Communauté économique européenne et les Etats du Maghreb dans la politique engagée par l'Europe (p. 8942) ; l'établissement de liens nouveaux entre l'Europe et ces trois pays méditerranéens ; les relations entre la Communauté économique européenne et le tiers-monde ; le contenu des accords ; l'aide financière ; la coopération commerciale (les réductions tarifaires consenties par la Communauté) ; l'égalité de traitement entre les travailleurs algériens, marocains et tunisiens et les travailleurs communautaires ; le rejet par le Sénat du projet de loi relatif à l'Algérie ; l'élaboration des accords ; l'originalité des accords avec un groupe de pays ; les conséquences d'un vote négatif de l'Assemblée ; les conséquences d'un vote différent pour la Tunisie et le Maroc, d'une part, et l'Algérie, d'autre part ; le rôle de la France en Afrique du Nord (p. 8943).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La politique de la CEE ; les accords avec les trois pays du Maghreb ; le contenu et la structure de ces accords (p. 8944).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rejet de l'accord concernant la République algérienne par le Sénat ; la campagne anti-algérienne développée par le Gouvernement ; l'appui militaire au roi du Maroc et à la Mauritanie ; l'intervention de Georges Marchais pour la libération des otages du Polisario (p. 8944) ; les prises d'otages par le Polisario (p. 8944, 8945) ; le sort des personnes enlevées (p. 8945) ; la défiance de la majorité envers l'Algérie révélée par le vote du Sénat (p. 8944) ; la détérioration des relations franco-algériennes ; les conditions d'application de l'accord ; l'abstention du groupe du PSRG ; la position de la France vis-à-vis de la rencontre Sadate-Begin (p. 8945).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3323 [17 décembre 1977] (p. 8945).

ART. UNIQUE (accord avec la République algérienne) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8945) ;

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 8945).

168. — PROJET DE LOI **n° 3324** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE TUNISIENNE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A TUNIS LE 25 AVRIL 1976, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raynomond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 31 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Pisani, n° 84 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 32 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3324 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Alain Terrenoire n° 3339 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 823.

Loi n° 77-1435 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6199).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 167.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3324 [17 décembre 1977] (p. 8945).

ART. UNIQUE (accord avec la République tunisienne) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8945).

ADOPTION de l'article unique (p. 8945).

169. — PROJET DE LOI **n° 3325** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LE ROYAUME DU MAROC ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A RABAT LE 27 AVRIL 1976, présenté au Séant le 13 novembre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan), n° 32 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Pisani, n° 85 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 33 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3325 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Alain Terrenoire, n° 3340 ; adoption défintive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 824.

Loi n° 77-1430 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6198).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 167.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3325 [17 décembre 1977] (p. 8946).

ART. UNIQUE (accord avec le Royaume du Maroc) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8946).

ADOPTION de l'article unique (p. 8946).

170. — PROJET DE LOI **n° 3326** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 18 JANVIER 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 22 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Louis Jung, n° 79 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 34 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3326 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Lebon, n° 3341 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 825.

Loi n° 77-1434 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6199).

DISCUSSION COMMUNE DES QUATRE PROJETS DE LOI (n°s 3326, 3327, 3328, 3329).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8946).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Lebon, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Les accords de coopération signés à Bruxelles entre la CEE et l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et le Liban ; la coopération avec les pays du proche-orient ; l'objectif de « coopération globale » ; la durée de validité illimitée de ces accords ; la coopération financière ; la coopération économique et technique ; la non-discrimination entre les Etats contractants, leurs ressortissants ou leurs sociétés ; la possibilité d'actions conjointes de la CEE et d'autres bailleurs de fonds ; le montant global de l'aide financière ; la part réservée au Liban ; la nature de l'aide ; la coopération commerciale (p. 8946) ; la possibilité de mesures de sauvegarde ; la disposition anti-dumping ; la portée des accords de coopération ; l'état des relations entre la CEE et les pays du Machrek ; les perspectives ouvertes par les accords ; l'encouragement à la coopération régionale ; le dialogue euro-arabe engagé par la Communauté (p. 8947).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La contribution financière prévue en faveur du Liban (p. 8947).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3326 [17 décembre 1977] (p. 8947).

ART. UNIQUE (ratification de l'accord de coopération entre la CEE et la République arabe d'Egypte) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8947).

ADOPTION de l'article unique (p. 9847).

171. — PROJET DE LOI **n° 3327** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LE ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 18 JANVIER 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 29 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Louis Jung, n° 82 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 35 (année 1977-1978) .

Transmis à l'Assemblre nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3327 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Lebon, n° 3342 ; adoption défintive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 826.

Loi n° 77-1432 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6198).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 170.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3327 [17 décembre 1977] (p. 8947).

ART. UNIQUE (ratification de l'accord de coopération entre la CEE et le Royaume hachémite de Jordanie) : l'abstention du groupe PSRG (p. 8947).

ADOPTION de l'article unique (p. 8947).

172. — PROJET DE LOI **n° 3328** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 3 MAI 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 30 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Louis Jung, n° 83 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 36 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3328 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Lebon, n° 3343 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 827.

Loi n° 77-1433 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6198).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 170.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3328 [17 décembre 1977] (p. 8948).

ART. UNIQUE (ratification de l'accord de coopération entre la CEE et la République libanaise) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8948) ; adoption de l'article unique (p. 8948).

173. — PROJET DE LOI **n° 3329** AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 18 JANVIER 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 27 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Louis Jung, n° 80 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 37 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3329, rapport le 14 décembre 1977 par M. Lebon, n° 3344 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 828.

Loi n° 77-1431 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6198).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 170.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3329 [17 décembre 1977] (p. 8948).

ART. UNIQUE (ratification de l'accord de coopération entre la communauté européenne et la République arabe syrienne) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8948) ; adoption de l'article unique (p. 8948).

174. — PROJET DE LOI **n° 3330** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL A L'ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET L'ÉTAT D'ISRAEL DU 11 MAI 1975, DU PROTOCOLE RELATIF A LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET L'ETAT D'ISRAEL ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 8 FÉVRIER 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Pontillon, n° 76 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 38 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3330 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Muller, n° 3345 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 832.

Loi n° 77-1426 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6197).

DISCUSSION COMMUNE DES DEUX PROJETS DE LOI (n°s 3330, 3333).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8949).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Muller, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Un protocole additionnel à l'accord du 11 mai 1975 et un protocole relatif à la coopération financière ; les liens unissant Israël et la CEE ; la conclusion le 29 juin 1970 d'un accord préférentiel (p. 8949) ; l'accord de mai 1975 ; les protocoles conclus le 8 février 1977 ; l'établissement d'une coopération économique et industrielle ; la coopération financière ; le montant de l'assistance financière de la CEE à Israël ; la ratification du protocole additionnel à l'accord conclu entre la CEE et le Portugal ; les conséquences de l'adhésion de la Grande-Bretagne sur l'attitude du Portugal vis-à-vis de la CEE ; le contenu de l'accord signé entre le Portugal et la CEE ; l'existence de préférences tarifaires ; l'extension de l'accord de libre échange prévu par le conseil de la CEE ; la conclusion du protocole additionnel à l'accord de juillet 1972 entre la CEE et le Portugal ; l'élargissement des concessions tarifaires faites par la Communauté dans le secteur industriel et agricole ; la coopération dans le domaine de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale ; l'aide financière de la CEE au Portugal (p. 8950, 8951).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'importance du développement des relations du Portugal avec la Communauté ; l'Accord avec Israël (p. 8951).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3330 [17 décembre 1977] (p. 8951).

ART. UNIQUE (*ratification du protocole additionnel à l'accord entre la CEE et l'Etat d'Israël*) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8951).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 8951).

175. — PROJET DE LOI **n° 3331** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE FINANCIER ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA TURQUIE, SIGNÉ A BRUXELLES LE 12 MAI 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 23 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Pontillon, n° 77 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 39 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3331 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Frédric-Dupont, n° 3346 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 829.

Loi n° 77-1427 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6197).

DISCUSSION COMMUNE DES TROIS PROJETS DE LOI (n°s 3331, 3332, 3334).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8948).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Frédéric-Dupont, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.*

Les accords d'association ; le protocole financier conclu avec la Turquie ; le montant global de l'aide prévue en faveur de la Turquie ;la gestion des prêts ; le protocole financier conclu avec la Grèce ; le montant global de l'aide prévue en faveur de la Grèce ; l'objectif : améliorer l'infrastructure de la Grèce et la modernisation de son secteur agricole ; l'accord d'association avec Malte (p. 8948) ; l'adaptation de l'accord d'association du fait de l'élargissement de la Communauté ; le protocole financier (p. 8949).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

L'aide à la Grèce (p. 8949).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3331 [17 décembre 977] (p. 8949).

ART. UNIQUE (*ratification du protocole financier entre la CEE et la Turquie*) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8949).

ADOPTION de l'article unique (p. 8949).

176. — PROJET DE LOI **n° 3332** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE FINANCIER ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE DE MALTE, SIGNÉ A BRUXELLES LE 4 MARS 1976, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 26 (année 1977-1978) ; rapport le 15 novembre 1977 par M. Pontillon, n° 78 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 40 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3332 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 3347 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 830.

Loi n° 77-1429 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6197).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 175.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3332 [17 décembre 1977] (p. 8949).

ART. UNIQUE (*ratification du protocole financier entre la CEE et la République de Malte*) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8949).

ADOPTION de l'article unique (p. 8949).

177. — PROJET DE LOI **n° 3333** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL A L'ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE DU 22 JUILLET 1972, DU PROTOCOLE FINANCIER ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONO-

MIQUE EUROPÉENNE ET LA RÉPUBLIQUE PORTUGAISE ET DOCUMENTS CONNEXES, SIGNÉS A BRUXELLES LE 20 SEPTEMBRE 1976, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances, (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 21 (année 1977-1978) ; rapport le 10 novembre 1977 par M. Machefer, n° 70 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 41 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3333 ; rapport le 14 décembre par M. Muller, n° 3348 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 833.

Loi n° 77-1428 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6197).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 174.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3333 [17 décembre 1977] (p. 8951).

ART. UNIQUE (ratification de l'accord entre la CEE et la République portugaise) : l'abstention du PSRG (p. 8951).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 8951).

178. — PROJET DE LOI **n° 3334** AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE FINANCIER ENTRE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE ET LA GRÈCE, ENSEMBLE UN ÉCHANGE DE LETTRES, SIGNÉ A BRUXELLES LE 28 FÉVRIER 1977, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 24 (année 1977-1978) ; rapport le 10 novembre 1977 par M. Jacques Genton, n° 71 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 13 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 42 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3334 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Frédéric-Dupont, n° 3349 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 831.

Loi n° 77-1436 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6199).

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A TRAITÉS ET CONVENTIONS 175.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE DU PROJET DE LOI n° 3334 [17 décembre 1977] (p. 8949).

ART. UNIQUE (ratification du protocole financier entre la CEE et la Grèce) : l'abstention du groupe du PSRG (p. 8949).

ADOPTION de l'article unique (p. 8949).

179. — PROJET DE LOI **n° 3336** AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD GÉNÉRAL, ENSEMBLE QUATRE ANNEXES, ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS CONCERNANT L'UTILISATION PAR LA FRANCE DE CERTAINES FACILITÉS DANS LES ILES AÇORES, SIGNÉ A LISBONNE LE 24 FÉVRIER 1977, présenté au Sénat le 27 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 42 (année 1977-1978) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Gilbert Belin, n° 123 (année 1977-1978) ; adoption le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 43 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 (renvoyé à la commission des affaires étrangères), n° 3336 ; rapport le 14 décembre 1977 par M. Marcus, n° 3350 ; adoption définitive le 17 décembre 1977. — Projet de loi n° 838.

Loi n° 77-1437 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6199).

DISCUSSION [17 décembre 1977] (p. 8959).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marcus, rapporteur de la commission des affaires étrangères, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Montdargent.*

L'octroi à la France de certaines facilités dans l'archipel des Açores ; l'accord de 1964 ; les modalités techniques des facilités accordées par le Portugal à la France ; la garantie de la sécurité des installations ; les annexes à l'accord (p. 8959) ; l'aide financière de la France au bénéfice de la région autonome des Açores ; sa réalisation par tranches annuelles d'autorisations de programme ; les objectifs retenus pour cette aide (p. 8960).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères :

La ratification de la convention par les autorités portugaises (p. 8960).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE [17 décembre 1977] (p. 8960) : autorisation de l'approbation de l'accord général entre le Gouvernement français et le Gouvernement portugais concernant l'utilisation par la France de facilités dans les îles Açores.

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Robert Montdargent : l'opposition du groupe communiste à l'ingérence dans les affaires intérieures du Portugal ; l'abstention du groupe communiste (p. 8960).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 8960).

Voir aussi ADOPTION 5 ; ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉNNES 1 ; BREVETS D'INVENTIONS 4, 5 ; FAMILLE 2 ; FEMME (CONDITION DE LA).

— **Ratification de la convention européenne des droits de l'homme.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 13.

— **Ratification de la convention de Lomé.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 507, 533.

— **Ratification des —.** *Voir* RAPPELS AU RÈGLEMENT 616, 617, 618.

TRANSALL (Appareil)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 981.

TRANSPORTS

Voir AÉROTRAIN ; CIRCULATION ROUTIÈRE ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Sections I, II [30 octobre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Transports. — I. — Section commune. — II. — Transports terrestres. — III. — Aviation civile. — IV. — Marine marchande ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Equipement ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 98 ; TRANSPORTS URBAINS.

— **Augmentation du prix du ticket de métro.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 861.

— **de paille.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1078.

— **de bois.** — *Voir* TERMITES 1.

— **Développement des — en commun dans les zones urbaines.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1243.

— **Diminution de la TVA sur les transports publics de voyageurs.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 3 [4 juillet 1974] (p. 3293, 3307, 3310, 3313, 3332, 3352).

— **Gratuité des — pour les chômeurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1119.

— **Grève à la compagnie de — « Les Courriers normands ».** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1282.

— **Menaces de licenciements dans certaines compagnies de transports routiers.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 739.

— **Modalités de blocage et de plafonnement du prix des transports.** — *Voir* LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 10, article 10.

— **Prix des —.** *Voir* PRIX 3.

— **Réseau transalpin.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 71.

— **Sécurité des engins assurant le transport de personnes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 828.

— **Tarifs des — publics.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 16, 17, 18.

— **Transports de marchandises.** — *Voir* ENERGIE 1 [4 octobre 1974] (p. 4828, 4830).

— **Transports dans la région parisienne.** — *Voir* DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1332, 1342, 1356, 1357, 1360, 1395, 1403, 1405).

— **Transports collectifs.** — (p. 1342, 1343, 1361).

— **Transports routiers.** — *Voir* ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 13 [11 octobre 1974] (p. 5020) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6623, 6626, 6628, 6629, 6636, 6637) ; TRANSPORTS EN COMMUN 1 ; TRAVAIL (DURÉE DU) 2.

— **urbains et économies d'énergie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1275.

— **Utilisation des moyens de transport officiels.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1302.

— **Utilisation du gaz liquéfié par les autobus et les taxis.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 470.

TRANSPORTS AÉRIENS

1. — PROPOSITION DE LOI n° **742** RELATIVE A CERTAINS PERSONNELS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE, présenté à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par MM. Partrat, Barrot et Bernard Reymond (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI RELATIF A LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR DE PERSONNES EN TRANSPORT AÉRIEN INTÉRIEUR, présenté au Sénat le 12 novembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 49 (année 1975-1976) ; rapport le 3 décembre 1975 par M. Richard Pouille, n° 82 (année 1975-1976) ; adoption le 15 avril 1976. — Projet de loi n° 118 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 avril 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2201 ; rapport le 26 mai 1976 par M. Baudouin, n° 2339 ; adoption définitive le 4 juin 1976. — Projet de loi n° 494.

Loi n° 76-529 du 18 juin 1976, publiée au *J.O.* du 19 juin 1976 (p. 3676).

PREMIÈRE LECTURE [4 juin 1976] (p. 3806).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Baudouin, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ; Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.*

Le montant de la réparation maximum forfaitaire susceptible d'être allouée par les transporteurs aux victimes d'accidents en cas de dommages corporels ; l'état actuel du droit conventionnel international ; la convention internationale de Varsovie ; le relèvement du plafond d'indemnisation à la suite de la signature de différents protocoles (p. 3806) ; le relèvement de la limite de la responsabilité du transporteur décidé à la suite de l'accord privé de Montréal ; une mesure qui est une traduction sur le plan intérieur des accords en vigueur sur le plan international ; les différentes augmentations des primes d'assurance en fonction des diverses catégories de transporteurs (p. 3807).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

La fixation par la convention de Varsovie du régime de responsabilité des transporteurs aériens en matière de transport international ; le relèvement des limites de responsabilité d'un certain nombre de compagnies européennes ; l'intervention nécessaire du Parlement dans l'extension du nouveau plafond aux transports intérieurs (p. 3807).

DISCUSSION DES ARTICLES [4 juin 1976] (p. 3808) :

ART. 1er : *article L 322-3 du code de l'aviation civile* (fixation à 300 000 F de la limite de la responsabilité du transporteur relative à chaque passager) : adoption (p. 3808).

ART. 2 : *article L 322-3 du code de l'aviation civile* (modification rédactionnelle) : adoption (p. 3808).

ART. 3 (application de la loi aux territoires d'outre-mer) : adoption (p. 3808).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3808).

Voir aussi AÉRONAUTIQUE ; AIRBUS ; CONCORDE ; GRÈVE (DROIT DE) 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports. — Section III [30 octobre 1973] ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 36, 95 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 17.

— **Avenir de l'aviation européenne.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 484.

— **Catastrophe aérienne du Bourget.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 41, 42.

— **Contrôleurs aériens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 29, 30.

— **Personnels des lignes UTA.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 880.

TRANSPORTS EN COMMUN

1. — PROJET DE LOI RELATIF A LA RÉPRESSION DE CERTAINES INFRACTIONS A LA RÉGLEMENTATION DE LA COORDINATION DES TRANSPORTS présenté au Sénat le 20 décembre 1975 par M. Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 211 (année 1975-1976) ; rapport le 8 avril 1976 par M. Richard Pouille, n° 239 (année 1975-1976) ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 125 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 avril 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2256 ; rapport le 26 mai 1976 par M. Boudet, n° 2338 ; rejet le 4 juin 1976. — Projet de loi n° 495.

Transmis au Sénat le 8 juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 342 (année 1975-1976) ; rapport le 10 juin 1976 par M. Richard Pouille, n° 345 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 17 juin 1976. — Projet de loi n° 161 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 17 juin 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2406 ; rapport le 23 juin 1976 par M. Boudet, n° 2415 ; adoption définitive le 28 juin 1976. — Projet de loi n° 520.

Loi n° 76-633 du 13 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 14 juilet 1976 (p. 4220).

PREMIÈRE LECTURE [4 juin 1976] (p. 3808).

ORATEURS : *MM. Boudet, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Gouhier, Bécam.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La nécessaire coopération entre le rail et la route ; la mise à l'étude par le Gouvernement de schémas régionaux de transports collectifs ferroviaires et routiers ; la grande complexité du problème de la coordination des transports de marchandises ; la réglementation des transports routiers de marchandises ; le déclassement de certains délits en contraventions ; la réduction de la durée d'immobilisation des véhicules occasionnée par les contrôles (p. 3808) ; les infractions qui ne constitueront pas des délits ; celles qui le demeureront (p. 3809).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Le secteur des transports, branche de l'économie faisant l'objet depuis 1934 d'une réglementation ; les dispositions qui ont été prises pour aider la profession à s'organiser elle-même ; les infractions qui relèveront désormais des tribunaux de simple police (p. 3809).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un projet qui favorise les transports privés au détriment des transports publics ; le coût élevé des licences de transports routiers de zone longue ; l'aide du Gouvernement non pas au patronat mais à des artisans ; l'éventualité d'une augmentation du contingent des licences de zone longue (p. 3810).

DISCUSSION DES ARTICLES [4 juin 1976] (p. 3810).

ART. 1er : *article 25-II-A de la loi de finances n° 52-401 du 14 avril 1952* (déclassement de certaines infractions à la réglementation des transports en contraventions) : adoption (p. 3810).

ART. 2 (modalités d'entrée en vigueur de la loi) : adoption (p. 3810).

L'ensemble du projet de loi n'est pas adopté (p. 3810).

DEUXIÈME LECTURE [28 juin 1976] (p. 4788).

ORATEURS : *MM. Boudet, rapporteur, Cavaillé, secrétaire d'Etat.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le rejet du texte en première lecture par l'Assemblée nationale (p. 4788).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Un texte qui permettra de modifier la qualification pénale d'une grande partie des infractions à la réglementation de la coordination des transports (p. 4789).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : adoption (p. 4789).

ART. 2 : adoption (p. 4789).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4789).

2. — PROJET DE LOI n° **3216** RELATIF A L'ORGANISATION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS DANS LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE, présenté au Sénat le 18 octobre 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des affaires économiques et du plan), n° 18 (année 1977-1978) ; rapport le 8 novembre 1977 par M. Auguste Billiemaz, n° 66 (année 1977-1978) ; adoption le 15 novembre 1977. — Projet de loi n° 20 (année 1977-1978).

Transmis à l'Assemblée nationale le 16 novembre 1977 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 3216 ; rapport le 30 novembre 1977 par M. Valleix, n° 3270 ; adoption définitive le 13 décembre 1977. — Projet de loi n° 808.

Loi n° 77-140 du 23 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 24 décembre 1977 (p. 6124).

PREMIÈRE LECTURE [13 décembre 1977] (p. 8676).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Valleix, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire chargé des transports.*

Les dispositions de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sur l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ; la concertation entre l'Etat et la région (p. 8676) ; l'engagement du Gouvernement de présenter un projet de loi sur la nouvelle organisation des transports dans la région d'Ile-de-France ; les dispositions du nouveau régime ; la répartition des compétences entre l'Etat et la région ; le problème de la modification des limites de la région des transports parisiens ; la possibilité d'accords passés entre la région d'Ile-de-France et certaines zones limitrophes ; l'alignement des modalités d'utilisation du versement de transport en région parisienne sur celles retenues pour les agglomérations de province ; l'affectation du reliquat du versement de transport ; le caractère obligatoire de l'ordre d'utilisation du reliquat (p. 8677).

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire chargé des transports :

Les textes relatifs à l'organisation des transports en commun de voyageurs dans la région d'Ile-de-France ; l'organisation confiée à un syndicat des transports parisiens ; le financement des opérations d'extension d'infrastructures ; la collaboration entre l'Etat et la région ; le contenu du projet ; la modification apportée à la loi de 1971 par la suppression de la règle de répartition du reliquat (p. 8677).

DISCUSSION DES ARTICLES [13 décembre 1977] (p. 8678).

ORATEURS : *MM. Hamel, Cavaillé, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (maintien en vigueur de l'ordonnance du 7 janvier 1959 jusqu'au 31 décembre 1978) : adoption de l'article 1er (p. 8678).

ART. 2 : *modification de l'article 3 de la loi du 12 juillet 1971* (modalités d'affectation du versement de transport) : adoption de l'article 2 (p. 8678).

ART. 3 (modalités d'affectation du solde par le syndicat) : le caractère imprécis de l'article 3 pour la répartition du reliquat du versement ; adoption de l'article 3 (p. 8678).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8678).

Voir aussi ENERGIE 1 [4 cotobre 1974] (p. 4798, 4799) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6623 à 6635) ; HANDICAPÉS 6 [13, 17, 18, 19 décembre 1974] (p. 8101).

TRANSPORTS MARITIMES

1. — PROJET DE LOI n° **915** MODIFIANT LA LOI DU 13 DÉCEMBRE 1926 MODIFIÉE PORTANT CODE DU TRAVAIL MARITIME ; rejet par le Sénat le19 décembre 1973. — Projet de loi n° 36 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 915.

Pour l'adoption en première lecture, voir table matières, IVe législature. Transports maritimes, paragraphe 3 (p. 2737).

Voir aussi COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 22 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 19 ; FRANCE (PAQUEBOT) ; GRÈVE (DROIT DE) 2 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 419 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 153, 154.

— **des bananes.** — *Voir* COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 69.

TRANSPORTS ROUTIERS

1. — PROJET DE LOI n° **1085** RELATIF A LA CONSTATATION ET A LA RÉPRESSION DES INFRACTIONS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVÉS, présenté au Sénat le 18 mai 1974 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 159 (année 1973-1974) ; rapport le 18 juin 1974 par M. Michel Chauty, n° 218 (année 1973-1974) ; adoption le 20 juin 1974. — Projet de loi n° 63 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1085 ; rapport le 12 décembre 1974 par M. Desanlis, n° 1393 ; adoption avec modifications le 15 décembre 1975. — Projet de loi n° 404.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 149 (année 1975-1976) ; rapport le 17 décembre 1975 par M. Michel Chauty, n° 155 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 75 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1335 du 31 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1976 (p. 149).

PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1975] (p. 9787).

ORATEURS : *MM. Desanlis, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Gerbet, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9787) :

Accroissement du nombre des accidents ; nécessité de renforcer les contrôles et les sanctions, notamment en matière de transport de marchandises dangereuses ; l'augmentation du nombre de fonctionnaires chargés des constats ; la possibilité de contrôles polyvalents ; (p. 9788) : l'unification des sanctions pénales applicables aux infractions à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 9788) :

La nécessité de renforcer le contrôle du respect de la réglementation en matière de circulation routière ; l'augmentation du nombre de fonctionnaires habilités à effectuer le contrôle ; la meilleure définition de la responsabilité de l'employeur en cas d'infraction.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9789) :

L'incohérence des sanctions actuellement applicables.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (constatation et répression des infractions aux conditions de travail dans les transports routiers) (p. 9789) : adoption de l'*amendement n° 9* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 9790) ; retrait de l'*amendement n° 8* de la commission des lois constitutionnelles (p. 9790) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 9790).

ART. 2 : *ordonnance n° 58-1310* (responsabilité de l'employeur) (p. 9790) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission de la production (modification rédactionnelle) (p. 9792) ; retrait de l'*amendement n° 1* de la commission de la production (p. 9791) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 9792).

ART. 3 (constatation et répression des infractions à la législation sur le transport des matières dangereuses) (p. 9792) : adoption de l'*amendement n° 10* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 9792) ; adoption de l'*amendement n° 11* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 9792) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 9792).

ART. 4 (sanctions applicables) (p. 9792) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (abaissement du taux minimal de l'amende) (p. 9793) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (suppression de sanctions concernant certaines prescriptions de sécurité) (p. 9794) ; retrait de l'*amendement n° 4* de la commission (p. 9793) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 9794).

ART. 5 (personnes passibles des sanctions) (p. 9794) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9794) ; retrait de l'*amendement n° 6* de la commission (p. 9794) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 9794).

ART. 6 (abrogation de l'article 13 de la loi n° 72-1202) (p. 9794) : adoption.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9794).

Voir aussi DROIT DE TIMBRE SUR LA CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR ROUTIER ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 8, art. 9.

TRANSPORTS SANITAIRES

Voir SAPEURS-POMPIERS 2.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Voir AMÉNAGEMENT RURAL 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), Education ; RAMASSAGE SCOLAIRE ; SCOLARITÉ OBLIGATOIRE (GRATUITÉ DE LA).

TRANSPORTS URBAINS

1. — PROPOSITION DE LOI n° **294** TENDANT A METTRE A LA CHARGE DE CERTAINS EMPLOYEURS UN VERSEMENT AU BÉNÉFICE DES RÉSEAUX DE

TRANSPORTS EN COMMUN DE CERTAINES VILLES OU COMMUNAUTÉS URBAINES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROJET DE LOI n° 447 AUTORISANT CERTAINES COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS A INSTITUER UN VERSEMENT DESTINÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN, présenté à l'Assemblée nationale le 6 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 13 juin 1973 par M. Valleix, n° 460 ; adoption le 21 juin 1973. — Projet de loi n° 22.

Transmis au Sénat le 26 juin 1973, n° 324 (année 1972-1973) ; (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan) ; avis le 27 juin 1973 par Mlle Irma Rapuzzi au nom de la commission des finances, n° 335 (année 1972-1973) ; rapport le 27 juin 1973 par M. Billiemaz, n° 338 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 28 juin 1973. — Projet de loi n° 130 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 606 ; rapport le 29 juin 1973 par M. Valleix, n° 609 ; adoption définitive le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 43.

Loi n° 73-640 du 11 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 12 juillet 1973 (p. 7532).

PREMIÈRE LECTURE [21 juin 1973] (p. 2379).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Valleix, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du mnistre des transports ; Gagnaire, Baudis, Houël, Rickert, Hamel, Raymond.*

Progrès de l'urbanisation et difficultés qu'entraînent ces progrès pour les transports (p. 2379, 2380) ; quartiers piétonniers (p. 2380) ; obligation de dégager pour les grandes agglomérations de province des moyens d'investissement importants pour leurs transports en commun (p. 2380) ; transports parisiens (p. 2381) ; loi du 12 juillet 1971 concernant la région parisienne (p. 2380, 2381) ; seuil de population (p. 2380, 2382, 2386, 2388) ; fixation du taux de la taxe en fonction de l'impératif de décentralisation économique (p. 2380, 2382) ; versement facultatif (p. 2380, 2381, 2383) ; amélioration de la procédure de préparation du VII[e] Plan en matière de transports urbains (p. 2381) ; aide de l'Etat : assistance technique et aide aux investissements (p. 2381) ; subventions aux métros de Lyon, Marseille et du Val de Lille (p. 2381, 2383) ; affectation du produit du versement (p. 2382) ; métropoles d'équilibre (p. 2382) ; transports dans la région lyonnaise (métro) (p. 2382, 2383) ; insuffisance de la participation de l'Etat (p. 2382, 2383, 2384, 2388) ; vote de ce projet par les réformateurs et démocrates sociaux (p. 2382) ; paiement du déficit des transports parisiens par tous les contribuables français (p. 2383, 2388) ; proposition d'une taxe de 2 % appliquée aux entreprises importantes (p. 2383) ; attribution d'une prime de transport aux travailleurs de province (p. 2384, 2388) ; non-prévision à l'article 4 de la compensation des rabais accordés aux personnes âgées ou infirmes (p. 2383, 2386) ; remboursement aux employeurs prévu à l'article 5 (p. 2386) ; assujettissement à la TVA de toute subvention versée par une collectivité publique à une société concessionnaire pour couvrir tout ou partie du déficit d'exploitation d'un service public (p. 2386) ; inconvénients de la multiplication des taxes (p. 2386, 2387) ; moyens de dissuasion de l'emploi de la voiture individuelle (p. 2387) ; priorité aux transports en commun (p. 2389) ; situation des transports collectifs urbains en Europe (p. 2389).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Hamel, Valleix, rapporteur ; Billecocq, secrétaire d'Etat ; Pujol, Boulay, Eloy, Baudis, Bernard, Longequeue, Defferre, Baudis, Wagner, Cau, Cermolacce, Raymond.*

ART. 1[er] : champ d'application de la loi (assujettis, bénéficiaires) ; *amendement* de M. Hamel portant de 9 à 50 le seuil de salariés (p. 2389) ; rejet de l'*amendement,* repoussé par la commission et le Gouvernement (p. 2390) ; retrait d'un *amendement* de M. Boulay (versement au profit d'agglomérations au sens de l'INSEE) ; cinq *amendements* de MM. Eloy, Boulay, Valleix, Baudis et du Gouvernement (fixation du seuil de population) (p. 2390) ; opposition de l'article 40 aux quatre premiers *amendements* et adoption de l'*amendement* du Gouvernement (seuil de 300.000 habitants qui pourra être abaissé par décret) (p. 2391, 2392) ; problème des villes moyennes et de la TVA sur les remboursements de déficit par les communes à leurs concessionnaires (p. 2392) ; *amendement* de M. Eloy devenu sans objet (p. 2392) ; rejet d'un *amendement* de M. Hamel (possibilité pour les communes périphériques de moins de 25.000 habitants des communautés urbaines de ne pas voter la taxe ou d'en obtenir le

reversement) (p. 2392, 2393) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2393).

ART. 2 : assiette du versement ; adoption (p. 2393).

ART. 3 : institution du versement, son taux ; deux *amendements* de M. Boulay tendant à donner au conseil général la possibilité de faire appel au versement institué par la loi (p. 2393, 2395) ; repoussés par la commission et le Gouvernement, les deux *amendements* sont adoptés (p. 2394, 2395) ; rejet d'un *amendement* de M. Hamel, repoussé par la commission et le Gouvernement (suppression de la possibilité de porter la taxe à 1,5 %) (p. 2394, 2395) ; métros de Lyon (p. 2394, 2395) et Marseille (p. 2394) ; opposition de l'article 40 à un *amendement* de M. Houël (taux pouvant être porté à 2 % pour les entreprises employant plus de 100 salariés) (p. 2395, 2396) ; retrait d'un *amendement* de M. Longequeue (p. 2396) ; adoption de l'article, ainsi modifié.

ART. 4 : affectation du versement ; adoption de deux *amendements* de M. Baudis, le premier, repoussé par la commission et le Gouvernement tendant à étendre le bénéfice des mesures nouvelles à tous les usagers, le second, aux investissements en cours de réalisation (p. 2396) ; adoption de deux *amendements* de forme de la commission (p. 2397) ; rejet d'un *amendement* de M. Hamel reversement aux communes des communautés urbaines des taxes perçues sur leur territoire (p. 2397).

ART. 5 : modalités de recouvrement de la taxe et remboursement des employeurs ; deux *amendements* de M. Boulay, conséquence des précédents concernant le département ; adoption du premier (p. 2397) ; rejet du second (p. 2398) ; adoption d'un *amendement* de M. Wagner (ramassage groupé du personnel) et rejet d'un *amendement* de M. Hamel (remboursement aux employeurs des indemnités de transport) (p. 2398) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2398).

ART. 6 : contrôles. Rejet d'un *amendement* de M. Boulay relatif à la compétence du département (p. 2398, 2399) ; adoption de l'article (p. 2399).

Après l'ART. 6 : rejet de deux *amendements* de MM. Houël et Gau, repoussés par la commission et le Gouvernement (extension à tous les travailleurs salariés de la prime de transport) (p. 2399, 2400).

ART. 7 : entrée en vigueur de la loi ; adoption de l'article (p. 2400).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 3 : adoption de deux *amendements* du Gouvernement supprimant la possibilité accordée au département de percevoir le produit de la taxe (p. 2400) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2401).

ART. 5 : adoption d'un *amendement* du Gouvernement identique aux précédents et de l'article, ainsi modifié (p. 2401).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Defferre, Jans, Ginoux, Claudius-Petit, Baudis.*

Intérêt pour les entreprises que les transports en commun fonctionnent bien (p. 2401) ; difficultés dues à l'accroissement du nombre des véhicules privés (p. 2401) ; prime de transport (p. 2401, 2402) ; vote de ce texte par le groupe socialiste (p. 2401), par le groupe communiste, par le groupe Union centriste et les républicains indépendants (p. 2402) ; exemple suédois (p. 2402).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2402).

DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1973] (p. 2749).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Valleix, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Billecocq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports.*

Acceptation par la commission du texte tel qu'il revient du Sénat ; financement des frais d'études ; remboursement aux employeurs recourant à des transports regroupés entre entreprises (p. 2749, 2750).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 4 : précisions apportées par le Gouvernement sur les investissements spécifiques aux transports collectifs ; son accord pour que les dépenses d'études des projets d'infrastructure soient financées sur le versement destiné aux transports en commun ; adoption de l'article (p. 2750).

ART. 5 : assurance donnée par le Gouvernement que les employeurs, s'ils se regroupent, pourront bénéficier des mesures de remboursement prévues à l'article ; éventualité de « comptes d'employeurs débit-crédit » (p. 2750, 2751) ; adoption de l'article (p. 2751).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Hamel :* ses réserves quant à une taxe supplémentaire à la charge des entre-

prises et les risques d'injustice pour les communes périphériques des communautés urbaines (p. 2751).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2751).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **1444,** TENDANT A ASSURER LA PRIORITÉ AUX TRANSPORTS COLLECTIFS ET UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES TRANSPORTS ET DE LA CIRCULATION DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Fiszbin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

4. — PROJET DE LOI n° **1509** RELATIF AU VERSEMENT DESTINÉ AUX TRANSPORTS EN COMMUN ET MODIFIANT LES LOIS N°s 71-559 DU 12 JUILLET 1971 ET 73-640 DU 11 JUILLET 1973, présenté à l'Assemblée nationale le 8 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 15 mai 1975 par M. Valleix, n° 1644 ; adoption le 23 mai 1975. — Projet de loi n° 282.

Transmis au Sénat le 23 mai 1975, n° 326 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 5 juin 1975 par M. Auguste Villiemaz, n° 362 (année 1974-1975) ; avis le 18 juin 1975 par Mlle Irma Rapuzzi au nom de la commission des finances, n° 417 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 24 juin 1975. — Projet de loi n° 157 (année 1974-1975).

Loi n° 75-580 du 5 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1975 (p. 6868).

PREMIÈRE LECTURE [23 mai 1975] (p. 3164).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Valleix, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Montdargent, Glon.*

Lois du 12 juillet 1971 et du 11 juillet 1973 (p. 3164) ; extension de l'obligation à l'ensemble de la région parisienne (p. 3164) ; extension aux villes nouvelles de province (p. 3164) ; bilan de la contribution patronale au développement des transports (p. 3164).

Intervention de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (p. 3165) :

Le versement destiné aux transports en commun a largement contribué à l'équipement en cours de la région parisienne ; l'extension aux départements de la grande couronne rétablira l'équité ; (p. 3166) : le projet améliore la loi de 1973 au profit des municipalités de province qui ont déjà fait appel aux possibilités qui leur étaient laissées.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Discrimination dans les taux entre les départements de petite et grande couronne (p. 3166) ; la répression à l'encontre de l'automobile (p. 3166) ; faire payer les bénéficiaires, grands magasins, etc. (p. 3166).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (assiette et taux de prélèvement) : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission de la production (élever de 1 à 1,5 % le taux pour les départements de grande couronne) (p. 3167) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 3167).

ART. 2 et 3 (prescription des demandes de remboursement, loi du 12 juillet 1971) : adoption (p. 3167).

ART. 4 (extension aux villes nouvelles) : retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (simplification de la procédure du paiement et du remboursement) ; adoption de l'article 4 (p. 3168).

ART. 5 : prescription des demandes de remboursement ; loi du 11 juillet 1973 ; adoption (p. 3168).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3168).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 10 [5, 6 juin 1874] (p. 2516, 2424) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6624, 6630 et suivantes).

TRANSPORTS EN RÉGION PARISIENNE

— **Carte orange.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 627.

TRANSPORTS SCOLAIRES

— **Sécurité des** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 658.

TRANSWORLD AIRLINES (TWA)

— **Licenciements de personnels à la compagnie** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 279.

TRAVAIL (Conditions de)

1. — PROJET DE LOI n° **636** RELATIF A L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (avis du Conseil économique et social du 9 mai 1973), présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 (p. 3958) par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 4 octobre 1973 par M. Simon-Lorière, n° 679 ; adoption le 27 novembre 1973 après déclaration d'urgence. — Projet de loi n° 54.

Transmis au Sénat le 28 novembre 1973, n° 48 (année 1973-1974) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Cauchon, n° 63 (année 1973-1974) ; adoption avec modification le 13 décembre 1973. — Projet de loi n° 22 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1973 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 843 ; rapport le 18 décembre 1973 par M. Simon-Lorière au nom de la commission mixte paritaire, n° 861 ; adoption le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 91.

Rapport le 18 décembre 1973, par M. Jean Cauchon, au nom de la commission mixte paritaire (année 1973-1974) ; adoption définitive le 19 décembre 1973. — Projet de loi n° 40 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1195 du 27 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 30 décembre 1973 (p. 14146).

Voir INTRODUCTION A LA DISCUSSION DES PROJETS SOCIAUX DE MM. MESSMER ET GORSE [21 novembre 1973] ; SALARIÉS 2.

PREMIÈRE LECTURE [22 novembre 1973] (p. 6257, 6271) [27 novembre 1973] (p. 6361, 6383).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Simon-Lorière, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Dary, rapporteur du Conseil économique et social, Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population, Chinaud, Le Pensec, Rolland, Maurice Andrieux, Julia, Gau, Maurice Cornette, Le Foll, Zeller, d'Harcourt, Fontaine, Cazenave, Claudius-Petit, Pujol, Michel Durafour, Abelin, Berthelot, Brocard, Legrand, Le Meur, Glon, Neuwirth, Gerbet.*

Présentation du projet qui comporte trois parties : *Première partie :* création de structures nouvelles (commission spéciale dans les entreprises occupant plus de 300 salariés et agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). *Deuxième partie :* confortation des structures existantes (comité d'hygiène et de sécurité, interdiction de l'utilisation des machines dangereuses, renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail). *Troisième partie :* horaires variables et travail à temps partiel ; souhait de la commission de voir disparaître le travail de nuit et le travail posté non justifiés ainsi que le salaire au rendement (p. 6257 à 6259).

Intervention de M. Dary, rapporteur du Conseil économique et social (p. 6259) :

Préférence du Conseil pour une procédure contractuelle avec le recours aux institutions déjà existantes (p. 6259) ; nécessité de rechercher les raisons pour lesquelles de nombreuses entreprises n'ont pas de comités d'entreprise ; nécessité de soumettre l'introduction des horaires individualisés et le travail à temps réduit à certaines garanties ; avis favorable de l'ensemble des groupes du Conseil à l'exception du groupe de la CGT (p. 6260).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 6260) :

Organisation de la concertation et création de structures de dialogue au plan national (agence pour l'amélioration des conditions de travail) et au niveau de l'entreprise (extension des attributions des comités d'entreprise et commission spéciale) (p. 6261) ; institut national de recherche et de sécurité ; adoption de mesures propres à développer la prévention : renforcement des moyens du comité d'hygiène et de sécurité et des pouvoirs de contrôle de l'inspection du travail, prévention des accidents du travail dus à l'emploi de machines dangereuses (p. 6262) ; aménagement du temps de travail : individualisation des horaires à l'intérieur d'une même journée et dans le cadre de la semaine, mesures tendant à développer le travail à temps réduit (p. 6262) ; création de deux groupes de travail chargés de rechercher comment les besoins des hommes au travail peuvent être pris en considération dès la conception des usines et d'analyser les incidences techniques, économiques et financières de la

revalorisation des tâches ouvrières ; constitution d'une commission sur les accidents du travail (p. 6263).

REPRISE DE LA DISCUSSION (p. 6263) :

Approbation de ce projet de loi par le groupe des Républicains indépendants ; son souci que dans la construction de ce nouveau statut social de l'entreprise soient conciliées l'exigence de participation du personnel et l'exigence d'unité et d'efficacité de l'entreprise qui implique l'existence d'une autorité (p. 6263, 6264) ; importance des accidents du travail et maladies professionnelles (p. 6265, 6268) ; inapplication des lois sociales et absence de contraintes à l'égard des employeurs (p. 6265, 6266, 6267, 6275) ; insuffisance des moyens de l'inspection du travail (p. 6265, 6273) ; médecine du travail (p. 6265) ; bruit (p. 6265, 6267, 6268) ; cadences (p. 6265, 6267, 6278) ; travail dit des « feux continus » (sidérurgie) (p. 6274) ; dégradation des conditions de travail aggravées par les transports (p. 6265, 6272, 6274, 6277, 6278) ; exemples concrets de conditions de travail scandaleuses : mineurs, travailleurs parisiens, filles du textile, infirmières, etc. (p. 6267) ; salaire au rendement (p. 6268, 6277, 6278) ; réduction de la durée 6267, 6268) ; cadences (p. 6265, 6267, 6268) ; dispositions fiscales d'amortissement des bâtiments industriels (p. 6271, 6272) ; absence de normes pour la teneur de l'air en gaz carbonique, en vapeur d'huile ou d'essence (p. 6272) ; travail dégressif pour les personnes âgées (p. 6272) ; problème de l'absentéisme (p. 6272, 6276) ; vote de ce texte par le groupe UDR (p. 6272, 6273) ; commission spéciale : seuil de 300 salariés trop élevé (p. 6273) ; agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (p. 6273, 6275, 6276) ; comités d'hygiène et de sécurité (p. 6273, 6276) ; nécessité de doter tout établissement comptant 50 travailleurs d'un comité d'hygiène et de sécurité (p. 6273) ; horaires individualisés (p. 6274, 6276, 6278) ; horaires réduits (p. 6274) ; article 17 du projet (remboursement à l'employeur des charges sociales entraînées par les aménagements d'horaires) (p. 6274, 6276) ; plan européen d'abolition du travail à la chaîne (p. 6277).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat (p. 6278) :

Ses réponses aux orateurs concernant l'application du système des horaires variables, la réduction du travail posté et du travail de nuit (p. 6278) ; l'augmentation des moyens du ministère, la médecine du travail, les accidents du travail, la SNCF (p. 6279), les travailleurs immigrés (p. 6279, 6280) ; les garanties en matière de rémunération des heures supplémentaires dans le système des horaires variables, la différence dans la durée de l'amortissement entre la construction d'une usine neuve et l'amélioration d'une usine ancienne, les travaux de l'institut national de la recherche sur la sécurité (p. 6280) ; la création d'une fondation européenne pour l'étude de l'amélioration des conditions de travail, l'absentéisme, les missions du comité d'entreprise, le travail dans les usines à feu continu (p. 6280, 6281) ; les délégués à l'hygiène et à la sécurité, l'agence nationale, l'application du temps partiel aux infirmières (p. 6281) ; la limitation du salaire au rendement (p. 6282).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : TITRE 1er : *Dispositions applicables aux organismes compétents en matière d'amélioration des conditions de travail* (p. 6282, 6361) (niveau de l'entreprise : comité d'entreprise ou une commission spéciale obligatoirement créée dans les entreprises qui occupent plus de trois cents salariés) : retrait d'un *amendement* de la commission des affaires culturelles et adoption d'un *amendement* de M. Rolland ; annonce par M. Poncelet, secrétaire d'Etat, d'une enquête sur les raisons qui s'opposent à la constitution des comités d'entreprise (p. 6361 à 6363) ; attributions du comité d'entreprise ou de la commission spéciale ; adoption d'un *amendement* de la commission incluant le travail de nuit dans leur compétence (p. 6363, 6364) ; adoption d'un *amendement* de M. Rolland (consultation uniquement pour les transformations ou aménagements importants des conditions de travail (p. 6364) ; adoption d'un *amendement* de M. Zeller (compétence de la commission pour les modifications des cadences et des normes de travail) (p. 6364, 6365) ; retrait d'un autre *amendement* de M. Zeller ; rejet d'un *amendement* de M. Gau (dotation au comité d'entreprise pour lui permettre de consulter des experts) (p. 6365, 6366) ; composition et fonctionnement de la commission ; rejet d'un *amendement* de la commission, de deux *amendements* de M. Gau (constitution d'une commission dans les entreprises de plus de cinquante salariés et périodicité plus fréquente des réunions) (p. 6366, 6367) ; d'un *amendement* de la commission relatif à la présidence de la commission spéciale et d'un *amendement* de M. Legrand tendant à confier aux délégués du personnel les compétences du comité d'entreprise lorsque celui-ci n'existe pas (p. 6367) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6367).

Après l'ART. 1er : un *amendement* de M. Gau relatif à la consultation d'experts devient sans objet (p. 6368).

ART. 2 (fonctionnement des organismes créés) : deux *amendements* de la commission deviennent sans objet ; rejet d'un *amendement* de M. Gau tendant à subordonner l'octroi de primes ou subventions à l'exécution des actions demandées par le comité d'entreprise ou la commission spéciale ; adoption de deux *amendements* de la commission (évaluation chiffrée du programme présenté par le chef d'entreprise et communication du procès-verbal du comité ou de la commission lors des demandes en vue d'obtenir l'adjudication d'un marché public) (p. 6368, 6369) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6369).

ART. 3 (conditions d'exercice de la mission des membres de la commission spéciale) : rejet de quatre *amendements* de MM. Berthelot et Andrieux tendant à permettre l'association aux travaux de la commission de salariés n'appartenant pas au comité d'entreprise qui seraient indemnisés et disposeraient également d'un crédit d'heures et d'un *amendement* de M. Le Meur ; rejet d'un *amendement* de la commission (indemnisation des suppléants qui assistent aux réunions alors même qu'ils ne remplacent pas des membres titulaires) ; un autre *amendement* de la commission devient sans objet ; adoption d'un *amendement* de M. Brocard instituant une limite à la franchise d'heures rémunérées pour participer aux séances de la commission spéciale ; rejet des *amendements* de MM. Brocard et Rolland et adoption d'un *amendement* du Gouvernement relatif au nombre d'heures consacrées aux visites de l'entreprise (institution d'un minimum) ; deux *amendements* de M. Le Foll ne sont pas retenus (p. 6369 à 6374) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6375).

Après l'ART. 3 : adoption d'un *amendement* de la commission appliquant, en cas d'infraction aux dispositions concernant la constitution et le fonctionnement de la commission spéciale, les pénalités prévues pour entrave à la constitution et au fonctionnement du comité d'entreprise ; un *amendement* de M. Le Meur devient donc sans objet (p. 4375, 4376) ; rappel au règlement n° 159 de M. Cazenave.

ART. 4 (commission paritaire spéciale dans les ports maritimes de commerce) : adoption (p. 6376).

ART. 5 (mesures d'adaptation aux entreprises telles que les entreprises publiques) : adoption d'un *amendement* de M. Rolland et de l'article, ainsi modifié (p. 6376, 6377).

ART. 6 (création d'une agence pour l'amélioration des conditions de travail) : adoption de l'article (p. 6377).

ART. 7 (définition des missions confiées à l'agence) : rejet d'un *amendement* de M. d'Harcourt tendant à préciser ces missions et de deux *amendements* de M. Le Foll (p. 6377, 6378) ; adoption de l'article (p. 6378).

ART. 8 (composition tripartite du conseil d'administration de l'agence) : un *amendement* de M. Le Foll n'est pas soutenu ; rejet d'un *amendement* de M. Gau accordant la moitié des sièges aux travailleurs ; adoption d'un *amendement* de M. Rolland (extension du rôle du directeur de l'agence nommé par le ministre du travail) ; retrait d'un *amendement* de M. Rolland (p. 6378 à 6380) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6380).

ART. 9 (pouvoirs du conseil d'administration de l'agence) : adoption de l'article (p. 6380).

ART. 10 (mesures d'application des articles 6 à 9 par décret en Conseil d'Etat) : adoption d'un *amendement* de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 6380).

Après l'ART. 10 : adoption d'un *amendement* de la commission et de M. Gau supprimant l'article 2 de la loi du 28 août 1942 interdisant la réduction du rendement des entreprises par voie de convention collective (p. 6380).

ART. 11 : TITRE II : *Hygiène et sécurité du travail* (extension aux membres des comités d'hygiène et de sécurité des protections dont bénéficient les membres du comité d'entreprise) : rejet du texte commun des *amendements* de MM. Legrand et Gau (application dans les entreprises comptant au moins 50 salariés et non 300) (p. 6383, 6384) ; adoption de l'article (p. 6384).

Après l'ART. 11 : rejet d'un *amendement* de M. Gau relatif à la création et à la composition des comités d'hygiène et de sécurité (p. 6384) ; rejet des *amendements* de MM. Berthelot et Gau tendant à donner aux comités d'hygiène et de sécurité le pouvoir de faire interrompre les travaux s'effectuant en violation des règles de sécurité (p. 6384, 6385) ; adoption d'un *amendement* de M. Gau donnant aux membres du comité pouvoir d'aviser le chef d'établissement en cas de danger imminent, cet avis étant consigné sur le registre des procès-verbaux et l'employeur étant tenu d'informer dans les 24 heures l'inspecteur du travail (p. 6385, 6386).

ART. 12 (interdiction de l'utilisation et de la cession de machines dangereuses) : rejet d'un *amendement* de la commission et d'un *amendement* de M. Le Foll (publication des avis des commissions de sécurité au *J.O.*) ; adoption de l'article (p. 6386, 6387).

Après l'ART. 12 : rejet d'un *amendement* de M. Andrieux tendant à limiter le travail en continu et de nuit (p. 6387).

ART. 13 (extension des pouvoirs de contrôle de l'inspection du travail au logement fourni par les employeurs à leur personnel même en dehors des limites de l'entreprise ou du chantier) : adoption d'un *amendement* de la commission et de l'article, ainsi modifié (p. 6387, 6388).

Avant l'ART. 14 : rejet d'un *amendement* de M. d'Harcourt tendant à réduire la durée maximale du temps de travail (p. 6388).

ART. 14 : TITRE III : *Aménagement du temps de travail* (autorisation des horaires individualisés) : adoption d'un *amendement* du Gouvernement soumettant dans tous les cas l'introduction d'horaires individualisés à l'appréciation de l'inspecteur du travail qui demandera l'avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel ; deux *amendements* de la commission deviennent sans objet et un *amendement* de M. Gau tendant à garantir l'exercice du droit syndical est rejeté (p. 6388 à 6390) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 6390).

Après l'ART. 14 : rejet d'un *amendement* de M. Legrand relatif aux garanties en matière d'exercice des droits syndicaux, de la rémunération des heures supplémentaires et du respect de la durée légale du travail (p. 6390).

ART. 15 : (horaires de travail réduits) : rejet d'un *amendement* de M. Gau de suppression du troisième alinéa, d'un *amendement* de M. d'Harcourt (droit prioritaire pour les salariés occupant des postes pénibles) et du texte commun des *amendements* de MM. Le Meur et Gau tendant à supprimer l'appel à l'inspecteur du travail en cas de refus opposé par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel à l'institution des horaires réduits ; adoption de deux *amendements* de forme de la commission et de l'article, ainsi modifié (p. 6390 à 6392).

ART. 16 (protection des salariés travaillant à temps réduit : détermination des droits liés à l'ancienneté) : rejet d'un *amendement* de la commission et de M. Gau et adoption de l'article (p. 6392, 6393).

ART. 17 (aménagement des règles de perception des cotisations de sécurité sociale afin d'éviter la pénalisation des employeurs utilisant du personnel à horaires réduits) : rejet des *amendements* de MM. Berthelot, Gau et Le Foll de suppression de l'article 17 qui est adopté (p. 6393).

ART. 18 (mesures d'application par décrets en Conseil d'Etat) : adoption (p. 6393).

ART. 19 : TITRE IV : *Dispositions diverses* (insertion dans le code du travail et dans le code de la sécurité sociale des dispositions de la présente loi) : adoption d'un *amendement* de la commission et d'un *sous-amendement* de M. Gerbet et de l'article, ainsi modifié (p. 6393 à 6395).

SECONDE DÉLIBÉRATION à la demande de M. Cazenave.

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement* de la commission précédemment adopté relatif aux sanctions aux infractions aux dispositions des articles 1 à 3 (p. 6395).

EXPLICATIONS DE VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET :

— *MM. Gau et Cazenave.*

Abstention du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche ; vote du projet par le groupe des Républicains indépendants qui souhaite l'observation des règles sur la constitution des comités d'entreprise (p. 6395, 6396).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6396).

M. Poncelet, secrétaire d'Etat constate que personne n'a voté contre ce projet et se félicite du pas ainsi franchi (p. 6396).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 7211, 7212).

ORATEURS : *MM. Simon-Lorière, rapporteur de la commission mixte paritaire ; Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population ; Gau.*

Retour pour la commission spéciale au droit commun des commissions spéciales ; inclusions dans le conseil d'administration de l'agence pour l'amélioration des conditions de travail de trois représentants du Parlement et du conseil économique et social (p. 7210) ; abstention du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 7211).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 7211, 7212).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7212).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 676 D'ORIENTATION POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1973 par M. d'Harcourt (renvoyée à la com-

mission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI n° **960** PORTANT AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par M. Gau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE [30 juin 1973] (p. 2759) (texte annoncé par le Gouvernement) ; AMNISTIE 8 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 1, 10 ; EMPLOI 6 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5823, 5829, 5831, 5833, 5839) ; MENSUALISATION 1 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 37, 46, 104, 105 ; SALARIÉS 3 ; SYNDICATS PROFESSIONNELS 5.

— **Travail dans la sidérurgie.** — *Voir* INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES 1.

TRAVAIL (Contrat de)

1. — PROPOSITION DE LOI n° **3311** TENDANT A MODIFIER LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 122-18 et L 122-19 DU CODE DU TRAVAIL VISANT A LA PROTECTION DES JEUNES GENS APPELÉS AUX OBLIGATIONS DU SERVICE NATIONAL ACTIF, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Ferretti (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

TRAVAIL (Durée du)

1. — PROJET DE LOI n° **2005,** RELATIF A LA DURÉE MAXIMALE DU TRAVAIL, présenté à l'Assemblée nationale le 21 novembre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 4 décembre 1975 par M. Simon-Lorière, n° 2035 ; adoption le 10 décembre 1975 après déclaration d'urgence, sous le titre : « Projet de loi relatif à la réduction de la durée maximale du travail ». — Projet de loi n° 402.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1975, n° 125 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 11 décembre 1975 par M. André Méric, n° 136 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 18 décembre 1975. — Projet de loi n° 61 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1253 du 27 décembre 1975, publiée au *J .O.* du 30 décembre 1975 (p. 13500).

PREMIÈRE LECTURE [10 décembre 1975] (p. 9639).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Simon-Lorière, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Durafour, ministre du travail, Carpentier, Berthelot, Bertrand Denis, Depietri, Duroméa, Gau, Renard, Balmigère, Bécam, Hamel, Ginoux.*

Le projet concerne 510 000 travailleurs ; (p. 9640, 9643) : diminuera les accidents du travail ; (p. 9640, 9643) : il faut réadapter le système des équivalences qui est basé sur la loi de 1938 ; (p. 3941) : le Gouvernement doit s'engager à étendre les dispositions à la totalité du monde agricole.

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p. 9641) :

Il s'agit d'un projet consacré à l'amélioration de la condition des travailleurs manuels ; il contribuera à diminuer la fatigue des travailleurs ; provoquer une baisse de 50 à 48 heures sur douze semaines de la durée maximale du travail (p. 9642) ; celle-ci aura un réel impact pour les ouvriers du bâtiment et des travaux publics ; le Gouvernement étudie parallèlement le régime des équivalences (p. 9643).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 9643) :

L'inspection du travail ; retour aux 40 heures ; loi Balmigère — parité aux salariés agricoles (p. 9644, 9645).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (durée moyenne maximale du travail) (p. 9645) : rejet par scrutin de l'*amendement n° 1* de M. Berthelot (réduction de la durée du travail à 40 heures sur période de quatre semaines) ; (p. 9645) : liste des votants ; (p. 9655, 9656) : rejet de l'*amendement n° 11* de M. Carpentier (réduction de la durée hebdomadaire du travail à 45 heures) ; (p. 9646) : retrait de l'*amendement n° 10* de M. Joanne ; adoption de l'article 1er (p. 4646).

ART. 2 (modification de l'article L 212-7 du code du travail) (p. 9646) : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Andrieux (suppression des dérogations à la durée du travail) (p. 9647) ; retrait de l'*amendement n° 13* de M. Carpentier (p. 9648) ; l'*amendement n° 12*

de M. Carpentier n'a plus d'objet (p. 9647) ; adoption de l'article 2 (p. 9648).

ART. 3 (insertion dans l'article 994 du code rural) (p. 9648) : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Berthelot (transcription des dispositions de l'article 212-7 du code du travail dans l'article 994 du code rural) ; (p. 9649) : rejet par scrutin de l'*amendement n° 4* de M. Renard ; (p. 9650) (diminution de la durée maximale du travail dans le code rural) ; liste des votants (p. 9656, 9657) ; l'*amendement n° 14* de M. Carpentier devient sans objet (p. 9650) ; adoption de l'article 3 (p. 9650).

Après l'ART. 3 : rejet de l'*amendement n° 15* de M. Carpentier (augmentation des taux de majoration pour heures supplémentaires) (p. 9650) ; rejet de l'*amendement n° 7* de la commission des affaires culturelles (dépôt souhaité d'un projet de loi sur la suppression des abus du système d'équivalence) (p. 9652) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (engagement du Gouvernement en vue de faire bénéficier les salariés agricoles de la présente loi) (p. 9651) ; adoption de l'*amendement n° 6* de la commission (dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur les équivalences) (p. 9651).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission tendant à une légère modification du titre du projet (p. 9652).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Hamel :* (p. 9652) : le groupe des Républicains indépendants votera le texte, signé de la volonté réformatrice du Gouvernement ; M. Berthelot : le groupe communiste votera contre un projet qui ne prend pas en considération le haut niveau actuel du chômage ; M. Carpentier : étant donné l'insuffisance du texte, le groupe socialiste s'abstiendra ; M. Bécam : le groupe UDR votera ce texte qui constitue un progrès ; M. Ginoux : le groupe des réformateurs votera le projet malgré quelques réticences.

ADOPTION de l'ensemble du projet par scrutin (p. 9653) ; liste des votants (p. 9657, 5658).

2. — PROJET DE LOI **n° 2259** PORTANT INSTITUTION D'UN REPOS COMPENSATEUR EN MATIÈRE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE TRAVAIL, présenté à l'Assemblée nationale le 30 avril 1976 par M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé de la condition des travailleurs manuels (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 2 juin 1976 par M. Delhalle, n° 2347 ; déclaration d'urgence [28 juin 1976] (p. 4786) ; adoption le 30 juin 1976. — Projet de loi n° 532.

Transmis au Sénat le 1er juillet 1976, n° 401 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 1er juillet 1976 par M. Rabineau, n° 405 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 9 juillet 1976. — Projet de loi n° 185 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2506 ; demande de commission mixte paritaire le 9 juillet 1976 ; rapport le 9 juillet 1976 par M. Berger, au nom de la commission mixte paritaire, n° 2508 ; adoption définitive le 9 juillet 1976. — Projet de loi n° 546.

Au Sénat : rapport le 9 juillet 1976 par M. Rabineau, au nom de la *commission mixte paritaire,* n° 424 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 10 juillet 1976. — Projet de loi n° 190 (année 1975-1976).

Loi n° 76-657 du 16 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 18 juillet 1976 (p. 4300).

PREMIÈRE LECTURE [30 juin 1976] (p. 4928, 4962).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Delhalle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels, Carlier, Boudet, Ginoux, Pignion, Jacques Blanc.*

L'institution d'un repos compensateur en matière de durée supplémentaire du travail, porportionnel aux heures supplémentaires effectuées ; les étapes prévues pour assurer un plein effet au projet ; la diminution de la durée du travail ; les inégalités existantes selon les catégories professionnelles et les branches d'activité ; la réduction conventionnelle de la durée du travail ; l'importance du repos compensateur (p. 4928) ; la répartition des salariés selon la durée du repos compensateur ; le repos compensateur pour les branches où la durée du travail est la plus longue ; l'effet sur l'emploi des dispositions nouvelles ; la croissance progressive de ces effets au cours du temps ; le repos compensateur, une mesure de réduction de la durée du travail (p. 4929) ; le désaccord de principe des organisations patronales ; les positions nuancées des organisations syndicales de salariés ; l'application du projet de loi à l'agriculture et aux industries de transport (p. 4930).

Intervention de M. Stoleru, secrétaire d'Etat :

Les objectifs de la politique de revalorisation du travail manuel (p. 4930) ; les étapes parcourues pour atteindre ces objectifs ; l'attribution de la retraite à soixante ans à certains travailleurs manuels ; l'analyse du dossier salarial ; la création d'un fonds d'amélioration des conditions de travail ; le principe du livret d'épargne manuel ; les mesures prises dans le domaine de l'éducation ; le logement des travailleurs qui exercent leurs « fonctions en continu » ; la prévention des accidents du travail ; le rapport Giraudet ; la mensualisation ; les salaires au rendement ; la rémunération des travailleurs ; la revalorisation annuelle régulière des travailleurs manuels (p. 4931) ; les contraintes du projet relatives au repos compensateur ; le coût des mesures prévues (p. 4932).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'effet très limité des mesures proposées ; la durée maximale du travail ; le plafonnement de la durée hebdomadaire maximale du travail ; l'extension de la présente loi par voie réglementaire aux entreprises publiques (p. 4932) ; l'attribution du repos compensateur aux chauffeurs routiers ; généraliser le statut des agents de conduite de la SNCF ; une procédure complexe ; différencier l'application du texte selon les entreprises ; l'augmentation indirecte des charges sociales ; la situation des entreprises de main-d'œuvre de la région parisienne (p. 4933) ; l'étalement des vacances ; la situation des professions qui connaissent des périodes creuses de vente ; l'éventualité de la création d'un chômage partiel obligatoire ; un texte « squelettique » ; les amendements proposés par le groupe socialiste et des radicaux de gauche (p. 4934) ; l'intérêt de l'instauration d'un coefficient de pénibilité (p. 4935).

Intervention de Stoleru, secrétaire d'Etat :

La complexité du dispositif ; la rémunération du travail « en continu » ; les charges sociales supportées par les industries de main-d'œuvre ; le rapport Granger ; le traitement du dossier salarial par la voie contractuelle ; les insuffisances du projet (p. 4935) ; le caractère réaliste du projet ; les études poursuivies par l'intergroupe de l'Assemblée sur le travail manuel (p. 4936).

DISCUSSION DES ARTICLES [30 juin 1976] (p. 4936) :

ORATEURS : *MM. Pignion, Delhalle, rapporteur, Stoléru, secrétaire d'Etat, Gantier, Le Meur, Boudet, Hamel, Ginoux, Brocard, vice-président de la commission des affaires culturelles, Fanton, Laudrin, Jacques Blanc, Carlier.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 47* de M. André Laurent (article L 269-5 du Code du travail : modalités de majoration de salaire fixée à 100 % en cas d'heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée normale du travail de quarante heures par semaine) (p. 4936).

ART. 1er : *article L 212-5-1 du Code du travail* (conditions d'attribution d'un repos compensateur dans l'industrie et les services) (p. 4936) : rejet de l'*amendement n° 43* de M. Gantier (établissement du système de repos compensateur sur des bases annuelles) ; rejet de l'*amendement n° 35* de M. Carlier (attribution du repos compensateur en cas de dépassement d'une durée de travail de quarante heures) (p. 4939) ; rejet de l'*amendement n° 48* de M. Pignion (caractère obligatoire et intégral du repos compensateur) (p. 4939) ; rejet de l'*amendement n° 49* de M. Pignion (attribution d'un repos compensateur sans condition de dépassement du temps de travail) (p. 4939) ; *amendement n° 1* de la commission (modalités d'attribution d'un repos compensateur égal à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires au-delà de quarante-cinq heures) (p. 4937) ; adoption du *sous-amendement n° 44* de Mme Fritsch (réserve de l'application des dispositions aux entreprises de plus de dix salariés) (p. 4939) ; adoption de l'*amendement n° 1* (p. 4939) ; l'*amendement n° 41* de Mme Fritsch devient sans objet (p. 4939) ; rejet du texte commun des *amendements n°s 30* de M. Boudet et *52* de M. Pignion (suppression de l'obligation de prendre le repos compensateur par journées entières) (p. 4940) ; rejet de l'*amendement n° 37* de M. Carlier (récupération des heures supplémentaires dans un délai d'un mois, sauf demande expresse du salarié) (p. 4940) ; adoption de l'*amendement n° 33* de M. Brocard (fixation de la date de prise du repos compensateur d'un commun accord entre l'employeur et le salarié) ; retrait de l'*amendement n° 2* de la commission (impossibilité de la prise du repos compensateur dans une période précédant ou suivant d'un mois le congé payé annuel du salarié) (p. 4940) ; adoption de l'*amendement n° 34* de M. Delhalle (prise du repos compensateur par demi-journées dans certains secteurs d'activité déterminés par décret) (p. 4941) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (assimilation du repos compensateur à une période de travail effective pour le calcul des droits du salarié) (p. 4941) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (organisations syndicales dont les accords peuvent ne pas justifier la fixation par voie réglementaire des modalités d'application du repos compensateur) (p. 4941) ; adoption de l'*amendement n° 5*

de la commission (fixation par voie réglementaire ou par accord ou par convention syndicale des modalités d'information par l'employeur des droits acquis par le salarié) (p. 4941) ; rejet de l'*amendement n° 6* de la commission (nécessité de l'avis des délégués du personnel pour reporter la prise du repos compensateur) (p. 4941) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission (fixation par voie réglementaire, à défaut d'accord entre organisations syndicales, des modalités de prise du repos compensateur en cas d'activités saisonnières ou particulières) (p. 4943) ; l'*amendement n° 53* de M. Pignion devient sans objet (p. 4943).

ART. 1er (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 8* de la commission (indemnisation en espèces du salarié dont le contrat de travail est résilié avant qu'il ait acquis des droits suffisants pour prendre le repos compensateur) (p. 4963) ; adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (indemnisation du salarié même en cas de résiliation du contrat de travail pour faute lourde de celui-ci) (p. 4963) ; adoption de l'*amendement n° 24* de M. Delhalle (indemnisation des ayants droit du salarié dont le décès survient avant qu'il ait acquis des droits suffisants pour prendre le repos compensateur) (p. 4963) ; adoption de l'*amendement n° 31* de M. Boudet (non-assimilation du repos compensateur au congé payé) (p. 4963) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 4963).

Après l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 10* de la commission (article L 743-2 du code du travail : modalités d'attribution du repos compensateur aux ouvriers dockers et au personnel des établissements portuaires) (p. 4964).

ART. 2 (modalités d'application des dispositions de la loi aux entreprises publiques) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 11* de la commission (p. 4964) ; l'article 2 est supprimé (p. 4964).

ART. 3 : *article L 223-4 du code du travail* (assimilation des périodes de repos compensateur à un temps de travail effectif pour le calcul de la durée du congé payé) (p. 4964) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 25* de M. Delhalle (p. 4965) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 4964).

ART. 4 : *article L 223-11 du code du travail* (dispositions de coordination) : adoption de l'*amendement* de coordination *n° 26* de M. Delhalle (p. 4965) ; l'article 4, ainsi modifié, est adopté (p. 4964).

ART. 5 : *article L 993 du code rural* (modalités d'attribution du repos compensateur en agriculture) : adoption de l'*amendement n° 12* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4965) ; adoption de l'*amendement n° 61* du Gouvernement (modalités d'attribution d'un repos compensateur d'une durée égale à 20 % du temps de travail accompli en heures supplémentaires dans les entreprises de plus de dix salariés) (p. 4965) ; les *amendements n°s 38* de M. Carlier, *54, 55, 57* de M. Pignion, *56* de M. Gau, *39* de M. Carlier, *13* de la commission, avec le *sous-amendement n° 45* de Mme Fritsch, deviennent sans objet (p. 4966) ; rejet de l'*amendement n° 58* de M. Pignion (suppression de la prise du repos compensateur par journées entières) (p. 4966) ; retrait de l'*amendement n° 40* de M. Carlier (récupération dans un délai d'un mois des heures supplémentaires, sauf demande expresse du salarié) (p. 4966) ; adoption de l'*amendement n° 60* de M. Brocard (prise du repos compensateur par journées entières d'un commun accord entre l'employeur et le salarié) (p. 4966) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission (impossibilité de la prise du repos compensateur dans la période précédant ou suivant d'un mois le congé payé annuel) (p. 4966) ; adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (assimilation du repos compensateur à une période de travail effectif pour le calcul des droits du salarié) (p. 4966) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (organisations syndicales dont l'accord peut empêcher la fixation par voie réglementaire des modalités d'attribution du repos compensateur) (p. 4966) ; adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (fixation par voie réglementaire ou par convention syndicale des modalités d'information par l'employeur des droits acquis par le salarié) (p. 4966) ; retrait de l'*amendement n° 18* de la commission (obligation de l'avis des délégués du personnel en cas de report du repos compensateur) (p. 4967) ; retrait de l'*amendement n° 59* de M. Pignion (caractère impératif de l'attribution de l'indemnité aux ayants droit du salarié) (p. 4967) ; adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (organisations syndicales dont l'absence d'accord conduirait à fixer par voie réglementaire les modalités d'application de l'article aux activités saisonnières) (p. 4967) ; adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (modalités d'indemnisation du salarié dont le contrat de travail est résilié avant qu'il ait acquis des droits suffisants pour pouvoir prendre le repos compensateur) (p. 4967) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (indemnisation du salarié, même en cas de faute lourde de sa part) (p. 4967) ; adoption de l'*amendement n° 27* de M. Delhalle (modalités d'indemnisation des ayants droit du salarié dont le décès survient avant qu'il ait acquis des droits suffisants pour pouvoir prendre le repos compensateur)

(p. 4967) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 4967).

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (application des dispositions de la loi aux entreprises publiques n'entrant pas dans le champ d'application des dispositions du code du travail relatives à la durée du travail et au régime des heures supplémentaires) (p. 4967).

ART. 6 (date d'entrée en vigueur de la loi) : retrait de l'*amendement n° 32* de M. Boudet (entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 1977) (p. 4968) ; retrait de l'*amendement n° 23* de la commission (prise en compte pour l'application de la loi des heures supplémentaires effectuées à partir du 1er juillet 1976) (p. 4968) ; l'article 6 est adopté (p. 4968).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4968).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [9 juillet 1976] (p. 5230).

ORATEURS : *MM. Berger, rapporteur de la commission mixte paritaire, Stoleru, secrétaire d'Etat.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les décisions intervenues (p. 5231).

Intervention de M. Stoleru, secrétaire d'Etat :

La modification du champ d'application du texte initial ; la simplification du barème du repos compensateur (p. 5231).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 5231, 5232).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 5232).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 15.

TRAVAIL (Hygiène et sécurité du)

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2367** VISANT A ASSURER LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juin 1976 par M. Andrieux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 3077** PORTANT EXTENSION DANS LES PTT DES DISPOSITIONS EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE COMITÉS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, DE MÉDECINE DU TRAVAIL, D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Lucas et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 3188** TENDANT A INSTITUER DES SERVICES DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ENTREPRISES, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Jean Brocard (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

TRAVAIL (Liberté du)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1102, 1131, 1341.

— **Aide aux travailleurs privés d'emploi.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1350.

— **Conseil d'administration de l'Agence pour l'amélioration des conditions de —.** *Voir* ORGANISMES EXTRA-PARLEMENTAIRES.

— **Difficutlés des travailleurs.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 475.

— **Doctrine du ministère du — en matière de licenciements.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 478.

TRAVAIL (Ministère du)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 559.

TRAVAIL (Réglementation du)

1. — PROPOSITION DE RÉSOLUTION **n° 17** TENDANT A EMPÊCHER LES ACCIDENTS MORTELS ENTRAINÉS PAR LE RENVERSEMENT DES TRACTEURS AGRICOLES, PAR LA POSE OBLIGATOIRE D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Maujoüan du Gasset (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROJET DE LOI **n° 197** MODIFIANT LE CODE DU TRAVAIL EN CE QUI CONCERNE LA RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL A DURÉE INDÉTERMINÉE, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission

des affaires culturelles, familiales et sociales), avis oral du Conseil économique et social (22 mai 1973) ; rapport le 17 mai 1973 par M. Bonhomme, n° 352 ; adoption le 29 mai 1973. — Projet de loi n° 9.

Transmis au Sénat le 5 juin 1973, n° 292 (année 1972-1973) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 14 juin 1973 par M. André Méric, n° 308 (année 1972-1973) ; avis le 19 juin 1973 par M. Jean-Marie Girault au nom de la commission des lois, n° 315 (année 1972-1973) ; avis oral du Conseil économique et social (20 juin 1973) ; adoption avec modifications le 20 juin 1973. — Projet de loi n° 118 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 juin 1973 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 526, rapport le 22 juin 1973 par M. Bonhomme, n° 529 ; adoption le 26 juin 1973. — Projet de loi n° 24.

Transmis au Sénat le 27 juin 1973 (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 333 (année 1972-1973) ; rapport le 27 juin 1973 par M. André Méric, n° 337 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 28 juin 1973. — Projet de loi n° 128 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 (troisième lecture) ; n° 602 ; rapport le 29 juin 1973 par M. Bonhomme au nom de la commission mixte paritaire, n° 611.

Transmis au Sénat, rapport le 30 juin 1973 par M. Robert Schwint au nom de la commission mixte paritaire, n° 362 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; n° 602 ; rapport le 30 juin 1973 par M. Bonhomme, n° 614 ; adoption en troisième lecture le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 42.

Transmis au Sénat le 30 juin 1973 (nouvelle lecture) (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 366 (année 1972-1973) ; rapport le 30 juin 1973 par M. Robert Schwint, n° 367 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 141 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 juin 1973 (quatrième lecture) (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 618 ; rapport le 30 juin 1973 par M. Bonhomme, n° 620 ; adoption définitive le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 46.

Loi n° 73-680 du 13 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 18 juillet 1973 (p. 7763).

PREMIÈRE LECTURE [22 mai 1973] (p. 1440) ; [29 mai 1973] (p. 1606).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; M. Louet, rapporteur du Conseil économique et social ; M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population ; MM. Gau, René Caille, Legrand, Abèlin, Le Foll, Briane, Boudet, Caro, Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; M. Berthelot, rapporteur ; MM. Michel Durafour, Krieg, Cermolacce, Zuccarelli, Fanton, Lauriol, La Combe, Le Meur, Voisin, Kaspereit, Rolland, Mexandeau, Schnebelen, Brocard, Andrieux, Glon, Besson, Rolland, Ducoloné, Berthelot, Ducray, Foyer, Carpentier, Labbé, Le Pensec, Gerbet, Joxe, Schvartz, Marette, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.*

Nécessité d'un équilibre entre la meilleure sécurité du salarié et la préservation des capacités des entreprises ; historique des contrats de travail (p. 1440) ; présentation du projet : codification de textes anciens (p. 1440) et dispositions nouvelles dans trois domaines : 1° procédure du licenciement (art. 24 *m*, phase préalable et convocation de l'intéressé ; art. 24 *n* : formalités du congé ; art. 24 *o* : énonciation de la cause légitime) (p. 1441) ; 2° art. 24 *p* : le contrôle judiciaire et la charge de la preuve (p. 1441, 1442) ; 3° art. 24 *q* : sanction du licenciement abusif (indemnisation ou réintégration) ; licenciement collectif pour motif économique (art. 24 *r*) (p. 1442, 1443).

Intervention, conformément à l'article 69 de la Constitution, de M. Roger Louet, rapporteur du Conseil économique et social (p. 1443) :

Comparaison avec les législations étrangères ; problème de la charge de la preuve et de l'article 24 *p* (p. 1443) ; art. 24 *q* (sanctions) ; souhait d'une remise en ordre d'ensemble des textes relatifs au licenciement ; problèmes de l'Etat-employeur (agents non titulaires de l'Etat) (p. 1444).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 1444) :

Protection sociale ; obligation de motiver le licenciement si le salarié le demande ; problème de la preuve (p. 1445) ; sanctions en cas de licenciement abusif ; phase de préliminaire de conciliation ; législations étrangères ; Europe sociale (p. 1446).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Nécessité de faire céder les prérogatives du droit de propriété devant la défense des droits des travailleurs (p. 1447, 1450, 1453) ; insuffisances de la procédure préalable : nécessité pour le salarié de connaître les motifs de la résiliation (p. 1447, 1450, 1451) et de pouvoir être accompagné par une personne étrangère à l'entreprise (p. 1447, 1450) ; problème de la charge de la preuve (p. 1447, 1448, 1450, 1451, 1452, 1453) ; problème de la sanction du licenciement abusif : droit à la réintégration (p. 1448, 1451, 1452, 1453) ; employés des entreprises de moins de onze salariés (p. 1448, 1450, 1452, 1453) ; cas des employés ayant moins de deux ans d'ancienneté (p. 1448, 1450) ; non-application de la loi aux licenciements collectifs pour motif économique (p. 1448, 1450) ; salariés du secteur public (p. 1448, 1450, 1452) ; exemple de licenciement en raison des opinions politiques (p. 1448) ; licenciements en cas de maladie (p. 1448) ; dénonciation des pratiques tendant à rendre au salarié la vie impossible dans l'entreprise (p. 1448) ; participation dans l'entreprise (p. 1449) ; propositions de la CGT et de la CFDT (p. 1449) ; comparaison avec les législations des pays de la CEE (p. 1449, 1453) ; statistiques de licenciements (p. 1450); notification du licenciement (p. 1450) ; délai-congé (p. 1451) ; indemnité de licenciement (p. 1451) ; motion de renvoi en commission (p. 1451, 1452, 1456) ; inspecteurs du travail (p. 1451) ; Europe sociale (p. 1452).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 1457) :

Les choix du Gouvernement ; modification du régime de la preuve ; réforme de la procédure pratiquée par les conseils de prud'hommes en vue de l'accélérer ; responsabilité du chef d'entreprise (p. 1457, 1458).

Motion de renvoi en commission déposée par M. Michel Durafour et les membres du groupe des réformateurs démocrates sociaux ; opposition du président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales et du Gouvernement (p. 1458, 1459) ; rejet de la motion (p. 1459).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (substitution de l'expression « contrat de travail » à celle de « louage de services ») : adoption (p. 1459).

ART. 2 et 3 (modifications d'intitulés et de l'architecture du code du travail) : adoption de deux *amendements* de la commission des affaires culturelles tendant à supprimer ces articles, en conséquence les articles 2 et 3 sont supprimés (p. 1459, 1460).

ART. 4 (abrogation des dispositions en vigueur) : adoption de l'article (p. 1460).

ART. 5 : adoption du premier alinéa de l'article 5 et du paragraphe 1 *bis* inséré après l'article 24 *a* : « résiliation du contrat de travail à durée indéterminée » (p. 1460) ; rejet d'un *amendement* de M. Gau repoussé par la commission et le Gouvernement tendant à déclarer illicite tout licenciement prononcé en raison des opinions ou des activités syndicales du salarié ou en cas de grève ou de maladie et à soustraire au droit commun des contrats le contrat de travail et sa résiliation (p. 1460, 1461) ; rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste d'un *amendement* de M. Berthelot, repoussé par la commission et le Gouvernement (autonomie du droit du travail) (p. 1461) ; liste des votants (p. 1480, 1481, 1482).

Article 24 b du code du travail (principe de la résiliation unilatérale) : adoption d'un *amendement* rédactionnel de la commission et du texte de l'article 24 *b* ainsi modifié (p. 1606).

Article 24 c du code (délai-congé dans le cas de résiliation à l'initiative du salarié) : adoption d'un *amendement* de forme de la commission ; rejet d'un *amendement* de M. Le Pensec, accepté par la commission et repoussé par le Gouvernement tendant à accorder au salarié un délai de réflexion de 48 heures en cas de démission ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1606, 1607).

Article 24 d du code (délai-congé dans le cas de licenciement pour un motif autre qu'une faute grave) (p. 1607) : rejet d'un *amendement* de M. Legrand repoussé par la commission et le Gouvernement tendant à allonger la durée du délai-congé (p. 1608) ; rejet du texte commun de deux *amendements* de la commission et de M. Briane tendant à substituer à la faute grave la faute lourde, dans l'intérêt des salariés (p. 1608, 1609) ; retrait d'un *amendement* de M. Bonhomme et adoption d'un *amendement* presque identique de M. Gerbet (délai-congé de deux mois pour les salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté) (p. 1609, 1610) ; adoption du texte ainsi modifié de l'article (p. 1610).

Article 24 e du code (cumul de l'indemnité spéciale et de l'indemnité de licenciement) : retrait de trois *amendements* de suppression de l'article de MM. Legrand, Gerbet et Bonhomme et adoption du texte de l'article (p. 1610).

Article 24 f du code : adoption (p. 1610).

Article 24 g du code (indemnité compensatrice sauf faute grave du salarié pour inobservation du délai-congé) : rejet d'un *amendement* de M. Legrand tendant à supprimer les mots « sauf faute grave du salarié » ; un *amendement* de la commission tendant à substituer la faute lourde à la faute grave devient sans objet (p. 1610) ; adoption du texte commun de deux *amendements* de la commission et de M. Gau complété par un *amendement* du Gouvernement (maintien des avantages acquis au salarié en cas d'inobservation du délai-congé laquelle n'entraîne pas un avancement de la date de rupture du contrat de travail) (p. 1610 ,1611) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1611).

Article 24 h du code (indemnité de licenciement) (p. 1611) : rejet d'un *amendement* de M. Legrand tendant à relever le taux de l'indemnité de licenciement qui serait due après un an d'ancienneté au lieu de deux et garantie en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de l'entreprise (p. 1611, 1612) ; adoption d'un *amendement* de M. Gerbet (fixation de cette indemnité par le juge et non plus par voie réglementaire) ; *amendement* de la commission devenu sans objet ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1612).

Article 24 i du code (conséquence de la suspension du contrat de travail sur l'ancienneté) : adoption contre l'avis de la commission et du Gouvernement d'un *amendement* de M. Gerbet supprimant la référence au pouvoir réglementaire et du texte de l'article ainsi modifié (p. 1612, 1613).

Article 24 j du code (cas de cessation de l'entreprise) : adoption du texte de l'article (p. 1613).

Article 24 k du code (maintien du contrat de travail en cas de modification dans la situation juridique de l'employeur) : adoption.

Article 24 l du code (dommages et intérêts en cas de résiliation abusive) : adoption d'un *amendement* de la commission réservant cet article au cas de démission abusive du salarié ; le texte de cet *amendement* devient l'article 24 *l* ; un *amendement* de M. Le Meur devient sans objet (p. 1613).

Article 24 m du code (procédure préalable au licenciement : audition du salarié par l'employeur) : rejet d'un *amendement* de M. Boudet (précisions détaillées sur la procédure imposée) (p. 1613, 1614) ; rejet de trois *amendements* de M. Berthelot et d'un *amendement* de M. Gau tendant notamment à faire porter sur la convocation les motifs du licenciement et à permettre l'assistance du salarié par une personne étrangère à l'entreprise (p. 1614 à 1616) ; adoption d'un *amendement* de la commission (convocation du salarié par lettre recommandée et précision des motifs du licenciement au cours de l'entretien) (p. 1614, 1615) ; rejet d'un *amendement* de M. Le Pensec tendant à permettre aux salariés étrangers d'être assistés d'un interprète même extérieur à l'entreprise (p. 1616, 1617) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1617).

Après l'article 24 m du code : rejet d'un *amendement* de M. Gilbert Schwartz tendant à insérer un nouvel article qui permettrait au représentant du personnel de faire suspendre la mesure de licenciement jusqu'à ce que la juridiction compétente se soit prononcée (p. 1617) ; rejet d'un amendement de M. Andrieux tendant à obliger l'employeur, en cas de compression d'effectifs, à reclasser ou placer les salariés dans un organisme de formation professionnelle (p. 1617, 1618).

Article 24 n du code (formalités du congé) : rejet d'un *amendement* de M. Gilbert Schwartz frappant de nullité tout licenciement qui ne serait pas notifié selon la procédure prévue à l'article ; retrait d'un *amendement* de la commission au profit d'un *amendement* du Gouvernement qui est adopté (délai entre l'audition du salarié et la notification du licenciement) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1618).

Article 24 o du code (obligation pour l'employeur d'énoncer la ou les causes réelles et sérieuses du licenciement à la demande du salarié) : rejet d'un *amendement* de M. Gilbert Schwartz (causes du licenciement portées dans la lettre de notification ; liste des motifs ne pouvant justifier un licenciement) ; adoption du texte de l'article dans la rédaction proposée par M. Foyer (p. 1619).

Article 24 p du code (le contrôle judiciaire et la charge de la preuve) : rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste, d'un *amendement* de M. Gilbert Schwartz tendant à obliger l'employeur à faire la preuve du bien-fondé de sa décision (p. 1620 à 1622), liste des votants (p. 1623, 1624) ; un *amendement* de M. Gau ayant le même objet est également rejeté (p. 1620, 1622) ; intervention de M. Gorse, ministre (intérêt de la procédure inquisitoire, expériences étrangères) (p. 1621) ; rejet d'un *amendement* de la commission et adoption d'un *amendement* de M. Briane (p. 1626, 1627) ; adoption d'un *amendement* de M. Zuccarelli modifié par M. Krieg (obligation pour le juge de statuer dans le délai d'un mois) ; intervention de M. Gorse, ministre, sur la réforme de la juridiction prud'homale ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1628).

Article 24 q du code (sanction du licenciement abusif : réintégration ou indemnité) : rejet au scrutin public demandé par le groupe communiste d'un *amendement* de M. Le Meur tendant à créer un droit de réintégration au profit du salarié injustement licencié (p. 1628, 1629), liste des votants (p. 1671, 1672) ; rejet d'un *amendement* de M. Gau (obligation de réintégration et remboursement des indemnités de chômage) (p. 1628, 1629) ; adoption d'un *amendement* de M. Boudet (distinction du montant des indemnités selon qu'elles sanctionnent un abus de fond ou une erreur de procédure, dans ce dernier cas versement d'une indemnité égale à un mois de salaire) (p. 1629 à 1631) ; en conséquence, un *amendement* de la commission et deux *amendements* de MM. Schnebelen et Brocard deviennent sans objet (p. 1631) ; retrait d'un amendement de M. Briane et adoption d'un autre amendement de M. Briane (possibilité de réintégration envisagée en priorité par le tribunal) ; adoption d'un *amendement* de la commission (remboursement par l'employeur fautif des indemnités de chômage) (p. 1631, 1632) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1632).

Article 24 r du code (champ d'application du projet de loi) : exclusion des licenciements collectifs pour motif économique ; proposition des groupes communiste et du parti socialiste et des radicaux de gauche d'étendre le champ d'application de la loi aux agents civils non fonctionnaires de l'Etat ; adoption du texte de l'article (p. 1632).

Article 24 s du code (exclusion du champ d'application de la loi des salariés des entreprises comptant moins de onze salariés et des salariés comptant moins de deux ans d'ancienneté) : rejet de deux *amendements* identiques de MM. Legrand et Gau de suppression de l'article (p. 1633, 1634) ; rejet d'un *amendement* de M. Rolland tendant à porter de onze à cinquante et un le seuil retenu et d'un *amendement* de M. Boudet tendant à porter ce seuil à vingt-cinq (p. 1634, 1635) ; adoption du texte de l'article.

Article 24 t du code : adoption du texte de l'article (p. 1635).

Article 24 u du code : adoption du texte de l'article (p. 1636).

Article 24 v du code : adoption du texte de l'article.

Après l'article 24 v du code : rejet d'un *amendement* de M. Berthelot relatif à la protection des travailleurs immigrés.

Article 24 w du code (décret en Conseil d'Etat pour les modalités d'application) : rejet d'un *amendement* de M. Le Meur frappant de sanctions correctionnelles les infractions aux dispositions de la loi ; adoption du texte de l'article et de l'ensemble de l'article 5 ainsi modifié.

ART. 6 à 9 (articles de forme qui prévoient des changements de référence) : adoption (p. 1636).

Après l'ART. 9 : adoption d'un *amendement* de la commission prévoyant la codification de la loi (p. 1636).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

Article 24 e du code : adoption d'un *amendement* du Gouvernement de suppression de l'article devenu sans objet par l'adoption des *amendements* ayant supprimé l'indemnité spéciale ; en conséquence l'article 24 *e* du code est supprimé.

Article 24 h du code : adoption d'un *amendement* du Gouvernement dont le texte devient l'article 24 *h* du code (retour au texte initial du gouvernement : fixation de l'indemnité de licenciement par voie réglementaire et non plus par le juge) (p. 1637).

Article 24 i du code : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (retour au texte initial du projet : réinsertion de la référence au pouvoir réglementaire) ; adoption du texte de l'article ainsi modifié (p. 1637, 1638).

Adoption de l'article 5 du projet (p. 1638).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Carpentier, Berthelot, Labbé :* raisons de groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche et du groupe communiste de voter contre ce projet (p. 1638, 1639) ; association du groupe UDR à cette nouvelle étape vers une France plus humaine et plus juste ; abstention de M. Krieg (p. 1639) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1639).

DEUXIÈME LECTURE [26 juin 1973] (p. 2509).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, MM. Chinaud, Briane, Gau, Muller, Gerbet, Foyer, Le Meur, Lauriol.*

Adoption par la commission des modifications apportées par le Sénat concernant notamment le renversement de la charge de la preuve, l'extension aux salariés ayant un an d'ancienneté et la situation des salariés français envoyés dans une filiale étrangère de leur entreprise (p. 2509).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 5 : adoption du premier alinéa de l'article 5 et du paragraphe 1 *bis* : « résiliation du contrat de travail à durée indéterminée ».

Article 24 d du code : adoption (p. 2509).

Article 24 g du code : adoption (p. 2509).

Article 24 h du code : adoption d'un *amendement* du Gouvernement (retour à l'exigence de deux ans d'ancienneté pour l'ouverture du droit à l'indemnité de licenciement) et du texte de l'article ainsi modifié (p. 2509, 2510).

Article 24 i du code : adoption (p. 2510).

Article 24 p du code (problème de la charge de la preuve) : adoption par le Sénat d'un texte qui met à la charge de l'employeur la preuve du juste motif du licenciement ; retrait d'un *amendement* de M. Briane ; adoption au scrutin public demandé par le groupe communiste du texte commun d'un *amendement* du gouvernement et d'un *amendement* modifié de M. Chinaud confiant au juge le soin de rechercher les éléments propres à former sa conviction (p. 2510 à 2512) liste des votants (p. 2543, 2544).

Article 24 s du code : adoption d'un *amendement* du Gouvernement portant à deux ans l'ancienneté requise pour l'octroi de l'indemnité de rupture abusive de contrat ; octroi d'une indemnité aux salariés qui ne bénéficient pas de l'article 24 (p. 2512, 2513) ; adoption de l'article 5 du projet (p. 2513).

ART. 9 *bis* (salariés français envoyés dans une filiale étrangère de sa société) : adoption d'un *amendement* du gouvernement (p. 2513, 2514).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2514).

TROISIÈME LECTURE [30 juin 1973] (p. 2746).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, MM. Odru, Gau.*

Echec de la commission mixte paritaire ; demande de la commission et du Gouvernement à l'Assemblée de reprendre le texte adopté en deuxième lecture (p. 2747).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 5 : *articles 24 h, 24 p et 24 s du code :* adoption des *amendements* de la commission reprenant le texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture (p. 2747) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (p. 2747).

Vote contre le projet de loi du groupe communiste et du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 2748).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [30 juin 1973] (p. 2759).

ORATEURS : *MM. Bonhomme, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Gorse ministre du travail, de l'emploi et de la population.*

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi tel qu'il résulte du dernier texte voté par l'Assemblée nationale (p. 2759, 2760).

3. — PROJET DE LOI n° 344 RELATIF A LA RÉPRESSION DES TRAFICS DE MAIN-D'ŒUVRE, présenté à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 30 mai 1973 par M. Richard, n° 439 ; adoption le 21 juin 1973. — Projet de loi n° 21.

Transmis au Sénat le 26 juin 1973, n° 323 (année 1972-1973) ; rapport le 26 juin 1973 par M. Pierre Blanchet, n° 328 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 124 (année 1972-1973).

Loi n° 73-608 du 6 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 7 juillet 1973 (p. 7340).

PREMIÈRE LECTURE [14 juin 1973] (p. 2158).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Lucien Richard, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

Projet ayant pour objet : 1° de préciser la notion de trafic de main-d'œuvre (détermination des conditions légales de prêt de main-d'œuvre, refonte de l'art. 37 de la loi du 3 janvier 1972 sur le travail temporaire) ; 2° de compléter la législation relative aux travailleurs immigrés (amélioration de la rédaction du texte de l'art. 39 de la loi du 3 janvier 1972, problème des travailleurs algériens et du remboursement anormal par les travailleurs étrangers des frais occasionnés par leur entrée en France) ; 3° d'assurer un

meilleur contrôle des entreprises (p. 2158, 2159, 2160).

Intervention de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 2160) :

Répression de l'activité des « marchands d'hommes » (p. 2160) ; politique de l'immigration : renforcement du contrôle de l'Etat sur les courants migratoires, développement de l'action sociale en faveur des travailleurs immigrés, association de l'opinion publique à la mise en œuvre de cette politique ; maintien des principes posés par la circulaire Fontanet du 22 février 1972 qui sera cependant modifiée sur certains points (p. 2161) ; annonce d'un projet de loi sur l'accession des travailleurs étrangers aux fonctions de délégués syndicaux et délégués du personnel dans les comités d'entreprise ; bénéfice de la carte de réduction pour familles nombreuses dans les transports en commun ; bourses d'études ; carte de priorité aux femmes enceintes ; logement ; formation des adultes étrangers ; préparation de projets de textes ayant pour objet de modifier le conseil d'administration du Fonds d'action sociale pour y faire entrer les représentants des partenaires sociaux et d'instituer auprès du président de l'office national d'immigration un comité consultatif où siégeront ces partenaires sociaux (p. 2162).

REPRISE DE LA DISCUSSION [21 juin 1973] (p. 2370).

ORATEURS : *MM. Gau, Gissinger, Dubedout.*

Caractère restreint des mesures prévues (p. 2371, 2372) ; répression des activités des marchands d'hommes (p. 2371) ; répression de la demande de remboursement de la redevance versée à l'office national d'immigration et des frais de voyage pour la venue en France (p. 2371) ; problème des travailleurs originaires des départements et territoires d'outremer (p. 2371) ; proposition de redonner le monopole du placement des travailleurs aux services publics de main-d'œuvre (agence nationale pour l'emploi) (p. 2371, 2372) ; loi du 3 janvier 1972 (p. 2371, 2372, 2373) ; problème de la promulgation des décrets d'application (montant minimum de l'indemnité de précarité de l'emploi) (p. 2371) ; vote de ce texte par le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 2371) ; nécessité d'une politique d'ensemble des travailleurs immigrés (p. 2371, 2372) ; nécessité d'un assainissement du marché de l'emploi (p. 2371) ; nécessité de développer l'action sociale en faveur des travailleurs immigrés et de les faire bénéficier des prestations prévues par la législation française (p. 2373) ; moyens du fonds d'action sociale (p. 2373) ; office national d'immigration (p. 2373) ; exemple de l'Allemagne et de la Suisse (p. 2373) ; lutte contre l'immigration clandestine (p. 2373) ; scolarisation des enfants d'immigrés (p. 2375).

Intervention de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la population (p. 2374) :

Politique d'ensemble intéressant les travailleurs immigrés ; commission de la main-d'œuvre étrangère auprès du comité supérieur de l'emploi ; logement ; action du fonds d'action sociale pour les travailleurs migrants ; résorption de l'habitat insalubre ; formation professionnelle (p. 2374) ; droits sociaux des travailleurs étrangers (délégués syndicaux, cartes de réduction famille nombreuse, bourses d'études) ; contrôle aux frontières afin de combattre l'immigration clandestine et anarchique ; modification de la circulaire du 22 février 1972 ; problème de la régularisation de la situation des étrangers entrés irrégulièrement en France ; modification de la loi de 1972 sur le travail temporaire (p. 2375) ; travailleurs issus des départements et territoire d'outre-mer ; agence nationale pour l'emploi, législation européenne (p. 2376).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : *amendement* de M. Kalinsky (monopole de l'office national d'immigration) ; l'*amendement* repoussé par la commission et le gouvernement n'est pas adopté.

ART. 1er (définition du délit de « marchandage ») : adoption d'un *amendement* de la commission et de l'article ainsi modifié (p. 2377).

Après l'ART. 1er : *amendement* de M. Kalinsky (abrogation de la loi du 3 janvier 1972 afin d'interdire l'existence d'un secteur privé d'entreprises de travail temporaire) (p. 2377) ; impossibilité de faire tenir par l'agence nationale pour l'emploi le rôle de ces entreprises. L'amendement repoussé par la commission et le Gouvernement n'est pas adopté (p. 2378).

ART. 2 (abrogation et remplacement de l'article 37 de la loi du 3 janvier 1972) : retrait d'un *amendement*, de M. Kalinsky, de suppression de cet article ; adoption d'un *amendement* de la commission et de M. Peyret (interdiction de toute opération à but lucratif ayant pour objet exclusif le prêt de main-d'œuvre qui ne serait pas effectué dans le cadre de la loi) ; adoption de trois *amendements* tendant à une meilleure rédaction de l'article (p. 2378) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2379).

ART. 3 (impossibilité pour tout primo-immigrant d'obtenir un certificat de résidence avec un contrat de travail temporaire) : adoption (p. 2379).

ART. 4 (interdiction pour l'employeur d'exiger du travailleur le remboursement des charges financières découlant de l'immigration) : adoption (p. 2379).

ART. 5 (constatation des infractions) : adoption de trois *amendements* de la commission (constatation des « faits éventuellement constitutifs du préjudice causé au salarié » au même titre que les infractions visées par la loi, compétence des officiers et agents de police judiciaire pour constater les infractions à la loi) (p. 2379).

Après l'ART. 5 : *amendement* de la commission (incorporation de la présente loi dans le nouveau code du travail) : adoption (p. 2379).

ADOPTION, à l'unanimité, de l'ensemble du projet de loi (p. 2379).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 411** TENDANT A ASSURER LA GARANTIE DE L'EMPLOI ET A PROTÉGER LES SALARIÉS CONTRE LES LICENCIEMENTS ARBITRAIRES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Berthelot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 561** TENDANT A PERMETTRE AUX ASSURÉS SOCIAUX DE RECEVOIR DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES POUR DES PÉRIODES DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Villa et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROJET DE LOI **n° 2261** PORTANT MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU TITRE PREMIER DU LIVRE CINQUIÈME DU CODE DU TRAVAIL RELATIVES AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES, présentée à l'Assemblée nationale le 4 mai 1976 par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi CONGÉS PAYÉS ; LOGEMENT 2 ; TRAVAIL (CONDITIONS DE).

— Réglementation du ; Sécurité des travailleurs. — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 629, 631.

TRAVAIL DES FEMMES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 322** TENDANT A ETENDRE A TOUTES LES MERES DE FAMILLE LES CONGES SUPPLÉMENTAIRES DONT BÉNÉFICIENT LES SALARIÉES AGÉES DE MOINS DE VINGT ET UN ANS, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 329** RELATIVE A L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 335** TENDANT A ACCORDER AUX FEMMES SALARIÉES DEUX JOURS DE REPOS HEBDOMADAIRE SANS RÉDUCTION DE LEUR RÉMUNÉRATION, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Berthelot et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 371** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES MÈRES DE FAMILLE D'UN CONGÉ POUR MALADIE DE LEUR ENFANT, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 575** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 54 B DU LIVRE II DU CODE DU TRAVAIL AFIN D'AMÉNAGER LE TEMPS DE REPOS DE CERTAINES MÈRES DE FAMILLE A L'INTÉRIEUR DES ENTREPRISES PRIVÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Barbet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 578** TENDANT A L'OCTROI DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES A L'ASSURÉE SOCIALE LORSQU'ELLE EST CONTRAINTE DE SUSPENDRE SON TRAVAIL POUR

SOIGNER SON ENFANT MINEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par Mme Chonavel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 759** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 29 DU LIVRE PREMIER DU CODE DU TRAVAIL EN VUE DE RENFORCER LA PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS ABUSIFS DES FEMMES SALARIÉES EN ÉTAT DE GROSSESSE, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par M. Chambaz et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 783** TENDANT A ASSURER LA GARDE ET L'ÉDUCATION DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS PAR LA CRÉATION DE MAISONS DE L'ENFANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 905** TENDANT A ACCORDER AUX MÈRES DE FAMILLE SALARIÉES DES CONGÉS PAYÉS POUR SOIGNER UN ENFANT MALADE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1973 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 966** TENDANT A FAIRE BÉNÉFICIER LES MÈRES DE FAMILLE SALARIÉES DE CONGES PAYÉS POUR SOIGNER UN ENFANT MALADE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 mai 1974 par Mme Fritsch et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 1021** RELATIVE A L'EGALITÉ DE RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS DU SEXE FÉMININ ET DU SEXE MASCULIN, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 1206** TENDANT A AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES FEMMES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par M. Bordu et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

13. — PROJET DE LOI **n° 1486** MODIFIANT ET COMPLÉTANT LE CODE DU TRAVAIL EN CE QUI CONCERNE LES RÈGLES PARTICULIERES AU TRAVAIL DES FEMMES, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 17 avril 1975 par Mme Missoffe, n° 1561 ; adoption le 22 avril 1975 sous le titre : « Projet de loi modifiant et complétant le code du travail en ce qui concerne les règles particulières au travail des femmes ainsi que l'article L 298 du code de la sécurité sociale et les articles 187-1 et 416 du code pénal. » — Projet de loi n° 243.

Transmis au Sénat le 24 avril 1975, n° 259 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 15 mai 1975 par M. André Aubry, n° 304 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 4 juin 1975. — Projet de loi n° 131 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1721 ; rapport le 11 juin 1975 par Mme Missoffe n° 1739 ; adoption le 16 juin 1975. — Proposition de loi n° 302.

Transmise au Sénat le 17 juin 1975 (renvoyée à la commission des affaires sociales), n° 398 (année 1974-1975) ; rapport le 25 juin 1975 par M. Aubry, n° 450 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 29 juin 1975. — Proposition de loi n° 176 (année 1974-1975).

Loi n° 75-625 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1975 (p. 7226).

PREMIÈRE LECTURE [22 avril 1975] (p. 1930).

ORATEURS : *Mme Missoffe, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, MM. Michel Durafour, ministre du travail, Gau, Mme Moreau, MM. Jacques Blanc, Hamel, Mme Chonavel, M. Bernard Marie, Mme Giroud, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la condition féminine, MM. Gissinger, vice-président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Berthelot, Maurice Blanc.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Etat actuel du droit en matière de rapports travail-maternité (p. 1930) ; embauche (p. 1932, 1934) ; mutations (p. 1930).

Intervention de M. Michel Durafour, ministre du travail (p .1931) :

Historique de la protection de la maternité ; régime actuel ; l'augmentation du taux d'activité des femmes ; (p. 1932) : les possibilités en matière de suspension du contrat de travail ; protection lors de l'embauche et pendant la période d'essai.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Interdiction de tout congédiement (p. 1933) ; durée du congé maternité (p. 1933) ; travail des femmes aux PTT (p. 1934) ; pathologie de la grossesse et travail de la femme (p. 1934).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : rejet par scrutin de l'*amendement n° 12* de Mme Constans (interdiction absolue de licencier une femme enceinte) ; prise en compte de l'état pathologique (p. 1935) ; liste des votants (p. 1936) ; adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles (interdiction de licencier une femme enceinte pendant la grossesse et dix semaines après l'accouchement) (p. 1935) ; adoption de l'*amendement n° 23 rectifié* de M. Blanc (sauf faute grave de l'intéressée) (p. 1936) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 1937).

ART. 2 (interdiction de rechercher des informations relatives à l'état de grossesse) : rejet de l'*amendement n° 25* de M. Hamel (cette interdiction ne s'applique pas lors du remplacement d'une femme enceinte) (p. 1937) ; adoption de l'article 2 (p. 1937).

ART. 3 (mutation temporaire pour cause médicale) : rejet de l'*amendement n° 3* de Mme Chonavel (droit à l'affectation à un travail moins pénible) (p. 1938) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission et *sous-amendement n° 20* du Gouvernement (possibilité d'affectation à un nouvel emploi moins pénible) (p. 1938) ; adoption de l'*amendement n° 21* du Gouvernement (l'affectation temporaire prend fin avec la cessation de l'état médical) (p. 1939) ; adoption de l'article 3 modifié (p. 1939).

Avant l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 26* du Gouvernement (possibilité de prolonger le congé maternité pendant deux semaines) (p. 1940) ; rejet de l'*amendement n° 5* de la commission (congé six semaines avant, dix semaines après) (p. 1940).

ART. 4 (réintégration dans l'emploi) : adoption de l'article 4 (p. 1941).

ART. 5 (période de résiliation du contrat de travail) : adoption de l'article 5 (p. 1941) ; les *amendements n°s 6, 7* et *8* de la commission, *n° 15* de M. Berthelot, *n° 16* de Mme Constans et le *sous-amendement n° 22* du Gouvernement n'ont plus d'objet.

Après l'ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 9* de la commission (harmonisation) (p. 1941) ; rejet de l'*amendement n° 10* de la commission (sanctions en cas d'inobservation du texte) ; dommages-intérêts ; nullité du licenciement (p. 1941).

ART. 6 : adoption de l'article 6 (p. 1941).

Après l'ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 17 rectifié* du Gouvernement (sanctions pénales) (article 187-1 du code pénal) (p. 1942) ; adoption de l'*amendement n° 18 rectifié* du Gouvernement (sanctions pénales) (article 416 du code pénal) (p. 1942).

TITRE : rejet de l'*amendement n° 11* de la commission : « Règles particulières aux femmes en couches » ; adoption de l'*amendement n° 19* du Gouvernement (ajouter les articles 187-1 et 416 du code pénal) (p. 1942).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (impossibilité pour l'employeur de maintenir le contrat) (p. 1943) ; l'article 1 est ainsi rétabli (p. 1943) ; la rédaction de l'article 4 est harmonisée avec modifications apportées à l'article 3.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 1943).

DEUXIÈME LECTURE [16 juin 1975] (p. 4246).

ORATEURS : *Mme Missoffe, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés ; Carpentier.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Affectation temporaire de la femme enceinte ; le changement d'affectation ne doit entraîner aucune diminution de rémunération ; la durée du congé-maternité (p. 4248).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés (p. 4248) :

Le Gouvernement ne s'opposera pas à l'adoption des amendements de la commission.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Grossesse et pénibilité du travail.

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales confiant au médecin du travail le soin de reconnaître la nécessité médicale du changement d'emploi (p. 4248) ; rejet de l'*amendement n° 3* de M. Carpentier et de M. Gau précisant le rôle du médecin du travail dans l'appréciation de l'état de santé de la femme au moment de la reprise de son emploi initial ; rejet de l'*amendement n° 4* de MM. Carpentier et Gau interdisant toute diminution de rémunération ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission subordonnant le maintien de la rémunération à une présence d'un an dans l'entreprise à la date du début de la grossesse (p. 4249) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 4249).

ART. 7 et 7 *bis* : adoption dans le texte voté par le Sénat (p. 4249).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4249).

14. — PROPOSITION DE LOI **n° 1705** TENDANT A GARANTIR L'ÉGALITÉ DE DROITS ET DE CHANCES DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'EMPLOI, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

15. — PROJET DE LOI **n° 2830** INSTITUANT UN CONGÉ DE MÈRE, présenté à l'Assemblée nationale le 27 avril par M. Christian Beullac, ministre du travail (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 9 juin 1977 par M. Delhalle, n° 2968 ; déclaration d'urgence le 14 juin 1977 [14 juin 1977] (p. 3723) ; adoption le 16 juin 1977 sous le titre : « Projet de loi instituant un congé parental d'éducation ». — Projet de loi n° 697.

Transmis au Sénat le 17 juin 1977, n° 390 (année 1976-1977) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 22 juin 1977 par M. Talon, n° 406 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 27 juin 1977. — Projet de loi n° 164 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 28 juin 1977 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 3040 ; demande de commission mixte paritaire ; rapport le 28 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Delhalle, n° 3047 ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 752.

Au Sénat, rapport le 28 juin 1977 au nom de la commission mixte paritaire par M. Talon, n° 438 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 30 juin 1977. — Projet de loi n° 199 (année 1976-1977).

Loi n° 77-766 du 12 juillet 1977, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1977 (p. 3696).

PREMIÈRE LECTURE [16 juin 1977] (p. 3854, 3874).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Delhalle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beullac, ministre du travail, Andrieu, Ginoux, Mme Moreau, MM. Caro, Denis, Godon.*

Le projet institue la possibilité pour une mère de famille d'un congé de deux ans après une naissance ou l'adoption d'un enfant de moins de trois ans sans rupture du contrat de travail ; l'origine ancienne du projet ; l'intérêt et les dangers de la mesure envisagée ; la volonté de concilier le droit au travail des femmes et leurs obligations familiales ; les moyens possibles : le développement des crèches, l'assouplissement des horaires de travail, le congé d'éducation ; l'influence éventuellement défavorable du congé sur l'emploi des femmes (p. 3854) ; l'originalité du projet : il ne rompt pas le contrat de travail ; l'absence d'obligation de réintégration dans le poste occupé ; le risque de handicaps dans la carrière professionnelle de la salariée ; les amendements de la commission ; la rémunération du congé (le système proposé par Entreprise et progrès : le versement par l'Etat et l'Unédic d'une somme forfaitaire égale au nombre d'allocations moyennes de chômage servie aux anciens chômeurs à la caisse d'allocations familiales) ; l'accroissement de la couverture sociale : la prolongation de l'assurance maladie ; le refus de supprimer le seuil fixé par le projet ; l'amélioration des droits des salariés des PME : neutralisation de la période consécutive à la naissance, priorité d'accès aux stages de reconversion et de promotion ; les propositions de la commission relatives à la carrière de l'intéressée et l'organisation de l'entreprise ; la durée du congé ; la prédétermination par la candidate au congé de la durée de son congé (p. 3855) ; l'amélioration des modalités de réintégration ; le droit lié à l'ancienneté ; l'extension du congé aux pères de famille ; les mesures envisageables en matière de politique familiale (p. 3856).

Intervention de M. Christian Beullac, ministre du travail :

L'importance de la présence de la mère au foyer ; le surcroît de charges dû à la naissance d'un enfant ; la volonté de faciliter

la vie des mères de famille salariées ; le maintien des dispositions actuellement en vigueur (la priorité de réembauchage de la femme salariée à la suite de la rupture de son contrat de travail) (p. 3856) ; le contenu du texte ; la suspension du contrat de travail ; l'automaticité de la reprise du travail pour la bénéficiaire du congé ; le problème de l'extension du droit nouveau aux pères ; la directive de la Communauté économique européenne sur l'égalité de traitement entre les hommes et els femmes ; le rejet par le Gouvernement du droit au congé des pères de famille ; la volonté du Gouvernement de ne pas pénaliser le travail des femmes ; la limitation du congé aux entreprises de 200 salariés ou plus ; la possibilité laissée au Gouvrnement d'abaisser ce seuil par décret ; les conditions d'ancienneté ouvrant droit au bénéfice du congé ; la réadaptation professionnelle des bénéficiaires du droit ; le découpage du congé de deux ans en périodes successives de six mois (p. 3857) ; la souplesse de cette formule ; les avantages pour l'employeur ; le système proposé par la commission : le choix par la bénéficiaire de la durée de son congé ; les inconvénients de cette solution ; le problème de la rémunération du congé ; une charge excessive pour les entreprises ; l'octroi du complément familial aux mères salariées pendant la période du congé ; un domaine laissé à l'initiative des partenaires sociaux ; la volonté de mettre en place un dispositif neutre au point de vue des charges économiques et des contraintes administratives des entreprises (p. 3858).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le caractère limité du txte (p. 3858, 3861, 3862) ; le maintien de l'inégalité entre l'homme et la femme au sein de la famille ; la proposition de loi du groupe du PSRG (p. 3859) ; l'extension du congé aux hommes (p. 3859, 3861) ; la possibilité d'un congé successif ; l'absence de sanctions pour l'employeur ; le risque que fait peser le projet sur l'emploi des femmes ; la volonté du Gouvernement de masquer le chômage ; la limitation du texte en cas d'adoption aux enfants âgés de moins de trois ans (p. 3859) ; la prise en compte intégale de l'ancienneté (p. 3859, 3861) ; le problème du seuil d'application du texte (p. 3859, 3860, 3861, 3862) ; la tentation de l'abaisser (p. 3860) ; la nécessité de l'abaisser (p. 3861) ; l'absence de politique familiale du Gouvernement ; la politique socialiste en faveur de la famille (p. 3859) ; les difficultés causées aux entreprises par le texte (p. 3860) ; le problème de la rémunération du congé (p. 3859, 3860, 3861, 3863) ; la modestie des objectifs du Gouvernement en faveur des familles ; la dégradation de la situation des familles ; le chômage ; les discriminations existant au détriment des femmes (p. 3860) ; le refus par le Gouvernement d'autres avantages liés à la maternité ; le caractère hypothétique de la garantie de réembauchage contenue dans le texte ; les réformes de structures réclamées par le groupe réformateur ; les problèmes liés à la couverture sociale du bénéficiaire du congé ; les droits à la retraite (p. 3861) ; le caractère global des problèmes de la famille ; le dépôt d'une proposition de loi instituant une garantie sociale et une garantie de revenu pour les mères de famille seules ; la procédure choisie par le texte ; l'envoi d'une lettre recommandée ; les problèmes liés à la réintégration des bénéficiaires du congé ; la protection des remplaçantes ; la nécessité de protéger les entreprises françaises contre la concurrence sauvage (p. 3862) ; la possibilité d'étendre le travail à temps partiel ; le problème du remplacement des postes rendus temporairement vacants ; la nécessité de ne pas abuser du recours aux agences de travail par intérim ; la possibilité de créer un contrat de remplacement ; formation par extension du champ d'application des contrats emploi-formation (p. 3863).

Intervention de M. Christian Beullac, ministre du travail :

La volonté de ne pas alourdir les charges des entreprises ; le maintien de l'économie française dans un cadre de concurrence internationale ; la volonté du Gouvernement d'améliorer la situation professionnelle des jeunes femmes mères de famille ; le seuil de 200 salariés (p. 3863) ; la nécessité d'étendre l'application du texte avec progressivité ; la sauvegarde par le texte de l'équilibre des entreprises ; les avantages de la pré-détermination de la durée du congé ; répond à M. Godon sur l'institution du contrat de remplacement-formation (p. 3864).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *M. Andrieu, Mmes Moreau, Chonavel, MM. Delhalle, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Beullac, ministre du travail, Caro, Denis, Berthelot.*

ART. 1er (introduction au code du travail des articles L 122-28-1 à L 122-28-5) : adoption du premier alinéa de l'article 1er (p. 3864).

Article L 122-28-1 du code du travail (modalités du congé) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Andrieu (suppression du seuil de 200 salariés) (p. 3865) ; rejet de l'*amendement n° 23* de Mme Moreau (suppression de la limite d'âge en cas d'adoption) (p. 3865) ; adoption de l'*amendement n° 9*

de la commission (extension du bénéfice du congé au père de famille) (p. 3866) ; adoption de l'*amendement n° 10* rédactionnel de la commission (p. 3866) ; adoption de l'*amendement n° 11* de la commission (simplification rédactionnelle) (p. 3866) ; adoption de l'*amendement n° 13* de la commission (ouverture de la possibilité de rémunération du congé) (p. 3866) ; *amendement n° 14* (suppression du fractionnement du congé par périodes de six mois, initiative laissée aux salariés sur la durée du congé) ; réserve de l'amendement n° 14 (p. 3867) ; adoption du texte identique des *amendements n°s 15* de la commission et *2* de M. Andrieu (conséquence des amendements précédents) (p. 3867) ; *amendement n° 16* de la commission (procédure de demande du congé ; obligation du salarié d'informer l'employeur de la durée du congé) ; adoption du *sous-amendement n° 44* de M. Denis à l'amendement n° 16 (modification rédactionnelle) (p. 3868) ; adoption de l'amendement n° 16 ainsi modifié (p. 3868) ; adoption de l'amendement n° 14 précédemment réservé (p. 3868) ; rejet de l'*amendement n° 17* de la commission (interdiction d'exercer une activité professionnelle aux bénéficiaires du congé) (p. 3868) ; adoption de l'*amendement n° 18* de la commission (amélioration des modalités de réintégration) (p. 3869) ; le texte de l'article L 122-28-1, ainsi modifié, est adopté (p. 3869).

Article L 122-28-3 du code du travail (non prise en compte de la durée du congé pour la détermination des avantages liés à l'ancienneté) : rejet de l'*amendement n° 34* de Mme Moreau (prise en compte de la durée du congé parental dans l'ancienneté ; maintien des avantages acquis) (p. 3869) ; retrait de l'*amendement n° 4* de M. Andrieu (réintégration dans un poste équivalent ; maintien des avantages acquis) (p. 3869) ; adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (prise en compte de la durée du congé parental pour moitié dans la détermination de l'ancienneté) (p. 3869) ; l'amendement n° 19 devient le texte de l'article L 122-28-2 du code du travail (p. 3870).

Article L 122-28-3 du code du travail (conditions du droit à plusieurs congés) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 20* de la commission (p. 3870) ; les *amendements n°s* 35 et 36 de Mme Moreau (substitution des termes « congé parental » aux termes « congé parental d'éducation ») deviennent sans objet (p. 3870).

Après l'Article L 122-28-3 du code du travail ; retrait de l'*amendement n° 7* de M. Andrieu (ouverture d'un droit à un stage de perfectionnement professionnel à l'issue du congé) (p. 3870) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (création d'une possibilité de réadaptation professionnelle pour les bénéficiaires du congé parental d'éducation (p. 3871).

Article L 122-28-4 du code du travail (rupture du contrat de travail à l'issue du congé de mère par la salariée) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 21* de la commission (p. 3871) ; le texte de l'article L 122-28-4 du code du travail est supprimé (p. 3871) ; l'*amendement n° 37* de Mme Moreau devient sans objet (p. 3871).

Article L 122-28-5 du code du travail (maintien des dispositions antérieurement en vigueur pour les personnes exclues du bénéfice du projet) : adoption des *amendements* identiques de suppression *n°s 22* de la commission et 5 de M. Andrieu (p. 3871) ; en conséquence, l'article L 122-28-5 du code du travail est supprimé (p. 3871) ; l'*amendement n° 28* rectifié de Mme Moreau devient sans objet (p. 3871) ; adoption de l'article 1er modifié (p. 3871).

Après l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 24* de la commission (extension aux pères de famille des dispositions actuellement en vigueur) (p. 3871) ; retrait de l'*amendement n° 25* de la commission (assimilation du refus de réembauchage à un licenciement ; octroi des allocations de chômage aux salariés non réembauchés) (p. 3872) ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (priorité d'accès aux cycles et stages de formation professionnelle pour les salariés non réembauchés) (p. 3872).

ART. 2 (possibilité de dommages intérêts en cas d'infraction à la loi) : adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3873) ; *amendements n° 28* de la commission et *n° 39* de Mme Moreau soumis à discussion commune ; adoption de l'*amendement n° 28* (précision rédactionnelle) (p. 3873) ; l'*amendement n° 39* devient sans objet (p. 3873) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 3873).

ART. 3 (détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de la loi) ; adoption de l'article 3 (p. 3873).

Après l'ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 43* modifié du gouvernement (modalités transitoires) (p. 3873).

ART. 4 (possibilités de réduction du seuil d'application de la loi par décret) : *amendements* identiques de *suppression n°s 30* de la commission, *8* de M. Andrieu et *41* de Mme Moreau ; retrait de l'amendement n° 41 (p. 3874) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 30* et *8* (p. 3874) ; l'article 4 est supprimé (p. 3874).

Après l'ART. 4 : adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (conséquence des amendements précédents) (p. 3874).

TITRE : Projet de loi instituant un congé de mère » ; adoption de l'*amendement n° 32* de la commission (modification de la rédaction du titre : projet de loi instituant un congé parental d'éducation) (p. 3874) ; l'*amendement n° 42* de Mme Moreau (modification du titre) devient sans objet (p. 3874).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Andrieu :* le vote favorable du groupe du PSRG.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3874).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [30 juin 1977] (p. 4538).

ORATEURS : *M. Jacques Delhalle, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'existence de divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat sur le seuil du congé parental d'éducation et sur les modalités du congé ; l'accord intervenu (p. 4538).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale :

L'accord du gouvernement sur les conclusions de la CMP (p. 4538) ; lecture du texte de la commission mixte paritaire (p. 4538).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4538).

Voir aussi ADOPTION 5 ; COMMERÇANTS ET ARTISANS 9, 10 ; EMPLOI 5 ; FAMILLE 2 ; FEMME (CONDITION DE LA).

TRAVAIL INTÉRIMAIRE (Entreprise de)

Voir IMPÔTS LOCAUX 4 (p. 4008).

TRAVAIL MANUEL

Voir ACCIDENTS DU TRAVAIL 15 ; ASSURANCE VIEILLESSE 11 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 15 ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (2e partie) ; TRAVAIL ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, 9, article 8 ; TRAVAIL (DURÉE DU) 2.

— **Age de la retraite des travailleurs manuels.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 881 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 212, 380.

TRAVAIL NOIR

1. — PROPOSITION DE LOI n° 3312 PRÉVOYANT LA NOMINATION D'INSPECTEURS DES MÉTIERS CHARGÉS DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN, présentée à l'Assemblée nationale le 14 décembre 1977 par M. Xavier Deniau (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

TRAVAIL TEMPORAIRE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5836) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 218 ; TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 3.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Fonction publique [16 novembre 1973] (p. 5892) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT, 83 ; TRAVAIL (RÉGLEMENTATION DU) 5.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

1. — PROPOSITION DE LOI n° 158 TENDANT A GARANTIR LA DIGNITÉ ET A AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VIE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Marette (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI n° 222 TENDANT A INTERDIRE LES EXPULSIONS ARBITRAIRES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET A FACILITER LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE SÉJOUR, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Léon Feix et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI n° 389 INSTITUANT UN STATUT DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Feix et plu-

sieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROJET DE LOI n° 678 MODIFIANT LES ARTICLES L 412-12, L 420-9, L 433-4 DU CODE DU TRAVAIL EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS D'EXIGIBILITÉ AUX FONCTIONS DE MEMBRE DE COMITÉ D'ENTREPRISE ET DE DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL ET LES CONDITIONS DE DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX, présenté à l'Assemblée nationale le 4 octobre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 4 juin 1975 par M. Gissinger, n° 1699 ; adoption le 16 juin 1975 sous le titre « Projet de loi modifiant le code du travail afin de renforcer les droits des travailleurs étrangers ». — Projet de loi n° 301.

Transmis au Sénat le 17 juin 1975, n° 397 (année 1974-1975) ; (renvoyé à la commission des affaires sociales) ; rapport le 25 juin 1975 par M. Viron, n° 448 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 29 juin 1975. — Projet de loi n° 117 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 1841 ; rapport le 30 juin 1975 par M. Gissinger, n° 1845 ; adoption définitive le 30 juin 1975. — Projet de loi n° 350.

Loi n° 75-630 du 11 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1975 (p. 7236).

PREMIÈRE LECTURE [16 juin 1975] (p. 4241).

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés ; Fontaine, Berger, président de la commission ; Bécam, Franceschi, Berthelot, Ducoloné.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Permettre aux salariés étrangers d'être désignés comme délégués syndicaux (p. 4241) ; assouplir les conditions de « l'incapacité culturelle » pour être éligibles aux fonctions de délégués du personnel ou de membres du comité d'entreprise (p. 4241) ; les travailleurs étrangers dans notre économie (p. 4241) ; la loi du 27 juin 1972 a généralisé aux étrangers le droit d'être délégués ; remplacer « sachant lire et écrire en français » par les mots « s'exprimant en français » (p. 4241).

Intervention de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés (p. 4241) :

Le présent projet de loi a pour objet de faire disparaître les dernières discriminations qui, dans le droit au travail, subsistent encore à l'égard des travailleurs étrangers (p. 4242) ; il constitue un des éléments de la nouvelle politique de l'immigration ; la commission de codification des libertés fondamentales de l'individu recensera l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires applicables aux étrangers en France ; permettre l'accès des travailleurs étrangers aux fonctions d'administration et de direction des syndicats ; consultation du comité d'entreprise sur les conditions de logement des travailleurs étrangers ; supprimer les limitations au droit, pour les travailleurs étrangers, de changer d'employeur ; l'exigence de deux années de résidence en France apparaît peu fondée à la commission.

DISCUSSION DES ARTICLES :

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 14* de M. Fontaine visant à permettre à chaque syndicat de constituer au sein de l'entreprise une section syndicale (p. 4244).

ART. 1er (modification de l'article L 412-12 du code du travail) : adoption de l'*amendement n° 1* de M. Gissinger au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, ramenant à dix-huit ans l'âge maximum pour être délégué syndical ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission visant à supprimer l'obligation d'une résidence en France depuis deux ans ; l'article 1er modifié est adopté (p. 4244).

ART. 2 (possibilité de s'exprimer en français) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission supprimant cette exigence ; en conséquence dans les articles L 420-9 et L 433-3 du code du travail, l'obligation de lire et écrire en français est supprimée.

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 5* rectifié du Gouvernement portant suppression des articles L 341-7 et L 831-4 du code du travail (permettre aux travailleurs étrangers de se dégager du contrat initial et de rechercher un nouvel employeur) ; adoption de l'*amendement n° 4* rectifié du Gouvernement et du *sous-amendement n° 16* de la commission permettant aux ressortissants étrangers d'accéder aux fonctions d'administration et de direction du syndicat s'ils résident en France depuis cinq ans au moins (p. 4245) ; l'*amendement n° 13* de M. Guilliod n'est pas soutenu (p. 4245) ; adoption de

l'*amendement n° 6* du Gouvernement prévoyant la consultation du comité d'entreprise sur les conditions de logement des travailleurs étrangers que l'entreprise se propose de recruter (p. 4246) ; adoption des *amendements n° 8* et *n° 9* de M. Besson autorisant les ressortissants étrangers à participer aux élections de conseillers prud'hommes (p. 4246) ; adoption de l'*amendement n° 7* de M. Nilès modifiant l'article L 712-10 du code du travail autorisant les ouvriers du fond à être électeurs dès l'âge de seize ans (p. 4246).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 12* de M. Gissinger rédigeant ainsi le titre du projet : « Projet de loi modifiant le code du travail afin de renforcer les droits des travailleurs étrangers » ;

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4246).

DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1975] (p. 5071).

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; MM. Legrand, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé des travailleurs immigrés.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Sur la portée de l'obligation de savoir lire et écrire en français (p. 5071) ; obligation de résidence ; éligibilité à dix-huit ans ; pourcentage d'étrangers parmi les responsables de syndicats (p. 5072).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 2 : adoption de l'article dans le texte du Sénat (p. 5072).

ART. 4 : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Legrand excluant toute limitation de représentation des étrangers dans la direction des syndicats (p. 5072) ; adoption de l'article 4 (p. 5072).

ART. 8 : adoption de l'article dans le texte du Sénat (p. 5072).

ART. 9 : adoption de l'article dans le texte du Sénat (p. 5073).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 5073).

5. — PROPOSITION DE LOI n° 2115 TENDANT A PROMOUVOIR UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ET UNE GESTION DÉMOCRATIQUE DES FOYERS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 par M. Montdargent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

6. — PROJET DE LOI n° 2133 TENDANT A RENFORCER LA RÉPRESSION EN MATIÈRE DE TRAFICS ET D'EMPLOIS IRRÉGULIERS DE MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Michel Durafour, ministre du travail (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 14 avril 1976 par M. Gissinger, n° 2185 ; adoption le 29 avril 1976. — Projet de loi n° 465.

Transmis au Sénat le 4 mai 1976, n° 280 (année 1975-1976) (renvoyé à la commisssion des affaires sociales) ; rapport le 12 mai 1976 par M. André Méric, n° 295 (année 1975-1976) ; adoption avec modification le 26 mai 1976. — Projet de loi n° 144 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 1er juin 1976 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 2345 ; rapport le 9 juin 1976 par M. Gissinger, n° 2371 ; adoption définitive le 25 juin 1976. — Projet de loi n° 516.

Loi n° 76-621 du 10 juillet 1976, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1976 (p. 4171).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [29 avril 1976] (p. 2374).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur de commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, Montdargent, Franceschi, Brocard, Hamel.*

L'établissement d'une répression plus efficace de l'immigration clandestine ; la procédure de régularisation deviendra exceptionnelle ; la mansuétude excessive dont ont fait preuve les tribunaux ; l'institution en juillet 1975 d'une mission interministérielle chargée de contrôler l'immigration clandestine (p. 2374) ; l'affectation de 15 inspecteurs du travail au contrôle de l'emploi des immigrés ; la gravité de la situation des personnes entrées irrégulièrement en France ; les dispositions du projet (p. 2375).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat :

Les efforts consacrés par le Gouvernement à la mise en œuvre de la politique de l'immigration ; les progrès sensibles qui ont été réalisés ; l'accroissement des crédits et des moyens administratifs ; la libéralisation du

régime des titres de travail ; l'extension aux travailleurs étrangers de l'ensemble des libertés syndicales ; la promotion sociale et culturelle des immigrés ; l'association des collectivités locales à l'effort de promotion des immigrés ; les dispositions du projet de loi ; l'activité des « passeurs » (p. 2375) ; les dispositions opposables aux employeurs qui ne se conforment pas à la législation en matière d'emploi des étrangers ; la stabilisation de la main-d'œuvre étrangère ; la répression des trafics et des abus ; redonner un sens à la concurrence entre les entreprises ; les travaux menés par des organismes internationaux (p. 2376).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le dépôt du projet au cours d'une période de chômage important ; le développement d'un véritable marché moderne d'esclaves ; le contrôle de l'immigration clandestine (p. 2376) ; l'xpulsion de 16 travailleurs immigrés ; la multiplication des tracasseries administratives ; la mise en cause de la dignité des travailleurs imigrés, de leurs libertés, et de l'inviolabilité des lois françaises ; les ambiguïtés du projet de loi ; la création d'une commission supérieure de l'immigration ; l'élargissement de la mission de l'office national d'immigration ; la démocratisation du fonds d'action sociale ; l'entrée des organisations syndicales au sein du conseil d'administration de l'ONI (office national d'immigration) ; la politique en trompe-l'œil pratiquée dans tous les domaines par le Gouvernement (p. 2377) ; la timidité des deux projets de loi soumis au Parlement ; le caractère très limité de la portée des projets de loi ; la responsabilité du pouvoir dans la crise traversée par les foyers de travailleurs migrants ; les difficultés d'insertion sociale harmonieuse des travailleurs immigrés et de leurs familles (p. 2378) ; l'inévitabilité de l'immigration familiale ; la tradition giscardienne des « petits pas » ; la difficile conciliation entre la protection de l'emploi des nationaux et l'hospitalité due aux migrants dans une période de tensions sociales ; l'opportunité du texte proposé ; le développement du sens des responsabilités chez les Français qui emploient des travailleurs étrangers ; l'intéressement des migrants à la définition d'une politique favorable à leur insertion et à leur promotion ; la politique exemplaire de la France en matière d'immigration ; le renforcement de la politique contractuelle menée avec les pays étrangers et les collectivités locales ; l'honneur de la France (p. 2379) ; l'expansion des travailleurs immigrés ; le caractère inadmissible de certains actes de violence dans une démocratie ; le respect du droit d'asile et de la liberté d'accueil des étrangers par la France ; le respect du règlement (p. 2380).

Intervention de M. Dijoud, secrétaire d'Etat :

Le nombre de régularisations intervenues depuis la suspension de l'immigration ; les poursuites engagées contre les employeurs indélicats vis-à-vis de la main-d'œuvre immigrée ; l'effort mené par les entreprises pour la construction de logements destinés aux immigrés ; les crédits du secrétaire d'Etat ; la satisfaction des demandes de dérogation de certaines entreprises : la sortie des textes sur le 0,2 % ; la grève des loyers dans les foyers de la Sonacotra ; la volonté réelle de fraternité et de solidarité de la France (p. 2381).

DISCUSSION DES ARTICLES [29 avril 1976] (p. 2382) :

ORATEURS : *MM. Montdargent, Gissinger, rapporteur de la commission des affaires culturelles, Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, Dijoud, secrétaire d'Etat, Gerbet.*

ART. 1er : *article 21 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945* (sanctions applicables aux individus ayant facilité l'entrée et la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger) : *amendement n° 1* de la commission (prononciation par le tribunal de l'interdiction de séjour des personnes en infraction) ; adoption du *sous-amendement n° 12* de la commission des lois (conditions d'application de la suspension du permis de conduire) (p. 2382) ; l'amendement n° 1 est adopté (p. 2382) ; adoption de l'*amendement n° 7* de la commission des lois (extension de la portée du retrait temporaire ou définitif de l'autorisation administrative d'exploitation) (p. 2383) ; *amendement n° 8* de la commission des lois (extension de la portée de la confiscation de véhicules ayant servi à commettre l'infraction) ; adoption du *sous-amendement n° 11* de M. Gerbet (caractère de l'infraction pouvant induire une confiscation de véhicule) (p. 2383) ; l'*amendement n° 8* est adopté (p. 2383) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 2383).

ART. 2 : *article L 364-5 du code du travail* (publicité du jugement rendu en cas d'infraction) : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (modification de pure forme) (p. 2384) ; l'amendement n° 2 devient l'article 2 (p. 2384).

ART. 3 : *article L 341-11 du code du travail* (institution à la charge de l'employeur d'un travailleur étranger en infraction d'une contribution spéciale au bénéfice de l'ONI) : adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (modification de pure forme) (p. 2385) ; *amendement n° 9* de la commission des lois (éventualité de poursuites judiciaires en sus des sanctions administratives)

(p. 2385) ; adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification de pure forme) (p. 2386) ; adoption de l'*amendement n° 5* de al commission (montant minimum de la contribution spéciale) (p. 2387) ; l'article 3, ainsi modifié, est adopté (p. 2387).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2387).

DEUXIÈME LECTURE [25 juin 1976] (p. 4753).

ORATEURS : *MM. Gissinger, rapporteur, Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'amélioration du contrôle de l'immigration ; les modifications apportées par les assemblées.

ART. 1er et 1er *bis* : adoption (p. 4753).

ART. 3 : adoption (p. 4754).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 4754).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 3076** TENDANT A GARANTIR LES DROITS ET LES LIBERTÉS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET DES ÉTRANGERS EN FRANCE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1977 par M. Montdargent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 3407** GARANTISSANT LES DROITS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Franceschi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 2 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1, 9, 10 ; HÉBERGEMENT COLLECTIF 1, 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973] (p. 5887) ; Logement [14 et 15 novembre 1973] (p. 5756, 5781) ; Travail, emploi et population [15 novembre 1973] (p. 5828, 5833, 5834, 5839, 5843) ; Intérieur et rapatriés [19 novembre 1973] (p. 6008) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Travail [4 novembre 1975] (p. 7836, 7843, 7844) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Travail ; MOTION DE CENSURE 1 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 38 ; RACISME ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 12 ; TRAVAIL (CONDITIONS DE) 1 ; (RÉGLEMENTATION DU) 3.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Voir FRONTALIERS ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5792, 5806, 5813) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale. — Travail ; SÉCURITÉ SOCIALE 16.

— **Attribution de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire aux familles de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1311.

— **Prime exceptionnelle.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 545, 547.

TRAVAILLEURS INTELLECTUELS

Voir CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 3.

TRAVAILLEUSES FAMILIALES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 28** TENDANT A RÉFORMER LE RÉGIME DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 741** TENDANT A RÉFORMER LE RÉGIME DE FINANCEMENT DU SERVICE DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1973 par M. Barrot (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 1439** TENDANT A RÉFORMER LE RÉGIME DE FINANCEMENT DU SERVICE DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Fourneyron (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROJET DE LOI **n° 1949** CONCERNANT L'INTERVENTION DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES ET DES MÉNAGÈRES DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE, présenté au Sénat le 30 juin 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 489 (année 1974-1975) ; rapport le 23 octobre 1975 par M. André Rabineau, n° 34 (année 1975-1976) ; adoption le 30 octobre 1975. — Projet de loi n° 15 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 31 octobre 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° 1949 ; rapport le 20 novembre 1975 par M. Pinte n° 1996 ; adoption le 16 décembre 1975. — Projet de loi n° 408.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des affaires sociales), n° 151 (année 1975-1976) ; rapport le 17 décembre 1975 par M. André Rabineau, n° 157 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 73 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 (renvoyé à la commission des affaires culturelles), n° 2117 ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Pinte, n° 2121 ; adoption le 20 décembre 1975 sous le titre : « Projet de loi concernant l'intervention des travailleuses familiales dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance ». — Projet de loi n° 439.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1975 (troisième lecture), n° 183 (année 1975-1976) ; rapport le 20 décembre 1975 par M. André Rabineau au nom de la commission mixte paritaire, n °185 (année 1975-1976) ; adoption des conclusions de la commission mixte paritaire le 20 décembre 1975. — Projet de loi n° 89 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale ; rapport le 20 décembre 1975 par M. Pinte au nom de la commission mixte paritaire, n° 2123 ; adoption définitive le 20 décembre 1975 sous le titre : « Projet de loi concernant l'intervention des travailleuses familiales et évenuellement des aides ménagères dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. » — Projet de loi n° 443.

Loi n° 75-1254 du 27 décembre 1975 publié au *J.O.* du 30 décembre 1975 (p. 13501).

PREMIÈRE LECTURE [16 décembre 1975] (p. 9826).

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mmes Veil, ministre de la santé, Chonavel, MM. Besson, Caro, Hamel, Millet, Gau, Briane.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Difficultés rencontrées par les travailleuses familiales ; prise en charge par l'Etat d'une partie des frais de fonctionnement (p. 9826, 9827) ; suppression du recours à l'aide ménagère à domicile (p. 9628).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

Les raisons qui militent en faveur d'une protection plus complète de la famille ; la valeur de l'intervention des travailleuses familiales ; la nécessité de renforcer le cadre juridique et financier dans lequel interviennent des organismes de travailleuses familiales (p. 9828, 9829) ; annonce que le Gouvernement délibérera de la politique familiale avant la fin de l'année (p. 9832).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Un texte qui n'intéressera qu'une infime partie des familles ; réorganiser le service des travailleuses familiales qui sont en nombre suffisant (p. 9829, 9830, 9831, 9832) ; régression du taux des allocations familiales ; nécessité d'une politique sociale de l'habitat et d'une réforme de la fiscalité (p. 9831) ; instauration d'une véritable politique familiale (p. 9830, 9832) ; rôle joué par les travailleuses familiales (p. 9832, 9831, 9832).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE (code de la famille et de l'aide sociale : prise en charge des frais de placement) (p. 9832) ; rejet de l'*amendement n° 3* rectifié de Mme Chonavel (création de services de travailleuses familiales) (p. 9834) ; adoption du texte commun des *amendements n° 4* de la commission des affaires culturelles, *n° 1* de M. Gau et *n° 2* de Mme Chonavel ; suppression de la prise en compte de l'intervention de l'aide ménagère (p. 9833) ; retrait de l'*amendement n° 6* de M. J.-C. Simon (p. 9833) ; adoption de l'article unique modifié (p. 9834).

Après l'ART. unique : retrait de l'*amendement n° 8* de M. Pinte (p. 9835) ; le *sous-amendement n° 10* à l'amendement n° 8 devient sans objet (p. 9835).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 5* de la commission (suppression de la référence à l'aide ménagère) (p. 9836).

ADOPTION du projet (p. 9836).

DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1975] (p. 10166).

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission des affaires culturelles, Mme Veil, ministre de la santé, M. Andrieu.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Intervention des aides ménagères dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (p. 10166).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé :

Le Gouvernement souhaite que les deux Assemblées trouvent un accord pour permettre l'intervention la plus large et la plus souple

possible afin d'éviter au maximum le placement des enfants (p. 10166).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission des affaires culturelles et sociales (retour au texte initial voté par l'Assemblée nationale, suppression de l'aide ménagère) (p. 10166) ; adoption de l'article unique modifié (p. 10167).

TITRE : adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (mise en conformité du titre avec le texte résultant de l'adoption de son premier amendement) (p. 10167).

ADOPTION du projet de loi (p. 10167).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1975] (p. 10171).

ORATEURS : *M. Pinte, rapporteur de la commission mixte paritaire, Mme Veil, ministre de la Santé, M. Hamel.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

La solution transactionnelle adoptée pour permettre le recours à une aide ménagère (p. 10172).

Intervention de Mme Simone Veil, ministre de la santé :

La distinction du rôle des travailleuses familiales appelées à suppléer totalement la mère de famille et le rôle de l'aide ménagère ne peut être que supplétive (p. 10172).

Intervention de M. Hamel :

Retient les propos tenus par le ministre de la santé que l'administration reconnaît la spécificité des tâches des travailleuses familiales par rapport à celles des aides ménagères (p. 10172).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi compte tenu du texte de la commission mixte paritaire (p. 10172).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 2027** CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES SERVICES DE TRAVAILLEUSES FAMILIALES, présentée à l'Assemblée nationale le 3 décembre 1975 par M. Chevènement et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 2329** TENDANT A AUGMENTER LE NOMBRE DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES ET A ASSURER UNE MEILLEURE ORGANISATION DE CETTE PROFESSION, présentée à l'Assemblée nationale le 26 mai 1976 par Mme Chonavel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi QUESTIONS D'ACTUALITÉ 138 ; FAMILLE 2 [5, 6 décembre 1974] (p. 7528).

TRAVAUX PUBLICS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 556** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE PREMIER DE LA LOI N° 62-904 DU 4 AOUT 1962 INSTITUANT UNE SERVITUDE SUR LES FONDS PRIVÉS POUR LA POSE DES CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU OU D'ASSAINISSEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Longequeue et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

Voir aussi COLLECTIVITÉS LOCALES 1 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 742.

— **Aménagement de carrière des conducteurs de — de l'Etat.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1094 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3690, 3693).

TREMBLAY

— **Aménagement du parc du —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Services du Premier ministre. Section II. — Jeunesse, sports et loisirs [29 octobre 1973] (p. 4981, 5002) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 59.

TRÉSOR

— **Bons du —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Articles et articles additionnels non rattachés [19 novembre 1975], article 61.

— **Fonds déposés au — public.** — *Voir* CHÈQUES POSTAUX 1.

— **Rémunération des fonds déposés au —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Budget annexe des postes et télécommunications.

TRIBUNAUX

Voir COURS D'APPEL (ORGANISATION) 1, 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Justice [14, 15 novembre 1974] (p. 6409, 6466) ; PROCÉDURE PÉNALE 9 [24, 25 avril 1975].

— **Compétences des —.** *Voir* ACCIDENTS DU TRAVAIL 17.

— **Enregistrement des audiences des —.** *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 14.

— **Jugement plus rapide de certains crimes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 899.

TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 576** TENDANT AU RENFORCEMENT DES DROITS DE LA DÉFENSE DEVANT LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS, présenté à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Maisonnat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROJET DE LOI MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DONNANT FORCE DE LOI A LA PARTIE LÉGISLATIVE DE CE CODE, présenté au Sénat le 26 mars 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 213 (année 1974-1975) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Jacques Thyraud, n° 240 (année 1974-1975) ; adoption le 17 avril 1975. — Projet de loi n° 87 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 18 avril 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 1562 ; rapport le 30 avril 1976 par M. Burckel, n° 2251 ; adoption le 14 mai 1976. — Projet de loi n° 481.

Transmis au Sénat le 18 mai 1976 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 304 (année 1975-1976) ; rapport le 25 mai 1976 par M. Jacques Thyraud, n° 317 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 3 juin 1976. — Projet de loi n° 151 (année 1975-1976).

Loi n° 76-521 du 16 juin 1976, publiée au *J.O.* du 17 juin 1976 (p. 3635).

PREMIÈRE LECTURE [14 mai 1976] (p. 3100).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, suppléant M. Burckel, rapporteur ; Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.*

La procédure de codification administrative (p. 3100) ; la modification des règles concernant l'organisation et la composition des formations de jugement des tribunaux administratifs ; les règles de compétence des tribunaux administratifs ; le problème du rattachement administratif des tribunaux (p. 3101).

Intervention de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur :

L'abrogation de textes législatifs antérieurs à la codification ; la modification de la partie législative du code ; les dispositions du projet relatives à la composition des tribunaux administratifs métropolitains et d'outre-mer (p. 3101).

DISCUSSION DES ARTICLES [14 mai 1976] (p. 3102).

ORATEURS : *MM. Fontaine, Taittinger, secrétaire d'Etat, Foyer, président de la commission des lois, rapporteur suppléant.*

ART. 1er (textes abrogés faisant l'objet d'un remplacement par les dispositions du code des tribunaux administratifs) : adoption (p. 3102).

ART. 2 (force de loi des dispositions contenues dans le code des tribunaux administratifs) : adoption (p. 3102).

ART. 3 : *l'article L 2 du code des tribunaux administratifs* (organisation et composition des formations de jugement des tribunaux administratifs) : adoption (p. 3102).

ART. 4 : supprimé par le Sénat (p. 3102).

ART. 5 (abrogation du titre « Dispositions générales » de l'article L 22 du code des tribunaux administratifs) : adoption (p. 3102).

ART. 6 (emportement d'hypothèque des jugements des tribunaux administratifs) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 1* de la commission (p. 3102) ; l'article 6 est supprimé (p. 3102).

ART. 7 (modification rédactionnelle de l'article L 12 du code des tribunaux administratifs) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 2* de la commission (p. 3103) ; l'article 7 est supprimé (p. 3103).

ART. 8 (suppression des dispositions d'organisation interne des tribunaux) : adoption (p. 3103).

ART. 9 (notification aux parties du jour où l'affaire sera portée en séance publique) : adoption (p. 3103).

ART. 10 (durée et effet du délai d'appel) : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 3103) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 3103).

Après l'ART. 10 : retrait de l'*amendement n° 3* de la commission (transfert au ministre de la justice de l'administration des tribunaux administratifs) (p. 3103).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 3103).

3. — PROJET DE LOI n° 3014 RELATIF AU RECRUTEMENT DES MEMBRES DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS, présenté au Sénat le 26 mai 1977 par M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 321 (année 1976-1977) ; rapport le 17 juin 1977 par M. Pierre Schiélé, n° 392 (année 1976-1977) ; adoption le 21 juin 1977. — Projet de loi n° 150 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 22 juin 1977 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 3014 ; rapport le 24 novembre 1977 par M. Burckel, n° 3259 ; adoption définitive le 1er décembre 1977. — Projet de loi n° 785.

Loi n° 77-1356 du 10 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 11 décembre 1977 (p. 5814).

PREMIÈRE LECTURE [1er décembre 1977] (p. 8152).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Burckel, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Forni, Limouzy.*

L'objet du texte : donner une base légale aux dispositions réglementaires portant statut particulier des membres des tribunaux administratifs et organisant le recrutement de ces magistrats ; la modification de certaines règles de recrutement ; le détachement dans les tribunaux administratifs des fonctionnaires des autres corps issus de l'ENA (p. 8152) ; la possibilité de solliciter à tout moment de la carrière le détachement dans les tribunaux administratifs ; le recrutement au tour extérieur ; impossibilité de ce recrutement pour la nomination des présidents de tribunaux administratifs ; la durée du recrutement complémentaire ; la portée du texte ; la « coutume gouvernementale » consistant à légitimer des pratiques illégales par le recours au Parlement ; le caractère législatif des règles relatives au recrutement des magistrats ; les améliorations apportées au texte par le Sénat ; le vote favorable du PSRG ; le problème du détachement ; la nomination des présidents ; le recrutement complémentaire (p. 8153) ; la grève des tribunaux administratifs ; le statut des juges ; les déclarations du président Braunschweig et de l'union des syndicats de la magistrature ; les conditions de diplômes du recrutement ; le nombre de postes budgétaires ; le risque de tarissement des recrutements par l'ENA ; le nombre d'affaires en instance (p. 8154).

Intervention de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur :

Un texte de régularisation ; les modifications apportées par le Sénat ; le problème du détachement ; l'absence d'inamovibilité des membres des tribunaux administratifs ; la nécessité d'accroître leurs effectifs ; les recrutements par l'ENA (p. 8155).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er décembre 1977] (p. 8155) :

ART. 1er : *article L 2 du code des tribunaux administratifs* (composition et recrutement des membres des tribunaux administratifs) ; adoption de l'article (p. 8155).

ART. 2 (recrutement complémentaire exceptionnel de conseillers des tribunaux administratifs) : adoption de l'article (p. 8155).

ART. 3 (rétroactivité de la loi du 12 mars 1975) : adoption de l'article (p. 8155).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8155).

Voir aussi ASTREINTES 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6716, 6724) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), débats préparatoires et en séance publique ; Intérieur.

— **Allégement des procédures administratives.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1127.

— **Enregistrement des audiences.** — *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 14.

— **Gratuité des actes des —.** *Voir* JUSTICE (ORGANISATION DE LA) 2.

— **Recrutement de nouveaux magistrats —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 251.

— **Rétablissement d'un — à Metz.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 215.

— **Suppression des —.** *Voir* JUSTICE (ORGANISATION DE LA) 1.

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Justice [17 novembre 1975] (p. 8518, 8521).

TRICOT (Bernard)

— **Rapport —.** *Voir* INFORMATIQUE 4.

TROISIÈME AGE

Voir VIEILLESSE.

TRUFFE

Voir CHAMPIGNONS 1.

TUNISIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 1, 2, 3, 24, 125, 126.

— **Coopération entre la CEE et la —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 168.

TUNNEL SOUS LA MANCHE

1. — PROJET DE LOI **n° 1325** PORTANT CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL DU TUNNEL SOUS LA MANCHE, présenté au Sénat le 24 octobre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 61 (année 1974-1975) ; rapport le 14 novembre 1974 par Mme Brigitte Gros, n° 90 (année 1974-1975) ; adoption le 19 novembre 1974. — Projet de loi n° 35 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1974 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1325 ; rapport le 10 décembre 1974 par M. Boudet, n° 1383 ; adoption définitive le 16 décembre 1974. — Projet de loi n° 202.

Loi n° 74-1104 du 26 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1974 (p. 13069).

PREMIÈRE LECTURE [16 décembre 1974] (p. 7901).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Boudet, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, Barthe, Cermolacce.*

L'exploitation de caractère public (p. 7901) ; l'organisme public franco-britannique appelé « Autorité » (p. 7901) ; une nouvelle catégorie d'établissements publics (p. 7901) ; les péages (p. 7901) ; la desserte ferroviaire.

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Les caractéristiques du futur organisme franco-britannique d'exploitation (p. 7902).

DISCUSSION DES ARTICLES :

Adoption des articles 1 à 3 (p. 7902).

ART. 4 (composition du conseil d'administration) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Barthe prévoyant que le quart des administrateurs serait élu par le personnel (p. 7903).

Le groupe communiste vote contre l'article ; adoption de l'article 4 (p. 7903).

ART. 5 (responsabilité de l'établissement) : adoption (p. 7903).

Après l'ART. 5 : rejet d'un *amendement n° 2* de M. Barthe prévoyant un rapport annuel au Parlement sur la construction et l'exploitation du tunnel.

Intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat :

Prend l'engagement que le Gouvernement tiendra le Parlement régulièrement informé (p. 7903).

ART. 6 (modalités d'application fixées par décret en Conseil d'Etat) : adoption de l'article (p. 7903).

EXPLICATIONS DE VOTE :

M. Rigout : le groupe communiste votera contre le projet.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 7903).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports (sections I et II) [30 octobre 1973] (p. 5039 à 5046, 5049) ;

LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6624, 6626, 6631) ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 39.

TUPOLEV 144

— **Indemnisation des sinistrés de Goussainville à la suite de l'accident du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 418.

— **Tragédie du —.** *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 41, 42.

TURBOMECA (Société)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports (Aviation civile) [13 novembre 1974] (p. 6647, 6651).

TURQUIE

Voir RAPPORT D'INFORMATION 47.

— **Coopération entre la CEE et la —.** *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 175.

U

UNIFORME

— **Réglementation du port d'** —. *Voir* CRIMES ET DÉLITS 6.

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE (UEO)

Voir RAPPORT D'INFORMATION 42.

UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES (UFCV)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Jeunesse et sports [31 octobre 1974] (p. 5688).

UNION DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES ET MINIÈRES

— **Convention cadre entre l'Etat et l'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 903.

UNION LAITIÈRE NORMANDE

— **Rachat de la société Préval par l'** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1355.

UNION MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 22.

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UNAF)

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 142, 171.

UNION NATIONALE POUR L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (UNEDIC) (Compte spécial d'avances à l'UNEDIC)

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 8, après l'article 19.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES (URSS)

— **Rapports franco-soviétiques.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 567.

UNIVERSITÉS

Voir ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Education (Université)

[6 novembre 1974] (Formation continue) (p. 5913) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie), Services du Premier ministre : VI. — Recherches ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 108.

— **Budget de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Communiqué du secrétariat d'Etat aux —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 887.

— **Crise dans l' —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 721, 726, 778, 792, 806 ET QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 191, 225.

— **Enseignement hospitalier.** — *Voir* PHARMACIE 7.

— **Etudiants des — de Nanterre, Poitiers, Toulouse.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 925.

— **Examens à l' — de Pau.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 836, 896.

— **Fermeture des installations sportives du campus universitaire de Grenoble - Saint-Martin-d'Hères.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 682.

— **Financement de la construction de l'UER de la Guadeloupe.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 612.

— **Liberté du travail à l' —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 732.

— **Maintien de l'ordre à l' — de Vincennes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1157.

— **Mouvements de grève dans les —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 704.

— **Moyens en heures complémentaires et en crédits attribués à la faculté des sciences de Nancy.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1359.

— **Propagande politique dans les —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 286.

— **Situation financière de l' — de Provence.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 302.

— **Titularisation des personnels auxiliaires de la faculté des sciences d'Orsay.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1257.

— **Transfert de l' — de Vincennes.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1100.

— **UER de Nanterre.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 856, 860, 987.

— **du Haut-Rhin.** — *Voir* QUESTION ORALE SANS DÉBAT 247.

— **de Toulouse - Le Mirail.** — *Voir* QUESTION AU GOUVERNEMENT 943.

— **Violence à l' —** *Voir* QUESTION ORALE SANS DÉBAT 225.

URANIUM ENRICHI

Voir COMMISSION ÉLARGIE 2 [3 juin 1976] ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 11 [14 mai 1975] (p. 2651, 2684, 2696) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 378.

URBANISME

1. — PROPOSITION DE LOI FONCIÈRE **n° 298**, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 341** TENDANT A INSTITUER DES MESURES DESTINÉES A LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION FONCIÈRE, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Fanton (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

3. — PROJET DE LOI **n° 448** MODIFIANT LE CODE DE L'URBANISME ET DE L'HABITATION ET COMPLÉTANT LA LOI D'ORIENTATION FONCIÈRE N° 67-1253 DU 30 DÉCEMBRE 1967 MODIFIÉE, présenté à l'Assemblée nationale le 7 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 21 juin 1973 par M. Coulais, n° 515 ; adoption le 28 juin 1973. — Projet de loi n° 36.

Transmis au Sénat le 29 juin 1973, n° 356 (année 1972-1973) ; (renvoyé à la commission des affaires économiques) ; rapport le 29 juin 1973 par M. Robert Laucournet, n° 358 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 30 juin 1973. — Projet de loi n° 139 (année 1972-1973).

Loi n° 73-626 du 10 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 11 juillet 1973 (p. 7487).

PREMIÈRE LECTURE [28 juin 1973] (p. 2618).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Coulais, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Christian Bonnet, secrétaire d'Etat auprès du*

ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, Claudius-Petit, Fanton, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Chauvel.

Nécessité de compléter la législation relative à la protection des espaces boisés ; trois objets principaux de ce texte ; mieux protéger les espaces boisés des villes et des agglomérations, faciliter la procédure d'acquisition des espaces boisés par les communes, assurer la protection des espaces boisés dans les opérations de zones d'aménagement concerté (p. 2618, 2619) ; politique du Gouvernement de développement et de conservation des espaces boisés publics (p. 2619) ; débat à l'automne sur les problèmes fonciers ; demande d'une motion de renvoi pour l'examen de ce texte après le débat (p. 2619, 2620) ; crédits insuffisants pour la constitution de réserves foncières pour les collectivités locales (p. 2620).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : *MM. Fanton, Coulais, Christian Bonnet, Claudius-Petit, Chauvel, Wagner, Dubedout, Cointat.*

ART. 1er : article 19 du code de l'urbanisme et de l'habitation.

ART. 19-1 (protection des espaces boisés par les plans d'occupation des sols) (p. 2620) : adoption de trois *amendements* de la commission des lois tendant à soumettre à autorisation préalable les coupes et abattages dans les communes n'ayant pas de plan d'occupation des sols et dans tout espace boisé classé ; retrait en conséquence d'un *amendement* de la commission de la production, devenu sans objet (p. 2621).

ART. 19-11 (procédures d'échange et de déclassement compensé d'un espace boisé) (p. 2620) : *amendement* de la commission des lois, suppression de ce paragraphe, afin d'attendre la discussion d'ensemble sur la loi foncière, le système instauré en 1967, continuant à s'appliquer (p. 2621, 2622) ; *amendement* repoussé par la commission de la production et le Gouvernement (p. 2622) ; problème du principe de l'indemnité compensatrice ; risque d'encourager la spéculation sur les terrains boisés (p. 2623, 2624) ; vote du groupe des socialistes et des radicaux de gauche en faveur de l'amendement (p. 2624) ; adoption de l'*amendement* et d'un *amendement* d'harmonisation des textes de la commission des lois ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 2624).

ART. 2 : article 16 du code de l'urbanisme et de l'habitation (les dispositions du plan d'occupation des sols relatives aux espaces boisés classés ne cessent pas d'être applicables en cas de création d'une zone d'aménagement concerté) ; adoption d'un *amendement* de M. Boscher (extension de ces dispositions aux syndicats communautaires et aux ensembles urbains intéressés créés par application de la loi du 10 juillet 1970) ; adoption de l'article du code, ainsi complété et de l'article 2 (p. 2624).

ART. 3 : adoption (p. 2625).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2625).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 565** TENDANT A PROMOUVOIR UNE URBANISATION ÉQUILIBRÉE ET A ABROGER LA LOI N° 70-610 DU 10 JUILLET 1970 RELATIVE A LA CRÉATION D'AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Combrisson et plusieurs de ces collègues (renvoyée à la commission des lois).

5. — PROJET DE LOI **n° 864** INSTITUANT UNE TAXE LOCALE D'URBANISATION ET MODIFIANT LE CODE DE L'URBANISME ET L'ORDONNANCE N° 58-997 DU 23 OCTOBRE 1958 RELATIVE A L'EXPROPRIATION, présenté à l'Assemblée nationale le 18 décembre 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 1022** RELATIVE AUX OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1039** RELATIVE A LA POLITIQUE DE PARTICIPATION POUR ASSOCIER LES HABITANTS A LA DÉFINITION DE LEUR CADRE DE VIE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1150** TENDANT A ASSURER UNE PARTICIPATION PUBLIQUE A LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Mesmin (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

9. — PROJET DE LOI **n° 1340** (ARTICLE 17 DU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974) RETIRÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 119 DU RÈGLEMENT), présenté à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1974 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 10 décembre 1974 par M. Bécam, n° 1384 ; adoption le 10 décembre 1974 après déclaration d'urgence sous le titre : « Projet de loi relatif aux dispositions transitoires applicables aux projets d'aménagement, aux plans d'urbanisme et modifiant le code de l'urbanisme». — Projet de loi n° 196.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1974, n° 133 (année 1974-1975) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 13 décembre 1974 par M. Jacques Thyraud, n° 148 (année 1974-1975), avis le 17 décembre 1974 par M. Michel Chauty au nom de la commission des affaires économiques, n° 158 (année 1974-1975) ; adoption avec modifications le 18 décembre 1974. — Projet de loi n° 62 (année 1974-1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 1430 ; rapport le 19 décembre 1974 par M. Bécam, n° 1431 ; adoption définitive le 19 décembre 1974. — Projet de loi n° 214.

Loi n° 74-1117 du 27 décembre 1974, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1974 (p. 13124).

PREMIÈRE LECTURE [10 décembre 1974] (p. 7635).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Bécam, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Galley, ministre de l'équipement ; Charles Bignon, rapporteur pour avis ; Lamps.*

Plans d'occupation des sols ; plans sommaires d'urbanisme ; projet d'aménagement de la région parisienne (p. 7636) ; documents d'urbanisme dans les DOM.

EXAMEN DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1974 :

Adoption de l'*amendement n° 4* de M. Bécam au nom de la commission fixant au 1er janvier 1977 la date limite de publication des plans d'occupation des sols ; adoption de l'article 17, ainsi modifié (p. 7637).

DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1974] (p. 8173).

ORATEURS : *MM. Bécam, rapporteur de la commission de la production et des échanges ; Galley, ministre de l'équipement.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Amendement du Sénat tendant à valider les décrets de création de villes nouvelles (p. 8174).

Intervention de M. Galley, ministre :

Le Gouvernement approuve l'amendement du Sénat (p. 8174).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 2 : adoption du texte du Sénat (p. 8174).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8174).

10. — PROJET DE LOI **n° 1588** PORTANT RÉFORME DE L'URBANISME ET DE LA POLITIQUE FONCIÈRE, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles en ce qui concerne les titres I, II, IV et V et à la commission de la production et des échanges en ce qui concerne le titre III) ; pour ce dernier titre, voir projet disjoint n° 1881, Urbanisme 12 ; rapport le 12 juin 1975 par M. Marc Masson au nom de la commission de la production et des échanges, n° 1750 ; rapport le 27 juin 1975 par M. Fanton au nom de la commission des lois, n° 1828 ; adoption le 17 octobre 1975. — Projet de loi n° 358.

Transmis au Sénat le 21 octobre 1975, n° 27 (année 1975-1976) ; (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale) ; rapport le 30 octobre 1975 par M. Paul Pillet, n° 42 (année 1975-1976) ; avis le 30 octobre 1975 par M. Michel Miroudot au nom de la commission des affaires culturelles, n° 43 (année 1975-1976) ; avis le 30 octobre 1975 par M. Michel Chauty au nom de la commission des affaires économiques, n° 44 (année 1975-1976) ; avis le 30 octobre 1975 par M. Pierre Brousse au nom de la commission des finances, n° 45 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 18 novembre 1975 sous le titre : « Réforme de la politique foncière ». — Projet de loi n° 28 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 19 novembre 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 1989 ; rapport le 25 novembre 1975 par M. Fanton, n° 2009 ; adoption le 27 novembre 1975. — Projet de loi n° 367.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1975 (deuxième lecture) (renvoyé à la commission des lois), n° 79 (année 1975-1976) ; rapport le 9 décembre 1975 par M. Paul Pillet, n° 108 (année 1975-1976) ; adoption le 11 décembre 1975. — Projet de loi n° 39 (année 1975).

Transmis à l'Assemblée nationale le 12 décembre 1975 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles), n° 2062 ; rapport le 18 décembre 1975 par M. Fanton au nom de la commission mixte paritaire, n° 2085 ; adoption le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 427.

Transmis au Sénat ; rapport le 17 décembre 1975 par M. Paul Pillet au nom de la commission mixte paritaire, n° 162 (année 1975-1976) ; adoption définitive le 19 décembre 1975. — Projet de loi n° 78 (année 1975-1976).

Loi n° 75-1328 du 31 décembre 1975, publiée au *J.O.* du 3 janvier 1976 (p. 132).

PREMIÈRE LECTURE [7 octobre 1975] (p. 6590, 6604) ; [8 octobre 1975] (p. 6650, 6673) ; [9 octobre 1975] (p. 6699).

DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE : Urbanisme 10 et 12.

ORATEURS : *MM. Chirac, Premier ministre, Fanton, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles (réforme de l'urbanisme et de la politique foncière), Masson, rapporteur de la commission de la production et des échanges (réforme de l'urbanisme), Galley, ministre de l'équipement, Dubedout, Ligot, Fontaine, Jans, Alfonsi, Mme Crépin, MM. Raymond de Poulpiquet, Simon-Lorière, Gouhier, Deprez, Maurice Blanc, Mesmin, Mme Moreau, MM. Frédéric-Dupont, Denvers, Ginoux, Claudius-Petit, Peretti, Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Labarrère, Canacos, Icart, Mauroy, Aubert.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre (p. 6590) :

Décidé à mettre en œuvre les changements voulus et annoncés par le Président de la République, le Gouvernement entend maintenant s'attaquer à quatre problèmes essentiels : la réforme foncière, la taxation des plus-values, la réforme de l'entreprise et la revalorisation du travail manuel ; le projet soumis aujourd'hui à l'Assemblée et que l'opinion publique attend permettra de faire le partage entre ceux qui sont décidés à accomplir les changements nécessaires et ceux qui se borneraient à les réclamer sans pour autant contribuer à leur réalisation.

Interventions : M. André Fanton, rapporteur de la commission des lois (p. 6591 à 6594) ; M. Marc Masson, rapporteur de la commission de la production et des échanges (p. 6595 et 6596).

Intervention de M. Galley, ministre de l'équipement (p. 6597) :

D'ici à la fin du siècle, plus de 80 % des Français vivront dans les villes ; la réforme proposée s'attaque directement aux inégalités, à certaines rentes de situation et à certaines sources de profits ; chacun doit accepter une conception moins financière de la propriété ; (p. 6598) : limiter par la loi le droit de construire puisque l'abus de ce droit engendre le désordre ; située en dessous du seuil fixé par la loi, la propriété individuelle et familiale ne sera pas atteinte ; le projet assure un véritable transfert social et offre aux propriétaires et usagers les moyens de meilleurs rapports avec les pouvoirs publics ; les associations de promotion du cadre de vie pourront se porter partie civile lorsqu'elles constateront des infractions aux règles de l'urbanisme ; (p. 6599) : le droit de préemption réalisera une véritable déconcentration de l'urbanisme ; toute amorce de municipalisation ou de collectivisation est écartée ; le problème de l'impôt foncier doit être discuté dans le cadre plus général de la taxation des plus-values ; plafond légal de densité et droit de préemption dans les zones d'intervention foncière ; (p. 6600) : le plafond légal de densité ne porte aucune atteinte à la propriété individuelle ; il s'agit d'un mécanisme très sélectif puisqu'il ne concernerait que 2 % des permis délivrés et très efficace puisqu'il permettrait de contrôler les transactions les plus élevées en valeur ; le droit de préemption permettra aux communes de faire l'économie de bien des opérations d'expropriation ; le droit de préemption doit s'exercer aux conditions du marché ; (p. 6601) : commentaires du titre III du projet initial devenu projet de loi séparé et portant réforme de l'urbanisme ; protection des paysages ; prohibition des dérogations ; droit de délaissement général pour les propriétaires ; possibilité pour les associations d'usagers de se porter partie civile.

DÉBAT SUR LA QUESTION PRÉALABLE N° 1 de M. Dubedout sur le projet 1588 (p. 6604 à 6610).

Intervention de M. Galley, ministre (p. 6610) :

Intervient contre la question préalable déposée par le groupe socialiste ; ne parvient pas à croire que l'absence d'impôt foncier ne puisse permettre d'aboutir à la dédensification du centre des villes ; refuse le constat de faillite dressé par M. Dubedout et rappelle les exem-

ples de Grenoble ou de Cholet ; les ambiguités du programme commun de gouvernement en matière d'urbanisme ; (p. 6611) : le fonds d'équipement des collectivités locales dont les ressources ne proviendront que pour partie du dépassement du plafond légal de densité fournira aux municipalités les moyens de leur politique d'urbanisme ; (p. 6615) : rappelle à M. Alfonsi que si le coefficient d'occupation des sols était fixé à 0,8, comme le souhaite le groupe socialiste, la propriété individuelle et familiale au centre d'Ajaccio serait lourdement obérée.

Rejet par scrutin de la question préalable (p. 6610) ; liste des votants (p. 6619, 6620).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (p. 6611 à 6618, 6657 à 6671 et 6700 à 6708).

Intervention de M. Galley, ministre (p. 6702) :

Répond aux orateurs : justifie le recours au plafond légal unique et général de densité sur l'ensemble du territoire ; réel problème posé par le report de la spéculation sur la zone périphérique ; invite en ce domaine les collectivités locales à agir de manière déterminée grâce aux crédits disponibles pour la constitution de réserves foncières ; les zones d'intervention foncière ; les dangers de la généralisation du droit de préemption ; exemple de l'agglomération grenobloise ; (p. 6706) : ne peut admettre la contrainte qu'exercerait sur les propriétaires un impôt foncier sans nuances ; pour suivre l'application de la réforme, propose à l'Assemblée de désigner un groupe de maires parlementaires appartenant à toutes les familles politiques.

Intervention de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (p. 6706) :

Note que nous disposons maintenant d'un système de contributions directes locales entièrement rénové ; l'impôt foncier lui paraît inadapté à la situation foncière actuelle en milieu urbain ; la « property tax » américaine entraîne une densification excessive des centres urbains et renvoie à la périphérie lointaine l'ensemble des équipements collectifs ; le livre foncier d'Alsace-Lorraine ne lui paraît pas présenter d'avantages décisifs par rapport au fichier immobilier ; (p. 6708) : le seul problème est de savoir s'il faut faire figurer dans la documentation foncière la valeur vénale des parcelles.

DÉBAT SUR LA MOTION DE RENVOI EN COMMISSION DE M. CLAUDIUS PETIT sur le projet (p. 6708 à 6713) ; retrait de la motion de renvoi (p. 6713).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Politique du logement ; logement social ; HLM (p. 6658, 6660, 6682, 6684) ; espaces verts (p. 6683) ; spéculation foncière et immobilière (p. 6658, 6661, 6679, 6681) ; spéculation à la périphérie des villes (p. 6611, 6615, 6660, 6665, 6668, 6683, 6703) ; expropriations (p. 6664, 6670, 6674) ; plafond légal de densité (p. 6606 6613, 6615, 6665 et suivants, 6668, 6670, 6674, 6676, 6680, 6702) ; taxation des plus-vlaues (p. 6594, 6662, 6677, 6687, 6705) ; région parisienne : district (p. 6684, 6678), tour Maine-Montparnasse (p. 6663), 7e arrondissement (p. 6685), secteur Italie (p. 6684), Saint-Cloud (p. 6710), Neuilly (p. 6708, 6710), livre foncier (p. 6593, 6607, 6677, 6707, 6708) ; zones d'intervention foncière, municipalisation des sols (p. 6615, 6660, 6661, 6670, 6702, 6704) ; droit de préemption (p. 6660, 6670, 6674, 6677, 6704) ; révision des plans d'urbanisme, transfert des COS (p. 6678, 6681, 6704) ; villes nouvelles (p. 6663, 6710) ; ZAC (p. 6660, 6680) ; opérations de rénovation (p. 6591, 6680, 6704) ; règles d'urbanisation ; dérogations (p. 6591, 6595, 6610, 6671, 6673, 6675, 6681) ; impôt foncier ; commission Bordier de 1964 (p. 6593, 6604, 6607, 6609, 6664, 6666 à 6681, 6683, 6701, 6704, 710) ; concession des sols ; rapport Barton 1973 (p. 6669, 6701) ; TLU (taxe locale d'urbanisation) (p. 6594) ; citations de M. Michel Debré (p. 6709), de « L'Enjeu » (p. 6709) ; ville de Stockholm (p. 6709).

DISCUSSION DES ARTICLES [9 octobre 1975] (p. 6708, 6718), [14 octobre 1975] (p. 6814, 6835), [15 octobre 1975] (p. 6890, 6918, 6936), [16 octobre 1975] (p. 6969, 6997), [17 octobre 1975] (p. 7040, 7054).

ORATEURS : *MM. Claudius-Petit, Peretti, Galley, ministre de l'équipement, Lauriol, Max Lejeune, Fanton, rapporteur de la commission des lois, Canacos, Dubedout, Boscher, Ligot, Marc Masson, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, Montagne, Simon-Lorière, Icart, de la Malène, Voisin, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Zeller, Jans, Pierre Bas, Guermeur, Mesmin, Montagne, rapporteur pour avis suppléant de la commission des finances, Soustelle, Wagner, Bernard, Frédéric-Dupont, Bertrand Denis, Palewski, Maurice Andrieu, Gouhier, Gerbet, Foyer, président de la commission des lois, Longequeue, Caurier, Fontaine, Deniau, Denvers, Dousset, Mesmin, Xavier Hamelin, Alfonsi, Boudon, Aubert, Marie, Charles Bignon, Guichard, Limouzy, Girard, Chauvet, Bonhomme, Chinaud, Chassagne, Delong, Cornette, Hunault, de Poulpiquet, Mauger, Bécam, Labbé, Begault.*

Voir DÉBAT SUR LA MOTION DE RENVOI EN COMMISSION DE M. CLAUDIUS-PETIT (p. 6708 à 6713).

Retrait de la motion de renvoi (p. 6713).

Avant l'ART. 1er : rejet d'un *amendement n° 415* de M. Claudius-Petit tendant à définir la propriété comme un droit dont l'usage doit contribuer au bien-être de la collectivité ; adoption par scrutin d'un *amendement n° 1* de M. Canacos tendant à instituer une taxe sur le prix de vente des locaux d'habitation dont le montant excède de 20 % le prix des logements aidés (p. 6715) ; liste des votants (p. 6716, 6717).

TITRE I :

ART. 1er : M. Dubedout annonce que le groupe socialiste ne votera pas cet article (p. 6720) ; rejet de l'*amendement n° 416* de M. Claudius-Petit affirmant explicitement qu'au-delà du PLD légal (plafond légal de densité), le droit de construire appartient aux communes (p. 6720).

Intervention de M. Galley, ministre :

Indique que le texte de l'amendement a été condamné par le Conseil d'Etat lors de l'examen du projet initial (p. 6720).

Retrait de l'*amendement n° 369* de M. Ligot tendant à éviter toute atteinte au droit de propriété résultant d'une limite à l'exercice du droit de construire (p. 6721) ; rejet de l'*amendement n° 311* de MM. Ligot et Icart qui insiste sur le caractère fiscal du prélèvement de surdensité et tend à établir comme PLD celui qui résulte de la constructibilité des terrains (p. 6724) ; retrait de l'*amendement n° 396* de M. Simon-Lorière réduisant le PLD à 0,75 afin de rendre le coefficient efficace dans un grand nombre de communes (p. 6726) ; adoption de l'*amendement n° 139* de la commission rédigeant différemment le texte du projet et fixant la densité légale à 1 pour l'ensemble du territoire français, sauf Paris où elle est établie à 1,5 (p. 6727) ; adoption de l'*amendement n° 140* de la commission modifié par le Gouvernement fixant le régime du droit de construire au-delà du PLD (p. 6727) ; l'*amendement n° 323* de la commission de la production devient sans objet ; adoption de l'article 1er modifié par les *amendements* rédactionnels *n° 138* de M. Fanton, *n° 370* de M. Ligot, *n° 40* de la commission de la production et *n° 310* de M. Montagne (p. 6727).

Après l'ART. 1er : retrait de l'*amendement n° 478* de M. Icart définissant un PLD dégressif (p. 6727).

ART. 2 (versement au-delà du PLD) : adoption de l'*amendement n° 141* de la commission rédigeant différemment le premier alinéa de l'article liant le montant du financement à la valeur du terrain nécessaire pour une construction de densité supérieure (p. 6728) ; réserve de l'*amendement n° 365* rectifié de M. Bas (p. 6732) ; l'article 2 est réservé à la demande du Gouvernement (p. 6733).

ART. 3 : réservé (p. 6814).

ART. 4 (application du PLD en cas de reconstruction) : adoption d'un *amendement* rédactionnel *n° 145* de la commission (p. 6814) ; rejet d'un *amendement n° 418* de M. Claudius-Petit tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article relatif aux additions (p. 6814) ; adoption de l'*amendement n° 146* de la commission de portée rédactionnelle (p. 6814) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (p. 6814).

Après l'ART. 4 : retrait d'un *amendement n° 313* de la commission des finances qui tend à parer à une éventuelle nouvelle division du terrain intervenant une fois que le calcul de la densité d'un immeuble a été effectué (p. 6816) ; adoption de l'*amendement n° 490* de la commission des lois ayant le même objet, modifié par le sous-amendement n° 492 du Gouvernement (p. 6816).

ART. 5 (calcul de la surdensité en cas de démolition ; abattement ayant fait l'objet d'un arrêté de péril) ; adoption d'un *amendement n° 147* de la commission des lois tendant à harmoniser le texte de cet article avec celui résultant du vote précédent (p. 6817) ; rejet de l'*amendement n° 420* de M. Claudius-Petit tendant à supprimer les dispositions relatives aux immeubles anciens, car il craint que la densité des quartiers dont les bâtiments sont encore en bon état soit aggravée en même temps que les immeubles insalubres ne seraient pas détruits (p. 6818).

M. Galley, ministre :

A marqué son hostilité à l'amendement qui est de nature à remettre en question les droits acquis de nombreux propriétaires d'immeubles anciens dont la densité est supérieure au plafond.

Adoption de l'*amendement n° 148* de la commission des lois modifié par le *sous-amendement n° 498* du Gouvernement proposant une nouvelle rédaction du deuxième alinéa et excluant du champ d'application de l'article les bâtiments ayant fait l'objet d'un arrêté de péril (p. 6819) ; adoption de l'article 5 modifié (p. 6819).

ART. 6 (modalités d'évaluation de la valeur du terrain destiné à la construction) : rejet de l'*amendement n° 372* de M. Ligot excluant de l'évaluation des dépenses d'éviction, de démolition ou de fondations spéciales (p. 6819) ; adoption de l'*amendement n° 149* de la commission des lois modifié par le *sous-amendement n° 493* du Gouvernement mettant à la charge du constructeur la déclaration de la valeur du terrain et retenant pour base les estimations administratives éventuelles faites dans les douze mois précédents (p. 6820); rejet de l'*amendement n° 373* de M. Ligot faisant obligation au maire de donner son avis sur la valeur déclarée du terrain dans le mois qui suit la réception de la demande de permis de construire (p. 6822) ; adoption de l'*amendement n° 314* de la commission des finances sur la procédure de contestation par l'administration de la valeur du terrain qui lui est soumise (p. 6822) ; adoption de l'article 6 modifié (p. 6823).

ART. 7 : l'article est réservé pour permettre la mise en concordance des amendements reportés de l'article 6 à l'article 7 (p. 6823).

ART. 8 (affectation du produit des versements effectués en application de la règle du PLD) : rejet de l'*amendement n° 6* de M. Jans attribuant à une caisse de prêts commune l'ensemble des versements (p. 6824); rejet de l'*amendement n° 476* de M. Mesmin qui attribue les versements à un fonds régional de compensation (p. 6824) ; adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 152* de la commission des lois et des *sous-amendements* de M. Boscher relatifs aux villes nouvelles (p. 6825) ; rejet de l'*amendement n° 477* de M. Mesmin réservant un tiers au moins des ressources nouvelles aux espaces verts (p. 6825) ; adoption de l'*amendement n° 408* de M. Boscher supprimant le qualificatif « à caractère social » des équipements (p. 6826) ; l'*amendement n° 500* du Gouvernement qui proposait d'étendre l'article aux équipements à caractère éducatif, sanitaire ou social devient sans objet ; retrait de l'*amendement n° 366* de M. Frédéric-Dupont dont l'objet est d'ajouter les parcs de stationnement à la liste des équipements prioritaires (p. 6827) ; adoption de l'*amendement n° 422* de M. Claudius-Petit ; dépenses de réhabilitation (p. 6827) ; un *amendement* voisin *n° 410* de M. Dubedout a été retiré au profit de l'*amendement n° 422 ;* adoption de l'*amendement n° 203* de M. Palewski relatif aux sites inscrits à l'inventaire ou classés (p. 6828) ; rejet de l'*amendement n° 359* de M. Dubedout fixant le principe de financement d'actions en faveur d'une potilique sociale de l'habitat (p. 6828) ; adoption de l'*amendement n° 326* du Gouvernement qui permet d'affecter une part de versement à la construction de logements sociaux (p. 6829).

Intervention de M. Galley, ministre (p. 6829) :

S'oppose à un *sous-amendement* de M. Boscher qui reviendrait à accorder une exemption de plafond aux offices de HLM ; l'impôt foncier lui paraît inadapté à la situation foncière actuelle en milieu urbain.

ART. 8 (*suite*) (p. 6835) : rejet de l'*amendement n° 375* de M. Ligot prévoyant le financement des opérations de restauration (p. 6836) ; rejet de l'*amendement n° 384* de M. Mesmin proposant que l'article 8 s'applique aux acquisitions réalisées au profit du conservatoire de l'espace littoral (p. 6836) ; rejet de l'*amendement n° 119* de M. Dubedout qui interdit la rétrocession des terrains et pose le principe de l'obligation de concession des sols (p. 6837).

M. Galley, ministre :

Estime que l'amendement imposerait des contraintes excessives aux communes et préfère des financements privilégiés pour les opérations réalisées selon la formule de la concession d'usage (p. 6836, 6837).

Rejet de l'*amendement n° 7* de M. Gouhier refusant la distinction entre le district de la région parisienne et les autres régions françaises (p. 6837) ; adoption de l'*amendement n° 154* de la commission des lois de portée rédactionnelle ; rejet des *amendements n° 155* de la commission des lois et *n° 60* de la commission de la production qui suppriment l'obligation faite au district de la région parisienne de consacrer la moitié de ses ressources à la constitution d'espaces verts (p. 6838) ; adoption de l'*amendement n° 423* de M. Claudius-Petit qui propose une nouvelle rédaction du sixième alinéa qui tend à affecter les ressources versées au district par les constructeurs à des actions tendant à permettre aux populations de ressources modestes de demeurer dans le centre des villes (p. 6839) ; les *amendements n° 8* de M. Canacos et *n° 51* de la commission de la production deviennent sans objet (p. 6840) ; adoption de l'*amendement n° 156* de pure forme de la commission des lois (p. 6840) ; réserve des *amendements n° 401* de M. Voisin et *n° 52* de la commission de la production qui tendent à faciliter la gestion et le financement des espaces boisés classés ; adoption de l'*amendement n° 317* de la commission des finances qui précise que les sommes collectées seront versées aux communes dans les trois mois de leur encaisse-

ment (p. 6841) ; adoption de l'*amendement n° 157* de la commission des lois proposant de supprimer le dernier alinéa de l'article 8 (p. 6841) ; réserve du vote sur l'article 8 jusqu'après le vote de l'article 9 (p. 6842).

ART. 2 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 365* rectifié de M. Bas modifié par le *sous-amendement n° 515* de M. Gerbet exonérant du versement la construction d'établissements d'enseignement et d'édifices de culte et reprenant partiellement le texte de son *sous-amendement n° 487* (p. 6845).

M. Galley, ministre (p. 6843 et 6844) :

Rappelle l'opposition du Gouvernement à toute exception au principe nouveau du plafond légal de densité ; propose que pour les logements sociaux on prévoie que la totalité des sommes comprises entre le plafond de densité et le double de ce plafond soit affectée aux communes pour la construction de logements HLM à usage locatif ; le Gouvernement dépose donc un *amendement n° 513* (p. 6845).

Après l'ART. 8 : adoption de l'*amendement n° 513* du Gouvernement qui attribue aux communes les sommes versées par les organismes HLM pour la densité comprise entre le plafond légal et une densité double (p. 6846).

ART. 2 (*suite*) : les *amendements n^os^ 142, 417* et *32* rectifié tombent puisqu'ils visaient à exonérer les HLM du versement de la taxe ; retrait d'un *amendement n° 42* de la commission de la production visant à supprimer le deuxième alinéa de l'article ; adoption de l'*amendement n° 143* de la commission des lois relatif à l'attribution tacite du permis de construire (p. 6847) ; retrait de l'*amendement n° 371* de M. Ligot prévoyant que la délivrance du permis de construire ne pourra être subordonnée à l'obligation pour le constructeur d'édifier à une densité supérieure à celle du PLD (p. 6847) ; adoption de l'article 2 modifié (p. 6847).

ART. 3 (*suite*) (versement en cas de permis de construire tacite) : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 144* de la commission des lois ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (p. 6848).

ART. 7 (*suite*) : adoption des *amendements* de coordination *n^os^ 151* de la commission des lois et *49* de la commission de la production (p. 6848) ; adoption de l'*amendement n° 510* du Gouvernement sur la mise en recouvrement du versement (p. 6849) ; adoption de l'*amendement n° 50* de la commission de la production visant à raccourcir la période au cours de laquelle interviendra l'échelonnement du versement (p. 6849) ; rejet de l'*amendement n° 316* de la commission des finances relatif à la mise en recouvrement du versement en cas de contentieux sur la valeur du terrain et des *sous-amendements n° 4* de M. Canacos, *n° 509* de la commission de la production, *n° 485* de la commission des lois (p. 6850) ; retrait de l'*amendement n° 374* de M. Ligot ; adoption de l'*amendement n° 511* du Gouvernement qui précise qu'après la décision définitive de la juridiction d'expropriation, il est procédé soit à la mise en recouvrement d'une somme complémentaire, soit à la restitution de l'excédent éventuel et du *sous-amendement n° 512* de la commission de la production (p. 6851).

M. Galley, ministre (p. 6851) :

Ses observations sur les différents amendements destinés à moduler les délais de paiement en cas de recours contentieux.

Adoption de l'article 7 modifié (p. 6852).

ART. 9 (droit de construire dans les zones d'aménagement concerté) : rejet des *amendements* de suppression *n^os^ 159* de la commission des lois et *318* de la commission des finances (p. 6894); retrait de l'*amendement n° 130* de M. Dubedout exonérant toutes les constructions réalisées dans les zones d'aménagement concerté (p. 6894) ; adoption de l'*amendement n° 360* du Gouvernement portant nouvelle rédaction de l'article 9 (p. 6895).

Après l'ART. 9 : adoption des *amendements n^os^ 361* rectifié et *362* du Gouvernement relatifs aux obligations de versement de l'organisme aménageur (p. 6895).

ART. 8 (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 153* de la commission devenu sans objet (p. 6896) ; adoption de l'article 8 après rectification (p. 6896).

Après l'ART. 8 : adoption de l'*amendement n° 158* de la commission des lois attribuant tout ou partie du produit du versement au fonds d'équipement des collectivités locales (p. 6897) ; retrait d'un *amendement n° 401* de MM. Charles Bignon, Lauriol et Voisin qui vise à encourager les investissements en matière sylvicole en retenant le taux de 1,5 % des ressources dégagées par péréquation (p. 6899) ; adoption de l'*amendement n° 52* de la commission de la production rectifié ayant le même objet (p. 6899).

ART. 10 (démolition en cas d'infraction) : adoption de l'*amendement n° 160* de la commission des lois modifié par le *sous-amendement n° 412* de M. Dubedout distinguant les infractions à la construction en cas d'absence d'autorisation (p. 6900) ; adoption de l'*amen-*

dement n° 161 rectifié de la commission des lois qui renforce les sanctions (p. 6900) ; adoption de l'*amendement n° 162* de la commission des lois prévoyant un versement des pénalités aux communes (p. 6900) ; adoption de l'article 10 amendé (p. 6900).

ART. 11 (régime des indemnités de retard, étendue de l'obligation solidaire en matière de versement) : adoption de l'*amendement n° 489* de la commission des lois qui concerne le privilège du Trésor et l'hypothèque légale (p. 6902) ; les *amendements n° 319* de la commission des finances, *n° 57* de la commission de la production et *n° 363* du Gouvernement sont retirés ; adoption de l'*amendement n° 164* de la commission des lois présentant une rédaction d'ensemble de l'article (p. 6902) ; adoption de l'article 11 amendé (p. 6902).

ART. 12 (frais d'assiette et de perception) : rejet de l'*amendement n° 383* du Gouvernement (p. 6903) ; adoption de l'*amendement n° 165* rectifié de la commission des lois prévoyant une dégressivité des frais d'assiette et de perception qui ne pourront excéder le total de 2 % de la valeur du prélèvement (p. 6903) ; adoption de l'article 12 amendé (p. 6903).

ART. 13 (restitution du versement en cas d'annulation du permis de construire) : rejet de l'*amendement n° 376* de M. Ligot qui comprend, dans le montant du remboursement, les frais d'assiette liés à la perception (p. 6904) ; rejet de l'*amendement n° 166* de la commission des lois ayant le même objet (p. 6904) ; adoption de l'*amendement n° 501* du Gouvernement relatif aux démolitions ordonnées par autorité de justice pour violation d'une servitude de droit privé (p. 6905) ; rejet d'un *amendement n° 168* de la commission des lois : restitution du versement en cas d'expropriation après indexation sur les variations du coût de la construction (p. 6905) ; adoption de l'*amendement n° 58* de la commission de la production qui tend à ajouter au remboursement les intérêts au taux légal correspondant à la période d'immobilisation (p. 6905) ; adoption de l'article 13 amendé (p. 6905).

ART. 14 (compétence des tribunaux administratifs pour tous les litiges) : adoption de l'*amendement n° 170* de la commission des lois attribuant compétence pour statuer sur les réclamations autres que celles relatives à la valeur vénale du terrain et au recouvrement à l'administration de l'équipement (p. 6906) ; adoption de l'article 14 amendé (p. 6906).

ART. 15 (dispositions transitoires) : adoption de l'*amendement n° 327* amendé du Gouvernement relatif aux bidonvilles et aux zones de résorption de l'habitat insalubre (p. 6908) ; adoption de l'*amendement n° 427* de M. Claudius-Petit énumérant les textes législatifs relatifs aux bidonvilles et à l'habitat insalubre (p. 6908) ; adoption de l'*amendement n° 503* du Gouvernement : situation en cas de suspension de la zone de résorption ou de la zone d'aménagement ou de rénovation (p. 6909) ; adoption de l'article 15 amendé (p. 6909).

ART. 16 (dispositions transitoires, mise en œuvre progressive du plafond légal de densité).

M. Galley, ministre (p. 6919) :

Indique à M. Frédéric-Dupont que le projet de loi sur la protection des locataires viendra devant l'Assemblée en novembre.

Adoption du texte commun des *amendements n° 174* de la commission des lois, *n° 11* de M. Jans et *n° 428* de M. Claudius-Petit qui entraînent l'application immédiate du plafond légal de densité ; adoption de l'article 16 modifié (p. 6920).

Avant l'ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 175* de la commission des lois qui précise la notion de surface de plancher (p. 6920).

ART. 17 (détermination des modalités d'application par décrets en Conseil d'Etat) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 176* de la commission des lois (p. 6920) ; adoption de l'*amendement n° 425* de M. Claudius-Petit prévoyant que la prise en compte de la surface des terrains pour l'appréciation du PLD se fera dans le cadre du parti d'aménagement choisi pour l'ensemble de la zone (p. 6921) ; adoption de l'article 17 modifié (p. 6921).

ART. 18 (régime de la déclaration de la prise en compte de la participation) : retrait de l'*amendement n° 177* de la commission des lois proposant une rédaction nouvelle (p. 6922) ; adoption de l'*amendement n° 502* du Gouvernement fixant la valeur du terrain en rapport avec les possibilités maximales de construction qui résultent de la seule application du COS (p. 6923)[e] ; adoption de l'article 18 modifié (p. 6923).

ART. 19 (taxe locale d'équipement) : adoption du COS (p. 6923) ; adoption de l'arti- commission des lois et de l'*amendement n° 338* du Gouvernement attribuant compétence à l'administration de l'équipement (p. 6924).

M. Galley, ministre (p. 6924) :

Propose à M. Frédéric-Dupont que la question des garages et parkings soit abordée lors de la discussion du titre V.

Adoption de l'*amendement n° 179* de la commission des lois relatif au paiement solidaire de la taxe locale d'équipement (p. 6924) ; adoption de l'article 19 modifié (p. 6924).

TITRE II :

ART. 20 (zones d'intervention foncière, droit de préemption) : *article L 211-1 du code de l'urbanisme :* rejet du *sous-amendement n° 413* de M. Dubedout qui étend la procédure des zones d'intervention foncière à l'ensemble des terrains compris dans les plans d'occupation des sols simplement prescrits (p. 6933) ; rejet de l'*amendement n° 180 rectifié* de la commission des lois constituant en zones d'intervention foncière les zones urbaines délimitées par les POS rendus publics ou privés sans qu'il y ait lieu à décision du conseil municipal (p. 6934) ; rejet de l'*amendement n° 12 rectifié* de M. Canacos instituant de plein droit une zone d'intervention foncière de toutes les communes dotées d'un POS public ou privé sur l'étendue des zones urbaines délimitées (p. 6934).

M. Galley, ministre (p. 6930, 6931, 6932) :

Le caractère facultatif de la zone d'intervention foncière et les modalités libérales d'application prévues doivent faire disparaître les inquiétudes exprimées par M. Foyer ; modalités d'exercice du droit de préemption ; rétrocession ; ses observations sur « le gel » de valeur qu'entraînerait le système d'évaluation opposition déterminée à l'extension des ZIF des prix proposé par le parti socialiste, son (zone d'intervention foncière) à toutes les communes dotées d'un POS.

Retrait de l'*amendement n° 506* de M. Foyer subordonnant la création d'une ZIF à une déclaration d'utilité publique (p. 6931) ; retrait de l'*amendement n° 16* de la commission de la production ayant le même objet que l'*amendement n° 12* de M. Canacos (p. 6931) ; retrait de l'*amendement n° 461* de M. Claudius-Petit distinguant pour l'application du droit de préemption entre les communes de plus ou de moins de 30.000 habitants (p. 6931) ; adoption du texte proposé pour l'article 211-1 du code de l'urbanisme (p. 6934).

ART. 20 (*suite*) *: article L 211-2 du code de l'urbanisme* (droit de préemption) : l'*amendement n° 379* de M. Ligot créant un droit de préférence n'est pas soutenu (p. 6936) ; retrait de l'*amendement n° 462* de M. Claudius-Petit qui tend à justifier le droit de préemption par la mise en œuvre d'une politique sociale de l'habitat (p. 6937) ; rejet de l'*amendement n° 402* de M. Foyer qui tend à limiter le droit de préemption aux terrains nus ou recouverts de bâtiments destinés à la démolition (p. 6937) ; adoption de l'*amendement n° 182* de la commission des lois modifié par le *sous-amendement n° 19* de la commission de la production qui tend à améliorer la rédaction du premier alinéa de l'article L 211-2 ; retrait d'un *amendement rédactionnel n° 132* de la commission des lois (p. 6937) ; adoption d'un *amendement n° 495* de M. Boudon : exercice du droit de préemption en cas d'adjudication forcée (p. 6938) ; retrait de l'*amendement n° 385* de M. Mesmin excluant du droit de préemption les biens en copropriété (p. 6938).

M. Galley, ministre (p. 6938) :

Fait valoir à M. Mesmin que l'*amendement n° 520* du Gouvernement répond à ses préoccupations en matière d'immeubles en copropriété.

Rejet de l'*amendement n° 380* de M. Ligot énumérant les motifs d'exercice du droit de préemption ; adoption des *amendements n° 183* de la commission et *n° 403* de M. Foyer limitant l'exercice du droit de préemption à la mise en œuvre d'une politique sociale de l'habitat (p. 6941) ; rejet de l'*amendement n° 388* de MM. Lauriol et Hamelin qui tendait à supprimer la possibilité d'utiliser le droit de préemption pour la constitution de réserves foncières (p. 6941) ; adoption de l'*amendement n° 184* de la commission des lois qui renvoie à l'article L 221-1 précédemment adopté (p. 6941) ; adoption de l'*amendement n° 329* du Gouvernement qui soustrait à l'exercice du droit de préemption la vente des immeubles bâtis pendant une période de vingt ans à compter de leur achèvement (p. 6941) ; adoption du texte commun des *amendements n° 185* de la commission des lois, *n° 20* de la commission de la production et *n° 13* de M. Canacos, qui tendent à étendre l'exercice du droit de préemption aux immeubles bâtis ou non bâtis appartenant à l'Etat (p. 6942).

M. Galley, ministre (p. 6942) :

Craint que la soumission des immeubles appartenant à l'Etat au droit de préemption ne crée des difficultés en cas d'enchères publiques.

Réserve de l'*amendement n° 520* du Gouvernement (nouvelle rédaction) et du vote sur l'article L 211-2 du code de l'urbanisme.

Article L 211-3 du code de l'urbanisme (durée d'exercice du droit de préemption) : les *amendements n° 463* de M. Claudius-Petit et *n° 186* de la commission des lois ne sont pas soutenus ; retrait de l'*amendement n° 472* de M. Bertrand Denis prévoyant l'obligation de préemption totale en cas d'activités agricoles (p. 6943).

M. Galley, ministre (p. 6943) :

Le droit de préemption d'une collectivité doit toujours l'emporter sur les autres.

Adoption du texte proposé pour l'article L 211-3 du code de l'urbanisme (p. 6943).

Article L 211-4 (titulaires du droit de préemption) : rejet de l'*amendement n° 389* de MM. Hamelin et Lauriol qui supprime la possibilité de déléguer l'exercice du droit de préemption (p. 6944) ; adoption de l'*amendement n° 380* du Gouvernement précisant la qualité de délégataire (p. 6944) ; retrait de l'*amendement n° 187* de la commission des lois au profit de l'*amendement n° 330* du Gouvernement.

M. Galley, ministre (p. 6944) :

Indique à M. Dubedout que l'Etat primera la collectivité locale ; droit de préemption et sociétés d'économie mixte.

Adoption de l'article L 211-4 modifié (p. 6944).

Après l'article L 211-4 du code de l'urbanisme : renvoi à l'article suivant de l'*amendement n° 386* de M. Mesmin.

Article L 211-5 du code de l'urbanisme (fixation du prix à défaut d'accord amiable) : retrait de l'*amendement n° 382* de M. Ligot fixant à deux mois les délais d'exercice du droit de préemption et à six mois ceux du transfert de propriété ; retrait de l'*amendement n° 464* de M. Claudius-Petit fixant le prix d'acquisition selon les règles appliquées en matière d'expropriation ; rejet de l'*amendement n° 188* de la commission des lois prévoyant l'obligation d'une déclaration en cas d'aliénation volontaire et fixant à deux mois le délai d'exercice du droit de préemption (p. 6951) ; adoption de l'*amendement n° 331* du Gouvernement renvoyant à un décret d'application la fixation du délai d'exercice de la préemption et qui tend à éviter le recours à la procédure de déclaration d'utilité publique (p. 6951).

M. Galley, ministre (p. 6947, 6949, 6950) :

Ses observations relatives à la fixation du prix : prix du marché manifestement exagéré, etc.

Adoption de l'*amendement n° 189* de la commission des lois ramenant de cinq à un an la date de référence du jour auquel le propriétaire manifeste son intention d'aliéner le bien (p. 6952) ; retrait des *amendements n° 112* de M. Dubedout et *n° 496* de M. Boudon (p. 6952) ; adoption de l'article L 211-5 du code de l'urbanisme (p. 6953).

Article L 211-6 du code de l'urbanisme (retrait de l'offre à défaut d'accord sur le prix) : rejet de la première partie de l'*amendement n° 190* de la commission des lois limitant la possibilité de retrait de l'offre au seul cas où le prix fixé par la juridiction d'expropritation est inférieur au prix proposé ; la seconde partie de l'amendement est retirée (p. 6954) ; adoption de l'*amendement n° 332* du Gouvernement modifié par le *sous-amendement n° 507* de M. Claudius-Petit et un *sous-amendement* oral de M. Fanton qui interdit au titulaire du droit de préemption qui a renoncé à exercer son droit de reprendre son offre à des conditions différentes pendant une période de cinq ans (p. 6956) ; retrait de l'*amendement n° 191* de la commission des lois ; rejet de l'*amendement n° 481* de M. Aubert qui étendait l'interdiction au recours à l'expropritation ; adoption de l'article L 211-6 modifié (p. 6956).

Article L 211-7 du code de l'urbanisme (usage du droit de préemption) : adoption de l'*amendement n° 192* de la commission (énumération identique à celle retenue pour les ZAD) (p. 6969) ; adoption de l'*amendement n° 193* de la commission : identique au précédent (p. 6969) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (démolition) (p. 6969); adoption de l'*amendement n° 194* de la commission (relogement par les soins du nouveau propriétaire) (p. 6969) ; adoption de l'*amendement n° 195* de la commission : de coordination (relogement) (p. 6971) ; retrait de l'*amendement n° 17* de M. Canacos et de l'*amendement n° 22* de la commission de la production (p. 6970) ; adoption de l'article L 211-7 du code de l'urbanisme modifié (p. 6971).

Article L 211-8 du code de l'urbanisme (rétrocession du bien préempté) : adoption de l'*amendedment n° 196* et de l'*amendement n° 197* de la commission (nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article) (p. 6971); adoption de l'article (p. 6971).

Après l'Article L 211-8 du code de l'urbanisme : rejet de l'*amendement n° 198* de la commission (limitation aux cessions, aliénation ou concession d'immeubles préemptés) (p. 6974) ; rejet de l'*amendement n° 465* de M. Claudius-Petit (même objet que le précédent) (p. 6974) ; retrait de l'*amendement n° 36* rectifié de M. Dubedout (p. 6972).

M. Galley, ministre (p. 6972) :

Le Gouvernement est hostile à toute limitation des baux à long terme passés par les collectivités locales.

Article L 211-9 du code de l'urbanisme (application des articles précédents dans certaines zones d'habitation) : les *amendements n° 23* de la commission de la production, *n° 120* de M. Dubedout et *n° 199* de la commission n'ont plus d'objet (p. 6974) ; adoption de l'article (p. 6974).

Après l'article L 211-9 du code de l'urbanisme : rejet de l'*amendement n° 466* de M. Claudius-Petit (pouvoir de substitution au profit de l'Etat) (p. 6975).

Article L 211-2 du code de l'urbanisme (suite) : adoption de l'*amendement n° 520* du Gouvernement (conditions de l'exclusion de la préemption de la vente d'un appartement en copropriété) (p. 6976) ; adoption de l'article (p. 6976) ; adoption de l'article 20 du PU modifié (p. 6977).

ART. 21 (décret en Conseil d'Etat, ZUP) : adoption de l'article 21 (p. 6977).

ART. 22 (complète l'article 331-5 du code de l'urbanisme) : l'*amendement n° 24* de la commission de la production n'a plus d'objet (p. 6977) ; adoption de l'article 22 (p. 6977).

ART. 23 (article L 212-2 du code de l'urbanisme, ZAD) ; adoption de l'*amendement n° 200* de la commission (nouvelle rédaction) (p. 6978) ; adoption de l'*amendement n° 333* du Gouvernement (publicité de la création d'une ZAD) (p. 6978) ; retrait de l'*amendement n° 201* de la commission et de l'*amendement n° 469* de M. Claudius-Petit (p. 6978) ; l'*amendement n° 468* de M. Claudius-Petit n'a plus d'objet (p. 6978) ; adoption de l'article 23 modifié (p. 6978).

ART. 24 : réservé ainsi que l'*amendement n° 470 de* M. Claudius-Petit (p. 6979).

Après l'ART. 24 : réserve des *amendements n° 514* de M. Foyer, *n° 443* de M. Claudius-Petit, *n° 340 de M. Dubedout* et *n° 219* de la commission (p. 6980).

ART. 25 (entrée en vigueur des articles 20 à 24) : adoption (p. 6981).

Après l'ART. 25 : *amendement n° 514* de M. Foyer (création d'un comité d'études chargé d'examiner les moyens d'améliorer les interventions foncières des collectivités locales et l'assiette de l'imposition des terrains à bâtir ; rapport avant le 1er juillet 1976) (p. 6980 à 7006) ; rejet du *sous-amendement n° 526* de M. Claudius-Petit (voies et moyens permettant aux collectivités locales d'assurer leurs responsabilités foncières) (p. 7003) ; rejet du *sous-amendement n° 521* de M. Terrenoire (le comité comprendra dix députés et six sénateurs) (p. 7004) ; rejet du *sous-amendement n° 522* de M. Charles Bignon (institution éventuelle d'un impôt foncier moderne) (p. 7005) ; : rejet du *sous-amendement n° 523* de M. Terrenoire (remise du rapport le 31 mars 1976) (p. 7005).

M. Galley, ministre (p. 7001) :

L'institution d'un impôt foncier sous la forme présentée n'est ni réellement révolutionnaire ni effectivement applicable ; ne pas créer chez les petits propriétaires une situation d'inquiétude renouvelée chaque année.

Adoption par scrutin de l'*amendement n° 514* modifié de M. Foyer (p. 7006) ; liste des votants (p. 7007) ; les *amendements nos 431 à 442, 444* et *445* de M. Claudius-Petit, les *amendements nos 213 à 225* de la commission, *n° 409* de M. Simon-Lorière et *nos 339 à 358* de M. Dubedout relatifs au livre foncier et à l'impôt foncier devenus sans objet ne sont pas appelés (p. 7006).

N.B. — Le titre III, retiré par le Gouvernement, fait l'objet du projet de loi n° 1881 (voir Urbanisme 12).

TITRE IV :

Avant l'ART. 85 : adoption de l'*amendement n° 527* de M. Aubert (l'acte déclarant l'utilité publique doit intervenir au plus tard un an après l'enquête) (p. 7040).

ART. 85 (emprise partielle d'une exploitation agricole) : adoption de l'*amendement n° 392* de M. Godon : demande d'emprise totale pour un immeuble bâti (p. 7042).

M. Galley, ministre (p. 7041) :

Rapport du propriétaire et de l'exploitant en cas d'emprise totale.

Adoption de l'*amendement n° 488* du Gouvernement (information de l'exploitant par le propriétaire) (p. 7043) ; adoption d'un *amendement* du Gouvernement relatif au versement des indemnités (p. 7045) ; adoption de l'*amendement n° 302* corrigé de la commission et de M. Charles Bignon (plusieurs expropriations réalisées durant une période de dix ans) (p. 7045) ; adoption de l'*amendement n° 303* corrigé de la commission (bénéfice étendu au conjoint) (p. 7045) ; rejet de l'*amendement n° 483* de M. Gastines (précise la notion de déséquilibre grave) (p. 7042) ; rejet de l'*amendement n° 393* de M. Godon (indemnisation de l'exploitant) (p. 7043) ; retrait de l'*amendement n° 473* de M. Bertrand Denis (p. 7045) ; adoption de l'article 85 modifié (p. 7045).

ART. 86 (propriétaire inconnu) : adoption (p. 7045).

ART. 87 (définition des terrains à bâtir) : adoption de l'*amendement n° 304* de forme de la commission (p. 7045) ; adoption de l'*amendement n° 528* du Gouvernement modifié par le *sous-amendement n° 529* de M. Canacos (nouvelle rédaction de l'article 87 ; proximité immédiate des moyens de viabilisation) (p. 7050) ; rejet du *sous-amendement* de M. Claudius-Petit (capacité des réseaux d'assainissement) (p. 7051) ; l'*amendement n° 305* corrigé de la commission ainsi que les *sous-amendements n^os^ 516* à *519* de M. Masson et de la commission de la production, un *sous-amendement* de M. Gerbet deviennent sans objet (p. 705) ; adoption de l'*amendement n° 531* modifié de M. Foyer (prise en compte des servitudes d'utilité publique existant depuis au moins deux ans) (p. 7058).

M. Galley, ministre (p. 7055) :

Sur l'indemnisation des servitudes.

Retrait de l'*amendement n° 405* de M. Gerbet et de l'*amendement n° 532* du Gouvernement (p. 7057) ; l'*amendement n° 484* de M. de Gastines n'est pas soutenu (p. 7058) ; adoption de l'article 87 modifié (p. 7058).

ART. 88 (prise en compte, par le juge de l'indemnité, des accords passés dans la zone) : adoption du texte commun des *amendements n° 306* de la commission et *n° 26* de la commission de la production purement rédactionnels (p. 7058) ; adoption de l'*amendement n° 29* de la commission de la production (les accords devront intéresser les deux tiers des propriétaires) (p. 7058) ; adoption de l'article 88 modifié (p. 7058).

ART. 89 (l'indemnité est réglée indépendamment des litiges annexes) : adoption de l'*amendement n° 307* rédactionnel de la commission (p. 7059) ; adoption de l'article 89 modifié (p. 7059).

ART. 90 (cession et concession d'immeubles expropriés).

M. Galley, ministre (p. 7059) :

Situation des exploitants agricoles.

Adoption de l'*amendement n° 334* du Gouvernement (p. 7059) ; adoption de l'*amendement n° 335* du Gouvernement (habitat insalubre) (p. 7060) ; retrait de l'*amendement n° 308* de la commission (p. 7060).

ART. 91 (concessions temporaires) : adoption (p. 7060).

ART. 92 (sort des hypothèques) : adoption (p. 7060).

ART. 93 (obligations d'acquisition par la collectivité) : rejet de l'*amendement n° 116* de suppression de M. Dubedout (p. 7061) ; adoption de l'*amendement n° 336* du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier paragraphe) (p. 7061) ; adoption de l'article 93 modifié (p. 7061).

ART. 94 (généralisation du mode de calcul des indemnités par application du régime de l'expropriation) : adoption (p. 7062).

Après l'ART. 94 : adoption de l'*amendement n° 30* de la commission de la production (publicité du rapport d'enquête) (p. 7062).

ART. 24 (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 470* de M. Claudius-Petit (*suite*) : zones de réserves foncières (p. 7063) ; adoption de l'article 24 (p. 7063).

Avant l'ART. 95 : retrait de l'*amendement n° 395* de M. de Poulpiquet : autorisation du conseil municipal pour l'exercice du droit de préemption dans certaines communes (p. 7064 et 7066).

M. Galley, ministre (p. 7064) :

Le Gouvernement n'est pas favorable à la remise en cause du rôle des SAFER.

ART. 95 (dispositions abrogées) : adoption de l'*amendement n° 486* de M. Bécam (maintien de la taxe d'urbanisation votée en 1967) (p. 7068) ; adoption de l'*amendement n° 533* du Gouvernement (bail à construction) (p. 7069) ; retrait de l'*amendement n° 508* de M. Claudius-Petit (bail à construction) (p. 7068) ; adoption de l'article 95 modifié (p. 7069).

ART. 96 (dispositions abrogées) : adoption de l'*amendement n° 524* de la commission et de l'*amendement n° 337* du Gouvernement (p. 7069) ; retrait de l'*amendement n° 309* de la commission des lois (p. 7069).

Après l'ART. 96 : adoption de l'*amendement n° 525* du Gouvernement (non-perception de la taxe locale sur les garages commerciaux) (p. 7069).

ART. 97 (codification législative du code de l'urbanisme) : adoption de l'*amendement n° 364* de suppression du Gouvernement en attendant l'examen du projet de loi n° 1881 (p. 7070) ; l'article est supprimé (p. 7072).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Bégault :* les réformateurs voteront le projet en souhaitant que soit étudiée l'imposition du patrimoine (p. 7070) ;

— *M. Canacos :* le groupe communiste ne votera pas un projet trompe-l'œil (p. 7071) ;

— *M. Alfonsi :* abstention du groupe socialiste (p. 7071) ;

— *M. Labbé :* vote favorable de l'ensemble du groupe UDR (p. 7072) ;

— *M. Gerbet :* vote favorable des républicains indépendants (p. 7073) ;

— *M. Galley :* la nouvelle politique urbaine relèvera vraiment de la responsabilité des collectivités locales (p. 7073).

— ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 7073) ; liste des votants (p. 7082).

DEUXIÈME LECTURE [27 novembre 1975] (p. 9030).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fanton, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles ; Galley, ministre de l'équipement ; Marc Masson, rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges ; Deprez, Gissinger, Pierre Bas, de la Malène, Canacos, Claudius-Petit, Dubedout, Alfonsi, Aubert, Rufenacht, Montagné, Frédéric-Dupont, Gerbet, vice-président de la commission des lois constitutionnelles ; Hamel.*

Réétudier la taxe foncière et la plus-value des terrains à bâtir ; nécessité d'une taxation plus complète des plus-values pour empêcher la création d'un phénomène de rareté (p. 9030) ; considérer le projet comme le point de départ d'une suite de réformes ; prendre les mesures transitoires nécessaires avant l'application du texte (p. 9031).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1[cr] A : adoption (p. 9031).

ART. 1[er] : rejet (p. 9031).

ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 39* de la commission (exception relative à l'exigibilité du versement) (p. 9033) ; retrait de l'*amendement n° 79* de M. Pierre Bas (exception relative à l'exigibilité du versement) (p. 9032) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 9033).

ART. 4 : adoption du texte commun des *amendements n° 80* de la commission et *n° 86* du Gouvernement (amendements de pure forme) (p. 9034) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 9034).

ART. 4 *bis* : adoption (p. 9034).

ART. 5 : adoption de l'*amendement n° 40* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9034) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (p. 9034).

ART. 6 : adoption de l'*amendement n° 41* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9034) ; adoption de l'*amendement n° 42* dela commission (prise en compte pour l'évaluation de la valeur du terrain des estimations faites par la puissance publique) (p. 9035) ; adoption de l'article 6 ainsi modifié (p. 9035).

ART. 7 : rejet de l'*amendement n° 89* de M. Canacos (suppression de la possibilité de reviser le montant donnant lieu à restitution) (p. 9035) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (majoration du montant donnant lieu à restitution) (p. 9035) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 9036).

ART. 8 : (*article L 333-3 du code de l'urbanisme* : adoption de l'*amendement n° 43* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 9036) ; adoption du texte commun des *amendements n° 3* du Gouvernement et *n° 22 rectifié* de la commission de la production et des échanges (affectation du produit des versements dus au titre des densités) (p. 9036) ; rejet de l'*amendement n° 44* de la commission des lois (affectation du produit des versements due au titre des densités) (p. 9037) ; adoption de l'*amendement n° 78* de la commission de la production (affectation du produit des versements dus au titre des densités) (p. 9038) ; l'*amendement n° 45* de la commission des lois devient sans objet (p. 9038) ; adoption du texte proposé pour l'article L 333-3 du code de l'urbanisme (p. 9038).

Article L 333-4 du code de l'urbanisme : adoption de l'*amendement n° 46* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 9038) ; adoption de l'*amendement n° 47* de la commission (affectation du produit des versements dus au titre des densités) (p. 9039); l'*amendement n° 23* de la commission de la production devient sans objet (p. 9039) ; adoption du texte proposé pour l'article L 333-4 du code de l'urbanisme (p. 9039) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (p. 9039).

ART. 8 *bis* : adoption de l'*amendement n° 4* du Gouvernement (affectation des versements opérés par les organismes d'HLM) (p. 9040) ; rejet du *sous-amendement n° 97* de la commission de la production à l'*amendement n° 4* du Gouvernement (complète l'affectation des versements opérés par les organismes d'HLM) (p. 9040) ; l'*amendement n° 50* de la commission des lois devient sans objet (p. 9040) ; adoption de l'*amendement n° 48* de la commission (restitution des sommes dues aux organismes qui les auront versées) (p. 9040) ; retrait de l'*amendement n° 90* de M. Canacos (p. 9040) ; adoption de l'*amendement n° 49* de la commission : *Article L 333-5 du code de l'urbanisme :* attribution des sommes versées au titre d'opérations de rénovation urbaine ou de résorption

de l'habitat insalubre (p. 9040) ; l'*amendement n° 98* de la commission de la production devient sans objet (p. 9040) ; adoption de l'*amendement n° 91* de M. Canacos (conditions d'attribution des sommes versées) (p. 9041) ; l'*amendement n° 24* de la commission de la production devient sans objet (p. 9041) ; l'*amendement n° 85* de la commission des lois devient sans objet (p. 9041) ; adoption de l'article 8 *bis* ainsi modifié (p. 9041).

ART. 8 *ter* : adoption (p. 9041).

ART. 8 *quater* : rejet de l'*amendement n° 20* de M. Charles Bignon (affectation des sommes versées à des travaux de reboisement) (p. 9041) ; l'article 8 *quater* demeure supprimé (p. 9041).

ART. 9 : adoption de l'*amendement n° 5* modifié du Gouvernement (précisions relatives à l'application du texte aux zones d'aménagement) (p. 9043) ; adoption de l'article 9 ainsi modifié (p. 9043).

ART. 9 *bis* : adoption de l'*amendement n° 6* du Gouvernement (appréciation par zone d'aménagement des densités des constructions existantes ou nouvelles) (p. 9043) ; adoption de l'article 9 *bis* ainsi modifié (p. 9043).

ART. 9 *ter* : adoption (p. 9043).

ART. 10 : rejet de l'*amendement n° 25* de la commission de la production (modification rédactionnelle) (p. 9044) ; adoption de l'article 10 (p. 9044).

ART. 11 : adoption (p. 9044).

ART. 12 : adoption (p. 9044).

ART. 13 : adoption de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (conditions de la majoration du montant du versement restitué) (p. 9044) ; l'*amendement n° 92* de M. Canacos devient sans objet (p. 9044) ; adoption de l'article 13 ainsi modifié (p. 9044).

ART. 14 : adoption de l'*amendement n° 8* du Gouvernement (amélioration de la définition des établissements publics ayant compétence en matière d'urbanisme) (p. 9045) ; adoption de l'article 14 ainsi modifié (p. 9045).

ART. 14 *bis* : adoption de l'*amendement* de suppression *n° 9* du Gouvernement (p. 9045) ; l'article 14 *bis* est supprimé (p. 9045) ; l'*amendement n° 51* n'a plus d'objet (p. 9045).

ART. 15 : rejet des *sous-amendements n^os 81* et *82* de la commission des lois à l'*amendement n° 36* du Gouvernement (cas des constructions des zones régies par les lois antérieures à celles du 10 juillet 1970) (p. 9046 et 9047) ; adoption du *sous-amendement n° 83* de la commission des lois à l'*amendement n° 36* (modification rédactionnelle) (p. 9047) ; adoption de l'*amendement n° 36* du Gouvernement (cas de constructions particulières et de zones non encore créées au 1er novembre 1975) (p. 9047) ; retrait de l'*amendement n° 26* de la commission de la production (extension de la portée de l'amendement n° 36) (p. 9046) ; l'*amendement n° 19* de M. Deprez n'a plus d'objet (p. 9047) ; les *amendements n^os 52, 53* et *54* de la commission des lois deviennent sans objet (p. 9047) ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (p. 9047).

ART. 16 : adoption de l'*amendement n° 55* rectifié de la commission des lois (report de l'application des dispositions du chapitre II) (p. 9050) ; retrait de l'*amendement n° 93* de M. Canacos (établissement de mesures transitoires) (p. 9049) ; les *amendements n° 30* de la commission de la production, *n° 87* de M. Montagne, *n° 10* du Gouvernement deviennent sans objet (p. 9050) ; adoption de l'article 16 ainsi modifié (p. 9050).

ART. 17 A : supprimé par le Sénat (p. 9050).

ART. 17 : adoption de l'*amendement n° 56* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 9051) ; adoption de l'*amendement n° 57* de la commission (meilleure information des intéressés) (p. 9051) ; adoption de l'article 17 ainsi modifié (p. 9051).

ART. 18 : adoption de l'*amendement n° 58* de la commission (précisions quant à son application) (p. 9051) ; l'*amendement n° 37* du Gouvernement n'a plus d'objet (p. 9051) ; adoption de l'article 18 ainsi modifié (p. 9051).

ART. 19 : adoption de l'*amendement n° 59* de la commission (harmonisation de l'article avec les dispositions adoptées antérieurement) (p. 9051) ; adoption de l'article 19 ainsi modifié (p. 9051).

ART. 20 : *article L 211-1 du code de l'urbanisme* : adoption de l'*amendement n° 12* du Gouvernement (organismes pouvant créer des zones d'intervention foncière) (p. 9052) ; retrait de l'*amendement n° 50* de la commission (création des zones d'intervention foncière par l'autorité administrative) (p. 9052) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-1 du code de l'urbanisme (p. 9052).

Article L 211-2 du code de l'urbanisme : retrait de l'*amendement n° 62* de la commission (modalités d'acquisition lors de l'exercice du droit de préemption) (p. 9052) ; adoption

du texte proposé pour l'article L 212-2 du code de l'urbanisme (p. 9052).

Article L 211-2 bis *du code de l'urbanisme :* adoption de l'*amendement n° 63* de la commission (précisions relatives à la constitution de réserves foncières) (p. 9053) ; rejet de l'*amendement n° 21* de M. Frédéric-Dupont (favoriser le maintien des garages commerciaux) (p. 9053) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-2 *bis* du code de l'urbanisme (p. 9053).

Article L 211-2 ter *du code de l'urbanisme :* adoption de l'*amendement n° 64* de la commission des lois (dérogations au droit de préemption) (p. 9054) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-2 *ter* du code de l'urbanisme (p. 9054).

Article L 211-4 du code de l'urbanisme : adoption de l'*amendement n° 65* de la commission (organismes pouvant se voir déléguer le droit de préemption) (p. 9054) ; adoption du texte proposé pour l'article L. 211-4 du code de l'urbanisme (p. 9054).

Article L. 211-5 du code de l'urbanisme : rejet de l'*amendement n° 84* de M. Lauriol (institution d'une commission de conciliation) (p. 9054) ; adoption de l'*amendement n° 13* du Gouvernement (montant d'acquisition en cas d'adjudication forcée) (p. 9055) ; réserve de l'*amendement n° 14* du Gouvernement et du texte proposé pour l'article L 211-5 du code de l'urbanisme (p. 9055).

Article L 211-6 du code de l'urbanisme : adoption de l'*amendement n° 68* de la commission des lois (exercice du droit de préemption en cas de désaccord sur le prix) (p. 9055) ; retrait de l'*amendement n° 27* de la commission de la production (exercice du droit de préemption en cas de désaccord sur le prix) (p. 9056) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-6 du code de l'urbanisme (p. 9056).

Article L 211-7 du code de l'urbanisme : adoption de l'*amendement n° 69* de la commission des lois (protection des locataires preneurs ou occupants de bonne foi) (p. 9057); l'*amendement n° 15* du Gouvernement devient sans objet (p. 9057) ; l'*amendement n° 28 rectifié* de M. Masson est satisfait (p. 9057) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-7 du code de l'urbanisme (p. 9057).

Article L 211-8 du code de l'urbanisme : adoption (p. 9057).

Article L 211-8 bis *du code de l'urbanisme :* rejet de l'*amendement* de suppression *n° 94* de M. Canacos (p. 9057) ; adoption de l'*amendement n° 38* du Gouvernement (modification de pure forme) (p. 9057) ; rejet de l'*amendement n° 70* de la commission des lois (suppression des exception aux dispositions de l'article) (p. 9058) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-8 *bis* du code de l'urbanisme (p. 9058).

Article L 211-9 du code de l'urbanisme : adoption de l'*amendement n° 71* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 9058) ; adoption du texte proposé pour l'article L 211-9 du code de l'urbanisme (p. 9058) ; l'article 20 est réservé (p. 9058).

ART. 22 : adoption (p. 9058).

ART. 23 : adoption des *amendements* identiques *n° 72* de la commission des lois et *n° 29* de la commission de la production (application des dispositions de l'article L 211-6 dans le périmètre de la zone d'aménagement différé) (p. 9058) ; adoption de l'article 23 ainsi modifié (p. 9058).

Avant l'ART. 24 *bis* : adoption de l'*amendement n° 16* du Gouvernement (précisions quant à la définition des établissements publics) (p. 9059) ; retrait du *sous-amendement n° 96* de la commission des lois à l'*amendement n° 17* du Gouvernement (suppression du délai de paiement du bien faisant l'objet d'une préemption) (p. 9060) ; adoption de l'*amendement n° 17* du Gouvernement (délai concernant le règlement du prix du bien soumis au droit de préemption) (p. 9060).

ART. 20 (*suite*) : *article L 211-5 du code de l'urbanisme* (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 14* du Gouvernement (caducité du droit de préemption) (p. 9060) ; les *amendements n° 66* et *n° 67* de la commission des lois deviennent sans objet (p. 9060) ; adoption de l'article 20 ainsi modifié (p. 9061).

ART. 24 *bis* : adoption (p. 9061).

ART. 85 A : adoption de l'*amendement n° 73* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 9061) ; adoption de l'article 85 A ainsi modifié (p. 9061).

ART. 85 B : l'*amendement n° 74* de la commission des lois se trouve satisfait (p. 9062) ; adoption de l'*amendement n° 99* du Gouvernement (paiement d'un acompte sur le montant des offres de l'expropriant) (p. 9062) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission de la production (limitation de l'acompte en cas d'offres supérieures aux estimations faites par le service des domaines) (p. 9062) ; retrait de l'*amendement n° 32* de la commission de la production (non prise en compte du versement de l'acompte pour la fixation d'indemnités) (p. 9063) ; adoption de l'article 85 B ainsi modifié (p. 9063).

ART. 85 : adoption de l'*amendement n° 18* du Gouvernement (suppression de l'incorporation du montant de l'indemnité de remploi dans le prix d'acquisition du terrain faisant l'objet d'une réquisition d'emprise totale) (p. 9063) ; adoption de l'article 85 ainsi modifié (p. 9063).

ART. 87 : adoption de l'*amendement n° 33* de la commission de la production (modification rédactionnelle de nature juridique (p. 9063) ; rejet de l'*amendement n° 34* de la commission de la production (existence de réseaux d'eau et d'électricité au droit des terrains à bâtir) (p. 9064) ; rejet de l'*amendement n° 75* de la commission des lois (incorporation des possibilités légales et effectives de construction dans l'évaluation des terrains à bâtir) (p. 9065) ; adoption de l'article 87 ainsi modifié (p. 9065).

ART. 88 : adoption (p. 9065).

ART. 90 : adoption (p. 9065).

ART. 93 : adoption de l'*amendement n° 35* de la commission de la production (précisions concernant la rédaction de l'article) (p. 9065); adoption de l'*amendement n° 76* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 9066) ; adoption de l'article 93 ainsi modifié (p. 9066).

ART. 95 : rejet de l'*amendement n° 77* de la commission des lois (suppression de l'abrogation concernant l'article 61 de la loi n° 67-1253 du 30 décembre 1967 d'orientation foncière) (p. 9066) ; adoption de l'article 95 (p. 9066).

ART. 95 *bis* : adoption (p. 9066).

ART. 95 *ter* : l'*amendement* de suppression *n° 95* de M. Canacos n'a plus d'objet (p. 9066) ; adoption de l'article 95 *ter* (p. 9066).

ART. 95 *quater* : adoption de l'*amendement n° 88* modifié de M. Hamel (conditions d'acquisition en viager par les communes et établissements publics habilités) (p. 9067) ; ce texte devient l'article 95 *quater* (p. 9067).

SECONDE DÉLIBÉRATION DU PROJET DE LOI :

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement rétablissement de l'article 1er (p. 9067).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jean Bernard* (p. 9067, 9068) : le groupe des socialistes et des radicaux de gauche votera contre un projet ambigu et insuffisant ;

— *M. Canacos* (p. 9068) : le groupe communiste votera contre le projet qui créera bien des illusions.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 9068).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [19 décembre 1975] (p. 10092).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Fanton, rapporteur de la commission mixte paritaire, Galley, ministre de l'équipement, Bécam, Canacos, Andrieu.*

EXPLICATIONS DE VOTE :

Dispositions d'application transitoires (p. 10093) ; le texte de l'article 16 favorise les constructeurs au détriment des propriétaires (p. 10093) ; zones d'intervention foncière (p. 10093) ; craintes du rapporteur que les dispositions de la loi soient pour longtemps inapplicables (p. 10093).

Intervention de M. Galley, ministre de l'équipement (p. 10093) :

Rend hommage au travail du Parlement (p. 10094) ; le décret qui définit la « surface développée hors œuvre » paraîtra avant la fin du mois de mars ; sur l'application progressive de la loi ; les opérations engagées après le 1er novembre 1975.

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE : rejet de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (affectation d'une partie de la taxe à la constitution d'espaces verts en région parisienne) (p. 10097) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (intervention conjointe du conseil municipal et de l'autorité administrative pour la création des ZIF dans les communes de moins de 10.000 habitants) (p. 10098) ; adoption de l'*amendement n° 3* du Gouvernement (situation des locataires d'immeubles acquis par la voie de la préemption) (p. 10098).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Ralite et Andrieu* (p. 10098) : vote hostile des groupes communiste et socialiste.

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire modifié (p. 10098).

11. — PROPOSITION DE LOI n° 1662 TENDANT A MODÉRER LA DENSITÉ DE CONSTRUCTION DANS LES GRANDES VILLES ET A ORGANISER LE TRANS-

FERT DES DROITS A CONSTRUIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 mai 1975 par M. Mesmin (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

12. — PROJET DE LOI n° 1881 PORTANT RÉFORME DE L'URBANISME, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 3 octobre 1975 par M. Marc Masson, n° 1893 ; adoption le 14 avril 1976. — Projet de loi n° 452.

Transmis au Sénat le 22 avril 1976, n° 260 (année 1975-1976) (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 12 mai 1976 par M. Michel Chauty, n° 292 (année 1975-1976) ; avis le 12 mai 1976 par M. Michel Miroudot, n° 298 (année 1975-1976) ; avis le 12 mai 1976 par M. Paul Illet, n° 299 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 21 mai 1976. — Projet de loi n° 140 (année 1975-1976).

Transmis à l'Assemblée nationale le 25 mai 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2320 ; rapport le 16 juin 1976 par M. Marc Masson, n° 2396 ; adoption le 23 novembre 1976. — Projet de loi n° 556.

Transmis au Sénat le 24 novembre 1976 (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 77 (année 1976-1977) ; rapport le 6 décembre 1976 par M. Michel Chauty, n° 112 (année 1976-1977) ; adoption avec modifications le 13 décembre 1976. — Projet de loi n° 30 (année 1976-1977).

Transmis à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1976 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 2689 ; demande de commission mixte paritaire le 13 décembre 1976 ; rapport le 17 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Marc Masson, n° 2721 ; adoption définitive le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 615.

Au Sénat, rapport le 18 décembre 1976 au nom de la commission mixte paritaire par M. Chauty, n° 180 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 18 décembre 1976. — Projet de loi n° 69 (année 1976-1977).

Loi n° 76-1285 du 31 décembre 1976, publiée au *J.O.* du 1er janvier 1977 (p. 4).

PREMIÈRE LECTURE : [6 avril 1976] (p. 1380) ; [7 avril 1976] (p. 1448, 1466) ; [8 avril 1976] (p. 1488, 1506) ; [13 avril 1976] (p. 1633, 1656) ; [14 avril 1976] (p. 1719, 1739).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Voir DISCUSSION GÉNÉRALE COMMUNE A URBANISME 10.

ORATEURS : *MM. Masson, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Galley, ministre de l'équipement, Dubedout, Brocard, Claudius-Petit, Palewski, Canacos, Fanton, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

Apporter au code de l'urbanisme les modifications rendues nécessaires par l'évolution de la vie sociale ; mieux protéger le cadre de vie et l'environnement ; chercher à simplifier et harmoniser les procédures existantes (p. 1381).

Intervention de M. Galley, ministre de l'équipement :

L'application de la loi foncière au 1er avril 1976 (p. 1381) ; la sauvegarde des campagnes ; la protection des quartiers anciens (p. 1382) ; l'unité et la continuité du droit de l'urbanisme ; l'information et la participation des citoyens ; l'équilibre entre le citoyen et l'administré (p. 1383).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'impôt foncier (p. 1384) ; la hausse des prix des terres agricoles (p. 1384, 1386) ; le transfert des COS (p. 1384, 1386, 1389) ; la réalisation des POS par les communes (p. 1388, 1389) ; la spéculation (p. 1384, 1388) ; la ségrégation urbaine (p. 1384, 1386) ; les centres historiques (p. 1384, 1387, 1388) ; le droit des associations de se porter partie civile (p. 1385, 1388) ; l'insuffisance des moyens financiers de la politique de l'urbanisme (p. 1385) ; les ZAC (p. 1387) ; les ZIF (p. 1387) ; le permis de construire (p. 1387) ; le rapport Barton (p. 1387).

DISCUSSION DES ARTICLES [7 avril 1976] (p. 1449).

ORATEURS : *M. Galley, ministre de l'équipement, Masson, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Fanton, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, Claudius-Petit, Besson, Dubedout, Gouhier, Mesmin, Canacos, Bertrand Denis, Glon, Jans, de Poulpiquet, Longequeue, Hamel, Mario Bénard, Aubert, Ribes, Lauriol, vice-président de la commission des lois, Brocard, Ligot, Fouchier, président de la commission de la production et des échanges, Bernard, Antoune, Julia, Icart, Jean-Paul Palewski, Debré, Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, Frédéric-Dupont, Dousset, de la*

Malène, Briane, Rolland, Olivier Guichard, Maurice Cornette, Carpentier, Valleix.

ART. 1er : *article L 110-1 du code de l'urbanisme* (application et délais d'application des règles générales) (p. 1449) ; adoption de l'*amendement n° 278* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1449) ; rejet de l'*amendement n° 79* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1450) ; adoption de l'*amendement n° 5* de la commission de la production (application des règles générales sur les territoires couverts par les POS) (p. 1450) ; retrait de l'*amendement n° 80* de la commission des lois (p. 1450) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 1450).

Après l'ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 379* du Gouvernement : *article L 111-5 du code de l'urbanisme* (fixation par le Conseil d'Etat du régime de publicité de la division des terrains) (p. 1450).

ART. 2 : *article L 110-1 du code de l'urbanisme* (conditions de raccordements des bâtiments aux réseaux d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone) (p. 1450) ; adoption de l'*amendement n° 280* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1451) ; retrait de l'*amendement* de suppression *n° 253* de M. Claudius-Petit (p. 1451) ; adoption de l'*amendement n° 81* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 1451) ; l'article 2, ainsi modifié, est adopté.

Après l'ART. 2 : retrait de l'*amendement n° 345* de M. Besson (correctifs relatifs au plafond légal de densité) (p. 1451) ; réserve de l'*amendement n° 346* de M. Besson (p. 1452).

ART. 3 : *article L 110-6 à L 110-9 du code de l'urbanisme* (conditions et application de la décision administrative du sursis à statuer aux demandes d'autorisation des travaux) (p. 1452, 1453) : adoption du *sous-amendement n° 169 rectifié* de la commission à l'*amendement n° 82* (modification du placement de l'article L 421-4) (p. 1454) ; adoption de l'*amendement n° 82* de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article 3) (p. 1454) ; l'*amendement n° 258 rectifié* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 3) ; devient sans objet (p. 1454) ; l'*amendement n° 82 rectifié* devient l'article 3 (p. 1454).

ART. 4 (abrogation de dispositions du code de l'urbanisme) : l'*amendement n° 83* de la commission des lois n'a plus d'objet (p. 1454) ; l'article 4 est adopté (p. 1454).

Avant l'ART. 5 : rejet de l'*amendement n° 333* de M. Gouhier (conditions de présentation des POS en vue de l'information et de la consultation des populations concernées) (p. 1455) ; rejet de l'*amendement n° 220* de M. Mesmin (représentation des associations de sauvegarde de l'environnement dans les commissions chargées d'élaborer les POS et les SDAU (schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme) (p. 1455) ; adoption de l'*amendement n° 217* de M. Bertrand Denis (participation des chambres de commerce et d'industrie des chambres de métiers et des chambres d'agriculture) (p. 1457) ; l'*amendement n° 329* de M. Glon (participation des chambres d'agriculture, devient sans objet) (p. 1457).

ART. 5 : *article L 123-1 du code de l'urbanisme* (contenu des plans d'occupation des sols) (p. 1458) : adoption de l'*amendement n° 7* de la commission de la production (respect par les POS des structures agricoles) (p. 1458) ; adoption de l'*amendement n° 84* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1458) ; rejet de l'*amendement n° 281* du Gouvernement (conditions d'inopposabilité des COS dans la limite de la reconstitution des bâtiments existants) (p. 1459) ; adoption de l'*amendement n° 282* du Gouvernement (application des COS aux reconstitutions) (p. 1460) ; adoption de l'*amendement n° 319* de M. Mesmin (prise en compte des impératifs écologiques dans la constitution des COS) (p. 1460) ; adoption de l'*amendement n° 330* de M. Masson (protection des terrains cultivés en zones urbaines) (p. 1461) ; réserve des autres amendements à l'article 5 et du vote de l'article (p. 1461).

ART. 6 : *article L 123-1 du code de l'urbanisme* (dérogations aux règles et servitudes définies par le POS) (p. 1461) : rejet de l'*amendement n° 204* de M. de Poulpiquet (précisions d'ordre rédactionnel) (p. 1461) ; retrait de l'*amendement n° 326* de M. Longequeue (opposition aux dérogations abusives) (p. 1463) ; retrait de l'*amendement n° 327* de M. Dubedout (précisions relatives aux dérogations) (p. 1463) ; retrait de l'*amendement n° 56* de M. Dubedout (précisions relatives aux dérogations) (p. 1463) ; retrait des *amendements n°s 273* de M. Mario Bénard (précisions relatives aux dérogations) (p. 1464) et *254* de M. Claudius-Petit (précisions relatives aux dérogations) (p. 1464) ; retrait de l'*amendement n° 352* de M. Poulpiquet (p. 1465) ; l'article 6, ainsi modifié, est adopté (p. 1465).

Après l'ART. 6 : les *amendements* après l'article 6 et les *amendements* portant sur le 8° de l'article 5 sont réservés (p. 1465).

ART. 7 : l'article 7 est réservé (p. 1465).

ART. 8 (abrogation des dispositions des articles L 123-2, L 124-3 et L 124-4 du code de l'urbanisme) (p. 1467) : retrait de l'*amen-*

dement n° 257 rectifié de M. Aubert (suppression de l'abrogation des dispositions de l'article L 123-2) (p. 1468) ; l'article 8 est adopté (p. 1468).

ART. 9 : *article L 123-4 du code de l'urbanisme* (règles applicables en matière de modification des POS) (p. 1468) : retrait de l'*amendement n° 208* de M. Ribes (maintien de la procédure actuelle de révision des POS (p. 1470) ; retrait de l'*amendement n° 209* de M. Ribes (p. 1470) ; adoption de l'*amendement n° 198* du Gouvernement (précisions relatives à l'effet de l'interdiction de dérogations prévues à l'article 6 du projet) ; rejet de l'*amendement n° 88* de la commission des lois (application des dispositions prévues par la présente loi aux modifications des POS intervenues avant sa promulgation) (p. 1470) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 1471).

ART. 10 : *article L 123-6 du code de l'urbanisme* (régime des dérogations au POS dans le périmètre des ZAC) (p. 1471) : rejet de l'*amendement n° 219* de M. Claudius-Petit (suppression des ZAC) (p. 1472) ; adoption du *sous-amendement n° 285* du Gouvernement à *l'amendement n° 89* (alignement de la ZAC sur le droit commun) (p. 1473) ; adoption de l'*amendement n° 89* de la commission des lois (définition des ZAC) (p. 1473) ; les *amendements n^os 286* du Gouvernement, *90* et *91* de la commission, ainsi que les *sous-amendements n^os 173, 174* et *175* de la commission sont réservés (p. 1475) ; l'*amendement n° 180* du Gouvernement et les *sous-amendements n^os 264* et *265 rectifiés* de M. Masson sont également réservés (p. 1475) ; l'article 10 est réservé (p. 1475).

ART. 11 : *article L 123-9 du code de l'urbanisme* (exercice du droit de délaissement au profit des propriétaires) (p. 1475) : adoption de l'*amendement n° 71* de M. Dubedout (allongement du délai relatif à l'exercice du droit de délaissement) (p. 1476) ; les *amendements n^os 192* et *196* deviennent sans objet (p. 1476) ; retrait de l'*amendement n° 234* de M. Claudius-Petit (p. 1476).

ART. 11 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 314* corrigé de M. Lauriol (versement d'une indemnité de remploi au propriétaire) (p. 1490) ; les *amendements* identiques *n^os 335* de M. Bouvard et *353* de M. de Poulpiquet deviennent sans objet (p. 1490) ; adoption du texte commun des *amendements n^os 313 rectifié* de M. Lauriol, *336 corrigé* de M. Bouvard et *354* de M. de Poulpiquet (cessation d'opposabilité de la réserve aux tiers) (p. 1491) ; rejet de l'*amendement n° 235* de M. Claudius-Petit (rétrocession du bien au propriétaire à la fin du délai d'opposabilité du plan d'occupation du sol) (p. 1492) ; l'*amendement n° 93* de la commission des lois devient sans objet (p. 1492) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 1492).

ART. 10 (*suite*) : retrait des *amendements n^os 86* et *91 rectifiés* de la commission des lois (p. 1493) ; les *sous-amendements n^os 173, 174* et *175* de la commission deviennent sans objet (p. 1493) ; adoption de l'*amendement n° 286* du Gouvernement (incorporation aux POS des règles d'urbanisme incluses dans les cahiers des charges de concession ou de cession des terrains) (p. 1493) ; retrait du *sous-amendement n° 265 rectifié* de M. Masson à l'*amendement n° 180* (p. 1494) ; rejet du *sous-amendement n° 373* de la commission ds lois à l'*amendement n° 180* (report de la création des ZAC jusqu'à la publication des POS) (p. 1494) ; adoption de l'*amendement n° 180* du Gouvernement (dispositions relatives à la création des ZAC) (p. 1494) ; l'article 10, ainsi modifié, est adopté (p. 1494).

Après l'ART. 6 (*suite*) : adoption du *sous-amendement n° 170* de la commission à l'*amendement n° 86* (modification rédactionnelle) (p. 1500) ; retrait du *sous-amendement n° 366* de M. de Poulpiquet à l'*amendement n° 86* (p. 1500) ; rejet du *sous-amendement n° 368* de M. Mesmin à l'*amendement n° 86* (transfert de COS dans le périmètre d'agglomération de la commune) (p. 1500) ; rejet du *sous-amendement n° 367* de M. de Poulpiquet à l'*amendement n° 86* (transfert de COS dans les zones classées constructibles par les municipalités) (p. 1500) ; retrait des *sous-amendements n^os 370* de M. Mesmin, *274* de M. Mario Bénard et *172* de M. Masson à l'*amendement n° 86* (p. 1500, 1501) ; adoption d'un *sous-amendement n° 371* de M. Mesmin à l'*amendement n° 86* (prise en compte des intérêts écologiques dans la création des zones protégées) (p. 1501) ; rejet de l'*amendement n° 86* modifié de la commission (transfert de COS) (p. 1501) ; adoption de l'*amendement n° 178 corrigé* du Gouvernement (transfert de COS) (p. 1501) ; l'*amendement n° 211* de M. Commenay n'est pas soutenu (p. 1503).

ART. 5 (*suite*) : adoption du texte commun des *amendements n^os 3* de M. Dubedout, *85* de la commission, *218* de M. Claudius-Petit et *312* de M. Lauriol, précédemment réservés (suppression du dernier alinéa relatif au transfert de COS) (p. 1503) ; les autres amendements se rattachant à l'article 5, précédemment réservés, deviennent sans objet (p. 1503) ; l'article 5, ainsi modifié, est adopté (p. 1503).

ART. 7 : *article L 332-1 du code de l'urbanisme* (modification de la participation du propriétaire en cas de dépassement du COS) (p. 1506) : rejet de l'*amendement n° 57* de

M. Dubedout (suppression du système de transfert du COS) (p. 1506) ; adoption de l'*amendement n° 10* de la commission de la production (modification rédactionnelle) (p. 1507) ; l'*amendement n° 58* de M. Dubedout n'a plus d'objet (p. 1507) ; adoption du texte commun des *amendements n^os^ 179 corrigé* du Gouvernement et *350* de la commission des lois (harmonisation des textes) (p. 1507) ; retrait de l'*amendement n° 283* du Gouvernement (p. 1507) ; l'article 7, ainsi modifié, est adopté (p. 1507).

ART. 12 : *article L 124-1 du code de l'urbanisme* (projets d'aménagement des plans d'urbanisme auxquels sont applicables les dispositions) (p. 1507) : adoption de l'*amendement n° 94* de la commission (nouvelle rédaction de l'article) (p. 1507) ; l'amendement n° 94 devient l'article 12 (p. 1507).

ART. 13 : *article L 124-2 du code de l'urbanisme* (modification de l'application des dispositions relatives aux plans d'occupation des sols) (p. 1507) : adoption de l'*amendement n° 95* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1508) ; adoption de l'*amendement n° 302* de M. Ligot (report d'une année de la publication de nouveaux COS) (p. 1509) ; l'article 13, ainsi modifié, est adopté (p. 1509).

ART. 14 : *article L 317-4, L 318-6, L 331-1, L 332-1, L 423-1, L 423-4 du code de l'urbanisme* (harmonisation de ces articles avec des dispositions précédemment adoptées) (p. 1509) : adoption de l'*amendement n° 236* de M. Claudius-Petit (suppression des articles relatifs à la mise en demeure de construire) (p. 1509) ; adoption de l'*amendement n° 96* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 1509) ; adoption du texte commun des *amendements n^os^ 11* de la commission et *97* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1510) ; adoption de l'*amendement n° 98* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1510) ; adoption de l'article 14, ainsi modifié (p. 1510).

ART. 15 : l'article 15 ainsi que les amendements après l'article 15 sont réservés (p. 1510).

ART. 16 : *articles L 313-3 et L 313-4 du code de l'urbanisme* (conditions de réalisation des opérations de restauration) (p. 1510) ; l'article 16 est adopté (p. 1510).

ART. 17 : *article L 313-13 du code de l'urbanisme* (subventions des restaurations immobilières) (p. 1510) : adoption de l'*amendement n° 104* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1510) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 1510).

Après l'ART. 17 : réserve de l'*amendement n° 159* de M. Debré (p. 1511) ; adoption de l'*amendement n° 287* du Gouvernement (art. L 315-1 du code de l'urbanisme : mise en œuvre par voie réglementaire d'une réforme de la législation sur les lotissements) (p. 1511) ; adoption de l'*amendement n° 263* du Gouvernement (art. L 315-4 du code de l'urbanisme : notification de l'ouverture de l'enquête publique) (p. 1511) ; adoption de l'*amendement n° 288* du Gouvernement (art. L 315-7 du code de l'urbanisme : déclaration d'utilité publique d'une opération incompatible avec les prescriptions du COS en cas de lotissement) (p. 1512) ; retrait de l'*amendement n° 275 rectifié* de M. Mario Bénard (p. 1514) ; adoption de l'*amendement n° 355* de M. Baudouin (art. L 332-6 du code de l'urbnaisme : régime des contributions à la construction de parcs de stationnement) (p. 1514).

ART. 18 : *articles L 130-2, L 130-3, L 130-4 du code de l'urbanisme* (dispositions relatives aux parcs boisés) (p. 1514) : rejet de l'*amendement n° 207* de M. Antoune (art. L 130-1 du code de l'urbanisme : constructions dans les zones rurales boisées) (p. 1514) ; rejet du *sous-amendement n° 212* de M. d'Aillières à l'*amendement n° 105* (fixation par décret des règles de sylviculture) (p. 1516) ; adoption de l'*amendement n° 105* de la commission des lois (coupe des arbres sans autorisation spéciale) (p. 1516) ; l'*amendement n° 182* du Gouvernement et le *sous-amendement n° 309* de M. Bertrand Denis à l'*amendement n° 182* n'ont plus d'objet (p. 1516) ; retrait de l'*amendement n° 16* de la commission (p. 1515) ; rejet du *sous-amendement n° 322* de M. Icart à l'*amendement n° 157* (obligation de reconstitution du site après exploitation de carrières) (p. 1518) ; rejet de l'*amendement n° 157* de M. Julia (autorisation sous contrôle d'ouverture de carrières) (p. 1518) ; rejet d'un *amendement* de M. Mario Bénard (art. L 130-2 du code de l'urbanisme : suppression de la possibilité offerte au propriétaire d'une forêt de construire sur 10 % de sa superficie) (p. 1519) ; rejet de l'*amendement n° 276 rectifié* de M. Mario Bénard (art. L 130-2 du code de l'urbanisme : extension à l'ensemble des zones protégées des dispositions de l'article L 130-2, premier alinéa) (p. 1519) ; rejet de l'*amendement n° 342* de M. Mario Bénard (assouplissement des conditions d'application de l'article L 130-2) (p. 1519) ; adoption de l'*amendement n° 106* modifié de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1520) ; l'*amendement n° 361* de la commission devient sans objet (p. 1520) ; adoption de l'*amendement n° 107* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1520) ; retrait de l'*amendement n° 197* de M. Antoune (rec-

tification des plans d'urbanisme) (p. 1520) ; l'article 18, ainsi modifié, est adopté (p. 1520).

ART. 15 (*suite*) : *art. L 313-1, L 313-2, L 313-15 du code de l'urbanisme* (rapprochement du régime des plans de sauvegarde et de mise en valeur de celui des plans d'occupation des sols) (p. 1633) ; retrait des *amendements* de suppression *n*os *199* de M. Mesmin, *210* de M. Debré (p. 1633) ; retrait des *amendements* de suppression *n*os *303, 304, 305* et *357* de M. Frédéric-Dupont (p. 1634) ; retrait de l'*amendement n° 200* de M. Mesmin (p. 1634); adoption de l'*amendement n° 380* du Gouvernement (harmonisation des dispositions de l'article avec celles précédemment adoptées) (p. 1635) ; les *amendements n*os *75* et *76* de M. Palewski sont satisfaits (p. 1635) ; adoption de l'*amendement n° 306* de M. Frédéric-Dupont (établissement des plans de sauvegarde dans un délai de trois ans après la date où auront été délimités des secteurs sauvegardés (p. 1635) ; rejet du *sous-amendement n° 222* de M. Frédéric-Dupont à l'*amendement n° 14* (consultation de la commission des sites) (p. 1638) ; retrait de l'*amendement n° 14* de la commission (consultation de l'architecte des bâtiments de France et de l'architecte chargé d'élaborer le plan permanent de sauvegarde lors de l'octroi de toutes décisions de construire ou de démolir d'un secteur sauvegardé) (p. 1638) ; rejet de l'*amendement n° 14* de la commission repris par M. Frédéric-Dupont (p. 1638) ; rejet de l'*amendement n° 307 rectifié* de M. Frédéric-Dupont (délivrance du permis de démolir après que le permis de construire correspondant soit devenu définitif) (p. 1638) ; retrait de l'*amendement n° 316 rectifié* de M. Frédéric-Dupont (allongement du délai maximum de validité du sursis à statuer) (p. 1639) ; retrait de l'*amendement n° 15* de la commission (délai de validité du sursis à statuer) (p. 1639) ; rejet de l'*amendement n° 102* de la commission des lois (application du droit commun au délai de validité du sursis à statuer) (p. 1639) ; adoption de l'*amendemetn n° 77* de M. Palewski (modification rédactionnelle) (p. 1639) ; rejet des *amendements* identiques *n*os *103* de la commission des lois et *237* de M. Claudius-Petit (entrée en vigueur immédiate des dispositions de l'article) (p. 1639) ; l'article 15 ainsi modifié, est adopté (p. 1640).

Après l'ART. 15 : les *amendements n*os *358, 359, 360* et *317* de M. Frédéric-Dupont deviennent sans objet (p. 1640).

ART. 16, 17, 18 : ces articles ont été examinés précédemment (p. 1640).

Après l'ART. 18 : rejet de l'*amendement n° 201* de M. Mesmin (exclusion des constructions d'endigages) (p. 1640) ; rejet de l'*amendement n° 252* de M. Icart (obligation faite au constructeur qui abat des arbres d'en replanter un nombre double) (p. 1641).

Avant l'ART. 19 : retrait de l'*amendement n° 69* de la commission (droit de préemption tions à usage d'habitation des concessions des départements à l'intérieur des périmètres sensibles) (p. 1641).

ART. 19 : *article L 142-1 du code de l'urbanisme* (substitution des communes au département de l'exercice du droit de préemption à l'intérieur des périmètres sensibles) (p. 1641) : adoption de l'*amendement n° 108* de la commission des lois (consultation des conseils municipaux des communes concernées) (p. 1641) ; adoption de l'*amendement n° 183* du Gouvernement (impossibilité de substitution de la commune au département en cas de compétence du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres) (p. 1641) ; l'*amendement n° 238* de M. Claudius-Petit devient sans objet (p. 1641) ; adoption du *sous-amendement n° 289* du Gouvernement à l'*amendement n° 109* (modification de pure forme) (p. 1642) ; adoption de l'*amendement n° 109* de la commission des lois (conditions de la rétrocession des biens préemptés dans les périmètres sensibles) (p. 1642) ; retrait de l'*amendement n° 202* de M. Mesmin (substitution du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres au département dans l'exercice du droit de préemption) (p. 1642) ; l'article 19, ainsi modifié, est adopté (p. 1642).

ART. 20 : *article L 142-2 du code de l'urbanisme* (institution d'une taxe départementale d'espaces verts) (p. 1642) : adoption de l'*amendement n° 17* de la commission (extension du domaine d'utilisation de la taxe) (p. 1642) ; adoption de l'*amendement n° 110* de la commission des lois (précisions relatives aux bâtiments inclus dans le champ d'application de la taxe) (p. 1642) ; retrait de l'*amendement n° 2* de M. Barbet (p. 1643) ; rejet par scrutin de l'*amendement n° 70* de la commission (exemption de la taxe des propriétaires d'une habitation familiale modeste) (p. 1643) ; liste des votants (p. 1652, 1653) ; rejet de l'*amendement n° 255* de M. Claudius-Petit (diminution du taux de la taxe) (p. 1643) ; l'article 20 n'est pas adopté (p. 1643).

ART. 21 : *article L 142-3 du code de l'urbanisme* (pouvoirs du préfet dans les périmètres sensibles) (p. 1644) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 18* de la commission (consultation pour avis conforme du conseil municipal) (p. 1644) ; liste des votants

(p. 1653, 1654) ; retrait de l'*amendement n° 19* de la commission (recours préalable à la décision du préfet à une enquête publique) (p. 1644) ; adoption de l'*amendement n° 239* de M. Claudius-Petit (possibilité offerte au préfet d'interdire la démolition de certaines constructions) (p. 1644) ; adoption de l'*amendement n° 184* du Gouvernement (interdiction au préfet de prohiber l'exécution des travaux visant à l'amélioration des exploitations agricoles) (p. 1645) ; retrait de l'*amendement n° 20* de la commission (p. 1645) ; adoption de l'*amendement n° 290* du Gouvernement (cessation de l'application des dispositions de l'article en cas de création d'une zone de protection des payssages) (p. 1645) ; l'article 21, ainsi modifié, est adopté (p. 1645).

ART. 22 : *article L 142-4 du code de l'urbanisme* (délais de délimitation des périmètres sensibles) (p. 1645) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 270* de la commission (p. 1645) ; adoption du *sous-amendement n° 362 rectifié* de la commission à l'*amendement n° 256* (modification rédactionnelle) (p. 1645) ; adoption de l'*amendement n° 256* de M. Claudius-Petit (délimitation du périmètre sensible à titre provisoire par le préfet à défaut de délibération du conseil général) (p. 1645) ; l'article 22, ainsi modifié, est adopté (p. 1645).

ART. 23 : *article L 142-5 du code de l'urbanisme* (fixation des conditions d'application du chapitre relatif aux périmètres sensibles) (p. 1645) : adoption de l'*amendement n° 111* de la commission des lois (modification de la numérotation d'un article) (p. 1646) ; l'article 23, ainsi modifié, est adopté (p. 1646).

ART. 24 (mesures transitoires concernant l'application des dispositions relatives aux périmètres sensibles et à la taxe départementale d'espaces verts) (p. 1646) : rejet de l'*amendement n° 112* de la commission des lois (intitulé du chaptire II du titre VI) (p. 1646) ; rejet de l'*amendement n° 113* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1646) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission de la production (modification de pure forme) (p. 1646) ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission de la production (modification rédactionnelle) (p. 1646) ; l'article 24, ainsi modifié, est adopté (p. 1647).

ART. 25 . *article L 143-1 du code de l'urbanisme* (régime des zones de protection des paysages) (p. 1647) : adoption de l'*amendement n° 331* de M. Briane (nouvelle rédaction visant à harmoniser le code de l'urabnisme et le code rural) (p. 1648) ; le texte de l'*amendement n° 33* devient l'article 25 (p. 1648) ; les autres amendements deviennent sans objet (p. 1648).

Après l'ART. 25 : rejet de l'*amendement n° 318* de M. Gouhier (article L 143-3 du code de l'urbanisme : assimilation du régime des jardins familiaux à celui des espaces verts) (p. 1648).

ART. 26 (extension du champ d'application des sanctions réprimant les infractions aux règles d'utilisation des sols) (p. 1648) ; adoption de l'*amendement n° 381* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1649) ; l'article 26, ainsi modifié, est adopté (p. 1649).

ART. 27 : *article L 160-2 du code de l'urbanisme* (secret professionnel des techniciens urbanistes) ; *article L 160-3 du code de l'urbanisme* (infractions aux dispositions réglementant le régime des établissements dangereux, insalubres ou incommodes) ; *article L 160-5 du code de l'urbanisme* (harmonisation du texte avec les dispositions précédemment adoptées) (p. 1649) : adoption de l'*amendement n° 116* de la commission des lois (extension du champ d'application de l'obligation du secret professionnel) (p. 1649) ; adoption de l'*amendement n° 186* du Gouvernement (prise en compte des dispositions législatives à venir) (p. 1649) ; l'article 27, ainsi modifié, est adopté (p. 1649).

ART. 28 : *premier alinéa de l'article L 160-4 du code de l'urbanisme* (constatation des infractions aux dispositions relatives aux espaces boisés par les fonctionnaires de l'administration des eaux et forêts) (p. 1649) : adoption de l'*amendement n° 293* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 1649) ; l'article 28, ainsi modifié, est adopté (p. 1649).

ART. 29 : *article L 123-10 du code de l'urbanisme* (publicité des servitudes affectant l'utilisation du sol) (p. 1649) : retrait de l'*amendement* de suppression *n° 78* de M. Palewski (p. 1650) ; adoption de l'*amendement n° 117* de la commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) (p. 1651) ; retraits des *amendements n°s 25* et *26* de la commission de la production (p. 1651) ; le texte de l'*amendement n° 117* devient l'article 29 (p. 1651).

Après l'ART. 29 : adoption de l'*amendement n° 294* du Gouvernement (article L 123-11 et L 123-12 du code de l'urbanisme : incorporation dans les plans d'occupation des sols des clauses réglementaires des cahiers des charges de cession et de concession dans les ZUP (les zones d'habitation et les zones industrielles) (p. 1651).

ART. 30 : *article L 313-12 et L 480-1 du code de l'urbanisme* (actualisation de la liste des personnes habilitées à constater les infractions) (p. 1657) ; rejet de l'*amendement n° 118* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1657) ; retrait de l'*amendement n° 119* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1657) ; rejet de l'*amendement n° 27* de la commission (renforcement du contrôle de l'administration en matière de règles d'urbanisme) (p. 1658) ; l'article 30 est adopté (p. 1658).

ART. 31 (modification du montant des amendes et astreintes prévues en cas d'infraction à la réglementation relative aux lotissements) (p. 1658) : adoption du texte commun des *amendements n°s 187* du Gouvernement et *162* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1658) ; l'article 31, ainsi modifié, est adopté (p. 1658).

ART. 32 : *premier alinéa de l'article L 460-1 du code de l'urbanisme* (fixation à trois ans du délai d'exercice par l'administration du droit de visite) (p. 1658) : retrait des *amendements* de suppression *n°s 28* de la commission et *120* de la commission des lois (p. 1660) ; adoption du *sous-amendement n° 259* de la commission à l'*amendement n° 188* (fixation du délai de droit de visite à deux ans) (p. 1660) ; adoption de l'*amendement n° 188* du Gouvernement (exercice du droit de visite, communication des documents techniques) (p. 1660) ; l'*amendement n° 188* devient l'article 32 (p. 1660).

ART. 33 : *article L 480-1 du code de l'urbanisme* (constatation des infractions par l'autorité administrative) (p. 1660) : adoption de l'*amendement n° 189* du Gouvernement (nature des infractions) (p. 1661) ; retrait de l'*amendement n° 29* de la commission de la production) (p. 1661) ; l'article 33, ainsi modifié, est adopté (p. 1661).

ART. 34 : réserve de l'article (p. 1661).

ART. 35 : *neuvième alinéa de l'article L 480-2 du code de l'urbanisme* (pouvoirs de l'autorité administrative en matière d'interruption de travaux) (p. 1661) ; adoption de l'article (p. 1661).

ART. 36 : *titre VII du livre IV du code de l'urbanisme* (modification du montant des amendes et des astreintes prévues en cas d'inobservation des décisions judiciaires et administratives) (p. 1661) : adoption de l'*amendement n° 163* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 1661) ; l'article 36, ainsi modifié, est adopté (p. 1661).

ART. 37 : réserve de l'article (p. 1661).

ART. 38 : *article L 480-13 du code de l'urbanisme* (subordination des condamnations des propriétaires de constructions à l'annulation préalable du permis de construire ou à la constatation de son illégalité par la juridiction administrative) (p. 1661) : retrait de l'*amendement n° 308* rectifié de M. Frédéric-Dupont ; élargissement des conditions d'application de l'article (p. 1662) ; rejet de l'*amendement n° 125* de la commission des lois : supprimer la référence au tribunal judiciaire (p. 1663) ; adoption de l'*amendement n° 33* de la commission de la production : élargissement de la portée de l'article (p. 1663) ; l'article 38, ainsi modifié, est adopté (p. 1663).

Après l'ART. 38 : adoption de l'*amendement n° 323* de M. Dubedout (institution d'une servitude de passage public sur les parcelles situées le long du littoral) (p. 1664).

Avant l'ART. 39 : adoption de l'*amendement n° 295* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'intitulé du chapitre) (p. 1664) ; adoption de l'*amendement n° 343* corrigé de M. Claudius-Petit (élargissement de la liste des organismes bénéficiaires du droit de préemption dans les zones d'aménagement différé) (p. 1665).

ART. 39 : *article L 212-7 du code de l'urbanisme* (exercice du droit de rétrocession dans les ZAD) (p. 1665) : rejet de l'amendement n° 34 corrigé de la commission (suppression de la référence aux ZUP (p. 1665) ; rejet de l'*amendement n° 126* de la commission des lois (modification rédactionnelle) (p. 1665) ; adoption des *amendements n°s 35* et *36* de la commission (droit de rétrocession des ayant cause des propriétaires lors de la transformation d'un périmètre provisoire de ZAD en ZAD définitive) (p. 1665) ; adoption de l'*amendement n° 190* du Gouvernement : unification des règles applicables (p. 1666) ; l'article 39, ainsi modifié, est adopté (p. 1666).

ART. 40 : *article L 214-1 du code de l'urbanisme* (délais de règlement imposés aux titulaires de droit de préemption dans les ZIF) (p. 1666) : adoption de l'*amendement n° 296* du Gouvernement : rédaction plus concrète de l'article (p. 1666) ; l'amendement n° 296 devient l'article 40 ; les autres *amendements* à l'article n'ont plus d'objet (p. 1666).

ART. 41 : *article L 321-1 du code de l'urbanisme* (extension aux établissements publics d'aménagement du recours à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique) (p. 1666) : rejet de l'*amendement n° 241* de M. Claudius-Petit (élargissement de la liste des établissements publics) (p. 1667) ; adoption du *sous-amendement n° 271* de M. Masson à l'*amendement n° 61*, deuxième rectification (extension du recours à la procédure d'expro-

priation aux syndicats mixtes) (p. 1667) ; rejet par scrutin de l'amendement n° 61, deuxième rectification, de M. Andrieu (extension du recours à la procédure d'expropriation aux offices publics d'aménagement et aux offices HLM) (p. 1667) ; liste des votants (p. 1673, 1674) ; adoption de l'*amendement n° 37* de la commission de la production (extension du recours à la procédure d'expropriation aux syndicats mixtes) (p. 1667) ; l'article 41, ainsi modifié, est adopté (p. 1667).

Après l'ART. 41 : adoption de l'*amendement n° 297* du Gouvernement (article L 221-2 du code de l'urbanisme : accroissement des garanties offertes aux agriculteurs auxquels est concédé l'usage d'un terrain acquis aux fins de réserve foncière) (p. 1668) ; adoption de l'*amendement n° 242* de M. Claudius-Peitt (articles L 222-1 et L 222-2 du code de l'urbanisme : extension du régime de concession des sols) (p. 1669).

ART. 42 : *article L 311-1 du code de l'urbanisme* (mise à disposition du public du dossier de création des ZAC) (p. 1669) : adoption des *amendements* de suppression *n°s 155* de la commission des lois et *243* de M. Claudius-Petit (p. 1669) ; l'article 42 est supprimé (p. 1669).

ART. 43 : *articles L 311-2 à L 311-5 du code de l'urbanisme* (exercice du droit de délaissement ; application de la procédure de rétrocession ; établissement d'un plan d'aménagement de zones en cas de création d'une ZAC) (p. 1669) : rejet de l'*amendement de suppression n° 244* de M. Claudius-Petit (p. 1669) ; retrait de l'*amendement n° 39* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1669) ; retrait de l'*amendement n° 63* de M. Dubedout (suppression du droit de délaissement) (p. 1670) ; rejet de l'*amendement n° 129* de la commission des lois (allongement du délai de rachat des terrains) (p. 1671) ; l'*amendement n° 40* de la commission et le *sous-amendement n° 298* du Gouvernement sont réservés (p. 1719) ; rejet de l'*amendement n° 130* de la commission des lois (suppression des dispositions de l'article relatives à la procédure de rétrocession) (p. 1720) ; retrait de l'*amendement n° 41* de la commission de la production (p. 1720) ; adoption de l'*amendement n° 299* du Gouvernement (conditions dans lesquelles l'acte de création de la zone peut tenir lieu de plan d'aménagement) (p. 1720) ; adoption de l'*amendement n° 300* du Gouvernement (suppression des dispositions relatives à la mise à jour du code de l'urbanisme) (p. 1720) ; retrait de l'*amendement n° 40* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 1720) ; adoption du *sous-amendement n° 298* du Gouvernement à l'amendement n° 40 (modification rédactionnelle) adopté (p. 1720).

ART. 44 : *article L 123-7 du code de l'urbanisme* (harmonisation des dispositions relatives au droit de délaissement) (p. 1720) ; l'article 44 est adopté (p. 1720).

ART. 34 (*suite*) : *article L 160-1 et L 480-1, L 480-2 du code de l'urbanisme* (exercice par les associations de l'action civile en matière d'infraction à la législation de l'urbanisme) (p. 1720) ; retrait de l'*amendement* de suppression *n° 205* de M. de Poulpiquet (p. 1722) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 390* corrigé de la commission des lois (définition des conditions dans lesquelles les associations reconnues d'utilité publique auront la possibilité de se porter partie civile) (p. 1726) ; liste des votants (p. 1734, 1735) ; les *amendements n°s 30* de la commission avec les *sous-amendements 215* et *216* de M. Dubedout, *4* de M. Guichard, *60* de M. Dubedout et *123* de la commission des lois deviennent sans objet (p. 1726) ; l'article 34, ainsi modifié, est adopté (p. 1727).

ART. 45 : *articles L 321-1 à L 321-9 du code de l'urbanisme* (conditions dans lesquelles l'aménagement d'agglomération nouvelles, de ZAC ou de zones d'activité peuvent être concédées à des sociétés d'économie mixte ou réalisées par des établissements publics (p. 1727) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement à l'*amendement n° 356* (modification rédactionnelle) (p. 1728) ; adoption de l'amendement n° 356 de M. Claudius-Petit (attributions et capital des sociétés d'économie mixte foncières) (p. 1728) ; rejet du *sous-amendement n° 374* de M. Besson à l'*amendement n° 245* (représentation des locataires au sein des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte) (p. 1733) ; adoption de l'amendement n° 245 rectifié de M. Claudius-Petit (liste des opérations d'urbanisme pouvant être entreprises et extension du nombre des organismes habilités à les réaliser) (p. 1733) ; retrait de l'*amendement n° 233* de M. Denvers (p. 1732) ; les *amendements n°s 42* rectifié de la commission et *191* du Gouvernement n'ont plus d'objet (p. 1733) ; adoption de l'*amendement n° 161* de M. Combrisson (composition et organisation interne du conseil d'administration des établissements publics) (p. 1740) ; l'*amendement n° 43* de la commission de la production devient sans objet (p. 1740) ; retrait de l'*amendement n° 214* de M. Denvers ainsi que le *sous-amendement n° 369* de M. Besson (p. 1740) ; retrait de l'*amendement n° 246* de M. Claudius-Petit (p. 1740) ; l'article 45, ainsi modifié, est adopté (p. 1740).

ART. 46 : *article L 322-2 du code de l'urbanisme* (conditions de création des associations foncières urbaines ayant pour objet le groupement de parcelles) (p. 1740) : rejet de l'*amendement n° 132* de la commission des lois (supression des dispositions relatives à la vente de groupements de parcelles aux sociétés civiles constituées en vue de la vente d'immeubles) (p. 1741) ; adoption de l'*amendement n° 133* de la commission des lois (suppression des dispositions relatives à la constitution des associations foncières en vue de la construction de bâtiments) (p. 1742) ; l'article 46, ainsi modifié, est adopté (p. 1742).

ART. 47 : *article L 322-3 du code de l'urbanisme* (*conditions de création d'associations foncières autorisées*) (p. 1742) : rejet de l'*amendement n° 134* corrigé de la commission des lois (conditions de majorité exigées pour la création d'associations foncières autorisées) (p. 1742) ; l'article 47 est adopté (p. 1742).

ART. 48 : *article L 332-5 du code de l'urbanisme* (exercice du droit de délaissement des propriétaires dont les terrains font l'objet d'un groupement de parcelles) (p. 1742) : adoption de l'*amendement n° 203* de M. Mesmin (extension de la faculté de délaissement à tous les membres de toutes les associations foncières) (p. 1743) ; l'*amendement n° 203* devient l'article 48 ; l'*amendement n° 44* de la commission n'a plus d'objet (p. 1743).

ART. 49 : *articles L 322-6 et L 322-7 du code de l'urbanisme* (règles juridiques applicables aux associations foncières urbaines de remembrement et aux associations de groupements de parcelles (p. 1743) : adoption de l'*amendement n° 135* de la commission des loiis (harmonisation de l'article avec les dispositions précédemment adoptées) (p. 1743) ; retrait des *amendements n°s 136* et *137* de la commission des lois (p. 1743) ; l'article 49, ainsi modifié, est adopté (p. 1743).

ART. 50 : *article L 331-6 du code de l'urbanisme* (concours du fonds national d'aménagement foncier d'urbanisme aux associations foncières urbaines) (p. 1743) ; adoption de l'*amendement n° 138* corrigé de la commission des lois (élargissement de la liste des associations pouvant bénéficier du concours) (p. 1744) ; l'amendement n° 138 devient l'article 50 ; retrait de l'*amendement n° 45* de la commission (p. 1744).

ART. 51 à 54 : réserve de ces articles (p. 1744).

Après l'ART. 54 : adoption de l'*amendement n° 158* de M. Peretti (article L 440-1 du code de l'urbanisme : prescriptions spéciales en matière d'édification de clôtures) (p. 1745).

ART. 55 (abrogation de dispositions relatives à la suppression sous certaines conditions de l'exigence du permis de construire) (p. 1745) : rejet de l'*amendement n° 48* rectifié de la commission de la production (maintien de la procédure de la déclaration préalable pour certains travaux) (p. 1746) ; adoption de l'*amendement n° 145* de la commission des lois (application des dispositions de l'article aux DOM) (p. 1746) ; adoption après déclaration de sa recevabilité, de l'*amendement n° 332* de M. Mesmin (confirmation de la validité des reconnaissances de compétence auxquelles a donné lieu la procédure de l'autorisation préalable) (p. 1747) ; rejet de l'*amendement n° 146* de la commission des lois (suppression des sanctions pénales relatives au régime de la déclaration préalable) (p. 1747) ; retrait de l'*amendement n° 324* de M. Piot (p. 1747) ; l'article 55, ainsi modifié, est adopté (p. 1747).

ART. 37 (*suite*) : *articles L 480-4 et L 480-5 du code de l'urbanisme* (sanctions applicables et pouvoirs des tribunaux d'ordonner la démolition en cas d'infraction à la réglementation relative à la construction et aux divers modes d'utilisation du sol) (p. 1747) : l'*amendement n° 31* de la commission de la production n'a plus d'objet (p. 1748) ; rejet de l'*amendement n° 32* de la commission de la production (abrogation des dispositions relatives aux pouvoirs des tribunaux d'ordonner la démolition) (p. 1749) ; adoption du *sous-amendement n° 166* de M. Masson à l'*amendement n° 124* (laisser au tribunal la faculté d'ordonner la publication du jugement) (p. 1749) ; adoption de l'amendement n° 124 de la commission des lois (publicité des jugements) (p. 1749) ; l'article 37, ainsi modifié, est adopté (p. 1749).

Après l'ART. 55 : l'*amendement n° 339* de la commission n'a plus d'objet (p. 1750).

ART. 51 : *l'article L 421-1 du code de l'urbanisme* (extension du champ d'application et amélioration du caractère synthétique du permis de construire) (p. 1750) ; l'*amendement n° 74* de la commission devient sans objet (p. 1750) ; adoption de l'*amendement n° 139 de la commission des lois* (exigibilité du permis de construire dans le cas des opérations de réhabilitation et de restauration des immeubles anciens) (p. 1751) ; rejet de l'*amendement n° 140* de la commission des lois (maintien de la procédure de déclaration préalable dans certaines communes) (p. 1751) ; retrait de l'*amendement n° 391 de la commission* (harmonisation des délais applicables aux différentes autorisations) (p. 1752) ; rejet de l'*amendement n° 221* de M. Mesmin (publicité des deman-

des de permis de construire) (p. 1752) ; l'article 51, ainsi modifié, est adopté (p. 1752).

Avant l'ART. 52 : rejet de l'*amendement n° 46* de la commission (fixation des délais applicables à l'instruction du permis de construire) (p. 1753).

ART. 52 : *art. L 421-2 du code de l'urbanisme* (conditions de suspension des délais d'instruction du permis de construire) (p. 1753) : adoption des *amendements* de suppression *n*os *73* de la commission, *65* de M. Dubedout, *141* de la commission des lois (p. 1754) ; l'article 52 est supprimé (p. 1754).

ART. 53 : réserve de l'article et des amendements qui s'y rattachent (p. 1754).

Après l'ART. 53 : adoption de l'*amendement n° 392* du Gouvernement (art. L 421-2 du code de l'urbanisme : renonciation à réparation du préjudice causé par les nuisances d'origine agricole) (p. 1755).

ART. 53 (*suite*) : *article L 421-3 et L 421-4 du code de l'urbanisme* (cas dans lesquels le permis de construire peut être refusé) (p. 1754, 1755) ; l'*amendement n° 47* rectifié de la commission devient sans objet (p. 1755) ; retrait de l'*amendement n° 156* de la commission des lois (conformité des constructions aux règles de sécurité) (p. 1755) ; rejet de l'*amendement n° 247* de M. Claudius-Petit (refus du permis de construire en cas de création d'une ZAD) (p. 1755) ; retrait de l'*amendement n° 68* de M. Dubedout (p. 1755) ; retrait du *sous-amendement n° 389* de M. Cornette à l'*amendement n° 382* (p. 1757) ; adoption du premier alinéa de l'amendement n° 382 de la commission (conditions de limitation des constructions proches des installations soumises à la législation relative aux établissements classés) (p. 1757) ; l'article 53, ainsi modifié, est adopté (p. 1757).

ART. 54 : *article L 422-1 du code de l'urbanisme* (régime des exemptions du permis de construire) (p. 1757) : adoption de l'*amendement n° 144* de la commission des lois (sort des arrêtés d'exemption) (p. 1757) ; l'article 54, ainsi modifié, est adopté (p. 1757).

ART. 55 : *article L 460-2 du code de l'urbanisme* (champ d'application des certificats de conformité) (p. 1757) : l'*amendement n° 49* de la commission n'a plus d'objet (p. 1757) ; rejet de l'*amendement n° 147* de la commission des lois (suppression des cas où l'obtention du certificat de conformité n'est pas exigée) (p. 1757) ; l'article 56 est adopté (p. 1757).

ART. 57 : *articles L 451-1 et L 451-4 du code de l'urbanisme* (régime de l'institution des servitudes affectant la propriété privée) (p. 1758) : adoption de l'*amendement n° 164* de la commission des lois (modification de pure forme) (p. 1758) ; l'adoption de l'*amendement n° 167* de M. Masson (non-application des dispositions de l'article en cas de suspension du délai de validité du permis de construire) (p. 1758) ; retrait de l'*amendement n° 66* de M. Dubedout (p. 1758) ; l'*amendement n° 248* de M. Claudius-Petit devient sans objet (p. 1759) ; l'article 57, ainsi modifié, est adopté (p. 1759) ;

ART. 58 : *articles L 430-1 à L 430-9 du code de l'urbanisme* (champ d'application du permis de démolir) (p. 1759) : l'*amendement n° 50* de la commission devient sans objet (p. 1760) ; rejet de l'*amendement n° 266* de M. Debré (non-application des dispositions relative au permis de démolir aux secteurs sauvegardés et aux zones de protection des monuments et des sites) (p. 1760) ; adoption de l'*amendement n° 393* du Gouvernement (extension du champ d'application du permis de démolir aux périmètres sensibles et aux zones de protection de paysages) (p. 1761) ; retrait des *amendements n*os *67* de M. Dubedout, *148* de la commission des lois, *249* de M. Claudius-Petit (p. 1761) ; retrait de l'*amendement n° 51* de la commission (p. 1761) ; rejet de l'*amendement n° 149* de la commission des lois (extension du champ d'application des dispositions relatives au permis de démolir aux bâtiments édifiés depuis cent ans au moins) (p. 1761) ; l'*amendement n° 150* de la commission des lois devient sans objet (p. 1762) ; adoption de l'*amendement n° 192* du Gouvernement (dispense de la procédure de l'autorisation de démolir des opérations de rénovation) (p. 1762) ; retrait des *amendements n*os *166* de M. Masson, *250* de M. Claudius-Petit et *151* de la commission des lois (p. 1762) ; adoption de l'*amendement n° 328* de M. Longequeue (exemption du permis de construire des démolitions de bâtiments frappés d'alignement) (p. 1763) ; l'*amendement n° 152* de la commission des lois n'a plus d'objet (p. 1763) ; adoption de l'*amendement n° 52* de la commission (modification de pure forme) (p. 1763) ; rejet de l'*amendement n° 53* de la commission (délais impartis à l'administration pour instaurer une demande de permis de démolir) (p. 1763) ; adoption du texte commun des *amendements n*os *55* de la commission de la production et *165* de la commission des lois (harmonisation de l'article avec les dispositions précédemment adoptées) (p. 1763) ; adoption de l'*amendement n° 260* rectifié du Gouvernement (relogement des locataires preneurs ou occupants de bonne foi) (p. 1765) ; retrait des *amendements n*os *54* de la commission et 153 de la commission des lois, ainsi que le *sous-amendement n° 337* de

M. Jans à l'*amendement n° 54* (p. 1764, 1765); retrait de l'*amendement n° 267* de M. Debré (p. 1765) ; adoption de l'*amendement n° 251* modifié de M. Claudius-Petit (régime de démolition des locaux à usage d'habitation) (p. 1766) ; l'article 58, ainsi modifié, est adopté (p. 1766) ;

ART. 59 (harmonisation des dispositions existantes avec celle de l'article 58) (p. 1766) : l'*amendement n° 176* de la commission est devenu sans objet (p. 1766) ; l'article 59 est adopté (p. 1766).

Après l'ART. 59 : adoption de l'*amendement n° 193* du Gouvernement (insertion d'un nouveau titre : Chapitre IX : Dispositions diverses) (p. 1766) ; adoption de l'*amendement n° 194* du Gouvernement (mesures réglementaires relatives aux règles générales de construction et de sécurité des bâtiments) (p. 1766) ; adoption du *sous-amendement n° 301* du Gouvernement à l'amendement n° 195 (abrogations complémentaires) (p. 1767) ; adoption de l'*amendement n° 195* du Gouvernement (liste des dispositions abrogées) (p. 1767) ; adoption de l'*amendement n° 325* rectifié de M. Fanton (insertion d'un chapitre II : Dispositions relatives au ravalement des immeubles) (p. 1769) ; rejet de l'*amendement n° 268* du Gouvernement (art. 340 du code de l'urbanisme : interdiction de transformation de locaux à usage de garages commerciaux en un usage autre que l'habitation) (p. 1769) ; adoption de l'*amendement n° 364* rectifié de M. Fanton (report du dépôt des conclusions du comité d'étude sur les moyens d'améliorer les interventions foncières des collectivités locales) (p. 1769) ; l'*amendement n° 365* de la commission n'a plus d'objet (p. 1769) ; rejet de l'*amendement n° 340* de M. Valleix (loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 : résorption de l'habitat insalubre) (p. 1771) ; adoption de l'*amendement n° 341* de M. Valleix (loi n° 70-612 du 10 juillet 1970 : indemnisation des locataires commerçants) (p. 1771).

Après l'ART. 17 (*suite*) : retrait de l'*amendement n° 159* de M. Debré (destruction ou acquisition des taudis et des bidonvilles) (p. 1772).

Après l'ART. 2 (*suite*) : adoption de l'*amendement n° 346* rectifié de M. Besson (article L 112-7 du code de l'urbanisme : harmonisation des règles de calcul applicables en matière de TLE (taxe locale d'équipement), de COS et de PLD) (p. 1772).

SECONDE DÉLIBÉRATION :

ART. 11 : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement (fixation à deux ans du délai d'achat par la collectivité) (p. 1773) ; adoption de l'*amendement n° 3* de M. Dubedout (suppression de l'indemnité de remploi) (p. 1773) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 1773).

ART. 20 : adoption de l'*amendement n° 6* du Gouvernement (alignement des règles d'assiette et de recouvrement de la redevance départementale d'espaces verts sur la taxe locale d'équipement) (p. 1774) ; l'article 20, ainsi modifié, est adopté (p. 1774).

ART. 25 : adoption du *sous-amendement n° 4* de M. Briane à l'amendement n° 2 (modification rédactionnelle) (p. 1775) ; rejet du *sous-amendement n° 5* de M. Briane à l'amendement n° 2 (inclusion dans les POS des prescriptions applicables dans les zones de protection) (p. 1775) ; adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement (rédaction plus synthétique de l'article) (p. 1775) ; l'article 25, ainsi modifié, est adopté (p. 1775).

ART. 45 : adoption du *sous-amendement n° 8* de M. Claudius-Petit à l'amendement n° 7 (inclusion de dispositions précédemment adoptées) (p. 1777) ; adoption par scrutin de l'*amendement n° 7* du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article tenant compte des principes traditionnels applicables aux conseils d'administration des établissements publics) (p. 1778) ; liste des votants (p. 1780, 1781) ; l'article 45, ainsi modifié, est adopté (p. 1778).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jans :* le groupe communiste votera contre le texte proposé (p. 1778) ;

— *M. Dubedout :* le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche votera contre (p. 1778).

ADOPTION par scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1779) ; liste des votants (p. 1781, 1782).

DEUXIÈME LECTURE [21 juin 1976] (p. 4402) ; [23 novembre 1976] (p. 8570).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Marc Masson, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Galley, ministre de l'équipement, Frédéric-Dupont, Mario Bénard, Dubedout.*

Les problèmes posés par l'élaboration des plans d'occupation des sols dans certains départements ; les transferts de COS ; la taxe supplémentaire à la redevance d'espaces verts ; l'achat par la puissance publique d'espaces boisés ; revoir l'inventaire forestier (p. 4403) ; la participation des associations à l'élaboration des POS ; l'impossibilité pour les usagers de se porter partie civile et d'en-

trer au sein des conseils d'administration des HLM (p. 4404).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ORATEURS : [21 juin 1976] *MM. Fanton, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Galley, ministre de l'équipement, Wagner, Mario Bénard, Masson, rapporteur de la commission de la production, Dubedout, Lauriol, Jans, Canacos, Bécam, Mesmin, Briane, Palewski, Frédéric-Dupont, Julia, Claudius-Petit ;*

[23 novembre 1976] *MM. Fanton, rapporteur pour avis de la commission des lois constitutionnelles, Galley, ministre de l'équipement, Wagner, Mario Bénard, Masson, rapporteur de la commission de la production, Dubedout, Lauriol, Jans, Canacos, Bécam, Mesmin, Briane, Palewski, Frédéric-Dupont, Julia, Claudius-Petit.*

ART. 1er *bis* : adoption (p. 4404).

ART. 2 *bis* (l'exclusion des terrasses d'immeuble dans le calcul du COS) (p. 4404) : adoption (p. 4405).

ART. 3 : adoption du texte commun des *amendements* nos *12* de la commission et *44* de M. Fanton (fixation à trois ans du délai total imparti pour la procédure de sursis à statuer) (p. 4406) ; rejet de l'*amendement* n° *13* de la commission (confirmation de la demande de permis de construire deux mois avant l'expiration du délai de sursis à statuer) (p. 4407) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 4407).

ART. 4 et 5 A : adoption (p. 4407).

ART. 5 A *bis* : retrait de l'*amendement* de suppression n° *45* de la commission des lois (p. 4411) ; adoption de l'*amendement* n° *97* de M. Bécam (consultation, à leur demande, des associations locales d'usagers lors de l'élaboration des POS) (p. 4412) ; l'*amendement* n° *61* du Gouvernement devient sans objet ; l'article 5 A *bis*, ainsi modifié, est adopté (p. 4412).

ART. 5 : adoption (p. 4412).

ART. 6 *bis* : rejet des *amendements* de suppression nos *1* de M. Canacos et *4* de M. Dubedout (p. 4413) ; rejet de l'*amendement* n° *79* de M. Mesmin (possibilité de transférer les COS dans les zones protégées en raison de la qualité de leurs sites naturels ou de leurs monuments) (p. 4414) ; l'article 6 *bis* est adopté (p. 4414).

ART. 7 : rejet de l'*amendement* n° *5* de M. Dubedout (obligation de la participation pour surdensité dans les zones urbaines en cas de transfert des COS) ; l'*amendement* n° *6* de M. Dubedout devient sans objet (p. 4414) ; l'article 7 est adopté (p. 4414).

ART. 8 : adoption des *amendements* nos *62* et *63* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 4414) ; l'article 8, ainsi modifié, est adopté (p. 4414).

ART. 9 : adoption (p. 4414).

ART. 10 : adoption (p. 4415).

ART. 11 : rejet de l'*amendement* n° *7* de M. Dubedout (exclusion de l'indemnité de remploi du prix versé au propriétaire de terrains réservés par un POS) (p. 4416) ; adoption de l'*amendement* n° *2* de M. Canacos (exclusion, s'il s'agit d'une résidence principale, de l'indemnité de remploi du prix versé au propriétaire de terrains à bâtir réservés par un POS) (p. 4116) ; adoption de l'*amendement* n° *14* de la commission (extension de la réserve dans le cas où la collectivité ne procéderait pas à l'acquisition du terrain dans le délai de deux ans) (p. 4417) ; l'article 11, ainsi modifié, est adopté (p. 4417).

ART. 11 *bis* : adoption (p. 4417).

ART. 12 : rejet de l'*amendement* n° *3* de M. Canacos (report au 1er janvier 1979 de la date limite du remplacement des anciens documents d'urbanisme par les POS) (p. 4418) ; l'article 12 est adopté.

ART. 13 : adoption (p. 4418).

ART. 15 : réserves de l'*amendement* n° *56* de M. Palewski (non-application des dispositions concernant la modification des POS aux plans de sauvegarde et de mise en valeur) (p. 4418) ; rejet de l'*amendement* n° *78* de M. Frédéric-Dupont (consultation pour avis favorable de la commission nationale des secteurs sauvegardés) (p. 4419) ; adoption de l'*amendement* n° *81* de M. Frédéric-Dupont (possibilité d'opposer un sursis à statuer pendant la période d'élaboration du plan de sauvegarde) (p. 4420) ; les *amendements* nos *82* et *80* de M. Frédéric-Dupont deviennent sans objet (p. 4420) ; adoption de l'*amendement* n° *57* de M. Palewski (fixation par règlement des conditions d'application anticipée des dispositions en cours d'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur après mise en révision) (p. 4420) ; l'article 15, ainsi modiifé, est adopté (p. 4420).

ART. 17 : adoption de l'*amendement* n° *46* de la commission des lois (détermination par la loi de finances des conditions de financement des opérations) (p. 4421) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 4421).

ART. 17 *bis* et 17 *ter* A : adoption (p. 4421).

ART. 17 *ter* : adoption de l'*amendement n° 42* de la commission (modalités de la notification au propriétaire de l'enquête publique faisant suite à la mise en place d'un document d'urbanisme nouveau régissant le cahier des charges des lotissements) (p. 4422) ; rejet de l'*amendement n° 64* du Gouvernement (modalités d'incorporation au POS des règlements de lotissement (p. 4422) ; l'article 17, ainsi modifié, est adopté (p. 4422).

ART. 17 *quinquies* : supprimé par le Sénat (p. 4422).

ART. 18 : adoption du texte commun des *amendements n°s 65 du Gouvernement et 47* de la commission des lois (suppression des dispositions relatives à l'exploitation en milieu boisé de produits minéraux importants pour l'économie nationale) (p. 4425) ; la protection des espaces boisés ; le cas de la forêt domaniale de Fontainebleau (p. 4423) ; le problème des carrières ; la protection des sites ; régler le problème de la forêt de Fontainebleau (p. 4424, 4425) ; adoption du texte commun des *amendements n°s 66* du Gouvernement et *48* de la commission des lois (suppression de la soumission à l'autorisation des coupes d'éclaircie de peuplement en place sous la condition de reconstitution du couvert initial) (p. 4426) ; adoption de l'*amendement n° 11* de M. Mario Bénard (suppression des dispositions permettant à un particulier de construire à titre exceptionnel en cédant gratuitement à l'Etat 90 % de la surface dont il est propriétaire) (p. 4427) ; l'article 18, ainsi modifié, est adopté (p. 4427).

ART. 19 : adoption (p. 4427).

ART. 20 : adoption de l'*amendement n° 67* du Gouvernement (affectation possible du produit de la taxe départementale d'espaces verts à l'entretien des terrains acquis par le conservatoire de l'espace littoral ou par les communes) (p. 4428) ; rejet de l'*amendement n° 83* de M. Mesmin (inclusion dans le champ d'application de la taxe départementale des bâtiments à usage public) (p. 4428) ; rejet de l'*amendement n° 84* de M. Mesmin (réduction de moitié du taux de la taxe départementale d'espaces verts pour les bâtiments à usage public) (p. 4428) ; l'article 20, ainsi modifié, est adopté (p. 4428).

ART. 21 : retrait de l'*amendement n° 85* de M. Mesmin (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de dérogation des POS aux mesures de protection prises à l'intérieur des périmètres sensibles) (p. 4430) ; l'article 21 est adopté (p. 4430).

ART. 22 et 23 : adoption (p. 4430).

ART. 24 : adoption (p. 4431).

ART. 25 : rejet de l'*amendement n° 86* de M. Mesmin (inclusion dans l'objet des zones d'environnement protégé de la protection des ressources naturelles) (p. 4431) ; rejet de l'*amendement n° 87* de M. Mesmin (soumission des travaux visant à l'amélioration des exploitations agricoles et forestières aux prescriptions architecturales et à des règles particulières) (p. 4431) ; rejet de l'*amendement n° 88* de M. Mesmin (soumission à autorisation des coupes et abattages d'arbres) (p. 4431) ; rejet de l'*amendement n° 89* de M. Mesmin (maintien par les POS des mesures de protection prévues à l'intérieur des zones d'environnement protégés) (p. 4431) ; l'article 25 est adopté (p. 4431).

ART. 26 : adoption (p. 4431).

ART. 27 et 29 : adoption (p. 4432).

ART. 29 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 4432).

ART. 32 : adoption de l'*amendement n° 15* de la commission (exercice du droit de visite et de communication par les délégués des maires) (p. 4432) ; adoption de l'*amendement n° 16* de la commission (réduction à deux ans après l'achèvement des travaux du délai d'exercice du droit de visite et de communication) (p. 4432) ; l'article 32, ainsi modifié est adopté (p. 4432).

ART. 34 (intervention des associations d'usagers devant les juridictions pénales) (p. 4433) ; les conséquences graves qui pourraient en résulter (p. 4434) ; la valorisation de la fonction municipale en accordant aux associations le droit de contester (p. 4435) ; l'application d'une législation semblable en Alsace-Lorraine (p. 4436) ; *amendement n° 17* de la commission (conditions d'exercice par les associations des droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les infractions commises en matière d'urbanisme) (p. 4433) ; adoption du *sous-amendement n° 98* de M. Mesmin (extension de la possibilité d'intervention des associations agréées comptant au moins cent membres depuis plus de cinq ans) (p. 4437) ; rejet par scrutin public de l'*amendement n° 17* (p. 4437) ; liste des votants (p. 4446, 4447) ; l'*amendement n° 49* de la commission des lois devient sans objet (p. 4437) ; adoption de l'*amendement n° 8* de M. Dubedout (exercice des droits reconnus à la partie civile par les associations agréées comptant au moins 100 membres depuis plus d'un an) (p. 4437) ; l'*amendement n° 91* de M. Mesmin devient sans objet (p. 4437) ; adoption de l'*amendement n° 96* de la commission (suppression pour les associations de

l'obligation d'être reconnues d'utilité publique à la date des faits) (p. 4438) ; adoption de *amendements n° 18* de la commission et *n° 50* tion de la procédure d'agrément des associations inscrites depuis cinq ans au moins dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) (p. 4438) ; l'article 34, ainsi modifié, est adopté (p. 4438).

ART. 35 : adoption (p. 4438).

ART. 37 : adoption du texte commun des *l'amendement n°73* de M. Burckel (applicade la commission des lois (suppression des dispositions permettant aux tribunaux de statuer sur la mise en conformité ou la non-démolition quel que soit l'avis de l'administration) (p. 4439) ; l'article 37, ainsi modifié, est adopté (p. 4439).

ART. 38 A : adoption de l'*amendement n° 19* de la commission (rédaction rectifiée de l'article) (p. 4439) ; l'*amendement n° 90* de M. Mesmin devient sans objet (p. 4439) ; l'article 38 A, ainsi modifié, est adopté (p. 4439).

ART. 38 B : adoption de l'*amendement n° 20* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4440) ; l'article 38 B, ainsi modifié, est adopté (p. 4440).

ART. 38 : adoption (p. 4440).

ART. 38 *bis :* rejet de l'*amendement n° 93* de M. Mesmin (non-application de la servitude grevant les propriétés privées riveraines du domaine public maritime aux sites classés pour des raisons biologiques ou écologiques incompatibles avec l'accès incontrôlé du public) (p. 4440) ; rejet de l'*amendement n° 94* de M. Dubedout (impossibilité de suspendre, à titre exceptionnel, la servitude si celle-ci est le seul moyen d'assurer le libre accès des piétons aux refuges de la mer) (p. 4441) ; adoption de l'*amendement n° 21* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4442) ; rejet de l'*amendement n° 95* de M. Dubedout (suppression du respect par la servitude des terrains attenant à des maisons d'habitation et clos de murs au 1er janvier 1976) (p. 4442) ; rejet de l'*amendement n° 68* du Gouvernement (mise à la charge des communes de l'indemnité compensatrice de servitude dans les stations classées) (p. 4442) ; adoption de l'*amendement n° 22* de la commission (fixation, en cas de désaccord, de l'indemnité par le tribunal administratif) (p. 4443) ; adoption de l'*amendement n° 23* de la commission (réduction à titre exceptionnel de la distance de 15 mètres protégeant les immeubles d'habitation du voisinage de la servitude) (p. 4443) ; l'article 38 *bis,* ainsi modifié, est adopté (p. 4443).

ART. 39 A : adoption (p. 4444).

ART. 40 : rejet de l'*amendement n° 24* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4444) ; adoption de l'*amendement n° 43* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4444) ; adoption de l'*amendement n° 69* du Gouvernement (application du droit de préemption aux immeubles à l'intérieur d'un secteur sauvegardé) (p. 4444) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 70* du Gouvernement (p. 4444) ; adoption de l'*amendement n° 25* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 4445) ; l'article 40, ainsi modifié, est adopté (p. 4445).

ART. 41 *bis :* supprimer par le Sénat ; adoption de l'*amendement n° 26* de la commission (obligation d'un préavis de dix-huit mois en cas de reprise de concession des terres à usage agricole) [23 novembre 1976] (p. 8570) ; le texte de l'amendement n° 26 devient l'article 41 *bis* (p. 8570).

ART. 41 *ter :* supprimé par le Sénat ; rejet de l'*amendement n° 9* de M. Dubedout (généralisation de la concession des sols dans les zones acquises par les personnes publiques) (p. 8573).

ART. 42 : *amendement n° 106* du Gouvernement (conditions dans lesquelles un plan d'aménagement de zones pourra faire l'objet d'une application anticipée dans une ZAC) (p. 8573) ; adoption du *sous-amendement n° 108* de la commission (nécessité de la consultation officielle du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public) (p. 8575) ; l'*amendement n° 106* est adopté (p. 8575) ; adoption de l'*amendement n° 27* de la commission (modalités d'entrée en vigueur des dispositions de l'article) (p. 8575) ; l'article 42, ainsi complété, est adopté (p. 8575).

Avant l'ART. 45 : *amendement n° 28* de la commission et *n° 71* du Gouvernement (nouvelle rédaction du chapitre VI : dispositions relatives aux établissements publics d'aménagement, aux organismes d'habitations à loyer modéré et aux associations syndicales) (p. 8576) ; retrait de l'amendement n° 71 (p. 8576) ; adoption de l'amendement n° 28 (p. 8576).

ART. 45 : adoption des *amendements n° 29* et *n° 30* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8576) ; adoption de l'*amendement n° 31* de la commission (représentation des collectivités locales au conseil d'administration des établissements publics) (p. 8577) ; l'article 45, ainsi modifié, est adopté (p. 8577).

Après l'ART. 45 : *amendement n° 32* de la commission (dispositions de coordination)

(p. 8577) ; adoption du *sous-amendement n° 99* de M. Claudius-Petit (accès des sociétés anonymes d'HLM agréées aux prêts bonifiés) (p. 8578) ; adoption de l'*amendement n° 32* (p. 8578).

ART. 45 *bis* : adoption de l'*amendement n° 33* de la commission (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions d'application) (p. 8578) ; l'article 45 *bis*, ainsi modifié, est adopté (p. 8578).

ART. 48 : retrait de l'*amendement n° 100* du Gouvernement (élargissement de la faculté de délaissement des propriétaires) (p. 8578) ; adoption de l'*amendement n° 109* de la commission (élargissement de la faculté de délaissement des propriétaires de parcelles groupées ou non groupées) (p. 8578) ; l'article 48, ainsi modifié, est adopté (p. 8578).

ART. 49 : adoption (p. 8579).

ART. 50 : adoption (p. 8579).

ART. 51 : *amendement n° 107* du Gouvernement (renforcement de la protection des occupants de locaux à usage d'habitation en cas de travaux d'aménagement interne réalisés par le propriétaire) (p. 8579) ; retrait du *sous-amendement n° 113* de la commission des lois saisine obligatoire par le ministère public du tribunal de grande instance territorialement compétent) (p. 8582) ; rejet du *sous-amendement n° 112* de la commission des lois (suppression des dispositions relatives aux conditions dans lesquelles sont constatées et poursuivies les infractions ayant un caractère pénal) (p. 8583) ; adoption du *sous-amendement n° 114* de M. Foyer (obligation faite au maire de transmettre au procureur de la République les réclamations émanant d'un locataire) (p. 8583) ; adoption de l'*amendement n° 107* (p. 8583) ; retrait de *l'amendement n° 51* de la commission des lois (conditions de soumission à autorisation préalable de certains travaux exécutés sur les immeubles d'habitation) (p. 8582) ; retrait de l'*amendement n° 34* de la commission (soumission à autorisation préalable de certains travaux exécutés sur les immeubles d'habitation) (p. 8583) ; adoption de l'*amendement n° 74* du Gouvernement (conditions de délivrance du permis de construire de certaines constructions ou travaux) (p. 8583) ; adoption de l'*amendement n° 75* du Gouvernement (non-assimilation du permis de construire aux autorisations d'ouverture des établissements) (p. 8583) ; l'article 51, ainsi modifié, est adopté (p. 8583).

ART. 52 : adoption des *amendements* de suppression *n*os *35* de la commission et *52* de la commission des lois (p. 8583) ; l'article 52 est supprimé (p. 8583).

ART. 53 : *amendement n° 105* de M. La Combe (fixation des répartitions de responsabilité entre le demandeur du permis de construire et le technicien maître d'œuvre) (p. 8584) ; adoption du *sous-amendement n° 110 de la commission* (maintien de l'engagement du demandeur lorsque le maître d'œuvre n'est pas encore connu au moment de la demande du permis de construire) (p. 8585) ; adoption du *sous-amendement n° 111* de coordination de la commission (p. 8585) ; adoption de l'*amendement n° 105* (p. 8585) ; adoption de l'*amendement n° 36* de la commission (modification rédactionnelle) (p. 8585) ; adoption de l'*amendement n° 37* de la commission (conditions dans lesquelles le pétitionnaire peut être tenu quitte de ses obligations) (p. 8585) ; adoption de l'*amendement n° 101* du Gouvernement (modification rédactionnelle) (p. 8586) ; adoption de l'*amendement n° 102* du Gouvernement (application des dispositions de l'article aux installations classées) (p. 8586) ; article 53, ainsi modifié, est adopté (p. 8586).

ART. 53 *bis* : supprimé par le Sénat ; *amendement n° 53* de la commission des lois (renonciation du pétitionnaire à réparation du préjudice causé par les nuisances préexistantes en cas de demande de permis de construire (p. 8586) ; retrait du *sous-amendement n° 104* rectifié de M. Bertrand Denis (acceptation par le pétitionnaire des nuisances préexistantes en cas de demande de permis de construire) (p. 8588) ; adoption du *sous-amendement* de M. Claudius-Petit (renonciation par le pétitionnaire de la réparation du préjudice causé par les nuisances résultant d'activités préexistantes) (p. 8588) ; adoption de l'amendement n° 53 (p. 8588) ; le texte de l'amendement n° 53 devient l'article 53 *bis* (p. 8588) ; retrait de l'*amendement n° 38* de la commission (renonciation du pétitionnaire à réparation du préjudice causé par les nuisances dues à des activités agricoles préexistantes en cas de demande de permis de construire) (p. 8587) ; l'*amendement n° 76* de M. Richomme et le *sous-amendement n° 103* du Gouvernement deviennent sans objet (p. 8588).

ART. 54 : adoption (p. 8589).

ART. 54 *bis* A : adoption (p. 8589).

ART. 54 *bis* : adoption de l'*amendement n° 39* de la commission (modification du champ d'application des prescriptions spéciales relatives à l'autorisation) (p. 8592) ; le texte de l'amendement n° 39 devient l'article 54 *bis* (p. 8592).

ART. 55 : adoption (p. 8592).

ART. 58 : *amendements n° 40* de la commission et *n° 10* de M. Dubedout (exigence

d'un permis de démolir en cas de démolitions d'immeubles situés à l'intérieur des périmètres sensibles) ; retrait de l'*amendement n° 10* (p. 8593) ; adoption de l'amendement n° 40 (p. 8593) ; rejet de l'*amendement n° 72* du Gouvernement (caractère non obligatoire de l'octroi préalable du permis de démolir aux démolitions prévues au titre d'opérations d'aménagement public) (p. 8594) ; adoption de l'*amendement* de coordination *n° 41* de la commission (p. 8594) ; adoption de l'*amendement n° 54* de la commission des lois (caractère obligatoire de l'avis du ministère chargé des monuments historiques) (p. 8596) ; adoption de l'*amendement n° 77* de M. Claudius-Petit (soumission des expulsions ou des délivrances des permis de détruire à des conditions de loyer et de ressources) (p. 8597); l'article 58, ainsi modifié, est adopté (p. 8597).

ART. 62 : rejet de l'*amendement n° 55* de la commission des lois (non-soumission de l'obligation de ravalement à l'autorisation du président du tribunal de grande instance) (p. 8599) ; l'article 62 est adopté (p. 8599).

ART. 64 : adoption (p. 8599).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 8599).

COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 décembre 1976] (p. 9679).

ORATEURS : *MM. Masson, rapporteur de la commission mixte paritaire; Fourcade, ministre de l'équipement ; Fanton, Bertrand Denis, L'Huillier, Claudius-Petit, Frédéric-Dupont.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les retards intervenus dans la discussion du projet de loi portant réforme de l'urbanisme (p. 9679).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

Le problème de l'assimilation des terrains classés en réserves pour équipements publics aux POS à des terrains expropriés (p. 9680).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'institution d'une indemnité de réemploi quel que soit le type des opérations ; le respect des espaces boisés ; les opérations de restauration sauvage (p. 9680) ; les dispositions relatives aux nuisances causées à l'environnement ; le procès intenté par un Parisien à une paysanne de Dordogne ; la construction de logements autour d'Orly et de l'aéroport de Nice (p. 9681) ; l'absence de protection des collectivités locales ; la lutte contre le bruit ; la protection des secteurs sauvegardés (p. 9682).

Intervention de M. Fourcade, ministre de l'équipement :

Le contenu des décrets d'application (p. 9682).

TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (p. 9682 à 9686) :

L'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la commission mixte paritaire, est adopté (p. 9686).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 1909** SUR LES VOIES ET MOYENS D'UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION ET D'URBANISME, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1975 par M. Claudius-Petit (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

14. — PROPOSITION DE LOI **n° 2111** RELATIVE AUX ENSEMBLES IMMOBILIERS « OLYMPIADES » ET « MASSÉNA » DANS LE 13e ARRONDISSEMENT DE PARIS, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1975 par Mme Moreau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

15. — PROPOSITION DE LOI **n° 2164** TENDANT A PROMOUVOIR UNE URBANISATION ÉQUILIBRÉE ET A ABROGER LA LOI N° 70-610 DU 10 JUILLET 1970 RELATIVE A LA CRÉATION D'AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 7 avril 1976 par M. Combrisson et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

16. — PROPOSITION DE LOI **n° 2589** TENDANT A L'AMÉNAGEMENT SOCIAL DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR DE LA VILLETTE, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1976 par M. Paul Laurent et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 2675** TENDANT A PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE RÉEMPLOI DES TERRAINS DE LA SNCF DANS UN SENS SOCIAL ET NON SPÉCULATIF, présentée à l'Assemblée nationale le 8 décembre 1976 par M. Fizbin, remplaçant M. Baillot et plusieurs de ses collègues [2 avril 1977] (p. 1460) (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

18. — PROPOSITION DE LOI **n° 3129** TENDANT A LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 30 DE LA LOI N° 76-1285 DU 31 DÉCEMBRE 1976 PORTANT RÉFORME DE L'URBANISME, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977 par M. Caillaud (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

19. — PROPOSITION DE LOI **n° 3184** PORTANT ORGANISATION DU DROIT A BATIR DANS LES COMMUNES OU S'APPLIQUE UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Michel Rabreau (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

20. — PROPOSITION DE LOI **n° 3191** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 74-1117 DU 27 DÉCEMBRE 1974, MODIFIÉE PAR LA LOI N° 76-1285 DU 31 DÉCEMBRE 1976, RELATIVE AUX DISPOSITIONS TRANSITOIRES APPLICABLES AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT, AUX PLANS D'URBANISME ET MODIFIANT LE CODE DE L'URBANISME, présentée à l'Assemblée nationale le 3 novembre 1977 par M. Canacos et plusieurs de ses collègues(renvoyée à la commission de la production et des échanges).

21. — PROPOSITION DE LOI **n° 3298** TENDANT A MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU CODE DE L'URBANISME, présentée au Sénat le 2 décembre 1977 par MM. Chauty et Laucournet (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 110 (année 1977-1978) ; rapport le 7 décembre 1977 par M. Robert Laucournet, n° 124 (année 1977-1978) ; déclaration d'urgence le 9 décembre 1977 ; adoption le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 30 (année 1977-1978).

Transmise à l'Assemblée nationale le 13 décembre 1977 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 3298 ; rapport le 16 décembre 1977 par M. Canacos, n° 3372 ; adoption définitive le 20 décembre 1977. — Proposition de loi n° 849.

Loi n° 77-1420 du 27 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 28 décembre 1977 (p. 6195).

PREMIÈRE LECTURE [20 décembre 1977] (p. 9077).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Canacos, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.*

La prolongation du délai fixé par le code d'urbanisme pour l'approbation des plans d'occupation des sols ; l'évolution de la position gouvernementale sur ce sujet ; la possibilité de prolonger le délai fixé pour l'approbation des POS de six mois ; l'octroi d'un délai supplémentaire aux villes de plus de 50.000 habitants habilitées à délivrer des permis de construire à la place du préfet ; la prolongation des ZIF (zones d'intervention foncière) ; le report du délai d'approbation des POS pour les petites communes ; les modalités de désignation des représentants dans les commissions et groupes de travail chargés de l'élaboration des documents d'urbanisme (p. 9077) ; la validation des situations actuelles ; l'insuffisance de la prolongation du délai (p. 9078).

Intervention de M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire :

Les problèmes posés par la caducité des anciens documents d'urbanisme au 1er janvier 1978 ; les conséquences du jugement du Conseil d'Etat sur la désignation des représentants des communes dans les commissions chargées d'étudier l'établissement des POS (p. 9078).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le problème des courbes de bruit de Roissy ; les directives gouvernementales sur ce sujet (p. 9078).

DISCUSSSION DES ARTICLES [20 décembre 1977] (p. 9079).

ORATEUR : *M. Franceschi.*

ART. 1er (report du délai prévu à l'article L 124-1 du code de l'urbanisme) : adoption (p. 9079).

ART. 1er *bis* : *article L 211-13 du code de l'urbanisme* (maintien en vigueur des ZIF pendant un délai de deux ans) : adoption (p. 9079).

ART. 2 (modification du délai prévu à l'article 124-1 du code de l'urbanisme) : adoption (p. 9079).

ART. 3 : *article L 125-2 du code de l'urbanisme* (modalités de désignation des représentants des communes intéressées aux commissions chargées de l'élaboration des documents d'urbanisme) : adoption (p. 9079).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Franceschi* : le vide juridique créé à compter du 1er janvier 1978 ; le vote favorable du groupe du PSRG (p. 9079).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9079).

Voir aussi AMNISTIE 8 ; BAUX RURAUX 8 ; COMMISSIONS SPÉCIALES 7 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4, 19 ; ENVIRONNEMENT 4 ; JARDINS FAMILIAUX 1, 2, 3 ; LITTORAL (PROTECTION DU) 1 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] ; Protection de la nature et de l'environnement [19, 20 novembre 1973] (p. 6070) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), EQUIPEMENT [24 octobre 1975] ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), EQUIPEMENT ; MINES ET CARRIÈRES 5 ; ŒUVRES D'ART 1 ; PERMIS DE CONSTRUIRE 1 ; POLITIQUE FONCIÈRE ; RÉNOVATION URBAINE 1.

— **Agences d' —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1976, EQUIPEMENT LOGEMENT [28 octobre 1975] (p. 7425).

— **Budget de l'équipement et de l'urbanisme.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie).

— **Lotissements réalisés dans le cadre du concours de la maison individuelle.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1299.

— **Réalisation d'un programme immobilier dans le bois de Verneuil.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1202.

— **Recherche sur l' —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Développement scientifique [8 novembre 1973] (p. 5385).

— **Rénovation du secteur Italie.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 439.

— **Secteurs sauvegardés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 107.

— **Travaux sur l'esplanade des Invalides.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 453.

— **Urbanisme dans le secteur Italie.** — *Voir* RÉNOVATION URBAINE 2.

URENCO

Voir DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 8 [23 novembre 1973] (p. 6330).

USINE CDF-CHIMIE

— **Fermeture de l'— à Lacq.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1284.

USINE GRINGOIRE (à Mantes-la-Ville)

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 210.

USINE JOY FRANCE DE MONTLUÇON

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1382.

USINE NAPHTA-CHIMIE

— **Grève à l'— de Martigues-Lavéra.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1361.

USINE RUGGIERI-BELLERIVE (de Monteux)

— **Conditions de sécurité à l'—.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1107.

USINES

— **Implantation d'usines à la campagne.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 91.

USINES NUCLÉAIRES (Implantations d')

Voir COMMISSION D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 64 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 11 [14 mai 1975] (p. 2651, 2654, 2662, 2675) ; IMPÔTS LOCAUX, 4, article 4, article 14, article 4 (deuxième délibération) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Industrie et recherche [14 novembre 1974] (p. 6353, 6355, 6362, 6392, 6393) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 8 (pour 1975), articles.

— **Attentat sur le chantier de la centrale nucléaire de Fessenheim.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 397, 409.

— **Centrale nucléaire de la Seine-Amont.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 240.

— **Grève du personnel du CEA à la Hague.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 431.

— **Usine nucléaire en Afrique du Sud.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 816, 820.

USINOR

I. — **Dunkerque :**

— **Grève à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 457.

— **Licenciements à — Louvroil.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1334.

— **Menace de licenciements à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 694.

— **Revendication des travailleurs d'—.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 401.

II. — **Thionville :**

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1067 ; DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT 17.

V

VACANCES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 2486** TENDANT A ASSURER AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS LE DROIT AUX LOISIRS ET AUX VACANCES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1976 par M. Hage et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

— **Etalement des** —. LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5809, 5811 à 5813, 5815, 5816, 5817) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Tourisme [31 octobre 1974] (p. 5708, 5709, 5712, 5715, 5716, 5719) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 53.

VACATAIRES

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 12.

VACCINATION

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 220** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 10-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE AFIN DE FAIRE SUPPORTER PAR L'ETAT LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE IMPUTABLE DIRECTEMENT A UNE VACCINATION OBLIGATOIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par Mme de Hauteclocque ; rapport le 10 avril 1975 par M. Donnadieu, n° 1513 ; adoption le 18 avril 1975 sous le titre : « Proposition de loi tendant à modifier l'article L 10-1 du code de la santé publique afin de faire supporter par l'Etat la réparation de tout dommage imputable directement à une vaccination obligatoire et à insérer un article L 10-2 dans ce même code. — Proposition de loi n° 237.

Transmise au Sénat le 22 avril 1975, n° 247 (année 1974-1975 ; (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 7 mai 1975 par M. Michel Moreigne, n° 292 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 15 mai 1975. — Proposition de loi n° 114 (année 1974-1975).

Loi n° 75-401 du 26 mai 1975, publiée au *J.O.* du 27 mai 1975 (p. 5267).

PREMIÈRE LECTURE [18 avril 1975] (p. 1890).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *M. Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, remplaçant M. Donnadieu, rapporteur, démissionnaire de son mandat de député, Mme Veil, ministre de la santé, M. Claude Weber.*

Unifier le régime de responsabilité de l'Etat : la vaccination étant pratiquée dans un établissement agréé ou dans le cabinet d'un praticien (p. 1890).

Intervention de Mme Veil, ministre de la santé (p. 1890) :

Remercie les parlementaires, auteurs des propositions de loi ; ces textes établissent, en contrepartie de l'obligation vaccinale, une équitable responsabilité ; bilan positif des vaccinations ; nécessité de les poursuivre (p. 1891) ; le Gouvernement demandera une déclaration obligatoire de toutes les vaccinations ; sort de la taxe sur les vaccins.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le groupe communiste soutient les deux propositions de loi (p. 1891).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er : *article L 10-1 du code de la santé publique :* adoption (p. 1891).

ART. 2 (taxe sur les vaccins) : adoption de l'*amendement n° 1* du Gouvernement portant suppression de cet article ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 1891).

Après l'ART. 2 : adoption de l'*amendement n° 2* du Gouvernement portant obligation de déclaration de toute vaccination (p. 1892).

TITRE : le titre de la proposition de loi est ainsi rédigé : « Proposition de loi tendant à modifier l'article L 10-1 du code de la santé publique afin de faire supporter par l'Etat la réparation de tout dommage imputable directement à une vaccination obligatoire et à insérer un article L 10-2 dans ce même code ».

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Gérard Houteer :* le groupe socialiste votera la proposition de loi.

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1892).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 562** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE L 10-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE AFIN DE FAIRE SUPPORTER PAR L'ETAT LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE IMPUTABLE DIRECTEMENT A UNE VACCINATIN OBLIGATOIRE, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Millet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

— **anti-rubéolique.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 7.

— **anti-variolique.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 763.

— **contre la grippe.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 74.

VACHE TONDEUSE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 [3, 4 mai 1973] (p. 1030, 1033, 1055, 1069) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973].

VAL-D'OISE

Voir DÉPARTEMENT 2.

VALENCIENNES

— **Situation de l'économie dans la région de** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1130 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3697).

VALEUR LOCATIVE

Voir IMPÔTS LOCAUX 3.

VALEURS MOBILIÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3134** TENDANT A INTERDIRE PAR RACHAT EN BOURSE LE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS ÉMISES PAR LES SOCIÉTÉS PRIVÉES, présentée à l'Assemblée nationale, le 5 octobre 1977, par M. Frédéric-Dupont (renvoyée à la commission des finances de l'économie générale et du Plan).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 3421** INSTITUANT UN DÉGRÈVEMENT D'IMPOT SUR LE REVENU EN FAVEUR DE CERTAINS INVESTISSEMENTS A LONG TERME, présentée à l'Assemblée nationale, le 20 décembre 1977, par M. Edgar Faure et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

Voir aussi IMPÔTS SUR LE REVENU 10, article 8.

— **Taxation à l'IRPP des produits des** —. *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés ; (après l'article 61, amendement 169).

VALIDATIONS LÉGISLATIVES

Voir EXAMENS ET CONCOURS 5 ; ORGANISATION PROFESSIONNELLE 1.

— **de mesures administratives.** — *Voir* FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS 19.

VAR

— **Chômage dans le** —. *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 65 à 69 [27 mai, 4 juin 1975] (p. 3682).

— **Incidents de Draguignan.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 77.

— **Mutations d'auxiliaires des impôts en fonction dans le** —. *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1000.

— **Problème de l'emploi dans le** —. *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 14.

— **Transfert de la Préfecture du — de Draguignan à Toulon.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6716) ; MOTIONS DE CENSURE 3 (p. 7963, 7981, 7986) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 165, 318.

VARSOVIE (Pacte de)

Voir ARMÉE 13.

VAUDREUIL (Ensemble urbain du)

— **Consultation électorale anticipée dans l'**—. *Voir* VILLES NOUVELLES 3.

VEDEL (Plan)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5242, 5340 à 5342).

VÉHICULES

— **Construction et utilisation des véhicules épandeurs de goudron.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1374.

— **Visite des** —. *Voir* PROCÉDURE PÉNALE 13, 15.

VÉLOCISTE-MOTORISTE

Voir GARAGISTE 1.

VENEZUELA

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 82.

VENTE D'ARMES

Voir ARMES ET MUNITIONS.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Voir COMMERCE ET ARTISANAT 6 (articles 31, 33).

VENTE AU DÉBALLAGE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 3244** TENDANT A INTERDIRE LA VENTE AU DÉBALLAGE A L'OCCASION DE VOYAGES ORGANISÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, présentée à l'Assemblée nationale le 24 novembre 1977 par M. Gissinger (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

VENTE A DOMICILE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1716** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 72-1137 DU 22 DÉCEMBRE 1972 RELATIVE A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS EN MATIÈRE DE DÉMARCHAGE ET VENTE A DOMICILE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Cousté (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

VENTE AUX ENCHÈRES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 180** TENDANT A DONNER AUX ADJUDICATAIRES, DANS LES VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MOBILIÈRES, UN DÉLAI POUR L'EXERCICE DU RECOURS EN GARANTIE VIS-A-VIS DE L'OFFICIER VENDEUR, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Boscher (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 14 juin 1973 par M. Gerbet, n° 462.

Voir aussi IMPÔTS SUR LE REVENU 10.

VENTE A PERTE (Réglementation de la)

Voir COMMERCE ; CONCURRENCE.

VENTE AVEC PRIMES

Voir COMMERCE ; CONCURRENCE (RÉGLEMENTATION DE LA).

VENTE A TEMPÉRAMENT

Voir CRÉDIT A LA CONSOMMATION.

VERSAILLES (Château de)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires culturelles [9 novembre 1973].

VERSEMENT REPRÉSENTATIF DES TAXES SUR LES SALAIRES (VRTS)

Voir FEMME (CONDITION DE LA) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (deuxième partie), Intérieur, article 72 ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie) santé publique et sécurité sociale ; crédits militaires (discussion générale et art. 37) ; articles de récapitualtion et seconde délibération (articles 35 et 36, états B et C, amendement n° 8, après l'article 82) ; articles et articles additionnels non rattachés (après l'article 59, amendement n° 73 ; article 60 ; après l'article 70, amendement n° 166) ; CMP ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVE 9, 14 ; PENSIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES 38, 40, 45 ; RAPATRIÉS 11.

VÉTÉRINAIRES

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5274, 5293, 5297) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6003, 6012, 6026, 6052, 6112, 6132) ; LOI DE FINANCES POUR 1976, Agriculture, FORMA, BAPSA [5 novembre 1975] (p. 7869, 7873) ; PHARMACIE VÉTÉRINAIRE 1 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 671 ; SERVICE NATIONAL 8.

VEUVES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 41** RELATIVE A L'INSTITUTION D'UNE PENSION DE VEUVE ET A DIVERSES AUTRES MESURES EN FAVEUR DES VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 22 janvier 1974 par M. Aubert, n° 925.

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 107** TENDANT A INSTITUER UNE PENSION DE VEUVE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Grussenmeyer et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 122** TENDANT A AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE DES VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par MM. Aubert et Missoffe (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 132** TENDANT A AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE DES VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Béraud et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 326** TENDANT A ASSURER UN MINIMUM DE RESSOURCES AUX VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par Mme Chonavel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 794** TENDANT A LA MODIFICATION DES CONDITIONS D'OBTENTION DE L'ALLOCATION SERVIE PAR LE FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ, présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 1030** PORTANT DOUBLEMENT DU PLAFOND OUVRANT DROIT A LA PENSION DE RÉVERSION DES VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (ren-

voyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1210** TENDANT A ASSURER UN MINIMUM DE RESSOURCES AUX VEUVES, présentée à l'Assemblée nationale le 9 octobre 1974 par Mme Chonavel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1850** TENDANT A PORTER AMÉLIORATION DU STATUT DES VEUVES CHEFS DE FAMILLE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Audinot (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 2450** TENDANT A AMÉLIORER LA SITUATION DES VEUVES DE TRAVAILLEURS NON SALARIÉS DES PROFESSIONS AGRICOLES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1976 par M. Caro (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 2743** TENDANT A FAVORISER LA RÉINSERTION DES VEUVES ET A LEUR ASSURER UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1976 par M. Chevènement et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 13 ; COMMERCE ET ARTISANAT 6 ; DÉTENTION 2 ; FEMME (CONDITION DE LA) 2 ; FONCTIONNAIRES 9, 10, 16 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973] (p. 5917, 5942, 5943) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5799, 5805, 5810, 5813) ; Economie et finances : I. — Charges communes [20 novembre 1974] (p. 6856) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Anciens combattants [13 novembre 1974] (p. 6296, 6314) ; PENSIONS ALIMENTAIRES 2 ; PENSIONS DE RETRAITE CIVILES ET MILITAIRES 12, 13, 20 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 85 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 189 ; SAPEURS-POMPIERS 3 ; VIEILLESSE 12.

— **Allocation temporaire aux veuves recherchant un premier emploi.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 98.

— **Situation des veuves civiles, chefs de famille.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 178, 216.

— **Veuves de guerre.** —*Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 3 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie) ; ANCIENS COMBATTANTS.

VIAGER

Voir EPARGNE-LOGEMENT 1.

VIANDE

1. — PROJET DE LOI **n° 510** HABILITANT LE GOUVERNEMENT A PROROGER LA SUSPENSION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE SUR LES VENTES AU DÉTAIL DE VIANDES DE BŒUF, présenté à l'Assemblée nationale le 21 juin 1973 par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ; rapport le 26 juin 1973 par M. Papon, n° 532 ; adoption le 27 juin 1973. — Projet de loi n° 26.

Transmis au Sénat le 28 juin 1973, n° 343 (année 1972-1973) ; rapport le 28 juin 1973 par M. Coudé du Foresto, n° 346 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 29 juin 1973. — Projet de loi n° 133 (année 1972-1973).

Loi n° 73-602 du 4 juillet 1973, publiée au *J.O.* du 6 juillet 1973 (p. 7283).

PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1973] (p. 2550).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, Lecat, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, Zeller, Villa, Lelong, Bertrand Denis, Leenhardt*

Prorogation jusqu'au 31 décembre 1973 de la suspension de la perception de la TVA sur les ventes au détail de viandes de bœuf (p. 2550, 2551) ; expérience constituant à la fois un échec économique et une erreur budgétaire (p. 2550, 2552, 2553) ; emprunt de 7 milliards (p. 2550, 2551) ; inflation (p. 2550, 2552) ; équilibre dans notre système fiscal entre impôt direct et impôt indirect (p. 2551) ; uniformisation de l'application de la TVA dans les pays de la CEE (p. 2551) ; problème des contrôles (p. 2551) ; politique des prix (p. 2551) ; circuits de commercialí-

sation (p. 2551) ; détaxation du beurre (p. 2552) ; politique de l'élevage (p. 2552, 2553, 2554) ; ONIBEV (office national interprofessionnel du bétail et des viandes) (p. 2552) ; politique agricole définie dans le programme commun de la gauche (p. 2553) ; suspension définitive de la TVA sur les ventes au détail de viande de bœuf (p. 2553, 2554) ; limitation à quatre mois de cette reconduction (p. 2554).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

ORATEURS : *MM. Lecat, secrétaire d'Etat, Villa, Papon, rapporteur général, Lelong, de Poulpiquet, Cointat.*

ART. UNIQUE (autorisation de prorogation de la suspension de la TVA sur les ventes au détail de viandes de bœuf jusqu'au 31 décembre 1973) ; rejet d'un *amendement* de M. Villa tendant à ramener à zéro le taux de la TVA et à exclure du droit à déduction les taxes grevant les biens et services improductifs (p. 2555) ; rejet d'un *amendement* de M. Lelong tendant à fixer au 31 octobre 1973 la date limite pour la suspension de la TVA ; en conséquence, vote de son groupe, l'union centriste, contre le projet de loi ; assurance donnée par le Gouvernement quant au fonctionnement de l'ANDA (association nationale pour le développement agricole) (p. 2556, 2557).

ADOPTION de l'article unique du projet de loi (p. 2557).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1851** RELATIVE A L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE LA VIANDE CHEVALINE, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. André Billoux (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

3. — PROJET DE LOI **n° 2825** PORTANT CRÉATION D'UNE TAXE DE PROTECTION SANITAIRE ET D'ORGANISATION DES MARCHÉS DES VIANDES ET SUPPRESSION DE LA TAXE SANITAIRE ET DE LA TAXE DE VISITE ET DE POINÇONNAGE, présenté à l'Assemblée nationale le 26 avril 1977 par M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 11 mai 1977 par M. Desanlis (n° 2868) ; adoption le 12 mai 1977. — Projet de loi n° 666.

Transmis au Sénat le 13 mai 1977, n° 305 (année 1976-1977) ; (renvoyée à la commission des affaires économiques) ; rapport le 2 juin 1977 par M. Louis Orvoen, n° 343 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 16 juin 1976. — Projet de loi n° 143 (année 1976-1977).

Loi n° 77-646 du 24 juin 1977, publiée au *J.O.* du 25 juin 1977 (p. 3399).

PREMIÈRE LECTURE [12 mai 1977] (p. 2705).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Desanlis, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget, Bertrand Denis, Millet, Maurice Cornette, Brugnon.*

La procédure suivie par le texte en discussion ; son annulation pour inconstitutionnalité par le conseil constitutionnel du fait de son introduction dans une loi de finances ; la création par le texte d'une taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes en remplacement de deux taxes préexistantes : la taxe sanitaire et la taxe de visite et de poinçonnage ; les caractéristiques du texte ; une simplification technique, l'indexation du tarif de la taxe sur l'évolution des prix agricoles ; les assujettis à la taxe ; la non-affectation de la taxe dans le projet et la demande de la commission de l'utiliser pour l'identification du cheptel bovin et le classement et le marquage des carcasses ; la demande de création d'un chapitre distinct du budget de l'agriculture relatif à l'identification pérenne ; l'inscription de ces crédits à l'état II permettant les reports de crédits (p. 2705) ; les dispositions relatives à la mise en place de l'identification pérenne des bovins ; la création d'un fichier départemental de l'espèce bovine ; les expériences d'identification actuellement en cours ; les problèmes posés par ces expériences ; le coût de l'identification pérenne ; les conséquences de la classification et du marquage des carcasses : la clarification des transactions sur le marché de la viande ; une meilleure définition du produit et une meilleure information des éleveurs ; la création par l'ONIBEV d'un corps de 100 agents de contrôle (p. 2706).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances, chargé du budget :

La décision du Conseil constitutionnel ; les modalités de recouvrement de la nouvelle taxe et son utilité ; la mise en place et la réalisation de plans de prophylaxie (p. 2706) ; l'indexation de la nouvelle taxe sur les prix communautaires (p. 2707).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Les retards de procédure apportés à l'adoption du texte ; l'importance de l'identification pérenne du cheptel pour développer l'élevage ; les possibilités d'exportation dans ce domaine (p. 2707) ; les recommandations faites par la commission d'enquête parlementaire sur les problèmes de la viande (p. 2706, 2707) ; la nécessité d'améliorer la procédure des commissions d'enquête ; l'utilité de l'identification de la provenance et de la qualité d'une viande ; la critique de l'utilisation des fonds relatifs à la taxe ; les inégalités de traitement entre les abattoirs communaux et les abattoirs inscrits au plan d'implantation ; la nécessité d'aider les abattoirs communaux (p. 2770) ; l'affectation de la taxe pour l'identification pérenne (les expériences réalisées dans ce domaine) et pour le classement et le marquage des carcasses d'animaux abattus permettant une clarification du marché des viandes ; l'incertitude existant quant à l'affectation du complément de recettes tiré de la nouvelle taxe ; la nécessité de préciser les modalités de l'action d'organisation et de clarification des marchés ; la justification du recours au Conseil constitutionnel ; l'utilité de l'identitification des bovins ; la lourdeur de la procédure suivie (p. 2708) ; les insuffisances des dispositions gouvernementales en ce domaine (p. 2709).

Intervention de M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat :

Le problème de la procédure suivie par le texte ; la conviction du Gouvernement quant à l'intérêt de l'identification ; la distinction nécessaire entre taxe d'identification et taxe d'usage, le problème de l'utilisation des crédits ; le support budgétaire de ces crédits ; la compétence de l'ONIBEV pour les actions de contrôle et de classification ; l'utilisation des crédits pour des dépenses de personnel, garantie du respect des objectifs fixés ; les dispositions prises par le Gouvernement pour la classification et le marquage ; la participation financière de l'Etat pour l'action d'identification (p. 2709).

DISCUSSION DES ARTICLES [12 mai 1977] (p. 2709).

ORATEURS : *MM. Darinot, Desanlis, rapporteur, Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (institution et modalités de la taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes) : adoption (p. 2709).

ART. 2 (assiette de la taxe et détermination de son taux) : adoption (p. 2710).

ART. 3 (personnes assujeties à la taxe, faits générateurs et modalités de recouvrement) : adoption (p. 2710).

ART. 4 (régime applicable aux importations) : adoption (p. 2710).

Après l'ART. 4 : retrait de l'*amendement n° 3* de M. Eyraud (compétence de l'administration en matière de classement et marquage des carcasses) (p. 2710).

ART. 5 (prélèvement de l'Etat sur le produit de la taxe) : adoption (p. 2710).

ART. 6 (modalités d'application de la taxe par décret) : adoption (p. 2710).

ART. 7 (abrogation de dispositions antérieures) : adoption (p. 2711).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 2711).

Voir aussi ABATTOIR ; AGRICULTURE 3 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE 24, 25 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2 ; ELEVAGE ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 88, 118, 149 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 8, 15 ; QUESTINS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31 ; RAPPEL AU RÈGLEMENT DE M. RIGOUT [16 octobre 1974] (p. 5090) ; TVA 2.

— **Importations de — bovine.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 383, 390 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 55 à 59 (p. 2023, 2029).

— **Organisation communautaire du marché du mouton.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1332.

— **Organisation du marché de la — chevaline.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 385.

VICTIMES

— **Indemnisation des — ayant subi un préjudice résultant d'une infraction.** — *Voir* RESPONSABILITÉ CIVILE 6.

— **Protection des — de dommages.** — *Voir* ASSURANCES 6.

VIEILLESSE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 73** TENDANT A LA CRÉATION D'UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU TROISIÈME AGE, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Franceschi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 121** TENDANT A GARANTIR UN MINIMUM DE RESSOURCES AUX PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 12 avril 1973 par M. Aubert (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 332** TENDANT A ASSURER UNE MEILLEURE PROTECTION DES PERSONNES AGÉES AYANT DES RECONNAISSANCES DE DETTES IMPAYÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 10 mai 1973 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 592** PORTANT AMÉLIORATION DES RESSOURCES DES PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Glon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

5. — PROPOSITION DE LOI **n° 890** TENDANT A ACCROITRE LA PROTECTION DES PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée générale le 20 décembre 1973 par M. André Beauguitte (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

6. — PROPOSITION DE LOI **n° 987** D'ORIENTATION DU TROISIÈME AGE, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Godon (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

7. — PROPOSITION DE LOI **n° 988** VISANT A LA CRÉATION D'UN PLAN D'ÉPARGNE DE CROISSANCE « TROISIÈME AGE », présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Godon (renvoyée à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan).

8. — PROPOSITION DE LOI **n° 1015** INSTITUANT UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE FOYERS DE PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1017** TENDANT A PORTER A 20 FRANCS PAR JOUR LE MINIMUM VIEILLESSE A COMPTER DU 1er JUIN 1974 ET A LE MAJORER EN FONCTION DE LA HAUSSE DES PRIX AFIN QU'IL ATTEIGNE 75 % DU SMIC AU 1er JANVIER 1977, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 1019** TENDANT A PERMETTRE L'EXONÉRATION DES COTISATIONS D'ASSURANCE MALADIE POUR LES PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 6 juin 1974 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 1706** PORTANT EXONÉRATION DU PAIEMENT DES COTISATIONS DUES PAR LES RETRAITÉS AU TITRE DES ASSURANCES MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ, DÉCÈS, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Maurice Andrieu et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

12. — PROPOSITION DE LOI **n° 2676** INSTITUANT DES MESURES EN FAVEUR DES RETRAITES, DES VEUVES ET DES PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 8 décembre 1976 par M. Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 2781** CRÉANT UN REVENU MINIMUM POUR LES PERSONNES AGÉES, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Simon-Lorière (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi AIDE SOCIALE 2 ; BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 1, 2, 5, 14, 25 ; COMMERÇANTS ET ARTISANS 8 ; CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ; CONSTRUCTION D'HABITATIONS (PARTICIPATION DES EMPLOYEURS) 1 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 1, 9, 10, 18 ; DÉPORTÉS ET INTERNÉS 6 ; EPARGNE-LOGEMENT 1 ; EXPROPRIATION 1 ; INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALE 1 ; IMPÔTS SUR LE REVENU 10 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Logement [14 et 15 novembre 1973] (p. 5785, 5788, 5789, 5795) ; LOI DE FINANCES POUR

1975, Travail [4 novembre 1974] (p. 5769 à 5813) ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale. — Budget annexe des Postes et Télécommunications. — Logement ; LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES 3, 12 ; PENSIONS DE RETRAITES CIVILES ET MILITAIRES 20, 33, 38, 39 ; PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MESSAGE 2 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 85, 141 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 204, 677 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 164 ; RAPATRIÉS 11.

— **Agressions contre les personnes âgées dans le Morbihan.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 480.

— **Aide à domicile.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1216.

— **Aides aux personnes âgées.** — *Voir* PLAN 2.

— **Allégement de la charge fiscale.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4743).

— **Allocation de logement aux personnes âgées.** — *Voir* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1427), 5 (p. 1551, 1572) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 408.

— **Allocation de — du fonds national de solidarité.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1149.

— **Assurance — pour les handicapés.** — *Voir* PRESTATIONS FAMILIALES 14, après l'article 4.

— **Attribution d'avantages sociaux aux personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1363.

— **Déductions fiscales.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (art. 2, p. 5399), Santé publique et action sociale [29 octobre 1974] ; Culture [30 octobre 1974] (p. 5612, 5633) ; Agriculture, FORMA, BAPSA [7, 8 novembre 1974] (p. 6008 à 6119) ; Budget annexe des Postes et Télécommunications [20 novembre 1974] (p. 6784) ; Logement [16 novembre 1974] (p. 6584).

— **Exonération des retraites en matière d'impôts locaux.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), articles et articles additionnels non rattachés (après l'article 67, amendement n° 77).

— **Exonération de la taxe d'habitation en faveur des personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 908.

— **Exonération de la taxe de raccordement au réseau téléphonique pour les personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1268.

— **Hébergement des personnes âgées.** — *Voir* HÔPITAUX 6.

— **Installation prioritaire du téléphone aux personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 614.

— **Liquidation des pensions de —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 125.

— **Logement des personnes âgées.** — *Voir* BAUX DE LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL 30 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1405).

— **Maintien à domicile des personnes âgées.** — *Voir* AIDE MÉNAGÈRE 1.

— **Mesures en faveur des personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 111.

— **Minimum —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 205.

— **Politique de la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Santé publique et sécurité sociale [16 novembre 1973].

— **Réductions dans les transports publics.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 16, 17, 18.

— **Représentation au Conseil économique et social.** — *Voir* CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 4.

— **Ressources des personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 821.

— **Situation des personnes âgées.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 317, 436.

— **Suppression du ticket modérateur pour certains assurés âgés.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 227.

— **Tourisme du troisième âge.** — *Voir* QUESTIONS D'ACTUALITÉ 53 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Tourisme [15 novembre 1973] (p. 5811 à 5815).

— **Transport des personnes âgées.** — *Voir* TRANSPORTS URBAINS 2 (p. 2383, 2386, 2396).

— **Travail à temps partiel (retraite progressive).** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 50 ; TRAVAIL (CONDITIONS DU) 1.

— **Troisième âge.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1250.

— **Vote par procuration.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 2.

VIENNE

— **Expulsion de travailleurs à l'usine Pascal-Valluit de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 557.

VIE PRIVÉE

Voir INFORMATIQUE 4.

VIERZY

— **Catastrophe de —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 494, 509 ; QUESTION ORALE SANS DÉBAT 4 [2 mai 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Transports [30 octobre 1973] (p. 5050, 5054, 5055).

VIETNAM

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Affaires étrangères [6 novembre 1974] (p. 5961, 5962) ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 357, 377, 382, 384, 388, 389, 399, 419, 700 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 241.

— **Accueil et réinstallation de certains réfugiés de culture française.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 451.

— **Soutien aux étudiants vietnamiens.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 477.

VIGNETTE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural (p. 5316) ; LOI DE FINANCES POUR 1977 (première partie), article 17 ; LOI DE FINANCES POUR 1978 (première partie), article 21 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1975 4 [10 décembre 1974] (p. 7600) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976 10, article 4.

VILLE

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4.

VILLES MOYENNES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1230, 1231, 1337, 1398, 1399, 1421, 1423) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5704, 5713, 5718, 5719, 5724, 5729, 5730, 5735, 5736, 5748) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6519, 6526).

— **Equipement des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1316.

VILLES NOUVELLES

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1591** TENDANT A MODIFIER LA LOI N° 70-610 DU 10 JUILLET 1970 RELATIVE A LA CRÉATION D'AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Boscher (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 1859** TENDANT A PROMOUVOIR UN STATUT DÉMOCRATIQUE DES VILLES NOUVELLES ET A ABROGER LA LOI N° 70-610 DU 10 JUILLET 1970 RELATIVE A LA CRÉATION D'AGGLOMÉRATIONS NOUVELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Alain Vivien et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 2793** TENDANT A PERMETTRE L'ORGANISATION D'UNE CONSULTATION ÉLECTORALE ANTICIPÉE DANS L'ENSEMBLE URBAIN DU VAUDREUIL, présentée à l'Assemblée nationale le 13 avril 1977 par M. Montagne (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 16 juin 1977 par M. Bouvard, n° 2998; rapport supplémentaire le 23 novembre 1977 par M. Bouvard, n° 3235 ; adoption le 23 novembre 1977 sous le titre : « Proposition de loi tendant à avancer la date de l'élection de certains membres des conseils d'ensembles urbains ». — Proposition de loi n° 776.

Transmise au Sénat le 23 novembre 1977, n° 98 (année 1977-1978) ; (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles) ; rapport le 5 décembre 1977 par M. Pierre Salvi, n° 119 (année 1977-1978) ; adoption définitive le 13 décembre 1977. — Proposition de loi n° 28 (année 1977-1978).

Loi n° 77-1394 du 20 décembre 1977, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1977 (p. 5943).

PREMIÈRE LECTURE [23 novembre 1977] (p. 7844).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, suppléant M. Bouvard, rapporteur, Montagne, Leroy, Legendre, Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales.*

L'objet de la proposition de loi : permettre une consultation électorale anticipée dans l'ensemble urbain du Vaudreuil ; l'organisation transitoire des villes nouvelles, résultat de la loi Boscher ; la ville du Vaudrueil ; l'absence de consultation électorale des habitants ; les dispositions de la proposition ; la réalisation de la première étape prévue par la loi Boscher dès que l'occupation du premier logement remonte à au moins deux ans ; l'organisation d'une élection pour les électeurs du Vaudreuil ; le statut juridique des villes nouvelles ; les deux types de statut ; le statut d'ensemble urbain de la ville du Vaudreuil (p. 7844) ; l'absence d'élection dans la ville nouvelle du Vaudreuil ; les amendements de la commission des lois ; les critiques adressées aux villes nouvelles ; la nécessité de leur donner la possibilité de se constituer en communes ; les mesures proposées pour l'ensemble des communes par le parti communiste ; les difficultés des villes nouvelles (p. 7845) ; la reprise par le texte de la référence aux 2.000 logements occupés (p. 7846).

Intervention de M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat :

Les dispositions législatives en vigueur ; la portée générale du texte ; les avantages par les villes nouvelles (p. 7846).

DISCUSSION DES ARTICLES [23 novembre 1977] (p. 7846).

ORATEURS : *MM. Legendre, Foyer, président de la commission des lois, rapporteur suppléant, Montagne, Bécam, secrétaire d'Etat.*

ART. 1er (possibilité de procéder à l'élection des trois premiers conseillers de l'ensemble urbain dès que l'occupation du premier logement remonte à plus de deux ans, renouvellement des mandats lorsque 2.000 logements sont occupés) : rejet de l'*amendement n° 1* de M. Claude Michel (suppression de la référence aux 2.000 logements habités) (p. 7847) ; adoption de l'article 1er rectifié par la commission (p. 7847).

ART. 2 (organisation d'élections dans l'ensemble urbain du Vaudreuil) : rejet de l'*amendement n° 2* de M. Claude Michel (suppression de la référence à l'occupation de 2.000 logeemnts) (p. 7848) ; adoption de l'article (p. 7848).

TITRE : « Proposition de loi tendant à avancer la date de l'élection de certains membres des conseils d'ensembles urbains ».

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 7848).

Voir aussi DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1329, 1332, 1335, 1336, 1348, 1355, 1356, 1357, 1394, 1403, 1404, 1415, 1416, 1421, 1423) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5704, 5714, 5720, 5721, 5725, 5730, 5731, 5738) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Logement [16 novembre 1974] (p. 6586) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 67 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 226, 422 ; TRANSPORTS URBAINS 4 ; URBANISME 4, 10, 15.

— **Construction d'une unité d'imprimerie et d'un parking à Evry.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 586.

VILLEFRANCHE-SUR-MER

— **Citadelle de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), taxes parafiscales, culture et environnement : III. — Tourisme.

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

— **Fermeture d'un centre sportif à —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1229.

VILLETTE (La)

— **Abattoirs de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6, 7 novembre 1973] (p. 5330) ; Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5722, 5748) ; Comptes spéciaux du Trésor [20 novembre 1973] (p. 6122, 6123) ; Economie et finances : I. — Charges communes [20 novembre 1973] (p. 6135, 6146, 6147, 6197, 6198) ; Seconde délibération [20 novembre 1973] (p. 6179) ; Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] (p. 7126, 7128) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 75 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 54 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 96 ; URBANISME 16.

VINS

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 375** TENDANT A GARANTIR L'ÉQUILIBRE DU MARCHÉ VITICOLE, UN REVENU ÉQUITABLE AUX VITICULTEURS FAMILIAUX ET UN PRIX MINIMUM DES VINS DE TABLE, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Balmigère et plusieurs ed ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 390** TENDANT A PRÉSERVER LES AIRES DE PRODUCTION DES VINS D'APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE CONTRE LES POLLUTIONS INDUSTRIELLES, présentée à l'Assemblée nationale le 24 mai 1973 par M. Ducray (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

4. — PROPOSITION DE LOI **n° 594** TENDANT A INCLURE LA « CLAIRETTE » PARMI LES CÉPAGES ADMIS POUR L'ÉLABORATION DES « VINS DOUX NATURELS », présentée à l'Assemblée nationale le 28 juin 1973 par M. Sénès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

5. — PROJET DE LOI **n° 725** RELATIF AUX APPELLATIONS D'ORIGINE EN MATIÈRE VITICOLE, présenté au Sénat le 30 juin 1973, par M. Pierre Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 375 (année 1972-1973) ; rapport le 18 octobre 1973 par M. Jean Francou, n° 22 (année 1973-1974) ; avis le 25 octobre 1973 par M. Pierre Brousse au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, n° 28 (année 1973-1974) ; adoption le 25 octobre 1973. — Projet de loi n° 12 (année 1973-1974).

Transmis à l'Assemblée nationale le 26 octobre 1973 (renvoyé à la commission de la production et des échanges), n° 725 ; rapport le 28 novembre 1973 par M. Maujoüan du Gasset, n° 797 ; adoption définitive le 29 novembre 1973. — Projet de loi n° 60.

Loi n° 73-1097 du 12 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 13 décembre 1973 (p. 13203).

PREMIÈRE LECTURE [29 décembre 1973] (p. 6483).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Comiti, ministre chargé des relations avec le Parlement, Balmigère, de Montesquiou, Maujoüan du Gasset, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, Vals, Henri Michel, Sénès, Alduy, Lavielle, Duroure, Ducray, Bérard, Spénale, Bayou, Bégault, Zuccarelli, Brochard, de Rocca Serra.*

Protestation de M. Balmigère contre les méthodes de travail parlementaire et l'absence de M. le ministre de l'agriculture retenu au Sénat (p. 6483, 6484) ; deux objectifs principaux du projet de loi : rendre effective la liaison entre l'indication de l'origine d'un produit et la garantie de la qualité de ce produit (suppression des appellations d'origine simple, AOS) et organiser la promotion des vins de pays (promotion des vins de table par le classement en vins de pays puis passage dans la catégorie des VQPRD) ; problème de dénomination (p. 6484 à 6486) ; adoption conforme du texte du Sénat (p. 6486).

Intervention de M. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural (p. 6486) :

Insuffisances de la loi du 6 mai 1919 ; protection des consommateurs français et étrangers par une clarification dans les appellations d'origine ; politique de valorisation des vins de table (p. 6486, 6487).

REPRISE DE LA DISCUSSION :

Mauvaises conditions d'organisation de ce débat (p. 6487, 6489) ; inconvénients résultant de la suppression du droit acquis à l'appellation d'origine (p. 6487, 6488, 6489) ; problème des dénominations (art. 3 du projet) (p. 6487); inquiétude quant à l'application des dispositions de la loi dès le 1er janvier 1974 (p. 6487, 6489) ; concurrence accrue des vins italiens qui bénéficient d'avantages qui ne sont pas accordés aux viticulteurs français (p. 6487) ; problème des critères retenus pour la promotion des vins de pays (p. 6488, 6490) ; nécessité d'une information du consommateur (p. 6489) ; absence de garanties sur la promotion des vins de table (p. 6489) ; motion de renvoi à la commission saisie au fond de M. Bayou et des membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche. Précipitation dans l'inscription de ce texte à l'ordre du jour ; remise en cause du droit de propriété et aggravation de la concurrence des vins italiens ; demande de rejet de la motion de la commission et du ministre qui considère ce projet comme conforme aux intérêts des consommateurs et des producteurs (p. 6490, 6491).

Rejet de la motion de renvoi (p. 6491).

DISCUSSION DES ARTICLES :

ART. 1er (suppression des appellations d'origine simple, bénéficieront seuls d'une appellation d'origine contrôlée les vins délimités de qualité supérieure) (p. 6491, 6492) : adoption (p. 6492).

Après l'ART. 1er : deux *amendements* de MM. de Montesquiou et Lavielle tendant à classer dans la catégorie des vins de pays tous les vins d'appellation d'origine simple ayant fait l'objet d'un jugement ; retrait du premier et rejet du second ; assurance donnée par M. Chirac, ministre, quant à l'étiquetage (p. 6492, 6493).

ART. 2 (promotion des vins de table) : retrait d'un *amendement* de M. Ducray relatif aux critères de promotion (p. 6493, 6494) ; rejet des trois *amendements* de MM. Balmigère, Bayou et Spenale relatifs à la procédure de classement des vins (p. 6494, 6495) ; rejet d'un *amendement* de M. Bayou identique à ceux présentés après l'article 1er (p. 6495, 6496) ; adoption de l'article (p. 6495).

ART. 3 (terminologie admise pour la désignation des vins de pays) : adoption (p. 6496).

ART. 4 (entrée en vigueur de la loi) : rejet de deux *amendements* identiques de MM. Begault et Zuccarelli tendant à retarder d'un an la date d'application de ce projet de loi : problème des viticulteurs corses (p. 6496, 6497) ; les *amendements* de MM. Zuccarelli et Begault deviennent sans objet (p. 6497) ; rejet d'un *amendement* de M. Spenale prévoyant des mesures transitoires (p. 6497, 6498) ; adoption de l'article (p. 6498).

ADOPTION de l'ensemble du projet de loi (p. 6498).

6. — PROPOSITION DE LOI n° 796 TENDANT A CONFÉRER L'APPELLATION « SAINT-ÉMILION » A DES CRUS AYANT ACTUELLEMENT L'APPELLATION « SABLES SAINT-ÉMILION », présentée à l'Assemblée nationale le 28 novembre 1973 par M. Robert Boulin (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 6 décembre 1973 par M. Maujoüan du Gasset, n° 824 ; adoption le 12 décembre 1973. — Projet de loi n° 69.

Transmise au Sénat le 12 décembre 1973, n° 77 (année 1973-1974) (renvoyée à la commission des affaires économiques), rapport le 18 décembre 1973 par M. Jean-François Pintat, n° 97 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 20 décembre 1973. — Proposition de loi n° 46 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1142 du 24 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 27 décembre 1973 (p. 13835).

PREMIÈRE LECTURE [12 décembre 1973] (p. 6893).

ORATEURS : *MM. Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, Maujoüan du Gasset, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Boulin.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Diminution de l'aire de production « Sables Saint-Emilion » ne permettant pas aux vins bénéficiant de cette appellation d'avoir un marché spécifique (p. 6893).

Intervention de M. Jacques Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural (p. 6893) :

Approbation, sous réserve de l'adoption de l'amendement du Gouvernement, afin que le sort d'une appellation d'origine contrôlée ne soit pas réglé sans que l'INAO ait pu intervenir.

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE : adoption d'un *amendement* du Gouvernement, extension de l'appellation d'origine contrôlée « Saint-Emilion » à celle « Sables Saint-Emilion » par décret pris sur proposition de l'institut national des appellations d'origine ; en conséquence, ce texte devient l'article unique de la proposition de loi (p. 6894).

7. — PROPOSITION DE LOI n° 1140 RELATIVE AUX POUVOIRS DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE BORDEAUX, présentée à l'Assemblée nationale le 10 juillet 1974 par M. Boulin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

8. — PROPOSITION DE LOI n° 1265 RELATIVE AUX POUVOIRS DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE BORDEAUX, présentée au Sénat le 25 octobre 1974 par M. Max Monichon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission des affaires économiques), n° 2 (année 1974-1975) ; adoption le 24 octobre 1974. — Proposition de loi n° 23 (année 1974-1975).

Transmise à l'Assemblée nationale le 25 octobre 1974 (renvoyée à la commission de la production et des échanges), n° 1265 ; rapport le 22 novembre 1974 par M. Valleix, n° 1333.

9. — PROPOSITION DE LOI **n° 1362** TENDANT A RÉSERVER L'EMPLOI DU MOT « CRÉMANT » AUX VINS MOUSSEUX ET VINS PÉTILLANTS D'APPELLATION D'ORIGINE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 décembre 1974 par M. André-Georges Voisin (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 16 avril 1975 par M. Chassagne, n° 1551 ; adoption le 22 mai 1975. — Proposition de loi n° 275.

Transmise au Sénat le 23 mai 1975, n° 318 (année 1974-1975) ; (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 5 juin 1975 par M. Raymond Villatte, n° 361 (année 1974-1975) ; adoption définitive le 28 juin 1975. — Proposition de loi n° 166 (année 1974-1975).

Loi n° 75-577 du 4 juillet 1975, publiée au *J.O.* du 5 juillet 1975 (p. 6813).

PREMIÈRE LECTURE [22 mai 1975] (p. 3092).

ORATEURS : *MM. Chassagne, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, Voisin, Lebon, Maujoüan du Gasset, Foyer.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

Techniques de production des vins pétillants (p. 3093) ; position favorable des viticulteurs champenois (p. 3093).

Intervention de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture (p. 3093) :

La longue concertation avec les professionnels a abouti au texte de la proposition de loi ; le Gouvernement se réjouirait de son adoption.

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

INAO (institut national des appellations d'origine) (p. 3094) ; vins de Loire-Atlantique (p. 3095) ; la demande de vins effervescents en Europe (p. 3094).

Intervention de M. J.-F. Deniau, secrétaire d'Etat (p. 3095) :

La proposition de loi en discussion s'appuie sur le régime des AOC et VDQS.

ADOPTION de l'article unique de la proposition de loi (p. 3095).

10. — PROPOSITION DE LOI **n° 1596** TENDANT A CRÉER UN OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU VIN, CHARGÉ DE GARANTIR UN PRIX MINIMUM ET UN REVENU ÉQUITABLE AUX VITICULTEURS, présentée à l'Assemblée nationale le 29 avril 1975 par M. Balmigère et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

11. — PROPOSITION DE LOI **n° 1860** TENDANT A L'ABROGATION DE LA LOI N° 72-628 DU 5 JUILLET 1972 RELATIVE A LA COMMERCIALISATION DES VINS A APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE « VIN D'ALSACE » ou « ALSACE », présentée à l'Assemblée nationale le 30 juin 1975 par M. Pierre Joxe (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

12. — PROJET DE LOI **n° 1891** RATIFIANT LE DÉCRET N° 75-846 DU 11 SEPTEMBRE 1975, RELATIF A L'INSTITUTION D'UNE TAXE SUR CERTAINS VINS IMPORTÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 octobre 1975 par M. Jacques Chirac, Premier ministre (renvoyé à la commission de la production et des échanges).

13. — PROPOSITION DE LOI **n° 1942** TENDANT A LA CRÉATION D'UN OFFICE DES VINS, présentée à l'Assemblée nationale le 29 octobre 1975 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

14. — PROJET DE LOI **n° 2150** PORTANT RATIFICATION DU DÉCRET N° 76-287 DU 31 MARS 1976 ABROGEANT LE DÉCRET N° 75-846 DU 11 SEPTEMBRE 1975 RELATIF A L'INSTITUTION D'UNE TAXE SUR CERTAINS VINS IMPORTÉS, présenté à l'Assemblée nationale le 2 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission de la production et des échanges).

15. — PROJET DE LOI **n° 2246** RELATIF A L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE MARCHAND EN GROS DE VIN, présenté à l'Assemblée nationale le 29 avril 1976 par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (renvoyé à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 10 juin 1976 par M. Brillouet, n° 2379.

16. — PROPOSITION DE LOI **n° 2542** RELATIVE A LA COMMERCIALISATION DES VINS PRODUITS SOUS L'APPELLATION CONTROLÉE « COTEAUX CHAM-

PENOIS », présentée à l'Assemblée nationale le 13 octobre 1976 par M. Crespin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges) ; rapport le 16 décembre 1976 par M. Gérard César, n° 2711 ; adoption le 3 mai 1977 sous le titre : « Proposition de loi relative à la commercialisation des vins produits sous l'appellation contrôlée « Coteaux champenois » et à l'interdiction de la fabrication des vins mousseux ordinaires à l'intérieur de la Champagne viticole délimitée ». — Proposition de loi n° 649.

Transmise au Sénat le 5 mai 1977, n° 280 (année 1976-1977) ; (renvoyée à la commission des affaires économiques) ; rapport le 12 mai 1977 par M. Marcel Lemaire, n° 295 (année 1976-1977) ; adoption définitive le 17 mai 1977. — Proposition de loi n° 111 (année 1976-1977).

Loi n° 77-523 du 23 mai 1977, publiée au *J.O.* du 24 mai 1977 (p. 2927).

PREMIÈRE LECTURE [3 mai 1977] (p. 2383).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. César, rapporteur de la commission de la production et des échanges, Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Crespin, Delhalle.*

Explications sur l'appellation « Coteaux champenois » ; la qualité du vin auquel s'applique cette appellation ; l'importance croissante du vignoble champenois ; l'objet du texte : la mise en bouteilles des « Coteaux champenois » sur les lieux de production, garantie pour le consommateur ; l'interdiction de la fabrication de vins mousseux autres que le champagne à l'intérieur de la Champagne viticole délimitée ; la nécessité d'étendre l'obligation de mise en bouteilles sur les lieux de production à l'ensemble des appellations d'origine contrôlée.

Intervention de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture :

Les règles instituées par la proposition ; les propositions des responsables de la région de Champagne, conséquence de la crise grave du champagne en 1974 et 1975 ; l'appui du Gouvernement à cette proposition de loi (p. 2384, 2385).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La réponse par le texte au vœu des membres de l'organisation interprofessionnelle du vin de Champagne ; les variétés de vins de Champagne ; les qualités des « coteaux champenois » ; la volonté non de restreindre la concurrence mais de protéger la qualité des « coteaux champenois » ; le caractère législatif de ce type de mesures ; l'impossibilité de les étendre par décret ; l'association du département de l'Aube, département champenois, à cette proposition de loi (p. 2385).

DISCUSSION DES ARTICLES [3 mai 1977] (p. 2385).

ORATEURS : *MM. Méhaignerie, ministre, César, rapporteur.*

ART. 1er (obligation de mise en bouteilles sur les lieux de production) : adoption de l'*amendement* rédactionnel *n° 1* du Gouvernement (p. 2386) ; adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 2386).

ART. 2 (fabrication exclusive de champagne à l'intérieur de la zone viticole délimitée) : adoption de l'*amendement n° 1* de M. César (intégration de l'article 2 à la loi du 20 mars 1934) (p. 2386) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (p. 2386).

ART. 3 (fixation par décrets des modalités d'application de la loi) : adoption (p. 2386).

TITRE : adoption de la proposition de rédaction du titre de la commission : « Proposition de loi relative à la commercialisation des vins produits sous l'appellation contrôlée « Coteaux champenois » et à l'interdiction de la fabrication de vins mousseux ordinaires à l'intérieur de la Champagne viticole délimitée ».

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2386).

17. — PROPOSITION DE LOI **n° 3136** PORTANT MODIFICATION DU STATUT DU COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES VINS DES COTES DU RHONE, DES COTES DU VENTOUX ET DES COTEAUX DU TRICASTIN, présentée à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1977, par M. Henri Michel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

18. — PROPOSITION DE LOI **n° 3412** TENDANT A LA CRÉATION D'UN OFFICE DES VINS, présentée à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1977 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la commission de la production et des échanges).

Voir aussi ALCOOLS ; AMNISTIE 8 (article 22) ; ANCIENS COMBATTANTS 6 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 2, 9 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Agriculture et développement rural [6 et 7 novembre 1973] (p. 5235, 5241, 5267, 5268,

5269, 5287, 5290, 5298, 5301, 5321, 5323, 5325, 5326) ; Commission mixte paritaire [18 décembre 1973] ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Agriculture, FORMA, BAPSA [5 novembre 1975] (p. 7877) ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 7 ; ORGANISATION PROFESSIONNELLE 1 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 356, 362, 374 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 26 à 31, 55 à 59 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 333, 337, 338, 339, 342, 343, 623.

— **Achats de vignobles par des étrangers.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4800, 4801) ; (deuxième partie), Agriculture et développement rural (p. 5301, 5323).

— **de Champagne.** — *Voir* IMPÔTS 2.

— **Crise viticole.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1056.

— **Droits sur les —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 52.

— **Financement de l'institut national des appellations d'origine.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (première partie) (p. 4792, 4793).

— **Importations de —.** *Voir* COMMISSIONS D'ENQUÊTE ET DE CONTRÔLE 51 ; LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 9 ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 47 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 292.

— **Importations de — italiens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59.

— **Règlement viti-vinicole.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 146, 163 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 693.

— **Relance du marché du —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 493.

— **Situation des petits bouilleurs de cru.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975 (première partie) [24 octobre 1974] (art. 4, p. 5416).

— **Taxation des prix de certains —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1321.

— **Taxation des — d'appellation d'origine contrôlée.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1351.

VIOLENCE

— **Comité d'étude sur la —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), débats préparatoires et en séance publique, justice ; débats préparatoires et en séance publique, intérieur.

VISITEUR MÉDICAL

Voir AUXILIAIRES MÉDICAUX.

VITESSE

— **Limitation de la —.** *Voir* CIRCULATION ROUTIÈRE.

VITICULTURE

Voir QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 493, 1221, 1360 ; QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT 55 à 59, 146 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 175, 176, 229 ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 477, 478, 479 ; TVA 2 ; VIN.

— **Aide aux viticulteurs.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 444.

— **Crise viticole.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1056.

— **Crise de la — méridionale.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1137 ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 386.

— **Détention préventive d'un viticulteur de l'Aude : M. Teisseyre.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 203 ; QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 832.

— **Difficultés des viticulteurs du Sud-Ouest.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1076.

— **Difficultés des viticulteurs du Val de Loire.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 366.

— **Garanties de ressources aux viticulteurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 715.

— **Imposition des viticulteurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 387.

— **Politique viticole.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1141.

— **Primes de stockage dans la —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 307.

— **Revendications des viticulteurs.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 686.

— **Transferts des droits de plantation de vignes en appellation contrôlée.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 308.

— **Viticulteurs victimes du gel.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1123.

VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6632) ; QUESTIONS D'ACTUALITÉ 84.

VOIE SUR BERGE (à Paris)

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1974] (p. 1332, 1402).

VOLAILLE

— **Baisse du prix du poulet.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1313.

VOSGES

— **Chômage dans l'indutsrie textile des —.** *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 568.

— **Fermeture des écoles normales à faible effectif.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 751.

VOIES NAVIGABLES

Voir DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT 4 [17, 18 mai 1973] (p. 1359) ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Aménagement du territoire, équipement et urbanisme [14 novembre 1973] (p. 5712, 5718, 5748) ; LOI DE FINANCES POUR 1975, Transports [18 novembre 1974] (p. 6626, 6634) ; Equipement et urbanisme [15, 16 novembre 1974] (p. 6517, 6520, 6525, 6548, 6558, 6564, 6566) ; LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Equipement [24 octobre 1975] ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 122.

— **Modernisation du canal du Midi.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 797.

— **Navigation sur le Rhin et le Rhône.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 38.

VOIRIE

Voir TÉLÉCOMMUNICATIONS 1.

— **Contraventions de grande voirie.** — *Voir* TÉLÉCOMMUNICATIONS 3.

VOITURES

— **Industrie de l'automobile.** — *Voir* TRAITÉS ET CONVENTIONS 152.

— **Règlement de la vitesse des automobiles.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 1372.

— **Taux de TVA applicable aux locations de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (première partie), article 3, articles de récapitulation et seconde délibération (article 3, amendement n° 1).

— **Taxe sur les —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (première partie), article 21.

VOITURES DE PETITE REMISE

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1717** RELATIVE A L'EXPLOITATION DES VOITURES DITES DE PETITE REMISE, présentée à l'Assemblée nationale le 5 juin 1975 par M. Neuwirth (renvoyée à la commission des lois constitutoinnelles, de la législation et de l'administration générale de la République) ; rapport le 13 mai 1976 par M. Charles Bignon, n° 2294 ; rapport supplémentaire le 18 mai 1976 par M. Charles Bignon, n° 2307 ; adoption le 18 mai 1976. — Proposition de loi n° 482.

Transmise au Sénat le 18 mai 1976, n° 307 (année 1975-1976) (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan) ; rapport le 26 mai 1976 par M. Charles Beaupetit, n° 318 (année 1975-1976) ; adoption avec modifications le 10 juin 1976. — Proposition de loi n° 159 (année 1975-1976).

Transmise à l'Assemblée nationale le 10 juin 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2383 ; rapport le 24 novembre 1976 par M. Charles Bignon, n° 2640 ; adoption le 1er décembre 1976. — Proposition de loi n° 577.

Transmise au Sénat le 2 décembre 1976 (renvoyée à la commission des affaires économiques et du Plan), n° 91 (année 1976-1977) ; rapport le 9 décembre 1976 par M. Charles Beaupetit, n° 124 (année 1976-1977) ; adop-

tion avec modifications le 15 décembre 1976. — Proposition de loi n° 44 (année 1976-1977).

Transmise à l'Assemblée nationale le 16 décembre 1976 (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 2700, rapport le 20 décembre 1976 par M. Charles Bignon, n° 2730, adoption définitive le 20 décembre 1976. — Proposition de loi n° 625.

Loi n° 77-6 du 3 janvier 1977, publiée au *J.O.* du 4 janvier 1977 (p. 78).

PREMIÈRE LECTURE [14 mai 1976] (p. 3103) [18 mai 1976] (p. 3132).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Claudius-Petit, Foyer, président de la commission des lois, Neuwirth, Jans, Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, Frédéric-Dupont, Hamel, Max Lejeune.*

La mise en place d'une solution législative aux problèmes de l'intensification de la concurrence entre les professionnels du taxi et les propriétaires de voitures dites de petite remise : le dépôt d'un rapport écrit et d'un débat en séance publique d'une proposition de loi repoussée par une commission ; l'inscription de la proposition de loi à l'ordre du jour prioritaire ; les articles 91 et 94 du règlement ; la réglementation de la profession de taxi (p. 3104) ; la réglementation par certains maires de l'activité des voitures de petite remise ; l'augmentation régulière du nombre des voitures de petite remise par rapport à celui des taxis ; le contingentement du nombre des voitures de petite remise par la création des licences d'exploitation ; la réglementation de leurs conditions d'exploitation ; l'activité de service public des taxis ; la concurrence parfois déloyale des voitures de petite remise ; le retard de l'organisation des transports en commun (p. 3105) ; les voitures de petite remise, taxis parallèles ; la nécessité d'abroger le décret de mars 1973 ; l'insuffisance de la proposition de loi (p. 3106) ; le caractère réglementaire de la proposition de loi : ne pas porter atteinte à la liberté d'entreprendre ; soumettre l'exploitation d'une voiture de petite remise à un contrôle mais pas à une autorisation ; la réglementation des voitures de grande remise (p. 3107) ; les problèmes qui se posent à l'exercice de la profession de chauffeur de taxi ; la procédure employée pour y remédier (p. 3108) ; l'utilisation de la procédure législative (p. 3109).

Intervention de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur :

Le caractère législatif de la réglementation de l'exploitation des voitures de petite remise ; apporter un complément à la législation des transports ; la nécessité pour la commission de se saisir à nouveau du texte (p. 3109).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

La portée de la question préalable (p. 3109) ; inacceptation par l'assemblée des conclusions de rejet présentée par la commission (p. 3110).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE (après renvoi du texte en commission) :

Reconnaître la mission de service public assurée par les chauffeurs de taxi ; réglementer l'exploitation des voitures de petite remise (p. 3132).

Intervention de M. Taittinger, secrétaire d'Etat :

L'accord du Gouvernement sur le texte proposé par la commission (p. 3132).

DISCUSSION DES ARTICLES [18 mai 1976] (p. 3133).

ORATEURS : *MM. Jans, Charles Bignon, rapporteur, Taittinger, secrétaire d'Etat, Neuwirth, Boulay, Defferre, Wagner.*

Avant l'ART. 1er : rejet de l'*amendement n° 3* de M. Jans (interdiction de l'exploitation des voitures de petite remise) (p. 3133).

ART. 1er (condition d'exploitation des voitures de petite remise) : adoption de l'*amendement n° 22* de M. Boulay, soutenu par M. Houteer (définition des lieux où devra intervenir la location du véhicule) (p. 3134) ; rejet de l'*amendement n° 16* de M. Jans (interdiction pour les voitures de petite remise d'utiliser le radio-téléphone) (p. 3134) ; l'article 1er, ainsi modifié, est adopté (p. 3134).

ART. 2 (autorisation d'exploitation des voitures de petite remise) : rejet de l'*amendement n° 4* de M. Jans (subordination de l'exploitation des voitures de petite remise à l'avis de la commission professionnelle départementale) (p. 3135) ; rejet de l'*amendement n° 17* de M. Jans (réserve de l'exploitation des voitures de petite remise aux communes où il n'y a ni autorisation de taxis ni autorisation préfectorale) (p. 3135) ; l'article 2 est adopté (p. 3135).

ART. 3 (conditions d'autorisation des voitures de petite remise actuellement exploitées

dans certaines communes) : rejet de l'*amendement n° 23* de M. Boulay (caractère personnel intransmissible et incessible de l'autorisation) (p. 3136) ; l'article 3 est adopté (p. 3134).

ART. 4 (prolongement des autorisations d'exploitation des voitures de petite remise en cas de délivrance d'autorisation d'exploitation de taxis) : adoption (p. 3136).

Après l'ART. 4 : retrait de l'*amendement n° 21* de M. Jans (subordination de l'autorisation préfectorale d'exploitation des voitures de petite remise à l'accord d'une commission départementale des voitures de place) (p. 3136).

ART. 5 (modalités d'application de la loi) : adoption (p. 3137).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Jans :* le vote négatif du groupe communiste ; la nécessité d'un effort de clarification (p. 3137) ;

— *M. Gaston Defferre :* le groupe socialiste votera contre la proposition de loi (p. 3137) ;

— *M. Neuwirth :* le vote positif de l'union des démocrates pour la République (p. 3137).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3137).

DEUXIÈME LECTURE [1er décembre 1976] (p. 8874).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer, Neuwirth, Jans, Mexandeau.*

La mission de service public des taxis ; le rôle des voitures de « petite remise » en milieu rural ; les modifications apportées par le Sénat (p. 8874).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer :

L'urgence de la réglementation des voitures de petite remise ; l'insuffisance du nombre des taxis dans les grandes agglomérations ; concilier des exigences contradictoires (p. 8874).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le caractère anarchique de l'exploitation des taxis et des voitures de « petite remise » (p. 8874) ; la liberté d'entreprise ; l'échec des mesures réglementaires ; la distinction des voitures de « petite remise » des taxis ; la création de deux types de transport différents ; le développement des sociétés d'exploitation de voitures de « petite remise » ; la Société Auto-Service (p. 8875) ; la désorganisation de la réglementation et de l'industrie du taxi ; l'interdiction de l'usage des radio-téléphones ; distinguer les agglomérations urbaines des zones rurales ; ne pas assimiler les artisans aux entreprises ; la Société Auto-Service (p. 8876) ; la concurrence déloyale à laquelle sont soumis les artisans taxis (p. 8877).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La réglementation de l'exercice de la profession de chauffeur de voiture de petite remise ; l'usage du pouvoir réglementaire (p. 8876) ; le décret du 2 mars 1973 (p. 8877).

DISCUSSION DES ARTICLES [1er décembre 1976] (p. 8877).

ORATEURS : *MM. Charles Bignon, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat, Hamel, Richomme, Mexandeau, Neuwirth, Glon, Jans.*

ART. 1er : adoption de l'*amendement n° 1* de la commission (réservation de l'interdiction de porter un signe distinctif aux activités de petite remise) (p. 8879) ; adoption de l'*amendement n° 2* de la commission (conditions de l'interdiction de l'usage des radio-téléphones) (p. 8880) ; l'article 1er est adopté (p. 8880).

ART. 2 : rejet de l'*amendement n° 5* de M. Jans (conditions de délivrance d'autorisations d'exploitation de voiture de petite remise par le préfet après avis conforme du maire) (p. 8881) ; adoption de l'*amendement n° 3* de la commission (incessibilité des autorisations) (p. 8881) ; l'article 2 est adopté (p. 8881).

ART. 3 : adoption de l'*amendement n° 4* de la commission (conditions dans lesquelles les propriétaires de voitures de petite remise pourront, à titre intransmissible et incessible, continuer leur exploitation) (p. 8882), l'*amendement n° 4* devient l'article 3 (p. 8882).

ART. 4 : supprimé par le Sénat (p. 8883).

ART. 4 *bis* : *amendement n° 6* de la commission (conditions de suspension de l'autorisation d'exploitation d'une voiture de petite remise et sanctions applicables en cas d'exploitation sans autorisation préfectorale) ; adoption d'un *sous-amendement* du Gouvernement (conditions dans lesquelles le préfet peut ordonner la mise en fourrière de toute voiture de petite remise irrégulièrement exploitée) ; adoption de l'*amendement n° 6* qui devient l'article 4 *bis* (p. 8883).

ART. 5 : adoption (p. 8883).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *M. Parfait Jans :* la transmission des autorisations d'exploitation ; l'abstention du groupe communiste (p. 8884).

— *M. Mexandeau :* l'insuffisance du texte proposé ; le vote positif du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche (p. 8884).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 8884).

TROISIÈME LECTURE [20 décembre 1976] (p. 9773).

ORATEURS : *MM. Foyer, président de la commission des lois constitutionnelles, suppléant M. Charles Bignon, rapporteur, Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Xavier Hamelin, Jans, Mexandeau.*

DISCUSSION GÉNÉRALE :

L'équipement des voitures de petite remise d'un radio-téléphone (p. 9773).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

Les solutions proposées en matière d'équipement et d'usage de radio-téléphone (p. 9774).

REPRISE DE LA DISCUSSION GÉNÉRALE :

Le cas des communes rurales ; la Société Auto-Service ; l'indemnisation des artisans préalablement autorisé à posséder l'équipement de radio-téléphone (p. 9774) ; le rôle du préfet et du maire en matière de décision d'exploitation des voitures de petite remise ; les possibilités de fraude (p. 9775).

Intervention de M. Stirn, secrétaire d'Etat :

La Société Auto-Service ; l'intégration des artisans aux exploitants de taxis communaux (p. 9775).

DISCUSSION DES ARTICLES (p. 9775).

ART. 1er : adoption (p. 9775).

ADOPTION de l'ensemble de la proposition de loi (p. 9775).

— **Chauffeurs de taxi rapatriés.** — *Voir* RAPATRIÉS 11.

— **Utilisation du gaz liquéfié par les taxis parisiens.** — *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 339.

— **Utilisation du gaz liquéfié par les autobus et les —.** *Voir* QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 470.

VOL

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 1438** TENDANT A INSÉRER DANS LE CODE PÉNAL LES ARTICLES 401-1, 401-2 NOUVEAUX RELATIFS A LA DÉTENTION IRRÉGULIÈRE DE MARCHANDISES DANS LES GRANDES SURFACES DE VENTE, AU VOL DE L'EMPLOYÉ AU PRÉJUDICE DE SON EMPLOYEUR, ET A ABROGER L'ARTICLE 386-3 DU CODE PÉNAL, présentée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 1974 par M. Donnez (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République).

VOTE

Voir ALLOCUTION [30 juin 1973] (p. 2757) ; RAPPELS AU RÈGLEMENT 11, 12, 153, 168, 628.

— **Modalités d'annonce du scrutin dans l'ensemble du Palais.** — [29 juin 1973] (p. 2704).

— **Vote bloqué.** — *Voir* RAPATRIÉS 11.

— **Vote par correspondance.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Intérieur [19 novembre 1974] (p. 6747, 6763).

— **Vote obligatoire.** — *Voir* ELECTIONS (LÉGISLATION) 51.

— **Vote par procuration.** — *Voir* FRANÇAIS A L'ÉTRANGER 3.

— **Vote personnel.** — Expérience d'application des textes concernant le vote personnel ; problème des modalités et du contrôle des délégations de vote : *Intervention de M. E. Faure, président de l'Assemblée nationale* [22 mai 1973] (p. 1461, 1462) [29 mai 1973] (p. 1629).

VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS-PLACIERS (VRP)

— PROPOSITION DE LOI PRÉCISANT LE STATUT PROFESSIONEL DES VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS ET PLACIERS (Pour l'adoption en première lecture, voir Table matières 4e législature « VRP » 9 (p. 2524).

Transmise au Sénat le 20 décembre 1972 (renvoyée à la commission des affaires sociales), n° 228 (année 1972-1973) ; rapport le

10 avril 1973 par M. Jean Cauchon, n° 244 (année 1972-1973) ; avis le 25 avril 1973 de M. Armengaud au nom de la commission des finances n° 258 (année 1972-1973) ; adoption définitive le 26 avril 1973. — Proposition de loi n° 101 (année 1972-1973).

Loi n° 73-463 du 9 mai 1973, publiée au *J.O.* du 10 mai 1973 (p. 5187).

1. — PROPOSITION DE LOI **n° 209** TENDANT A COMPLÉTER L'ARTICLE 29 N DU LIVRE 1er DU CODE DU TRAVAIL SUR LA RÉMUNÉRATION DES REPRÉSENTANTS DE COMMERCE EN CAS DE CESSATION DE SERVICE, présentée à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Tomasini (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ; rapport le 22 novembre 1973 par M. Buron, n° 773 ; adoption le 28 novembre 1973 sous le titre : « Proposition de loi tendant à modifier l'article L 751-8 du code du travail sur la rémunération des voyageurs, représentants et placiers en cas de cessation de service. » — Proposition de loi n° 57.

Transmise au Sénat le 29 novembre 1973, n° 51 (année 1973-1974) ; (renvoyée à la commission des affaires sociales) ; rapport le 5 décembre 1973 par M. Cauchon, n° 64 (année 1973-1974) ; adoption définitive le 13 décembre 1973. — Proposition de loi n° 23 (année 1973-1974).

Loi n° 73-1113 du 20 décembre 1973, publiée au *J.O.* du 21 décembre 1973 (p. 13611).

PREMIÈRE LECTURE [28 novembre 1973] (p. 6471).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Berger, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, suppléant M. Buron, Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population, Neuwirth, Bécam.*

Assouplissement du droit actuel limitant dans le temps l'indemnité d'échantillonnage pour tenir compte des différentes sujétions propres à la clientèle (p. 6471, 6472).

DISCUSSION DE L'ARTICLE UNIQUE :

Adoption d'un *amendement* modifié du Gouvernement fixant à trois ans, à compter de la date à laquelle le contrat de travail a pris fin, le délai au-delà duquel les représentants ne pourront plus former de réclamation.

Rédaction du titre : « proposition de loi tendant à modifier l'article L 751-8 du code du travail sur la rémunération des voyageurs, représentants et placiers en cas de cessation de service ».

Adoption de l'article unique de la proposition de loi, ainsi modifiée (p. 6472).

2. — PROPOSITION DE LOI **n° 701** TENDANT A MODIFIER L'ARTICLE 29 M DU LIVRE 1er DU CODE DU TRAVAIL RELATIF A LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, présentée à l'Assemblée nationale le 16 octobre 1973 par M. Pierre Weber (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

3. — PROPOSITION DE LOI **n° 761** TENDANT A AMÉLIORER LE STATUT PROFESSIONNEL DES VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS OU PLACIERS, présentée à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1973 par M. René Caille (renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

Voir aussi ASSURANCES 2 ; CODE DU TRAVAIL 1 ; SALARIÉS 2.

W

WALLIS-ET-FUTUNA

1. — PROJET DE LOI n° 196 MODIFIANT L'ARTICLE 12 DE LA LOI N° 61-814 DU 29 JUILLET 1961 CONFÉRANT AUX ILES WALLIS-ET-FUTUNA LE STATUT DE TERRITOIRE D'OUTRE-MER, présenté à l'Assemblée nationale le 25 avril 1973 par M. Messmer, Premier ministre (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 196 ; rapport le 26 avril 1973 par M. Jacques Piot, n° 234 ; adoption le 26 avril 1973. — Projet de loi n° 5.

Transmis au Sénat le 3 mai 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), n° 263 (année 1972-1973) ; rapport le 22 mai 1973 par M. Fosset, n° 280 (année 1972-1973) ; adoption avec modifications le 24 mai 1973. — Projet de loi n° 109 (année 1972-1973).

Transmis à l'Assemblée nationale le 29 mai 1973 (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), n° 413 ; rapport le 7 juin 1973 par M. Jacques Piot, n° 452 ; adoption définitive le 14 juin 1973. — Projet de loi n° 18.

Loi n° 73-549 du 28 juin 1973, publiée au *J.O.* du 29 juin 1973 (p. 6955).

PREMIÈRE LECTURE [26 avril 1973] (p. 943).

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur, Bernard Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer, Brial, Fontaine.*

Indemnité mensuelle des membres de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna (p. 943) ; problème de cumul (p. 943, 944).

DISCUSSION DE L'ART. UNIQUE (indemnité des membres de l'assemblée territoriale) : *amendement* de la commission des lois tendant à supprimer la règle du non-cumul (p. 944) ; retrait (p. 945) ; *amendement* de M. Fontaine accordant aux membres exclus du bénéfice de cette indemnité mensuelle une indemnité de séjour ; adoption (p. 945) ; retrait de l'*amendement* de M. Brial qui avait le même objet (p. 944, 945).

Adoption de l'article unique du projet de loi ainsi modifié (p. 945).

DEUXIÈME LECTURE [14 juin 1973]

DISCUSSION GÉNÉRALE :

ORATEURS : *MM. Piot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Stasi, ministre des départements et territoires d'outre-mer, Brial.*

Mensualisation de l'indemnité perçue par les membres de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna.

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2158).

Voir aussi LOI DE FINANCES POUR 1976 (deuxième partie), Territoires d'outre-mer [4 novembre 1975] (p. 7804) ; LOI DE FINANCES POUR 1978, 7 (deuxième partie), DOM-TOM.

Y

YAOUNDÉ

— **Accords de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1975, Coopération [18 novembre 1974] (p. 6613, 6614, 6616, 6618).

— **Convention de —.** *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Affaires étrangères [12 novembre 1973].

YOUGOSLAVIE

Voir TRAITÉS ET CONVENTIONS 12, 50, 76.

YVELINES

Voir DÉPARTEMENTS 2 ; LOI DE FINANCES POUR 1974 (deuxième partie), Education nationale [13, 14 novembre 1973] (p. 5664, 5665).

Z

ZAIRE

Voir RAPPELS AU RÈGLEMENT 601, 602 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS 6.

ZONE ÉCONOMIQUE

Voir MER (DROIT DE LA) ; QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 258 ; SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON 2.

— **des 200 milles.** — *Voir* LOI DE FINANCES POUR 1978 7 (deuxième partie) crédits militaires. — Equipement et aménagement du territoire. — V. — Marine marchande. — Services du Premier ministre. — Services généraux. — Divers. — Journaux officiels. — Secrétariat général de la défense nationale. — Conseil économique et social (discussion générale et amendement n° 236, après l'article 36) ; crédits et articles réservés (article 38).

ZONE FRANC

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Coopération [18 novembre 1974] (p. 6615, 6616, 6618, 6619).

ZONES D'ACTION CONCERTÉES (ZAC)

Voir LOI DE FINANCES POUR 1975, Commerce et artisanat (p. 5512, 5529) ; URBANISME 10, article 9 ; URBANISME 12 ; DISCUSSION GÉNÉRALE, article 10 ; URBANISME 16, article 42.

— **Urbanisme de Lyon.** — *Voir* QUESTIONS AU GOUVERNEMENT 754.

ZONES D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ (ZAD)

Voir URBANISME 10, article 23 ; 12, article 59.

ZONES D'ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

Voir QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT 413.

ZONES D'INTERVENTION FONCIÈRE (ZIF)

Voir LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1976, article 2 ; URBANISME 10, article 20 ; URBANISME 12, DISCUSSION GÉNÉRALE, article 40 ; URBANISME 21.

ANNEXE

TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les numéros des documents déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et les rubriques de la Table des matières

(avec l'indication de la place qu'ils occupent à l'intérieur de ces rubriques)

Nos des documents	Rubriques de la Table
1.....	Allocutions - 1.
2.....	Allocutions - 2.
3.....	Président de la République (Messages) - 1.
4.....	Conseil économique et social - 1.
5.....	Règlement des Assemblées parlementaires - 1.
6.....	Sessions parlementaires (législation) - 1.
7.....	Président de la République - 1.
8.....	Sessions parlementaires (législation) - 2.
9.....	Déclarations du Gouvernement - 1.
10.....	Conseil économique et social - 2.
11.....	Conseil économique et social - 3.
12.....	Commerce et artisanat - 1.
13.....	Bouilleurs de cru - 1.
14.....	Rentes viagères - 1.
15.....	Pensions de retraite civiles et militaires - 1.
16.....	Impôts sur le revenu - 1.
17.....	Travail (réglementation du) - 1.
18.....	Exploitations agricoles - 1.
19.....	Elections (législation) - 1.
20.....	Majorité (âge de la) - 1.
21.....	Commerçants et artisans - 1.
22.....	Assistance aux personnes en péril - 1.
23.....	Mutualité sociale agricole - 1.
24.....	Assurances sociales - 1.
25.....	Assurance vieillesse - 1.
26.....	Sécurité sociale (généralités) - 1.
27.....	Prix - 1.
28.....	Travailleuses familiales - 1.
29.....	Accidents du travail et maladies professionnelles - 1.
30.....	Exploitations agricoles - 2.
31.....	Enseignement technique - 1.
32.....	Bruit - 1.
33.....	Handicapés - 1.
34.....	Assurance vieillesse - 2.
35.....	Commerce et artisanat - 2.
36.....	Accidents du travail et maladies professionnelles - 1.
37.....	Elections professionnelles - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
38	Commerce et artisanat - 3.
39	Commerçants et artisans - 2.
40	Enseignement secondaire - 1.
41	Veuves - 1.
42	Consommateurs - 1.
43	Garagistes - 1.
44	Garagistes - 2.
45	Assurance vieillesse - 3.
46	Départements - 1.
47	Construction d'habitations - 1.
48	Auxiliaires médicaux - 1.
49	Santé publique - 1.
50	Automobiles - 1.
51	Assurance vieillesse - 4.
52	Sociétés commerciales - 1.
53	Chèques - 1.
54	Handicapés - 2.
55	Sociétés commerciales - 2.
56	Bienfaisance - 1.
57	Assurances - 1.
58	Expropriations - 1.
59	Immeubles - 1.
60	Œuvres d'art - 1.
61	Artistes - 1.
62	Débits de boissons - 1.
63	Accidents du travail et maladies professionnelles - 3.
64	Majorité (âge de la) - 2.
65	Conseils généraux - 1.
66	Santé publique - 2.
67	Chèques - 2.
68	Congés payés - 1.
69	Adoption - 1.
70	Paris - 1.
71	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 1.
72	Paris - 2.
73	Vieillesse - 1.
74	Crèches - 1.
75	Commerce et artisanat - 4.
76	Prestations familiales - 1.
77	Majorité (âge de la) - 3.
78	HLM - 1.
79	Obligation alimentaire - 1.
80	Service national - 1.
81	Majorité (âge de la) - 4.
82	Pensions de retraite civiles et militaires - 2.
83	Impôts (déclarations) - 1.
84	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 2.
85	Paris - 3.
86	Publications destinées à la jeunesse - 1.
87	Elections (législation) - 2.
88	Bâtiments publics - 1.
89	Départements - 2.
90	Allocation vieillesse des non-salariés non agricoles - 1.
91	Nature (protection de la) - 1.
92	Alsace-Lorraine - 1.
93	Proxénétisme - 1.
94	Agents communaux - 1.
95	Assurances sociales agricoles - 1.
96	Automobiles - 2.
97	Enseignement agricole - 1.
98	Divorce - 1.
99	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 3.
100	Responsabilité civile - 1.
101	Prestations familiales - 2.
102	Invalidité - 1.
103	Ramassage scolaire - 1.
104	Fêtes légales - 1.
105	Chasse - 1.
106	Baux ruraux - 1.
107	Veuves - 2.
108	Propriété littéraire et artistique - 1.
109	Fossiles - 1.
110	Rentes viagères - 2.
111	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 4.
112	Rénovation urbaine - 1.
113	Elections municipales - 1.
114	Sociétés commerciales - 3.
115	Libertés individuelles - 1.
116	Automobiles - 3.
117	Automobiles - 4.
118	Marins - 1.
119	Service national - 2.
120	Pensions de retraite civiles et militaires - 3.
121	Vieillesse - 2.
122	Veuves - 3.
123	Amnistie - 1.
124	Amnistie - 2.
125	Stupéfiants - 1.
126	Service national - 3.
127	Pêche - 1.
128	Assistance aux personnes - 2.
129	Forêts - 1.
130	Service national - 4.
131	Enseignement supérieur - 1.
132	Veuves - 4.
133	Obligation alimentaire - 2.
134	Propriété littéraire et artistique - 2.
135	Coiffeurs - 1.
136	Pensions de retraite civiles et militaires - 4.
137	Prisonniers de guerre - 1.
138	Service national - 5.

Nos des documents	Rubriques de la Table
139	Conditionnement - 1.
140	Publications destinées à la jeunesse - 2.
141	Fonction publique - 1.
142	Forêts - 2.
143	Agriculture - 1.
144	Pharmacie - 1.
145	Mutualité sociale agricole - 2.
146	Mines et carrières - 1.
147	Débits de boissons - 2.
148	Accidents du travail et maladies professionnelles - 4.
149	Elections professionnelles - 2.
150	Ouvriers agricoles - 1.
151	Fruits et légumes - 1.
152	Rapatriés - 1.
153	Accidents du travail et maladies professionnelles - 5.
154	Accidents du travail et maladies professionnelles - 6.
155	Courses hippiques - 1.
156	Agences de recherches - 1.
157	Accidents du travail et maladies professionnelles - 7.
158	Travailleurs étrangers - 1.
159	Décorations - 1.
160	Séparation de corps - 1.
161	Infirmiers et infirmières - 1.
162	Mines et carrières - 2.
163	Pharmacie - 2.
164	Prisonniers de guerre - 2.
165	Infirmiers et infirmières - 2.
166	Conseils municipaux - 1.
167	Pensions de retraite civiles et militaires - 5.
168	Anciens combattants - 1.
169	Assurances sociales agricoles - 2.
170	HLM - 2.
171	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 5.
172	Service national - 6.
173	Fondations - 1.
174	Plus-values foncières - 1.
175	Commerçants et artisans - 3.
176	Aérodromes - 1.
177	Forêts - 3.
178	Assurances dotales - 1.
179	Chasse - 2.
180	Ventes aux enchères - 1.
181	Maladies du bétail - 1.
182	Journalistes - 1.
183	Baux ruraux - 2.
184	Lait - 1.
185	Fêtes légales - 2.
186	Logement - 1.
187	Aménagement du territoire - 1.
188	Agriculture - 2.
189	Lois de règlement - 1.
190	Eau - 1.
191	Traités et conventions - 1.
192	Traités et conventions - 2.
193	Traités et conventions - 3.
194	Traités et conventions - 4.
195	Traités et conventions - 5.
196	Wallis-et-Futuna - 1.
197	Travail (réglementation du) - 2.
198	Exploitants agricoles - 1.
199	Lait - 2.
200	Espaces verts - 1.
201	Stupéfiants - 2.
202	HLM - 3.
203	Domaine public maritime - 1.
204	Lois et règlements - 1.
205	Conseil social - 1.
206	Mer - 1.
207	Avortement - 1.
208	Médicaments - 1.
209	VRP - 1.
210	Assurance automobile - 1.
211	Sapeurs-pompiers - 1.
212	Commerce et artisanat - 5.
213	Fonctionnaires - 1.
214	Permis de conduire - 1.
215	Sapeurs-pompiers - 2.
216	Grève (droit de) - 1.
217	Permis de conduire - 2.
218	Abandon de famille - 1.
219	Fonctionnaires - 2.
220	Vaccination - 1.
221	Rentes viagères - 3.
222	Travailleurs étrangers - 2.
223	Fonctionnaires - 3.
224	Exploitations agricoles - 3.
225	Entreprises publiques (personnel) - 1.
226	Exploitations agricoles - 4.
227	Exploitants agricoles - 2.
228	Consommateurs - 2.
229	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 6.
230	Bruit - 2.
231	Proxénétisme - 2.
232	Pensions de retraite civiles et militaires - 6.
233	Permis de conduire - 3.
234	Wallis-et-Futuna - 1.
235	Traités et conventions - 5.
236	Traités et conventions - 1.
237	Traités et conventions - 2.
238	Traités et conventions - 3.
239	Assurances - 2.
240	Commissions d'enquête et de contrôle - 1.
241	Hébergement collectif - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
242	Commissions d'enquête et de contrôle - 2.
243	Lois et règlements - 2.
244	Hôtels et restaurants - 1.
245	Lois de finances - 1.
246	Immeubles - 2.
247	Prime de transport - 1.
248	Enfance inadaptée - 1.
249	Accidents du travail et maladies professionnelles - 8.
250	Radiodiffusion-télévision - 1.
251	Incompatibilités parlementaires - 1.
252	Elections (législation) - 3.
253	Elections (législation) - 4.
254	Avocats - 1.
255	Assurance vieillesse - 5.
256	Anciens combattants - 2.
257	Sénat - 1.
258	Accidents - 1.
259	Conseils généraux - 2.
260	Commissions d'enquête et de contrôle - 3.
261	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
262	Indivision - 1.
263	Parlementaires - 1.
264	Participation des travailleurs - 1.
265	Adoption - 2.
266	Sociétés commerciales - 4.
267	Sondages et enquêtes - 1.
268	Pêche - 2.
269	Pompes funèbres - 1.
270	Privilèges - 1.
271	Maires - 1.
272	Concierges - 1.
273	Naissances (contrôle des) - 1.
274	Assurances - 2.
275	Baux ruraux - 3.
276	Hébergement collectif - 1.
277	Déclarations du Gouvernement - 2.
278	Règlement des Assemblées parlementaires - 2.
279	Règlement des Assemblées parlementaires - 3.
280	Exploitants agricoles - 1.
281	Déclarations du Gouvernement - 3.
282	Equarrissage - 1.
283	Assistantes sociales - 1.
284	Assistantes sociales - 2.
285	Circulation routière - 1.
286	Enseignement supérieur - 2.
287	Sociétés commerciales - 5.
288	Architecture - 1.
289	Elections (législation) - 5.
290	Sociétés commerciales - 6.
291	Baux de locaux d'habitation et à usage professionnel - 7.
292	Adultère - 1.
293	Exploitations agricoles - 5.
294	Transports urbains - 1.
295	Maires - 2.
296	Télécommunications - 1.
297	Pensions de retraite civiles et militaires - 7.
298	Urbanisme - 1.
299	Majorité (âge de la) - 5.
300	HLM - 4
301	Langues régionales - 1.
302	Auxiliaires médicaux - 2.
303	Automobiles - 5.
304	Handicapés - 3.
305	Animaux - 1.
306	Français (langue) - 1.
307	Magasins à grande surface - 1.
308	Magasins à grande surface - 2.
309	Enseignement - 1.
310	Grève (droit de) - 2.
311	Fêtes légales - 3.
312	Service national - 7.
313	Majorité (âge de la) - 6.
314	Elections (législations) - 6.
315	Syndicats professionnels - 1.
316	Langues vernaculaires - 1.
317	Polynésie française - 1.
318	Lois et règlements - 3.
319	Sociétés - 1.
320	Déportés et internés - 1.
321	Impôts sur le revenu - 2.
322	Travail des femmes - 1.
323	Conseillers municipaux - 2.
324	Anciens combattants - 3.
325	Assurance maladie-maternité - 1.
326	Veuves - 5.
327	Rentes viagères - 4.
328	Conseillers municipaux - 3.
329	Travail des femmes - 2.
330	Communautés européennes - 1.
331	Résistants - 1.
332	Vieillesse - 3.
333	Assurances sociales - 2.
334	Presse - 1.
335	Travail des femmes - 3.
336	Bouilleurs de cru - 2.
337	Routes - 1.
338	Baux de locaux d'habitation et à usage professionnel - 8.
339	Baux de locaux d'habitation et à usage professionnel - 9.
340	Pensions de retraite civiles et militaires - 8.

Nos des documents	Rubriques de la Table
341	Urbanisme - 2.
342	Médecine - 1.
343	Médecine - 2.
344	Travail (réglementation du) - 3.
345	Règlement des Assemblées parlementaires - 4.
346	Président de la République - 2.
347	Officiers ministériels - 1.
348	Sociétés civiles - 1.
349	Elections (législation) - 7.
350	Parlement - 1.
351	Naissances (contrôle des) - 1.
352	Travail (réglementation du) - 2.
353	Handicapés - 4.
354	Déclarations du Gouvernement - 4.
355	Commissions d'enquête et de contrôle - 5.
356	Associations syndicales - 1.
357	Eau - 2.
358	Commissions d'enquête et de contrôle - 6.
359	Traités et conventions - 4.
360	Service national - 8.
361	Déclarations du Gouvernement - 5.
362	Lois de règlement - 1.
363	Forêts - 4.
364	Plus-values foncières - 2.
365	Infirmiers et infirmières - 3.
366	Copropriété - 1.
367	Epargne-logement - 1.
368	Consommateurs - 3.
369	Stations-service - 1.
370	Consommateurs - 4.
371	Travail des femmes - 4.
372	Avortement - 2.
373	Auxiliaires médicaux - 3.
374	Coopératives agricoles - 1.
375	Vins - 1.
376	Bouilleurs de cru - 3.
377	Fonctionnaires - 4.
378	Elections (législation) - 8.
379	Sociétés d'investissement - 1.
380	Droits de l'homme - 1.
381	Prisonniers de guerre - 3.
382	Majorité (âge de la) - 7.
383	Régions - 1.
384	Maires - 3.
385	Accidents du travail et maladies professionnelles - 9.
386	Amnistie - 3.
387	Amnistie - 4.
388	Régions - 2.
389	Travailleurs étrangers - 3.
390	Vins - 2.
391	Décorations - 2.
392	Hydrocarbures - 1.
393	Impôts sur le revenu - 3.
394	Pensions de retraite civiles et militaires - 9.
395	Assurance maladie-maternité - 2.
396	Rapatriés - 2.
397	Paris - 4.
398	Pensions de retraite civiles et militaires - 10.
399	Résistants - 2.
400	Animaux - 2.
401	Armée - 1.
402	Agriculture - 3.
403	Pensions de retraite civiles et militaires - 11.
404	Exploitants agricoles - 3.
405	Langues vernaculaires - 2.
406	Baux ruraux - 4.
407	Sociétés d'aménagement foncier - 1.
408	Médecins - 1.
409	Exploitants agricoles - 4.
410	Prisonniers de guerre - 4.
411	Travail (réglementation du) - 4.
412	Traités et conventions - 4.
413	Wallis-et-Futuna - 1.
414	Cour suprême constitutionnelle - 1.
415	Cour suprême constitutionnelle - 2.
416	Exploitants agricoles - 5.
417	Peine de mort - 1.
418	Remembrement - 1.
419	Accidents du travail et maladies professionnelles - 10.
420	Calamités agricoles - 1.
421	Stations-service - 2.
422	Anciens combattants - 4.
423	Cautions - 1.
424	Décorations - 4.
425	Polynésie française - 2.
426	Autorité parentale - 1.
427	Commerçants et artisans - 4.
428	Syndicats professionnels - 2.
429	Amnistie - 5.
430	Amnistie - 6.
431	Prime de transport - 2.
432	Salaires - 1.
433	Assurance vieillesse - 6.
434	Adoption - 3.
435	Prix - 2.
436	Elections cantonales - 1.
437	Assemblées européennes - 1.
438	Parlementaires - 2.
439	Travail (réglementation du) - 3.
440	Eau - 1.
441	Officiers ministériels - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
442	Déclarations du Gouvernement - 6.
443	Traités et conventions - 6.
444	Ouvriers agricoles - 2.
445	Traités et conventions - 7.
446	Prescription - 1.
447	Transports urbains - 2.
448	Urbanisme - 3.
449	Assurances sociales agricoles - 3.
450	Traités et conventions - 8.
451	Service national - 8.
452	Wallis-et-Futuna - 1.
453	Associations syndicales - 1.
454	Eau - 2.
455	Avortement - 3.
456	Handicapés - 4.
457	Commissions d'enquête et de contrôle - 7.
458	Architecture - 2.
459	Sociétés commerciales - 4.
460	Transports urbains - 2.
461	Banque de France - 1.
462	Ventes aux enchères - 1.
463	Hôtels et restaurants - 1.
464	Avortement - 4.
465	Résistants - 3.
466	Femme (condition de la) - 1.
467	Auxiliaires médicaux - 4.
468	Grève (droit de) - 3.
469	Naissances (contrôle des) - 2.
470	Musiciens artistes - 1.
471	Paris - 5.
472	Jeux et paris - 1.
473	Sports - 1.
474	Amendes - 1.
475	Pensions de retraite civiles et militaires - 12.
476	Délégués du personnel - 1.
477	Sociétés commerciales - 7.
478	Baux commerciaux - 1.
479	Entreprises publiques (personnel) - 2.
480	Conseils généraux - 3.
481	Pensions de retraite civiles et militaires - 13.
482	Filiation - 1.
483	Paris - 6.
484	Stations-service - 3.
485	Pensions de retraite civiles et militaires - 14.
486	Peine de mort - 2.
487	Nationalité française - 1.
488	Armes et munitions - 1.
489	Prestations familiales - 3.
490	Carte d'identité - 1.
491	HLM - 5.
492	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 9.
493	Taxis - 1.
494	Rapports d'information - 1.
495	Commissions d'enquête et de contrôle - 1.
496	Commerce et artisanat - 6.
497	Droits de l'homme - 2.
498	Liberté d'établissement - 1.
499	Code du travail - 1.
500	Rapatriés - 3.
501	Déclarations du Gouvernement - 7.
502	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 10.
503	Cour suprême constitutionnelle - 3.
504	Alsace-Lorraine - 1.
505	Equarrissage - 1.
506	Accidents - 1.
507	Droits de l'homme - 2.
508	Proxénétisme - 1.
509	Permis de conduire - 1.
510	Viande - 1.
511	Anciens combattants - 2.
512	Anciens combattants - 3.
513	Prisonniers de guerre - 1.
514	Ouvriers agricoles - 2.
515	Urbanisme - 3.
516	Banque de France - 1.
517	Français (langue) - 1.
518	Commissions d'enquête et de contrôle - 8.
519	Traités et conventions - 9.
520	Participation des travailleurs - 1.
521	Majorité (âge de la) - 8.
522	Naissances (contrôle des) - 1.
523	Commissions d'enquête et de contrôle - 9.
524	Architecture - 2.
525	Assurances sociales agricoles - 3.
526	Travail (réglementation du) - 2.
527	Exploitants agricoles - 1.
528	Code du travail - 1.
529	Travail (réglementation du) - 2.
530	Eau - 2.
531	Exploitants agricoles - 1.
532	Viande - 1.
533	Naissances (contrôle des) - 1.
534	Commissions d'enquête et de contrôle - 10.
535	Baux de locaux d'habitation - 10.
536	Liberté d'établissement - 1.
537	Pêche - 2.
538	Commissions d'enquête et de contrôle - 11.

Nos des documents	Rubriques de la Table
539	Conseil économique et social - 4.
540	Ouvriers agricoles - 1.
541	Filiation - 1.
542	Président de la République - 3.
543	Traités et conventions - 9.
544	Eau - 2.
545	Langues vernaculaires - 1.
546	Allocation logement - 1.
547	Sports - 2.
548	Marins - 2.
549	Electricité - 1.
550	Crédit-bail - 1.
551	Auxiliaires médicaux - 5.
552	Elections (législation) - 9.
553	Polynésie française - 3.
554	Assemblées européennes - 2.
555	Crèches - 2.
556	Travaux publics - 1.
557	Douanes - 1.
558	Pensions de retraite civiles et militaires - 15.
559	Elections (législation) - 10.
560	Handicapés - 5.
561	Travail (réglementation du) - 5.
562	Vaccination - 2.
563	Elections professionnelles - 3.
564	Mines et carrières - 3.
565	Urbanisme - 4.
566	Logement - 2.
567	Agriculture - 4.
568	Paris - 7.
569	Pensions de retraite civiles et militaires - 16.
570	Nouvelle-Calédonie - 1.
571	Elections (législation) - 11.
572	Collectivités locales - 1.
573	Auxiliaires médicaux - 6.
574	Service national - 9.
575	Travail des femmes - 5.
576	Tribunaux administratifs - 1.
577	HLM - 6.
578	Travail des femmes - 6.
579	Auxiliaires médicaux - 7.
580	Commerce et artisanat - 7.
581	Automobiles - 6.
582	Aérodromes - 2.
583	Tourisme - 1.
584	Assurance vieillesse - 7.
585	Radiodiffusion-télévision - 2.
586	Amendes - 2.
587	Radiodiffusion-télévision - 3.
588	Filiation - 2.
589	Congés payés - 2.
590	Baux ruraux - 5.
591	Forêts - 5.
592	Vieillesse - 4.
593	Peine de mort - 3.
594	Vins - 3.
595	Conditionnement - 2.
596	Allocation chômage - 1.
597	Collectivités locales - 2.
598	Armée - 1.
599	Résistants - 2.
600	Sapeurs-pompiers - 1.
601	Exploitants agricoles - 1.
602	Travail (réglementation du) - 2.
603	Commissions d'enquête et de contrôle - 5.
604	Maires - 3.
605	Service national - 8.
606	Transports urbains - 2.
607	Conseil économique et social - 5.
608	Service national - 8.
609	Transports urbains - 2.
610	Exploitants agricoles - 1.
611	Travail (réglementation du) - 2.
612	Commissions d'enquête et de contrôle - 6.
613	Exploitants agricoles - 1.
614	Travail (réglementation du) - 2.
615	Baux commerciaux - 2.
616	Baux commerciaux - 2.
617	Exploitants agricoles - 1.
618	Travail (réglementation du) - 2.
619	Exploitants agricoles - 1.
620	Travail (réglementation du) - 2.
621	Naissances (contrôle des) - 1.
622	Naissances (contrôle des) - 2.
623	Enseignement secondaire - 2.
624	Elections (législation) - 12.
625	Enseignement secondaire - 3.
626	Elections (législation) - 13.
627	Pensions de retraite civiles et militaires - 17.
628	Allocutions - 3.
629	Sessions parlementaires (législation) - 3.
630	Procédure pénale - 1.
631	Sessions parlementaires (législation) - 4.
632	Communauté - 1.
633	Commissions parlementaires - 1.
634	Parlementaires - 3.
635	Parlementaires - 4.
636	Travail (conditions de) - 1
637	Impôts locaux - 1.
638	Sociétés d'investissement - 2.
639	Président de la République - 4.

Nos des documents	Rubriques de la Table
640	Commerce et artisanat - 6.
641	Participation des travailleurs - 2.
642	Participation des travailleurs - 3.
643	Commissions d'enquête et de contrôle - 12.
644	Baux ruraux - 3.
645	Pharmacie vétérinaire - 1.
646	Lois de finances - 2.
647	Marques de fabrique - 1.
648	TOM - 1.
649	Aérodromes - 3.
650	Résistants - 4.
651	Régions - 3.
652	Presse - 2.
653	Agriculture - 5.
654	Pensions de retraite civiles et militaires - 18.
655	Assurances sociales des travailleurs non salariés non agricoles - 2.
656	Thermalisme - 1.
657	Pensions alimentaires - 1.
658	Marchés administratifs - 1.
659	Forêts - 6.
660	Pensions de retraite civiles et militaires - 19.
661	Prestations familiales - 4.
662	Impôts sur le revenu - 4.
663	Protection maternelle et infantile - 1.
664	Kœnig (général) - 1.
665	Décorations - 4.
666	Alsace-Lorraine - 2.
667	Elections professionnelles - 4.
668	Participation des travailleurs - 4.
669	Accidents du travail et maladies professionnelles - 11.
670	Kœnig (général) - 2.
671	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 12.
672	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 13.
673	Chasse - 3.
674	Prestations sociales - 1.
675	Chasse - 4.
676	Travail (réglementation du) - 6.
677	HLM - 7.
678	Travailleurs étrangers - 4.
679	Travail (conditions de) - 1.
680	Participation des travailleurs - 2.
681	Lois de finances - 2.
682	Lois de finances - 2.
683	Lois de finances - 2.
684	Lois de finances - 2.
685	Lois de finances - 2.
686	Lois de finances - 2.
687	Impôt sur les sociétés - 1.
688	Impôt sur les sociétés - 1.
689	Président de la République - 4.
690	Commerce et artisanat - 6.
691	Cour suprême constitutionnelle - 4.
692	Traités et conventions - 10.
693	Assurances sociales agricoles - 3.
694	Mères célibataires - 1.
695	Commerçants et artisans - 5.
696	Elections (législation) - 14.
697	Délinquance juvénile - 1.
698	Cumul des peines - 1.
699	Forêts - 7.
700	Elections cantonales - 2.
701	VRP - 2.
702	Maires - 4.
703	Maires - 5.
704	Scolarité obligatoire - 1.
705	Salariés - 1.
706	Industrie - 1.
707	Retraite complémentaire - 1.
708	Expropriation - 2.
709	HLM - 8.
710	Chefs d'entreprise - 1.
711	Conseils généraux - 4.
712	Elections cantonales - 3.
713	Elections (législation) - 15.
714	Incapables majeurs - 1.
715	Elections (législation) - 16.
716	Rapatriés - 4.
717	Traités et conventions - 11.
718	Participation des travailleurs - 3.
719	Salariés - 2.
720	Commissions d'enquête et de contrôle - 13.
721	Commissions d'enquête et de contrôle - 7.
722	Commissions d'enquête et de contrôle - 14.
723	Anciens combattants - 5.
724	Pêche - 2.
725	Vins - 5.
726	Traités et conventions - 12.
727	Traités et conventions - 13.
728	Traités et conventions - 14.
729	Fromages - 1.
730	Commissions d'enquête et de contrôle - 8.
731	TOM - 2.
732	Education physique et sportive - 1.
733	Impôts sur le revenu - 5.

Nos des documents	Rubriques de la Table
734	Accidents du travail et maladies professionnelles - 12.
735	Elections (législation) - 17.
736	Education nationale - 1.
737	Kœnig (général) - 3.
738	Sécurité sociale (financement) - 1.
739	Paris - 8.
740	Déportés et internés - 2.
741	Travailleuses familiales - 2.
742	Transports aériens - 1.
743	Traités et conventions - 15.
744	Commissions d'enquête et de contrôle - 15.
745	Commissions d'enquête et de contrôle - 12.
746	Commissions d'enquête et de contrôle - 9.
747	Commissions d'enquête et de contrôle - 10.
748	Banque de France - 2.
749	Traités et conventions - 16.
750	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
751	Traités et conventions - 17.
752	Crédits - 1.
753	Chasse - 5.
754	Commissions d'enquête et de contrôle - 16.
755	Traités et conventions - 7.
756	Armée - 2.
757	Retraite complémentaire - 2.
758	Service national - 10.
759	Travail des femmes - 7.
760	Résistants - 5.
761	VRP - 3.
762	Pensions militaires d'invalidité - 1.
763	Salariés - 2.
764	Commissions d'enquête et de contrôle - 14.
765	Traités et conventions - 15.
766	Traités et conventions - 12.
767	Traités et conventions - 18.
768	Pêche - 3.
769	Accidents du travail et maladies professionnelles : 10.
770	Commissions d'enquête et de contrôle : 17.
771	Traités et conventions : 19.
772	Incapables majeurs - 1.
773	VRP - 1.
774	Commerce et artisanat - 6.
775	Commissions d'enquête et de contrôle - 18.
776	Pensions de retraite civiles et militaires - 20.
777	Hôpitaux - 1.
778	Déclarations du Gouvernement - 8.
779	Assurances sociales agricoles - 3.
780	Traités et conventions - 6.
781	Lois de finances rectificatives - 1.
782	Engrais - 1.
783	Travail des femmes - 8.
784	Impôt sur le revenu - 6.
785	Paris - 9.
786	Successions - 1.
787	Agents communaux - 2.
788	Elections (législation) - 18.
789	Champignons - 1.
790	Femme (condition de la) - 2.
791	Famille - 1.
792	Architecture - 3.
793	Faillite et règlement judiciaire - 1.
794	Veuves - 6.
795	Pensions de retraite civiles et militaires - 21.
796	Vins - 6.
797	Vins - 5.
798	Régions - 4.
799	Conseils généraux - 2.
800	Lois de finances rectificatives - 1.
801	Commissions d'enquête et de contrôle - 13.
802	Fonctionnaires - 5.
803	Saint-Pierre-et-Miquelon - 1.
804	Règlement des Assemblées parlementaires - 5.
805	Traités et conventions - 13.
806	Baux commerciaux - 2.
807	Impôts locaux - 1.
808	Commissions d'enquête et de contrôle - 19.
809	Groupements agricoles fonciers - 1.
810	Armée - 3.
811	Armée - 4.
812	Traités et conventions - 20.
813	Commerce et artisanat - 6.
814	Anciens combattants - 5.
815	Conseil économique et social - 6.
816	Lois de finances rectificatives - 1.
817	Banque de France - 2.
818	Lois de finances rectificatives - 1.
819	Pêche - 2.
820	Pharmacie vétérinaire - 1.
821	Traités et conventions - 10.
822	Traités et conventions - 21.
823	Hôpitaux - 1.
824	Vins - 6.
825	Engrais - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
826	Avortement - 6.
827	Lois de finances - 1.
828	Traités et conventions - 18.
829	Traités et conventions - 15.
830	Exploitants agricoles - 5.
831	Pensions de retraite civiles et militaires - 8.
832	Pensions de retraite civiles et militaires - 2.
833	Salariés - 2.
834	Lois et règlements - 3.
835	Participation des travailleurs - 3.
836	Elections cantonales - 2.
837	Elections municipales - 1.
838	Fonctionnaires - 5.
839	Marques de fabrique - 1.
840	Groupements agricoles fonciers - 1.
841	Lois de finances - 2.
842	Traités et conventions - 22.
843	Travail (conditions de) - 1.
844	Traités et conventions - 19.
845	Traités et conventions - 17.
846	Traités et conventions - 14.
847	Participation des travailleurs - 2.
848	Lois de finances rectificatives - 1.
849	Avortement - 5.
850	Traités et conventions - 15.
851	Lois de règlement - 2.
852	Commerce et artisanat - 6.
853	Traités et conventions - 23.
854	Traités et conventions - 24.
855	Baux commerciaux - 2.
856	Impôts locaux - 1.
857	Traités et conventions - 21.
858	Baux commerciaux - 2.
859	Lois de finances rectificatives - 1.
860	Salariés - 2.
861	Travail (conditions de) - 1.
862	Participation des travailleurs - 3.
863	Rapports d'information - 2.
864	Urbanisme - 5.
865	Impôts locaux - 1.
866	Participation des travailleurs - 2.
867	Baux ruraux - 3.
868	Baux ruraux - 3.
869	Commerce et artisanat - 6.
870	Baux commerciaux - 2.
871	H.L.M. - 8.
872	Détention - 1.
873	Baux commerciaux - 2.
874	Conseils généraux - 5.
875	Président de la République - 5.
876	Communes - 2.
877	Impôts locaux - 1.
878	Commissions d'enquête et de contrôle - 15.
879	Scolarité obligatoire - 2.
880	Auxiliaires médicaux - 8.
881	Paris - 10.
882	Chasse - 6.
883	Débits de boissons - 3.
884	Débits de boissons - 5.
885	Baux de locaux d'habitations ou à usage professionnel - 14.
886	Procédure pénale - 2.
887	Elections cantonales - 4.
888	Femme (condition de la) - 3.
889	Exploitants agricoles - 6.
890	Vieillesse - 5.
891	Concessions commerciales - 1.
892	Marins - 3.
893	Logement - 3.
894	Collectivités locales - 3.
895	Baux ruraux - 6.
896	Calamités - 2.
897	Baux ruraux - 7.
898	Circulation routière - 2.
899	Amnistie - 7.
900	Concurrence - 1.
901	Syndicats professionnels - 3.
902	Equipement rural - 1.
903	Sang - 1.
904	Crédits - 2.
905	Travail des femmes - 9.
906	Ecoutes téléphoniques - 1.
907	Service national - 11.
908	Incendie - 1.
909	Crédits - 3.
910	Mines et carrières - 4.
911	Jeunes travailleurs - 1.
912	Hôtels et meublés - 1.
913	Aide sociale à l'enfance - 1.
914	Scolarité obligatoire - 3.
915	Transports maritimes - 1.
916	Départements - 2.
917	Impôts locaux - 1.
918	Impôts locaux - 1.
919	Fonctionnaires - 5.
920	Fonctionnaires - 5.
921	Procédure pénale - 1.
922	Agriculture - 5.
923	Noix de Grenoble - 1.
924	Allocutions - 4.
925	Veuves - 1.
926	Président de la République - 6.
927	Déclarations du Gouvernement - 9.
928	Déclarations du Gouvernement - 10.

Nos des documents	Rubriques de la Table
929	Auxiliaires médicaux - 3.
930	Rapports d'information - 3.
931	Impôts locaux - 2.
932	Conseil économique et social - 7.
933	Commission d'enquête - 20.
934	Commissions d'enquête - 21.
935	Impôts locaux - 3.
936	Règlement des Assemblées parlementaires - 6.
937	Naissances (contrôle des) - 3.
938	Enseignement du second degré - 4.
939	Allocutions - 5.
940	Parlementaires - 5.
941	Parlementaires - 6.
942	Lois de finances - 3.
943	Anciens combattants - 6.
944	Armée - 5.
945	Armée - 6.
946	Remembrement - 2.
947	Traités et conventions - 25.
948	Lois de finances rectificatives - 2.
949	Famille - 2.
950	Beaubourg - 1.
951	Handicapés - 6.
952	Lait - 3.
953	Traités et conventions - 26.
954	Traités et conventions - 27.
955	Président de la République (messages) - 2.
956	Anciens combattants - 7.
957	Pensions de retraite civiles et militaires - 22.
958	Monuments publics - 1.
959	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 15.
960	Travail (conditions de) - 3.
961	Participation des travailleurs - 5.
962	Avortement - 6.
963	Aveugles - 1.
964	Animaux - 3.
965	Sociétés commerciales - 8.
966	Travail des femmes - 11.
967	Baux commerciaux - 3.
968	Circulation routière - 3.
969	Casier judiciaire - 1.
970	Experts judiciaires - 1.
971	Décorations - 5.
972	Parlementaires - 7.
973	Elections (législation) - 19.
974	Majorité (âge de la) - 9.
975	Salaires - 2.
976	Logement - 4.
977	Participation des travailleurs - 6.
978	Adoption - 4.
979	Commerce et artisanat - 8.
980	Traités et conventions - 16.
981	Commissions d'enquête et de contrôle - 22.
982	Commissions d'enquête et de contrôle - 17.
983	Commissions d'enquête et de contrôle - 19.
984	Commissions d'enquête et de contrôle - 16.
985	Commissions d'enquête et de contrôle - 18.
986	Déclarations du Gouvernement - 10.
987	Vieillesse - 6.
988	Vieillesse - 7.
989	Frontaliers - 1.
990	Pensions de retraite civiles et militaires - 23.
991	Offices publics d'aménagement et de construction - 1.
992	Radiodiffusion et télévision - 4.
993	Enseignement du second degré - 5.
994	Pensions de retraite civiles et militaires - 24.
995	Pensions de retraite civiles et militaires - 25.
996	Aérodromes - 4.
997	Sapeurs-pompiers - 3.
998	Prestations familiales - 5.
999	Radiodiffusion et télévision - 5.
1000	Amendes - 3.
1001	Adoption - 5.
1002	Taxis - 2.
1003	Agents communaux - 3.
1004	Commissions d'enquête et de contrôle - 23.
1005	Paris - 11.
1006	Langues régionales - 2.
1007	Famille - 3.
1008	Faillite et règlement judiciaire - 2.
1009	Greffes d'organes - 1.
1010	Institut médico-légal - 1.
1011	Prestations familiales - 6.
1012	Prestations familiales - 7.
1013	Prestations familiales - 8.
1014	Handicapés - 7.
1015	Vieillesse - 8.
1016	Aide sociale - 1.
1017	Vieillesse - 9.
1018	Agence nationale pour l'emploi - 1.
1019	Vieillesse - 10.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1020	Formation professionnelle - 1.
1021	Travail des femmes - 11.
1022	Urbanisme - 6.
1023	Allocation logement - 2.
1024	Prestations familiales - 9.
1025	Prestations familiales - 10.
1026	Paris - 12.
1027	Pensions de retraite civiles et militaires - 26.
1028	Rapatriés - 5.
1029	Santé publique - 3.
1030	Veuves - 7.
1031	Assurances sociales - 1.
1032	Pensions de retraite civiles et militaires - 27.
1033	Hôpitaux - 2.
1034	Assurance maladie-maternité - 3.
1035	Ecrivains - 1.
1036	Revenu minimum - 1.
1037	HLM - 9.
1038	TVA - 1.
1039	Urbanisme - 7.
1040	Consommateurs - 5.
1041	Résistants - 6.
1042	Enseignement préscolaire - 1.
1043	Produits agricoles - 1.
1044	Tauromachie - 1.
1045	Automobiles - 7.
1046	Armée - 4.
1047	Armée - 3.
1048	Commissions d'enquête - 20.
1049	Commissions d'enquête - 21.
1050	Armes et munitions - 1.
1051	Conseil économique et social - 3.
1052	Stupéfiants - 1.
1053	Courses hippiques - 1.
1054	Automobiles - 1.
1055	Assurances - 1.
1056	Fêtes légales - 1, 2, 3.
1057	Fonction publique - 1.
1058	Amnistie - 8.
1059	Majorité (âge de la) - 10.
1060	Auxiliaires médicaux - 9.
1061	Hôpitaux - 1.
1062	Armée - 5.
1063	Traités et conventions - 22.
1064	Règlement des assemblées parlementaires - 6.
1065	Parlementaires - 1.
1066	Anciens combattants - 8.
1067	Fonctionnaires - 6.
1068	Impôts sur le revenu - 7.
1069	Famille - 4.
1070	Amnistie - 8.
1071	Commissions d'enquête et de contrôle - 5.
1072	Commissions d'enquête et de contrôle - 14.
1073	Aide sociale - 2.
1074	Auxiliaires médicaux - 9.
1075	Décorations - 5.
1076	Naissances (contrôle des) - 3.
1077	Auxiliaires médicaux - 5.
1078	Adoption - 3.
1079	Majorité (âge de la) - 10.
1080	Hôpitaux - 1.
1081	Traités et conventions - 28.
1082	Traités et conventions - 29.
1083	Traités et conventions - 11.
1084	Lait - 3.
1085	Transports - 1.
1086	Journalistes - 1.
1087	Lois de règlement - 2.
1088	Saint-Pierre-et-Miquelon - 1.
1089	Traités et conventions - 30.
1090	Traités et conventions - 31.
1091	Traités et conventions - 32.
1092	Anciens combattants - 6.
1093	Elections (législation) - 20.
1094	Elections (législation) - 21.
1095	Elections (législation) - 22.
1096	Traités et conventions - 28.
1097	Traités et conventions - 32.
1098	Conseil économique et social - 4.
1099	Commissions d'enquête - 22.
1100	Impôts locaux - 3.
1101	Prime de transport - 1.
1102	Prisonniers de guerre - 5.
1103	Traités et conventions - 33.
1104	Traités et conventions - 34.
1105	Navires (statuts des) - 1.
1106	Formation professionnelle et promotion sociale - 2.
1107	Accidents du travail et maladies professionnelles - 13.
1108	Assurance automobile - 2.
1109	Traités et conventions - 24.
1110	Lois de finances rectificatives - 3.
1111	Groupements fonciers agricoles - 1.
1112	Maires - 6.
1113	Lois de finances rectificatives - 3.
1114	Groupements fonciers agricoles - 1.
1115	Lois de finances rectificatives - 3.
1116	Lois de finances rectificatives - 3.
1117	Amnistie - 8.
1118	Traités et conventions - 20.
1119	Remembrement - 2.
1120	Maires - 6.
1121	Amnistie - 8.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1122	Parlementaires - 8.
1123	Industries alimentaires - 1.
1124	Impôts locaux - 3.
1125	Impôts locaux - 3.
1126	Amnistie - 8.
1127	Calamités - 3.
1128	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 16.
1129	Elections professionnelles - 5.
1130	Armée - 6.
1131	Prisonniers de guerre - 6.
1132	Formation professionnelle et promotion sociale - 3.
1133	Fonds spécial d'investissement routier - 1.
1134	Armée - 7.
1135	Pensions de retraite civiles et militaires - 28.
1136	Produits agricoles - 2.
1137	Pensions de retraite civiles et militaires - 29.
1138	Régions - 5.
1139	Sécurité sociale - 3.
1140	Vins - 7.
1141	Sécurité sociale - 4.
1142	Eboué (Eugénie) - 1.
1143	Fonctionnaires - 7.
1144	Entreprises - 1.
1145	Armée - 8.
1146	Pensions de retraite civiles et militaires - 30.
1147	Cadres - 1.
1148	Entreprises - 2.
1149	Domaine public maritime - 2.
1150	Urbanisme - 8.
1151	Nouvelle-Calédonie - 2.
1152	Président de la République - 7.
1153	Président de la République - 8.
1154	Sociétés commerciales - 8 bis
1155	Paris - 13.
1156	Lois de finances rectificatives - 3.
1157	Maires - 6.
1158	Lois de finances rectificatives - 3.
1159	Maires - 6.
1160	Sécurité routière - 1.
1161	Radiodiffusion-télévision - 6.
1162	Radiodiffusion-télévision - 6.
1163	Président de la République - 9.
1164	Président de la République - 5.
1165	Radiodiffusion-télévision - 6.
1166	Radiodiffusion-télévision - 6.
1167	Parlementaires - 9.
1168	Commissions d'enquête - 24.
1169	Domaine public maritime - 3.
1170	Exploitations agricoles - 6.
1171	Baux ruraux - 8.
1172	TVA - 2.
1173	Commissions d'enquête - 25.
1174	Magistrats - 1.
1175	Fonctionnaires - 8.
1176	TVA - 2.
1177	Sécurité sociale - 5.
1178	Energie - 1.
1179	Parlementaires - 10.
1180	Lois de finances - 4.
1181	Conseil constitutionnel - 1.
1182	Accidents du travail et maladies professionnelles - 13.
1183	Formation professionnelle et promotion sociale - 2.
1184	Elections (législation) - 22.
1185	Elections (législation) - 20.
1186	Elections (législation) - 21.
1187	Comores - 1.
1188	Energie - 1.
1189	Traités et conventions - 27.
1190	Conseil constitutionnel - 1.
1191	Parlementaires - 10.
1192	Traités et conventions - 26.
1193	Aide sociale - 2.
1194	Chèques - 3.
1195	Salariés - 3.
1196	Handicapés - 8.
1197	Camping - 1.
1198	Handicapés - 9.
1199	Bourses et allocations d'études - 1.
1200	T.V.A. - 3.
1201	Logement - 5.
1202	Chèques - 4.
1203	Prisonniers de guerre - 7.
1204	Alcoolisme - 1.
1205	Propriété littéraire et artistique - 3.
1206	Travail des femmes - 12.
1207	Impôts sur le revenu - 8.
1208	Famille - 5.
1209	Pensions de retraite civiles et militaires - 31.
1210	Veuves - 8.
1211	Sociétés commerciales - 9.
1212	Fonds national de solidarité - 1.
1213	Procédure pénale - 3.
1214	Responsabilité civile - 2.
1215	Créances - 1.
1216	Paris - 14.
1217	Anciens combattants - 9.
1218	Procédure pénale - 4.
1219	Recherche scientifique - 1.
1220	Prisonniers de guerre - 8.
1221	Médecine - 3.
1222	Divorce - 2.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1223	Déportés et internés - 3.
1224	Œuvres d'art - 2.
1225	Service national - 12.
1226	Invalidité - 1.
1227	Sécurité sociale - 5.
1228	Règlement des Assemblées parlementaires - 7.
1229	Assurance automobile - 2.
1230	Loi de finances - 4.
1231	Loi de finances - 4.
1232	Loi de finances - 4.
1233	Loi de finances - 4.
1234	Loi de finances - 4.
1235	Loi de finances - 4.
1236	TVA. - 2.
1237	TVA. - 2.
1238	Commissions d'enquête - 26.
1239	Energie - 1.
1240	Chèques - 3.
1241	Elections (législation) - 21.
1242	Elections (législation) - 20.
1243	Elections (législation) - 22.
1244	Conseil constitutionnel - 1.
1245	Parlementaires - 10.
1246	Comores - 1.
1247	Conseil constitutionnel - 1.
1248	Parlementaires - 10.
1249	Elections (législation) - 21.
1250	Elections (législation) - 20.
1251	Elections (législation) - 22.
1252	Commissions d'enquête et de contrôle - 24.
1253	Commissions d'enquête et de contrôle - 25.
1254	Energie - 1.
1255	Médecine - 3.
1256	Parlementaires - 10.
1257	Parlementaires - 10.
1258	Anciens combattants - 6.
1259	Auxiliaires médicaux - 9.
1260	Crèches - 2.
1261	Conseils municipaux - 4.
1262	Avortement - 7.
1263	Filiation - 3.
1264	Assurances sociales - 2.
1265	Vins - 8.
1266	Rapports d'information - 5.
1267	Rapports d'information - 6.
1268	Chèques - 5.
1269	Traités et conventions - 35.
1270	Traités et conventions - 36.
1271	Traités et conventions - 37.
1272	Traités et conventions - 38.
1273	Commissions d'enquête et de contrôle - 9.
1274	Prélèvement conjoncturel - 1.
1275	Commissions d'enquête et de contrôle - 19.
1276	Congés payés - 3.
1277	Elections (législation) - 23.
1278	Elections professionnelles - 6.
1279	Propriété littéraire et artistique - 4.
1280	Pétrole - 20.
1281	Comores - 1.
1282	DOM - 1.
1283	Industries alimentaires - 1.
1284	Naissances (contrôle des) - 3.
1285	Institutions sociales et médico-sociales - 1.
1286	Accidents du travail - 13.
1287	Commissions d'enquête - 27.
1288	Comores - 1.
1289	Crédit maritime mutuel - 1.
1290	Traités et conventions - 29.
1291	Traités et conventions - 23.
1292	Traités et conventions - 33.
1293	Traités et conventions - 35.
1294	Traités et conventions - 32.
1295	Traités et conventions - 30.
1296	Naissances (contrôle des) - 3.
1297	Avortement - 8.
1298	Sécurité sociale - 5.
1299	Anciens combattants - 6.
1300	Accidents du travail - 13.
1301	Navires - 2.
1302	DOM - 1.
1303	Traités et conventions - 38.
1304	Rapports d'information - 7.
1305	Traités et conventions - 34.
1306	Traités et conventions - 36.
1307	Traités et conventions - 37.
1308	Parlementaires - 11.
1309	Régions - 6.
1310	Paris - 15.
1311	Aéronautique (industrie) - 1.
1312	Réfugiés et apatrides - 1.
1313	Baux de locaux d'habitation - 17.
1314	Baux commerciaux - 4.
1315	Elections (législation) - 24.
1316	Procédure pénale - 5.
1317	Procédure pénale - 6.
1318	Créances - 2.
1319	Commerçants et artisans - 6.
1320	Elections (législation) - 25.
1321	Divorce - 3.
1322	Psychologues - 1.
1323	Femme (condition de la) - 4.
1324	Traités et conventions - 39.
1325	Tunnel sous la Manche - 1.
1326	Commissions d'enquête et de contrôle - 28.
1327	Proxénétisme - 1.
1328	Assurances - 3.
1329	Conseil constitutionnel - 2.
1330	Marques de fabrique - 1.
1331	Pensions de retraite civiles et militaires - 20.
1332	Conseils généraux - 6.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1333	Vins - 8.
1334	Avortement - 8.
1335	Chèques - 5.
1336	Commissions d'enquête - 26.
1337	Pharmacie vétérinaire - 1.
1338	Rage (lutte contre la) - 1.
1339	Formation professionnelle et promotion sociale - 2.
1340	Lois de finances rectificatives - 4. (Voir également Urbanisme - 9 et Accidents de la circulation - 1.)
1341	Famille - 2.
1342	Prélèvement conjoncturel - 1.
1343	Assurances - 3.
1344	Centre d'art et de culture Georges-Pompidou - 1.
1345	Traités et conventions - 40.
1346	Licenciements - 1.
1347	Décorations - 6.
1348	Cour de cassation - 1.
1349	Formation professionnelle et promotion sociale - 2.
1350	Procédure civile et commerciale - 1.
1351	Commissions d'enquête - 29.
1352	Lois de finances rectificatives - 4.
1353	Handicapés - 6.
1354	Assurance vieillesse - 8.
1355	Assurances sociales (affiliation) - 3.
1356	Assurances sociales non salariés - 2.
1357	Commerçants et artisans - 7.
1358	Famille - 6.
1359	HLM - 10.
1360	Région parisienne - 1.
1361	Adoption - 6.
1362	Vins - 9.
1363	Environnement - 1.
1364	Sang - 2.
1365	Clause pénale - 1.
1366	Procédure pénale - 7.
1367	Emploi - 2.
1368	Lois de finances rectificatives - 4.
1369	Baux ruraux - 8.
1370	Navires - 1.
1371	Transports aériens - 1.
1372	Lois de finances rectificatives - 4.
1373	Conseil constitutionnel - 3.
1374	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 1.
1375	Sécurité sociale - 5.
1376	Traités et conventions - 39.
1377	Accidents de la circulation - 1.
1378	Architecture - 4.
1379	Pensions militaires d'invalidité - 2.
1380	Rage (lutte contre la) - 1.
1381	Pensions militaires d'invalidité - 3.
1382	Pharmacie vétérinaire - 1.
1383	Tunnel sous la Manche - 1.
1384	Urbanisme - 9.
1385	Licenciements - 1.
1386	Traités et conventions - 39.
1387	Parlementaires - 12.
1388	Président de la République - 10.
1389	Procédure civile et commerciale - 1.
1390	Proxénétisme - 1.
1391	Lois de finances - 4.
1392	Cour de cassation - 1.
1393	Transports routiers - 1.
1394	Animaux - 1.
1395	Marques de fabrique - 1.
1396	Conseils généraux - 6.
1397	Règlement des assemblées parlementaires - 8.
1398	Pensions militaires d'invalidité - 2.
1399	Architecture - 4.
1400	Centre d'art et de culture Georges-Pompidou - 1.
1401	Parlementaires - 13.
1402	Littoral (protection du) - 1.
1403	Examens et concours - 2.
1404	Procédure pénale - 8.
1405	Lois de règlement - 3.
1406	Lois de finances - 4.
1407	Prélèvement conjoncturel - 1.
1408	Avortement - 8.
1409	Famille - 2.
1410	Pensions de retraite civiles et militaires - 20.
1411	Ouvriers agricoles - 1.
1412	Délégués du personnel - 2.
1413	Corse - 1.
1414	Parlementaires - 14.
1415	Elections (législation) - 26.
1416	Elections (législation) - 27.
1417	Avortement - 8.
1418	Centre d'art et de culture Georges-Pompidou - 1.
1419	Famille - 2.
1420	Pensions de retraite civiles et militaires - 20.
1421	Départements d'outre-mer - 1.
1422	Chèques - 5.
1423	Traités et conventions - 40.
1424	Rapports d'information - 8.
1425	Commissions d'enquête - 30.
1426	Commissions d'enquête - 31.
1427	Ouvriers agricoles - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1428	Lois de finances rectificatives - 4.
1429	Lois de finances rectificatives - 4.
1430	Urbanisme - 9.
1431	Urbanisme - 9.
1432	Départements d'outre-mer - 1.
1433	Accidents de la circulation - 1.
1434	Licenciements - 1.
1435	Chèques - 5.
1436	Enseignement agricole - 2.
1437	Elections professionnelles et sociales - 7.
1438	Vol - 1.
1439	Travailleuses familiales - 3.
1440	Charbonnages de France - 1.
1441	Sécurité sociale - 6.
1442	Employés de maison - 1.
1443	Procédure civile et commerciale - 2.
1444	Transports urbains - 3.
1445	Famille - 7.
1446	Chasse - 7.
1447	Médecine vétérinaire - 1.
1448	Eau - 2.
1449	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
1450	Entreprises publiques - 1.
1451	Banques - 1.
1452	Pétrole - 1.
1453	Informatique - 1.
1454	Citroën (Société) - 1.
1455	Enseignement agricole - 3.
1456	Pétrole - 2.
1457	Aéronautique (Industrie) - 2.
1458	Service national - 13.
1459	Marchés administratifs - 2.
1460	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 18.
1461	Rapports d'information - 9.
1462	Procédure civile et commerciale - 1.
1463	Avortement - 8.
1464	Procédure civile et commerciale - 1.
1465	Accidents de la circulation - 1.
1466	Chèques - 5.
1467	Avortement - 8.
1468	Licenciements - 1.
1469	Centre d'art et de culture Georges-Pompidou - 1.
1470	Sociétés commerciales - 10.
1471	Centre d'art et de culture Georges-Pompidou - 1.
1472	Médecins - 2.
1473	Elections professionnelles et sociales - 8.
1474	Pêche - 4.
1475	Allocutions - 6.
1476	Traités et conventions - 41.
1477	Traités et conventions - 42.
1478	Commissions d'enquête - 32.
1479	Procédure pénale - 9.
1480	Sécurité sociale - 7.
1481	Crimes et délits - 1.
1482	Détention - 2.
1483	Président de la République - 11.
1484	Cosmétiques - 1.
1485	Détention - 3.
1486	Travail des femmes - 13.
1487	Fonctionnaires - 9.
1488	Fonctionnaires - 10.
1489	Commissions d'enquête et de contrôle - 33.
1490	Commissions d'enquête et de contrôle - 34.
1491	Commissions d'enquête et de contrôle - 35.
1492	Commissions d'enquête et de contrôle - 36.
1493	Parlementaires - 15.
1494	Règlements des Assemblées parlementaires - 9.
1495	Corse - 1.
1496	Parlementaires - 14.
1497	Elections (législation) - 26.
1498	Elections (législation) - 27.
1499	Procédure pénale - 9.
1500	Détention - 2.
1501	Procédure pénale - 8.
1502	Pollution - 2.
1503	Majorité (âge de la) - 11.
1504	Banque de France - 3.
1505	Pêche - 5.
1506	Forêts - 10.
1507	Commissions d'enquête et de contrôle - 37.
1508	Rapatriés - 6.
1509	Transports urbains - 4.
1510	Traités et conventions - 43.
1511	Magistrats - 2.
1512	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 19.
1513	Vaccination - 1 et 2.
1514	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
1515	Institutions sociales et médico-sociales - 1.
1516	Fonctionnaires - 9.
1517	Fonctionnaires - 10.
1518	Commissions d'enquête et de contrôle - 28.
1519	Commissions d'enquête et de contrôle - 27.
1520	Parlementaires - 13.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1521	Service national - 14.
1522	Responsabilité civile - 3.
1523	Domaine public maritime - 4.
1524	Elections municipales - 2.
1525	Réfugiés et apatrides - 2.
1526	Pupilles de la nation - 1.
1527	Intérêt légal - 1.
1528	Enseignement - 2.
1529	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 20.
1530	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 21.
1531	H.L.M. - 11.
1532	Règlement des Assemblées parlementaires - 10.
1533	Elections (législation) - 28.
1534	Logement - 6.
1535	Racisme - 1.
1536	Noix de Grenoble - 2.
1537	Formation professionnelle - 4.
1538	Sécurité sociale - 8.
1539	Conseils généraux - 7.
1540	Droits de l'homme - 3.
1541	Pollution - 3.
1542	Elections (législation) - 29.
1543	Divorce - 4.
1544	Marine nationale - 1.
1545	Fêtes légales - 4.
1546	Jardins familiaux - 1.
1547	Déportés et internés - 4.
1548	Chirurgiens-dentistes - 1.
1549	Décorations - 6.
1550	Banque de France - 3.
1551	Vins - 9.
1552	Domaine public maritime - 3.
1553	Commissions d'enquête et de contrôle - 24.
1554	Pharmacie vétérinaire - 1.
1555	Chasse - 8.
1556	Armée - 6.
1557	Armée - 7.
1558	Littoral (protection du) - 1.
1559	Rapatriés - 6.
1560	Divorce - 5.
1561	Travail des femmes - 13.
1562	Tribunaux administratifs - 2.
1563	Handicapés - 6.
1564	Chasse - 8.
1565	Nature (protection de la) - 2.
1566	Commissions d'enquête et de contrôle - 16.
1567	Sessions parlementaires - 4.
1568	Sécurité sociale (généralités) - 7.
1569	Détention - 3.
1570	Lois de finances rectificatives - 5.
1571	Commissions d'enquête et de contrôle - 38.
1572	Commissions d'enquête et de contrôle - 30.
1573	Commissions d'enquête et de contrôle - 31.
1574	Commissions d'enquête et de contrôle - 35.
1575	Commissions d'enquête et de contrôle - 32.
1576	Traités et conventions - 44.
1577	Traités et conventions - 45.
1578	Traités et conventions - 46.
1579	Traités et conventions - 47.
1580	Traités et conventions - 48.
1581	Traités et conventions - 49.
1582	Traités et conventions - 50.
1583	Traités et conventions - 51.
1584	Traités et conventions - 52.
1585	Traités et conventions - 53.
1586	Traités et conventions - 54.
1587	Agences de voyage - 1.
1588	Urbanisme - 10.
1589	Presse - 3.
1590	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 22.
1591	Villes nouvelles - 1.
1592	Sites (protection des) - 1.
1593	Carte d'identité - 2.
1594	Tourisme - 2.
1595	Sang - 3.
1596	Vins - 10.
1597	Charbonnages de France - 2.
1598	Amnistie - 9.
1599	Traités et conventions - 55.
1600	Allocation de logement - 3.
1601	Chasse - 8.
1602	Magistrats - 2.
1603	Clause pénale - 1.
1604	Indivision - 1.
1605	Crédit maritime mutuel - 1.
1606	Traités et conventions - 46.
1607	Traités et conventions - 47.
1608	Traités et conventions - 48.
1609	Traités et conventions - 49.
1610	Traités et conventions - 51.
1611	Traités et conventions - 52.
1612	Traités et conventions - 53.
1613	Traités et conventions - 54.
1614	Traités et conventions - 45.
1615	Traités et conventions - 42.
1616	Crimes et délits - 1.
1617	Emprunt - 1.
1618	Rapports d'information - 10.
1619	Emprunt - 1.
1620	Pêche - 5.
1621	Handicapés - 6.
1622	Lois de finances rectificatives - 5.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1623	Assurance maladie-maternité - 1.
1624	Chirurgiens-dentistes - 1.
1625	Rapports d'information - 11.
1626	Traités et conventions - 44.
1627	Traités et conventions - 41.
1628	Traités et conventions - 50.
1629	Intérêt légal - 1.
1630	Procédure civile et commerciale - 1.
1631	Fonctionnaires - 10.
1632	Traités et conventions - 43.
1633	Environnement - 2.
1634	Impôts locaux - 4.
1635	Traités et conventions - 56.
1636	Traités et conventions - 57.
1637	Traités et conventions - 58.
1638	Cinéma - 1.
1639	Electricité - 2.
1640	Allocation de logement - 3.
1641	Energie - 2.
1642	Assurance maladie-maternité - 4.
1643	Lois de règlement - 3.
1644	Transports urbains - 4.
1645	Sociétés civiles - 1.
1646	Cosmétiques - 1.
1647	Fonctionnaires - 10.
1648	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre - 3.
1649	Agents communaux - 4.
1650	Pensions alimentaires - 2.
1651	Armée - 2.
1652	Famille - 8.
1653	Commissions d'enquête et de contrôle - 39.
1654	Institutions sociales et médico-sociales - 1.
1655	Accidents du travail et maladies professionnelles - 14.
1656	Conseils municipaux - 5.
1657	Conseils municipaux - 6.
1658	Départements - 3.
1659	Enseignement - 3.
1660	Informatique - 2.
1661	Avortement - 9.
1662	Urbanisme - 11.
1663	Secret professionnel - 1.
1664	Avocats - 2.
1665	Pharmacie - 3.
1666	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 23.
1667	Esperanto - 1.
1668	Fêtes légales - 5.
1669	Obligation d'assistance - 1.
1670	Autorité parentale - 2.
1671	Crédit - 1.
1672	Electricité - 2.
1673	Exploitations agricoles - 6.
1674	Traités et conventions - 55.
1675	Incompatibilités parlementaires - 2.
1676	Elections professionnelles - 9.
1677	Commissions d'enquête et de contrôle - 37.
1678	Lois de finances rectificatives - 5.
1679	Environnement - 2.
1680	Banques - 2.
1681	Divorce - 5.
1682	Remembrement - 2.
1683	Baux ruraux - 8.
1684	Lois de finances rectificatives - 5.
1685	Plan - 1.
1686	Marine nationale - 1.
1687	Plan - 1.
1688	Mines et carrières - 5.
1689	Détention - 1.
1690	Assurance maladie-maternité - 4.
1691	Agences de voyage - 1.
1692	Plan - 1.
1693	Plan - 1.
1694	Français (langue) - 1.
1695	Impôts locaux - 4.
1696	Commissions d'enquête et de contrôle - 40.
1697	Institutions sociales et médico-sociales - 1.
1698	Délégués du personnel - 2.
1699	Travailleurs étrangers - 4.
1700	Traités et conventions - 59.
1701	Traités et conventions - 60.
1702	Traités et conventions - 61.
1703	Traités et conventions - 62.
1704	Handicapés - 6.
1705	Travail des femmes - 14.
1706	Vieillesse - 11.
1707	Mineurs (travailleurs de la mine) - 1.
1708	Montagne - 1.
1709	Assurance vieillesse - 9.
1710	Nouvelle-Calédonie - 3.
1711	Fêtes légales - 6.
1712	Pensions de retraite civiles et militaires - 32.
1713	Filiation - 4.
1714	Jardins familiaux - 2.
1715	Région parisienne - 2.
1716	Vente à domicile - 1.
1717	Voitures de petite remise - 1.
1718	Rage (lutte contre la) - 2.
1719	Rapports d'information - 12.
1720	Sécurité sociale - 7.
1721	Travail des femmes - 13.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1722	Rapports d'information - 13.
1723	Plan - 1.
1724	Rapports d'information - 14.
1725	Pharmacie - 3.
1726	Pensions alimentaires - 2.
1727	Intérêt légal - 1.
1728	Sports - 3.
1729	Procédure civile et commerciale - 2.
1730	Procédure pénale - 9.
1731	Auto-stop - 1.
1732	Armée - 9.
1733	Artistes - 2.
1734	Comores - 2.
1735	Famille - 8.
1736	Enseignement - 4.
1737	Handicapés - 6.
1738	Rapports d'information - 15.
1739	Travail des femmes - 13.
1740	Lois de finances rectificatives - 6.
1741	Commissions d'enquête et de contrôle - 41.
1742	Traités et conventions - 57.
1743	Remembrement - 2.
1744	Baux ruraux - 8.
1745	Traités et conventions - 56.
1746	Traités et conventions - 58.
1747	Agriculture - 8.
1748	Cosmétiques - 1.
1749	Littoral (protection du) - 1.
1750	Urbanisme - 10.
1751	Enseignement - 4.
1752	Rapports d'information - 16.
1753	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes - 1.
1754	Enseignement supérieur - 3.
1755	Commissions d'enquête et de contrôle - 42.
1756	Lois de finances rectificatives - 6.
1757	Banques - 2.
1758	Fonctionnaires - 8.
1759	Magistrats - 1.
1760	Examens et concours - 2.
1761	Electricité - 2.
1762	Allocation de logement - 3.
1763	Crédit maritime mutuel - 1.
1764	Nature (protection de la) - 2.
1765	Sécurité sociale - 7.
1766	Commissions d'enquête et de contrôle - 43.
1767	Divorce - 5.
1768	Institut médico-légal - 1.
1769	Cosmétiques - 1.
1770	Allocation de logement - 3.
1771	Exploitants agricoles - 7.
1772	Mines et carrières - 6.
1773	Paille - 1.
1774	Brevets d'invention - 1.
1775	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 24.
1776	Langues régionales - 3.
1777	Ecoutes téléphoniques - 2.
1778	Pharmacie - 4.
1779	Clause pénale - 1.
1780	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 4.
1781	Magistrats - 2.
1782	Agriculture - 8.
1783	Electricité - 2.
1784	Traités et conventions - 62.
1785	Traités et conventions - 61.
1786	Traités et conventions - 59.
1787	Traités et conventions - 60.
1788	Procédure pénale - 9.
1789	Crimes et délits - 1.
1790	Magistrats - 3.
1791	Fonctionnaires - 10.
1792	Enseignement supérieur - 3.
1793	Plan - 1.
1794	Divorce - 5.
1795	Assurance maladie-maternité - 4.
1796	Rapports d'information - 17.
1797	Littoral (protection du) - 1.
1798	Comores - 2.
1799	Mines et carrières - 5.
1800	Environnement - 2.
1801	Agences de voyage - 1.
1802	Domaine public maritime - 3.
1803	Assurance maladie-maternité - 4.
1804	Crimes et délits - 1.
1805	Agriculture - 8.
1806	Environnement - 2.
1807	Crédit maritime mutuel - 1.
1808	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
1809	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
1810	Tourisme - 1.
1811	Auto-stop - 1.
1812	Champignons - 1.
1813	Commissions d'enquête et de contrôle - 34.
1814	Commissions d'enquête et de contrôle - 33.
1815	Commissions d'enquête et de contrôle - 38.
1816	Commissions d'enquête et de contrôle - 39.
1817	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
1818	Plan - 1.
1819	Agences de voyage - 1.
1820	Fonctionnaires - 10.
1821	Magistrats - 3.
1822	Magistrats - 2.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1823	Clause pénale - 1.
1824	Rage (lutte contre la) - 2.
1825	Déclarations du Gouvernement - 11.
1826	Impôts locaux - 4.
1827	Pensions alimentaires - 2.
1828	Urbanisme - 10.
1829	Baux ruraux - 8.
1830	Impôts locaux - 4.
1831	Baux ruraux - 8.
1832	Pensions alimentaires - 3.
1833	Environnement - 2.
1834	Enseignement - 4.
1835	Parlementaires - 16.
1836	Enseignement - 4
1837	Divorce - 5.
1838	Intérêt légal - 1.
1839	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
1840	Assurance maladie-maternité - 4.
1841	Travailleurs étrangers - 4.
1842	Délégués du personnel - 2.
1843	Assurance maladie-maternité - 4.
1844	Laboratoires d'analyses de biologie médicale - 1.
1845	Travailleurs étrangers - 4.
1846	Délégués du personnel - 2.
1847	Intérêt légal - 1.
1848	Rapports d'information - 18.
1849	Education physique et sportive - 2.
1850	Veuves - 9.
1851	Viande - 2.
1852	Indochine - 1.
1853	Mutualité sociale agricole - 3.
1854	Montagne - 2.
1855	Assurance vieillesse - 10.
1856	Mines et carrières - 7.
1857	Informatique - 3 .
1858	Prisonniers de guerre - 9.
1859	Villes nouvelles - 2.
1860	Vins - 11.
1861	Elections (législation) - 30.
1862	Agences immobilières - 1.
1863	Déportés et internés - 5.
1864	Comores - 2.
1865	Divorce - 5.
1866	Comores - 2.
1867	Régions - 7.
1868	Conseils municipaux - 7.
1869	Paris - 16.
1870	Allocutions - 7.
1871	Traités et conventions - 63.
1872	Avocats - 3.
1873	Lois de finances rectificatives - 7.
1874	Lois de finances rectificatives - 7.
1875	Lois de finances rectificatives - 7.
1876	Lois de finances rectificatives - 7.
1877	Commissions d'enquête et de contrôle - 44.
1878	Commissions d'enquête et de contrôle - 45.
1879	Sports - 3.
1880	Lois de finances - 5.
1881	Urbanisme - 12.
1882	Traités et conventions - 64.
1883	Traités et conventions - 65.
1884	Traités et conventions - 66.
1885	Traités et conventions - 67.
1886	Traités et conventions - 68.
1887	Traités et conventions - 69.
1888	Traités et conventions - 70.
1889	Traités et conventions - 71.
1890	Traités et conventions - 72.
1891	Vins - 12.
1892	Droits de l'homme - 4.
1893	Urbanisme - 12.
1894	Calamités - 4.
1895	Aide sociale - 3.
1896	Procédure pénale - 10.
1897	Prestations familiales - 11.
1898	Chasse - 9.
1899	Assurance maladie-maternité - 5.
1900	Enseignement - 5.
1901	Successions - 2.
1902	Adoption - 7.
1903	Enseignement supérieur - 4.
1904	Concessions commerciales - 2.
1905	Conseils régionaux - 1.
1906	HLM - 4, 7, 8.
1907	Armée - 11.
1908	Sports - 3.
1909	Urbanisme - 13.
1910	Commissions d'enquête et de contrôle - 41.
1911	Commissions d'enquête et de contrôle - 40.
1912	Rapports d'information - 19.
1913	Armée - 11.
1914	Pharmacie - 3.
1915	Chirurgiens-dentistes - 1.
1916	Lois de finances - 5.
1917	Lois de finances - 5.
1918	Lois de finances - 5.
1919	Lois de finances - 5.
1920	Lois de finances - 5.
1921	Lois de finances - 5.
1922	Elections (législation) - 31.
1923	Pollution - 4.
1924	Traités et conventions - 73.
1925	Equarrissage - 1.
1926	Indivision - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
1927	Commissions d'enquête et de contrôle - 46.
1928	Commissions d'enquête et de contrôle - 47.
1929	Français (langue) - 1.
1930	Commissions d'enquête et de contrôle - 42.
1931	Sociétés commerciales - 11.
1932	Impôts sur le revenu - 9.
1933	Formation professionnelle - 5.
1934	Sapeurs-pompiers - 4.
1935	Salaires - 3.
1936	Pensions de retraite civiles et militaires - 33.
1937	Brevets d'invention - 2.
1938	Brevets d'invention - 3.
1939	Service national - 15.
1940	Copropriété - 2.
1941	Elections (législation) - 32.
1942	Vins - 13.
1943	Parlementaires - 17.
1944	Commissions d'enquête et de contrôle - 43.
1945	Commissions d'enquête et de contrôle - 44.
1946	Commissions d'enquête et de contrôle - 45.
1947	Constitution - 1.
1948	Créances - 3.
1949	Travailleuses familiales - 4.
1950	Nouvelle-Calédonie - 4.
1951	Comores - 3.
1952	Traités et conventions - 74.
1953	Traités et conventions - 75.
1954	Traités et conventions - 76.
1955	Traités et conventions - 77.
1956	Traités et conventions - 78.
1957	Traités et conventions - 79.
1958	Traités et conventions - 80.
1959	Traités et conventions - 81.
1960	Traités et conventions - 82.
1961	Traités et conventions - 83.
1962	Commissions d'enquête et de contrôle - 48.
1963	Traités et conventions - 82.
1964	Traités et conventions - 63.
1965	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 19.
1966	Traités et conventions - 74.
1967	Traités et conventions - 80.
1968	Traités et conventions - 64.
1969	Traités et conventions - 65.
1970	Traités et conventions - 66.
1971	Traités et conventions - 67.
1972	Traités et conventions - 68.
1973	Traités et conventions - 69.
1974	Traités et conventions - 70.
1975	Traités et conventions - 71.
1976	Traités et conventions - 72.
1977	Fonctionnaires - 8.
1978	Magistrats - 1.
1979	Traités et conventions - 83.
1980	Lois de finances rectificatives - 8.
1981	Elections (législation) - 33.
1982	Elections (législation) - 34.
1983	Elections (législation) - 35.
1984	Impôts sur le revenu - 9.
1985	Fromages - 2.
1986	Procédure civile et commerciale - 3.
1987	Conseil économique et social - 8.
1988	Artistes - 2.
1989	Urbanisme - 10.
1990	Traités et conventions - 84.
1991	Fonctionnaires - 11.
1992	Baux commerciaux - 5.
1993	SNCF - 1.
1994	Traités et conventions - 79.
1995	Traités et conventions - 81.
1996	Travailleuses familiales - 4.
1997	Formation professionnelle et promotion sociale - 5.
1998	Aéronefs - 1.
1999	Traités et conventions - 78.
2000	Médecine vétérinaire - 1.
2001	Paris - 16.
2002	Cours d'appel 1.
2003	Traités et conventions - 85.
2004	Traités et conventions - 86.
2005	Travail (durée du) - 1.
2006	Examens et concours - 3.
2007	Nouvelle-Calédonie - 5.
2008	Majorité (âge de la) - 12.
2009	Urbanisme - 10.
2010	Equarrissage - 1.
2011	Traités et conventions - 75.
2012	Traités et conventions - 76.
2013	Traités et conventions - 77.
2014	Traités et conventions - 85.
2015	Traités et conventions - 86.
2016	Rapports d'information - 20.
2017	Assurance vieillesse - 11.
2018	Conseils municipaux - 7.
2019	Education - 2.
2020	Elections (législation) - 33.
2021	Lois de finances rectificatives - 8.
2022	Elections (législation) - 34.
2023	Elections (législation) - 35.
2024	Comores - 3.
2025	Prestations familiales - 12.
2026	Assurance vieillesse - 12.
2027	Travailleuses familiales - 5.
2028	Enseignement supérieur - 5.
2029	Syndicats professionnels - 4.
2030	Sous-traitance - 1.
2031	Paris - 17.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2032	Procédure pénale - 11.
2033	Règlement des Assemblées parlementaires - 11.
2034	Crimes et délits - 2.
2035	Travail (durée du) - 1.
2036	Commissions d'enquête et de contrôle - 47.
2037	Commissions d'enquête et de contrôle - 46.
2038	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
2039	Traités et conventions - 73.
2040	Lois de finances rectificatives - 8.
2041	Assurance vieillesse - 11.
2042	Nouvelle-Calédonie - 5.
2043	Traités et conventions - 84.
2044	Pêche - 3.
2045	HLM - 4, 7, 8.
2046	Commissions d'enquête et de contrôle - 49.
2047	Salaires - 4.
2048	Education - 2.
2049	Majorité (âge de la) - 12.
2050	Chirurgiens-dentistes - 1.
2051	Pharmacie - 3.
2052	Jardins familiaux - 2.
2053	Salaires - 4.
2054	Logement - 6.
2055	Agents communaux - 4.
2056	Elections (législation) - 31.
2057	Sapeurs-pompiers - 4.
2058	Commissions d'enquête et de contrôle - 48.
2059	Baux commerciaux - 5.
2060	Cours d'appel - 1.
2061	Lois de finances - 5.
2062	Urbanisme - 10.
2063	Lois de règlement - 4.
2064	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 19.
2065	Fonctionnaires - 8.
2066	Magistrats - 1.
2067	Rapports d'information - 21.
2068	Lois de finances - 5.
2069	Paris - 16.
2070	Elections (législation) - 33.
2071	Conseils municipaux - 7.
2072	Sociétés commerciales - 11.
2073	Français (langue) - 1.
2074	Régions - 7.
2075	Procédure pénale - 12.
2076	Armée - 9.
2077	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 19.
2078	Rapports d'information - 22.
2079	Examens et concours - 3.
2080	Libertés publiques - 1.
2081	Paris - 16.
2082	Elections (législation) - 33.
2083	Fonctionnaires - 8.
2084	Magistrats - 1.
2085	Urbanisme - 10.
2086	Lois de finances rectificatives - 8.
2087	Rapports d'information - 23.
2088	Enseignement supérieur - 4.
2089	Artistes - 2.
2090	Assurance vieillesse - 11.
2091	Détention - 2.
2092	Détention - 1.
2093	Formation professionnelle et promotion sociale - 5.
2094	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
2095	Détention - 1.
2096	Formation professionnelle et promotion sociale - 5.
2097	Artistes - 2.
2098	Assurance vieillesse - 11.
2099	Conseils municipaux - 7.
2100	Lois de finances rectificatives - 8.
2101	Procédure pénale - 12.
2102	Détention - 2.
2103	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 4.
2104	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
2105	Elections (législation) - 34.
2106	Elections (législation) - 34.
2107	Assurance vieillesse - 13.
2108	Radiodiffusion télévision - 7.
2109	Détention - 4.
2110	Logement - 7.
2111	Urbanisme - 14.
2112	Crimes et délits - 3.
2113	Assurance vieillesse - 14.
2114	Fonctionnaires - 12.
2115	Travailleurs étrangers - 5.
2116	Sécurité sociale - 8.
2117	Travailleuses familiales - 4.
2118	Salaires - 4.
2119	Sociétés commerciales - 11.
2120	Allocutions - 8.
2121	Travailleuses familiales - 4.
2122	Formation professionnelle et promotion sociale - 5.
2123	Travailleuses familiales - 4.
2124	Salaires - 4.
2125	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 19.
2126	Sociétés commerciales - 11.
2127	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
2128	Libertés publiques - 2.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2129	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 3.
2130	Fonctionnaires - 8.
2131	Libertés publiques - 3.
2132	Hébergement collectif - 2.
2133	Travailleurs étrangers - 6.
2134	Président de la République - 12.
2135	Tabacs - 1.
2136	Commissions d'enquête et de contrôle - 50.
2137	Magistrats - 4.
2138	Impôts - 1.
2139	Traités et conventions - 87.
2140	Assurance vieillesse - 9.
2141	Commissions d'enquête et de contrôle - 51.
2142	Impôts - 1.
2143	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes - 1.
2144	Pollution - 2.
2145	Pollution - 4.
2146	Créances - 3.
2147	Lois de finances rectificatives - 9.
2148	Impôts - 2.
2149	Tabac - 2.
2150	Vins - 14.
2151	Traités et conventions - 88.
2152	Traités et conventions - 89.
2153	Traités et conventions - 90.
2154	Traités et conventions - 91.
2155	Traités et conventions - 92.
2156	Traités et conventions - 93.
2157	Armée - 12.
2158	Forêts - 12.
2159	Enseignement supérieur - 6.
2160	Agriculture - 9.
2161	Cour de sûreté de l'Etat - 1.
2162	Sports - 4.
2163	Crédit - 3 bis.
2164	Urbanisme - 15.
2165	Fonctionnaires - 13.
2166	Fonctionnaires - 14.
2167	Radiodiffusion - 8.
2168	Permis de construire - 1.
2169	Forêts - 13.
2170	Elections - 36.
2171	Assurance - 4.
2172	Impôts locaux - 5.
2173	Crimes et délits - 4.
2174	Sécurité sociale (affiliation) - 1.
2175	Crimes et délits - 5.
2176	Jardins familiaux - 3.
2177	Assurances - 5.
2178	Régions - 7.
2179	Etat civil - 1.
2180	Crimes et délits - 6.
2181	Crimes et délits - 7.
2182	Détention - 5.
2183	Procédure pénale - 13.
2184	Hébergement collectif - 2.
2185	Travailleurs étrangers - 6.
2186	Domaine public maritime - 3.
2187	Commissions d'enquête et de contrôle - 52.
2188	Commissions d'enquête et de contrôle - 49.
2189	Régions - 7.
2190	Président de la République - 12.
2191	Elections (législation) - 21.
2192	Elections (législation) - 20.
2193	Elections (législation) - 22.
2194	Logement - 6.
2195	Commissions d'enquête et de contrôle - 53.
2196	Traités et conventions - 94.
2197	Adoption - 8.
2198	Traités et conventions - 95.
2199	Traités et conventions - 96.
2200	Responsabilité civile - 4.
2201	Transports aériens - 2.
2202	Elections - 37.
2203	Elections - 38.
2204	Elections - 39.
2205	Magistrats - 5.
2206	Impôts sur le revenu - 10.
2207	Lois de règlement - 4.
2208	Tabacs - 1.
2209	Accidents du travail - 15.
2210	Œuvres d'art - 2.
2211	Forêts - 10.
2212	Lois de finances rectificatives - 9.
2213	Traités et conventions - 88.
2214	Marine nationale - 1.
2215	Vins - 4.
2216	Fonctionnaires - 11.
2217	Traités et conventions - 97.
2218	Traités et conventions - 98.
2219	Traités et conventions - 99.
2220	Famille - 9.
2221	Protection maternelle et infantile - 2.
2222	Magistrats - 6.
2223	Déclarations du Gouvernement - 13.
2224	Régions - 7.
2225	Agents communaux - 5.
2226	Impôt sur le revenu - 11.
2227	Boissons - 1.
2228	Participation des travailleurs - 7.
2229	Boissons - 2.
2230	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 25.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2231	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 26.
2232	Exploitants agricoles - 8.
2233	Puéricultrices - 1.
2234	Traités et conventions - 100.
2235	Régions - 7.
2236	Marine nationale - 1.
2237	Navires - 2.
2238	SNCF - 1.
2239	Commissions d'enquête et de contrôle - 51.
2240	Commissions d'enquête et de contrôle - 50.
2241	Traités et conventions - 93.
2242	Traités et conventions - 90.
2243	Traités et conventions - 91.
2244	Formation professionnelle et promotion sociale - 6.
2245	Formation professionnelle et promotion sociale - 7.
2246	Vins - 15.
2247	Traités et conventions - 94.
2248	Traités et conventions - 95.
2249	Traités et conventions - 96.
2250	Aéronefs - 1.
2251	Tribunaux administratifs - 2.
2252	Indivision - 1.
2253	Sécurité sociale - 9.
2254	Examens et concours - 4.
2255	Elevage - 1.
2256	Transports en commun - 1.
2257	Elections (législation) - 40.
2258	Formation professionnelle et promotion sociale - 8.
2259	Travail (durée du) - 2.
2260	Forêts - 14.
2261	Travail (réglementation du) - 6.
2262	Saint-Pierre-et-Miquelon - 2.
2263	Rapports d'information - 24.
2264	Filiation - 5.
2265	Commissions d'enquête et de contrôle - 54.
2266	Accidents du travail - 15.
2267	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 1.
2268	Armée - 13.
2269	Déclarations du Gouvernement - 14.
2270	Logement - 6.
2271	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes - 1.
2272	Assurances sociales agricoles - 4.
2273	Droits de l'homme - 4.
2274	Président de la République - 5.
2275	Déclarations du Gouvernement - 15.
2276	Procédure législative - 1.
2277	Allocation de logement - 4.
2278	Sécurité sociale - 10.
2279	Responsabilité civile - 5.
2280	Construction - 2.
2281	Partis politiques - 1.
2282	Déportés et internés - 6.
2283	Partis politiques - 2.
2284	Impôt sur le revenu - 12.
2285	Elevage - 1.
2286	Mayotte (île de) - 1.
2287	Elections (législation) - 41.
2288	Elections (législation) - 42.
2289	Elections (législation) - 43.
2290	Elections (législation) - 44.
2291	Règlement des Assemblées parlementaires - 12.
2292	Armée - 13.
2293	Famille - 9.
2294	Taxis - 3.
2295	Protection maternelle et infantile - 2.
2296	Traités et conventions - 89.
2297	Président de la République - 12.
2298	Presse - 4.
2299	Traités et conventions - 101.
2300	Traités et conventions - 102.
2301	Traités et conventions - 103.
2302	Adoption - 2.
2303	Adoption - 8.
2304	Pollution - 2.
2305	Pollution - 4.
2306	Rapports d'information - 25.
2307	Taxis - 3.
2308	Magistrats - 6.
2309	Nature (protection de la) - 2.
2310	Presse - 4.
2311	Traités et conventions - 98.
2312	Traités et conventions - 99.
2313	Président de la République - 12.
2314	Président de la République - 5.
2315	Crimes et délits - 6.
2316	Rapports d'information - 26.
2317	Traités et conventions - 92.
2318	Tabacs - 2.
2319	Traités et conventions - 97.
2320	Urbanisme - 12.
2321	Armée - 13.
2322	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 27.
2323	Famille - 10.
2324	Construction - 3.
2325	Emploi - 3.
2326	Déportés et internés - 7.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2327	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 28.
2328	Déportés et internés - 8.
2329	Travailleuses familiales - 6.
2330	Adoption - 9.
2331	Déportés et internés - 9.
2332	Pédicures - 1.
2333	Communes - 3.
2334	Résistants - 7.
2335	Impôts sur les grandes fortunes et le capital - 1.
2336	Lois de finances rectificatives - 9.
2337	Examens et concours - 4.
2338	Transports en commun - 1.
2339	Transports aériens - 2.
2340	Filiation - 5 et 3.
2341	Commissions d'enquête et de contrôle - 53.
2342	Jardins familiaux - 1 et 2.
2343	Impôt sur le revenu - 10.
2344	Hébergement collectif - 2.
2345	Travailleurs étrangers - 6.
2346	Plan - 2.
2347	Travail (durée du) - 2.
2348	Président de la République - 12.
2349	Alcoolisme - 1 — non distribué.
2350	Plan - 2.
2351	Enseignement agricole - 3.
2352	Plan - 2.
2353	Responsabilité civile - 6.
2354	Président de la République - 12.
2355	Assurances - 5.
2356	Elections (législation) - 21.
2357	Elections (législation) - 20.
2358	Elections (législation) - 22.
2359	Procédure pénale - 13.
2360	Responsabilité civile - 4.
2361	Fonctionnaires et agents publics - 11.
2362	Enseignement supérieur - 7.
2363	Lois de finances rectificatives - 9.
2364	Impôt sur le revenu - 13.
2365	Avocats - 4.
2366	Service national - 16.
2367	Travail (hygiène et sécurité du) - 1.
2368	Assurance vieillesse - 10.
2369	Formation professionnelle et promotion sociale - 6.
2370	Hébergement collectif - 2.
2371	Travailleurs étrangers - 6.
2372	Nature (protection de la) - 2.
2373	Saint-Pierre-et-Miquelon - 2.
2374	Pollution - 2.
2375	Pollution - 4.
2376	Pensions de retraite civiles et militaires - 33.
2377	Pensions de retraite - 28 — non distribué.
2378	Formation professionnelle et promotion sociale - 7.
2379	Vins - 15 — non distribué.
2380	Traités et conventions - 100.
2381	Traités et conventions - 101.
2382	Accidents du travail - 15.
2383	Taxis - 3.
2384	Famille - 9.
2385	Mer (droit de la) - 1.
2386	Traités et conventions - 104.
2387	Marine marchande (personnel) - 1.
2388	Concurrence - 2.
2389	Mayotte (île de) - 1.
2390	Elections (législation) - 41.
2391	Elections (législation) - 42.
2392	Elections (législation) - 43.
2393	Elections (législation) - 44.
2394	Famille - 9.
2395	Assurances sociales agricoles - 4.
2396	Urbanisme - 12.
2397	Accidents du travail - 15.
2398	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 1.
2399	Prescription - 1 — non distribué.
2400	Elections (législation) - 39.
2401	Elections (législation) - 37.
2402	Elections (législation) - 38.
2403	Magistrats - 5.
2404	Nature (protection de la) - 2.
2405	Nationalité française - 2.
2406	Transports en commun - 1.
2407	Examens et concours - 4.
2408	Plan - 2.
2409	Rapports d'information - 27.
2410	Mer (droit de la) - 2.
2411	Magistrats - 7.
2412	Tabacs - 2.
2413	Région - 8.
2414	Nature (protection de la) - 2.
2415	Transports en commun - 1.
2416	Enseignement supérieur - 7.
2417	Polynésie française - 4.
2418	Nouvelle-Calédonie - 6.
2419	Brevets d'invention - 1, 2 et 3.
2420	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes - 1.
2421	Tabacs - 2.
2422	Commissions d'enquête et de contrôle - 55.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2423	Forêts - 14.
2424	Jardins familiaux - 2.
2425	Commissions d'enquête et de contrôle - 54.
2426	Commissions d'enquête et de contrôle - 52.
2427	Elections (législation) - 40.
2428	Armée - 12.
2429	Examens et concours - 4.
2430	Commerçants-artisans - 8.
2431	Sociétés à participation ouvrière - 1.
2432	Groupements d'entreprises - 1.
2433	Famille - 9.
2434	Plan - 2.
2435	Rapports d'information - 28.
2436	Fonctionnaires et agents publics - 11.
2437	Commissions d'enquête et de contrôle - 56.
2438	Traités et conventions - 97.
2439	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes - 1.
2440	Formation professionnelle et promotion sociale - 7.
2441	Traités et conventions - 97.
2442	Formation professionnelle et promotion sociale - 7.
2443	Mer (droit de la) - 2.
2444	Chèques - 6.
2445	Sociétés commerciales - 12.
2446	Sang - 4.
2447	Mer (droit de la) - 3.
2448	Relations financières internationales - 1.
2449	Anciens combattants - 10.
2450	Veuves - 10.
2451	Déportés et internés - 10.
2452	Sages-femmes - 1.
2453	Agences de voyages - 2.
2454	Impôts locaux - 6.
2455	Libertés publiques - 4.
2456	Hôpitaux - 3.
2457	Allocation de chômage - 2.
2458	Conseils municipaux - 8.
2459	Crédit - 4 — non distribué.
2460	Radiodiffusion télévision - 9.
2461	Pensions de retraite civiles et militaires - 34.
2462	Enseignement supérieur - 8.
2463	Libertés publiques - 5.
2464	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - 2.
2465	Sécurité sociale - 11.
2466	Pensions de retraite civiles et militaires - 35.
2467	Entreprises - 3.
2468	Rapports d'information - 29.
2469	Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes - 1.
2470	Rapports d'information - 30.
2471	Commissions d'enquête et de contrôle - 57.
2472	Plan - 2.
2473	Saint-Pierre-et-Miquelon - 2.
2474	Nationalité française - 2.
2475	Plan - 2.
2476	Saint-Pierre-et-Miquelon - 2.
2477	Allocutions - 9.
2478	Impôt sur le revenu - 10.
2479	Impôt sur le revenu - 10.
2480	Armée - 14.
2481	Pharmacies - 5.
2482	Impôt sur les sociétés - 2.
2483	Aide judiciaire - 1.
2484	Chômage - 1.
2485	Fonctionnaires - 15.
2486	Vacances - 1.
2487	Anciens combattants - 11.
2488	Fonctionnaires - 16.
2489	Boissons - 3.
2490	Accidents du travail - 16.
2491	Consommateurs - 6.
2492	Consommateurs - 7.
2493	Produits alimentaires - 1.
2494	Consommateurs - 8.
2495	Environnement - 3.
2496	Traités et conventions - 105.
2497	Traités et conventions - 106.
2498	Traités et conventions - 107.
2499	Traités et conventions - 108.
2500	Traités et conventions - 109.
2501	Traités et conventions - 110.
2502	Traités et conventions - 111.
2503	Traités et conventions - 112.
2504	Traités et conventions - 113.
2505	Traités et conventions - 114.
2506	Travail (durée du) - 2.
2507	Elections (législation) - 40.
2508	Travail (durée du) - 2.
2509	Elections (législation) - 40.
2510	Sociétés commerciales - 13.
2511	Commissions d'enquête et de contrôle - 58.
2512	Magistrats - 8.
2513	Maladies du bétail - 2.
2514	Traités et conventions - 115.
2515	Traités et conventions - 116.
2516	Informatique - 4.
2517	Traités et conventions - 117.
2518	Traités et conventions - 118.
2519	Traités et conventions - 119.
2520	Traités et conventions - 120.
2521	Traités et conventions - 121.
2522	Commissions d'enquête et de contrôle - 59.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2523	Lois de finances rectificatives - 10.
2524	Lois de finances - 6.
2525	Lois de finances - 6.
2526	Lois de finances rectificatives - 10.
2527	Déclarations du Gouvernement - 16.
2528	Lois de finances rectificatives - 10.
2529	Accidents du travail - 15.
2530	Lois de finances - 6.
2531	Lois de finances - 6.
2532	Lois de finances - 6.
2533	Lois de finances - 6.
2534	Lois de finances - 6.
2535	Eau - 3.
2536	Famille - 11.
2537	Autoroutes - 1.
2538	Enseignement supérieur - 9.
2539	Parts de marais - 1.
2540	Forêts - 15.
2541	Pêche - 6.
2542	Vins - 16.
2543	Armée - 15.
2544	Eau - 4.
2545	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre - 4.
2546	Impôts locaux - 7.
2547	Crédit - 5.
2548	Avocats - 3 et 4.
2549	Accidents du travail - 15.
2550	Français à l'étranger - 1.
2551	Commissions d'enquête et de contrôle - 60.
2552	Incompatibilités parlementaires - 3.
2553	Français à l'étranger - 2.
2554	Marine marchande - 2.
2555	Commissions d'enquête et de contrôle - 61.
2556	Traités et conventions - 102.
2557	Traités et conventions - 103.
2558	Lois de finances rectificatives - 10.
2559	Territoire français des Afars et des Issas - 2.
2560	Lois de finances rectificatives - 10.
2561	Commissions d'enquête et de contrôle - 55.
2562	Commissions d'enquête et de contrôle - 56.
2563	Commissions d'enquête et de contrôle - 59.
2564	Commissions d'enquête et de contrôle - 57.
2564	Commissions d'enquête et de contrôle - 62.
2566	Traités et conventions - 122.
2567	Traités et conventions - 123.
2568	Traités et conventions - 124.
2569	Traités et conventions - 125.
2570	Traités et conventions - 126.
2571	Traités et conventions - 127.
2572	Commissions d'enquête et de contrôle - 63.
2573	Service civil - 1.
2574	Main-d'œuvre (industries de) - 1.
2575	Pêche - 7.
2576	Assurances sociales - 5.
2577	Institutions sociales et médico-sociales - 2.
2578	Départements - 4.
2579	Enseignement - 6.
2580	Agents communaux - 6.
2581	Forêts - 16.
2582	Affichage - 1.
2583	Rénovation urbaine - 2.
2584	Eau - 5.
2585	Groupe Rhône-Poulenc - 1.
2586	Assurance vieillesse - 15.
2587	Assurance vieillesse - 16.
2588	Anciens combattants - 12.
2589	Urbanisme - 16.
2590	Traités et conventions - 128.
2591	Traités et conventions - 129.
2592	Traités et conventions - 109.
2593	Traités et conventions - 110.
2594	Traités et conventions - 107.
2595	Traités et conventions - 111.
2596	Traités et conventions - 108.
2597	Traités et conventions - 112.
2598	Traités et conventions - 113.
2599	Traités et conventions - 106.
2600	Traités et conventions - 105.
2601	Traités et conventions - 114.
2602	Médecine - 3.
2603	Commissions d'enquête et de contrôle - 58.
2604	Traités et conventions - 116.
2605	Traités et conventions - 115.
2606	Sociétés civiles - 1.
2607	Territoire français des Afars et des Issas - 1.
2608	Traités et conventions - 130.
2609	Brevets d'invention - 4.
2610	Traités et conventions - 131.
2611	Brevets d'invention - 5.
2612	Amendes - 4.
2613	Pensions de retraite civiles et militaires - 36.
2614	Sports - 5.
2615	Prisonniers de guerre - 10.
2616	Industries métallurgiques - 1.
2617	Indexation conventionnelle - 1.
2618	Architecture - 5.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2619	Cour de cassation - 2.
2620	Produits chimiques - 1.
2621	Traités et conventions - 117.
2622	Traités et conventions - 120.
2623	Responsabilité civile - 6.
2624	Magistrats - 7.
2625	Commissions d'enquête et de contrôle - 60 et 61.
2626	Traités et conventions - 104.
2627	Traités et conventions - 118.
2628	Traités et conventions - 119.
2629	Greffes d'organes - 2.
2630	Lois de finances rectificatives - 11.
2631	Logement - 8.
2632	Obligation alimentaire - 3.
2633	Rapports d'information - 31.
2634	Impôts - 2.
2635	Mer (droit de la) - 1.
2636	Impôts - 2.
2637	Médecins - 3.
2638	Territoire français des Afars et des Issas - 1.
2639	Territoire français des Afars et des Issas - 2.
2640	Voitures de petites remises - 1.
2641	Commissions d'enquête et de contrôle - 3.
2642	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
	Règlement des Assemblées parlementaires - 10.
2643	Règlement des Assemblées parlementaires - 9.
2644	Prisonniers de guerre - 11.
2645	Fonctionnaires - 17.
2646	Epargne - 1.
2647	Haute couture - 1.
2648	Conseillers généraux - 1.
2649	Lois de finances rectificatives - 11.
2650	Traités et conventions - 121.
2651	Traités et conventions - 122.
2652	Traités et conventions - 132.
2653	Marchés administratifs - 3.
2654	Greffes d'organes - 2.
2655	Traités et conventions - 123.
2656	Traités et conventions - 125.
2657	Traités et conventions - 126.
2658	Indivision - 1.
2659	Commerçants-artisans - 8.
2660	Français à l'étranger - 2.
2661	Exploitants agricoles - 8.
2662	Marine marchande - 1.
2663	Français à l'étranger - 1.
2664	Traités et conventions - 124.
2665	Traités et conventions - 128.
2666	Traités et conventions - 127.
2667	Mayotte (île de) - 2.
2668	Traités et conventions - 132.
2669	Guadeloupe - 1.
2670	Employés de maison - 2.
2671	Chirurgiens-dentistes - 2.
2672	Armée - 16.
2673	Paris - 18.
2674	Logement - 9.
2675	Urbanisme - 17.
2676	Vieillesse - 12.
2677	Montagne - 2.
2678	Viande - 2.
2679	Commissions d'enquête et de contrôle - 62.
2680	Commissions d'enquête et de contrôle - 63.
2681	Mayotte (île de) - 2.
2682	Nouvelle-Calédonie - 4 et 3.
2683	Logement - 8.
2684	Architecture - 5.
2685	Rapports d'information - 32.
2686	Formation professionnelle et promotion sociale - 9.
2687	Lois de finances - 6.
2688	Lois de règlement - 5.
2689	Urbanisme - 12.
2690	Lois de finances - 6.
2691	Presse - 4.
2692	Médecine - 3.
2693	Examens et concours - 5.
2694	Marine marchande - 2.
2695	Procédure pénale - 13.
2696	Crimes et délits - 6.
2697	Commissions d'enquête et de contrôle - 64.
2698	Médecine - 3.
2699	Elections (législation) - 45.
2700	Taxis - 3.
2701	Droits de l'homme - 4.
2702	Crimes et délits - 6.
2703	Procédure pénale - 13.
2704	Responsabilité civile - 6.
2705	Magistrats - 9.
2706	Avocats - 3.
2707	Marchands ambulants et forains - 1.
2708	Jeux et paris - 2.
2709	Taxes parafiscales - 1.
2710	Rapports d'information - 33.
2711	Vins - 16.
2712	Lois de finances rectificatives - 11.
2713	Lois de finances rectificatives - 11.
2714	Presse - 4.
2715	Droits de l'homme - 4.
2716	Avocats - 3.
2717	Responsabilité civile - 6.
2718	Magistrats - 9.
2719	Traités et conventions - 133.
2720	Français à l'étranger - 1.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2721	Urbanisme - 12.
2722	Français à l'étranger - 1.
2723	Mayotte (île de) - 2.
2724	Rapports d'information - 34.
2725	Nouvelle-Calédonie - 4.
2726	Français à l'étranger - 1.
2727	Nouvelle-Calédonie - 4.
2728	Responsabilité civile - 6.
2729	Architecture - 5.
2730	Voitures de petites remises - 1.
2731	Mayotte (île de) - 2.
2732	Procédure pénale - 13.
2733	Logement - 8.
2734	Allocutions - 10.
2735	Logement - 10.
2736	Environnement - 4.
2737	Agence France-Presse - 1.
2738	Alcoolisme - 2.
2739	Aménagement rural - 1.
2740	Montagne - 3.
2741	Anciens combattants - 13.
2742	Comités d'entreprise - 1.
2743	Veuves - 11.
2744	Enseignement privé - 1.
2745	Avocats - 3.
2746	Procédure pénale - 13.
2747	Procédure pénale - 13.
2748	Avocats - 3.
2749	Rapports d'information - 35.
2750	Traités et conventions - 134.
2751	Pharmacie - 6.
2752	Traités et conventions - 135.
2753	Traités et conventions - 136.
2754	Concurrence - 2.
2755	Entreprises - 4.
2756	Nouvelle-Calédonie - 6.
2757	Commissions d'enquête et de contrôle - 65.
2758	Magistrats - 8.
2759	Nouvelle-Calédonie - 6.
2760	Groupements d'entreprises - 1.
2761	Sociétés à participation ouvrière - 1.
2762	Détention - 5.
2763	Traités et conventions - 137.
2764	Traités et conventions - 138.
2765	Rapports d'information - 36.
2766	Traités et conventions - 139.
2767	Brevets d'invention - 6.
2768	Lois de finances rectificatives - 12.
2769	Fiscalité - 2.
2770	Incompatibilités parlementaires - 4.
2771	Commissions d'enquête et de contrôle - 66.
2772	Polynésie française - 5.
2773	Traités et conventions - 140.
2774	Traités et conventions - 141.
2775	Traités et conventions - 142.
2776	Traités et conventions - 143.
2777	Traités et conventions - 144.
2778	Impôt locaux - 8.
2779	Polynésie française - 4.
2780	Architecture - 6.
2781	Vieillesse - 13.
2782	Travail (durée du) - 3.
2783	Assurances - 6.
2784	Assurance vieillesse - 17.
2785	Enfants - 1.
2786	Formation professionnelle et promotion sociale - 10.
2787	Régions - 9.
2788	Eau - 6.
2789	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 29.
2790	Sondages et enquêtes - 2.
2791	Sondages et enquêtes - 3.
2792	Epargne - 2.
2793	Villes nouvelles - 3.
2794	Anciens combattants - 14.
2795	Infirmiers et infirmières - 4.
2796	Agences de voyage - 3.
2797	Radiodiffusion - télévision - 10.
2798	Déportés et internés - 11.
2799	Anciens combattants - 15.
2800	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 30.
2801	Brevets d'invention - 5.
2802	Brevets d'invention - 4.
2803	Sécurité sociale - 9.
2804	Polynésie française - 5.
2805	Examens et concours - 5.
2806	Pharmacies - 6.
2807	Emploi - 4.
2808	Impôts - 2.
2809	Déclarations du Gouvernement - 17.
2810	Montagne - 2.
2811	Brevets d'invention - 6.
2812	Emploi - 4.
2813	Traités et conventions - 145.
2814	Traités et conventions - 146.
2815	Commissions d'enquête et de contrôle - 59.
2816	Protection maternelle et infantile - 2.
2817	Commissions d'enquête et de contrôle - 64.
2818	Commissions d'enquête et de contrôle - 65.
2819	Conseillers généraux - 1.
2820	Marchés administratifs - 3.
2821	Télécommunications - 2.
2822	Commerçants et artisans - 8.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2823	Politique économique - 3.
2824	Commissions d'enquête et de contrôle - 67.
2825	Viande - 3.
2826	Impôts - 2.
2827	Marine marchande - 1.
2828	Emprunts - 2.
2829	Prestations familiales - 13.
2830	Travail des femmes - 15.
2831	Protection maternelle et infantile - 2.
2832	Traités et conventions - 139.
2833	Traités et conventions - 133.
2834	Traités et conventions - 136.
2835	Traités et conventions - 138.
2836	Marine marchande (personnel de la) - 1.
2837	Traités et conventions - 130.
2838	Traités et conventions - 131.
2839	Rapports d'information - 37.
2840	Commerçants et artisans - 8.
2841	Montagne - 2.
2842	Jeux et paris - 2.
2843	Marchands ambulants et forains - 1.
2844	Circulation routière - 2.
2845	Déportés et internés - 3, 5, 6 et 8.
2846	Mines et carrières - 5.
2847	Agriculture - 10.
2848	Conseillers municipaux - 1.
2849	Pensions de retraite civiles et militaires - 37.
2850	Automobiles - 8.
2851	Automobiles - 9.
2852	Automobiles - 10.
2853	Armée - 17.
2854	Sondages et enquêtes - 4.
2855	Pharmacie - 7.
2856	Décorations - 7.
2857	Prisonniers de guerre - 12.
2858	Entreprises - 4.
2859	Lois de finances rectificatives - 12.
2860	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 27.
2861	Emprunts - 2.
2862	Impôts locaux - 8.
2863	Mines et carrières - 5.
2864	Commerce et artisanat - 9.
2865	Maladies du bétail - 3.
2866	Forêts - 14.
2867	Lois de finances rectificatives - 12.
2868	Viande - 3.
2869	Impôts locaux - 9.
2870	Produits chimiques - 1.
2871	Emploi - 5.
2872	Pensions de retraite civiles et militaires - 38.
2873	Pensions de retraite civiles et militaires - 39.
2874	Commissions d'enquête et de contrôle - 66.
2875	Impôts locaux - 9.
2876	Traités et conventions - 147.
2877	Fonctionnaires - 18.
2878	Pharmacie - 6.
2879	Organisation professionnelle - 1.
2880	Traités et conventions - 148.
2881	Traités et conventions - 149.
2882	Traités et conventions - 150.
2883	Traités et conventions - 151.
2884	Impôts - 2.
2885	Entreprises - 5.
2886	Sécurité sociale - 12.
2887	Accidents du travail - 17.
2888	Nouvelle-Calédonie - 7.
2889	Prisonniers de guerre - 13.
2890	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 5.
2891	Permis de construire - 2.
2892	Licienciement - 2.
2893	Pensions de retraite civiles et militaires - 40.
2894	Elections (législation) - 46.
2895	Epargne - 3.
2896	Sondages et enquêtes - 5.
2897	Rapatriés - 7.
2898	Rapatriés - 8.
2899	Communes - 4.
2900	Hôpitaux - 4.
2901	Indivision - 2.
2902	Brevets d'invention - 7.
2903	Lois de finances rectificatives - 12.
2904	Armée - 2, 12 et 17.
2905	Emploi - 5.
2906	Traités et conventions - 146.
2907	Etat civil - 1.
2908	Construction d'habitations - 3.
2909	Territoire français des Afars et des Issas - 3.
2910	Magistrats - 8.
2911	Traités et conventions - 152.
2912	Traités et conventions - 153.
2913	Traités et conventions - 154.
2914	Traités et conventions - 155.
2915	Pensions de retraite civiles et militaires - 41.
2916	Pensions de retraite civiles et militaires - 39.
2917	Commissions d'enquête et de contrôle - 68.
2918	Pensions de retraite civiles et militaires - 36.

Nos des documents	Rubriques de la Table
2919	Mines et carrières - 5.
2920	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 1.
2921	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 2.
2922	Forêts - 14.
2923	Eau - 38.
2924	Prestations familiales - 13.
2925	Impôts - 2.
2926	Pharmacie - 6.
2927	Maladies du bétail - 3.
2928	Communes - 4.
2929	Territoire français des Afars et des Issas - 3.
2930	Pupilles de la nation - 1.
2931	Traités et conventions - 137.
2932	Traités et conventions - 144.
2933	Traités et conventions - 141.
2934	Sociétés coopératives ouvrières de production - 1.
2935	Cour des comptes - 1.
2936	Astreintes - 1.
2937	Agents communaux - 7.
2938	Armée - 18.
2939	Jeunes - 1.
2940	Conseillers municipaux - 1.
2941	Expropriation - 3.
2942	Eau - 7.
2943	Pensions de retraite civiles et militaires - 41.
2944	Groupements d'entreprises - 1.
2945	Chasse - 10.
2946	Traités et conventions - 156.
2947	Traités et conventions - 157.
2948	Rapports d'information - 39.
2949	Impôts locaux - 9.
2950	Crédit - 5.
2951	Lois de règlement - 5.
2952	Nouvelle-Calédonie - 7.
2953	Indivision - 2.
2954	Concurrence - 2.
2955	Agriculture - 10.
2956	Traités et conventions - 135.
2957	Traités et conventions - 142.
2958	Traités et conventions - 143.
2959	Conseils municipaux - 9.
2960	Déclarations du Gouvernement - 19.
2961	Impôts locaux - 9.
2962	Traités et conventions - 147.
2963	Traités et conventions - 148.
2964	Traités et conventions - 149.
2965	Traités et conventions - 150.
2966	Traités et conventions - 151.
2967	Traités et conventions - 145.
2968	Travail des femmes - 15.
2969	Entreprises - 4.
2970	Télécommunications - 2.
2971	Magistrats - 8.
2972	Pensions de retraite civiles et militaires - 38.
2973	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 1.
2974	Emploi - 5.
2975	Elections (législation) - 47.
2976	Pharmacie - 8.
2977	Déportés et internés - 12.
2978	Enseignement agricole - 4.
2979	Pensions de retraite civiles et militaires - 41.
2980	Enseignement - 7.
2981	Conseils généraux - 8.
2982	Femme (condition de la) - 6.
2983	Pêche - 8.
2984	Districts - 1.
2985	Eau - 8.
2986	Termites - 1.
2987	Responsabilité civile - 7.
2988	Auxiliaires médicaux - 10.
2989	Bruit - 3.
2990	Pollution - 5.
2991	Corse - 2.
2992	Armée - 15.
2993	Cour des comptes - 1.
2994	Groupements d'entreprises - 1.
2995	Sondages et enquêtes - 1, 2, 3, 4 et 5.
2996	Avocats - 5.
2997	Fiscalité - 2.
2998	Villes nouvelles - 4.
2999	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 2.
3000	Sécurité sociale - 40.
3001	Aide sociale - 3.
3002	Décorations - 7.
3003	Organisations professionnelles - 1.
3004	Chasse - 10.
3005	Nouvelle-Calédonie - 6.
3006	Prestations familiales - 13.
3007	Energie - 3.
3008	Emploi - 5.
3009	Lois de règlement - 5.
3010	Elections (législation) - 47.
3011	Français à l'étranger - 3.
3012	Pharmacie - 8.
3013	Pensions de retraite civiles et militaires - 41.
3014	Tribunaux administratifs - 3.
3015	Fonctionnaires et agents publics - 18.
3016	Nouvelle-Calédonie - 7.
3017	Communes - 4.

Nos des documents	Rubriques de la Table
3018	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
3019	Produits chimiques - 1.
3020	Avocats - 5.
3021	Amendes - 4.
3022	Nouvelle-Calédonie - 6.
3023	Traités et conventions - 155.
3024	Traités et conventions - 157.
3025	Traités et conventions - 154.
3026	Prestations familiales - 13.
3027	Energie - 3.
3028	Formation professionnelle et promotion sociale - 9.
3029	Entreprises - 4.
3030	Rapports d'information - 41.
3031	Produits chimiques - 1.
3032	Polynésie - 6.
3033	Pharmacie - 6.
3034	Pensions de retraite civiles et militaires - 38.
3035	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
3036	Pensions de retraite civiles et militaires - 33.
3037	Fonctionnaires - 19.
3038	Polynésie - 3 et 6.
3039	Pensions de retraite civiles et militaires - 38.
3040	Travail des femmes - 15.
3041	Communes - 4.
3042	Français à l'étranger - 3.
3043	Elections (législation) - 45.
3044	Nouvelle-Calédonie - 7.
3045	Commerce et artisanat - 9.
3046	Pharmacie - 6.
3047	Travail des femmes - 15.
3048	Enseignement - 7.
3049	Concurrence - 2.
3050	Institutions sociales et médico-sociales - 2.
3051	Fonctionnaires - 19.
3052	Chirurgiens-dentistes - 2.
3053	Pensions de retraite civiles et militaires - 33.
3054	Calamités - 3.
3055	Traités et conventions - 158.
3056	Traités et conventions - 159.
3057	Elections (législation) - 48.
3058	Concurrence - 2.
3059	Formation professionnelle et promotion sociale - 9.
3060	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 2.
3061	Formation professionnelle et promotion sociale - 9.
3062	Entreprises - 4.
3063	Entreprises - 4.
3064	Lois de règlement - 5.
3065	Communes - 5.
3066	Assemblée parlementaire des communautés européennes - 2.
3067	Polynésie française - 6.
3068	Commissions d'enquête et de contrôle - 69.
3069	Energie - 3.
3070	Procédure pénale - 14.
3071	Nouvelle-Calédonie - 8.
3072	Communes - 6.
3073	Elections - 48.
3074	Enseignants - 1.
3075	Exploitations agricoles - 7.
3076	Travailleurs étrangers - 7.
3077	Travail (hygiène et sécurité) - 2.
3078	Fonctionnaires - 20.
3079	Postes et télécommunications - 1.
3080	Chèques postaux - 1.
3081	Rapatriés - 9.
3082	Rapatriés - 10.
3083	Responsabilité civile - 8.
3084	Copropriété - 3.
3085	HLM (habitations à loyer modéré) - 12.
3086	Elections municipales - 3.
3087	Elections municipales - 4.
3088	Exploitants agricoles - 9.
3089	Hôpitaux - 5.
3090	Forêts - 17.
3091	Handicapés - 10.
3092	Informatique - 5.
3093	Alcools (droit sur les) - 1.
3094	Chômage - 2.
3095	Allocutions - 11.
3096	Lois de règlement - 5.
3097	Kœnig (général) - 1, 2 et 3.
3098	Commissions d'enquête et de contrôle - 68.
3099	Français à l'étranger - 3.
3100	Français à l'étranger - 3.
3101	Déportés et internés - 3.
3102	Déportés et internés - 3.
3103	Rapports d'information - 42.
3104	Pétitions - 321.
3105	Pétitions - 326.
3106	Nouvelle-Calédonie - 7.
3107	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
3108	Commissions d'enquête et de contrôle - 4.
3109	Sondages et enquêtes - 1.
3110	Sondages et enquêtes - 1.
3111	Nouvelle-Calédonie - 7.
3112	Lois de règlement - 5.
3113	Lois de règlement - 5.
3114	Traités et conventions - 160.
3115	Radiodiffusion-télévision - 11.

Nos des documents	Rubriques de la Table
3116	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - 3.
3117	Marchés administratifs - 4.
3118	Elections (législation) - 49.
3119	Elections (législation) - 50.
3120	Lois de finances - 7.
3121	Rapports d'information - 43.
3122	Traités et conventions - 161.
3123	Crédit - 5.
3124	Lois de finances rectificatives - 13.
3125	Informatique - 4 et 5. Commissions d'enquête et de contrôle - 23.
3126	Communes - 7.
3127	Fiscalité - 3.
3128	Sécurité sociale - 13.
3129	Urbanisme - 18.
3130	Exploitations agricoles - 8.
3131	Lois de finances - 7.
3132	Impôts locaux - 10.
3133	Finances locales - 1.
3134	Valeurs immobilières - 1.
3135	Justice - 1.
3136	Vins - 17.
3137	Commerçants et artisans - 9.
3138	Baux ruraux - 9.
3139	Mariage - 1.
3140	Régions - 10.
3141	Architecture - 7.
3142	Règlement des Assemblées parlementaires - 9.
3143	Elections (législation) - 49.
3144	Elections (législation) - 50.
3145	Pharmacie - 7.
3146	Traités et conventions - 156.
3147	Prix - 3.
3148	Lois de finances - 7.
3149	Lois de finances - 7.
3150	Lois de finances - 7.
3151	Lois de finances - 7.
3152	Lois de finances - 7.
3153	Commissions d'enquête et de contrôle - 67.
3154	Consommateurs - 9.
3155	Conseil économique et social - 9.
3156	Pensions de retraite civiles et militaires - 42.
3157	Rentes viagères - 5.
3158	Débits de boissons - 5.
3159	Expropriation - 4.
3160	Chirurgiens-dentistes - 3.
3161	Anciens combattants - 16.
3162	Chasse - 11.
3163	Elections (législation) - 51.
3164	Enseignement agricole - 5.
3165	Impôt sur les sociétés - 3.
3166	Impôt sur les fortunes et le capital - 2.
3167	Agents communaux - 8.
3168	Absence - 1.
3169	Pétitions - 304.
3170	Agriculture - 10.
3171	Anciens combattants - 10 et 12. Prisonniers de guerre - 10, 12 et 13.
3172	Mayotte - 3.
3173	Saint-Pierre-et-Miquelon - 3.
3174	Traités et conventions - 152.
3175	Fiscalité - 2.
3176	Elections (législation) - 50.
3177	Justice - 2.
3178	Sociétés coopératives ouvrières de production - 1. Entreprises - 3.
3179	Rapatriés - 11.
3180	Etat civil - 2.
3181	Bouilleurs de cru - 4.
3182	Pensions de retraite civiles et militaires - 43.
3183	Aide ménagère - 1.
3184	Urbanisme - 19.
3185	Stupéfiants - 3.
3186	Service national - 17.
3187	Santé publique - 4.
3188	Travail (hygiène et sécurité du) - 3.
3189	Assurances sociales agricoles 5.
3190	Employés de maison - 3.
3191	Urbanisme - 20.
3192	Pensions de retraite civiles et militaires - 44.
3193	Responsabilité civile - 9.
3194	Traités et conventions - 153.
3195	Traités et conventions - 160.
3196	Radiodiffusion-télévision - 11.
3197	Commissions d'enquête et de contrôle - 69.
3198	Rapports d'information - 44.
3199	Construction - 4.
3200	Traités et conventions - 162.
3201	Traités et conventions - 163.
3202	Traités et conventions - 164.
3203	Entreprises - 6.
3204	Traités et conventions - 165.
3205	Lois de finances rectificatives - 14.
3206	Crédit - 5.
3207	Elections (législation) - 52.
3208	Absence - 1.
3209	Parts de marais - 1.
3210	Hôpitaux - 6.
3211	Traités et conventions - 166.
3212	Politique économique - 1.
3213	Prestations familiales - 14.

Nos des documents	Rubriques de la Table
3214	Entreprises - 7.
3215	Prix - 3.
3216	Transports en commun - 2.
3217	Brevets d'invention - 7.
3218	Nouvelle-Calédonie - 9.
3219	Astreintes - 1.
3220	Traités et conventions - 158.
3221	Infirmiers et infirmières - 4.
3222	Procédure pénale - 15.
3223	Sécurité sociale - 14.
3224	Créances - 4.
3225	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - 3.
3226	Informatique - 4.
3227	Sécurité sociale - 15.
3228	Sécurité sociale - 16.
3229	Administration - 1.
3230	Commissions d'enquête et de contrôle - 65.
3231	Télécommunications - 3.
3232	Protection maternelle et infantile - 3.
3233	Lois de finances rectificatives - 13.
3234	Lois de finances rectificatives - 14.
3235	Villes nouvelles - 3.
3236	Entreprises - 3.
3237	Justice - 2.
3238	Prestations familiales - 14.
3239	Protection maternelle et infantile - 3.
3240	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - 4.
3241	Exploitations agricoles - 9.
3242	Bouilleurs de cru - 5.
3243	Marins - 4.
3244	Vente au déballage - 1.
3245	Procédure pénale - 16.
3246	Procédure pénale - 17.
3247	Avocats - 6.
3248	Promoteurs-constructeurs - 1.
3249	Libertés publiques - 6.
3250	Conseillers municipaux - 2.
3251	Hôpitaux - 7.
3252	Exploitants agricoles - 10.
3253	Fiscalité - 4.
3254	Jeux et paris - 3.
3255	Rapatriés - 11.
3256	Traités et conventions - 166.
3257	Traités et conventions - 159.
3258	Traités et conventions - 163.
3259	Tribunaux administratifs - 3.
3260	Polynésie française - 2 et 4.
3261	Elections (législation) - 50.
3262	Conseil économique et social - 9.
3263	Sécurité sociale - 14.
3264	Rapports d'information - 45.
3265	Rapports d'information - 46.
3266	Formation professionnelle et promotion sociale - 11.
3267	Traités et conventions - 140.
3268	Traités et conventions - 134.
3269	Traités et conventions - 165.
3270	Transports en commun - 2.
3271	Pharmacie - 7.
3272	Sécurité sociale - 16.
3273	Entreprises - 6.
3274	Sécurité sociale - 15 et 13.
3275	Crédit - 5.
3276	Créances - 4.
3277	Presse - 4.
3278	Consommateurs - 9.
3279	Presse - 4.
3280	Fiscalité - 2.
3281	Nouvelle-Calédonie - 9.
3282	Politique économique - 1.
3283	Auxiliaires médicaux - 6.
3284	Lois de règlement - 5.
3285	Marchés administratifs - 4.
3286	Administration - 1.
3287	Exploitations agricoles - 7.
3288	Elections (législation) - 52.
3289	Hôpitaux - 6.
3290	Déportés et internés - 7 et 10.
3291	Commerçants et artisans - 9.
3292	Anciens combattants - 11.
3293	Enseignants - 2.
3294	Enseignants - 2.
3295	Lois de finances - 7.
3296	Santé publique - 4.
3297	Agriculture - 10.
3298	Urbanisme - 21.
3299	Enseignement agricole - 5.
3300	Radiodiffusion-télévision - 11.
3301	Communes - 8.
3302	Caisses d'épargne - 1.
3303	Sports - 6.
3304	Nouvelle-Calédonie - 10.
3305	Herboristes - 1.
3306	Enseignement supérieur - 10.
3307	Commerçants et artisans - 10.
3308	Elections (législation) - 54.
3309	Pensions de retraite civiles et militaires - 45.
3310	Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel - 31.
3311	Contrat de travail - 1.
3312	Travail noir - 1.
3313	Déportés et internés - 13.
3314	Elections (législation) - 53.
3315	Exploitants agricoles - 11.
3316	Régions - 11.
3317	Accidents du travail - 18.
3318	Armée - 19.
3319	Eau - 9.

Nos des documents	Rubriques de la Table
3320	Déportés et internés - 14.
3321	Bouilleurs de cru - 6.
3322	Justice - 2.
3323	Traités et conventions - 167.
3324	Traités et conventions - 168.
3325	Traités et conventions - 169.
3326	Traités et conventions - 170.
3327	Traités et conventions - 171.
3328	Traités et conventions - 172.
3329	Traités et conventions - 173.
3330	Traités et conventions - 174.
3331	Traités et conventions - 175.
3332	Traités et conventions - 176.
3333	Traités et conventions - 177.
3334	Traités et conventions - 178.
3335	Montagne - 4.
3336	Traités et conventions - 179.
3337	Sociétés civiles - 1.
3338	Traités et conventions - 167.
3339	Traités et conventions - 168.
3340	Traités et conventions - 169.
3341	Traités et conventions - 170.
3342	Traités et conventions - 171.
3343	Traités et conventions - 172.
3344	Traités et conventions - 173.
3345	Traités et conventions - 174.
3346	Traités et conventions - 175.
3347	Traités et conventions - 176.
3348	Traités et conventions - 177.
3349	Traités et conventions - 178.
3350	Traités et conventions - 179.
3351	Traités et conventions - 163.
3352	Informatique - 4.
3353	Faillite, règlement judiciaire, liquidation de biens - 5.
3354	Energie - 4.
3355	Mensualisation - 1.
3356	Lois de finances - 7.
3357	Rapatriés - 12.
3358	Rapatriés - 11.
3359	Mensualisation - 1.
3360	Télécommunications - 3.
3361	Auxiliaires médicaux - 9.
3362	Mineurs (travailleurs de la mine) - 1.
3363	Crédit - 5.
3364	Justice - 2.
3365	Armée - 18.
3366	Service national - 16.
3367	Commissions d'enquête et de contrôle - 70.
3368	Construction - 4.
3369	Prestations familiales - 14.
3370	Amnistie - 9.
3371	Procédure pénale - 15.
3372	Urbanisme - 21.
3373	Prix - 3.
3374	Lois de finances rectificatives - 14.
3375	Entreprises - 6.
3376	Elections (législation) - 52.
3377	Consommateurs - 9.
3378	Absence - 1.
3379	Agriculture - 10.
3380	Prestations familiales - 14.
3381	Enseignement supérieur - 10.
3382	Consommateurs - 9.
3383	Sécurité sociale - 15.
3384	Informatique - 4.
3385	Marchés administratifs - 4.
3386	Sécurité sociale - 16.
3387	Radiodiffusion-télévision - 11.
3388	Rapatriés - 11.
3389	Prix - 3.
3390	Lois de finances rectificatives - 14.
3391	Communes - 8.
3392	Entreprises - 6.
3393	Absence - 1.
3394	Agriculture - 10.
3395	Lois de finances - 8.
3396	Auxiliaires médicaux - 10.
3397	Obligation alimentaire - 3.
3398	Conchyliculture - 1.
3399	Impôts - 3.
3400	Déportés et internés - 15.
3401	Langues régionales - 4.
3402	Action sociale - 1.
3403	Comités d'entreprises - 2.
3404	Entreprises - 8.
3405	Emploi - 6.
3406	Administration - 2.
3407	Travailleurs étrangers - 8.
3408	Impôt sur les fortunes et le capital - 3.
3409	Artisans - 1.
3410	Femme (condition de la) - 6.
3411	Crimes et délits - 8.
3412	Vin - 18.
3413	Syndicats professionnels - 5.
3414	Politique économique - 2.
3415	Exploitants agricoles - 12.
3416	Nationalisation - 1.
3417	Architecture - 8.
3418	Accidents du travail - 19.
3419	Sécurité sociale - 17.
3420	Aménagement rural - 2.
3421	Valeurs immobilières - 2.
3422	Epargne - 4.
3423	Emploi - 6.
3424	Travail (durée du) - 4.
3425	Sécurité sociale - 16.
3426	Sécurité sociale - 15.
3427	Hôpitaux - 6.
3428	Enseignants - 2.
3429	Astreintes - 1.
3430	Mensualisation - 1.
3431	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural - 3.

Nos des documents	Rubriques de la Table
3432.....	Informatique - 4.
3433.....	Marchés administratifs - 4.
3434.....	Hôpitaux - 6.
3435.....	Elections (législation) - 52.
3436.....	Consommateurs - 9.
3437.....	Astreintes - 1.
3438.....	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S.A.F.E.R.) - 3.
3439.....	Lois de règlement - 6.
3440.....	Enseignants - 2.
3441.....	Mensualisation - 1.
3442.....	Architecture - 7.
3443.....	Rapports d'information - 47.
3444.....	Construction - 4.
3445.....	Rapports d'information - 48.
3446.....	Architecture - 9.
3447.....	Animaux - 4.
3448.....	Exploitants agricoles - 13.
3449.....	Exploitants agricoles - 14.
3450.....	Impôts - 4.
3451.....	Rapatriés - 13.
3452.....	Construction - 4.
3453.....	Informatique - 4.
3454.....	Construction - 6.
3455.....	Libertés publiques - 1, 2 et 3.
3456.....	Allocutions - 12.

CONGRÈS
DU
PARLEMENT

TABLE ANALYTIQUE DES DÉBATS DU CONGRÈS DU 21 OCTOBRE 1974

PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE PORTANT RÉVISION DE L'ARTICLE 61 DE LA CONSTITUTION

Voir CONSEIL CONSTITUTIONNEL 1, n° 1181.

DISCUSSION [21 octobre 1974] (*J.O.* Congrès, p. 2).

RAPPEL AU RÈGLEMENT de M. Tailhades, sénateur : le règlement du Congrès ne prévoit pas que le Gouvernement puisse prendre la parole, p. 2).

RÈGLEMENT DU CONGRÈS (p. 2).

ORATEUR sur la discussion du projet de loi : *M. Jacques Chirac, Premier ministre.*

Intervention de M. Jacques Chirac, Premier ministre :

Le projet gouvernemental permettant aux membres du Gouvernement de retrouver, lorsqu'ils quittent celui-ci, leur rôle de parlementaire a été adopté à la majorité par les assemblées mais n'a pas recueilli le large assentiment prescrit par la Constitution ; le projet soumis aujourd'hui au Congrès se limite donc au contrôle de la constitutionnalité des lois ; la saisine du Conseil constitutionnel sera désormais élargie aux parlementaires eux-mêmes ; les assemblées n'ont pas cru devoir autoriser le Conseil constitutionnel à se saisir lui-même par crainte d'un « Gouvernement des juges » ; le projet constitue une protection nouvelle des minorités et une reconnaissance supplémentaire des droits de l'opposition ; d'autres textes seront déposés en ce sens dans les mois à venir : réforme de la justice et code des libertés publiques ; nous voulons concilier l'autorité de l'Etat et la protection des libertés individuelles (p. 3) ; tout système politique doit chercher à concilier les impératifs de la stabilité et de l'adaptation (p. 4).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Fosset, Chandernagor, Foyer, Donnez, Villa, Gerbet, Marcilhacy, Monichon, Caillavet, Carous.*

L'opportunité de réunir le Congrès (p. 4, 5, 6, 9) ; la procédure de l'article 89 ; la concertation préalable nécessaire à la révision parlementaire (p. 4,9) ; les amendements non discutés ; la nécessité d'une réforme fondamentale de la Constitution (p. 5, 6, 7) ; l'abandon des projets initiaux ; la violation de la Constitution ; la voie des oubliettes (p. 4, 5, 6, 7, 9) ; le contrôle de la constitutionnalité des lois ; les compétences du Conseil constitutionnel (p. 4, 5, 6, 8, 9) ; l'élargissement des conditions de saisine.

Le Conseil constitutionnel ; les droits des minorités ; le statut de l'opposition (p. 4, 5, 6, 7, 8) ; la désignation des membres du Conseil constitutionnel (p. 5) ; l'indépendance du Conseil constitutionnel ; son caractère d'organisme politique et de juridiction (p. 6, 8) ; autorité de l'Etat et protection des libertés individuelles ; saisine par les citoyens (p. 6, 8) ; le déséquilibre du fonctionnement des institutions ; le pouvoir personnel ; le caractère hybride de la Constitution (p. 5, 8, 9) ; le pouvoir législatif rogné par la pratique quotidienne (p. 7, 9) ; la création d'une Cour constitutionnelle (p. 8, 9).

VOTE SUR LE PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE par scrutin public à la tribune (p. 10) ; liste des votants (p. 11, 12).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 10).

Loi constitutionnelle n° 74-904 du 29 octobre 1974 portant révision de l'article 61 de la Constitution (*J.O.* du 30 octobre 1974.)

TABLE ANALYTIQUE DES DÉBATS DU CONGRÈS DU 14 JUIN 1976

PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE MODIFIANT L'ARTICLE 7 DE LA CONSTITUTION

Voir PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE 12, n° 2134.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS (p. 2).

DISCUSSION [14 juin 1976] (p. 3).

ORATEUR : *M. Chirac, Premier ministre.*

Un projet qui précise certaines modalités de l'élection du Président de la République au suffrage universel ; écarte les risques encourus par l'élimination d'un candidat au cours de la campagne présidentielle ; un projet qui envisage toutes les hypothèses humainement prévisibles et leur applique des règles appropirées ; le rôle capital dévolu au Conseil constitutionnel ; un dispositif à la fois complet et équilibré (p. 3).

ART. UNIQUE (conditions et modalités de report ou de renouvellement des opérations électorales relatives à l'élection du président de la République) (p. 3).

EXPLICATIONS DE VOTE :

— *MM. Defferre, de Bourgoing, Foyer, Donnez, Monichon, Ducoloné, Gerbet, Champeix, Aubertin, Caillavet, Chatelain, Chauvin.*

L'importance et le dispositif du projet (p. 4, 5, 6, 9) ; ses limites (p. 3, 6, 7, 8) ; l'opportunité de la réunion du Congrès (p. 3,5, 8) ; les problèmes dont devrait être saisi le Parlement (p. 6, 9) ; améliorer et actualiser la Constitution (p. 5, 6, 7, 8) ; fonder la réforme de la Constitution sur le principe de la garantie et de l'extension des libertés (p. 6) ; l'application des textes constitutionnels (p. 7) ; le rôle respectif du Président de la République et du Premier ministre (p. 4, 6) ; les rapports entre le Président de la République et le Parlement (p. 5, 6) ; l'élection du président au suffrage universel (p. 4, 5) ; composition et rôle du Conseil constitutionnel (p. 3, 4) ; la prolongation du mandat du Président de la République en place (p. 3) ; l'imprécision de la notion d'empêchement (p. 3) ; le raccourcissement du délai de proclamation des résultats (p. 3) ; l'approbation unanime du groupe sénatorial des Républicains indépendants (p. 4) ; l'accord sur le texte du groupe des Républicains d'action sociale du Sénat (p. 6) ; le vote positif des députés Républicains indépendants (p. 7) ; le vote favorable du groupe de la Gauche démocratique du Sénat (p. 8) ; le vote unanime du groupe UDR du Sénat (p. 7,8) ; le vote positif de l'unanimité du groupe sénatorial de l'Union centriste des démocrates de progrès (p. 9) ; le vote contre des parlementaires communistes (p. 6, 9) ; le vote négatif du groupe socialiste du Sénat (p. 7) ; vote sur le projet de loi constitutionnelle par scrutin public à la tribune (p. 9) ; liste des votants (p. 10, 11, 12).

Adoption du projet de loi constitutionnelle (p. 9).

Loi constitutionnelle n° 76-527 du 18 juin 1976 modifiant l'article 7 de la Constitution (*J.O.* du 19 juin 1976).